TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased
Bound March 1904
57934

LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLVII. — 1er SEPTEMBRE 1908.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
57934

LETTRES INÉDITES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Les quarante-huit lettres que nous publions sont adressées à Mme de Lessert, à la réserve d'une (lettre IV) adressée à Thérèse Le Vasseur, et de trois (lettres I, XIX et XX) écrites à Mme Boy de la Tour.

Celle-ci, bien connue par l'hospitalité qu'elle offrit à Rousseau à Môtiers-Travers, après la condamnation d'*Émile*, s'appelait *Julie*-Anne-Marie Roguin. Née à Yverdon le 21 novembre 1715, elle mourut le 13 septembre 1780. Cette Vaudoise avait épousé, le 3 mai 1740, un Neuchâtelois, Pierre Boy de la Tour, né en 1706, mort en 1758 à Lyon, où il était négociant.

De ce mariage naquirent cinq enfans :

1° Jean-Pierre (1742-1822).

2° François-Louis (1744-1819).

3° Madeleine (1747-1816), épouse, dès 1766, d'Étienne de Lessert. C'est elle que, dans les lettres qu'on va lire, Rousseau appelle tantôt « Madelon, » tantôt sa « cousine. »

4° Julie (1751-1826), qui épousa en 1778 Nicolas-Emmanuel Willading: c'est la « tante Julie » de Rousseau.

5° Élisabeth, la cadette (1754-1781) épousa Guillaume Mallet; Jean-Jacques lui réserve le surnom de « grand-maman ».

Madeleine de Lessert eut huit enfans, dont plusieurs sont mentionnés dans nos lettres. Telle Marguerite-*Madeleine*, née en 1767, et qu'à deux reprises (lettres XLV et XLVI) Rousseau appelle aussi « Madelon. » C'est pour elle que furent écrites les *Lettres sur la botanique* dont il sera fréquemment question.

La plupart des lettres adressées par Rousseau à Mme Boy de la Tour ont été publiées en 1892 par M. Henri de Rothschild (Calmann-Lévy). En revanche, les lettres adressées à sa fille, Mme de Lessert, étaient demeurées inédites, à la réserve de deux passages que nous indiquerons. Grâce à

l'extrême obligeance de Mme la baronne Bartholdi, née de Lessert, à Paris, nous pouvons aujourd'hui les donner au public, si friand de tout ce qui concerne Jean-Jacques Rousseau.

Elles datent des douze dernières années de la vie du grand écrivain. Les premières de la série, écrites de Wootton, de Bourgoin et de Monquin, nous reportent au temps où Rousseau était en proie à un véritable délire et voyait partout des persécuteurs. Il est fort intéressant de constater que, même dans les phases les plus aiguës de ce mal, il ne s'est jamais défié de ses amies de Lyon; la relation qui l'unit à Mme Boy de la Tour et à sa fille demeure parfaitement cordiale; Rousseau conserve jusqu'au bout avec elles le ton d'une confiance absolue et même d'un affectueux enjouement.

Il convient de noter aussi que les lettres datées de Paris (1770-1776) appartiennent à une époque de sa vie où Rousseau devenait fort paresseux à écrire, de sorte que, pour cette dernière période, ses lettres sont assez peu nombreuses. Celles qu'il adressait à Mme de Lessert offrent donc un intérêt particulier. Elles contiennent d'ailleurs une foule de détails précieux sur la vie intime de Jean-Jacques.

PHILIPPE GODET.

A Madame Boy de la Tour, née Roguin, à Lyon.

A Wootton en Derbyshire, le 9 avril 1766 (1).

Je soupirais, chère amie, après un repos dont j'avais grand besoin, et mon premier soin en arrivant dans cet asile est d'y donner de mes nouvelles à mes amis, parmi lesquels vous aurez toujours, ainsi que l'aimable Madelon, la place que vous avez si bien méritée et que mon cœur vous donne si volontiers. Le lieu que j'habite est agréable et solitaire, j'espère y pouvoir couler paisiblement le reste de mes malheureux jours; mais il est à trois cents lieues de vous : c'est un des plus grands défauts que j'y trouve. De toutes mes infortunes, celle que je sens le plus cruellement est d'être privé des consolations de l'amitié au moment qu'elles me sont le plus nécessaires. J'en puis ajouter une autre encore plus funeste par ses conséquences, c'est d'avoir trouvé dans de prétendus nouveaux amis empressés à me servir des traîtres liés en secret avec mes ennemis les plus acharnés, et qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me perdre et me déshonorer. Grâce au ciel ils sont découverts; ils me nuisent sans me tromper, et j'espère que les

(1) On sait que Hume avait emmené Rousseau en Angleterre. Il y arriva en janvier 1766. Établi à Wootton dès la fin de mars, il ne tarda pas à se défier de Hume et à l'accuser de le trahir, ainsi qu'il l'expose à la comtesse de Boufflers, dans une lettre datée précisément, comme celle-ci, du 9 avril.

vapeurs noires qu'ils tâchent d'élever dans les villes ne troubleront point la sérénité de l'air que je respire ici. Je n'avais pas besoin de ce nouveau désastre pour sentir le prix des amis éprouvés, mais il me les fait regretter davantage. Oh! où est ce digne et bon papa (1), mon bienfaiteur et ami de vingt-cinq ans? Quelle différence de certaines âmes à la sienne! Conservez bien ce cher oncle, sa perte ne se réparera pas, chère amie. Je cherche sur la terre des hommes qui lui ressemblent. Hélas! je n'en trouve plus.

Les dernières nouvelles que j'ai eues de votre santé m'en faisaient désirer de meilleures; j'espère les apprendre par la première lettre que je recevrai de l'aimable Madelon, car je ne veux pas, tant que vous serez convalescente, que vous m'écriviez vous-même. Cette chère enfant ne doit être porteuse que de bonnes nouvelles, et le tendre intérêt qu'elle prend à votre rétablissement mérite bien qu'elle ait le plaisir de me l'apprendre.

On m'a mandé qu'il s'étoit fait à Yverdon un mariage qui lui fera grand plaisir aussi, je m'assure, par la part qu'elle prend au bonheur de son cher parent (2). Je n'y en prends pas moins, je vous proteste, et je vous prie, quand vous aurez occasion de lui écrire, de lui en faire mes sincères félicitations.

Le trop grand éloignement où nous sommes les uns des autres, et le besoin de prendre des arrangemens relatifs à l'augmentation de ma dépense en ce pays, m'engageront selon toute apparence à disposer cette année des petits fonds qui sont dans les mains de vos Messieurs. Je vous prie, chère amie, de vouloir bien à tout événement les prévenir de ce projet, dont au reste l'exécution n'est ni sûre ni prochaine. Je leur fais mille salutations, ainsi qu'aux trois Grâces, auxquelles j'espère que vous voudrez bien quelquefois rappeler le nevou, le petit-fils et surtout l'ami (3). Je suppose Monsieur votre aîné de retour de son voyage. S'il ne l'était pas encore, ne m'oubliez pas auprès de lui quand vous lui écrirez. Bonjour, très bonne et très chère

(1) Daniel Roguin (1691-1771), oncle de Mme Boy de la Tour, était le doyen des amis de Rousseau, qui l'avait connu dans son tout premier séjour à Paris (1731).

(2) Ce mariage peut être celui de Georges-Augustin Roguin, cousin germain de Mme Boy de la Tour, né en 1718, colonel au service de Sardaigne. C'est celui-là même qui accompagna J.-J. Rousseau d'Yverdon à Môtiers-Travers (*Confessions*, liv. XII). Il épousa en 1765 Jeanne-Marie-Anne d'Illens.

(3) Les trois filles de Mme Boy de la Tour, auxquelles il donne ces surnoms familiers : la « cousine, » la « tante, » et la « grand-maman. »

amie, je vous recommande sur toute chose le soin de votre santé.

Votre ami pour la vie,

J.-J. Rousseau.

Mlle Le Vasseur prie la bonne mère et les charmantes filles d'agréer ses salutations et respects.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Grenoble, le 22 juillet 1768.

Ma tête et mon cœur affectés et malades depuis notre dernière séparation m'ont bien fait sentir, chère amie, le besoin de vivre auprès de vous, et votre lettre, qui m'a fait grand bien, n'a fait qu'irriter le désir d'aller chercher le remède à sa source. Jugez avec quelle joie j'apprends, premièrement que tout va bien, vous, la bonne maman, le cher mari, la petite cousine, les frères et sœurs, et puis que vous vous occupez de l'habitation de votre cousin, qui certainement ne sera jamais heureux, guéri, content, qu'auprès de vous et des vôtres, ou, pour mieux dire, des nôtres, qui ne sont guères moins tout pour moi que pour vous. Depuis mon départ, j'ai fait et dit en route beaucoup de sottises; ma tête va toujours mal quand mon cœur ne s'épanche plus, et je ne suis sage que sous vos yeux; si j'ajoutais qu'il est heureux de recouvrer la raison où l'on risquerait de la perdre, cela serait d'un vieux fou ou d'un jeune galantin, et ma belle cousine n'aime pas mieux les uns que les autres.

Depuis mon arrivée ici, j'ai vu quelques habitations près de cette ville; une entre autres qui me paraît rassembler toutes les convenances hors une; mais cette une qui ne se peut suppléer suppléerait seule à la plupart des autres, et s'il dépendait de moi, je ne balancerais pas un instant. Vous connaissez mon état et mes chaînes; je dépends d'un consentement que j'ai demandé : si je l'obtiens, j'irai couler sur les bords du Rhône des jours que l'amitié me rendra bien doux. En attendant, je serai charmé que vous appreniez le chemin de cet asile. Faites-y quelque promenade à mon intention, marquez-moi ce que vous en pensez. Vos détails, vos bienfaisans projets nourriront mon espérance, et me distrairont sur le *si* dont dépend leur exécution.

J'ai écrit à Mlle Renou (1). Cette pauvre fille mérite d'avoir sa part des consolations dont j'ai joui; elle les sentira comme moi, c'est tout dire. Quand retournerai-je les partager avec elle? C'est alors que je ne désirerai plus rien. Vous m'écrivez que rien ne peut remplacer les objets qui vous manquent. Voilà un *les* qui m'a bien touché, et dont je puis vous rendre l'équivalent du même cœur, car c'est ainsi que je désire vous avoir tous deux pour amis, je me trompe, c'est pour *ami*, puisque vous n'êtes qu'un et qu'ainsi la chose est plus d'à moitié faite. Convenez que mon singulier vaut votre pluriel. Bonjour, chère cousine, j'envoie un petit baiser sur la petite menote de la petite cousine, et mille salutations à son cher papa.

Je compte aller dans deux jours à Chambéry remplir un triste devoir sur la tombe d'une amie qui me fut bien chère (2) et voir un ancien ami d'elle et de moi (3). Je dois espérer que ce voyage se fera sans accident. S'il en est autrement, souvenez-vous quelquefois de votre ami.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour,
rue Piset, à Lyon.

A Grenoble, le 11 août 1768.

Non, chère amie, je n'aurai pas la consolation de vivre auprès de vous et je n'ai pas dû m'y attendre. Ceux qui trompent le Prince (4) et qui décident de mon sort ont trop grand soin que rien ne le puisse adoucir. Je ne veux point que Mlle Renou vienne ici; elle y serait infailliblement huée et insultée par la belle jeunesse du pays. Strasbourg, Strasbourg! ville aimable et hospitalière, où es-tu? — Chère cousine, je ne puis tenir ici davantage, et j'en pars pour me rapprocher de vous. Que cette pauvre fille, qui ne peut tarder à vous arriver, attende auprès de vous de mes nouvelles; je lui marquerai où elle doit se rendre pour recevoir mon dernier adieu. Je n'ose ici nommer l'endroit d'avance, parce qu'infailliblement les outrages nous y attendraient. Je sais qu'ils me suivront par toute la terre ou plus tôt

(1) Sur le conseil du prince de Conti, Rousseau avait changé de nom pendant son séjour à Trye : il se faisait appeler Renou, et Thérèse passait pour sa sœur.

(2) Mme de Warens, morte le 29 juillet 1762.

(3) M. de Conzié, son ancien voisin des Charmettes.

(4) Le prince de Conti, dont il avait été l'hôte au château de Trye.

qu'ils m'y attendront : car la haine, les noirceurs, les fourberies, tout le cortège de mes vertueux oppresseurs a de meilleures jambes que moi. Mais les mépris et les affronts me seront moins cruels partout ailleurs qu'en France. J'endurerai tout sans me plaindre des gens pour qui je n'avais nul attachement, et j'irai, s'il le faut et si je puis, au bout de la terre chercher des hommes qui ne se fassent pas une gloire d'accabler les infortunés. Vous aurez dans peu de mes nouvelles : que ne puis-je vous en donner moi-même! Que ne m'est-il permis de vous voir encore une fois!

Priez messieurs vos frères, s'ils ont des lettres pour moi, de les garder jusqu'à ce qu'ils aient de mes nouvelles. Je les salue de tout mon cœur.

Pour Mademoiselle Renou.

A Bourgoin, le 23 août 1768 (1).

Je vous attendais, ma bonne amie, avec bien de l'impatience, et votre prochaine arrivée (2) à Lyon me donnerait bien de la joie si l'on en pouvait sentir encore dans mon état. Je ne vous décrirai pas ce que j'ai souffert depuis notre séparation. Si les consolations que j'ai trouvées à Lyon ont été douces, elles ont été courtes, et les tristes impressions qui les ont suivies en ont bientôt effacé l'effet. Partout je n'ai trouvé que celui des manœuvres qui m'ont précédé. Partout, objet de la haine et jouet de la risée publique, j'ai vu les plus empressés à me servir en apparence être en effet les plus ardens à me nuire, et les plus honnêtes gens en toute autre occasion semblent prendre plaisir à se transformer en fourbes sitôt qu'il s'agit de me trahir. Tout ce que je puis présumer est qu'on a l'art de les tromper eux-mêmes en leur persuadant que c'est pour mon bien, pour ma tranquillité qu'on me cache les manœuvres secrètes qui réellement n'ont d'autre but que de me perdre et me diffamer. Mon cœur n'a pu supporter plus longtemps ce déchirant spectacle, et j'ai brusquement quitté Grenoble pour venir attendre ici de vos nouvelles, et délibérer avec vous sur votre sort et le mien.

Il est certain, mon enfant, que ce que vous avez de mieux à

(1) Rousseau logeait à l'auberge de la *Fontaine d'Or.*
(2) De Trye.

faire est de rester où vous êtes ou de retourner à Paris, car si vous vous obstinez à me suivre, quelque doux que cela me puisse être, mes embarras en redoubleront, et vous devez vous attendre à partager dans toute sa rigueur l'effroyable sort qu'on me destine et dont on ne me fera pas grâce jusqu'à la mort; soyez bien sûre par exemple qu'on n'attend que de me voir fixé dans quelque demeure pour y renouveler aussitôt toutes les scènes de Trye ou d'autres semblables qui vous déchireront le cœur incessamment. Vous ne pourrez me garantir de rien ni vous non plus, et vos peines redoubleront les miennes. Si je suis privé de votre assistance dans mes maux de corps et d'âme, j'en serai plus tôt délivré, je l'espère, et c'est ce qui me reste à désirer, ainsi qu'à vous si vous m'aimez véritablement. Si vous vous obstinez à me suivre sans égard aux inconvéniens attachés pour tous deux à ce parti, après m'être réservé d'autres représentations à vous faire, je vous en laisserai la maîtresse : mais alors nous aurons une autre délibération à faire sur le choix de notre habitation, si tant est que quelque choix nous soit laissé, car les hommes et la nécessité ne me laissent pas un instant secouer leur joug, et rien n'est plus trompeur ni plus cruel même que l'apparente liberté qu'on paraît me laisser.

Il y a une habitation dont le loyer m'est offert, sur le penchant d'une montagne à mi-côte, et seulement à deux lieues de Grenoble ; mais le Drac, rivière dangereuse et souvent impraticable, rend la communication difficile. L'air est bon, la vue est belle, il y a de l'eau : la position a du rapport à celle de Wootton. Je puis être sûr d'y être confiné de même en prison perpétuelle, livré entre les mains de mes ennemis, et des gens à leurs gages que j'aurai pour tout voisinage et dont je dépendrai pour mes provisions, sans y voir jamais d'autre visage humain que celui du maître de la maison, qui, je crois, sera obligeant et officieux, et viendra nous examiner et ne nous rien dire, précisément comme M. Davenport (1), mais beaucoup plus fréquemment. Notez que ceux qui disposent de moi, sachant que mon projet était d'aller à Grenoble, y ont dressé toutes leurs batteries, et que là nous tenant au milieu d'eux, ils disposeront de nous tout à leur plaisir.

Je puis pour m'éloigner d'eux passer en Savoie, et c'est un

(1) Ami de Hume et propriétaire du château de Wootton.

parti que je prendrai si vous l'aimez mieux ; mais j'y ai déjà été prévenu par leurs intrigues, et dans un voyage que j'ai fait à Chambéry, où j'ai vu et appris les choses les plus déchirantes, j'ai trouvé que l'ami sur lequel j'y comptais avait été gagné (1). Ainsi nous serons à peu près dans leurs lacs à Chambéry comme à Grenoble. Et nous y serons absolument sans protection, sans sûreté même qu'on nous y laisse, au lieu qu'en France nous sommes sûrs au moins de la protection du Prince, qu'on trompe, mais qu'on ne trompera peut-être pas toujours, et même en quelque sorte de celle de la Cour, dont j'ai, comme vous savez, toute l'assurance que je pouvais désirer. Le meilleur serait peut-être de pousser jusqu'en Italie et d'aller passer l'hiver à Turin. Dans notre solitude près de Grenoble nous aurons à la vérité la sûreté et le repos du côté de l'autorité publique, sur quoi nous ne pouvons pas compter ailleurs : mais quand nos finances seront épuisées, nous resterons sans ressource et il faudra mendier ou mourir de faim, au lieu qu'à Turin ou dans quelque autre ville je puis copier, donner des leçons, vivoter de quelques talens et ne pas manger jusqu'au dernier sou. Tout cela, ma bonne amie, mérite réflexion, et je suis d'avis que pour pouvoir nous décider ici sans obstacle pour le parti qui nous conviendra le mieux, vous vous munissiez à Lyon d'un passeport de M. le commandant qui, comme je le présume, ne vous sera pas refusé par l'intercession de M. Boy de la Tour. Ne négligez pas cet article.

Il ne me paraît pas convenable que vous me donniez ici le nom de Frère, quoiqu'assurément les sentimens de la plus pure fraternité subsistent depuis tant d'années entre nous, mais les hommes connaissent trop peu nos cœurs pour être équitables, nous avons dû complaire au Prince dans sa maison, songeons maintenant à ne pas donner prise à nos vils ennemis, toujours prêts à juger de nous par eux. Soyons amis et parens en attendant mieux, je n'en dirai pas ici davantage.

J'oubliais de vous dire un fait qui contribue à me tenir en suspens sur le lieu de ma retraite. M. (2) Boy de la Tour ont eu la bonté de me recommander à M. Bovier, gros marchand gantier à Grenoble, et, comme il me paraît, très bon homme. Mais

(1) M. de Conzié lui avait paru complètement refroidi à son égard, et il attribuait ce changement à l'influence de ses ennemis.

(2) *Sic.*

c'est son fils (que d'abord j'ai pris pour lui et qui m'a caché tant qu'il a pu qu'il était avocat et homme de lettres) c'est son fils, dis-je, qui s'est absolument emparé de moi, et des soins duquel, si je ne me trompe, j'ai plus à me louer que de ses intentions. Ce M. l'avocat Bovier, qui veut absolument me placer dans la solitude dont je vous ai parlé et qui a été très piqué de mon départ de Grenoble, a depuis lors déterré je ne sais ni où ni comment un chamoiseur des Verrières (1) à deux lieues de Môtier, lequel prétend m'avoir prêté 9 francs il y a environ dix ans. M. Bovier a eu la complaisance de m'envoyer le long tissu de la fable de ce drôle, m'offrant obligeamment d'acquitter pour moi les 9 francs. Je lui ai fait une réponse où l'imposture est démontrée avec la dernière évidence. J'ai envoyé copie de cette réponse avec la lettre de M. Bovier à M. le comte de Tonnerre, commandant de la Province. Si le fourbe est démasqué et puni, je n'ai rien à dire; mais pour peu que l'affaire demeure en litige, je suis résolu, quoi qu'il arrive, de ne retourner de ma vie à Grenoble ni aux environs, sûr que ceux qui ont suscité ce coquin sont gens à prendre goût au métier et à en susciter beaucoup d'autres, si celui-là s'en tire impunément. Ainsi, à tout événement, ne manquez pas de vous munir du passeport.

Je suis entré dans tous ces longs détails, ma bonne amie, afin que vous puissiez en conférer avec nos amis, surtout avec Mme de Lessert, dont les lumières sont au-dessus de son âge et égalent son excellent cœur, et avec son mari, qui me paraît un homme solide, judicieux, très capable de donner de bons conseils, et que je tiendrais à bonheur et à honneur d'avoir pour ami. J'irais les consulter avec vous si j'étais en meilleur état, si je ne voulais éviter de me donner une seconde fois en spectacle à Lyon, et si j'imaginais quelque moyen de nous loger tous deux commodément pour nous et sans incommodité pour eux. Joignez auprès d'eux les témoignages de ma reconnaissance à ceux de la vôtre. Adieu, je vous embrasse et vous attends avec les sentimens que vous me connaissez.

(1) Un nommé Thévenin, dont la réclamation jeta Rousseau dans un trouble extrême, car il y voyait une nouvelle manœuvre de ses ennemis.

A Madame de Lessert, à Lyon.

A Bourgoin, le 24 août [1768].

Voici, chère cousine, une lettre pour Mlle Renou, que je vous envoie ouverte pour éviter d'inutiles enveloppes, puisqu'il n'y a rien dans deux cœurs qui vous aiment qui ait besoin de vous être caché. Depuis cette lettre écrite, j'ai presque pris absolument la résolution de sortir de France, tant sur l'histoire du chamoiseur de Grenoble, que sur le changement que je remarque ici depuis mon arrivée, ayant été d'abord reçu avec accueil, avec amitié, et voyant journellement un changement frappant sur les visages et dans les yeux, qui m'annonce celui des cœurs. L'aliénation qui ne saurait être plus prompte ni plus marquée m'apprend que je suis suivi et que je le serai partout; mais qu'on me maltraite en Piémont, j'y serai moins sensible, au lieu que les outrages des Français me déchirent le cœur. Ainsi ma résolution est autant que prise, de sorte que, ne pouvant louer ici de voiture, je serais d'avis que Mlle Renou prît à Lyon une chaise pour Chambéry dans laquelle elle viendrait coucher ici, et nous partirions ensemble le lendemain. Cela suppose qu'elle veut me suivre, comme elle y a paru résolue; car vous pouvez comprendre que le parti qu'elle prendrait de rester serait non seulement le plus sage pour elle, mais de beaucoup le moins embarrassant pour moi, qui de plus ne pourrai lui sauver les fatigues et le mal être qu'elle sera souvent forcée à partager avec moi. Toutefois je la laisse libre. Je ne m'opposerai jamais, si elle le veut, et à tout risque, à ce que nous finissions nos malheureux jours ensemble et à la consolation qu'elle me ferme les yeux.

J'ai pris grande part, chère amie, à la joie que vous avez eue de rouvrir vos bras, non pas au meilleur, car cela n'est pas possible, mais au plus cher de vos amis. Aimez toujours l'un et l'autre, le plus malheureux sans doute, mais le plus tendre et le plus vrai que vous aurez jamais.

A Madame de Lessert, née Boy de La Tour, à Lyon.

A Bourgoin, le .. août 1768.

Je me hâte, chère cousine, de vous apprendre que ma sœur, par la grâce du Prince, est devenue ma femme par la grâce de

Dieu (1). Je ne remplis jamais aucun devoir de meilleur cœur ni plus librement, puisque je ne lui en avais jamais donné la moindre espérance, et que deux minutes auparavant elle n'avait aucun soupçon de ce que je voulais faire. Nous avons eu l'un et l'autre la douceur de voir les deux hommes de mérite que j'avais choisis pour témoins de cet engagement fondre en larmes au moment qu'il a été contracté. Je ne devais pas moins à celle pour qui un attachement de vingt-cinq ans n'a fait qu'augmenter continuellement mon estime, et qui s'est déterminée à partager tous les malheurs qu'on m'apprête pour ne se pas séparer de moi. Puisqu'elle ne veut pas me quiter, je veux du moins qu'elle me suive avec honneur. Chère amie, j'approuve d'autant moins la course que vous avez faite avec elle dans votre état et dont elle ne m'a parlé qu'avec les plus grandes alarmes pour votre santé, qu'elle-même en est malade, et qu'elle ne s'est pas trouvée bien un seul moment depuis son arrivée ici. Au reste, notre union, pour être devenue indissoluble, n'a pas changé de nature, et n'a pas cessé d'être aussi pure et aussi fraternelle qu'elle l'est depuis treize ans.

Vos conseils, chère amie, sont pleins de raison, de justesse et d'amitié ; je les suivrais si j'en étais le maître ; mais ceux qui disposent de moi ne m'en laissent pas le moyen, et à force de vouloir me contraindre à rester en France, ils me mettent dans l'absolue nécessité d'en sortir. S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi et m'empêcher de dévoiler au public leurs manœuvres, j'étais tout résigné sur ce point à leur volonté, et déterminé d'acheter à ce prix mon repos ; j'aurais fini mes jours dans le lieu qu'ils auraient voulu, sans plus faire aucune tentative pour leur échapper, mais me tenir captif n'est pas l'objet à quoi ils se bornent, et il ne leur suffit pas même de me diffamer s'ils ne me forcent à me déshonorer moi-même en me réduisant à mourir de faim ou à recevoir d'eux ma subsistance. C'est dans cette vue qu'ils me font consumer mon temps et ma bourse à courir de lieu en lieu et d'auberge en auberge sans pouvoir trouver de gîte convenable ; c'est dans cette vue qu'ils me suscitent des difficultés, des frais et des embarras à tout et pour tout. Ils ont

(1) Le « mariage » de Rousseau eut lieu le 29 août, en présence de M. de Champagneux, qui a laissé un curieux récit de cette cérémonie, et un de ses cousins, officier d'artillerie. Notre lettre doit être d'un des trois derniers jours d'août. (Voir lettre à M. Laliaud, du 31 août 1768.)

laissé venir ma compagne; ils ont senti que c'était un embarras de plus pour moi; mais elle m'est venue sans mon argent, sans ses hardes, sans passeport, et si nue que hors ce qu'elle porte sur elle, elle n'a pas un seul manteau de lit, ni jupon pour changer. L'habitation des villes m'est interdite, le travail m'est interdit, mes finances ne sont pas inépuisables, c'est l'affaire de deux ou trois ans au plus pour manger le tout sans avoir un liard à laisser à ma femme. C'est là qu'ils m'attendent, pour me forcer à mendier et à recevoir d'eux mon pain pour le prix de mon déshonneur. Je n'ai d'autre moyen d'éviter cette extrémité que de sortir du Royaume où, libre au moins de tout engagement de ma part, je ne porterai que les chaînes de la nécessité sans être encore lié par mon consentement, et je serai pleinement maître de choisir pour subsister les moyens qui me paraîtront les meilleurs et les plus honnêtes.

Voilà les principaux motifs de ma résolution; je ne puis pas d'ici vous tout dire : mais quoique je sois sûr de n'être exempt d'embûches nulle part, je ne suis pas moins sûr de ne pouvoir plus vivre avec honneur au milieu des fourbes qui m'ont circonvenu dans cette province, et m'étant engagé à ne pas m'établir dans la vôtre, je ne puis manquer à cette promesse sans manquer à mon devoir. Je ne puis, chère amie, vous en dire aujourd'hui davantage. J'ai du monde à dîner; on me presse de finir. Mais j'ajouterai seulement que je serais bien aise de savoir au juste à quoi je dois m'attendre pour le sort de mes (1) malles, et de mon argent qui se promène de Paris à Lyon et de Lyon à Paris, sans que je sache comment ni pourquoi. Monsieur votre frère m'offre d'y suppléer; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Recevez, chère cousine, pour vous tout entière, vous m'entendez, tous les sentimens de deux cœurs qui n'en font qu'un, surtout pour vous aimer.

Avez-vous eu la bonté de faire retirer un jupon qui devait être dans le sac de nuit de la demoiselle Frère? Je voudrais bien donner une robe simple et honnête à ma femme. Voudriez-vous bien la choisir pour moi? Couleur modeste, cela s'entend.

(1) Ou *nos*?

[*A madame de Lessert, née Boy de la Tour.*]

[Bourgoin] 3 septembre [1768].

Avant la réception de votre dernière lettre, aimable cousine, j'avais déjà réfléchi derechef sur la précédente, et voyant la saison fort avancée, n'ayant point de passeport pour ma femme et ne sachant où aller passer l'hiver, vu que le voyage de Turin m'a paru trop long et trop dépensier, j'ai pris le parti de rester ici et j'y ai loué pour un an un appartement fort cher, mais où j'aurai le temps de délibérer à mon aise sur le parti qu'il me convient de prendre définitivement. Ce qui me plaît le plus de l'habitation que j'ai choisie est qu'elle n'est pas assez éloignée de vous pour que je doive renoncer à l'espoir de vous voir quelquefois chez vous ou chez moi, et je sens que ma tête a presque aussi grand besoin que mon cœur du réconfort que je trouve auprès de vous.

Quoi donc! se défierait-il aussi de nous? (1) Bien moins, je vous jure, que de moi-même. J'ai la même confiance en votre cœur qu'au mien, et beaucoup plus en votre raison. Eh! chère cousine, que ne puis-je croire que ceux qui disposent de moi vous ont fait entrer dans leurs complots! Ils ne me donneraient plus d'alarmes, et je serais bien sûr de ne trouver que mon avantage dans des projets que vous auriez approuvés. Vous cesseriez plutôt d'être vous-même que vous ne pourriez consentir à rien qui ne fût bien. Je suis aussi sûr de cela que de mon existence. Mais après les épreuves que j'ai faites, je ne puis, je l'avoue, être exempt d'alarmes sur l'art profond avec lequel les noirceurs de mes oppresseurs sont conduites, et tel qu'en en voyant le jeu tout à découvert, il m'est impossible d'en pénétrer les ressorts. Ils rendent si forte la dissimulation des amis qu'ils m'ôtent, qu'en voyant évidemment la sourde animosité qu'ils leur inspirent, il m'est impossible de parvenir à en découvrir la cause et d'avoir jamais la moindre explication avec aucun d'eux. Non seulement ils sont parvenus à m'ôter Du Peyrou (2), en qui

(1) Ces mots, que Rousseau souligne, sont évidemment empruntés à la lettre à laquelle il répond.

(2) Son ami de Neuchâtel, avec qui il eut une scène extrêmement pénible au château de Trye, où Du Peyrou était venu le voir. Personne ne méritait moins que

j'avais mis toute mon espérance, à qui j'avais confié tous mes papiers, tous mes projets, tous mes secrets, de qui seul j'attendais ma délivrance, pour qui j'étais sorti d'Angleterre, auprès duquel mon dernier, mon plus doux espoir était de vivre et mourir; ils me l'ont ôté, dis-je; mais d'une façon si prodigieuse, si prompte, si parfaitement inconcevable, qu'il n'y eut jamais d'aliénation de cœur si forte, si monstrueuse que celle que j'ai trouvée en lui. Il a fallu nécessairement, pour l'amener au point où je l'ai vu et où il est resté, qu'ils lui aient totalement renversé la tête. Ce que j'ai fait pour lui et pour le ramener est inouï; tout a été inutile. Je n'ai jamais pu tirer la moindre ouverture, le moindre jour, le moindre épanchement de ce cœur sombre et caché. J'ai souffert près de lui les angoisses des plus terribles agonies; enfin, renonçant à percer l'affreux mystère dont il s'enveloppe, je me suis détaché de lui, persuadé que je m'étais trompé dans mon choix, qu'il n'était pas l'homme que j'avais cru, et que la liaison de deux cœurs, l'un le plus ouvert, l'autre le plus caché qui existent, ne pouvait jamais être durable et forte. Il faut assurément que l'organisation de mon cerveau ne soit pas naturellement si mauvaise, puisque cette seule aventure ne m'a pas complètement rendu fou.

Jugez, chère amie, si depuis lors j'ai dû devenir craintif; mais que ma crainte aille jamais à rien d'injurieux au caractère de celle à qui je ne fus si fortement attaché dès la première vue, que parce que la raison et la vertu qui sont si belles semblaient animer tous ses traits; non, chère amie, je crois encore à la vertu en dépit des hommes, et si je formais des doutes sur votre cœur, je n'y croirais plus. Non, je vous le répète, je ne doute ni ne douterai jamais de vous. Je vous honore comme je m'honore moi-même, et je vous avoue qu'en me comparant aux autres hommes, je suis de jour en jour plus fier de moi. Je ne crains pas même qu'on ose tenter de m'ôter votre estime et votre amitié; on ne saurait vous séduire, mais on peut vouloir vous tromper, et vous persuader qu'on fait pour mon avantage ce qu'on fait avec des vues secrètes bien différentes qu'on ne vous laissera voir qu'après coup. Voilà tout ce que je pourrais craindre si je ne comptais autant sur votre grand sens que sur votre droiture, si je n'étais sûr que vous démêlerez aisément

Du Peyrou la défiance de Rousseau. Celui-ci lui laissa d'ailleurs le dépôt de ses papiers, qui appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque de Neuchâtel.

tous les pièges qu'on pourrait vous tendre, et que l'instinct moral vous tiendra lieu d'une longue expérience pour savoir vous refuser à toutes ces menées ténébreuses qui sont des crimes, et surtout en amitié, par cela seul qu'elles sont des secrets pour celui qu'elles intéressent, lui fussent-elles d'ailleurs avantageuses selon nos idées ; parce que c'est à lui seul à juger de ce qui lui convient, et qu'il est possible qu'on travaille à le rendre misérable, en pensant travailler pour son bonheur.

J'apprends qu'au lieu du passeport que j'avais chargé Mlle Renou de demander pour elle en passant à Lyon, monsieur votre frère en a demandé un pour moi, qui comme de raison lui a été refusé. Ce quiproquo, aussi cruel pour moi que bizarre en lui-même, me fait d'autant plus de peine que j'en pressens toutes les conséquences, dont la moindre sera de passer pour tout à fait fou ; car quelle plus grande folie, vivant dans une province dont le commandant m'honore de ses bontés (1), que de quêter un passeport dans une autre province où je ne suis point, et près d'un commandant qui ne me connaît pas! Cela était bon et sans conséquence pour ma femme à son passage et il était contre toute vraisemblance qu'il lui fût refusé ; mais cela était pour moi d'une telle absurdité que, dans la supposition qu'il s'agissait de moi, il est étonnant qu'avant d'aller en avant, monsieur votre frère ne m'ait pas fait ses représentations sur l'extravagance d'une pareille démarche. Que dira M. le Prince de Conti ? Que dira M. le duc de Choiseul ? Que dira surtout M. le comte de Tonnerre ? En vérité, monsieur votre frère n'aurait pas pu mieux s'y prendre, quand il aurait voulu, non seulement que Mlle Renou n'obtînt point de passeport, mais qu'il me fût impossible à moi-même d'en obtenir dans la suite, lorsque le terme des miens serait écoulé. Le mal est fait ; il est irréparable, n'en parlons plus.

Je pense qu'une robe d'hiver ferait plus de plaisir à ma femme, comme celle dont elle a le plus de besoin ; elle la voudrait sans doubles. Elle désire fort aussi d'avoir une alliance d'or. Voudriez-vous bien, chère amie, en faire aussi l'emplette ? J'en aurais encore une à faire qui m'embarrasse. M. Bovier s'est donné pour moi bien des soins dont je me serais fort passé, mais dont j'ai pourtant l'air de lui rester redevable, et il faut

(1) Le comte de Tonnerre, gouverneur de la province.

tâcher de ne l'être qu'à ses amis. Je voudrais bien pouvoir faire à son épouse quelque petit cadeau de femme qui fût choisi avec goût, à bon marché toutefois, entre dix écus et deux louis environ. Pourriez-vous, cousine, me tirer d'embarras sur cet article? M. Boy de la Tour aurait la bonté de se charger de l'envoi et du paiement de toutes les susdites commissions. En général vous ne les aimez pas, et vous avez grande raison, mais que la charité de l'amitié vous fasse passer en cette occasion par-dessus la répugnance.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion (1). Ayant été malade ici et détenu dans ma (2) chambre quelques jours (3), dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer derrière ma (4) porte quelques lignes au rapide trait du crayon qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passans mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage : je vous envoie une exacte copie (5) de ces lignes, afin que M. de Lessert et (6) messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire au cas (7) qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites afin de ne rien changer.

J'écris à la bonne maman par cet ordinaire, et j'adresse ma lettre à monsieur votre frère. Mille amitiés, je vous prie, au cher cousin. Nous saluons l'un et l'autre la chère bonne grand-maman de tout notre cœur.

(1) L'alinéa qui suit et le « papier » dont il y est question ont été publiés pour la première fois dans la *Correspondance de Grimm.* (Voyez éd. Tourneux, *XII*, 345). On les trouve dans la Correspondance de Rousseau (éd. Hachette, XII, p. 92-93), mais le nom de la destinataire n'est pas indiqué; la lettre est adressée *A une dame de Lyon.* Nous relevons les inexactitudes du texte publié.

(2) Et non : *une* chambre.

(3) Et non : *pendant* quelques jours.

(4) Et non : *une* porte.

(5) Et non : *copie exacte.*

(6) Ces quatre derniers mots ont été supprimés à l'impression, afin de ne pas désigner la destinataire de la lettre.

(7) Et non : *en* cas.

Sentimens du public sur mon compte dans les divers états qui le composent (1).

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours généreusement (2).

La vraie noblesse, qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du tort (3) qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre, et réussiront (4).

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée, et un homme décrété (5).

Les (6) femmes, dupes de deux pisse-froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les Suisses (7) ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment, les fripons me maudissent, la canaille (8) me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de (9) mon sort; et moi je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

A Mme de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Bourgoin, le 7 septembre 1768.

Je ne sais presque, chère cousine, comment oser vous écrire encore, après vous avoir donné tant de peines inutiles et ren-

(1) Cet étrange document n'a pas été fidèlement imprimé. Nous en donnons le texte original, en indiquant les altérations, quelques-unes assez graves, que présente le texte publié.

(2) Et non : *honorablement.*

(3) Et non : du *mal.*

(4) Et non : *ils y* réussiront.

(5) Et non : *décrépit.*

(6) Et non : *Des* femmes...

(7) Et non : les *magistrats...*

(8) Et non : *et* la canaille...

(9) Et non : *sur...*

voyé toutes les emplettes que vous aviez bien voulu faire pour moi; quoique la robe ne fût point à l'usage de ma femme et que la bague fût trop petite, j'aurais gardé toutes les deux, si monsieur votre frère ne m'eût assuré de l'une, comme vous de l'autre, qu'il n'y avait nul inconvénient à les rendre, ce que j'ai supposé pouvoir se faire comme il est juste, en perdant quelque chose sur l'une et sur l'autre. Au reste, je ne peux pas mieux vous prouver que je ne vous crois pas rebutée de mes importunités qu'en vous en donnant encore d'autres, et ce sera, s'il vous plaît, pour le cadeau de Mme Bovier au sujet duquel je profiterai de votre offre, nonobstant que vous ne soyez pas de mon avis à ce sujet; car ici je ne suis pas non plus du vôtre, et je crois que quand on ne peut ni ne veut payer les soins, vrais ou faux, en reconnaissance, il faut tâcher du moins autant qu'il est possible de ne pas demeurer en reste autrement. Je vous prie donc, cousine, de me faire l'amitié de chercher quelque petit cadeau de goût pour la dite dame, et même de passer plutôt le prix que je vous ai marqué que d'y mettre moins. Vous aurez la bonté de le remettre à monsieur votre frère pour qu'il ait celle de le faire passer à sa destination, et de me donner avis de l'envoi, afin que j'en prévienne M. Bovier.

J'ai eu par diverses occasions de bonnes nouvelles de votre santé qui m'ont rendu plus négligent à vous en demander moi-même. Mais, après avoir eu des nouvelles du départ de votre chère maman, je commence à être en peine de n'en avoir aucune de son arrivée. J'ai prié M. votre frère de m'en donner le plus tôt qu'il pourra.. Si ses occupations l'en empêchent, j'espère que vous voudrez bien remplir ce bon soin pour lui; d'autant plus que, quoique je sois bien sûr que vous n'êtes point fâchée, je serai pourtant bien aise que vous me le disiez vous-même : car vos lettres sont un remède aussi bon qu'agréable dont mon cœur a souvent besoin.

Je ne vous parlerai plus de la façon dont on me traite; vous contrister ainsi serait vous rendre le mal pour le bien. D'ailleurs, après avoir bien mis à leur taux les hommes et leurs manœuvres, je sens que je finirai par ne m'affecter plus de rien de ce qui me vient d'eux. Bonjour, chère cousine, ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès du cher mari. Mme Renou, dont le cœur est vraiment pénétré de vos bontés pour elle, se joint à

moi pour vous assurer de tous les sentimens que vous me connaissez.

Bien des amitiés de la part de tous deux à la petite grand-maman.

A Madame de Lessert, née Boy de La Tour, rue Piset, à Lyon.

A Bourgoin, le 28 septembre 1768.

J'attendais aujourd'hui, chère cousine, des nouvelles de Madame votre mère et des vôtres, je lui en demandai mercredi. Je ne voulais qu'un mot : *Nous sommes arrivées heureusement;* je ne l'ai pas reçu ; ce silence me donne une inquiétude que je vous prie de dissiper. J'ai le temps encore d'écrire ce mot par le courrier d'aujourd'hui ; j'attends votre réponse dimanche ; si je ne la recevais pas, cela serait cruel. Mme Renou, qui partage mon inquiétude, me charge pour vous et pour la maman de plus de choses que le temps ne me permet d'en dire, et que votre amitié saura bien deviner.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Bourgoin, le 2 novembre 1768.

Votre petite lettre, ma belle cousine, m'a tiré d'une cruelle inquiétude; vous avez maintenant à me tirer d'une autre qui n'est qu'embarrassante. C'est au sujet de la robe qu'attend Mme Renou. Elle n'en a point du tout pour l'hiver ; il lui en faut absolument une, et je n'ose l'en pourvoir dans l'attente de celle que monsieur votre frère nous fait espérer, de peur de faire la même emplette à double. Il s'agirait donc de savoir avec certitude si cette robe doit venir en effet oui ou non, et si c'est oui, de savoir quand, de façon qu'on y puisse compter : car j'ai peur que ma pauvre femme ne croie à la fin que je cherche des défaites, puisqu'il ne manque pas à Lyon de personnes de son âge et de son état, et qu'il est difficile de croire qu'il ne s'y trouve pas une seule robe qui leur convienne. Je sens, et j'en conviens avec honte, que j'ai très indiscrètement accablé M. Boy de la Tour de mes éternelles commissions; car enfin, quoique fils de mon amie et frère de ma cousine, il n'est pourtant pas encore mon cousin, et cela étant, je suis, moi, très indiscret; mais

assurez-le, je vous prie, qu'il aura moins à se plaindre de mon importunité dans la suite. Je le supplie seulement de vouloir bien me tirer d'embarras de manière ou d'autre encore cette fois.

Je plains la maman, si elle est encore à sa campagne, car elle y a un bien terrible temps. Mille remercîmens à M. de Lessert de la bonté qu'il a eue de vous permettre de venir exercer les œuvres de miséricorde; c'est un bon exemple qu'il devrait imiter. Recevez les plus tendres bonjours de deux cœurs qui vous aiment.

RENOU.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

[Bourgoin] 9 janvier [1769].

Que votre lettre, cousine, nous a fait de bien à tous deux! Mais quels secours? Quoi? Tout est inutile et je n'en veux point (1); mais mon cœur, ce cœur qui vous aime, chères amies, me tente et me pousse violemment. Toutefois rien ne presse encore, attendons; vous aurez de mes nouvelles dans peu.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

[Bourgoin] ce 13 janvier 1769.

Je suis mieux, chère cousine, je me hâte de vous le dire : cependant la fièvre et l'oppression continuent; mais l'enflure est diminuée et les nuits sont plus tranquilles (2). Mais ma femme est à plat de lit et ma chambre est un hôpital. Je vois que réellement l'air de ce lieu nous est funeste à l'un et à l'autre, et je suis entièrement déterminé, n'ayant aucune nouvelle du Prince, à aller habiter une maison vide où l'on me répare un petit logement, non dans celle à mi-côte dont je vous avais parlé, mais tout à fait sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans un air très vif et très sain. Je compte déloger sitôt que mon appartement sera prêt et que ma femme pourra souffrir le transport. J'aurais bien

(1) Allusion à l'offre qu'on lui faisait des soins du Dr Tissot, le célèbre médecin de Lausanne. (Voyez le billet à Mme Boy de la Tour du 6 janvier 1769, Ed. Rothschild).

(2) Voir sur cette indisposition et celle de Thérèse, la lettre de Rousseau à Du Peyrou du 12 janvier 1769.

des petites provisions à faire, mais il m'est impossible à présent d'entrer dans ces détails par écrit. J'en donnerai l'embarras ou plutôt le plaisir à la bonne maman ou à vous sitôt qu'il me sera possible. Quant à présent, il faut poser la plume. Bonjour, mon excellente amie, et de la part de la pauvre malade.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, Lyon.

A Monquin, le 3 mars 1769.

Que vous êtes aimable, ma bonne et belle cousine, de songer un peu à vos pauvres ermites, qui méritent bien quelques souvenirs de votre part pour tous ceux que vous nourrissez dans leurs cœurs! Vous avez raison de croire que les soins de l'amitié sont pour moi les meilleurs remèdes. Aussi je vous trouve un très bon médecin, et vous avez dans Mme Renou un très bon substitut qui remplit bien tout ce que vous espérez d'elle.

Je commence à m'apercevoir très sensiblement du changement d'air, et quoique mon estomac ne soit pas désenflé, que les côtes soient toujours soulevées, et qu'il me reste toujours une oppression très incommode, je me trouve de jour en jour mieux qu'à Bourgoin, et quelques promenades que j'ai faites avec succès me font juger qu'en reprenant mon habitude ambulante quand le temps me le permettra, je me retrouverai dans un état supportable, en attendant mieux. Ce qui contribue beaucoup, je vous jure, à mon bien-être actuel est de pouvoir compter sur le vôtre, et de voir que tout va bien de votre côté.

Continuez, chère cousine, à bien choyer mon futur petit cousin et sa jolie nourrice (1); donnez-moi souvent des nouvelles de l'une et de l'autre, de celles de la très bonne maman, et généralement de tout ce qui vous intéresse, sachant bien que rien de ce qui vous est cher ne peut m'être indifférent, et recevez les tendres bonjours de deux amis sincères et vrais, qui vous ont donné leurs cœurs parce qu'ils ont senti tout le prix du vôtre.

(1) Ce fut un garçon, en effet, Jules-Jean-Jacques de Lessert, baptisé le 4 juin 1769. Il mourut jeune.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

[Monquin], ce 6 juin 1769.

Il était bien juste, chère cousine, que l'heureux événement que j'apprends me donnât un plaisir proportionné à l'inquiétude que m'a causé son attente (1). Vous remplissez trop bien les devoirs de mère pour ne les pas avoir tous à remplir, et le fils que Dieu vous donne est la récompense des soins maternels que vous avez rendus à sa sœur. Ma chère amie, c'est par vous, c'est pour vous, que mon cœur s'épanouit quelquefois encore à la joie, et cette joie est pure comme l'amie qui me la fait sentir. Dites à M. de Lessert que je prends une part bien sincère à la sienne et que c'en serait une bien vive pour moi de vous en féliciter tous deux de plus près. La maman ne me parle point de sa santé, cela me fait espérer qu'elle est bonne. Remerciez-la, je vous prie, du bien qu'elle m'a fait, ainsi que monsieur votre frère ; car j'ai reçu leurs deux lettres en même temps. Adieu, chère cousine, choyez bien mon petit cousin et sa belle nourrice. Ne vous fatiguez pas sitôt à m'écrire, mais quand je pourrai voir un mot de vous, j'en serai transporté.

Mme Renou embrasse mille fois de tout son cœur les deux petits bambins et leur maman. Depuis que nous avons reçu l'heureuse nouvelle, elle me parle du nouveau-né aussi souvent que vous le caressez.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Monquin, le 3 août 1769 (2).

Quand votre maman, chère cousine, ne vous aurait pas dit, avec la raison de mon prompt départ, mon regret de l'exécuter sans vous voir, vous l'auriez deviné, je m'assure, et votre cœur vous l'aurait dit. Mais elle a dû vous dire de plus que l'espoir d'un prochain dédommagement me rendait cette privation moins coûteuse. Je me console donc dans l'idée de vous revoir bientôt

(1) Voir note de la lettre précédente.

(2) Entre cette lettre et la précédente avait eu lieu un voyage que Rousseau fit à Nevers pour aller saluer le prince de Conti. Il passa huit jours à Nevers, et en repartit le 22 juillet pour Lyon, où il vit ses amis, puis pour Monquin, où il avait laissé Mme Renou (voir lettre à Du Peyrou, du 22 juillet 1769).

au milieu de toute votre famille goûter dans vos chers nourrissons le prix de vos soins; en attendant je vous reproche de n'en avoir pas assez de leur nourrice, et je vous apprends qu'on ne doit point, dans le cas où vous êtes, écrire quand on est fatiguée; parce qu'il ne faut point servir ses amis aux dépens de ses enfans.

Comme je ne doute point qu'en ce moment M. de Lessert ne soit de retour auprès de vous en bonne santé, je vous en félicite l'un et l'autre, et je vous prie de lui faire agréer mes complimens. Je vous remercierais l'un et l'autre de votre bonne hospitalité, si le motif qui l'inspire n'était au-dessus des remerciemens. J'ai aussi des excuses à vous faire de l'air familier avec lequel Mme Renou, sachant que j'étais chez vous et m'y croyant encore, vous a adressé une lettre pour moi. Elle vous dit ici mille choses tendres; je l'ai trouvée en bonne santé, et nous désirons l'un et l'autre de vous retrouver bientôt de même. *Amen.*

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, rue Piset, Lyon.

A Monquin, le 25 octobre 1769.

Je ne vous remerciai point, chère cousine, de l'envoi de l'épinette en la recevant, parce que n'ayant pas encore votre lettre, j'ignorais que ce fût vous qui aviez pris la peine de me la procurer. A la réception de votre lettre, j'étais occupé autour de ma pauvre femme qui, le soir même que l'épinette arriva, tomba grièvement malade d'une courbature avec une grande fièvre et d'insupportables douleurs dans tous les membres. Le mal a été violent, mais court; je n'y ai rien fait que d'empêcher que le grand et l'unique médecin ne fût contrarié dans ses opérations. Elle est aujourd'hui sans fièvre et sans douleurs. Elle reprend même le sommeil, et il ne lui reste de sa maladie qu'un peu de faiblesse d'estomac, dont j'espère qu'un bon régime et de la germandrée en infusion, que je lui fais prendre, la délivreront promptement.

Je suis bien aise de n'apprendre le dérangement de votre petite qu'avec son rétablissement. Elle me paraît constituée de manière que sa vigueur et sa santé vous donneront plus d'embarras que ses incommodités. Sur ce que vous me marquez et sur ce que j'ai vu, je compte que son frère ne sera pas d'un moins bon tempérament, et voilà déjà l'un des grands avantages

d'avoir nourri ses enfans soi-même. J'espère que l'accident de monsieur votre beau-frère n'aura pas de suite, que le cher mari est de retour près de vous, et que la maman, bientôt de retour de sa campagne, achèvera de vous ramener tout ce qui vous est cher; dans votre famille, s'entend; encore ceci n'est-il pas bien juste; car enfin les cousins d'adoption sont bien aussi des espèces de parens pour le moins.

L'épinette est arrivée en assez bon état et me paraît fort bonne. Je compte qu'elle me fera grand bien cet hiver, à quoi contribuera beaucoup de penser à la main qui me l'a procurée. Puisque vous faites si bien et de si bon cœur mes commissions, j'ai grande envie de ne vous en pas tenir quitte et surtout pendant le séjour de la maman à sa campagne. Reste à savoir si vous pouvez faire vous-même celle dont j'aurais maintenant à vous charger et qui n'est guère une commission de femme : car j'ai déjà donné trop de tracas à monsieur votre frère, et je ne veux absolument plus l'en accabler.

Il s'agit d'une fourniture de beau papier bien battu et fort, de trois ou quatre feuilles de beau carton fort et bien battu, de trois ou quatre feuilles de beau papier bleu, d'autant de papier rouge. Le tout destiné à placer et coller des plantes que j'ai apportées de Pila pour les envoyer à Mme la Duchesse de Portland en bon état (1). La grandeur du papier et du carton n'importe pas, parce que je couperai l'un et l'autre sur la grandeur de la boîte que je ferai faire. Le papier de couleur est pour faire ressortir les plantes à fleurs blanches sur un fond d'une autre couleur. J'estime que le papier blanc et fort dont on enveloppe les étoffes de soie serait assez mon affaire, et qu'une trentaine de feuilles à peu près de la grandeur de celle-ci toute ouverte me pourraient suffire. J'ai pensé, pour diminuer un peu à mes yeux mon indiscrétion, qu'en faisant venir le papetier qui sert votre maison et lui lisant mon article, il comprendrait suffisamment de lui-même ce que je demande, et pourrait vous envoyer la petite fourniture toute arrangée; en ce cas, vous auriez la bonté de la faire porter au carrosse de Grenoble à l'adresse du sieur La Tour, ou bien je pourrais vous envoyer chez vous la coquetière de Bourgoin, et en ce dernier cas Mme Renou vous supplierait

(1) Rousseau, pendant son séjour en Angleterre, herborisait avec la jeune et jolie duchesse de Portland (fille du duc de Devonshire). Ils restèrent en relations épistolaires : leurs lettres ne parlaient guère que de botanique.

de joindre à l'envoi de la cotonne pour deux tabliers dont elle a grand besoin. Chère cousine, je sais combien les commissions sont choses désagréables à recevoir et même à donner. J'ai même été témoin du désagrément qu'elles vous donnent ; et j'avoue que si l'amitié ne fait pas mon excuse, je suis inexcusable auprès de vous.

Boujour, mon aimable amie, ne m'oubliez pas, je vous supplie, auprès de M. de Lessert, s'il est, comme je l'espère, de retour auprès de vous. Je salue tout ce qui vous est cher. Mme Renou vous embrasse de tout son cœur. Embrassez la chère maman de la part de l'un et de l'autre. Je compte lui écrire au premier jour.

Madame de Lessert, née Boy de la Tour, rue Piset, Lyon.

A Monquin, le 3 novembre 1769.

Vous ne doutez pas avec quel plaisir, chère cousine, j'apprends toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez de tout ce qui vous touche. Aussi ne me presserais-je pas tant de vous le dire, si je n'avais à vous donner en même temps les éclaircissemens que vous me demandez sur les importunes commissions dont vous ne vous lassez point, et qui sont aussitôt faites que dites. Puisque le papier est acheté, je le prendrai ; il ne sera pas de trop, et vaudra peut-être mieux pour l'usage que j'en veux faire que celui qu'on m'a envoyé. A l'égard de l'envoi, il faudra le suspendre encore quelque temps jusqu'à ce que je voie si je puis vous envoyer une coquetière en droiture. Si d'ici à quinze jours il ne vous en vient point, vous pourrez, chère cousine, l'adresser par le carrosse ou autre voie *A M. Perial, directeur des Postes, pour faire passer à M. Renou, à Bourgoin.* Trois aunes et demie de cotonne ne suffisent pas pour deux grands tabliers ; il en faut cinq aunes et demie, que vous pourrez envoyer en même temps par le même.

Mme Renou est, grâce au Ciel, tout à fait rétablie. Tout bien considéré, je crois qu'une attaque de néphrétique, et qui n'a pas été la première en sa vie, a eu grande part à sa dernière maladie. Le mot d'aider la nature est assurément fort beau. C'est dommage qu'il soit ridicule. Car pour savoir et pouvoir aider la nature, il faudrait connaître à fond sa constitution, sa marche, ses forces,

etc. Je me suis aidé quinze ans de tous ces aideurs de nature, et j'étais toujours mourant. En disant l'aider, ils la détruisaient. Depuis que je lui ai remis le soin d'elle-même, elle a repris courage; j'ai repris des forces, et je me trouve infiniment mieux. Nous avons fait souvent depuis quatorze ans de grandes maladies tant ma femme que moi : nous n'avons rien fait que prendre patience, et nous sommes guéris très promptement... Une fois nous mourrons sans doute : croyez-vous, cousine, que les aideurs de nature empêchent de mourir? Tout ce qu'on gagne avec eux, même en guérissant, c'est de faire des maladies de six mois qui sans eux sont de six jours. Vous avez dans votre famille le sage Roguin qui n'aide point la nature, et qui s'en trouve, ce me semble, assez bien. Vous m'alléguez la germandrée : en cela vous avez raison. C'est une inconséquence, mais sans conséquence. Quand on veut savoir guérir, il faut commencer par savoir être malade. Faute de cet art, on a quelquefois besoin d'aide qui drogue l'esprit sans faire ni bien ni mal au corps. Voilà à quoi peut servir quelquefois la germandrée ou autre bénigne herbe qui fait bien parce qu'elle ne fait rien. Ma femme approche d'un temps critique, où les incommodités sont plus fréquentes qu'en d'autres temps. Je lui ai conseillé la continuation d'un exercice modéré, parce que j'ai remarqué que les paysannes qui en font ne sont presque point malades à ce passage, et que les femmes de ville qui n'en font point le sont quelquefois beaucoup. Si c'est là ce que vous appelez aider la nature, je suis d'accord avec vous : mais à cela près, je croirai toujours, ne vous en déplaise, que l'homme ignorant et présomptueux qui se mêle d'agir contrarie très souvent la nature, et que l'homme sensé qui s'en rapporte à elle seule ne la contrarie jamais.

Je suis peiné de ce que vous me marquez au sujet de l'état où est arrivée l'épinette. Ou vous m'avez interprété trop sévèrement, ou je me suis bien mal exprimé. Elle est arrivée non pas en fort bon état, parce que cela n'était pas possible, mais en assez bon état, et aussi bon qu'il était possible après un pareil transport. Si vous avez grondé le pauvre homme qui l'a portée, je vous prie instamment de le faire revenir, de lui dire que je suis un sot, que je me suis plaint à tort, que réellement j'ai eu lieu d'être content de l'état où l'épinette est arrivée, et de lui donner pour mon compte encore vingt-quatre sols en réparation de l'injustice que je lui ai faite; d'autant plus qu'au lieu de

trente sols, il n'en a demandé que 24 pour boire, et que je ne lui ai donné que ce qu'il a dit lui avoir été promis. Ce n'est qu'en se permettant les petites injustices qu'on s'endurcit sur les grandes; je n'ai point encore acquis cet endurcissement et je ne veux pas commencer si tard.

Je compte, chère cousine, vous envoyer une coquetière qui partira d'ici mardi et à qui vous pourrez remettre le paquet. Si vous avez maintenant M. de Lessert de retour, comme je l'espère, ne m'oubliez pas auprès de lui. Ma femme vous embrasse de tout son cœur. Vous connaissez, chère cousine, les sentimens de votre ami.

A Madame de Lessert.

A Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17—70 (1)
2

Chère cousine, l'horrible temps qu'il fait et la neige qui menace de nous ensevelir vont reculer encore à mon grand regret le plaisir d'embrasser la chère cousine et sa bonne maman. Cela me fait prendre le parti de vous adresser la lettre ci-jointe pour ma bonne vieille tante (2), que je voudrais tranquilliser, en attendant que vous ayez la bonté de m'aider à lui faire avancer l'année de sa petite pension, qui n'a cependant pas encore commencé de courir. Mon premier soin en recevant l'avis de la pension du roi d'Angleterre fut de lui en faire une petite part, l'une et l'autre couraient en même temps; mais avant que j'eusse rien touché, je lui fis avancer la première année, et j'ai continué de même les deux suivantes, mais après avoir renoncé à ma pension, dont je n'ai reçu qu'une seule année. Je vous avoue que, me croyant bientôt au bout de mon argent comptant, et sur mes

(1) Cette lettre n'existe plus qu'en copie dans le dossier que nous avons eu entre les mains. Une note nous apprend que l'original fut donné par François de Lessert à M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie, après la publication de l'Éloge de Benjamin de Lessert (1850).

(2) Sa bonne tante Suzon, sœur de son père, dont il parle avec tant de charme au début des *Confessions*, et qui lui avait tenu lieu de mère. Elle devint plus tard Mme Gonceru et vivait à Nyon. Jean-Jacques lui servait une pension qui assura le repos de sa vieillesse. La lettre à sa tante, jointe à cette lettre-ci, a été imprimée dans la Correspondance de Rousseau à la date du 9 février 1770.

vieux jours réduit pour toutes ressources, en comptant ce qui est dans les mains de monsieur votre frère, à six cents francs de rente, dont deux cents sont très mal assurés, je ne m'aviserais pas, quelque attachement que j'aie pour ma tante, de lui faire aujourd'hui cette pension; mais puisqu'elle l'a, je ne me résoudrai jamais non plus à affliger sa vieillesse par cette privation, et je suis bien déterminé à me priver plus tôt moi-même du nécessaire pour la lui continuer jusqu'à la fin de ses jours ou des miens. Cependant il ne m'est pas possible et je ne veux pas aussi me laisser forcer d'accélérer ces paiemens jusqu'à payer deux années dans une, et je ne trouve pas raisonnable à elle de se plaindre du retard des paiemens, tandis que l'année payée d'avance n'est pas encore écoulée. Nous mettrons cette affaire en règle quand j'aurai le plaisir de vous voir. En attendant faites-moi, si vous en avez l'occasion, celui de lui faire passer ma lettre afin qu'elle prenne encore un peu de patience jusqu'à ce que je sois près de vous.

Sitôt que vous verrez le temps passable et les chemins un peu rétablis, vous pourrez, sans autre avis de ma part, envoyer chercher l'épinette, et nous conviendrons du reste par celui qui la viendra chercher.

Pardon, cousine, du désordre de ma lettre; il m'en coûte extrêmement d'écrire, et l'on me force d'écrire continuellement. Je devrais, je voudrais écrire aussi à la bonne maman; mais votre intime union et mon attachement pour toutes deux ne me laissent pas même imaginer de vous séparer, et je pense qu'écrire à l'une est écrire aussi à l'autre. Recevez donc en commun mes plus tendres embrassemens et faites agréer, je vous prie, mes salutations à Messieurs de Lessert.

A Madame Boy de la Tour, née Roguin, rue la Font, Lyon (1).

A Monquin, 17 — 70
2

Je reconnais les soins et le zèle ordinaires de la chère cousine et de sa bonne maman, et je m'en prévaux sans scrupule. Puisque l'expédient de la chaise pour nous et de la voiture pour notre bagage est praticable, je m'y tiens par préférence, vu

(1) Cette lettre commence par le même quatrain qu'on a pu lire au début de la lettre précédente, et qui se retrouve au début des cinq lettres qui suivent.

qu'il y a pour la messagerie l'embarras de faire retenir nos places à Grenoble et de descendre avec notre bagage à Bourgoin pour nous trouver au passage du carrosse. A l'égard des fariniers, outre que ce serait un autre embarras de descendre d'ici nos malles l'une après l'autre, je veux éviter autant qu'il se peut aux honnêtes gens de cette ville d'avoir rien à démêler avec un coquin tel que moi. Je comprends qu'il en coûtera davantage; mais passe pour cela. Je n'ai jamais mis le prix de l'argent dans les plaisirs qu'il procure et que ne connais pas, mais bien dans la peine qu'il épargne et qui me coûte chaque jour plus. Je pense qu'il conviendra d'envoyer le charriot quelques jours à l'avance pour avoir moins d'embarras à la fois ; et pour savoir exactement à quoi m'en tenir, vous voudrez bien me marquer si je puis garder une malle ou deux pour les charger derrière la chaise ou s'il faut tout envoyer par le charriot.

Vous ne doutez pas, je l'espère, du plaisir que je sens à me rapprocher de vous et de la maman: mais c'est sans doute par plaisanterie que vous me proposez en cette saison la récréation de Fourvière en sortant de Monquin. Bien obligé, belle cousine, de la bonne hospitalité, mais je n'en abuserai pas.

Je sens ce qu'il y a d'obligeant et d'honnête dans le retard d'envoyer chercher l'épinette. J'accepte ce retard, qui ne préjudicie à rien. Je vous écrirai quand il sera temps de l'envoyer chercher, et cela signifiera que je suis prêt, ou à peu près, pour l'envoi de la charrette. Malheureusement, nos tracas quoique petits nous effarouchent, vu que nous sommes tous deux assez hypothéqués. Ma femme a surtout un rhumatisme à l'épaule et au bras droit qui la fait extrêmement souffrir; j'ai aussi mes misères, et tout cela ne rend pas alerte pour agir. Il faut prendre patience et faire comme on pourra.

Permettez-moi quelques douceurs en retour des vôtres. Voilà trois pots de confiture de Montpellier dont vous voudrez bien donner le choix à la bonne maman. A l'égard de l'impair, s'il vous embarrasse, nous le mangerons ensemble chez elle ou chez vous.

Voilà les misérables restes d'un jambon de la façon de notre ménagère, que les souris trouvaient assez bon. Je souhaite que, sur le peu qu'elles ont laissé, leur goût soit confirmé par les vôtres. Voilà aussi le panier aux confitures et au vin d'Espagne, qu'elle a imaginé de lester avec des pommes afin que le vent ne l'emportât pas.

Si vous avez la commodité de me faire acheter avant le départ de la messagère quelques aunes de toile cirée pour envelopper mon herbier et deux ou trois autres malles, je vous serai obligé de vouloir bien me les envoyer par elle à son retour. Sinon, il suffira de me les envoyer par celui qui viendra chercher l'épinette et qui ne sera chargé de rien en venant. Mes remerciemens et complimens à MM. de Lessert. Nous saluons et embrassons conjointement ma belle cousine et sa bonne maman.

J.-J. Rousseau.

Je signe afin que vous connaissiez sous quel nom vous devez désormais m'écrire (1).

[*A Madame de Lessert.*]

A Monquin, 17/3 — 70 (2).

Je vous l'ai déjà dit, cousine, et je vous le confirme, si votre cœur me trompe, il me trompe bien; car je ne m'en suis jamais défié un seul moment. Je n'ai jamais cessé de compter sur votre bienveillance; vous avez toujours eu et vous aurez toujours toute la mienne et quelque chose de plus; mon attachement vous est commun avec votre excellente mère, et je me crois aussi bien voulu d'elle que de vous. Voilà, chère cousine, la vérité telle que le Ciel la lit dans mon cœur. Quant à l'amitié et à l'étendue que je donne au sens de ce mot si grand, si sacré pour moi, c'est une autre affaire. Elle donne des trop grands droits, elle impose de trop grands devoirs pour qu'un infortuné, victime des noirs complots des puissans et des méchans, doive espérer et même désirer que ceux qu'il affectionne osent remplir ces devoirs auprès de lui. Si cela arrivait, je serais le premier à les en détourner de peur de les impliquer dans mes misères et de les leur voir augmenter en les partageant. Mais c'est un danger auquel je n'ai pas peur que personne s'expose, et tous ceux qui s'empressent autour de moi savent trop bien ce qu'ils font pour que je m'alarme pour eux. Si j'ai quelque ami sur la terre, j'ai dans ma situation la marque simple et sûre pour le reconnaître.

(1) Il avait repris son vrai nom. Voir, dans la *Correspondance*, la lettre du 12 août 1769 à « Madame Rousseau. »

(2) Cette lettre doit être des premiers jours de mars, puisque le 9 il annonce le renvoi de l'épinette (voir lettre du 7 mars à Mme Boy de la Tour. Ed. Rothschild).

Je ne cherche à la trouver dans personne, mais je n'appellerai jamais mes amis ceux en qui je ne la trouverai pas. Encore une fois, je ne désire et n'attends plus aucune assistance humaine. Je crois même n'en avoir pas besoin : mon innocence et ma vertu me suffisent, avec les soins tardifs, mais sûrs de la Providence ; donc je ne désespérerai jamais. On a toujours beau jeu pour savoir ce que je pense, car tandis que tous les cœurs s'enveloppent à mes yeux de ténèbres, le mien, transparent comme le cristal, ne saurait où cacher aucun de ses sentimens. Vous venez, cousine, d'en avoir la preuve. J'irai plus loin. Je ne doute point que vous ne soyez l'une et l'autre dupes de gens aussi rusés que méchans, qui, pour comble de scélératesse, savent couvrir leur haine infernale du vernis de la générosité. Je doute encore moins que vous ne versiez un jour sur votre erreur des larmes amères. Quand je verrai donc que vous me trompez, j'en conclurai qu'on vous trompe ; je gémirai sur moi, je vous plaindrai, et ne vous en aimerai pas moins.

Voilà mes sentimens pour le reste de ma vie, à moins que, par une révolution difficile à prévoir, votre cœur ne vienne enfin à s'ouvrir au mien ; alors nous retrouverons avec un plaisir égal, moi mon amie, vous votre ami, dont vous vous honorerez un jour. Je vous salue, chère cousine, avec la plus tendre affection.

Ma femme vous embrasse de tout son cœur. Nous sommes en peine l'un et l'autre de cette vilaine coqueluche, et encore plus de l'inquiétude qu'elle va vous donner. La lettre du papa n'exige point de réponse pressée, je pourrai la faire auprès de vous. Dans quinze jours au plus tard, si le temps se remet, vous pourrez envoyer chercher l'épinette.

A Madame de Lessert, née Roguin (sic), à Lyon.

Monquin, 17 $\frac{3}{9}$ 70

Voici, chère cousine, l'épinette, qui n'est pas, à la vérité, aussi bien emplumée qu'elle est venue, mais à cela près en aussi bon état. Je ne vous renvoie pas les plumes de corbeaux, non que je les aie employées, mais parce qu'il a plu aux rats de les manger.

J'accepte, et avec le plus vrai plaisir, vos bons soins pour la chambre à votre voisinage, supposant qu'elle est commode, surtout un peu gaie, et qu'il y a deux lits, car cela est d'absolue né-

cessité. Vous pouvez la retenir pour le commencement de la semaine qui suivra la prochaine, et en conséquence nous tiendrons prêt notre petit bagage pour qu'il puisse être chargé le samedi 17, si la charrette arrive ce jour-là, ou quelqu'un des premiers jours suivans, vous priant de me donner avis par la poste du jour précis où elle arrivera. Nous pourrons partir deux, trois ou quatre jours après, si vous avez la bonté d'envoyer la chaise.

Adieu, chère cousine, je finis à la hâte à cause que votre messager compte aller encore aujourd'hui à Domarin (1). Je vous sais très mauvais gré de ne m'avoir pas dit un mot de la petite. Je m'inquiète de vos inquiétudes, et si vous n'en avez plus, il n'est pas bien de m'en laisser. Ma femme est absente à ce moment. Elle sera fort aise ainsi que moi de voir hâter celui de nous rapprocher de vous.

[En marge :] Il faudra que le panier aux pommes soit un peu grand, car nous en avons encore beaucoup.

A Madame Boy de la Tour, née Roguin, à Lyon.

Monquin, 17 $\frac{14}{3}$ 70

L'état des chemins ne permet pas encore d'espérer avec certitude que la charrette puisse passer samedi; d'ailleurs, bien des traîneries de ma femme nous empêcheraient d'être assez prêts pour ce jour-là. Ainsi j'opine que la charrette ne vienne que lundi 19 et la chaise le surlendemain. Nous attendrons l'une et l'autre conformément à cet arrangement. Je n'ajouterai rien, bonne maman, à ces deux mots écrits à la hâte, sinon que n'ayant jamais su résister aux caresses, je me sens attendri jusqu'au fond du cœur par les vôtres et celles de ma cousine. Le petit souvenir de ma jolie tante ne laisse pas aussi de me chatouiller : mais je vous sais très mauvais gré de songer si peu à me donner un oncle.

Je serai forcé de laisser ici vingt à trente bouteilles de vin qui est fort bon, quoique louche. Ne verriez-vous point quelque moyen praticable de le transporter?

Ma femme vous dit mille choses, et je vous assure que sa reconnaissance et la mienne répondent bien à votre empressement.

(1) *Sic.*

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

Monquin, 17 $\frac{26}{3}$ — 70

J'ai reçu, chère cousine, à la fois vos deux lettres, dont l'une est sans date, ce qui ne me laisse juger que par conjecture de celle qui est la dernière en ordre. Je partage assurément l'empressement que vous avez de me voir arriver, mais comme j'ai appris à ne pas régler sur mes désirs la mesure des possibles, et que je suis certain de l'impossibilité totale qu'une voiture parvienne ici dans l'état où sont nos chemins, je ne puis souscrire à des arrangemens qui mettraient et charrette et chaise et vous et moi dans les plus désagréables embarras. Nos chemins sont creux et comblés à tel point, qu'à trois cents pas d'ici l'on y trouve quinze à vingt pieds de neige, et les terres à droite et à gauche sont tellement détrempées, que dix paires de bœufs n'y feraient pas faire dix pas à une voiture. Le bois manque à Bourgoin, les paysans de mes environs ont du blé à vendre et grand besoin d'argent; cependant rien ne passe, ni charriot, ni cheval, rien ne peut passer que les piétons, avec beaucoup de peine, en prenant un autre sentier. N'allez donc pas vous mettre dans l'esprit que vos voituriers, quelque intelligens et zélés qu'ils puissent être, pourront passer en s'aidant l'un l'autre et en prenant des renforts dans le pays. Cela est totalement impossible, et il faudra, comme qu'ils fassent, qu'ils s'en retournent comme ils seront venus. Malheureusement, une bise froide qui s'obstine depuis trois semaines me laisse peu d'espoir de voir sitôt fondre la neige; il n'y a que des pluies et des vents chauds qui puissent opérer cet effet. Il faut forcément les attendre, et faire en attendant comme on pourra; sitôt que les chemins commenceront à devenir praticables, je serai exact à vous le mander. Jusque là vos soins et les miens seraient inutiles, et quoi que nous fassions, je ne saurais démarrer.

Je dois vous avertir d'une autre chose encore : c'est que vous ne me donnez pas assez de temps pour vous répondre. Je suis sur une montagne où, quoique à une lieue seulement de Bourgoin, cela fait une différence souvent de trois ou quatre jours, vu la difficulté des chemins, surtout en hiver, vu que la poste arrive trop tard pour que je puisse envoyer chercher mes lettres le

même jour par des femmes ou filles qui ne veulent pas se mettre à la nuit dans ces chemins affreux, vu qu'il m'est onéreux et même impossible d'envoyer exactement à chaque courrier, sans prévoir qu'il doive rien m'arriver pour cet ordinaire, et de renvoyer un autre exprès porter ma réponse; enfin tous ces inconvéniens mettent souvent un intervalle de plusieurs jours entre l'arrivée d'une lettre et la possibilité de ma réponse; je vous prie donc de faire entrer cette considération dans le temps que vous me laissez pour vous répondre et qui ne doit pas être calculé comme si j'étais à Bourgoin.

Grand merci de votre cahier de musique. Il m'est d'une grande ressource pour prendre patience, mais l'épinette y manque bien pour ce moment-ci. La musique, comme vous dites fort bien, ne réchauffe pas ma chambre, mais heureusement le bois ne me manque pas encore, et j'ai même eu de quoi en faire quelque petite part à mes voisins, que la neige qui les a surpris quand ils ne l'attendaient plus a mis hors d'état d'aller au bois. Mes autres provisions sont à la vérité tout à fait à leur fin : nous n'aurons vraisemblablement point de vin à emporter, et nous n'avons plus de farine que pour une petite fournée. Eh bien! que s'ensuit-il de là? que les choses impossibles cesseront de l'être pour me tirer d'embarras? Non, belle Dame, il s'ensuit tout autre chose : c'est qu'il est inutile de regimber contre la nécessité. C'est une philosophie que j'ai eu le temps d'apprendre et qui, je l'avoue, est plus à mon usage qu'au vôtre, mais qui, plus ou moins, est la leçon de tous les mortels. Nous vous saluons, chère cousine, l'un et l'autre de tout notre cœur.

Je suis bien sensible à la bonté qu'a la maman de vouloir bien envoyer son domestique : mais je ne vois point que cela soit nécessaire.

[*A Madame de Lessert.*]

A Monquin, $17\frac{2}{4} - 70$

J'espère enfin, chère cousine, avoir les chemins assez libres pour aller faire mes Pâques avec vous; la neige a fondu dans la campagne, et la pluie qui se prépare me promet de la fondre aussi bientôt dans nos chemins creux. Sur cette attente, je vous propose de vouloir bien envoyer les voitures la semaine pro-

chaine et de faire en sorte qu'elles viennent nous prendre, nous et notre petit bagage, le mardi 10 de ce mois dans la matinée, afin que nous puissions aller coucher à Lyon le même jour, ce qui me parait cependant assez difficile. J'ai été assez malade ces jours derniers pour ne pouvoir aller visiter les chemins moi-même, et c'est en vain que je compterais de la part de personne sur un mot de vérité; mais tout me fait présumer que le jour marqué les voitures trouveront le passage libre et praticable soit par le chemin, soit par les terres. Ainsi, si d'ici-là nous n'avons plus de lettres l'un de l'autre, je tiendrai cet arrangement pour déterminé et je me tiendrai prêt pour le jour ci-dessus.

On m'offre ici des voitures de toute espèce et à choisir tant pour nous que pour notre bagage; on me presse même jusqu'à l'importunité pour les accepter. Mais outre que cette acceptation d'offres d'ailleurs très obligeantes a bien aussi ses incommodités, dans la concurrence de deux personnes qui ne sont pas trop bien ensemble, je ne saurais préférer l'une sans offenser l'autre, et comme vous savez, je n'ai pas besoin d'augmenter le nombre de mes ennemis. Ainsi je conclus à m'en tenir à notre arrangement. Adieu, chère cousine; dans ma situation l'on ne doit jamais répondre de ce qu'on fera, mais si rien ne s'oppose à ma résolution, de demain en huit nous aurons, ma femme et moi, le plaisir d'embrasser une cousine et sa maman qui nous sont bien chères et que nous saluons de tout notre cœur.

A Madame de Lessert, à Fourvière.

[Lyon], ce samedi matin [mai 1770].

Le cousin, bien fâché de ne pouvoir aller lui-même savoir des nouvelles de la pauvre petite menote meurtrie, espère en apprendre de bonnes ce soir. Dans la supposition que le petit spectacle de l'Hôtel de Ville puisse amuser un moment l'excellente maman et toute sa digne famille, il mande à sa chère cousine qu'il y a six billets pour lundi et autant pour mardi qui leur sont destinés et dont elles peuvent arranger la distribution entre elles comme elles le jugeront à propos (1). Si ce nombre

(1) Une fiche jointe à cette lettre porte la note suivante : « Pendant le séjour que J.-J. Rousseau fit à Lyon en 1771 [1770, sans doute], on crut dans une société qu'il trouveroit plaisir à voir jouer le *Devin du village* et le drame lyrique de *Pygmalion*, etc... » — Le bas du papier est déchiré.

ne suffit pas pour les amis ou amies dont elles jugeront à propos de se faire accompagner, elles peuvent dire librement combien elles en souhaitent de plus, ils y seront ajoutés. Le cousin a pensé que ce partage en deux jours leur serait plus commode, et il sera mieux aussi pour la chose, vu la petitesse de l'emplacement. Il attend réponse ce soir à cause qu'on est obligé, par la raison que je viens de dire, de faire d'avance les arrangemens.

Ma femme salue de tout son cœur la chère cousine et se flatte d'être de son cortège ou de celui de la maman lundi à l'Hôtel de Ville. Bien entendu que son billet dont je me charge ne sera pas compris parmi les douze.

A Madame de Lessert.

Lyon (1), $17\frac{26}{5}$ — 70 (2)

Je ne puis encore, chère cousine, vous faire en ce moment une réponse précise quant aux billets; le petit nombre qu'on me fournit ordinairement est presque tout engagé et ne m'a point encore été envoyé; comme on les imprime dans la matinée, on ne m'envoie guère les miens qu'à midi, et si l'on venait à m'oublier, je ne voudrais enfreindre que pour vous-même ou les vôtres ma règle de n'en point demander. Si on me les envoie, comme je l'espère, vos amis auront la préférence et je remettrai le nombre que vous me marquez à monsieur votre beau-frère, qui s'est chargé de les faire passer à leur destination.

J'ai passé très agréablement, malgré la pluie, une journée franche auprès de la bonne maman, et il ne tiendra pas à moi que je n'aille derechef avec ma femme lui demander l'hospitalité. Si votre maison était moins pleine, vous savez avec quel plaisir j'en irais occuper un petit coin; mais j'ai pour maxime, malgré l'air natal, que le plus vif empressement ne doit jamais vous faire oublier la discrétion. Je suis fâché de ne pouvoir être demain de votre pèlerinage. J'apprends que vous attendez le cher mari sur la fin de la semaine; ne viendrez-vous point le recevoir ici? Cet arrangement me conviendrait si fort que je voudrais bien qu'il vous convînt un peu.

Je reçois en ce moment des billets, en moindre nombre que

(1) *Sic.* Cette lettre ne peut être que de mai 1770.
(2) En tête, le quatrain qu'on a vu plus haut.

ci devant, vu l'extrême affluence des curieux. Cela fait que je n'en puis donner que deux. Mais M. le major m'ayant fait dire que la porte serait ouverte aux personnes que je mènerais avec moi, je ne doute point qu'il n'ait la même complaisance pour celles que je chargerais d'une lettre, et j'en donnerai une à ceux pour qui vous vous intéressez, s'ils la désirent, vu que l'heure et mon indisposition ne me permettent pas d'aller moi-même.

Bonjour, chère cousine, je suis si fort pressé que je ne sais ce que j'écris. Mais je crois lire trop bien dans votre excellent cœur pour que vous ne lisiez pas un peu dans le mien. Ma femme vous embrasse avec la même tendresse que son mari, c'est tout dire.

A Madame de Lessert, à Lyon.

A Paris (le reste de la date est déchiré) (1).

Votre lettre, chère cousine, m'a épanoui le cœur, et les témoignages de votre souvenir m'ont bien fait sentir qu'il sera le même pour vous toute ma vie. Quoique j'eusse assez exactement de vos nouvelles par la bonne maman, je sentais toujours qu'il me manquait quelque chose qui ne me manque plus depuis votre lettre.

Que Dieu vous le rende, mon aimable amie; pour moi, je vous le rends bien de tout mon pouvoir. Que je me réjouis pour le bon papa qu'il vous ait eu auprès de lui vous et votre fille pour aider aux chères nièces à lui faire supporter les maux attachés à la vie déclinante. Quel dommage que cet excellent homme, si digne de toutes les consolations, n'en goûte qu'autour de lui et de celles qu'il faudra qu'il laisse, et qu'il n'emporte pas avec sa vertu l'espoir d'en trouver le prix, qu'il ne laissera pas de trouver sans doute, mais dont l'attente n'aura point embelli ses derniers jours !

Vous avez fait une autre œuvre de miséricorde non moins précieuse auprès de ma pauvre tante, que je pourrois appeler ma mère par tous les soins maternels qu'elle a pris de moi dans mon enfance. Ah! si vous eussiez connu alors cette excellente

(1) Cette lettre, qui n'existe plus qu'en copie, doit être de novembre 1770. Elle fut en effet, comme on va voir, remise aux frères de Lessert, qui durent quitter Paris le 27 novembre 1770 (voir lettre de Rousseau à Mme Boy de la Tour du 26 novembre, éd. Rothschild).

fille ! Elle avait aussi de ces beautés qu'un heureux naturel rend plus touchantes ; elle était presque... il ne lui reste plus que ses vertus et l'attachement d'un cœur sur lequel elles n'ont pas été sans fruit. Chère cousine, je vous trouve encore plus adorable par vos bontés pour elle que par toutes celles dont vous m'avez comblé. Oh ! que n'étais-je à genoux entre vous deux, mouillant alternativement ses mains et les vôtres des plus délicieuses larmes que l'attendrissement puisse faire couler ! Vous m'aviez dit, chère amie, qu'on ne l'avait pu trouver à Nyon, et que l'année échue de sa pension lui avait été envoyée par la poste. Cela m'avait mis en quelque peine sur le sort de cet envoi. Vous m'auriez fait plaisir de me donner quelque éclaircissement sur ce point, afin que, s'il y avait fallu suppléer par ce qui restait encore, je songeasse de bonne heure à remplacer celui de l'année prochaine. Car quoique j'aie fait à ma tante cette petite pension dans un moment d'abondance qui n'a pas été long et que je ne fusse guère en état de la lui faire en ce moment, si la chose était à faire, je suis pourtant bien déterminé, puisqu'elle l'a, à ne la lui jamais ôter, quoi qu'il arrive, durant sa vie ou la mienne. Qu'elle en ait besoin ou non, peu importe ; il me suffit d'être sûr que cette perte l'affligerait.

Eh quoi ! chère cousine, encore cette pension du Roi d'Angleterre ! Je croyais qu'il n'en était plus question depuis longtemps. Lorsque j'y renonçai, j'eus tort peut-être, mais après avoir réparé ce tort, je pouvais m'attendre que cette réparation serait agréée et que j'en serais instruit. Cela n'est point arrivé ; mon parti est pris, comme vous savez, et je n'ai rien à écrire au général Conway.

Je présume que cette lettre, dont je charge messieurs vos frères, que j'ai le plaisir de voir ici, vous trouvera de retour à Lyon en bonne santé, au milieu des objets chéris qui vous y rappelaient, et dont vous allez bientôt augmenter le nombre. Jouissez, chère amie, de tout ce qui peut donner ici-bas un prix à la vie, et plaignez ceux qui, faits pour le goûter ainsi que vous, n'ont pas eu le même bonheur. Adieu, je vous quitte à regret et nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur. Ma lettre a tardé longtemps, et dans l'intervalle j'ai eu le plaisir d'apprendre quelquefois de vos bonnes nouvelles, dont je me réjouis.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

L'ÉNERGIE AMÉRICAINE

D'APRÈS LES PLUS RÉCENTES OBSERVATIONS (1)

Les États-Unis nous attirent par le magnifique déploiement de leur vigueur, par l'intensité de leur vie. Il semble que nos civilisations fatiguées puissent se ranimer à leur contact, se retremper dans les eaux vives de cette fontaine de Jouvence où des immigrans de toutes nations dépouillent leur vieillesse. Les nombreux et remarquables témoignages qui se sont multipliés depuis quelques années se rapprochent et s'ordonnent suffisamment pour nous laisser entrevoir, par delà les décors de l'activité et de la richesse, les traits caractéristiques de l'individu et de la société, pour nous révéler surtout la puissance de l'idéal qui, mettant au service de cette société toutes les forces vives de la religion, de l'éducation et de l'action sociale, l'oriente vers un avenir dont les difficultés ne doivent pas cacher à nos yeux les promesses.

I

Le caractère le plus apparent et en même temps le plus essentiel, celui que tous les observateurs ont vu le premier, parce qu'il est le plus saisissant, et retrouvé dans tous les autres, parce qu'il s'y accuse, c'est l'activité hardie, l'appétit d'action, l'élan de l'Américain des États-Unis. Chaque société reçoit, en effet, sa détermination fondamentale de la tâche qu'elle a à rem-

(1) P. de Rousiers, *la Vie américaine*, 2 vol.; — J. Huret, *En Amérique*, 2 vol.; — Félix Klein, *Au pays de la vie intense;* — C. Wagner, *Vers le cœur de l'Amérique;* — Urbain Gohier, *le Peuple du XXe siècle;* — Paul Adam, *Vues d'Amérique*, — Henry Bargy, *la Religion dans la Société aux États-Unis;* — Th. Bentzon, *Femmes d'Amérique; — Les Américaines chez elles;* — Fraser, *L'Amérique au travail*, trad. fr.; — Vicomte G. d'Avenel, *Aux États-Unis;* — Louis Aubert, *Américains et Japonais.*

plir ; et cette tâche était, là-bas, la mise en valeur de richesses prodigieuses. Elle s'imposa dès le début. Les premiers colons eux-mêmes, venus dans une intention bien différente, les puritains du Yorkshire, qui abandonnèrent leur refuge de la Hollande pour sauvegarder leur langue et résolurent de transporter l'Angleterre par delà l'Océan, se trouvèrent contraints de se mettre à l'œuvre et d'obéir, si l'on peut dire, à cette sommation. Ils débarquaient sur une terre aux immensités disponibles, qui ne leur présentait rien, mais qui leur promettait tout. Elle invitait au travail, et le *pionnier* n'avait qu'à avancer pour conquérir. La propriété s'étendait devant lui, libre, indéfinie, offerte à son seul effort. Il se constitua bientôt, sur les divers points du territoire où s'étaient établies les colonies, des sociétés dominées par les conditions économiques, comme, dans d'autres circonstances et sous l'empire d'autres nécessités, il s'était formé des sociétés de type militaire ou théocratique. Mais c'est le développement de l'industrie, avec les progrès de la vapeur, de l'électricité, la découverte des mines, qui devait décupler l'expansion de l'énergie, de l'initiative, de l'audace. Un monde inexploité attendait la main et l'esprit de l'homme. L'homme répondit à cet appel.

Rien ne venait l'en détourner. Le passé n'était point derrière le présent, avec ses exigences et ses complications de toute sorte : intérêts contraires à concilier, passions à ménager, rancunes à assouvir, injustices à redresser, inégalités à supprimer. Nul héritage ne pesait sur les mains libres des travailleurs. Le sens de leur activité ne se trouvait point déterminé par des directions antérieures et leur effort se tournait spontanément vers l'avenir, s'orientait naturellement vers l'œuvre nécessaire. Dans de telles conditions, il est facile de vouloir et d'agir. La volonté et l'action se concentraient sur une seule fin : la production de la richesse. C'était une condition primordiale de vie avant d'être une ambition. C'était l'ultimatum de l'instinct de conservation, l'équivalent du souci de la défense extérieure chez les peuples environnés d'ennemis ou de rivaux. Les colons de la Nouvelle-Angleterre ne connaissaient pas ce souci, que devait ignorer jusqu'à nos jours la grande nation à laquelle ils ont donné naissance. La jeune République n'eut donc point à défendre, ni même à garder des frontières qui reculaient devant ses progrès. Les circonstances donnaient à ses rêves un tout autre

objet que la gloire militaire. Enfin, elle n'était pas accaparée non plus par cette lutte intérieure contre le pouvoir qui a jeté tant de peuples dans l'action politique et y a ramassé toutes leurs énergies. L'État n'a jamais pu, là-bas, être oppresseur. Il ne s'est point constitué fortement en dehors et au-dessus des individus. Ceux-ci, au contraire, l'ont créé de toutes pièces, à leur image, selon leurs besoins et leur idéal, tout près d'eux, sans qu'aucun prestige mystique pût s'attacher à une origine très réaliste, qui ne s'enveloppait point des brumes du passé et ne se perdait ni dans les nuages de la mythologie, ni dans les légendes de l'héroïsme. Les chefs ne descendaient ni des dieux, ni des demi-dieux : c'étaient des hommes, désignés par des hommes, pour une œuvre définie et tout humaine.

Rien n'altérait donc, rien n'atténuait le caractère essentiellement économique de cette société vouée au plus intense labeur. Il marquait chaque individu de son empreinte et réduisait ainsi à l'uniformité une diversité croissante où se confondent toutes les races et tous les peuples. Car l'immigration jette sur les rives de la Nouvelle-Angleterre et dans les espaces libres du vaste continent une multitude toujours croissante d'Européens aventureux et résolus, qui se livrent à cette force transformatrice. Ceux qui viennent aux États-Unis chercher fortune se sentent, en effet, pour une raison ou pour une autre, plus fortement attirés vers eux qu'attachés à leur propre patrie. Mal adaptés à leur milieu, incapables d'en accepter les nécessités et d'en subir le déterminisme, vaincus ou mécontens, ils y vivaient mal et ne demandaient qu'à s'en détacher. Disons mieux : ils en étaient déjà détachés, tandis qu'ils se trouvaient au contraire en affinité et comme en harmonie préétablie avec le pays où les appelaient leurs tendances et auquel ils appartenaient déjà en quelque mesure par leurs goûts et leurs aspirations. Si parmi eux, quelques-uns se sont trompés et ont cédé à une illusion, c'est en les rejetant que la nouvelle société leur révélera leur erreur. Une sélection naturelle, on serait tenté de dire, devant une si puissante machine, une élimination automatique, ne laissera persister que les plus capables d'adaptation. Dans ces conditions, il ne saurait y avoir de réfractaires : le jeu de la vie les a supprimés. Ils reviennent dans leurs pays d'origine ou flottent là-bas comme des épaves qui, sans se mêler à l'immense océan, surnagent dans son écume.

Ceux qui restent s'harmonisent d'autant plus facilement au nouveau milieu qu'il ne leur offre pas de résistance. Il n'a pas ces contours arrêtés, immuables, où s'affirme la physionomie d'une nation séculaire, intraitable sur ses traditions, ses souvenirs et ses habitudes. Une telle nation a beau être accueillante et hospitalière : elle reste impénétrable. L'immigrant aura toujours le sentiment d'être un étranger, chez des étrangers. Il pourra s'y plaire, aimer ses hôtes, devenir par la naturalisation leur compatriote : il restera distinct du type national auquel une assez longue évolution serait seule capable de le réduire. Rien de pareil aux États-Unis. De plus, ils sont trop jeunes pour avoir été mêlés au passé de l'Europe, trop loin pour avoir pesé sur ses destinées ; nous ne sommes séparés ni par des souvenirs gênans, ni par des exaspérations de voisinage. Enfin, l'assimilation est d'autant plus facile qu'elle se fait par le dehors, grâce aux nécessités d'une vie tout extérieure, réalisée dans ce déploiement d'énergie qui est le facteur essentiel de l'âme américaine et en commande toutes les modalités.

II

L'énergie physique de l'effort domine toute la psychologie de l'Américain. Pionniers et défricheurs des origines, trappeurs du Nord ou cow-boys des solitudes de l'Ouest, chercheurs d'or, prospecteurs, lanceurs d'affaires, ouvriers affamés, aventuriers en quête de leur « chance, » tous ne subsistent qu'à force d'énergie. Cette nécessité initiale n'a point changé : on la retrouve, à peine transposée, chez les rois de l'industrie, des chemins de fer ou de la finance. L'intensité de l'effort n'est pas moins grande pour se maintenir au faîte que pour y monter. Les romanciers d'aujourd'hui, Upton Sinclair, Frank Norris, A. H. Lewis, nous peignent en traits sévères cette fureur d'agir et de dominer, comme Bret Harte évoquait « sous une forme joyeuse les luttes des robustes individus » qui venaient tenter fortune aux eldorados californiens, « comme Fenimore Cooper avait décrit leurs efforts tragiques, le combat contre la nature vierge, la conquête de la forêt et de la prairie, la substitution de l'être fondateur et industrieux à l'Indien chasseur et instinctif (1). » Sous l'influence

(1) Paul Adam, *op. cit.*, p. 339.

de l'exemple, la contrainte des faits se transforme en résolution volontaire : les succès rapides engagent chacun à s'évertuer ; toutes les forces se tendent dans le même sens, et il se produit une émulation analogue à celle qui multiplia les vocations militaires autour des héros de la République et de l'Empire.

Placez une énergie exaltée devant un champ d'activité immense : elle brûlera d'entreprendre. L'initiative est un des traits constitutifs du caractère américain. Une de ses manifestations les plus curieuses est le peu de goût des Américains pour les carrières toutes faites, la tendance universelle à ne pas adopter de carrière du tout. Au lieu d'aspirer à « se caser, » chacun cherche la fortune et essaie tour à tour les situations les plus diverses. M. Jules Huret nous rapporte le cas d'un conducteur de train, Alsacien d'origine, mais déjà complètement américanisé, à la première génération. D'abord gérant d'hôtel, il avait fait des économies et allait devenir patron lui-même, quand il perdit son argent dans une mauvaise affaire. Il s'était alors engagé au service d'une compagnie de chemins de fer, parce qu'il avait ainsi l'occasion de rencontrer beaucoup de gens, et il attendait « sa chance, » dont il ne doutait pas. « Comparez l'allure et le langage de cet homme avec celui de son collègue français. L'un, qui ne se sent là que provisoirement, en attendant l'*opportunity* de se lancer dans les affaires et de faire fortune ; l'autre, content de son sort, ou du moins résigné, et dont le seul rêve est d'atteindre le moment de la retraite, une retraite misérable ! »

On comprend que de tels hommes ne reculent pas devant le risque. C'est une condition indispensable du succès. Elle n'effraie pas des gens dont toute la destinée est d'entreprendre, tout l'idéal de réussir, et que fascinent des exemples d'audace heureuse. Ce n'est pas assez de dire qu'ils n'en ont point peur : ils l'aiment. Le risque les passionne comme un jeu, les séduit comme une aventure. C'est leur façon à eux de livrer bataille et ils y apportent la même intrépidité que nous admirons dans d'autres combats. « L'Américain dédaigne la ruine comme le héros dédaigne la mort (1). » Cette bravoure lui est naturelle ; il s'y complaît et la pousse jusqu'à la bravade. Un projet le tente s'il est un défi au sens commun, à la prudence et aux habitudes. C'est ce qu'il appelle fièrement une idée bien américaine. Le

(1) P. Adam.

paradoxe est devenu le tour naturel de son action, comme chez d'autres un tour d'esprit. Il entraîne ceux-ci à l'erreur et le mène, lui, à la faillite, — quatre-vingt-dix fois sur cent, au témoignage de M. Carnegie.

Derrière cette activité résolue et directe, une intelligence précise et linéaire, qui n'est jamais tentée de s'étendre, n'est point en danger de se disperser et favorise naturellement le maximum d'application exclusive. Il n'y a pas plus de dilettantisme dans les esprits que de flânerie dans les rues. Chacun marche à son but, droit et vite, sans s'arrêter, sans s'attarder, sans se distraire. C'est une double économie de force et de temps. Tout l'homme est occupé à faire ce qu'il fait, et il n'est jamais tenté de faire autre chose ; car le reste n'existe point pour lui. De là le contraste entre la rectitude de l'Américain dans ses affaires, la précision qu'il y apporte, et d'autre part le vague où il laisse tout ce qui n'est pas cet objet déterminé. Il ne s'intéresse jamais qu'à une idée : celle qu'il réalise.

Encore ne se dégage-t-elle qu'à mesure qu'il la réalise; car la pensée ne précède pas l'action, ne se déploie pas en dehors d'elle : elle en procède plus qu'elle ne l'inspire. Les races spéculatives se plaisent à imaginer des actions qu'elles n'accomplissent jamais. Les Américains agissent leur pensée; leur esprit, d'allure toute pratique, n'a pas seulement sa fin, mais son principe même dans l'action. M. Paul Adam a rappelé les récentes et déjà célèbres théories de William James sur les émotions, et il lui a suffi d'en étendre un peu le sens pour nous y faire voir l'expression même du caractère américain, la formule réfléchie et philosophique de son instinct naturel. Qu'est-ce autre chose, en effet, cette priorité de l'action, que la raison d'être des exercices par où nous déterminons notre corps aux attitudes des sentimens que nous voulons éprouver, des pensées auxquelles elles semblent correspondre? Nous comprenons mieux alors l'importance des sports dans la vie américaine. Nous comprenons aussi la valeur des apparences, si elles ne font plus que devancer et préparer la réalité. Efforcez-vous de paraître ce que vous voulez être : non seulement on pourra croire que vous l'êtes; mais, tôt ou tard, vous le serez. C'est la justification psychologique du *bluff*. Les idées de l'Américain se frayent leur voie à travers l'action, comme celles de Numa Roumestan à travers les mots, et de même que celui-ci avait besoin de parler, celui-là a besoin d'agir.

Mais ce serait une méprise de nier l'idée parce que chez ce peuple essentiellement actif elle n'est pas souveraine. Si elle n'est jamais une fin, elle est toujours un moyen, et, à ce titre, elle intervient partout; sa place retrouve, pour ainsi dire, en étendue ce qu'elle perd en élévation, et on lui rend peut-être en importance ce qu'on lui ôte en dignité. L'Américain « croit que pour faire de l'argent, comme pour faire des poèmes, l'intelligence et le savoir sont également nécessaires (1). » Nous serions tentés de nous demander si cette assimilation des diverses formes de l'activité contribue davantage à relever l'art de faire de l'argent ou à rabaisser celui de faire des poèmes. On monte là-bas une Université comme une usine, et d'ailleurs n'a-t-elle pas le même but : le rendement financier, l'utilité pratique? On ne conçoit la culture et on ne la juge que par rapport à la richesse matérielle, soit pour son accroissement, soit pour son emploi. La culture doit servir à acquérir la richesse, ou à l'utiliser, à l'orner.

L'action est donc une nécessité imposée par les circonstances; la volonté est devenue le caractère dominant de l'individu; l'intelligence lui est subordonnée. Nous étonnerons-nous que le sentiment disparaisse? Dans la concurrence vitale, chacun est trop embarrassé de soi pour penser aux autres, trop préoccupé de vaincre pour s'apitoyer sur les vaincus, trop pressé d'avancer pour s'attarder à les secourir. La formidable machine élimine le déchet. Rien n'est plus frappant que de voir comment fonctionne là-bas l'assistance, comment se manifeste la solidarité. Elles ne se pénètrent jamais d'aucune tendresse. Il était réservé à l'Amérique de nous révéler une figure originale, celle du philanthrope sans amour, ignorant la douceur d'illuminer les visages et de faire éclore un peu de joie sur son passage. Un milliardaire qui a 500 000 francs à dépenser par jour se fait un point d'honneur de ne pas donner de pourboire, parce que ce n'est pas dû. C'est un homme « exact, » — un homme dont la conduite a la beauté d'un calcul. On ne néglige rien pour perfectionner ceux qui peuvent résister et servir, les forts; on abandonne les faibles impitoyablement. Ils ne comptent pas; ils n'intéressent point : on ne semble pas les voir. M. Paul Adam a bien marqué ce trait, qu'il oppose a notre sensiblerie du vieux monde, et qu'il admire. Que cela est vieux jeu d'avoir pitié de la

(1) P. Adam, p. 353.

souffrance! Demandez à M. Jules Huret comment on en use en Amérique. A Pittsburg, l'enfer industriel où, parmi les 60000 Italiens et les 300000 Slaves, Croates, Hongrois, etc., de la ville et de ses faubourgs, il en est tant dont l'organisme, usé par les privations antérieures, ne peut supporter le dur travail et le vent glacial, à Pittsburg, capitale du trust de l'acier qui donne par an 700 millions de bénéfices, il n'y a pas d'hôpital! Il y a des bibliothèques, fondées par M. Carnegie, *Free to people*, et on vient d'inaugurer un institut qui lui a coûté 30 millions. Débrouillez-vous, et si vous êtes de force à résister, en voici les moyens. Mais si vous faiblissez, vous proclamez par là votre indignité de vivre et vous n'avez plus qu'à mourir. Les grandes victoires industrielles sont comme les autres: elles jonchent le champ de bataille. Le conquérant détourne les yeux et passe. Il a d'autres combats à livrer. Ceux qui sont morts sont morts. C'est la conception même de Napoléon, pour qui les Américains ont d'ailleurs tant d'enthousiasme. Mais Napoléon ne se piquait point d'humanitarisme. Le « pacifisme » de M. Carnegie nous touche moins, et ses prêches contre la guerre perdent de leur sens. Avant de songer à ceux que des éventualités futures tout à fait hors de son pouvoir exposeraient à périr, ne serait-il pas plus simple et plus humain au roi de l'acier de regarder ceux qui meurent à ses pieds et dont l'écrasant labeur bâtit chaque jour pierre à pierre l'édifice de sa royauté? M. Carnegie est à coup sûr une âme généreuse, un philanthrope animé de nobles intentions : il fait le bien à l'américaine, et c'est cet aspect du caractère américain qu'il importait de signaler.

Nous en trouverions mille autres indices, tous plus choquans pour nous les uns que les autres. La législation des accidens du travail s'inspire du même esprit. « Il existe une décision de la Cour suprême de Pensylvanie établissant que, en cas d'accident survenu à un ouvrier étranger dans les usines de l'État, la famille de cet ouvrier, si elle n'est installée en Amérique, ne pourra revendiquer de dommages-intérêts... Ce sont de continuels massacres... Aucune précaution n'est prise pour sauvegarder la vie des ouvriers, et comme les compagnies sont toutes-puissantes, que les tribunaux leur sont acquis, et qu'en outre la loi elle-même est en leur faveur, elles ne se gênent pas (1). »

(1) J. Huret, II, 397.

Dans ce pays où l'homme n'a de valeur que par son activité et son effort, où l'on ne se met en peine ni d'égards, ni de pitié pour ceux qui ne peuvent lutter, les dispositions ne sauraient être meilleures envers ceux qui ne le peuvent plus. La vieillesse est une incapacité; elle déprécie l'homme et par avance le supprime. Qu'il cède la place quand son rôle est fini. C'est ici le royaume de la jeunesse. Tous les observateurs sont frappés du nombre et de l'importance des situations occupées par de jeunes hommes. De bonne heure, ils sont indépendans, et les parens les laissent libres de leurs initiatives et de leurs travaux. Ils vont de l'avant, et leur âge, loin de les desservir, les favorise. Car il les met en harmonie avec l'esprit et le caractère de leur pays, qui a, lui aussi, toutes les qualités, tous les défauts de la jeunesse. Suivant qu'on regarde davantage ceux-ci ou celles-là, on le critique ou on l'admire. Mais on ne peut guère s'empêcher de voir les uns et les autres, qui se manifestent avec un égal éclat.

Exaltation de la volonté, subordination de l'intelligence, amoindrissement de la sensibilité, nous trouvons là tous les caractères du type actif, dans son opposition la plus tranchée avec le type sensitif et intellectuel des vieux pays celto-latins. Les circonstances de toute sorte et les conditions de vie ont favorisé le développement de celui-là dans toute sa pureté, comme celui-ci s'est épanoui dans la France classique et romantique des trois derniers siècles. En contraste avec cette physionomie qui nous est si familière, nous allons voir se dessiner la physionomie de la société américaine.

III

Chez nous, la société se distribue et s'organise dans des cadres dessinés par les siècles; l'ambition est donc de s'y installer et d'y jouir des avantages correspondans. Les honneurs, la sociabilité, le loisir, voilà des fins désirables : la richesse n'a de prix que dans la mesure où elle les favorise. On la considère comme attachée naturellement à un certain rang, à de certaines fonctions : soit qu'elle y conduise, soit qu'elle en vienne, elle n'est jamais qu'un accessoire de la charge ou de la dignité. Dans cette société d'origine féodale, ce serait déroger que d'acquérir. Telle était du moins la conception primitive, qui résista si longtemps au progrès des idées modernes, et dont on retrouverait

encore l'empreinte dans nos mœurs d'aujourd'hui. En Amérique, au contraire, sous l'impérieuse nécessité de mettre en valeur le pays vierge, de réaliser les virtualités dont il éblouit et grise les hommes, la loi initiale et fondamentale est de produire : loi, au sens le plus fort et le plus précis du mot, à savoir « nécessité qui dérive de la nature des choses. » On voit ce peuple s'évertuer, arriver à la richesse, et on croit, parce qu'elle est le terme, qu'elle était le but. Illusion, qu'il peut partager lui-même. Son activité est, en quelque sorte, condamnée à produire. Notre idéal serait de posséder sans acquérir; l'Américain aimerait mieux, s'il le fallait, acquérir sans posséder.

La meilleure preuve de cette disposition, c'est qu'il continue de travailler quand il a atteint — ou dépassé — les limites extrêmes de la richesse. Il travaille et fait travailler son argent, qui doit produire à son tour. Il n'a jamais rêvé de « se retirer, » avec ses gros revenus ou ses petites rentes, dans son appartement de ville, son château ou sa maison des champs. Il croit peut-être aimer le travail pour la richesse; mais la société marche à sa fin, qui est la production intensive, et l'attrait de l'or est un moyen d'y faire servir l'homme, comme, au dire de Schopenhauer, l'amour n'est que l'illusion de l'individu, mené par la volonté de l'espèce.

Or, on n'attache pas aux moyens plus d'importance qu'ils n'en méritent: ce sont des instrumens qu'on utilise et qu'on abandonne avec la même facilité. De là, ce caractère de provisoire que prennent toutes choses en Amérique. On s'accommode du provisoire, on l'aime, parce qu'il favorise la marche en avant, les transformations, les essais de toute sorte, les innovations, le progrès. On en supporte sans peine les inconvéniens, rachetés par un résultat qui seul importe. La vie sociale ressemble à un campement universel. La famille est un groupe instable dont chaque membre semble se tenir à la disposition des circonstances. Dans nos vieilles civilisations où tout est assis et en place, où la force de la tradition et des habitudes est plus puissante sur nous que l'attrait du nouveau ou l'amour du risque, le père aime diriger, et les enfans se laissent volontiers conduire. La famille, à peu près immobilisée et fortement encadrée, n'a que peu de jeu. Elle vit beaucoup plus d'elle-même, par elle-même et pour elle-même. L'héritage est sacré, transmis intégralement. Là-bas, rien de pareil. Ce qui importe, c'est d'acquérir la fortune, non

de la transmettre; c'est de courir sa chance et de faire sa vie. Le fils choisit sa carrière, la fille son mari. A peine les parens sont-ils consultés, et leur avis ne fait pas loi.

Les domestiques ne font aucunement partie de la maison; ou plutôt il n'y a pas de domestiques. Des employés, qui conservent toute leur indépendance, se chargent, moyennant une très forte rétribution, d'un service déterminé, hors duquel ils n'acceptent point d'ordre et qu'ils abandonneront à l'improviste, dès que l'envie leur en prendra. Les Américains, faits à ces mésaventures, ont réduit au strict minimum le rôle de la domesticité; les commodités mécaniques y suppléent; et, pour le reste, ils se servent eux-mêmes ou vont au restaurant. « L'Américain est dans la vie comme le soldat en campagne (1). »

Il n'est pas plus difficile pour la maison commune, — la cité ou l'État, — que pour sa maison privée. Dans les villes, les services municipaux ne sont pas assurés ou le sont mal; on se dérobe aux règlemens de police par des protections ou des pots-de-vin. Quant aux politiciens, ce sont, sauf de très honorables exceptions, les plus corrompus du monde, gens décriés, incapables de réussir dans les affaires et auxquels les citoyens actifs et intelligens, assez occupés de leurs propres intérêts, abandonnent la chose publique. Les Américains ont pris leur parti d'être mal administrés ou mal gouvernés, comme un célibataire qui gagne beaucoup d'argent se résigne au désordre de sa maison et trouve son compte à ne point s'embarrasser d'un contrôle. Ne croyez pas que ce soient là propos de journalistes à la plume un peu vive, ni boutades de polémistes. Des observateurs impartiaux constatent le fait, de graves savans vous l'expliquent, c'est-à-dire le rattachent à ses causes, d'où nous venons de le dériver; et M. Boutmy l'exprime par cette comparaison énergique : « On n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à la bonne tenue du tripot où l'on fait fortune (2). »

Et les vainqueurs sont regardés comme des joueurs heureux. Ils n'ont pas ni n'inspirent le sentiment d'une supériorité. Il ne peut y avoir en Amérique, non seulement de castes plus ou moins fermées et jalouses, mais même de classes distinctes, de conditions arrêtées, définitives. Tous ces gens sortent du même monde, ont reçu la même éducation, gagnent plus ou moins

(1) J. Huret, *op. cit.*, t. II, p. 356.
(2) *Esquisse d'une psychologie du peuple américain.*

d'argent et par ailleurs sont égaux. Toute situation est provisoire : chacun s'évertue à monter, et un instant suffit pour précipiter du faîte. Cette universelle instabilité exclut toute différence radicale entre ceux qui possèdent et ceux qui aspirent à posséder : les uns et les autres sont bien trop ardens à lutter pour s'immobiliser dans des hiérarchies. C'est ce qu'il ne faut point perdre de vue, si nous voulons comprendre les mœurs américaines. Domestiques et employés regardent ceux qu'ils servent aujourd'hui comme des enrichis de demain peuvent considérer des enrichis d'hier. Il n'est pas rare que des jeunes gens ou des jeunes filles trop pauvres pour payer leurs frais d'études aillent gagner, durant les mois d'été, dans de grands hôtels, le prix du « terme » universitaire, ou même se mettent au service de leurs camarades riches.

Mais si l'argent ne suffit pas à créer des classes, il donne aux vainqueurs, aux multimillionnaires, une physionomie assez distincte. L'Europe connaît « les Quatre Cents, » cette aristocratie de la fortune et du luxe qui a ses palais dans la cinquième Avenue et ses villas à Newport. M. Paul Bourget les a observés en psychologue et nous les a peints en romancier (1). Leur seule originalité étant l'argent, ils ne peuvent guère se distinguer entre eux et de leurs concitoyens que par leurs dépenses et leurs excentricités. Ils portent jusque dans la philantrophie de la profusion et de l'ostentation. Mme Stanford crée, en Californie, une Université qu'elle dote de 150 millions de francs, et qu'elle dédie à la mémoire d'un fils. La fondatrice *à cheval* se détache sur la frise d'un arc de triomphe; un socle immense, au milieu d'une cour pavée de mosaïque, porte toute la famille; une église entière est consacrée à la mémoire du père et un musée spécial, tout en marbre, avec de massives portes de bronze, conserve, à côté des pipes dans lesquelles fuma M. Stanford, la première bavette de l'enfant, ses jouets, les peignes de Madame et, sous verre, la robe qu'elle revêtit pour poser devant M. Bonnat! (2)

Ce qui séduit l'excentrique dans ses extravagances, le philanthrope dans ses libéralités, c'est l'énorme. La disproportion et le manque de mesure semblent des qualités chez ce peuple comme ils sont chez nous des défauts, parce que le souci du

(1) *Outre-mer.*
(2) J. Huret, *op. cit.*, t. II, pp. 68 et suivantes.

millionnaire européen, héritier d'une civilisation raffinée, est de satisfaire à la fois et de prouver son goût, tandis qu'il s'agit, pour le millionnaire américain, d'étaler sa puissance. Il aura tous les raffinemens du luxe, auxquels pourvoit la richesse, tandis qu'il n'aura pas toujours ceux du confortable, qui exigent une délicate entente de la vie et l'éducation des siècles. Le palais enchanté que le caprice d'un milliardaire fait jaillir du sol ne changera ni ses besoins ni ses manières. L'homme ne se transforme pas aussi vite que sa demeure ou ses écuries.

Gardons-nous pourtant de méconnaître l'action et les intentions de ces riches. Ils sont, non point peut-être au sens où nous l'entendons, mais dans un sens plus moderne à la fois et plus antique, une aristocratie. Ils ont l'instinct social; ils assument volontiers quelques-unes des attributions que nous laissons prendre chez nous à l'État centralisateur : ils créent des services publics. Comme les aristocraties de jadis, celles des cités grecques, de l'époque féodale ou des républiques italiennes, ils participent à l'action commune, agissent dans son propre sens : ils ont travaillé et ils veulent aider les autres à travailler...

Car, avant tout, cette société travaille. On ne voit guère d'abord que son labeur, intense et merveilleux. Tous les observateurs ont admiré un développement industriel dont les progrès inquiètent les plus actives nations de l'Europe, menacent les plus solides suprématies. Transportée dans ce terrain neuf et maniée par ces énergies entreprenantes, la science a été mise rudement et délibérément à son œuvre pratique, qui est non de diriger la vie, mais de la servir, d'accroître ses moyens sans philosopher sur ses fins, de prévoir et de pourvoir. Du coup, elle a donné sa mesure. Elle a fourni à l'homme un matériel incomparable, qui lui assure la victoire dans toutes les concurrences. L'Amérique est devenue un immense atelier où le travail perfectionne incessamment ses instrumens et ses produits. Partout l'automatisme rapide et précis des machines, qui économise la main-d'œuvre, a remplacé l'effort de l'ouvrier. Toutes les intelligences sont tendues vers cette fin immédiate, utilitaire : faire plus vite, ou moins cher, ou mieux. On a atteint des résultats étonnans. Un ingénieur anglais, M. J. F. Fraser, en a présenté le tableau d'ensemble dans son curieux livre, *America at work* (1),

(1) Voyez la traduction française, l'Amérique au travail.

où il s'est « efforcé de dégager les méthodes générales auxquelles il faut attribuer l'essor prodigieux qu'a pris l'industrie américaine au cours des dernières années. » Les grands magasins ne sont pas moins curieux à observer que les gigantesques ateliers; le cultivateur américain n'est pas moins intéressant que l'ouvrier; les collèges agricoles ne méritent pas moins d'attention que les abattoirs de Chicago; plus encore que les communications rapides à New-York nous devons admirer les procédés administratifs à Washington; enfin les chemins de fer, les assurances et les banques témoignent du même génie de l'ordre et de l'économie. Mais c'est dans les grandes installations industrielles, comme les ateliers de Pittsburg, qu'il faut voir la magie du mécanisme. Les ateliers grondans semblent déserts. Les machines continuent d'obéir, comme à un maître invisible, à la pensée qui les a façonnées. Avec des mouvemens précis, mesurés, qu'aucune hésitation n'arrête et que n'alourdit aucune fatigue, elles accomplissent leur tâche, elles expédient leur colossal labeur : il suffit d'une main sur un levier, d'un doigt sur un bouton, pour leur donner l'impulsion et diriger leur marche harmonieuse. C'est ici le triomphe de l'art humain; à la place des Cyclopes soufflans, ruisselans, qui raidissent leurs muscles et tendent leurs efforts, il a mis cette tourelle glissante, ce marteau rythmé comme un balancier, cette machine qui valse...

IV

La société américaine, grâce aux conditions qui en dominèrent le développement, a donc sa physionomie, comme l'individu a son caractère. On s'explique ainsi qu'il y ait, malgré la diversité des élémens qui la composent et viennent chaque jour la modifier, une nation américaine, — mais combien différente de nos vieilles nations, repliées sur elles-mêmes, entre des limites que la nature et l'histoire leur ont posées comme des barrières! Tandis que celles-ci souffrent plutôt d'une concentration qui les condamne à vivre de leur propre substance et les expose à se consumer, celle-là, au contraire, ne peut subsister que par un perpétuel effort d'organisation et d'adaptation, dont nous allons essayer de montrer à l'œuvre les trois facteurs principaux : la religion, l'éducation, l'action sociale.

La religion est la force directrice initiale, comme les pre-

miers colons anglais du Massachusetts sont le fond de granit sur lequel est bâtie la nation américaine. Nous ne devons pas oublier, en effet, que de la Nouvelle-Angleterre ils se répandirent partout, défricheurs du sol, constructeurs de villes, initiateurs d'entreprises, portant au loin, avec les capitaux de Boston, la jeune civilisation née sur les rivages de l'Est. Il n'est pas surprenant dès lors que les esprits et les mœurs gardent l'empreinte des origines puritaines. Ajoutons que le développement démesuré de la vie économique, l'intensité de l'effort matériel, l'âpre lutte pour la conquête de l'argent, exigeaient un contrepoids. L'âme risquait d'être étouffée. Cet afflux de toutes les convoitises était en même temps un concours de tous les déclassés. Il devenait donc indispensable que la religion ne relâchât point sa prise et ne perdît pas son empire. Elle restait d'ailleurs, dans cette société toute pratique où ni la philosophie, ni la littérature, ni l'art ne trouvaient un milieu favorable, la seule forme possible de la vie spéculative, la seule « catégorie de l'idéal. » L'instinct de conservation poussa, plus ou moins consciemment, à la maintenir. Nécessaire et bienfaisante, pour les fins immédiates et terrestres elles-mêmes, elle garda les sympathies de ceux mêmes qui, personnellement détachés de ses credos et de ses pratiques, eussent estimé sans doute en d'autres occurrences son action déprimante ou tout au moins périmée.

De là l' « esprit de religion, » que tous constatent en Amérique. Alexis de Tocqueville le signalait en 1835, comme une des caractéristiques de ce pays. M. Paul Adam note en 1903 la force de « l'idéal théiste. » M. l'abbé Klein, M. le pasteur Wagner s'émerveillent de la large sympathie que tous témoignent à la religion. M. Henry Bargy déclare que l'unité morale de la nation américaine « est bien *une unité religieuse et une unité chrétienne.* » La neutralité de l'État n'est pas une indifférence hostile, mais au contraire une bienveillance égale. Profondément religieux, il laisse à toutes les dénominations la plus absolue liberté, à l'inverse de chez nous où il est à la fois irréligieux et interventionniste. On pourrait croire, en se rappelant l'intolérance des premières générations de colons, qu'il a été conduit à cette attitude par le progrès du scepticisme : ce serait une illusion et une erreur. Si nous regardons avec soin les origines, elles ne nous montrent point un pouvoir temporel qui aurait eu d'abord, avant de les abandonner ensuite, des prétentions sur le

spirituel, mais au contraire une petite société religieuse s'essayant à organiser un État. L'existence de plusieurs sectes fit à cet État une nécessité de séculariser ses fonctions, que d'ailleurs des individus entreprenans, actifs et consciens de leurs droits avaient limitées avec rigueur. Il resta religieux, comme la société qu'il représentait, sans la dominer et sans la conduire.

De cette liberté elle n'a point profité pour se livrer à une orgie théologique. Tout entier à son labeur, ce peuple positif n'a ni le loisir, ni le goût des querelles byzantines : ce n'est pas le dogme qui lui importe, c'est l'inspiration morale, et plus encore, le secours apporté à l'action. Ce secours, il aime l'avoir sous la main, prêt à l'usage. De là, cette floraison d'Églises, correspondant à toutes les variétés des tempéramens et des caractères, à la diversité des goûts et jusqu'à leurs excentricités. L'individu cherche spontanément où s'encadrer et improvise le cadre si on ne le lui présente pas, plus pressé en fin de compte d'utiliser l'association que d'en discuter les principes. C'est ce qui explique le prestige de tant d'apôtres bizarres et le succès de leurs communautés : trappistes, mormons, shakers, et, plus récemment, sous les yeux mêmes des derniers voyageurs, le « prophète » Dowie et sa fondation de Sion City. Oui, en l'année 1901, aux États-Unis d'Amérique, un homme peut se faire passer pour la réincarnation du prophète Élie, — Élie II, — entraîner des disciples, fonder une ville prospère sur les bords du lac Michigan et gagner cinquante millions : il lui suffit d'avoir à un haut degré les énergies auxquelles il fait appel, et que ce soient des énergies « américaines. »

Il faut bien s'arrêter un instant à ce phénomène. Tandis que les plus hautes formes de la religion, les plus nobles et les plus pures, sont frénétiquement combattues dans de vieux pays de tradition qu'elles avaient façonnés, au contraire dans le pays le plus moderne et le plus positif, toutes les formes de religion, voire les plus naïves et les plus grossières, sont bienvenues, et il suffit qu'une idée affecte le tour religieux, qu'une entreprise prenne la forme religieuse pour s'imposer et pour réussir. L'athéisme, s'il veut agir, doit se ranger aux conclusions de la foi, avoir ses « œuvres » et organiser quelque chose qui ressemble à une Église. Tel est le cas de la Société pour la culture éthique, à New-York. Le professeur Adler, son fondateur, vient même de se faire conférer par une loi le droit de solenniser,

comme le ministre d'un culte, les mariages de ses adhérens.

Si l'esprit national est religieux, l'esprit religieux n'est pas moins national. Intimement unie aux origines de la société, liée à son progrès par les services qu'elle lui a rendus, la religion a reçu son empreinte : elle est plus occupée à l'organisation de la vie qu'à la méditation des mystères. Une Église n'est pas seulement une réunion de fidèles : c'est le plus souvent un centre d'action sociale et de travail humain. Autour d'elle se groupent les écoles, les hôpitaux, les cercles. Elle étend sa sollicitude jusqu'aux détails de l'hygiène, du confort et de l'agrément. Rien de ce qui intéresse l'homme ne lui demeure étranger. Aussi est-elle puissante sur l'homme, plus capable que toute autre force de le transformer. Les Églises sont devenues d'incomparables instrumens d'assimilation. Pénétrées de l'esprit américain, façonnées à son image, elles prêchent toutes le respect et l'amour de la grande nation américaine. Rôle d'autant plus nécessaire, à mesure que le flot de l'immigration se faisait plus envahisseur. A l'exercer, la religion accrut son prestige. On l'aimait comme une force morale bienfaisante; on apprit à l'aimer comme une force nationale indispensable.

Insensiblement, la collaboration à la même œuvre rapprocha et réconcilia les diverses dénominations. L'unité d'esprit, la communauté d'action firent oublier ou négliger les divergences dogmatiques, développèrent le respect mutuel, les sympathies réciproques, le sentiment de la solidarité dans un même effort contre les deux ennemis communs : le vice et l'impiété. Il appartenait au génie pratique des Américains d'organiser, si l'on ose dire, le *trust* des religions. On en posa les assises au fameux « Parlement » de Chicago en 1893; mais il avait dès longtemps manifesté son existence et ne cesse de la manifester chaque jour par les relations confraternelles, les échanges de services, les égards d'Église à Église, de prêtre à pasteur, l'entente cordiale et efficace entre tous ceux qui exercent, suivant une expression qu'ils emploient volontiers, la « profession spirituelle. »

Il semble bien que cette entente ait tourné surtout au profit du catholicisme et on ne peut contester qu'il tienne la note dominante dans cet accord. Ferdinand Brunetière ici même (1) s'émerveillait de ses progrès et se demandait, au seuil d'une mémorable

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1898.

étude, qui nous dispense — ou plutôt nous interdit — de reprendre la question, « comment ceux qui n'étaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un peu plus du centième de la population de l'Union, 30 ou 40 000 âmes sur 3 millions d'habitans, en sont devenus le septième... » L'Église catholique est de beaucoup la plus étendue de toutes les « dénominations » religieuses. A ceux qui s'en réjouissent et en tirent des espérances, les sceptiques et les intransigeans, les adversaires de gauche et de droite, ceux qui ne tiennent pas à voir le catholicisme se développer et ceux qui se forgent une chimère de l' « américanisme, » demandent à interpréter ces progrès, s'attachent à démontrer qu'ils n'ont rien de « phénoménal » si on ne les considère « ni avec les illusions d'un néophyte ni avec la virtuosité d'un littérateur (1) » et, pour une fois, se réconcilient dans cette constatation. Nous n'avons que faire de reprendre cette querelle, car si la question des progrès du catholicisme est en effet fort complexe, ce n'est point au sens où nous les entendons ici. Sans doute l'interprétation des chiffres a son importance et l'évaluation numérique son intérêt. Il serait digne d'attention, et à certains égards indispensable, de savoir combien parmi les immigrans catholiques ou leurs descendans restent attachés à leur foi, combien deviennent indifférens ou apostasient, quel est le nombre des conversions protestantes, etc. Mais ce n'est point notre objet. Ce que personne ne pourrait nier, ni mettre en doute, c'est la situation générale du catholicisme, la considération, la popularité même dont il jouit et le prestige qui l'entoure. En veut-on quelques indices? Au mois de novembre 1889, le président Harrisson assiste à l'ouverture de l'Université catholique de Washington. En 1892, l'Exposition de Chicago est inaugurée par une prière du cardinal Gibbons et, à la cérémonie du soir, Mgr Ireland est chargé de prononcer le discours principal. Le congrès des catholiques est salué par le commissaire de l'Exposition au nom du gouvernement des États-Unis et « au nom de cinquante millions d'Américains non catholiques qui aiment la justice et ont foi dans une égale liberté religieuse pour tous les hommes. » Et M. C.-C Bonney ajoute ces paroles : « Le nouveau mouvement catholique qui tend à décharger et à relever les classes ouvrières, ce mouvement qu'a porté si haut l'Encyclique pontificale sur la condition des

(1) A. Houtin, *L'Américanisme.*

travailleurs, a inspiré au monde protestant un intérêt profond. L'effort de l'Église romaine a excité l'amour et l'admiration de grand nombre d'hommes étrangers à cette Église. La nouvelle activité que les catholiques déploient pour répandre une éducation supérieure a contribué également aux meilleures relations qui viennent de s'établir. » Durant cette même période, le Parlement des Religions se plut à marquer la prééminence du catholicisme (1). En 1903, dans la trop fameuse grève de Pennsylvanie, le président Roosevelt désigne un évêque catholique, Mgr Spalding, parmi les arbitres. Ce sont des faits. Tous les témoignages concordent avec eux, depuis l'hymne joyeux de M. l'abbé Klein jusqu'au cri d'alarme de M. Urbain Gohier : « La question catholique, aux États-Unis, est d'un extrême intérêt. Le péril catholique y sera redoutable avant peu d'années. »

De ces progrès du catholicisme, nous voulons seulement dégager la signification nationale et préciser le rôle dans la société américaine. Ils sont liés à l'origine même de la grande République. Le catholicisme était alors bien misérable. Son chef, le vicaire apostolique John Carroll, était un esprit libéral, un ami de Washington. « Tandis que les ministres épiscopaliens, par loyalisme et par intérêt, n'avaient secondé que mollement le mouvement épancipateur, ou même y avaient résisté, les catholiques, opprimés jusque-là, le soutinrent de toutes leurs forces. Ils acquirent par là même un droit à la reconnaissance de tous les républicains et ceux-ci, d'ailleurs, depuis le commencement de la guerre d'indépendance, s'étaient montrés à leur égard d'autant mieux disposés qu'il fallait se concilier l'amitié de la France, puissance catholique (2). » De cette époque à nos jours, le catholicisme n'a jamais cessé de professer le plus grand respect pour les institutions du peuple américain, la plus vive admiration pour sa grandeur et le dévouement le plus sincère à sa fortune. Il s'est tenu en étroite harmonie avec la nation; il s'est appliqué à montrer que la religion « romaine » n'était pas une religion étrangère et que l'unité dogmatique, loin d'exclure les diversités nationales, en favorisait l'épanouissement, comme fleurissent les rameaux fortement attachés à la tige commune. Si nulle part le dogme de l'infaillibilité n'a été accueilli avec plus de satisfaction qu'aux États-Unis, c'est que l'Église américaine,

(1) Voyez G. Bonet-Maury, *le Congrès des religions à Chicago en 1893.*
(2) A. Houtin, *L'Américanisme*, p. 11-12.

une fois faite la part de l'autorité, n'en est que plus à l'aise dans tout le reste, d'autant plus libre de ses mouvemens, d'autant plus hardie même, on peut le dire, qu'elle est plus sûre de la solidité du lien qui la rattache à son centre immuable.

Quand l'esprit particulariste de quelques groupes d'immigrés sembla vouloir se mettre en travers du grand travail d'assimilation auquel doit nécessairement se vouer là-bas l'effort combiné des élites, il ne trouva pas devant lui d'adversaires plus résolus et plus énergiques que les chefs éminens du catholicisme, les Keane, les Ireland, les Spalding. C'est la lutte contre le « cahenslysme » ou système préconisé par le député allemand Cahensly (1), et qui consisterait à accorder aux diverses populations de l'Union quelques évêques de leur nationalité d'origine. Accepter ce principe, c'était admettre que l'Amérique est un campement de nationalités européennes, Mgr Ireland s'attira de violentes attaques en refusant à des paroisses franco-canadiennes des prêtres de leur langue. La mesure fut mal comprise en France et mal jugée. Le patriotisme des évêques s'affirma plus catégoriquement encore dans l'affaire des écoles. Au lieu de maintenir toujours et partout des écoles exclusivement confessionnelles pour les catholiques, plusieurs évêques préférèrent, par raisons d'économie et afin d'éviter des rivalités, passer un compromis qui les fondît en quelque sorte avec les écoles publiques, non sans sauvegarder, — est-il besoin de le dire? — l'intégrité de l'enseignement religieux. C'est accepter le contrôle du comité scolaire, *City School Board*, soumettre l'établissement au régime américain, quelle que soit la nationalité de ses élèves. On ne pouvait se prêter plus largement à l'œuvre d'américanisation.

Cette attitude du catholicisme américain n'est que l'expression de son intime harmonie avec l'esprit national. Comme les autres religions qui se partagent l'Amérique, mieux qu'elles encore parce qu'il a une action plus régulière et plus continue, il s'est adapté au temps et au milieu. Très sincèrement, le cardinal Gibbons, Mgr Ireland, Mgr Spalding sont, — parce qu'ils peuvent l'être, — des hommes de leur temps et de leur pays. Ils ont foi dans la science, qui ne menace pas les vérités qu'ils enseignent, et dans la démocratie dont aucun malentendu his-

(1) M. Cahensly intervenait comme chef de l'œuvre des immigrans allemands aux États-Unis. Sa demande à Rome, en 1890, était appuyée par l'Autriche et l'Italie.

torique ou politique ne les sépare. Ils s'attachent à développer les vertus actives, qu'exige l'âge moderne comme d'autres temps exigèrent les vertus passives d'humilité et d'obéissance, et ils rappellent cette vieille leçon trop oubliée que les vertus surnaturelles sont l'achèvement des vertus naturelles et, par conséquent, loin d'en pouvoir dispenser, les présupposent. On peut se demander si, sous cette forme qui lui donne tant de prise, qui la rend si aisément « prêchable » à un peuple dévoré d'activité, dominé par les intérêts de ce monde, la religion n'est pas un peu trop esclave de la vie au lieu d'en être souveraine. Esclave? Oui, comme l'homme est esclave de la nature quand il se soumet à ses lois : seul moyen qu'il ait d'en devenir le maître. Si la religion s'abaisse vers la vie pour l'élever jusqu'à elle, est-ce faillir à sa mission? Et l'aimerions-nous mieux dédaigneuse ou hostile, superbement isolée ou campée en adversaire? Ce corps qui ne cesse de grandir a besoin de maintenir son unité; cette vie adonnée aux œuvres matérielles doit entretenir le sentiment de ses destinées supérieures. La religion américaine satisfait une double aspiration, spirituelle et nationale. Les progrès du catholicisme dans l'opinion, le prestige dont il est entouré, l'estime où le tient l'État, attestent suffisamment qu'il s'est signalé dans l'œuvre commune par ses services et par ses succès.

V

Ainsi s'explique, pareillement, le prestige de l'éducation. Elle a une fin tout utilitaire. « Le jeune Américain est possédé du désir de s'instruire, non par amour de la science, comme j'ai pu m'en assurer au cours de nombreux entretiens, mais parce qu'aujourd'hui la science signifie pour lui : dollars et fortune (1). » Il faut une certaine vigueur intellectuelle et des connaissances pour le commerce, la banque, les affaires en général; les sciences, grâce aux applications industrielles, sont devenues d'indispensables auxiliaires du travail. La richesse enfin, une fois acquise, crée des obligations, entraîne à des raffinemens, qui ne s'accommodent guère d'un état trop primitif et trop fruste. L'instruction est donc, de toutes façons et à tous égards, bienfaisante, nécessaire. Mais elle reste un moyen.

(1) Fraser, trad. fr., p. 78.

On ne la recherche ni pour elle-même, ni parce qu'on attend d'elle une carrière toute faite : il n'y a pas de carrière toute faite en Amérique et le savoir n'apparaît pas encore comme un but. On ne l'acquiert jamais qu'en vue d'un objet bien déterminé. De là, au-dessus ou en dehors des écoles primaires élémentaires, au-dessous des Collèges et des Universités, une multiplicité d'écoles spéciales, techniques, professionnelles. Cette société perpétuellement rajeunie a tout à apprendre, et elle est convaincue que tout s'apprend. « Ils achètent à prix d'or des savans à l'Europe. Ils convoquent les maîtres-queux des paquebots français pour enseigner, entre deux voyages, aux filles du Massachusetts à gâcher les sauces, et ils appellent des palefreniers d'Epsom pour mettre de l'élégance dans leurs écuries (1). » Il y a des écoles pour tout, pour toutes les sciences, tous les arts, tous les métiers, tous les besoins. M. Jules Huret nous assure que, dans la seule ville de Boston, il y en a plus de six cents, où l'on enseigne depuis la cuisine jusqu'au journalisme musical. Et cette dernière fait valoir, comme les autres, les chances qu'elle assure de trouver un emploi, « car, dit le prospectus, il y a des demandes croissantes de critiques musicaux expérimentés dans toutes les villes des États-Unis. »

C'est ce constant souci de l'utilité immédiate qui donne à l'éducation américaine son caractère. Rien ne ressemble moins à notre idéal français de « l'honnête homme, » lettré, mondain, préparé aux loisirs, aux douceurs et aux élégances de la vie sociale par une culture que les salons devaient achever. L'éducation était alors une œuvre lente, patiente, complexe et harmonieuse, où collaboraient les chefs-d'œuvre du goût, les exercices d'école, des traditions savantes, un milieu raffiné. On ne visait qu'à polir l'esprit et à l'aiguiser. On lui donnait la précision et l'éclat. Il pouvait servir à tout, mais ne suffisait à rien, ou plutôt il suffisait à sa tâche, qui était de donner à « l'homme du monde » toute sa valeur et au commerce social tout son prix. Là-bas il s'agit d'armer en hâte l'individu et de l'équiper sommairement. Muni de l'indispensable, qu'il aille devant lui, fasse sa trouée et conquière sa place. La meilleure éducation est celle qui lui mettra en mains l'arme dont il a besoin tout de suite, pour la lutte d'aujourd'hui ou de demain.

(1) J. Huret, t. II, p. 238.

L'Amérique a trouvé, du premier coup, l'enseignement réaliste qui lui convenait. Tous les observateurs sont frappés, beaucoup sont émerveillés du caractère pratique des études. Il nous suffira d'un seul exemple, le Business-College de Salt Lake City, chez les Mormons. « On y fait une classe de banque et on y enseigne les affaires. Mais, au lieu de cours arides de comptabilité et de tenue de livres, il y a de vrais guichets tout autour de la classe. Les élèves se tiennent derrière ; ils ont de vraies caisses, de vrais livres de chèques et des billets de banque imités des vrais. Toutes les opérations s'y font *en réalité*, et sur des registres et des imprimés semblables à ceux des banques et des maisons de commerce. On y paie, on y encaisse, on y reçoit des ordres de vente et d'achat, au cours du jour... En sortant de là, les élèves peuvent, du jour au lendemain, entrer dans n'importe quel bureau et y prendre n'importe quelle place, sans stage et sans apprentissage (1). » Cette méthode ne conduit peut-être pas à de grandes découvertes scientifiques; mais elle paraît souveraine dans les applications. Les inventions américaines attestent le génie industrieux, l'audace créatrice d'esprits qui ne rêvent de connaître que pour agir et ne voient dans le savoir qu'un moyen de pouvoir.

La destination pratique des études, leur fin immédiatement et résolument utilitaire, doit contribuer à nous expliquer aussi l'importance qu'on attache à la culture physique. La santé et la force ne sont pas moins nécessaires dans la lutte pour la vie que l'intelligence et les connaissances. Les Américains semblent même penser qu'elles le sont davantage. De là leur prestige; de là l'extrême faveur des exercices qui peuvent aider à les acquérir, les conserver ou les accroître. Même dans les collèges de filles, les sports sont pratiqués assidûment. Les matches intercollégiaux des Universités préoccupent infiniment plus l'opinion que les programmes ou les concours. A Harvard, à Yale, le hokey, le foot-ball, le baseball et l'aviron tiennent une place démesurée; on travaille le muscle et le souffle avec plus d'ardeur que les facultés spéculatives et, pour quelques savans et quelques lettrés, on y forme à coup sûr beaucoup d'athlètes. La plupart de ces jeunes gens n'aspirent à aucune carrière libérale ou savante : ils s'entraînent, simplement, à être forts.

(1) J. Huret, *op. cit.*, t. II. p. 144.

Et si la première fonction de l'école américaine est de préparer à la vie, la seconde est de préparer à la vie nationale. Car cette société laborieuse et hétéroclite veut être une nation. A cette exigence vitale elle subordonne toutes ses activités. Nous avons vu la religion s'y plier. L'école ne pouvait manquer d'apparaître aux Américains dans toute l'étendue de son rôle assimilateur. Elle prend l'enfant de l'immigré, et rien qu'en le mêlant à ceux qui sont nés dans le pays, en lui apprenant la langue, elle le façonne à l'image commune, elle l'adapte à l'idéal commun. Mais son zèle ne s'en tient pas à cette action mécanique, à cet automatisme déjà puissant. Elle met une méthode rigoureuse au service d'une volonté consciente. Tout est ordonné, disposé de manière à créer et à développer chez l'écolier le sentiment national, le patriotisme et le civisme. On ne s'adresse point prématurément à son intelligence pour lui expliquer les idées à la fois abstraites et compliquées d'État, de nation, de patrie ; on ne s'attache point d'abord à le convaincre, par des raisons dont la logique lui échapperait peut-être et des analyses où il s'égarerait sûrement, qu'il doit aimer son pays, le respecter et se conduire en bon citoyen. Ou du moins cet enseignement se simplifie, se fortifie et s'anime d'un esprit qu'entretiennent des procédés plus directs et plus efficaces, à la portée des écoliers les moins doués comme des maîtres les moins habiles. Une loi de l'État exige que le drapeau national « flotte à l'extérieur des écoles pendant les classes; il est placé bien en vue à l'intérieur et salué chaque matin par les élèves... On leur apprend à tous les hymnes nationaux (1). » Pour les plus jeunes, il y a même des exercices fondés sur cette loi déjà citée, mise en lumière par la psychologie américaine, que nos émotions dépendent de nos gestes, de nos attitudes et de nos actes : on met aux mains des enfans de petits drapeaux qu'ils agitent en mesure d'un air de triomphe ou de défi et qu'ils pressent sur leur cœur, avec une mimique destinée à réaliser au dehors, pour les ébaucher au dedans, les sentimens qu'ils doivent éprouver et qu'ainsi ils éprouvent déjà...

Ces sentimens, toute la partie de l'instruction qui n'est point consacrée aux connaissances pratiques a pour objet de les éclairer, de les fortifier, de les approfondir. Quand M. J. Huret

(1) Félix Klein, *Au pays de la vie intense.*

visite les écoles primaires de Californie, il est frappé surtout de « l'importance extrême donnée aux moindres faits de l'histoire, cependant si simple et si courte, des États-Unis. Des noms de généraux complètement inconnus, des dates d'événemens médiocres, s'enflent dans les livres et dans la bouche des maîtresses, comme les noms de César, d'Attila ou de Napoléon, et comme la date de l'avènement de Cromwell, ou celle de la Révolution française. » Saisissant exemple de la conduite des peuples décidés à vivre ! La vie est l'ensemble des forces qui luttent contre la mort. Une nation, comme un être vivant, ne subsiste que par une « création continuée. » Plus s'élargit la part du consentement et de la volonté dans la formation et le maintien de l'organisme national, plus s'impose, avec la nécessité vitale du patriotisme, l'urgent devoir, pour l'éducation, de l'entretenir.

C'est une tâche à laquelle ne manque point l'école américaine. Et les Américains lui en assignent une autre, qui complète celle-ci. En plein épanouissement de prospérité matérielle, ils ont résolu de créer chez eux les organes d'une haute culture. A mesure que s'accroissaient la population et la richesse, que grandissait son corps, l'idée se faisait jour d'assurer aussi à la nation une vie spirituelle, de l'élever à la dignité des aînées qu'illustrèrent la Science, l'Art et la Pensée. Il ne paraît pas possible d'expliquer autrement le prestige, assez indéfini d'ailleurs, des études scientifiques et littéraires, le zèle généreux des millionnaires, la multiplication des universités et des collèges. Ce grand effort doit tendre à autre chose qu'à multiplier le nombre des gradués. Les « rois » des affaires, les Pierpont Morgan, les Rockefeller, les Carnegie, ne sont pas des « hommes d'Université. » Leur exemple pourrait plaider avec une éloquence accessible à tous contre la justification utilitaire des Universités. Mais il y a une justification plus haute, et ceux mêmes, parmi les Américains, qui seraient le moins capables de la préciser en formules, ont la foi, plus persuasive que les meilleures raisons. Elle s'est affirmée de bien des manières, dont aucune peut-être n'est plus significative que le projet d'une université nationale à Washington. Dans ce pays de décentralisation, dans cet État, qui n'est qu'une fédération d'États toujours plus nombreux, voici qu'on rêve d'une sorte d'impulsion centrale donnée à l'esprit américain. Elle assurerait aux États-Unis, dit un de

ses plus ardens promoteurs, une véritable suprématie intellectuelle parmi les peuples de la terre (1). C'est, après le *trust* des religions, le *trust* de l'intellectualité.

Il ne faudrait pas, si nous inclinions à trouver cet enthousiasme un peu naïf, oublier que le peuple américain, grâce à son génie organisateur et à ses ressources colossales, s'est vu souvent réaliser d'un seul coup de grands desseins et improviser de grandes choses. Mais il ne s'avise point assez que ce sont celles où la collaboration du temps n'est pas nécessaire ou du moins indispensable. Son audace peut bien surmonter tous les obstacles ; elle ne saurait remonter en quelques années le cours des siècles et ravir à ceux-ci leur trésor d'épargnes patientes et de traditions lentement amassées. Libre à eux d'ailleurs d'estimer que nous le payons assez cher et de ne pas nous l'envier à ce prix. Mais nous le leur abandonnerions qu'ils ne pourraient nous le prendre, car il ne fait qu'un avec nous.

C'est pourquoi l'Université nationale de Washington ne suffirait sans doute pas à « assurer aux États-Unis la suprématie sur tous les peuples de la terre. » C'est pourquoi aussi les Universités déjà existantes ont encore, en dépit de leurs progrès réels, de plus grands progrès à réaliser. Leur vie un peu factice est superposée comme du dehors à celle de la nation : elle n'en émane point; elle n'est même pas toujours fondue avec elle. Il est assez juste, en ce pays où des circonstances exceptionnelles semblent avoir renversé les lois ordinaires du développement historique, de compter sur l'organe pour créer la fonction. L'organe est donc créé, vigoureux, magnifique. Et en attendant que le temps lui donne un fonctionnement tout à fait normal, naturel, la volonté humaine, par d'habiles dispositions, lui en assure un plus ou moins artificiel. Il y a beaucoup d'illusions, et quelque puérilité, dans la complaisance avec laquelle certains Américains croient à leur culture classique. Mais si déjà beaucoup de jeunes gens se persuadent volontiers qu'ils sont devenus des humanistes consommés, si c'est une mode pour les deux sexes d'imiter les études philologiques de l'Allemagne ou les études littéraires de la France, cela même est un signe du prix qu'on y attache et du cas que l'on en fait. L'influence alle-

(1) John W. Hoyt, *Mémoire* présenté au Sénat en août 1892. Voyez Compayré, Rapports de la Délégation envoyée à l'Exposition colombienne de Chicago, etc., 1893, p. 291.

mande, expliquait à M. J. Huret le président Harper, de l'Université de Chicago, « a développé le goût de la forte science et du travail méthodique... Nous devons à présent cultiver chez nous le goût de l'esthétique et de l'*expression*. C'est l'influence française qui nous le donnera (1). »

VI

Si l'éducation possède une puissance incomparable pour façonner un peuple, en fondre les divers élémens, effacer les disparates, affiner sa personnalité, elle n'agit qu'à la longue et laisse ainsi subsister les nécessités immédiates qui demandent une action plus énergique et plus pressante. Chaque jour l'immigration européenne jette dans l'île d'Ellis, « antichambre de la Terre promise, » « des milliers de misères, d'énergies et d'espoirs. » Italiens du Nord et du Sud, Slovaques, Russes, Hollandais, Arméniens, Juifs, Allemands, Roumains, Grecs, Hongrois, Monténégrins, Irlandais et Scandinaves, ils arrivent et, « moyennant les deux dollars exigés comme prix d'entrée dans le Grand Cirque national, » vont se mêler au flot américain déjà chargé d'élémens étrangers. Il est venu ainsi 857 046 émigrans pendant l'année 1903, 812 870 en 1904, parmi lesquels 168 000 ne savaient ni lire ni écrire. Ce n'est pas sur ceux-là que les Universités exerceront de sitôt leur action bienfaisante. L'école primaire sera plus efficace : elle s'empare des enfans et ne perdra pas une heure. Mais les hommes, les femmes, les vieillards, les jeunes gens mêmes? Ceux encore qui réussissent, ceux qui trouvent du travail, s'agrègent ainsi plus facilement à l'organisme social dont ils deviennent des cellules actives et vivantes, non sans l'exposer toutefois à des troubles inévitables et à des malaises. Et surtout, il reste les autres, les vaincus, les malchanceux, les incapables et les indignes. Si beaucoup retournent chez eux, ce n'est pas avant d'avoir séjourné assez longtemps en Amérique pour y constituer un danger ; et il en est plus encore qui ne repartiront pas. Comment une société tiendrait-elle contre l'encombrement d'un pareil déchet, à moins de le réduire et de l'assimiler ?

C'est ce qu'a entrepris la société américaine, avec la décision

(1) J. Huret, *op. cit.*, II, 268.

et l'énergie qu'elle apporte en tous ses desseins, la méthode qu'elle applique à tous ses actes. Elle doit à ses origines, aux conditions de son développement, une force exceptionnelle de résistance, le don de s'organiser, le sens de la solidarité. On parle sans cesse de l'individualisme américain, et là-dessus il faut bien s'entendre. Certes, l'individu sait compter sur lui-même, maintient son droit, pratique l'initiative et n'éprouve pas ce besoin de vivre *par autrui* où se manifestent et s'unissent la nonchalance et la sociabilité des races latines. Mais il n'en recourt que plus volontiers à l'association quand il la juge nécessaire, et elle prend alors toute sa valeur puisqu'elle devient, entre hommes habitués à faire eux-mêmes ce qu'ils ont à faire, l'union des capacités (1). Il travaille volontiers *avec autrui* et pour la communauté. Nous reconnaissons là l'esprit anglo-saxon ; il a persisté aux États-Unis, et la société qui l'a reçu des premiers groupes n'était pas exposée à le laisser périr, puisque par lui seulement elle pouvait durer, grandir et rester elle-même.

L'action sociale est d'autant plus puissante aux États-Unis qu'elle y était plus nécessaire. La pression des circonstances fait jaillir des énergies individuelles, suscite des vocations particulières, que l'aptitude à l'organisation soutient et dirige. Une œuvre est due parfois à l'initiative d'un seul homme, comme le *Boy's Club* de San Francisco. M. Peixotto voit rôder et se battre des enfans dans la rue. Il conçoit le projet de les grouper en un cercle où ils apprendraient à administrer leurs propres intérêts, à se divertir honnêtement, à goûter d'intelligens plaisirs. L'ingéniosité des initiatives n'exclut pas le sens des réalités pratiques. La *Women's Educational and Industrial Union*, de Boston, apprend à des femmes de tout âge les moyens de gagner leur vie. Un « département » est consacré aux cours, — qui ne sont pas gratuits ; — deux autres servent à écouler les travaux ou produits de fabrication, avec 10 pour 100 de retenue sur le prix de vente. Le budget total de l'œuvre, pour l'année où M. J. Huret en eut connaissance, s'élevait à 835 000 francs. La philanthropie se double tout naturellement de spéculation. Des asiles de nuit, les « Mill's Hotels, » à New-York, rapportent 6 pour 100 à leur fondateur. Une seule de ces maisons compte

(1) De Rousiers.

1 554 chambres, qui sont occupées tous les soirs. Ascenseurs rapides, lavabos avec serviette et savon gratuits à tous les étages, cinquante cabines à douches avec appareils automatiques, plusieurs cuves de pierres, munies de robinets d'eau chaude et d'eau froide pour le lavage personnel du linge, voilà de quoi dispose, en plus de sa chambre, chaque client, moyennant vingt sous par nuit, — moins de dix sous en Europe, — « le prix qu'on vous demande pour blanchir une chemise, ou quatre mouchoirs, ou quatre faux-cols (1). »

De grandes associations de bien public, la Y. M. C. A. et la Y. W. C. A. (*Young Men* et *Young Women Christian Association*), la *Young Catholic's Friendly Society*, la Société de l'Effort chrétien (*Christian Endeavour*), l'Ordre des Filles du Roi, l'Armée du Salut et bien d'autres, travaillent, chacune à sa manière et avec ses moyens, à atténuer les conséquences de la misère, à combattre l'ignorance et le vice, à armer l'individu pour la vie, à l'adapter à la société, à le rendre, pour tout dire, meilleur et plus heureux. Car les deux choses ne se séparent guère en Amérique, et c'est un des caractères de l'action sociale chez ce peuple positif. Elle offre toujours les avantages matériels en même temps que des secours d'un autre ordre; elle étaie ceux-ci sur les premiers, comme la vie morale s'appuie sur la vie physique. M. de Rousiers nous signale à ce propos un rapprochement qui le frappa, deux réclames de la Y. M. C. A., rencontrées un jour à Baltimore à quelques heures de distance : « La première... était l'annonce d'une conférence sur la chasteté, avec ce titre auquel bien peu de Français refuseraient un sourire : Histoire de Joseph, homme pur. » La seconde affiche faisait valoir tout ce que l'Association donne en échange d'une cotisation annuelle de 25 francs : gymnase avec les appareils les plus perfectionnés, bains, douches en pluie et en jet, classes d'instruction pour tenue de livres, écriture, sténographie, machines à écrire, langue allemande, musique, dessin, etc.

Que ces œuvres soient ou non confessionnelles, elles témoignent de l'esprit le plus large, et si elles s'inspirent de croyances religieuses ou d'opinions philosophiques, elles les subordonnent sincèrement au but charitable, car il faut agir. C'est pourquoi, loin de se jalouser et de se combattre, elles

(1) J. Huret, *op. cit.*, I, 226.

s'unissent si volontiers sur le terrain commun de l'action sociale Les diverses Églises ne répugnent pas à y coopérer entre elles et avec les laïques. On a vu le cardinal Gibbons soutenir la campagne anti-alcoolique de l'Armée du Salut, prêter sa cathédrale aux meetings de cette société et s'en expliquer dans une fort belle déclaration.

Mais la forme la plus complexe, la plus originale, la plus féconde de l'action sociale aux États-Unis, c'est le *settlement*. Il installe à demeure la bienfaisance parmi la misère, la vertu ordonnatrice au sein même du chaos, la paix au milieu des tumultes. Il est le remède approprié à l'étendue et à l'urgence du mal. Les *settlements* se sont multipliés en moins de vingt années : on les compte aujourd'hui par centaines. Le plus célèbre et le plus important de tous est aussi le premier en date, celui qui a servi de modèle aux autres, *Hull House*, fondé en 1889 à Chicago par miss Jane Adams. On se représente aisément ce que peuvent être les détresses et le désordre dans une cité de 2 millions d'habitans, dont plus de la moitié sont nés dans le vieux monde, principalement en Allemagne, en Italie, en Russie et dans les diverses provinces de l'Autriche-Hongrie. « En attendant le passage, sinon toujours rapide, au moins presque assuré, de ces multitudes à la vie laborieuse et libératrice, » il faut soulager les souffrances urgentes, diriger les malades sur l'hôpital, procurer de l'ouvrage aux adultes, recueillir les enfans, attirer, adoucir, civiliser ces pauvres barbares (1). Ce sera l'œuvre du settlement, cette colonie installée au cœur du pays qu'elle veut conquérir à la nation et à l'humanité. Des hommes et des femmes, unissant leurs bonnes volontés et leurs ressources, viennent vivre dans les quartiers les plus pauvres, les plus encombrés de misère. D'autres se joignent à eux comme auxiliaires et, sans s'établir à demeure, prêtent leurs forces ou leurs lumières. Tous travaillent à assainir, nettoyer, les rues, les maisons et les âmes, à purifier la vie physique et la vie morale, à assimiler cette masse énorme qui, une fois incorporée à l'organisme social de l'Amérique, recouvrera le trésor d'une âme nationale et échappera à l'avilissement, aux décompositions de la matière...

Cette régénération, cette œuvre de salut est, pour la plus grande part, l'œuvre des femmes. L'homme est accaparé par

(1) Félix Klein, *op. cit.*, p. 148.

d'autres tâches, impropre d'ailleurs à celle-là. Il faut s'y consacrer tout entier, lui apporter, avec son temps, le zèle ingénieux d'une charité capable d'aller au devant des misères, de les deviner, de les apprivoiser, de les adoucir. Seules, des femmes ont assez de loisir, de patience et de sympathie. A ces privilèges de leur sexe elles ajoutent, en Amérique, les avantages de leur éducation active et de leur condition indépendante. La possibilité d'une existence à la fois libre et honorée en dehors du mariage dispose beaucoup de femmes à s'accommoder du célibat sans le considérer comme une disgrâce et sans s'estimer frappées par lui d'inutilité définitive. Nous voyons déjà la même disposition en Angleterre, où elle a une cause toute différente : l'excès de jeunes filles et la pénurie d'épouseurs. Aux États-Unis, la population masculine l'emporte au contraire de beaucoup, et c'est un lieu commun que la femme y est considérée et traitée comme un objet précieux et rare, infiniment recherché. Mais cet appoint en faveur du mariage est contre-balancé par deux conditions adverses : l'âpreté de la lutte pour la vie, qui tend vers la réussite tous les désirs et tous les rêves de l'homme; ensuite, et surtout peut-être, le régime très répandu de la coéducation, qui habitue les jeunes filles à faire peu de cas des imbéciles. Tandis que les plus actifs des Américains sont souvent détournés du mariage par leurs rudes efforts, les jeunes Américaines gardent peu d'illusion sur les autres et montrent peu de goût pour eux : beaucoup de femmes gardent ainsi la libre disposition de leur avenir et de leurs énergies.

Les nécessités sociales, au milieu desquelles elles vivent et qu'elles sont capables d'envisager, leur ouvrent toute une carrière. Avec quelle ardeur raisonnée, méthodique, elles s'y engagent et y persévèrent inlassablement, c'est ce que tous les observateurs ont remarqué, admiré et signalé à notre admiration. Nul témoignage à cet égard n'est plus ample, plus précis, plus vivant que celui d'une de leurs sœurs étrangères, de la Française qui les connaissait si bien et qui nous les fit connaître, — avec toutes les choses de leur pays dont, pendant plus de trente années, elle entretretint les lecteurs de la *Revue*, sous le pseudonyme de Th. Bentzon. Mme Bentzon nous a fait entrer dans quelques-uns de ces clubs de femmes qui, en un quart de siècle, depuis le *New England Woman's Club* de Boston, et le *Sororis* de New-York, se sont multipliés jusqu'à être aujour-

d'hui plus de trois cents, réunis en une fédération générale. Si quelques-uns, comme le *Fortnightly* de Chicago, sont exclusivement littéraires, la plupart et les plus importans s'occupent d'œuvres sociales, philanthropie, éducation, enseignement domestique, hygiène, réformes administratives. Elles font là l'éducation de leur énergie, et la portent, disciplinée, forte par l'union, partout où elle est nécessaire, dans les rues et dans les maisons, dans les prisons, les hôpitaux et les hospices. L'influence des grands clubs féminins a imposé la présence des femmes dans toutes les administrations qui ont à statuer sur le sort des femmes. Les *settlements* sont en grande partie leur œuvre. Enfin elles tiennent une place considérable dans l'enseignement. L'instruction primaire est presque tout entière dans leurs mains et l'institutrice a remplacé à peu près partout l'instituteur. Bien entendu, elles occupent la plupart des chaires dans les collèges de femmes, bon nombre de chaires dans les collèges mixtes, et même dans les Universités.

A ce rôle social éminent, où elles excellent, est-il bien nécessaire dès lors que les Américaines ajoutent un rôle politique? Mme Bentzon a examiné cette question du suffrage féminin et reproduit les principaux argumens des deux partis. Il nous suffit de la poser ici, à sa place, pour comprendre que l'intérêt en est bien diminué, puisque les femmes n'ont pas attendu le droit de vote, et n'en ont pas eu besoin, pour prendre à la vie de leur pays une part que les politiciens pourraient leur envier. Elles ont été dès la première heure, et n'ont cessé de rester, les meilleurs ouvriers de ses destinées.

VII

Quelles seront ces destinées? Les États-Unis sont entrés, depuis la période qui suivit la guerre de Sécession, dans une ère de prospérité incomparable. A mesure qu'il développe sa force et sa richesse, cet heureux peuple, unifié par des nécessités d'action auxquelles ne peuvent se soustraire les élémens disparates qui le composent, fait avancer du même pas sa vie économique et sa vie nationale, discipline les forces dont il dispose, ordonne son chaos et élabore une personnalité puissante, digne de la scène qu'elle est destinée à remplir. La mise en valeur de son immense territoire, l'exploitation de ses ressources illimitées

sont pour lui ce que fut pour nous la constitution de notre unité. Glorieuses époques dans la vie des peuples, quand, soumis à l'empire de ces exigences universelles, ils rallient toutes leurs énergies et unissent tous leurs efforts !... Comme les conditions d'hier et d'aujourd'hui subsisteront longtemps encore, le problème de l'avenir ne se pose pas d'une façon pressante ni aiguë, et l'on comprend la confiance des Américains, le *pooh-pooh* avec lequel ils accueillent, ou plutôt repoussent, nos réserves désobligeantes, nos insinuations de vieillards ombrageux, nos pronostics de mauvais goût, nos prévisions de mauvais augure. Ils n'ont que faire de penser, tant qu'il importe bien plus d'agir; et ils s'en trouvent mieux. La pensée sépare et l'action réunit. L'action leur a été salutaire, et elle continue de les imposer au monde.

Et pourtant, cette magnifique prospérité, déjà, ne laisse-t-elle pas percer bien des sujets d'alarmes ? Dans une société avant tout économique, les problèmes de production, de circulation et de consommation de la richesse, qui préoccupent ou menacent tous les peuples, semblent devoir nécessairement prendre un caractère plus aigu et plus inquiétant. On peut penser que la lutte entre les gigantesques *trusts* du capital et les gigantesques *trusts* de la main-d'œuvre sera formidable. Oui; mais, d'autre part, il n'est point de pays où la question économique offre plus de chances de rester sur son propre terrain, et paraisse moins exposée à s'envenimer, à se compliquer, à se transformer en question sociale. Il n'y a pas de haines de classes en Amérique, parce qu'il n'y a pas de classes. L'égalité, au lieu de se dégager péniblement, comme en Europe, d'un long et douloureux travail de dépossession des privilégiés, avec tout ce qu'il entraîne de convoitises chez les uns, de représailles chez les autres, d'antipathies, de défiances et de rancunes réciproques, l'égalité est un fait, « la condition naturelle d'une société où manquaient jusqu'aux premiers élémens d'où aurait pu sortir une caste (1). » Entre ceux qui ne possèdent pas encore et ceux qui viennent d'acquérir, la jalousie n'a pas eu le temps de remplacer l'émulation. Ce dernier sentiment intervient seul, pousse les moins heureux à tenter de le devenir davantage, non à souhaiter que les autres ne le soient plus. Si tant est qu'une aristocratie finan-

(1) Boutmy, *op. cit.*, VI.

cière commence à paraître, elle n'excite encore aucune convoitise, aucune animosité; elle se montre d'ailleurs soucieuse du bien public, animée de civisme, prête aux œuvres de solidarité. On nous parle aussi d'une aristocratie intellectuelle de l'Est, qui opposerait volontiers ses raffinemens et sa culture à l'esprit positif, brutal même, des hommes d'affaires et d'argent. Ce n'est pas celle-ci non plus qui pourra porter ombrage à une démocratie où chacun cherche à s'élever et à prendre sa part des bénéfices de la science.

Il ne paraît donc pas téméraire d'affirmer que la question sociale ne se pose point aux États-Unis. Des esprits pressés en rêvent déjà la solution et annoncent le collectivisme. « La nationalisation des propriétés accaparées par les *trusts* ne lésera plus qu'un nombre infime de propriétaires. Les voies sont beaucoup plus ouvertes au collectivisme dans les États-Unis qu'en France. » (1) L'accaparement est, en effet, un problème, qui agite l'opinion et préoccupe les pouvoirs publics. On n'a pas oublié la sensationnelle intervention du président Roosevelt contre les compagnies de chemin de fer et la Standard Oil Company. Mais le remède tuerait le malade plutôt que la maladie, s'il était à ce point contraire à son tempérament et aux conditions de sa vie. La plupart des observateurs inclinent au contraire à croire, avec plus de vraisemblance, que dans ce pays d'initiative, d'entreprise et de risque, la législation ne pourra et ne devra intervenir que pour limiter l'action individuelle de quelques-uns afin de la maintenir chez tous et se bornera ainsi à réduire la puissance menaçante d'une oligarchie.

C'est alors un autre problème qui se pose, politique, celui-là : l'extension des pouvoirs de l'État. Par ses origines mêmes, l'État est très faible dans la grande république américaine. Dépourvu de tout ce qui fit chez nous son prestige, dans un pays où il n'eut à se poser ni en soldat, ni en justicier, ni en créateur laborieux de l'ordre, ni en dispensateur circonspect du droit commun, désœuvré, au contraire, pour ainsi dire, « exempté, par la force ou la facilité des choses, de toutes ces tâches, devancé et suppléé dans ses lois par les mœurs, précédé dans le monde des faits par la liberté et l'égalité et acceptant sans effort ce qu'on pourrait appeler leur droit d'aînesse, » il laissa de tout

(1) Urbain Gohier, *op. cit.*, p 88.

temps l'individu à son activité et à ses initiatives. Cela changera-t-il et le verra-t-on assumer ce rôle de modérateur et de tuteur que nous sommes habitués à lui voir tenir dans nos pays d'Europe, en France, par exemple, où au lieu d'être « la création consciente des individus, » il est « le milieu immémorial au sein duquel chacun de nos Français s'éveille à la vie et prend conscience de ses droits, qui sont peu de chose, et des droits du pouvoir qui sont presque tout (1)? » Sur ce point aussi, on peut douter d'une transformation si radicale, qui s'accorderait si mal avec l'esprit et les habitudes de la nation, ses conditions d'existence et de prospérité. L'État a beaucoup de chemin à faire avant de devenir dangereux, ou même gênant en Amérique ; et là encore les mœurs seraient sans doute plus fortes que les lois.

Mais ces mœurs mêmes, nous dit-on, se transforment. Des rêves de conquête et de gloire s'ébauchent dans l'esprit naguère tout pacifique des Yankees : les chimères impérialistes traînent leurs panaches de fumées au-dessus des calculs utilitaires. L'opinion demande une flotte de guerre et ne répugne plus à l'idée d'une armée permanente. On nous fait remarquer alors que le régime des États-Unis est en réalité un gouvernement personnel, que la réélection ressemble fort à un plébiscite, que plusieurs présidens, — Washington, Jackson, Grant, — étaient des généraux victorieux; et l'on se décide enfin à lâcher le mot de « césarisme. » Les prophéties n'entrent pas dans le cadre de cette étude, même à titre de conclusion, quand nous essayons de déterminer l'orientation générale de la vie américaine. Il nous suffira de constater que ni le passé ni le présent n'autorisent une telle conjecture. Les démocrates ombrageux qui la hasardent ont-ils réfléchi que, si elle se réalisait, l'événement ne prouverait qu'une chose : la faillite indiscutable et définitive de la démocratie? Car jamais celle-ci n'a trouvé de conditions plus favorables, et si elles aboutissaient au triomphe du despotisme, c'est que décidément il y aurait antinomie entre la démocratie et la liberté.

Jusqu'ici, les États-Unis ont fait plutôt la preuve du contraire, et la pénétration historique ne consiste pas à imaginer au delà du vraisemblable et du possible. D'ailleurs, les destinées de l'État sont relativement secondaires dans un pays où il n'absorbe

(1) Boutmy, *op. cit.*, ch. VII.

pas la nation, qui saurait continuer de vivre et de grandir malgré lui, comme elle l'a fait sans lui, riche, puissante et forte par sa seule volonté et son seul labeur. Mais si le problème politique ne nous paraît pas s'inscrire en lettres de feu sur les murs du festin colossal où sont venues réclamer leur part toutes les races du monde, peut-être n'en faudrait-il pas dire autant du problème national. L'organisme même de la nation n'est-il pas exposé à des troubles profonds, à de graves désordres, par l'afflux toujours renouvelé des immigrans, par la présence de masses inassimilables, ou qu'il faudra du moins bien longtemps pour assimiler? Il y a d'abord les dix millions de nègres. Esclaves, ils étaient en dehors d'une société dont ils font maintenant partie intégrante comme citoyens, et la question nègre est une menace permanente. On sait par quels expédiens hardis autant que hasardeux certains États du Sud ont échappé à l'imminence du péril : ils annulent en fait, par des mesures accessoires, les dispositions essentielles de la Constitution et empêchent les nègres d'user des droits qu'elle leur accorde. De tels procédés ne sont pas une solution, et d'ailleurs les lois qu'on pourrait édicter se briseraient contre les mœurs. Les plus libéraux, voire les plus « libertaires » de nos compatriotes, ont dû reconnaître un sens au préjugé dont la violence nous choque si fort à distance et que nous traitons si légèrement des hauteurs du point de vue rationnel et humain. Malgré les efforts de philanthropes, comme le général Armstrong, et d'hommes de couleur dévoués à leur race comme cet admirable Booker T. Washington, dont l'œuvre éducatrice est une merveille de sagesse et de sens pratique, il faut bien avouer que « la masse est encore ignorante et corrompue. » Même si on tient à en faire retomber toute la responsabilité « sur les générations de blancs qui ont tenu ces infortunés en esclavage, le contact n'en est pas moins désagréable pour les générations de blancs qui ont supprimé l'esclavage (1). » Et si l'on en juge par la pauvreté des résultats obtenus en un demi-siècle, si l'on considère la misérable condition des Républiques où les nègres sont maîtres absolus, — Liberia, Haïti, — il est permis de craindre que ce contact ne reste longtemps encore désagréable, et que les blancs ne soient confirmés avec quelque raison dans leur « préjugé » égoïste de

(1) Urbain Gohier, *op. cit.*, p. 251.

l'infériorité des nègres. Sans doute, on peut espérer d'adoucir la violence des répulsions, d'abolir l'odieux lynchage; on peut combattre, comme l'a fait le président Roosevelt, cet autre préjugé plus sommaire qui empêche un Américain de recevoir à sa table un noir, même instruit, poli et distingué : le problème n'en gardera pas moins pour un long avenir toute son acuité.

Il n'est d'ailleurs qu'un cas particulier du problème général qui domine tout en Amérique, le problème de l'assimilation. Tant que les immigrans ont été, — ou à peu près, — de même race et de même formation sociale, politique et religieuse que les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, ils accroissaient le fond politique sans l'altérer. Anglo-Saxons, Germains, Scandinaves, les Celtes d'Irlande eux-mêmes, tout le contingent de l'Europe septentrionale et occidentale se prêta en somme assez docilement au sens général d'une civilisation d'origine analogue, qui s'élargissait et se modifiait sous cet apport. Mais voici qu'entre en scène un autre monde, l'Europe du Sud et de l'Est: Grecs, Italiens, Tchèques, Hongrois, Slaves, se déversent à flots dans le grand réservoir où s'alimente le colosse américain. La race jaune a pris position sur la côte du Pacifique, et les journaux nous apportent quotidiennement l'écho des difficultés entre les États-Unis et le Japon. Il se peut que, d'un instant à l'autre, ces difficultés s'enveniment. Nous comprenons que ce soit un grave souci pour le gouvernement. Mais l'avenir de la nation est-il en cause? La puissance d'absorption a déjà donné sa mesure et attesté ce dont est capable la force de l'organisme primitif, soutenue par l'action combinée des élites. Rien ne semble donc devoir entraver un progrès qui ne reculerait pas, au besoin, devant des éliminations douloureuses.

Déjà nous pouvons voir où il s'oriente, et les désirs, les efforts du peuple américain nous manifestent, jusqu'à la rendre, en quelque sorte, perceptible à nos regards, la force même des choses, les lois inéluctables des sociétés, hors desquelles elles ne peuvent ni se constituer ni vivre. A mesure que nous aspirons à nous rajeunir et à lui ressembler, il se rapproche de nous. Les circonstances ont placé en fait et dès l'origine les États-Unis dans les conditions qui peuvent paraître à un théoricien de l'absolu le terme idéal de toute société. Le progrès, le mouvement de la vie consistent pour eux à les modifier insensiblement et ils rencontrent ainsi les phases principales de notre

évolution, partie de l'extrémité opposée. Tandis que les peuples de l'Europe arrachaient, pour ainsi dire, à l'État, comme une concession, chaque liberté, « toutes les libertés, en Amérique, appartenaient à l'individu par le fait seul de la naissance (1), » et l'État ne se constituait qu'en les limitant : nous avons vu qu'il serait vraisemblablement conduit à les limiter encore. De même, tandis que, chez nous, les inégalités de fait s'atténuaient sous l'influence de l'idée d'égalité, là-bas la société, à mesure qu'elle s'organise, ébauche des aristocraties. Enfin, alors que nos vieilles nations, fortement unifiées, sont amenées par les échanges de leur vie économique, la nécessité et la facilité des communications de toute sorte, à élargir leur horizon et à faire une part à l'esprit international, la jeune nation américaine sent le besoin de resserrer ses liens, de concentrer et de fortifier en elle le sens de la personnalité : elle est manifestement à une phase de nationalisme. La leçon des faits, indépendante de nos partialités, semble bien être que partout la nation, la société, l'État sont soumis à des lois dont la réalisation leur assurerait l'équilibre idéal, en deçà ou au delà duquel ils oscillent dans l'amplitude plus ou moins large, plus ou moins désordonnée, des essais, des réformes et des révolutions... Plus précisément, ici, elle nous enseigne la valeur de l'initiative individuelle, le bienfait de la liberté, l'inappréciable efficacité de l'idéal national. Cet idéal, toutes les forces vives du pays s'en inspirent et y aspirent. Il est vraiment l'idée directrice de l'organisme social, il le crée, le conserve et l'épanouit. Ce que doit être cet organisme, à quelle forme il doit tendre et prétendre s'il veut développer toutes ses possibilités de puissance et de bonheur, nous le lisons assez clairement dans les efforts du plus grand peuple des temps modernes pour devenir et rester une nation (2).

FIRMIN ROZ.

(1) Boutmy, *op. cit.*, ch. VI.

(2) Cet article était composé lorsque parurent les intéressantes *Notes sur les États-Unis* de M. André Tardieu. Nous nous félicitons de trouver sous la plume de ce clairvoyant observateur la formule qui résumerait le mieux notre étude : « Les Américains sont une vivante leçon d'énergie nationale. »

LE FLAMBEAU

PREMIÈRE PARTIE

DOUBLE RÊVE D'AMOUR

I

Le jeune député Jean Laurières, une des gloires naissantes du barreau de Lyon et, à la Chambre, déjà, un des brillans champions de l'anticléricalisme, venait de déjeuner, avenue de l'Opéra, chez son compatriote le docteur Jomard.

Tantôt assis côte à côte sur un divan, tantôt debout à la fenêtre, et, du haut du troisième étage, suivant des yeux le quadruple défilé de véhicules le long de l'avenue, les deux amis fumaient en prolongeant leur causerie intime.

A travers les spirales de la nuée bleue, — telle que les brouillards réunis de la Saône et du Rhône, — leurs yeux se cherchaient souvent pendant qu'ils égrenaient leurs souvenirs, ainsi que des joailliers se consultent sur la valeur des gemmes tirées d'un coffret, leur propriété commune. Alors le docteur, un blond trapu, levait d'instinct la tête, tandis que Jean Laurières, très grand, penchait un peu la sienne. Il n'était pas beau classiquement; le relief du nez mince s'accusait un peu trop, mais sa physionomie révélait des dons rares de séduction, de domination, par l'affectuosité des lèvres un peu fortes sous la moustache brune, par le trait à la fois calme, incisif et passionné des yeux profondément noirs.

Le docteur lui parlait de ses probables fiançailles avec une jeune Lyonnaise.

— Provincial, va ! Tu retournes prendre femme au clocher ? est-ce qu'il en manque, de femmes, dans ce pays-ci ?

Et Jean Laurières, de la main qui tenait son cigare, désignait du geste le bruissant Paris au-dessous d'eux.

Le docteur fit une moue rieuse :

— Oui, mais dans ce pays-ci, tu me fais concurrence...

— Je te fais concurrence ici ? veux-tu dire près des Heimer ?... ah ! bien, rassure-toi, je te laisse la place libre.

— Oh ! voyons ! cassé, rompu avec les Heimer ?...

— Cassé, rompu ? non ! pas fini de nouer, tout simplement. Tu sais que j'avais ébauché le geste sans conviction, sollicité par Mme Fontanille, la plus grande marieuse de Paris... Mlle Heimer n'est qu'une maussade enfant gâtée... il faut une vraie femme à mes trente-cinq ans et à ma vie d'homme politique... alors j'ai décidé d'attendre...

— Un coup de fortune dans un coup de foudre ?... plutôt rare ce phénomène social... il est vrai que pour toi...

Le docteur achevait sa phrase par le seul prolongement de l'intonation admirative et du geste, louant à la fois la personne physique et la valeur intellectuelle du député.

— Pour moi ! répétait Jean Laurières dans un éclat de rire, tu me casses déjà des encensoirs sous le nez ? attends du moins que je sois ministre et à même de fleurir ta boutonnière... et, comme il me reste pas mal de chemin à faire d'ici à... la place Beauvau, par exemple, descendons, veux-tu ?

La pendule sonnait trois heures.

— Si je veux ! s'écria le docteur, je n'ai que l'avance de cette pendule, c'est-à-dire cinq minutes, pour me rendre à ma leçon !

Le jeune docteur était déjà chargé d'un cours au Collège de France dont le titulaire, aujourd'hui homme politique très absorbé, appartenait au parti de Jean Laurières.

Les jeunes gens passaient dans l'antichambre, mettaient leurs pardessus, et leurs chapeaux. Comme ils sortaient de l'appartement, la porte en face sur le palier s'ouvrait avec fracas ; un valet de chambre, garçon grêle et tout jeune, se précipitait, puis s'arrêtait soudain en apercevant le docteur et son ami. Les yeux effarés, haletant d'une secousse nerveuse bien plus certainement que d'un élan si bref, il s'exclama :

— Monsieur le docteur ! oh ! monsieur le docteur! quel malheur nous arrive ! Monsieur est tombé mort ou tout comme !... Nous ne pouvons pas, nous n'osons pas le relever... Madame m'a dit d'aller chercher du monde... et aussi le docteur Rouardy... mais je ne sais pas où courir d'abord...

— Allez vite chez Rouardy... je ferai le possible jusqu'à son arrivée ; Monsieur m'aidera... Tu veux bien, Laurières ?... le coup de la fin, sans doute... maladie de cœur...

Le docteur donnait ce renseignement à voix basse pendant que le domestique rouvrait la porte, les introduisait à travers une galerie-antichambre dans un salon, un nid d'intimité féminine, avec ses meubles légers en marqueterie ou en laque, avec les soies claires de ses tentures. Et l'étrange spectacle qui se passait sur cette scène d'élégance joyeuse! La maîtresse du logis, une petite marquise Louis XV, en jupe de dentelle, justaucorps de velours bleu, se tenait agenouillée auprès d'un homme étendu sur le tapis, la tête redressée par des coussins, et à qui, de ses mains toutes constellées de bagues, elle faisait respirer un flacon d'éther.

Cet homme, jeune et blond, livide, les yeux hagards, les lèvres grises disjointes, recueillait ses forces précaires pour l'acte de la respiration qui semblait en lui un phénomène prodigieux, presque irréalisable. Et il fallait toute l'habitude qu'on a du contraste présenté par le costume des femmes à certaines heures et le costume masculin d'aujourd'hui tel qu'il est à tout heure, pour ne pas voir dans cet agonisant, vêtu de drap sombre et de linge uni, un paria de ce monde inférieur, charitablement secouru et veillé par la fée de ses rêves...

Mais, fée ou marquise, à l'entrée de ceux qui accouraient à son aide, la jeune femme levait la tête, montrait son fin visage terrifié, éploré tout ensemble, sous le petit diadème de ses cheveux blonds; montrait ses yeux foncés, bleus ou noirs, sous le trait délicat, haut et légèrement oblique des sourcils ; montrait ses petites joues polies, roses et blanches, comme dans la première jeunesse et sa bouche d'enfant rieuse, à ce moment contractée par un douloureux frémissement. Et selon ce qui se produit presque toujours quand de nouveaux témoins de nos malheurs surviennent, elle laissa échapper des larmes qu'elle avait retenues pendant son angoissant tête-à-tête avec le moribond.

— Madame, j'ai rencontré sur le palier M. le docteur Jomard, il a bien voulu venir...

Avait-elle entendu les paroles du domestique? ses bras nus jusqu'aux coudes se tendirent supplians ; elle se lamenta :

— Oh! docteur! voyez! voyez!...

Le docteur se pencha sur le malade, puis, se relevant:

— Nous allons soulager votre mari, madame, dit-il... je passe chez moi pour chercher ce qui m'est utile... Laurières, ouvre la fenêtre toute grande, n'est-ce pas?

Laurières fit le geste indiqué, puis se retourna vers le couple pathétique. Et bientôt, les circonstances aidant peut-être, — ce fouettement d'une aile implacable, muette et lourde, dans cette pièce où, par la fenêtre ouverte, montaient les bruits de tout un monde, — il se persuadait qu'il n'avait jamais rencontré un charme printanier égal à celui de cette enfant, parée pour la gracieuse comédie de sa vie brusquement tournée au drame, et il se laissait enchanter déjà.

Toujours agenouillée près du malade, une main passée sous le plus haut coussin, de l'autre elle présentait le flacon d'éther à ses narines violacées, murmurant:

— Mon pauvre Étienne!

Elle plaignait de tout son tendre cœur le compagnon de sa jeunesse: l'aimait-elle? l'avait-elle jamais aimé d'amour? Laurières se posa la question et la résolut par la négative...

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! gémit-elle tout à coup.

Le malade, visiblement serré à la gorge par la mort, sursautait, secoué d'un spasme terrible, comme pour aller chercher de l'air jusqu'au zénith; elle essayait de l'aider en relevant le coussin, mais ses forces ne suffisaient pas à prolonger le geste, et ses yeux sombres et profonds comme la nuit, bleus et brillans comme le jour, implorèrent le témoin de sa détresse, qui, d'ailleurs, accourait en deux pas, s'agenouillait de l'autre côté du malade, le soutenait d'un geste énergique et prudent. Mais elle ne cédait pas sa part des soins courageux, et sa main s'attachait à celle de Laurières comme avec l'effroi qu'il se lassât trop vite, ou que l'horreur du spectacle le rebutât et le fit s'éloigner.

Et, bien qu'en sentant cette petite main crispée sous la sienne, lui n'éprouvât rien de ce qu'il eût été presque criminel d'éprouver à pareil moment, il connut, d'intuition tout à fait sûre, que déjà cette femme cessait de lui être étrangère, qu'il

n'était plus étranger à cette femme, et que ni les années, ni leurs ambitions et convoitises particulières n'auraient le pouvoir de les refaire jamais étrangers l'un à l'autre...

Qu'elle est parfaite l'instantanéité des transmissions que se font nos nerfs, notre cerveau, notre cœur! L'absence du docteur Jomard n'avait duré qu'une minute ou deux, et ces choses définitives s'étaient accomplies dans la sensibilité de Jean Laurières, et des choses analogues, — bien plus, infiniment plus imprécises, — dans celle de la jeune femme éplorée...

Le docteur rentrait, suivi de son domestique ; il tenait aux doigts un outil menu ; en même temps apparaissait, venant par une porte intérieure, la femme de chambre de Mme Salvan, suivie de la cuisinière qu'elle avait couru chercher au sixième, pour tenter ensemble de mettre Monsieur sur son lit.

— Ne vous fatiguez pas inutilement, madame.

Et le docteur contraignit doucement la jeune femme à se retirer, fit signe à Laurières de se relever aussi, et plaça son domestique derrière les coussins pour les empêcher de glisser, pendant qu'il pratiquait une injection de caféine sur le thorax découvert.

Il obtint ainsi deux ou trois aspirations presque normales, entre de nouvelles, mais plus courtes angoisses.

— Nous allons le porter sur son lit, dit-il alors.

Sur un geste de sa main, la femme de chambre et la cuisinière ouvraient les portes, lorsque le malade se mit à parler, d'une voix basse, mais distincte.

— Marie, je veux un prêtre!

A l'expression de ce désir, terriblement significatif dans la bouche d'un malade, la jeune femme fondit de nouveau en larmes et se remit à genoux, prenant la main de son mari.

— Oh! Étienne! mais vous allez mieux, vous sentez bien que vous allez mieux!

Sans doute il estimait ses souffles et ses mots trop strictement comptés pour en perdre un seul en de vaines protestations; il se contenta de répéter sur un ton plus insistant:

— Un prêtre, Marie, tout de suite!

Elle se tourna, les yeux levés, vers le docteur qui abaissa les paupières pour la triste approbation.

Pensa-t-elle que le domestique serait mieux à même de déshabiller le malade que de se lancer à la recherche d'un confesseur?

Elle regarda Laurières, cet inconnu en qui elle connaissait déjà un cœur très secourable, et, de ses yeux au charme si tendre autant que de ses lèvres tremblantes, elle implora:

— Si j'osais vous prier, monsieur?... c'est tout près d'ici... 'abbé Paraud, 3 *bis*, rue d'Argenteuil... ou, si l'abbé Paraud ne se trouve pas chez lui, le prêtre de semaine, à la sacristie de Saint-Roch...

Eut-il une hésitation furtive? Plus tard, lui n'en aurait jamais convenu, et elle se fût indignée qu'on exprimât un doute sur la spontanéité de son empressement. Il prenait son chapeau, tout à l'heure jeté sur une chaise :

— Comptez sur moi, madame, disait-il, je vous amènerai un prêtre le plus vite possible.

Il descendait l'escalier d'un pas rapide, au moment où la voix de la concierge arrêtait deux dames à la porte de l'ascenseur.

— Oh! grand Dieu! non, Mme Salvan ne recevra pas aujourd'hui!... M. Salvan est en train d'agoniser, peut-être...

Et, à la suite d'exclamations interrogatives :

— Mais, de sa maladie de cœur... le valet de chambre vient de me le crier en courant chercher le médecin. Monsieur a voulu monter sur un tabouret pour mettre une statuette sur un meuble, il est tombé, ça lui a coupé le souffle...

Laurières, qui passait en bolide parmi ces trois personnes, s'expliqua ainsi la toilette pimpante de la jeune femme. C'était son jour, le jour des parades, des papotages et des rires chantans autour des tasses de thé... et demain, la veillée auprès du mort, la prise d'un deuil qui allait enténébrer, deux années durant, la jeunesse de cette délicieuse créature, faite pour s'épanouir dans le plein soleil de la joie humaine...

— Deux ans! oui, c'est aussi long que ça, un veuvage!... à moins de faire sourire la malignité du monde...

Laurières pensait, ou plutôt songeait ainsi dans le taximètre qui filait, selon ses ordres, à toute vitesse, vers la rue d'Argenteuil. La concierge du 3 *bis* tenait à l'entrée conférence avec une voisine, il put donc se renseigner sans même quitter la voiture : M. l'abbé Paraud était sorti depuis peut-être une demi-heure...

Il prit alors la seconde direction indiquée, se fit conduire à Saint-Roch, escalada lestement le perron et, entré dans l'église, longea un bas côté jusqu'à la porte ouverte de la sacristie.

Un baptême venait d'avoir lieu. Le nouveau chrétien était de ceux qui entreprennent avec un bagage confortable le voyage terrestre : ainsi en faisaient juger les dentelles de sa robe, les fastueux rubans qui couronnaient sa nourrice et toutes les apparences des personnes qui l'entouraient, et apposaient leurs signatures sur le registre, dirigées par un prêtre portant le surplis et l'étole. Un bedeau interrogea Laurières.

— Je viens, dit-il, chercher pour un malade M. l'abbé Paraud, ou, en son absence, le prêtre de semaine.

Le bedeau désigna un ecclésiastique qui se promenait dans le fond de la sacristie en lisant son bréviaire.

— Voici le prêtre de semaine, et c'est M. l'abbé Paraud qui fait le baptême...

— On préférerait M. l'abbé Paraud, et le malade va mourir... c'est M. Salvan.

Soit que le nom lui fût connu, soit que l'aspect seul du messager lui fît présumer l'importance du client qui demandait à l'Église de signer son passeport pour le paradis, le bedeau se dirigea aussitôt vers le groupe du baptême.

Laurières n'avait guère aperçu jusqu'à ce moment de l'abbé Paraud que l'hostie de sa tonsure découpée dans des cheveux poivre et sel. Mais, dès que le bedeau lui eut dit quelques mots à l'oreille, l'abbé parut tressaillir et se retourna prestement, montrant une figure grise, à longues rides, des yeux noirs, vifs et très mobiles, une grande bouche d'où la parole devait tomber avec grâce et abondance.

Quoi! on ne s'en était pas rapporté à un domestique? c'était un parent ou ami, qu'on envoyait à sa recherche ? Le cas, certes, devait être pressant, et l'Église n'a plus que trop rarement l'aubaine d'être prise pour arbitre entre une âme masculine et le maître de ses destinées éternelles!...

Aussi, achevant par de rapides excuses les félicitations qu'il prodiguait aux parens du nouveau chrétien, il ouvrait une armoire, en tirait la boîte des saintes huiles, s'approchait de Laurières et le saluait affablement.

— Ce malheureux M. Salvan touche donc à la fin de ses angoisses? dit-il, très apitoyé, mais peut-être le sauvera-t-on une fois encore?...

— Le médecin qui est auprès de lui ne l'espère pas, monsieur l'abbé...

— Pauvre enfant! pauvre petit! nous allons du moins l'aider à se mettre en route pour le grand voyage...

Et l'abbé prenait sa toque, se faisait jeter, par-dessus son surplis, ce vaste manteau drapé qui donne aux prêtres, dans les alentours des églises, à Paris, une allure si joliment romantique. Puis, bien que de taille médiocre, il précédait Laurières à grandes enjambées d'ancien séminariste, le long de la nef, sortait de l'église, et s'engouffrait dans la voiture qui stationnait à la grille, faisant place près de lui au porteur du pieux message, tandis qu'un sacristain montait sur le siège.

Cette fois Laurières eut bien une hésitation, — mais si brève! — Pourquoi retournerait-il dans cette maison d'un agonisant? Il y envoyait le secours spirituel qu'on y réclamait, tout illusoire qu'il l'estimât lui-même : payer le cocher et rejoindre à la Chambre ceux de son groupe qui devaient y discuter sur les péripéties actuelles de la guerre anticléricale... oui, ce serait là reprendre, à l'instant opportun, le programme de sa journée, interrompu pour un devoir de solidarité humaine...

« Cependant, qui sait si le docteur Rouardy a bien été ramené par le domestique, qui sait si Jomard n'a pas besoin de moi entre ces femmes affolées ?... »

Il se parlait ainsi dans la voiture auprès de l'abbé Paraud qui, après lui avoir demandé quelques détails sur le triste événement, monologuait :

— Pauvre petite Marie! veuve à vingt-quatre ans, — et, vous la connaissez, monsieur, elle en paraît dix-huit! — sa mère, avant de mourir, et son oncle, le Père Amelin, lui avaient fait faire ce mariage considéré de tout repos... et la maladie de M. Salvan s'est déclarée pendant le voyage de noces... la malheureuse petite femme n'a été qu'une garde-malade, et de quel malade? un cardiaque, et un mari de trente ans à peine aujourd'hui!... il fallait infiniment de prudence et un tact... Cher ange! que le bon Dieu lui donne plus tard les consolations qu'elle mérite si bien!

Quoiqu'il retrouvât dans ses propres souvenirs la facile affectuosité des hommes d'Église, à ces expressions caressantes qui revenaient, plus souvent même qu'on ne le rapporte ici, dans le discours de l'abbé Paraud, Laurières pensa que sa famille et celle des Salvan devaient être intimement unies.

La voiture s'arrêtait avenue de l'Opéra et, descendu le pre-

mier, il aidait le prêtre, assez empêché par l'ampleur de son manteau et par son fardeau rituel. Il en reçut un : — Merci, mon petit enfant ! — qui, hors les circonstances funèbres, l'eût fait éclater de rire. Évidemment, ces tendresses de l'abbé n'étaient que la manifestation originale d'une nature exubérante et optimiste. Maintenant, tout absorbé dans le recueillement sacerdotal, il se laissait mettre par lui dans l'ascenseur.

On ne sonnait plus chez les Salvan ; la porte était simplement poussée tout contre le pène. Laurières l'ouvrit pour l'abbé Paraud, avec l'idée de n'entrer même pas à sa suite.

Mais Mme Salvan se montra sur le seuil d'une pièce, au fond de l'antichambre. Elle avait, dans une accalmie, dépouillé ses rians falbalas, en désaccord si choquant avec la tragédie dont le sort cruel lui attribuait un des rôles principaux ; une longue robe flottante de drap clair, tout unie, l'enveloppait, déjà un peu à la façon des pleureuses antiques, et Laurières, qui l'avait crue de petite taille, stupéfait, la vit s'avancer vers le prêtre très longue, en une allure grave et noble, comme si elle n'avait jamais marché que dans les cortèges funéraires.

Et, encore une fois, son regard rencontra celui des beaux yeux tendres, dont le miroitement des larmes éclaircissait l'azur sous les hauts sourcils obliques, pendant qu'elle disait de sa voix triste, mais délicieusement perlée :

— Combien je vous suis reconnaissante, monsieur !

Laurières la salua en exprimant l'espoir d'un mieux prochain dans l'état du malade, et il fit un pas ou deux à reculons pendant qu'elle inclinait la tête à son tour. Puis elle sembla l'ignorer pour jamais.

— Ah ! monsieur l'abbé ! comme il a du mal à continuer à vivre, mon pauvre Étienne !

Peut-être aidé par le souvenir du monologue qu'avait tenu l'abbé Paraud dans la voiture, Laurières s'imagina que cette explosion était celle d'une sœur qui déplore la fin prématurée d'un frère, plutôt que celle d'une femme qui se sent frappée, à travers l'époux, dans son cœur et dans sa chair d'amoureuse...

— Du courage, ma petite enfant ! du courage !

Et Laurières ne trouva plus si ridicule d'avoir été gratifié par le prêtre de la même appellation.

Ayant regagné la porte de l'appartement, il se retourna et le regarda disparaître, les épaules massives sous la mousseline

bouffante du surplis, près de la svelte forme féminine : pilier tenace de la religion, orgueilleuse colonne de l'espérance humaine, qui, incapables, même accotés l'un à l'autre, de soutenir l'assaut de la Mort, ont inventé ensemble la mélancolique, — hélas ! également énigmatique, — immortalité de l'au-delà...

Le docteur Jomard traversait le palier.

— Je viens de téléphoner au Collège de France pour que le public ne m'attende plus... ce sera une leçon à remplacer : Rouardy est à Auteuil, chez Labarre, — oui, l'agent de change, frappé d'une hémiplégie, paraît-il... — Quelle tuile ! comme si ça ne me suffisait pas d'assister à l'agonie de mes propres cliens !... Enfin, va-t'en, puisque tu le peux, toi, veinard, et n'oublie pas de raconter à tes *honorables* collègues que tu viens d'amener un prêtre au chevet d'un moribond.

Laurières haussa les épaules.

— Tous l'auraient fait à ma place.

— Espérons-le pour l'honneur de tous... cette heure, au fait, appartient de droit à la seule religion qui ait la sublime extravagance de croire à l'efficacité des repentirs *in extremis*, alors que la pauvre loque humaine n'a plus d'autre volonté que celle de se gonfler encore, et d'aspirer, encore une fois, avec l'air de la vie...

— Docteur ! Monsieur le docteur !

On courait en jetant ces appels dans l'antichambre des Salvan ; le docteur secoua la tête pour manifester son impuissance à faire le miracle qu'on attendait de lui, bien qu'on eût là le prêtre d'un Dieu qui avait accompli tous ceux de l'Évangile ; il rentra néanmoins avec la plus charitable précipitation pour tenter courageusement l'impossible.

II

Natif d'une ville qui, en pleine France, présente, — mélange significatif, — les brumes, l'entente des affaires et la religiosité britanniques, élevé par une mère pieuse et, jusqu'à quinze ans, par des prêtres, Laurières, bien que très jeune et relativement modéré, faisait autorité dans son groupe composé d'hommes ignorans des choses du christianisme, car, depuis trente ans, les chefs de la guerre politico-religieuse en ont dédaigné l'étude, par la plus singulière et la plus puérile des aberrations.

La réunion d'aujourd'hui avait pour but de décider l'attitude que prendrait le groupe dans le prochain conflit. Laurières donna un avis savamment, éloquemment motivé. Il prévoyait, et engageait à prévenir, les ripostes d'un ennemi qu'on savait millénairement dressé aux tactiques subtiles par la complexité de sa doctrine et de sa casuistique.

Mais l'inaltérée lucidité d'esprit qu'il apportait, ce jour-là comme les autres, à ses travaux, n'empêchait nullement son imagination et sa sensibilité de s'exercer et de vibrer passionnément à part. On dit que les heures sonnent une fois et pour jamais. Eh bien ! non ! la dernière heure mémorable de son passé recommença en chacune des vingt-quatre heures suivantes. Comme maintenant le souvenir les lui faisait longues et bizarrement savoureuses, les minutes pendant lesquelles il contempla la petite rose marquise Louis XV, agenouillée auprès d'un moribond livide, et celles où ses regards éperdus lui crièrent au secours, et celles où leurs mains, à elle et à lui, se nouèrent pour l'œuvre de pitié navrante, et celles du remercîment mélancolique avant qu'elle disparût dans ses longs vêtemens de pleureuse, et, en effet, pleurant aux côtés de ce vieux prêtre si originalement paternel !...

Le surlendemain, il recevait une lettre à large bordure noire : l'invitation aux obsèques du malheureux qu'il avait aidé à vivre les suprêmes minutes de sa destinée terrestre.

A l'heure fixée, il se rendit à la maison mortuaire, traversa la chapelle funèbre, où déjà l'objet inanimé de ces tristes fastes gisait dans la bière close; il monta parmi l'odeur mêlée, suffocante, des fleurs et des cires en combustion, parmi le double chuchotement de l'escalier et de l'ascenseur, envahis l'un et l'autre. Mais, parvenu au troisième étage, il ne pénétra pas avec le flot des invités auprès de la jeune veuve, dont aussi bien il était inconnu : il sonna chez son ami.

Le docteur boutonnait déjà son pardessus.

— J'étais sûr que tu viendrais; on m'avait demandé ton nom et ton adresse pour t'envoyer l'invitation ; allons entendre chanter du latin sur la bière de ce pauvre homme, puisqu'il l'entendra lui aussi, de là-haut, et que, dit-on, ça lui fera plaisir !...

— La jeune veuve doit être horriblement accablée, murmura Laurières ému et songeur.

— Est-ce qu'une femme du monde se permet de céder à

l'accablement de son chagrin ? Mme Salvan a dû obéir aux usages et convenances, s'occuper de son deuil, procéder aux essayages devant son miroir... et, ma foi, le cachemire et le crêpe doivent faire un écrin de contraste merveilleux avec sa beauté de rose fraîche... Et puis, il est impossible que cette enfant radieuse, tout en compatissant au sort de l'homme auquel on l'avait imprudemment unie, s'apitoie sur elle-même à cause d'un dénouement, au fond, providentiel en ce qui la concerne...

Ces considérations flattaient l'imagination de Laurières pendant qu'il se dirigeait vers l'escalier avec le docteur ; — on entendait les chocs sourds de pas nombreux tombant sur le tapis, les frôlemens, les murmures de toute une foule. — Et, en se penchant sur la rampe, il aperçut, derrière la jeune veuve au crêpe traînant, un flot succinct de personnes en deuil.

— Quelle est donc sa parenté ? demanda-t-il à voix éteinte.

Le docteur haussa les sourcils :

— Presque nulle, pauvre petite ! une sœur de son mari, Mme Rogier ; tu la vois près d'elle avec M. Rogier et leurs trois enfans ; ces personnes en petit deuil : de vagues cousins et cousines... Ah ! on m'a parlé encore d'un oncle en ligne directe, d'un jésuite, en voyage d'études parmi les missions du Japon et de la Chine...

Bien loin de déplorer, pour la jeune veuve, cette pénurie de liens familiaux, Laurières en ressentit une inconsciente satisfaction : l'oncle jésuite, en particulier, lui semblait être admirablement à sa place aux confins des pays jaunes.

La bière était déjà sur le corbillard festonné par les couronnes de roses, de lilas blanc, d'orchidées fastueuses ; la famille s'alignait à la suite. Laurières entrevit alors, sous le voile épais, l'exquis profil de la jeune femme ; et ses épaules graciles, tombantes, comme écrasées par le châle du veuvage, — pareil au drap mortuaire, — avaient cet air de chétivité qui achève si bien le pathétique du malheur.

Après la cérémonie où il devait se séparer du convoi, il suivit le défilé de l'assistance devant elle, murmura ses regrets ; elle répondit par un chuchotement expressif :

— Oh ! merci, monsieur !

Et sans doute son passage lui rendit plus sensible le souvenir d'une heure atroce, l'heure où l'on voit pour ainsi dire la Mort jouer avec un être aimé avant de l'agripper finalement, car

elle éleva sa main sous le voile, essuya un nouveau jet de larmes qui lui inondaient soudain le visage.

Un attendrissement singulier pénétra Laurières. Comme s'il partageait le deuil de la jeune femme, il se sentit les paupières humides et le cœur subitement étreint... sans faire aucun signe à son ami, il se jeta hors de l'église, descendit les marches et traversa la rue parmi la foule des badauds, que retenait, au passage, la somptuosité du corbillard, auquel, semblables à des clowns agiles, les employés des pompes funèbres agrafaient de nouveau les innombrables couronnes dont les fleurs s'affaissaient un peu, déjà fanées par le souffle ardent des encensoirs.

Puis, ayant gagné les Tuileries, il marcha dans le jardin jusqu'à la grille ouverte, entre les terrasses, sur la place de la Concorde, d'un pas si uni et si lent que des moineaux se laissaient presque effleurer par la pointe de ses bottines avant de se communiquer une panique soudaine et de prendre ensemble leur vol, et que des enfans, jouant à cache-cache, sautillaient derrière lui, défiant leurs camarades à l'abri de sa haute taille. Ainsi, à ses pieds, tout était frémissement et joie de vie commençante; et là-haut, et très loin aussi, jusqu'à l'Arc de Triomphe, le feuillage rouillé des arbres floconnait dans une immobile brume d'or pâle, qui semblait affirmer à la terre l'existence de cet au-delà superbe et mystérieux où, plus ou moins secrètement, nous espérons tous séjourner au long de nos existences futures.

Les élémens les plus divers faisaient donc l'éclatante mélancolie de ce jour d'automne, de même que mille émois dissemblables contribuaient au charme suave et poignant auquel il s'abandonnait. Tantôt il voyait la jeune veuve enfouie dans ses voiles et dans une voiture funéraire, accompagnant à la tombe le débile compagnon de ses vingt ans; il s'apitoyait sur ses larmes, sur l'horreur du gouffre qu'à l'âge des idylles elle était appelée à sonder; tantôt il la voyait, désormais seule, et, de nouveau, libre, avec sa sève et sa grâce printanière intactes, attendant de s'épanouir enfin au fécond soleil d'amour...

« Marie !... Marie !... »

Il prononça le nom tout haut, en goûta pour la première fois la sonorité orientale...

Mais lorsqu'il mit le pied sur le pont, il haussa les épaules, et murmura dans le fracas des tramways de banlieue :

« Ce serait folie pure !... deux ans de veuvage au moins... et aussitôt après commencera, sans doute, le règne du candidat en faveur duquel aura le plus insisté l'amie intime... »

A la fin de la journée, revenu à sa garçonnière, rue d'Aguesseau, il s'habilla et se rendit boulevard Malesherbes chez Mme Fontanille. C'était une Lyonnaise, vieille amie de sa mère, veuve d'un très riche financier, et qui occupait une existence déplorablement fastueuse et vide à la chasse de jeunes filles, perles parfaites et largement serties d'or, pour en faire les épouses des jeunes gens qui ont encore la bonté de manifester des intentions matrimoniales.

— Ah ! ah ! vous venez vous faire gronder, joli monstre !

— Je viens me faire gronder.

Et Jean Laurières, durant cet échange de phrases, longeait le vaste salon jusqu'à la cheminée où, près du premier feu d'automne, la vieille Mme Fontanille lisait un roman « finissant bien, » comme ceux qu'elle se plaisait à faire dans la vie réelle.

Ayant fermé le volume jaune, elle entreprit un sermon en plusieurs points, dont le dernier fut consacré à lui décrire les avantages d'un nouveau « parti. » Elle le pressait de consentir à une « présentation, » lorsqu'un maître d'hôtel ouvrit la porte de la salle à manger.

— Eh bien ! dit Laurières en lui offrant le bras pour passer à table, puisque mes hésitations ne vous découragent pas, chère madame, je consens à voir Mlle Morange ; mais, pour Mlle Heimer, je vous assure que c'était vraiment impossible : je n'aime que les figures souriantes, tenez, comme la vôtre.

Et, à la minute même, passait devant ses yeux l'image en pleurs de Mme Salvan, et, une fois de plus, son cœur s'émou vait, s'endolorissait exquisement pour elle...

Mlle Morange avait sans peine le sourire aux lèvres ; par mal heur, il se trouva qu'elle affectait le genre bon garçon, type de femme qui inspirait à Laurières une répulsion irréductible...

Pendant que, douée d'une persévérance imperturbable, Mme Fontanille se remettait en chasse, le jeune homme se livrait à un énorme labeur d'étude et de parole qui faisait de lui, à la Chambre et au barreau de Lyon, une personnalité de plus en plus brillante.

Il passait assez souvent chez le docteur Jomard, sans que le hasard le favorisât : jamais il ne croisa dans l'escalier ou ne vit

monter dans l'ascenseur Mme Salvan, ou ne la rencontra sur le palier du troisième étage. En sonnant à la porte de son ami, il regardait l'autre porte hermétiquement close, qu'à peine il désirait voir s'ouvrir, d'ailleurs. Il aimait se figurer la femme de son rêve, — alors qu'elle était encore la vestale d'un souvenir, — silencieuse et seule, au fond d'une pièce, avec les vagues noires de sa robe sur ses genoux et sur ses pieds, écoutant peut-être la lente approche d'une destinée nouvelle, et, en l'attendant, à l'abri des curiosités, des admirations et des convoitises...

Un jour d'hiver, il vint, avenue de l'Opéra, serrer la main du docteur qui se rendait à Lyon pour y célébrer son mariage, où lui-même paraîtrait en qualité de témoin. Devant la maison s'allongeait une énorme voiture de déménagement; son cœur sursauta, et il se jeta dans l'ascenseur d'où il assistait au transport d'un grand bahut sculpté de la Renaissance.

La porte de la jeune veuve était cette fois ouverte à deux battans; des pailles jonchaient le parquet dépouillé de ses tapis; les domestiques s'affairaient parmi les déménageurs...

Laurières se hâta de sonner chez son ami.

Le docteur, occupé à lire dans son cabinet de travail, lui tendit une main, et, souriant des yeux avec malice:

— Eh bien! dit-il, tu as vu? nous déménageons!

— Où va-t-elle?

Laurières aurait donné bien des choses pour être rendu capable de retenir cette question qui s'échappa de ses lèvres sur un timbre un peu rauque. Le docteur répondait :

— Mon Dieu! Mme Salvan m'a parlé des fins fonds de la rue Castiglione...

— Comment! vous vous êtes donc rencontrés?... s'écria Laurières sans remarquer même l'accent railleur de son ami.

— Mieux que cela : j'ai eu l'honneur de recevoir chez moi Mme Salvan... oui, elle tenait à ne pas quitter la maison sans m'exprimer de nouveau sa reconnaissance et, sans me la prouver au sens matériel du mot... Moi, je répugnais à l'acceptation d'honoraires pour mon rôle de sauveteur, et de sauveteur impuissant... alors, par une générosité vraiment très délicate, elle m'a donné 500 francs pour mon hôpital d'enfans infirmes, en me priant de faire inscrire le nom de son mari sur la liste des bienfaiteurs. Je ne puis te dire quel régal c'est pour moi de voir cette petite veuve en finir ainsi sagement avec son passé : elle

attend le jour convenable, elle range et règle toutes choses, elle ferme discrètement la porte et s'en va, encore solitaire et voilée, vers l'avenir que la nature lui doit bien en compensation... Par exemple, je ne plains pas l'homme qui sera chargé de faire du soleil sur cet avenir féminin!

Laurières écoutait ces paroles élogieuses, les regards suivant très haut la spirale bleutée de son cigare. Le docteur, d'un ton changé, tout uni, demanda :

— Tu ne te connais pas quelque amitié, quelque relation commune à toi et à Mme Salvan?

— Mais... non...

Soudain il quittait sa chaise, secouait la tête, les épaules, et disait avec des intonations d'impatience et d'irritation étranges:

— Et puis, tout ça!... tout ça!... oui, je sais bien, par mes airs rêvasseurs quand je venais ici, j'ai pu te donner à croire que Mme Salvan... mais est-ce que j'ai le temps de brasser des nuages, moi?... il faut que je me marie dès cette année, entends-tu, Jomard? comme toi, parfaitement, comme toi, mon petit : nous sommes de la même classe... à notre âge on se sent tourner au vieux garçon... et alors... ce serait trop tard...

— Dans ce cas, n'hésite plus ; il faut te marier, oui, et puisque la Parisienne n'a pas su te conquérir, retourne-toi vers la Lyonnaise... je ne serais pas étonné que le jour de mes noces tu eusses l'occasion de faire un choix dans l'escadron des demoiselles d'honneur...

Plus d'une année passa encore. Un soir du mois de mai, en sortant du Palais-Bourbon, Jean Laurières allait dîner familialement chez un ménage de cousins qui s'était transporté de Lyon à Paris depuis quelques semaines seulement. M. Guiminel venait d'être nommé sous-directeur d'un grand établissement financier, à la vive joie de sa femme, une Parisienne, qui avait toujours mal supporté les brouillards du Rhône.

Les fumées du crépuscule filtraient à peine du ciel nacré au zénith, mauve et rose à l'horizon, à l'infini, au delà de l'Arc de Triomphe qui semblait en être la porte magique ; d'innombrables automobiles glissaient, dansaient sur la chaussée blanche, tournaient les refuges, se croisaient, se fuyaient, filaient en tous sens sur le pont, dans les rues Royale et de Rivoli, le long des vastes Champs-Élysées dont, au bord du mouvement et des lumières,

les masses d'arbres prennent à la nuit quelque aspect de forêts profondes... et Laurières songeait à des soirées futures où il emporterait, dans un de ces véhicules, *Marie*, devenue sa femme, amoureuse de lui et de ses succès, vers un des centres du cercle social dont ses talens lui avaient déjà ouvert si largement les portes...

« Un an et demi de rêve, et du même rêve, et avec si peu d'intermèdes parmi les réalités ! Je dois détenir le record sur les amoureux de ce temps !... mais allons, fini de rêver ! C'est le moment, ou jamais plus, de tenter ma chance...

Il sourit d'un sourire à l'expression complexe, mêlée de moquerie, d'enthousiasme et d'attendrissement contemplatif...

« Qu'aurais-je répondu si le vieux Riberot que je poussais l'épée dans les reins, tantôt, à la Chambre, avait riposté : « Et vous qu'on a vu dimanche, et l'autre dimanche, monter à l'heure de la messe l'escalier de Saint-Roch? »

C'était vrai.

Lorsque Mme Salvan avait quitté l'avenue de l'Opéra, Laurières s'était ressaisi, croyant que, par cela même, il échappait à une obsession, exquise certes, mais néanmoins oppressive, et de nature à paralyser son heureuse activité. De bonne foi, il voulut se marier, ainsi qu'il l'affirmait au docteur Jomard, mais il ne se prêta nullement à faire aboutir aucun des nombreux projets ébauchés par Mme Fontanille et par sa mère.

Cependant il sentait avec un cruel malaise que la figure de la jeune veuve s'estompait dans sa mémoire visuelle.

« Quelle sottise est la mienne ! Un jour, — car enfin son deuil ne la confinera pas éternellement, — il m'arrivera, sans le moindre doute, de rencontrer Mme Salvan soit au théâtre, soit dans le monde, et alors je ne la reconnaîtrai peut-être même pas ! »

Il se disait ces tristes mots un dimanche matin qu'il passait rue Castiglione, ainsi qu'en un très vague espoir il se plaisait quelquefois à le faire. Et, à quelques pas d'une certaine maison, il aperçut précisément la jeune veuve qui en sortait sous les arcades, un livre de messe à la main. Elle marchait de la vive allure des Parisiennes; son voile, à pennes d'hirondelle, légèrement soulevé par un peu de brise, disparut presque tout de suite au tournant de la rue Saint-Honoré...

Laurières, que d'ailleurs un tremblement avait saisi des pieds à la tête, lui laissa prendre quelque avance; pour rien

au monde il n'eût voulu lui infliger la sensation d'une impertinente poursuite : il se contenta de se tenir sur le même trottoir, ne perdant pas de vue sa forme svelte qui se glissait parmi les allans et venans, dont les pas traînaient un peu, ce matin, parce que c'était dimanche. Puis, en face de Saint-Roch, Mme Salvan traversa la rue, serra la main d'une petite vieille dame qui descendait de voiture, et toutes deux montèrent l'escalier, passèrent le porche, entre les deux haies de mendians.

Laurières entrait à son tour dans l'église. Elle lui parut entièrement vide ; bien que les barrières de la nef principale fussent ouvertes, les chaises s'alignaient sans occupans jusqu'au sanctuaire où ne se remarquait aucun préparatif d'office dominical. Mais un roulement d'orgue se fit entendre dans les profondeurs du monument, puis de mâles voix fraîches prirent leur essor, poussant tout en haut de la coupole, derrière le maître-autel, les notes et les mots d'un cantique en français.

Laurières s'approcha de la muraille où était suspendu le tableau des offices et lut à la septième ou huitième ligne :

« A onze heures, messe pour la Société des jeunes gens de Saint-Roch. »

« Ah ! Salvan, lui, appartenait sans doute à la confrérie, » se dit-il avec cette moue et ce sourire de quelqu'un qui confesse une infériorité dont, au fond, il se fait gloire.

Et, suivant quelques retardataires, il longea ce même bas côté qu'il avait parcouru un jour en allant à la sacristie chercher l'abbé Paraud pour son paroissien agonisant.

Derrière le maître-autel, prolongé de boiseries, se développait comme une nouvelle église, assez vaste encore, arrondie sous une coupole d'où tombait, des vitraux modernes, une douce lumière d'or : c'était la chapelle de l'*autel privélégié*, pleine et regorgeant de fidèles par toutes les arcades de l'abside, sauf par celle du fond, que barrait aussi un autel surmonté d'une Nativité dans le goût du Bernin.

On s'asseyait après l'évangile, alors qu'un prêtre s'installait dans la petite chaire. Laurières, qui dut rester debout avec un groupe d'autres personnes, eut tôt fait de découvrir Mme Salvan non loin du pilier auquel il s'accotait, moins pour se soutenir que pour dissimuler sa présence. Il voyait, dans la clarté blonde projetée de haut, les épaules graciles et tombantes, le cou long et délicat frôlé par le crêpe funèbre, la joue rose, le

vif incarnat des lèvres aux sinuosités ramassées un peu par l'absorption pieuse, dont témoignait aussi la pointe du sourcil légèrement surhaussée... Et lui, l'anticlérical, loin de souhaiter qu'il eût retrouvé ailleurs, en un autre état d'âme, la femme dont il voulait si passionnément faire sa femme, il éprouvait, au contraire, cette sorte d'ineffable béatitude, — les mots mystiques peuvent seuls rendre ces sortes d'émois, — que nous ne goûtons qu'en ces rares momens où il nous est donné de saisir quelques mesures de l'harmonie parfaite.

En effet, par une anomalie bizarre, — à première vue, — de même que les Françaises chrétiennes, peut-être en leur profonde répugnance de la tartuferie, dernier avilissement du caractère mâle, se contentent assez volontiers de la neutralité des hommes en matière de religion, beaucoup de ceux-ci, sceptiques et très enclins à fronder l'Église, n'hésitent pas à introduire à leur foyer la femme discrètement pieuse. C'est qu'il leur est profitable de trouver, dans la compagne de leur vie, l'esprit d'obéissance, d'humilité, d'abnégation, intarissablement prêché aux femmes par un clergé imbu de toute la présomption masculine innée en notre race. Sans doute, tout ceci s'appuie sur la séduction secrète de traditionnelles coutumes mentales; ainsi Laurières entendait sans ennui, avec tacite approbation, le jeune prédicateur qui parlait de l'esclavage où nous tient le péché loin de Dieu...

« Ce n'est, en effet, que par le soin de notre perfectionnement que nous nous distinguons des basses créatures terrestres... songeait-il. Ah! si la religion se bornait à pénétrer de poésie, de sentiment, c'est-à-dire de vie humaine, les arides abstractions philosophiques!... »

Il promena un regard sur l'assistance, et remarqua :

« Pas de petit monde, ici, pas d'ouvriers ni d'ouvrières... voilà de quoi elle se meurt, l'Église : la foi du peuple, le sang du peuple manque dans ses veines... Si elle avait gardé le peuple, — aujourd'hui le corps électoral, — le peuple qui s'était redonné spontanément à elle au lendemain de la Révolution, — la philosophie du XVIIIe siècle n'aurait pu sauter du livre à la tribune sous le nom d'anticléricalisme... »

Parmi un bataillon de tout jeunes gens massés au pied de la chaire, Laurières crut reconnaître le fils d'un de ses collègues du Centre qui avait été jadis plusieurs fois ministre.

« La réaction de demain,... se dit-il, si toutefois nos maladroites violences leur gagnent un nombre suffisant de sympathies libérales, car ils sont si peu !... »

Laurières restait impressionné par le vide absolu de la nef principale.

Oh! il savait que la grand'messe avait été dite, que la messe d'une heure rassemblerait toutes les mondaines de la paroisse; pourtant, il éprouvait un peu de cette commisération qui nous vient au seuil des Louvre et des Versailles, magnifiques centres de l'ancienne vie sociale où, pour ne pas savoir les adapter à la nôtre, nous rassemblons, ainsi que dans leurs tombes, les hochets des générations disparues.

Bien entendu, ces idées se formulaient à peine en Laurières, et ne faisaient que traverser sa contemplation incessante de la jeune veuve.

Le prédicateur, après sa très courte allocution, avait quitté la chaire, et l'officiant poursuivait la messe. Marie tantôt lisait dans son paroissien, et tantôt relevait la tête, et ses lèvres sérieuses continuaient à se mouvoir doucement.

Le prélude de la prière du soir que sa mère lui avait apprise vint à l'esprit de Laurières : « Mettons-nous en la présence de Dieu. » Marie semblait vraiment s'être mise en la présence de Dieu, telle qu'elle était, sans prétendre lui dissimuler, sous d'artificielles extases, le fond réel de son âme qui, malgré sa pureté certaine, tenait sans doute de l'infirmité originaire.

« C'est une chrétienne, ce n'est pas une mystique; elle fait de la religion la règle de sa conduite, et non la source de joies chimériques, équivoques et dangereuses. »

Il imagina un moment de l'avenir où Marie saurait, sans aucun emploi de formule apprise, « se mettre en la présence de Dieu. »

Puis il eut peur, comme si elle avait pu surprendre en lui ce souhait téméraire...

Mais Marie ne priait plus; pendant même que le célébrant lisait le dernier évangile, elle se penchait vers l'amie qu'elle avait rencontrée à la porte de Saint-Roch, et, sans doute, craignant pour cette vieille femme, à la taille de naine, la poussée de la foule, elle lui persuadait, en lui offrant le bras d'un joli geste filial, de sortir tout de suite.

Et toutes deux se détournèrent de l'autel pour s'en aller, par

cette même arcade où Laurières s'était tenu debout, pendant la durée entière de la messe, et alors il vit en plein la douce figure enchanteresse... Ah! que c'était elle, cette bouche aux souples et tendres contours, avec ce coin des lèvres relevé pour un latent sourire, et ces yeux bleu de nuit, pleins de poésie, sous les hauts sourcils obliques!

L'oublier? Est-ce qu'on oublie une unique vision du soleil?... Il ne savait comment se féliciter d'avoir su se garder libre en résistant à tous les assauts de Mme Fontanille et de sa mère elle-même! N'eût-il qu'une chance sur mille auprès de la jeune veuve, il attendrait le moment venu de tenter cette chance...

Cependant Marie, soutenant de son bras gauche la vieille dame, atteignait l'ouverture de l'arcade, lorsqu'une jeune fille qui voulait rejoindre quelqu'un se glissa derrière elle, malgré la foule, et entraîna son voile. Pour éviter d'être brusquement décoiffée, elle dut renverser la tête, puis opérer un mouvement demi-circulaire de tout le buste pendant que, de sa main droite, elle retenait le voile sur sa nuque. Et ce fut grâce à ce mouvement tout accidentel que son regard croisa celui de Laurières, attentif et ardent, et qui sincèrement avait voulu se laisser ignorer là aujourd'hui...

Frissonnant de la tête aux pieds, il se sentit reconnu, et reconnu sans hésitation, presque sans surprise.

Une flamme rose montait aux joues de Marie; ses narines et ses lèvres palpitaient, frémissaient visiblement et, en tournant tout près de lui, vers le bas côté de l'église, elle tira sur ses yeux ses longues paupières blanches...

Il y avait eu l'émoi, il y avait eu la répression pudique de l'émoi. Laurières s'estima comblé, se roula tout le reste du jour dans l'orgueil de ses espérances... mais, dès le lendemain, il s'inquiétait de la nature de cet émoi : car enfin, son souvenir, il n'en pouvait douter, s'associait à une image funèbre dans l'esprit de la jeune femme...

« Pourtant, se disait-il, reprenant pied, si elle ne change pas l'heure de sa messe?... »

III

Ce point d'interrogation ne fut pas le seul qui passionna son existence le long de la semaine.

Les débats sur la loi de séparation étaient alors poussés vigoureusement à la Chambre; lui-même, à son tour, parmi les orateurs inscrits, monta le vendredi à la tribune.

Il parlait sur les associations cultuelles qui devaient hériter les biens d'Église, article amèrement critiqué par la droite comme attentatoire à la hiérarchie catholique, capable de produire le schisme, — qu'elle accusait d'ailleurs les auteurs de la séparation d'avoir en pensée derrière la tête.

L'Église, disait Laurières, était donc bien ébranlée qu'un simple déplacement de ses rapports avec la société civile devait infailliblement, selon les siens, la ruiner de fond en comble?...

Cette hiérarchie, qu'on assurait être une condition essentielle de sa vitalité, eut-elle ses cadres aussi rigides qu'aujourd'hui aux temps lointains qui lui ont laissé des souvenirs d'âge d'or?

Qu'était-elle, en fait, lorsque la seule acclamation populaire intronisait les évêques? ou, au siècle de la Pragmatique, lorsqu'ils étaient élus par les chapitres sous la protection de l'Université?

Qu'était-elle encore lorsque, après tant d'illustres esprits, Bossuet et Louis XIV déclaraient que les conciles généraux sont supérieurs au Pape? que les usages des diverses Églises ont tout droit à être respectés par lui?... Enfin il n'y avait pas plus de trente-cinq ans que cette hiérarchie, jusqu'alors prudemment émoussée en haut, s'était aiguisée jusqu'au plus rigoureux et probablement au plus dangereux absolutisme...

Et, après tout, si les usages nouveaux que l'Église de France serait tenue de contracter pour s'accommoder de la loi nouvelle, étaient reconnus incompatibles avec la doctrine dogmatique; si, comme on voulait le prédire, le pape n'adhérait pas au système des associations cultuelles et préférait abandonner les biens des fabriques dissoutes, faudrait-il se préoccuper beaucoup d'un clergé qui, parti de l'étable de Bethléem, avait su se faire, au cours des siècles, le plus riche parvenu de notre civilisation?... Tant qu'il saurait ensemencer de foi les âmes, il récolterait surabondamment le pain quotidien...

Tout ce développement ne fut point suivi sans applaudissemens d'un côté, sans aigres ou amères protestations de l'autre.

Un moment, Laurières, tourné vers la droite, répliquait à l'une de ces interruptions, et faisait alors ce geste instinctif de

lever les yeux pour quêter d'un regard semi-circulaire une approbation générale. Et soudain, sa voix et son souffle furent tranchés net, par le coup violent qu'il recevait en pleine poitrine... Sous la lumière que tamisait le verre du plafond, le plus délicat des pastels lui apparaissait dans un cadre sombre, au bord d'une des tribunes, et c'était un visage de jeune femme, et c'était, il crut le reconnaître, le visage de Marie Salvan...

En pareil cas, le souci de nous conserver réagit de lui-même. Terrassés par l'énergie de nos sensations, nous rebondissons aussitôt, nous reprenons la course, les emportant avec nous... Laurières achevait de parler sans qu'on eût remarqué sa furtive défaillance; il affirmait que la seule insuffisance du catholicisme à satisfaire notre mentalité actuelle pourrait l'empêcher de vivre sur les bases de la loi en projet, lui qui avait duré à travers les situations très diverses que lui avait faites successivement le passé historique des peuples...

Et pendant que sur la Chambre, ici bienveillante et là hostile, mais alors toute flatteusement silencieuse, son timbre clair résonnait vibrant et impératif, il se demandait tout bas, délirant d'une joie et d'une angoisse inexprimablement mêlées :

« Est-ce bien elle ? est-ce possible que ce soit elle? »

Car il n'osait s'en assurer par un regard dirigé cette fois intentionnellement : la terreur d'une nouvelle défaillance qui aurait pu paraître motivée par une lacune d'argumentation maîtrisait sa personnalité d'orateur; et, lorsqu'il descendit les marches de la tribune, ses amis accoururent dans l'hémicycle, vinrent entourer le jeune coryphée si bien en voix aujourd'hui. Enfin, ayant monté le long d'une travée avec la marche lente du triomphateur, et se rasseyant à sa place, il regarda vers l'endroit d'où lui était venue tout à l'heure une émotion si imprévue, si poignante et si exquise : le radieux pastel avait disparu; c'était une figure d'homme, rougeaude et à barbe grise, qui s'avançait maintenant au bord de la tribune, un électeur qui semblait suivre ardemment les péripéties de la mêlée parlementaire, car nombre d'anticléricaux, debout à leurs places, lançaient d'ironiques défis de réfutation à leurs adversaires soulevés de la droite.

Laurières quitta dès qu'il le put le Palais-Bourbon et se promena longtemps sous les arbres du Cours-la-Reine. Il ne se demandait plus si l'apparition de Marie tout à l'heure était un

fait réel ou le produit de son imagination... Il ne doutait même pas qu'elle fût venue pour lui; ce qui l'occupait, l'absorbait, l'angoissait, c'était un examen de conscience beaucoup plus scrupuleux que celui par lequel il prépara jadis la fameuse confession générale, à la veille de sa première communion.

N'avait-il rien laissé échapper qui fût de nature à blesser l'âme catholique de Mme Salvan?... certes, avant même les premiers débats sur la Séparation, il avait pris soin de se tracer un cercle laissant au dehors toute la doctrine de l'Église; mais ce cercle, ne l'aurait-il pas franchi aujourd'hui, aiguillonné par un interrupteur perfide?... Non! tout ce qu'il venait de dire à la tribune il voulait bien l'avoir dit.

« Je ne puis rien changer à mon action politique; si elle la désapprouve, je devrai donc renoncer... »

Il défaillit sur ce mot, poussa un cri d'effroi :

« Renoncer à elle maintenant? par exemple! »

Il se parlait avec une ombrageuse irritation comme si on exigeait de lui qu'il abandonnât un droit acquis et incontestable, comme si, depuis les obsèques du malheureux Salvan, il n'avait pas fait le moindre projet d'avenir auquel il n'eût associé la jeune veuve, et de son assentiment formel.

Le dimanche, un peu avant onze heures, il entrait à Saint-Roch, allait se mettre à sa place près du pilier, et, au moment où le prêtre montait à l'autel, où la confrérie attaquait un premier cantique, il vit s'avancer, dans un flot de femmes, celle qu'il attendait avec des battemens de cœur effrénés, douloureux à lui arracher un chuchotement de plainte, perdu dans le bruit de l'orgue et des cantiques.

Marie passa, droite, les paupières à demi baissées, sans rougir ni pâlir, mais, très distinctement, ses lèvres tremblaient... et il crut voir aussi que sa main se resserrait d'une légère crispation sur le livre de messe qu'elle tenait à la hauteur de sa ceinture...

Moins en retard que l'autre dimanche, elle entra plus avant dans la chapelle, et Laurières, pendant toute la messe, n'aperçut guère que son chapeau de gaze et d'iris noirs dont la grande aile se soulevait, s'abaissait, aux changemens d'attitude prescrits par le rituel.

« Voilà pourquoi j'hésitais à la reconnaître, vendredi, à la Chambre... Elle a ôté son crêpe : et, en effet, il n'y a plus que

cinq mois d'ici au second anniversaire, et la transition du demi-deuil est presque de rigueur.

Il ferma les yeux pour retrouver dans son rêve la pimpante marquise Louis XV qui avait si délicieusement et si durablement plu à son imagination, et que Marie, — si longtemps chrysalide à l'enveloppe enfin plus diaphane, — allait redevenir dans la réalité... Grisé d'espoir et d'encens, — car après la messe on avait donné le salut, — il relevait les paupières à la poussée générale des chaises... Marie, au lieu de sortir en passant près de lui, s'en allait, par une autre arcade, vers le fond obscur de l'église.

Une douleur lancinante pénétra Laurières en pleine chair.

Ce mouvement était-il une manœuvre de fuite? Marie voulait-elle tourner l'abside et gagner la porte sur l'impasse Saint-Roch? Mais qui l'avait empêchée d'assister à la messe dans le bas côté droit, et ainsi d'échapper tout à fait à la vue de celui qu'elle avait lieu d'appeler son soupirant?

Il suivit de loin la jeune femme vers l'abside; elle s'arrêtait près de la sacristie, devant une porte d'où filtraient à intervalles, depuis le milieu de la messe, des sons de voix enfantines; elle ouvrit cette porte et la referma, disparaissant, mais Laurières avait eu le temps d'apercevoir un prêtre debout au pied d'un autel, face à un auditoire de petites filles. C'était la chapelle des catéchismes.

Mme Salvan y avait rendez-vous sans doute avec quelque jeune mère de ses amies, soumise, cette année, aux corvées préalables d'une première communion...

Malgré son léger mécompte de la fin, qui lui semblait mal récompenser sa pieuse obéissance aux lois de la sanctification dominicale, Laurières s'estima encouragé bien suffisamment à faire une première démarche positive. Il ne s'agissait que de trouver la voie propice... Et, au cours de cette journée qu'il devait finir chez ses cousins Guiminel, frappé d'une idée lumineuse, il s'écriait tout à coup intérieurement :

« Eh ! pourquoi ne ferais-je pas mes confidences à Madeleine?... La moitié de Paris est déjà monté chez elle, et Mme Salvan, m'a dit Jomard, recevait aussi beaucoup avant son deuil : il est impossible qu'il n'y ait pas, entre ces deux mondaines, le pont d'une amitié commune sur lequel je passerai. »

Et voilà pourquoi, dans la sérénité cristalline du crépuscule

printanier, Laurières se rendait chez la confidente qu'il s'était choisie, transporté déjà de bonheur, car ce qu'il y a de plus délicieux dans l'amour comme dans les parties de plaisir, n'est-ce pas presque toujours la route qu'il faut prendre pour atteindre le but à travers la fraîche campagne ou les fraîches espérances?

Laurières avait pour coutume de dédaigner les ascenseurs, si haut qu'il dût monter, sautant les marches deux par deux, avec une souplesse encore toute juvénile et qu'il se plaisait à entretenir ainsi. Il ne manqua pas ce soir, où les songes passionnés de la jeunesse soulevaient tout son être, de procéder à cet exercice favori dans la maison de la rue Saint-Honoré habitée par ses cousins, et il arriva, ainsi bondissant, sur le palier du troisième étage, à la seconde même où la porte en face s'ouvrait pour le montrer, dans ce dernier bond, à Mme Guiminel, et à une jeune femme en noir qu'elle tenait par la main et qui était Mme Salvan, qui était Marie...

N'est-ce pas étrange que nos plus ineffables délices doivent être à l'avance cruellement payées? Laurières crut mourir en revoyant face à face, dans cette maison amie, la femme de ses rêves... tous les zigzags d'un éclair fulgurant lui traversaient la poitrine. Mais il retirait son chapeau, et Mme Guiminel souriait en lui tendant la main, car elle le croyait interdit d'avoir eu cette étrangère pour témoin de ses prouesses gymnastiques.

— Marie, dit-elle, permets que je te présente un cousin de Charles, le député Jean Laurières: son nom t'est bien connu?

La voix perlée, musicale, qui, un jour lointain, avait fait vibrer si intensément le cœur de Laurières, s'éleva un peu tremblante:

— Mais je connais personnellement M. Laurières, Madeleine.

Et, s'adressant à lui :

— Je n'ai pas perdu, monsieur, le souvenir de votre charitable complaisance.

— Je vous en remercie, madame, répondit-il, incapable d'élever le ton plus haut que le murmure.

Elle offrait à la sienne sa petite main gantée de noir ; en la prenant, il regarda sa figure, et cette figure lui parut si blanche, et non pas toute rose comme dimanche dernier, à Saint-Roch, qu'il s'inquiéta. Par une humble inadvertance d'amoureux encore

non agréé, il ne soupçonnait pas que cette blancheur dût se rapporter au trouble intime que sa présence même soulevait en elle. Il demanda ingénument, fraternellement :

— J'espère que votre santé est bonne, madame?

— Très bonne, je vous remercie.

Elle lui souriait avec grâce : puis, elle dit:

— Au revoir, Madeleine !...

Et, après une seconde d'hésitation, elle ajouta, le pied au bord de la première marche :

— Au revoir, monsieur !

— Tu devrais rester : puisque tu connais Jean, nous serions toujours entre intimes?...

— Impossible, tu le sais, on m'attend chez moi ! Au revoir !

Elle jetait ces mots, déjà presque sur le palier de l'étage au-dessous, descendant vite, comme avec la peur d'être ramenée de force, — oui, par la force mystérieuse émanée des yeux d'homme qu'elle sentait attachés sur elle...

Mme Guiminel, une jolie brune de taille menue en hauteur et rondeur, vive et gaie, jetait un rire de surprise contente, — une fois la porte refermée sur elle et sur Laurières, — et son mari, qui, par contraste, avait toutes les apparences du bon gros géant, apparaissant alors sur le seuil d'une pièce, elle battait des mains, s'écriait :

— Non ! tu ne devinerais jamais ! Jean et Marie se connaissent, et Marie vient d'exprimer à Jean sa profonde gratitude pour je ne sais quel service qu'il lui avait rendu, autrefois !...

— Eh bien ! Jean va nous raconter cette belle histoire !

Et M. Guiminel s'effaçait pour les laisser entrer dans un salon familial.

— Mais je venais tout exprès pour cela même, affirma Laurières, d'abord silencieux de béatitude émerveillée ; seulement, que Madeleine m'explique avant tout ce que son histoire à elle a de rapport avec celle de Mme Salvan.

— Oh ! voici tout de suite. Vous savez que j'ai une petite sœur, Antoinette, mariée à Vendôme? Eh bien ! Marie Amelin, — Mme Salvan, — naquit la même année que cette petite sœur ; je les faisais jouer ensemble, je baptisais toutes leurs poupées... vous avez certainement aperçu Marie le jour de mes noces : mais elle n'était qu'une petite fille ; et nous m'auriez vue, moi, aux obsèques de Salvan si, vous devez vous en souvenir, je n'avais été alors

malade à Lyon... Enfin nous venons de nous retrouver, Marie et moi, et vous savez, par expérience, qu'elle n'est pas oublieuse...

Laurières, débordant de joie, haussa cependant les sourcils, voulut prendre un air de tristesse en répliquant :

— Mon Dieu ! il serait difficile à Mme Salvan d'oublier les circonstances de notre première rencontre...

Et il raconta la journée la plus mémorable, la plus étrange et la plus intéressante de sa vie. Quand il parla de son message auprès de l'abbé Paraud, M. Guiminel ne put s'empêcher de rire et de s'écrier :

— Ah ! ça, c'est admirable, par exemple ! toi ! toi ! le dénonciateur de ce que tu appelles, à la tribune, les trop séduisans mensonges du catholicisme, tu vas en chercher le secours fallacieux pour un mourant?

— Certes ! et je recommencerais à l'occasion !... j'ai été lui chercher les sacremens comme j'aurais couru lui acheter n'importe quelle drogue, réputée à la fois inefficace et inoffensive, qu'il aurait demandée...

— Oh ! oh ! oh ! drogue ! cria dans une moue Mme Guiminel, dont la jolie et affectueuse figure resplendissait, — drogue ! retirez le mot tout de suite, mon cher député, je vous le conseille... car Marie, je vous en préviens, est un peu dévote...

Et Laurières, dans un sourire de bonheur contenu et, à la fois, d'infini amusement, laissa tomber cet aveu :

— Je le sais ! nous allons à la même messe, le dimanche...

M. et Mme Guiminel s'exclamèrent de nouveau, avides d'explications, mais on annonça le dîner. La conversation changea devant les enfans, un collégien et une fillette.

A neuf heures, la petite Juliette fut envoyée au lit, et M. Guiminel passa dans son cabinet avec son fils dont il était l'unique répétiteur. Il pensait que Laurières désirait faire à Madeleine seule ses confidences amoureuses, par la loi profonde des chères illusions qui veut que les hommes ne traitent bien volontiers qu'avec les femmes des questions sentimentales : au reste, les deux sexes se rendant là-dessus la parfaite réciprocité.

Laurières eut soin de remonter jusqu'à la disparition du malheureux Salvan pour peindre les diverses phases de son rêve, énumérer, non sans ostentation, les mariages avantageux qu'il avait sacrifiés au souvenir trop séduisant de la jeune veuve. Il

passa enfin aux incidens des dernières semaines, et, quoique n'ayant jamais été effleuré d'un doute à cet égard, il adjura Mme Guiminel de lui dire si elle croyait que réellement Marie avait assisté à la séance du Palais-Bourbon dans le dessein exprès de l'entendre lui, et lui seul.

Mme Guiminel, en tricotant une brassière pour enfant de pauvres, s'absorbait à l'écouter et à réfléchir tout ensemble, un sourire énigmatique aux lèvres...

— Ah ! la sournoise ! la sournoise ! murmura-t-elle plusieurs fois en secouant la tête.

Puis elle laissa échapper tout haut :

— Votre dernier discours ? oh ! je me souviens qu'il en a été question ici devant elle, et elle s'est bien gardée d'en souffler mot !... Alors, tant pis, écoutez... Oui, je pense que vous avez eu l'honneur de l'attirer dans le temple de vos discordes.

— Vous croyez ?... vraiment, vous croyez, Madeleine ?

Et Laurières, ivre de joie, pressait à les briser les mains de Mme Guiminel, en la conjurant de parler de lui à son amie, de solliciter pour lui une espérance positive...

— Et si elle pose quelques conditions... enfin, quoi qu'elle exige, promettez tout, accordez tout, sans hésiter, sans vous réserver d'en référer à moi : vous avez pleins pouvoirs !

Et, appuyant davantage, il se servit d'une expression très goûtée à la Chambre depuis qu'on y déclara la guerre aux religions :

— Je fais ma *religion* de ses propres désirs.

— Oh ! oh ! vous qui avez déjà suivi Marie à la messe, monsieur le député anticlérical, vous devez pourtant soupçonner jusqu'où elle vous conduira, cette *religion !*

Laurières, qui se promenait avec fièvre entre les sièges et les tables, s'arrêta subitement, et demanda :

— Vous parlez du mariage à l'église ?...

Sur un signe affirmatif de Mme Guiminel, il fit entendre un rire bref de glorieuse insouciance, et, renversant un peu sa tête aux lignes sculpturales, il déclara :

— Le mariage à l'église, le sacrement de mariage, comme *ils* disent, mais, loin de m'y refuser, je leur serai très reconnaissant de vouloir bien m'y admettre... Vous vous étonnez ?

— Dame !... — oh ! je me réjouis tout autant, d'ailleurs, — mais enfin, vous tenez un autre langage à la tribune !...

— A la tribune ! à la tribune ! s'écria Laurières presque dé-

daigneux, est-ce que l'orateur politique a rien à voir dans les accords de mon mariage? Je suis un homme qui aime une femme de toutes ses forces; je veux attacher cette femme à moi par des sermens réciproques: enseignez-moi un lieu, un cérémonial, des formules qui rendront ces sermens plus solennels, plus irrévocables, à son opinion à elle du moins, et vous verrez si j'hésiterai à m'en servir!... Tenez, Madeleine, il est possible que l'homme des traditions parle en moi malgré moi; mais si une jeune fille, une jeune femme, ayant jusqu'ici pratiqué le catholicisme, m'offrait de renoncer à la bénédiction nuptiale, je serais misérablement tourmenté par les plus cruelles méfiances; je me dirais qu'elle a eu, en acceptant de porter mon nom, une pensée de derrière la tête; qu'avant le mariage, elle suppute déjà des possibilités de divorce...

— Le divorce! s'écria M. Guiminel entré depuis deux ou trois minutes, mais, malheureux, tu es du parti qui en voterait la loi si elle n'était déjà faite, et qui en rendra peut-être un de ces jours la pratique dangereusement facile...

— Qu'est-ce que ça prouve? fit Laurières en riant, on ne fabrique pas des armes dans l'intention de se tuer soi-même.

— Voilà bien les Français! l'homme privé désavouant neuf fois sur dix les grands principes et les exploits de l'homme public... révolution et routine....

— Eh bien! dit toujours gaîment Laurières, le frein de la routine est nécessaire aux emportemens de la révolution, ça fait ensemble l'évolution, un petit glissement très doux, et on avance tout de même, sans cogner personne...

— Hum! sans cogner personne!...

Mais M. Guiminel, qui goûtait assez le délassement des discussions politiques, ne se voyait déjà plus d'adversaire. Laurières s'empressait autour de sa femme pour obtenir qu'elle parlerait à Marie dès demain.

Et le lendemain soir, après une journée de palpitations violentes, de transes et d'espoirs alternés, Laurières reparaissait rue Saint-Honoré pour y entendre le rapport de son ambassadrice. Comme elle l'accueillit lui tendant les deux mains, les yeux brillans et attendris, il murmura, brisé d'émotion:

— Alors, il n'y a personne d'autre?...

— Personne... et pas même vous... oui, pas même vous,... d'ici longtemps du moins...

Elle expliqua que Mme Salvan estimait se devoir à la famille de son mari, — où elle n'avait rencontré que de l'affection, — au souvenir de son mari, tout de pitié qu'il fût, tant que durerait son deuil.

— « Et puis, parler déjà de fiançailles, ce serait, il me semble, *nous* porter malheur... » Voilà ce qu'elle m'a dit...

— Elle a dit cela? vraiment elle l'a dit? s'écria Laurières qu'une joie délirante fit presque bondir.

Et il s'émerveilla tendrement, délicieusement :

— Comme nous nous comprenons! Moi aussi, je redoutais de me déclarer trop tôt! Que de fois j'ai pris la plume pour lui écrire, et je m'arrêtais en pensant à son crêpe, en pensant que ma hâte à la dérober au mort *nous* porterait malheur... Mais pourtant, reprit-il angoissé et avec un emportement soudain de sa passion, je voudrais la voir, j'ai besoin de la voir, Madeleine!

— Oh! vous êtes le cousin de mon mari, elle est mon amie intime : vous vous rencontrerez chez nous, elle n'y fait aucune objection, pourvu qu'on ne lui parle de rien.

— Entendu! promit Laurières dans la facile condescendance de l'homme qui se sent aimé : on ne lui parlera de rien... jusqu'à nouvel ordre.

IV

Il était aimé, oui! Et la jeune veuve n'avait peut-être le deuil si scrupuleux qu'en raison même de ce sentiment dont l'obscure éclosion remontait à la date funèbre...

Peu après son installation rue Castiglione, une ancienne camarade d'études, devançant toutes les concurrences, lui faisait des propositions en faveur d'un frère plus ambitieux qu'amoureux, d'ailleurs. Cette hâte de convoitises, qu'elle devinait fort bien, scandalisa Mme Salvan.

« Moi qui n'ose pas même penser à *lui!* » se dit-elle.

Et aussitôt sa conscience s'inquiéta, se troubla, car *lui*, c'était M. Laurières, ce jeune homme dont elle avait tenu la main croisée avec la sienne sous la tête de son mari agonisant... Mais en vain se refusait-elle à penser à lui, elle le voyait presque sans cesse inclinant vers elle sa haute taille de protecteur, sa belle figure compatissante, et ses gestes secourables; elle le

voyait s'élancer, comme dirigé par l'aimant de ses regards, à la recherche de l'abbé Paraud...

Il est probable que les lois harmonieuses de la nature réclamaient puissamment alors en cette jeune femme. Après avoir passé sa première jeunesse, — cet âge où la fragilité d'une femme s'attend à être exquisement choyée, — dans les drames de sauvetages presque quotidiens, elle se tendait toute d'instinct à des bras vraiment forts pour s'y blottir, y goûter enfin les bercemens et la quiétude, et peut-être aussi les enivremens des viriles étreintes.

Son rêve à elle trouvait à s'alimenter. Elle garda l'habitude, dans la retraite du veuvage, d'ouvrir les journaux qu'elle lisait autrefois à son mari; il lui arriva ainsi de voir passer sous ses yeux le nom de Laurières, dont, à l'occasion d'un discours fameux, le portrait se trouva reproduit dans les journaux illustrés.

C'eût été peu sans doute pour inspirer confiance à un cœur de femme allant de lui-même à de nouveaux liens, mais l'homme privé ne resta pas plus ignoré de Marie que l'homme politique.

Pendant son veuvage, M. et Mme Guiminel firent plusieurs séjours à Paris; elle les entendit chaque fois déplorer que Laurières, en vacances, se trouvât précisément à Lyon. Ils ne manquaient pas, l'un et l'autre, d'exalter ce jeune, presque illustre parent, ayant soin de prôner plus haut que ses talens oratoires la sûreté de son caractère, l'excellence de son cœur: il adorait sa mère et allait la voir aussi souvent que le lui permettaient ses travaux.

— Le seul chagrin qu'il lui cause, c'est de s'obstiner dans le célibat, mais il a tout le temps de se raviser.

Ces mots-là faisaient défaillir Marie qui ne regardait, certains jours, qu'en tremblant, les échos mondains du journal.

Puis, M. et Mme Guiminel vinrent s'installer à Paris.

Désormais la sécurité lui était rendue; elle connaîtrait par son amie, avant le journal et le monde entier, les faits et gestes de l'homme qu'elle regardait comme l'arbitre de son bonheur futur; elle ne pouvait manquer de le rencontrer bientôt.

Et enfin il se mit lui-même sur ses pas... Quel souvenir triomphal devait rester, en elle, cette sortie de messe à Saint-Roch, lorsque son regard rencontra celui de Laurières qui, dans la pénombre de l'arcade, l'adorait amoureusement!

Mme Raynal, la vieille amie de sa mère, qu'elle avait trouvée à la porte de l'église, lui disait, en la reconduisant :

— Tout à l'heure j'ai rencontré un collègue de mon fils à la Chambre, le député Jean Laurières, de Lyon. C'est un homme déjà très remarqué, il fera son chemin... Dommage, cependant, qu'il veuille le faire par la gauche, ce chemin! tout comme mon fils, d'ailleurs... ces jeunes gens s'imaginent que leurs voix portent plus loin de ce côté là... M. Laurières parlera cette semaine; grâce à mon fils, je suis tenue au courant des séances qui promettent un intérêt particulier et je n'en manque pas une... la politique m'intéresse, quoique ma politique à moi ait toujours contrecarré celle des hommes dans ma famille : père, mari et fils enragés républicains, tandis que je tiens bon pour la monarchie héréditaire...

En tremblant beaucoup, Marie avoua qu'elle irait elle-même très volontiers une première fois au Palais-Bourbon. Et la vieille dame lui proposa de venir la chercher le jour que Laurières monterait à la tribune.

Ce fut pour elle une heure ineffable et terrible que celle de ce discours! Roulée, frissonnante, dans les vibrations de la voix qui avait laissé un persistant écho en ses fibres intimes, elle fut aussi soulevée en même temps par l'admiration, par l'orgueil, par l'amour et par les plus vives alarmes. Les mots qui arrivaient en ordre magnifique sur les belles lèvres puissantes, soit, elle pouvait les entendre, mais toute son âme de chrétienne volait, angoissée, au-devant de ceux qui allaient suivre. Ce qu'elle redoutait, c'était une satire blasphémant le catholicisme, ou la profanation d'une raillerie, mais la séparation de l'Église et de l'État était un thème familier à ses oreilles et qui n'offensait en rien ses croyances. M. Rogier, le mari de sa belle-sœur, catholique déclaré, était séparatiste convaincu, et son oncle jésuite, le Père Amelin, lui donnait raison presque à voix haute. L'abolition du fonctionnarisme clérical ne leur paraissait nullement menacer la solidité de l'Église en France; le prêtre de paroisse, libéré des entraves administratives, ne pourrait plus les évoquer pour excuser sa passivité, son inertie, ou du moins la timidité, la routine de son action pastorale durant le dernier siècle. — Car ni les simples fidèles ne sont indulgens aux ecclésiastiques, ni même entre eux les ecclésiastiques des diverses catégories.

Marie adhérait d'autant mieux à ces opinions que les vastes horizons de la liberté flattent l'imagination et la fougue de la jeunesse. Aussi, Laurières étant descendu de la tribune sans avoir outragé ni méprisé la foi, elle le tint quitte du reste, — et même d'avoir appelé le clergé « le plus grand parvenu de cette civilisation, » ce qui, après tout, impliquait une certaine louange, — et, joignant les mains en fervente action de grâces qui s'adressait à Dieu et à lui, elle sortit de la Chambre, bien aise que sa vieille amie ne tînt pas à assister à la suite de la séance.

Une inquiétude tracassa toutefois sa pensée heureuse : la séparation ne serait pas un mal pour la religion, soit; mais les auteurs de la séparation ne faisaient-ils pas néanmoins l'office coupable de persécuteurs? ne méritaient-ils pas, à ce titre, les foudres de l'Église?

Plusieurs catéchistes parisiens, surprenant des inquiétudes analogues parmi leurs ouailles féminines, dont un si grand nombre par leurs fonctions de chefs de famille, ont un pied dans la politique, s'étaient engagés à définir la responsabilité des électeurs et des élus dans cette grave et passionnante affaire de la séparation.

Et Marie assista près de la petite Juliette au catéchisme de Saint-Roch, et elle en sortit parfaitement rassérénée :

« Le Concordat, enseigna l'abbé Guillaume, ne faisant nullement corps avec la doctrine catholique, pouvait être, sans péché, combattu, dénoncé, aboli, remplacé par un autre règlement délimitant les futurs rapports de l'Église et de la société civile. Chaque législateur ne répondrait que devant Dieu seul de la pureté plus ou moins sincère de ses intentions... »

Et Marie s'abandonna en paix à ses espérances amoureuses.

Le lendemain, elle retrouvait Laurières rue Saint-Honoré; et elle s'attendit, pour le matin suivant, à la visite de Madeleine Guiminel.

— Espèce de cachottière! s'écriait en effet Madeleine qui entrait de fort bonne heure dans sa chambre.

Mais Marie joignait les mains, la suppliait de ses yeux repentans, et sourians ; les deux amies s'embrassèrent, et, au milieu de leurs baisers, commença le rôle de l'ambassadrice...

Son cœur ayant autant de franchise que de délicatesse, en consentant à rencontrer Laurières chez ses amis, Marie s'était réellement promise pour le jour où elle serait à prendre, et,

confiante que lui-même tiendrait religieusement, ainsi qu'il l'avait juré à Madeleine, les clauses de leur convention, elle accepta de paraître au dîner, — la pendaison de crémaillère, — que les Guiminel donnaient à quelques-uns de leurs proches. Précisément, pensait-elle, une réunion un peu mondaine convenait pour inaugurer l'un et l'autre sans embarras des relations qui, de longtemps, devaient n'avoir rien d'intime.

Effarouchée par l'esseulement de son veuvage, elle était venue s'installer dans le salon de Madeleine bien avant qu'il fût permis aux autres convives d'y apparaître. Mais Laurières était de la famille, il s'en autorisa pour se présenter de très, — de trop bonne heure.

Intentionnellement ou non, Madeleine venait de quitter Marie, allant jeter un coup d'œil à la toilette de sa petite fille; et Marie, debout à la fenêtre, un peu nerveuse et oppressée, cherchait dans le crépuscule bleu l'image de celui qui occupait toute la scène de son rêve, et qui allait, à partir de ce soir, envahir, emplir celle de sa vie...

On l'introduisait sans l'annoncer, mais elle savait bien que c'était *lui*, puisqu'une si douce force attirante la contraignit de se retourner instantanément, quoique d'un mouvement tout uni.

Et ils se virent l'un devant l'autre, à la pleine lumière que les fleurs des torchères versaient dans le salon, comme les fleurs naturelles versent leurs parfums dans les jardins.

« Ma femme ! » pensa-t-il.

« Mon mari ! » pensa-t-elle.

Et leurs cœurs à tous deux débordaient d'amour, et leurs fronts flambaient d'orgueil.

Ils pouvaient, en effet, s'admirer l'un l'autre : très beaux l'un et l'autre, lui avec ses yeux enflammés et sa bouche caressante, son corps, dans la mince gaine de l'habit, sculpté, pour ainsi dire, en sveltesse et en vigueur; elle toute de grâce idéale dans le nuage noir et blanc de sa robe légèrement décolletée, d'où se dégageaient son cou et sa tête radieuse.

Comme dans l'éblouissement physique on suit à tâtons les murailles, ils s'attachèrent, pour s'aborder, aux locutions conventionnelles. L'instinct de la conquête aida Laurières à se ressaisir, et, avec toute la passion qui était en lui et la discrétion qui lui était imposée, il sut exprimer à Mme Salvan sa joie de la retrouver intime dans la maison de ses cousins.

— Je ne me croyais pas, l'autre dimanche, à la veille d'un si grand bonheur, acheva-t-il, dans un ardent murmure.

La jeune femme rougit au souvenir du premier trouble que lui avait fait éprouver, à Saint-Roch, la présence de cet homme, jusque-là une pure image de rêve... Pour dissimuler son embarras, elle désigna, en s'asseyant elle-même, une chaise à Laurières, qui reprit, la voix très altérée encore, mais sur le ton de l'enjouement :

— Vraiment, le sort y a mis de la mauvaise volonté, car enfin, si mon ami Jomard s'était installé quelques mois plus tôt avenue de l'Opéra, Charles et Madeleine seraient venus l'y voir en même temps que vous, et nos relations à tous auraient ainsi commencé dès cette époque... Quand j'y pense, j'ai bien envie de maudire un peu le sort !...

En abaissant les paupières et haussant ses fins sourcils obliques qui donnaient à sa figure un charme si vif d'originalité, Marie laissa tomber doucement ces mots :

— Oh ! il ne faut pas maudire le sort... Je crois que tout vient en son temps...

Et il sentait que cet enseignement de douceur était la raison même... Qu'eût-il gagné à la fréquenter plus tôt? des impatiences qui se fussent peut-être exprimées avec irritation, et qui eussent ainsi, peut-être, brisé entre eux l'enchantement du rêve bien avant l'heure de la réalisation possible.

M. et Mme Guiminel entrèrent avec leurs enfans.

Juliette et Robert, un peu solennels dans leurs habits de fête, vinrent s'offrir au baiser de l'amie et du cousin, et les lèvres de Laurières caressèrent avec délices les joues fraîches que celles de Marie avaient effleurées.

Puis, les autres convives arrivèrent : le docteur Jomard et sa toute jeune femme ; un oncle de Mme Guiminel, M. Terrod, le président de Cour d'assises, sa femme, fils et bru ; le ménage d'un sculpteur lyonnais, M. et Mme Gévaudan ; une imposante demoiselle, professeur au lycée Lamartine, quelques autres, et enfin Canuzat, sénateur du Rhône qui, en passant au Luxembourg, avait cédé son siège de député à Laurières.

C'était un assez étrange personnage, peu atteint de socialisme, mais radical et surtout anticlérical forcené, le type du « rouge » légué par l'opposition du second Empire à la troisième République, après du moins sa métempsycose du Seize-

Mai. Il avait le corps trop long, les épaules en portemanteau, le buste sans épaisseur, la figure plate, à petits yeux clairs aigus, le nez court, le menton insuffisant, les lèvres tendues en lignes exactement parallèles. Sur cette face, ridée et couperosée, retombaient à chaque minute des mèches de cheveux blancs, plantés drus et droits au sommet du front, qu'il rejetait en arrière par d'orgueilleuses secousses de la tête ou par des passes insistantes de ses grandes mains osseuses.

M. et Mme Guiminel firent des présentations entre leurs invités lyonnais et parisiens. Le sénateur et le président de Cour d'assises se lièrent à la minute pour le plaisir de se donner, en se parlant, leurs titres respectifs.

Canuzat restait encore ébloui par sa fortune politique, compensation, il est vrai, d'assez cruels et longs mécomptes. Très doué pour la médecine, emportant de Paris, où, malgré sa pauvreté, il avait voulu faire ses études, un sérieux bagage scientifique, il débutait brillamment à Lyon en 1864 lorsqu'un scandale dont il fut l'auteur, ou du moins l'occasion, dans une cérémonie religieuse, le fit mettre à l'index par tous les « bien pensans, » — et cela voulait dire alors presque tous les bons payeurs. — Il fut réduit à n'être que le guérisseur des canuts. Ceux-ci, en reconnaissance, l'envoyèrent plus tard au Parlement, et là, au contraire, sans dons oratoires, sans préparation d'aucune sorte aux grands problèmes sociaux intérieurs ou extérieurs, il s'acquit une sorte de notoriété par l'inflexibilité de ses principes jacobins, et la passion avec laquelle il discutaillait pour eux dans les Pas-Perdus et les couloirs du Palais-Bourbon, — aujourd'hui du Luxembourg.

Laurières qu'il avait connu enfant, dont il s'était fait le parrain politique, lui inspirait déjà des inquiétudes : cette robe baptismale du jeune député que, par ses yeux à lui, les électeurs avaient vue d'un rouge inexorable, lui semblait déjà se nuancer de tons, à son avis, inutilement fondus. Mais il l'aimait toujours beaucoup, et un reflet tendre adoucit l'éclat aigu de ses yeux en le voyant là, comme il s'y attendait d'ailleurs, chez son cousin Guiminel, — un autre fils de vieux camarade.

— Ça va bien chez toi, Laurières? la maman en a fini avec sa grippe? Et l'affaire Fragerol-Mornier?... quel morceau pour toi, mon petit!

En lui serrant la main, il faisait ainsi allusion à un procès

sensationnel qui mettait alors aux prises deux grandes familles lyonnaises ; Laurières, défenseur d'une des parties, acquérait de ce fait un immense prestige.

Mais Canuzat venait d'apercevoir Marie, en train d'échanger quelques mots avec le professeur du lycée Lamartine.

— Ah! Mme Salvan, prononça-t-il.

Elle se tourna, lui tendit la main ; mais Laurières, déjà très surpris de les trouver se reconnaissant, le fut non moins de remarquer l'expression identique de leur physionomie toute changée, la subite contrainte du sourire et la crispation d'une antipathie résolue, peut-être même d'une rancune réciproque...

Puis, la douceur régnait de nouveau sur la figure de Marie, et le sourire narquois étirait les lèvres déjà si longues de Canuzat, pétillait dans ses yeux froncés tout autour.

— Et le Père Amelin? demandait-il en son nasillement de canut, avons-nous de ses nouvelles? de bonnes nouvelles, madame? A-t-il trouvé là-bas, ainsi qu'il l'espérait à son départ, des aveugles moins entêtés que nous ici, et qui consentent à y voir clair avec le seul *flambeau de la foi*?

— Mais, mon oncle est très satisfait, monsieur, répondit-elle de son délicieux soprano, par exception tout sec.

— Tant mieux ! tant mieux !

Vexé, il cherchait quelque nouvelle plaisanterie de sectaire, mais Mme Guiminel fonçait sur lui et prenait son bras pour passer dans la salle à manger.

Laurières se savait désigné pour conduire le professeur du lycée Lamartine ; il savait aussi, d'ailleurs, qu'il occuperait à table la gauche de Marie, et, même en s'asseyant, tourné de son côté, il ne put se retenir de lui demander :

— Comment! madame, vous connaissez mon ami Canuzat?

— Oui, répondit-elle, M. Canuzat est ancien camarade, ancien ami de mon oncle qui, avant de se faire jésuite, avait étudié pour être médecin... Quand la Compagnie fut expulsée, mon oncle vint passer quelque temps avenue de l'Opéra ; il recevait les visites de M. Canuzat qui le défiait sans cesse, pariait qu'après dix ans de politique anticléricale suivie il ne resterait plus en France un seul catholique... Le Père Amelin l'assurait que, chassé par lui, il reviendrait en France pour le convertir *in extremis*... J'admirais la bonté de mon oncle, car moi, je trouvais, et je trouve encore, peu généreuses ces façons de

tomber sur un vaincu, sur un désarmé momentanément, tout au moins... mais pardonnez-moi, M. Canuzat est votre ami...

Et la jeune femme, frémissante d'un souvenir indigné, termina sa plainte dans cette excuse, et prit deux ou trois cuillerées de son potage.

Laurières l'avait écoutée avec un mélange très bizarre de joie et de consternation : de joie, car elle, qui osait à peine tout à l'heure échanger quelques mots avec lui, ne craignait pas de lui montrer dès maintenant un coin de son cœur à vif; de consternation, puisque cette blessure, qu'elle lui révélait ainsi, c'était la politique antireligieuse du temps qui l'avait faite, politique à laquelle il coopérait pour une part si active.

— Comme ami, comme l'obligé même de Canuzat, vous me permettrez, madame, de prendre auprès de vous sa défense.., pria-t-il. Quand je pourrai vous raconter son histoire, vous verrez que lui aussi a été, dans sa jeunesse, un vaincu peu ménagé par les vainqueurs d'une autre époque...

— Mais je connais par mon oncle l'histoire de M. Canuzat. Je conviens, mon oncle convenait aussi, qu'on fut cruel pour lui, mais enfin, depuis il a pris sa revanche...

— Pas aussi complète que vous le croyez, madame ; l'amour, quand on a perdu avec lui, ne nous offre jamais la revanche... Canuzat était alors sur le point d'épouser une jeune fille qu'il aimait; le mariage fut rompu... mon père m'a raconté son désespoir que je n'ai jamais si bien compris qu'aujourd'hui...

Il s'arrêta net sur ce mot, y ayant mis toute la ferveur de son propre amour. Près de sa main, la petite main pâle de Marie émiettait nerveusement du pain sur la nappe. Il craignit d'avoir effarouché la chère sensitive par cet élan passionné, et se détourna prudemment sur une considération d'ordre général :

— Cela tient sans doute à l'infirmité humaine, observa-t-il, mais ce n'est pas moins étrange que nos croyances les plus nobles, les plus désintéressées, nous exposent, selon les circonstances, soit à être martyrs, soit à faire des martyrs... le mot est peut-être un peu fort, dit à propos de Canuzat, mais enfin la rupture de son mariage, la défection de ses amis...

— Tous ne l'abandonnèrent pas ; mon oncle, quoique si éloigné de penser comme lui, le soutint de son mieux... Du reste, quand vous connaîtrez le Père Amelin, vous n'aurez pas de peine à voir en lui un prêtre qui aurait pu être martyr

lui-même au besoin, mais qui n'aurait jamais fait de martyrs.

Marie parlait à demi-voix, mais avec une ardeur très marquée ; on eût dit qu'elle tenait à prévenir dès maintenant Laurières en faveur de cet oncle, qu'elle chérissait évidemment, pour le jour où il deviendrait de la famille.

Ah ! Laurières ne songeait pas à regretter qu'il lui fût interdit d'entretenir directement de son amour la jeune femme ! Des expressions comme celles-ci : « Quand je pourrai vous raconter. » « Quand vous connaîtrez mon oncle... » dont Marie se servait, ou dont elle l'entendait se servir avec adhésion paisible, n'était-ce pas l'équivalent d'une promesse réciproque, ou plutôt d'une entente déjà résolue de passer ensemble le reste de leur vie ? Sa joie devint si enivrante qu'il redouta de ne pouvoir la dissimuler, et il ressentit presque un soulagement de ce que Marie fût interpellée par le jeune Terrod ; lui-même se tourna vers le professeur du lycée Lamartine.

Il n'y avait eu guère, au commencement du repas, que le murmure, autour de la table, des dialogues entre voisins. Mais, le premier vin passé, les verres portés aux lèvres, le fluide mystérieux de la communicabilité parut posséder tout le monde, et la conversation devint générale.

Ce fut le président qui en donna le thème ; en se penchant un peu sur la table, il s'adressait à Canuzat, placé à droite de Mme Guiminel dont il tenait la gauche.

— Ainsi, monsieur le sénateur, nous allons faire, en grand, l'épreuve du divorce par la volonté d'un seul ?... L'État veut décidément répudier cette pauvre Église ?... Le plus vieux ménage de France donnera au monde le spectacle de la séparation ?...

Canuzat, — tel un coursier fougueux, rejetant d'une brusque saccade sa crinière blanche, — répliqua, haineux et dur :

— Que voulez-vous, monsieur le président, il n'est jamais trop tard, — ni trop tôt, — pour bien faire ! Quand on vit en si tenace incompatibilité d'humeur, autant se tirer une dernière révérence et ensuite...

Il envoyait chacune de ses longues mains dans une direction contraire.

— Très bien ! Seulement rappelez-vous le proverbe : « Tout chemin mène à Rome... » et peut-être y ramène...

— Pour cette fois, non et non ! Je vous garantis qu'on ne nous verra plus à Rome !...

— A Canossa, plutôt !...

M. Guiminel, qui excitait volontiers son vieux compatriote, lançait en riant le mot destiné à être ressassé tant de fois, ces années dernières, à chaque incident politico-religieux.

Et, Canuzat se récriant, il insistait :

— Oui, à Canossa, trois jours dans la neige et dans la fange, en chemise, la corde au cou...

— Je ne *leur* conseille pas de compter là-dessus... *Leur* enfer n'est plus que fumée aujourd'hui... Nous demeurerons sans vergogne dans notre péché mortel, dans notre excommunication !...

Mais un grêle soprano domina la voix rogue du sénateur ; du bout de la table, braquant sur lui ses yeux noirs, intelligens et futés, Juliette Guiminel s'écriait d'un air entendu :

— Oh ! monsieur Canuzat, vous ne serez pas excommunié pour voter la séparation, vous ne commettrez même pas de péché mortel : M. l'abbé Guillaume nous l'a expliqué l'autre dimanche,... mère et Mme Salvan peuvent vous le dire...

A ce renseignement précieux donné par cette bouche ingénue, un nouveau flot de joie inonda le cœur de Laurières... Ainsi, ce dimanche, au moment où il souffrait d'une alarme si vive, se demandant si Marie ne le fuyait pas après avoir estimé ses assiduités importunes, elle s'occupait déjà des possibilités de leur union future !... Oui, Marie était allée au catéchisme de Saint-Roch pour y acquérir la certitude qu'un député pouvait voter, et même faire voter la séparation, sans qu'on tînt fermées devant lui les portes de l'église quand il viendrait y demander la bénédiction nuptiale !...

Il s'était tourné irrésistiblement à demi vers elle, et elle, irrésistiblement, avait levé vers lui ses yeux, — d'ailleurs aussitôt rabaissés, — qui reflétaient le trouble pudique de son âme.

Cependant l'assurance donnée par l'innocente Juliette à Canuzat qu'il n'était que très mince pécheur aux yeux de l'Église, avait fait sourire autour de la table tout le monde, excepté lui.

— Ah ! ah ! dit-il, voulant être satirique, du moment que ton M. l'abbé fourrage dans ses dogmes, taille et retranche à sa fantaisie...

— Mais la séparation, ça ne regarde pas les dogmes, et...

Juliette aurait continué, sans un chut qui lui fut mimé par sa mère. M. Terrod s'écriait en riant :

— Hein! monsieur le sénateur, Juliette n'est pas tout à fait aussi loin que nous de sa première communion?...

— Mais, déclara Laurières, en regardant Marie, on ne peut ignorer qu'il y eut toujours des partisans de la séparation parmi le clergé et les fidèles au cours du siècle dernier... les Lamennais, les Montalembert, les Lacordaire... et tant d'autres qui l'avouèrent moins haut; nous en avons même à la Chambre aujourd'hui...

Canuzat fit une moue de ses grandes lèvres mécontentes :

— Ce qui ne les empêche pas de pousser des cris de putois à chaque article du projet qui leur est soumis.

— Dame! observa le président, il y a divorce et divorce... ces messieurs de la droite se doutent bien que, non contens de vouloir celui de l'État et de l'Église par la volonté d'un seul, vous le ferez, autant que ce sera en votre pouvoir, au profit d'un seul...

Mais Canuzat, dans un rire glorieux, exprima, par condescendance, un doute hypocrite :

— Nous sommes tous dans la bataille : qui frappera le plus fort ou le plus juste aura partie gagnée, et en voici un qui, s'il voulait bien...

Il regardait Laurières avec la mine d'un maître qui mêlerait volontiers le blâme à l'éloge. On comprit mieux l'éloge qui provoqua un multiple écho : chacun relata en quelle circonstance il avait eu le plaisir d'entendre, au barreau ou à la tribune, le brillant avocat et député.

Lui souriait avec une vague reconnaissance, et ne pensait qu'à un seul de ses triomphes oratoires, le même auquel Marie pensait, ainsi qu'il le vit bien dans la tendre fierté du regard qu'elle leva vers lui une fois encore.

La nuit de juin était si douce qu'on ouvrit toutes les fenêtres; les hommes, en quittant la table, pouvant ainsi fumer partout n'eurent aucun prétexte pour se retirer entre eux; les groupes restèrent mêlés d'habits noirs et de toilettes vaporeuses, allant et venant à travers les deux salons.

Marie aidait Mme Guiminel à offrir le café et les liqueurs. En recevant une tasse de ses mains, Canuzat l'interpella sur ce ton de munificence qu'un vainqueur généreux emploie à l'égard

de ses adversaires terrassés. Car, bien entendu, par une substitution d'images toute naturelle, c'était le Père Amelin, son vieux camarade, qu'il croyait avoir devant les yeux, bien qu'il parlât de lui comme d'un absent.

— Quand vous écrirez au Père Amelin, dites-lui que je l'aime toujours... et pourquoi pas? nous sommes des frères, — ennemis, mais ennemis seulement pour les grands principes, et enfin toujours des frères. Et s'il lui prenait envie de recourir à moi, au sénateur, c'est le frère qu'il trouverait, à condition toutefois de ne demander rien que de personnel, car pour sa Compagnie et son Église, je ne les connais ni l'une ni l'autre.

Fut-ce d'avoir tout à l'heure épanché sa rancune dans le cœur de Laurières? Marie jeta un trille de rire à peine dédaigneux en faisant sa réplique :

— Mais, monsieur Canuzat, mon oncle vous l'a bien affirmé cent fois avant de partir : un religieux n'a jamais rien à demander pour lui-même aux *grands* de la terre!...

— Un religieux! un religieux! ricana le sénateur, le visage aussi ardent que ses opinions politiques, alors, s'ils s'appellent encore des moines, sans couvent, sans écoles, sans chaire!...

— Eh! observa M. Terrod en s'approchant de la table aux liqueurs, il n'y a que les hommes qui disparaissent à temps voulu de partout pour savoir rester partout, et ce n'est pas évidemment, par inintelligence de leurs intérêts que les Jésuites ont refusé de livrer leurs statuts au Conseil d'État.

Marie les laissa aux prises.

Laurières avait assisté de loin, non sans une crispation de tout son être, à cette nouvelle passe d'armes entre elle et Canuzat. En les écoutant, il mâchonnait si furieusement son cigare que ses dents grinçaient dessus. Certes, il ne lui restait aucun doute sur les résolutions de Marie : elle voulait être sa femme, et cela, en dépit de son scepticisme et de sa politique anticléricale. Probablement une raison très droite faisait comprendre à la jeune veuve qu'il y a une destinée terrestre qui vaut la peine d'être vécue par notre personne humaine, et que notre âme, dont la religion, les philosophies, — avec la complicité de nos terreurs, de nos rêves et de nos espoirs obstinés, — nous promettent la survivance, doit rester seule dans ses méditations, et même dans ses avant-goûts d'un monde vers lequel un jour elle s'élancera toute seule. Toutefois, si une mésintelligence sur-

gissait jamais entre cette femme, catholique paisible, mais convaincue, et lui, anti-clérical militant, cette mésintelligence ne pouvait être soulevée que par quelque incident fâcheux de la politique intransigeante; de là son énervement à la voir aux prises avec le sectarisme de Canuzat, à entendre les espèces de défis que son fougueux patron lançait, à travers elle, contre ce Père jésuite, en si bonne place, là-bas, aux îles nippones.

D'ailleurs, l'éclipse de sa joie dura peu. Marie se rapprochait et, par un charmant sourire et un haussement des sourcils, semblait lui demander :

— Vous avez entendu les bravades inoffensives de ce grand enfant terrible?

Le sculpteur Gévaudan parlait d'un buste d'elle qu'il voulait faire pour son Salon de l'année prochaine, et appelait tout le clan des jeunes Lyonnais, ses camarades, à discuter le mouvement de la tête d'après les idées suggérées par les chefs-d'œuvre des maîtres modernes.

L'artiste insistait pour obtenir des poses tout de suite. Marie avait la mine et la parole évasives comme lorsque, pressé sur une affaire, on ne se sent pas tout à fait libre d'en décider soi-même...

— Voyons, dit-elle enfin, nous pourrions commencer cet automne, à mon retour de Biarritz.

Et Laurières, qu'elle avait regardé furtivement, s'imagina, le cœur plein de délices, qu'elle voulait attendre le moment où, devenue sa fiancée, elle devrait en référer à lui pour une question qui n'était pas sans importance.

Il connaissait déjà par Madeleine le projet, — très arrêté, — de ce séjour à Biarritz; les Rogier y possédaient une villa; Marie ne trouvait que juste de consacrer à la famille du malheureux Salvan, — qui l'en suppliait, — les derniers mois de son deuil; et les délicatesses de son tendre cœur ne pouvaient qu'être respectées par celui auquel tout ce cœur appartenait déjà.

ALBÉRICH-CHABROL.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA TURQUIE NOUVELLE

Des événemens prodigieux s'accomplissent en Orient. La crise turque est ouverte; mais elle s'est ouverte de la façon la plus imprévue. On pressentait bien, depuis quelques mois, que des événemens graves étaient dans l'air; l'atmosphère était lourde d'orage; mais tandis qu'on s'inquiétait des nouveaux projets de réforme péniblement élaborés, pour la Macédoine, par la Russie et l'Angleterre, ou qu'on s'alarmait des dispositions belliqueuses de la Bulgarie, voici que des Turcs eux-mêmes vient tout à coup l'impulsion décisive qui, en quelques jours, en quelques heures, change en Orient la face des choses. Personne, à vrai dire, en Europe, et peut-être même, à de rares exceptions près, en Orient, ne connaissait l'étendue, la profondeur et surtout l'universalité du mouvement « jeune turc; » on disait bien, depuis quelques semaines, que les Comités étaient prêts, que des incidens étaient à prévoir, mais qui aurait osé croire à un succès si prompt et si aisé? On jugeait le régime hamidien plus solide, mieux préparé à la résistance et beaucoup, même parmi les Turcs libéraux, ajournaient leurs espérances à la mort du Sultan. Ce régime de compression, de dénonciations, faisait d'autant plus facilement illusion qu'il était environné de silence, qu'il paraissait avoir anéanti tout ce qui aurait été capable de lui faire obstacle et qu'il passait pour avoir trouvé au dehors des appuis assez solides pour être en droit de se croire assuré de la tranquillité du dedans. Toute cette force apparente s'est évanouie devant la force réelle qui a surgi d'où on ne l'attendait pas, du fond même de la vieille race turque. On la supposait passive et résignée et, tout à coup, elle a ré-

vélé sa vitalité, affirmé sa volonté de rester maîtresse de ses destinées et de marcher par ses propres moyens dans les voies du progrès. On savait bien que ces Turcs étaient là, que l'armée était brave, les paysans honnêtes et laborieux, mais on se demandait si la corruption d'en haut n'avait pas gangrené tout le corps social et si les comités « jeunes turcs » pourraient être jamais autre chose qu'une élite éclairée, mais utopique et pratiquement impuissante. Et voilà que cette force révolutionnaire s'est révélée comme une puissance organique, créatrice d'ordre et de justice. En quelques jours, des événemens inouis ont renouvelé la physionomie de l'Empire ottoman et bouleversé l'économie des vieilles questions insolubles qui constituent la « question d'Orient. » Les Turcs ont repris en mains, virilement, la direction de leurs propres destinées ; ils sont sortis de leur rôle passif; c'est eux maintenant qui agissent, et c'est l'Europe qui les regarde.

I

La Turquie vit en ce moment une de ces heures de fraternité active où les hommes, pour avoir longtemps nourri dans le silence les mêmes espérances, vibrent à l'unisson dans la joie d'une commune délivrance; de telles heures, où les meilleurs instincts l'emportent, où les conseils les plus généreux sont aussi les plus écoutés, où les jalousies et les ambitions égoïstes se cachent encore dans l'ombre, sont rares dans la vie des peuples, mais elles seraient fécondes, alors même qu'elles resteraient sans lendemain; leur souvenir agit sur la mentalité nationale comme un ferment de vie, comme un perpétuel appel à l'élévation des cœurs : les peuples font dater de pareilles journées leur régénération, leurs progrès décisifs. Rien ne résiste à cette allégresse des multitudes, elle porte avec elle comme une lumière conquérante qui éblouit et qui entraîne. En Turquie, sa première conquête et sans doute la plus inattendue, a été celle du Sultan. La révolution a commencé comme une conspiration militaire et elle se continue comme une fête nationale. La complicité universelle de l'immense majorité des habitans de l'Empire, depuis les fonctionnaires les plus élevés jusqu'aux plus humbles habitans, l'a rendue irrésistible, en a transformé le caractère, lui a donné une âme.

Pline le Jeune raconte, dans une de ses lettres, que l'empereur Nerva, à son avènement, fit arrêter tous les individus qui, durant les sombres jours de Domitien, avaient fait métier de délateurs, et que, les ayant fait conduire à Ostie, il les embarqua à bord d'un navire qui leva l'ancre et les conduisit vers l'exil aux applaudissemens d'un peuple en liesse. Les Turcs contens aujourd'hui d'une joie pareille après plus de trente ans d'un régime de tyrannie policière et de délation où la moindre parole, le moindre geste suffisait à rendre suspect, où le silence même était interprêté, où ni la vie, ni l'honneur, ni la fortune des sujets n'avaient de recours contre l'arbitraire d'en haut, voici que tout d'un coup, par la plus étrange et la plus inattendue des révolutions, toute la camarilla d'Yildiz-Kiosk, qui perpétuait et aggravait la tyrannie parce qu'elle en profitait, se trouve dispersée, prisonnière ou fugitive; un régime de liberté succède sans transition à l'absolutisme aboli : il s'est produit, dans tout ce peuple, un sentiment général de décompression qui s'est traduit d'abord par un besoin de manifestation et de bruit, par une exubérance de paroles, et de gestes, chacun, en se hâtant d'user des libertés nouvelles, semble chercher à se prouver à soi-même qu'il les possède enfin. Mais, presque nulle part, la liberté n'a dégénéré en licence; très peu de sang, jusqu'ici, a été versé; quelques officiers, connus comme délateurs ont été tués durant les premiers jours; l'excitation de la lutte et le mépris qu'inspire en tout pays le métier de mouchard, expliquent, sans les excuser, ces exécutions sommaires.

Il y a peu d'exemples dans l'histoire qu'une révolution dont les conséquences promettent d'être si importantes, se soit accomplie si facilement, si simplement; il n'y en a guère non plus qui ait trouvé moins d'adversaires et qui ait recueilli de si unanimes approbations. Tout ce qui constituait le système du gouvernement absolutiste d'Abd-ul-Hamid s'est effondré en même temps. A un régime fondé sur la crainte, quand la force manque, tout est perdu. Contre les troupes mutinées de Macédoine, le Sultan songea à recourir à celles d'Asie : elles refusèrent de marcher. Le dernier coup vint au Sultan des Albanais qui, réunis à Ferisovich, envoyèrent à Yildiz une dépêche où ils réclamaient la Constitution : or, ce sont des Albanais qui, autour du Palais, veillent sur la personne du Sultan; qui donc garderait ces gardiens? Il fallait céder : « on peut tout faire avec des baïonnettes,

excepté s'asseoir dessus. » Un iradé suffit à remettre en vigueur la Constitution oubliée, mais non abolie, de 1876; des élections furent annoncées, un ministère responsable constitué; du jour au lendemain l'Empire ottoman devint un État constitutionnel.

Mais le fait dominant, dans ce bouleversement, c'est moins l'organisation sur le papier d'un régime libéral que la prise de possession effective du pouvoir et l'exercice réel du gouvernement par le Comité Union et Progrès (1). Ce sont les délégués du Comité, composé surtout d'officiers, et dont les inspirateurs les plus influens paraissent être les majors Niazi-bey et Enver-bey qui, sans remplacer les organes réguliers du gouvernement, en réalité les dirigent; ce sont eux qui dictent au Sultan leurs volontés, font et défont les ministères, imposent la révocation des fonctionnaires et la nomination d'hommes dévoués aux idées des Jeunes Turcs. Il y a là un phénomène comparable au pouvoir du Comité de Salut public pendant la Convention. C'est sur les injonctions impératives des délégués du Comité que s'opère rapidement l'œuvre préliminaire d'épuration et de nettoyage; toute la camarilla délatrice et concussionnaire a été balayée en quelques jours; les principaux personnages de l'entourage de confiance du Sultan, Izzet-pacha, les Melhamé, les derviches et les astrologues se sont enfuis ou ont été arrêtés; les ministres accusés de prévarication sont en prison en attendant le jugement qui leur fera rendre gorge; tout l'ancien personnel compromis est liquidé, dispersé, remplacé, tandis que les fonctionnaires patriotes, même les plus dévoués au Sultan, se rallient avec joie au mouvement « jeune turc, » s'entendent avec le Comité et applaudissent à la constitution retrouvée. Les hommes les plus sages, les plus avisés, comme l'Inspecteur général des trois vilayets de Roumélie, Hilmi pacha, ne cachent pas leur satisfaction et remercient le Sultan d'avoir répondu aux vœux de ses sujets fidèles.

C'est un des traits les plus curieux de la méthode prudente du Comité Union et Progrès et de l'esprit politique de ses inspirateurs que la manière dont la personne du Sultan est tenue en dehors des discussions et au-dessus des responsabilités. Le Sultan a été mal conseillé, il a été trompé par des traîtres qu'il faut châtier; lui-même n'est pas responsable du mal qui a été

(1) Le Comité a son principal centre à Salonique. Paris est le principal centre extérieur. Le Comité n'a ni chef, ni président, tous les membres sont égaux.

fait en son nom et que, désabusé aujourd'hui, il déplore; en tout cas il doit rester intangible ; il est le padischah, le khalife, symbole vivant de l'unité nationale : telle est la fiction qu'admet et qu'impose le Comité. Au milieu de l'effondrement de son système et de la dispersion de ses fidèles, Abd-ul-Hamid, jusqu'ici, est resté debout. Avec une merveilleuse présence d'esprit, il a fait à mauvaise fortune bon visage, il a su se plier aux circonstances; sa décision une fois prise, il a joué son rôle en maître, se montrant en public, parlant au peuple, plus réformateur que les réformateurs eux-mêmes, arborant au Selamlik la cocarde constitutionnelle, offrant un palais au Comité Union et Progrès, abandonnant sans vergogne ses amis et tendant les bras à ses victimes. S'il n'avait pas mis plus tôt la Constitution en vigueur, c'est que les circonstances l'en avaient empêché et que son peuple n'était pas assez instruit pour être libre; mais maintenant la situation a changé, et depuis que des traîtres ne l'empêchent plus de la voir telle qu'elle est, il comprend que le temps est venu d'établir le régime constitutionnel; il remercie les sujets fidèles qui l'ont éclairé, il leur demande de lui continuer leurs bons conseils; il n'a jamais voulu que le bien et le bonheur de son peuple en qui il a confiance et dont les acclamations loyales touchent et réjouissent son cœur paternel. *Qualis artifex!* En vérité, Abd-ul-Hamid est un grand artiste, ou plutôt un grand politique!

Comment n'apprécierait-il pas certains résultats du nouveau régime? Il se trouvait en face de grosses difficultés; il allait être mis dans la nécessité de répondre aux propositions anglo-russes, d'accorder de nouvelles réformes en Macédoine qui, en dépit des euphémismes diplomatiques, auraient limité et contrôlé son pouvoir souverain, et voici que subitement, par la vertu de la liberté retrouvée, la tragédie macédonienne tourne à la pastorale. On s'embrasse! Loups et renards sont entrés dans la bergerie; ils fraternisent, pêle-mêle, avec les moutons. Les bandes de toutes les nationalités déposent les armes, descendent dans la plaine, accourent dans les villes et sur les marchés. Sandanski a fait son entrée à Salonique, au milieu des acclamations, avec Panitza, l'assassin de Boris Sarafof; il prépare sa candidature aux élections. Les Bulgares de Macédoine, émigrés dans la Principauté, reviennent en masse. Les prisons se sont ouvertes; des centaines d'hommes, l'élite des nationalités concurrentes, en

sont sortis, mais c'est pour fraterniser entre eux et avec les Turcs. Les Albanais jurent d'oublier leurs vendettas séculaires, de vivre désormais en honnêtes paysans, en citoyens paisibles. A Salonique, les rues sont pleines d'étranges figures basanées de brigands apprivoisés, *anthartes* grecs et *comitadjis* bulgares. Hilmi-pacha les harangue ; il dit aux Grecs, venus de Thessalie pour le féliciter, la joie du peuple turc et son espoir dans le règne de la concorde universelle. Quant aux officiers « réorganisateurs, » aux conseillers financiers, à tout le personnel européen de réformes, ils regardent et ils attendent. Ainsi s'évanouit, dans l'allégresse générale de tout un peuple, le fantôme sanglant de la Macédoine ; tout ce qu'il y avait, dans les revendications des nationalités, de factice et d'artificiel, apparaît ; être devenus citoyens d'un pays libre et constitutionnel suffit, pour le moment, aux habitans de la Macédoine ; ils attendent de la liberté et de l'esprit de justice du nouveau régime la satisfaction de leurs multiples espérances.

De tels élans d'enthousiasme universel peuvent soulever un peuple au-dessus de lui-même et lui faire accomplir de grandes choses ; mais, de leur nature même, ils sont passagers ; après les heures de fièvre, le terre à terre de la vie courante reprend son empire ; on s'accoutume vite à la liberté, et les avantages dont on jouit ont bientôt perdu le meilleur de leur prix ; la nature humaine reparaît avec ses besoins, ses passions, ses jalousies, ses instincts héréditaires : alors la féerie cesse et la mêlée des intérêts commence. Certes, nous croyons qu'il restera quelque chose, qu'il restera beaucoup du mouvement actuel ; personne ne souhaite, et, même si on le souhaitait, personne ne pourrait espérer le retour à l'ancien ordre de choses ; les chefs et les inspirateurs du Comité Union et Progrès ont donné des preuves rassurantes de leur esprit de modération, de sagesse, de prévoyance, mais leur tâche ne fait que commencer. Nous venons de voir quelques-uns des effets extérieurs du mouvement ; essayons de pousser plus loin notre analyse, d'en pénétrer les origines, d'en démêler le caractère et la direction.

II

On se ferait une idée très incomplète de la révolution que les Jeunes Turcs viennent d'accomplir si on la comparait à

celles qui, dans l'Europe occidentale, en 1830 et en 1848 par exemple, ont abouti à la conquête de la liberté politique et du régime constitutionnel. Autant qu'il est libéral et anti-absolutiste, le mouvement actuel est patriote et nationaliste; il serait même plus juste de dire qu'il est libéral et constitutionnel, surtout parce qu'il est nationaliste. Il n'est pas dirigé par des professeurs ou des journalistes, par des « intellectuels : » c'est un mouvement militaire; le Comité Union et Progrès est composé d'officiers, et c'est sous la forme d'une mutinerie militaire que la révolution a commencé à Salonique et à Monastir; le pouvoir effectif, en ce moment, en Turquie, appartient à l'armée; les délégués du Comité, les Niazi-bey, les Enver-bey, qui dictent leurs volontés au Sultan, nomment et révoquent les ministres, les généraux, les ambassadeurs, les valis, sont tous des officiers, des médecins de l'armée : c'est une franc-maçonnerie militaire qui, avec l'approbation du pays et l'aide de comités siégeant à l'étranger, s'est emparée du pouvoir et gouverne par ses délégués. Voilà un premier trait qui caractérise les événemens actuels.

Le mouvement a éclaté dans l'armée, dans le IIIe corps, celui de Macédoine, parce que c'est dans l'armée, et spécialement dans le IIIe corps, que le mécontentement était le plus vif. Comment une armée en général si disciplinée et si loyaliste en est-elle venue à la révolte ouverte? On a dit qu'elle était mal payée, que la solde des hommes et des officiers était en retard; or, les troupes de Macédoine, grâce à la bonne gestion de la Commission financière européenne et de l'Inspecteur général Hilmi-Pacha, étaient, depuis quelques mois, les plus régulièrement payées; on était presque arrivé à un régime normal; à peine un mois de solde restait arriéré au moment où éclata le mouvement insurrectionnel auquel il faut chercher des causes plus élevées. Depuis six ans, l'armée turque d'Europe était aux prises avec les difficultés et les périls sans cesse renaissans de la question macédonienne, poursuivant les bandes, gardant les voies ferrées, surveillant les frontières sans faire avancer d'un pas la pacification du pays. Elle s'apercevait que l'état de trouble où se débattait la Macédoine n'était que l'une des manifestations d'un mal plus général, et que l'anarchie d'en bas résultait de l'absolutisme tyrannique d'en haut. Pour prix de ses peines et de ses périls, elle était soumise à un régime dégra-

dant d'espionnage et de délation; sur un soupçon, ses chefs les plus aimés étaient envoyés en Tripolitaine ou en Arabie; l'avancement n'était donné qu'à la bassesse et à la flatterie; il récompensait les mouchards d'Yildiz; un tel régime, en détruisant la camaraderie entre les officiers et le loyalisme envers le gouvernement, tue fatalement l'esprit militaire.

Ainsi la glorieuse armée turque, réduite à un rôle de police, traitée en suspecte, frémissait d'impatience sous un régime qui énervait sa force et détruisait sa cohésion. Elle souffrait aussi dans son patriotisme: elle accusait le Sultan de mettre le pays sous la tutelle humiliante des étrangers et de préparer la décadence définitive de l'Empire. Les étrangers, l'armée les rencontrait partout: officiers allemands dans les hauts conseils de l'État-major, aides de camp italiens dans l'entourage du Sultan, fonctionnaires de toutes les nationalités dans toutes les branches de l'administration, richement payés, indépendans, jouissant de toutes les prérogatives dont les sujets du Sultan étaient privés. Mais c'est surtout en Macédoine que les officiers se trouvaient en contact avec des étrangers de plus en plus nombreux. « Agens civils » russe et autrichien; « conseillers financiers » anglais, français, allemand, italien, chacun avec leurs secrétaires et leurs drogmans; « général et officiers réorganisateurs de la gendarmerie, » c'est tout un nombreux personnel européen qui, dans les trois vilayets de Macédoine, contrôle toutes les branches de l'administration et du gouvernement. Des officiers autrichiens, russes, français, anglais, italiens, séjournent jusque dans les petites villes de la Macédoine; un major allemand dirige l'école de gendarmerie; leur autorité, si limitée qu'elle soit, leur donne cependant en pratique le droit de commander à des officiers ottomans, et surtout, ils sont des témoins gênans dont la présence ajoute, aux souffrances de l'armée turque, l'humiliation de les savoir connues. Tout ce personnel des « réformes » n'a pas suffi à pacifier le pays ni à y faire régner l'ordre, mais sa présence blesse et irrite au plus haut point le patriotisme ombrageux des Jeunes Turcs; ils disent que l'absolutisme hamidien, tyrannique au dedans, est faible et pusillanime en face des étrangers, auxquels, si l'on n'y met ordre, il aura bientôt, morceau par morceau, livré tout l'Empire.

Les chancelleries européennes, durant le printemps et l'été de cette année, se sont mises d'accord sur la nécessité d'aboutir

enfin à une pacification de la Macédoine en y développant les réformes et le contrôle européen, en créant notamment une inspection du service judiciaire et en organisant, sous la haute direction des officiers européens, une force mobile pour la poursuite des bandes. L'Angleterre et la Russie arrivaient chacune avec son projet, et elles paraissaient plus préoccupées de l'approbation des puissances européennes que du consentement du Sultan; de plus en plus, il paraissait aux Jeunes Turcs que la souveraineté du Sultan n'était plus qu'une façade derrière laquelle se cachait le gouvernement des étrangers. Le discours du baron d'Æhrenthal, le 27 janvier dernier, eut, dans les milieux patriotes et nationalistes turcs, et particulièrement parmi les officiers, le plus fâcheux retentissement; il réveilla le souvenir du démembrement de 1878, de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par les Autrichiens et des droits que leur donne le traité de Berlin sur l'ancien sandjak de Novi-Bazar; la convention relative au chemin de fer de Serajevo à Mitrovitza apparut comme une mainmise de l'Autriche sur une nouvelle province turque, comme un nouveau pas en avant des étrangers dans la direction de Salonique. Ce n'est donc point par hasard que le mouvement révolutionnaire dans l'armée a commencé en Macédoine; ce fait en dit long sur son véritable caractère. Il y a corrélation directe entre le mouvement « jeune turc » et les affaires de Macédoine; le discours du baron d'Æhrenthal, les premiers travaux du chemin de fer du sandjak et l'annonce de nouvelles réformes exigées par la note anglo-russe ont hâté certainement le succès de la propagande du Comité Union et Progrès et la proclamation de la Constitution. Plus encore, peut-être, que ses procédés arbitraires et tyranniques, les Jeunes Turcs, — et c'est à leur honneur, — reprochent au régime hamidien de diminuer la patrie ottomane.

Le mouvement nationaliste ne se traduira point, bien entendu, par une expulsion en masse des étrangers, par une poussée de xénophobie brutale et irraisonnée analogue, par exemple, à la guerre des « Boxeurs. » Les Jeunes Turcs savent trop bien pour pouvoir l'oublier tout ce que leur pays doit aux étrangers pour ses finances, ses travaux publics, son armée même et sa marine; leurs comités ont reçu, chez les nations occidentales, hospitalité et protection; ils sont imbus des idées et des principes de gouvernement des peuples libéraux européens, mais

ils en veulent faire eux-mêmes application à leur pays, et si leur programme est « la Turquie libre, » il est aussi « la Turquie aux Turcs. » Comme les Japonais, ils emprunteront aux peuples plus anciennement civilisés les armes et les outils, tout ce qu'il faudra pour pouvoir ensuite se passer d'eux; ils s'européaniseront pour mieux rester eux-mêmes. C'est en ce sens que, autant qu'on en peut juger jusqu'ici, le mouvement actuel a des analogies avec la révolution de Meiji d'où est sorti le Japon moderne. Qui mesurera jamais l'influence que Port-Arthur, Moukden et Tsoushima ont pu exercer sur l'esprit public dans le pays des vaincus de Plevna et de Chipka?

Par prudence et par esprit politique, le Comité Union et Progrès s'est efforcé d'atténuer, ou tout au moins de masquer le caractère d'intransigeance nationaliste du mouvement « jeune turc, » mais des incidens révélateurs sont déjà survenus. En plusieurs endroits, notamment dans le secteur russe, des officiers étrangers ont été avisés, sans menaces, qu'ils seraient bien inspirés en ne rejoignant pas leur poste ou en le quittant. A Serès, où le colonel français Baumann a rassemblé tous ses officiers, ils ont été acclamés, mais on leur a laissé entendre que l'on espérait bien n'avoir plus besoin désormais de leurs services. Déjà, dit-on, les officiers autrichiens auraient été rappelés; le major allemand, qui était en congé, y reste. Enfin un incident plus significatif s'est produit le 12 juillet, s'il faut en croire une dépêche adressée au *Berliner Tageblatt :* comme le général Mussaffer-pacha, chargé d'étudier le tracé du nouveau chemin de fer du sandjak de Novi-Bazar, de Serajevo à Mitrovitza, voyageait entre Uskub et Salonique, il a été arraché de son wagon et couvert de crachats par des officiers; les nationalistes considèrent toute collaboration à ce chemin de fer comme une trahison envers la patrie ottomane.

Aspirations libérales et aspirations nationalistes, la Constitution donne satisfaction aux unes comme aux autres : non seulement elle assure aux habitans de l'Empire ottoman les bénéfices des institutions représentatives et de la liberté politique, mais encore elle crée véritablement une Turquie nouvelle en abolissant toute distinction entre les habitans de l'Empire, quelle que soit la race ou la religion à laquelle ils appartiennent. C'est là le point capital qui donne à la Constitution de 1876, restaurée en 1908, toute son importance. Son article 8 dit expressément :

« Tous les sujets de l'Empire sont indistinctement appelés Ottomans, quelle que soit la religion qu'ils professent. »

Et l'article 17 ajoute :

« Tous les Ottomans sont égaux devant la loi. Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs envers le pays, sans préjudice de ce qui concerne la religion. »

La Constitution biffe d'un seul coup cinq siècles d'histoire; elle fonde l'État ottoman sur un principe absolument nouveau. Le régime établi par Mahomet le Conquérant était fondé sur l'inégalité des vainqueurs et des vaincus : il faisait de l'organisation religieuse le cadre obligatoire de la vie nationale ; il reconnaissait pour chef de chaque communauté ou « nation » son pasteur religieux ; les Musulmans devaient le service militaire et ne payaient que les taxes prescrites par le Coran ; les non-musulmans ou rayas payaient des impôts spéciaux et ne faisaient pas de service militaire ; ainsi la dissemblance, le privilège étaient partout, l'égalité nulle part. De ces communautés juxtaposées, mais sans autres liens entre elles qu'une commune obéissance au padischah, la Constitution fait une nation de citoyens; elle apporte dans l'Empire ottoman un idéal nouveau, un idéal unitaire et égalitaire, importé d'Occident, qui est en contradiction formelle avec tous les principes sur lesquels était fondée son organisation et sur lesquels il avait vécu jusqu'ici, en dépit des tentatives libérales de 1839, de 1856 et de 1876.

Il faut bien voir, — pour comprendre toutes les conséquences politiques que doit amener l'introduction du régime nouveau dans l'Empire ottoman, — que toutes les interventions des puissances européennes en Turquie, celles notamment de la Russie et de l'Autriche, se sont produites pour protéger les chrétiens de l'Empire et leur assurer des droits. Ces interventions ont été souvent justifiées; parfois aussi l'oppression des chrétiens n'a été qu'un prétexte à des guerres de conquête. Dans l'ensemble, c'est grâce aux interventions militaires ou diplomatiques des puissances européennes que les communautés chrétiennes ont obtenu une situation meilleure et des garanties plus effectives que le bon vouloir du vainqueur. Les Jeunes Turcs ont l'ambition d'épargner à leur patrie l'ingérence humiliante des étrangers dans ses affaires intérieures en la rendant inutile et en lui enlevant tout prétexte à se produire. Le jour où tous les sujets du Sultan seront égaux en droits et en devoirs, égaux devant une

loi commune qui ne sera plus celle de leurs religions respectives, mais la loi civile de l'Empire ottoman, les puissances étrangères n'auront plus aucun motif plausible d'intervention. Le seul moyen d'arriver à ce résultat était de faire de la Turquie un pays constitutionnel et de limiter les droits du souverain par la proclamation des droits des sujets, de transformer tous les habitans de l'Empire, musulmans ou chrétiens, en citoyens. On ne distinguerait plus, désormais, des Turcs conquérans et des rayas conquis; il n'y aurait plus ni Osmanlis, ni Albanais, ni Grecs, ni Bulgares, ni Arméniens, ni Maronites, ni Arabes, mais seulement des citoyens ottomans, pleinement libres de pratiquer des cultes différens, mais soumis aux mêmes lois délibérées et votées par leurs représentans, astreints aux mêmes charges, jouissant des mêmes prérogatives, électeurs des mêmes députés.

L'État que le Comité Union et Progrès espère avoir fondé serait donc bien une Turquie nouvelle; ce serait, effectivement et non plus seulement sur le papier, un État européen gouverné par une Constitution et des lois fondées sur les mêmes principes d'égalité et de liberté politique qui régissent tous les autres pays d'Europe. Cette Turquie nouvelle arriverait bientôt à se suffire à elle-même, à éviter les ingérences étrangères, à progresser par ses propres moyens et à mettre elle-même en valeur ses richesses. Son développement économique apporterait à tous ses citoyens la prospérité et à l'État l'indépendance de ses finances. L'accroissement du bien-être général, la construction de chemins de fer, de routes, de voies navigables, apporteraient la sécurité dans tout l'Empire et mettraient fin à beaucoup de conflits séculaires, que l'on qualifie à tort de luttes de races ou de religions et qui ne sont que des luttes pour l'existence, des conflits économiques et sociaux. L'instruction abondamment répandue achèverait de faire de l'Orient, comme aux temps de Rome et de Byzance, la terre par excellence de la richesse et de la civilisation, et de Constantinople la lumière du monde.

III

L'histoire de la Turquie constitutionnelle ne date pas du 24 juillet 1908; il y a une tradition turque des réformes qui est parallèle à la tradition européenne, et qui s'y oppose; elle a derrière elle tout un passé de luttes et d'efforts aussi généreux

qu'impuissans; elle a eu ses apôtres, ses martyrs. L'histoire de leurs tentatives et celle de leurs échecs est particulièrement intéressante à rappeler au moment où, comme la Belle-au-Bois-dormant, la Constitution de 1876 s'éveille d'un sommeil de trente-deux ans à l'appel des officiers du Comité Union et Progrès.

Le progrès des idées libérales en Turquie se dessine après la grande secousse européenne de 1830. Il est activement favorisé par l'Angleterre qui, pour affranchir l'Empire ottoman de la tutelle russe imposée par le traité d'alliance d'Unkiar-Skélessi, le pousse dans la voie des réformes et de la centralisation. Le cabinet de Londres conseille au Sultan, pour supprimer tout prétexte à une intervention russe, de fondre les populations chrétiennes dans une Turquie modernisée, tolérante, libérale et parlementaire. Abd-ul-Medjid promulgue le hatti-chérif de Gul-Hané qui inaugure les lois du Tanzimat (1) ou « nouveau régime; » il proclame l'égalité devant la loi, la suppression de toute distinction entre les sujets du Sultan, bref, tous les principes qui viennent d'être remis en vigueur. Toutes ces réformes politiques et sociales restèrent lettre morte. Au traité de Paris, en 1856, sous les auspices de l'Angleterre et de la France, la Turquie entre définitivement dans le droit public européen; elle promet solennellement de se transformer en une puissance moderne et civilisée; Abd-ul-Medjid promulgue le hatti-humayoun du 18 février, par lequel il rappelle et confirme « les garanties promises et accordées à tous nos sujets par le hatti-chérif de Gul-Hané et par les lois du Tanzimat, sans distinction de culte, pour la sécurité de leur personne et de leurs biens et pour la conservation de leur honneur. » Onze ans après, en 1867, le marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, constatait que le firman de 1856 n'avait pas donné plus de résultats pratiques que les lois du Tanzimat, et le comte de Beust, préconisant une autre méthode, proposait que l'Europe prît elle-même en mains l'exécution des réformes et fît au Sultan « une douce violence. »

Un homme, cependant, travaillait de tout son pouvoir à faire passer dans la réalité pratique les principes du Tanzimat et du firman de 1856. Dans le fait que la Turquie, malgré ses engagemens, refusait de se donner un régime européen et mo-

(1) A. Engelhardt, *la Turquie et le Tanzimat ou Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours*. Paris, 1882-1884, 2 vol. in-8.

derne et restait plus que jamais orientale, musulmane et absolutiste, il voyait la cause de toutes les difficultés où elle se débattait et de tous les dangers qui la menaçaient : c'était Midhat-pacha.

La figure de ce grand patriote, de ce serviteur passionné et désintéressé de la grandeur de son pays, apparaît au premier plan dans l'histoire des réformes libérales en Turquie ; il été le père et l'inspirateur de la Constitution de 1876 et il en a été aussi le martyr ; par l'exemple de sa vie, de son activité et de sa mort il est le précurseur, l'initiateur du mouvement « jeune turc. » Étudions son œuvre et cherchons à démêler les causes de son insuccès final. Précisément son fils Ali-Haydar-Midhat-bey vient de consacrer à sa vie et à son œuvre un livre très nourri de faits et de documens qui nous servira de guide (1). Midhat n'était pas un théoricien ; d'une famille assez modeste, il n'avait reçu qu'une instruction rudimentaire ; il dut ses idées surtout à son expérience d'administrateur ; il est avant tout un fonctionnaire modèle, et l'amour de l'ordre est le trait distinctif de son caractère. Un rapide voyage en Europe, en 1858, mais surtout la vue du désordre qui résultait, en Turquie, sous le règne d'Abd-ul-Aziz, du despotisme sans contrepoids ni contrôle, décidèrent de sa vocation libérale. Après avoir suivi la filière de la carrière administrative, il est nommé, en 1861, vali du vilayet du Danube (pays bulgares) : son premier acte est d'inviter les notables, sans distinction de race ni de religion, à une conférence où il les convie à exposer leurs griefs ; les ayant écoutés, il travaille à donner satisfaction à celles de leurs revendications qu'il croit justifiées ; il crée des routes, organise la navigation du Danube, améliore les conditions de la culture et la perception des dîmes, réprime le brigandage ; il cherche à donner à tous les sujets du Sultan la sensation que le gouvernement est établi non pour les opprimer, les rançonner et perpétuer l'esclavage de la conquête, mais pour les protéger et leur venir en aide : c'étaient là, en Turquie, d'audacieuses nouveautés. Pour hâter la fusion des diverses nationalités, il crée des écoles et des hôpitaux mixtes où les habitans de toutes les religions étaient reçus indistinctement ; il voulait que la même éducation fût donnée aux Ottomans et aux Bulgares, afin qu'ils

(1) *Midhat-pacha, sa vie, son œuvre*, par son fils Ali-Haydar-Midhat-bey. Préface de M. de Lanessan. Paris, Stock, 1908, 1 vol. in-8.

apprissent de bonne heure, dans les écoles et à l'Université, à se connaître et à ne pas se haïr. Sous l'influence de cette administration bienfaisante, le calme renaît dans la province; les paysans bulgares, qui émigraient en masse en Serbie, reviennent; ils oublient peu à peu leurs revendications nationales pour ne songer qu'à travailler en paix et à s'enrichir. Ainsi Midhat-pacha, de son chef, réalisait les réformes que les lois du Tanzimat avaient promises et que l'Europe, plus tard, devait inscrire dans le programme de Mürzsteg.

En Mésopotamie et en Arabie où il fut envoyé en 1869 comme vali de Bagdad et commandant du VIe corps, Midhat appliqua les mêmes méthodes; il fut, là aussi, un initiateur; il inaugura une politique arabe que la Turquie devra reprendre quand elle voudra établir sa suprématie et faire régner l'ordre parmi les tribus arabes nomades dont les incursions sont le principal obstacle au développement et à la prospérité du pays; il rangea sous la souveraineté du Sultan ce port de Koveït dont il a été tant parlé depuis, et poussa une expédition militaire jusque dans les oasis du Nedjed. Il eut surtout, là comme en Bulgarie, le mérite de comprendre qu'on n'arriverait à une pacification durable du pays qu'en y accomplissant des réformes profondes, en changeant les conditions de la vie sociale et économique des indigènes. Le cultivateur arabe était obligé de payer au fisc un loyer pour sa terre et de lui remettre, de plus, les trois quarts du produit : c'était, en rendant impossible toute culture, ne laisser aux habitans d'autre ressource que le vol et le brigandage. Midhat reconnut aux Arabes le droit de propriété, divisa les terres en parcelles qu'il mit en vente à des conditions très avantageuses en ayant soin d'empêcher tout accaparement. En même temps, il se préoccupait de retrouver les méthodes d'irrigation qui, au temps des grands Khalifes, avaient fait de la Mésopotamie un immense jardin; il suscitait des industries, exploitait un puits de pétrole, ouvrait des écoles et des hôpitaux mixtes, fondait des banques, une imprimerie, un journal, organisait les municipalités des villes. Mais Midhat ne pouvait qu'indiquer des voies, amorcer des entreprises; le mauvais vouloir du Palais et de la Porte, les folles prodigalités d'Abd-ul-Aziz, la légèreté de son grand vizir Mahmoud-Nedim, paralysaient les initiatives les plus heureuses, faisaient dévier les intentions les meilleures. Midhat demanda son rappel en 1871;

à Bagdad comme sur les bords du Danube, il avait indiqué les méthodes à suivre et préparé l'avenir; mais nulle part son œuvre ne survécut à son départ.

Revenu à Constantinople, Midhat y devint l'espérance de tout le parti réformateur et de celles des puissances européennes qui souhaitaient que la Turquie devînt forte pour qu'elle pût faire obstacle à la marche en avant du panslavisme. Appelé une première fois au grand vizirat par Abd-ul-Aziz, il s'était retiré découragé et impuissant. Cependant, dans tout l'Empire, grossissaient les périls qu'il avait depuis longtemps prévus et tenté de prévenir; les populations chrétiennes, encouragées par la Russie et par l'Autriche, s'agitaient; des insurrections éclataient en Bosnie, en Herzégovine, en Bulgarie: la Serbie et le Monténégro étaient en armes. Midhat prit une part prépondérante aux événemens tragiques de 1876, à la déposition d'Abd-ul-Aziz et à l'avènement de Mourad V, dont le premier acte fut de promettre une Constitution. Malheureusement Mourad, atteint d'une maladie nerveuse, était incapable de régner; c'est alors que Midhat et ses amis lièrent partie avec le jeune prince Abd-ul-Hamid, qui se donnait pour plus démocrate et plus libéral que les réformateurs eux-mêmes; dans une entrevue qu'il eût avec Midhat à Muslou-Oglou, il accepta sans difficulté toutes les conditions qui lui furent imposées et promit solennellement de promulguer sans délai la nouvelle Constitution et de ne prendre avis, dans les affaires de l'État, que de ses conseillers responsables.

Abd-ul-Hamid monta donc sur le trône et prit Midhat pour grand-vizir; mais les libéraux ne tardèrent pas à s'apercevoir que le nouveau Sultan, infidèle à ses promesses, ne gouvernerait pas selon leurs vœux. Dans le discours du trône, écrit par Midhat, le Sultan supprima tous les passages les plus caractéristiques où un régime libéral et constitutionnel était promis et se contenta de vagues assurances de sa bonne volonté pour les réformes et de son amour pour ses sujets; il biffa même les phrases relatives aux écoles ouvertes à tous ses sujets sans distinction, à l'affranchissement des esclaves, à la suppression de la traite, à la réforme des impôts. La Constitution fut promulguée le jour même où s'ouvrait la Conférence de Constantinople (23 décembre 1876). Abd-ul-Hamid n'y voyait qu'un moyen de faire diversion aux exigences des puissances en leur donnant

une apparence de satisfaction; dans l'esprit du grand-vizir, au contraire, elle devait devenir la charte constitutive d'une Turquie nouvelle, organisée à l'européenne, d'après les principes du droit issu de la Révolution française. Ainsi éclatait le dissentiment fondamental, irréductible, qui allait faire d'Abd-ul-Hamid l'ennemi de toute réforme libérale et le persécuteur implacable de Midhat et de ses amis. Entre l'intransigeance absolutiste du Sultan et l'intransigeance libérale des réformateurs, la conciliation n'était pas possible. Midhat avait parfois, — ses lettres en témoignent, — une manière un peu doctorale, presque un peu agressive, d'avoir raison; la droiture de son caractère ignorait l'art des concessions opportunes et des compromis diplomatiques. Dès le 5 février 1877, le Sultan le faisait appeler au Palais, lui retirait les sceaux de l'État, le faisait embarquer à bord de son yacht impérial et conduire à Brindisi. Il rendait à l'Europe l'homme qui voulait faire de la Turquie un État européen! Quelques semaines après, les Russes passaient le Danube; la Constitution était oubliée; le règne personnel d'Abd-ul-Hamid commençait.

La politique de Midhat-pacha s'était heurtée à deux adversaires : l'un était le Sultan, l'autre Nicolas Pavlovitch Ignatief, ambassadeur de Russie à Constantinople. Le comte Ignatief, qui, par une curieuse coïncidence, est mort au moment même où triomphait le parti « jeune turc, » a été, à Pékin, en 1860, et à Constantinople pendant sa longue carrière d'ambassadeur, l'infatigable ouvrier de l'expansion russe. Il poursuivait, en apôtre en même temps qu'en diplomate rompu à toutes les intrigues byzantines de la politique orientale, l'affranchissement de tous les chrétiens sous la tutelle du tsar. La politique de Midhat, qui tendait à fondre toutes les nationalités dans l'unité de l'Empire ottoman réformé, allait à l'encontre de ses plans; dès l'époque où Midhat expérimentait ses méthodes dans le vilayet du Danube, Ignatief avait pris ombrage de ses succès, s'était employé à ruiner son crédit auprès du Sultan et avait réussi à le faire rappeler. En 1876, Midhat retrouva en face de lui l'ambassadeur de Russie qui contribua largement à son échec et à sa chute. Au point de vue turc, la politique d'Ignatief doit apparaître inexcusable; mais les questions orientales ne sont pas simples : on ne saurait nier que l'existence d'une Bulgarie libre, prospère et forte, ne soit la justification d'Ignatief.

Ce n'est ni le caprice d'un tyran, ni la jalousie d'un jeune souverain envers un ministre trop puissant qui expliquent l'hostilité du Sultan à la politique de Midhat; elle tient à des causes plus profondes, à une conception radicalement différente de la souveraineté dans l'Empire ottoman et de l'avenir de la Turquie. Si odieux que l'on juge certains procédés du gouvernement d'Abd-ul-Hamid, on ne saurait contester qu'il ait été guidé par une idée politique qui tenait à la conception même qu'il avait de son pouvoir; il ne s'est jamais regardé comme un souverain européen, mais comme le padischah des Ottomans et le chef religieux du monde musulman tout entier; il s'est considéré comme le khalife, lieutenant et successeur du Prophète, détenteur d'un dépôt sacré de droits et de devoirs, hérités de ses ancêtres, nullement comparables à ceux d'un roi de l'Occident chrétien. Aussi n'a-t-il jamais cru que les méthodes européennes pussent être appliquées dans son Empire. S'il a cherché parfois un appui parmi les nations étrangères, c'est que la nécessité l'y obligeait, mais il est resté un souverain nationaliste, ottoman et musulman avant tout. Sa politique personnelle a été panislamique; ses trames occultes se sont étendues jusqu'au Maroc et jusqu'en Chine; à l'intérieur de ses États, il a poursuivi une œuvre de centralisation religieuse, administrative et militaire par le moyen des chemins de fer, appelant à lui, par la ligne de Bagdad et par celle du Hedjaz, les forces de l'Asie pour les opposer aux périls toujours renaissans sur les frontières européennes. Ce qu'Abd-ul-Hamid n'a pu pardonner à Midhat et aux libéraux, ce sont les circonstances mêmes de son propre avènement, cette convention de Muslou-Oglou, acceptée par son ambition, mais d'autant plus odieuse à son orgueil de souverain. Dans la personne de son ancien grand-vizir il poursuivit, avec une haine tenace, l'homme qui avait le plus contribué à déposer deux sultans et qui avait dicté des conditions à un troisième.

Midhat-pacha, après sa disgrâce, était devenu, par la force même des circonstances, le champion, l'incarnation des idées libérales et constitutionnelles. Les cabinets européens qui insistaient pour que les réformes fussent réalisées, invoquaient son exemple; les ambassadeurs faisaient allusion à sa politique et laissaient entendre que son retour au pouvoir serait bien vu de leurs gouvernemens; les journaux faisaient son éloge; il était l'espérance de tous les Turcs libéraux : les rancunes du Sultan

s'en exaspéraient. Il avait d'abord essayé de tenir sous sa dépendance ce trop populaire serviteur en le nommant vali de Damas, puis de Smyrne; bientôt il trouva moyen de l'accuser, avec les principaux auteurs de la déposition d'Abd-ul-Aziz, d'avoir fait assassiner le Sultan et d'avoir imaginé la fable de son suicide; dans un procès dont les débats furent conduits avec une scandaleuse partialité, Midhat fut condamné à mort; l'intervention de l'ambassade d'Angleterre fit commuer sa peine en une détention perpétuelle : il fut enfermé dans la forteresse de Taïf, en Arabie. Mais, vivant, il restait un chef de parti, un drapeau pour les libéraux; les ambassades pouvaient intervenir en sa faveur; le 26 avril 1883, un détachement de soldats pénétra dans sa prison et l'égorgea. A quelque temps de là, un aide de camp de confiance du Sultan arriva à Taïf, fit déterrer de nuit le cadavre et lui trancha la tête. Un mois plus tard, le secrétaire du maréchal Osman Noury-pacha, vali du Hedjaz, arrivait à Yildiz avec une boîte portant l'inscription : *Ivoires japonais, Objets d'art, Pour S. M. le Sultan.* C'était la tête de Midhat.

IV

L'évocation tragique des destins sanglans du fondateur de la liberté constitutionnelle en Turquie, nous ne l'avons placée ici ni pour le vain plaisir d'un contraste saisissant, ni pour en tirer des prédictions sinistres sur l'avenir du nouveau régime. Les deux époques diffèrent profondément. En 1876, quelques hommes seulement tentaient de superposer à une nation qui, dans sa grande majorité, y restait indifférente, une Constitution à l'européenne : aujourd'hui, la mentalité nationale a été préparée par la souffrance à désirer la liberté et à en comprendre le prix. Le nouveau régime a l'appui fervent de la grande majorité du peuple, tout au moins de la partie instruite et consciente; il ne se laissera pas enlever ce que les officiers du Comité Union et Progrès ont conquis pour lui. Nous avons brièvement conté l'histoire de Midhat-pacha parce qu'elle pose très bien, dans ses vrais termes, l'une des difficultés les plus graves qu'aient à résoudre Kiamil-pacha, ses ministres et les Jeunes Turcs : les rapports du Sultan avec les hommes et les choses du nouveau régime.

On éprouve une étrange impression lorsqu'on lit simultané-

ment la vie de Midhat-pacha et les journaux qui rapportent que le Sultan s'est déclaré « le défenseur et le protecteur de la Constitution » à laquelle il a solennellement juré fidélité sur le Coran. Nous avons déjà signalé, à leur éloge, le souci des Jeunes Turcs du Comité Union et Progrès de tenir la personne du Sultan au-dessus des discussions. M. Ahmed Riza, directeur du *Mechveret*, disait récemment : « L'intérêt de mon pays m'oblige à ne pas suspecter la bonne foi du Sultan. » Ne soyons pas plus indiscret. A quoi bon d'ailleurs scruter la « sincérité » du Sultan? Il est sincère chaque fois que ses paroles sont en harmonie avec ses intérêts; il ne s'agit là que d'une « sincérité » politique, celle du cœur doit échapper à l'enquête. Les faits parlent d'eux-mêmes assez haut : Abd-ul-Hamid a accordé la Constitution parce qu'il n'apercevait plus aucun moyen de faire autrement, et nous avons indiqué déjà que, par ce seul geste, il a résolu d'un coup d'inextricables difficultés diplomatiques. Il fait preuve d'esprit politique en ne résistant pas, pour le moment, à un courant si violent qu'il emporterait tout; mais, à moins qu'il ne soit trop affaibli par l'âge pour vouloir et pour agir, on peut prévoir que son attitude actuelle n'est que transitoire; elle est trop humiliée pour durer. Abd-ul-Hamid, réduit à remercier les membres du Comité Union et Progrès des égards qu'ils veulent bien avoir pour lui et de l'ordre qu'ils ont maintenu à la cérémonie du Sélamlik; Yildiz-Kiosk ouvert aux solliciteurs et aux manifestans; le souverain obligé de parler, des fenêtres du Palais, à des foules hurlantes et de recevoir des délégations de soldats, deux cents chevaux des écuries impériales versés d'office dans la cavalerie; des économies, des souscriptions « volontaires, » imposées par les délégués du Comité; les serviteurs d'hier abandonnés, déclarés traîtres : — si une pareille anarchie durait, il n'y aurait plus qu'une ombre de Sultan et, un jour ou l'autre, cette ombre elle-même s'évanouirait; Abd-ul-Hamid abdiquerait en faveur du sultan du Comité; ou bien il s'enfuirait à Brousse, — nous allions écrire à Varennes; — ou bien encore il tomberait victime de quelque attentat : il est rare que, dans de pareilles crises de surexcitation populaire, la vocation de justicier ne germe pas dans quelque cerveau trop logique...

Si le Sultan dure, il agira. Il est peu probable qu'il tente de ressaisir son pouvoir absolu, car il aurait contre lui l'armée, le

clergé, l'opinion de son peuple et du monde. Mais il dispose encore d'une autorité considérable ; il n'est pas seulement le roi, il est le khalife; dans les provinces d'Asie, les vieux Turcs ne connaissent que l'héritier du Prophète, le descendant d'Orkhan, de Bayezid, de Mahomet le Conquérant. Déjà on parle de troubles « réactionnaires » en Arménie, à Diarbékir, à Mossoul. Que le bruit vienne à se répandre que le Sultan n'est pas libre, qu'il est le prisonnier d'un Comité, après avoir été celui d'une camarilla, que sa vie est en péril, et qui sait si des mouvemens graves n'éclateront pas en province, et même parmi les soldats ? On n'a pas oublié la manifestation de loyalisme des troupes d'Andrinople, le voyage à Constantinople de leurs délégués chargés de s'assurer par leurs yeux que le Sultan était vivant et libre et de lui témoigner leur dévouement et leur zèle. La garde impériale, plus de vingt mille hommes, Albanais, Syriens, soldatesque prête à tout, gorgée d'argent et de faveurs par le Sultan, lui serait, dit-on, restée fidèle ; les soldats, du moins, jaloux de garder leurs privilèges, n'attendraient que le moment favorable et un geste du maître pour tenter un coup de force; ce serait la bataille dans la rue, le massacre, le pillage, l'incendie. Les criminels de droit commun, maladroitement remis en liberté, — d'autres disent relâchés par malveillance dans l'espoir d'accroître le désordre, — ne manqueraient pas une si belle occasion d'exercer leurs talens. Une révolution militaire fait toujours des jaloux dans l'armée; elle est, par elle-même, une semence d'anarchie et d'indiscipline. Le coup de force du Comité Union et Progrès lèse des intérêts, inquiète des situations acquises; les mécontens seront d'autant plus âpres à la lutte qu'ils sont menacés dans leurs personnes et dans leurs biens; leur nombre ira grossissant à mesure que des divisions, — inévitables dans toute société humaine, — se produiront parmi les dirigeans, et que les réalités, — c'est également humain, — apparaîtront moins belles que les espérances.

Loin de chercher à provoquer une « réaction, » le Sultan peut au contraire, ayant accepté et juré la Constitution, s'accommoder du régime nouveau et tenter d'en prendre la direction; il est assez fin politique pour s'embarquer sur le courant, se laisser porter et saisir le gouvernail. La popularité même du Comité, il ne tient qu'à lui d'en bénéficier ; s'il prend la direction du mouvement, s'il se fait le premier des Jeunes Turcs,

il canalisera à son profit l'enthousiasme national. « Toute la nation fait partie du Comité Union et Progrès, disait-il récemment; et moi, j'en suis le président. Travaillons ensemble, à l'avenir, pour la vivification de la Patrie. » La Constitution lui donne le droit de gouverner, elle lui en fait même un devoir : elle lui donne le droit de nommer le grand-vizir, le cheikh-ul-islam et les ministres, de choisir les sénateurs, de dissoudre la Chambre; il a le commandement des armées de terre et de mer; il fait la guerre et conclut la paix; il est, « à titre de khalife suprême, le protecteur de la religion musulmane, il est le souverain et le padischah de tous les Ottomans. » (article 4). Si le Sultan use de ses prérogatives, elles sont encore immenses; des exemples récens ont montré comment un autocrate peut parvenir à s'accommoder d'une Constitution et d'un Parlement.

Nous avons indiqué déjà le caractère « nationaliste » du mouvement « jeune turc » et nous avons montré les affinités profondes qui existent entre ce mouvement et la politique musulmane et ottomane suivie par Abd-ul-Hamid. Le différend, entre le souverain et ses « jeunes » sujets, est bien plutôt dans les moyens que dans les fins. Nous avons montré aussi que le Sultan trouvait dans la Constitution le moyen pratique de sortir des difficultés auxquelles son gouvernement l'avait acculé et de se débarrasser des « réformes, » des « contrôles » et des chemins de fer européens. Cela est si vrai qu'on a été jusqu'à se demander si toute cette mise en scène n'avait pas été combinée d'avance entre le souverain et les comités. Nous n'en croyons rien, bien entendu; mais le fait qu'on ait pu le supposer est significatif. On imagine assez bien, dans quelques mois, après la réunion du Parlement, le Sultan accordant aux impatiences libérales un minimum de satisfactions pour s'appuyer, en face des étrangers, sur les tendances « nationalistes. » Il y a là, on ne peut pas dire une probabilité, mais une possibilité; et, à la vérité, le tour serait assez élégant; sans compter qu'au point de vue turc le Sultan trouverait peut-être là le moyen le plus pratique de concilier son autorité avec la liberté politique.

Un pouvoir occulte et tout puissant régit en ce moment la Turquie; mais c'est une situation révolutionnaire qui doit avoir un terme. La réalité des pouvoirs doit revenir, le plus tôt possible et au plus tard au moment de la convocation du Parlement, aux organes réguliers et constitutionnels de l'État : le

Sultan, les ministres, les Chambres. C'est à ce moment-là que se produiront les grands conflits d'influences et que le Sultan trouvera peut-être des occasions favorables pour reprendre peu à peu, avec des méthodes nouvelles et en se conformant à la lettre et à l'esprit des institutions libérales, l'exercice effectif de la souveraineté.

V

L'absolutisme, s'il tentait un retour offensif, ne trouverait pas d'appui dans le clergé musulman; le cheikh-ul-islam, les *imans*, les *softas*, les *hodjas* ont été parmi les plus ardens zélateurs des idées libérales. Rien ne blesse davantage l'amour-propre national des musulmans que de lire, trop souvent, dans nos journaux, des phrases toutes faites sur le « fanatisme » musulman; nous attribuons souvent, à tort, à l'Islam ce qui ne lui est pas particulier ou ce qui n'appartient qu'à quelques peuples musulmans. La Constitution turque n'a rien à craindre de ce légendaire « fanatisme. » Ce qui est conforme aux principes du droit canonique musulman, extraits du Coran et développés par les commentateurs, ce n'est pas l'absolutisme d'un seul, mais la liberté, l'égalité, la tolérance et la charité envers les fidèles des autres religions. Un spécialiste, auquel l'étude approfondie du droit musulman a inspiré d'ardentes sympathies pour le peuple ottoman, le comte Léon Ostrorog, le rappelait récemment dans un journal français de Constantinople, le *Stamboul*. Les docteurs de la loi islamique, comme nos grands canonistes chrétiens du moyen âge, ont tiré de leurs livres saints « toute une conception intégrale du monde et de la vie. » « Quand on ouvre leurs traités, écrit le comte Ostrorog, on constate ceci : quelque huit cents ans avant Rousseau, les Encyclopédistes et la Révolution française, ils avaient nettement posé, en termes exprès, la théorie des « Droits de l'homme, » la théorie de la liberté, de l'inviolabilité de la personne, de l'inviolabilité du domicile; ils avaient posé le principe qu'il n'est dû obéissance qu'à la loi et que le pouvoir du gouvernement n'est légitime qu'en tant qu'il tient la main à l'application de la loi; bien avant les États d'Aragon, ils avaient prononcé les graves paroles : « Sinon, non! » ils avaient condamné, prohibé le pouvoir despotique comme contraire à la volonté

divine et à la logique humaine; et quand le despotisme irrité les mettait en demeure de cesser ces enseignemens subversifs, ces hommes fiers et droits acceptaient le martyre plutôt que la honte d'une rétractation. » En proclamant l'égalité et la fraternité entre musulmans et non musulmans, les Jeunes Turcs sont d'accord avec les docteurs de la loi; ils ne sont pas non plus en contradiction avec les mœurs. Les violences entre hommes de nationalité différente, dans l'Empire ottoman, n'ont presque jamais pour raison d'être le « fanatisme » religieux, mais des causes économiques, sociales ou politiques; il faut ajouter, pour être juste, que souvent elles ont été provoquées par les revendications, — légitimes d'ailleurs, — des populations chrétiennes poursuivant leur affranchissement. C'est seulement dans le cas où la personne du Sultan cesserait d'être respectée qu'une opposition pourrait se former parmi les musulmans, surtout parmi ceux d'Asie; elle pourrait se produire aussi au Parlement le jour où il deviendrait manifeste qu'une nationalité non ottomane prendrait une place prépondérante dans le gouvernement et où les musulmans s'estimeraient lésés dans leurs droits par l'exercice des droits des autres.

Les chrétiens des différentes nationalités sont tout à l'ivresse des libertés conquises, liberté de la parole, liberté de la presse, liberté de réunion; ils fraternisent avec une joie exubérante avec les musulmans; imans à turbans blancs et prêtres à tiares noires s'embrassent dans les rues, discourent ensemble aux applaudissemens du public: c'est la lune de miel de leur concorde; il viendra des jours plus difficiles. Les chrétiens indigènes des diverses nationalités profitent avec reconnaissance des libertés nouvelles et des garanties constitutionnelles; ils accepteront même sans trop de plaintes les charges, le service militaire par exemple, qui résulteront pour eux de l'égalité; mais peut-on croire que, du jour au lendemain, ils renonceront pour jamais à toutes leurs traditions, à toutes leurs aspirations nationales? N'est-il pas plus probable qu'ils seront tentés de faire triompher leurs ambitions historiques par les moyens nouveaux que la Constitution et la loi vont mettre à leur disposition? On peut se demander si les élections et la Chambre des Députés ne vont pas devenir le champ clos où se rencontreront les diverses races en des conflits moins sanglans peut-être, mais aussi acharnés? On ne supprime pas d'un trait de plume des

siècles d'histoire, il ne suffit pas d'une Constitution pour changer des traditions nationales faites de longues souffrances communes, de luttes glorieuses, de haines héréditaires. Les Turcs sont les vainqueurs, les conquérans; après avoir imposé aux peuples chrétiens un joug très lourd et très humiliant, ils peuvent, eux, oublier le mal qu'ils ont fait et même travailler noblement à le réparer; mais la mémoire des vaincus est plus longue et leurs rancunes sont plus vivaces. Le Grec, brillant rhéteur, rompu aux intrigues, habitué aux luttes de l'Agora, sera dans son élément au Parlement de Constantinople; le Bulgare y apportera son énergie brutale, l'Arménien son astuce, l'Arabe sa fougue disciplinée, le Turc son naturel doux, presque timide, son goût pour l'ordre et la logique. Sur les questions d'équilibre budgétaire, l'entente sera relativement facile, mais qu'adviendra-t-il le jour où des débats brûlans feront passer dans tous les yeux la flamme des passions ataviques? Que deviendra, dans l'ardeur des batailles parlementaires, la fiction légale qui fait de tous les députés, sans distinction de race ou de croyance, les représentans du peuple ottoman? Entrés au Parlement divisés en partis, les députés n'en sortiront-ils pas divisés en nations?

A propos des lois sur l'instruction publique, pour ne citer qu'un seul exemple, le problème des langues se posera dans toute son acuité. Les Jeunes Turcs proclament qu'il n'y aura pas de race prépondérante, que l'égalité suffira à résoudre toutes les difficultés; mais la langue turque, cependant, sera la langue de l'État, celle des écoles, tout au moins des écoles supérieures; n'y aura-t-il pas là une source de mécontentemens graves, de rivalités dangereuses pour la tranquillité de l'Empire? D'après le programme « jeune turc, » dans les écoles primaires, la langue de l'enseignement serait laissée au choix des communautés; dans les écoles secondaires, l'enseignement serait mixte, le turc étant toujours l'une des deux langues enseignées; dans les écoles supérieures enfin, le turc serait la seule langue admise : même ces prétentions raisonnables suffiront à soulever des rivalités. Mahomet II avait organisé l'Empire ottoman par « nations, » gardant chacune leur langue et leurs coutumes, sous la direction de leurs chefs religieux; durant près de cinq siècles cette organisation s'est maintenue; aussi nulle part ne trouve-t-on des communautés nationales mieux organisées qu'en Turquie. La Constitution de 1876 consacre et maintient for-

mellement leurs privilèges religieux, mais comment distinguer ce qui est du domaine religieux et ce qui est du domaine politique et social? (1) Si les Jeunes Turcs s'avisaient de vouloir détruire tous ces organismes, qui depuis si longtemps encadrent les divers peuples de l'Empire, avant d'avoir longuement éprouvé la solidité du nouveau régime et son élasticité, ils risqueraient d'être entraînés dans des difficultés inextricables. On ne fera pas du jour au lendemain un citoyen libre d'un Empire « un et indivisible » avec des Arabes, des Maronites, des Druses, des Juifs, des Arméniens, des Bulgares, des Albanais. Les lois ne suffisent pas pour de pareilles métamorphoses; il faut les mœurs; il faut le temps, le seul éducateur que les peuples écoutent parce qu'il ne s'adresse qu'à leur propre expérience.

Quand la France révolutionnaire se proclama « une et indivisible, » l'unité française était, depuis longtemps, une réalité, et pourtant, quelques mois après cette déclaration, le pays était atrocement déchiré par la guerre civile. L'Empire ottoman, lui, est une marqueterie de nationalités juxtaposées, non fondues; pour faire l'unité, il ne suffit pas de l'inscrire dans une constitution, il y faut l'adhésion des cœurs; le temps et l'expérience des avantages du nouveau régime peuvent seuls la provoquer Il est humainement, historiquement, impossible que, dans quelques semaines, il n'y ait plus dans l'Empire que des citoyens ottomans, tous taillés sur le même modèle et animés des mêmes sentimens; ajoutons que cela n'est pas souhaitable : un agrégat fortement lié d'organismes gardant chacun son individualité propre sera beaucoup plus solide, beaucoup plus apte à la lutte et au progrès, qu'un État artificiellement unifié. Il est donc certain qu'il se produira des rivalités, des heurts.

Les membres du Comité Union et Progrès se rendent compte, heureusement, qu'ils viennent de vivre la période héroïque, mais aussi la période idyllique, de la révolution turque. C'est avec les réalités quotidiennes du gouvernement, avec les questions locales et les questions de personnes, avec l'application des lois, que surgiront les difficultés. De quelque côté que l'on

(1) Article 11. — L'Islamisme est la religion de l'État.

Tout en sauvegardant ce principe, l'État protège le libre exercice de tous les cultes reconnus dans l'Empire et maintient les privilèges religieux accordés aux diverses communautés à la condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

regarde, on aperçoit des sources de conflits et d'embarras. Le Comité le sait et il s'y prépare; mais comprend-il que sa propre existence à côté des pouvoirs réguliers, est, par elle-même, un ferment d'anarchie? Des grèves ont éclaté un peu partout aussitôt après la proclamation de la Constitution. Les peuples, quand on leur octroie brusquement des libertés auxquelles ils sont mal préparés, se défendent difficilement de la tentation d'en abuser.

L'Organisation intérieure bulgare, épuisée par six années de lutte, affaiblie par ses divisions intestines, a saisi avec satisfaction l'occasion que lui offrait la révolution « jeune turque » pour changer ses méthodes de propagande. Les Grecs, de leur côté, ne pouvaient plus continuer la lutte armée; les Jeunes Turcs étaient trop profondément nationalistes pour tolérer le désordre et les massacres que leurs bandes ont causés dans ces derniers mois. Le Comité Union et Progrès fit donc savoir à toutes les organisations nationales que, si elles n'entraient pas en composition, elles seraient poursuivies sans merci. Les Grecs, croyant d'abord n'avoir à faire qu'à une révolte passagère, continuèrent leur action (18 juillet : massacre au village bulgare de Ribatzi, vingt-cinq victimes); quand ils comprirent que décidément il y avait quelque chose de changé en Turquie, les bandes reçurent l'ordre de se disperser; on vit, à partir du 4 août, les *anthartes* affluer à Salonique, déposer leurs armes entre les mains du Comité Union et Progrès, quitter leurs costumes d'opéra comique et s'embarquer pour la Grèce. Quant aux *comitadjis* bulgares, à la suite d'un accord avec les Jeunes Turcs, ils ont remis leurs armes à leurs propres comités; l'Organisation intérieure accorde tout son concours à l'établissement du régime constitutionnel, mais elle réserve son action à venir au cas où le nouveau régime ne donnerait pas aux Bulgares toutes les garanties qu'ils souhaitent. Les élections vont se faire sous l'influence du Comité Union et Progrès : la répartition des sièges entre les diverses nationalités sera une première cause de désaccords; la question des écoles en sera une seconde. Enfin, dans tout l'Empire, les nationalités non turques demanderont au Parlement une large décentralisation administrative dont elles espèrent faire sortir une véritable autonomie de fait. Un tel programme est incomtipable avec les principes nationalistes des Jeunes Turcs. Entre ces intérêts divergens et ces tendances

opposées, des compromis passagers peuvent réussir, l'entente complète et durable est bien douteuse.

En face des contradictions et des résistances, on peut se demander si les Jeunes Turcs sauront garder le même sang-froid, la même générosité et la même patience qu'en face de leurs ennemis déclarés. Ils sont persuadés, — et c'est le secret de leur force, — qu'ils représentent la justice et le droit absolus : l'opposition à leurs volontés leur apparaîtra donc comme une opposition à la justice même et comme un obstacle au bonheur commun. Leur colère peut devenir, les circonstances aidant, d'autant plus dangereuse qu'ils sont plus intègres et qu'ils ont plus conscience de la noblesse de leurs intentions et de la justice de leur cause. Nous ne voudrions pas leur faire injure en rappelant que « l'Incorruptible » peut devenir parfois le pire des tyrans, et que Robespierre, sous la Constituante, passait pour le plus doux des hommes. Parmi les causes d'inéligibilité à la Chambre des Députés, on trouve celle-ci : « Sont inéligibles... ceux qui prétendent appartenir à une nation étrangère (article 68). » Une telle clause est très élastique et, si l'on n'y prend garde, peut être interprétée arbitrairement : suffira-t-il qu'un Macédonien, par exemple, soit accusé d'avoir dit : je suis Bulgare, ou qu'il ait fait de la propagande bulgare, pour devenir inéligible? L'intolérance est si naturelle à la nature humaine qu'elle peut reparaître sous bien des formes.

Le 7 août, Smyrne en liesse recevait et fêtait dans un superbe banquet l'un des héros de le révolution, le docteur Nazim-bey. Au champagne, comme Nazim-bey venait de terminer un discours d'un beau souffle patriotique et libéral, un haut fonctionnaire, Naily-bey, se leva et prononça quelques phrases sur les questions épineuses de religion et de race; ses opinions n'étaient pas conformes aux idées des Jeunes Turcs : on le lui fit bien voir! Il fut renversé, piétiné, frappé; les convives se ruèrent sur lui à coups de poing, à coups de pied; il fut bientôt lancé dans l'escalier, la tête fendue. Dehors, la foule voulut l'achever; sans l'intervention d'un officier, il était mis en pièces; il est, dans un triste état, à l'hôpital. « L'impression fut bien pénible, ajoute naïvement le chroniqueur; il y eut stupeur et consternation profondes. Et il y avait de quoi : au milieu d'une manifestation en l'honneur de la fraternité, un haut fonctionnaire du gouvernement, directeur de l'Instruction

publique, archéologue distingué, qui a enrichi le Musée impérial de nombreuses et précieuses collections dues à ses propres découvertes, était chassé d'un banquet officiel à coups de pied, bâtonné, assommé et jeté tout sanglant dans la rue... Toute la nuit, sur les quais, des groupes consternés commentaient ce triste événement. » Le pauvre Naily-bey n'avait pas l'expérience des révolutions! Le Sultan a été plus avisé. Sa mésaventure n'a pas, en elle-même, d'autre importance; mais elle prouve une fois de plus qu'en temps de bouleversement les pires choses peuvent arriver à l'encontre des intentions les plus pures et des desseins les plus généreux, et, pour ainsi dire, sans que personne en soit responsable. C'est l'aveugle destin des révolutions! Ce sont des incidens de cette nature que les amis des Jeunes Turcs peuvent redouter; ils seraient d'autant plus déplorables qu'ils se produiraient en présence de l'Europe spectatrice.

VI

L'Europe? On s'est demandé si, dans la crise actuelle, elle était simplement spectatrice, ou si quelqu'une des puissances n'aurait pas eu, dans l'éclosion du mouvement révolutionnaire, un rôle plus actif. *Is fecit cui prodest:* mais à qui profitera la Révolution turque? A personne peut-être, sinon aux Turcs. Il existe, on le sait, en Angleterre, surtout parmi les libéraux, comme d'ailleurs en France, une tradition de sympathies très vives pour les partis réformateurs ottomans; ces sympathies proviennent de vieilles affinités libérales, mais aussi du sentiment de l'intérêt anglais qui voulait une Turquie forte pour l'opposer à la descente des Russes vers la mer Égée. Depuis quelques années, nous avons eu l'occasion de le dire ici à plusieurs reprises, la politique anglaise, inquiète des grands progrès de l'influence de l'Allemagne dans l'Empire ottoman et de sa poussée vers l'Euphrate, semblait avoir renoncé à fortifier et à défendre une Turquie qui paraissait inféodée au germanisme. On s'est demandé, malgré cela, si l'Angleterre, par ses agens ou par ses nationaux, n'aurait pas favorisé l'éclosion d'un mouvement libéral pour renverser ou amoindrir l'autorité d'un Sultan ami de l'Allemagne. L'hypothèse inverse a été faite aussi, non sans certaines vraisemblances : on a cru voir, dans les événemens actuels, un mouvement concerté entre le Sultan, l'Alle-

magne et les Jeunes Turcs pour couper court aux interventions réformatrices de l'Europe et pour répondre à l'entente nouvelle de l'Angleterre et de la Russie dans les questions balkaniques. En d'autres termes, dans l'une ou l'autre hypothèse, la crise actuelle ne serait qu'un épisode de la rivalité qui met face à face, dans le monde entier, l'influence anglaise et l'influence germanique.

Ce sont là, croyons-nous, des vues qui ont cessé, pour le moment, d'être, vraies. Il est certain, et nous l'avons dit nous-même (1), que, jusqu'à ces derniers jours, si l'Empire ottoman, et particulièrement la question de Macédoine, intéressait tant la politique générale et inquiétait l'Europe, c'est que, sous les dehors de la question d'Orient, les grandes rivalités européennes apparaissaient. Mais il est non moins certain que, par l'initiative des Jeunes Turcs, le point de vue a, du jour au lendemain, changé cap pour cap. Les questions ne se posent plus aujourd'hui comme elles se posaient hier: les Turcs sont intervenus comme une cause efficiente dans leurs propres destinées. Ce mouvement qui change la face des choses dans l'Empire ottoman, l'Europe le regarde avec une sympathie réelle, d'abord parce que les intentions et les premiers actes des réformateurs méritent l'estime, parfois même l'admiration; ensuite, et surtout, parce que les puissances ne s'engageaient qu'à contre-cœur, lentement et en sondant le terrain, dans ce labyrinthe des questions orientales où l'on sait bien comment on entre, mais d'où on ne sait ni quand ni comment on sortira. L'Europe est aujourd'hui résolument pacifique; elle ne voyait pas sans angoisse se préparer des complications dans cet Orient d'où sont sorties tant de guerres stériles. Devant les pièges redoutables de la question macédonienne, elle hésitait : si les Turcs lui offrent une issue, elle en profitera avec joie; s'ils peuvent résoudre eux-mêmes la vieille question d'Orient, elle y applaudira de bon cœur. Nous ne serions pas surpris que telles aient été les réflexions qu'ont échangées les souverains de l'Europe dans les visites qu'ils viennent de se faire. C'est, en tout cas, ce que la Russie et l'Angleterre ont fait savoir aux cabinets européens. La Russie a ajouté qu'elle retirait provisoirement ses projets de réformes pour la Macédoine, se réservant de les repré-

(1) Voyez notamment la conclusion de notre récent livre : *l'Europe et l'Empire ottoman* (1 vol. in-8, Perrin).

senter si les réformes entreprises par les Ottomans eux-mêmes venaient à échouer ou paraissaient insuffisantes. Rien de plus sage que cette expectative sympathique. La Russie est bien désabusée aujourd'hui de la politique balkanique; il y a tout lieu de croire qu'elle ne cherchera pas à brouiller les cartes.

Quant à l'Angleterre et à l'Allemagne, si elles avaient fait les calculs qu'on leur a prêtés, il se pourrait qu'elles en fussent, en définitive, les mauvaises marchandes. Loin que la crise actuelle aboutisse à une dislocation ou à un affaiblissement de l'Empire ottoman, les réformateurs ont, au contraire, l'ambition de le galvaniser et de le soustraire aux influences trop envahissantes des puissances étrangères, quelles qu'elles soient; et déjà l'on annonce que le nouveau gouvernement demanderait une revision des contrats relatifs au chemin de fer de Bagdad. En Allemagne cependant, ni la presse, ni l'opinion ne semblent s'émouvoir; peut-être espère-t-on que le Sultan restera, à la fin, « le maître de l'heure; » peut-être sait-on, à Berlin, ses secrets desseins depuis que le baron Marschall est venu conférer avec l'Empereur et avec le prince de Bülow? En Angleterre, la presse et l'opinion restent favorables au mouvement du Comité Union et Progrès; elles voient avec plaisir l'arrivée au pouvoir d'un parti qui se réclame des idées libérales anglaises et françaises et surtout l'effondrement d'un gouvernement auquel l'Allemagne semblait avoir lié ses intérêts et qui avait pour elle des complaisances particulières. Mais, s'il y a une Jeune Turquie, il y a aussi une Jeune Égypte; il y a un khédive, vassal du Sultan, que son peuple sollicite de donner, lui aussi, une Constitution, de régénérer l'Égypte, de la libérer de l'étranger. Voilà, pour l'Angleterre, une préoccupation.

Il y en a d'autres pour toutes les puissances. Les sympathies de l'Europe pour le mouvement « jeune turc » sont réelles, mais elles sont conditionnelles. Et déjà le programme du cabinet présidé par Kiamil-pacha a causé quelque surprise : il annonce qu'il « s'efforcera de supprimer, avec le consentement des États intéressés, les formes exceptionnelles dont les sujets de quelques États jouissent en Turquie en dehors des règles générales du droit international, en vertu de certains anciens traités et de quelques usages et vieilles coutumes. On s'efforcera de créer une situation générale, pouvant inspirer confiance à tous et faire comprendre même aux étrangers l'inutilité de leurs privi-

lèges. » Il s'agit de la suppression des Capitulations. Le même programme parle de « la revision des traités de commerce. » Et voilà, du coup, tous les intérêts alarmés. Le ministère, pour son début, a commis une erreur de tactique qui révèle bien l'esprit « nationaliste » et les méthodes doctrinaires du Comité Union et Progrès. Dans quelques années, quand le nouveau régime se sera installé, quand le gouvernement issu de la révolution se sera affermi et aura fait ses preuves, quand les tribunaux seront imbus d'un esprit nouveau, il sera temps, peut-être, de parler de l'abandon des Capitulations; jusque-là, il faut attendre. « La Turquie est maintenant à un niveau moral tel qu'il faudra tenir compte de ses susceptibilités, » disait récemment l'un des inspirateurs du mouvement, en faisant allusion au retrait, qu'il souhaite spontané, des officiers chargés de la réorganisation de la gendarmerie en Macédoine: la phrase est caractéristique. Il est certain que la Turquie fait un admirable effort, auquel toutes les puissances civilisées applaudissent, pour s'élever « à un niveau moral » supérieur; mais il est non moins certain qu'il ne faut pas se hâter de proclamer qu'elle y a réussi; elle y travaille. En politique, il s'agit d'intérêts, et les étrangers n'ont pas à juger des cœurs, mais des actes. Ils ne se refuseront à rien de ce qui sera juste quand l'heure en sera venue, mais il faut attendre que les mœurs de la liberté aient poussé des racines profondes dans le pays.

Les Jeunes Turcs permettront à notre sympathie de leur dire ces vérités et de leur signaler ces périls. Dans l'Empire ottoman, ce sont les capitaux européens, français, allemands et anglais en particulier, qui ont tout fait; le pays ne peut pas vivre sans eux; l'argent européen, les cerveaux européens sont mêlés à toute l'activité, à toute la vie turques. Les réformateurs ont l'intention de respecter tous ces intérêts; ils l'ont dit, et le choix d'un ministre des Travaux publics comme Gabriel-effendi-Noradounghian en est la preuve; ils annoncent qu'un conseiller français sera chargé de la réforme des finances, un anglais de celle de la marine, un allemand de celle de l'armée. Mais il suffirait de quelques mesures trop hâtives ou seulement de quelques paroles imprudentes pour alarmer l'Europe et amener des complications que peut-être certains États verraient sans déplaisir. La question du chemin de fer de Bagdad est dangereuse. La Bosnie, dit-on, demanderait à envoyer des députés au Parlement de

Constantinople ou chercherait à obtenir une constitution particulière : voilà de quoi alarmer l'Autriche. La question du sandjak de Novi-Bazar, celle du chemin de fer qui le traverse, de Serajevo à Mitrovitza, sont grosses des pires difficultés. Il y a aussi une question arabe qui intéresse l'Angleterre, une question du Liban qui nous touche; il y a une question arménienne; il y a le problème général de l'avenir des entreprises européennes; il y a la question des langues; il y a les questions religieuses : on en ferait un catalogue! Toutes ces difficultés ne sont pas insolubles, mais il faut y toucher d'une main très légère, les aborder en s'inspirant de la justice, sans espérer trouver les solutions toutes faites dans les principes d'un droit abstrait et absolu. Il faut surtout sérier les questions et attendre beaucoup du temps. Des plus justes principes, une application précipitée peut faire sortir les plus injustes conséquences.

Nous avons tenu à ne rien cacher des périls dont certainement plusieurs seront épargnés à la Turquie nouvelle, mais dont, certainement aussi, plusieurs se dresseront devant elle; nous estimons, ce faisant, avoir donné au mouvement du Comité Union et Progrès la meilleure marque des sympathies qu'il nous inspire. Nous n'en sommes que plus fort, sous les quelques réserves que nous avons dû faire, pour dire combien son succès nous paraît souhaitable. Ce succès, nous l'espérons fermement. D'échecs anciens, il n'y a pas de raisons de conclure à un échec futur, et de ce qu'il surgira des difficultés, il ne s'ensuit pas qu'une entreprise si bien commencée soit destinée à échouer.

Un souffle puissant soulève tout l'Orient, fait tressaillir au loin la vieille Asie depuis le Bosphore jusqu'au Gange; le monde musulman tout entier, attentif et frémissant, attend son heure, se prépare. Au nom des grandes idées de liberté des hommes et de liberté des peuples, de fraternité universelle, d'égalité des races et des classes, d'égal respect de toutes les confessions religieuses, les peuples orientaux, si longtemps immobiles et muets, entrent en branle. Après la Russie et les pays balkaniques, le mouvement transfigure la Perse et la Turquie. Cet irrésistible levain de liberté, cette ivresse prodigieuse des esprits et des cœurs, cette fanfare de grands mots dont le contenu échappe à l'analyse et qui pourtant ont bouleversé le monde, cette puissance d'illusions qui se transforme en une formidable

puissance d'action, tout cela vient de nous, tout cela vient de France. Cette révolution qui s'accomplit au chant de la *Marseillaise*, comment ne la reconnaîtrions-nous pas? Elle est fille de la Révolution française. Saluons-la au passage, cette infatigable ouvrière de bien et de mal, de destruction et de rénovation. Dans sa carrière prodigieuse, voici maintenant qu'elle s'installe à Constantinople, à Salonique, à Smyrne, à Damas, à Bagdad, à Jérusalem, qu'elle transforme la terre du mystère et de l'immutabilité, l'Orient silencieux. Quels que soient maintenant les événemens, c'en est fait, l'Orient ne retrouvera plus sa longue immobilité; il est entré dans le torrent de la vie européenne : les idées françaises ont passé par là.

Comment les sympathies de la France n'iraient-elles pas à une tentative si généreuse, à une révolution dans laquelle, avec la différence des milieux, elle reconnaît ses méthodes et ses principes. Pourvu que ses propres droits n'en soient point lésés, non seulement elle ne cherchera pas à créer de difficultés au nouveau gouvernement, mais elle l'appuierait de son influence si les jours de péril arrivaient pour lui : l'amitié avec l'Empire ottoman est l'une des plus vieilles traditions de la politique française. Le comte Ostrorog écrit : « Ce spectacle d'un peuple arrivé au pouvoir et très conscient de son pouvoir, qui non seulement acclame la liberté, l'égalité, la fraternité, mais qui les pratique avec un enthousiasme candide et doux, est bien fait pour persuader les plus sceptiques et rassurer les plus timorés. » Sceptiques, nous sommes excusables de l'être un peu, nous qui avons fait tant de révolutions et tant parlé de fraternité! Mais personne du moins, aux premières heures d'une crise qui sera très longue, ne saurait nier les services que les réformateurs du Comité Union et Progrès ont rendus à leur patrie. Grâce à leur initiative courageuse, la Turquie ne reverra plus le régime d'oppression qu'elle a connu; ils ont balayé pour longtemps la séquelle des mouchards, des voleurs, des derviches et des astrologues qui captaient la confiance du Sultan; ils ont jeté dans le pays un ferment de résurrection et de progrès qui fera tôt ou tard son œuvre; ils ont déchaîné cette force sans laquelle rien de grand ne se fait sur la terre et qui s'appelle la foi.

René Pinon.

DE

L'ÉDUCATION DE L'ARTISTE

Le corps humain est une admirable création, à la fois très compliquée dans sa structure et très simplement adaptée aux nombreuses fonctions qu'il doit remplir. Capable d'éducation, il peut être approprié par une culture intelligente aux diverses occupations vers lesquelles chacun de nous est poussé par sa vocation ou par la nécessité. Si l'organisme de certains animaux l'emporte sur le nôtre, comme force, agilité, souplesse ou finesse de perceptions ; si beaucoup d'entre eux possèdent une vue plus perçante, un odorat plus subtil, une ouïe plus développée, l'homme non seulement a pu, en les domestiquant et en les dressant, se faire d'eux des collaborateurs et utiliser pour son compte leurs qualités, mais, par un entraînement graduel, il parvient à se donner à lui-même celles de ces qualités qui lui manquent. Jeté nu et sans défense sur la terre, il devait, au début, se loger, se nourrir, se vêtir, se protéger contre les dangers de toute sorte dont il était entouré. Mais à la longue, à mesure que son existence devenait moins précaire, il a pu songer à se procurer les jouissances plus élevées qui lui sont réservées, celles des arts notamment, dont seul ici-bas il possède le privilège, et développer en lui, par des efforts persévérans, la supériorité intellectuelle et morale qui devait les lui assurer. Nous nous proposons de montrer quelle perfection il a su atteindre dans l'éducation de ses organes et les merveilleux résultats auxquels il est arrivé, mais dont une longue habitude nous

empêche d'apprécier l'étendue et la diversité. Ce n'est pas seulement à l'éducation purement physique et matérielle de nos organes que nous entendons nous borner ici et nous nous occuperons surtout de ce qui touche à l'instruction de l'artiste et particulièrement du peintre.

I

A l'origine, la force et l'adresse jouaient un rôle capital dans la vie humaine : jointes à l'intelligence chez les mieux doués, elles faisaient d'eux des chefs dont l'autorité était acceptée. Déjà cependant, malgré le peu de loisir que laissaient à l'homme les difficultés de toute sorte avec lesquelles il était aux prises, certaines tentatives esthétiques, gauches et rudimentaires, on le comprend, commençaient à trouver place dans son existence. C'étaient les cortèges solennels, les chants grossiers, les fêtes étranges qui accompagnaient les premières manifestations de la vie religieuse ou familiale; c'étaient aussi ces dessins tracés d'une main ferme, parfois même singulièrement habile, sur les pierres, sur les os polis, sur les parois des cavernes; ces tatouages aux vives couleurs; ces parures de plumes, ces colliers de grains ou de minéraux bruts, essais d'une coquetterie encore barbare. Ainsi qu'on l'a justement remarqué, tous ces documens fragmentaires légués par les temps préhistoriques, nous en retrouvons aujourd'hui les témoignages chez certaines peuplades retirées, que la dureté du climat et la pauvreté du sol ont maintenues jusqu'à notre époque dans un état de sauvagerie absolue.

Chez les races plus cultivées, la force et l'adresse corporelle devenues moins nécessaires ont beaucoup perdu de leur prix. Cependant, sous des formes diverses, elles constituent encore le fond de nombreuses professions destinées à servir à l'amusement des foules dans nos théâtres et nos fêtes foraines : lutteurs, dompteurs d'animaux, acrobates, jongleurs, coureurs, équilibristes, qui, façonnés dès l'enfance, acquièrent par un dressage méthodique une habileté et une audace qui font l'émerveillement des spectateurs et fournissent aux sujets les plus inventifs des gains considérables. L'éducation de nos organes n'est pas moins profitable aux jouissances et aux distractions variées que le *sport*, sous toutes ses formes, procure aux gens qui le pratiquent. C'est ainsi que l'escrime mérite une place dans l'hygiène

de ceux qui lui demandent une diversion et comme un contrepoids à une tension d'esprit trop prolongée. De même pour les savans ou les lettrés, qui exercent des professions trop sédentaires, on n'imagine pas d'emploi plus réconfortant de leurs loisirs que les séjours et les ascensions dans la haute montagne. Bien des mobiles peuvent y amener ceux qu'attirent les sommets. En même temps que tous, en s'efforçant d'y atteindre, acquièrent une endurance et une sûreté de marche qui leur permet d'affronter des courses souvent longues et périlleuses, quelles joies sans mélange laissent en eux le souvenir, les impressions goûtées sur les cimes, l'aspect grandiose et le silence de ces augustes solitudes, les horizons infinis qu'on découvre du haut de ces pics neigeux, au sein de ces glaciers immenses où, livrées à elles-mêmes, les forces de l'univers obéissent aux lois éternelles qui le régissent! De même, quelle énergie physique et morale développe chez les explorateurs la traversée de ces contrées mystérieuses où ils ne pénètrent qu'au prix de fatigues et de privations de toute sorte, dans les déserts du pays de la soif, ou les hivernages glacés des régions polaires! Les eaux, les champs, les forêts, dont les vastes étendues nous apparaissent vides et inanimées, révèlent à l'œil exercé du pêcheur ou du braconnier le poisson ou le gibier dont une observation attentive leur a fait connaître les gîtes, les habitudes et les ruses.

On le voit, et nous pourrions multiplier ces exemples, tous ceux qui ont à donner à leur corps des aptitudes répondant à des nécessités ou à des goûts spéciaux arrivent à le pourvoir de qualités appropriées aux fins qu'ils se proposent. Dans un ordre d'idées plus relevé, c'est par une accommodation analogue que le lettré, l'historien, le critique, habitués à manier des livres, y découvrent d'un coup d'œil rapide la page, la phrase, le mot décisif qu'il leur importe de trouver. De même, le savant, le botaniste, le physiologiste acquièrent une habileté merveilleuse pour préparer les matériaux des analyses ou des expériences délicates dans lesquelles ils s'ingénient à reproduire les données des phénomènes ou le fonctionnement des organes objets de leurs études. Qu'il s'agisse de mesurer l'espace ou le temps, de doser ou de peser des substances presque imperceptibles, de sonder l'infini de l'immensité ou l'infini de la petitesse, ils se sont créé des instrumens d'une précision incroyable, qui deviennent comme le prolongement de leurs organes. Grâce à

eux, l'anatomiste, le chirurgien, le médecin obtiennent cette finesse spéciale du tact, de l'ouïe, de la vue, qui leur permet, en scrutant l'intérieur du corps humain, d'en atteindre les plis les plus cachés; d'écouter par l'auscultation le fonctionnement même de la vie; de discerner, parmi les bruits les plus ténus du cœur ou de la poitrine, ceux qui sont réguliers ou suspects; de les classer pour reconnaître le lieu précis et le caractère plus ou moins grave des innombrables maladies auxquelles nous sommes exposés. Mis au service de leur intelligence et de leur savoir, ces moyens d'investigation éclairent très efficacement le diagnostic des grands praticiens et ajoutent, comme ils disent, des yeux au bout de leurs doigts. En même temps, munis de leur arsenal opératoire, les chirurgiens de plus en plus hardis manient d'une main sûre les appareils inventés pour palper, pincer, tailler, nettoyer, broyer, recoudre, supprimer ou reconstituer tous les élémens détériorés de notre organisme. En dépit de ses impuissances, cette lutte contre la maladie et la souffrance, engagée depuis qu'il y a des hommes, a pu, en ces derniers temps surtout, acquérir une efficacité singulière, et les progrès réalisés à cet égard sont dus à cet effort persévérant de toutes nos facultés physiques ou intellectuelles associées par la science moderne à la recherche de la vérité.

II

En étendant aux arts nos observations, nous voudrions montrer maintenant les résultats que peut obtenir une éducation méthodique de nos organes, appropriée à chacun d'eux. Les exercices spéciaux auxquels l'artiste doit se livrer sont longs et difficiles et, en goûtant les jouissances qu'ils nous valent, nous ne pensons pas assez aux efforts qui nous les ont méritées.

Si la musique ne prend pas comme les arts du dessin son point d'appui dans la nature, c'est à elle du moins qu'en dehors de la voix humaine elle emprunte les matériaux des divers instrumens par lesquels elle s'exprime. Ces instrumens, avant d'atteindre la perfection qu'ils nous offrent aujourd'hui, ont été l'objet d'études prolongées; il a fallu bien des tâtonnemens pour leur donner leur forme définitive et faire de chacun d'eux un type accompli, ayant sa sonorité propre, distincte de celle des autres instrumens, mais s'accordant avec eux. Il en est qui, à

raison de leur puissance expressive, ont acquis une importance prépondérante ; d'autres, plus modestes, sont réduits le plus souvent au rôle de comparses et d'accompagnateurs. Parmi les premiers, les instrumens à cordes, — le violon et ses dérivés, l'alto, le violoncelle et la contrebasse, — occupent le premier rang. Leur fabrication a exercé la dextérité et l'intelligence de plusieurs générations de facteurs qui ont laissé des noms et créé des modèles restés célèbres. La qualité des bois, leurs propriétés, la structure de leurs formes délicates qui rappellent celles de la poitrine humaine, en font des chefs-d'œuvre très recherchés des amateurs et qui atteignent aujourd'hui des prix fort élevés. Suivant leur portée respective, les instrumens à cordes ont pour eux la continuité absolue des sons, c'est-à-dire la faculté de passer par degrés insensibles d'une note quelconque à la note immédiatement supérieure ou inférieure. On reste émerveillé de la correction irréprochable où atteint l'artiste de talent et des problèmes multiples qu'il est en état de résoudre pour obtenir la note juste, enfler ou diminuer progressivement un son isolé, le lier aux autres en tenant toujours compte des modifications de rythme les plus subtiles. Des exercices gradués, répétés chaque jour pendant plusieurs heures, ont pour objet l'éducation de son oreille et de ses mains et le mettent ainsi en mesure de posséder toutes les ressources de son instrument. Et ce n'est là cependant que la partie en quelque sorte matérielle de sa tâche qui, pour être efficace, exige le concours d'une volonté et d'une intelligence toujours vigilantes quand il s'agit d'interpréter les maîtres, et de donner à chacune de leurs œuvres le caractère et le style qui lui conviennent. Il semblerait que, préparé par des études si difficiles, le jeu des exécutans dût se ressembler et aboutir à une certaine uniformité. Si c'est le cas pour les talens médiocres, les artistes supérieurs ne sauraient se contenter de ce niveau moyen. Mais il leur faut redoubler d'efforts pour manifester, en même temps que l'originalité des grandes œuvres, leur propre originalité. Avec des nuances cependant très prochaines, des différences individuelles très marquées peuvent exister dans cette interprétation, à raison de la diversité des moyens et des sentimens des exécutans. Il y a tant de choses dans ces œuvres que, sans trahir les modèles, chacun peut s'appliquer à en exprimer des beautés différentes, insister sur les côtés qui le touchent davantage, ou qui sont le plus en rapport avec sa propre personnalité.

Les difficultés que présente l'étude des instrumens à vent, si elles ne sont pas les mêmes, sont cependant analogues à celles qu'offrent les instrumens à cordes. Ce que la main et l'archet font pour ceux-ci, le souffle doit le faire pour les premiers, c'est-à-dire prendre à temps ou retenir la respiration, donner aux sons la netteté, la grâce, la légèreté, la gravité et la profondeur, l'éclat ou le mordant, toutes les qualités, en un mot, qui font le charme de ces instrumens.

Nous n'avons pas à dire ici quelle est la puissance expressive d'un orchestre d'élite, alors qu'avec des talens supérieurs toutes les ressources combinées des sonorités et des rythmes sont mises au service d'une grande œuvre musicale. Sous la direction d'un chef habile, grâce à l'homogénéité parfaite qu'il peut obtenir de ses collaborateurs, un tel orchestre devient comme un instrument unique doué d'une puissance merveilleuse. Animés d'un même esprit, tous les exécutans mettent au service de la pensée du maître leurs talens unis pour une action commune, avec les qualités de discipline, d'initiative ou de discret effacement qui font les interprétations accomplies.

S'il ne dispose pas de la parfaite continuité de sons que possèdent les autres instrumens, le piano rachète pour le musicien cette défectuosité en lui fournissant, pour ainsi dire, l'équivalent d'un orchestre. Un pareil avantage explique l'importance qu'a prise le piano et les efforts des facteurs et des virtuoses pour en perfectionner la fabrication et le jeu.

On sait ce que les uns et les autres ont fait pour développer sa puissance, régler son timbre, amplifier ou diminuer chez lui la résonance des sons. Qu'on songe aussi à la quantité et à la complication des exercices, — véritable fléau de certaines habitations parisiennes, — auxquels, dès l'âge le plus tendre, sont astreints ceux qui veulent devenir des virtuoses. La plupart des grands compositeurs : Bach, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Schumann ont été des pianistes de premier ordre. L'instantanéité à laquelle parviennent certains musiciens pour s'acquitter avec aisance d'actes cependant très complexes, comme celui du déchiffrement, par exemple, tient vraiment du prodige et semble presque incompréhensible. Mendelssohn se faisait un jeu de lire et d'interpréter à première vue, d'une manière irréprochable, les œuvres les plus difficiles. M. Camille Saint-Saëns, qui, de bonne heure, a su développer en lui des dons naturels tout à

fait remarquables, est la preuve vivante des résultats auxquels peut atteindre une organisation telle que la sienne, secondée par un travail intelligent. Un soir, chez lui, comme il venait de recevoir l'exemplaire d'une partition qu'il avait hâte de connaître, je l'ai vu se mettre au piano et interpréter cette œuvre, nouvelle pour lui, en donnant à chaque morceau le caractère qui lui convenait. Qu'on pense à la série d'opérations compliquées que le maître réalisait ainsi en quelque sorte simultanément, avec une aisance et un entrain surprenans. Il lui fallait, en effet, embrasser d'un seul coup d'œil toutes les portées d'une page pour démêler à travers les diverses parties des instrumens et du chant, celles qui, étant essentielles, méritaient d'être retenues, les transposer au piano, en mettant la suite et la cohésion nécessaires dans le jeu de ses deux mains; découvrir par avance l'ordre et le progrès des idées, la façon dont elles étaient développées, le lien qu'elles offraient entre elles; tout cela, sur-le-champ, comme au même instant, avec une rapidité et une décision que lui seul pouvait trouver naturelles.

Chez certains artistes privilégiés, d'autres dons ne sont pas moins merveilleux, la mémoire musicale notamment, qui, cultivée, arrive à faire de chacun d'eux comme un répertoire complet de toutes les œuvres importantes produites par leur art. Et ce n'est pas seulement la précision et l'abondance de ces souvenirs qui sont étonnantes, c'en est aussi la persistance après de longs intervalles. Pour le compositeur, aussi, quelle faculté mystérieuse que d'entendre, en soi-même, chanter l'inspiration et, dès la première éclosion de l'idée, de pressentir, comme par une divination immédiate, les moyens d'expression qu'elle doit recevoir et les développemens qu'elle comporte!

La perfection à laquelle sont arrivés les orchestres les plus réputés, comme celui du Conservatoire, se manifeste pour les violons, non seulement à notre oreille, mais à nos regards eux-mêmes par la régularité absolue des gestes de ces virtuoses. Qu'on observe, par exemple, la symétrie toujours pareille de leurs archets constamment alignés d'une façon identique, dans les rythmes les plus lents ou les plus rapides, tous régis par la discipline à laquelle ils obéissent. Du moins leur tâche est-elle tracée et leur action combinée, en vue d'un but nettement défini. Que dire, en revanche, de ces improvisations musicales d'un orchestre entier, telles qu'elles étaient réalisées à l'Expo-

sition universelle de 1867, par ces troupes de tziganes, très répandues aujourd'hui, mais qui parurent alors une véritable révélation. En compagnie d'un compositeur éminent, désireux, comme moi, de les entendre, j'étais convenu d'un rendez-vous avec M. Szarvady, le mari de Mlle Wilhelmine Clauss, la célèbre pianiste récemment décédée. Connaissant leur chef, M. Szarvady, son compatriote, lui signalait notre présence et l'incitait à faire de son mieux. Ce chef, un petit homme roux, pâle et grêle, dont les yeux illuminaient le visage, annonçait brièvement à ses musiciens la tonalité du thème initial, une sorte de prélude, lent, un peu vague, destiné à les mettre en communication avec le public. Puis, d'un mouvement brusque, le signal était donné par lui et, animée d'un même souffle, la troupe, obéissant à je ne sais quel courant magnétique, entrait en branle. Que tout fût excellent et de valeur égale dans les inventions de ces exécutans, que leur entrain constant ne fût pas mêlé de quelques incohérences, je ne saurais le prétendre. Mais bientôt, sous le regard farouche et impérieux du maître, ils retrouvaient leur cohésion, leur assurance. Celui-ci paraissait être partout à la fois; les pressant, les retenant tour à tour, il se faisait comprendre. A certains momens, quittant le bâton de commandement, il prenait lui-même son violon et, de quelques notes jetées à la hâte, il précisait un mouvement, affirmait une direction. L'idée ébauchée par lui était aussitôt saisie au vol, acceptée et complétée par tous. A la fois indépendans et dociles, ils ne semblaient plus qu'un seul être, possédé du démon de la musique. Comment se comprenaient-ils ainsi, sans échanger une parole? Quelle fougue les envahissait alors et les élevait en quelque sorte au-dessus d'eux-mêmes? Ils auraient été incapables de le dire. Et quand, à la fin, grisés de leur propre entrain, stimulés par l'admiration croissante du public, ils entonnaient, pour conclure, leur hymne national, une émotion pareille remplissait le cœur de tous. Leurs auditeurs, transportés comme eux, restaient subjugués par la beauté imprévue de leurs trouvailles et par le spectacle de leurs visages transfigurés.

III

Pour être moins apparente dans ses manifestations, l'éducation des organes du corps humain est tout aussi nécessaire dans

les arts qui, à raison du rôle important qu'il y joue, s'appellent les arts du dessin. Ainsi que l'œuvre du musicien, celle du peintre est soumise à l'obligation de l'unité; mais si le motif traité par le premier se développe successivement dans le temps, le peintre n'a pas cette ressource. Il lui faut choisir dans son sujet le moment qui lui semble le plus pittoresque, et grouper autour de ce moment décisif les particularités qui peuvent lui servir de commentaire, afin de donner à sa représentation toute la clarté, toute l'éloquence possibles. C'est l'observation et l'étude de la nature qui lui fournissent ses moyens d'expression, et les organes qu'il met en jeu sont différens aussi de ceux par lesquels agit le musicien. Les formes et les couleurs dont les réalités qui l'entourent lui ont fourni les modèles, c'est par son œil que le peintre les perçoit, par sa main qu'il les reproduit, en insistant sur les traits qui répondent le mieux à son idée. C'est donc de l'éducation parallèle de son œil et de sa main qu'il doit d'abord se préoccuper.

D'une personne à l'autre, les visions diffèrent et de ce fait déjà résultent des différences notables entre la façon dont peuvent être représentés les mêmes objets. Quand on parle de correction dans le dessin, ce n'est donc que d'une correction moyenne et toute relative qu'il s'agit. En présence de l'infinie variété des aspects de la nature, cette tâche de l'artiste est, on le comprend, très compliquée, car, de toutes les parties de son œuvre, le dessin est la plus essentielle. C'est lui qui en constitue le fondement et la charpente; c'est sur lui que tout repose, c'est de lui que tout dérive. Aussi convient-il de s'y appliquer sans relâche : *Nulla dies sine linea*, dit le proverbe. Il faut avant tout habituer l'œil et la main à mesurer les distances, apprécier les directions, déterminer les contours de tous les objets. Quant à ces contours, tandis que la longueur et les inflexions des courbes échappent à nos estimations, celles des lignes droites nous sont plus facilement accessibles. De même que le géomètre, pour arriver à l'évaluation de la circonférence du cercle, considère celle-ci comme un polygone formé d'un nombre infini de côtés, le dessinateur peut aussi décomposer les courbes en une infinité de lignes droites et, par une série d'opérations successives, se rapprocher de plus en plus de la réalité. Si un œil exercé arrive à se passer de ces sortes d'équarrissemens qui lui servent d'intermédiaires, ils restent du moins au service de l'artiste comme un

moyen de contrôle et de repérage. C'est par l'emploi combiné de verticales et d'horizontales que nous nous rendons compte de l'assiette des terrains, de l'équilibre des eaux, de l'aplomb des figures, de la régularité d'objets disposés symétriquement par rapport à un axe, etc.

Comme le musicien d'ailleurs, le peintre doit transposer, puisqu'il s'agit pour lui, suivant les proportions déterminées par sa toile, de tracer sur une surface plane l'apparence d'objets ayant chacun leur volume et occupant des positions différentes dans l'espace. D'instinct et presque sans y prendre garde, il arrive à triompher d'une autre difficulté : celle de retenir dans son esprit le souvenir des formes qu'il a sous les yeux. Si court qu'il soit, il y a, en effet, un intervalle entre le moment où il regarde ces formes et celui où il en reproduit l'image. C'est à développer cette faculté que s'applique la méthode dite d'*Éducation de la mémoire pittoresque*, formulée et propagée par M. Lecoq de Boisbaudran, et qui consiste, après avoir mis l'élève en présence du modèle qu'il doit représenter, à dérober ensuite ce modèle à sa vue pour qu'il le dessine de nouveau, mais cette fois de souvenir. Grâce à une série d'exercices logiquement combinés, les résultats obtenus par cette méthode ont été remarquables, et cependant, malgré son excellence, attestée par les élèves éminens qu'elle a produits, il est permis d'affirmer qu'elle n'a pas encore reçu dans la pratique toute l'importance qu'elle mériterait. Un tel procédé, en effet, a aussi pour objet de développer indéfiniment l'esprit d'observation, de révéler, parmi les traits de la réalité qu'il convient de retenir, ceux qui sont essentiels et vraiment caractéristiques. Il s'applique d'ailleurs aussi bien à la couleur qu'au dessin, et seul il permet d'étudier dans la nature les effets fugitifs dont la rapidité déconcerte l'artiste qui veut les reproduire. La nature, on le sait, ne met aucune complaisance à poser devant lui, et ses aspects sont d'une mobilité incessante. Elle fait et défait à chaque instant sous nos yeux les spectacles les plus séduisans. Le matin, à mesure qu'il travaille à une étude en plein air, le paysagiste s'aperçoit que la lumière, d'abord douce et voilée, devient de plus en plus éclatante et enfin partout égale, tandis qu'inversement, vers le déclin du jour, c'est l'obscurité qui gagne peu à peu, jusqu'à rendre invisible tout ce qui nous entoure. En présence d'une pareille instabilité, il faut évidemment se décider, prendre un parti, choisir le moment qui semble

le plus pittoresque et s'y arrêter. Pour y parvenir, pour conserver nettement le souvenir de ces divers aspects, certains artistes adoptent des modes de notations plus ou moins expéditifs, appropriés à leurs convenances particulières, principalement des séries de chiffres dont la succession leur permet d'embrasser l'échelle complète des valeurs et de marquer ainsi leurs relations respectives.

Mais, avant d'arriver à établir cette notation qui suppose déjà une certaine expérience, il est bon que l'artiste s'y prépare en peignant des objets immobiles, exposés sous une lumière à peu près constante. L'étude de la nature morte lui en fournit les moyens. Cette étude qui, au début surtout, doit tenir une grande place, il importe qu'il ne la néglige à aucun moment de sa carrière : elle a fait pour certains maîtres une part notable de leur force. En cherchant à représenter des fleurs, des légumes, des fruits, des animaux morts, des objets de toute sorte, qu'ils peuvent grouper à leur gré, et en s'efforçant de mettre dans leur exécution toute la perfection dont ils sont capables, ces maîtres trouvent l'occasion d'un travail qui peut leur être singulièrement utile. Rubens s'y est plus d'une fois appliqué; et, au commencement de sa carrière, Rembrandt a peint pour les lettrés de Leyde plusieurs de ces tableaux, connus sous le nom de *Vanitas*, où il avait réuni des objets symboliques, emblèmes de la fragilité de la vie humaine. Plus tard, il ne cessa jamais de revenir à une pareille pratique, et les nombreux spécimens qu'on en peut relever dans son œuvre peint, dessiné ou gravé, attestent le plaisir et le profit qu'il y trouvait. Ce procédé d'étude, érigé en méthode, entrait dans l'éducation des peintres espagnols, et les *Bodegones* de Velazquez sont justement célèbres par la franchise élégante de la facture et la beauté de la couleur. On peut voir aussi tout ce que, dans ces humbles sujets, Chardin a su mettre de talent, la grâce et l'ampleur de sa touche, cette bonhomie et cette savoureuse simplicité qui le font reconnaître entre tous. Eugène Delacroix se reposait de ses grandes compositions décoratives en peignant, à Champrosay, les fleurs de son jardin, et une admirable toile de la collection Moreau-Nélaton, avec ses pièces de gibier mort d'une tonalité si éclatante, nous le montre supérieur en ce genre aux spécialistes flamands ou hollandais les plus réputés. Récemment enfin, les tableautins dans lesquels Fantin-Latour étudie avec amour un bouquet de modestes

fleurettes, quelques vases de faïence ou d'argenterie posés sur un guéridon, ont un charme d'intimité et de distinction que, sauf dans ses meilleurs portraits, on chercherait en vain dans ses autres œuvres.

Il y a donc là, on le voit, en même temps qu'une diversion et une détente salutaires, offertes au peintre, une occasion pour lui de retrouver les enseignemens que procure toujours la vue directe de la nature, et, par conséquent, un moyen de se renouveler, de s'affranchir des formules dans lesquelles, livré à lui-même, il tombe inévitablement. Ces séances consacrées à l'étude d'objets qui posent complaisamment devant lui, il peut les multiplier à son aise et à son gré. Elles lui permettent de s'approprier les qualités d'exécution qui lui manquent, et convenablement variées par la diversité des arrangemens et des éclairages, elles peuvent, avec les exigences sévères qu'il y doit apporter, le rendre plus maître de la technique de son art.

Elles ont aussi pour objet de développer en lui des facultés d'observation grâce auxquelles il deviendra graduellement capable d'aborder la représentation du mouvement chez les êtres animés, en s'habituant à voir vite et bien ce qu'il veut représenter.

L'art de certains peuples, les Chinois et les Japonais notamment, manifeste à cet égard des dons vraiment remarquables, et les silhouettes imprévues qu'offrent parfois le vol des oiseaux ou les attitudes familières des quadrupèdes ont été rendues par eux avec une justesse et une vivacité piquante, qui expliquent le succès obtenu par leurs albums, dès leur propagation en Europe. Du reste, chez nous-mêmes et de tout temps, il s'est trouvé des artistes particulièrement doués, capables de voir et de dessiner avec précision les phases diverses de mouvemens dont la rapidité déconcerte les visions que nous considérons pourtant comme normales. En ces matières, le point délicat est de ne pas dépasser une juste mesure et de s'en tenir à des représentations d'ordre moyen, assez explicites, surtout, pour être accessibles à la majorité du public. Aller plus loin, supposer chez les autres une organisation exceptionnelle, c'est risquer de n'avoir plus de juges et de franchir les limites mêmes de l'art. Désireux d'arriver à une représentation exacte de détails difficilement observables, certains artistes, pour les étudier d'une manière plus précise, s'efforcent d'en reproduire sous leurs yeux la fidèle image, grâce à des dispositions matérielles, parfois très

ingénieuses, inventées à cet effet. C'est ainsi que, voulant peindre Napoléon Ier cheminant à la tête de ses troupes pendant la retraite de Russie, Meissonier s'était procuré un cheval marchant à l'amble, comme ceux que l'Empereur montait d'habitude, et à côté d'une piste établie dans sa propriété de Poissy, il faisait construire un petit chemin de fer, le long duquel, installé lui-même sur un siège et poussé parallèlement à la piste, avec une vitesse pareille, il pouvait, en conservant toujours la même distance, noter les mouvemens successifs de la bête et du cavalier. Si, portés à ce point, les scrupules du peintre pouvaient sembler exagérés, ils avaient du moins pour effet de lui procurer une sécurité qu'il jugeait nécessaire à son travail. C'est instruit par une série d'observations intelligemment imaginées à cet effet, que Meissonier, pendant longtemps cantonné dans les sujets les plus simples et les plus calmes, parvenait, à la fin de sa vie, à aborder les données les plus mouvementées et les plus dramatiques, ainsi qu'il l'a fait dans sa *Revue d'Austerlitz*

Un de mes amis, Aimé de Lemud, qui, vivant en Lorraine, à l'écart, s'est dérobé obstinément à la réputation qu'il méritait et n'a pas donné toute sa mesure (1), apportait, dans la préparation de ses œuvres, les mêmes exigences de vérité et de conscience. Longtemps occupé d'un *Galilée observant les astres*, qu'il se proposait de graver comme pendant à son *Beethoven*, excellant d'ailleurs aussi bien dans la pratique de la sculpture que dans celle du dessin, il avait modelé en argile le groupe des étudians entourant Galilée sur la petite plate-forme de l'Observatoire où ils étaient réunis, perdus comme lui dans la contemplation du ciel étoilé. Cette maquette, non seulement lui avait permis de se rendre un compte exact de la position respective des personnages figurant dans la scène, mais en l'exposant aux rayons de la lune, il avait pu à la fois étudier l'heure la plus favorable à l'effet et noter, avec leurs valeurs, la répartition des ombres et des lumières qui pouvait le mieux servir à la réalisation de son

(1) D'une modestie ombrageuse, Lemud n'a jamais consenti à sortir d'une retraite et d'une obscurité qui, avant tout, lui étaient chères. C'est en consultant son œuvre complet réuni au Cabinet des estampes par le comte H. Delaborde et Georges Duplessis, successivement conservateurs de ce précieux dépôt, qu'on peut, d'après des lithographies comme *Hélène Adelsfreid, Maître Wolframb, le Retour des cendres de l'Empereur;* d'après des compositions telles que celles faites pour les *Chansons* de Béranger; et d'après la gravure du *Beethoven*, conçue et exécutée par lui, qu'on peut, dis-je, se faire une idée de la haute valeur d'un tel artiste.

idée. Il avait alors peint en grisaille une esquisse pleine de grandeur et de poésie. Son œuvre était prête, elle lui aurait fait le plus grand honneur; mais poussé invinciblement par des scrupules religieux, certainement excessifs, il la détruisait. Il n'avait fait d'ailleurs, en recourant à la sculpture, qu'imiter Poussin. Celui-ci, à son arrivée à Rome, fort épris de Titien et des charmans *putti* de quelques-uns de ses tableaux, notamment de l'*Hommage à la Fécondité* (alors dans la collection Ludovisi), avait appris de ses amis l'Algarde et Duquesnoy, à modeler d'après nature des enfans nus dans toutes les positions, et il se servait ensuite de ces statuettes pour peindre les amours et les anges qu'il voulait introduire dans ses compositions mythologiques ou religieuses.

Bien des artistes, ayant à placer dans leurs œuvres des figures animées de mouvemens très rapides pour lesquels les modèles seraient incapables de poser, ont cru bien faire de demander à la photographie les renseignemens qu'ils désiraient. Dans un article publié ici même, *le Photographe et l'Artiste*, M. R. de la Sizeranne, avec son goût éclairé, les mettait en garde contre les dangers que pouvaient offrir pareilles consultations (1). Les progrès récens de la photographie instantanée font apparaître plus nettement encore ces dangers et confirment d'une manière formelle les conclusions en quelque sorte prophétiques de M. de la Sizeranne à cet égard. En insistant, à notre tour, nous voudrions ajouter ici quelques observations ayant trait à ces représentations par la photographie de mouvemens très rapides, images d'une fidélité indéniable, mais qui, si intéressantes qu'elles soient pour l'artiste, exigent cependant de sa part quelque réflexion avant d'être acceptées comme des modèles à suivre.

Plus encore que la nature, la photographie, même entre les mains d'un opérateur habile, reste absolument indifférente à nos conceptions. Le photographe, après qu'il a choisi son motif, n'est plus libre d'y rien changer. La composition de ce motif et l'effet auquel il s'est arrêté lui sont formellement imposés. Entre les détails que lui offre la réalité, il lui est impossible de faire un choix, de les subordonner les uns aux autres, de supprimer ceux qu'il juge inutiles, d'insister sur ceux qu'il estime plus importans. La nature est là; sans qu'il puisse l'interpréter, il

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1893.

doit la reproduire telle qu'elle est devant lui. Son appareil est son maître; il s'est substitué à sa personnalité. Mettez vingt photographes munis d'appareils identiques en présence d'un motif pareil, les vingt photographies obtenues seront elles-mêmes identiques. Qu'il s'agisse, au contraire, de vingt artistes, leurs vingt figurations seront différentes. Chacune d'elles exprimera en quelque manière l'individualité de son auteur, manifestera ses dons, ses qualités acquises, la part d'intelligence, de volonté et de talent qui lui appartient. L'un s'y montre timide, l'autre ardent et audacieux; tel voit surtout les ensembles, tel autre les détails; chez celui-ci, le dessin est correct, mais froid, insignifiant; celui-là, à travers ses gaucheries, laisse découvrir des éclairs de génie; tous ont la dose d'originalité qui leur est propre.

Pour des mouvemens lents, ceux d'un homme en marche, par exemple, la photographie instantanée donne des résultats relativement utilisables et logiques; il n'en est pas de même pour des mouvemens brusques et rapides. Examinons, en effet, une série d'épreuves exécutées d'après les diverses phases du saut en avant : au début, les attitudes du corps penché pour l'élan initial annoncent franchement l'action; mais déjà, vers le milieu de la course, le torse devient vertical et, à la fin du trajet, pour faire contrepoids, le corps et les bras sont rejetés en arrière, sans quoi, sous la forte poussée de la projection, le visage du sauteur irait forcément donner en terre. Entre ces trois étapes, on peut remarquer une série de positions intermédiaires, instructives au point de vue scientifique, puisque toutes sont motivées, mais très inégalement expressives au point de vue esthétique, les attitudes du début étant comme démenties par celles de la fin qui reproduisent inversement les premières, et par conséquent semblent indiquer une action absolument contraire. Encore ici, les observations, plus simples pour l'étude des mouvemens de l'homme, sont évidemment aussi plus faciles que pour ceux du cheval qui, dans des allures vives, comme le trot et le galop, présente des conditions d'équilibre plus compliquées, que notre œil a peine à percevoir et que la photographie instantanée enregistre très clairement. L'étrangeté de certains mouvemens qu'elle nous révèle déroute toutes nos habitudes et nous semble tout à fait invraisemblable. Supposons, en effet, une troupe de cavaliers décrivant vivement une courbe autour d'un axe. Les montures de ceux de ces cavaliers

qui sont placées à l'extrémité mobile, animées d'une vitesse progressivement plus grande, sont obligées, pour conserver leur aplomb, de se pencher en dedans de la circonférence décrite afin de neutraliser les poussées de la force centrifuge qui les projetterait en dehors de cette circonférence. Si vrai que soit ce mouvement, il ne s'explique que par celui qui le précède et par celui qui le suit. A le considérer isolément, il est non seulement inexpressif, mais, au lieu de marquer l'action, il la contredit. Les cavaliers ainsi représentés, fixés dans un équilibre instable, ne galopent pas; ils vont tomber. Il y a donc, pour l'artiste qui veut indiquer un mouvement, nécessité de choisir entre les attitudes consécutives, celles qui répondent le mieux à son intention, et comme les images qu'il nous offre sont immobiles, de ne s'arrêter qu'aux plus significatives, à celles qui produisent sur le spectateur une impression nettement définie.

L'intérêt de ces représentations instantanées, dont la prodigieuse rapidité dépasse la limite de nos sensations, est donc, on le voit, surtout scientifique. Elles suffiraient à prouver que le domaine de l'art est distinct de celui de la science. Sans doute, comme le disait déjà Platon, il n'y a pas d'art véritable qui ne s'appuie sur une science correspondante, et c'est de l'accord intime entre la pensée et ses moyens d'expression que procèdent les chefs-d'œuvre. Mais cet accord, volontairement consenti, a ses bornes; il ne doit jamais aller jusqu'à l'esclavage. La machine inventée par l'homme répète automatiquement des opérations identiques ; il faut que le travail de l'artiste, au contraire, reste indéfiniment libre et varié, toujours approprié à ses intentions.

Avec la finesse de leur goût, les sculpteurs grecs de la belle époque n'admettaient, en général, que la représentation des corps au repos, ou animés de mouvemens peu rapides. Quand, par hasard, ils avaient à en figurer d'autres, leur instinct les invitait à ne représenter que des actions bien caractérisées. Dans les cavaliers et les montures des frises du Parthénon, les attitudes sont à la fois logiques et vraies ; elles s'expliquent toujours d'elles-mêmes et, sans qu'il soit besoin de commentaires, elles répondent admirablement aux convenances du sujet et au style des mouumens où s'encadrent les œuvres des sculpteurs.

Il ne s'agit d'ailleurs que d'une vérité purement matérielle dans les différentes représentations que nous venons d'examiner

Mais l'art, avec des visées plus hautes, aborde l'expression des sentimens les plus intimes dans ces nuances délicates que révèlent plus particulièrement les traits du visage. Regardez les photographies, celles du cinématographe par exemple, dans lesquelles d'habiles opérateurs ont cherché à en fixer les diverses manifestations. Ces images figées trahissent la contrainte et l'exagération : elles manquent de vie et de naturel. Dans la simulation de scènes dramatiques composées en vue du public, on sent la pose de comparses payés et dressés à cet effet. Au lieu de vous émouvoir, de pareilles représentations provoquent surtout une impression de ridicule. Chez les maîtres, au contraire, leur sensibilité plus affinée et leur esprit d'observation s'affirment par des traits expressifs qui trouvent en nous une profonde résonance. Léonard, que Gœthe proposait comme « le type accompli de l'homme normal, » réunissait en lui, dans un harmonieux équilibre, les dons les plus rares de l'esprit et du corps. Avenant, bien tourné, bon cavalier, il obtenait de ses organes tout ce qu'il voulait. Doué d'une force peu commune, il brisait entre ses doigts une pièce de monnaie, et il avait acquis de ses mains une telle indépendance, une telle sûreté de mouvemens que, tenant dans chacune d'elles un crayon, il traçait en même temps deux inscriptions, l'une dans son vrai sens, l'autre à rebours, si pareilles cependant que les lettres superposées en transparence semblaient calquées l'une sur l'autre. Avec son intelligence très ouverte et son esprit très cultivé, il découvrait en toutes choses ces liens, ces correspondances secrètes qui échappent à la plupart. On a de lui des dessins de mains qui, même isolées, marquent d'une manière éloquente tous les sentimens humains : l'effroi, la colère, l'admiration, le désespoir, la tendresse ou le respect.

Vivant au milieu d'une race expansive, habituée à traduire au dehors toutes ses impressions, Raphaël avait appris d'elle à donner une signification précise à toutes les figures de ses compositions. Atténuant avec une mesure exquise les exagérations que lui offraient ses modèles, il arrivait, sans effort apparent, à exprimer clairement le caractère des nombreux personnages qui animent des œuvres décoratives aussi variées que l'*École d'Athènes*, la *Dispute du Saint-Sacrement*, le *Parnasse* ou le *Miracle de Bolsena*. Chez lui, le don d'imaginer était si excellent, la faculté de rendre ses conceptions servie par des moyens si mer-

veilleux qu'on croirait qu'il a sous les yeux les scènes idéales évoquées par son génie et qu'il lui suffit de les copier.

Au dire de Camerarius (1), « la nature avait donné à Durer un corps admirablement construit et équilibré, tout à fait en harmonie avec l'esprit éminent qu'il renfermait... On ne pouvait rien voir de plus élégant que ses doigts... Comment décrire la fermeté et la sûreté de sa main? On jurerait qu'il a exécuté avec le compas et l'équerre ce qu'il exécutait simplement avec le pinceau, le crayon ou la plume... Son esprit gouvernait sa main, » et son habileté technique faisait l'étonnement de ses contemporains. En même temps que son portrait (Pinacothèque, de Munich) nous montre la beauté de son visage aux traits nobles et réguliers, il nous offre un spécimen de la perfection dont il était capable dans son exécution. Lors de son voyage à Venise, Durer fut l'objet des vives instances de Giovanni Bellini qui, croyant que pour peindre avec le fini prodigieux qu'il y mettait, les chevelures des personnages de ses tableaux, il employait des brosses spéciales, fabriquées pour lui à cet effet, le pressa de lui en donner quelques-unes. Pour le convaincre qu'il n'y avait là d'autre mystère que celui de son talent, Durer dut, avec les premières brosses venues, peindre sous les yeux de son confrère italien les cheveux d'une de ces figures.

Cet accord étroit entre la personne de l'artiste et l'ensemble de son œuvre, que nous venons de signaler chez Léonard de Vinci et Durer, il serait facile de le constater également chez des maîtres tels que Raphaël, Titien, Véronèse, Rubens, van Dyck, Velazquez, Poussin et, de nos jours, jusque chez Ingres, Delacroix, Corot et bien d'autres encore. Ce ne sont pas là des rapprochemens arbitraires, imaginés complaisamment et après coup; mais il semble, en vérité, que la pratique de leur art, chez eux si ardente, et en même temps si diverse, ait marqué de traits franchement accusés la conformité de leur ressemblance physique avec leur individualité artistique, et moulé en quelque sorte leur aspect extérieur sur le caractère même de leur génie.

Un maître qui, dans ses portraits, a profondément exprimé la personnalité de ses modèles et, dans ses compositions, les sentimens de ses figures, Rembrandt, nous révèle dans la suite de ses

(1) Préface de sa traduction du *Livre des Proportions* de Durer, p. 366 et suiv.

œuvres les recherches auxquelles il avait dû se livrer afin de se procurer l'éducation qu'il lui fallait à cet effet. De bonne heure il avait compris à quel point elle lui était nécessaire; mais au début, ne disposant que de ressources restreintes pour son instruction, il ne pouvait songer à se trouver des modèles ailleurs que dans son proche entourage. C'est devant un miroir qu'il posait surtout lui-même, dans les costumes et les attitudes les plus variés, sous les éclairages les plus divers. Ses dessins, ses eaux-fortes, ses tableaux nous montrent les nombreuses effigies de sa propre personne, qu'il s'est plu à multiplier. Mais, on le comprend, la simulation des sentimens qu'il se propose d'exprimer ainsi manque tout à fait de naturel et leur représentation semble outrée, presque caricaturale. Peu à peu cependant, grâce à une observation plus pénétrante, il tempère cette grossièreté primitive et il en vient à traduire discrètement toutes les nuances de ces sentimens, à les indiquer d'un simple trait, si vrai, si juste, si saisissant que c'est la vie elle-même qui nous apparaît dans son œuvre, avec les acceptions infinies qu'elle comporte, toujours appropriées à son dessein, au caractère et à la condition de ses modèles, ou à l'état moral des figures qui animent ses compositions.

Ces exemples, et bien d'autres que nous pourrions ajouter ici, sont comme autant de preuves que l'art exige un travail incessant; que de bonne heure l'artiste doit se donner son instruction professionnelle, à l'âge où ses organes ont encore leur souplesse et leur plasticité et que, toute sa vie, il lui faut conserver ce besoin d'apprendre, sans lequel il retomberait forcément dans les formules et les redites.

IV

De tout temps on a discuté sur la valeur relative des enseignemens que l'artiste doit recevoir avant de produire. Il appartenait à quelques esprits faux d'en nier à notre époque la nécessité; de considérer l'ignorance comme le gage le plus sûr de toute originalité et de croire que l'absence de toute instruction professionnelle constituait un véritable progrès. Il fallait s'y attendre; sur ce point, comme en tout ordre d'idées, c'est l'anarchie qui règne. Avec le nivellement par en bas, le flot montant des incapables ne pouvait manquer d'envahir une carrière qui,

si elle est ouverte à tous, doit cependant rester une aristocratie.

Plus que jamais, il est d'usage de répéter que, de nos jours, l'enseignement artistique est suranné. Il est certain que, toujours donné par des hommes appartenant à la génération précédente, cet enseignement ne peut paraître à la jeunesse que suranné. Qu'il le veuille ou non, d'ailleurs, l'artiste n'est pas tout à fait libre vis-à-vis de son temps, ni vis-à-vis du passé : il est l'élève de quelqu'un, à moins qu'il ne se pose en élève de lui-même, c'est-à-dire comme le remarque finement Léonard, « d'un maître fort ignorant. » Il subit aussi, sans le savoir, l'influence des chefs-d'œuvre de tous les temps. Quel artiste d'ailleurs pourrait, dans la formation de son talent, faire lui-même la part exacte de tous les composans qui l'ont constitué, démêler de façon précise ce qu'il doit aux autres et ce qu'il a reçu de la nature?

En matière d'enseignement artistique, avec des fortunes diverses, bien des modes et des courans successifs ont agi sur l'opinion. A la suite de la Renaissance, alors que l'Italie ne produisait plus de chefs-d'œuvre, elle commença à jouir d'un prestige croissant chez les nations du Nord. Dans les Flandres, un séjour plus ou moins prolongé au delà des monts était regardé comme le complément obligé de toute éducation. Enrôlés en société, sous le nom de *Bande académique*, les peintres flamands vivaient entre eux à Rome et rapportaient ensuite dans leur patrie « les saines doctrines et les vrais principes du grand art. » Si l'on ne voit guère quelle action un pareil séjour a pu exercer sur le vieux Brueghel, on ne saurait méconnaître que les huit années passées par Rubens, en Italie, au sortir de l'atelier de van Veen, ont eu sur la direction de son talent et même de sa vie une influence très marquée. De même, van Dyck serait-il tout ce qu'il est, s'il n'avait pas frayé à Rome, à Gênes et à Venise avec les œuvres des maîtres du portrait et avec les grands seigneurs et les grandes dames qui ont alors posé devant lui? En revanche, la fondation par Cornelis de Harlem, dans sa ville natale, d'une académie où « les vraies méthodes italiennes » étaient professées, ne paraît pas avoir sensiblement modifié les tendances, ni les qualités spéciales de l'École hollandaise dont peu de temps après Harlem devenait le principal berceau. Il convient d'ajouter que dans cette académie l'étude de la nature était en honneur, car c'est d'elle seule que procède le talent si original de Frans Hals, qui fut pourtant l'élève de Carel van Mander, un apôtre

fervent du classicisme italien. Bien qu'il n'ait jamais quitté son pays, il n'est pas d'artiste qui, plus que Rembrandt, se soit entouré d'œuvres italiennes, tableaux, gravures ou dessins, ni qui les ait plus admirées, plus copiées, et qui soit cependant resté aussi original et aussi franchement hollandais. Dans notre école enfin, Poussin et Claude Lorrain, tout en conservant leur physionomie bien française, trouvaient à Rome leur patrie d'adoption, et en même temps qu'ils nous révélaient l'Italie, ils s'y révélaient à eux-mêmes.

En présence d'effets aussi contradictoires, il est bien difficile, on le voit, de généraliser en des questions si délicates. Mais, quand il repasse avec une entière sincérité les diverses phases de sa carrière, l'artiste est forcé de reconnaître que, de toutes les influences qui ont pu agir sur lui, l'étude de la nature a été la véritable cause de son développement et de ses progrès. Après qu'il a acquis les premiers élémens de la technique de son art, cette étude seule peut faire son originalité; c'est d'elle que, livré à lui-même, il tire les bénéfices les plus directs et les enseignemens les plus féconds.

Sans doute, le choix d'un maître ne saurait être indifférent; mais les plus grands artistes ont été rarement les meilleurs maîtres. Il faut déjà posséder quelque savoir pour profiter de leurs leçons. L'histoire nous apprend aussi qu'à raison de leur supériorité même, ils sont d'habitude trop absorbés par leur propre production pour se consacrer, avec la suite et le dévouement qu'il y faudrait, à l'éducation de leurs élèves. Parfois aussi, loin d'encourager l'indépendance de ceux-ci, ils cèdent à la tentation bien naturelle, — Raphaël et Rubens en sont des exemples frappans, — de faire d'eux leurs collaborateurs. Même avec des maîtres qui s'efforcent de respecter leur liberté, ces élèves, — ainsi qu'il arriva à ceux de Léonard et de Rembrandt, — sont souvent incapables de se soustraire à un ascendant qu'ils subissent involontairement.

Au début, la direction d'un homme connaissant bien son métier, consciencieux, insistant sur les élémens essentiels et attaché à ses élèves, leur est souvent plus utile. Avant de se proposer d'écrire un livre, il faut avoir appris l'orthographe, et ce n'est pas chez les professeurs des Facultés qu'on va chercher cet enseignement. Combien ont traîné toute leur vie l'amer regret de ne s'être pas donné de bonne heure une connaissance suffi-

sante des premiers principes de leur art, connaissance qu'il devient pour eux impossible de se donner plus tard! D'ailleurs, même dans les ateliers les plus réputés, ceux qu'y attire un sincère désir de s'instruire, profitent surtout de cet enseignement mutuel que leur vaut la fréquentation de camarades mieux doués qu'eux ou plus avancés dans la pratique de leur art.

On a beaucoup et depuis longtemps accusé l'Académie d'avoir à l'École des Beaux-Arts un enseignement officiel et d'imposer à ceux qui le reçoivent des doctrines exclusives, qui paralysent chez eux toute initiative. C'est là un vieux cliché que bien des gens ne se lassent pas de répéter, sans s'inquiéter aucunement de sa valeur. Remarquons tout d'abord que si l'enseignement de cette École est très recherché, — et le nombre de ceux qui en désirent l'accès le prouve assez, — personne n'est obligé de le subir. Les professeurs, du reste, n'appartiennent pas tous à l'Académie, et celle-ci, dans son propre recrutement, — il suffit de consulter la liste de ses élections récentes pour s'en convaincre, — témoigne de plus en plus d'une impartialité et d'un éclectisme absolus. Sans demander à ceux qu'elle choisit d'où ils viennent, elle accueille avant tout les talens qui lui semblent faire le plus d'honneur à notre école. Elle ne connaît d'ailleurs entre ses membres d'autres liens que ceux d'une affectueuse confraternité.

Il est vrai qu'autrefois, à certaines époques, le despotisme de quelques-uns des artistes qui ont fait partie de l'Académie, surtout dans la section de peinture, a pu peser sur les enseignemens qu'ils patronnaient plus ou moins directement. Depuis Le Brun jusqu'à Ingres, on en citerait facilement des exemples. Mais même à ces momens d'intolérance, il n'a jamais manqué, en France, de maîtres originaux pour se soustraire à de semblables contraintes et forcer eux-mêmes les portes de l'Académie. Watteau, Chardin et Fragonard lui ont appartenu, et à côté d'Ingres, si jaloux de son autorité, il convient de rappeler que Delacroix fut comme lui de l'Institut et que, sans avoir jamais ambitionné le titre de chef d'école, il groupait cependant autour de son nom toute la jeunesse ardente qui allait provoquer l'éclosion de l'art moderne. En dépit de l'exclusion systématique, qui trop longtemps interdit aux premiers de nos paysagistes l'accès des Salons, ceux-ci ont triomphé de tous les obstacles, et l'on ne saurait oublier que Corot proclamait hautement tout ce qu'il devait à la fréquentation et aux conseils de

purs *académiques*, tels que Michallon, Bertin et Aligny; on sait aussi que Rousseau, après avoir suivi l'atelier de J. Rémond, faillit avoir le prix de Rome.

Les programmes des concours de l'École des Beaux-Arts et de la Villa Médicis donnés par l'Académie témoignent également de cet esprit nouveau de largeur et d'éclectisme. Le temps n'est plus où les logistes avaient à s'escrimer sur des sujets prétentieusement empruntés à l'histoire ou à la mythologie, et dont le pédantisme et le ridicule égalaient l'insignifiance. Désormais les sujets proposés aux concurrens sont choisis à raison même de leur simplicité, de la diversité des acceptions qu'ils peuvent leur présenter et, par conséquent, de la facilité qu'ils offrent à chacun de montrer ce dont il est capable. Pourquoi ne pas le dire d'ailleurs? On est trop disposé à exagérer la portée de ces épreuves ; à exiger des jeunes gens qui y prennent part un niveau que d'ordinaire ils ne sauraient atteindre. Ce ne sont là, à le bien prendre, que des élèves déjà pourvus d'une certaine habileté, pour lesquels les succès de ces concours équivalent à ce que sont pour les lettrés le baccalauréat ou la licence ; ils ne permettent guère de préjuger leur avenir, et n'autorisent aucunement les espérances, si souvent déçues, qu'il est possible de concevoir pour eux.

Il n'en est pas tout à fait de même des envois des pensionnaires de la Villa Médicis qui proviennent, en général, d'hommes déjà faits, émancipés de toute tutelle, choisissant à leur gré, suivant leurs aptitudes ou leurs caprices, les sujets qu'ils veulent traiter, ayant aussi tout le loisir pour exécuter leurs compositions. Depuis longtemps il est de bon goût, et c'est même comme une marque de libéralisme de la part de la critique, de battre en brèche à ce propos l'Académie. Alors que les nations étrangères s'appliquent successivement à fonder à Rome des institutions analogues, on demande chez nous la suppression de la Villa Médicis, sa cession soit à l'Italie, soit à l'ambassade de France qui convoitent également la possession de cet admirable palais.

Dans une enquête ouverte assez récemment par certains journaux, des consultations furent demandées à ce sujet, et, comme on s'adressait surtout aux ennemis déclarés de la maison, on aurait pu prévoir à l'avance leurs réponses. Il y a cependant quelque intérêt à connaître les raisons données par eux à l'appui de leur opinion. Elles montrent chez presque tous une partia-

lité évidente, peut-être involontaire, car peu d'entre eux se sont donné la peine d'étudier une question qu'ils ne connaissaient pas. La plupart s'imaginent que l'Académie conserve sur les pensionnaires élus par elle quelque autorité. Il y a bel âge que ceux-ci ne doivent plus être considérés comme des élèves auxquels elle pourrait prescrire des doctrines que les directeurs auraient pour mission de faire observer rigoureusement. Ainsi qu'on peut le voir en parcourant la correspondance de ces directeurs avec les Surintendans des Bâtimens, il ne s'agissait pas seulement autrefois d'une pression morale exercée sur les pensionnaires et à laquelle ils devaient céder. La menace d'un emprisonnement de plusieurs mois au For-l'Évêque pouvait, au besoin, servir de sanction, pour mettre à la raison les récalcitrans. Mais les choses ont bien changé depuis lors. En même temps que la composition même de l'Académie des Beaux-Arts, la façon dont elle comprend le rôle qui lui est dévolu, exclut désormais toute idée d'une doctrine officielle imposée par elle aux pensionnaires de la Villa Médicis. Ses rapports avec eux se réduisent à l'appréciation tout à fait platonique de leurs envois annuels, et à la surveillance de plus en plus illusoire du règlement qui devrait les régir et dont, malgré sa douceur croissante, certains de ces pensionnaires réclament périodiquement l'abrogation. Et cependant de quelles contraintes ont-ils encore à se plaindre? L'action d'un directeur, quel qu'il soit, sur les travaux des pensionnaires est absolument nulle: son rôle est purement moral. S'il a su, par l'affection qu'il leur montre, gagner la confiance de ces jeunes gens, tout au plus parviendra-t-il à leur faire accepter quelques conseils sur la conduite de leur vie, à les défendre contre les entraînemens auxquels ils sont exposés, et à faire valoir auprès d'eux les précieuses ressources qu'ils trouvent réunies pour leur instruction pendant leur séjour à Rome, au milieu d'une nature admirable, entourés, comme ils le sont, de chefs-d'œuvre de toute sorte. C'est déjà là une tâche assez utile et qui exige de rares qualités de tact et de dévouement.

Sans pouvoir compter sur le respect et la reconnaissance de ses pensionnaires, leur directeur doit se consacrer tout entier à leur service. Certes, il en est encore parmi eux qui sont sérieux et pleins de conscience, qui comprennent les devoirs de leur situation et les nombreux avantages qu'elle leur offre. Mais

combien d'autres, au contraire, à peine arrivés à Rome, s'insurgent, se syndiquent contre toute autorité, réclament comme un droit l'abolition de tout travail réglementaire, la faculté de se marier, celle de voyager, où il leur plaît et quand il leur plaît, à travers l'Europe, sans être astreints à aucun séjour à Rome; et surtout l'augmentation de leur pension, alors que des donations nombreuses faites en leur faveur, dans toutes les sections que comprend l'Académie de France, ont notablement amélioré leur situation pécuniaire, soit pendant leur séjour en Italie, soit à leur retour à Paris. La Villa Médicis, telle qu'ils la conçoivent, avec l'introduction des femmes et celle des ménages qui y seraient installés, avec le droit de s'absenter octroyé sans raison valable, deviendrait une sorte d'hôtel garni, très inégalement occupé, rarement rempli. Au charme de la vie commune, et des travaux variés, aux nobles émulations et aux franches camaraderies qu'on y trouvait, succéderaient bien vite les fâcheuses aventures et les étranges promiscuités auxquelles un pareil régime ne manquerait pas d'aboutir.

Pourquoi ne pas le dire? c'est surtout parmi les élèves peintres que ces dispositions à la révolte ont pénétré. Certains d'entre eux ne songent même pas à ouvrir les yeux aux belles choses qui sont à leur portée: ils louchent sur Paris, sur les Salons, sur les marchands. Ils font à Rome ce qu'ils feraient bien mieux à Montmartre. Préoccupés d'*affirmer leur personnalité* avant qu'elle existe, bien plus que de la mériter par leur travail, désireux avant tout des succès rapides, la vanité les aveugle et leur fait oublier les engagemens formels qu'ils ont pris vis-à-vis de l'État. On a vu l'un d'eux, il y a quelques années, — et ce trait marque assez l'esprit d'indiscipline de quelques-uns, — au mépris d'une disposition positive du règlement, ouvrir à Rome un atelier public. Sur l'observation venue de Paris que cet acte lui était absolument interdit, il objectait, avec une désinvolture charmante, qu'à raison des relations cordiales établies depuis peu entre la France et l'Italie, il lui avait paru convenable de faire profiter cette dernière de nos méthodes d'enseignement. Aux prises avec une présomption si candide, l'Académie ne pouvait que prescrire la fermeture immédiate de l'atelier ouvert par un pensionnaire aussi oublieux de ses devoirs.

D'une manière générale d'ailleurs, on a pu, d'année en année, constater un abaissement graduel de niveau dans les envois de

nos peintres, triste conséquence de cet esprit d'anarchie et de révolte qui aujourd'hui souffle presque partout où il y a des hommes assemblés. Pendant un séjour assez long fait à Rome, en 1852, j'ai pu, grâce à des relations affectueuses nouées avec les pensionnaires de la Villa Médicis, pénétrer alors dans l'intimité de quelques-uns et bien connaître leur vie. Que de charme elle avait pour eux, paisible et bien remplie comme elle l'était ! Plus tard, dans leurs lettres ou leurs conversations, ils ne cessaient pas d'en vanter les douceurs, de dire tout ce qu'ils devaient à une période qu'ils considéraient comme la plus heureuse de leur carrière. Libres de toute préoccupation matérielle, — et pour beaucoup c'était la première fois qu'ils goûtaient cette fortune, — ils profitaient avec ardeur de toutes les ressources offertes libéralement à leur instruction. Ils trouvaient légères les quelques obligations professionnelles auxquelles ils s'étaient engagés et mettaient leur conscience à s'en acquitter de leur mieux, au moment prescrit. Les journées étaient consacrées au travail, à la fréquentation des musées, des palais, des églises, aux études d'après nature faites dans les villas voisines ou dans la Campagne romaine. Le soir, dans quelque atelier, les heures s'écoulaient rapides en longues discussions mêlées de folles plaisanteries ; ou bien, groupés autour du piano d'un musicien, ses camarades étaient initiés par lui aux œuvres des grands maîtres. On échangeait ses idées, ses confidences, ses projets d'avenir, avec la chaleur juvénile d'artistes épris de leur art, pleins d'admiration pour les chefs-d'œuvre qu'il a produits. Les visites des membres de l'École d'Athènes, — l'hospitalité a toujours été largement pratiquée entre les deux Écoles, — les souvenirs de voyages faits ensemble, apportaient à ces réunions un appoint d'intérêt également fécond pour les uns et les autres. On se retrouvait à la table commune, aux réceptions du directeur, dans les salons des ambassades où l'on côtoyait l'élite de la société cosmopolite de passage et de la colonie étrangère fixée à Rome. Tout cela faisait alors de la Villa Médicis un merveilleux foyer de culture mutuelle, d'amitiés vivaces et d'aspirations élevées.

Depuis, en revenant à diverses reprises à Rome, j'ai eu l'occasion de constater un changement graduel dans les mœurs et les habitudes des pensionnaires. Bien mieux partagés cependant que leurs prédécesseurs, ils ont aujourd'hui des exigences que

ceux-ci n'avaient pas connues. Oublieux des avantages qui leur sont offerts et impatiens de toute règle, ils ne cessent pas de poursuivre l'Académie de leurs requêtes. N'ayant d'autre désir que de donner satisfaction à celles qui lui paraissent légitimes, celle-ci les examine avec bienveillance, essayant, comme c'est son devoir, de maintenir quelques restes d'une discipline que des abus notoires ont peu à peu compromise et qui n'a pourtant d'autre but que d'assurer à ces jeunes gens les bénéfices de la situation privilégiée qui leur est faite. A leur départ de Paris, ils ont accepté le règlement, très large d'ailleurs, auquel ils seront soumis; à peine arrivés à Rome, ils entendent en violer à leur aise toutes les prescriptions. Avec un minimum de devoirs, ils réclament pour eux tous les droits.

Les pensionnaires de la Villa Médicis devraient sérieusement y réfléchir : c'est d'eux seuls que dépendent le sort et l'existence même de cette noble maison d'où sont sortis tant d'artistes éminens qui, au siècle dernier, ont fait l'honneur de notre pays. Qu'ils regardent, d'ailleurs, l'École d'Athènes et, tout près d'eux, l'École française du palais Farnèse, pour lesquelles ces questions de discipline n'existent même pas! Qu'ils prennent exemple sur ces camarades, certainement moins favorisés qu'eux à bien des égards, mais qui, sentant tout le prix de ces années de préparation et de recueillement, si décisives pour leur carrière, ne demandent qu'à leur travail d'assurer leur avenir et la dignité de leur vie.

V

Mais l'éducation de l'artiste n'est pas seulement l'œuvre de sa jeunesse; elle doit durer toute sa vie. Toujours en route vers la perfection, c'est un devoir pour lui de ne se croire jamais arrivé. Bien mieux que tous les maîtres d'ailleurs, ses efforts personnels peuvent suppléer aux lacunes de son instruction. Ce n'est qu'en cultivant sans relâche son intelligence et en fortifiant sa volonté qu'il lui sera possible de le faire. Une grande activité matérielle est malheureusement compatible avec une certaine paresse d'esprit, car il ne s'agit pas seulement pour le peintre de se remettre chaque jour à la tâche de la veille, en se contentant de vivre sur le fond déjà acquis; ce fond doit être incessamment accru, renouvelé par l'artiste, et il n'y a pour lui de

travail véritablement efficace que celui auquel il apporte toutes ses forces vives. Même pour se maintenir à un certain niveau, il est nécessaire qu'il peine et, s'il n'avance pas, il recule.

Faite par des hommes et pour des hommes, la peinture n'est pas l'art de ce qui est, mais de ce qui paraît. Elle s'inspire des réalités existantes, elle ne les crée pas : elle est à la fois quelque chose de moins et aussi quelque chose de plus que la nature, puisqu'elle ne saurait jamais la contenir tout entière, mais qu'elle se propose, dans les images qu'elle nous offre, d'en dégager les traits essentiels, d'en manifester la beauté, d'éveiller en nous les mystérieuses consonances de l'univers avec notre être intime. Comme l'a dit Newman, en effet, « la nature n'est pas sans âme : sa tâche quotidienne respire l'intelligence; elle obéit à des ordres reçus. » Nous ne voyons pas cette âme qui sourdement agit sans relâche dans l'univers; mais à certains momens privilégiés sa beauté rayonne; elle nous émeut, elle laisse en nous des impressions ineffaçables. Jusque dans ses écarts extrêmes et dans les aspects qui nous semblent les plus incohérens, les lois qui la régissent sont impérieuses. Ce n'est pas au hasard que les nuages naissent, croissent ou se dissipent dans l'immensité du ciel. Leur répartition, leurs formes variées, leurs colorations, leur éclairage sont réglés par des lois. De même, en présence de la mer furieusement soulevée par la tempête, vous pourriez croire que les vagues dressées les unes contre les autres se heurtent, se brisent dans une confusion inexprimable. Et cependant, pour qui sait voir, un ordre et un rythme formels président à ce tumulte des élémens déchaînés. Le peintre qui n'aurait pas su en découvrir la logique cachée, au lieu d'émouvoir le public, n'arriverait qu'à le froisser par des images dépourvues à la fois de pondération et de mesure.

De notre délicatesse morale et de la liberté d'esprit qu'elle nous procure dépendent la fraîcheur et la force de nos impressions en face de la nature. Si parfois ses plus beaux spectacles nous laissent indifférens, parfois, au contraire, ses aspects les plus modestes nous révèlent des beautés auprès desquelles nous étions souvent passés sans les découvrir. C'est à maintenir en lui cet équilibre, cette finesse de sensibilité, cette possession entière de soi-même que l'artiste doit s'appliquer, pour se mettre en valeur, pour voir beau, pour obtenir les confidences que la nature réserve à ses fidèles, à ceux qui, en sachant tout le prix,

s'efforcent de les mériter. Et ce n'est là encore qu'un effort initial qui ne produira ses fruits que s'il est vaillamment poursuivi, car sentir est en somme peu de chose pour l'artiste au prix de tout ce qu'il lui faut pour produire.

En présence des ressources infinies de la nature, il ne dispose que de moyens très limités pour donner quelque idée de sa richesse et de sa merveilleuse diversité. Mais avec ces pauvres moyens, les maîtres sont parvenus à manifester, à faire partager aux autres ce qu'ils ont senti, en évoquant en eux les souvenirs vivans de la réalité, en la mettant pour ainsi dire sous leurs yeux dans des images plus saisissantes que cette réalité elle-même, puisqu'elles n'en offrent que les traits vraiment significatifs, ceux qui en expriment le mieux la poésie et la beauté. Et pour obtenir de tels résultats, il ne suffit pas d'un art accompli, il faut encore que cet art s'efface et ne paraisse pas. C'est, en effet, le charme suprême des chefs-d'œuvre que rien n'y trahisse l'effort; que tout y semble facile et spontané, comme dans la nature elle-même.

De tous les moyens dont dispose la peinture, la composition est le plus intellectuel. C'est cependant là un élément d'expression trop négligé à notre époque. Répudiant avec raison les formules et les recettes factices du style noble, bien des artistes en sont venus à croire qu'il n'y avait aucune place à faire dans leurs œuvres à la composition. Au lieu de tableaux, beaucoup pensent qu'il suffit d'offrir au public « des tranches de la nature. » Nous avons insisté ici même sur ce point (1), en essayant de montrer que, dans les plus simples sujets, la composition doit intervenir avec le rôle important qui lui appartient, puisqu'elle est le fondement même de toute œuvre artistique, qu'elle en manifeste, dès le premier abord, la construction, l'ordre, le caractère et les proportions. Que sont aujourd'hui, pour le plus grand nombre, de telles préoccupations, sinon les restes méprisables d'un art qui a fait son temps? On laisse ces choses au hasard; ou bien par la puérilité des motifs, par leur insignifiance et la gaucherie avec laquelle ils sont traités, il semble qu'on veuille défier l'opinion en montrant bêtement les choses les plus bêtes. Les ambitions se sont rapetissées à plaisir. Sous prétexte de naïveté, on recommence, avec l'ingénuité en moins, les premiers bégaiemens de

(1) *Les Paysagistes et l'étude d'après nature*, dans la *Revue* du 1er juillet 1906.

l'art, et l'on tire gloire d'une ignorance que l'on considère comme la plus précieuse garantie de sincérité.

Et il en va de même du dessin, du modelé, de l'effet, de la couleur, en un mot de toutes les qualités qui ont fait le mérite des maîtres. A grand tapage de réclames, les impuissances sont proclamées des forces, et il n'est pas d'infirmités qui ne puissent devenir des titres de gloire. La bonne exécution est une tare : sans en comprendre la valeur, on la confond dans une pareille réprobation avec la calligraphie de ces finisseurs à outrance dont la vaine habileté n'a rien à voir avec l'art. Comme si, par la souplesse et la diversité qu'elle doit se proposer d'atteindre, l'exécution ne répondait pas à la prodigieuse variété de la nature, et ne constituait pas, quand elle est subordonnée à l'expression, un des moyens d'action les plus puissans de la peinture. C'est par elle que les moindres objets décrits par un La Fontaine, figurés par un Brouwer ou un Chardin, deviennent intéressans et attestent la distinction que ces maîtres ont apportée dans les sujets les plus humbles. Sous ce rapport, les Hollandais sont admirables. S'il n'est pas possible de pousser plus loin qu'ils n'ont fait le fini d'un tableau, personne n'oserait dire que chez un Ter Borch, par exemple, ce fini soit excessif, qu'il n'ajoute pas un charme singulier à des productions qui, sans lui, paraîtraient insignifiantes.

L'éducation de l'artiste, on le voit, doit porter sur toutes les parties de son art. En présence des difficultés si complexes qu'offre la pratique de cet art, c'est donc un devoir pour celui qui s'y adonne de défendre sa vie et de la bien conduire. Autrefois, sur ce point, la tâche était plus facile. Les existences étaient plus simples, plus dégagées de besoins et de devoirs également factices. Moins nombreux, les artistes étaient aussi moins en vue. Dans la demi-obscurité, quelquefois même dans l'anonymat où ils restaient volontiers confondus, le travail était alors leur seule préoccupation. Traitant d'abord exclusivement des sujets religieux, ils s'appliquaient surtout à manifester leur foi dans leurs œuvres. C'est par la prière que Fra Angelico préludait à son travail, et il y mettait toute son âme. Les productions de tels artistes étaient un objet d'édification pour ceux qui les possédaient.

Par la suite, obéissant déjà à des mobiles moins élevés, ils aimaient cependant assez leur art pour se consacrer à lui tout entiers. Leur apprentissage était long, mais patrons et élèves

formaient comme une même famille, conservaient un sentiment profond de leur dignité. En même temps que les convictions sont devenues moins vives, le domaine de l'art s'étant agrandi, ses ressources techniques atteignaient leur complet développement. Une hiérarchie fondée sur le talent et tacitement consentie par tous s'établissait entre eux. Ceux qui par leur supériorité attiraient l'attention, se distinguaient aussi, en général, par une intelligence plus étendue, plus cultivée. Sortis de la domesticité, ils devenaient les favoris des rois, frayaient avec les grands seigneurs; mais, avec un soin jaloux, ils réservaient à l'exercice de leur profession la meilleure part de leur temps. Michel-Ange et Raphaël chargés des missions les plus hautes ne les acceptaient qu'à regret; plus tard, Rubens et Velazquez, qui s'en acquittaient de leur mieux, avaient hâte de reprendre leurs pinceaux, dès qu'ils le pouvaient. Poussin, de son côté, refusait les situations très enviées qui lui étaient offertes, afin de garder sa liberté, il considérait comme des importunités la richesse et les honneurs qui l'auraient détourné de sa vie modeste et indépendante.

Ces sacrifices, ces résistances aux suggestions de l'amour-propre et de la fortune sont à notre époque plus rares et plus méritoires. Il faut à un artiste quelque courage pour s'y décider. Les existences d'aujourd'hui sont, en effet, plus agitées : à la fois remplies et vides, à raison des soi-disant nécessités dont nous les compliquons. On a hâte de se distinguer, de sortir de la foule pressée des concurrens. Un grand succès, prématurément obtenu, est dangereux, difficile à soutenir. Au lieu des efforts plus décisifs auxquels il devrait obliger, on se relâche peu à peu des exigences sévères qu'on montrait d'abord. On veut occuper le monde de sa personne, s'attirer des applaudissemens, être du *Tout-Paris*. On envoie dans les innombrables Expositions ouvertes de tous côtés des œuvres faites hâtivement, en vue d'attirer l'attention. Il faut aussi soigner la presse qui fait les réputations, fréquenter les salons officiels où se donnent les commandes, se créer des relations mondaines. Que de journées perdues! que de veilles dans lesquelles l'artiste, sans compter, dépense son temps et parfois sa santé! Et le lendemain, quand fatigué, inerte, il se retrouve dans son atelier, en face du tableau commencé, quelles pensées, quels souvenirs viennent l'obséder pour le détourner d'un travail auquel il n'a plus à donner qu'un esprit distrait et une volonté flottante! Mécontent de lui-même,

dégoûté de ce qu'il fait, il devient incapable de se reprendre. Le voilà bientôt à la dérive, entraîné par un courant qu'il ne peut plus remonter. Il ne s'appartient plus; il est perdu pour son art.

Qu'on le croie, il ne s'agit pas ici de vaines déclamations, mais bien de faits positifs, puisque les exemples de tant de carrières manquées abondent autour de nous. Combien ont ainsi gâché leur vie, les dons qu'ils avaient reçus, et se sont laissé envahir par des préoccupations malsaines, destructrices de tout travail sérieux et suivi ! Et cependant, notre époque n'est pas plus déshéritée que d'autres; les hommes n'y naissent pas moins intelligens, moins doués par la nature. Beaucoup avaient le droit de viser plus haut, qui se sont arrêtés à mi-chemin, pour ne s'être pas retirés à temps de cette société fiévreuse, haletante, qui a fait avorter tant de vocations pleines de promesses à leurs débuts. Pour n'avoir pas su résister aux tentations de toute sorte qui venaient les assaillir, ils ont succombé, sans comprendre que la conduite de la vie est aussi un art, le premier de tous, celui dont on n'enfreint pas impunément les règles.

Est-ce à dire que l'artiste doive rester en dehors de son temps et de son pays, pour se complaire dans un stérile égoïsme? Nous sommes loin de le penser et nous ne saurions oublier qu'à côté de son art et dans cet art même il a des devoirs à remplir; vis-à-vis de ses confrères, en particulier, car s'il arrive à une situation éminente, il doit les soutenir, les guider par ses conseils, les assister au besoin par un légitime emploi de l'influence qu'il a conquise, et il se doit à lui-même de développer en lui tous les nobles sentimens qui peuvent ouvrir son âme et son esprit. Dans une existence bien ordonnée, on trouve du temps pour tout. A côté du travail, la famille, les amitiés, la lecture, les voyages, toutes les distractions que peuvent procurer les autres arts doivent aussi avoir leur part. Toutes ces satisfactions élevées ont leur prix, toutes peuvent profiter à l'artiste : ni la richesse, ni les honneurs ne sauraient les remplacer.

ÉMILE MICHEL.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

VI[1]

L'ALLEMAGNE ET LE CONCILE DU VATICAN

L'Église d'Allemagne se débattait parmi les crises qu'un précédent article a racontées : le concile du Vatican, qui détacha d'elle quelques intelligences, la fortifia néanmoins, en lui rendant la paix dans l'unité. Depuis dix ans ses adversaires s'armaient, cherchant un incident pour mobiliser : l'infaillibilité fut cet incident. Les mêmes décisions dogmatiques qui servirent de prétexte aux nationaux libéraux pour brouiller les deux pouvoirs mettaient un terme aux temps troublés durant lesquels l'Église avait été divisée contre elle-même; elles affermissaient sa vigueur en même temps qu'elles lui suscitaient des hostilités; elles étaient pour elle, tout ensemble, une raison prochaine de péril, une raison lointaine de victoire, et sous ce double aspect, l'assemblée œcuménique nous semble mériter une étude, préface indispensable à l'histoire même du *Culturkampf*.

I

Lorsqu'en 1865 Pie IX interrogea sur le programme du futur Concile trente-six évêques de la chrétienté, deux questionnaires

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er juillet, 1er octobre 1907, 15 janvier et 15 mars 1908.

furent destinés à l'Allemagne : l'un était adressé à Weis, de Spire ; l'autre, à Senestrey, de Ratisbonne. Senestrey réclama, — comme certains autres parmi les trente-six, — que la prochaine assemblée s'occupât de l'infaillibilité papale. Les motifs qu'il alléguait montrent sous quel aspect se présentait aux Allemands infaillibilistes la passionnante question qui devait transformer en théologiens certains laïques, en hérétiques certains théologiens.

Il n'y a que très peu d'esprits aujourd'hui, écrivait-il, qui dénient au Pape la prérogative d'être infaillible ; ceux-là mêmes qui la contestent n'agissent point par motifs théologiques, mais avec le dessein de pouvoir affirmer et défendre plus sûrement la liberté de la science. Il semble qu'à cet effet, à une époque toute récente, s'est formée à Munich une école de théologiens qui, dans tous leurs écrits, visent surtout à déprécier le Saint-Siège, son autorité, son système de gouvernement, par des allégations historiques, à l'exposer au dédain et spécialement à contester l'infaillibilité du Pape parlant *ex cathedra*.

Senestrey voulait, dès 1865, que le mépris des professeurs bavarois pour la théologie « romaniste » fût châtié par une riposte œcuménique, par une riposte souveraine. D'une « science » chicanière, persifleuse et sarcastique, on en appellerait au concile ; l'autorité conciliaire, mise en branle à d'autres époques pour limiter le pouvoir papal, se dresserait, cette fois, pour le venger et l'exalter. C'est en regardant Munich que Senestrey voulait que l'Église parlât, et qu'en précisant les pouvoirs du Pape elle abrégeât d'inutiles polémiques et déroutât d'impérieuses hostilités. Munich soulevait un débat : Rome devait l'accepter, l'évoquer, le trancher.

Il ne s'agissait point d'opposer, à un péril nouveau, un dogme nouveau, mais, simplement, d'extraire du dépôt de la révélation une vérité qui s'y trouvait contenue, et d'affirmer cette vérité, explicitement, sous la forme d'une définition dogmatique. Et que le progrès du dogme s'accomplît ainsi par une sorte de réaction contre des tendances déjà réputées dangereuses ou contre des opinions bientôt réputées hérétiques, cela, non plus, n'était pas une nouveauté. Le mystérieux mot de saint Paul : *Oportet hæreses esse*, régit l'histoire séculaire du dogme ; les heures où l'Église s'inquiète le plus de ce qu'elle appelle les ténèbres de l'erreur sont toutes proches d'autres heures où ces ténèbres mêmes lui sont une occasion d'épanouir des clartés nouvelles ; et le frôlement de ces hérésies dont elle craint que

la masse des esprits ne soit obscurcie rend plus lumineux pour sa propre conscience l'immuable contenu de la révélation.

II

Plusieurs brochures allemandes, dès 1868, tracèrent à la future assemblée certains programmes singulièrement aventureux. Les deux principales, dont les auteurs se qualifiaient simplement d' « ecclésiastiques catholiques, » paraissaient écrites sous l'influence de l'école de Munich, à proximité de Doellinger. L'un de ces opuscules, relativement modéré, attaquait les Jésuites, l'Index, le célibat des prêtres, et soutenait sur les petits séminaires des théories qui devaient déplaire à Rome. L'autre, plus exalté, dessinait le plan d'un concile qui serait une immense représentation démocratique de l'Église. Tous les chrétiens y devaient être convoqués ; ils s'y rassembleraient par nations; des congrégations nationales, sortes d'assemblées primaires, élaboreraient des propositions. Les évêques, groupés en congrégations épiscopales, étudieraient ces vœux de la foule. Les décisions seraient prises dans des séances solennelles. Lorsqu'il s'agirait de dogme ou de morale, les évêques seuls y voteraient ; si des questions de discipline étaient en jeu, ou de liturgie, ou bien encore de politique religieuse, les simples prêtres et les moines auraient droit à quelques suffrages. Les susceptibilités nationales seraient soigneusement respectées ; l'épiscopat de chaque pays aurait un nombre de voix proportionné au chiffre qu'atteignait dans ce pays la population catholique : si bien que l'Italie, où les petits diocèses pullulent, verrait nécessairement un certain nombre de ses évêques rester à la porte du concile ; tandis que l'épiscopat allemand, peu nombreux et régnant sur de vastes territoires, siégerait tout entier dans l'auguste assemblée. La façon dont s'étaient organisés les Pères de Trente, dont ils avaient délibéré, dont ils avaient voté, offusquait l'auteur anonyme; il ne jouait si complaisamment au Sieyès que pour amener l'Église à réagir contre un tel précédent. Passant outre à trois siècles d'histoire, cet esprit avancé, qui peut-être n'était qu'arriéré, remontait jusqu'au xve siècle, jusqu'à Constance, jusqu'à Bâle, pour adapter aux maximes de 1848 l'Église démocratisée. Il y avait une sorte d'anachronisme, à vouloir ressusciter, dans la catholicité à laquelle Pie IX présidait, les expé-

diens révolutionnaires qu'avait imaginés la théologie gallicane, en vue d'échapper à l'anarchie du Grand Schisme : comme si la papauté n'avait jadis esquivé le joug de certaines aristocraties conciliaires que pour se laisser tyranniser par une démocratie conciliaire; comme si elle n'avait triomphé d'un parlementarisme oligarchique que pour devenir la captive et l'esclave d'un certain puritanisme.

Ces mystérieux manifestes avaient déjà fait grand bruit, lorsqu'en février 1869 la *Civiltà Cattolica* publia une correspondance de France, où l'on affirmait que la plupart des catholiques français attendaient du concile la proclamation de l'infaillibilité, celle de l'Assomption de la Vierge, et un certain nombre de formules positives, d'affirmations nettes, sur toutes les questions délicates naguère visées par le *Syllabus*. Il fut établi plus tard que cette correspondance, toute privée, avait été discrètement écrite à l'instigation du nonce, pour être discrètement lue au Vatican, et qu'elle s'était glissée par mégarde dans la *Civiltà*. Votre prétendue mégarde est une tactique, ripostaient les adversaires; ils avaient autant de peine à croire un Jésuite capable d'une étourderie qu'à croire la chaire de Pierre incapable d'erreur. A coup sûr, pensaient-ils, la *Civiltà* n'avait pu faillir : ce qu'elle avait commis de malencontreux devait être volontaire; elle avait agité la question de l'infaillibilité pour déchaîner une campagne hostile, qui rendrait inévitable une définition. Il y eut tout un parti de catholiques, qui accusèrent les Jésuites de travailler en agens provocateurs pour le dogme futur... Mais sans mentionner ici les deux volumes gallicans de Maret, dont la préparation était dès lors très avancée, les brochures mêmes dans lesquelles l'école de Munich jetait à Rome un premier défi n'étaient-elles pas antérieures à cette correspondance tant incriminée? Aussi bien, à Munich comme à Paris, les anti-infaillibilistes avaient déjà braqué leurs pièces, avant que l'article de la *Civiltà* ne rendît leur tir plus précis et plus nourri.

L'émotion fut grande à Munich. Du 10 au 15 mars 1869, la *Gazette universelle* d'Augsbourg publia contre l'omnipotence papale une série d'articles anonymes, dont l'auteur concluait que l'année 449 s'était tristement illustrée par un concile connu sous le nom de concile des brigands et que l'année 1869 serait marquée par le synode des flatteurs. D'aucuns attribuaient à l'historien Gregorovius cette prose virulente, d'autres au prêtre

Pichler, connu par ses travaux sur le schisme grec ; les plus avisés soupçonnaient Doellinger. Cinq mois et demi plus tard, ces articles, remaniés et complétés, parurent en un volume, sous l'équivoque pseudonyme de Janus. L'auteur y développait une thèse érudite au profit d'une manœuvre politique. La manœuvre consistait à insinuer que tout développement de la puissance pontificale serait incompatible avec les principes fondamentaux des États modernes; devant des lecteurs prompts à l'effroi, la docte mémoire d'Ignace Doellinger évoquait les bulles antiques dans lesquelles des papes affirmaient leur droit de déposer les rois ou de sévir contre l'hérésie. A regarder de près la plus terrible d'entre elles, la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII, on constate sans peine que, strictement parlant, le privilège de l'infaillibilité ne s'applique, dans ce document, qu'à une ligne d'affirmations expresses, formelles, solennellement accompagnées du mot *Declaramus :* « Nous déclarons, en conséquence, que toute créature humaine est soumise au Saint-Siège ; » et ces mots tels quels, pris en soi, n'offrent rien d'alarmant pour les rois, même pour les républiques. Mais ces distinctions paraissaient subtiles aux profanes, mal accoutumés à comprendre que, dans certains domaines, il est nécessaire de distinguer si l'on ne veut pas confondre ; et l'ensemble des documens alignés par Doellinger laissait à la simplicité publique cette impression qu'un accroissement de la primatie pontificale mettrait en grave péril l'autonomie des États.

Au surplus, Doellinger, biffant des pages entières de son *Histoire de l'Église*, exposait une thèse nouvelle d'après laquelle les progrès de la papauté, dans le passé même, avaient résulté d'une série d'usurpations. Jusque vers le milieu du IXe siècle, cette puissance s'était conduite correctement, développée normalement ; une fois parues les Fausses Décrétales, elle n'avait plus été qu'une excroissance morbide (1). On verra plus tard, après la mort d'Ignace Doellinger, l'un des disciples de ce maître attaquer l'authenticité des fameux canons de Sardique, de l'année 343, et s'efforcer ainsi de faire remonter jusqu'au

(1) Le dernier historien critique des « origines de la monarchie ecclésiastique romaine, » M. Babut, déclare tout net que la thèse de Doellinger est d'une « fausseté énorme, » et que l'œuvre de Grégoire VII « ne fut pas une création, mais un essai de restauration de la papauté du Ve siècle. » (*Bulletin des Bibliothèques populaires*, 1906, p. 58).

IVe siècle même les incorrections de la papauté. La science de Doellinger, pointilleuse et taquine, expliquait mal la riche complexité des faits; il y avait quelque chose de volontairement rétréci, d'humiliant pour l'humanité, dans cette méthode morose qui se targuait d'attribuer à une série de falsifications une apparition comme celle de la papauté.

Pour qu'une idée fît son œuvre, pour qu'elle fût vraiment une idée-force, suffirait-il, d'aventure, qu'elle jaillît un jour dans le cerveau d'un mystificateur? L'apocryphe aurait-il une telle puissance architecturale, que des réalités massives et même grandioses pussent n'être rien de plus que les filles du mensonge, et non pas du mensonge de la légende, sorte de poésie parfois plus vraie que l'histoire, mais du mensonge pédant et mesquin subtilement préparé par des scribes? Lorsque le Doellinger de 1869 rabaissait ainsi le grand phénomène religieux qu'offre l'épanouissement de la papauté, il ne prévoyait pas, apparemment, que bientôt l'Allemagne protestante, par la voix des Weiszäcker et des Harnack, rendrait au contraire hommage à la primauté romaine primitive et à la conception catholique de cette primauté, telle qu'un autre Doellinger, celui de 1830 et de 1840, l'avait brillamment défendue.

Mais l'Allemagne savante de 1869 se passionnait pour les anecdotes d'interpolations ou de grattages à travers lesquelles l'énigmatique Janus semblait dérouler, comme un roman d'aventures, toute l'évolution de la papauté. Le futur cardinal Hergenroether publiait l'*Anti-Janus*, et se refusait à croire, encore, que le publiciste auquel il ripostait fût véritablement Ignace Doellinger. Janus, — car c'était lui, — continuait d'instruire les clercs à l'université; il avait sur eux une influence immense, « qu'on peut à peine comprendre si on ne l'a pas subie. » Ce sont les propres termes d'un théologien fort connu, le P. Weiss, dominicain, qui, de son aveu, se serait, à cette date, fait brûler pour Doellinger. Janus demeurait professeur, éducateur d'esprits, directeur d'études, au service de cette Église qui, s'il le fallait croire, bénéficiait depuis dix siècles de certaines tromperies.

Déjà pourtant Frohschammer, depuis longtemps sorti de l'Église, concluait que, pour être logique avec lui-même, Janus aussi devait faire exode. Un Espagnol résidant à Munich, Lianno, prêchait, dans ses brochures, la séparation d'avec le Saint-Siège; et le même programme s'étalait, en mai, dans un curieux appel

adressé aux catholiques badois. On y signalait qu'à la place du vrai catholicisme, une confession nouvelle se fondait : le vrai catholicisme exigeait tous les dix ans un concile provincial, tous les ans un synode diocésain ; la confession nouvelle installait un absolutisme ecclésiastique. Entre ces deux religions, l'État saurait discerner ; et ce n'est pas à celle-ci, assurément, qu'il attribuerait les biens de l'Église et reconnaîtrait des droits d'Église ; traitant le romanisme en nouveau venu, il qualifierait officiellement d'héritiers légitimes du catholicisme les ennemis de l'autocratie papale. Ainsi fermentaient les impatientes espérances qui pousseront plus tard les « vieux-catholiques » à réclamer du pouvoir civil, en faveur de leur Église, un brevet d'antiquité et un sceau d'authenticité.

III

Mais déjà, derrière Janus, se dressait l'État bavarois. Louis II questionnait le nonce sur les rumeurs qui couraient au sujet de l'infaillibilité. Le professeur Haneberg rentrait de Rome ; il racontait qu'au début du concile Manning se lèverait, demanderait la définition de l'infaillibilité, que, « par une acclamation générale et bruyante, » les évêques soutiendraient Manning, et que le pape céderait, « entraîné par cet élan, ce mouvement du Saint-Esprit. » « Reisach et les Jésuites, Manning et *tutti quanti*, écrivait Doellinger, c'est une phalange formidable. » Et devant cette phalange tremblait la cour de Bavière, qui de vieille date détestait Reisach. Doellinger faisait pour le prince de Hohenlohe, président du ministère, un brouillon tout anxieux, tout apeuré, et ce brouillon était l'origine de la retentissante dépêche du 9 avril 1869, par laquelle Hohenlohe invitait les cabinets de l'Europe à s'entendre, pour la défense des idées modernes, pour la sauvegarde des droits des États.

Hohenlohe semblait croire que le concile s'occuperait de politique beaucoup plus que de théologie ; on eût dit qu'il perdait de vue, — si jamais son attention s'y fût attardée, — le discret et vaste travail par lequel se préparaient, à Rome, les décisions conciliaires relatives aux fondemens de la foi. Seule, l'infaillibilité l'occupait ; il agitait devant l'Europe, comme un épouvantail, l'annonce des prétentions théocratiques sous le joug desquelles le Pape infaillible courberait les gouvernemens tempo-

rels. Chevalier du droit moderne, il s'insurgeait contre les condamnations du *Syllabus*, qui, du jour où elles seraient transformées par le concile en affirmations positives, exigeraient l'adhésion effective et pratique des divers États. Ce qu'il voulait, c'était que les puissances se concertassent, à l'avance, contre les décrets qui pourraient être votés sur des questions politico-religieuses ou sur des matières mixtes.

Si Hohenlohe était allé jusqu'au fond de ce « droit moderne » dont il s'improvisait le champion, il eût constaté que les mêmes maximes qui prétendaient délier les princes de leur fidélité à l'Église, abolissaient inversement, par une conséquence logique, la souveraineté qu'ils affectaient jadis à son endroit, et que les changemens profonds qui les avaient dégagés de leur obédience les avaient en même temps privés de leur hégémonie... Il n'y a de place pour un Philippe le Bel qu'aux époques où il y a place pour un saint Louis ; et les rois n'ont prétexte pour jouer aux sacristains que lorsque leur trône, en théorie, en principe, s'appuie contre l'autel. Hohenlohe commettait une erreur de date en voulant mettre au service du droit moderne certains procédés archaïques d'intervention, d'ingérence et d'immixtion ; l'âge n'était plus où les États pouvaient aspirer à régner sur l'Église, parce que l'âge n'était plus où la foi chrétienne régnait sur les États. Lorsque, en juillet 1868, M. Émile Ollivier, comme député, réclamait la liberté du concile, et lorsque, en 1869, devenu chef du ministère, il savait résister à certains de ses collègues, résister aussi aux prélats les plus persuasifs, pour sauvegarder victorieusement cette liberté, il ne faisait qu'enregistrer, en les commentant avec une dialectique lucide, les nécessités mêmes de l'histoire, et donnait ainsi l'exemple, peut-être unique, d'une politique religieuse aussi rassurante pour les consciences que satisfaisante pour les susceptibilités de l'« esprit laïque. » Mais le prince Clovis de Hohenlohe ne s'élevait point à ces altitudes ; et ce catholique se disposait à lutter contre le concile comme il luttait à Munich même, depuis quelques années, contre les influences cléricales. L'émoi des protestans en présence des avances que leur avait faites Pie IX, les brochures de polémique par lesquelles ils y avaient répondu, la riposte solennelle que le conseil suprême évangélique de Prusse avait lancée, dès 1868, contre la parole pontificale, tous ces faits apparaissaient au prince de Hohen-

lohe comme un indice certain que le concile allait troubler la paix religieuse. La circulaire diplomatique qu'il apportait comme remède n'était rien de plus qu'un acte de police ecclésiastique et méritait l'accueil médiocre, tantôt évasif et tantôt défavorable, que lui réservaient les Cabinets de l'Europe.

Doellinger, à qui Hohenlohe transmettait tour à tour les réponses des gouvernemens, s'efforçait de les réfuter. L'infaillibilité, disait-il en substance, a toutes chances d'être proclamée; elle installera la théocratie en face des pouvoirs civils ; et ce sera un fait accompli. Le dogme une fois défini, prêtres et fidèles y seront à jamais attachés ; aucun gouvernement ne pourra s'insurger, et les États qui s'y essaieront ne susciteront que des sourires. Il n'y a qu'un remède : apeurer Rome tout de suite, et prêter main forte, ainsi, à ces cardinaux et à ces évêques à qui déplaît le projet de définition. Alors Hohenlohe lui-même reprenait la plume : il adressait à la *Gazette d'Augsbourg* un article anonyme pour critiquer la réponse louvoyante, dilatoire, qu'au nom du gouvernement de François-Joseph le comte Beust avait faite à la circulaire du 9 avril. Beust s'imagine, objectait Hohenlohe, qu'il sera temps d'aviser, lorsqu'on verra le concile se préparer à des empiètemens dans le domaine politique ; mais on ne verra pas le concile se préparer, on apprendra, tout d'un coup, et ce sera trop tard, que le concile a empiété.

Tandis que Hohenlohe s'agitait, Bismarck observait et attendait. Roeder, qui représentait en Suisse le roi Guillaume, interrogeait Bismarck sur les intentions de la Prusse : le 23 mars 1869, le futur chancelier répondait que les évêques ne subiraient aucune entrave, que le gouvernement s'abstiendrait, qu'on se tiendrait prêt d'ailleurs à défendre les droits de l'État si ces droits étaient en péril, mais que, pour l'instant, aucune mesure préventive n'était nécessaire. Ainsi pensait Bismarck, douze jours avant que la circulaire Hohenlohe n'étonnât les chancelleries. Arnim, ministre de Prusse à Rome, dans une lettre qu'il adressait à Bismarck, le 14 mai 1869, affichait la même indifférence au sujet de l'infaillibilité. Il lui semblait que Doellinger s'exagérait singulièrement la portée de ce débat. Arnim, à cette date, était tout près de n'y voir qu'une simple chicane de mots. Que le Pape ne fût infaillible qu'avec les évêques, ou qu'il le fût sans eux, en quoi cela méritait-il d'intéresser les États, et surtout de les inquiéter? Mais Arnim ajoutait que la « commission

politico-ecclésiastique » préparait, à elle toute seule, certaines décisions intéressant les rapports de l'Église et de l'État, que les gouvernemens devaient protester, et que, par surcroît, les divers Cabinets de l'Allemagne devaient exiger d'être représentés, aux délibérations mêmes du concile, par un ou plusieurs ambassadeurs. A cette date, ce n'est pas de l'infaillibilité qu'Arnim se préoccupait, mais uniquement des formules positives qui pourraient être votées au sujet des deux pouvoirs. Quelque précise et restreinte que fût son anxiété, Bismarck, encore, la trouvait exagérée. Que des puissances protestantes pussent être représentées au concile, c'était impossible, aux yeux de Bismarck : leurs délégués ne seraient pas écoutés, et ne recueilleraient qu'humiliation pour leurs souverains. Assurément, dans le vieil État chrétien, où le droit canon devenait droit public, le prince devait prendre part aux assemblées où s'élaborait ce droit, mais la Prusse fondait sa politique sur cette double idée, que l'Église était libre, et que tout empiétement dans le domaine de l'État comportait une répression : dès lors, l'envoi d'un ambassadeur au concile inaugurerait une confusion nouvelle entre les deux pouvoirs. Tout ce que retenait Bismarck dans la lettre de son ministre, c'est que la « commission politico-ecclésiastique » devait attirer la vigilance des gouvernemens : aussi se disait-il autorisé par le roi Guillaume à négocier avec la Bavière, et même avec les autres États de l'Allemagne, en vue de faire savoir, à Rome, que, si l'Église s'avisait d'usurper, les gouvernemens résisteraient. Le 12 juin, à Berlin, Hohenlohe dinait chez Bismarck avec Varnbueler, le premier ministre du Wurtemberg. Que Rome fasse toutes les extravagances qu'elle veut, disait Varnbueler, ce sera un clou de plus au cercueil de l'ultramontanisme. Bismarck montra plus de complaisance apparente pour les désirs de Hohenlohe : il croyait bon que la Bavière, par une sorte de démarche préventive, envoyât à Rome quelque personnalité, qui ferait officieusement certaines remarques au nom des divers États de l'Allemagne. Varnbueler finit par accepter l'idée. Mais les semaines passaient, et rien ne se décidait. On annonçait, un instant, que le roi Jean de Saxe allait se rendre à Rome pour parler au nom de l'Allemagne. Son état de santé, l'incertitude de la situation, finissaient par l'en dissuader. Hohenlohe, le 14 juillet, se plaignait à Louis II de la mauvaise grâce de certains États allemands, jaloux sans doute

de la Bavière; le 5 août, il avouait à Bismarck n'avoir pas encore mis la main sur la personnalité qui devait à Rome faire délicatement la grosse voix. Bismarck se consolait du retard : évidemment il ne se souciait qu'à moitié de se compromettre avec le gouvernement de Munich. Ministre d'un État protestant, il préférait laisser à la catholique Bavière la responsabilité d'explications pénibles avec le chef de la catholicité.

Il savait d'ailleurs, sans doute, que la cour de Rome était résolue à ne soumettre au concile aucun des projets élaborés par la « commission politico-ecclésiastique; » et cela suffisait pour rassurer Bismarck. Le 11 août, il se félicitait, dans une lettre à Hohenlohe que, grâce à l'entente des Cabinets allemands, le « parti des fanatiques » eût désormais moins de crédit auprès de Pie IX; il observait qu'assurément les États, au moins ceux de l'Allemagne du Nord, trouveraient des armes dans leur législation, mais qu'il était préférable de prévenir tout conflit, et que le ministre des Cultes agissait en ce sens sur l'esprit des évêques. Ainsi Bismarck, en mars et mai 1869, considérait la proclamation éventuelle de l'infaillibilité comme une affaire purement théologique, que les princes laïques, spécialement les princes protestans, pouvaient envisager avec pleine indifférence ; les nouvelles qu'en août il recevait de Rome lui faisaient espérer l'issue pacifique des délibérations conciliaires. Tandis qu'il suffisait de grossir les alarmes de Hohenlohe, de grossir même celles d'Arnim, pour acheminer l'Allemagne, tout doucement, vers l'éclosion d'un *Culturkampf*, Bismarck, au contraire, parlait encore et agissait encore en homme de paix religieuse, et comme s'il n'avait eu d'autre idéal que de prolonger en Prusse la politique ecclésiastique inaugurée jadis par Frédéric-Guillaume IV.

Hohenlohe, lui, malgré la fraîcheur d'accueil qu'il rencontrait en Europe, et même en Allemagne, entretenait dans l'opinion publique, et dans son propre cerveau, une sorte d'obsession des périls politiques qu'entraînerait l'infaillibilité : il questionnait des prêtres, des légistes, pour qu'ils lui fournissent des raisons d'avoir peur. A Wurzbourg, il était déçu : la faculté de théologie lui répondait qu'alors même que le concile déclarerait le Pape infaillible et dogmatiserait sur le *Syllabus*, l'accord des deux pouvoirs ne serait aucunement lésé; elle niait que la définition conciliaire pût avoir pour effet de donner une valeur dogmatique à la théorie de la souveraineté du Pape sur

les rois ou aux principes canoniques sur l'immunité des clercs. Mais les théologiens de Munich, à l'unanimité moins deux, tinrent un autre langage. Le Jésuite Schrader avait tenté de rédiger les formules affirmatives qui ripostaient à chacune des thèses condamnées par le *Syllabus;* et l'une de ces formules énonçait que le pouvoir civil ne peut pas s'immiscer dans les questions de religion, de morale et de droit canon, ni se faire juge des instructions données par les chefs ecclésiastiques comme des règles pour la conscience. Doellinger et ses collègues voyaient dans cette phrase un péril public. Plusieurs brochures surgirent, pour les réfuter. Alors les juristes vinrent à la rescousse; la faculté de droit proclama que les décisions conciliaires projetées bouleverseraient complètement, en Bavière, les rapports de l'Église et de l'État. La consultation qu'elle rédigea mettait en relief certaines thèses du *Syllabus* et répondait à ces anathèmes d'Église par l'affirmation très tranchante et très crue de la prépondérance laïque. Les cartons des ministères s'ouvraient à ces doctes manuscrits; il y avait là des armes toutes prêtes, que manieraient, à l'heure opportune, publicistes, magistrats et policiers. Hohenlohe priait les autres gouvernemens de l'Allemagne de mobiliser aussi leurs savans; les gouvernemens restaient sourds. La défiante devise : *Si vis pacem, para bellum*, qui même n'est pas toujours justifiée lorsqu'il s'agit des relations entre deux États, devient messéante dès qu'on veut l'étendre aux rapports avec l'Église; et lorsque, sous les auspices de Doellinger, la catholique Bavière, seule parmi les puissances allemandes, aménageait un arsenal et préparait la guerre, lorsqu'elle remplaçait son ministre à Rome, Sigmund, réputé trop conciliant, par le comte Tauffkirchen, homme de confiance de Hohenlohe, on ne peut dire, en vérité, qu'elle cherchât la paix

IV

A l'écart des publicistes qui voulaient émouvoir l'opinion, à l'écart des diplomates qui voulaient émouvoir l'Europe, une autre action s'exerçait, moins agressive et plus discrète, sur l'épiscopat de l'Allemagne. L'évêque de Trèves, dans une pastorale, avait expliqué que les prêtres et même les laïques pouvaient influer sur un concile. Les esprits vibraient trop pour être insensibles à de pareilles remarques; on y voyait des invités. Un professeur de

Coblentz, Stumpf, qu'une certaine fougue poussait sans doute à des généralisations faciles, allégua qu'en effet la correspondance publiée par la *Civiltà* dénotait l'effort d'un grand ordre religieux pour exercer une pesée sur le concile, et que des Allemands intelligens avaient le droit d'agir, non moins que les Jésuites. Le manifeste qu'il rédigea circula dans la région de Coblentz, en quête de signataires distingués. Il concluait nettement que la définition de l'infaillibilité n'était pas opportune, et qu'elle risquait d'entraver l'union des Églises. Si d'ailleurs le concile voulait de la besogne, Stumpf lui signalait quatre tâches : rompre avec la conception médiévale d'un État théocratique où la contrainte des lois civiles est mise au service du dogme ; travailler au relèvement scientifique du clergé ; organiser la participation des fidèles à la vie de l'Église ; supprimer l'Index. Un accident fit s'envoler une copie de ce papier dans les bureaux de la *Gazette universelle* d'Augsbourg. L'évêque de Trèves, mécontent, garda le silence. Stumpf collaborait souvent à la *Feuille de littérature théologique*, de Bonn : dans cette ville, aussi, l'adresse trouva des signataires, qui l'expédièrent à Melchers, archevêque de Cologne. Melchers répondit qu'il ferait usage de la communication et qu'en promettant soumission, quoi qu'il advînt, aux décrets du concile, ces laïques réjouissaient son cœur d'évêque. En fait, Stumpf oubliera plus tard l'engagement qu'il avait pris, ne retiendra que les avis qu'il avait donnés et, mortifié, il quittera l'Église.

Le manifeste de Coblentz n'avait fait que reproduire, sous des signatures laïques, les idées et les vœux qu'exprimaient volontiers, dans leurs cercles restreints, un certain nombre de professeurs des facultés de théologie ; mais en traitant d'une façon sommaire des questions délicates, il encourait des reproches qui ne lui furent pas épargnés. Les *Voix de Maria Laach* le discutèrent, avec leur habituelle précision théologique. On accusa Stumpf de provoquer une immixtion des puissances laïques dans les débats conciliaires : il se défendit en observant que la rédaction de l'adresse, qui datait du 23 mars, était antérieure à la publication de la circulaire Hohenlohe. On nota certaines harmonies entre les aspirations de l'école de Munich et celles dont témoignait le manifeste de Coblentz. Stumpf maintint que Doellinger était complètement étranger à la confection du document. Mais l'intrépidité qu'affectaient les manifestans de

Coblentz à s'aventurer sur les terrains les plus variés compromettait plutôt qu'elle ne fortifiait leur action principale, qui visait l'infaillibilité. Car en même temps qu'ils voulaient dissuader le concile de déférer aux vœux de ce qu'ils appelaient une école, ils proposaient en bloc à sa ratification, en matière intellectuelle, canonique, politique, les vœux d'une autre école; et du jour où l'anti-infaillibilisme apparaissait comme étroitement lié à un certain système de fronde, la définition conciliaire semblait d'autant plus urgente et d'autant plus justifiée, que Stumpf se flattait d'avoir à sa suite « les neuf dixièmes des Allemands intelligens. » On pouvait estimer, même, qu'en prenant l'initiative de cette définition le concile opposerait la plus efficace des réponses à ceux qui demandaient, comme le faisait Stumpf dans une lettre à l'évêque d'Ermeland, que des synodes diocésains fussent préalablement réunis, où les laïques seraient représentés. C'était considérer l'assemblée œcuménique comme une émanation des assemblées primaires de la chrétienté, et comme tenant son pouvoir d'en bas plus que d'en haut. Mais dès lors, puisque la souveraineté du concile était en butte aux mêmes suspicions que celle du Pape, la spontanéité même avec laquelle le concile exalterait le Pape attesterait le droit de l'autorité conciliaire et témoignerait avec éclat qu'un concile œcuménique était quelque chose de plus et quelque chose d'autre que l'étage supérieur de je ne sais quel parlementarisme ecclésiastique.

Leur sens catholique, plus encore que leur habileté tactique, dissuada les parlementaires de Berlin d'imiter la faute commise à Coblentz. En juin 1869, les Rhénans Pierre Reichensperger et Hosius, le Hanovrien Windthorst, les Bavarois Joerg et Freitag, le Wurtembergeois Probst, s'étant rencontrés au Parlement douanier, se confièrent les craintes que l'infaillibilité leur inspirait. Ils redoutaient spécialement, comme l'expliqua plus tard un d'entre eux, les prétextes qu'elle pourrait offrir à des États malveillans, pour une politique de persécutions. Une réunion de catholiques, par eux convoquée, fut assez confuse : on était en désaccord sur les moyens d'exprimer l'appréhension commune. Joerg, qui dirigeait à Munich les *Feuilles historico-politiques*, fut chargé de s'enquérir. Ses luttes pour le romanisme, sa brouille avec son ancien ami Doellinger, son hostilité déclarée contre le manifeste de Coblentz, assuraient à Joerg la confiance des milieux les plus orthodoxes ; aucune plume n'était

mieux à l'abri de toute suspicion. Informations prises, Joerg fit savoir à ses collègues qu'on ne publierait aucune adresse, qu'on ne mendierait point des signatures, et qu'on se contenterait d'expédier à l'archevêque de Munich, pour qu'il en fît part à ses collègues, une communication confidentielle. De fait, ce document, qu'on appelle couramment l'adresse de Berlin, ne fut connu du public que trois ans plus tard. A Berlin comme à Coblentz, l'infaillibilité n'était pas l'unique question traitée; mais tandis que les manifestans de Coblentz semblaient s'attacher, par le reste de leurs vœux, à rejoindre l'école de Munich, les silencieux correspondans de Berlin affectaient de s'en distinguer : ils se disaient hostiles à la notion d'Église nationale, proclamaient le droit du Pape d'avertir et de défendre, et affirmaient enfin, à l'encontre de la circulaire Hohenlohe, que le concile devait être libre à l'endroit des États. Ils déclaraient parler comme membres de « la généralité des croyans, qui sont les dépositaires de la tradition ininterrompue. » « Jamais, insistaient-ils, on n'a contesté, même aux laïques, dans la mesure de leur zèle pour le règne terrestre de Dieu, le droit de témoigner des courans et des impulsions qui se produisent au sein de la communauté ecclésiastique. » Et, s'autorisant ainsi de la tradition même pour prendre licence d'intervenir, ces bons catholiques ajoutaient simplement :

Lorsque le chef de l'Église catholique tire du dépôt primitif de l'Église les affirmations positives de la foi, agit-il seul, ou seulement en union avec l'ensemble des évêques? Dans les siècles anciens, les circonstances extérieures et le malheur des temps ont pu rendre brûlante cette question; mais aujourd'hui, d'après notre conscience de membres de l'Église, la solution apparaît d'autant moins nécessaire, que le concile pourrait être destiné par la Providence divine à ouvrir, avec une autorité partout incontestée, une période nouvelle de grandes assemblées ecclésiastiques.

Rien de plus, rien de moins; et ces laïques, ensuite, rentraient dans le silence. Windthorst seul, peut-être, si l'on en croit certains bruits, soulageait encore son mécontentement par d'âpres boutades contre les Jésuites. Auguste Reichensperger, qui pensait comme le « concile laïque » de Berlin, demeurait plus calme : si anxieux qu'il fût en constatatant les idées archaïques dans lesquelles s'enlizaient, en politique, certains infaillibilistes, il gardait confiance dans la prudence finale de l'Église. « A mon regret, écrivait-il, un parti se montre, qui voit le salut dans l'ancien régime des rois très chrétiens, et qui

ne sait pas distinguer entre le vrai et le faux libéralisme. Je m'attache solidement à cette espérance, que la sagesse traditionnelle de l'Église se vérifiera une fois de plus. En soi, le combat que se livrent les esprits n'est pas un malheur : tout au contraire. » Auguste Reichensperger octogénaire fut récompensé de sa certitude sereine, par l'issue que donnait au combat l'octogénaire Léon XIII.

V

Harcelé d'une multitude d'avis, l'épiscopat se recueillait. Que des catholiques éprouvés, à qui l'on ne pouvait imputer aucune théorie subversive, soit en théologie soit en droit canon, et qui de vieille date défendaient l'Église dans les assemblées politiques, risquassent des réserves anxieuses, c'était là un fait très grave, et que des pasteurs d'âmes, responsables de la marche du concile, ne pouvaient négliger. Un autre symptôme excitait l'émoi : on savait de bonne source que certains représentans illustres de l'école théologique de Mayence, école « romaniste, » école « scolastique, » réputaient inopportune, eux aussi, la définition de l'infaillibilité. L'adresse de Berlin prouvait que le projet de définition déplaisait aux avocats politiques de l'Église, et les inquiétudes qu'inspirait ce projet à des hommes comme Ketteler, comme Moufang, comme Heinrich, révélaient qu'il était frappé de disgrâce par ceux-là mêmes qui avaient le plus vigoureusement combattu l'école de Munich.

« Dans notre temps, écrivait en 1867 Ketteler à Dupanloup, il ne s'agit point d'accroître le nombre des dogmes. Plus le monde est malade des efforts de l'absolutisme, plus l'Église, qui renferme une économie si admirable dans sa hiérarchie, devra éviter toute démarche qui pourrait laisser croire qu'elle subit elle-même l'influence de cet esprit dominant. » Ketteler n'était ni un théologien de profession, ni un historien de profession; avant de recruter en leur faveur certaines raisons historiques ou théologiques, ses doutes sur l'opportunité de la définition résultaient, chez lui, du même système d'idées au nom duquel il combattait l'omnipotence du pouvoir civil et la centralisation d'État, l'omnipotence du propriétaire et celle du chef d'industrie. Quelle que fût sa foi profonde dans l'assistance surnaturelle qui sauverait des périls de la toute-puissance un pape proclamé infaillible, il

redoutait que la papauté n'encourût les critiques superficielles de l'opinion laïque en se donnant même les apparences d'être un pouvoir sans contrôle et sans frein. Ketteler drapait, dans sa robe d'évêque, un féodal, un décentralisateur, un autonomiste convaincu ; à force de haïr l'absolu dans l'humanité, il en était venu à craindre que le vicaire de Dieu, — un homme, — ne fût en quelque mesure dépositaire de l'absolutisme divin.

Son vicaire-général Moufang, qui passa quelques mois à Rome comme consulteur, était nettement hostile au projet de définition. « Je crois à l'infaillibilité, disait-il un jour à Manning, mais je considère comme inopportun de la définir à présent ; » et sur l'invitation de l'archevêque anglais, il indiqua par écrit douze raisons d'ajournement. Pie IX, expliquait-il en substance, était armé par le décret du concile de Florence et par le *Credo* du pape Pie IV ; un respect presque universel accueillait ses décisions ; que voulait-on de plus ? et pourquoi s'engager en d'épineux débats sur les conditions d'exercice de l'infaillibilité ? Une définition ayant trait à l'autorité même de l'Église était d'une délicatesse tout exceptionnelle. Si les évêques se divisaient, ce serait d'abord très triste, et puis quel parti prendrait-on ? S'ils adhéraient d'une seule voix à l'infaillibilité, on dirait qu'ils abdiquent leur autorité dogmatique ; on en profiterait pour les déprécier, et eux-mêmes, peut-être, se relâcheraient et s'attiédiraient dans leur mission traditionnelle de juges de la foi. Par surcroît, la définition serait un obstacle à la réunion des Églises, elle gênerait le retour des protestans à l'unité, elle pourrait troubler les consciences catholiques ; elle provoquerait l'afflux à Rome, non point seulement des questions de doctrine, mais d'une multitude d'affaires, qui encombreraient les congrégations, et fallait-il ainsi développer la centralisation romaine aux dépens des autres membres de l'Église ? Manning répliqua point par point à ces objections de Moufang, mais sans réussir à le convaincre. Il semble bien, — c'était l'impression de Manning, — que le point de vue de Ketteler à l'origine était exactement celui de Moufang. Mais on se convainquit bientôt à Mayence que l'infaillibilité personnelle du Pontife préoccupait trop vivement la chrétienté pour être passée sous silence au prochain concile, et tandis que Moufang, au début de l'année, était plutôt d'avis qu'on ne regardât point la question, Ketteler et Heinrich, vers l'été, pensèrent au contraire qu'il la fallait étudier, et même

éplucher. Leur initiative détermina le jeune professeur Lujo Brentano, de Wurzbourg, à rédiger une série de remarques dont la plupart militaient contre l'opportunité, et dont quelques-unes pouvaient être facilement exploitées par les négateurs mêmes de l'infaillibilité papale. Heinrich et Ketteler ne présentaient point l'avis de Brentano comme un oracle, mais comme un document; et ce qu'à Mayence on voulait prouver, c'est qu'avant toute définition une « grande vigilance, un sérieux travail de critique » était nécessaire. Si les hommes de Mayence eussent été les intransigeans que dénonçait l'école de Munich, ils auraient tout de suite, par réaction même contre les pamphlets qui s'imprimaient en Bavière, rompu des lances pour l'infaillibilité; mais ce rôle de polémistes n'était point de leur goût, et dans le spectacle même de leurs hésitations, de leurs oscillations, de leurs scrupules et de leurs recherches, apparaît l'altière et grave idée qu'ils se faisaient du concile.

Le premier septembre, dix-sept membres de l'épiscopat, dont un, Hefele, n'était pas encore consacré, se réunirent à Fulda, près du tombeau de saint Boniface; trois autres évêques étaient représentés. On parla du concile. Trois membres furent désignés, pour dresser la liste de certains désirs qu'au nom de l'Église d'Allemagne il conviendrait d'y présenter. Mais c'est de l'infaillibilité, surtout, que l'on s'occupa. Ketteler parla d'après quelques notes, griffonnées par Heinrich.

Si la question de l'infaillibilité se pose, expliqua-t-il, il sera presque aussi inopportun de la repousser sommairement que de la promulguer sommairement; mais les évêques doivent se mettre d'accord, pour décider qu'on fera des recherches approfondies, d'après toutes les exigences de la critique scientifique, sur les preuves traditionnelles de l'infaillibilité, qu'on donnera aux adversaires toute liberté de dire complètement leur avis, et que les décisions du concile s'exprimeront, non pas seulement en formules négatives, intelligibles pour les seuls théologiens, mais en formules positives, compréhensibles et acceptables pour tous les hommes de bonne volonté.

Quelques auditeurs objectèrent que de pareilles décisions, qui concernaient la méthode de travail du concile, n'étaient pas de leur compétence. Hefele, le nouvel évêque de Rottenburg, intervint d'une façon plus décisive : seul sans doute parmi tous ces prélats, il était hostile à l'idée même d'infaillibilité, et soucieux, dès lors, d'éviter à ce sujet tous débats conciliaires. Sa parole fit impression : il avait l'ascendant naturel d'un prêtre

pieux, d'un professeur érudit, connaissait les conciles d'autrefois, et venait de préparer, comme consulteur, le concile du lendemain. L'adresse de Berlin, dont on avait donné lecture, un opuscule anonyme transmis par la poste, et qui provenait de l'évêque Dupanloup, la brochure de Brentano qu'apportait Ketteler, survenaient à point pour étayer les conclusions de Hefele ; et l'on n'ignorait pas que Dupanloup faisait à ce moment même un voyage d'Allemagne, afin de prendre contact avec les adversaires de l'opportunité; il avait, peu de jours avant, à Cologne même, visité l'archevêque Melchers. Hefele fut prié de faire sans retard un rapport détaillé. Au bout de vingt-quatre heures il le présentait. Il y soutenait que la définition n'était réclamée, ni par une nécessité urgente ni par un besoin pratique, et qu'elle choquerait les protestans, les Orientaux, les Allemands cultivés, et les gouvernemens.

Martin de Paderborn, Leonrod d'Eichstätt, Stahl de Wurzbourg, firent observer qu'on avait proclamé l'Immaculée Conception sans qu'il y eût, à proprement parler, nécessité urgente ni besoin pratique; que l'Allemagne n'était pas tout dans la chrétienté, et qu'en d'autres pays d'innombrables catholiques souhaitaient la définition; qu'enfin, certains protestans venaient à l'Église pour y trouver un pouvoir fort, et qu'à ceux-là, du moins, l'infaillibilité plairait. Mais la thèse de Hefele demeura victorieuse. Sur 19 votans, évêques ou représentans d'évêques, 13 l'adoptèrent ; et bien qu'ils fussent eux-mêmes, à deux ou trois exceptions près, assez enclins à croire en l'infaillibilité, ils signèrent une lettre contre l'opportunité, rédigée par l'adversaire le plus tenace de la future définition. Hefele signalait, dans cette lettre, l'émotion des prêtres et des laïques ; il faisait craindre, pour le cas où les infaillibilistes triompheraient, l'égarement d'un certain nombre de croyans et l'élargissement du fossé qui séparait de Rome les protestans. « Nous ne pouvons pas dire, déclaraient avec lui ses treize collègues, que la grande crainte de beaucoup de laïques et de clercs soit à mépriser, comme étant sans fondement et sans valeur ; nous devons avouer que nous-même, en tant que considérant l'Allemagne, nous estimons l'époque actuelle moins appropriée pour la définition de l'infaillibilité. » Le 5 septembre, cette lettre prenait la route de Rome. Pie IX en fut mécontent. Le Pape pouvait croire, à distance, que toute l'agitation anti-infaillibiliste était concen-

trée à Munich, la ville où il avait un nonce, la ville, aussi, où l'on faisait le plus de tumulte ; et les égards des évêques pour les catholiques de Berlin furent peut-être interprétés, sur le Tibre, comme une demi-capitulation devant les élémens frondeurs de la Bavière.

Mais la lettre collective adressée par l'assemblée de Fulda à tous les fidèles allemands fut mieux accueillie au Vatican: elle avait été souhaitée par le nonce, et Ketteler en avait esquissé un premier brouillon. Elle réclamait que les chrétiens s'abandonnassent aux jugemens du concile : ils pouvaient être assurés que cette assemblée, par cela même qu'elle était divinement inspirée, ne proclamerait jamais une doctrine absente de l'Écriture ou de la tradition apostolique, ni contraire aux principes de la justice, aux droits de l'État, aux vrais intérêts de la science, à la liberté légitime des peuples. On dut aimer, à Rome, cette sorte d'acte de foi par lequel l'assemblée épiscopale de Fulda et, presque en même temps, la grande assemblée catholique de Dusseldorf, manifestaient à l'avance une confiance surnaturelle dans les décisions d'un concile œcuménique, quelles qu'elles fussent. Mais Louis II de Bavière, vaguement informé de la lettre que la majorité des évêques avaient écrite à Pie IX, interpréta ce passage de la pastorale comme une assurance que l'infaillibilité ne serait par définie, et fit à l'archevêque de Munich des complimens quelque peu gênans. A Rome,on applaudissait à la pastorale comme à un moyen de rassurer les fidèles contre les périls politiques qui, d'après certains journalistes, résulteraient de l'infaillibilité ; à la cour de Bavière et dans les bureaux de la *Gazette universelle*, on croyait y trouver, au contraire, l'aveu de ces périls, et une fin de non recevoir pour le projet même de définition. Pour un jour, — une fois n'était pas coutume, — les évêques obtenaient en même temps les sourires du Pape et les sourires du Roi. Était-ce un succès? De ces deux augustes personnages, l'un certainement avait mal compris; et par ailleurs, la continuation des polémiques dut prouver à l'épiscopat que sa belle et pacifique lettre ne trouvait pas l'écho qu'elle méritait. Il fallait que le concile se réunît ; il fallait, dirions-nous volontiers, qu'il fût fini, et qu'à l'inévitable turbulence des veilles de délibération succédât le calme impérieux des lendemains de décision. La paix des consciences, désormais, était à ce prix.

Doellinger, en octobre, dans ses *Considérations présentées*

aux évêques, ramassait en vingt-six thèses les raisons de nier l'infaillibilité : Dupanloup lui-même, le plus entreprenant peut-être parmi les adversaires de la définition, ne cachait pas à Doellinger, avec qui d'ailleurs il garda des rapports, que cet écrit lui paraissait regrettable : entre anti-opportunistes et anti-infaillibilistes, une scission se dessinait. Assurément, toutes les brochures qui militeraient contre l'idée même d'infaillibilité pourraient servir aux Strossmayer et aux Darboy, aux Ketteler et aux Dupanloup, pour avancer que, tout au moins, cette doctrine n'était pas suffisamment établie ; mais comme ces brochures, tout en même temps, ébranlaient l'autorité pontificale, elles étaient invoquées, inversement, par les Manning et par les Pie, par les Senestrey et par les Dechamps, comme l'indice irréfutable qu'un acte dogmatique était devenu nécessaire pour consolider cette autorité. C'était une étrange et vraiment ingrate destinée que celle de l'école de Munich : sans le savoir, sans le vouloir, elle allait procurer des argumens aux deux fractions du concile, et rendre urgente la définition du dogme même qu'elle combattait. Doellinger était trop loin de Rome pour pouvoir calculer les effets exacts de ses coups, et c'était un fort mauvais observatoire que cette tour d'ivoire où il se confinait à Munich. Six mois durant, au jour le jour, tous les cancans de Rome devaient y affluer ; et sa science, superbe et boudeuse, scanderait d'un sarcasme retentissant chacun des épisodes du concile. Comme rit un savant des bévues scientifiques d'un confrère, ainsi rirait ce prêtre, longuement, interminablement, de ce que feraient à Rome d'autres prêtres ; et ce rire vengerait les déceptions du ministre Hohenlohe, qui, n'ayant pu soulever contre Rome les cabinets de l'Europe, comptait sur Doellinger pour soulever contre Rome l'opinion de l'Europe. A Rome même, c'est surtout dans l'entourage du cardinal Hohenlohe, le frère du ministre, que seraient recueillies, groupées, et puis expédiées à Munich par les soins de la légation de Bavière, les innombrables nouvelles qu'ensuite, dans les journaux, Doellinger exploiterait. Le professeur qui, jadis, avait si brillamment lutté pour l'émancipation de l'Église, était tout près de devenir un théologien d'État. Mais la force même de l'histoire, qui logiquement acheminait l'Église du concile de Trente au concile du Vatican, devait renverser les barricades élevées par son érudition, et passer outre à la stérilité de son rire.

VI

Le 8 décembre 1869, le concile s'ouvrit : un Allemand d'Autriche, Fessler, évêque de Saint-Poelten, qui soutenait avec une nuance de modération les idées infaillibilistes, avait été désigné par Pie IX comme secrétaire. L'infaillibilité ne figurait pas à l'ordre du jour ; mais c'est à cette question que tous pensaient, et d'elle que tous parlaient ; et tout de suite la presse, appliquant au concile, avec une certaine impropriété de termes, le vocabulaire parlementaire, fit connaître au monde l'existence d'une majorité, qui voulait le dogme, et d'une minorité, qui ne le voulait point. Toujours prêt à se remuer lorsqu'il s'agissait de remuer les autres, l'éloquent évêque d'Orléans s'occupa de grouper cette minorité et de la faire agir. Les relations qu'il avait nouées à l'étranger, la notoriété de sa brochure traduite en diverses langues, lui donnaient pour cette tâche l'ascendant nécessaire. D'accord avec l'archevêque hongrois Haynald, il organisa dès les premiers jours, en groupes nationaux, les prélats de la minorité, et puis il composa un comité international avec les délégués de ces divers groupes : l'opposition, — ainsi parlait-on sommairement, — avait désormais son bureau.

Le cardinal Rauscher, de Vienne, le cardinal Schwarzenberg, de Prague, couvraient de leur pourpre les Allemands opposans. Schwarzenberg, très accessible à l'influence des professeurs, était hostile à l'infaillibilité elle-même ; on trouvait une pareille hostilité, beaucoup plus formelle encore, chez l'évêque Hefele. Rauscher déclarait au contraire que, depuis quarante ans, il croyait le pape infaillible, mais il préférait qu'on ne définît point ce dogme ; il était suivi sur ce terrain par Melchers de Cologne, par Eberhard de Trèves, par Wedekin de Hildesheim, par Foerster de Breslau, qui, tous quatre, naguère, au concile de Cologne, avaient admis l'infaillibilité ; Scherr de Munich, Dinkel d'Augsbourg, Deinlein de Bamberg, Ketteler de Mayence, Brinkmann de Münster, Beckmann d'Osnabruck, Krementz d'Ermeland, se conformaient aussi, chacun avec sa nuance de caractère et son degré d'intelligence, à cette attitude respectable et subtile. En face d'eux, Leonrod d'Eichstätt, Stahl de Wurzbourg, Ledochowski de Posen, étaient acquis à la définition ; Martin de Paderborn, Senestrey de Ratisbonne, mettaient un zèle tenace à

vouloir aboutir. Ces deux prélats surent bientôt quelle mobilisation préparait Dupanloup; sans retard ils s'unirent à Dechamps de Malines, à Manning de Westminster, pour donner à la majorité conscience d'elle-même. On se rencontra d'abord chez Senestrey, puis chez les Rédemptoristes de la villa Caserta; et c'est dans ces rendez-vous que se prépara la liste des prélats qui devaient faire partie de la députation chargée d'étudier les *schemas* concernant la foi. Senestrey fit imprimer cette liste, et la répandit : elle ne comprenait que des partisans de l'infaillibilité, et l'emporta, au vote, sur la liste proposée par la minorité, où ne figuraient que des adversaires de la future définition. Sans que la question fût inscrite encore parmi celles qui devaient être discutées, c'est sur elle qu'on bataillait.

Certains *schemas* étaient préparés, relatifs aux évêques, aux élections épiscopales, à la vie des prêtres, à la rédaction d'un petit catéchisme universel, à la foi catholique : ils occupèrent les députations et les séances générales du concile, quelques mois durant. Dans les discussions qu'ils suscitèrent, l'épiscopat d'Allemagne prononça quelques discours écoutés.

Martin, surtout, fut associé très intimement aux travaux dogmatiques de l'assemblée. Il aimait l'ampleur des *schemas*, il trouvait des jouissances de professeur dans leur exactitude didactique, par laquelle tant d'autres professeurs étaient visés et réfutés. Le « *schema* sur la doctrine catholique contre les erreurs rationalistes » déplaisait à certains évêques, qui parlaient de le repousser. Cela manque d'onction, disait Rauscher, de Vienne; cela manque de souffle et d'envolée; cela ressemble à un manuel de théologie; pourquoi faire parler au concile la langue de l'école et non celle du peuple? Martin alors de s'insurger : dût-il s'exposer aux persiflages de l'anti-infaillibiliste Haynald, il maintenait que ce serait un manque de piété, de repousser brutalement un *schema* proposé par le Pape : et puis il expliquait surtout que l'Église, ayant désormais à lutter, non contre quelques personnalités hérétiques, mais contre des écoles philosophiques, devait, sans crainte, prendre elle-même un langage d'école et dérouler assez longuement ses *schemas* pour qu'ils fussent clairs, instructifs, décisifs. Lorsque le 24 avril 1870 furent votés la préface du *schema* et les quatre chapitres sur Dieu, sur la révélation, sur la foi, sur la raison, le nom de Martin, les noms de Kleutgen et de Franzelin, de Pie et de

Gasser, qui avaient puissamment aidé l'évêque de Paderborn, furent comme effacés : ces pages de philosophie chrétienne devenaient pour les croyans l'œuvre de l'Esprit. Mais Conrad Martin ne demandait rien de plus : on peut se consoler de ne point signer son travail, lorsque c'est Dieu qui le signe. La prison, la déportation, la mort en exil allaient, en moins de dix ans, parachever la gloire de ce prélat.

VII

Dans les intervalles des séances, où s'édifiaient, lentement, ces architectures dogmatiques, l'infaillibilité captivait les pensées; et comme un secret planait sur les délibérations de l'assemblée, les gazettes du monde, qui n'en connaissaient que les alentours, consacraient leurs chroniques romaines à cette infaillibilité dont le concile lui-même ne s'occupait pas encore.

Le jour de Noël, Dechamps, qui avait derrière lui les évêques belges, demanda qu'on l'inscrivît au programme. Mais ce fut dans une réunion tenue cette même semaine chez Senestrey que se prépara l'initiative décisive. Il y avait là Martin, Manning, l'évêque Gasser, de Brixen. « L'infaillibilité, pour moi, est une vérité révélée, au même titre que la divinité du Christ, » proclama Senestrey. Deux autres rencontres eurent lieu, l'une à la villa Caserta, l'autre chez Senestrey encore; et dans ce dernier rendez-vous, le 28 décembre, on concerta les termes de l'adresse réclamant la définition. En peu de jours, elle avait recueilli 388 signatures. La minorité serra les rangs; et l'un des épisodes de cette offensive fut la préparation par Rauscher d'une adresse au Pape, que signèrent tous les Allemands opposans, et qui porte la date du 12 janvier. Les signataires proclamaient l'autorité dogmatique du Pontife et l'obéissance vraie due par tous les chrétiens aux décrets du Pape; ils constataient, même, que l'infaillibilité personnelle *ex cathedra* était enseignée par des hommes savans et pieux; mais, pour trois raisons d'opportunité, ils voulaient écarter une définition : à cause des objections des professeurs, ils la trouvaient prématurée; à cause des polémiques qu'elle susciterait, ils la réputaient troublante; à cause des menaces que balbutiaient certains États, ils la redoutaient comme un péril.

Dans son palais du Capitole, Arnim, ministre de Prusse, recevait les évêques : il les faisait parler, leur parlait, se servait

de leurs propos pour essayer d'alarmer Berlin, et profitait de son crédit de diplomate pour achever de les inquiéter eux-mêmes. On ne retrouvait plus dans ses lettres, ni dans son langage, l'insouciance un peu dédaigneuse avec laquelle, naguère, il se désintéressait de l'infaillibilité : la seule évocation de ce dogme le harcelait, le tourmentait, et il songeait à une façon d'anti-concile, formé par les représentans des gouvernemens. Mais au loin Bismarck restait froid, passif, expectant : il écrivait à Arnim, le 5 janvier, que la législation, la puissance de l'opinion, la majorité protestante de la Prusse, garantissaient à l'avance ce pays contre les empiètemens de l'Église, et qu'en négociant avec le concile, on exposerait le roi de Prusse, soit à un échec, soit à un compromis où le droit public du royaume péricliterait. Il encourageait Arnim, cependant, à peser sur les évêques prussiens, à les soutenir moralement, à leur faire escompter même qu'en cas de désagrémens la Prusse revendiquerait leurs droits, à travailler enfin pour que « les élémens de vie religieuse propres au catholicisme allemand, combinés avec la liberté intellectuelle, avec les aspirations scientifiques, eussent une influence au concile. » Non pas que ces affaires, insinuait-il avec persistance, intéressassent beaucoup l'État prussien ; mais si Bismarck prenait la peine d'un tel souci, c'était, à l'entendre, par sympathie pour la vie religieuse des sujets catholiques.

Adieu donc l'anti-concile. L'État prussien répudiait les grands projets d'Arnim. Quelques conseils aux évêques, quelques paroles vibrantes, réconfortantes, devant une hospitalière table à thé : voilà tout ce qu'on demandait, tout ce qu'on permettait à cet impétueux personnage. Mais déjà son activité mortifiée se tournait vers Munich : le 8 janvier, il écrivait à Doellinger qu'il fallait provoquer une grande manifestation de l'opinion catholique allemande ; si cette opinion déclarait impossible d'accepter des lois de 500 Italiens, dont 300 vivaient aux frais du Pape, l'opposition reprendrait courage, et Rome réfléchirait. Le diplomate prussien marquait à la théologie bavaroise un terrain d'attaque : ce qu'il convenait de discuter, c'était la légalité de la composition du concile, c'était l'organisation, c'était la procédure, imposées par la curie.

Doellinger répondit à l'appel, mais ne suivit pas le programme : le 19 janvier, il renouvelait dans la *Gazette universelle*, sous le titre : « Quelques mots sur l'adresse des infaillibi-

listes, » ses agressions historiques contre la suprématie du Saint-Siège. L'article déchaîna dans toute l'Allemagne un immense fracas : la ville de Munich, qui avait une municipalité progressiste, nomma Doellinger citoyen d'honneur; il refusa, disant qu'il s'agissait, en l'espèce, d'une affaire intérieure de l'Église, et qu'il avait voulu simplement, comme doyen des professeurs, affirmer son union avec le plus grand nombre des évêques allemands. Alors arrivèrent à Doellinger, de Breslau, de Braunsberg, de Bonn, de Prague, des adresses de professeurs, qui l'acclamaient : l'Allemagne savante protestait avec lui contre le projet de « mettre à la place de l'Église universelle, de tous les temps et de tous les pays, un seul homme, le Pape. » Un prélat italien, Cecconi, retrouvant un manuscrit des décrets du concile de Florence, prouva que Doellinger avait fait erreur, en accusant le Saint-Siège de les avoir falsifiés; mais l'enthousiasme de la science allemande consola Doellinger de cette ennuyeuse rectification.

On ne sait ce que pensait Arnim; mais son but n'était pas atteint. Il avait rêvé d'une action commune entre les évêques opposans et les professeurs de là-bas; et la manifestation même que venait de faire Doellinger empêchait tout concert. En visant la majorité conciliaire, le professeur de Munich attaquait la foi même de la minorité, la foi que, dix ans plus tôt, au concile de Cologne, ces évêques de la minorité proclamaient et imposaient. Si Doellinger avait raison, que restait-il de la papauté? Les évêques sentirent le péril : avant même que Senestrey n'eût défendu aux clercs de son diocèse d'assister aux cours de Doellinger, les prélats de la minorité, comme Scherr, comme Melchers, comme Krementz, avaient déjà, dans des lettres publiques, exprimé leur profond mécontentement contre l'article de la *Gazette* et conjuré l'opinion catholique de rester sereine, silencieuse, docile. « Je suis d'accord, proclamait Ketteler, avec le Doellinger qui, jadis, dans ses leçons, remplissait ses élèves d'enthousiasme pour l'Église et pour le Siège apostolique; je n'ai rien à faire avec le Doellinger que maintenant les ennemis de l'Église et du Siège apostolique surchargent d'honneurs. » Et l'évêque de Mayence protestait contre un télégramme adressé à la *Gazette universelle*, et d'après lequel tous ses collègues allemands de la minorité, à l'exception de deux, auraient été d'accord avec Doellinger. Ketteler inaugurait ainsi la série de démentis

qu'il allait infliger aux Lettres romaines publiées par cette *Gazette* sous le pseudonyme de Quirinus.

Dans l'Europe entière, ce Quirinus était lu, traduit, commenté; lui seul prétendait savoir tout ce qui se passait au concile; on se courbait, séduit, sous le poids de son érudition dédaigneuse et de ses ironies passionnées; on le prenait pour un photographe du concile, et, de confiance, on s'abandonnait à lui. Lui, c'était encore et toujours Doellinger. C'est à Munich même que fonctionnait son appareil photographique; la distance et la haine aidant, les portraits se troublaient, se décomposaient, devenaient des caricatures. « Pie IX, écrivait-il un jour, est *totus teres atque rotundus*, solide et inébranlable, avec cela, lisse et dur comme du marbre, pauvre en pensées, ignorant, sans intelligence pour les conditions spirituelles et les besoins spirituels de l'humanité, sans aucune idée du caractère des nationalités étrangères, mais croyant comme une nonne, et, avant tout, profondément pénétré de respect pour sa propre personne comme pour le vase du Saint-Esprit; en outre, absolutiste des pieds à la tête, et tout plein de cette pensée : Moi, et hors de moi, personne. » Derrière le Pape, Quirinus faisait s'entasser une masse d'ignorans, élevés dans des pays où l'on imprimait à peine autant d'écrits théologiques en un demi-siècle que l'Allemagne en imprimait en un an, bourrés de scolastique, vides de toute autre idée ; c'étaient les évêques de la majorité; et parmi eux, il montrait du doigt les « parasites, » ceux dont le Pape avait payé le voyage et le gîte, c'étaient les Orientaux et les vicaires apostoliques. Quirinus ajoutait que ces évêques de la majorité, — esprits médiocres, âmes médiocres, — ne représentaient, en définitive, qu'une minorité dans l'Église; car, en général, les évêques de l'opposition régnaient sur de plus grands diocèses : ils exprimaient, dès lors, la foi d'un plus grand nombre de fidèles, et l'assemblée conciliaire était le produit d'une géométrie électorale qui, d'avance, en viciait les décisions.

En vain les prélats mêmes de la minorité, s'adressant à leurs ouailles, parlaient-ils du concile comme d'une assemblée inspirée de Dieu, interprète de Dieu; Doellinger le ravalait à n'être qu'une sorte de « parlement croupion, » mensonger, discrédité.

VIII

D'avoir accentué la brouille entre l'école de Munich et les évêques allemands de la minorité, c'était pour Arnim un échec. Sa fièvre d'action, que Bismarck contrariait sans la pouvoir guérir, crut trouver une revanche lorsque Daru, par une dérogation discrète, mais formelle à la politique de M. Émile Ollivier, fit représenter au Pape et à l'Europe les conséquences politiques, non point, à vrai dire, de l'infaillibilité, mais de certains autres chapitres du *schema* relatif à l'Église. Il était question, déjà, d'ambassadeurs extraordinaires que les puissances enverraient au concile pour s'expliquer sur ce *schema*. Arnim s'excitait, brûlait d'intervenir : Bismarck lui répondait, et répondait à la France, que la Prusse ne voulait présenter aucune observation à Rome, et que, si les périls qui semblaient grossir se vérifiaient, elle défendrait les catholiques du royaume, prêtres et fidèles, « contre les inimitiés, les prétentions et les exigences de Rome. » Arnim, une fois encore, était acculé à la plus dure des nécessités, celle de rester calme.

A vue d'œil, devant lui, la cause de l'infaillibilité faisait des progrès. Une dernière pétition, qu'inspirait sans doute Ketteler, et par laquelle six évêques hongrois, le 14 mars, proposaient d'ajourner le débat sur la définition, faisait l'effet d'un geste découragé. Qu'importait qu'à Munich Doellinger, lançant au concile un défi suprême, insinuât, dans un article sur le nouvel ordre du jour, qu'il faudrait en appeler de l'assemblée soi-disant œcuménique à l'Église universelle? Qu'importaient, même, le délire que suscitait un pareil espoir dans la jeunesse savante de l'université bavaroise, et les immenses manifestations d'étudians qui acclamaient Doellinger, et le discours exalté dans lequel un d'entre eux le célébrait comme le grand savant allemand, comme le Dante du XIXe siècle?

En prenant pour point de départ cette idée, exacte, mais incomplète, que les évêques, réunis en concile, témoignent de la foi de l'Église, l'école de Munich en était venue à conclure que la masse des fidèles peut se prononcer sur la véracité et l'authenticité du témoignage, et qu'ils ont le droit de l'apprécier, de le corriger, de le ratifier ou de le démentir, et de traiter ainsi leurs évêques en mandataires susceptibles d'être désavoués.

Après avoir, au nom des droits de l'épiscopat, combattu la primatie du Pape, Doellinger et ses disciples s'abandonnaient à certaines thèses qui portaient atteinte au prestige de l'épiscopat, et si leur effort pour empêcher le progrès dogmatique eût été victorieux, c'eût été au prix d'une révolution dont la hiérarchie tout entière aurait subi l'ébranlement. Cette révolution se préparait à Munich ouvertement, publiquement. Le roi Louis II prenait chaudement parti pour Doellinger et pour le Franciscain Hoetzl, futur évêque d'Augsbourg, qui, dans une brochure, s'essayait à disculper Doellinger d'être un hérétique; la foule, dans les rues, se disputait les portraits de Doellinger, de Strossmayer, de Gratry, de Dupanloup; et un comité se formait à Munich contre les « nouveautés romaines. » Il y avait là matière à réflexions pour les évêques allemands de la minorité.

En ces semaines de printemps, si tristes pour eux, on les vit très sincères, très dignes, très préoccupés de cantonner dans l'enceinte du concile un débat dont une presse mal informée s'occupait beaucoup trop; on observa surtout que, soucieux de l'indépendance de l'Église, ils ne s'associaient pas aux démarches par lesquelles une certaine fraction de l'opposition appelait à la rescousse l'intervention des États. Sans bouderies, sans menaces, ils s'attachaient à remettre sous les yeux du concile les difficultés qui obscurcissaient la question de l'infaillibilité; quatre brochures avaient pour but d'y insister.

Deux étaient d'origine autrichienne. L'une avait pour auteur le cardinal Rauscher, l'autre venait de l'entourage du cardinal Schwarzenberg. Une troisième, signée de Hefele, évêque de Rottenburg, s'efforçait d'établir que le pape Honorius avait erré, et qu'un concile l'avait condamné. La quatrième, qui s'intitulait simplement : *Quaestio*, était l'œuvre d'un jésuite italien, le Père Quarella; elle se résumait en un syllogisme : la majeure énumérait les diverses prérogatives que la puissance papale comportait; la mineure alléguait que, pour les exercer, il suffisait à la papauté d'être une monarchie mitigée; donc, concluait-on, nul besoin d'un pape absolu, d'un pape infaillible.

Ketteler goûtait ce travail, le fit imprimer, voulut le répandre; des excès de zèle, au Vatican, s'opposèrent à cette diffusion; alors Ketteler protesta, eut gain de cause, et la prose de Quarella put circuler dans le concile. L'état d'excitation dans lequel on vivait, la contrariété même qu'avait causée à Ketteler

la confiscation provisoire de cet opuscule, et l'impressionnabilité toujours vibrante de son humeur primesautière l'amenèrent à se compromettre un peu plus que de raison pour l'écrit de Quarella; car cet écrit militait contre l'infaillibilité même, et l'évêque de Mayence ne contestait que l'opportunité. Plus tard, à plusieurs reprises, il déclarera n'avoir jamais pris à son compte les idées de Quarella, et les avoir propagées, non comme une expression de sa pensée, mais comme un document digne d'attention. Ces distinctions très plausibles n'empêcheront pas les ennemis de Ketteler d'exploiter l'incident pour affirmer qu'à certaines époques du concile Ketteler, d'anti-opportuniste, était devenu anti-infaillibiliste. Dans l'émotion des polémiques, l'accent de sa parole dépassait parfois la portée de sa pensée. Alors le spectateur aux aguets, prompt à interpréter une saillie d'humeur comme une manifestation d'opinion, faisait de l'évêque de Mayence, sans plus de nuances, le père adoptif d'une brochure dans laquelle Ketteler, plus rassis, cherchait en vain ses propres pensées, et ne les trouvait plus.

L'effet des quatre opuscules fut singulièrement atténué par la série d'*Observations critiques* que publia contre eux le Jésuite Wilmers; mais Arnim gardait encore quelque espoir. Bien que les évêques allemands ne lui demandassent rien, il se croyait toujours à la veille du jour où, malgré eux, il pourrait les servir. Lorsque fut remis au Pape, le 22 avril, le *memorandum* définitif dans lequel Daru réclamait respect pour les droits et les libertés de la société civile, Arnim demanda, d'urgence, si Berlin voulait appuyer les Tuileries. — Oui, répondit le secrétaire d'État Thile; mais quant à une note écrite de votre part, il faut auparavant vous assurer de l'impression qu'elle ferait sur les évêques allemands. — Cette demi-permission suffisait au ministre de Prusse sans retard, dès le 23 avril, il prévint Antonelli que les intentions prêtées au concile nuiraient à la paix religieuse du royaume. « L'assemblée, continuait-il, troublerait les consciences catholiques si elle procédait, malgré la plupart des évêques d'Allemagne, à la proclamation de certains décrets qui, en introduisant sous forme de définitions dogmatiques des modifications profondes dans la délimitation de l'autorité attribuée à chaque degré de la hiérarchie, ne pourraient manquer d'altérer en même temps la position réciproque des pouvoirs civil et ecclésiastique. » Daru, dans son *memorandum*, ne faisait

allusion qu'aux formules conciliaires qui traiteraient certaines matières mixtes, parallèlement importantes pour l'Église et pour l'État ; mais Arnim, de sa propre initiative, visait d'autres *schemas* relatifs aux prérogatives du Pape et des évêques. D'une façon voilée mais précise, et en évitant de prononcer le mot d'infaillibilité, il s'immisçait en matière toute spirituelle. C'était exactement la faute qu'un an plus tôt projetait Hohenlohe, et que les Cabinets de l'Europe avaient esquivée. Arnim était le premier, lui ministre de Prusse, à se laisser induire en tentation, dût-il dépasser ainsi les intentions de son souverain.

VIII

Cette première insinuation d'un diplomate contre l'infaillibilité coïncidait avec les triomphantes démarches par lesquelles Senestrey, évêque de Ratisbonne, assurait la fortune de ce dogme. Il y avait douze chapitres dans le *schema* consacré à l'Église ; l'infaillibilité était traitée dans le douzième. La minorité voulait qu'on les abordât l'un après l'autre ; et le cardinal Bilio, qui présidait la députation pour les choses de foi, était tout près de fléchir. Mais Senestrey intervint, pressa Bilio, avisa tout de suite à faire préparer par Maier, son secrétaire, et par le Jésuite Schrader, un rapport sur les remarques envoyées par les évêques au sujet du *schema* de l'infaillibilité. Pour tout simplifier, tout raccourcir, tout accélérer, l'évêque de Ratisbonne était un maître. A la fin de la Semaine Sainte, le rapport était prêt; et ce fut Senestrey, encore, qui courut chez Bilio, pour demander que la députation de la foi fût convoquée sans retard. Le cardinal s'effraya : « Ah ! monseigneur, il s'agit d'une définition que les chrétiens seront forcés d'accepter et de croire. Nous aurons un schisme. Je ne puis plus dormir; ne soyez pas si pressé ! Nous avons deux mois encore. — Éminence, reprit Senestrey, laissez faire la congrégation : l'Esprit Saint pourvoira au reste. » Mais Bilio résistait, et l'opposition se flattait déjà qu'en discutant tour à tour les divers chapitres on n'aurait jamais le temps de parvenir au douzième, et qu'ainsi, de fait, elle resterait victorieuse, sans combat. Senestrey vit le cardinal de Angelis ; celui-ci aussi voulait temporiser. Alors le tenace évêque de Ratisbonne prit l'initiative d'aller jusqu'au Pape : au nom de Manning malade, en son propre nom, il

supplia quelques prélats de l'accompagner. C'était le 19 avril; Pie IX promit d'agir. Mais pour Senestrey des journées vides étaient des journées longues : trois s'écoulèrent, interminables, sans que Bilio eût pris encore la décision souhaitée; aussitôt Senestrey, d'accord avec Manning, fit circuler une pétition que couvrirent, en vingt-quatre heures, 150 signatures; elle conjurait le Pape, une fois encore, de faire discuter immédiatement le *schema* de l'infaillibilité. Le 27 avril, Bilio déclara que la députation de la foi s'occuperait immédiatement de cet objet : Senestrey avait gagné la partie, et la pétition du 8 mai, inspirée par Ketteler, et qui réclamait une dernière fois qu'on discutât préalablement les onze premiers chapitres du *schema* sur l'Église, était d'avance vouée à l'insuccès.

Arnim voulait protester, intimider, crier halte au concile; mais aucun évêque allemand ne l'en priait. Un jour lui parvint une ouverture de Dupanloup, qui souhaitait qu'il réclamât du Pape la prorogation de l'assemblée. Bismarck télégraphia qu'il fallait rester tranquille, et demanda même, avec une insistance soupçonneuse, si la précédente démarche d'Arnim auprès d'Antonelli avait eu l'agrément préalable des évêques allemands. Il ne convenait pas à Bismarck, dont les regards étaient tournés vers la France, de déclarer la guerre au concile.

Sept longues semaines, du 13 mai au 6 juillet, le concile discuta. Cinq évêques d'Allemagne parlèrent : trois étaient de la minorité, deux de la majorité. Hefele, le 17 mai, développa les objections historiques; ses conclusions militaient formellement contre le dogme. Tout autre, le 23 mai, fut l'attitude de Ketteler. « Pour ma part, déclarait-il, j'ai toujours maintenu, comme une opinion très hautement autorisée, l'infaillibilité du pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, et je l'ai toujours énoncée, comme telle, devant les fidèles de mon diocèse, sans m'être jamais heurté à des difficultés ou à des contradictions; je ne garde qu'un doute : l'appareil de preuves théologiques qui militent pour cette doctrine a-t-il atteint, déjà, le degré de perfection qui est exigible pour une définition dogmatique? » Ketteler croyait que non; il craignait, aussi, que la définition ne portât préjudice à l'autorité traditionnelle des évêques. A ces deux voix allemandes, l'une anti-infaillibiliste, l'autre anti-opportuniste, succéda, le 28 mai, celle de Senestrey; elle affecta de n'être qu'un écho; Senestrey faisait déposer devant le con-

cile, en faveur de l'infaillibilité, un certain nombre des théologiens de l'antique Allemagne. Dinkel, le 3 juin, contesta que le texte de l'Évangile sur la primauté de Pierre pût être allégué en faveur de la définition. Puis, le 25 juin, Ketteler reprit la parole; et jamais discours d'un prélat opposant ne fut écouté avec un tel recueillement, respectueux et cordial. Il combattit les formules de Cajetan sur l'infaillibilité, affecta, lui, de se mettre à la suite de Bellarmin, et s'efforça d'établir, non sans obscurité, que le *schema* proposé ne concordait pas avec l'opinion du célèbre Jésuite. Enfin Martin, le 30 juin, apporta derechef aux idées infaillibilistes l'hommage de l'Allemagne : il maintint, contre le Viennois Rauscher, que ce n'était pas suffisant d'estimer les décisions du Pape moralement vraies, et qu'il fallait nier la primatie si l'on niait l'infaillibilité; et de même que Senestrey avait fait comparaître les docteurs du moyen âge germanique, Martin citait à la barre du concile Luther en personne, lequel avait cru, lui aussi, que la foi dans la primatie papale entraînait la foi à l'infaillibilité.

Le 4 juillet, les débats furent clos : partisans et adversaires de la définition se trouvèrent d'accord pour la première fois, et ce fut pour se taire. La chaleur en fut cause, et puis l'épuisement des argumens, et surtout, peut-être, un certain état d'esprit dont Ketteler, dans une lettre à Dechamps, donne pour lui-même le témoignage : « Toute ma vie, écrivait-il, j'ai lutté avec allégresse contre les ennemis de l'Église, et je l'aurais fait jusqu'à ma mort, sans que ces luttes me fatiguassent; mais la malheureuse lutte qui maintenant divise les évêques me fatigue et m'épuise. » Le 13, on vota sur le *schema* de l'infaillibilité : 451 voix approuvèrent, 88 repoussèrent, 62 réclamèrent des modifications. Un dernier vote restait à émettre : il devait porter sur l'ensemble du chapitre concernant la primatie, et précéder immédiatement la promulgation par le Pape, qui donnerait au *schema* de l'infaillibilité la valeur d'un dogme. Des pourparlers s'ébauchèrent entre les deux fractions du concile : Ketteler, Dinkel étaient tout prêts à accepter une nouvelle formule rédigée par Franzelin. Mais d'autres prélats opposans menaçaient de lire, à la séance suprême, une protestation solennelle, et de contester que leur conscience fût liée par une déclaration à laquelle manquait, diraient-ils, l'unanimité morale. Ces saillies de mauvaise humeur n'eurent d'autre suite que de faire échouer, peut-

être, les tentatives de conciliation qui s'étaient esquissées. Alors la minorité, qui espérait encore des avances et qui avait cessé d'en recevoir, dépêcha au Pape, le soir du 15 juillet, six de ses prélats : il y avait, parmi eux, Scherr et Ketteler. Ils demandaient la suppression, dans le chapitre sur la primatie, de la phrase affirmant que le souverain pontife avait la plénitude du pouvoir de juridiction ; ils souhaitaient qu'il fût stipulé, dans le chapitre sur l'infaillibilité, que cette prérogative papale ne pouvait s'exercer que d'accord avec le témoignage des Églises, ou bien, encore, d'accord avec l'épiscopat. Pie IX renvoya les six prélats à la députation de la foi, et la députation répondit par un refus.

C'est le 18 qu'on devait voter ; le 18, qu'un dogme nouveau devait être inscrit dans le *Credo*, irrévocablement. La minorité vaincue commençait de s'émietter. Fœrster, Beckmann, quittaient Rome, en écrivant qu'ils auraient voté *non placet*. Le 17 au matin, 64 prélats opposans tinrent une réunion, pour concerter leur conduite. Hefele voulait qu'on allât à la séance du lendemain, qu'on votât non, et puis qu'on sortît en refusant de se soumettre. Mais il sentit, tout de suite, que ses collègues n'iraient pas aussi loin. Il y en eut cinquante-six pour signer une lettre dans laquelle ils déclaraient que, par piété filiale, ils s'abstiendraient de porter devant le Pape leur *non placet*, et qu'ils partaient : Scherr, Dinkel, Eberhard, Hefele, souscrivirent à cette formule. Melchers et Ketteler écrivirent tous deux qu'ils s'éloignaient, et qu'à l'avance ils se soumettaient. Vingt-quatre heures plus tard, l'infaillibilité était un dogme, et la souveraineté spirituelle de Pie IX était exaltée par un suprême hommage, deux mois avant que sa souveraineté temporelle fût l'objet d'un suprême affront.

IX

Quarante années plus tôt, un ministre de Prusse, Bunsen, avait installé la Réforme à Rome ; là-haut dans sa légation, sur l'arête la plus aiguë du Capitole, une chapelle évangélique s'était ouverte, sous le pavillon de son roi, et Bunsen s'était fait poète pour chanter en vers provocans la revanche de Luther sur le Saint-Siège. Derechef, en 1870, dans cette Rome qui pour deux mois encore était au Pape, la colline du Capitole s'insurgeait ; et pendant les dernières semaines du concile,

Arnim, tapi dans son aérienne légation, grisé peut-être par ce paysage grandiose qui lui donnait l'illusion de dominer la coupole même de Saint-Pierre, avisait au moyen de faire brèche dans l'unité de l'Église, resserrée solennellement autour de Pie IX. Si les évêques opposans de l'Allemagne avaient voulu faire sécession, ils pouvaient monter au Capitole : Arnim était là. « Sans vouloir vous insinuer de passer à l'Église évangélique, écrivait-il à un prélat le 18 juin, je vous rappelle pourtant la réponse que firent, à Augsbourg, les membres évangéliques de la Diète, lorsqu'on les pria de célébrer la Fête-Dieu avec Charles-Quint, par courtoisie : Nous ne sommes pas venus pour adorer, dirent-ils, mais pour supprimer des abus. » A cette lettre se joignait un long mémoire, qu'Arnim destinait aux évêques d'Allemagne. Si l'infaillibilité est votée, disait-il en substance, il sera prouvé qu'une puissance étrangère, installée à Rome, contraint les évêques d'Allemagne, contre leur conscience, d'admettre, comme une vérité révélée, un système que les puissances civiles répudieront toujours. Dès lors, on pourra dire que la hiérarchie, au lendemain du concile, ne sera plus cette même hiérarchie avec laquelle des traités étaient conclus, et que la Constitution protégeait. De là naîtront des difficultés sans fin, dans le choix des évêques; on verra les Jésuites expulsés, la vie monastique entravée, l'Église chassée de l'école, et même, peut-être, une situation comme celle de la Pologne russe. Ce sera la faute de la minorité du concile, qui se sera soumise. On parlera de schisme si elle s'insurge; mais le Vatican n'acculera pas les Allemands au schisme, et Pie IX, rendant les Français responsables de tout le mal, trouvera une issue. Que les évêques d'Allemagne aient le courage de se brouiller, non avec le Pape, mais avec Pie IX, et la confiance de leurs fidèles s'accroîtra.

On ne sait si le mémoire d'Arnim fut effectivement expédié à tous les prélats allemands de la minorité : ils ne se laissèrent, du moins, ni fourvoyer, ni affoler. Spectateur d'un moment unique dans les destinées chrétiennes, et rabroué par Bismarck chaque fois qu'il voulait être acteur, il semblait que ce mêle-tout, ainsi tenu à l'écart de la besogne des prêtres, voulait se mêler à la besogne de Dieu en accumulant les prophéties sur le lendemain, ce qui d'ailleurs est encore une façon d'y intervenir. Et, de fait, en quelque mesure, ces prophéties furent de l'histoire. Quelques critiques que dirigeât plus tard Arnim contre les pro-

cédés de combat dont usa Bismarck envers l'Église, les distinctions subtiles, mi-juridiques, mi-théologiques, derrière lesquelles se retranchèrent les hommes du *Culturkampf*, avaient été balbutiées, pour la première fois, dans l'audacieux mémoire d'Arnim.

Que l'Église romaine d'après le concile ne fût plus la même que l'Église d'avant le concile : c'est ce que soutiendront, bientôt, les juristes et les députés qui voudront délier les États de leurs traités avec le Saint-Siège. Mais qu'Arnim fût comme l'inventeur et l'instigateur d'une pareille théorie, on avait le droit d'en être surpris. L'évêque Martin, en mars 1870, lui faisait observer qu'à la faculté protestante de Halle, des hommes comme Tholuk, comme Wegscheider, comme Gesenius, considéraient depuis longtemps les catholiques comme infaillibilistes. « Moi aussi, répondait Arnim, j'ai toujours été d'avis que les catholiques avaient déjà cru à l'infaillibilité du Pape. » Martin nota ce propos, et le publia plus tard lorsqu'il vit Arnim agir et parler comme si les catholiques n'y eussent jamais cru.

Mais d'agir sur des évêques, cela ne suffisait pas à l'humeur inquiète d'Arnim : et, de nouveau, dans la seconde quinzaine de juin, d'accord avec Tauffkirchen, ministre de Bavière, il écrivait à Berlin qu'il serait bon pour les diplomates de quitter Rome au moment de la promulgation du dogme, en guise de protestation contre la défaite des évêques opposans et contre l'offense faite par le concile aux gouvernemens. De nouveau Bismarck faisait répondre, le 23 juin, que l'infaillibilité ne regardait pas la Prusse protestante; qu'un diplomate protestant pouvait, à la différence des diplomates catholiques, ignorer la définition et les solennités religieuses auxquelles elle donnerait lieu; que l'action de l'État prussien ne commencerait que du jour où le dogme aurait un effet dans le domaine du droit public. Mais, le 24, Arnim insistait : la papauté, disait-il, ne provoquera pas immédiatement des représailles législatives de la part de l'État, mais elle amassera, en Allemagne, un immense matériel de guerre; il faut tout de suite agir préventivement, répondre à la lutte par la lutte; la plupart des évêques attendent ces représailles et seront surpris si elles tardent. Le 1er juillet, Arnim allait jusqu'à citer un évêque, Fœrster, de Breslau, qui les considérerait comme justifiées. On classait à Berlin ces dépêches d'Arnim, sans lui répondre. La première quinzaine de juillet s'écoula : Arnim n'en pouvait plus d'être immobile. —

Voilà Tauffkirchen qui s'en va, télégraphiait-il le 15; dans trois jours, la promulgation a lieu, moi aussi je veux partir, et d'ailleurs je suis malade. — En général les indispositions diplomatiques sont des prétextes à ne rien faire : telle n'était point celle d'Arnim. Il voulait frapper un coup, claquer des portes; ce malade aurait quitté Rome en belligérant; et Bismarck, impitoyable, lui télégraphia de rester. Une dernière dépêche du maître, le 20 juillet, acheva d'accabler le ministre : « Abstenez-vous de toute démonstration ostensible, lui signifia-t-il ; l'infaillibilité, pour l'instant, est pour nous sans intérêt. » Ce n'était pas à Rome, c'était à Ems, que Bismarck souhaitait alors faire du bruit : cet instant d'histoire, — l'instant pour lequel l'infaillibilité était sans intérêt, — inaugurait la série d'étapes à travers lesquelles la Prusse allait devenir l'Allemagne, sur les ruines de l'Empire français. D'Ems à Sedan, de Sedan à Versailles, de Versailles à Francfort, il les fallait franchir toutes; et l'heure sonnerait, ensuite, pour la réalisation des rêves d'Arnim.

Mais dès maintenant, à Munich, à Breslau, à Bonn, la « science allemande » commençait la guerre contre le dogme nouveau ; les théologiens préparaient le terrain dont les juristes feraient plus tard élection; conformément aux menaces badoises de 1869, conformément aux pronostics d'Arnim, ils s'occupaient d'échafauder une Église qui, vis-à-vis de l'Église romaine, se piquerait d'être seule catholique, et seule reconnue comme telle par les États de l'Allemagne. Les évêques, au retour de Rome, assistaient à cet assaut de la « science : » elle reprenait leurs objections de naguère, et s'en faisait une arme contre la soumission qu'ils témoignaient aux décrets du concile; c'est dans leur propre passé qu'elle s'apprêtait à remonter pour alléguer que l'Église avait changé. Au cours des polémiques, Doellinger et ses amis avaient perdu la notion même de ce qu'était un concile, de l'inspiration souveraine dont il se réclame, et de la docilité qu'il commande; mais l'obéissance de l'épiscopat aux décrets conciliaires donnait à l'idée d'autorité religieuse, sur laquelle la puissance épiscopale est elle-même fondée, une nouvelle assise et un éclat nouveau.

Incertains des dispositions de l'État et trop certains des dispositions de la « science, » ces évêques pouvaient s'appuyer sur les masses profondes du peuple catholique qui, groupé dans ses associations, voulait, sans plus d'ambages, croire ce que croyait l'Église. L'Allemagne catholique recélait une force immense,

qui, durant le concile, était à peine sortie d'un effacement silencieux; une fois seulement, en mars 1870, par la plume de Félix de Loe, le comité central des congrès catholiques avait exprimé sa confiance dans l'assemblée œcuménique et sa douleur pour les négations des professeurs. D'innombrables hommes d'action qui modestement, chacun dans sa bourgade, aidaient à l'épanouissement social du christianisme, pensaient comme Félix de Loe; ce qu'ils pensaient, ils l'eussent dit, s'ils n'avaient pas senti qu'au milieu de ces débats théologiques, qui s'agitaient trop au-dessus de leurs têtes, il n'y avait qu'à attendre ce que l'autorité dirait. Alors, quand eut parlé l'autorité, les évêques qui continuaient de douter, comme Foerster peut-être, comme Hefele surtout, sentirent une poussée de leurs ouailles, qui les agenouillait aux pieds du Pape; et les autres, ceux qui s'étaient soumis, se virent plus étroitement unis à la foule de leurs fidèles, qui avaient devancé leur soumission.

Cependant, à travers le monde, on annonçait la révolte de l'Allemagne catholique. On percevait le fracas que faisaient les puissans de la science; et des millions d'*Amen*, jaillis de l'innombrable foule des humbles, étaient sans écho pour qui ne savait pas entendre. Bismarck, tout le premier, sera de ceux qui ne sauront pas entendre : la foi des croyans, moins bruyante que les manifestes fiévreux d'une certaine science théologique, sera méconnue dans ses calculs, jusqu'à ce qu'elle les déroute. Au lendemain du jour où des professeurs d'histoire, brouillés avec l'idée du Saint-Empire, avaient achevé de construire l'Empire d'Allemagne, il ne trouvera pas étrange que des professeurs de théologie, brouillés avec le Saint-Siège, veuillent construire une Église d'Allemagne, et qu'ils se flattent de vaincre la résistance des consciences comme avaient cédé, sous la poussée d'une certaine science historique, les résistances des petits États. Il engagera le *Culturkampf* sans avoir connu, mesuré, estimé la force immense que devait opposer à ses visées la plèbe des âmes croyantes. Il sera déçu d'abord, et puis vaincu.

GEORGES GOYAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les affaires du Maroc viennent d'entrer dans une phase nouvelle : le fantôme de pouvoir qui restait encore à Abd-el-Aziz s'est subitement évanoui, et Moulaï Hafid est devenu seul maître de la situation. Comment le fait s'est-il produit ? La dernière fois que nous avons eu à parler des deux frères ennemis, Abd-el-Aziz avait enfin quitté Rabat et s'était mis en marche dans la direction de Marakech : quant à Moulaï Hafid, il ne bougeait pas de Fez. Depuis lors, les dépêches avaient été généralement favorables à Abd-el-Aziz ; il ne rencontrait, disaient-elles, aucun obstacle, ou, s'il en rencontrait, il les surmontait ; les tribus, sur sa route, se ralliaient à lui ; enfin, il était arrivé à deux étapes de Marakech, où un dernier effort devait l'introduire. Voilà ce qu'on racontait ; mais, à la première rencontre un peu sérieuse qu'elle ait faite, la mehalla du Sultan s'est débandée. La panique s'est mise dans ses rangs. Ç'a été un sauve-qui-peut général. On dit que l'infortuné Abd-el-Aziz a montré personnellement beaucoup de courage, mais il a été emporté dans la déroute générale et ne s'est arrêté qu'à Settat, le premier poste français au Sud de la Chaouïa. Son aventure était terminée. Il avait laissé choir sa couronne dans des conditions qui ne lui permettaient plus de la ramasser : elle était déjà sur le front de Moulaï Hafid.

Ce dénouement n'a rien de surprenant. Dès les premiers jours de son règne, on a pu constater qu'Abd-el-Aziz était au-dessous de la rude tâche qui lui incombait. Il n'avait aucune des qualités nécessaires pour maintenir dans l'ordre un peuple anarchique et guerrier ; son intelligence, qui semblait assez vive, était superficielle, légère, puérile ; ses goûts aussi étaient ceux d'un enfant. Cette faiblesse du souverain devait faire naître des tentations, non seulement dans son entourage immédiat, mais encore hors des frontières du Maroc. La cour chérifienne n'a pas tardé à devenir un nid d'in-

trigues : la diplomatie européenne ne pouvait ni l'ignorer, ni s'en désintéresser. Alors ont été pris, entre la France et l'Angleterre, des arrangemens qu'il suffit de rappeler. Bientôt l'Allemagne est entrée à son tour dans les affaires marocaines, et une véritable tempête s'est déchaînée sur le pays. Le Sultan est devenu le jouet des événemens : il ne s'est pas plus appartenu que le liège sur un tourbillon. Voyant, ou croyant voir une menace du côté de la France, il s'est jeté entre les bras de l'Allemagne. Qu'il nous soit permis de dire, au moment où on accuse la France de l'avoir compromis et abandonné, que l'Allemagne a encore bien mieux mérité ce reproche. Le Sultan n'a été dans son jeu qu'une carte qu'elle a rejetée dès qu'elle a cru ne plus en avoir besoin. Quant à la France, elle a mérité plutôt le reproche contraire, et nous l'avons quelquefois adressé à notre gouvernement. S'il a compromis le Sultan, il n'a pas été bien loin de se compromettre avec lui, et il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour le sauver. Malheureusement, ce sauvetage était impossible. On disait autrefois : Aide-toi, le ciel t'aidera. Le Sultan ne s'est pas aidé lui-même ; il s'est abandonné tout le premier, et la suprême tentative qu'il a faite, avec une mehalla composée de morceaux disparates, hétérogènes, sans lien ni cohésion entre eux, ne pouvait pas tromper la fortune qui n'aide que les vrais audacieux. Elle n'était qu'un coup de désespoir d'un joueur aux abois. C'est parce que nous en avions l'impression très vive que nous avons toujours demandé à notre gouvernement de ne pas s'engager dans les affaires intérieures du Maroc, et que nous n'avons pas cessé de prêcher la neutralité entre les deux prétendans. Nos coloniaux avaient une autre politique, qu'ils défendaient avec leur ardeur accoutumée. Il semble que, dans plus d'un cas, le gouvernement ait hésité entre l'une et l'autre, ce qui est le plus sûr moyen de réunir les inconvéniens de toutes les deux. En fin de compte, il a pris le bon parti, et il a suffisamment respecté les promesses de neutralité qu'il avait multipliées devant les Chambres. Il ne s'en repent sans doute pas aujourd'hui que l'impuissance radicale d'Abd-el-Aziz a éclaté à tous les yeux. Pour faire triompher sa cause, il aurait fallu le soutenir non seulement politiquement et financièrement, mais encore militairement. Il aurait fallu le reconduire à Fez où il était incapable de revenir par ses propres moyens. Après l'y avoir ramené, il aurait fallu l'y maintenir par une action énergique et ininterrompue. Nous aurions eu tout le Maroc contre nous, avec violence, avec fanatisme : il aurait fallu le soumettre par la force, c'est-à-dire en faire la conquête. N'ayant l'intention, ni de conquérir le Maroc, ni même d'y

établir un protectorat imité de celui que nous exerçons à Tunis, nous avons besoin à Fez d'un sultan capable de se tirer d'affaire lui-même. Abd-el-Aziz ne le pouvait évidemment pas. C'est un de ces hommes à type flasque dont a parlé un jour le président Roosevelt. Nous respectons son malheur, mais la responsabilité lui en appartient : le gouvernement de la République a été finalement assez avisé pour ne pas y engager la sienne.

On connaît moins Moulaï Hafid que son frère : cependant, quelques incidens où on l'a vu à l'œuvre ont permis déjà de démêler certains traits de son caractère. Est-ce vraiment un fanatique, autour duquel se sont naturellement ralliés tous les autres fanatiques du Maroc, et qui, autant pour leur complaire que pour satisfaire à ses propres inclinations, a déchaîné contre nous la guerre sainte, non seulement dans la Chaouïa, mais encore dans le Sud oranais? Il semble bien que ce soit là un portrait de fantaisie. Moulaï Hafid était gouverneur de Marakech au moment où le docteur Mauchamp a été assassiné, et nos agens lui ont rendu, à ce moment, la justice que son attitude avait été excellente : c'est grâce à lui que l'explosion de fanatisme qui menaçait de se produire a pu être étouffée. On le donnait alors pour un homme intelligent, circonspect, modéré. Oserons-nous dire que rien, depuis cette époque, n'a démenti ce premier jugement qu'on portait sur lui? Moulaï Hafid s'est insurgé contre son frère. Abd-el-Aziz était devenu très impopulaire ; l'occasion était tentante pour un homme ambitieux; elle l'était à un tel point que si Moulaï Hafid, résistant aux sollicitations dont il était l'objet, avait refusé d'en profiter, un autre l'aurait fait à sa place. Moulaï Hafid s'est donc proclamé, d'abord à lui seul, sultan du Maroc; mais depuis, il est entré à Fez, et il a été consacré suivant toutes les formes prescrites par le Coran. Alors, il a demandé aux puissances de le reconnaître, ce qui était à coup sûr prématuré : les Marocains eux-mêmes n'admettent comme définitive la manifestation de la volonté de Dieu que lorsque la force l'a ratifiée. A travers toutes ces circonstances, si difficiles et si délicates pour lui, quels ont été l'attitude et le langage de Moulaï Hafid? Son langage ne pouvait avoir rien d'officiel, puisque les puissances refusaient de l'écouter; mais il a eu presque constamment auprès de lui des journalistes français auxquels il faisait ses confidences afin qu'elle nous fussent répétées. Toutes ses paroles ont été sages, prudentes, conciliantes. Le thème en était toujours le même, à savoir que Moulaï Hafid ne demandait qu'à s'entendre avec les puissances, et notamment avec nous. Il ne

se présentait nullement comme l'homme de la guerre sainte. On se sentait en présence d'un homme qui, ayant brûlé ses vaisseaux, voulait arriver. — désir d'autant plus naturel que sa tête était l'enjeu de la partie qu'il avait engagée, — mais qui comprenait fort bien l'obligation, pour se maintenir ensuite, de ménager tous les intérêts et toutes les convenances internationales. Nous avons regretté, pour notre compte, qu'on ait mis une affectation croissante à le dénoncer comme un ennemi en quelque sorte nécessaire, au risque de le condamner par désespoir à recourir, en effet, aux pires violences et à réaliser tout ce qu'on avait dit de lui. S'il a cédé quelque chose à des passions qu'il ne paraissait pas partager, il ne l'a fait que dans une assez faible mesure, et parce qu'on l'avait mis dans une situation telle qu'il ne pouvait pas faire autrement. On n'en a pas moins accumulé tous les griefs contre lui; on l'a accusé de toutes les perfidies; on lui a fait une terrible guerre de plume. A notre avis, mieux aurait valu se taire et attendre les événemens. Mais enfin, de tout cela, que reste-t-il aujourd'hui?

Aussitôt que la défaite d'Abd-el-Aziz a été connue, un grand mouvement a eu lieu à Tanger. La population arabe tout entière s'est livrée à des transports de joie qui ont permis de mesurer la popularité dont, là comme ailleurs, jouissait le malheureux vaincu. L'emportement des esprits a été si vif qu'il est devenu dangereux de ne pas procéder tout de suite à la proclamation de Moulaï Hafid. Les tribus des environs commençaient à s'agiter, et, dans la ville même, les exigences de l'opinion étaient plus impatientes d'heure en heure, presque de minute en minute. Les représentans d'Abd-el-Aziz, ses fonctionnaires, les ministres qu'il avait investis de sa confiance et qui lui étaient restés fidèles jusqu'à la dernière heure, avaient compris que cette heure avait sonné et s'étaient déjà tournés du côté du soleil levant: nous voulons parler de Si Mohammet Guebbas, ministre de la Guerre, et de Mohammet el Torrès, représentant du Sultan pour les Affaires étrangères. Sans doute, ils n'étaient pas sans craintes sur le sort qui les attendait; mais un homme qui, habitant Tanger depuis quelque temps, y avait gardé jusqu'alors une attitude très réservée, a tout à coup parlé et agi au nom de Moulaï Hafid et a rassuré tout le monde. Loin d'être disposé à exercer des représailles, le nouveau Sultan se présentait, par la bouche d'El Mnebhi, en médiateur et en conciliateur. El Mnebhi a été autrefois ministre de la Guerre; il avait alors toute la faveur d'Abd-el-Aziz; il l'a perdue subitement par un de ces caprices qui ne laissaient aucune sécurité aux serviteurs du Sultan

déchu. Il a obtenu alors la protection de l'Angleterre, ce qui lui a permis de vivre à Tanger sans être inquiété. Notons, en passant, cette tendance des hommes politiques musulmans à se mettre sous la sauvegarde britannique, lorsqu'ils se sentent menacés par une lubie de leur maître: ce n'est pas seulement à Tanger que le fait s'est produit, c'est aussi à Constantinople ou à Beyrouth. Depuis qu'il s'est converti au libéralisme, le sultan Abd-ul-Hamid a déjà eu deux grands vizirs : le premier, Saïd pacha, s'était réfugié un jour à l'ambassade, et le second, Kiamil pacha, au consulat d'Angleterre, parce qu'ils redoutaient les suites en effet redoutables de son mécontentement. L'Angleterre s'assure ainsi des reconnaissances qui peuvent être utiles dans l'avenir. El Mnebhi ne lui avait pas demandé un asile provisoire, mais sa protection effective dans toute l'acception qu'a ce mot en pays musulman. Son premier soin, après la chute d'Abd-el-Aziz, a été de dire à Si Mohammet Guebbas que Moulaï Hafid le maintenait dans ses fonctions de ministre. Aussitôt El Mnebhi et Guebbas se sont trouvés les meilleurs amis du monde, et on les a vus l'un et l'autre, spectacle étrange à coup sûr! se rendre à la légation de France, pour causer avec notre ministre de l'opportunité qu'il y avait à proclamer tout de suite le nouveau Sultan. M. Regnault a fait la seule réponse qu'il pouvait faire, à savoir qu'il s'agissait là d'une affaire purement marocaine, dans laquelle il n'avait pas d'opinion à exprimer; mais on a pris son silence du bon côté, et la proclamation a eu lieu incontinent au milieu de l'enthousiasme général. Le ministre d'Espagne, M. Padilla, se trouvait à la légation de France, au moment où El Mnebhi et Si Mohammet Guebbas s'y sont présentés : il les a dispensés de faire auprès de lui, comme c'était leur intention, une démarche analogue à celle qu'ils venaient de faire auprès de M. Regnault, et s'est associé de tous points à la réponse que leur avait faite son collègue français. MM. Regnault et Padilla se sont contentés de prendre acte de l'assurance qui leur était donnée que l'ordre serait maintenu et que la sécurité des colonies étrangères ne serait pas menacée : il en a été ainsi jusqu'à présent. La démarche de Mnebhi sent-elle le fanatisme? Non, évidemment; l'impression qu'on en éprouve est même toute différente. Toutefois, après avoir fait ces constatations, il serait imprudent de conclure trop vite. Nous ne sommes qu'au début de la révolution marocaine: qui pourrait dire avec certitude comment elle évoluera?

La première question qui se pose est, à supposer que Moulaï Hafid ait les intentions qu'on lui prête, de savoir s'il lui sera possible

de les réaliser. Fanatique, on a vu qu'il ne l'était pas lui-même; mais la fatalité de sa situation, de celle qu'il s'est faite et de celle aussi qu'on lui a faite, a réuni autour de lui tous les fanatiques du Maroc. A-t-il ou n'a-t-il pas proclamé la guerre sainte? Peu importe, on l'a faite en son nom, et il n'est pas douteux que la grande majorité de ses adhérens espère de lui qu'il déchirera les traités conclus par son prédécesseur avec les puissances, et mettra les étrangers à la porte du pays. Parmi les premiers cris de joie poussés à Tanger, quelques uns ont eu ce sens, mais El Mnebhi y a mis bon ordre; il n'a pas permis qu'on les répétât, et il a dit formellement à plusieurs de ses interlocuteurs, en les autorisant à le redire, que Moulaï Hafid respecterait tous les traités. Voilà qui est bien; l'Europe, et la France en particulier, n'ont pas à demander autre chose au nouveau Sultan; mais aura-t-il la force nécessaire pour tenir ses promesses? S'il l'a et s'il l'exerce, il causera une grande déception à beaucoup de ceux qui se sont rangés sous sa bannière : s'il ne l'a pas, la situation sera grave. Nous devons donc souhaiter qu'il l'ait, et faire dès lors ce qui dépend de nous pour lui faciliter sa tâche. Il est très désirable que Moulaï Hafid soit reconnu le plus tôt possible, et il ne peut l'être que lorsqu'il nous aura donné certaines assurances et certaines garanties; mais, en tout cela, nous ne devons lui demander que le strict nécessaire, et il est pour le moins inutile de donner un bruyant retentissement aux engagemens qu'il aura pris. La principale cause de la chute d'Abd-el-Aziz est que ses sujets l'ont accusé de s'être mis à la discrétion de l'Europe; il ne faut pas qu'on puisse faire le même reproche à Moulaï Hafid, faute de quoi quelque autre prétendant pourrait bien avoir la pensée de se saisir du drapeau qu'on lui reprocherait d'avoir laissé tomber. Une des fautes que nous avons commises avec Abd-el-Aziz a été de le faire venir à Rabat et de le placer trop ostensiblement sous notre protection. Nous n'aurions pu le relever de cette déchéance morale qu'en prenant résolument sa cause en main et en la soutenant par tous les moyens; mais c'est précisément ce que nous ne voulions pas faire, et ce que l'opinion publique n'aurait pas toléré chez nous. Moulaï Hafid n'entrera certainement pas dans les voies où son prédécesseur s'est si lamentablement égaré; il profitera de la leçon de choses qu'a reçue Abd-el-Aziz; mais nous devons en profiter, nous aussi, et respecter désormais dans le souverain du Maroc, non seulement son indépendance, mais les formes même de cette indépendance, afin que ses sujets aient l'impression qu'elle est réelle. S'ils l'ont, le Sultan pourra donner suite à ses dispositions que nous sup-

posons bonnes ; s'ils ne l'ont pas, le Sultan sera débordé par un fanatisme dont il ne sera bientôt plus le maître, et placé dans l'alternative d'en devenir l'instrument ou la victime. Encore une fois, deux politiques peuvent se trouver en présence, celle qui voudrait que le Sultan du Maroc fût un mannequin entre nos mains, — elle a misérablement échoué avec Abd-el-Aziz qui était si bien le personnage de l'emploi, — et celle qui veut que le Sultan soit un vrai souverain avec lequel nous aurons à compter et qui aura, de son côté, bien entendu, à compter avec nous.

Nous, cela veut dire l'Europe. Sans doute, la France a des intérêts spéciaux à protéger et, par conséquent, un rôle spécial à jouer au Maroc. L'Espagne également. A cet égard, ce qu'on nous permettra d'appeler l'évidence des choses est telle que Moulaï Hafid, on vient de le voir, y a conformé ses premières démarches à Tanger. On a dit de lui qu'il était le client de l'Allemagne, et il y a eu en effet quelques nuances, d'ailleurs peu accentuées, entre la manière dont il a été traité par l'Allemagne et par les autres puissances. Ses envoyés ont été reçus officieusement à Berlin, tandis qu'ils ne l'ont pas été ailleurs. Malgré cela, lorsque El Mnebhi a voulu, à Tanger, se mettre en rapport avec l'Europe, où est-il allé tout d'abord? Est-ce à la légation d'Allemagne ? Non, par une sorte de reconnaissance instinctive de l'Acte d'Algésiras, c'est à la légation de France qu'il s'est rendu, et il ne l'a pas fait sans réflexion. Il savait fort bien, et, s'il ne l'avait pas su, l'histoire de ces dernières années le lui aurait appris, qu'il n'y a de politique stable que celle qui s'appuie sur des intérêts permanens. La France, ne fût-ce qu'à cause de sa situation de voisine sur une longue frontière, a des intérêts de ce genre au Maroc. Le Sultan du Maroc, quel qu'il soit, la trouvera à côté de lui, non pas seulement aujourd'hui, mais demain, mais toujours, et ce n'est pas la moindre preuve d'intelligence que Moulaï Hafid a donnée que la manière dont il s'est inspiré de cette situation. Mais enfin, si la France et l'Espagne méritent de sa part une attention particulière, les autres puissances ont aussi leurs intérêts et leurs droits. Ces droits ont été définis par l'Acte d'Algésiras qui reste notre charte commune. Elle nous suffit : il n'y a aucune raison de la modifier, au moins aujourd'hui pour le moment. L'avenir seul, l'expérience, l'action personnelle du nouveau souverain montreront, au bout de quelque temps, dans quelle mesure la sécurité intérieure est assurée au Maroc par un gouvernement plus énergique, et dans quelle mesure aussi l'Europe peut se relâcher dans l'exercice

de ses droits de police, qu'elle a spécialement attribués à la France et à l'Espagne. Il est encore trop tôt pour parler de ces choses : tout ce que nous pouvons en dire, c'est que, si les initiatives appartiennent à la France et à l'Espagne, les solutions appartiennent à toutes les puissances.

L'opinion européenne a d'ailleurs accueilli avec beaucoup de calme les dernières nouvelles du Maroc. Personne ne s'en est ému. La chute d'Abd-el-Aziz a paru être une simplification plutôt qu'une complication. Tout le monde, y compris l'Allemagne, avait le sentiment qu'on ne pouvait pas décemment sacrifier Abd-el-Aziz avant que la fortune l'eût définitivement abandonné ; et tout le monde, y compris la France, commençait à comprendre qu'on ne ferait rien de lui. La situation se présente désormais sous des dehors plus nets. Quant à nous, notre préoccupation est double : elle est à la fois politique et militaire. Nous n'avons pas seulement, comme les autres, à nous poser la question de savoir quand et comment nous reconnaîtrons avec eux le nouveau Sultan; nous avons aussi à nous défendre contre une agression qui paraît imminente dans le Sud oranais, — et cela prouve une fois de plus que la France, au Maroc, ne peut être comparée à personne, tous les mouvemens qui se produisent dans le pays ayant ou risquant d'avoir une répercussion sur son propre territoire. Une autre conséquence se dégage des événemens actuels, à savoir que la sécurité de notre frontière est insuffisante, puisqu'elle est toujours menacée : peut-être aurons-nous, de ce chef, de nouvelles précautions à prendre et devrons-nous leur donner un caractère fixe. Il n'y aura bientôt pour nous aucun inconvénient à évacuer la Chaouïa : pouvons-nous en dire autant des parcelles de territoire que nous avons été amenés à occuper sur notre frontière? Dans ces régions intermédiaires entre le Maroc et nous, l'anarchie est à l'état permanent. Nous en avons aujourd'hui même une manifestation nouvelle. On annonce, en effet, qu'une harka beaucoup plus considérable que celles dont nous avons l'habitude, est en formation dans le Tafilalet; on parle même de quinze ou de vingt mille hommes, ce qui est probablement exagéré; le mirage africain ne se contente pas de rapprocher les objets, il les grossit quelquefois. Quoi qu'il en soit, les points que nous occupons au Sud de Colomb-Bechar, où s'arrête notre chemin de fer, sont exposés à une agression qui semble prochaine. Ils y sont d'ailleurs préparés et nous pouvons attendre avec sang-froid l'attaque que toutes les dépêches font prévoir. Le général Lyautey s'occupe avec activité de la concentration de nos troupes : nous ne

serons certainement pas surpris. Le plan qui a été adopté est purement défensif, au moins pour le moment : tous nos renforts ne sont pas encore réunis, et nous avons tout intérêt à attendre l'ennemi sur un terrain que nous connaissons bien, que nous avons fortifié, où nous avons en abondance des vivres et des munitions. Il est encore possible que l'orage se dissipe au lieu d'éclater. Nous le souhaitons, parce qu'il faut toujours souhaiter faire une économie de sang humain ; mais si les hordes barbares du Tafilalet ont besoin d'une leçon, tout porte à croire qu'elle leur sera donnée de manière à ce qu'elles en gardent un long souvenir.

C'est tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui des affaires marocaines. Elles présentent encore un grand nombre de points obscurs, mais il serait excessif de parler de points vraiment noirs. La sérénité de l'Europe en présence des événemens nouveaux est faite pour rassurer. La note donnée par les journaux de tous les pays est calme et apaisée. Les journaux allemands eux-mêmes, au moins jusqu'ici et pris dans leur ensemble, ne troublent pas trop ce concert. Quelques-uns cependant cherchent à présenter le succès de Moulaï Hafid comme un triomphe pour eux et une défaite pour nous : on a vu plus haut ce qu'il fallait en penser. La situation générale de l'Europe entre sans doute pour quelque chose dans la manière un peu froide dont les incidens marocains sont accueillis. La révolution marocaine est peu de chose, en somme, à côté de celle qui transforme en ce moment l'Empire ottoman : nous en parlons dans une autre partie de la *Revue ;* il n'est pas impossible que la révolution turque pose un certain nombre de questions pour la solution desquelles nous aurons besoin les uns des autres. Beaucoup de choses changent dans le monde avec une rapidité déconcertante : il n'est pas moins utile aujourd'hui de garder sa politique libre que sa poudre sèche. Certaines puissances ont donné aux affaires marocaines une importance qu'elles n'avaient pas. D'autres problèmes surgissent qui ramènent tout à des proportions plus justes et qui, comme on dit, remettent les choses au point.

L'Angleterre est un pays beaucoup mieux hiérarchisé que le nôtre, et où on respecte davantage les règles et les traditions : cependant, depuis quelques années, on y voit se produire certains phénomènes qu'on peut qualifier de perturbateurs du vieil ordre de choses. Autrefois, par exemple, chaque ministre, lorsqu'il élevait la voix en public, avait soin de ne parler que des affaires de son département ; l'idée ne serait pas venue au ministre de la Guerre de parler du

commerce, ni au ministre du Commerce de parler de la marine ou des affaires étrangères. Chacun restait dans sa spécialité, et le Président du Conseil seul exposait des vues sur la politique générale. Cela nous semblait sage, prudent, bien ordonné et recommandable. Mais des élémens nouveaux se sont introduits dans le gouvernement anglais, et les mœurs d'autrefois en ont éprouvé quelque altération. Un jeune homme très brillant, fils d'un autre qui ne l'était pas moins, M. Winston Churchill, est devenu ministre du Commerce : il en a profité récemment pour faire connaître, dans un discours public, ses idées sur la politique extérieure, et notamment sur les rapports de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui ne sont pas à son avis ce qu'ils devraient être. Il semble résulter du discours de M. Winston Churchill que, s'il en était chargé, les choses iraient mieux. C'est possible, bien que nous n'en croyions rien ; quoi qu'il en soit, l'opinion, en Angleterre, a trouvé un peu déplacées les paroles de M. le ministre du Commerce, car enfin il y a un ministre des Affaires étrangères dans lequel tout le monde a confiance, même les adversaires de son parti, et qui, tout récemment encore, à la veille de la clôture du Parlement, a défini la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne dans des termes qui n'ont pas produit une moins bonne impression à Berlin qu'à Londres. Mais, nous l'avons dit, M. Winston Churchill est jeune : ne doutant de rien, il ne doute pas de lui-même, et il a sans doute quelque dédain pour les procédés surannés de la diplomatie classique.

Ce qui a été encore plus fâcheux, c'est que le même sentiment a paru être partagé par un homme encore plus considérable dans le gouvernement anglais, M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier. M. Lloyd George est le type de l'homme heureux en politique ; il est arrivé aux plus hautes fonctions avec une rapidité surprenante, et tout le monde convient d'ailleurs que sa fortune est justifiée par un mérite sérieux et par un remarquable talent. Il était, il y a quelques mois, ministre du Commerce. Au remaniement du Cabinet qui a suivi la mort de sir H. Campbell Bannermann, il a cédé son portefeuille à M. Winston Churchill pour en prendre un plus important, celui des Finances. Les finances britanniques, aujourd'hui surtout, semblaient devoir absorber toute son activité, mais il n'en a rien été, tant cette activité est grande. Profitant des vacances parlementaires, M. Lloyd George est allé à Berlin pour y étudier la question des retraites ouvrières que les Allemands ont résolue à leur manière. Rien de mieux ; M. Lloyd George était là dans son domaine ; mais le bruit

n'a pas tardé à se répandre qu'il ne resterait pas enfermé dans le cercle étroit des questions financières ou sociales et que, si le gouvernement allemand voulait bien profiter de l'heureuse occasion que lui donnait sa présence, il était tout disposé à causer du désarmement. Si on ne s'était pas encore mis d'accord sur ce grave sujet, c'est évidemment que les diplomates professionnels ne savaient pas s'y prendre, car, en somme, avec de la bonne volonté et surtout de la loyauté, rien n'était plus simple. M. Lloyd George, non content de parler lui-même plus sans doute qu'il ne l'aurait dû, avait un secrétaire qui parlait encore davantage et se prêtait avec une bonne grâce charmante aux interviews qu'on lui demandait, disant donc à qui voulait l'entendre que M. Lloyd George n'avait aucune mission officielle et que dès lors il ne prendrait pas d'initiative, mais qu'il était prêt, et que si on voulait... La presse du monde entier ayant reproduit ces propos, il en est résulté un beau tapage. Les journaux allemands ont été polis et courtois pour M. Lloyd George : cependant ils ont fini par dire, et même un peu rudement, qu'ils étaient seuls juges de savoir ce qui convenait à leur défense maritime, et que c'était là un sujet sur lequel ils n'avaient à prendre conseil de personne. On se souvient qu'il y a quelques mois, l'empereur d'Allemagne ayant écrit une lettre toute personnelle et familière au ministre anglais de la Marine, lord Tweedmouth, pour lui parler des armemens britanniques, la chose s'est sue, et la susceptibilité nationale de l'Angleterre en a été violemment froissée. La situation se trouvait quelque peu retournée. L'attitude de M. Lloyd George n'était peut-être pas tout à fait correcte, et on pouvait craindre que, s'il y persistait, il n'en résultât des inconvéniens. M. Lloyd George aurait pu se rappeler que, quelques jours auparavant, le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne s'étaient vus à Cronberg, et qu'ils avaient précisément causé de la question qui le préoccupait lui-même, de manière à lui laisser peu de chose à glaner. Les journaux les mieux renseignés avaient raconté que, de part et d'autre, on était convenu de continuer les constructions navales dont le programme avait été sanctionné par des décisions parlementaires, et qu'ensuite on verrait. Les nouvelles répandues sur l'entreprise pacifiste de M. Lloyd George ont produit encore plus d'émotion en Angleterre qu'en Allemagne : la presse y a annoncé que le gouvernement préparait un projet de loi en vue de constituer par voie d'emprunt une caisse des constructions navales, où l'on verserait deux milliards et demi pour commencer. Enfin il semble bien que M. Lloyd George ait été invité par télégramme à se montrer plus

circonspect dans ses paroles et à revenir le plus tôt possible, ce qu'il a fait. Ses généreuses intentions n'avaient pas produit les conséquences qu'il en attendait.

C'est une école qu'il a faite et qui sans doute lui servira. Quoi qu'on on dise, la vieille diplomatie a du bon, et on ne le reconnaît jamais mieux que par comparaison, lorsqu'on voit à l'œuvre des diplomates amateurs, quelque distingués qu'ils soient, — et il ne saurait y en avoir de plus distingués que M. Lloyd George et M. Winston Churchill. Si nous racontons leur aventure, c'est qu'elle a fait grand bruit : avant la révolution marocaine, elle remplissait les colonnes des journaux du monde entier. Nous avons eu aussi, chez nous, des missions officieuses que s'étaient données à eux-mêmes des hommes parfois considérables et toujours pleins d'excellentes intentions, et nous avons estimé que nous nous en tirions à bon compte lorsqu'elles ne gâtaient pas nos affaires et les laissaient en l'état. Il y a là un genre de tentation dont on ne saurait trop soigneusement se garder. Mais nous sommes un pays démocratique où tout a été mis sens dessus dessous à dix reprises différentes depuis un peu plus d'un siècle : qui aurait cru que la traditionnelle et orthodoxe Angleterre nous dépasserait presque dans cette voie, qui n'est pas précisément celle du progrès?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE CONGRÈS DE BERLIN

I

LA GUERRE ET LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

I

Le 31 janvier 1878, au moment où l'armistice signé à Andrinople mettait fin à la guerre entre la Russie et la Turquie, il y avait neuf mois (23 avril 1877) que le chargé d'affaires russe, M. de Nélidoff, avait quitté Constantinople après avoir fait connaître à la Porte la rupture des relations diplomatiques et que le tsar Alexandre, dans un manifeste à son peuple, avait fait connaître la décision prise par lui d'entrer en guerre avec la Turquie « pour arriver à l'amélioration de l'existence des chrétiens d'Orient. »

Le grand-duc Nicolas, nommé commandant en chef des troupes russes, disait, dans son ordre du jour aux troupes, (24 avril) :

Nous sommes appelés à exécuter la volonté du souverain et le saint legs de nos pères. Ce n'est pas pour des conquêtes que nous marchons, c'est pour défendre nos frères insultés et opprimés, pour défendre la loi du Christ...

Donc, une nouvelle croisade, la guerre sainte?... Pas tout à fait. Le prince Gortschakoff, dans une circulaire aux puissances (7-19 avril), avait cru devoir parler, lui, le langage de la politique réaliste :

Les négociations ayant échoué, il ne reste plus d'autre alternative que de laisser prolonger l'état de choses que les puissances ont déclaré incom-

patible avec leurs *intérêts* et avec *ceux de l'Europe*, ou bien de chercher, par coercition, ce que les efforts unanimes des cabinets n'ont pu obtenir de la Porte, par persuasion... L'empereur de Russie entreprendra donc, seul, ce qu'il avait convié les puissances à faire avec lui. En assumant cette tâche, il remplit un devoir qui lui est imposé par les *intérêts de la Russie*, dont le développement pacifique est entravé par les troubles permanens en Orient.

Les *intérêts de la Russie*. Que cachait cette formule ? Ne s'offrait-elle pas aux questions indiscrètes des puissances, elles aussi *intéressées?*

La Russie, au moment où elle déclarait la guerre, était dans une position difficile ; peu sûre de ses propres intentions, elle avançait bravement, mais témérairement, sur un sol qu'elle sentait miné. En fait, il y avait dualité dans les vues russes : dualité sur le principe même de la guerre, guerre de religion ou guerre d'intérêt ; dualité sur l'objectif de la guerre : — « Votre objectif est Constantinople, » avait dit le Tsar au grand-duc Nicolas ; — « N'ayez crainte pour Constantinople, » avait-on répété aux puissances ; dualité au sujet de la clientèle dont on prenait les intérêts dans les Balkans, coreligionnaires ou cousins, orthodoxes ou slaves ; il y avait dualité, enfin, dans la haute direction gouvernementale et dans les influences qui s'exerçaient autour du Tsar : les uns résolus à la lutte à outrance et décidés à effacer la Turquie de la carte de l'Europe ; les autres, enclins à se modérer selon les nécessités des circonstances ; ces deux tendances se résumant en deux noms : Ignatieff, Gortschakoff.

Gortschakoff qui, par sa position même, serrait le problème de plus près, se préoccupait particulièrement des données internationales non moins obscures et incertaines que les dispositions intimes et, comme on dit, l'état d'âme de son propre pays. La première de ces difficultés était d'apprécier la portée réelle de cette combinaison avec laquelle on avait, depuis des années, leurré le monde et dont on s'était leurré soi-même : la prétendue « alliance des trois empereurs. » Que valait-elle, en réalité ? Gortschakoff ne pouvait plus s'y tromper, puisque Bismarck s'était expliqué avec une franchise un peu rude, dès le mois d'octobre 1876 : obligé de choisir entre la Russie et l'Autriche, parlant à la Russie elle-même, il s'était prononcé pour l'Autriche. Sans illusion donc, il fallait se servir, pourtant, de cette arme brisée, faire blanc de cette épée, l'agiter devant l'Europe, laisser

croire à la force que lui attribuait l'opinion quand, soi-même, on n'y croyait plus. Si l'Europe, si la Turquie, si l'Angleterre eussent connu la vérité sur cette explication « confidentielle » entre les deux grands empires, quel encouragement pour la Turquie, pour l'Angleterre, pour l'Europe ! Était-on si sûr qu'elles l'ignorassent ? Les secrets des chancelleries ont parfois intérêt à se faire surprendre.

L'Angleterre menait le branle contre la Russie. Sur son hostilité déclarée, on savait du moins à quoi s'en tenir... Eh bien ! non ; ici encore il y avait de l'incertitude. Et cela aussi troublait le jeu. On n'ignorait pas, qu'à Constantinople, M. Layard était des conseillers intimes du sultan. L'or anglais, l'appui moral, le concours diplomatique de l'Angleterre ne feraient pas défaut à la Turquie ; le cabinet de Londres était minutieux et pointilleux dans le détail de la tractation diplomatique ; il créerait mille embarras à la Russie. Mais irait-il au delà ? Jouerait-il la partie décisive ?

L'Angleterre elle-même ne paraissait pas savoir exactement ce qu'elle voulait. La campagne de M. Gladstone sur les « atrocités bulgares » avait porté. Il y avait des dissentimens dans le Cabinet ; au su et au vu du monde entier, un mouvement passionné, dans l'opinion publique et dans la presse, remuait les entrailles du peuple anglais et le portait à sacrifier des intérêts discutables et discutés à « l'amélioration du sort des chrétientés d'Orient. » Jusqu'où irait ce mouvement, dans quel sens l'opinion anglaise se prononcerait-elle, finalement ? Les plus profonds calculs pouvaient être modifiés par une saute de vent chez ce peuple impressionnable, imaginatif, mais toujours redoutable parce qu'il est toujours courageux.

Et pouvait-on, d'autre part, ne tenir aucun compte de l'opinion publique universelle qui s'affirmait anti-russe ? Les entreprises moscovites étaient passées au crible et discutées aigrement. Éternels trouble-fête de l'Europe, une fois de plus, les Slaves portaient atteinte à l'équilibre, à la paix dont on avait tant besoin ! Un vieux levain de polonisme fermente toujours dans les salles de rédaction et dans les cercles. L'opinion allemande n'était pas favorable. M. Klaczko, M. Cucheval-Clarigny, à la *Revue des Deux Mondes*, posaient des questions gênantes. Ce n'étaient que des pointes ; mais ces pointes piquaient l'âme chatouilleuse du prince Gortschakoff. Il aimait à être loué.

L'Europe lui était un théâtre. Outre les susceptibilités de l'amour-propre, son expérience ne négligeait pas cette autorité de l'opinion qui pèse, au jour des marchandages et des règlemens.

Il y avait un autre sujet d'inquiétude plus immédiat encore : c'était la difficulté même de la campagne. La Turquie n'était pas une quantité négligeable : il est vrai que, de Constantinople, le général Ignatieff n'avait cessé de décréter l'impuissance de cet empire et d'annoncer sa chute au premier choc; il est vrai que les généraux turcs n'avaient pu venir à bout des insurrections en Albanie, en Bosnie, en Herzégovine, en Bulgarie, et qu'ils avaient eu quelque peine à mettre à mal cette infime Serbie. Mais le Turc est bon soldat; pour sa croyance et pour son existence nationale, il se battrait en désespéré; la flotte turque était puissante; elle commandait la Mer-Noire et le bas Danube, rendant, par mer, toute communication impossible; la double ligne de défense du Danube et des Balkans, appuyée sur les fortifications du fameux quadrilatère, avait formé, de tout temps, un boulevard presque infranchissable pour les armées venant du Nord.

Par-dessus tout, la Russie était obligée de diviser ses forces. L'Autriche-Hongrie, spectatrice silencieuse du duel, ne se réservait-elle pas d'intervenir brusquement, soit en cas de victoire, soit en cas de défaite? Une campagne offensive, avec une armée comme l'armée austro-hongroise et un peuple comme le peuple hongrois sur le flanc, grave imprudence! Le grand-duc Nicolas réclamait une attaque rapide et décisive de toutes les forces russes sur le front principal, c'est-à-dire sur le Danube et sur le Balkan; on l'avait laissé dire; on ne lui avait accordé que quatre corps et on avait maintenu la fleur des troupes russes en observation sur la frontière occidentale.

Quelles que fussent l'ardeur avec laquelle la nation tout entière répondait à l'appel du tsar, la qualité du soldat russe et la valeur des officiers, on n'était pas entièrement rassuré sur le mérite des chefs; on était très préoccupé de la question financière, au sujet de laquelle on sentait la banque européenne froide et exigeante. On avait trouvé des difficultés, dès la première heure de la mobilisation, pour les approvisionnemens, les ravitaillemens; je ne sais quel désordre latent, endémique aux bureaucraties militaires, accru encore par l'infidélité trop notoire

de nombreux agens et par la nonchalance traditionnelle du *Nitchevo*.

Ces causes de faiblesse n'échappaient ni au gouvernement russe, ni à ses adversaires; par une suite fatale, elles en produisaient d'autres, qui devaient compromettre le développement et le résultat de la campagne. Jamais géant, debout pour la bataille, au moment où il pousse son cri de guerre, ne fut surpris et ligoté dans son élan, comme le fut le colosse russe, avant même qu'il eût pu faire un pas vers les Balkans.

Ce fut l'Angleterre qui se chargea de l'opération. La diplomatie anglaise était dirigée par lord Derby. L'esprit un peu lourd de ce ministre, son imagination lente et tatillonne, était juste à l'opposé du caractère pétulant et du génie ardent de Disraëli ; mais sa manière précautionneuse présentait aussi des avantages. Car, malgré son poids, il se retournait parfois plus vite qu'on ne l'eût cru et saisissait les occasions favorables avec une certaine prestesse dont on ne se méfiait pas. On le vit bien, quand, dès le début de la campagne, il gagna une première manche par le procédé le plus simple : une initiative loyale à l'heure opportune.

Le Tsar avait à peine publié son manifeste, « ce mélancolique document, » comme le baptisa immédiatement le *Standard*, que lord Derby, en même temps qu'il proclamait la neutralité britannique, expliquait publiquement l'attitude du cabinet de Londres :

Je déclare, dit-il aux Lords, le 7 mai, que la Russie a pris sur elle la plus grave responsabilité en allumant l'incendie. Les intérêts de l'Europe, les intérêts de l'Angleterre, les intérêts de l'Orient sont atteints... L'Angleterre restera neutre ; mais elle s'efforcera de *localiser* et d'*atténuer* la guerre.

C'était tout un programme. Lord Derby déclara, bientôt après, avec non moins de franchise :

Si une intervention doit se produire, il vaut mieux attendre que les adversaires se soient épuisés par la guerre... Nous ne sommes plus en 1853. Le cabinet britannique a beau chercher ; il n'a pas d'alliés, *du moins pour le moment*. La France restera absolument neutre, l'Autriche est bien incertaine. L'Italie manifeste des tendances moscovites, et l'Allemagne *se réserve*.

Ces sages aperçus inspiraient confiance à Saint-Pétersbourg ; on était enchanté d'avoir affaire à un adversaire si modéré. La

neutralité anglaise déciderait, croyait-on, de la neutralité austro-hongroise; on ne demandait pas mieux que de s'entendre avec lord Derby et de faciliter sa tâche : il faut savoir payer de retour les gens raisonnables.

Près de lord Derby, il y avait un ambassadeur russe qui subissait, comme la plupart des diplomates accrédités à Londres, l'influence de l'astre anglais; cet ambassadeur avait la confiance du Tsar, l'amitié du prince de Bismarck et l'estime du gouvernement britannique : c'était le comte Pierre Schouwaloff (1). La conversation s'engagea, grâce à lui. Ce fut une suite à la circulaire du prince Gortschakoff. Lord Derby pensait que la neutralité de l'Angleterre lui permettait de s'expliquer catégoriquement au sujet de cette circulaire. Il la blâma franchement, se saisit du mot *intérêts*. On prétendait défendre *les intérêts de l'Europe ;* mais l'Angleterre fait partie de l'Europe. On invoque les *intérêts de la Russie;* mais il y a aussi les « intérêts » de l'Angleterre, et l'Angleterre n'entend pas qu'on les oublie, ni qu'on les connaisse mieux qu'elle-même. Donc, au nom des intérêts de l'Europe, au nom des intérêts de l'Angleterre, le cabinet anglais garde son entière liberté d'action ; la décision du gouvernement russe n'est de nature à obtenir ni son concours, ni son approbation.

La plate-forme de la discussion était un peu étroite. Mieux eût valu (et on devait plus tard faire grief à lord Derby de n'y avoir pas songé), mieux eût valu s'appuyer sur les traités, le traité de Paris, la convention de Londres. Mais lord Derby tâtait le terrain. S'il craignait d'invoquer « les traités, » c'est que leur application intégrale eût été pleine de périls. Il se borna donc à parler *intérêts :* intérêts européens, intérêts anglais.

Cette modération relative fut agréable à Saint-Pétersbourg. On crut probablement qu'on pourrait, par quelques concessions, tenir l'Angleterre en dehors d'une coalition toujours menaçante, et on lui demanda de préciser ce qu'elle entendait par les « intérêts anglais... » Si bien, qu'entre le ministre conciliant et l'am-

(1) Grâce à la parfaite obligeance de M. A. Raffalovich, j'ai eu communication des *Souvenirs inédits* du comte P. Schouwaloff sur le Congrès de Berlin. Les extraits que j'ai pu citer permettront aux lecteurs d'apprécier l'intérêt de ce document. Mais l'ambassadeur n'a pas cru devoir embrasser, dans son récit, la partie de la négociation antérieure à la guerre, et qui, pourtant, a été la véritable racine du Congrès.

bassadeur empressé, un accord s'établit, dont le résultat fut consigné dans les deux offices du 6 mai et du 30 mai 1877, qui créèrent, après la déclaration de guerre, — mais avant qu'un seul coup de canon fût tiré, — une situation de droit et de fait des plus singulières. On instituait, entre la Russie et la Turquie, un état de guerre « conventionnelle, » à champ d'action restreint et à responsabilité limitée.

De même que Gortschakoff *voulait ignorer* ce qui se passait à Berlin, de même il *voulait ignorer* les conséquences des engagemens pris à l'égard de l'Angleterre. Les événemens, les victoires russes, le hasard arrangeraient tout.

Voici le résumé de l'accord Schouwaloff-Derby : la Russie s'engage à ne porter la guerre ni sur le *canal de Suez*, ni en *Égypte*, quoique ces régions fassent partie de l'Empire ottoman. Le Tsar renouvelle sa déclaration que la conquête de *Constantinople* n'entre pas dans ses desseins : « Son gouvernement reconnaît que, quoi qu'il arrive, l'avenir de Constantinople est une question d'intérêt général que ne saurait être résolue que d'un commun accord ; si la possession de cette ville venait à être mise en question, on ne saurait consentir à ce qu'elle appartînt à l'une ou à l'autre des grandes puissances européennes. » — « La *question des détroits* sera également résolue au moyen d'une entente générale. » — Lord Derby ayant fait allusion à d'autres « intérêts britanniques, » tels que le *golfe Persique* et la *route de l'Inde*, le cabinet impérial affirme « qu'il n'étendra pas la guerre au delà de ce qui est nécessaire pour atteindre le but hautement et nettement avoué qui a déterminé l'Empereur à prendre les armes. Il respectera les intérêts anglais signalés par lord Derby, autant que l'Angleterre restera neutre. » On se taisait sur les « intérêts russes, » et, en ce qui concernait l'objectif de la guerre, on se contentait de cette phrase :

> Le but de la guerre ne saurait être atteint aussi longtemps que les populations chrétiennes de la Turquie ne seront pas placées dans une situation dans laquelle leur vie et leur sécurité soient efficacement garanties contre les abus intolérables de l'administration turque.

Gortschakoff espère se tirer d'embarras par des finesses de rédaction. Mais, dans la réalité des choses, la Russie, prise entre la convention de Reichstadt, signée antérieurement, avec l'Aut

triche-Hongrie (1), et l'arrangement Derby-Schouwaloff, rejetée du Balkan occidental par la volonté des puissances germaniques, cernée dans le Balkan oriental par les prétentions roumaines, serbes et grecques, mise en surveillance en Asie, en Égypte, à Constantinople, par l'Angleterre et par l'Europe, les mains liées et le pied pris, — la Russie aborde la guerre dans des conditions détestables : on pouvait prévoir, dès lors, que le bénéfice de la partie lui échapperait, à supposer qu'elle la gagnât.

Même dans les Balkans, le « Tsar libérateur » ne trouvait pas les concours chaleureux sur lesquels il eût cru pouvoir compter. Chacun avait ses plans, ses projets, ses « intérêts. » Entre la Russie et la Turquie, une ceinture de principautés à demi autonomes formait un tampon de situations acquises et d'ambitions particulières. Pour entrer en contact avec la Turquie (puisqu'on ne pouvait pas prendre le chemin de la mer), il fallait passer soit par la Serbie, soit par la Roumanie. Par la Serbie, l'Autriche avait bloqué la voie; celle de la Roumanie était donc la seule.

La Roumanie était encore, d'après les traités, sous la suzeraineté des Sultans. Légalement, elle devait prendre les armes pour la Turquie. Mais, si elle le faisait, c'étaient son territoire et sa population qui subiraient les horreurs de la guerre. Restait-elle neutre? Elle s'exposait au même péril, sans profit éventuel, dans le cas probable d'une défaite turque.

La Roumanie, — ou plutôt comme on les appelait alors, officiellement, les principautés unies de Moldo-Valachie, — avait à sa tête le prince Charles de Hohenzollern, qui l'avait conduite avec une habileté et une patience remarquables de 1866 à 1876. Ce prince, fidèle d'abord à sa famille, n'avait jamais oublié, comme il le dit lui-même, « qu'il était aux avant-postes de la pénétration germanique en Orient (2); » conformément aux

(1) Dès juillet 1876, l'entente de Reichstadt était intervenue, en vue de la guerre, entre les empereurs de Russie et d'Autriche. L'Autriche s'engageait à rester neutre ; mais la Russie abandonnait la Serbie et laissait à l'Autriche-Hongrie la faculté d'occuper, le cas échéant, la Bosnie et l'Herzégovine. Bismarck se plaint, dans ses *Souvenirs*, que l'Allemagne ait été « exclue de l'entente ; » mais c'est un grief qu'il se ménage contre la Russie; car, en réalité, par Andrassy, il tenait tous les fils. Bismarck ajoute : « C'est cette convention, et non le Congrès de Berlin, qui est, pour l'Autriche, la base de la possession de la Bosnie et Herzégovine. »

(2) Lettre adressée par le prince Carol au roi Guillaume, au moment où celui-ci est proclamé empereur : « ... Je suis ici, seul, à un extrême avant-poste, comme

exemples de sa race, il s'était appliqué à créer une armée et il attendait les événemens.

La Roumanie fit appel aux puissances, demandant leurs conseils et même une garantie de neutralité; au fond, le prince Charles était résolu à prendre part à la guerre aux côtés de la Russie, mais il eût voulu vendre son concours le plus cher possible. Berlin, qui donne le ton, répondit : « que chacun se préserve comme il sait et croit le mieux (1). » D'autres y mirent plus de formes; mais la pensée était semblable partout. La Roumanie se trouva donc abandonnée à elle-même. La Russie demandait *impérieusement* le passage pour ses troupes à travers la principauté. Dès le mois de septembre, Jean Bratiano, envoyé en mission auprès du Tsar, n'avait pas dénié le passage, mais il avait prétendu poser ses conditions. La Roumanie eût voulu, pour prix de son concours, s'assurer de la Bessarabie et obtenir un agrandissement vers la Bulgarie. Entre le prince Gortschakoff et Jean Bratiano, le dialogue fut vif; Gortschakoff s'écria : — « Vous n'avez pas de conditions à nous poser; sinon, la Russie, s'en référant aux traités en vertu desquels la Moldavie et la Valachie font parties intégrantes de l'Empire ottoman, envahira ces provinces sans autres formes. » — « Fort bien, riposta froidement Bratiano. Nous nous opposerions alors, par la force, à l'entrée des Russes sur le territoire roumain (2)... »

Vaines menaces! La Roumanie n'avait pas le choix. Elle dut céder. Une convention du 16 avril 1877 régla les conditions du passage; quant à la question de savoir si elle prendrait part à la guerre, elle se réservait encore.

Il y a quelque chose d'émouvant dans la situation de ce petit et vaillant peuple qui, à peine né, se retourne entre l'enclume et le marteau. Il n'ose même pas débattre les conditions de son

la sentinelle de la frontière contre l'Orient... Cependant, je ne suis ni si éloigné, ni si fatigué que je ne puisse, à pleine poitrine, m'associer à ce cri d'allégresse : Vive l'empereur allemand! » Jehan de Witte, *Quinze ans d'histoire* (1866-1881), d'après les *Mémoires du roi de Roumanie*, Plon, 1905 (p. 204).

(1) Sous main, et par l'intermédiaire du kronprinz, Bismarck donna au prince des conseils plus effectifs « par intérêt personnel pour Son Altesse. » (*Ibid.*, p. 270) : « Ne pas s'opposer sérieusement aux exigences de la Russie, invoquer un devoir vis-à-vis de la Porte au point de vue des convenances et céder ensuite à la force... La question du passage des armées russes doit être régularisée préalablement par un traité... Mais rien ne presse. » Or, cela pressait, et le retard fut une faute. Voyez, aussi, *Mémoires* du prince de Hohenlohe (t. II, p. 214).

(2) *Quinze ans d'histoire*, p. 267.

concours éventuel avec le grand patron qui impose son amitié redoutable ; il n'ose pas lui demander de faire, d'avance, le partage des bénéfices, en cas de victoire commune. On craint que le lion ne traite en lion. Ce tourment se retrouve, malgré la froideur habituelle des documens diplomatiques, dans la circulaire de M. Kogalniceano, datée du 3 mai 1877 :

Quand l'Europe ne consulte que ses intérêts, quand on dit à la Roumanie : *Lasciate ogni speranza*, notre pays doit subir la force majeure et ne prendre conseil que de la terrible situation dans laquelle il est poussé contre sa volonté.

Ce langage anxieux étonnait la Russie; elle croyait y discerner l'indice d'une « ingratitude » naissante chez les peuples balkaniques.

La Serbie n'avait jamais consulté que ses ambitions ; n'écoutant aucun avis, elle s'était jetée follement dans la bagarre et avait déchaîné les événemens. Maintenant, battue et mécontente, elle boudait, repliée sur elle-même. Le prince Milan était à la fois encombrant et inconsidéré. Le manifeste du Tsar, en avril 1877, avait informé la Serbie qu'elle était mise de côté; on l'avait sacrifiée, dès Reichstadt, aux exigences de l'Autriche-Hongrie. Le grand projet d'un Empire serbe s'évanouissait. Ce n'était pas encore de ce côté qu'on trouverait de l'enthousiasme, ni des élans généreux.

Tout autre chose du Monténégro. Il était le Benjamin de la famille, le plus éloigné, le plus exposé et le plus aimé de tous les frères slaves. Sa forte situation dans les montagnes, avec accès sur l'Adriatique, permettant de prendre à revers toute la péninsule et faisant arche de pont vers les mers occidentales, donnait une valeur inappréciable à son dévouement. Mais il était si petit, si faible, surveillé et ligotté de si près par l'inquiétude autrichienne, qu'il devenait plutôt un embarras qu'un secours. Du moins, avec celui-là, c'était à la vie, à la mort. On comptait sur lui et on ne l'abandonnerait pas.

Il y avait, à l'extrémité de la péninsule, un autre « client » en bien mauvaise posture, c'était la Grèce. La Grèce était née à Navarin. La Grèce était en droit de rappeler aux grandes puissances de l'Europe « le rôle, qu'à son berceau, elles lui avaient réservé en Orient (1). » Elle s'inscrivait, au premier rang, parmi

(1) Déclaration de M. Tricoupis, du 4 septembre 1877.

les héritiers de l' « homme malade. » Elle représentait la cause la plus sympathique, la plus célébrée, la plus chère au cœur de la civilisation occidentale, la cause de l'hellénisme. Donc, en cette crise imminente, elle se lèverait... Non ! Elle resta immobile presque jusqu'à la fin de la guerre.

La Grèce était plus frappée encore que la Serbie : un frère de religion, sinon de race, lui était né qui, subitement grandi et gros garçon, menaçait la part qu'elle s'était attribuée : c'était, parmi les Slaves, cet ignoré d'hier, le Bulgare. Les tsars avaient déjà notifié, à diverses reprises, à la Grèce qu'elle eût à se pourvoir ailleurs : on ne voulait pas d'elle à Constantinople et, même si elle se contentait de Salonique, on ne voulait pas d'elle à Salonique. Après des espoirs si vastes et si longtemps caressés, c'était un réveil affreux. Les Grecs ne sont pas très nombreux dans l'Empire turc, mais ils occupent les ports, les villes, les situations élevées, la fortune. L'hellénisme est plein d'ardeur et de zèle, il est animé d'un esprit de propagande et de sacrifices qui reste, malgré tant de traverses, un des spectacles d'énergie les plus réconfortans de l'histoire.

La Grèce, à l'étroit sur le continent, voudrait élargir et consolider son assiette ; la Grèce, fille de la mer, voudrait régner du moins sur l'Archipel, sur les îles, sur les ports où la vie hellène a survécu sous la domination ottomane. Mais elle est faible, mal bâtie, pauvre, médiocrement administrée; elle n'a trouvé ni son Cavour, ni son Victor-Emmanuel. Elle est à la merci d'un coup de main par mer. Elle réclame ou convoite des points stratégiques d'une importance décisive et elle ne serait pas de force à les défendre. Qu'on lui livre la Crète : saurait-elle garder la Zude?

Dans la crise de 1877-78, la Grèce, délaissée par la Russie, s'était retournée timidement vers les puissances occidentales, et notamment vers l'Angleterre. Celle-ci la réservait comme une carte à jouer dans la partie finale.

Restaient les Bulgares ! Ce peuple slave était si complètement abattu depuis des siècles que, malgré la grande étendue de territoire qu'il occupe, il était oublié. Quand, en quittant l'Europe, on arrivait à Sofia, on trouvait des gens vêtus à la turque, coiffés du turban ou du fez, et l'on saluait l'Orient. On ne savait guère que ces populations fussent chrétiennes et européennes. Accablées sous le joug, leur instinct national a survécu; elles

ont été réveillées par l'excès même des maux qu'elles enduraient. Un exode de populations musulmanes en Bulgarie (Tartares et Circassiens), ordonné par le gouvernement turc après la guerre de Crimée (1860), accrut encore les souffrances séculaires et, à partir de 1868, il y eut, dans ces provinces, situées sur le Balkan et qui commandent Constantinople, un mouvement insurrectionnel à l'état chronique, qui fut, avec les affaires de Bosnie et d'Herzégovine, l'origine des événemens de 1877.

On cherchait encore « le Bulgare, » en 1875. La nouvelle des massacres, qui tentèrent d'étouffer dans le sang la révolte, apprit à l'Europe que ce peuple vivait, puisqu'il souffrait. La Russie avait entendu la voix des frères accablés. Cette population, nombreuse, dévouée et brave, était de taille et de volonté à devenir le fer et la pointe de la lance slave vers Constantinople. Le pacte fut vite conclu : les cœurs s'entendirent. Et l'Europe, — au moment où la voix de Gladstone s'élevait, — reçut le manifeste du 14 août 1876, « présenté par la nation bulgare aux grandes puissances de l'Europe, protectrices des peuples d'Orient. »

Dans ce manifeste, la nationalité bulgare se peignait elle-même :

> Il existe, dans la Turquie d'Europe, un peuple infortuné répandu en grand nombre des deux côtés des Balkans... Peuple laborieux et paisible s'il en fut jamais, les Bulgares n'arrosent de leur sueur, depuis cinq siècles, la terre qu'ils cultivent qu'au profit presque exclusif de leurs oppresseurs... Les prétendues réformes turques n'ont jamais été qu'une amère dérision...

Quant aux événemens qui avaient illustré si affreusement la Bulgarie, ils n'étaient que trop réels, malgré les doutes professés d'abord par l'ambassade et le gouvernement britanniques. L'enquête poursuivie impartialement, par M. Baring, ne laissait plus de doute :

> Les chiffres de quinze à vingt mille victimes et de plus de cent villages détruits ne paraissent pas exagérés (1) !...

La véritable cause de ces abominations, tolérées et ordonnées peut-être par le gouvernement turc, était dans le progrès récent de la Bulgarie, suscité par une aube d'espérance :

(1) *Livre jaune*, sous la date du 24 juillet.

Grâce à leurs habitudes laborieuses et morales, écrit l'ambassadeur de France à Constantinople, les populations chrétiennes des Balkans allaient grandissant en richesse et en instruction ; par la force des choses, elles gagnent, chaque jour, du terrain sur les musulmans. C'est à ce progrès si naturel et si légitime que certains patriotes mahométans entendent mettre un terme par le massacre et l'incendie.

Le Bulgare est appliqué, rude, obstiné. Excellent cultivateur, il fait rendre, aux riches plaines qu'il habite, des moissons abondantes et nourrit de nombreux bestiaux. Il sait réfléchir, il sait lire, il sait se battre : nation de paysans, d'instituteurs et de soldats. Ceux qui parlaient en son nom ne croyaient pas exagérer la grandeur de ses futures destinées en les inscrivant en ces termes, dans le manifeste que leur servitude datait encore de Constantinople :

Le peuple bulgare, confiant dans ses traditions, sa position géographique, son importance numérique, ses qualités de peuple agricole et industriel, possède tous les élémens voulus pour marcher dans la voie du progrès et de la civilisation... Il demande sa pleine autonomie avec un gouvernement national, garanti par les grandes puissances protectrices des chrétiens d'Orient... L'autonomie du peuple bulgare, dans ces conditions, pourrait seule le rendre capable de devenir, par ses propres lois et par ses propres forces, l'un des agens les plus actifs et les plus persévérans du progrès et de la civilisation dans l'Europe orientale.

Telle était la cause nouvelle que la Russie allait prendre en mains, dans les Balkans, au détriment des autres peuples qu'elle avait soutenus d'abord. Les Roumains, les Serbes, les Grecs, étaient des coreligionnaires, ils n'étaient pas tous des cousins !

Dans une situation si complexe, soit de l'Europe, soit des deux adversaires qui se mesuraient du regard, soit des populations intéressées, le rôle d'une puissance tierce, neutre et impartiale, pouvait devenir considérable. Ce rôle eût appartenu à la France. Mais la France se renfermait, non seulement dans la plus stricte neutralité, mais dans la plus sévère abstention. Dès la nouvelle de la déclaration de guerre, M. le duc Decazes, interpellé à la Chambre (1er mai 1877), avait défini la politique du gouvernement. Le désir de rassurer le pays sur l'extension possible du conflit s'était manifesté dans la seule phrase un peu significative de l'exposé ministériel :

La déclaration que je viens de faire, disait M. le duc Decazes, acquerra d'autant plus de valeur à vos yeux si vous voulez bien remarquer que les puissances *qui nous avoisinent* partagent avec nous le privilège de n'être engagées dans les événemens actuels par aucun intérêt direct.

La correspondance du duc Decazes établit, de la façon la plus claire, que la crainte d'une complication franco-allemande était son souci constant, son unique affaire dans ces grandes affaires (1).

Le prince de Bismarck le savait. Cependant, il craignait toujours de voir la diplomatie française s'enhardir et tenter de faire ce qu'il eût fait lui-même à sa place, soit lier partie avec la Russie, soit préparer une action commune et résolue des puissances occidentales avec l'Autriche. L'une ou l'autre combinaison eût arraché la France à son isolement, l'eût, par conséquent, libérée de ses craintes, et lui eût rendu un rôle et des alliés, en forçant l'Allemagne à se prononcer soit pour la Russie, mais contre l'Autriche, soit contre la Russie, mais, alors, à la remorque des puissances occidentales. Peut-être encore eût-il préféré faire valoir ses services, alternativement, auprès des deux groupes. En tout cas, il eût agi.

Tant que dura la guerre, le prince de Bismarck fut en proie à ce « cauchemar. » C'est ce qui explique sa nervosité, ses coups de sonde fréquens, son travail auprès des partis en France et cette humeur maussade qu'il cachait, le plus souvent, dans ses propriétés du Lauenbourg (2).

(1) S'il était besoin de prouver le jeu joué par Bismarck pour entretenir ce sentiment, il suffirait de citer les nombreux passages des *Mémoires* du prince de Hohenlohe : « 6 mars 1877. — Ignatieff déclare avoir trouvé ici (à Paris) de grandes inquiétudes relativement à l'Allemagne. Les indiscrétions d'Ignatieff relativement aux soupçons de Bismarck, qui pensait que la France s'armait contre l'Allemagne, ont effrayé le duc Decazes et celui-ci proteste contre toute intervention belliqueuse de la France... » — 19 mars 1877 (à Berlin) « Je me suis rendu chez Bismarck et j'y entendis des choses auxquelles je ne m'attendais pas. Le motif pour lequel *on ne veut pas* que je peigne les choses d'une façon pacifique est celui-ci :... Il n'y a pas moyen de décider l'Empereur à envoyer de la cavalerie dans les provinces frontières. Il a peur d'effrayer les Français; l'influence de l'Impératrice augmente toujours, et Gontaut est derrière elle. . » (T. II, p. 209 et suiv.)

(2) Dans un entretien avec M. d'Oubril, le prince de Bismarck peint ses sentimens intérieurs par le détail avec lequel il énumère ses griefs vrais ou imaginaires contre la politique française. Il se plaint de la faveur du général Le Flô auprès de l'empereur Alexandre : — « Je pourrais vous citer la situation exceptionnelle de cet ambassadeur qui a pu dire à l'Empereur, au cercle du 1er janvier, assez haut pour être entendu de ses voisins, que « la crise actuelle se produisait, pour la France, deux ans trop tôt. » A quoi Sa Majesté a répondu : — » C'est vrai, et pour nous aussi. » Quelque temps après, il chercha à jeter les bases d'une en-

Tout le monde sentait que l'Allemagne était d'accord avec l'Autriche ; mais les dessous d'une intrigue si complexe échappaient. La diplomatie anglaise elle-même, toujours si attentive et si bien renseignée, n'osait se livrer absolument. Le spectre formidable de « l'alliance des trois empereurs » se dressait encore et obscurcissait tout. Une méfiance réciproque régnait entre les cabinets. Ils se cherchaient sans se trouver.

Au fond, en France, la tendance était à un rapprochement avec l'Angleterre. M. Thiers, nettement anti-russe, n'hésitait pas, quelque temps avant sa mort, à s'en expliquer auprès de ses amis d'outre-Manche : « L'Europe a été inique envers les Turcs, car la justice et le véritable équilibre de la paix universelle est avec eux. On aura fort à regretter l'abandon dans lequel on les a laissés (1). »

Le duc Decazes écrivait, au début d'août, au marquis d'Harcourt, ambassadeur à Londres :

Il est essentiel que tous sachent bien que jamais nous n'avons refusé d'étudier avec l'Angleterre les questions qui s'agitent, que nous avons, au contraire, recherché en toutes occasions cet examen en commun, nous tenant tout naturellement sur la réserve, mais ayant toujours prévenu que la porte était ouverte à toutes les indications, qui ne pouvaient venir de nous, mais auxquelles tout accueil était promis et assuré. Cela doit être dit simplement, ainsi qu'il convient de la part de gens qui ne songent pas à solliciter une alliance, mais qui ont le sentiment très profond que les intérêts des deux pays commandent une étroite entente et qui la désirent, aussi bien par sympathie que par raison.

A Londres, on paraissait répondre à ces sentimens par des sentimens analogues. Le prince de Galles, dont les tendances peu sympathiques à l'Allemagne étaient notoires, venait à

tente anglo-allemande contre la Russie, pour avoir les mains libres du côté de la France. Sur le rapport qui renseigne, à ce sujet, l'empereur Alexandre, celui-ci écrit de sa main : « Cet homme [Bismarck] est décidément fou. »

L'attitude de Bismarck, dans cette crise si grave, était telle que le mot vint plus d'une fois, sur les lèvres de ceux qui le suivaient et qui ne paraissent pas s'être demandé s'il n'y avait pas là, tout simplement, l'effort et la tension du génie. Gontaut-Biron écrit : « Le jour de la fête de Sa Majesté, assis à côté de lui [Bismarck] je remarquai avec étonnement ses yeux toujours noyés et son visage tendu. » L'empereur Guillaume disait : — « Vous savez comme le prince est un homme extraordinaire, difficile, quinteux... » Il déplore tant de bizarrerie : — « Je suis la seule personne, dit l'Empereur, avec qui il se contienne. » (Voyez toute la correspondance de Gontaut-Biron dans *Dernières années*, p. 310 et suiv.)

(1) Lettre à M. Henry Reeve, le 8 août 1877. *Mémorial diplomatique*, année 1877 (p. 591).

Paris et s'employait à les dégager (1); M. Alphonse de Rothschild les appuyait auprès du duc Decazes : rien n'y faisait et rien ne se faisait. Le bruit, semé habilement, d'un rapprochement franco-russe suffisait pour empêcher la confiance; de même, les bruits inverses, à Saint-Pétersbourg.

Entre Londres et Vienne qui, logiquement, eussent dû s'entendre dès le début, un malentendu peu explicable subsistait. Le comte Schouwaloff observe que cet illogisme politique contribua beaucoup à fausser la politique européenne ; il l'attribue à l'action personnelle du comte de Beust (2).

Quoi qu'il en soit, la diplomatie était frappée d'une sorte d'impuissance et d'ataxie. On voulait et on ne pouvait pas.

Il est vraiment extraordinaire qu'un homme aussi intelligent et aussi expérimenté que le duc Decazes ait eu en mains le renseignement le plus précis sur la portée de l'entente austro-allemande et que ce document ait été sans effet appréciable sur son action. On lui écrivait de Vienne, *en juin 1877 :*

Le comte Andrassy a exposé, ainsi qu'il suit, les vues et la situation de l'Autriche dans un entretien avec une personne qui possède toute sa confiance : — « Les événemens qui se préparent nous obligent à nous familiariser avec l'idée que la Serbie et la Roumanie seront libres et indépendantes ; si ces principautés gardent leur étendue territoriale actuelle, leur liberté et leur indépendance ne nous gêneront pas... Par contre, nous ne pouvons tolérer que la Serbie s'agrandisse à l'Ouest, le Monténégro au Nord. Si les Turcs sont capables de garder la Bosnie et l'Herzégovine, tant mieux; sinon, *nous les prendrons pour nous.* Ces provinces resteront aux Turcs ou elles nous appartiendront. » — « Feriez-vous la guerre pour cela? » — « Oui, sans balancer. » — « La guerre à la Russie? » — « La Russie, officielle s'entend, connaît nos intérêts et les juge légitimes (entente de Reichstadt); nonobstant les *criailleries* éventuelles des panslavistes, elle ne

(1) On traçait, dès 1878, ce portrait, d'une psychologie véritablement prophétique : « Le prince de Galles, c'est l'Angleterre jeune, courageuse, altière, remplaçant l'Angleterre caduque, hésitante, morbide... Le brillant héritier du trône a encore d'autres idées en tête... et qui sont toutes marquées au coin d'une grande méfiance à l'égard de la politique de M. de Bismarck. » (*Mémorial diplomatique*, 1878, p. 184.)

(2) « Je fais mention de cela, dit le comte Schouwaloff, parce que ce désaccord entre l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre a eu une grande influence sur toute la marche de la crise orientale. Si Londres et Vienne avaient pu s'entendre dès le commencement, s'ils avaient déclaré qu'ils ne toléreraient pas la guerre, la guerre devenait tout à fait impossible... Je prévoyais que l'entente, qui n'avait pu s'établir de loin, s'établirait à Berlin... » (*Souvenirs inédits.*) Ces nuances sont précieuses pour confirmer l'état de trouble où était plongé le monde diplomatique. Mais il semble bien que le comte P. Schouwaloff n'ait pas tout su au sujet des relations de Vienne et de Londres ou, plutôt, qu'il n'ait pas tout deviné.

nous fera pas la guerre pour nous empêcher d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine. » — « Si vous lui permettez d'annexer de son côté la Bulgarie, évidemment. » — « La Russie officielle se déclare désintéressée. Elle n'a tiré l'épée, dit-elle, que pour améliorer le sort des Chrétiens... Elle peut occuper la Bulgarie, l'organiser, y créer une administration indigène. *Mais qu'elle n'y reste pas!* L'indépendance des bouches du Danube est, pour nous, un *dogme*. Si la Russie nous trompe et foule ce dogme aux pieds, nous nous battrons, c'est chose décidée. Notre position militaire nous assure l'avantage. » — « Et la Prusse ? » — « *La Prusse sera pour nous*, et nous pouvons compter, à tout le moins, sur une neutralité bienveillante de sa part. Nous sommes *sûrs* de ses dispositions. » Là gît le secret du calme et de la sérénité avec lesquels le comte Andrassy a laissé se dérouler, jusqu'ici, la question d'Orient.

C'est après avoir lu ce document, qui éclaire et dévoile tout (l'entente austro-allemande, la convention de Reichstadt, etc.); c'est après en avoir souligné lui-même l'intérêt, que le ministre français est repris de ses hésitations et de ses craintes, ne sachant dégager sa ligne de conduite et n'osant faire un pas.

La France pouvait choisir. Elle avait sa richesse, sa force reconstituée, sa clientèle orientale; tout cela pèse. Ce qui était visé, c'était les traités qui avaient été son œuvre. Elle avait qualité soit pour les défendre, soit pour les modifier. L'Allemagne n'avait, pas plus que la France, envie d'une nouvelle guerre, en un temps où, de toute façon, elle eût eu contre elle plus d'un adversaire. Cela laissait à notre diplomatie, même pacifique, une réelle latitude.

Ce n'était ni la compréhension des choses, ni les avertissemens qui manquaient aux ministres français, mais seulement une résolution tranquille et claire. On était en pleine crise du Seize-Mai. L'intérieur attirait tous les regards, allumait toutes les passions. Si le gouvernement tremblait pour le pays, il tremblait aussi pour lui-même, engagé qu'il était dans une aventure si dangereuse, réduit à plaider sa cause devant l'étranger. Pourquoi faut-il que la correspondance privée du duc Decazes, si intéressante et si honorable à tant de points de vue, se ferme sur ce plaidoyer *pro domo* qu'il adresse, en août 1877, à M. de Gontaut-Biron?

N'y a-t-il donc rien à faire pour éclairer les esprits sur ce que nous voulons et faisons pour dissiper ce fatal malentendu qui pèse sur nous? (Il s'agit du Cabinet.) Depuis quatre années, j'ai mis tous mes soins, j'ai consenti à tous les sacrifices, j'ai épuisé la coupe de toutes les amertumes

pour essayer de faire pénétrer à l'étranger une vérité bien éclatante à mes yeux et que j'ai pu prêcher en toute sincérité, à savoir que la France conservatrice était exclusivement dévouée à la politique d'apaisement et de modération, qu'elle abdiquait toute colère et tout ressentiment, qu'elle désavouait toute pensée de revanche et de représailles, qu'elle seule, enfin, pouvait amener la paix générale et qu'elle seule le voulait... Or, il faut bien reconnaître que ces peines sont perdues, que ces sacrifices ont été inutiles et que l'Europe monarchique et conservatrice nous préfère qui? grands dieux! les radicaux!...

M. de Gontaut-Biron était convaincu et n'avait pas besoin d'être endoctriné. Quant au prince de Bismarck, si par quelque indiscrétion de la poste, il prit connaissance de cette lettre, écrite, en somme, à son adresse, il dut s'étonner de ne pas y retrouver le jeu serré de son adversaire de 1875 (1).

II

La guerre avait été déclarée, le 23 avril 1877. Quoique les Russes fussent décidés depuis novembre, ils étaient insuffisamment préparés ; mais les Turcs l'étaient moins encore. Les débuts de la campagne avaient été lents, de part et d'autre. La diplomatie aussi s'en mêlait. Le général Le Flô écrivait encore le 7 juin :

L'Empereur et son chancelier souhaitent ardemment pouvoir éviter tout acte militaire et politique qui les conduirait à se heurter contre l'Angleterre et à donner ainsi à une puissance quelconque un sujet ou le moindre prétexte de méfiance. Ils désirent n'être pas mis, par la suite des opérations militaires, dans l'obligation de franchir les Balkans, et ils pensent *qu'une première victoire de l'armée russe, sur la rive droite du Danube, serait, pour les grandes puissances, l'occasion naturelle d'une intervention bienveillante, dont un Congrès devrait être la conséquence immédiate.*

On comptait donc sur un duel au premier sang, avec recours immédiat aux arbitres. Mais les deux campagnes, engagées simultanément, l'une en Europe, et l'autre en Asie, furent fécondes en surprises. En Europe, les Turcs n'avaient opposé

(1) Sur l'embarras profond du duc Decazes et de ses collègues devant l'Europe, rien n'est plus démonstratif que le chapitre premier du livre : *Dernières années de l'ambassade en Allemagne de M. de Gontaut-Biron*, par André Dreux. Voyez, notamment, p. 19, 37, etc. — A titre de contrôle, un passage des *Mémoires* du prince de Hohenlohe (6 septembre 1877) : « Nous parlâmes avec Bismarck des élections en France et le chancelier me dit qu'il lui paraissait nécessaire de faire, pendant la période électorale, quelque chose de menaçant..., etc. » (t. II, p. 220).

aucune résistance sérieuse sur la rive droite du Danube. Les deux armées russes, qui opéraient à 300 kilomètres l'une de l'autre, la première commandée par Zimmermann, sur le bas Danube et la seconde par le grand-duc Nicolas Nicolaïewich, frère de l'Empereur, général en chef, sur le moyen Danube, s'étaient approchés du fleuve et l'avaient franchi sans coup férir, Zimmermann à Galatz et le grand-duc à Zimnitza, près de Sistova.

Au delà du Danube, la chaîne des Balkans est la seule ligne de défense de l'Empire turc. Zimmermann, maintenu par le quadrilatère Varna-Choumla-Routschouk-Silistrie, s'était arrêté. La flotte turque, quoique commandée par un officier anglais, Hobart pacha, qui passait pour habile, avait réduit son rôle à interdire aux Russes l'usage de la mer. La destruction de deux monitors par des torpilleurs russes avait démoralisé le personnel peu marin de la flotte ottomane. Le cours du Danube avait été intercepté par un barrage de torpilles entre Nicopolis et Routschouk.

Le grand-duc Nicolas, ne trouvant aucun obstacle, avait lancé, sous les ordres de Gourko, une avant-garde de 15 000 hommes, avec mission de pousser droit devant lui, tant qu'il pourrait; Gourko, plein d'entrain, avait marché par Tirnovo, jusqu'au pied des Balkans. Il s'engage dans la montagne, pénètre dans le col de Khankioï, culbute le seul bataillon turc qui défend le passage, descend les pentes méridionales, s'empare de Kezanlik, le 14 juillet, d'Eski-Sagra, et enfin de l'important défilé de Chipka, en l'attaquant par le Sud. Par cette randonnée surprenante, il est libre de déboucher dans la vallée de la Maritza, qui conduit à Andrinople. Donc, ni le Danube, ni les Balkans n'ont protégé la Turquie. Ils n'ont pas même fourni aux Russes l'occasion de cette bataille décisive qui doit arrêter leurs armes victorieuses. C'est une conquête trop facile et dont la facilité même fait le danger.

Les Turcs ne sont jamais pressés. Ils avaient voulu passionnément la guerre et ils l'avaient mal préparée. Ayant, il est vrai, un front très vaste à défendre, ils l'avaient couvert de troupes, depuis l'extrême Arménie jusqu'à la mer Adriatique, se creusant peu la cervelle pour deviner où ils seraient attaqués. Pas d'unité dans le commandement ni dans le gouvernement. Abdul-Kerim, qui était général en chef, ne sait pas se faire obéir de ses lieutenans. Chacun fait à sa guise et tire de son côté.

Cependant, du fond de l'Asie et de l'Afrique, les soldats arrivaient par masses. Armés à la hâte et à peu près vêtus, ils se portaient sur les frontières et constituaient des effectifs imposans. Le sultan, au moment de la déclaration de guerre (fin mai 1877), avait, par sa proclamation aux troupes, suscité en elles un enthousiasme farouche : « Vous vous élancez à la guerre sainte contre les ennemis de la foi. Vous portez, non seulement le drapeau ottoman, mais le drapeau de l'Islam. Vos sabres de croyans vont vous ouvrir le paradis. »

Quand Gourko fut si près d'Andrinople, on se réveilla. On savait maintenant que la guerre était sérieuse, on comprenait qu'il fallait se battre, vaincre ou mourir. On se décida à concentrer les efforts, dispersés jusque-là. Suleyman pacha fut rappelé du Monténégro et opposé, avec des forces supérieures, à Gourko. Celui-ci n'ose plus avancer; puis il recule, non sans pourvoir à la défense du défilé de Chipka. Cela fait, il dut repasser les Balkans et se replier sur le Danube. Là, les affaires s'étaient singulièrement compliquées pour le grand-duc Nicolas.

L'armée du centre, celle qu'il commandait, formait un triangle dont la pointe était l'avant-garde de Gourko. Plus ce triangle s'allongeait, plus il était en danger sur ses flancs. A gauche, vers le bas Danube, Zimmermann retenait l'attention du général turc Abdul-Kerim, bientôt remplacé par Mehemet-Ali. Pour plus de sécurité, le général en chef russe confie au tzaréwitch deux corps d'armée avec mission de rejeter loin de Routschouk l'armée turque en formation sur le Lom et qui peut menacer ses derrières. A droite, dans une pensée analogue, il ordonne au général de Krudener, commandant du 9e corps, d'aller s'établir sur la route de Widin, pour tenir en respect l'armée d'Osman pacha.

Mais celui-ci l'a prévenu. Osman pacha, officier du génie, qui avait fait ses premières armes à la rude école de la guerre de Sécession, avait du sang-froid et du coup d'œil. Arrivé trop tard pour dégager Nicopolis assiégé, il s'arrête sur les hauteurs qui dominent la petite ville de Plewna, point de rencontre de routes nombreuses et qui tient, de ce côté, la clef de l'Empire.

Conscient de ce qu'il peut demander à ses troupes, il se met à remuer de la terre, entoure les collines qu'il occupe d'une série de redoutes et d'ouvrages improvisés formant une triple ligne de feux habilement dissimulés. Le 20 juillet, sans recon-

naissance préalable, Krudener se heurte à cette position. Il attaque, il est repoussé. Le lendemain, ayant reçu des renforts, il attaque encore, il est repoussé de nouveau et battu à plates coutures. Sa défaite lui coûte 6 000 hommes.

Il n'est plus question, pour les Russes, de suivre Gourko et de franchir les Balkans. Le triangle a fléchi vers la droite; il faut le resserrer, se rapprocher des bases d'opération. Le grand-duc est battu lui-même avec des pertes énormes. On n'a pas assez de troupes pour bloquer Osman pacha; celui-ci a su garder ses communications et reçoit des hommes et des approvisionnemens. Son armée, maintenue au chiffre de 45 000 hommes, tient en échec 150 000 ennemis et leur fait perdre 50 000 hommes. On était en automne.

Du côté de l'Asie, la fortune était également hésitante. Loris Melikoff, avec une belle armée, avait pris l'offensive contre Mouktar pacha. Celui-ci était un homme de guerre avisé et expérimenté, sachant attendre et manœuvrer. Les Russes avaient pour objectif Erzeroum, que couvrait une ville fortifiée de premier ordre, Kars. Le sort de Kars décidera de la campagne en Turquie d'Asie. Les Russes divisent leurs forces en quatre colonnes d'invasion, séparées par des montagnes infranchissables. En même temps, ils assiègent Batoum, protégé par les cuirassés turcs. Ils avancent d'abord sans obstacle, enlèvent Bayazid, Ardakan, investissent Kars. Mais Mouktar s'est retiré dans une bonne position en avant d'Erzeroum; il y reçoit des renforts, prend, à son tour, l'offensive et repousse successivement les différens corps russes. Kars est débloqué, le 10 juillet, au moment même où Krudener échoue, pour la première fois, à Plewna.

Il y eut, en Europe, une surprise et une agitation indicibles, quand ces nouvelles arrivèrent. C'était tout le contraire de ce que l'on avait prévu. Au mois d'août, la Russie passait pour battue. Les gens compétens et, au premier rang, le maréchal de Moltke, déclarent que les Russes ne viendront pas à bout des Turcs en une seule campagne, que la guerre durera au moins deux ans, à supposer que les ressources en hommes et en argent ne fassent pas défaut. A Londres, on considère la puissance russe comme annihilée. Lord Beaconsfield entend dicter la paix et il laisse comprendre que, bientôt, les modérés, comme lord Derby, n'auront plus qu'à quitter le ministère. A Pesth, on illu-

mine sur la nouvelle des victoires turques. Le prince de Bismarck sort de sa retraite et rencontre, à Salzbourg, le comte Andrassy. L'empereur Alexandre a quitté l'armée du Danube et se rend aux manœuvres autrichiennes où il voit l'empereur François-Joseph.

Obtint-il quelque sécurité de ce côté? Quoi qu'il en soit, un fait important se produisit. La Roumanie se décide à prendre part aux hostilités (24 août). La proclamation du prince, datée du 27 août-11 septembre, déclarait l'indépendance absolue de la Roumanie. On ne dit pas que la Roumanie se soit, plus qu'au début de la guerre, assuré le fruit commun de la victoire (1).

Le prince Charles fut investi du commandement général des troupes alliées devant Plewna. L'armée roumaine comptait 50 000 hommes et 180 canons.

En même temps, des renforts arrivaient aux Russes. On résolut de tenter un nouvel assaut avec le concours des Roumains, le 14 septembre : il fut encore repoussé. On dut renoncer aux attaques de vive force. Le vieux général Totleben, le héros de Sébastopol, fut mandé : il eut pleine liberté d'action. On mit à sa disposition la garde impériale. Il entoura Plewna de tranchées; il fit occuper les routes de Widin et de Sofia, par où Osman était ravitaillé et, bloquant étroitement la place, sans consentir à sacrifier un homme, il attendit. Un hiver déjà rigoureux éprouvait les alliés. Ils souffrirent tout ce qu'avaient enduré les armées assiégeant Sébastopol, tout ce que Vsevolode Garchine a raconté (2). Osman, à bout de vivres et de munitions, essaya de rompre le cercle de fer qui l'entourait. Refoulé sur la place, blessé, il se rendit avec 40 000 hommes (10 décembre 1877).

(1) En mai, Gortschakoff déclarait encore, par une note officielle au gouvernement roumain, « que la Russie n'avait pas besoin du concours de l'armée roumaine, que celle-ci ferait la guerre, si elle croyait devoir s'y mêler, à ses risques et périls. » Il ne semble pas qu'il y ait rien eu de plus précis qu'une conversation entre le prince Charles et Gortschakoff à Ploïesti, au début de juin : « Le chancelier reconnut que la Roumanie avait besoin des bouches du Danube pour son développement économique et politique; *mais il réclama, pour la Russie, le bras de Kilia (en Bessarabie) que le traité de 1856 avait cédé aux Principautés.* Le prince répondit que le moment n'était pas venu d'agiter ces questions : c'était seulement après une campagne glorieuse qu'il pourrait être question de l'élargissement des frontières... » (Witte, p. 299). A partir du mois d'août, les Russes sollicitèrent, au contraire, l'intervention immédiate de la Roumanie. Les ministres roumains étaient d'avis d'ajourner encore; c'est le prince qui, appuyé fortement par Bratiano, trancha et prit sur lui la responsabilité de l'entrée en campagne (p. 312).

(2) *La Guerre*, préface de Guy de Maupassant (1889).

Les Turcs n'avaient pas su tirer parti du répit inespéré que leur laissait l'admirable défense de Plewna. En Asie, leur position n'était pas meilleure. Mouktar pacha, après ses premiers succès, au lieu de les confirmer par une offensive vigoureuse, s'était contenté de harceler l'ennemi : celui-ci s'était reformé; le grand-duc Michel et Loris Mélikoff avaient reçu de puissans renforts. En octobre, ils attaquent le général turc, retranché en avant de Kars; ils le battent et le repoussent en Arménie. Kars est investi pour la seconde fois; pendant un mois, après une série d'alertes qui épuisent la garnison, montant à 20 000 hommes, celle-ci essaye de s'échapper; elle est enveloppée et faite prisonnière. La ville elle-même, qu'on eût crue imprenable, est emportée par un assaut héroïque. Les Turcs se replient sur Erzeroum. Mouktar pacha est rappelé en Europe avec une partie de ses troupes. La chute d'Erzeroum n'était plus qu'une question de temps quand intervint l'armistice.

L'hiver n'avait pas interrompu la campagne en Europe. Plewna tombé, rien n'arrêtera plus la marche en avant des armées russes. Malgré des épreuves terribles, malgré les glaces, les neiges, un froid exceptionnel, au prix de souffrances et de privations inouïes, elles franchissent les Balkans par toutes les passes.

C'est un mouvement magnifique sur l'immense largeur de la péninsule. A l'ouest, les Monténégrins poussent les Turcs devant eux; ils occupent Antivari, le 10 janvier, et assiègent Scutari; plus en avant, l'armée serbe, qui est entrée en ligne, gagne la victoire de Pirot et s'empare de Nisch; plus au centre encore, le général Gourko est vainqueur à Taschkesen et passe la ligne des montagnes dans les premiers jours de janvier. Radetzki, combinant son mouvement avec Mirsky et Skobeleff, cerne et fait prisonnier Wessel pacha qui défendait la passe de Chipka avec une armée de 30 000 hommes.

Nous renonçons, dit un témoin oculaire, à décrire l'enthousiasme qui, au reçu de cette nouvelle, éclata dans tout le quartier général. Le grand-duc sortit de chez lui en criant *hourrah!* et en annonçant la grande nouvelle. Des milliers de voix firent écho à ses cris, et bientôt ce ne fut plus qu'un immense vacarme où se mêlaient les chants et les acclamations, tandis que la musique jouait l'hymne national : *Bojié tzaria Krani* (9 janvier).

C'était la fin soudaine et presque imprévue de tant d'angoisses

et de tant de maux. Toutes les routes de Constantinople s'ouvraient à la fois. En même temps, la Grèce prenait part aux hostilités, et son armée entrait en Thessalie.

La Turquie, qui avait compté, jusqu'à la fin, sur une intervention militaire des puissances et notamment de l'Angleterre, était à la discrétion de l'ennemi. Le sultan demande un armistice. Le grand-duc Nicolas ne consent à négocier que si l'armistice pose les bases des préliminaires de la paix. La marche en avant des Russes se précipite. Il s'agit de mettre les diplomates en présence de faits accomplis. Dès le 15 décembre 1877, lord Derby avait fait savoir par écrit, au comte Schouwaloff, que l'Angleterre s'opposerait à l'entrée des troupes russes à Constantinople. Gourko poursuit ses succès malgré l'ouverture des négociations : après une bataille de trois journées, il écrase l'armée de Suleyman pacha, dernière ressource du sultan, à Philippopoli (15 janvier).

Mehemet-Ali ne songe même pas à défendre Andrinople puissamment fortifiée. Il s'enfuit. Le 20 janvier, le colonel Stroukoff entre dans la ville, à la tête d'un détachement de cavalerie. « La panique était telle que les chefs turcs avaient renoncé à toute résistance; ils ne songeaient qu'à sauver leur vie. »

Toute l'armée russe se forme en pointe pour fondre, d'un commun élan, sur Andrinople. Cette fois, le triomphe est irrésistible.

L'avant-garde fait en seize jours, à travers la neige et la boue, et tout en se battant, une marche de 350 kilomètres. Les pertes étaient immenses. Sur 5 000 hommes qui étaient partis de Sofia, 2 500 à peine arrivèrent à Andrinople sans chaussures et sans uniforme.

Le 31 janvier, jour où l'armistice fut signé à Andrinople, les armées russes couvraient les approches de la capitale turque, de Rodosto à Silivri. Cette marche triomphale remplissait de joie et d'orgueil la Russie qui, un instant, avait tremblé pour sa puissance et pour sa grandeur.

Maintenant, les soldats passaient la main aux diplomates.

Ces épreuves, ces sacrifices énormes (1), tout cela serait-il en pure perte? Quelqu'un tenterait-il d'arracher au vainqueur sa

(1) On évalue la mortalité des armées russes, pendant cette guerre, à 80 000 hommes.

proie? L'objectif sacré de la campagne, c'était Sainte-Sophie; l'Empereur avait dit au grand-duc : « Constantinople!... » L'erreur de quatre siècles allait-elle être réparée, les chrétientés d'Orient, délivrées? Qui s'élèverait contre la parole du tsar libérateur et victorieux?

En Europe, les puissances étaient déçues, irritées. Mais c'était à qui ne bougerait pas. La concordance des événemens doit être signalée : en France, les républicains arrivent au pouvoir; en Italie, M. Crispi. Victor-Emmanuel meurt, bientôt le Pape. Le prince de Bismarck se tait, mais il travaille. C'est l'heure où il négocie un projet de voyage de M. Gambetta à Berlin. Il contient l'Autriche, anxieuse de ce qui se passe. Il n'est pas sans communications avec l'Angleterre. Dans les premiers jours de l'année 1878, le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Londres, esprit très positif et très froid, est l'hôte de lord Derby à la campagne : longs entretiens. Midhat pacha est à Londres. Lord Derby, selon sa méthode, patiente toujours : il ne voudrait pas se lancer seul. Il attend que l'Autriche-Hongrie, dont il se méfie encore, prenne les devans.

L'opinion publique anglaise est aux champs. Il est dans la nature des choses que ce soit le Parlement britannique qui allume les feux. Le 15 janvier, jour où les plénipotentiaires turcs quittent Constantinople pour se rendre au quartier général russe, un débat s'engage à la Chambre des communes. Un enfant terrible, qui fut souvent un précurseur, sir Charles Dilke, propose que l'Angleterre, sans tant de façons, prenne sa part du gâteau et s'adjuge l'Égypte. Une telle proposition paraît scandaleuse : sir Charles Dilke est fort mal reçu (1). Lord Beaconsfield prononce un discours hautain et presque menaçant. Cependant, lord Derby pense qu'on peut négocier encore.

Abandonnant le terrain des *intérêts*, il rend publique la notification qu'il a faite à la Russie, à savoir que toute convention modifiant *les traités* de Paris (1856) et de Londres (1871) est un acte européen et doit être soumis aux puissances. La déclaration a été faite simultanément, à Saint-Pétersbourg, par les cabinets de Londres et de Vienne. Quant à l'occupation de Constantinople, le gouvernement britannique demande qu'aucune force russe ne soit envoyée dans la péninsule de Gallipoli. Pour

(1) *Mémorial diplomatique*, année 1878 (p. 47).

appuyer cette manière de voir, ordre est donné à la flotte anglaise le 25 janvier, de quitter la baie de Smyrne pour gagner les Dardanelles et, sauf avis contraire, de se porter ensuite jusqu'à Constantinople.

Les deux adversaires sont face à face.

L'Europe entière est en alarme. La guerre paraît inévitable...

Pendant une quinzaine de jours, ce fut une confusion et une déroute des esprits qui se compliquaient encore du désarroi gouvernemental en Angleterre. Dans le Cabinet même, la discorde était au comble. Lord Carnarvon avait déjà quitté le ministère, lord Derby avait offert sa démission sur la première idée du déplacement de l'escadre. L'opinion était incertaine : après la campagne de M. Gladstone, ce n'était pas sans une sorte de honte qu'on soutenait le gouvernement responsable des « atrocités bulgares. » L'Autriche-Hongrie marchait à pas comptés; la France s'abstenait.

Les conditions de l'armistice, signées à Andrinople, le 31 janvier, sont communiquées aux puissances. M. Layard, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, dont l'autorité fut décisive dans ces circonstances mémorables, critique les exigences russes et déclare à son gouvernement qu'elles équivalent à la destruction de l'Empire turc en Europe.

Le prince Gortschakoff, répondant à l'Autriche, accepte de discuter la paix devant les puissances; la Russie n'est plus aux temps de Catherine II, où elle prétendait traiter des affaires de l'Orient seule à seul avec le vaincu; elle ne songe pas à renouveler ce que Bismarck a pu faire, grâce à elle, en 1871. Mais elle voudrait simplement « communiquer » le traité, non le « soumettre » aux cabinets européens. C'est sur cette difficulté que tourne tout le débat. Le prince Gortschakoff a inventé une « phrase ronflante » pour échapper aux objurgations vaguement comminatoires de lord Derby : « Que l'on s'en tienne, écrit-il, à réclamer la liberté d'action et la liberté d'appréciation. » Il ne sort pas de là (1).

Pendant que les pourparlers de l'armistice traînaient au quartier général, l'armée russe a complété sa victoire, elle a débordé sur toute la péninsule ; elle avance à marches forcées; elle occupe les environs de Constantinople, les ports de la Mer-

(1) *Mémoires inédits* du comte Schouwaloff.

Noire ; elle s'approche du Bosphore d'une part, et des Dardanelles d'autre part. Il s'en faut de quelques jours, de quelques heures peut-être, que l'Empire turc ne soit anéanti en Europe par la conquête de sa capitale. La victoire entraîne les vainqueurs au delà de leurs ambitions et de leurs volontés. La ville prise, ils ne seront plus les maîtres de l'abandonner. Pour répondre à l'envoi de l'escadre anglaise, l'armée russe s'installe sur les hauteurs qui dominent Constantinople, à San-Stefano.

L'heure qui sonnait était l'heure du prince de Bismarck. Du fond de l'exil volontaire où il s'était blotti, parmi ses tortures physiques et ses cruelles insomnies, il l'avait attendue fiévreusement. Il l'avait prévue. Il s'y était préparé. L'Europe avait les yeux tournés vers lui. Lui seul pouvait, maintenant, prononcer le *quos ego*.

Il sortit de sa retraite et de son long mutisme par une proposition qui l'introduisait, en arbitre, à la pointe extrême de la négociation. Il avait conseillé, dès le début de février, que la flotte anglaise s'arrêtât, en même temps que les opérations russes seraient suspendues : ayant ainsi obtenu un moment de détente, — dans le silence de l'Europe, aux écoutes d'une voix qui l'arrachera à ses inquiétudes, il parle. Il expose devant le Reichstag ce qu'il voit, ce qu'il pense, ce qu'il veut (19 février). Initiative singulièrement hardie qui, pour la première fois peut-être, fait, de l'œuvre diplomatique, une œuvre de lumière et lui donne les avantages d'une publicité réfléchie et calculée. Cet étonnant discours, le débat dont ce même discours est le couronnement, forment, dans leur ensemble, un des actes les plus considérables de l'histoire moderne, puisqu'ils proclament la situation et le rôle de l'Allemagne en Europe, puisque, entre tous les problèmes qui sollicitent l'avenir, ils fixent des positions qui étaient restées, jusque-là, incertaines. La tournure que prendront, pour de longues années, les affaires du monde, même la défaite des Russes à Moukden, même la lointaine concurrence de l'Angleterre et de l'Allemagne, ont leurs origines là.

C'est ce discours du « monstre, » que lut avec tant d'émotion M. Gambetta : car il eut aussi son retentissement sur l'histoire intérieure et sur l'histoire extérieure de la République française. Dans la balance des peuples, tout est rapport et valeur. La France de l'expansion coloniale et de l'alliance russe, par la nécessité où fut M. de Bismarck de choisir et de se déclarer

en 1878, dut se prononcer à son tour. L'avenir de la Russie, de l'Angleterre, de la France, de toutes les grandes puissances était fonction de la détermination prise par l'Allemagne, à ce carrefour de la Destinée.

Oui, c'est l'Allemagne qui décide; et, pour qu'on n'en ignore, la thèse « allemande » est développée, avec une force et une clairvoyance singulières, par l'adversaire parlementaire du prince de Bismarck, par « l'avocat du diable, » dont la parole alternée est nécessaire pour compléter la pensée que la harangue officielle suppose et sous-entend. M. Windthorst, répondant à la phrase légendaire sur « les os d'un grenadier poméranien, » dit :

Je ne trouve pas les intérêts de l'Allemagne si réduits que l'on nous dit dans ce conflit... Mon opinion est qu'il s'agit, dans cette question orientale, de la grande question, si pleine de conséquences pour l'avenir : *lequel des deux élémens ou* GERMANIQUE *ou* SLAVE *doit dominer le monde* (*Cris :* — « C'est très vrai ! »)... Nous devons embrasser l'intérêt allemand dans son universalité.

Le discours de M. Windthorst est « pangermaniste » au delà de tout ce que l'on pouvait supposer alors, jusques et y compris l'intervention allemande à Constantinople. Que répond le prince de Bismarck ?

On lui fait la partie belle : il se pose en modérateur. Il rappelle l'opinion allemande à la réserve, au sentiment de la mesure. Son admirable force, — à cette heure où, installé depuis sept ans dans son succès, il est en possession de tous ses moyens, — est de distinguer, en pleine lutte et polémique, répliquant à des adversaires qui abondaient dans son sens, de distinguer les nuances, de marquer les limites, d'établir les degrés et les précisions qui lui garderont sa physionomie propre et lui laisseront toute autorité sur les hommes et sur les événemens.

Le grand homme d'État, dans ce discours énorme et diffus, dense de matière et gonflé de pensée contenue, produit le véritable chef-d'œuvre du diplomate parlementaire; jouant au plus près, sans se découvrir, il avance vers le but, graduellement, par un chemin d'approche savamment échelonné. Il sollicite l'avenir et lui ouvre ses voies par la façon ingénieuse dont il explique le présent.

Un exposé rapide fait connaître les conditions de l'armistice, telles qu'elles viennent d'être communiquées officiellement aux

puissances : une vaste Bulgarie à demi indépendante, constituée selon les proportions indiquées par la conférence de Constantinople ; l'indépendance du Monténégro, de la Serbie et de la Roumanie ; des réformes établissant une sorte d'autonomie en Bosnie et en Herzégovine ; une indemnité de guerre soit territoriale, soit pécuniaire. Quant à la question des Détroits, un engagement général et vague de la Turquie :

Sa Majesté le Sultan conviendrait de s'entendre avec Sa Majesté l'empereur de Russie pour sauvegarder les droits et les intérêts de la Russie dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles.

Ces conditions qui ont causé un si grand émoi en Angleterre, le chancelier les passe en revue avec une indifférence hautaine. L'Allemagne n'a, dans tout cela, qu'un intérêt : empêcher un conflit où serait engagée presque fatalement l'Autriche-Hongrie. Ménager les intérêts de l'Autriche-Hongrie, telle est la pensée qui ne quitte pas un instant l'esprit de l'orateur. « L'alliance des trois empereurs » est jetée, cette fois, franchement, par-dessus bord. Les relations de l'Allemagne avec la Russie sont plus sûres, assure-t-on, et plus fidèles que jamais ; le prince Gortschakoff est louangé avec une emphase où l'on sent la griffe d'une formidable ironie. Les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre sont expliqués dans leurs nuances les plus finement assorties. Quant au rôle de l'Allemagne entre les puissances, — « il ne peut être celui d'un juge de paix ou d'un arbitre, mais, tout au plus, celui d'un médiateur et *d'un honnête courtier* qui veut mener réellement une affaire à bonne fin. »

Tout est ainsi lénifié, édulcoré, enrobé dans cette abondante et savante préparation : c'est un discours balancé, que les journaux anglais qualifieront le lendemain « d'étendu et de nuageux. » Trois fois, le prince de Bismarck a parlé, trois fois il a enroulé et déroulé les plis et les replis de son argumentation captieuse, avec les subterfuges et les entrelacemens de ses anecdotes, de ses aphorismes, de ses brutalités habituelles ; il a saisi et troublé son auditoire et l'Europe pour pouvoir, enfin, au milieu de cette étrange et profonde verbosité, glisser la phrase qui tranche le nœud du débat européen, non sans accepter le risque que cette même phrase fait courir à son pays.

Voici la phrase : «... Ce qui sera un changement apporté aux stipulations de 1856 *aura besoin, sans doute, de la sanction*

des puissances signataires... » Par ces simples mots, le chancelier allemand rend, publiquement, leur pleine validité aux stipulations du traité de Paris, et il soumet, par conséquent, au verdict des puissances, les victoires de la Russie.

Et voici, maintenant, l'acceptation du risque :

Messieurs, il y a, en Russie, des partis considérables qui n'aiment point l'Allemagne et qui, heureusement, ne sont pas au gouvernail... Comment parleraient-ils à leurs compatriotes, eux et peut-être d'autres gens, peut-être aussi d'autres hommes d'État, qui, aujourd'hui encore, *ne sont pas* nos ennemis déclarés?... Ils diraient : C'est notre intime ami, l'ami duquel nous croyions pouvoir attendre un retour des anciens services rendus ; c'est l'Allemagne, absolument désintéressée en Orient qui vient tirer, derrière notre dos, non pas l'épée, mais le poignard.

Ces hommes d'État qui, « aujourd'hui encore *ne sont pas* nos ennemis déclarés » (et les mots sont soulignés dans le texte officiel), quels sont-ils, si ce n'est Gortschakoff dont on détruit toute l'œuvre, le parti panslaviste, en un mot, tous ces Russes qui, en raison du choix fait, à Berlin, entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, se retourneront bientôt vers l'alliance française?

Bismarck, donc, va au-devant du reproche. Il le précise lui-même, bravement, pour y répondre, pour y parer, pour l'écarter, si possible, par sa franchise même. Mais les situations sont plus fortes que les habiletés. La phrase évoquant les traités de 1856 a décidé. M. Windthorst, réfuté vivement et même violemment dans la forme, n'est pas, au fond, plus carrément pangermaniste et anti-slave. Peut-être n'eût-il pas manié si sûrement, « non pas l'épée, mais le poignard. »

La Russie est avertie ; mais elle ne peut plus reculer maintenant. Elle a accepté non seulement l'idée d'une conférence, mais, obéissant peut-être à une nouvelle suggestion de la vanité de Gortschakoff, elle a manifesté ses préférences pour un Congrès. Le Congrès aura lieu en Allemagne et sous la présidence du prince de Bismarck. Il aura les cartes en main.

Cependant la Russie poursuit ses négociations secrètes avec la Turquie, négociations qui exaspèrent l'Angleterre, habituée à tout savoir et qui est tenue dans l'ignorance et l'anxiété de cette « paix souterraine, » *subterranean peace ;* les pourparlers aboutissent enfin, le 3 mars, aux préliminaires de San-Stefano.

Ce traité précise et renforce encore les conditions connues de

l'armistice. Un Monténégro indépendant, triplé, avec deux ports sur la mer Adriatique ; une Serbie indépendante et légèrement accrue; une Roumanie également indépendante, augmentée de la Dobroutcha, mais rétrocédant, en échange, la Bessarabie à la Russie ; une Bulgarie puissante, s'étendant du Danube à la Thessalie, de la mer Égée à la Mer-Noire, ne laissant à la Turquie, en Europe, que Constantinople et Salonique avec des territoires insignifians ou sans communication les uns avec les autres, que par la mer; cette Bulgarie placée, pour longtemps, avec un prince autonome, sous la haute protection de la Russie ; la Russie gagnant, en Asie, le port de Batoum et des territoires importans en Arménie ; des stipulations favorables pour les pèlerins et moines russes circulant dans l'Empire ; pour la Bosnie et Herzégovine, pour l'Arménie, pour la Crète, une demi-autonomie avec une sorte de droit d'ingérence de la Russie dans les affaires intérieures de ce qui reste de la Turquie ; une indemnité de guerre de 300 millions de roubles, et enfin, en ce qui concerne les Détroits, une clause les ouvrant, en temps de paix comme en temps de guerre, aux navires marchands russes et neutres se dirigeant vers les ports russes.

A diverses reprises, il est vrai, l'acte prévoit une intervention, une sanction ou une collaboration des puissances, mais toujours sur des points spéciaux, non sur l'acte en général. Gortschakoff, en pesant minutieusement les termes du traité, n'a pas abandonné sa phrase « sur la liberté d'action et la liberté d'appréciation. » Il cède dans la forme, mais tient ferme au fond. L'acte est signé, au nom de la Russie, par le général Ignatieff (ce nom dit tout) et par M. de Nelidoff ; au nom de la Turquie, par Safvet pacha et Sadoullah bey.

Publié au lendemain des déclarations du prince de Bismarck, après les réserves de l'Autriche et les injonctions de l'Angleterre, il accule tout le monde à une impasse.

En Angleterre, il y eut un sursaut. On vit se produire, soudain, un de ces mouvemens où la colère s'allie au sang-froid et par lesquels la nation anglaise manifeste qu'elle est résolue à « donner, » s'il le faut, et à charger à fond derrière ses chefs. Ces mouvemens, spontanés et disciplinés à la fois, comptent parmi les plus beaux phénomènes de l'histoire et ils expliquent la grandeur de l'Angleterre. Même, dans leur unanimité dramatique, il y a de la tactique et, comme on dit, du *bluff*. Prenez

garde, pourtant ; car la partie se joue sérieusement, et on ira, au besoin, jusqu'au bout. Lord Beaconsfield ordonne la mobilisation de la réserve. On envoie des troupes indiennes à Port-Saïd. Lord Derby, emporté par la lame, est forcé de quitter le cabinet (28 mars).

Il est remplacé par lord Salisbury. Celui-ci est dans la main de lord Beaconsfield. Avec plus d'énergie et de finesse, il est moins solide peut-être et moins calme que lord Derby. Il suit davantage le courant de l'opinion. Il lance sa fameuse circulaire du 1er avril qui, dans une véritable imprescience des faits futurs, dresse à plaisir le fantôme slave sur les Balkans, sans apercevoir le péril allemand. Lord Salisbury et lord Beaconsfield sont rentrés dans l'orbite de Bismarck, et pour longtemps.

En présence de la combinaison si longtemps écartée par lord Derby : Angleterre, Autriche-Hongrie, Allemagne, — la Russie est bien obligée de céder. Mais il y a la manière. Gortschakoff recule pied à pied. Il accable le monde diplomatique de ses circulaires dont lord Beaconsfield dit, insolemment, dans un discours aux Lords : « Il eût été difficile à l'oracle de Delphes lui-même d'être à la fois plus obscur et plus solennel. »

C'est, à ce moment, dans toute la presse européenne, un *tolle* contre la Russie ; preuve frappante de la force que la maîtrise de l'opinion donne à l'Angleterre. Par les dépêches, par les journaux, par la polémique, il se crée une sorte d'atmosphère anglaise, dont la pression devient peu à peu irrésistible. Consciemment ou inconsciemment, tout le monde pousse dans le même sens. Avec l'Angleterre, les parties qui traînent sont des parties perdues.

Reste à savoir, pour la Russie, de quel côté il lui sera le plus avantageux de tomber, soit du côté de l'Allemagne, soit du côté de l'Angleterre. Avouer la victoire de Bismarck, c'est renoncer au fantôme de « l'alliance des trois empereurs, » c'est détruire la plate-forme de l'entente russo-prussienne sur laquelle on a vécu si longtemps, c'est enregistrer une défaite bien pénible pour l'amour-propre de Gortschakoff, qui se proclamerait, tout ensemble, dupe et battu. Mieux vaut la capitulation directe auprès de l'ennemi déclaré. On se tourne donc vers l'Angleterre.

Voici les faits : Bismarck soutenait mollement sa proposition de « retraite simultanée. » C'était, comme l'observe un témoin,

de la « stratégie oiseuse (1). » Le cabinet de Londres, exigeant la communication entière du traité et Gortschakoff s'en tenant à sa formule, on allait à la rupture et peut-être acceptait-on cette perspective assez philosophiquement à Berlin. C'est alors que le comte P. Schouwaloff, ambassadeur de Russie à Londres, prit sur lui, dans un entretien avec lord Salisbury, de dire à celui-ci, qu'à son avis, les deux puissances devaient s'arranger directement et « préciser celles des parties du traité de San-Stefano qui pouvaient être maintenues, celles qui pouvaient être modifiées. Si une entente pouvait s'établir sur ce point, ajouta l'ambassadeur, nous trouverions une issue au *dead-lock*, dans lequel nous étions engagés. »

La démarche tendait à détacher l'Angleterre du concert qui s'était formé contre la Russie, et surtout à placer le prince de Bismarck en présence d'un fait accompli. L'Angleterre prenait la main, si elle s'abouchait avec l'ambassadeur.

Lord Salisbury réfléchit pendant quelques instans et répondit à peu près dans ces termes : « Si nous nous mettions à discuter ces points comme vous le proposez, cela deviendrait public ; et nous ne voudrions pas traiter avec vous isolément, mais bien de concert avec les autres puissances. » L'ambassadeur promit que la négociation serait absolument secrète; si l'examen entrepris par le ministre et par lui paraissait satisfaisant, il irait, lui-même, en informer Saint-Pétersbourg. Lord Beaconsfield consulté donna, avec entrain, son assentiment. Les négociations durèrent une semaine entre le ministre et l'ambassadeur. Elles préparèrent la convention secrète qui fut signée le 30 mai. Évidemment, le comte Schouwaloff n'avait pu aller aussi loin sans avoir obtenu l'autorisation de son gouvernement.

Les lignes générales de l'accord étaient les suivantes : la Russie consentait à réduire considérablement les proportions de la principauté de Bulgarie; en fait, abandonnant l'idée du démembrement de la Turquie d'Europe, elle laissait la vie à l'Empire ottoman; par contre, l'Angleterre ne faisait plus d'objection au développement slave en Asie; notamment, elle acceptait la prise de possession, par la Russie, de Kars et du port de Batoum. En outre, la Russie soumettait l'ensemble du traité de paix au contrôle des puissances signataires du traité de Paris.

(1) *Souvenirs inédits* du comte P. Schouwaloff.

On demanderait au prince de Bismarck de prendre l'initiative de réunir le Congrès, sous la formule suivante : « Chacune des deux puissances, en acceptant le Congrès, se déclare, par là même, prête à discuter *tous les points du traité de San-Stefano.* »

Le comte Schouwaloff, dans ses *Souvenirs inédits*, critique spirituellement le point de vue anglais :

Dès le début de nos pourparlers, dit-il, je remarquai que l'objectif principal de l'Angleterre était la séparation de la Bulgarie en deux, avec la ligne des Balkans laissée au Sultan, afin de se défendre contre nos agressions futures. Quelque grave que paraissaient le changement de frontière en Asie Mineure et l'abandon à la Russie de Kars, mais surtout de Batoum, la question des Balkans primait toutes les autres aux yeux du cabinet britannique. C'était là une faute que commettaient lord Salisbury et lord Beaconsfield. Il était évident que la séparation de la Bulgarie du Nord de celle du Sud ne pouvait être que factice, même avec la défense des Balkans entre les mains des Turcs, et je me rappelle avoir proposé à lord Salisbury, lorsqu'il cherchait des dénominations pour ces deux Bulgaries, d'en appeler l'une *la Bulgarie satisfaite*, l'autre *la Bulgarie mécontente.*

Les événemens se chargèrent, en effet, de réduire bientôt à néant cette combinaison des diplomates britanniques.

L'accord une fois conclu secrètement entre la Russie et l'Angleterre, l'ambassadeur quitte Londres et se rend droit à Friederichsruhe :

Le chancelier fut très surpris lorsque je le mis au courant de mes arrangemens avec les ministres anglais. Il se montra, de prime abord, fort préoccupé de ce que nous avions négocié avec l'Angleterre au lieu de traiter avec l'Autriche, ce qui avait particulièrement l'air de lui déplaire. Je répondis au prince qu'il était de notre intérêt évident de négocier avec celle des puissances qui était la plus disposée à nous déclarer la guerre, celle dont les flottes étaient toutes prêtes. De plus, ce n'était pas l'Autriche, mais bien l'Angleterre qui nous contestait la possession de Kars et de Batoum. Or, le sentiment public, en Russie, se prononçait pour l'annexion de ces deux points avec autant d'ardeur, qu'il avait, en 1870, réclamé, en Allemagne, l'annexion de l'Alsace. Le prince de Bismarck se montra excessivement surpris aussi en apprenant que l'Angleterre consentait à nous céder Kars et Batoum ; il ne trouvait pas, avec raison, que cette concession pût s'accorder avec le langage et les déclarations de lord Salisbury, depuis qu'il avait pris le portefeuille des Affaires étrangères. Le prince crut même à un malentendu ; je dus, pour le convaincre, lui relire deux fois les notes que j'avais prises pendant mon entretien avec le *foreign secretary.* Le prince, qui était malade, se leva, agité, fit quelques pas et me dit : « — Eh bien ! dans ce cas, vous avez eu raison de négocier avec l'Angleterre. Elle vous aurait fait la guerre toute seule, tandis que l'Autriche ne vous l'aurait déclarée qu'avec des alliés... »

Quand on réfléchit à la portée de ce mot : « avec des alliés, » — et il s'agit nécessairement de l'Allemagne, — on aperçoit la profondeur des sentimens cachés dans l'âme du Poméranien; on devine aussi par quel effort sur soi-même l'homme d'État prenait son parti, séance tenante, devant le fait accompli.

Le prince voulut introduire quelques modifications dans la rédaction de la formule qui devait réunir le Congrès. Je le priai de n'en rien faire, sachant quelles difficultés il y a de changer, avec les ministres anglais, une rédaction une fois acceptée. Ils y voient tout de suite des sous-entendus et de la mauvaise foi. Le prince céda à ma demande et, en général, il me promit son appui le plus sincère et le plus loyal. En traversant Berlin, je me présentai à l'empereur d'Allemagne, qui me fit part des mêmes craintes que son chancelier touchant une entente directe avec l'Angleterre et manifesta également une grande surprise en apprenant que celle-ci consentirait à nous voir prendre Kars et Batoum.

Il y avait « surprise, » en effet.

A Saint-Pétersbourg, l'ambassadeur n'avait qu'à enfoncer une porte ouverte. Tout le monde criait : « La paix, la paix ! » Les deux commandans en chef, le grand-duc Michel et le grand-duc Nicolas dépeignaient en termes lamentables la situation de leurs armées; les finances étaient embarrassées, le soldat épuisé, le pays agité par les révolutionnaires.

L'Europe avait suivi avec une anxiété croissante ces allées et venues. Les pronostics pessimistes pour le printemps n'avaient pas manqué. Les personnes qui vont dans les cercles colporter les nouvelles, les Talleyrand du carton, étaient au plus noir; la Bourse affolée. Comme il arrive le plus souvent, une campagne financière emboîtait le pas à la campagne politique. On spéculait, au jugé, d'après le *facies* des diplomates. Dans les premiers jours d'avril, on apprit que le général Ignatieff, au retour d'un court voyage à Vienne (où il était allé tenter un dernier effort) (1), était jeté par-dessus bord. Gortschakoff se targue

(1) Voici ce que dit, au sujet de ce voyage, Carathéodory-Pacha dans ses *Souvenirs inédits :* « Après le traité de San-Stefano, le général Ignatieff, lors de son voyage à Vienne, avait sollicité par écrit le gouvernement autrichien de s'annexer les provinces de Bosnie et Herzégovine, à condition qu'il ne s'opposerait pas à la mise à exécution des autres clauses de ce traité et à la formation de la Grande-Bulgarie... » D'après d'autres renseignemens, le général Ignatieff entendit, de la bouche même du comte Andrassy, tout un exposé des vues austro-hongroises en Orient, qui allaient jusqu'à constituer une Macédoine à demi indépendante, avec Salonique pour capitale, placée sous la haute protection de l'Autriche. Le chemin de fer de Salonique-Mitrovitza serait construit sous le contrôle de l'Empire austro-

maintenant d'être l'homme de la conciliation et de la paix.

La convention est toujours secrète. Schouwaloff, désigné pour représenter la Russie comme premier plénipotentiaire au Congrès, fait, de nouveau, le voyage de Saint-Pétersbourg, voulant recevoir les instructions directes et verbales de l'Empereur. A son retour, il voit le prince de Bismarck. C'est le cabinet de Berlin qui, maintenant, se porte garant, vis-à-vis des puissances, que la Russie déposera le traité de San-Stefano sur la table du Congrès. Bismarck est complètement rétabli et d'excellente humeur. Le 3 juin, il lance les invitations avec la double formule si catégorique et si pénible pour l'amour-propre des Russes : « en vue de discuter les stipulations du traité préliminaire de San-Stefano ; les puissances consentant à admettre la libre discussion de la *totalité* du contenu du traité de San-Stefano ».

Il faut finir : le double attentat contre l'empereur Guillaume (13 mai, 2 juin) met une inquiétude de plus au cœur des dirigeans. Tout le monde a ses révolutionnaires : on ne peut pas jouer plus longtemps avec le feu.

Quels seront les hommes chargés de représenter les puissances à ce congrès? D'habitude, c'est affaire aux diplomates. Mais, cette fois-ci, Bismarck préside. Donc, les ministres veulent y figurer. Lord Beaconsfiefd y cherche l'apothéose de sa brillante carrière : en poussant lord Derby hors du cabinet, il a usurpé ce rôle. Ce n'est pas sans de vives critiques que sa résolution a été accueillie, même dans le parti conservateur.

Au point de vue constitutionnel, c'est un peu despotique ; au point de vue de la tradition, c'est sans précédent, et l'on se demande quel rôle est réservé aux autres membres du cabinet, qui vont rester à Londres. Lord Beaconsfield l'a pris de très haut à la Chambre des lords et il a dit qu'il assumait toute la responsabilité de cette démarche décidée, d'ailleurs, sur la demande de ses collègues (1).

Ces scènes sont de tous les régimes. Voici ce qui se passe, en effet, dans le camp russe, d'après le récit du comte P. Schouwaloff :

hongrois et un *Zollverein* compléterait l'œuvre de la pénétration vers l'Archipel. En échange, on aurait laissé les mains libres à la Russie en Bulgarie. Le général Ignatieff déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour traiter sur de telles bases.

(1) Correspondance de Londres, dans *Mémorial diplomatique*, 1878 (p. 378).

A mon passage par Berlin, j'allai voir le prince de Bismarck. Je lui demandai son appui (au Congrès). Je ne puis me rappeler au juste dans quelles expressions il me le promit, mais ce qu'il me dit était à peu près conçu dans ces termes : Il était très satisfait du choix de ma personne; j'étais le seul homme en Russie en qui il eût pleine et entière confiance, avec lequel il eût plaisir à traiter d'affaires. Je pouvais compter sur lui, et il me montrerait, pendant le Congrès, la sincérité des sentimens qu'il m'avait voués depuis longtemps. Il parlait encore, lorsqu'on vint lui remettre un télégramme déchiffré. Cette dépêche portait que l'Empereur était allé rendre visite au prince Gortschakoff pour lui faire comprendre l'impossibilité qu'il y aurait pour lui, vu son état de santé, de se rendre au Congrès ; mais que, cédant aux instances du chancelier, Sa Majesté avait consenti à le nommer premier plénipotentiaire à ma place. Cette nouvelle, que le prince de Bismarck lut à haute voix, amena sur ses traits un jeu de physionomie aussi subit que significatif : — « Tout est changé, me dit-il ; nous resterons personnellement amis pendant le Congrès ; mais je ne permettrai pas au prince Gortschakoff de monter une seconde fois sur mes épaules pour s'en faire un piédestal. »

L'ambassadeur ajoute quelques observations aussi précieuses que le récit lui-même pour donner la mesure de ces hauts personnages :

Ce fait est un exemple qui prouve une fois de plus à quel point tout est sacrifié chez nous aux questions personnelles. L'Empereur savait que le prince Gortschakoff était une non-valeur absolue; il connaissait l'inimitié que le prince de Bismarck ressentait à l'égard du chancelier de Russie ; sa présence à Berlin ne pouvait être que nuisible à notre cause. Tout cela était palpable ; et, cependant, le prince Gortschakoff fut autorisé à venir à Berlin (1).

Gortschakoff, Beaconsfield et Bismarck vont se trouver en scène sur ce théâtre du Congrès !

Ils sont entourés du cortège des ministres européens. Les représentans de l'Allemagne sont, avec le prince de Bismarck, M. de Bülow, le prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris; le docteur Lothar Bücher, M. de Radowitz, M. Büsch, le baron de Holstein, M. de Bülow fils (l'actuel chancelier de l'empire), le comte Herbert de Bismarck, le comte de Rantzau, — toute la phalange bismarckienne. Pour l'Autriche-Hongrie, le comte Andrassy, ministre des Affaires étrangères, est accompagné du comte Karolyi, du baron de Haymerlé, du baron de Hübner, etc. Le comte Beaconsfield est le chef de la délégation anglaise

(1) Voyez les aigres réflexions de Bismarck au sujet de l'incident dans ses *Souvenirs*, t. II, p. 256 et aussi p. 125.

qui se compose, en outre, du marquis de Salisbury, ministre des Affaires étrangères; de lord Odo Russell, ambassadeur à Berlin; de M. Currie, conseiller d'ambassade; de M. Austin Lee, du général Simmons et d'une escorte de jeunes secrétaires d'ambassade, parmi lesquels M. J. Bertie, M. Le Marchand Gosselin, à titre de secrétaire de lord Salisbury, M. Arthur Balfour. La Russie a délégué le prince Gortschakoff, chancelier de l'Empire; le comte Schouwaloff, ambassadeur à Londres; le baron d'Oubril, ambassadeur à Berlin; le baron Jomini, le colonel Bobrikow, le colonel Bogoljubow, etc. L'Italie a pour représentans principaux le comte Corti, ministre des Affaires étrangères, le comte de Launay, ambassadeur à Berlin. La délégation turque a à sa tête Carathéodory pacha, mustechar du ministère des Affaires étrangères, avec Sadoullah bey, Mohamed-Ali pacha, Feridoun bey. Enfin, la France a délégué le ministre des Affaires étrangères, M. Waddington. Il est accompagné de M. de Saint-Vallier, comme second plénipotentiaire. La mission comprend, en outre, M. Desprez, directeur des Affaires politiques; le comte de Mouy, M. Ducléré et quelques attachés.

Donc, la France est venue occuper sa place dans la famille des grandes puissances européennes. M. Gambetta avait hésité sur la décision à prendre : son premier mouvement avait été l'abstention (1). Il s'était rendu à l'argument né en face de lui, et qui n'était probablement qu'un retour de ses propres réflexions sur lui-même : ne pas aller à Berlin, ce serait *ou une lâcheté ou une agression*. Il était facile d'apercevoir les inconvéniens de la participation au Congrès; mais on n'eût vu qu'après les périls de l'abstention. Une seule puissance, en Europe, marchandait alors son concours, c'était l'Angleterre. La France déclinant l'invitation, et l'Angleterre fortifiée dans ses réserves, le Congrès n'avait pas lieu; or, le traité de San-Stefano paraissant inacceptable, il n'y avait plus d'issue que la guerre ou une reculade sans dignité pour la Russie. La Russie recherchait, alors, très vivement une alliance défensive et offensive avec l'Allemagne (2) : si la France

(1) On trouve une trace des hésitations du gouvernement jusque dans les documens officiels. M. Waddington télégraphie, le 16 février, à l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « Bien que la conférence n'ait pas un grand attrait pour nous, etc. » *Livre jaune*, Congrès de Berlin, p. 11.

(2) Voyez tout le passage, si précis, des *Souvenirs* de Bismarck et la correspondance échangée par lui avec le comte Schouwaloff (p. 264 et suiv.) : « Avant le Congrès, le comte Schouwaloff toucha un mot d'une alliance offensive et défensive

se fût mise en travers de toute entente amiable, quels sacrifices la diplomatie russe n'eût-elle pas faits pour s'assurer, dans cette crise, le concours de l'Allemagne? L' « alliance des trois empepereurs, » vraiment scellée, eût consacré l'asservissement indéfini de l'Europe.

Si, d'autre part, les choses s'arrangeaient finalement entre les puissances, la France étant absente, quelle eût été la situation de celle-ci, alors qu'elle n'eût pas donné son assentiment solennel au nouveau droit public européen? Se fût-elle tenue aux traités anciens annulés ou modifiés par les nouvelles stipulations? Eût-elle porté seule le poids d'un passé qui s'était effondré de lui-même? Eût-elle traîné, en Europe, avec la revendication émouvante de ses propres provinces, la réclamation stérile d'un système oriental disparu?

La solution simple, judicieuse, raisonnable, c'était la participation. Le gouvernement français crut devoir joindre à son acceptation des « réserves » formelles qui eurent, sur les événemens ultérieurs, des suites importantes: elles furent exprimées, dès le 7 mars, aussitôt que fut lancée la première idée d'une conférence : elles sont précisées, le 4 juin, dans la réponse à l'invitation adressée par le gouvernement allemand au cabinet de Paris et, plus tard, dans les déclarations portées à la tribune de la Chambre des députés par M. Waddington, le 7 juin. Elles se résument ainsi. Il ne sera pas question au Congrès des affaires d'Occident « dont au reste personne ne songeait à s'occuper en ce moment, » mais en plus, la France ne peut admettre qu'il y soit question des intérêts orientaux qui n'ont pas été touchés par les derniers événemens :

Pour préciser plus nettement notre pensée, nous avons dit, dès le début, dès le mois de février dernier, que nous n'entendions pas qu'on pût soulever, dans le Congrès, la question d'Égypte, ni celle du Liban, ni celle des Lieux-Saints. A notre avis, ces questions n'étant pas soulevées par le traité de San-Stefano, devaient rester absolument en dehors des travaux du Congrès... Nous avons été guidés dans ces réserves par les intérêts de la France et par l'intérêt général de l'Europe.

Les réserves françaises furent accueillies avec bonne grâce par les puissances. Le cabinet de Londres les trouva « prudentes

entre la Russie et l'Allemagne, puis il me fit la proposition directe, » et toute la discussion d'une si haute technique qui vient à la suite.

et habiles. » Tout au plus, les eût-on trouvées superflues. Le ministre français avait-il intérêt à parler de l' « Occident, » puisque, de son propre aveu, personne ne songeait à s'en occuper pour le moment? Quant au soin d'écarter la question d'Égypte, c'était peut-être s'enlever, à soi-même, un moyen de consolider, en échange de la participation française, certaines positions avantageuses et uniquement défensives dans l'Empire ottoman.

En fait, plusieurs des sujets « réservés » furent abordés à Berlin, soit autour de la table officielle du Congrès, soit dans la coulisse : Lieux-Saints, Égypte même et Tunisie.

La France fit un pas de plus. La tendance de sa politique ressort de cette phrase prononcée par M. Waddington, dans la séance du 7 juin, à la Chambre des députés : « La France ira au Congrès... En y allant, elle se souviendra aussi qu'il y a *d'autres chrétiens que les Bulgares* dans la péninsule des Balkans... qu'il y a d'autres races qui méritent au même degré l'intérêt de l'Europe. » Par ces mots, elle revendiquait les traditions les plus respectables de sa politique orientale, mais aussi elle prenait parti jusqu'à un certain point, et sortait, si peu que ce fût, de l'attitude impartiale qui lui eût assuré une si grande autorité sur la haute assemblée.

En somme, les puissances devant régler à Berlin une question générale d'équilibre européen, la France entrait au Congrès, forte de ses droits, de ses intentions pacifiques, de sa puissance militaire restaurée. Sa position, entre les deux partis qui se partageaient l'Europe, était éminente, et elle pouvait être décisive.

GABRIEL HANOTAUX.

LE FLAMBEAU

DEUXIÈME PARTIE (1)

LES FIANCÉS

V

Peu après cette soirée où, en se parlant fraternellement, Marie et lui s'étaient déjà regardés amoureusement l'un l'autre, la nécessité de la séparation s'imposa même à l'esprit de Laurières. L'absence de l'aimée lui serait, certes, une peine cruelle, mais peut-être moins irritante que celle de taire et de contraindre son amour jusqu'au jour, si lointain encore, où elle consentirait à y répondre.

Cette contrainte était d'ailleurs la seule entre eux, car ils se parlaient librement de leur vie actuelle et de leur passé. Ce fut ainsi que Laurières connut la place occupée dans les souvenirs et dans les affections de Marie par le Père Amelin, le Jésuite expulsé, ami, — ou plutôt ennemi, — intime de Canuzat. Les religieux tranchent à vif d'ordinaire les liens de famille, le Père Amelin ne l'avait fait que dans la mesure exigée par la discipline. Marie, à moitié orpheline de très bonne heure, et, menacée de rester seule au monde tout à fait dès son adolescence, lui inspirait une compassion toute paternelle, — tant la santé de sa mère était incertaine, — et il s'occupa toujours d'elle de très près ; il eut, hélas ! la main malheureuse en la mariant à un de ses élèves, mais elle ne songeait nullement à lui en garder rancune ; elle ne pensait qu'à sa bonté tendre, à sa générosité par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

faite. Le Père Amelin avait été frustré par ses parens de presque tout son héritage, et, bien qu'ayant la loi pour lui, il n'avait pas fait entendre la moindre protestation.

— C'est vraiment le saint de la famille! répétait Marie à Laurières, sur un ton de voix toujours pathétique.

Elle parlait de lui surtout dans leurs brefs *a parte*, comme si le souvenir du chef, — du saint, — de la famille eût prolongé son influence tutélaire jusque dans une cour qui devait ne pas être encore positivement une cour.

Ces *a parte* avaient lieu généralement à l'issue de la soirée, — de la veillée, — passée chez les Guiminel, chaque semaine.

Les premiers temps, M. Guiminel, d'après une coutume établie, descendait avec eux pour accompagner Marie jusqu'à sa porte. Un soir, Laurières osa dire qu'il suffirait bien à escorter Mme Salvan, et elle n'osa faire entendre une protestation qui aurait conservé à M. Guiminel sa petite corvée hebdomadaire.

Ils allaient ainsi ensemble du coin de la rue Duphot à la rue Castiglione, le soir des adieux. Les Chambres avaient pris vacance déjà, mais Laurières avait voulu être, des deux, le dernier à quitter Paris. Leur conversation roulait, comme celle de gens indifférens qui n'ont rien à se dire, sur les heures de leurs trains respectifs, sur la célérité des voyages, aujourd'hui. Marie tenait la tête tout à fait droite et immobile, ayant ramené jusqu'au menton son écharpe de plumes; mais Laurières qui ne détachait guère les yeux de son profil, voyait bien à toutes les lumières de la rue que ses lèvres tremblaient dans l'émoi douloureux de la séparation imminente...

Soudain, touchant presque à la maison qu'elle habitait, il lui saisit le bras, le passa sous le sien, et dit, la voix suppliante et ardente, autoritaire :

— Je vous en prie, faisons encore quelques pas ensemble. la nuit est divine.

Sans répondre, elle continua de marcher à son bras.

En débouchant sur la rue de Rivoli, il l'emmena jusqu'à la Concorde, longea les terre-pleins et les grilles des Tuileries fermées, puis, de nouveau, tourna sur le quai désert, fuyant les grands éclairages, la foule et les musiques équivoques des concerts dans les jardins des Champs-Élysées. La sobre splendeur du ciel clouté d'or pâle prenait une noblesse plus sublime au-dessus de ces fastes terrestres, et on sentait bien que seules

les mystérieuses lumières de là-haut resteraient, tandis que là-bas, dans le lit profond de la Seine, les clartés multicolores tombées du haut des ponts, éparpillées en paillettes métalliques sur les eaux ténébreuses, n'auraient que l'existence furtive des hommes qui les tenaient allumées quelques jours.

Oppressé par le nombre et la force de ces désirs qui nous viennent pour le bonheur, quand les choses autour de nous brillent de cette beauté qui paraît être leur bonheur même, Laurières, pressant le bras de Marie contre lui, et l'obligeant de s'arrêter près du pont Solférino, murmura :

— Restons un peu, restons longuement ici... comme nous y sommes seuls, comme nous y sommes délicieusement seuls !

En effet, depuis un moment qu'ils longeaient le quai, grâce à l'heure tardive et au grand espace désert des Tuileries, ils n'avaient vu passer ni voitures ni piétons ; pourtant Marie voulut échapper au trouble qui l'envahissait elle-même près de cet homme vibrant d'une passion si difficilement muette, et, de la main et de la voix souriante, elle désigna un couple arrêté à l'angle du pont Royal :

— Vous voyez, dit-elle, nous ne sommes pas seuls ici autant que vous l'avez cru.

Mais elle eut soudain la voix coupée : les deux formes sveltes du couple, l'une masculine et l'autre féminine, venaient de s'enlacer, n'en faisaient plus qu'une, et, à la clarté d'une lampe électrique tombant droit sur leurs têtes, Marie et Laurières virent fort distinctement les profils ardens et pâles s'avancer l'un vers l'autre.

Laurières pressa contre lui, d'un geste presque farouche, le bras qui tremblait sur le sien, et chuchota désespérément :

— Oh ! Marie ! Marie !...

Et elle entendait bien ce que dans ce mot seul il versait d'amoureuse et de douloureuse impatience, et elle frissonnait tout près de lui, ayant peut-être peur autant de sa tendresse à elle que de sa passion à lui...

Cependant elle se ressaisit la première, et il s'aperçut que silencieusement, doucement, elle traversait la chaussée, prenait par la rue des Tuileries ; elle n'avait pas quitté son bras, et c'était elle qui l'emmenait entre les parterres où dormaient, droites, les fleurs et les blanches statues de marbre.

— Marie !...

Il répétait son nom, maintenant à voix haute, impérieuse, presque amère, comme si ce qu'il allait réclamer n'était que faible compensation due à la réserve austère qui lui était imposée :

— Marie, nous nous écrirons?... oh! vous ne supposez certainement pas que nous puissions garder, pendant deux grands mois, le silence entre nous?

— Mais, dit-elle, embarrassée, inquiète, dans tous les cas, Madeleine ne nous laisserait pas sans nouvelles l'un de l'autre.

Il s'emporta un peu :

— Madeleine? et qu'avons-nous besoin de Madeleine? n'ai-je pas eu le bonheur de vous inspirer un peu de confiance? ne me regardez-vous pas, du moins, comme un ami très sûr?

— Mais, oui! oui! fit-elle, la voix tendre et apaisante.

Et naturellement, voyant que ses plaintes portaient, il les redoubla et se permit pour la première fois de critiquer le long séjour qu'elle allait faire au milieu de cette famille qui avait accaparé, pour un incurable, toute sa première jeunesse.

— Je vous assure qu'il le faut, prononça-t-elle avec effort; ils ont été, restent si affectueux pour moi!... je me ferais vraiment scrupule...

— Scrupule? mais quand donc vous viendra-t-il le scrupule de me faire souffrir, moi?... Oh! soyez tranquille, je ne vous dis rien de... mes sentimens... je n'enfreins pas votre défense, un peu cruelle, si vous voulez bien en convenir, mais enfin, ces sentimens, vous les connaissez, et vous m'obligez néanmoins à cette séparation si longue que cela équivaut à nous redevenir étrangers l'un à l'autre!

— Puisque nous nous écrirons!

Elle avait dit cette phrase avec une voix si pleine de tendres promesses qu'il eut un geste de triomphe. Pendant que leur groupe s'avançait sous les arcades désertes de la rue Castiglione, il prit la main de Marie posée sur son bras et, s'inclinant, la couvrit de baisers passionnés.

Elle murmurait :

— Je vous en prie! oh! je vous en prie!

Et lui murmurait :

— Dites-moi que vous souffrez un peu, vous aussi, de partir; dites-moi que vous reviendrez pour m'apporter le bonheur, dites-moi?...

Et pour lui dire tout ce qu'il voulait entendre, elle replia ses doigts caressans sur la main qui serrait à la meurtrir la sienne.

Sa porte s'ouvrait car elle avait sonné de sa main libre, et elle passait le seuil; mais elle retourna la tête, se retourna toute encore une fois vers lui, et, irrésistiblement leurs mains se nouèrent de nouveau :

— Au revoir! au revoir! chuchota-t-elle enfin, disparaissant.

Les premières lettres s'échangèrent entre la Touraine et les rives du Rhône; celles de Marie tracées en phrases courtes d'un style simple et alerte; celles de Laurières avec beaucoup plus d'ampleur oratoire et aussi plus d'agitation passionnée.

Mais la vie est un merveilleux chef d'orchestre qui, à notre insu, nous entraîne au rythme sur lequel doivent battre nos cœurs.

Mme Laurières tomba malade assez gravement. Son fils ne manqua pas d'épancher tout au long sa peine, ses anxiétés, puis sa joie filiale lors de la convalescence. Loin de faire ses réponses plus tardives et plus réservées, comme chaque fois qu'elle le sentait transporté de passion impérieuse, Marie lui écrivit des pages toutes d'affection attendrie, et depuis elle n'essaya plus de revenir au style purement narratif.

Leur séparation devait durer plus même que tous deux n'avaient prévu : Marie avait célébré, dans sa famille d'alliance, le deuxième anniversaire de son deuil; elle annonçait son retour à Laurières, ramené à Paris par la rentrée des Chambres, puis, le lendemain, une nouvelle lettre contenait le récit d'un accident qui l'obligeait à retarder son voyage.

Toute la famille, au cours d'une promenade en automobile, avait versé d'un talus dans les terres; son neveu, par chance, l'unique victime, avait eu le pied broyé sous une roue ; le désespoir régnait en lui et autour de lui, il voyait et on voyait son avenir perdu, car une vocation déterminée poussait cet enfant vers l'état militaire. Elle, moins directement frappée que les malheureux parens, leur devait le réconfort de sa présence et le murmure constant des espoirs possibles...

— Et à moi, ne me devra-t-elle donc jamais rien? se demanda Laurières ulcéré, très enclin, en son cœur d'homme, à imputer à cette femme la *perte* des deux années consacrées à la culture d'un amour sentimental.

Ce qui l'aigrissait surtout, c'était que Marie sût si habilement faire servir toutes les circonstances à sa tactique de ne pas se laisser conduire à l'autel avant que le monde l'eût retrouvée ayant dépouillé la livrée du veuvage... Il porta sa plainte auprès de Mme Guiminel qui s'apitoya fort peu :

— Vous ne connaissez donc pas encore Marie? lui demanda-t-elle en riant; pas une femme qui aille droit comme elle son chemin : tant pis si son pied rencontre une pierre pointue!... Oh! vous aurez à compter avec sa paisible obstination!

Laurières fut assez juste pour convenir en lui-même que, sans cette qualité d'obstination, Marie aurait probablement oublié l'homme qu'elle avait entr'aperçu à une heure tragique de sa vie.

Il rongea le plus silencieusement qu'il put ses dernières impatiences, et enfin, une après-midi de novembre il montait, le cœur battant, l'escalier de cette maison déjà si chère où il n'était entré qu'une fois cependant, un soir que les Guiminel et lui avaient ensemble reconduit Marie.

La femme de chambre l'introduisit dans un salon qui attenait à un plus grand, et s'en trouvait séparé par une porte à vitres alors ouverte. Et il resta là une minute interminable à regarder toutes les autres portes des deux salons, se demandant par laquelle entrerait Marie, et si jamais elle entrerait...

Elle entrait; et son saisissement fut dix fois plus vif que celui auquel, depuis le matin, il se préparait, avec un mélange d'angoisse et de délices. Son souvenir gardait l'image de Marie en robe noire, n'usant que de gestes contenus, que de sourires, en quelque sorte, voilés,... et la voici qui lui apparaissait rayonnante, éblouissante, vêtue d'un costume tailleur bleu qu'elle avait fait faire pour le voyage, la jupe ronde, commode à la course, aux élans juvéniles à travers le monde et la vie; et, dans cette toilette si moderne pourtant, il retrouvait la pimpante marquise Louis XV de leur première rencontre, mais sans les pleurs et l'épouvante qui pâlissaient en ce jour heureusement si, si lointain, l'incarnat radieux de ses joues et de ses lèvres...

Il avait passé la porte du petit salon, il marchait à elle, et elle marchait à lui, — tout droit, comme disait Madeleine, — dans un empressement, une résolution si inflexible qu'elle allait tomber dans ses bras ouverts... Alors elle pâlit soudain et, par un bond pudique, en lui prenant une main, elle se rejeta un peu de côté; mais il l'attira, l'enveloppa d'une longue

étreinte, et, comme cet été en leur promenade au bord de la Seine, il chuchotait, tout tremblant de passion :

— Oh ! Marie ! Marie !

Difficilement, — et d'ailleurs en se résistant à elle-même, — elle se délivra, mais il retint une de ses mains qu'il portait sans cesse à ses lèvres, pendant qu'assis en face d'elle il commençait par une plainte d'amoureux :

— Enfin ! enfin ! ah ! vous pouvez vous dire que c'en est fini de vos vagabondages loin de moi, madame !

— Bon ! fit-elle, dissimulant, sous le ton enjoué, le trouble qui lui restait de leur première étreinte, et de quel droit m'enchaîneriez-vous, s'il vous plaît ?

— De quel droit ? de quel droit ?

Mais, ayant jeté ce cri impétueux, il s'interrompit, et, se penchant au bord de son fauteuil à se trouver agenouillé presque, il recommença, du ton le plus pénétré d'affection grave et mâle :

— Marie, je compte aller dimanche à Lyon, chercher ma mère... elle veut vous demander d'être sa fille : oui, elle a le désir de vous appeler sa fille autant que moi de vous appeler ma femme !

Frémissante, abaissant sur ses yeux noyés ses longues paupières, Marie murmura d'une voix altérée :

— Vous savez déjà, je vous l'ai écrit, que, sans l'avoir vue, j'aime beaucoup votre mère.

— Alors, s'écria-t-il bondissant, glorieux, et la baisant au front, alors c'est le bonheur assuré pour moi, Marie, puisque vous ne dépendez que de vous-même !

Elle se dégagea, et allégua douce et souriante :

— Il faut pourtant que j'écrive à mon oncle.

Laurières tressaillit, fronça ses grands sourcils :

— A votre oncle, le Jésuite ? au Père Amelin ?

— Mais oui, voyons, vous savez bien que je n'en ai pas d'autre, pas d'autre proche parent même !

Il fit deux ou trois pas, plein d'agitation :

— C'est juste... vous lui écrirez... oui, naturellement, vous lui écrirez... pour lui annoncer votre mariage... pas, bien entendu, pour lui demander un consentement dont vous n'avez nul besoin !

— Je le lui demanderais sans crainte cependant... vous savez mon affection pour mon oncle ; je ne me serais jamais mise dans

le cas de lui causer du chagrin en faisant un choix qu'il aurait pu ne pas approuver.

— Quoi! s'écria Laurières dans une espèce de suffocation, l'opinion d'un tiers aurait pu faire dévier vos sentimens et peser sur vos résolutions jusqu'à les changer?... Osez-vous dire cela, Marie?...

— Mes sentimens n'auraient pas dévié... mes résolutions...

Puis avec un sourire de gaîté adorable :

— Mais à quoi bon parler de traverses qui, je vous le répète, ne sont pas à craindre?

— Votre oncle est jésuite, Marie, la politique des gauches a porté un grand préjudice à la Compagnie, à lui, par conséquent...

Dans son étrange perplexité intime, Laurières n'avait pu s'empêcher de murmurer ces mots, et il le déplorait, car enfin, c'était peu adroit d'appeler l'attention de Marie sur la divergence de leurs âmes. Mais elle n'en parut aucunement affectée.

— Si vous croyez que le Père Amelin serait capable d'une rancune personnelle! Mais la dispersion de sa communauté n'avait pas même eu le pouvoir d'ulcérer sa bonne humeur! je l'entends dire encore à M. Canuzat :

— « Les Français ont beau nous chasser avec un fracas étourdissant, ils ne s'étourdissent pas eux-mêmes sur leur inhumanité : aussi calment-ils d'avance leurs remords en ayant soin de laisser une porte entr'ouverte; on rentre sans bruit, et tout reprend le train accoutumé... »

Laurières, en riant avec elle, approuvait de la tête, et elle continua :

— Oh! s'il s'agissait de la doctrine... c'est que j'avais eu peur, après vous avoir entendu à la Chambre... Mais rappelez-vous ce que Juliette disait : vous n'avez même pas réussi à mériter l'excommunication... ainsi la porte de l'église ne vous est pas fermée... Je la franchirai à votre bras!

Sa jolie figure assumait déjà l'air triomphant des jeunes mariées quand les orgues redondantes attaquent la marche nuptiale. Quel enivrant aveu d'amour elle faisait à Laurières! De son irréligion, de son anticléricalisme, elle n'avait considéré qu'une funeste conséquence possible : qu'elle pouvait être placée dans l'alternative ou de se contenter du mariage civil ou de renoncer à lui!

Comment les vagues appréhensions de Laurières ne se seraient-elles pas noyées dans cette première ivresse ?

— A mon bras ! à mon bras ! répétait-il comme un refrain de l'éternelle romance printanière ; oui, à mon bras, partout, et d'abord au pied des autels, pour vous complaire, ma chérie, pour vous complaire !

— Pas avant que nous ayons reçu la bénédiction du Père Amelin, vous savez, pas avant !

Et, voyant passer un nuage sur le rayonnement intense de ses yeux, elle affirma :

— Oh ! il nous l'enverra... il *vous* l'enverra surtout, car il a un faible pour les enfans aveugles, égarés, de l'Église... ceux-là, dit-il, ont, bien plus que les autres, besoin de bénédiction,... et il a béni M. Canuzat lui-même.

Et Laurières, qui la contemplait amoureusement, lui vit prendre alors la plus complexe et la plus exquise expression qu'il lui eût jamais connue ; c'était une ironie, un attendrissement, une gaîté, une malice, qui se réprimaient tour à tour dans le double sourire de ses yeux et de ses lèvres.

— Pauvre Père ! dit-elle, la veille de son départ M. Canuzat le quittait, — il était venu lui faire une visite d'adieux, je crois bien pour essayer encore de lui arracher une plainte, peut-être même une malédiction contre lui et contre tous ceux qui avaient porté le désarroi dans sa vocation religieuse :

— « A ton retour, si tu veux être franc, lui disait-il, tu m'avoueras que tes superstitions se sont usées à se frotter aux autres ! »

Le Père Amelin ne répliqua rien ; mais, après avoir serré la main que M. Canuzat lui tenait, il leva la sienne et traça entre eux le signe de la croix... Alors, M. Canuzat poussa un véritable rugissement, il se précipita sur la porte, et il disparut comme un diable chassé par un exorciste.

C'était si amusant que le Père ne me gronda pas de rire, et il rit un peu lui-même en se frottant les mains et en me disant :

— « Quand ils en ont peur tant que ça, bon signe ! c'est qu'ils y croient encore. »

L'image du long Canuzat fuyant, rouge, la crinière éparse, la bénédiction du Jésuite, parut aussi éminemment comique à Laurières, qui joignit son rire sonore à celui de sa fiancée.

Puis il s'arrêta pour dire d'un ton pénétré de sa passion intense :

— Moi, Marie, j'irai avec vous au-devant de toutes les bénédictions qu'on voudra bien nous donner pour consacrer notre amour.

— Prenez garde ! fit-elle d'un ton de douce malice, le Père Amelin vous bénira bien un peu dans l'espoir de vous *ramener!*

Mais il lui prenait les mains, il la regardait les yeux dans les yeux, et le Jésuite, et l'anticléricalisme, et tous les conflits possibles, publics ou personnels entre l'Église et la libre pensée étaient également loin de son esprit, absorbé dans la contemplation amoureuse...

— Me ramener ?... où, me ramener ?... aux portes du ciel? mais est-ce que je n'y suis pas déjà dans le ciel ?

Et ses lèvres chuchotèrent en s'unissant aux lèvres bien-aimées.

— Dis que nous n'y sommes pas?

VI

Et vraiment ils planèrent en plein ciel tout le temps de leurs fiançailles qui devaient durer jusqu'à la seconde quinzaine de février, Marie tenant à emporter à l'autel la bénédiction du Père Amelin.

Sur le point d'ébruiter leur engagement, au mois de décembre, ils acceptèrent l'offre affectueuse de M. et Mme Guiminel qui voulaient donner chez eux leur dîner de fiançailles. Au lieu d'aller passer à Lyon, comme de coutume, les fêtes de Noël, Laurières ne s'y rendit que pour chercher sa mère qui avait fait déjà un séjour auprès de Marie, toutes deux s'étant, dès l'abord, avoué la plus vive sympathie réciproque.

Le fiancé s'était chargé lui-même de porter à Canuzat l'invitation, qu'il ferait précéder d'une annonce en forme de son mariage.

Après avoir déjeuné chez Marie avec sa mère, il leur détailla le programme de sa journée, puis :

— Je vais tout d'abord au Luxembourg, annoncer à Canuzat mon bonheur et ma gloire.

Marie haussa les sourcils et observa :

— Je vous conseille de ne pas trop faire le triomphant... vous savez que M. Canuzat ne m'aime guère, et, pour consentir

à ce que la nièce du Père Amelin devienne la femme de son filleul, il se fera peut-être tirer l'oreille.

— Eh bien! on la lui tirera! s'écria Laurières, en se permettant d'effleurer de ses lèvres le front de sa fiancée.

Et tout souriant, pendant qu'il endossait son pardessus, un pied dans l'antichambre, un dans la salle à manger, il écouta les premières phrases de Marie qui commençait de mettre sa mère au courant des rapports et démêlés de Canuzat avec le Père Amelin.

Il n'avait pas voulu l'avouer à la jeune femme, mais il était au fond persuadé que le vieux *rouge* regarderait un peu comme une victoire personnelle la conquête d'une riche dévote par son filleul, car enfin, c'est l'époux qui donne la couleur politique avec le nom au ménage; et puis si maintenant le rang qu'il occupait au barreau et ses succès parlementaires justifiaient en plein, même au point de vue des seuls intérêts matériels, le choix de Mme Salvan, elle était, elle, par sa fortune, un parti auquel, peu d'années plus tôt, il n'eût osé prétendre. Et son amour s'exaltait davantage sur cette pensée d'orgueil, et, malgré l'avertissement de Marie, ses pas sonnaient un air de gloire sur l'asphalte des trottoirs.

Car il n'avait pas pris de voiture pour la course, assez longue cependant; mais il traversa obliquement les Tuileries, et ayant passé le pont Royal, longea le quai jusqu'à la rue de Seine qu'il monta, ainsi que la rue de Tournon.

C'était une de ces blanches journées d'hiver où la nature, entre les premiers et les derniers frimas, paraît se reprendre à l'espoir du renouveau, et cette énorme ruche de Paris, qui s'étale sur les coteaux de la Seine, en bourdonnait plus joyeusement, et toute son allégresse éparse augmentait l'allégresse intime de Laurières.

Par un effet instinctif de sa réserve lyonnaise, il assoupit l'éclat riant de ses yeux en pénétrant dans la cour du Palais. Pas un instant, il n'avait pensé se diriger vers le logis de Canuzat qui consistait en un tout petit meublé, le même depuis vingt-cinq ans, et qui n'abrita jamais que ses nuits. Le sénateur, vieux garçon d'une sobriété spartiate, faisait un repas par jour chez Foyot, et, pour le surplus de son appétit, grignotait quelques sandwiches à la buvette.

Laurières l'attendait dans le vestibule pour l'emmener de-

hors, car, bien que se disant de pur sang lyonnais, Canuzat était assez bruyamment démonstratif.

Mais la longue personne du sénateur, averti par les huissiers, se montrait déjà sur le seuil d'une salle, appelant son filleul.

— Eh! Laurières! eh? par ici! quel vent t'amène, mon gaillard? Viens-tu me mettre hors du Luxembourg comme tu m'as mis hors du Palais-Bourbon?

— J'ai bien le temps de me momifier! répliqua Laurières, continuant la plaisanterie, mais venez tout de même: on étouffe ici, vous savez! vos calorifères empoisonnent l'air... Nous causerons plus à l'aise dans le jardin... je vous dis qu'il y fait un soleil d'avril.

Et, malgré le peu d'enthousiasme manifesté par Canuzat, frileux et déjà paresseux des jambes, son filleul l'entraînait au vestiaire. Sortis du palais, ils entrèrent dans le jardin par la première porte et allèrent s'ensoleiller dans le bassin de tiède verdure qu'était alors le parterre central creusé entre les terrasses. Canuzat, toujours très entiché de son œuvre politique, disait quelques mots de la séance qu'il venait de quitter, — une séance budgétaire.

— Et nous sommes chaque année plus pauvres, du moins certaines gens nous l'assurent, et pourtant, ce que nous en dégorgeons de millions depuis ce matin!

Puis, remarquant l'air à la fois absorbé et radieux de Laurières.

— Mais, dis donc, petit, ce n'est pas pour entendre cette réflexion palpitante que tu me rends visite?

— Non, avoua tout uniment Laurières; je venais vous annoncer mon mariage et vous inviter à mon dîner de fiançailles.

— Tu te maries! tu te maries! s'écria Canuzat émerveillé, comme s'il n'avait jamais vu un homme sur le point de prendre femme, en voilà une idée fameuse! Au moins tu ne moisiras pas tout seul comme une vieille croûte, à l'exemple de ton parrain... et tu épouses?

— Devinez! fit Laurières le rire aux lèvres et dans les yeux.

— Une Lyonnaise?

— Non, une Parisienne.

— Une Parisienne! et tu veux que je devine?... Est-ce que je vais dans le monde, moi? est-ce que j'en connais des Parisiennes?

— Oh! vous connaissez celle-là! voyons, Mme Salvan?

Canuzat s'arrêta net, pris de suffocation, et l'index pointé, comme s'il voyait surgir une image terrifiante :

— Mme Salvan? la petite veuve? la nièce du Père Amelin?

Laurières ayant trois fois incliné affirmativement la tête, il lui prit le bras, le serra de ses doigts osseux à meurtrir la chair sous les épais vêtemens de la saison. Laurières, d'une secousse, fit céder l'étreinte, et Canuzat reprit, la voix entrecoupée, tragique :

— Tu ne feras pas cela, Jean ! ce serait une trahison envers les principes, envers ton parti, envers tes électeurs et envers toi-même !

— Une trahison ! repartit Laurières avec un paisible ennui, oh ! mon cher ami, entre nous, n'est-ce pas, n'employons pas inutilement les grands mots.., nous les fatiguons suffisamment à la tribune, et...

— Oui, tu veux faire la leçon à l'ancien ! tu es de ceux qui disent : « C'est le député que vous voulez entendre?... très bien ! j'arbore mes insignes, je prends mon vocabulaire ; c'est l'homme privé? voilà ! voilà ! moquons-nous ensemble des vieilles barbes et des principes et même des sermens ! » Moi, je ne ferai jamais un bon maître Jacques, vois-tu : le sénateur, l'homme, je suis cela tout ensemble à tout moment, et je regrette, mon petit, que tu ne puisses en dire autant de toi-même... Tu vas épouser une dévote, toi, libre penseur, et tu marchais, — oh ! avec peut-être un excès de réserve, — mais enfin, tu marchais dans la lutte contre l'Église ! Je me disais avec bonheur que tu étais jeune, que toi, du moins, tu pourrais voir le triomphe définitif de la raison, de la liberté humaine, sur la superstition oppressive et barbare... Ah ! ah ! les curés ! on nous demande d'avoir pitié d'eux !... quand je pense qu'ils ont brisé ma vie et celle de tant d'autres, quand je pense à ce que j'ai mangé de vache enragée à cause de leur saint-sacrement !... Eh bien ! c'est vrai, je ne l'avais pas saluée, la procession, mais j'étais à dix mètres au moins, et je n'avais pas ricané non plus : ça, je le jurerai jusqu'à mon dernier souffle ! et voilà que ce pénitent noir de malheur court à moi en braillant son *Laudate*, et, d'un coup de poing, fait rouler mon chapeau dans la poussière... Si je l'ai ensuite roulé, lui et sa cagoule, dans cette même poussière, n'était-ce pas mon droit de légitime défense? Pourquoi donc alors m'ont-ils fait dégommer, eux qui s'intitulent les inventeurs de la charité et du

pardon des injures? et après le scandale, quel boycottage féroce par la société cagote du régime impérial! mon mariage rompu, toutes les portes fermées avec celles de l'orphelinat... fiancée, cliens, amis, pst!...

Laurières, pas plus aujourd'hui que jadis, n'estimait cette affaire de procession et les affaires analogues comme des incidens négligeables de notre histoire intérieure. Cette fois encore il avait donc écouté le récit avec presque autant de tristesse que d'ennui, et, à la fin, il se contenta d'observer :

— Tous vos amis ne vous abandonnèrent pas, cependant, voyons, et je sais que le Père Amelin...

Mais sa remarque n'eut d'autre effet que de soulever en Canuzat une plus violente colère ; par une sorte de bond, il se campa devant son filleul, les bras croisés, le buste plié en deux, dessinant ainsi, sur le gravier doré de soleil, une silhouette de vieil arbre grêle et tortu, et s'écria, la bouche amère :

— Voilà! j'aurais dû m'en douter! ta fiancée m'a dénigré devant toi pour glorifier son jésuite d'oncle, hein? Et d'abord, si je gardai, en effet, un ami après les défections des autres, cet ami, ce n'était pas le Père Amelin, mais Pierre Amelin, l'étudiant, le bon copain de l'École, qui ne devait que plus tard passer à l'ennemi!... En tout cas, sache-le, on a négligé, bien entendu, de te communiquer ce détail: j'ai payé ma dette jusqu'au dernier centime, et même avant de toucher mon premier douzième d'indemnité parlementaire.

Laurières haussa les épaules.

— Quel homme vous faites, Canuzat, quel esprit soupçonneux! J'ignorais absolument que l'amitié du Père Amelin vous eût été matériellement utile.

— On ne te l'aurait pas laissé ignorer toujours.

Ayant grommelé ces mots, car il était très vexé de s'être abandonné à cette intempestive confidence, il reprit plus haut, et avec plus d'amertume:

— Ainsi, tu vas épouser cette dévote! et c'est, naturellement, — oh! je te dispense de l'avouer, — c'est le mariage à l'église c'est le baptême des petits, les premières communions...

— Pour ce qui est des premières communions, s'écria en riant Laurières, nous avons le temps d'y penser!

Mais Canuzat, qui, en achevant de parler, s'était mis à marcher très vite autour de la corbeille centrale du parterre, s'arrê-

tait dans l'axe du Palais et de l'Observatoire, et, se plantant de nouveau devant Laurières, le considéra de ses clairs petits yeux bleus ennuagés de colère et aussi de chagrin.

— Toi! c'est toi mon héritier à la Chambre, toi, presque mon enfant, qui veux, par ton mariage avec une dévote, nous remettre sous la coupe des curés dont elle reçoit, dont elle recevra toujours le mot d'ordre! Mais, penses-y donc enfin! un des mille hasards de la politique, une guerre, la faconde d'un soudard, peuvent ramener, comme après quarante-huit, une période fugitive de gouvernement rétrograde, et par qui sera-t-il prôné, soutenu, ce gouvernement, sinon par l'Église qui, grâce à tes fils que tu lui auras donnés, sera demeurée forte et inébranlable?

Laurières hocha sceptiquement la tête:

— J'ai été élevé par une mère pieuse et je me suis affranchi cependant: pourquoi mes fils ne feraient-ils pas de même?

— Ils feront de même; c'est-à-dire ils auront des velléités d'affranchissement, puis, eux aussi, ils épouseront des femmes dévotes comme leur mère... et voilà pourquoi la lutte s'éternise entre l'Église surannée et radoteuse de légendes et la société moderne, à base de science précise et de vérité expérimentale.

— Je ne suis pas de votre avis: la lutte s'éternise à cause des répressions excessives qui, d'elles-mêmes provoquent les révoltes et les libérations, car c'est très bien de bâtir des digues, mais encore faut-il s'assurer que les eaux qui vont s'amasser derrière ne seront jamais de force suffisante pour les jeter bas... Sous l'Empire, on vous forçait de saluer les processions, et d'aller à la messe dans ces églises dont vous voudriez chasser les curés aujourd'hui... Si vous aviez le malheur d'y réussir, les temps que vous jugez être l'abomination de la désolation reviendraient à coup sûr pour vous-mêmes, ou pour vos enfans, ou pour vos petits-enfans...

— Tes discours à la tribune démentent tes considérations et ta conduite d'amoureux, voilà tout.

— Je ne le crois pas. Mes discours tendent à la ruine politique, et même, oui, à la ruine financière de l'Église; l'Église, ainsi que d'ailleurs sa doctrine lui en fait la prescription positive, doit ne posséder ni pouvoir temporel, ni richesse: — son *royaume n'est pas de ce monde*, — et quand elle manque à ce précepte du Christ, l'harmonie sociale est nécessairement faussée, car enfin, malgré l'audace de ses dogmes, elle n'a jamais

osé prétendre qu'elle était apte à procurer aux collectivités humaines cette destinée seconde qu'elle promet, qu'elle assure si formellement aux individus. Mais, une fois l'Église cantonnée dans le champ qui lui est spécial, la religion n'étant plus que la lunette par laquelle des gens aiment explorer l'au-delà, pourquoi prendrais-je ombrage de la religion? Je ne vois rien au bout de sa lunette; qu'une femme, près de moi, s'écrie qu'elle découvre par son moyen des horizons infinis, les spectacles les plus merveilleux : en quoi me sentirais-je gêné par les charmans et touchans mirages qui l'amusent et qui la consolent?... Écoutez, Canuzat, le sectarisme des autres vous a brisé le cœur jadis, croyez-vous que je serais assez stupide pour me faire moi-même le martyr de mon propre sectarisme? Je suis trop heureux que mon froid scepticisme ne rebute pas ma fiancée, et même je me sens un petit frisson au cœur quand je pense que je n'ai pas encore la certitude d'être agréé par l'oncle, par le chef, par le saint de la famille, et que sa bénédiction ne nous est pas encore parvenue!

Canuzat, dont la couperose tournait au violet noir, éclata d'un ricanement coléreux.

— Sa bénédiction? tu te fiches de moi, hein? La bénédiction du Père Amelin manquerait à ce cher neveu qui lui arrive du royaume de Satan vaincu par la *grâce?*... Mais, tiens, je ne serais pas autrement surpris s'il plantait là ses Chinois, et s'il accourait à travers l'Océan pour te l'appliquer en personne, sa bénédiction! Et ils s'y mettraient tous si tu l'exigeais, et le Pape lui-même : *Baisse la tête, fier Sicambre!* la formule ne leur coûte rien, et elle chatouille toujours l'orgueil de leurs vaincus!

— Vaincu? protesta Laurières, mais après tout, je suis catholique de fait, si ce n'est de conviction; chaque année des centaines de jeunes gens dans le même état d'esprit que moi passent ainsi, avec leur fiancée, une heure au pied des autels; personne n'a jamais pensé leur attribuer, à cette occasion, le rôle de vaincu... c'est simple affaire de bon sens. La plupart des Françaises croient et pratiquent le catholicisme: ça ne nous paraît pas une tare suffisante pour que nous allions chercher femme au Congo, par exemple, et, si nous les épousons, nous leur devons, — dans notre propre intérêt, pour la paix de notre foyer, — l'entière liberté de conscience, c'est-à-dire la possibilité pour elles de recourir aux rites, aux sacremens de l'Église,

dans toutes les circonstances où la doctrine le leur prescrit ; or vous m'avouerez qu'il est difficile à une femme de se présenter seule à l'autel pour y recevoir le sacrement de mariage.

— Et tu le recevras dévotement par la même occasion.

Laurières haussa les épaules.

— En pareil cas, il suffit qu'on ne trompe personne ni soi-même, et le jour de mon mariage, officiant et assistans sauront aussi bien que moi le mobile de ma démarche.

— Possible, mon petit, mais je ne grossirai pas le nombre des assistans, à ton mariage ! ça, je t'en donne dès aujourd'hui ma parole !

— Eh bien ! vous aurez encore une fois rendu aux curés, dans ma personne, le coup de poing du pénitent noir, voilà tout ! fit Laurières avec agacement, et sapristi ! Canuzat, ce n'est pas d'un beau joueur, vous savez, que de garder la mine hargneuse en empochant son gain, car enfin, sans votre mésaventure avec les curés de l'Empire, vous n'émargeriez peut-être pas au budget depuis vingt-cinq ans !

Comme presque tous les sectaires, gens dépourvus d'esprit critique et qui ont horreur de la documentation et de la réflexion, Canuzat gardait quelque chose des fougues aveugles de l'adolescence ; aussi, bien qu'il eût fait sauter Laurières sur ses genoux, il avait coutume de discutailler avec lui, — tels dans les familles ces frères dont l'âge se suit de trop près.

— C'est ça ! fit-il, après avoir reçu sa remontrance, dis tout de suite que j'ai battu la grosse caisse électorale avec le coup de poing du pénitent noir !

— Eh non !... et puis, si, tout de même, il y avait bien un peu de ça... il y a toujours un peu de ça, c'est-à-dire de nous, de nos mésaventures, de nos rancunes ou de nos... amours dans tous les actes que nous accomplissons *sincèrement* au seul nom des grands principes... et j'en suis enchanté, voyez-vous, parce que votre affection pour moi vous empêchera de me tourner le dos après mon mariage... et, en attendant, vous viendrez à mon dîner de fiançailles, chez les Guiminel.

— Je n'irai pas !

— Vous viendrez, vous ne pouvez vous dispenser de boire à mon bonheur !

— Si tu savais ce que tu me demandes ! mais boire à ton

bonheur, Jean, serait, pour moi, boire à la rupture de ce mariage manigancé par un Jésuite !

Et, sur une exclamation de Laurières, exaspéré de tant de parti pris :

— Certainement ! certainement ! bon pour toi, l'amoureux, d'être dupe !... mais t'imagines-tu que je coupe dans l'histoire de la bénédiction pas encore arrivée ? Comme si, depuis beau temps, la petite veuve n'avait pas informé son oncle et n'avait pas reçu de lui l'ordre d'aller de l'avant malgré tout, c'est-à-dire à cause de tout !... Ah ! ah ! ce qu'il doit triompher, Amelin ! un anticlérical de marque devenu son neveu ! au plein de la *persécution !...* il doit voir déjà la Compagnie rappelée en France, toutes les jésuitières restaurées et reconsacrées au monopole de l'enseignement ! Soit ! qu'il arrive pour bénir, au débarqué, ton mariage, et je lui dirai son fait !

— Vous savez que vous extravaguez, mon pauvre ami !

Laurières saisissait le sénateur par le bras au moment où tous deux sortaient du jardin par la porte proche du musée, et il lui disait, d'un accent autoritaire :

— Finissons, Canuzat ! il ne s'agit pas de politique, il s'agit d'un fait important dans ma vie privée dont je vous demande à vous, mon vieil ami, l'ami de mes parens, de mon père disparu, d'être le témoin affectueux... Je me marie, vous êtes de mes noces, vous ne pouvez refuser d'en être, voilà tout ce que vous avez à considérer vous-même.

— Jean, tu sais si je voudrais...

Mais, comme effrayé d'entendre le trémolo pathétique soudain glissé dans sa propre voix, Canuzat s'interrompait, pour reprendre avec décision rogue :

— N'insiste pas, c'est inutile ! l'oncle et la nièce s'en feraient trop de bon sang !

— Tant pis pour vous, à la fin, tenez ! J'aurais voulu vous faire la famille qui vous manque, ne vous en prenez qu'à votre entêtement stupide si, désormais, on vous laisse moisir seul, ainsi que vous le disiez tout à l'heure, comme une vieille croûte.

Et Laurières, exaspéré, lâchait le bras du sénateur, mettait le pied sur la chaussée pour s'en aller par la rue Férou.

Sans souci des passans, des cochers et mécaniciens qui stationnaient avec leurs véhicules le long de la grille, aux abords du musée :

— Et toi, lui cria Canuzat, ne t'en prends qu'à tes volte-face si tu *rates* ton élection, ce printemps.

— Je m'en fiche! répliqua fort peu élégamment Laurières en haussant les épaules, et descendant la rue Férou à la vitesse d'un bolide.

Son élection? oui, quelquefois il y avait songé, la bénédiction nuptiale lui coûterait un certain nombre de voix parmi celles des vieux purs dont Canuzat lui avait légué la clientèle, — les jeunes étant plus préoccupés des questions d'ordre économique que d'anticléricalisme... — Mettant les choses au pire, il ne serait pas réélu pour la prochaine législature... bah! qu'importait? il était encore à l'âge des vastes espérances, de toutes les revanches imaginables... Un échec dont elle serait la cause ne le diminuerait pas aux yeux de Marie, bien au contraire!

Mais le refus de Canuzat le poignait assez à vif; nous allons plus heureux au triomphe dans la guirlande ininterrompue de nos affections, et puis, les esprits modérés rêvent d'instinct faire communier en eux les extrêmes... Laurières s'était appliqué à pénétrer Marie d'indulgence pour le vieil enfant qu'il voyait en Canuzat, et de même, il avait espéré mettre bientôt Canuzat aux genoux de sa bien-aimée.

Mais vainement il lui envoya des ambassades, Charles Guiminel, Madeleine, sa mère enfin : tout fut inutile; on dut se résigner à laisser le vieux rouge sous sa tente.

VII

Laurières s'affairait déjà aux formalités doubles du mariage civil et religieux, rassemblait les pièces nécessaires; on attendait d'heure en heure, en ce dernier jour de janvier, la lettre qui devait apporter le consentement, la bénédiction et les vœux du Père Amelin. Les journaux annonçaient, par des télégrammes de Marseille, l'arrivée au port du *Simoun*, un des paquebots qui, à Saïgon, embarquent voyageurs et correspondance apportés là du plus extrême Orient.

Les fiancés avaient convenu de célébrer très simplement leurs noces ; ils n'inviteraient personne en dehors de leurs témoins, mais lanceraient de nombreux faire-part, et, au retour du voyage traditionnel, donneraient une grande réception dans l'appartement très luxueux de la rue Castiglione qu'ils avaient résolu de garder.

Ils passaient déjà ensemble des heures nombreuses de leur vie, leur confiance réciproque étant parfaite ; avant de pouvoir se livrer aux transports de leur amour, ils jouissaient de ces délicieux abandons du cœur qui sont d'ordinaire le fruit des amitiés les plus éprouvées et les plus anciennes. Les détails de leur installation, dont ils s'occupaient ensemble, leur étaient une source de plaisirs quotidiens, et Marie avait goûté une de ses joies les plus vives à se rendre à la garçonnière de son fiancé pour y faire choix des meubles qui seraient admis à l'honneur de figurer dans l'intérieur conjugal.

Aujourd'hui, ainsi que quelques autres fois, ils avaient demandé à Madeleine Guiminel de se joindre à eux dans leurs courses; le but de la principale était la boutique d'un joaillier chez qui on remontait pour Marie de vieux diamans que Mme Laurières tenait de sa famille, jadis opulente, et qu'elle passait, en présent de noces, à sa future belle-fille.

Il restait encore une bonne demi-heure avant l'arrivée du fiancé et de Madeleine; Marie écrivait dans son petit salon lorsqu'on lui annonça Mme Raynal. La petite vieille dame paraissait, à son ordinaire d'ailleurs, assez surexcitée, presque joyeusement surexcitée.

— Vous n'avez donc pas reçu la lettre de la Ligue Patriotique? lui cria-t-elle de sa voix aiguë, vous savez qu'on fait l'inventaire à Saint-Roch? nous allons protester, naturellement! J'ai juré à mon fils, tout à l'heure, que je serais de la manifestation... ça le tourmente un peu; il a toujours peur, quand il monte à la tribune, qu'on lui jette sa bigote de mère à la tête ; par le même moyen, j'ai tenu mon mari au centre gauche tout le long de son existence.

Surprise et obscurément inquiète, Marie demanda des explications. Son fiancé lui avait parlé ces derniers temps de tout autre chose que de politique; d'ailleurs, les inventaires des biens d'église, prévus par un article de la loi sur la séparation, n'avaient pas fait l'objet d'un nouveau débat au Parlement.

Au fond, avoua Mme Raynal, c'est une formalité qui se fait toujours lorsqu'on liquide une association, — mais toujours aussi c'est la cause de criailleries sans fin entre les ex-associés... Du reste, ce qui arrive aujourd'hui, c'est un peu la faute du Saint-Père : qu'a-t-il attendu, qu'attend-il pour déclarer s'il veut, ou non, les associations cultuelles qui s'arrangeraient avec les

fabriques? N'importe, nous ne devons pas permettre à ce gouvernement impie de faire toucher par ses agens aux objets du culte : c'est une odieuse profanation.

— Mais que pouvons-nous?... demanda Marie songeuse, et ne trouvant pas beaucoup de suite aux discours de Mme Raynal.

— Oh ! rien qui ressemble à une Saint-Barthélemy, ma petite... on chantera un peu haut le *Miserere* et le *Parce Domine* pour impressionner le gouvernement et lui faire prendre peur, si possible, de gens qui seront peut-être les plus forts, demain ; voyons, venez donc avec moi !

— Mais, madame, c'est impossible! que dirait?...

Elle s'arrêta, rougissante, et Mme Raynal se mit à rire :

— Que dirait votre futur mari? mais ce que disait le mien : que c'est de bonne guerre! Je suppose qu'en épousant un libre penseur, vous réservez votre liberté de conscience?

— Oh ! sans le moindre doute! et s'il s'agissait d'un véritable devoir chrétien...

— Ah! ce n'est pas dans les commandemens d'aller manifester, j'en conviens; mais lorsqu'on attaque ceux que nous aimons, notre cœur, à lui seul, nous fait le commandement de les soutenir, et, s'il ne s'agit que de chanter un psaume pour sauver l'Église...

Marie pensa qu'il y faudrait sans doute bien d'autres choses, mais en écoutant sa vieille amie, elle cédait un peu à cet étrange et si instinctif besoin, — qui est le commencement du vertige, — de voir le danger que nous pressentons. Son angoisse indéfinissable tenait de la frayeur et presque du remords... toute son éducation de chrétienne protestait contre ces hommes, de simples ouailles en révolte, sur le point de se présenter aux vénérables prêtres d'une paroisse, pour exiger d'eux les clés du trésor liturgique; elle croyait voir la main de son fiancé qui commandait leur acte profanateur, par ce même geste qu'il faisait à la tribune pour faire rebrousser chemin au clergé catholique jusqu'à l'étable de Bethléem.

— Non ! non ! protesta-t-elle, le gouvernement se ravisera... on a dû imaginer ces inventaires pour effrayer le Pape, le forcer à prendre un parti.

Mme Raynal fit une moue dubitative et, se servant d'un mot emprunté sans doute au vocabulaire du député son fils :

— Ma foi, ce n'est pas impossible ; ils sont capables de

toutes les *palinodies*. Eh bien ! venez donc jusqu'à Saint-Roch... nous nous renseignerons.

Marie la regarda et prit pitié, connaissant l'obstination de son caractère, de la voir si vieille, si menue... la moindre bousculade la roulerait à terre, piétinée comme une feuille morte.

— Ou rien ne doit se passer, se dit-elle, ou M. Raynal se trouvera aux abords de l'église : je lui remettrai sa mère.

Et, tout haut, en sonnant pour demander son chapeau et sa jaquette :

— Je vous accompagne, mais je ne suis rien moins que brave, je vous avertis ; qu'un agent me fasse les gros yeux, nous battons en retraite.

Elles sortirent, s'avancèrent le long de la rue Saint-Honoré, jusque devant l'église même ; tout était au calme absolu ; les mendians habitués occupaient leurs places respectives. Marie, soulagée, dit à Mme Raynal :

— Vous voyez, le gouvernement recule sur toute la ligne ; nous n'avons qu'à faire comme lui.

— Entrons toujours, fit la vieille dame piquée et déçue, nous apprendrons ce qu'il y a de neuf.

Marie, qui avait monté les marches avec elle pour faire une distribution d'aumônes, la suivit sans défiance à l'intérieur de l'église qu'elle supposait aussi paisible que les abords, et elle eut lieu de s'en repentir immédiatement.

Tout le bas côté gauche était plein d'une foule houleuse et tumultueuse. Le piétinement sur les dalles, le heurt des chaises renversées, le gros murmure d'une indignation collective accompagnaient les éclats de coups violens qu'on frappait là-bas sur la porte de la sacristie, les encouragemens farouches de voix d'hommes criant : « Allez-y ! n'ayez pas peur ! » et les versets du *Miserere* entonnés par le soprano des femmes...

L'agent du fisc et les policiers qui l'accompagnaient se trouvaient déjà dans la sacristie, venus par la petite porte de la rue Saint-Roch, racontait-on à Mme Raynal, dont les sèches narines palpitaient, flairaient l'odeur de la bataille.

— Oh ! venez, madame ! venez !

Et Marie, bouleversée d'effroi et de regret, lui saisissait le bras pour se rabattre avec elle sur le porche...

Mais Mme Raynal, qui se passionnait pour le spectacle, lui résista de toutes ses forces.

— Allons du côté de l'impasse... il n'y a personne, nous verrons tout, et nous sortirons dès qu'il nous plaira.

Marie consentit à cette manœuvre d'autant plus promptement que d'autres personnes étaient entrées à leur suite, et, dans son affolement, elle voyait leur nombre centuplé, barrant les portes d'une épaisse muraille vivante.

Elle se glissa donc, tenant la vieille dame par la main, vers le bas côté de droite. Tout à coup, le fracas d'une porte brisée et des vociférations de triomphe la clouèrent sur place ; puis, d'un geste que tous ses nerfs tendus faisaient irrésistible, elle tira Mme Raynal sur les marches d'une chapelle, et, de là, toutes deux assistèrent, comme le souhaitait si passionnément l'intrépide manifestante, à une mêlée assez impie, et que la presse raconta tout au long.

L'agent du fisc traîné au travers de la grande nef par une troupe en délire comme si on voulait le sacrifier au pied de l'autel, frappé ainsi que les hommes chargés d'assurer sa mission, — et qui usaient de la riposte... — enfin le groupe très malmené réussissait à gagner la porte de l'impasse par où se précipitèrent, ou, du moins, voulurent se précipiter, les manifestans, car des forces de police se trouvant massées au dehors les refoulèrent dans l'église...

Marie, toute tremblante, entraînait alors, vers la grande porte, Mme Raynal qui ne lui résistait plus, lorsque le flot des manifestans se rabattit sur toutes deux en clamant le *Parce Domine*, et les força de courir pour éviter le choc de cette trombe vivante... et Marie ne sut comment elle se trouva dehors, au bas des marches, devant la grille, dans un groupe d'agités, cherchant des yeux Mme Raynal qu'elle n'avait plus auprès d'elle.

— Circulez, madame, circulez ! ou bien alors !... lui disait un agent, le ton assez bonasse mais la poigne solide, car elle se sentit soudain le bras pris dans un étau.

— Pardon, j'emmène madame !

Cette voix, d'autorité mordante, était celle de Laurières. Il avait fendu plusieurs groupes pour arriver jusqu'à sa fiancée ; maintenant il la prenait par une main, entourait de l'autre sa ceinture et la conduisait, la soutenant, la portant à demi, un peu au delà de l'église, où stationnait le fiacre qu'il venait de quitter tout à l'heure, à la vue de la manifestation.

Dans le chaos de son désarroi, Marie poussa cependant une exclamation d'alarme :

— Mais, Mme Raynal !

— Ne vous inquiétez pas, ma chérie, son fils rôdait par là, il l'emmène.

La voix caressante, le mot tendre du cher fiancé provoquèrent en la jeune femme la subite détente nerveuse. Des larmes lui montèrent aux yeux qu'elle s'efforça d'essuyer furtivement. Mais il les vit et voulut en arrêter le cours en abaissant ses paupières par de longs baisers, et il plaisantait cependant pour la faire sourire, assurait que sa concierge allait s'imaginer qu'il l'avait battue avant même que le droit lui en fût tacitement conféré par le code.

La voiture n'eut pas à rouler plus d'une minute avant de s'arrêter rue Castiglione. Les fiancés montèrent ensemble dans l'ascenseur, et Madeleine Guiminel, debout sur la porte du petit salon de Marie, leur montra un visage stupéfait.

— Comment ! on me racontait que tu étais partie avec Mme Raynal, et c'est Jean que tu ramènes ?

Mais Laurières, de très belle humeur, s'écria :

— C'est Jean qui la ramène, voulez-vous dire? Je l'ai *cueillie* au passage pour empêcher qu'elle ne soit conduite au violon... oui, nous venons de manifester à Saint-Roch, notre paroisse, comme vous savez...

Madeleine frappa dans ses mains :

— Tu as été de la manifestation, toi ?... j'aurais dû le comprendre en apprenant que Mme Raynal était venue te chercher !.., Elle finira par laisser ses vieux petits os dans quelque bagarre, aux mains de la police...

Puis, ses yeux s'allumèrent de curiosité gourmande :

— Dis donc, tu me donnes presque regret... j'étais convoquée, moi aussi, à la Madeleine, ma paroisse, pour chanter le *Miserere* et autres cantiques ; en ma qualité de matrone, j'ai cru devoir m'abstenir, mais toi qui as l'air d'avoir vu des choses émouvantes,... raconte-nous un peu...

Laurières, qui surveillait la figure contractée de Marie, interrompit assez brusquement sa cousine :

— Raconter ? pourquoi, grand Dieu ! les journaux de ce soir ne manqueront pas d'en prendre le soin ! Allons bien vite rue de la Paix, puisque nous sommes en retard déjà...

Et il emmenait les deux jeunes femmes chez le joaillier, ensuite chez un fabricant de meubles artistiques, puis il resta longuement avec elles dans un *thé* mondain où il les fit goûter, et ne les abandonna qu'après les avoir conduites à l'angle de la rue Duphot, Marie devant ce soir-là dîner sans lui chez ses cousins, car il était d'un banquet officiel.

Jamais elle n'avait vu son fiancé plus tendre et plus brillant que durant cet après-midi, jamais il ne lui témoigna un amour aussi délicatement, aussi passionnément berceur, que dans la lettre pneumatique qu'il lui écrivit à la dernière heure, le soir, comme tous les soirs qu'il ne passait pas auprès d'elle... Mais, toute transportée qu'elle fût de reconnaissance et d'ivresse, elle se sentait au cœur un point fort endolori, et, dans l'imagination, une sorte de vue un peu effrayante de l'avenir : elle venait de faire aujourd'hui un acte, en somme public, en contradiction formelle avec la vie publique de son futur mari ; cet acte n'était nullement de devoir, elle en jugeait plus fermement ainsi depuis qu'elle avait vu en quoi consistait la manifestation : de très innocens subalternes malmenés par ceux mêmes peut-être que leurs votes maladroits, leur longue indifférence religieuse et politique, faisaient les vrais responsables de lois blessantes pour les âmes chrétiennes...

Mais enfin, il y a des heures dans la vie où la conception du devoir s'exalte tout naturellement jusqu'au zèle... Quelle serait, en de telles circonstances, la pensée justement excitatrice ou, au contraire, sagement modératrice, de ce zèle, qui ne pouvait, en aucun cas, se permettre de détruire l'harmonie du foyer, d'y éteindre la douce flamme d'amour? Que serait même son attitude vis-à-vis du fiancé, demain? Pas une minute elle ne s'était méprise sur le silence que la délicatesse de son amour lui avait imposé aujourd'hui; il l'avait sentie nerveuse, apeurée, toute en détresse : il n'avait pensé qu'à la bercer pour la livrer, le cœur favorable, aux songes suaves qui visitent la nuit une fiancée heureuse... mais demain, sans doute, il se plaindrait, et même s'il ne se plaignait pas, devrait-elle retenir tous ces regrets qui s'exhalaient d'elle, ce tendre repentir d'une femme qui a omis de prendre le mot d'ordre de l'ami aîné?... Ce qu'elle devait à ses croyances ne lui faisait-il pas l'obligation cruelle de dissimuler ce repentir et, par la persistance de son mutisme, de laisser entendre au maître de son cœur que le royaume

de son âme lui serait rigoureusement et à jamais interdit?

L'abbé Paraud, le confesseur de Marie depuis l'année de sa première communion, n'avait jamais tenu près d'elle le rôle de directeur; un sens très droit de l'adaptation au milieu, une éducation religieuse simplement paroissiale, éloignaient la jeune femme des complexités du mysticisme dont le seul cadre possible est, en fait, le monastère avec perpétuelle clôture. Cependant, elle ne s'était pas toujours bornée à lui énumérer ses fautes pour en recevoir l'absolution, mais avait eu recours à lui un petit nombre de fois où sa propre réflexion ne l'éclairait pas suffisamment sur la ligne de conduite à tenir, d'abord dans sa situation délicate de jeune femme épouse d'un malade, puis de très jeune veuve presque sans famille directe.

L'abbé Paraud, cet hiver, mis à deux doigts de la mort par une attaque violente de rhumatismes, restait confiné chez lui, et Marie, que le catéchiste de Saint-Roch avait toute rassurée au sujet de Laurières, fit les premières démarches à la paroisse sans avoir dérangé son confesseur pour l'entretenir de ses fiançailles. Mais ce matin, en s'éveillant après une nuit que les tendres ménagemens de Laurières n'avaient pas rendue tout à fait calme, elle expédia sa femme de chambre à l'abbé Paraud qu'elle savait convalescent, pour lui demander une audience; il se déclara prêt à la recevoir.

VIII

Marie trouva l'abbé Paraud au coin du feu, écrivant sur une petite table tirée devant lui, les jambes entortillées d'une couverture.

— Ma petite enfant, dit-il, posant la plume et lui tendant les deux mains, vous voyez de reste pourquoi je ne quitte pas ma chaise : on m'emmaillote encore de peaux de bête, et quelquefois il me semble que les dents sont restées à la peau et qu'elles me mordent les chairs.

Marie exprima sa commisération.

— Bah! fit l'abbé de très bonne humeur, malgré la contraction du visage qui creusait davantage ses rides, il faut tout de même sentir quelquefois qu'on est le frère indigne du Crucifié... Mais voyons, Marie, la grave affaire qui vous amène à moi... des roses toutes fraîches sur vos joues, un éclat tout neuf dans vos

yeux, et, malgré ça, un petit air transi... parions qu'il y a là-dessous une histoire d'amour, de mariage?

Marie inclina la tête et dit en rougissant :

— Je viens précisément, monsieur l'abbé, vous annoncer mon mariage... et... et... aussi vous en parler... je suis un peu inquiète...

L'abbé Paraud fit entendre le petit claquement de langue qui a une signification de condoléance.

— Est-ce que le caractère de votre fiancé?... sa famille?...

— Oh! non! non! tout est parfait en lui et autour de lui, dit-elle avec un empressement naïf; c'est seulement... au point de vue religieux... M. Laurières est anticlérical.

— M. Laurières?... s'écria l'abbé Paraud, s'agirait-il de Jean Laurières, le député de Lyon?

— Oui, vous vous souvenez de lui, n'est-ce pas?

— Si je me souviens?... mais, ma petite fille, je ne connais de M. Laurières que son talent... et malheureusement aussi ses idées.

— Oh! vous connaissez aussi sa personne.

Et à travers les exclamations du vicaire, Marie lui remit en mémoire la démarche faite par Laurières auprès de lui à la sacristie de Saint-Roch, et elle ne s'arrêta plus, narra l'histoire de leur engagement par l'intermédiaire de Mme Guiminel.

— Puisque je savais, grâce au catéchisme de M. l'abbé Guillaume, que la Séparation ne faisait pas M. Laurières, plus particulièrement qu'un autre, l'ennemi de l'Église, je n'avais aucune raison pour lui refuser ma main... s'il m'était resté le moindre doute je serais venue vous consulter, certainement.

L'abbé sourit et secoua la tête :

— On ne trouve pas facilement des raisons pour refuser sa main quand le cœur est déjà donné, ma petite fille, dit-il paternellement; mais vous ne vous êtes pas trompée en pensant que mon conseil, si vous étiez venue le solliciter, ne vous aurait pas été plus sévère que l'interprétation donnée à la doctrine de l'Église par l'abbé Guillaume...

« Ah! sans doute, il y a quelque chose de douloureux à voir une enfant chrétienne l'épouse d'un de ces hommes, qui non seulement ont renié leur foi, mais se font gloire, par la perfide persécution sèche, d'attaquer les apôtres de cette foi... Les punir, s'opposer à leur joie temporelle, irriter ainsi en eux la

soif du bonheur jusqu'à ce qu'ils viennent redemander aux promesses divines de les en désaltérer : oui, voilà ce qu'on serait quelquefois tenté de faire... mais Dieu a permis que sainte Monique fût l'épouse d'un idolâtre pour qu'elle devînt la mère de saint Augustin, et que sainte Clotilde fût l'épouse de Clovis, et que, en quelque sorte, elle servît ainsi de mère à l'Église de France : il nous a indiqné par là sa volonté, tracé notre ligne de conduite; de même qu'il envoya ses apôtres et les missionnaires, leurs successeurs, porter le Flambeau de la Foi chez les nations infidèles, de même il veut que les femmes chrétiennes le portent toujours brillant au foyer de l'homme, ce flambeau, et que sa clarté veille sur le berceau de leurs enfans, et ainsi éclaire chaque génération.

Et, après une seconde ou deux d'absorption intense, l'abbé Paraud ajoutait, à voix presque basse, comme s'il se parlait à lui-même :

— Laurières, un anticlérical, un libre penseur, venant chercher le prêtre pour un moribond... voilà ce que c'est que d'avoir été élevé par une mère pieuse!

Ces paroles montraient combien était solide en lui l'optimisme rationnel du prêtre catholique, optimisme qu'il ne saurait perdre qu'en perdant partie ou même tout de sa foi, puisqu'il le fonde sur les promesses mêmes du Christ.

— Mais, ma petite fille, dit ensuite l'abbé en regardant Marie de ses yeux, froncés par la plus vive attention, puisque vous aviez conclu paisiblement vos fiançailles après avoir entendu M. l'abbé Guillaume, comment se fait-il que vous m'arriviez tout inquiète, au sujet de M. Laurières, d'inquiétudes soulevées uniquement, me dites-vous, par la question religieuse qui divise vos âmes?

— C'est à cause d'hier... j'étais à Saint-Roch.

— Vous y étiez!

Et pendant que l'abbé Paraud, cessant de froncer les yeux, les ouvrait au contraire tout larges pour exprimer son étonnement, Marie racontait comment Mme Raynal l'avait entraînée à la manifestation, ce qu'elle en avait vu, et le désarroi dans lequel cette scène dramatique avait jeté son esprit, et les perplexités futures qu'elle entrevoyait maintenant, au cours de son union avec un homme détaché du catholicisme.

— Vous me comprenez bien, monsieur l'abbé, n'est-ce pas?

je voudrais une sorte d'indication générale qui me permît de me diriger à coup sûr dans toutes les circonstances aussi difficiles, de ne pas m'égarer comme je crains...

— Comme vous vous êtes égarée hier, ma petite fille, sans le moindre doute! Il ne faut pas vous le dissimuler, en épousant un anticlérical, — et un anticlérical législateur, — tout zèle, je ne dirai même pas indiscret, mais simplement trop ostentateur, vous est plus interdit qu'à personne, car il prêterait à l'équivoque, peut-être au plus grand dommage de la religion. M. Laurières vous accorde, m'avez-vous dit, la liberté de conscience la plus étendue : mais n'oublions pas qu'il reçut une solide instruction religieuse, qu'il sait donc fort bien que l'Église elle-même fixe à cette liberté le cadre des commandemens. Or les commandemens ne vous dispenseront jamais de mourir pour votre foi, si les événemens vous y obligent, à moins d'être parjure : mais d'autre part, ils ne vous prescriront jamais de donner la sanction de votre présence à une poignée de fidèles peu éclairés qui houspillent dans la maison de Dieu un simple fonctionnaire, exécutant, sous peine de mourir de faim, les ordres de son ministre. Est-ce que tout est perdu que nous en soyons réduits à ces misérables moyens? Ah! ce qu'il aurait fallu! ce qu'il aurait fallu!...

Et tandis que les rides horizontales de son front s'élevaient très haut, s'amassant les unes sur les autres, le prêtre se complaisait à explorer le champ toujours magnifique des hypothèses.

— Tous ceux qui veulent la continuation du culte, ne fût-ce que pour ensevelir pieusement leurs morts, massés dans les églises, aux alentours, couvrant les rues entières de la paroisse, et, en prouvant leur respect de la loi par leur calme inaltérable, protestant contre une loi oppressive par leurs prières expiatrices, affirmant, par leur nombre seul, qu'avec l'aide du bon Dieu ils espèrent, ils croient fermement être sous peu capables de substituer une autre loi à cette loi... Quel fruit n'aurait-on pu attendre d'un tel spectacle! Quelle action miraculeuse n'aurait-il pas exercée sur ceux de nos législateurs, dont la passion sectaire n'a pas encore fait l'aveuglement incurable!...

Mais l'abbé s'interrompit soudain car on frappait à la porte; sa vieille domestique se présenta et lui tendit une carte que lui-même, avec un sourire paternel, passait aussitôt à Marie, et il ordonna d'introduire le visiteur.

— Mon Dieu! lui! murmura Marie en tressaillant; on lui aura dit que j'étais venue, il se sera inquiété...

— Eh bien! nous allons lui ôter tout de suite ses inquiétudes.

Laurières apparut sur le seuil, et y resta fixé une seconde pendant que la domestique refermait la porte; ses lèvres roidies lui donnaient une fausse expression de calme, mais une anxiété folle enflammait sombrement ses yeux.

— Ah! voici l'heureux fiancé!

Et après cette exclamation, faite, à dessein, sur un ton d'enjouement, l'abbé Paraud étendait le bras de toute sa longueur pour lui offrir une poignée de main, et s'excusait d'être cloué par le mal sur son fauteuil.

Laurières, ainsi que les convenances le lui imposaient, dut, avant tout, s'informer de ce mal, et il le fit avec une expression déjà beaucoup radoucie; il serra ensuite la main de sa fiancée, au sourire d'accueil tout tremblant.

Puis, prenant une chaise que lui indiquait l'abbé Paraud, il expliquait sa visite inattendue.

— En apprenant que Mme Salvan se trouvait ici, j'ai pensé, monsieur l'abbé, qu'elle ne pouvait être venue que pour vous annoncer notre mariage; j'ai voulu me joindre à elle...

L'abbé Paraud sourit, et montra ainsi qu'il apercevait les vastes sous-entendus de cette phrase. Mais puisque le jeune député semblait dire que c'était à lui à commencer la partie, il joua cartes sur table, et d'autant plus volontiers que, dans la circonstance présente, l'Église, il le savait, de par la doctrine et de par l'expérience sacerdotale, se faisait le partenaire et non l'adversaire de l'enfant prodigue, — ainsi qu'elle l'appellerait jusqu'à tout espoir de retour définitivement perdu.

— Mme Salvan est bien venue m'annoncer son mariage avec vous, cher monsieur... et, à l'occasion, elle m'a fait part aussi d'un certain... trouble qui lui restait de sa présence à la manifestation d'hier... elle craignait...

Laurières sursauta :

— Oh! Marie! Que pouviez-vous craindre? Mes reproches?... Je n'ai cherché qu'à vous apaiser les nerfs en vous prenant à la porte de Saint-Roch, qu'à vous donner le long de la journée, et dans ma lettre d'hier soir, des nouvelles impressions de ma tendresse.

Il s'était tourné et penché beaucoup vers elle pour saisir une

de ses mains, et elle répondit, avec son exquise sensibilité frémissante :

— Je ne craignais pas vos reproches, Jean ; mais j'étais presque sûre, — et malheureuse, — de vous avoir causé une peine ou au moins une contrariété vive...

— Rien de tout cela, ma chérie... si je m'étais trouvé auprès de vous en même temps que Mme Raynal, je vous aurais donné le conseil de vous abstenir, sans doute, et je suis persuadé que vous m'auriez écouté de préférence, et même j'ose croire que ce conseil n'aurait pas eu la désapprobation de M. l'abbé Paraud? Vous entendez bien, monsieur l'abbé, que je me serais mis moi-même, autant qu'il est humainement possible, en dehors de la question? Avant de solliciter la main de Mme Salvan, je lui avais promis, par la bouche de Mme Guiminel, la plus complète liberté de se livrer à ses pratiques pieuses; quel homme serais-je si je faisais dépendre l'exécution de ma promesse de tel ou tel incident politique?... Je vous demande, ma chère Marie, de vous en fier complètement à ma parole, à laquelle mon caractère autant que mon cœur m'empêcheront toujours de manquer.

— Mais oui ! oui ! murmura-t-elle, essuyant une larme.

Car elle avait deviné le reproche de l'amoureux dans cette dernière phrase, de même que dans les précédentes l'abbé Paraud avait entendu le plaidoyer de l'amoureux qui s'évertue encore, sa conquête, soudain, lui ayant paru compromise.

— Certainement! certainement! dit-il, nous ne doutons pas de votre parole, mon cher monsieur, n'est-ce pas, ma petite fille? Et nous, de notre côté, nous ne ferons pas, au coin du feu domestique, de la politique à propos de notre sainte religion, — et plût à Dieu qu'on n'en fît nulle part ailleurs! — Vous nous accordez la liberté de conscience, nous voyons la charte de notre liberté là où, j'en suis sûr, vous l'avez vue vous-même, c'est-à-dire dans le tableau des Commandemens. Et qui sait? A force de le consulter pour l'usage de notre âme, ce tableau, vous finirez par l'employer au service de la vôtre.

— Mais n'y suis-je pas déjà contraint? repartit gaîment Laurières, soulagé d'un poids énorme, est-ce que je ne m'apprête pas, de même que ma fiancée, à demander à l'Église de consacrer notre union?

— L'Église ne vous le refusera pas... elle vous ouvre son bercail à l'heure où vous jugez utile d'y revenir pour assurer

votre bonheur temporel : elle vous l'ouvrira encore, et avec plus d'enthousiasme, si un jour la grâce vous y ramène pour le soin de votre salut, et quand bien même, monsieur le député, vous auriez rendu, selon vos désirs, ce bercail aussi pauvre que l'étable de Bethléem...

Laurières inclina la tête et sourit de cette allusion faite à ce qu'il appelait son plus fameux discours, car ce discours, bien qu'effrayant un peu la chrétienne Marie, avait toutefois, il le croyait, achevé de la lui conquérir.

— Puisque votre bon vouloir m'est, en tout cas, promis, monsieur l'abbé, je compte que vous m'ouvrirez vous-même une première fois les portes de l'Église : ma fiancée, elle vous l'a déjà dit peut-être, espère comme moi que vous consentirez à nous donner la bénédiction nuptiale...

L'abbé Paraud acquiesça aussitôt à cette demande :

— Pour peu que la Faculté rende quelque solidité à mes pauvres jambes, oui, mes chers enfans, et de grand cœur. Puisque le Père Amelin ne saurait ce jour-là se trouver ici, je le suppléerai avec la joie qu'il aurait éprouvée à bénir la petite missionnaire... ah! voyons, monsieur le député, laissez-moi du moins le rêve que ma chrétienne Marie sera un peu missionnaire dans la maison de l'infidèle.

— Et une missionnaire dont on ne fera jamais une martyre, monsieur l'abbé!

Les fiancés se prirent par la main en se souriant avec une mutuelle et absolue confiance ; et, après avoir parlé de quelques formalités avec le prêtre, ils le laissèrent au moment où la gouvernante annonçait la visite du docteur.

Un automobile de louage les attendait à la porte.

— La matinée était si claire que j'avais eu l'idée de venir vous chercher pour une promenade un peu longue, dit Laurières, qui fit sans peine consentir Marie à son projet.

Son alarme avait été vive. Il avait eu, en effet, l'idée de cette promenade, d'un tête-à-tête que même des domestiques ne seraient pas à portée de rompre, pour donner à Marie, en ménageant ses susceptibilités féminines par les effusions les plus délicates, des conseils de prudence dans son zèle religieux, très analogues à ceux mêmes qu'elle avait trouvés auprès de l'abbé Paraud.

Rue Castiglione, la femme de chambre, qui était de la

maison, ayant servi Marie depuis son entrée en ménage, ne crut pas devoir lui cacher que Madame, dont elle avait porté de grand matin une lettre à M. l'abbé Paraud, était certainement chez le vicaire, le rendez-vous ayant été verbalement fixé pour dix heures.

Il se précipita dans l'escalier, se fit mener en quelques tours de roues rue d'Argenteuil, monta d'une haleine jusqu'à l'étage habité par l'abbé Paraud, sans plus s'interroger sur l'indiscrétion de sa démarche qu'un homme ne s'interroge sur l'élan instinctif qui le jette dans les flots, au sauvetage de son trésor le plus précieux.

Maintenant, dans cette voiture qui filait sur la route de Saint-Germain, il le tenait serré contre lui, ce cher trésor, sans lequel il ne voyait plus son existence possible.

— Ma folle chérie! quelles épouvantes vous me donnez!

Sa voix était tout altérée d'une passion un peu farouche. Marie, la tête appuyée contre son épaule, leva vers lui des regards tendrement soucieux en murmurant:

— Vous avez eu peur vous aussi, mais de quoi donc?

Il lui ferma les paupières par un double baiser.

— De quoi? répétait-il, eh bien! mais, vous aviez été chercher un si mauvais exemple à Saint-Roch, madame! Quand je vous ai su en conférence avec l'abbé Paraud, j'ai cru vous voir en train de me préparer un sort analogue à ce malheureux agent des domaines, chassé de l'église avec force bourrades, j'ai cru que vous vous disposiez à me mettre hors du paradis, de notre cher paradis d'amour!

— Est-ce que je pourrais?... chuchota-t-elle, grisée de son souffle, car leurs lèvres, par une attraction réciproque, en étaient à se toucher presque.

Elle éleva une main, l'appuya sur le front de son fiancé pour l'éloigner un peu, puis sa main retomba, défaillante, ses yeux ayant rencontré ce regard de flamme qui lui consumait maintenant le cœur dix fois en un jour:

— Vous savez bien que je veux être, à moi toute seule, votre bonheur, votre paradis!

Et elle fut son bonheur et son paradis; comment aurait-elle pu détourner du baiser les lèvres qui venaient de faire un pareil aveu? L'extase de leur étreinte dura presque jusqu'au but fixé par Laurières au chauffeur, jusqu'à la terrasse du pavillon Henri IV.

Ils quittèrent l'automobile et se firent servir à déjeuner. Marie, dans la confusion et dans l'enchantement de cette partie à deux, qui ajoutait à son amour un piquant de romanesque, n'avait jamais montré à son fiancé tant de cette grâce pimpante que donne à une jeune créature sa confiance parfaite et ingénue dans la destinée.

Laurières s'occupait d'elle attentivement, composait un menu exquis, conformément à ses goûts qu'il connaissait déjà, lui rappelait, sur sa demande, l'histoire du château, la naissance de Louis XIV dans ce même pavillon, parlait de lui montrer tout à l'heure la fenêtre par où le royal père annonça aux courtisans, rassemblés au-dessous, l'avènement si tardif du dauphin.

— Il y a aussi la splendide chapelle : nous la verrons si vous voulez...

— Certainement! répondait-elle, mais sans trop savoir à quoi elle acquiesçait ainsi ; elle s'absorbait si bien à écouter la voix aimée, qu'elle saisissait à peine le sens des paroles, et c'était à travers des intonations caressantes et passionnées que Laurières donnait les informations du Bædeker.

Après le déjeuner, il enveloppa la jeune femme dans son manteau de fourrures et l'emmena sur la terrasse. Serrés l'un contre l'autre, ils marchaient le long des arbres dépouillés avec l'impression qu'ils ramenaient le printemps sur leur passage ; ou bien, ils s'arrêtaient contre la tablette de la muraille, humant l'air piquant de la vaste plaine qui, dans cette journée de blanc soleil hivernal, avait la saveur exquise d'un sorbet. Ils se nommaient, avec des exclamations presque enfantines, les points principaux du panorama, les clochers aigus de Saint-Denis, les tours rondes et les dômes blancs de Montmartre à demi fondus dans la brume mauve, mais ils ne se disaient au fond qu'une seule chose, leur amour, leur impérieux amour, qui les soumettait si absolument, cœur, chair et âme, à son ineffable tyrannie.

Marie soupira enfin :

— Nous rentrons, n'est-ce pas? mes domestiques ne doivent plus savoir que penser !

— Oh ! on peut avoir été retenue par une amie... ou par un ami.

Et il acheva dans un triomphant sourire, mais néanmoins consentit à se diriger vers l'automobile, comptant sur la demi-

heure exquise du retour qui devait être un enchantement ininterrompu. Pendant cette demi-heure, d'ailleurs, il s'épancha non moins en plaintes qu'en baisers.

— Vous n'avez pas eu pitié de moi en retardant comme vous l'avez fait notre mariage, je vous ai trop longtemps laissée la maîtresse de la situation. Et voyez ce qui en résulte, nous avons pu hésiter l'un sur l'autre hier encore, vous avez mal lu dans ma pensée, j'ai mal lu dans la vôtre... Il faut que nos pensées, que nos vies soient confondues au plus tôt!...

— Mais sans doute, dit-elle, puisque notre mariage est fixé au 17 de ce mois.

— Irrévocablement ! ajouta-t-il, appuyant le mot sur ses lèvres mêmes, irrévocablement! et d'ici là, plus de politique, madame! les affaires de la France, les affaires de Rome, peuh?...

Ces mots de Laurières ramenèrent devant l'imagination de Marie les scènes de la veille à Saint-Roch, ou du moins la piteuse issue de la manifestation. Elle se représenta sa vieille et intrépide amie galopant avec elle dans l'église sous la terreur du flot de gens qui battaient leurs talons. Un remords assez tardif lui vint :

— Est-ce bien vrai ? vous aviez vu M. Raynal emmener sa mère?...

Laurières l'affirma solennellement. Elle reprit, déjà le rire aux lèvres :

— Quelle figure je devais faire au bras de cet agent, Seigneur !

— Lamentable !... Vous aviez l'air d'un bébé perdu au fond des bois, déjà aux crocs du loup.

Alors ils mêlèrent dans un dernier baiser le double éclat de leur gaîté juvénile, et, l'automobile s'arrêtant, ils descendirent ensemble. Laurières conduisit sa fiancée jusqu'à l'ascenseur qu'il mit en mouvement pour elle, et il la regarda s'élever, rayonnante comme une apparition, heureuse elle-même de tout le bonheur qu'elle est venue promettre au monde...

IX

En entrant chez elle, Marie aperçut dans l'antichambre une malle et une valise, toutes deux très inélégantes, écorchées par d'innombrables frottemens, frappées d'étiquettes multicolores, et d'où s'échappaient de vagues émanations marines et exotiques... Stupéfaite, elle essayait de faire un rapprochement d'idées, mais

sa femme de chambre qui avait entendu son tour de clé dans la serrure, accourait au-devant d'elle.

— Oh ! madame ! madame ! Quelle surprise pour madame ! dix minutes plus tôt, et madame assistait à l'arrivée de son oncle !...

Et, au fond de la galerie, sur le seuil d'une chambre, très grand et très mince dans la soutane, un prêtre se montrait, d'une main effilant sa barbe grise.

Marie employa peut-être une ou deux secondes à corriger ses souvenirs, car elle ne se rappelait pas que le Père Amelin fût presque entièrement chauve, ni que sa barbe tirât sur le blanc plus que sur le noir, ni que ses beaux yeux ardens eussent les orbites si profondément caves, ni que ses pommettes fissent au-dessous cette énorme saillie osseuse...

Mais il souriait d'un sourire aussi tendre, sinon aussi joyeux qu'autrefois, il lui tendait la main, et elle s'élançait, criant :

— Père, Père ! vous ? est-ce possible !

Oui, depuis qu'elle savait parler, Marie avait donné le titre de père à son oncle. Et cette habitude qu'autorisait, qu'imposait même l'état du Jésuite, avait toujours très doucement illusionné le cœur de l'orpheline. Sa tendre nature sentait le prix extrême d'être ici-bas, le plus longtemps possible, l'enfant de quelqu'un, de quelqu'un qui ne fût pas encore une de ces chères ombres éternellement silencieuses, auxquelles, dans nos transes et nos combats, nous adressons en vain des appels éperdus, auxquelles aussi, dans nos rares heures de joie, nous cherchons en vain à communiquer des transports, des ivresses qu'elles ne sont plus aptes à sentir.

— Père ! oh ! que je suis heureuse ! Si vous saviez combien je suis heureuse !

Marie avait couru au Jésuite, mais en se jetant dans ses bras, par l'instinct immédiatement retrouvé de la réserve délicate toujours observée entre eux, elle se baissait pour présenter le front à ses lèvres. Puis elle le conduisait à un fauteuil, se mettait presque à ses pieds sur une banquette, l'interrogeait, s'entrecoupant, pour faire éclater de nouveau sa surprise et sa joie, et son ravissement profond.

Le Jésuite répondait à travers le sourire de ses lèvres un peu violettes. Sa voix, brisée, à courtes mesures, avait l'accent indéfinissable que rapportent presque toujours ceux qui ont

beaucoup séjourné à l'étranger, des amplitudes, des redondances de son, insolites, exotiques.

— Moi qui comptais les heures en attendant votre réponse à ma dernière lettre, et c'est vous-même qui m'arrivez ! s'écriait Marie : il fallait me télégraphier de Marseille et j'aurais été, du moins, vous attendre à la gare... et voilà dix minutes que vous étiez là, et vos malles sont encore à l'entrée, et vous ne vous faisiez pas installer dans votre chambre !

— T'envoyer une dépêche ?... et pourquoi, mon enfant? disait-il en haussant ses grands sourcils obliques, — une ressemblance entre eux, — tu ne connais donc plus le Jésuite? Ce n'est pas lui qui, à raison de ses allées et venues, empêchera jamais le monde de tourner en rond !... l'heure du départ a sonné? il décroche un chapeau, le premier à sa main, le sien, celui d'un collègue, et il s'en va ; le voici de retour : veut-on de lui? n'en veut-on pas? tombe-t-il en trouble-fête ?... — Ah ! ça pourrait se produire chez une petite veuve qui, bien certainement, ne le restera pas toujours ; — alors, il remporte son balluchon ailleurs... Et au fait, mon enfant, pourquoi ouvrirais-je ici mes malles ? Combien me faudra-t-il de temps pour trouver, dans un quartier de pauvres, les deux pièces du logis qu'il faut au pauvre en esprit et en vérité que je suis... car ces trois années de voyage n'ont pas moins amaigri la bourse que la personne de ton oncle, acheva-t-il en souriant.

Marie protesta :

— Père, dit-elle, la voix très tendre et insinuante, vous savez bien, voyons, que je détiens votre fortune ?

— Comment? comment donc?

— Mais oui ! aujourd'hui je suis une femme, — une veuve, qui se connaît aux questions d'argent ; — il a bien fallu m'initier,... et l'abandon que vous avez fait à mon père de votre héritage ne saurait m'empêcher de le voir comme vous appartenant toujours... ainsi donc, j'espère que vous me permettrez...

— Sans doute, ma chérie, sans doute ! je te permettrai, le jour venu, d'exercer ta charité chrétienne envers ton oncle, oui, je puis compter sur ta pieuse affection filiale ; quand l'heure de la retraite sonnera pour moi, je ne me rabattrai pas sur la Compagnie, dont toutes les ressources sont réclamées pour les besoins de la propagande religieuse... mais j'ai encore, du moins

je reprendrai bientôt, la force de gagner le pain du corps en pétrissant celui des âmes.

Marie le regardait et ressentait de nouveau l'impression fugace de tout à l'heure dans l'antichambre, l'impression d'un changement qui n'était même pas exclusivement physique en lui.

— Père, vous êtes souffrant ? demanda-t-elle soucieuse.

— Je l'ai été,... mais l'air de France achèvera de me remettre, quoique le traitement puisse paraître étrange à une poitrine de moine par le temps qui court.

Le Jésuite eut alors une quinte de toux violente ; Marie sonna pour commander qu'on lui préparât une boisson chaude ; dès qu'il put reprendre haleine, il expliqua :

— Ce n'est rien, un rhume pris au milieu de la Mer-Rouge, au point d'accès dans le climat d'Europe... Le tout est de se garantir du premier frisson, mais il vous arrive dans un flot d'air si frais !... et ce soir-là, sur le pont, c'était à s'imaginer que la proue du paquebot fonçait dans un océan d'étoiles.

Il but la tasse de lait bouillant apportée par un domestique. Cet homme, déjà mûr, avait toujours servi, en extra, le ménage Salvan ; Marie l'employait encore certains jours de la semaine pour aider les deux femmes qui composaient tout son personnel depuis son installation rue Castiglione. Séance tenante, elle lui ordonna de transporter les malles du Père Amelin dans la chambre d'amis, et l'engagea pour un service quotidien jusqu'à nouvel ordre.

— Père, observa-t-elle, vous devez avoir besoin de repos, après un voyage de toute la nuit...

Il se leva et lui donna la main pour se faire conduire dans sa chambre ; cependant il secouait la tête et répliquait :

— Un voyage de toute la nuit ? Mais non, ma fille ! La trépidation disloquait mes vieux os, j'ai donc fait halte à Dijon, et cependant, je me reposerai volontiers une heure dans ce fauteuil, près de ce beau feu clair du bois de France.

Il s'asseyait en effet, un peu comme un homme qui se laisse tomber de fatigue ; mais prenant les mains de sa nièce et la forçant à s'asseoir près de lui, il ajoutait :

— Et puis, vois-tu, si j'accepte momentanément ton hospitalité, c'est à la condition de me confiner dans cette chambre, déjà beaucoup trop belle pour un moine, et de ne pas sentir que ma présence chez toi peut te causer la plus minime contrainte.

Tu fais des visites, tu en reçois, tu vas dîner en ville, tu donnes à dîner : enfin que ton existence de femme du monde garde ses froufrous habituels, et crois bien que je les entendrai sans t'imputer mes distractions dans le travail ou dans le prière. Ainsi, que devait être, par exemple, votre journée d'aujourd'hui, madame?

A cette interrogation souriante, un tressaillement agita le corps svelte de la jeune femme dont les joues pâlirent, puis aussitôt devinrent ardemment incarnates. Dix fois déjà depuis qu'elle s'était élancée sur le cœur de son oncle, les mots de la révélation exquise s'étaient pressés sur ses lèvres : « Père, je suis fiancée! et une fiancée si heureuse ! » Mais, outre que l'affection, que la déférence filiale, voulaient qu'elle fût toute à ce qui concernait le voyageur, la pudeur même de sa joie contenait l'essor de l'aveu... son amour n'était-il pas déjà trop clairement écrit sur ses lèvres qui gardaient le goût des baisers reçus pendant les heures de cette matinée inoubliable, pendant cette promenade à deux dans le même rêve ?...

Pourtant, elle relevait soudain les yeux qu'elle tenait baissés depuis quelques instans ; le regard du Père Amelin reposait sur elle avec une douce, attendrie, souriante complaisance.

Elle prit une de ses mains qui s'étalait, osseuse et couleur de cire, sur le drap noir de la soutane.

— Père, faut-il vous dire tout ? demanda-t-elle, à voix un peu mystérieuse.

— Mais, peut-être, ma fille... pour n'avoir plus rien à me dire demain.

— Eh bien ! voici : pendant que vous reposerez, je me rendrai à un essayage chez ma couturière ; de retour, je donnerai ici des ordres ; puis j'aurai à dîner Madeleine Guiminel et ses enfans ; j'avais promis cette invitation à Georges et à Juliette en compensation... car ils ne seront pas du déjeuner qui suivra *mon mariage*... — Et en continuant elle pressa très fort la main de son oncle. — Enfin on emmènera les enfans, et M. Guiminel et... son cousin, M. Laurières, *mon fiancé*, qui dînent au restaurant avec des Lyonnais, leurs amis, viendront nous chercher, Madeleine et moi, pour entendre deux actes de *Lohengrin*. Le ministre des Beaux-Arts a mis sa loge à la disposition de M. Laurières...

— Ton fiancé ! ajouta le Père Amelin, ton fiancé !

Il attirait en même temps à lui la jeune femme et mettait

un baiser sur le front pur, laissé tout découvert par le vivant diadème des cheveux lustrés.

— Et de quand datent-elles, ces fiançailles qui semblent vous transporter au septième ciel, madame ?

— De près de trois mois, Père, du jour même que je vous les ai annoncées en vous demandant de nous envoyer votre bénédiction... oh ! vous n'avez pas reçu ma lettre, c'est évident, et vous nous l'apportez vous-même, votre bénédiction. et cela vaut cent fois mieux ! Je suis sûre que l'abbé Paraud voudra s'effacer devant vous... il nous promettait, ce matin, de vous suppléer le jour de la cérémonie, mais puisque vous serez là, puisque vous êtes là !...

Le Père haussa les sourcils :

— Oh ! il ne faut pas empiéter sur les privilèges du malheureux clergé paroissial, ma fille ! Trop d'amertumes l'attendent, hélas ! sans doute, et il n'a pas, pour se soutenir, la cuirasse de nos doubles vœux... mais enfin, comme tu dis, je serai là, je suis là, pour appeler sur ton amour la bénédiction du ciel,... car je vois bien qu'il s'agit d'un beau mariage d'amour... ne rougis pas, il est impossible que, de toi-même, tu aies mal placé ton cœur, et déjà la parenté de ce jeune homme avec Charles Guiminel m'en donne la garantie... tu me présenteras ce soir le beau fiancé... ah ! tout devrait être amour ici-bas, tout devrait pouvoir être amour !

Il parut détourner avec peine ses grands yeux marron à flamme d'or sombre d'un spectacle passionnant et douloureux. Puis il déclara qu'il serait suffisamment reposé, ce soir, pour dîner avec Madeleine et ses enfans, et Marie le quitta, non sans avoir effleuré de ses lèvres fraîches le haut front du Jésuite qui s'appuyait, en ayant l'air d'être extrêmement las, au dossier du fauteuil tiré devant le feu.

Et elle vécut quelques heures délicieuses d'une vie où tout était amour, selon le souhait du Père Amelin, d'une vie où tout était son amour. Ces instans d'ivresse profonde passés dans les bras de Laurières lorsque l'automobile filait sur les routes, traversait la campagne argentée plutôt que dorée par le soleil d'hiver ; ces autres instans passés au bras de Laurières sur la terrasse de Saint-Germain, à triompher, pour ainsi dire, sur toute la nature dont elle avait la certitude d'être alors la fleur unique, elle en retrouvait maintenant les mille charmes ineffables,

et elle les goûtait d'autant mieux que sa dernière anxiété venait de tomber par le retour du Père Amelin, dont la lettre d'approbation devenait inutile juste au jour où elle commençait à l'attendre avec un peu d'énervement. Mon Dieu ! il était changé, oui ! mais quoi de plus naturel ? si peu d'Européens supportent impunément l'épreuve des climats qu'il avait affrontés ! et la maladie n'avait pas endurci son cœur, — en altérant peut-être un peu sa gaîté naturelle que sa guérison lui rendrait toute.

Elle se demanda si elle annoncerait à son fiancé l'heureuse nouvelle, et décida de lui en laisser la surprise. Le peu qu'elle pourrait écrire dans une lettre qu'il devrait lire à la hâte, en passant chez lui pour se mettre en costume de soirée, ne lui ôterait peut-être pas le souci qu'elle avait toujours senti dans sa pensée au sujet de l'oncle jésuite. Elle qui trouvait de la tendresse dans les deux camps n'avait aucune peine à faire, sur leur entente prochaine, les rêves les plus optimistes.

Madeleine et ses enfans arrivèrent en grande toilette, Madeleine, pour la soirée de l'Opéra, Georges et Juliette pour ce dîner que leur grande amie donnait, assurait-elle, tout à fait en leur honneur. Quand on passa dans la salle à manger, Marie, le sourire aux lèvres, les surprit, eux et leur mère, clignant des yeux vers ce cinquième couvert dont il n'avait pas été question.

— Hein ? fit Madeleine, Jean se serait-il ravisé, et ferait-il à Georges l'honneur d'être jaloux de lui ?

Entrant fort bien dans la plaisanterie, Georges se redressait d'un air de défi lorsque le Père Amelin entre-bâilla la porte et se glissa doucement à sa place.

Marie l'avait trouvé en excellentes dispositions tout à l'heure ; il se faisait une fête, assurait-il, de dîner avec Madeleine et ses enfans qu'il ne connaissait pas encore puisque, jusqu'à l'année dernière, on les élevait à Lyon. Un regain de sa gaîté juvénile d'autrefois semblait le posséder à la grande joie de Marie, et lui-même avait eu l'idée de cette farce innocente comme certains jours, au couvent, on permet aux novices de s'en faire entre eux.

Mais avec son crâne chauve, ses yeux caves, sa figure couleur de cire et sa barbe couleur de cendre, le Jésuite, au milieu de la pièce luxueuse, devant cette table pleine de chatoiemens et de reflets joyeux, évoquait vraiment le souvenir d'un de ces prophètes qui sortaient jadis, certains jours, de leur désert pour

invectiver les riches et les grands du monde; le rire des deux enfans se figea sur leurs lèvres, et la consternation et la détresse se peignirent dans leurs yeux; la farce aurait donc pu tourner au noir, si leur mère eût été moins pourvue de cette présence d'esprit qui abandonne si rarement une femme du monde. Elle étouffait un cri de stupeur et d'effroi, quittait sa place, et vivement allait au Père Amelin en lui exprimant son heureuse surprise.

—Juliette! Georges! appelait-elle, le Révérend Père Amelin, dont je vous ai beaucoup parlé... mon Père, je vous les présente, tels quels...

— On pourrait m'en présenter de moins gentils! assura le Jésuite les embrassant l'un et l'autre sur le front.

Les façons gaies et charmantes de Madeleine comme la tendre douceur de Marie semblaient coopérer à la détente mystérieuse de son âme; il voulut qu'on mît les enfans à sa droite et à sa gauche et ne tarda pas à les conquérir. Sa stratégie fut bien simple : il leur raconta ses voyages, mais en se mettant à la portée de leur sensibilité en même temps que de leur intelligence, avec la merveilleuse aptitude reconnue, — et tant jalousée, — aux Jésuites par leurs concurrens de l'Université.

Et le spectacle fut étrange pour Laurières et pour son cousin lorsqu'ils furent introduits dans le salon où la petite société s'était réfugiée après le repas : les deux beaux enfans assis sur des tabourets buvaient les paroles de ce moine hâve, décharné, à l'extrême opposé d'être un abbé de cour ou de ruelle, comme on disait jadis, et, tout près de lui, appuyées l'une sur l'autre, écoutant et le regardant le sourire aux lèvres, les deux belles jeunes femmes en toilette de fées, la gorge simplement voilée d'une légère écharpe, ne semblaient pas se douter qu'elles réalisaient ainsi une vivante, joyeuse et, à la fois, poignante antithèse.

Mais, glorieusement, Marie présentait l'un à l'autre les deux êtres qu'elle adorait presque également quoiqu'elle rendît à chacun un culte très dissemblable.

— Père! le député M. Jean Laurières, mon fiancé; Jean, nous ne nous attendions pas à ce bonheur?...

— Non, avoua-t-il, revenu de sa stupéfaction, et serrant la main du Jésuite, mais vous voyez que je vous priais avec raison de ne pas vous inquiéter, Marie; je pressentais que la béné-

diction de votre oncle nous atteindrait avant notre mariage...

Et, même en disant ces mots, il pensait à ceux de Canuzat : « Je ne serais pas étonné si Amelin plantait là ses Chinois et venait te l'appliquer lui-même, la bénédiction !... » Et, presque, si ce n'eût été la joie dont resplendissait la figure de Marie, il eût réprouvé cet excès d'intérêt familial et de zèle religieux, car il ne tenait pas du tout à ce que le Jésuite parût trop en vedette à son mariage, craignant d'être rebaptisé à la Chambre sous le nom de neveu de Loyola.

Cependant, le Père Amelin, dont le regard ne le quittait pas, semblait très sympathiquement disposé pour lui.

— Ma nièce est une fiancée si rayonnante que, même avant de vous connaître davantage, je ne puis guère douter qu'elle sera une femme heureuse, disait-il, très souriant.

Laurières exprima l'espoir que cette bonne opinion se confirmerait dans la suite de leurs rapports, et le désir de causer longuement avec lui dès le lendemain.

Marie, en le présentant, avait décliné son titre de député, mais, bien entendu, sans indiquer par aucune épithète l'orientation de sa vie publique. Or, consentement ou bénédiction, il voulait ne rien enlever par surprise ou méprise, disait-il au cours de la soirée à Charles Guiminel.

Rendez-vous fut pris pour la fin de la journée suivante. Comme s'il n'eût pas quitté Paris depuis près de trois ans, le Jésuite semblait y avoir de nombreuses affaires en cours : le matin, il allait à l'archevêché, l'après-midi, il se rencontrait avec un éditeur, assistait à une conférence donnée par un de ses anciens élèves à la Société d'anthropologie...

Une certaine fébrilité accompagnait toutes ses paroles. Mais il se retira bientôt dans sa chambre, afin que les jeunes gens ne se crussent pas tenus d'écourter, à cause de lui, les heures de leur plaisir. Une gouvernante était venue chercher Georges et Juliette.

— Oh! Marie, comme ton oncle est changé!...

A cette remarque de Madeleine qui descendait l'escalier côte à côte avec elle, Marie se révolta, comme tout être que pique un aiguillon en pleine chair.

— Qu'a-t-il donc de si changé? Il a vieilli, sans doute, et, à son âge, trois ans de plus, cela compte! Moi-même au premier abord... mais le fait est qu'il a pris un rhume avant d'arriver à

Port-Saïd, et qu'il est fatigué du voyage; quelques jours d'existence confortable le remettront; du reste tu as vu que la vigueur ne lui manque pas...

— Ni la fièvre! eût dit Madeleine, si elle n'avait retenu l'inutile expression de son alarme.

Marie se retournait vers les deux hommes descendant derrière.

— Figurez-vous, Jean, dit-elle avec animation joyeuse, que mon oncle parlait de ne pas ouvrir ses malles, d'aller se nicher tout de suite dans deux petites pièces, au fond d'un quartier pauvre! Je n'ai admis rien de pareil, vous pensez! Madeleine aura tout le temps, n'est-ce pas, de lui chercher un appartement convenable pendant notre voyage; nous l'y retrouverons installé, guéri, au plein repos, et avec sa bonne gaîté d'autrefois.

— Sans doute, mon amie, sans doute!

Mais Laurières échangeait avec Charles Guiminel un regard qui signifiait exactement le contraire de l'affirmation proférée par ses lèvres.

Cependant tout allait ce soir au gré, presque au delà de ses désirs; le Père Amelin, dont l'arrivée comblait Marie d'une joie sans mélange, paraissait dénué d'humeur inquisitoriale, et être plutôt de ces Jésuites qui ne craignent pas de transiger avec les puissances profanes de ce monde dès qu'ils l'estiment favorable au programme si largement dessiné par leur devise : *Ad majorem Dei gloriam.*

Enfin il était ardemment amoureux, et la douce beauté de la femme qui s'était promise à lui brilla toute la soirée sous son regard. En se plongeant avec elle dans l'océan des symphonies wagnériennes, loin de concevoir les images de lutte, de péril, d'abîme, que cette musique titanesque évoque si aisément, il n'en éprouvait que l'emportement passionné, l'exaltation sublime de la jeunesse, de la force et de la vie triomphante.

ALBÉRICH-CHABROL.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LAMARTINE ORATEUR

DE L'ENTRÉE A LA CHAMBRE AU BANQUET DES *GIRONDINS*

1834-1847

LETTRES INÉDITES (1)

LES DÉBUTS A LA TRIBUNE

Lamartine était encore en Orient. Un soir, sous les cèdres de l'Anti-Liban, il regardait distraitement un cavalier arabe gravir au pas essoufflé de sa jument les pentes rocailleuses qui montaient à son campement. Descendu de cheval, le cavalier fouilla dans sa ceinture, en tira une lettre : elle apprenait au voyageur qu'il avait été, en son absence, élu à la Chambre des députés, où l'envoyait le collège de Bergues... C'est une nouvelle carrière qui s'ouvre devant Lamartine, celle à laquelle il aspirait en secret depuis longtemps, celle qui, après les hautes satisfactions de la gloire, va lui faire connaître les enivremens de la popularité. Sa correspondance intime, — soit avec Mme de Lamartine, soit avec le beau-frère préféré, M. de Montherot, — grandit alors en intérêt.

(1) Depuis l'insertion de notre article *Lamartine en 1830*, dans la *Revue* du 15 août, nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Robert Vallier, administrateur de la Société des Œuvres de Lamartine. C'était, non pas seulement un homme d'une courtoisie parfaite et qui s'ingéniait à rendre service, mais un fin lettré, un causeur charmant, un conseiller du goût le plus sûr. Tous les admirateurs de Lamartine lui doivent beaucoup, mais nul ne lui était plus obligé que l'auteur de la présente publication.

Non seulement elle nous renseigne sur l'état d'esprit de celui qui sera amené à jouer dans les affaires de son pays un rôle décisif, mais elle met en scène tout le monde politique d'alors et aborde des questions qui ont passionné la France entière. Écrites sous l'impression des événemens, dans l'émotion qu'elles continuent et qu'elles reflètent, chaudes de la lutte, vibrantes d'enthousiasme ou de colère, ces lettres sont souvent admirables de forme : dans le mouvement de la phrase jaillissent les trouvailles de style, formules saisissantes, mots qui mordent, images poétiques.

Le nouveau député allait être forcé d'habiter Paris, du moins pendant la durée des sessions. Rentrés en France, après leur lugubre voyage, M. et Mme de Lamartine s'étaient enfermés avec leur chagrin. De Mâcon, où ils prolongeaient leur séjour jusqu'à l'entrée de l'hiver, ils avaient chargé Aimé Martin de leur choisir un appartement et de le meubler; ils craignaient seulement, sur le plan qu'il avait envoyé, qu'il ne l'eût pris beaucoup trop beau. Pour les meubles, Mme de Lamartine recommandait de faire le nécessaire, le convenable, rien de plus : « Nous serons à Paris par nécessité et non par goût d'élégance. Tout cela nous a bien passé, si jamais nous l'avions eu, et Alphonse désire y dépenser le moins possible, ce que vous comprendrez, entre nous, après un voyage comme celui que nous venons de faire. Ainsi il faut que vous ayez la bonté de préparer les choses de manière que le tapissier ne nous traite pas en grands seigneurs, ce qui serait loin de compte (1). » Aimé Martin avait eu la main heureuse. Lamartine se trouva délicieusement logé dans ce vaste et paisible appartement de la rue de l'Université, au numéro 82, qui donnait sur une cour de vieil hôtel et sur de verts jardins : « Il s'est passé tant de choses dans ces pièces, écrit un des familiers du logis (2), qu'elles sont devenues historiques. L'Europe politique, littéraire, artistique, plébéienne, a passé dans cette large salle à manger, et dans ce grand salon encadré par un divan, et dans cet atelier où séchaient toujours quelques toiles de Mme de Lamartine. Les privilégiés ont ouvert cette porte à droite et trouvé un beau cabinet où Lamartine ne travailla jamais, encombré de livres offerts, recueils de poésie innocens, journaux et impri-

(1) Lettre de Mme de Lamartine à Aimé Martin. — Mâcon, le 2 décembre 1833. (Communiquée par Mme la baronne de Noirmont.)

(2) H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, p. 39.

més de la Chambre. Ils sont entrés dans cette cabine où dormait Lamartine, où il écrivait sous la lampe du matin et où il recevait les têtes couronnées du monde, — je veux dire les têtes pensantes, — entre son lit et sa table. On se rappelle dans l'atelier ce portrait un peu froid du poète entre deux lévriers à ses pieds, par Decaisnes, et cette odeur de tabac d'Orient courant partout, et ces feux clairs allumés dans les cheminées. » A la date où nous sommes, et dans le deuil si récent, le logis ne s'ouvre encore qu'aux intimes; bientôt afflueront les amis de fraîche date, électeurs, collègues, journalistes, solliciteurs et flatteurs. C'est là que Lamartine passera tout le temps de sa vie parlementaire et là que le trouvera encore la Révolution de Février.

La session fut ouverte par le Roi, le 23 décembre. Le lendemain, la Chambre nommait Dupin à la présidence. Impatient de faire ses débuts, Lamartine ne se donna pas le temps de « prendre l'air » du pays où il entrait et d'en tâter le terrain réputé si glissant. Dès le 4 janvier 1834, au cours de la discussion de l'adresse, il monta à la tribune. Il avait choisi cette « question d'Orient, » où son récent voyage et son passé de diplomate lui donnaient une compétence particulière. Les journaux de l'époque témoignent du vif sentiment de curiosité qui se manifesta dans l'assemblée. « Plusieurs députés qui se trouvent dans les couloirs et la salle de conférences vont prendre leur place. « Écoutez! Écoutez! En place! » Curiosité bien justifiée. Quelle figure ce poète allait-il faire à la tribune? Les lettres ne l'avaient-elles pas rendu inapte aux affaires? Quelle ligne de conduite allait adopter le brillant fonctionnaire de la Restauration, passé au nouveau régime, mais avec toute sorte de précautions et de restrictions? Lamartine commença, — noblement, — par un salut aux orateurs d'hier. « Leur voix éteinte retentit encore à mon esprit, et la mémoire éloquente des de Serres, des Foy, des Lainé, cette mémoire plus vivante sur ce théâtre de leurs luttes est bien propre à inspirer une religieuse terreur à ceux que la voix du pays appelle à parler à leur place, mais non jamais à les remplacer. Pénétré, etc. » Ce geste, je le crains, étonnerait dans le Parlement d'aujourd'hui. Mais il ne suffit pas d'en louer l'élégance: il faut en comprendre toute la signification. Ces paroles courtoises sont une marque de déférence à l'égard des maîtres; elles sont aussi l'annonce

qu'un orateur de la même « famille d'esprits » se présente pour recueillir leur succession. C'est l'entrée en scène de M. de Lamartine.

Dans cette première session, Lamartine devait prendre plusieurs fois la parole : en février, sur *la Vendée*, pour s'opposer à des mesures d'exception ; le 13 mars, sur la loi contre *les Associations ;* le 8 mai, sur l'*Instruction publique*, pour protester contre une réduction de crédits et réclamer la diffusion de « l'instruction et de la moralisation publiques ; » enfin contre *la peine de mort*. On trouvera la trace de ces premières luttes politiques dans les lettres que Lamartine adresse à son beau-frère et où se dessinent en traits déjà si lisibles les visées lointaines du futur homme d'État.

17 janvier 1834, vendredi (1).

Je vous remercie, mon cher ami, de tout ce que vous avez fait et si bien fait avec le zèle d'une affection loyale et courageuse. Mais c'est bien pis ici ; et vous ne pouvez vous figurer toutes les injures et calomnies débitées et accréditées jusqu'à nouvel ordre. Comme cela doit être et sera plus encore dans quelque temps où tous les partis réuniront leur colère en faisceau, je ne m'en inquiète pas et je vais aller mon chemin à travers ces clameurs. J'ai la conscience de les surmonter plus tard et elles sont nécessaires à mon plan de conduite. Je ne réponds rien. Je suis tranquille sur la justification à venir qui sortira peu à peu des paroles et des faits. Il est nécessaire, à mon avis, de défaire avec énergie et dévouement ce que le royalisme absurde a fait depuis trois ans. Il est fourvoyé, il est dans un cul-de-sac. Faisons de la raison, et, dans deux ans, nous aurons notre force dans le dégoût de ce parti dupé et dans la conscience du pays. Pour cela il faut être impopulaire, bouc émissaire, deux ans : j'en ai le courage. Dieu m'en donne le talent et la force physique !

Adieu. Aimez-moi. Je n'ai pas de colère contre Virieu : une pareille amitié est au-dessus des opinions.

L.

Et moi aussi je vous remercie, mon cher frère : je m'attendais à des attaques, mais je ne croyais pas qu'elles puissent porter sur son désintéressement. Son caractère me paraissait au-dessus de toute attaque. Patience ! Je ne m'attendais pas non plus que dans ma solitude, mon deuil et mes larmes éternelles, mon nom serait associé aux calomnies politiques. Mais cela m'est égal. Ce que je savais très bien, c'est que, dans toutes les luttes, ma part serait de souffrir, car mon cœur est à jamais fermé aux jouissances ; le plus grand triomphe ne pourrait l'épanouir, tandis que

(1) A M. de Montherot, rue Sala, n° 11, Lyon.

chaque coup le resserre encore plus ou moins douloureusement... (*Post-scriptum ajouté par Mme de Lamartine.*)

4 mars 1834 (1).

... Votre refrain est le seul vrai. Nous sommes stupides nous autres royalistes, ajoutez encore nous autres propriétaires, nous autres honnêtes gens, nous autres Français, et le moment est grave et serait superbe pour nous, si nous ne lui opposions pas nos passions haineuses, étroites et par conséquent bêtes. Mais qu'au moins les gens comme nous, lorsque la tempête, dont tant d'autres accumulent les élémens, viendra à éclater et à tout engloutir, puissent se laver les mains d'une ruine à laquelle ils n'auront pas participé! C'est une grande consolation de pouvoir se rendre ce témoignage : je ne péris pas par ma propre faute ni par ma propre volonté. C'est là toute ma politique.

Vous le savez, j'en ai encore une autre que je ne vous dis pas, mais qui a le même but loyal et qui est indispensable à cette époque, c'est ma politique sociale. J'en déroulerai peu à peu quelques mots dans chaque discours, mais des mots assez vagues pour n'être pas compris d'une Chambre très arriérée et l'être cependant d'une jeunesse très avancée. Notre force est là; ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut la voir, c'est dans trois ou quatre ans. Vous me comprenez : je veux former un parti de réserve dans la Chambre. J'y réussirai, malgré la colère unanime de tous les journaux, de tous les bancs, de tous les partis qui ne veulent rien au delà d'eux-mêmes. Quant aux discours, ne vous en inquiétez pas, il ne s'agit pas d'éloquence pour le moment. L'éloquence est une arme qu'il faut avoir bien aiguisée dans le fourreau, mais qu'il ne faut faire briller qu'au jour du combat. Peut-être en aurai-je alors, car ce n'est pas autre chose que du bon sens, du courage et de la conviction et une voix forte; mais à présent il ne faut autre chose qu'accoutumer la Chambre à moi, dessiner successivement une ligne nouvelle et m'habituer moi-même à l'inexprimable difficulté d'une pareille tribune.

Je me prépare aussi pour deux occasions à la Chambre. J'y ai vivement mordu la dernière fois sur la liberté de l'enseignement. Il y a eu bravo unanime et l'impression en demeure. Je fus bien inspiré. L'instruction publique me rouvrira un vaste champ. Mais comme j'y dirai des choses de politique sociale et avancée qu'ils ne veulent ni ne peuvent entendre, je serai repoussé avec scandale. Cela m'est égal. Je parle pour les murs.

L'affaire de Lyon est fâcheuse, mais à mon avis ne compromet pas la France. C'est une question industrielle qui eût été de toutes les époques. Cela mène aux questions qu'il faudra bien enfin aborder, à la politique d'humanité, de charité, de christianisme, etc.

Ce qui frappe tout de suite dans ces lettres, c'est l'attitude que s'est choisie Lamartine dès le début, et c'est cette situation

(1) A M. de Montherot.

d'exception où il se place en dehors des partis. Certes il ne se trouvait en sympathie complète avec aucun d'eux. « Je ne voulais être, a-t-il écrit plus tard, ni du parti du gouvernement que je n'aimais pas, ni du parti légitimiste qui n'avait plus de sens que sa mauvaise humeur, ni du parti de l'opposition ultra-libérale que je n'estimais pas, ni du parti du silence et de l'expectative qui était l'opposé de ma nature (1). » Certes encore il n'est pas d'humeur à entrer dans les intrigues des uns et des autres. Mais la raison à laquelle il obéit est plus profonde. En passant homme d'État, il reste le lyrique et le romantique qu'il a toujours été, incapable de se dégager de lui-même, dominé par l'exclusive tyrannie du Moi. Comme il a fait de la poésie personnelle, il fait de la politique personnelle.

Pour être d'un parti, Lamartine n'avait qu'une ressource : le créer. Ce fut le « parti social. » Ce fameux parti social, dont il promet toujours pour le lendemain le programme complet et la constitution définitive, il en recommence, à maintes reprises, le dénombrement ; ils sont un jour trente, et vont un autre jour à la soixantaine : tout compte fait, ils sont un. Lamartine est trop avisé pour s'y tromper ; mais ce splendide isolement n'a rien qui lui déplaise.

Un autre caractère non moins essentiel pour expliquer sa politique, et qu'il est important de noter à cette date, c'en est l'orientation vers l'avenir. Lamartine, aux premières années de la Monarchie de juillet, n'est pas l'homme du moment; il le sait; mais son heure peut venir. Donc il s'adresse à la jeunesse, à ceux qui plus tard seront l'opinion et la force. Il songe aux masses dont l'instinct, d'abord confus, se dégage et se précise avec le temps, pour devenir un jour pensée directrice. Il n'attend pas les premières déceptions de la vie parlementaire pour se résoudre à parler « aux murs, » — à ces murs par delà lesquels il y a le pays. Les hommes s'usent, les événemens vont vite : il faut être prêt. Celui-là a les plus grandes chances qui, sans dévoiler encore toute la « vertu » qui réside en lui, a su inspirer une grande attente.

(1) *Lamartine par lui-même*, p. 335.

DANS LA MÊLÉE. — LE DÉPUTÉ CHEZ SES ÉLECTEURS

Rester indépendant vis-vis de chaque parti, c'est le sûr moyen de grouper tous les partis contre soi. Lamartine en fit aussitôt l'épreuve. Certes il exagère quand il parle de « déchaînement universel. » Si les légitimistes qui, depuis 1820, avaient adopté sa gloire, le considèrent comme un transfuge et le traitent en conséquence, en général on affecte à son égard plus de dédain que de courroux. Mais ce genre de polémique lui était alors nouveau. Quand on passe des sphères calmes de la littérature ou de la diplomatie à celles de la politique, on est tout d'abord déconcerté par le changement des mœurs ; on croit que le privilège vous a été réservé de haines inouïes et d'injures inédites : on s'habitue ensuite à ce tapage, comme on finit par ne plus entendre la roue bruyante d'un moulin que le vent fait tourner. Dans le soin que met Lamartine à noter les injures dont il se croit l'objet, il y a un peu du novice étonné et scandalisé.

Toutefois, c'est ici un des traits qui le peignent. Il a toujours supporté la critique avec une sérénité robuste dont bien peu ont donné l'exemple. Poète, il n'a ni la susceptibilité d'un Racine, de qui son fils a écrit : « La plus mauvaise critique lui avait toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissemens ne lui avaient fait de plaisir. » Lamartine était exactement à l'opposé ; il jouissait des complimens à un degré extraordinaire, surtout chez un homme qui en avait tant reçu ; il s'enchantait des applaudissemens, au point d'en être dupe. Et il ignorait aussi bien les longs ressentimens d'un Victor Hugo, se vengeant, à quarante ans de distance, d'un article pourtant élogieux, par cette grossièreté : « Un âne, qui ressemble à M. Nisard, brait. » Politique, il a pu se rendre ce témoignage qu'il n'a jamais cédé ni à une animosité contre les individus, ni à une rancune. Attaqué par la *Némésis*, lors de sa première candidature, il avait terminé sa véhémente riposte par la promesse d'un généreux oubli :

Mais moi, j'aurai vidé la coupe d'amertume,
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir ;
Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir.

Ces beaux vers doivent être entendus littéralement : on va en lire le commentaire, dans une prose à peine moins poétique. D'abord étourdi par le bourdonnement de l'assemblée et de la presse, Lamartine s'est bien vite ressaisi. Il a compris alors que la résistance est utile, que les forces grandissent dans la bataille et par elle. Son véritable tempérament se révèle : c'est un tempérament de lutteur.

Milly, 2 juillet 1835 (1).

Mon cher ami, j'ai reçu l'article inspiré par vous et je n'ai pas besoin de vous dire combien j'y suis sensible. Les journalistes gâtent tout ce qu'ils touchent. Peu importe. *Nul n'est plus insensible que moi à leurs éloges ou à leurs attaques.* Quand le bon Dieu fait *un poète*, il lui donne *un cœur de jeune fille et une peau de chagrin.* Destiné à être percé de plus de traits qu'un autre, il faut qu'il y soit moins sensible. C'est juste, et la Providence m'a traité ainsi. Voilà le cinquante-neuvième article pour ou contre moi que je reçois depuis le 29 mai dernier (2). Il y en a de bien pis que celui de mon ami Cormenin. Il y en a même d'assez mérités. Eh bien ! je vous le jure, foi de poète et d'honnête homme, je n'en ai pas eu une minute de souci. Plutôt même, *cela m'amuse et me réjouit*, bien que je sente qu'il y a une bonne partie de vérité dans quelques injures. Ce qui est vrai est vrai, on ne peut l'empêcher : il faut l'accepter et l'offrir au ciel en holocauste de nos faiblesses. Ce qui est faux tombe en deux ou trois ans et même fait du bien : c'est l'immondice jetée sur la bonne herbe qui la salit un printemps et la fait reverdir pour plusieurs années. La littérature est une lice, la politique un bourbier sanglant. Quand on se décide comme moi à entrer dans l'une et dans l'autre et à y marcher seul entre mille passions sans les caresser, il faut s'attendre à des coups plus ou moins mortels, à des *déchirures à ses ailes*, à de la fange sur ses habits et même, en des temps sérieux, à laisser sa tête en gage à une opinion. Dieu me fasse la grâce d'encourir utilement, à propos et sagement, toutes ces chances ! Ai-je autre chose à faire en ce bas et triste monde ?

Venez donc ! J'ai soif de vous. Si je n'écris plus, ce n'est pas faute d'envie, ni de pensée, ni de sentiment, mais de temps et de force. Vous connaissez le billard de Saint-Point. Eh bien ! avant-hier j'ai reçu par la diligence le paquet de mes lettres arrivées à Paris chez mon portier, du 17 au 23. Elles couvraient le billard. Le diable les lise et non pas moi ! Tous les jours autant.

J'ai enrayé la politique et depuis cinq jours *j'ai déplié les ailes un peu froissées et engourdies* de ma *muse intime*. Que n'ai-je la fécondité d'Arbogaste Viennet ? Je lui disais, au mois de janvier, assis près de lui à l'Académie : avez-vous eu le temps dans ces six semaines, entre les deux sessions, de faire quelques vers ? Il me regarda de l'œil superbe que vous connaissez et me répondit : *Quatorze actes !* (historique).

(1) A M. de Montherot.
(2) Le *Voyage en Orient* venait de paraître.

Hélas! ce qui est historique aussi, c'est qu'hier, arrivant gaiement de Mâcon pour dîner à Monceau et entrant sur l'avenue, je trouvai six pouces d'épaisseur de grêle sur le terrain. Ma récolte est entièrement perdue. Une heure après, arrivait un courrier de Milly m'en annonçant presque autant. J'y suis venu voir mes raisins couchés dans mes prés par l'avalanche d'eau et de grêle. *J'ai tout englouti dans mon opération d'Amérique manquée* et dans mes immenses réparations, plantations, créations de vignes ici et à Monceau. *Je ne sais plus où donner de la tête. Je suis enfin non ruiné, mais sévèrement gêné.* J'ai deux banqueroutes cette année et deux grêles hier. *Je ne sais à quel libraire me vouer.* Je n'ai rien de prêt. Je travaille au curé *vendu, payé, mangé.* Plaignez-moi et sérieusement.

Nous sommes en 1835, et déjà la ruine s'annonce! La cause n'en est ni aux dépenses du voyage d'Orient, ni au luxe d'un train de vie qui ne fut jamais exagéré; elle est dans ces spéculations malheureuses, dont chacune devait réparer la précédente et en agrandissait le désastre. Plaignons donc le pauvre grand homme! Déplorons cette « opération d'Amérique, » qui consistait à exporter des vins. Mais réservons pour un autre temps, où elle ne trouvera que trop matière à s'exercer, l'expression de notre pitié. A l'époque où nous sommes, Lamartine a bien le temps de s'alarmer! Ces articles de journaux, cette avalanche de lettres, ce flot de visites, ce « tourbillon » où il est emporté, le ravit. Il n'est que de le voir au milieu de ses électeurs, parmi les fêtes, festins et arcs de triomphe. « Aujourd'hui je vais rendre les visites d'Hondschoote où les fêtes pour mon arrivée ne discontinuent pas (19 mai 1834). » « Nous avons eu hier notre grand dîner ici. Il s'est bien passé. Je pars à l'instant pour un autre chez Laurent Coppens avec la garde nationale de Dunkerque... Demain j'ai, le matin, les manufacturiers de betteraves et le soir festin électoral chez Laroyer (20 mai 1835). » « Arrivés à un quart de lieue de Gravelines, nous avons trouvé musique, garde nationale, conseil municipal, et une harangue, une réponse, entrée triomphale au milieu de la population et des drapeaux aux fenêtres, les cloches sonnant, musique et tambour résonnant, conduits à l'Hôtel de Ville. J'y ai reçu d'autres discours... puis grand dîner donné par la Ville. A deux heures, j'ai quitté Gravelines et je suis allé à Bourbourg, autre ville plus belle. Même réception et longues harangues de moi et des autorités municipales. A quatre heures, reparti pour Dunkerque. Grand souper chez M. Moissenel. Couché à Dunkerque. Ce matin, grand déjeuner chez Laurent

Coppens. Enfin nous arrivons pour un grand dîner d'Hondschoote et j'ai trouvé ici à mon retour sept autres invitations pareilles. Je ne me laisse pas séduire... (*sic*) (14 mai 1837) (1). » Ces banquets, ces défilés dans la rue, avec musique et harangues, ces conduites à l'Hôtel de Ville... comme cela fait comprendre ce que seront les journées de 1848 dans leur décor de place publique et leur aspect forain !

L'ATTENTAT DE FIESCHI ET LES LOIS DE SEPTEMBRE

Lamartine se plaignait, dans une lettre du 3 avril 1835, que la session fût « odieusement insipide. Il n'y a ni intérêt, ni drame, ni sérieux dans tout ce que nous y faisons (2). » Le drame allait éclater avec la machine infernale de Fieschi et passionner les débats de la Chambre. Au lendemain de l'attentat, le ministère présente trois lois de répression sur la presse, le jury et les cours d'assises. Ce sont les fameuses « lois de septembre. » Lamartine arriva le 9 août, bien décidé à intervenir dans la discussion. Pour les trois semaines qu'il passa alors à Paris, la *Correspondance* générale ne contient rien. Cette lacune est comblée par les lettres qui tenaient au courant Mme de Lamartine, presque jour à jour.

Paris, mercredi 13 août.

Tout va bien, ma chère Marianne, et tout ira assez vite : trois semaines environ. Seulement je ne pourrai pas m'en aller avant la fin, parce que le projet de loi sérieux, celui sur la presse, ne viendra que le dernier en discussion. Je le croyais pour hier et j'avais préparé un magnifique discours. J'en ai gardé les notes et je ferai tout au monde pour trouver le moyen de parler.

Paris est extrêmement paisible. L'homme de la machine infernale ne révèle rien, ou pas grand'chose : il demande, pour révéler, de l'argent et la vie. C'est un monstre chez qui le crime est si naturel qu'il ne se doute pas même du sien et l'a fait pour de l'argent, à ce qu'il paraît, et dit que ce n'est pas grand'chose, qu'il n'a pas cru faire un si grand mal, qu'on n'en parle donc plus ; et puis, il joue aux dominos tout le jour et se porte à merveille.

On m'a hier envoyé solliciter d'aller au château. Le Roi se plaignait de ce que je n'y avais pas paru. J'ai répondu qu'il aurait été dans mes sentimens comme dans ma nuance de loyauté politique d'y aller avec toute la Chambre au moment de l'événement, mais qu'y aller seul aujourd'hui, dans

(1) Lettres à Mme de Lamartine.
(2 A M. de Montherot (3 avril 1835).

ses salons, me donnerait une apparence de dévouement et de transition personnelle au système dynastique, qui me mettrait en contradiction avec mes antécédens, et que je ne pouvais le faire. Que s'il y a une occasion où la Chambre y aille comme corps, je ne me séparerai pas de mes collègues. Cela mécontente beaucoup mes amis de la Chambre et rend toute faveur parlementaire impossible. Mais je ne veux rien...

Paris, mardi 18 août 1835.

Ma chère Marianne, j'ai pris mal à la gorge avant-hier. Je me suis mis au lit et j'ai appliqué les sangsues. Je suis presque débarrassé. Aujourd'hui j'ai été à la Chambre entendre le rapport de Sauzet sur la presse, afin de pouvoir parler: il est atroce. C'est le libéralisme du boutiquier impérial. Je suis rentré pour prendre des notes. Je serai en état de discuter très bien demain, sauf la gorge. J'espère qu'elle sera améliorée. La majorité n'a pas même voulu nous accorder quatre jours pour lire cet immense projet. Elle veut égorger la Presse, sans l'entendre crier, entre la fenêtre et l'échafaud de Fieschi. Cela fait horreur.

Je ne vois personne pour ne pas parler. Je lis dans mon lit et dans mon coin le plus amusant des livres, Tallemant des Réaux...

Paris, vendredi 21 août.

... Je vais bien maintenant et je crois que je pourrai parler aujourd'hui même ou lundi, si ce n'est ce soir. L'animation des esprits est extrême. Je pense que tu seras contente de ce que je dirai...

Lamartine prononça en effet ce jour même son discours sur la *loi de la presse*, « cette loi qui restera une date dans les annales des aberrations et des ingratitudes humaines. » Il y avoue que la presse, depuis quatre ans, « sue l'insurrection et l'anarchie. » Mais « bâillonner à la fois le mensonge et la vérité, c'est bâillonner l'esprit humain... » Et qui en a moins le droit que les hommes de Juillet? Dans un mouvement superbe, l'orateur leur demande s'ils ont oublié l'injustice avec laquelle ils se sont naguère déchaînés contre la Restauration et que peut-être ils expient aujourd'hui. « Oh! il y a toujours du passé dans le présent; et les embarras, les impossibilités d'une époque ne sont que trop souvent les conséquences et les expiations d'une autre. » Cette loi marquerait un recul. « C'est toujours ainsi que l'esprit de réaction procède; il profite de la généreuse émotion des peuples pour les rejeter en arrière, hors de leur voie naturelle: c'est la robe ensanglantée de César qui, secouée du haut de la tribune, précipite le peuple romain dans la servitude. » Le succès de ce discours fut grand: on peut compter sur Lamartine pour n'en rien taire.

Paris, 22 août.

Ma chère Marianne, je me hâte de t'écrire que j'ai parlé hier plus d'une heure à la Chambre et avec un succès tel que la gauche et la droite se sont levées tout entières à la fin, sont descendues des bancs en criant bravo, et m'ont entouré et pressé, à ne pas pouvoir m'en dégager pendant dix minutes. Le mouvement d'approbation et d'enthousiasme amical a même été suivi par beaucoup de membres des centres, entre autres Thiers, qui s'écriait après une vive discussion sur les principes avec M. de Fitz-James : « Au reste, c'est un magnifique talent et une admirable position ! » Cela a paru le sentiment unanime. J'ai été accompagné chez moi par plus de vingt ou trente députés. Tu ne verras pas le discours à beaucoup près aussi bien que je l'ai prononcé, parce que j'ai beaucoup et fortement improvisé et que plusieurs des mille passages ainsi inspirés sont omis même au *Moniteur*. Je crains de n'avoir pas les journaux de demain, parce que je suis monté à quatre heures à la tribune et n'en suis descendu qu'à cinq heures un quart. Les colonnes étaient pleines et demain, au lieu des pétitions qui m'auraient laissé place, la discussion continue. J'espère cependant être en entier dans la *Gazette*. Je n'y suis ce soir qu'à moitié, mais bien.

L'effet de ce discours dépasse tout ce que j'ai eu jusqu'ici. On dit que j'ai fait des progrès dans l'élocution, la voix, le geste, et pour le sens on est unanimement content, excepté Sauzet que j'ai pris corps à corps et M. Guizot. Je me hâte de te dire tout cela pour bien te tranquilliser sur l'effet. Il est plus fort même que je ne le dis et je crois que la lecture n'y gâtera rien, parce que le sens en est juste et frappe avec proportion sur tous les sentimens que je voulais toucher. Tu sais que, quelques jours après, mes discours sont mieux sentis.

Je pense que je serai attaqué demain et je répondrai si cela vaut la peine. Je discuterai ensuite les théâtres et les cautionnemens, mais sans politique et en juriste et brièvement. Ceci nous replace dans la meilleure et la plus sympathique situation à la Chambre. Je ne peux pas te citer en ce genre toutes les tristes confidences et propos échappés. Jusqu'à M. Odilon Barrot s'est échappé de son banc, et, malgré notre ministre, est venu en traversant la salle me prendre les mains et s'écrier que c'était une des choses les plus belles et les plus nobles qu'il eût entendues. Salverte aussi, M. de Fitz-James et la droite de même. Je t'écris, en attendant les épreuves que le *Moniteur* doit m'envoyer corriger. Il est dix heures du soir : je ne me coucherai pas avant minuit pour tout cela.

Remercions Dieu de nous être heureusement tiré de ce pas difficile! Janvier est à pendre et à dépendre ce soir ; des Hermeaux (1) yvre d'amitié et contentement. Adieu.

(1) On lit dans *Lamartine par lui-même*, p. 337 : « J'allai chercher sur les bancs les plus élevés et les plus infréquentés de la droite une place solitaire et neutre où je ne tardai pas à être rejoint par M. des Hermeaux, jeune royaliste entrant ce jour-là à la Chambre dans des sentimens et dans des dispositions parfaitement conformes aux miens... Nous fûmes rejoints, quelques jours après, par M. Janvier, jeune avocat de Paris qui venait de se signaler dans la défense de l'abbé de Lamennais, royaliste alors... »

23 (?) août.

Je t'envoie un mot de Rocher que je reçois ce matin pour te faire bien comprendre que l'effet de mon discours d'hier n'est pas dans mon imagination... M. de Noailles est là et tout le monde vient me complimenter. J'ai une migraine, mais plus de mal à la gorge...

Le soir. Je rouvre ma lettre pour te dire que j'ai vu cinquante personnes et reçu cinquante lettres aujourd'hui. J'ai été à la Chambre. C'est un enthousiasme tel que je n'en ai vu pour aucun discours. Je connais plusieurs pères de famille dont les enfans ont passé la journée à copier mon discours pour le conserver comme classique. Et l'opinion commence à être que je pourrais bien être éloquent. En masse il m'est évident que cela sera demain le plus beau morceau qui ait été prononcé depuis juillet. Voilà les reviremens d'esprits. C'est un délire dans la jeunesse honnête, et le peu que j'ai dit et dans le discours et dans la Chambre a tellement frappé l'opinion qu'ils reculent déjà sur les cautionnemens qui tuent toute bonne presse. Il y a eu réunion pour délibérer le retrait. Sauzet a été écrasé de mes paroles directes à lui, et tout le monde le plaint.

Tâche qu'il y ait un mot de cet immense effet oratoire, au moins dans le *Journal de Mâcon.* M. de Jussieu s'y prêtera et cela est nécessaire pour que les électeurs ne croient pas, sur la foi de la *Minerve*, que leur député est impuissant.

26 août 1835.

Hier j'ai eu une violente dispute avec Thiers que l'effet de mon discours dans les départemens écrase. Cela a été très vif. « Nous savons, s'est-il écrié, que vous avez de grands talens et de la vertu. Mais nous savons aussi que vous avez une grande ambition. Prenez garde à ce qu'elle vous fera faire. — Oui, lui ai-je répondu, j'ai en effet une grande ambition, c'est celle de ne jamais faire des démarches politiques comme celles que vous faites faire en ce moment au gouvernement. »

J'ai dîné ce matin chez le président de la Chambre. Je pense que nous pourrons partir mardi prochain, 2 ou 3 septembre. Demain je dîne chez M. Lainé avec les Aimé Martin qui ne sont guères contens de mon discours, car ce qui place dans l'opposition ne leur convient pas.

La maison ne désemplit pas de visiteurs et de députations de tous les théâtres, journaux, etc.

Que d'ingénuité dans cet empressement à se parer des hommages reçus! Cette candeur désarme. Toutefois, on ne peut, sans une certaine d'inquiétude, voir chez Lamartine une préoccupation aussi excessive de l'effet qu'il a produit. De bonne foi, il croit ne se soucier que du « résultat » obtenu pour le triomphe d'une idée; en fait, il compte les mains tendues vers lui, il note les applaudissemens qui vont à sa personne. Cela est bien dangereux.

Malgré les efforts de Lamartine, et ceux de Dupin, de Dufaure, surtout de Royer-Collard, âgé alors de soixante-douze ans, et qui n'avait pas paru à la tribune depuis 1831, la loi fut votée à une grande majorité (1). C'est là, sans doute, une « date » dans l'histoire de la Monarchie de juillet: c'en est une aussi dans l'histoire de la carrière politique de Lamartine. Pour la première fois, il vient de s'essayer à l'opposition. Il en a « goûté » la saveur: il ne l'oubliera plus.

M. Thiers ne s'y était pas trompé, et, dans sa brève algarade, il avait frappé juste: *talens, vertu, ambition*, c'est tout le Lamartine politique. Entendons-nous bien! Le niveau des caractères s'est tellement abaissé que nous en sommes à ne plus même comprendre le sens de ce mot : ambition. Nous n'y voyons plus que l' « arrivisme, » le désir de s'emparer du pouvoir considéré comme source de profits et moyen de jouissances. Appliquer une telle conception à Lamartine ne serait pas seulement une calomnie, ce serait une sottise. Mais il est une autre ambition, celle du politique qui veut être associé à la vie de son pays, influer sur ses destinées et le conduire dans une voie qu'il croit la meilleure. C'est de celle-là qu'il s'agit. On peut, sans crainte de se montrer injuste, parler de l'ambition de Lamartine, — à condition d'ajouter qu'elle était immense.

COMMENT LAMARTINE IMPROVISE

Le moment est venu de suivre l'orateur à la tribune, et, à l'aide des documens que nous possédons, d'étudier les procédés de son éloquence.

Dans l'article que, tout à l'heure, nous voyions Lamartine rappeler si allégrement à M. de Montherot, et qui avait paru dans la *Nouvelle Minerve* du 26 avril 1835, Cormenin traçait de l'orateur ce portrait malveillant : « M. de Lamartine, comme orateur politique, vit sur sa réputation de poète. Il n'a rien de passionné, rien d'inspirateur dans le regard, le geste et la voix. Il est sec, compassé, sentencieux, impassible. Il brille et n'échauffe point... M. de Lamartine récite et n'improvise pas; mais tous ces discours appris, qui jouent l'improvisation, ne sont-ils pas un mensonge? Pourquoi tromper les auditeurs et se donner des airs de facilité

(1) Cf. Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de juillet*, t. II, p. 315.

qu'on n'a point ? » Si Lamartine récitait des discours appris par cœur, c'est une question que nous ne poserons même pas: elle est absurde. Nous nous en tiendrons au jugement d'un homme qui, ami de Lamartine et orateur de son école, savait à quoi s'en tenir. M. Émile Ollivier constate que « Lamartine orateur était grave plus qu'ému, solennel plus que pathétique. » Mais il s'empresse d'ajouter : « Par-dessus tout, il possédait la qualité supérieure de l'éloquence: il était improvisateur (1). » C'était sa marque et c'est sa définition.

Reste à savoir comment procédait cet improvisateur. Remarquons-le d'abord, nul n'a eu plus que lui le respect, — et l'effroi, — de la tribune. Il avoue les premières fois avoir été « stupéfié » par les regards, l'attention, les interruptions. De chaque séance où il a pris la parole, il revient frémissant et dans l'impossibilité de trouver le sommeil. En aucun temps, il ne se croit assez maître de son instrument pour cesser de le perfectionner. « Vous auriez été content de moi, écrit-il à Michelet, si vous aviez assisté à nos séances. Je suis enfin parvenu à exprimer ma force, non approximative mais tout entière, et même à surpasser ce qu'en ce métier de parole j'attendais de moi-même... Vous ne vous faites nulle idée de mes petits progrès. Vous savez qu'on ne s'aperçoit pas de chaque pas qu'on fait en route; mais, quand on s'arrête et qu'on regarde, on voit qu'on a beaucoup marché... Ils m'ont tous juré que deux nuits ils n'avaient pu dormir d'émotion. Jugez de ma propre insomnie... » Et il ajoute ce trait charmant : « Je vous parle comme un écolier qui a remporté un accessit. En vérité, c'est cela. Vous et moi, nous serons des écoliers jusqu'au dernier jour de notre vie: vivre, c'est apprendre (2). » Est-il besoin de dire après cela que Lamartine orateur n'avait garde de se fier à sa facilité et à la chance du moment?

Il parlait sur des notes : il fait souvent allusion à ces notes dans les lettres à Mme de Lamartine, jamais à une rédaction complète. Nous avons retrouvé un grand nombre de ces « notes de tribune. » L'examen en est curieux pour qui les rapproche du texte même du discours, tel que nous le lisons aujourd'hui.

Prenons pour exemple un discours de la période où Lamartine est en pleine possession de sa maîtrise, celui qu'il pro-

(1) Émile Ollivier, *Lamartine.*
(2) Lettre à Michelet. — Monceau, 4 septembre 1837. (Collection de Noirmont.

nonça sur les affaires d'Orient dans la séance du 1er juillet 1839. Rappelons-en le dessein et les passages les plus saillans, afin qu'on ait sous les yeux les élémens de comparaison.

Le conflit venait d'éclater entre le Sultan, Mahmoud, et le pacha d'Égypte, Méhemet-Ali. La préoccupation dominante, en France, était d'empêcher la Russie d'intervenir seule en Orient. Lamartine, le premier jour de la discussion, monta à la tribune pour proposer un partage égal de la Turquie entre les puissances. « Le plus difficile dans des questions de cette nature, déclarait-il, ce n'est pas de les résoudre, c'est de les bien poser : il va s'y essayer, ce sera avoir fait beaucoup. Il distingue trois systèmes. — Le système turc, loyal en apparence : ses partisans voient dans la Turquie un boulevard contre la Russie et un moyen de diversions puissantes. Mais il n'y a plus de Turquie. Est-ce l'Empire ottoman que la Crimée, la Valachie et la Moldavie, Chypre, la Syrie, l'Égypte ? Non. Que reste-t-il? Constantinople pressée entre l'embouchure de la Mer-Noire et celle des Dardanelles, et, dans cette capitale, un empereur héroïque mais impuissant. Ce sont les dernières scènes de l'Empire grec renouvelées à la chute de l'empire de Mahomet II. Voilà le colosse qui doit supporter le poids de la Russie! — Passons vite au système arabe. M. de Carné nous dit : « Oui, l'Empire turc penche vers sa ruine, mais les grands hommes rajeunissent quelquefois les empires. » Point d'analogie entre l'Orient et l'Occident; un grand homme, en Occident, fonde quelque chose qui doit durer après lui : le grand homme d'Orient, en mourant, replie tout son génie après lui, comme il replie sa tente. Méhémet est vieux, Ibrahim est d'une santé chancelante. Où voit-on l'unité arabe? L'Empire arabe aurait tous les vices de l'Empire ottoman avec la légitimité de moins. — De ces deux mauvais systèmes, y a-t-il moyen d'en faire un bon, celui du *statu quo* préconisé par l'Angleterre? Lamartine a beau être partisan de l'alliance anglaise : il aurait compris le *statu quo* avant les traités de 1774 ou de 1792, après 1813, avant Navarin. A l'heure actuelle, ce serait une dérision. « Si la Turquie vous importe, allez donc au secours, non pas de la révolte établie en Syrie, mais de la légitimité impériale à Constantinople! » Il n'y a pas de plus belle page que la lutte de Mahmoud avec les janissaires. « Avec un pareil homme, une tentative de résurrection des Ottomans serait chanceuse, mais au moins elle ne

serait pas à mépriser. » Au lieu de cela, que vous dit-on? Armez pour le *statu quo*, unissez vos flottes à celles des Anglais. Pourquoi? Pour maintenir la Turquie d'Europe sous la main de la Russie, la Turquie d'Asie sous le sabre d'Ibrahim; pour maintenir l'asservissement de la Méditerranée à l'Angleterre. — Expliquons-nous franchement! On nous fait peur de la Russie et de ses 60 millions de sujets. « Mais le temps n'a pas eu sa part dans la formation de la Russie; le bronze a coulé trop vite: il s'est mêlé au sable, la statue se brisera... » La Russie ne peut déborder en Occident : son débordement en Asie serait funeste, si elle l'opérait malgré vous; si elle l'opère avec vous, ce fait serait le plus heureux pour l'humanité. La France a une triple nature. « Elle est puissance maritime, puissance continentale, puissance révolutionnaire. (*Mouvement.*) J'entends ici le mot révolutionnaire dans son sens légitime, dans son acception conservatrice. (*On rit.*) » Ne trahissons pas l'Angleterre; mais aussi ne soyons ni russes ni anglais! Le système de la France doit être le système européen, occidental : l'équilibre maintenu avec l'aide de l'Autriche en Orient. Donc un congrès; ou, sinon, prenez immédiatement en Orient une de ces positions militaires et maritimes d'où vous puissiez dominer la négociation ou les événemens. Souvenez-vous d'Ancône! — Aussi bien la tribune ne comporte pas une diplomatie au grand jour dans des questions si vives. Certains s'inquiètent de voir éclater la question d'Orient : il n'est pas un révolutionnaire, mais, pour lui, le premier coup de canon qui retentira sur l'Euphrate sera le tocsin qui appellera de nombreuses populations à la liberté et à la vie. Et ne pourrait-il pas leur demander: Êtes-vous donc si tranquilles sur votre situation intérieure que vous craignez tant qu'on la remue? Mais regardez autour de vous! Dans quelle situation sans issue nous retournons-nous? Quelles montagnes de difficultés ajournées!... A tout cela il y a un remède : un soudain et hardi déplacement des questiens mal posées, une puissante diversion nationale. Nous manquons d'air!... »

Ce discours, s'il est un des plus chimériques, est aussi l'un des plus éloquens que Lamartine ait prononcés. Large ordonnance, disposition harmonieuse, argumentation serrée, clarté et éclat du langage, rien n'y manque. Or voici les notes que Lamartine avait apportées à la tribune, consignées sur une feuille simple et disposées de la façon qu'on trouvera ici reproduite exactement

NOTES DE TRIBUNE

Le plus difficile dans les questions de
cette nature, pas de les résoudre, mais
de les poser.
L'essayer et il aura fait assez.

I°

Si je recueille ma pensée pour
résumer les vues si diverses qui viennent...
Trois systèmes — turc, arabe, statu quo.
Le système turc. Loyal, conservateur,
serait le mien — Boulevard. Diversion —
Mais il *n'y a plus de Turquie*
Est-ce la Crimée? la Valachie? la Servie?
la Grèce? la Syrie? l'Égypte?
Non. Constantinople pressée...
et là un Sultan impuissant —
Scènes de l'empire grec. Constantin,
Mahomet II.
... pour porter le poids de la Russie?

2°

Système arabe. On dit oui, mais les
grands hommes retrempent les Empires.
— différence d'*un grand homme en Occi-*
dent.
fonde — là rien — replie son génie.
Portraits de Mehemet, Ibrahim,
mais vieux.
Unité arabe. Légitimité de moins.

3°

De ces deux systèmes ruinés peut-on en
faire un bon? Non — Eh bien! c'est ce
qu'on vous propose. C'est le système
anglais.
Non ennemi de l'Angleterre. Mais
voyons ce statu quo —
Je comprendrais le statu quo
avant 1772, — 92, — 1813. Navarin.
Si la Turquie vous importe
allez donc en aide au Sultan!
Janissaires — Extermination
Grand caractère — Reconquérir pour lui
un empire, c'est impossible, mais c'est
beau.

Mais armer pour suivre la flotte an-
glaise contre lui?...
C'est armer pour Turquie d'Europe
sous la main de Russie, — Méridionale
sous le sabre d'Ibrahim.
Méditerranée aux Anglais?

4°

S'expliquer sur la Russie,
60 millions — trembler. Mais
est-elle compacte? Statue se brisera.
— Est-ce sur l'Occident? Non.
— Sera-ce un malheur? Oui
si seule. Non si de concert.
Populations nouvelles
appelées à la vie. *Honte au* patriotisme
qui compte l'humanité pour rien!
L'Angleterre seule pour
les Indes. Monopole.

5°

Alliance anglaise. Comment on
l'entend — La France a trois natures.
Maritime. Continentale. Révolutionnaire.
Ne trahissons pas l'Angleterre.
Ni Russes ni Anglais.
Système *occidental.*
Première base *Autriche.*
Congrès — négociation — deux poids —
système pacifique.
Protectorat de l'Occident. *Équilibre.*
Part égale d'influence et
de patronage territorial en Orient
aux quatre puissances.
Et si le moment presse,
prendre une position qui domine
les événemens ou la négociation.
= Ancône! =

6°

La tribune ne comporte pas plus
de diplomatie.
Mais répondre à ceux qui s'alarment:
félicitons-nous. Je ne suis pas un révolu-
tionnaire.
Coup de canon de détresse? Non.
Était-ce bien digne d'être conservé?
Chio. Abrutissement, massacres. Vous
qui ne reconnaissez pas le droit divin
chez les rois, le reconnaissez-vous donc
chez les peuples?
Eh! ne pourrais-je pas dire à ceux qui
s'inquiètent : Êtes-vous si bien que
vous craignez tant qu'on vous dérange?
Situation sans issue. — Horizon. —
Sécurité. — Avenir. Tout tremble.
Montagnes de difficultés.
Manque d'air!
Quel remède? un seul, déplacement
des questions. — Diversion. — Impul-
sion. — Tout est là, etc.

Qu'on veuille bien comparer ces notes à l'analyse que nous avons donnée du discours de Lamartine : la concordance est absolue. Non seulement l'orateur ne s'est pas écarté un seul instant du plan qu'il s'était tracé, mais ses formules les plus saisissantes, ses images les plus heureuses étaient déjà toutes prêtes.

Remarque non moins curieuse. Il y a dans les notes deux phrases qui ne se retrouvent pas dans le discours. « Honte au patriotisme qui compte l'humanité pour rien ! » et « Vous qui ne reconnaissez pas le droit divin chez les rois, le reconnaissez-vous donc chez les peuples? » Or, le lendemain, pris à partie par Odilon Barrot, Lamartine répondit. Dans cette brève réplique, je relève ces deux phrases : « N'y a-t-il pas un sentiment au-dessus du patriotisme, lui-même : le sentiment du développement de l'humanité ? » Et : « Vous, monsieur, qui ne croyez pas au droit divin des rois, croyez-vous donc au droit divin de la barbarie? » Lamartine avait utilisé les phrases non prononcées la veille, et peut-être réservées en vue d'une riposte possible.

Nous voilà assez loin de l'éloquence jaillie sur l'heure, spontanément et par inspiration soudaine : dans ce genre d'improvisation, tout est préparé, prévu, médité. Lamartine vient d'étudier une question ; il classe dans sa tête ses argumens, il condense et polit les formules qui les résumeront. Il parle intérieurement son discours. Quand il le possède bien, il fixe sur le papier l'ordre, des commencemens de phrases, des traits. Ce sont les sûres attaches qui permettront à la phrase de se développer sans s'égarer... Mais, dites-vous, est-ce là improviser ? C'est cela même. A moins qu'il ne s'agît d'une allocution, d'une réplique, d'un toast, personne n'a jamais procédé autrement. Pas un discours de quelque importance qui, avant d'être improvisé, n'ait été longuement travaillé. Et c'est précisément ce qu'on appelle : l'improvisation.

VERS L'OPPOSITION

Nous ne pouvons songer à donner ici en son entier la correspondance que nous avons entre les mains ; — et nous le regrettons, tant il y a de liberté et de variété dans ces lettres souvent éloquentes, mais pleines aussi de détails familiers et de traits de belle humeur. Lorsque ses multiples travaux de député, de poète, de conseiller général, de journaliste, de propriétaire

terrien lui laissent quelque loisir, Lamartine sait en jouir avec délices. « Il n'y a ni Chambre, ni affaires, ni vent, ni voiles, tout dort heureux et riche et content, au grand dépit de vos grands amis. Paris est un bal continuel. Jocelyn va son train : il a encore cinq à six articles par jour de Paris ou des provinces, beaucoup de critiques prouvant qu'il ne vaut pas le diable et beaucoup de lècteurs, car jamais depuis l'invention des éditeurs en France, un éditeur ne fit la fortune de Gosselin depuis deux mois. Il passe 4 000 souscripteurs à sa grande édition de 75 francs. Il a la croix, on le fera député, baron d'Empire, et ses terres font honte à Saint-Point... » Pour lui, Lamartine se prépare à ébaucher son deuxième épisode : « il fera verser dans dix ans plus de larmes que mon pauvre ami Jocelyn, lequel cependant attendrit bien des cœurs de femmes. *J'en juge par la recrudescence des billets amoureux...* » Entre temps, il ne dédaigne pas de se délasser en prenant un bain de gaieté et de bêtise : « Je suis allé au théâtre du Palais-Royal voir la *Marquise de Pretintaille*. Pendez-vous ! C'est admirable. C'est le *Mariage de Figaro* réduit aux proportions du Palais-Royal et joué comme on n'a jamais joué en France sur de bons théâtres. La mère n'y conduira pas sa fille. C'est un mauvais lieu sur la scène. Mais Montherot y conduirait Lamartine ou Virieu (1). » Lamartine n'était pas toujours guindé en personnage public : c'était un honnête homme qui aimait à rire avec ses amis. — Au milieu d'une lettre politique, il s'interrompt pour annoncer la mort et prédire la résurrection de son chien. « J'ai perdu mon vieux et charmant ami Fido. Il est mort sans souffrances et je ne doute pas que je ne le retrouve un jour parmi ces intelligences amies qui eurent pour nous des formes corporelles ici-bas et qui ne seront avec nous là-haut qu'amour et intelligence. » — Une autre fois, le voici à Saint-Point pris par une neige universelle ; pour occuper les loisirs de son hivernage, il griffonne le plan et les scènes d'une tragédie. Qu'en adviendra-t-il ? Attendez à l'année suivante. Lamartine est dans les Pyrénées, au mois de juillet, en train de pester contre le climat. « C'est la Suisse en *bain-marie*, la Suisse humide et nébuleuse. Nous avons trouvé le moyen d'avoir deux mois de novembre par an (2). » Il s'enfuit, persuadé que « les vallées des Pyrénées sont des caves gigantesques, où l'air et le soleil ne

(1) A M. de Montherot, — de Paris, 28 avril 1836

(2) Pau 12 (juillet) 1839.

jouent pas, » et va chercher le vrai midi à Hyères. En route, il s'aperçoit qu'il a perdu, oubliés dans quelque commode d'auberge, les deux actes de sa tragédie, déjà versifiés et dont il n'a pas pris de copie (1)...

Bornons-nous donc à extraire de ces lettres les passages qui nous renseignent sur la direction de l'esprit de Lamartine. Ils attestent, en dépit d'apparentes contradictions, une continuité dans le même sens (2). Politique sinueuse, si l'on veut, mais qui, à travers ses détours, suit sa pente et obéit à sa loi. — Nous sommes à l'époque du premier ministère Molé : le gouvernement se prononce contre une intervention en Espagne :

Paris, 24 mars 1837 (3).

Tout va horriblement mal. Vous savez que dès longtemps je vous ai dit que Juillet broncherait sur les Pyrénées. Cela se vérifie. Tout est ici à la débandade. On ne se fait pas idée de la Chambre et des viles intrigues de tout le monde...

J'ai suspendu ma lettre pour monter à la tribune, et, dans une réplique improvisée à M. Arago, j'ai enlevé la Chambre comme cela ne m'était pas encore arrivé si bien... La Chambre me prend en gré infini, et trouve mes progrès immenses. Que serait-ce si j'avais un homme derrière moi? Mais je donne çà et là un coup pour ou contre une loi à une trentaine de cœurs sympathiques et n'ai point et n'aurai de longtemps une armée. Au reste, je calcule qu'il me faudra encore cinq ans pour mes études oratoires et politiques complètes. Je travaille immensément.

Cette réplique improvisée, c'est l'admirable discours en faveur des « études classiques. » A Arago qui, dans cette séance du 24 mars 1837, avait préconisé la prédominance de l'enseignement scientifique, Lamartine répondait : « Si toutes les vérités mathématiques se perdaient, le monde industriel, le monde matériel subiraient sans doute un grand dommage, un immense détriment; mais si l'homme perdait une seule de ces vérités morales dont les études littéraires sont le véhicule, ce serait l'humanité tout entière qui périrait. » On peut relire le discours aujourd'hui; il n'a rien perdu de sa justesse... ni de son actualité. — Le 15 avril, Molé formait un ministère qui d'abord ne sembla pas viable :

(1) Lettre de Mme de Lamartine à F. Guillemardet. (Communiquée par Mlle Laure Le Tellier.)

(2) Sur la politique de Lamartine, voir : Pierre Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*. La politique intérieure, 1 vol. in-8° (Plon).

(3) A M. de Montherot.

Paris, 25 avril 1837.

Tout va pitoyablement, mais moins mal, depuis que la platitude du nouveau ministère répond mieux à la platitude du pays. Rien n'annonce un mouvement ni ici, ni, dit-on, maintenant chez vous. Dieu en soit béni! Car que de malheurs privés dans une conflagration générale! Que d'œufs cassés quand la Providence secoue le panier!...

Ma place parlementaire s'élargit infiniment. J'en juge par les infatigables efforts que font tous les partis pour m'avoir *à tout prix*. Il n'y a rien que les uns et les autres ne m'aient présenté.

Voici ma pensée : *Il ne faut entrer au pouvoir que par la force d'une idée victorieuse et incarnée en vous et par la force d'une circonstance qui ne laisse pas même le droit de délibérer*. Si ces deux conditions jamais se présentent, oui. Mais il faut pour cela que la question de juillet, question d'honneur pour nous, soit foulée à cent pieds sous terre et tellement disparue qu'on n'y pense plus. Je n'y tiens pas du reste le moins du monde : vie de galérien, existence passée au pilori, voilà le pouvoir en ce temps-ci.

Je vois assez de monde de tous les partis, hormis les Jacobins de gauche. J'aime mieux l'abbé de Lamennais et ses républicains. Les légitimistes sont plus fous que jamais. On n'a pas idée des propos de Genoude et de ses amis. Charenton n'entend rien de mieux... La *Quotidienne* dit, ce matin : « Quelle pitié qu'un homme comme M. de Lamartine ose essayer de parler contre un homme comme M. Thiers! » La *Gazette* n'a plus de héros non plus que MM. Thiers, Laffitte et Cormenin. Quelle pitié qu'un parti assez lâche pour insulter tous ses amis et n'honorer que ses ennemis!... Notez que Thiers les a couverts d'injures à la Restauration.

On aura noté le passage si net où Lamartine formule les conditions dans lesquelles le pouvoir lui paraît souhaitable, ou du moins acceptable. En attendant, et plutôt que de jouer un rôle médiocre dans les pièces parlementaires, il préfère rester le ministre sans portefeuille de l'opinion. Que d'ailleurs une occasion se présente piquant au jeu sa nature chevaleresque, il se détournera de sa propre ligne pour se porter au secours de la cause déloyalement attaquée. La coalition, formée contre le ministère Molé, le fit ministériel. « Rester indépendant du gouvernement que l'on sert, protéger la couronne comme une valeur abstraite du régime constitutionnel, sans l'aimer et sans jamais paraître à la Cour... je me laissai séduire par ce rôle (1). » Un rôle « héroïque, » c'est le seul qui lui agrée.

(1) *La* *par lui-même*, p. 365.

LE « SERPENT VILLEMAIN » ET LE « LAFAYETTE DE L'OPINION »

Le retour de Thiers, puis de Guizot aux affaires le rejette du côté des mécontens. « M. de Lamartine est furieux de la politique actuelle, » écrit Mme de Lamartine, le 17 août 1840. L'année suivante, c'est la question des fortifications de Paris. « Tout le monde les maudit en province, » déclare Lamartine. Puis ce fut une affaire locale. Salvandy lui avait, en 1839, promis de créer pour lui un collège royal à Mâcon. Le nouveau ministre se dérobait. Lamartine, retenu en province, chargea Mme de Lamartine, alors à Paris, de suivre l'affaire, de réclamer auprès du gouvernement, et de lui faire peur.

Monceau, 2 octobre 1841 (1).

Je t'envoie une dernière lettre à Duchatel pour lui et M. Guizot. C'est une déclaration nette et dernière d'hostilité, si le collège n'est pas donné avant quelques semaines. Ils se jouent de moi. C'est indigne envers un homme qui leur a tant rendu de services et qui a refusé tout pour lui-même. Villemain est un esprit, mais c'est moins qu'un homme. La ville est révoltée.

J'ai eu hier le fameux Conseil municipal... On m'a chargé de tout à l'unanimité en faisant des concessions encore de formes et de 20 000 francs de plus que les devis. La ville et moi marchons divinement ensemble. Les républicains se jettent de plus en plus dans mes bras avec estime et confiance. Ils sont démoralisés, quant à la République, et aiment mieux moi qu'un autre. Dis cela à Aimé Martin et à M. Chevalier, et à Duchâtel. Je leur ai toujours prédit, mais je ne le croyais pas sitôt.

Les ordonnances, les circulaires, l'attitude de poing levé du ministre le perdent ici dans l'opinion de tout le monde. M. Martin et M. Guizot en 1841 ressemblent trop aux mêmes hommes en 1833; ils n'ont qu'un tour dans leur bissac. *Cela n'ira pas loin.* Si je ne suis pas brouillé avec eux dans trois mois, j'aurai bien de la peine à les défendre même comme pis aller. Mais leur conduite quant au collège m'indigne. Un Quinet rémunéré pour deux brochures révolutionnaires et injurieuses au ministère, et M. de Lamartine bafoué devant ses concitoyens pour les avoir défendus et mis debout! Voilà ce qu'il faut que tu leur dises. L'ordonnance du collège ou le mécontentement le plus prononcé. Fais remettre ma lettre à Duchâtel directement et vite entre ses mains, et dis-leur bien que je ne leur écrirai plus un seul mot. *Mécontentement affiché, froideur* et *cessation de rapports personnels* avec tous, voilà mon ultimatum et j'y tiendrai. Car M. Guizot s'était engagé comme M. Villemain.

(1) A Mme de Lamartine.

5 octobre.

Tu t'es laissé séduire par le serpent Villemain, comme nous n'en doutions pas. Tu as eu tort et tu as mal négocié. Il fallait une extrême violence et un dernier mot brutal. Les deux ou trois dernières lettres de Villemain, et entre autres ce matin, sont des chefs-d'œuvre de prétextes de mauvaise foi et de contradictions pour gagner le tems de me jouer sans danger. Il faut qu'il me loue à présent qu'il y va de sa vie ministérielle. Tout est mensonge. Nous sommes indignés, la ville, les amis, les ennemis et moi. Cela ne peut pas se terminer ainsi. Je me brouille décidément avec lui et avec le ministre qui s'est engagé et qui me laisse le rôle *compromis* et *désavoué*. Mon honneur et ma situation seraient perdus ici, si je restais l'ami d'un cabinet qui m'a joué ainsi, moi et mon pays. S'il en est temps, vois-le encore.

20 février 1842 (1).

... Je livre de grands combats à coups de poing sur la tribune et je deviens le Lafayette de l'opinion, comme dit le populaire, en attendant que, dans cinq ou six ans, je devienne le Casimir Perier de l'ordre ou que je moisisse philosophiquement à Saint-Point entre David et Bernardin de Saint-Pierre, mes deux philosophes...

12 juillet 1842.

Le ministère m'a hier envoyé *offrir la Présidence. Je refuse.* M. de Metternich m'a fait inviter vivement au Johansberg où tous les souverains allemands seront réunis. Ils me considèrent tous comme le pivot de la concorde future et n'ont foi qu'en moi. Je suis accablé de leurs offres de confiance. Je n'irai ni ici ni là... Quant à la présidence refusée, c'est calcul, réflexion et politique. Le rôle de cariatide n'est pas mon rôle. C'est la grimace de la force et non la force.

Les élections connues sont pitoyables. Tout ce qu'on renvoie est plat, tout ce qu'on introduit mauvais. Le temps se charge. Je ne le croyais pas si tôt. Ce pays-ci va toujours plus vite que la prévoyance. L'opposition sera immense et bête.

Monceau, 28 novembre 1842.

Je vais faire quatre ou cinq ans de grande et généreuse opposition, puis, les vieilleries de 1830 étant usées, on se jettera comme dernière ressource dans nos bras. Vous savez que je n'ai jamais douté du coup. En attendant, vous allez me voir exécré et outragé par les deux partis. J'en ai l'habitude et je m'en moque. Et non seulement je m'en moque, mais je m'en sers. La vague mouille, mais elle porte. Il en est ainsi de la colère des partis.

J'attends ces jours-ci Girardin qui vient me faire oralement des propositions que je suppose de *M. Molé* et du *Roi*. Je ferai semblant d'écouter. Mais, entre nous, mon oreille est ailleurs.

On voit grandir à travers ces lettres le désir où est Lamartine de se brouiller avec le pouvoir et se préciser à son esprit

(1) A M. de Montherot.

le rôle de sauveur qu'il se croit appelé à jouer : « Le rôle de cariatide n'est pas mon rôle... Le temps se charge... On se jettera comme dernière ressource dans nos bras... » Pour expliquer son passage à l'opposition bien des causes ont été indiquées : son échec à la présidence de la Chambre, lorsque Sauzet y fut nommé en 1839, le refus du portefeuille de l'Intérieur dans le ministère Guizot en 1840. Ce ne furent que des occasions. Elles ont pu précipiter, elles n'ont pas déterminé sa conversion. Celle-ci s'imposait à lui. Elle résultait d'un désaccord avec « la pensée du règne » et le « système tout entier. » Mais surtout elle découlait logiquement du principe personnel de sa politique. Cette politique devait trouver son expression exacte dans ce duel qui allait mettre aux prises un régime et un homme.

LA RUPTURE

Le discours du 27 janvier 1843, qui consomma la rupture, ne fit donc que traduire une résolution depuis longtemps réfléchie et mûrie. Au bout de la voie où Lamartine s'engageait maintenant, qu'y avait-il? Une révolution à laquelle l'esprit public n'était pas préparé. Cette perspective n'était pas pour l'effrayer. Il s'en expliquait dans une lettre adressée à Lacretelle :

6 mars 1843.

Cher et vénéré confrère,

Votre lettre est haute et touchante.

Elle éclaire et elle attendrit.

Je ne suis pas de ceux qui dédaignent ces avertissemens de l'expérience et ces pressentimens de l'amitié. Je les médite et je les bénis.

Je sais qu'il n'y a pas encore de foi commune comme en 1789, mais notre œuvre est de la créer et de lui faire son symbole, caché encore au fond des consciences, puis de faire agir cette foi qui a passé cinquante ans à se donner des démentis. C'est trop long. Il faut balayer cette poussière qui ternit la glace de la raison humaine.

Ne croyez pas que j'aye changé. Je n'ai jamais eu d'autre but en sacrifiant plaisir, loisir, temps, vie peut-être à la politique. Je ne me dissimule pas non plus les difficultés, les mécomptes, les haines et les persécutions. C'est le sel de toute vérité. Les vérités ne valent que ce qu'elles coûtent à ceux qui les répandent. Aidez-moi donc de vos bons conseils, de vos lumières, de votre sagesse. Je suis un bien indigne et bien pauvre apôtre de cette philosophie dont vous êtes l'aurore et dont nos arrière-petits-neveux verront le midi malgré les nuages...

« Créer une foi commune, » c'est à quoi Lamartine va travailler, mais non plus à coups de discours. En dépit des applaudissemens, il se rendait compte de son peu d'action sur la Chambre. Au surplus, en changeant d'attitude, il n'avait pas changé de nature; et on ne s'y trompait pas, du côté de ses nouveaux amis. George Sand lui écrivait : « Vous ne trouverez pas encore là ce que l'idéal de votre âme vous fait chercher parmi nous... » Et Victor Considérant : « Vous ne devez pas être sur les bancs, vous, sur aucun banc... Nous sommes bien décidés, nous, les hommes de l'avenir,... à vous savoir *libre* et *tout entier*. » Dans l'opposition comme ailleurs, Lamartine ne pouvait être qu'un isolé.

Depuis 1843, il ne prend presque plus de part aux discussions parlementaires. Il s'adresse au pays, en écrivant pour lui *les Girondins*. Le 19 octobre, le premier volume était terminé. « Je travaille l'histoire. J'en ai lu hier 40 pages à plusieurs connaisseurs : ils déclarent unanimement que c'est ce qu'ils connaissent de plus fort de moi et des autres. Je commence le deuxième volume (1). » L'ouvrage était achevé au début de 1847 (2). On sait l'effet prodigieux produit par ces huit volumes paraissant coup sur coup. On n'avait pas vu, depuis les *Mystères de Paris*, aussi gros succès de librairie.

LE BANQUET DES *GIRONDINS*

Ce fut d'ailleurs tout autre chose qu'un succès de curiosité : peu de livres ont eu une action plus réelle et davantage influé sur les événemens. Poème en prose ou roman, drame ou feuilleton, cette prétendue histoire, reflétant les émotions successives de celui qui la vivait à mesure, exaltait tour à tour les

(1) A Mme de Lamartine.

(2) Émile de Girardin eût souhaité d'avoir l'ouvrage pour *la Presse*. D'une lettre de lui, que Lamartine avait conservée avec cette indication : *A garder. — Offre des confidences. — 30 à 40 000 francs. — 1845. — Girardin.* — nous détachons ce passage :

« J'ai reçu la visite de votre éditeur Coquebert... Je lui ai proposé de lui acheter le droit de faire paraître dans *la Presse*, en articles *Variétés*, l'*Histoire des Girondins*, droit qu'il m'a déclaré posséder ; mais nous n'avons pu nous mettre d'accord. Toutefois il m'a dit qu'il ne vous avait acheté que l'*Histoire des Girondins*. Quand vous voudrez vendre à *la Presse* votre volume *Confidences* 30 000 francs, vous n'aurez qu'à lui envoyer le manuscrit et qu'à faire traite sur elle : la traite sera payée à présentation... (14 sept. 1845.) » (Collection de Noirmont).

héros de l'auteur et leurs adversaires et plaignait les victimes en admirant les bourreaux. Toutefois l'impression générale qui en ressortait était nette et puissante. « Ce qui finalement se dégage du livre, c'est la glorification de la Révolution tout entière, de la Révolution sainte et nécessaire (1)... » La bourgeoisie avait vécu jusque-là dans l'effroi des souvenirs de la Terreur : Lamartine réconciliait l'opinion de la classe moyenne avec l'idée de Révolution. Par cela même, il rendait une révolution possible. Ce livre est ainsi le principal de ses actes politiques. C'est par lui surtout qu'il est entré dans les destinées de son pays, et qu'il a une responsabilité devant l'histoire.

Un banquet s'imposait. La ville de Mâcon fut à la hauteur de la circonstance. Mme de Lamartine était alors à Vichy : jour par jour, Lamartine la tient au courant. On craignit un instant que le banquet ne fût peu nombreux ; mais il tourna vite à la grande manifestation. « Le banquet s'enthousiasme de partout. J'ai fait changer la place publique qui ne me plaisait pas, ce sera dans une magnifique enceinte vers la prairie de Lyon avec des tribunes pour deux mille femmes. Il y aura deux mille convives à peu près. Cela chauffe... (10 juillet). » Deux jours après : « Le banquet devient colossal... Je n'ai que cette minute : le temps brûle comme le ciel. » Le 15 : « C'est aujourd'hui jeudi. Je n'ai plus que trois jours pour arriver au banquet. C'est ma seule pensée... » Il arriva enfin, le jour si fiévreusement attendu. Près de six mille personnes étaient accourues. Lamartine dans son discours avoua que la pensée des Girondins était de rallumer la flamme de 1789, et menaça la royauté de la « révolution du mépris. » Il parla dans les éclairs et le tonnerre — littéralement. La scène a été racontée maintes fois ; mais nul récit ne vaut celui qu'en transmettait, le lendemain, Lamartine lui-même à l'épouse attristée, non sans raison, et inquiète.

Lundi, Monceau (2).

Tout va bien. Il n'y a pas eu de tumulte. Ce soir on vient ici en famille souper sous les arbres, vingt ou trente. Ronchaud Ponsard, Aubel sont avec moi, Bruys, etc.

Quant au banquet, il a été à la fois *sublime* et *déplorable*.

Sublime par près de *trois mille convives* à table et autant de femmes et

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de juillet*, VII, 49.

(2) A Mme de Lamartine, maison Sevigny, place de la mairie, à Vichy.

de spectateurs. C'était superbe au delà de ce que j'ai *jamais vu*. Un Colisée à Mâcon. On était accouru de toutes les villes à vingt lieues, etc. Ardent enthousiasme, religieux presque, fanatisme populaire.

Mais, à la fin du dîner, le tonnerre et le vent ont balayé les tentes, les mâts, etc. Tout a été emporté comme sur un vaisseau en perdition. Tout jusqu'aux deux mille femmes a été intrépide. Nul n'a bougé. Heureusement, car on se serait étouffé. On a suspendu le banquet une heure. Puis on a parlé au milieu de la pluie et du brouhaha affreux des tables, des bancs, des voiles déchirés et claquant. Je ne m'entendais pas moi-même. J'ai été froid et ennuyé et court. Enfin j'ai, tant bien que mal, dit ce que tu liras. Cela a été à peu près sténographié et immensément applaudi. Je suis revenu le soir même *glorieux* et *confus!*

Adieu. Je t'ai bien regrettée au commencement, car c'était un spectacle *incomparable*, *inouï*, *historique*. Mais à la fin j'ai été bien aise que personne ne vît ma confusion d'orateur mouillé et démoralisé. Dieu soit loué! J'ai été très ferme et assez prudent en paroles. J'ai été aux limites et pas au delà.

A toutes les épithètes que prodigue l'exaltation de Lamartine, il en manque une. Nous qui savons quels événemens allaient suivre et dont cette journée avait été comme la figure, nous sommes frappés surtout de ce qu'un tel spectacle offre de symbolique. Car le moment approchait où les circonstances allaient mettre Lamartine en devoir d'appliquer sa maxime : « Il ne faut entrer au pouvoir que par la force d'une idée victorieuse et incarnée en vous... » Une atmosphère d'orage chauffant l'enthousiasme populaire, un homme montant sur l'estrade pour recueillir les bravos frénétiques, puis la tempête déchaînée emportant l'édifice fragile d'une construction hâtive, et faisant des guirlandes et des tréteaux, de l'orateur et de son éloquence, de l'homme politique et de son rêve autant d'épaves, — quelle image anticipée de la destinée qui attendait l'homme de février 1848!

René Doumic.

LE MIRAGE ORIENTAL[1]

I

« L'Orient d'autrefois achève d'user ses vieux costumes, ses vieux palais, ses vieilles mœurs. Mais il est dans son dernier jour. Il peut dire comme un de ses sultans : « Le sort a décoché sa flèche ! C'est fait de moi ! Je suis passé !... » — Voilà tout près de soixante ans que Gérard de Nerval écrivait ces phrases qui sont, en ce moment-ci, d'une saisissante actualité.

Or, les vieux habits dont il parle ont été remplacés par les pantalons et les redingotes de nos tailleurs ou de nos *Belle-Jardinière ;* les vieux palais sont tombés en ruines ou ont été reconstruits, sur un plan nouveau, par nos architectes, les vieilles mœurs de l'Islam se sont tellement modifiées qu'un pacha, attablé sur la terrasse du Café de la Paix, ne se distingue pas de ses voisins. Nos institutions mêmes semblent à la veille de s'implanter jusque dans les plus lointaines contrées islamiques. Comme Paris, Téhéran vient d'avoir ses barricades. Les Égyptiens, avec une audace croissante, réclament un parlement et un régime autonome. Ils vont organiser prochainement, au Caire, une université sur le modèle des nôtres. Sans parler d'autres réformes administratives, consenties par le gouvernement britannique, la récente retraite de lord Cromer paraît annoncer une volte-face complète de la politique anglaise dans ce pays d'occupation militaire. Enfin, la révolution de Constantinople qui naguère éclatait d'une façon tellement inopinée, la

(1) Ces articles ont été écrits à la suite d'un voyage que M. Louis Bertrand a fait, il y a quelques mois, en Orient, avant la révolution qui vient de se produire dans l'Empire Ottoman.

reprise du programme parlementaire de Midhat-Pacha, les déclarations des Jeunes-Turcs, tous ces signes concordans nous révèlent au moins une agitation inquiétante dans ces pays que nous avions l'habitude de considérer comme endormis à tout jamais.

Leur réveil a été une grande surprise pour tout le monde. Et cependant, nous aurions dû prévoir ce qui arrive. Ces événemens si soudains ne font que traduire un état d'esprit que nous ne pouvions pas ignorer, un travail de transformation qui s'accomplissait au vu et au su de chacun, même en Turquie, en dépit de toutes les surveillances policières et de tous les efforts rétrogrades. Oui, nous étions informés de tout cela. Néanmoins, les conséquences logiques de ces faits nous étonnent. Elles nous étonnent, parce que nous nous disions : « Que l'Orient bouge, cela nous est bien égal ! Ce ne peut pas être sérieux ! » Depuis des siècles, nous nous sommes accoutumés à ne voir dans l'Orient qu'un magasin de décors, de même que, pour nous, jusqu'à ces dernières années, les Japonais n'étaient que des personnages de paravens. Il faudra peut-être, à brève échéance, réformer, là-dessus, nos idées.

En attendant, le pli est pris. Malgré tous les changemens matériels, malgré le mouvement novateur qui s'affirme d'un bout à l'autre du monde musulman, nous persistons à envisager l'Orient comme le suprême asile, — comme une sorte de conservation intangible de la couleur locale. Un bandeau a été mis sur nos yeux par nos poètes et nos romanciers, et nous n'avons pas le courage de le soulever. Nous ne voulons point admettre que l'exotisme est mort, tué par l'expansion coloniale, par la diffusion de la culture européenne, — et que, devant les graves problèmes que soulève, dans toute l'Asie, la collision des races, la badauderie littéraire n'est plus de saison. Nous nous obstinons à chercher l'Orient là où il n'est plus.

Rien n'y fait. Nous avons beau savoir que tout est changé, nous moquer nous-mêmes de notre candeur, nous restons, malgré tout et toujours, les lecteurs éblouis des *Orientales*. Cet Orient méditerranéen, qui est si près de notre Europe, qui est si semblable à nos pays latins, nous le voyons encore avec les yeux de nos grands-pères romantiques !

En 1836, Théophile Gautier écrivait à un de ses amis qui voyageait en Algérie : « Rapporte-moi quelques bons pots de couleur locale ! » Nous n'avons guère varié depuis. Rapporter

quelques-uns de ces « bons pots, » — c'est toujours, pour nous, la grande affaire. Manie puérile, avouons-le, car il faut, en Orient, beaucoup de bonne volonté, pour croire à cette fantasmagorie de l'exotisme, tel que nous le comprenons, — et pour résister à la douche réfrigérante que la vue immédiate de la réalité inflige aux enthousiasmes les plus robustes.

II

D'abord, les voyages sont aisés. Ils ne réclament aucun effort héroïque, et les prix sont relativement modestes. Plus de dangers à courir ! Plus de fatigues à surmonter ! Inutile de fréter un brick, comme Lamartine, et de s'exposer, pendant des semaines, aux tortures du mal de mer. Le déplacement n'est pas beaucoup plus long que pour une villégiature en Riviera. Une croisière de circumnavigation en Méditerranée, c'est tout bonnement un « tour de lac. »

Les affiches des gares et les réclames des journaux vous en avertissent. Par l'Orient-Express, Stamboul n'est qu'à trente-six heures de Paris. En quatre jours pleins, les Messageries maritimes vous débarquent sur les quais d'Alexandrie. Et, même, trois jours suffisent maintenant aux paquebots à turbine de l'*Egyptian Mail Company*. De Port-Saïd à Jaffa, ce n'est qu'une nuit à passer en mer, et, si l'on pousse jusqu'à Beyrouth, c'est vingt-quatre heures environ... Vous mettez pied à terre : des wagons, en général très confortables, vous attendent pour vous mener plus loin. Ceux qui vont de Louqsor à Assouan sont merveilleusement aménagés : petites tables, fauteuils d'osier mobiles, divans capitonnés de cuir, fort propices à la sieste, portières défendues par de triples châssis superposés et dont l'un est muni de verres bleus qui tamisent la lumière trop crue, — enfin, raffinement suprême, des glacières pratiquées sous le plancher, pour tenir au frais les provisions de bouche et les boissons ! Sur la ligne de Bagdad, c'est encore plus beau. Les voitures de première sont de véritables salons, où le velours rouge s'étale avec une profusion et un faste tout germaniques.

Et c'est ainsi que, dans l'express du Caire, on peut, tout en déjeunant, saluer, par la baie vitrée du wagon-restaurant, les premières voiles blanches des *dahabiehs* qui descendent le Nil. Damas elle-même, — Damas, la reine du Désert, — est tout

aussi facilement accessible, Un chemin de fer à crémaillère vous fait gravir, sans trop de cahots, les pentes roides du Liban et vous dépose, au bout de quelques heures, sur une petite place poudreuse, toute grouillante de cochers et de pisteurs d'hôtel : on entre en fiacre dans la ville des Omméades. Le pèlerin lui-même, le pèlerin du Saint-Sépulcre, n'a plus grand mérite à visiter les Lieux saints. Il est bien tranquille en débarquant : parti de Jaffa par le train de midi, il sait que, pour cinq heures, il prendra le thé, à Jérusalem, dans le hall de l'*Hôtel du Parc*.

Mais voici le revers de la médaille : tout le temps que dure le voyage, grâce aux chemins de fer et aux paquebots, — on sort à peine de l'atmosphère européenne et « civilisée. » Les hôtels et les agences, qui s'emparent de vous au débarquer, achèvent de vous séquestrer dans vos mœurs à vous, de vous isoler en quelque sorte du milieu ambiant. On n'a point à y changer ses habitudes, sa nourriture, son hygiène. On y coudoie les mêmes gens qu'à Nice ou à Aix-les-Bains. Les types sont prévus, les conversations aussi. Le mobilier, comme le menu des repas, est désespérément pareil dans tous ces modernes caravansérails. Leurs interprètes vous épargnent la peine d'entrer en contact avec les gens du pays. Il n'est pas jusqu'à vos sorties, jusqu'à vos divertissemens qui ne soient réglés d'avance, — et cela sans le moindre souci de vos préférences personnelles. Les agences auxquelles vous vous confiez y ont mis bon ordre. Quand vous arrivez dans quelque localité de la Haute-Égypte, le *manager* de votre hôtel sait à quelle heure vous visiterez les ruines, à quelle heure, les bazars indigènes ou les dames galantes. On ne vous consulte pas : les provisions sont prêtes pour l'excursion, emballées dans des couffins,— et l'on y retrouve invariablement les mêmes victuailles, — d'Alexandrie à Kartoum, — d'Athènes à Patras, — de Jérusalem à Balbek, — à savoir : deux œufs durs, une cuisse de poulet desséchée, une tranche de rosbif coriace, une croûte de fromage et deux oranges, — sans oublier le poivre et le sel roulés dans de petits cornets de papier. C'est immuable comme une institution.

Des ânes fringans piaffent à la porte de l'établissement. Quelles que soient vos répugnances, il les faut enfourcher. Vous voilà parti pour les nécropoles et les sanctuaires... Vous vous imaginez peut-être que vous serez libre de choisir votre itinéraire, de vous arrêter ici ou là? Point! Les guides ont leurs

programmes et leurs habitudes, qu'il est imprudent de déranger, sous peine de fâcheuses complications. Bien plus, cette collation que vous avez payée au poids de l'or et qu'un de vos âniers trimballe pompeusement, à votre suite, dans un couffin, — vous n'avez même pas le droit de la manger où vous voulez. Ainsi, à Philæ, — Baedeker vous le signifie formellement, — « le déjeuner qu'on a emporté avec soi se mange près du kiosque. » Vous entendez? Ce n'est point dans le temple d'Isis, ou dans le temple d'Hathor, ou sous le portique de Nektanébo, — mais près du kiosque de Trajan que vous grignoterez votre cuisse de poulet. Agir autrement serait contrevenir à tous les usages et à toutes les traditions.

Êtes-vous sur le Nil, le bateau fait escale en face d'un village, des enfans à demi nus accourent, avec des cris et des gambades. Vous ébauchez le geste de leur lancer une poignée de piastres. On vous en empêche. Un règlement l'interdit. Lisez plutôt la pancarte qui est affichée sur le pont : « Défense de jeter de la monnaie aux enfans, — *par respect pour la dignité humaine* ! » Pas n'est besoin d'ajouter que ce règlement est anglais et protestant!...

D'un bout à l'autre, vous êtes, pour ainsi dire, tenu en lisières. Quand ce ne sont pas les conducteurs des agences, ce sont vos guides et vos drogmans, qui dirigent vos démarches et vos actions, qui vous étourdissent de leurs bavardages et de leurs bonimens, qui jugent en dernier ressort de ce que vous devez voir ou ne pas voir, qui enfin s'interposent perpétuellement entre vous et la réalité. Et ainsi cette réalité vous arrive déformée comme un texte qu'on lit dans une traduction. Les amis, les connaissances, les gens « bien informés » qu'on rencontre là-bas ajoutent leurs gloses aux commentaires des âniers : c'est encore pis. Le texte original s'oblitère davantage. On risque fort de n'y plus rien comprendre. Et comme, après ces excursions toujours trop brèves, on se replonge immédiatement dans l'ambiance cosmopolite des hôtels, le dépaysement devient à peu près impossible. Il faut bien se contenter avec la couleur locale de pacotille qu'on a pu grappiller au passage et qui ne vous apprend pas beaucoup plus que les photographies ou les cartes postales achetées en cours de route. Concluons que les « commodités » des voyages modernes sont très surfaites. Leur but inavoué, c'est d'empêcher de *voir* les pays qu'on traverse.

III

Voulez-vous les voir, réellement, et, si je puis dire, par vous-même? Ce n'est pas toujours commode et cela coûte souvent fort cher! Le voyage ainsi compris devient un *extra* non prévu dans les ordinaires programmes. Vous paierez en conséquence. Vous serez seul et désarmé contre la conspiration universelle des gargotiers et des guides qui vous tondront et vous écorcheront sans pitié. Mais enfin, c'est l'unique moyen de bien voir, et il est assez naturel qu'on y mette le prix. Vous voilà donc résigné d'avance à toutes les pirateries! Vous vous lancez à l'aventure!... Alors, les désillusions commencent.

Sans doute, — à moins d'être tout à fait naïf, — nul ne s'étonne de traverser, à Constantinople ou au Caire, d'immenses quartiers absolument européens d'apparence? On n'est pas surpris davantage de croiser, sur les trottoirs des avenues toutes neuves, ou de coudoyer, dans les bars, de jeunes effendis fort correctement habillés à la dernière mode de Londres ou de Paris. Cela, on s'y attendait plus ou moins. Mais c'est dans les quartiers populaires que la déception est cruelle.

On se faisait une fête de flâner dans les bazars. On les avait parcourus rapidement le jour de l'arrivée, et l'on avait gardé une vision confuse, autant qu'émerveillée, de ce papillotement de couleurs, de tout ce bariolage insolite pour des yeux occidentaux. On y revient, on s'accoutume à l'ambiance, on examine les choses et les gens d'un esprit plus rassis, et voilà qu'on s'aperçoit que le bazar oriental n'est plus guère qu'un souvenir.

Les petites échopes de la plèbe, comme les grands magasins pour touristes, sont envahis par une affreuse camelote, allemande, ou autrichienne, en général. C'est à faire frémir, quand on y regarde de près. Les contrefaçons ou les malfaçons indigènes surtout, dépassent tout ce qu'on peut imaginer en fait d'horreurs. Qui ne les connaît, ces plateaux de cuivre repoussés à la grosse, ou ciselés si sommairement qu'on s'écorche les doigts aux aspérités du métal? Et ces cafetières si mal soudées qu'elles fuient par le fond et qu'on n'ose même pas s'en servir comme porte-bouquets? Et ces petites tasses bancroches, qui ne veulent pas tenir sur leurs pieds? Et ces chapelets de coquillages ou de verroteries que les âniers suspendent au cou de

leurs ânes et que les vieilles Anglaises rapportent triomphalement à leurs poignets, en poussant des : *very beautiful, indeed?...* » Et ces piquages à la machine que le Juif narquois ou l'astucieux Arménien vous insinue comme authentiques broderies de Boukhara, non sans vous faire remarquer des taches significatives : « Tu vois, c'est l'eau de la pluie ! L'étoffe il a traversé le désert sur le dos des chameaux !... »

Au grand bazar de Constantinople, des centaines de machines à coudre vous remplissent les oreilles de leur tic tac. Quel coup pour la couleur locale et quel avertissement pour les amateurs de vieilles broderies à la main ! A Damas, l'allée centrale des souks est couverte par une arcature de fonte, comme nos gares et nos marchés publics. Le reste est à l'avenant. Arrêtez-vous devant cette boutique, au seuil enguirlandé de ceintures voyantes et de mouchoirs syriens liés en grosses touffes multicolores. Les mouchoirs, — les beaux *keffidjés* aux longs cordons flottans, — ont été fabriqués à Vienne, comme d'ailleurs ces cachemires, si parfaitement imités, où les personnes aisées se taillent, pour l'hiver, de moelleux gilets. Les velours sont italiens, ou allemands : ils viennent de Milan, ou de Crefeld, ne coûtent pas cher et ne valent pas grand'chose. Les soieries de Lyon, si appréciées autrefois, sont considérées comme trop coûteuses. Il y en a bien quelques ballots, mais enfermés dans des fonds d'armoires : le marchand qui a bouleversé des piles entières pour les retrouver, vous avoue que cela ne se vend plus. Même les souks de la librairie, — dernier refuge du moyen âge musulman, — prennent un aspect de plus en plus moderne et européen. Nos fournitures scolaires s'y étalent, nos encres et nos crayons, nos papiers, nos gommes et jusqu'aux cartables de nos collégiens. Les épiceries sont empoisonnées de pétroles, pétroles de Bakou, pétroles américains, et les conserves de Chicago s'y alignent à côté des savons marseillais.

Au sortir des bazars, vous rejetez-vous sur les cafés? C'est une autre déception, surtout pour ceux qui connaissent nos cafés maures d'Algérie, où le mobilier ancien s'est à peu près conservé. Au Caire, comme à Damas, à Beyrouth, à Stamboul, les divans disposés à l'intérieur, le long des plinthes, les bancs de bois surélevés où l'on s'accroupit pour fumer et pour boire, toutes ces vieilleries pittoresques tendent à disparaître. Les tables et les chaises métalliques de nos estaminets, les verre-

ries et les faïences de nos manufactures expulsent les vieux ustensiles et les vieux sièges orientaux. Aux plafonds s'espacent des lampes à pétrole, — ces hideuses lampes allemandes qu'on retrouve dans tous les pays du Levant, — énormes et pansues, avec des abat-jour de zinc munis de pendeloques en bouchons de carafes. On y fume les cigarettes de la régie ottomane, ou égyptienne, on y lit même de vagues journaux, et, presque partout, des graphophones, colportés par les commis voyageurs teutons, nasillent des chansons arabes.

Pas plus que les cafés, les mosquées n'ont échappé à la contagion. A part les très belles et les très anciennes, où les taches de mauvais goût moderne s'effacent dans la splendeur de l'ensemble, la plupart sont tristement défigurées par des importations occidentales. Des ferblanteries effroyables ont remplacé les suspensions de cuivre, aux godets d'albâtre ou de verre colorié, et les merveilleux globes de lampes décorés par les artisans d'autrefois sont passés dans les vitrines des musées. Les moquettes de la *Place Clichy* se substituent aux *tapis de prières*. Des barbouilleurs italiens ont couvert les murs d'arabesques de cabaret. A Stamboul, l'intérieur de la *Mehmet Fathi*, peinturlurée en noir, est d'un effet funèbre et désastreux. Les petites mosquées des quartiers excentriques sont encore plus affligeantes : ce ne sont que guirlandes, carquois et bouquets de roses, et les revêtemens de faïence n'ont rien à envier à ceux de nos cabinets de toilette (1). Enfin, dans les turbés, comme dans les mosquées elles-mêmes, on peut admirer de superbes rideaux de velours rouge à crépines d'or, avec des baldaquins en bois doré. Et l'on songe aux magnificences de nos salons de préfectures et de nos salles d'attente de première classe.

Oui ! tout cela est navrant pour les âmes éprises d'exotisme ! Les costumes aussi s'en vont. A part le tarbouch, la mise d'un fonctionnaire turc ou égyptien est identique à celle d'un fonctionnaire européen. Sans doute, les gens du peuple, les fellahs et les nomades restent forcément fidèles à la mode ancienne, d'ailleurs si simple qu'elle n'est presque pas susceptible de chan-

(1) Autrefois, la coupole de la mosquée d'Omar, à Jérusalem, était lambrissée extérieurement de faïences persanes. Ces précieuses plaques ont presque toutes disparu, vendues, me dit-on, à des touristes par des Imans indélicats. On bouche les trous, — et cela j'ai pu le constater de mes yeux, — avec de grosses céramiques italiennes.

gement. Mais quiconque a vu les Arabes d'Algérie ou du Maroc ne trouvera qu'un agrément médiocre à regarder les foules populaires de l'Orient. Mettons à part les Bédouins de Syrie qui ont une assez fière prestance : tout le reste est quelconque. On dirait qu'à mesure qu'on avance vers le Levant, les costumes s'étriquent et perdent de leur noblesse. Ni le *caftan*, ni le *gombaz* n'ont les beaux plis amples du burnous. Cela tombe tout droit et cela vous engaine comme un fourreau. Il y a d'ailleurs, chez ceux qui les portent, une tendance de plus en plus marquée à choisir des couleurs ternes, des draps noirs ou gris. La *galabieh* de la plèbe égyptienne est une simple blouse qui ne saurait rivaliser, pour l'ampleur et pour l'éclat, avec la *gandoura* algérienne. Elle est uniformément bleue, de même que les voiles des femmes sont uniformément noirs. Et les tcharchaffs des dames orientales, — égyptiennes, syriennes ou turques, — sont également noirs, et noires aussi les voilettes qui leur cachent le visage. De sorte que la tonalité générale, — contrairement à ce qu'on espère, — est plutôt lugubre, ou tout au moins assez sombre... Quand je partis pour l'Égypte, un peintre de mes amis, amoureux de la couleur et de la lumière sahariennes, me dit, à ma grande stupéfaction : « Ah ! vous allez-là-bas ! Je vous plains ! L'Égypte est un pays noir ! » L'Égypte un pays noir ! quel paradoxe ! Et cependant, c'est au moins vrai pour le Delta du Nil. Les masures grisâtres construites avec la boue du fleuve, les petits palmiers rabougris et brûlés, les voiles noirs des femmes, les grandes plaines limoneuses, et nues après la moisson, tout cela compose, sous le ciel mat et embué de poussière, une gradation de teintes neutres, qui n'est pas sans tristesse (1).

Les physionomies et les types sont à l'avenant des costumes. Ici encore, comme pour les Bédouins de Syrie, il faut faire une exception en faveur des Turcs, de race ou de formation militaire : ceux-là offrent un caractère indéniable d'aristocratie.

Mais tous les autres, — tous ces Levantins courbés sous l'esclavage depuis des milliers de siècles, vivant de trafic, de pilleries ou de métiers louches, — ils ne trahissent, sur leur figure, comme dans leur maintien, que la ruse mercantile, la bassesse sournoise, ou la placidité molle des gens habitués à

(1) Qu'on me permette de citer ici un mot d'Octave Uzanne qui exprime à merveille la mélancolie du Delta, à de certaines époques de l'année : « L'Égypte, c'est la Bretagne de l'Orient. »

obéir. Auprès d'eux, nos bergers du Sud algérien passeraient pour des grands seigneurs. Vraiment, il n'y a pas de quoi s'exciter l'imagination sur ces exemplaires d'une humanité certainement inférieure à la nôtre. Le désordre, la négligence, l'incurie domestique des plus fortunés, l'ordure avec laquelle ils voisinent sans répugnance, où ceux de la classe inférieure semblent même se complaire, l'aspect sordide des logis et des rues, — quand on a touché toutes ces tares, contemplé toutes ces laideurs, respiré tous ces miasmes, c'est le désenchantement suprême!

Si, maintenant, dégoûté de la pouillerie orientale, étourdi par le vacarme des tramways, des attelages et des automobiles, repoussé de partout par les vulgarités d'une civilisation qui se décompose, on cherche un dédommagement dans le spectacle du passé, — voici toute une nouvelle série de déboires ou de tribulations. Sauf peut-être en Grèce, les ruines, dans tout l'Orient, sont, autant dire, inabordables. En Égypte, où elles abondent, c'est à croire qu'une administration vigilante s'est appliquée à en défendre l'accès. Et d'abord, on n'y pénètre que muni d'un ticket qui s'achète à la porte, à moins qu'on ne se soit pourvu, une fois pour toutes, — et moyennant une livre égyptienne, — d'une carte de légitimation valable pour tous les lieux à visiter. Sans doute, c'est là un usage courant, même en Europe, et qui se justifie suffisamment par la nécessité d'arrondir le budget des fouilles. Mais cette formalité, insignifiante dans une ville, devient odieuse en plein désert, ou dans des pays perdus. Là encore, il faut donc que l'on se heurte à l'éternel fonctionnaire embusqué derrière son guichet, que l'on exhibe un permis, ou que l'on passe à la caisse. Les personnes amoureuses de solitude et de recueillement en sont désagréablement froissées. Comment se recueillir d'ailleurs et s'absorber dans la contemplation des ruines, lorsqu'on n'y peut faire un pas, sans être escorté d'une demi-douzaine d'estafiers? C'est dans cet équipage que l'on parcourt les hypogées de la Vallée des Rois, et si j'en parle nommément, c'est que, nulle part ailleurs, l'escorte qui vous accompagne n'est plus pompeuse. Les *gâfirs* qui vous précèdent portent chacun sur leur épaule un long bâton, comme un suisse de cathédrale porte sa hallebarde. Or les *gâfirs*, par métier, sont blasés sur les émotions que vous venez chercher en ces endroits. Ils sont impatiens d'en finir avec une cérémonie qui se renouvelle trop souvent à leur gré. Alors, ils vous pressent, vous

entraînent, vous obligent à brûler les stations : c'est une revue au pas de course.

Je ne sais comment font les autres, mais j'avoue que cet appareil administratif suffit pour tuer en moi toute émotion. L'idée seule que ces nécropoles sont en régie, que tout y est classé, numéroté, que le programme de ma visite est arrêté dans le moindre détail, — une telle idée, en des lieux pareils, m'en ôte toute la poésie. Si l'on admet le système, il faut proclamer cependant qu'en Égypte on l'a poussé jusqu'à sa perfection. Dans les hypogées, comme dans les grands hôtels cosmopolites, on jouit des derniers raffinemens du confort moderne. A l'instar des *Métropolitains* et des *Excelsiors* du Caire ou d'Alexandrie, toutes sont éclairées à la lumière électrique. A peine êtes-vous entré qu'un gardien tourne le bouton d'un commutateur : embrasement général ! Les fresques mythiques des corridors, les puits où dorment les Pharaons, les sarcophages monumentaux des Apis vous apparaissent dans une apothéose d'Éden-concert. Encore une fois, chacun son goût ! Mais je préfère de beaucoup, dans ces caveaux funèbres et qui devraient rester mystérieux, la lueur d'une chandelle !

Pourtant, ces ennuis sont légers, en comparaison du reste. Le pire, c'est l'exploitation commerciale des ruines, c'est la horde de drogmans, de pisteurs, d'hôteliers, d'industriels de toutes sortes qui se dressent, comme un mur opaque, entre vous et ce que vous voulez voir. Les « progrès de la civilisation » en pays non civilisés les ont rendus *invisitables*. Je n'exagère pas. Prenons, par exemple, les pyramides de Gizeh, qui sont aux portes du Caire. Je défie bien qui que ce soit de les visiter à loisir.

Un tramway électrique vous y conduit en trois quarts d'heure. On suit une route plantée d'acacias et bordée de guinguettes, — telles que le *Bar Cléopâtre*, le *Rendez-vous des chasseurs*, ou le *Retour de la chasse*, — et l'on débarque entre une brasserie allemande ou suisse, et un hôtel américain du tout dernier cri, avec musique de tziganes et pistes pour tennis. Le décor est à souhait, n'est-ce pas, pour encadrer les quarante siècles de Khéops et de Khephrem ?... On n'a pas le temps de formuler cette réflexion chagrine, qu'une nuée d'ânier et de chameliers s'est déjà abattue sur vous. C'est en vain qu'on proteste, qu'on affirme son intention formelle d'aller à pied et d'être seul pour regarder en paix. Bon gré mal gré, il faut se hisser sur un

dromadaire, ou enfourcher un bourricot. Alors commence une cavalcade hilarante, une chienlit carnavalesque, qui se déroule, en une frise nabote et dérisoire, au pied des gigantesques pyramides : grosses dames dodelinant de la gorge et du ventre entre les bosses de leur chameau, chanteuses de beuglans cambrées en des poses de sultanes, auréolées d'ombrelles du *Bon-Marché*, ou brandissant des réticules ; maigres clergymen, comme fendus en deux par leurs montures et dont les jambes sont si longues que leurs escarpins semblent trotter d'eux-mêmes à ras du sol ; pappas ventripotens, emportés au galop par des ânes fougueux, le bonnet doctoral branlant sur l'oreille et les grandes manches noires de leurs toges échevelées au vent de la course...

La chevauchée fait halte devant Khéops. Aussitôt, dix photographes s'élancent d'une baraque, vous assiègent, vous remplissent les mains de leurs clichés les plus flatteurs : « Comment monsieur désire-t-il son portrait ? A pied ou à cheval ? A dos d'âne ou à dos de chameau ? » Et l'on vous fait admirer l'image d'un touriste berlinois casqué de liège, cuirassé de kaki, bardé de ceintures de cuir et botté de molletières, qui surgit, immense, à côté d'une pyramide toute petite... Des gens raidis dans des attitudes solennelles, sont en train de poser. Le photographe, la poire de caoutchouc à la main, rectifie la pose : « Ne bougeons plus ! » Du haut de leurs quarante siècles les Pyramides contemplent !.. Horreur ! On s'échappe, on fuit vers le Sphinx, poursuivi par les âniers qui tapent à grands coups de matraque sur le derrière de leurs bêtes... Autre supplice ! Voici maintenant les camelots qui se précipitent, les brocanteurs de fausses antiquités ! Et il faut négliger le splendide paysage désertique pour s'occuper de scarabées et d'osiris en toc fabriqués à la douzaine par des mouleurs italiens. Pendant ce temps-là, les guides vous cornent aux oreilles leurs bonimens. Celui-ci veut vous faire grimper au sommet de la pyramide, celui-là veut vous entraîner dans les souterrains. On est ahuri, assourdi, pris d'assaut. Impossible de joindre deux idées, d'arrêter ses yeux une minute sur tel détail singulier d'architecture, — ou cette coloration délicieuse qui pâlit là-bas vers la chaîne libyque et qui va s'évanouir !... Une colère vous saisit, on renonce brusquement, on abdique toute volonté devant tant d'ennemis conjurés, — et l'on s'en revient mélancoliquement sur son bourricot, avec la rage impuissante de n'avoir rien vu.

Même en été, quand les grands arrivages de touristes sont suspendus, — même la nuit, — une visite tranquille est impossible. Les soirs de pleine lune, la compagnie des tramways organise des services spéciaux. Les convois sont doublés, et, jusqu'à minuit, c'est un va-et-vient perpétuel entre le Caire et Gizeh. Comme la chaleur du jour est un peu tombée, on accourt pour se mettre au frais et dîner en famille au pied du Sphinx. Calicots allemands, employés des banques, soldats de l'armée d'occupation, avec leurs femmes et leurs progénitures, — tout ce monde s'assied dans le sable. On déballe les provisions, les bouteilles de soda, les chapelets de bretzels et les saucisses de Strasbourg. Des coquilles d'œufs, des journaux graisseux, des pelures de charcuterie s'éparpillent autour des tombeaux pharaoniques. On crie, on chante, les bouchons sautent, les ânes fouettés par leurs conducteurs s'élancent au galop, emportant des femmes qui se cramponnent et qui piaillent !... C'est charmant, cette petite fête ! On était parti pour les splendeurs les plus lointaines de l'histoire, et l'on tombe dans un dimanche de Vincennes ou de Saint-Mandé !...

Or, cette fureur de profanation sévit d'un bout à l'autre de l'Égypte. A Louqsor, à deux pas du grand temple d'Ammon, et des ruines de Karnak, en face des nécropoles de la Vallée des Rois, il se rencontre des touristes qui s'ennuient tellement qu'il leur faut un carnaval comme à Nice, avec corso, bataille de fleurs et bal travesti. On se déguise en Hathor à tête de vache, ou en Thout ibiocéphale. A Assouan, dans l'île d'Éléphantine, toute blasonnée de cartouches royaux, toute pleine de substructions et de débris antiques, on a construit je ne sais quel *Savoy hotel* qui s'étale brutalement au milieu de toutes ces vieilles choses et qui prête à ce paysage nubien un faux air de Genève ou d'Interlaken.

La nature elle-même n'échappe point à l'invasion sacrilège de l'Occident. Les deux rives du Nil sont bordées d'usines, — sucreries, ou filatures de coton, — dont les cheminées fuligineuses pointent au-dessus des gourbis en terre battue des fellahs. Et, — détail amusant, — par amour de la couleur locale, on a donné à ces cheminées des formes d'obélisques. Mais le plus beau, c'est un castel moyen-âgeux, que s'est fait bâtir, à Louqsor, un riche Hollandais. Cela domine la berge orientale du fleuve. On y voit une tour à créneaux, des ogives et des mâchi-

coulis, et le tout a été mis en couleur: blanc et rouge sang de bœuf, comme une cabine de bains.

IV

On ne saurait trop le répéter: ces discordances sont affligeantes pour le nouveau débarqué. Le premier abord est plutôt rude, la désillusion souvent amère. Et pourtant, pourtant!... En dépit de tout, c'est toujours l'Orient! Ce sont les *Orientales* menteuses, qui ont raison contre tous les démentis de l'expérience. Qu'importent les profanations du passé, la médiocrité du présent, les truquages impudens des agences, les *bluffs* des réclames! Il y a des minutes où tout ce qui vous charma jadis dans les récits des voyageurs et dans les vers des poètes visionnaires, où l'Orient de la légende se dégage des réalités misérables et se remet à vivre devant vous, triomphalement.

Je suppose que vous veniez de traverser le Caire, en vous dirigeant vers le faubourg de l'Abassieh. Vous en avez assez de la Place de l'Opéra et du Jardin de l'Ezbekieh, de ses restaurans, de ses cinématographes et de ses petits théâtres. Les boutiques vulgaires du Mousky, ses poussières et ses puanteurs, la saleté, les boues croupissantes des ruelles populaires vous dégoûtent. Vous avez quitté le tramway, dépassé les derniers estaminets grecs et les dernières cambuses indigènes. Vous suivez un sentier qui se perd derrière l'Hôpital français, — et, soudain, vous voilà au milieu des sables...

C'est en juin, il est sept heures du soir, le soleil se couche... Tout de suite une roche invraisemblablement rose s'empare de vos yeux. Elle brille doucement en face de vous, parmi toute cette aridité, comme une énorme conque marine, oubliée sur une plage. Elle recueille, elle boit les splendeurs éparses de l'air... Puis, un contrefort grisâtre, coupé d'une brèche, à travers laquelle on distingue, au loin, les mornes étendues jaunes du Désert, puis la chaîne dénudée qui aboutit à la citadelle du Mokattam.

Au centre, trois mosquées funéraires, où sont ensevelis des émirs. Les édifices délabrés se transfigurent aux feux du couchant, les coupoles brillent, comme des sphères de vermeil, et la masse des architectures se détache en noir sur le fond pâle des éminences sablonneuses et de la vaste plaine désertique.

Dans le ciel, presque incolore à la limite des terres, à peine azuré vers les hauteurs, la lune monte, — une lune d'or, une lune épanouie comme un fruit féerique, — et si étrange, si extraordinairement belle, en sa calme ascension, qu'elle inquiète à la façon d'un prodige... Silence, immobilité, pénombre douce... Une fumée laiteuse, nuancée de lilas, se tient toute droite au-dessus de la brèche rocheuse, où passaient autrefois les caravanes...

De l'autre côté, un cimetière, à perte de vue, toute une cité funèbre avec ses tombes, ses maisons peintes de couleurs claires, comme les maisons des vivans. Par les fenêtres grillées, on aperçoit les chambres garnies de divans, de tapis et de tentures, où se réunissent, pour banqueter, les familles des défunts. Des lanternes sont pendues au mur, à droite et à gauche des portes cochères. On dirait qu'on attend quelqu'un, que des voitures vont arriver... Mais les rues du cimetière sont vides. Personne! ... De loin en loin, un chien se sauve entre les stèles des sépulcres indigens, un volet poussé par un souffle de brise tourne lentement sur ses gonds. Des odeurs de cadavre s'exhalent par les fissures du sol. Çà et là, des crânes, des ossemens luisent sur de grosses pierres...

Et puis on escalade un monticule fait de gravats et de poussières humaines, et l'immense ville des vivans se déploie sous vos pieds, avec ses minarets et ses dômes, jusqu'au miroitement lointain du Nil. Tout ce qu'on espérait, tout ce qu'on avait imaginé est dépassé en cette minute. C'est la ville de rêve qu'on entrevoyait confusément à travers les récits merveilleux des conteurs arabes. On ne peut plus s'en aller, on voudrait fixer à jamais au fond de sa mémoire ce profil de cité rose et bleue, qui se découpe en arêtes lumineuses sur le poudroiement vermeil de l'espace. Et l'on s'évertue à tout embrasser de ce prodigieux horizon : la roche purpurine comme une conque géante, les mosquées funéraires avec leurs coupoles de vermeil, le désert livide étalé sous la lune, et la ville silencieuse des morts endormie à côté de la ville bruyante et fumante de labeur!...

Rien ne bouge, tout est figé dans l'outremer et les ors du couchant comme une enluminure de manuscrit persan. La vision est tellement splendide, qu'on n'ose pas y croire tout à fait. Pourtant, cette chimère est réelle. La vie palpite et chante tout près de vous!... Voici deux jeunes gens qui surgissent, les

doigts entrelacés, entre les pierres bariolées des tombes. Ils s'arrêtent au sommet du monticule, leurs robes éclatent dans la lumière d'argent, — une robe bleue, une robe rose, — et ces deux couleurs ardentes se penchent un instant sur les lilas et les mauves de la Vallée funèbre...

V

Des visions, des émotions pareilles sont assez fréquentes dans la moderne Égypte, pour faire oublier, — au moins à distance, — les désenchantemens de l'arrivée et les constatations pénibles de l'expérience journalière. Un soir, comme je redescendais de Mokattam, les yeux encore éblouis d'un coucher de soleil sur le Val de l'Égarement, je rencontrai un jeune Syrien, fonctionnaire khédivial, qui m'honorait assez volontiers de sa conversation. Croyant le flatter, je lui dis mon enthousiasme en termes aussi sincères que lyriques. Il me dévisagea ironiquement, haussa les épaules :

— Le mirage, mon cher ! Le mirage !... Vous autres Européens, vous serez toujours dupes du mirage oriental !... Êtes-vous fou ? Grimper les rampes de Mokattam par quarante degrés de chaleur, enfoncer dans le sable jusqu'à la cheville, ou vous écorcher les pieds aux cailloux tranchans des pistes, le tout pour contempler un ravin désert, sans un arbre, sans un pouce de végétation !... Avouez que c'est de la démence !

Je n'insistai point. Ses pensées étaient ailleurs. Incontinent, il m'annonça, tout heureux et tout aise, son prochain départ pour la Suisse. Oui, il partait pour la Suisse, il allait s'y rafraîchir sur les montagnes, tandis que moi, sottement, je m'obstinais à me griller, en plein mois de juin, au soleil d'Égypte !... D'ailleurs, les hôtels y sont à bien meilleur marché, la vie moins coûteuse qu'au Caire ! Tout compte fait, cette villégiature lointaine lui vaudrait encore une économie, sans parler des agrémens du voyage.

Et, s'échauffant sur cette idée, il me dit :

— Ah ! la Suisse ! la France ! l'Angleterre !... En voilà des pays ! à la bonne heure !... Vous autres, au moins, vous avez des arbres, des fleurs, des prairies ! Un parc d'Angleterre, un jardin français, c'est cela qui est admirable !... Et vos rues sont propres. vos maisons confortables, vos cuisines exquises !... Et vos archi-

tectures!... Qu'est-ce qu'il y a de plus beau qu'une cathédrale gothique? Une mosquée, auprès d'une cathédrale, n'est qu'un tas de plâtras!... Je suis Oriental, n'est-ce pas, je m'y connais un peu mieux que vous! Je vis ici, tandis que vous, vous n'êtes qu'un passant! Eh bien! vous pouvez m'en croire! Je ne donnerais pas une pelouse d'Oxford, une terrasse de Versailles pour l'Égypte tout entière!... L'Orient? Vous ne savez pas ce que c'est! C'est l'ordure! C'est le vol, la bassesse, la fourberie, la cruauté, le fanatisme, la sottise! Oui, je hais l'Orient! Je hais les Orientaux, tous ces porteurs de tarbouchs, tous ces égréneurs de chapelets!...

Évidemment, ces propos injurieux partaient d'une âme aigrie. Les Syriens sont méprisés par les musulmans d'Égypte : il est assez naturel qu'ils le leur rendent. Et il y avait encore, dans la diatribe de mon compagnon, l'envie plus ou moins consciente de m'étonner, de berner un peu la bonhomie occidentale. Mais j'avais entendu déjà des discours assez semblables dans la bouche d'Égyptiens, mahométans et nationalistes. Seulement, ceux-ci ajoutaient : « C'est la faute des Anglais qui nous laissent croupir dans la misère et dans l'ignorance! Ah! si nous étions nos maîtres, vous verriez comme tout changerait!... »

Cependant, des déclarations de ce genre vous donnent à réfléchir. Vous désirez en savoir plus long. Des lettres de recommandation vous ont été remises pour des notables indigènes. Vous en faites usage. Un aimable homme s'offre, avec empressement, pour vous guider à travers sa ville et vous la commenter, Il parle notre langue ni plus ni moins correctement que la majorité des Français. Il a étudié chez les Jésuites du Caire, puis dans une de nos facultés du Midi, — Aix, Toulouse ou Montpellier, — il est bachelier, licencié, docteur en droit. A la coiffure près, vous pouvez avoir l'illusion de vous promener avec un compatriote.

Naturellement, il vous montre de préférence les quartiers nouvellement construits, il a soin de vous faire passer devant les palais et les villas les plus *modern-style*, devant les hôtels les plus fastueux. Au fond, — et quoi qu'il dise, par pur snobisme européen, — il est très fier de tout cela. Il vous entraîne vers le grand pont de Gezireh, à l'heure élégante, où les plus beaux équipages du Caire rentrent de la promenade. Tout le long de la rue Kasr-en-Nîl, où s'échelonnent les banques, les grands magasins, les agences diplomatiques, c'est un défilé ininterrompu

de luxueux attelages, une exhibition d'uniformes et de toilettes féminines souvent du meilleur goût. On a, sous les yeux, le mouvement, la *représentation* d'une de nos grandes capitales, qui ont gardé les usages de cour... Vous voici à Gezireh, le quartier *select* par excellence, celui des riches hiverneurs et des hauts fonctionnaires. Rien n'y manque : champ de courses, jardin zoologique, grand *Palace* à six étages. Et le défilé des voitures et des automobiles continue sous les acacias qui bordent la route. Les quais du Nil sont envahis par les cafés-concerts, les restaurans, les théâtres d'été. D'honnêtes familles sont attablées sur les terrasses qui dominent le fleuve. Des chanteuses à l'accent marseillais, des demi-mondaines à l'accent de Belleville paraissent s'amuser follement aux propos de messieurs en tarbouchs. Nous sommes en Europe, n'est-ce pas?... une Europe un peu maquillée, et garnie de plantes exotiques, comme tel coin de la Riviera...

Pour vous, l'illusion prend corps de plus en plus, en écoutant parler votre guide. Il parle abondamment, il a bu du vin, quoique Musulman, pour vous prouver qu'il est exempt de tout préjugé. Il vous raconte sa vie d'étudiant, ses examens, où il brilla. Il dit : « Nos ministères, nos administrations, nos journaux. » Et bientôt l'entretien dérive vers la politique. Le ton, peu à peu, devient agressif : « oppression de l'étranger, légitimes aspirations de notre peuple, revendications nationales!... » Ce sont les idées, c'est la phraséologie de notre presse et de nos discours de réunion publique. On salue, au passage, ces vieilles connaissances, un peu surpris tout de même de les retrouver si loin. Alors, votre hôte, vous croyant convaincu, ajoute, par condescendance, quelques phrases banales sur le rôle civilisateur de la France, sur les grands principes humanitaires... Et il achève de vous ahurir, en vous déclarant le plus sérieusement du monde : « Au fond, nous sommes plus démocrates que vous! »

Du coup, vous voilà rabaissé au rang de vil réactionnaire par cet Oriental si « avancé. » Vous oubliez que le personnage qui vous tient ces discours est peut-être un pacha, qui se fait donner de l'Excellence et saluer très bas par ses subalternes. En tout cas, vous prêtez l'oreille, de plus en plus intéressé... Et, à mesure qu'il disserte, un autre mirage s'ébauche dans votre imagination : celui d'un Orient déjà conquis et transformé par l'Europe. Ce mirage grandit, monte, vous emplit d'éblouisse-

mens. Vous n'êtes plus très loin de croire que la civilisation définitive de l'Islam n'est qu'une question de pédagogie et peut-être d'hygiène. Votre compagnon vous montre ses coreligionnaires comme des gens altérés de science, avides de progrès. Alors, le rêve pacifiste vous emporte. Des missions d'infirmiers et d'instituteurs accompliront ce que cent batailles n'ont pu réaliser! Plus de guerres! Plus de conquêtes brutales! Le canon ne sème que la haine! De l'amour, et encore de l'amour! De la lumière à flots! Que l'Académie des sciences resplendisse sur la barbarie!

Et, vous n'en doutez pas, cette pénétration pacifique serait généreusement récompensée par des bénéfices matériels incalculables. L'Égypte est si riche! Tout le monde y fait fortune. Votre hôte lui-même se vante de ses gains. Il vous cite des exemples fantastiques. Grâce à des spéculatione heureuses sur les terrains du Caire, un tel a vu sa fortune quadruplée en trois mois. Et, grâce aux nouveaux systèmes d'irrigation, les propriétés foncières rapportent cent pour cent. L'Égypte est une mine d'or!... Vous vous souvenez que, dans tout l'Orient, cette hantise du trésor enseveli est comme une maladie endémique et chronique. Ce que ce *Jeune-Égyptien* vous conte de son pays, un *Jeune-Syrien*, ou un *Jeune-Turc* vous l'a conté du sien. Des richesses fabuleuses sont enfouies dans le sol! Il n'est que de les extraire! Ah! si l'on avait des capitaux pour exploiter tout cela! Si le Sultan permettait!... ou plutôt si l'on était débarrassé de cet abominable régime, le seul obstacle à la régénération de l'Empire!...

A force de se répéter, ces discours enchanteurs vous persuadent. Le mirage s'impose à votre esprit, — mirage financier, industriel, humanitaire, — un mirage qui est le contraire de l'autre et qui est peut-être encore plus trompeur! La crise financière, que traverse en ce moment l'Égypte, en est une preuve trop évidente.

VI

Sommairement, je viens d'essayer de retracer les différens états d'esprit, les phases d'agacement, de découragement et d'exaltation que traversent habituellement les voyageurs, en pays orientaux, depuis le touriste banal jusqu'au grave fonc-

tionnaire investi d'une mission officielle. Le malheur est que la plupart s'en tiennent là!

Autrefois, on nous reprochait d'ignorer la géographie. Si ce reproche a été juste, assurément il ne l'est plus. En réalité, nous voyageons beaucoup. Il est vrai que la masse profonde de la nation éprouve encore une paresse à se déplacer. On ne voit pas sortir de nos ports ces exodes nombreux de touristes que l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre déversent continuellement sur les deux rives de la Méditerranée. Mais, j'ose le dire, la qualité, chez nous, remplace la quantité. Nos voyageurs sont, en général, plus instruits, ou plus désireux de s'instruire, que ceux des autres nations. Leur seul défaut, c'est qu'ils vont trop vite. L'élite même des Français qui voyagent ne se rend pas assez compte qu'une initiation préalable est nécessaire.

Il ne suffit point de parcourir un pays et même d'y séjourner, pour le connaître. Il faut véritablement s'y *naturaliser*, y prendre les habitudes, les idées et jusqu'aux préjugés et aux passions des indigènes, — quitte à s'en déprendre ensuite. L'intuition directe des âmes, des antagonismes de races, des conflits d'intérêts, c'est la condition indispensable pour juger sainement. Rien n'y supplée. On aura beau créer des chaires d'ethnographie et de psychologie comparées: ceux qui auront suivi ces cours seront bien étonnés de se trouver *tout neufs*, lorsqu'ils débarqueront quelque part, — et ce sera exactement comme s'ils n'avaient rien appris. Les bourses de voyage elles-mêmes donnent de fort médiocres résultats. On les avait fondées avec la généreuse intention de *déniaiser* un peu nos étudians de Sorbonne et d'École normale. Ce serait parfait, si, réellement, ces jeunes gens réussissaient à se dépayser, à s'acclimater dans un milieu très différent du leur. Bien loin de là, on les oblige à faire, en une année, le tour de la planète, à transporter, de Paris à Tokio et de Tokio à Boston, la poussière de leurs bibliothèques et de leurs salles de conférences. Que veut-on qu'ils rapportent de cette course à toute vapeur, sinon des banalités de table d'hôte et les idées toutes faites dont s'alimentent la presse et les conversations dans les cinq parties du monde?

Le pire, c'est qu'ils se croient obligés d'écrire sur ce qu'ils ont à peine entrevu! Quelle chose abominable que le souci de l'écriture en voyage! C'est tuer, dans leur germe, l'impression ou l'émotion sincère. J'ai passé huit ans en Algérie, sans écrire une

ligne : ç'a été ma meilleure école et la période la plus féconde de ma vie.

Seul, un séjour prolongé et, en quelque sorte, *naturel*, en pays étranger, peut développer le sens exotique. Je dirais plus volontiers : *le sens colonial,* parce que ce mot implique la notion non seulement spéculative, mais aussi *pratique* et, par conséquent, complète des âmes et des contrées. Le vrai voyageur doit être, au moins d'intention, le colon qui s'établit sur une terre, avec la volonté de la faire sienne. Sans doute, le colon ne devient jamais l'indigène, mais il n'est plus complètement l'homme de sa patrie d'origine. C'est un être à part, merveilleusement propre à s'adapter n'importe où, pourvu qu'une première fois il se soit détaché de son milieu natal. Cette première adaptation lui facilite et lui abrège singulièrement les autres. Le voyageur qui a acquis le sens colonial peut parcourir, après cela, le monde entier : en quelque lieu qu'il aille, il ne sera pas longtemps un étranger.

Faute de cette initiation, les personnes les plus cultivées, les mieux intentionnées, commettent des erreurs d'appréciation perpétuelles, ou se laissent aller à des engouemens, ou à des excès d'indignation, qui prêtent à rire aux gens avertis. Le contraire serait surprenant. Qu'est-ce qu'un Français de France, même en le supposant bourré de lectures préparatoires, peut bien comprendre à des âmes levantines ou africaines? L'atmosphère matérielle et morale, où il se trouve jeté brusquement, est tellement dissemblable de la sienne! Vous imaginez-vous, en plein tohu-bohu oriental, ce député dont l'expérience expire, je ne dis pas même au seuil de sa circonscription, mais au seuil du Palais-Bourbon ; cet homme de lettres qui ne sait rien, en dehors du petit cercle des journaux, des revues et des salons mondains, et que l'habitude de la phrase incline à considérer comme *vrai* tout ce qui est matière à littérature ; cet universitaire qui prend ses diplômes pour des brevets de capacité universelle et que ses fréquentations purement intellectuelles rendent inapte à pénétrer des natures rudes, ou violentes, — ou seulement façonnées par des mœurs qu'il ignore?...

Lorsque j'étais en Orient, il n'était bruit, dans les milieux scolaires, que d'une inspection toute récente qui venait de révolutionner à la fois les maîtres et les élèves. Assurément l'inspecteur mit toute sa bonne volonté à remplir convenablement la

tâche qui lui avait été assignée. Mais on ne s'improvise pas, en six semaines, pédagogue oriental. Malgré tous ses efforts pour tenir une juste balance entre les erremens de l'esprit local et les principes intangibles de l'enseignement laïque, ce fonctionnaire se comporta dans les écoles de Damas et de Beyrouth à peu près comme il eût fait dans celles de Pantin ou de Noisy-le-Sec.

Ayant remarqué, en Syrie, l'usage presque général du pétrole (ce qui est, en effet, d'un observateur judicieux), il se crut autorisé de ce chef à interroger des bambins sur une substance qui se trouve dans toutes les épiceries de leurs quartiers : « Mon enfant, parlez-moi du pétrole ! » Naturellement, les bambins restèrent bouche bée. Ce n'était pas dans leurs cahiers. Sur quoi, l'inspecteur, triomphant, s'empressa de conclure que leurs professeurs congréganistes négligent les leçons de choses pour un psittacisme abrutissant et rétrograde.

Notez d'abord que la même question posée à de petits Français de nos écoles laïques n'eût sans doute pas obtenu de réponse. Mais ce qui dénote une méconnaissance complète du milieu, c'est cette condamnation sommaire du psittacisme. Comme si, depuis des siècles, l'enseignement oriental était autre chose que de la mnémotechnie ! Du plus humble écolier jusqu'à l'étudiant des grandes universités musulmanes, tous ne font que répéter la lettre du livre. On a droit au titre de kodja, quand on sait par cœur tant de sourates du Coran. Il en est de même chez les chrétiens orientaux. Va-t-on détruire, du jour au lendemain, des habitudes d'esprit si profondément enracinées ? Et, quand on le pourrait, ne serait-il pas d'une détestable pédagogie de combattre une tendance, — mauvaise en soi, je le veux bien, — mais qui peut être merveilleusement utilisée ?

Ne l'oublions pas : ces élèves des écoles des Frères sont des étrangers, qui ne parlent pas le français en dehors des classes. Serait-il pratique de le leur apprendre rationnellement ? On peut juger, en France, des résultats de la méthode rationnelle. Ils sont décourageans. Plût à Dieu qu'on nous eût enseigné l'allemand ou l'anglais comme à des perroquets ! Au moins nous parlerions ces langues, tandis que nous les déchiffrons à peine ! L'Oriental, lui, avec sa mémoire exercée et prodigieusement réceptive, son oreille très fine, son instinct d'imitation, réalise en très peu de temps un tour de force que nous ne pouvons pas accomplir avec des années d'études. Il parle le français comme il

l'a entendu parler autour de lui, et c'est vraiment tout ce qu'on peut exiger d'un enfant qui borne son ambition à être drogman ou garçon d'hôtel!

Une erreur de pédagogie, comme celle-là, n'est pas, après tout, extrêmement grave. Mais il en est, dont les conséquences vont plus loin, parce qu'elles touchent à notre politique générale. Si, au lieu de passer si vite, nous nous appliquions davantage à mieux connaître les âmes, nous arriverions à modérer fort utilement l'essor de nos utopies. Nous constaterions que la culture française ne signifie pas la même chose pour nos esprits et pour ceux des Orientaux; nous comprendrions comment ils adultèrent nos idées, comment ils les plient au gré de leurs passions, de leurs aspirations, de leur nature; comment ils les déforment, au point qu'elles deviennent, ou peu s'en faut, le contraire d'elles-mêmes. Nous saurions que la France, bien loin de déborder sur le monde, est renfermée dans des préjugés très spéciaux, — que c'est un tout petit îlot perdu dans la confusion de l'immense univers, — et que les principes qui nous paraissent essentiels au salut du genre humain, le reste de l'humanité ou les ignore, ou ne nous les envie pas.

Pour ce qui est de l'Orient, en particulier, nous l'envisagerions d'un œil moins prévenu. Nous serions en garde contre ses mirages.

Ce n'est ni le pays féerique que nous ont décrit nos poètes, ni le pays avide de civilisation moderne dont rêvent nos utopistes. La vérité est que l'Orient se transforme et l'Islam avec lui, mais dans un sens qui n'est peut-être pas celui que nous souhaitons. Il est entré dans une période de crise, où le passé lutte contre le présent, où les mœurs anciennes, entamées par les mœurs nouvelles, composent un spectacle hybride et déconcertant. Si les fidèles de la couleur locale s'en détournent avec dégoût, ce spectacle est, pour d'autres, un des plus curieux et des plus suggestifs qu'on puisse regarder aujourd'hui. J'ajoute que les réflexions qu'il suggère sont parmi les plus graves de l'heure présente.

LOUIS BERTRAND.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

VII[1]

HONORAIRES DES AVOCATS

« Faut prendre en considération l'état de l'avocat, » dit au XIIIe siècle Beaumanoir; « n'est pas raisonnable qu'un avocat qui va à un cheval ait aussi grande journée que celui qui va à deux chevaux ou à trois ou à plus... » Le Parlement était alors ambulatoire, les avocats étaient payés à la journée et, comme on voit, à tant par tête... de cheval; c'est-à-dire suivant leur train, suivant qu'ils représentaient plus ou moins; cette chevauchée graduée étant sans doute le critérium de leur importance et, par hypothèse, de leur mérite.

Au barreau actuel il arrive encore assez souvent que l'on paie l'influence plus que le talent, que des considérations étrangères à la pure valeur juridique et à l'éloquence du Palais entrent en ligne de compte dans la fixation des honoraires; mais c'est là vraiment le seul trait de ressemblance de nos avocats actuels contemporains avec les « amparliers » du temps de saint Louis, nom donné jadis à leurs prédécesseurs.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1907.

I

D'abord, et c'est un point capital dans cette histoire des revenus privés, les grands avocats du moyen âge gagnaient des sommes infiniment moindres que les nôtres. Des ordonnances royales avaient fixé un maximum, — 2 400 francs par cause en 1274, 1 500 francs en 1344, — mais ce maximum, les honoraires étaient d'autant moins capables de l'excéder qu'ils eussent vainement prétendu l'atteindre (1). Les plus favorisés restaient bien en deçà ; je n'en ai pas trouvé qui aient dépassé 1 000 francs, et il ne se rencontrait pas à ce taux peut-être une cause par an.

Les profits des « maîtres » renommés, aussi bien que ceux des moindres robins, étaient taxés par les tribunaux ; c'est encore une autre différence entre les avocats du présent et ceux du passé. Elle n'est pas à l'avantage de ces derniers, car, si elle nous permet de mieux connaître le fond de leur bourse, elle nous les montre aussi sous un jour peu favorable quant à la délicatesse professionnelle.

Advocatus et non latro,
Res miranda populo...

dit élogieusement l'hymne composé en l'honneur de saint Yves, le patron de la basoche. A coup sûr Yves de Kermartin ne fut pas le seul homme de loi des temps chevaleresques dont la probité n'ait pas été sujette à caution ; mais, à mesurer l'écart entre les demandes et les taxes, il semble que les avocats évaluaient leurs salaires, c'est-à-dire leurs consultations, leurs plaidoiries, leurs écritures et celles de leur clerc, avec une exagération manifeste.

Quand le juge du XIVe siècle ne réduit leurs mémoires que des deux tiers, c'est qu'ils ont été relativement très modérés. Le plus souvent, c'est le cinquième, le dixième et même le vingtième seulement de la somme prétendue par lui que le tribunal

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur que tous les chiffres, sans exception, contenus dans cet article sont des *chiffres actuels*. Ainsi, les 2 400 francs de 1274 sont la traduction de 30 livres tournois, dont la valeur intrinsèque est de 600 francs ; lesquels, multipliés par 4 pour avoir leur *puissance d'achat* en 1908, représentent 2 400 francs de nos jours. Toutes les sommes anciennes, citées au cours des pages qui vont suivre, ont été préalablement converties de même.

allouait à l'avocat : demande-t-il 430 francs ? « *Habeat* 21 francs, » dit la sentence. A un autre qui réclame 900 francs, la taxe répond : « Rien du tout, — *Nihil*, » — soit parce que le procès n'avait pas eu lieu, soit parce que le défenseur avait essayé de se faire payer par plusieurs cliens les mêmes frais de voyage.

Qu'ils soient établis à forfait ou à la journée, les honoraires sont toujours assez minces : « Une journée d'avocat comme celui-ci, dit un jugement de 1350, est en ce pays de 5 sols, — 10 francs actuels. — C'était une honnête moyenne. Qu'il fût, suivant sa classe, « de pays, » autrement dit de province, ou de parlement, l'avocat n'obtenait jamais plus de 16 francs par jour. Pour une *plaidoirie* les prix varient de 11 francs à 200 ; pour une *cause*, comprenant un certain nombre de plaidoyers successifs, ils oscillent de 100 à 1 000 francs et se tiennent en général aux environs de 150 francs. Jean Le Coq et Henry de Marle, qui plaident en 1339 comme exécuteurs testamentaires de l'archevêque de Reims, reçoivent, l'un 85 francs, l'autre 130 francs. Dans une affaire où ils requéraient 64 francs, deux avocats sont taxés ensemble à 8 fr. 60. On peut augurer des chiffres recueillis dans les archives que les gains annuels, attribués par quelques historiens à des célébrités de leur temps, à Guillaume du Brueil, à Jean des Mares, à Regnaut d'Acy qui se faisait, dit-on, 4 000 florins au XIVe siècle, — soit 120 000 francs d'aujourd'hui, — sont de fantaisie pure.

Au lieu d'honoraires éventuels, les meilleurs avocats recevaient alors de leurs gros cliens un traitement fixe, une « pension, » système qui se perpétua jusqu'à la fin de l'ancien régime et qui n'a rien de commun avec la qualité d' « avocat-conseil » de nos grandes administrations publiques et de nos sociétés industrielles ou financières.

Ces pensions n'étaient pas énormes : les quatre avocats de la Ville de Paris au Parlement touchent 450 francs chacun (1387). Les échevins de Reims entretenaient à Paris 5 avocats aux gages de 500 francs chacun ; la ville de Lyon n'en avait qu'un et lui servait seulement 280 francs de pension (1420). Plus généreuse, une abbaye comme celle de Saint-Faron de Meaux allouait 540 francs et deux paires d'habits à son avocat, tenu de plaider partout où besoin serait (1363). Les grands feudataires, les grandes corporations, avaient naturellement aussi leurs défenseurs attitrés : ceux du roi de Navarre, Charles le Mau-

vais, étaient payés de 700 à 800 francs (1368); le duc de Bourgogne en pensionnait une douzaine sur le pied de 750 francs par an au XIVe siècle et de 560 francs au siècle suivant. Il est curieux en effet de noter que ces allocations diminuèrent beaucoup depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la Renaissance, sans que, d'ailleurs, la politique ni l'état matériel du pays y fût pour rien.

Seulement, à la « matricule » du Parlement, ce que nous appelons aujourd'hui le « tableau » de l'Ordre, étaient inscrits seulement 50 avocats au commencement du XIVe siècle. Leur nombre s'accrut beaucoup dans la seconde moitié du XVe siècle où, comme dit Loysel, il commença à « provigner; » en 1562, il dépassait 400. Quatre cents avocats pour le Paris de 1562, qui ne comptait sans doute pas plus de 200 000 âmes, cela équivaudrait à 5 200 pour le Paris de 1908, peuplé de 2 600 000 habitans.

Or, notre capitale n'en possède aujourd'hui que 1 200 et, quoique le ressort de sa cour d'appel soit beaucoup moindre que celui de l'ancien Parlement et que nos pères fussent beaucoup plus processifs que nous, ces avocats si abondans, qui manquaient d'ouvrage, durent, par leur multiplicité même, faire baisser les tarifs. Les avocats des ducs d'Orléans, au lieu de 680 francs de pension en 1389, ne reçurent plus que 270 francs en 1445; celui du comte d'Angoulême, père de François Ier, était payé 320 francs (1480); celui de la comtesse de Clermont, « licencié ès-lois et ès-décrets, » n'a que 250 francs (1514) et celui de la ville de Lyon n'a que 65 francs en 1582, tandis que son prédécesseur, cent soixante ans plus tôt, avait, comme on vient de le dire, quatre fois autant.

Un jurisconsulte éminent pouvait accroître son pécule en cumulant de riches clientèles : Jean Simon était à la fois avocat du Roi, du Duc d'Orléans et du cardinal d'Avignon, Alain de Coëtivy; il pouvait obtenir des gages exceptionnels, comme Guillaume du Brueil à qui les capitouls de Toulouse servent un traitement de 2 500 francs (1338). Malheureusement, ces traitemens n'étaient pas payés avec une grande régularité : l'avocat devait souvent plaider pour faire financer des cliens distingués, mais récalcitrans.

Les avocats n'avaient pas moins pullulé en province qu'à Paris, si l'on en juge par leur effectif au XVIIe siècle, en des villes comme Périgueux où ils étaient 36, Vitry-le-François, où ils étaient 40, et Cahors où ils étaient 106. Ils ne paraissent ni plus

ni moins payés que dans la capitale : au moyen âge, où il se plaidait des causes de 5 francs à Paris, il se voit à Bergerac des honoraires de 53 francs payés par la ville. Il se voit aussi à Blois, à Romorantin, des plaidoiries de 8 francs et, « avec écritures et mémoires, » de 16 francs. A la fin du XVIe siècle, une consultation d'avocat à Chartres ne se payait pas 5 francs, moitié moins qu'une tête de loup capturé ou abattu, d'après le tarif en vigueur.

II

Le ménage Concini, si l'on en croit certains mémoires, se souvint en arrivant au pouvoir, sous la régence de Marie de Médicis, d'un procureur du roi nommé Barbin qu'il avait connu à Melun ; recommandé par le favori et par sa femme, Barbin obtint l'intendance de la maison de la Reine. A son tour, il poussa le fils d'un ami intime, l'avocat Bouthillier chez lequel il logeait à Paris ; et ce dernier, héritier du cabinet de l'avocat La Porte, grand-père de Richelieu, se fit un devoir de reconnaissance d'appuyer le petit-fils de son ancien patron en lui facilitant l'accès du conseil.

Quoi qu'il en soit de cette origine assez obscure de la fortune politique du ministre de Louis XIII, le barreau de ce temps ne tenait qu'un rang social assez humble ; par suite de la vénalité des charges judiciaires, il ne profitait pas de l'ascension nouvelle des gens de robe. « En France, écrivait le président de La Roche-Flavin, il y a fort peu de fils de maison, ou de personnes qui aient moyen d'avoir des états ou de vivre de leurs rentes, qui se veuillent adonner à la postulation. »

C'est qu'entre ceux qui plaident et ceux qui jugent, la question d'argent établissait une ligne de démarcation presque infranchissable. Jusqu'au XVIe siècle, lorsque les grands magistrats et les gardes des Sceaux se recrutaient exclusivement dans leur corps, les avocats pouvaient aspirer à jouer un rôle, en obtenant de la faveur royale un office judiciaire : des hommes politiques, comme Jean Desmarets et Juvénal des Ursins, n'étaient que simples avocats, lorsqu'ils entrèrent au Parlement avec la qualité d' « avocat général, » synonyme alors de chef du parquet. Guillaume Poyet, pour avoir plaidé un procès de la mère de François Ier (1521), fut d'emblée investi du même poste,

d'où il passa président, puis chancelier de France. Ces perspectives d'honneur comportaient aussi des profits : lorsqu'en 1510, Jean Le Lièvre était nommé par Louis XII avocat-clerc en Parlement, aux gages de 11500 francs, il se trouvait par là même gratifié d'un traitement supérieur à tout ce qu'un avocat indépendant pouvait gagner, et il n'aliénait pourtant pas son indépendance, puisque les magistrats du parquet avaient, sous l'ancien régime, le droit de plaider pour les particuliers, si bon leur semblait, pourvu que la couronne ne fût point partie en la cause.

Dès le règne de Henri IV, il ne se voit plus d'avocats arrivés par le barreau; il ne s'en voit même plus un seul, jusqu'aux années qui précèdent la Révolution, dont l'histoire ait gardé le souvenir; puisque Lemaître ou Patru sont uniquement connus de nous, le premier comme neveu du grand Arnauld, intimement mêlé aux querelles de Port-Royal, le second en qualité d'hommes de lettres, critique et grammairien. « Tout ce qu'il faut faire pour devenir riche me déplaît, » écrivait, au cardinal de Retz, Patru qui d'ailleurs mourut très pauvre. Mais se fût-il enrichi dans le métier oratoire, ce contemporain des *Plaideurs?*

Singuliers orateurs étaient ces prédécesseurs de l'Intimé, dont les harangues indigestes, — *luculentæ orationes*, — garnies des citations les plus imprévues, nous apparaissent à distance si comiques après avoir excité l'enthousiasme de nos aïeux. Écoutez l'avocat Salomon, membre de l'Académie française, où il avait été élu de préférence au grand Corneille, son concurrent en 1644, écoutez-le revendiquer pour le *théologal* du chapitre de Lyon le revenu disputé d'une prébende. Il fait, à propos de la discipline ecclésiastique, intervenir Aristote, l'âme du monde et l'harmonie universelle des êtres d'après les Platoniciens, parle de la position diverse des astres, de l'établissement de la religion dans les Gaules, retourne aux astres, empoigne les comètes, décrit leurs « embrasemens, » passe à la chute du démon et à ses causes, aux ravages de l'ambition parmi les hommes, aux guerres et aux querelles particulières, à des considérations sur la médecine, puis sur la noblesse : « Il faut s'arrêter, dit-il, à la contemplation de la nature, qui est la conformation de toutes les choses en leur premier principe; » il annonce partir de là pour étudier les prébendes théologales, mais disserte au contraire sur Marc-Aurèle, le sang versé par cet empereur, la gloire des martyrs; il s'étend sur Crescentius, disciple de saint Paul, Pho-

tius, Photinus, en prend texte pour décrire les cérémonies de la primitive Église et finalement, *après quarante-cinq pages* du même style, conclut en dix lignes à ce que l'on paie au théologal le revenu qu'il réclame.

Si l'on ne lisait pas ces morceaux imprimés tout vifs, on croirait à une gageure. La Martellière, homme de grande réputation, commençait un plaidoyer pour les jésuites par le récit de la bataille de Cannes, et Jobert, autre célébrité, expliquant les devoirs des évêques, en trouve l'origine dans Homère et affirme qu'Hector a été le premier évêque de Troie. Cette manie persista presque jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, où maître Fousset, plaidant pour la comtesse de Saint-Géran contre des parens qu'elle accusait du rapt de son fils, débute par l'histoire de Junon, qui, « ayant appris que Jupiter lui avait fait une infidélité en abusant d'Alcmène... etc. » Il insinue que le prophète Isaïe semblait avoir prédit, en son chapitre LXV, l'accouchement fabuleux de la comtesse de Saint-Géran.

« Montauban, dit Tallemant, mettait en lisant les auteurs ce qu'il y trouvait de beau sur de petits morceaux de papier, qu'il jetait dans un tiroir ; quand il avait une plaidoirie à composer il tirait une poignée de ces billets, au hasard, et il fallait que tout ce qu'il avait ainsi tiré y entrât. » Ce n'est peut-être qu'une plaisanterie, mais le procédé paraît assez vraisemblable. Ces digressions prodigieuses et les répliques qu'elles provoquent montrent que le « Ah ! passons au déluge, » de Racine, est un trait de mœurs nullement chargé. L'excuse du style judiciaire, c'est que ce genre emphatique, épisodique et allégorique était universel; de simples rapports administratifs étaient rédigés dans la même forme.

Cette érudition banale, dont l'avocat faisait si grande dépense, lui était payée ce qu'elle valait, assez peu de chose. L'ordonnance de Blois (1579) portait que les avocats devraient, à peine de concussion, écrire et parapher de leur main, au bas de leurs factums, le salaire qu'ils auront reçu. Cet article, qui souleva de la part des intéressés de vives protestations, ne fut jamais appliqué à la lettre; mais les avocats continuèrent à être taxés, et un arrêt du Parlement, en 1693, réglant les parts respectives des avocats et des procureurs dans les « dépens, » décidait encore quelles sortes d'écritures appartiendraient aux uns et aux autres.

Les besogneux, qui n'avaient d'autre bien que leur diplôme, se résignaient pour le monnayer à de louches abonnemens avec les procureurs, dont ils plaidaient les causes à prix fixe. Dans les sièges subalternes, ils se faisaient procureurs eux-mêmes et cumulaient les deux emplois, comme les avoués actuels de quelques-uns de nos tribunaux de première instance. En France, aujourd'hui, l'avoué fait parfois encore à l'avocat l'avance de ses honoraires, tandis qu'en Belgique c'est le contraire: l'avocat fait souvent à l'avoué l'avance des frais du procès.

Ces honoraires, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle où, par un point d'honneur particulier à notre pays, l'usage s'introduisit de ne plus les réclamer en justice, l'avocat pouvait intenter une action pour en obtenir le paiement. Plus volontiers il se faisait payer d'avance : « Il faut, dit Furetière, au moindre avocat pour voir vos actes une pistole, — 36 francs, — en entrant à son cabinet et l'autre à la sortie, et plus vous faites le pauvre, plus vous reculez vos expéditions. » Il y avait des consultations de 150 à 200 francs à Paris, il y en avait de 12 francs en province; mais à Paris comme en province la moyenne était beaucoup plus près de 12 francs que de 150.

L'étudiant riche, après avoir reçu le bonnet de docteur, de dix-huit à vingt et un ans, quelquefois plus jeune encore, — Me Jacques Corbin, avocat à treize ans après avoir passé ses examens de droit à douze, faisait à quatorze ans son premier plaidoyer, — s'occupe de trouver un office à sa convenance dans le sein du présidial ou du Parlement. D'autres portent la robe et le bonnet sans jamais paraître à la barre, si ce n'est pour prêter le serment de « garder les ordonnances, » et les gardent d'autant mieux qu'ils n'ont pas l'occasion de les transgresser. Piliers de palais, assidus à leurs piliers où ils apprennent et débitent des nouvelles, « avocats de Pilate sans cause, » ils vivent des rentes amassées par leur père, ancien marchand, et se contentent d'un titre qui les grandit dans leur milieu.

Dans une société où la situation sociale s'achetait avec les places, il fallait être riche pour devenir quelque chose et, par cela seul qu'il ne menait pas à la richesse, le métier d'avocat ne donnait pas l'accès des honneurs. La majorité de ceux qui l'exerçaient y joignaient d'autres emplois, plus ou moins subalternes, qui les classaient dans l'opinion à un niveau modeste. Ceux qui réalisaient des économies acquéraient quelque charge en pro-

vince où elles n'étaient pas chères : un avocat au Parlement de Paris , le sieur de Tessé, intendant du duc de Saint-Simon, est propriétaire d'un office d'avocat du roi au bureau des finances de Poitiers (1692). D'autres, appointés à l'année par de grands seigneurs, sont leurs conseils, « curateurs » des fils émancipés et hommes de confiance de la famille.

Quant aux maîtres achalandés qui, de Henri IV à Louis XV, arrivent à l'aisance dans leur vieillesse, ils laissent des fils qui entreront peut-être dans la noblesse de robe ou d'épée ; tel Eustache Marion, marquis de Courcelles, mestre de camp de cavalerie en 1690, arrière-petit-fils de l'avocat Simon Marion ; tel encore Jérôme Bignon, dont le père était avocat, le grand-père notaire et l'arrière-grand-père marchand à Angers. Mais il fallait pour cela deux générations, parce qu'on mettait soixante-dix ans pour amasser dans cette carrière ce qu'un habile partisan gagnait en dix-huit mois. Le fils d'un notaire de Saint-Zacharie (Var), nommé Le Blanc, devient procureur, puis avocat à Aix ; le fils de l'avocat devient conseiller au Parlement de Provence et s'appelle Le Blanc de l'Huveaume, du nom d'un ruisseau qui traverse son parc. Ses descendans acquièrent près des Baux l'important domaine de Servane et vivent en nobles seigneurs. Telles sont, au XVIIIe siècle, les paisibles ascensions du barreau.

Presque partout surplombé, il ne s'en offusque pas ; il éprouve une vénération naturelle devant les puissances. Berryer, père de l'illustre orateur du XIXe siècle, avocat lui-même à la fin de l'ancien régime, raconte ses débuts au Palais : suivez-le quai Malaquais, à l'hôtel Mazarin, où, grâce à l'appui d'un confrère en renom, il est mandé par la duchesse de Bouillon qui lui veut confier une petite cause. Il pénètre « non sans émotion » dans les antichambres du rez-de-chaussée. On le fait monter dans le cabinet de toilette où se trouve la maîtresse du logis : « A l'aspect de la duchesse, dit-il, je me sens en quelque sorte atterré par la magnificence qui me frappe la vue. Trois ou quatre femmes de chambre, fort proprement mises, occupées, chacune dans sa partie, de la parure d'une grande dame si étudiée dans son faste, si digne à l'extérieur et dont les gestes étaient nobles, les paroles mesurées, concises, imposantes. »

C'est un ravissement sincère dont l'expression monte aux lèvres de Berryer : « A peine suis-je arrivé jusqu'à elle, continue-t-il, profondément incliné, qu'avec la plus gracieuse facilité,

elle m'invite à prendre un siège qui était près de sa toilette. Je prends le siège et le reporte à une plus grande distance d'elle. Cette marque de respect de la part d'un jeune homme lui plut sans doute, car elle me remercia de l'acceptation que j'avais faite de sa cause. » Gerbier, mandé lui aussi, arrive en élégant négligé du matin, avec la petite perruque ronde, un rouleau de papier à la main. Il n'a point l'hommage tremblant du jeune Berryer, mais tout de même il sent sa distance et le « respect » qu'il offre n'est pas du tout celui de nos contemporains, qui vaut tout juste leur « considération distinguée. » Une autre duchesse pourra se jeter un jour à ses genoux pour le décider à plaider une cause qui paraissait perdue d'avance ; il sait que sa situation sociale n'en sera pas augmentée.

« A peine, disait Gui Patin au XVIIe siècle, si un vieil avocat de grande réputation peut être comparé et assimilé aux conseillers de la grand'chambre, maîtres des requêtes et autres magistrats. » Le fossé ne s'était guère comblé jusqu'à Louis XVI. En face des riches propriétaires d''offices, du greffier en chef et même du premier huissier à qui sa charge donne la noblesse héréditaire, les avocats sont peu de chose. Vis-à-vis de « Nos Seigneurs » du Parlement, du grand banc olympien des présidens au mortier de velours, les « maîtres » en bonnet noir ne sont presque rien. Si chacun connaît aujourd'hui Tronchet, Vergniaud, Portalis, Treilhard, Target, Bigot de Préameneu, Merlin de Douai, Chauveau-Lagarde et quelques autres membres du barreau, durant les années antérieures à 1789, c'est uniquement grâce au rôle politique que jouèrent ces personnages durant la Révolution ou l'Empire ; de Gerbier, pourtant le plus célèbre de tous, mort en 1788, le nom est parfaitement oublié, sauf par les professionnels.

Une évolution radicale s'est opérée, depuis que le public a appris à juger les jugemens, jusqu'à nos jours où, contre l'opinion, les arrêts ne peuvent plus grand'chose. Le barreau n'a pas gagné tout ce que la magistrature a perdu. Mais, socialement, nos avocats actuels sont égaux et nos grands avocats sont supérieurs à leurs juges, parce qu'ils possèdent cette noblesse démocratique qu'est la « notoriété. »

Et comme la démocratie, en décernant de façon éphémère à ses élus les hautes dignités de l'État, amoindrit plutôt les fonctions qu'elle ne grandit les fonctionnaires, il arrive qu'un avocat

tel que Waldeck-Rousseau pouvait sans vanité écrire dans une lettre intime : « Tout le monde sait que je suis de ceux qui perdent à être ministre. » Un autre avocat, entré dès la trentième année dans un cabinet dont il était l'honneur, avait une mère avisée qui disait en hochant la tête : « La position de ministre n'est pas suffisamment sérieuse pour un homme qui a son avenir à faire. » Le propos eût beaucoup surpris au XVIIIe siècle.

III

Le Paris de 1789, peuplé d'environ 500000 âmes, comptait 600 avocats, répartis entre ces douze bancs ou piliers de la grand'salle dont chacun portait un nom : la Prudence, l'Épée Herminée, la Bonne foi, Sainte Véronique, les Consultations, etc. De ces 600 la moitié ne se faisait admettre que pour l'honneur.

De nos jours, sur les 1200 avocats parisiens inscrits au tableau, il y en a 600 qui ne mettent jamais les pieds au Palais ; le chiffre maximum atteint dans les scrutins pour les élections au conseil de l'Ordre ne dépasse guère 650 et, parmi ces 650, beaucoup ne paraissent jamais en dehors des jours de vote. En fixant à 300 le nombre des avocats qui vivent de leur profession, qui du moins essaient d'en tirer un profit appréciable, — puisque les 20000 affaires d'assistance judiciaire ne rapportent rien aux stagiaires qui en sont chargés, — je ne crois pas être très éloigné de la vérité.

Le « tableau » actuel de l'Ordre a donc ceci de commun avec l'ancien « registre matricule, » qu'aujourd'hui comme naguère, beaucoup d'avocats inscrits ne plaident pas. C'est, avec la robe et le rabat, la seule ressemblance entre le barreau moderne et celui du XVIIIe siècle. Ressource du jeune homme « qui a plus de talent que de légitime, » la profession d'avocat, pour lui donner de quoi vivre, l'obligeait à travailler « en chambre » à la disposition des procureurs, qui lui faisaient faire des extraits raisonnés de leurs dossiers. D'ailleurs, les anciens avocats écrivaient nécessairement autant qu'ils parlaient, puisque la moitié des procès étaient des « procès par écrit, » c'est-à-dire des affaires qui n'étaient pas portées à l'audience et se « vidaient » à huis clos, sur le rapport d'un conseiller, en des séances qui s'ouvraient à l'aube, en été dès quatre heures du matin.

Il n'était bruit alors que des abus sans nombre, engendrés

par cette clandestinité. Les conseillers-rapporteurs avaient des secrétaires, chargés de recevoir les « productions » respectives des parties et de résumer les liasses produites. Les plaideurs, dont ils recevaient l'argent sous main, faisaient leur fortune; plus que celle des avocats grossoyeurs de factums, dont le salaire se réglait sur le nombre de « grosses : » appointemens en droit, à écrire, produire et contredire, appointement au conseil et en droit et joint, appointement à mettre pour les provisoires, les délibérés, etc. Tout cela valait 7 francs le rôle, et, si l'on comptait par « vacation, » elles étaient d'une heure et se payaient 27 francs; en *théorie* du moins, car en *pratique* c'était tout autre prix et beaucoup moindre.

Pour les plaidoiries, la taxe du moyen âge était désormais sans importance; elle ne servait plus qu'à indiquer la somme que le perdant devra remettre au gagnant pour l'indemniser des frais d'avocat, quels que fussent les honoraires effectivement payés. Ceux-ci ne dépendaient plus que de la générosité du client et des exigences du défenseur; puisque, comme dit Linguet de ses confrères, « la délicatesse dont ils se targuent est une charlatanerie; ils rougiraient de demander leur salaire après des services rendus, mais ils les font payer d'avance. » Il y eut au XVIIIe siècle fort peu d'actions en règlement d'honoraires; celle que Linguet intenta au duc d'Aiguillon fit scandale: « Ayant, disait-il, trouvé le duc entre le trône et l'échafaud, il l'avait rapproché de l'un et éloigné de l'autre, » et, pour y parvenir, avait travaillé dix-huit mois et composé trois ouvrages énormes. Il avait reçu 23300 francs (en 1770) et réclamait près du quadruple. En général, il était déjà de police au barreau que les honoraires devaient être « offerts » spontanément et, pas plus qu'aujourd'hui, il n'en était donné quittance.

On ne peut donc citer que des chiffres exceptionnels, parvenus à la postérité dans la brume de la légende : tel est le conte de Me Duvaudier, à qui un laquais vient dire à la levée de l'audience que « sa voiture l'attend, » et qui trouve en effet devant la porte, attelé de deux chevaux et conduit par un cocher à sa livrée, un carrosse, sous les coussins duquel avait été glissé un contrat de 9000 francs de rente viagère, offert, ainsi que l'équipage, par une cliente reconnaissante. Cet honoraire, « du meilleur goût, » comme dit Berryer, est lui-même dépassé par les 200000 francs que le marquis de Bussy aurait donnés à

Gerbier et par les 600 000 francs que ce maître aurait reçu d'un Canadien richissime, nommé Cadet, poursuivi comme concussionnaire et qu'il fit réhabiliter après une lutte de deux années. Je ne voudrais pas garantir la véracité du chiffre, bien que maintes fois cité. Il en est de plus vraisemblables : à la suite d'une plaidoirie importante où Gerbier avait fait triompher les intérêts du duc de Bourbon, il reçut, dit-on, de ce prince une tabatière en or contenant 4000 francs. — « Ah ! s'exclama-t-il, il faut être riche comme lui pour payer aussi magnifiquement. »

De cet « aigle du barreau, » comme l'avaient surnommé ses contemporains, il subsiste des plaidoiries écrites ; elles nous apprennent combien l'éloquence judiciaire a changé. Cette rhétorique de confection, aux phrases imprécises, aux adjectifs sonores, ces morceaux à effets, tirés de loin par de longs détours, nous prouvent que le talent ne consiste pas à satisfaire les esprits de son temps, et que c'est même souvent le contraire. Gerbier savait, paraît-il, improviser un compliment « exquis » au souverain étranger qui visitait à l'improviste le Parlement. Au roi de Danemark, qui assiste à l'audience du haut de la « lanterne » du Premier président, il expose qu'auprès de la splendeur du palais de justice toutes les autres beautés de Paris sont puériles et vaines ; et s'animant : « Montez au Capitole, s'écrie-t-il, venez admirer ces augustes sénateurs, ce corps antique et vénéré... » Ce mouvement fut déclaré sublime ; les auditeurs, longtemps après, en étaient encore tout secoués.

IV

Les avocats d'aujourd'hui se mettent moins en frais d' « éloquence ; » leur parole est cependant plus coûteuse. Telle sommité du barreau actuel a touché maintes fois 20 000 francs sans en paraître surpris. C'est que les gros procès de nos jours roulent sur des chiffres naguère inconnus ; c'est surtout que, parmi les parties en présence, — sociétés anonymes ou simples particuliers, — il s'en trouve un bon nombre dont la richesse n'est pas comparable à celle des plaideurs du règne de Louis XVI. Nos grands avocats trouveraient infimes des honoraires dont leurs devanciers, sous Napoléon III, se contentaient et que l'on jugeait superbes, il y a cinquante ans, comparés au gain méprisable des avocats du XVIIIe siècle.

Mais le profit moyen de la corporation n'a pas du tout augmenté dans la même proportion que celui d'une pléiade de maîtres brillamment « honorés, » grands orateurs, jurisconsultes savans ou simplement politiques en crédit, dont l'autorité présumée sur les magistrats est, à tort ou à raison, escomptée par la clientèle. Ici comme ailleurs, le prix obéit à des lois économiques, tout à fait indépendantes des gens ou des choses. L'élite pécuniairement favorisée est beaucoup moins nombreuse qu'on ne croit. Quoiqu'il soit difficile d'avancer des chiffres précis, il n'existe pas, si l'on s'en rapporte aux estimations compétentes, plus d'une dizaine d'avocats gagnant régulièrement 100 000 francs par an. Celui dont l'intervention à la barre fut prisée le plus haut, au cours du dernier quart de siècle, atteignit une année, dit-on, 230 000 francs; mais c'est là un chiffre tout exceptionnel.

Au-dessous de ceux-là, il s'en trouve une quinzaine dont le cabinet rapporte de 50 000 à 100 000, une trentaine qui se font de 30 000 à 50 000 francs. Parmi les 250 autres, on en peut compter 60 qui gagnent de 10 000 à 30 000 francs, tout le reste ne passe pas 10 000 francs par an.

En province, sur les 4 000 inscrits au tableau des cours et tribunaux, dont la majorité, bien que patentés, ne sont que des avocats honoraires, 8 ou 10 en quelques grandes villes arrivent au maximum de 60 000 francs, une centaine peut-être réalisent 10 000 francs d'honoraires, et la masse de leurs confrères demeurent bien loin de ce dernier émolument. Il est avéré, malgré les exagérations qui ont cours à ce sujet dans le public, que le gain de l'avocat notable ou inconnu demeure très inférieur à celui du médecin ou de l'artiste; mais il est évident aussi que, dans cette profession libérale comme dans les autres, l'écart est beaucoup plus grand de nos jours entre les privilégiés et la foule qu'il n'était au moyen âge ou sous l'ancien régime. Le salaire du petit groupe proéminent est 7 ou 8 fois supérieur à ce qu'il était naguère, tandis que le salaire commun et moyen a seulement doublé ou triplé. Les individus s'y espacent donc sur une échelle beaucoup plus longue et l'inégalité de leurs revenus a augmenté.

Si les avocats sont moins nombreux que jadis et s'il y a plus d'avocats sans causes que de médecins sans malades, c'est que l'effectif des plaideurs s'est beaucoup réduit dans notre siècle.

Nous sommes infiniment moins processifs que nos pères et nos procès durent moins longtemps. C'est un goût aboli.

Le Paris de 1908 compte 51 avoués d'appel et 150 avoués de première instance; en y joignant les 60 avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, nous arrivons au total de 261 personnes correspondant aux procureurs de l'ancien régime; mais le Paris de 1789 comptait « en titre d'office » 400 procureurs au Parlement et 300 procureurs au Chatelet, c'est-à-dire *trois fois plus* que le nôtre et, ce qui est effrayant à penser, c'est que, sans parler d'une dizaine d'entre eux qui parvenaient à réunir ce que l'on nommait alors une grande fortune, tous vivaient dans une certaine aisance.

Mais aussi maints procès étaient éternels; ils passaient, du titulaire qui les avait entamés, à son successeur, souvent même à plusieurs générations de successeurs. Cela s'appelait des « fonds d'études » et entrait en forte considération dans le calcul du prix des charges. Une bonne saisie réelle, une bonne instance d'ordre, une contribution bien étoffée, voilà ce qui, dans le cabinet d'un procureur au Parlement, était en grande estime. Entrer dans ces dédales de la chicane, en déblayer les sentes poudreuses, en parcourir le labyrinthe, moins pour en sortir que pour en prolonger les sinuosités; compliquer par des incidens les formes naturellement ardues et multipliées, tel était l'art dans lequel un praticien du Palais devait exceller.

N'eût-elle fait qu'alléger la procédure, simplifier l'ancienne cascade des juridictions et anéantir ce chaos affligeant des lois antiques, compilées en des centaines d'in-folio par les commentateurs les plus bavards, que la Révolution de 1789 aurait conquis un titre éternel à notre reconnaissance.

La profusion de charges artificielles, que l'ancienne routine judiciaire avait engendrées, en était venue à passer pour naturelle aux yeux de nos pères; si naturelle que plusieurs d'entre eux, dans le premier tiers du XIXe siècle, regrettaient la disparition de ces fonctions inutiles *qui donnaient de l'emploi à la classe bourgeoise*. Berryer le père remarquait avec mélancolie, au milieu du règne de Louis-Philippe, que Sainte-Menehould, sa patrie, bien que sa population n'excédât pas 3 000 âmes, possédait naguère « un bailliage, en certain cas présidial et tribunal de commerce, une maîtrise des Eaux-et-Forêts, une élection (pour les tailles), un tribunal dit des *Traites foraines*, un autre

dit du *Grenier à sel*, une subdélégation de l'intendance de Champagne, une direction des domaines ; c'étaient autant de carrières ouvertes à nombre de familles. La ville avait été rebâtie avec assez d'élégance pour loger tous ces fonctionnaires. Sur la même ligne qu'eux prospéraient leurs auxiliaires, avocats, notaires, procureurs et greffiers. Aujourd'hui (en 1838) un seul tribunal, composé de quatre juges, remplace toutes les anciennes institutions. On conçoit quel désappointement il en résulte, l'éducation multipliant tous les jours les capacités... »

A ce point de vue très particulier du gain de ceux qui en vivent et non du dommage de ceux qui en souffrent, il n'est guère d'abus qui ne mérite d'être conservé. A Paris, le même auteur ne retrouve plus « l'afflux tumultueux des parties et de leurs suffragans, qui s'y agitaient de midi à deux heures chaque jour, » tandis que les 400 études de procureurs vomissaient des flots de « significations » sur le banc des huissiers au Parlement, ni cet amas confus de degrés et d'échoppes, étagées sur les degrés et flanquées de bureaux d'écrivains régnant tout au pourtour de l'ancienne *Cour du Mai*. Ces tableaux, si animés dans les chants du *Lutrin*, au temps où le Palais était la halle aux nouvelles et le foyer des émotions populaires, ont disparu avec la monarchie.

Je crois que, si l'on pouvait comparer la *somme globale* que les Français dépensaient à plaider les uns contre les autres avant 1789, avec celle qu'ils dépensent aujourd'hui, on constaterait une réduction sensible en faveur du temps présent, parce que *le nombre* des contestations portées devant la justice est beaucoup moindre. Pourtant, *le prix* de chaque plaidoyer, pris isolément, a augmenté. Il n'y a plus de plaidoiries ou de consultations à 5, ni même à 15 francs, comme au XVIIe siècle. Le plus modeste stagiaire débute à 50 francs et reçoit souvent le triple.

Chez le maître honorablement connu et classé, les honoraires vont jusqu'à 2 000 francs et ne descendent jamais, pour un litige futile, au-dessous de 300 ou 400 francs; même en faveur de cliens permanens tels que les riches sociétés industrielles ou financières, auxquelles pourrait s'appliquer, en matières mobilières, le vieux dicton de nos aïeux sur les gros propriétaires fonciers de leur temps : « Qui a beaucoup de terres a beaucoup de procès. » Mais ces puissantes collectivités, comme les simples

citoyens, s'arrangent pour en avoir le moins possible, et l'on serait surpris de la faible somme que leurs affaires contentieuses procurent annuellement à leurs défenseurs attitrés.

La statistique judiciaire n'est pas moins probante : dans la première moitié du XIXe siècle, le nombre des affaires portées chaque année devant la justice de paix était *double* de ce qu'il est depuis dix ans, — 600 000 au lieu de 320 000. — S'il avait baissé de moitié depuis 1850 jusqu'à la loi récente étendant la compétence des magistrats cantonaux, c'est que les litiges échappaient en partie à leur juridiction, par suite de la hausse des prix, pour aller devant les tribunaux de première instance. Cependant, ni ces tribunaux, ni les cours d'appel, — que cette même hausse des prix aurait dû doter d'un surcroît de besogne, — ne virent augmenter sensiblement leurs affaires. Le total des appels passa de 10 500 à 12 200; celui des instances introduites devant les tribunaux civils passa de 307 000 à 321 000; accroissement égal ou même inférieur à celui de la population française pendant la même période.

On doit en conclure que les tribunaux n'auraient certainement pas conservé leurs plaideurs de 1850, s'ils n'avaient vu venir à eux une bonne partie de ces 280 000 procès qui, inférieurs à 100 et 200 francs en 1840-1850 et supérieurs à ces sommes en 1895-1905, par le mouvement ascensionnel des prix, étaient du ressort des juges de paix et vont maintenant tout droit aux juges d'arrondissement.

Seulement ,ces petites causes se passent du ministère de l'avocat et, dans notre bourgeoisie débonnaire, le goût du papier timbré s'en va, l'âpreté procédurière de nos aïeux s'atténue et se perd. Depuis vingt-cinq ans, l'effectif des avoués a diminué de 12 pour 100 et celui des huissiers de 17 pour 100. Les 4 900 huissiers restant ont bien de la peine à vivre, tandis que 25 000 trouvaient moyen de subsister sous Louis XIV.

Vte G. D'AVENEL.

L'ŒUVRE DE GEVAERT

Le savant musicien auquel nous devons la *Musique dans l'Antiquité*, les commentaires des *Problèmes musicaux d'Aristote*, les *Origines du chant liturgique*, la *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, les deux livres sur l'orchestre moderne : *Nouveau traité d'instrumentation*, *Cours méthodique d'orchestration*, et quantité de travaux intéressant notre art dans le passé et dans le présent, l'illustre directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, F.-A. Gevaert, vient de couronner son œuvre en publiant un *Traité d'harmonie théorique et pratique*, méticuleux inventaire des ressources de la polyphonie, analyse approfondie de ces ressources, vaste synthèse qui comprend vingt-quatre siècles, de Platon jusqu'à nous. Si, après ce traité d'harmonie, l'auteur nous donnait encore un *Traité de Contrepoint et de Fugue*, sans autre guide que Gevaert, sans autre bibliothèque que la collection de ses ouvrages, nos futurs compositeurs pourraient acquérir la plus juste et la plus complète connaissance de la technique et de l'histoire de leur art. Mais un travail de ce genre n'est point dans son programme, étant donné les excellentes publications sur le contrepoint et la fugue parues ces dernières années, l'inutilité d'un nouveau travail sur un sujet aussi exploité, et l'horreur du maître belge pour la banalité des chemins battus. Combien plus précieuse nous serait une nouvelle édition de la *Musique dans l'Antiquité !* La première, depuis longtemps épuisée, date de 1875 et, depuis lors, que de documens nouveaux, que de trouvailles ! La maigre collection des mélodies grecques conservées dans leur notation propre, — le chant gré-

gorien nous en a conservé un grand nombre, mais avec une nouvelle notation et d'autres paroles, — cette collection était restée telle depuis trois siècles, lorsqu'en moins de vingt-cinq ans, elle s'est trouvée presque doublée : en Asie Mineure, on découvre une chanson gravée sur un monument funéraire ; à Vienne, un papyrus contenant des morceaux d'un chœur d'Euripide ; à Delphes, l'hymne à Apollon et d'autres fragmens d'assez grande importance.

Si, malgré ces découvertes, la collection reste malheureusement encore fort pauvre, nombreux sont les écrits des philosophes et des historiens qui peuvent nous éclairer sur ce passé lointain : *Élémens harmoniques et rythmiques* d'Aristoxène, *Introduction et Monocorde* d'Euclide, *Introduction musicale* d'Alypius, *Harmoniques* de Claude Ptolémée, *Problèmes* d'Aristote, et enfin un ouvrage de haute valeur : le *Dialogue* de Plutarque, dont la première partie reproduit un ouvrage d'Héraclide du Pont écrit au IVe siècle avant notre ère.

La *Musique dans l'Antiquité* nous initie tout d'abord à la notation grecque, notation par lettres ou signes alphabétiques dont nous n'avons pas, d'ailleurs, perdu toute tradition, car aujourd'hui encore pour les compositeurs allemands, A, B, C, D, E, F, G signifient *la*, *si*, *do*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, etc. ; voici par exemple comment se présente à nos yeux la chanson découverte sur le monument de Tralles (Asie Mineure) :

C Z Z KIZ I KIZ I K O C O Φ

'O-σον ζῇς φαι—νου 'μηδὲν ὀ—λως σὺ λυ-ποῦ, etc.

Les points indiquent les temps forts de la mesure : un trait horizontal, les longues de deux temps ; deux traits à angle droit, celles de trois temps. A sept lettres par octave de la gamme diatonique, vingt et une lettres représentent trois octaves, c'est-à-dire l'étendue moyenne de la voix humaine depuis le grave de la basse jusqu'à l'aigu du soprano, immuables limites dans lesquelles gravite le chœur antique, celui de Palestrina, celui de Bach et le nôtre (depuis Pindare, nos larynx n'ont point changé).

Alors la musique vocale était homophone, la polyphonie vocale insoupçonnée ; le chœur ne chantait jamais qu'à l'unisson ou à l'octave ; et il ne chantera jamais autrement pendant des

siècles et des siècles, jusqu'à Guy d'Arezzo. Un peu plus avancée la musique instrumentale, celle des instrumens à cordes surtout, dont le mode d'accord avait fait découvrir les trois consonances primitives (octave, quinte et quarte) et, d'après les différentes dispositions de ces consonances, les cinq premières échelles de la tonalité.

En ce temps-là, qui disait *poète*, disait *musicien;* vers et musique naissaient du même cerveau ; ni Eschyle, ni Sophocle, ni Euripide, n'auraient jamais soupçonné la possibilité d'un littéteur et d'un musicien collaborant à la même œuvre. Pour eux, littérature et composition, c'étaient les deux ailes d'une même façade, symétriquement disposées par le même architecte. Parfois même, c'était par l' « aile » musicale que commençait la construction. En examinant dans certaines fantaisies rythmiques de Pindare la coupe irrégulière du vers, ne semble-t-il pas qu'il ait dû écrire sa musique tout d'abord, puis s'efforcer de faire coïncider les mots avec la ligne mélodique ? Le dédoublement des fonctions du poète-musicien ne se fera que trois ou quatre cents ans plus tard et non pas au pied du Parnasse ou du Pinde, mais sur les bords du Tibre, quand Rome ayant conquis le territoire de la Grèce, le génie de la Grèce à son tour se sera emparé de l'âme latine. Alors les poètes commenceront à s'adresser à des compositeurs pour la musique de leurs pièces : Plaute, Térence et leurs successeurs.

C'est du Palatin désormais que rayonne le flambeau du monde ; la nuit s'est faite sur la patrie d'Homère ; l'Agora est déserte ; les murs du Parthénon ne renvoient plus l'écho des blanches théories ; pillées les richesses du temple : plus de théâtres, de concerts, de chants, de danses ; poètes et philosophes, peintres et sculpteurs, acteurs et mimes, tous ont émigré. Cicéron se plaint de l'envahissement du Forum par ces bandes exotiques qui finissent par corrompre la pureté de la langue. Dans les rues de Rome, au théâtre, au cirque, dans les écoles, on parle plus grec que latin ; dans le monde élégant, sous l'influence des citharistes et des aulètes de Phrygie ou de Béotie, c'est à qui travaillera la lyre, la tibia, la trompette, l'orgue même.

Sur le théâtre de Naples, Néron chante en grec un Nome citharodique : « Vers la fin de sa vie, il avait fait vœu, si l'empire lui restait, de paraître aux jeux destinés à célébrer sa victoire, d'y jouer de l'orgue, de la flûte, de la cornemuse, et

d'y représenter en pantomime le *Turnus* de Virgile. » (Suétone.)

L'*Histoire de la musique dans l'Antiquité* s'arrête au seuil du IVe siècle : l'Empire s'effrite, les barbares menacent les frontières : la chute du paganisme s'accélère, les dieux s'en vont, les Césars embrassent le catholicisme, Rome n'est plus dans Rome, mais à Byzance.

Avant d'étudier la *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, qui continue l'*Histoire de la musique dans l'Antiquité*, avant de quitter les pays de langue grecque, il faut, si l'on veut se faire quelque idée des connaissances d'alors, feuilleter les *Problèmes d'*Aristote, recueil d'aphorismes tantôt interrogatifs, tantôt affirmatifs, d'une justesse d'observation, en même temps que d'un modernisme bien faits pour surprendre. Beaucoup de lacunes, hélas ! Des livres entiers disparus ; mais que de précieux documens dans les pages qui sont venues jusqu'à nous !

Je cite au hasard :

« Pourquoi la plupart des chanteurs, lorsqu'ils faussent, détonnent-ils dans la direction de l'aigu ? »

« Pourquoi l'octave est-elle la plus belle des consonances ? Pourquoi se chante-t-elle en série continue, ce qui ne se fait pour aucune autre consonance ? »

« Pourquoi la quinte et la quarte ne se chantent-elles pas en série continue ? »

« Pourquoi l'octave paraît-elle un simple unisson quand les enfans et les femmes mêlent leurs voix au chœur des hommes ? Pourquoi même illusion entre deux flûtes jouant à l'octave ?»

« Toute corde coupée en deux parties égales donne l'octave supérieure ; de même une flûte forée en son milieu. »

« La quinte grave d'un son donné s'obtient en prenant une fois et demie la longueur du corps sonore; la quarte, une fois et un tiers. »

« Ouvrez un de nos traités modernes d'acoustique, d'harmonie ou d'orchestration, vous y verrez ces questions expliquées et commentées comme le faisait Aristote à ses disciples, il y a plus de deux mille ans. » Citons encore :

« On a plus de plaisir à écouter une mélodie déjà entendue qu'une cantilène nouvelle. » Vérité d'hier, d'aujourd'hui, de demain... Mais recueillons-nous maintenant et prêtons une oreille attentive à l'exposé du problème suivant, d'un rare intérêt historique ;

« Pourquoi, si la voix humaine possède un charme particulier, devient-elle moins agréable qu'un instrument à cordes ou à vent, quand elle chante sans paroles (quand elle vocalise)? »

Quelle révélation dans ces lignes! Quelle lueur tout à coup projetée sur l'obscure question de la valeur des exécutans à Athènes! Ainsi donc, c'est Aristote lui-même qui nous apprend, le plus inconsciemment du monde, que les artistes de l'Hellade étaient inhabiles à lier le son, à le soutenir, à le développer phonétiquement. Il leur fallait la *syllabe*, le *mot*, quelque chose de plus sûr, de plus ferme que le son, un appui, un secours, la perche à saisir quand on perd pied, la consonne qu'on tient entre les dents, qu'on peut *mordre;* avant tout la *phrase littéraire*, la *parole*.

Cette *nécessité*, ou plutôt cet *idéal*, nous allons le retrouver dans les célèbres pièces de provenance grecque recueillies par l'Église latine, toutes syllabiques: *Te Deum*, *Lauda Sion*, *Veni Creator*, *Victimæ Paschali*, *etc.* Et s'il est permis de rapprocher deux anneaux de la chaîne immense du développement de notre art, anneaux des plus éloignés, nous le retrouvons bien plus sensiblement encore dans le concept de l'Opéra moderne, dans la Tétralogie, dans la plupart des ouvrages récens. De plus en plus nous y tendons, non seulement en cherchant comme jadis à confondre musique et poésie, mais en marquant chaque jour plus d'éloignement pour les élémens de pure technique vocale. Rares se font les virtuoses, tombée en discrédit la vocalise; on l'a chassée de la scène, on la pratique de moins en moins à l'école; ainsi la souplesse se perd, la justesse s'estompe, la longévité de la voix diminue; il ne nous restera plus bientôt qu'à faire parler nos chanteurs et chanter notre orchestre.

Cette décadence technique, Gevaert la constate non sans amertume dans ses commentaires des *Problèmes d'Aristote*, étude qui trahit une profonde connaissance des doctrines de la science et de l'art des Péripatéticiens, qui pénètre l'âme grecque dans ses replis les plus secrets et nous la révèle avec une abondance de documens, une précision, une clarté sans pareilles: « En somme, l'Hellène semble avoir cherché dans l'audition musicale une jouissance d'ordre intellectuel, faisant consister son plaisir esthétique à comprendre pleinement l'idée du compositeur, à en suivre le développement, à constater la justesse de l'accent et le mouvement caractéristique du sentiment

exprimé. L'élite des connaisseurs était seule reconnue compétente pour se prononcer sur le mérite des productions lyriques : « Ils écoutaient en silence jusqu'au bout, dit Platon, ayant à la main une baguette qui suffisait à tenir en respect les enfans, leurs précepteurs et tout le peuple. » Bel exemple de discipline qui ne pouvait durer; Platon n'était pas mort qu'au mépris des baguettes, le peuple ne se gênait déjà plus guère pour manifester quand l'envie lui en prenait.

Évidemment, bien des points restent obscurs dans ce lointain passé, soit que les écrits du temps les aient laissés dans l'ombre, soit que nous ayons perdu ceux qui nous eussent éclairés :

— Quelles sont les origines scientifiques de notre art? Comment a commencé la musique, vocalement ou instrumentalement? Par un cri de douleur, par un appel, une prière? Mais qui dit *chant* dit *tonalité*, et d'où la tonalité aurait-elle pu naître sinon de l'accord de la lyre ou des harmoniques du roseau?

— Pourquoi l'antiquité professe-t-elle une sorte de dédain pour « le plus beau, le plus souple, le plus expressif » des organes musicaux, la voix de femme? Elle la relègue au gynécée, ne demandant les effets de puissance ou d'émotion qu'aux poumons masculins. Au théâtre, c'est un ténor qui tour à tour représente Hélène ou Iphigénie, Phèdre ou Alceste...

Que d'autres points d'interrogation encore! Mais que le regret de ce qui nous échappe ne nous rende point indifférens au bien qui nous arrive. Ce bien est inestimable : ce sont des richesses inattendues qui s'offrent à nous, et il est difficile de comprendre l'indifférence relative de la critique en face des commentaires de Gevaert sur les *Problèmes* d'Aristote; je me contenterai de signaler l'Appendice qui traite des genres, tons et modes de l'époque préaristoxénienne, exposés et analysés à l'aide de l'écriture musicale du temps, vraie merveille de divination et de clair savoir, intéressant non moins philologues que musiciens, littérateurs que compositeurs.

La *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine* débute par une discussion sur le qualificatif *grégorien* attribué à l'Antiphonaire, c'est-à-dire à la collection des mélodies anciennes recueillies par le Christianisme (1).

(1) Cette discussion, d'abord tout historique, entre Gevaert et les Bénédictins s'est aggravée bientôt en déviant et s'en attaquant à l'art lui-même. A droite, avec

« Le travail de compilation et de composition des chants liturgiques, attribué traditionnellement à saint Grégoire le Grand, fut en réalité l'œuvre des papes hellènes de la fin du VIIe siècle au commencement du VIIIe ; c'est le pape Serge Ier (687-701), musicien distingué, qui en est le principal inspirateur. L'Antiphonaire a reçu sa forme définitive entre l'avènement de Léon II (682) et celui de Grégoire II (715). Quant à saint Grégoire, il ne s'est jamais occupé de musique que pour défendre l'exécution du chant au clergé séculier. »

Dès le milieu du IVe siècle, avec la Cour et l'aristocratie, les artistes d'origine hellénique, instrumentistes ou chanteurs, compositeurs ou littérateurs, ont émigré à Constantinople. A dater de 350, les peuples d'Italie, d'Espagne, de Gaule, de Germanie, ne chantent plus qu'en latin ; d'autre part, la notation musicale au moyen des signes de l'alphabet grec, généralement comprise encore sous Constantin, tombe peu après en désuétude tant en Orient qu'en Occident, de sorte que la « transmission des œuvres musicales ne se fait plus que de maître à disciple et à l'aide de la seule mémoire. » Quel siècle étonnant par ses contrastes ! A Milan, saint Ambroise et saint Augustin prêchant la doctrine du Christ ; à Byzance, l'empereur Julien essayant d'inaugurer un nouveau paganisme par le rajeunissement des symboles de l'ancien ; à Rome, une société à demi chrétienne, fort tolérante, de mœurs assez légères ; des luttes politiques et religieuses, l'hérésie d'Arius... et c'est à ce moment que commence pour nous l'histoire de l'Antiphonaire. Çà et là se recueillent pieusement les plus caractéristiques, les plus populaires des vieilles cantilènes ; aux textes grecs, on substitue du latin ; les mots changent, l'esprit reste, c'est-à-dire la musique. Saint Ambroise et saint Augustin composent les paroles du *Te Deum* sur la vénérable mélopée dorienne, l'immortelle action de grâces que la légende fait dater du soir de Salamine et qu'on entendait à Rome les grands jours de triomphe. Sur les mélodies des

Gevaert, se sont rangés tous ceux qui savent la musique ; à gauche, les Néo-Solesmiens qui, ne la sachant guère, voulaient nous l'apprendre. Leur *Paléographie* qui avait si bien commencé finit en cours d'aquarelle professé par des aveugles. Gardons-nous en tout cas de confondre Néo-Solesmiens et Bénédictins : félicitons le vénérable abbé de Saint-Wandrille, consciencieux et modeste archiviste, le docte Bénédictin Dom Pothier d'avoir triomphé de tous les obstacles et pu terminer enfin le grand travail heureusement à lui confié par Pie X, l'édition définitive du *Graduale Romanum*.

hymnes païennes *à la Muse*, *à Hélios* se chantent les hymnes chrétiennes *Veni Redemptor gentium*, *Æterne rerum conditor*. Et en même temps que saint Ambroise et saint Augustin, en Syrie saint Ephrem, en Cappadoce saint Grégoire de Nazianze, à Poitiers saint Hilaire travaillent avec ardeur à cette vaste entreprise d'adoption et de transformation de l'art païen (1).

On l'a dit ailleurs : il y a deux courans opposés dans l'Antiphonaire, l'un venant de Grèce, l'autre de Judée; et en vérité l'hymnodie d'origine hellénique, si simple, si carrée, semble parfois protester contre ces arabesques, ces enguirlandemens, tout cet art décoratif dont on peut constater la provenance en écoutant l'improvisation du chantre à la synagogue, les jours de mariage, improvisation qui n'est point libre, mais qui s'appuie sur trois ou quatre formules, tout comme nos *Antiennes*.

De la musique des cultes de l'Asie Mineure qui, vers la fin du IIe siècle, envahissaient l'Occident, nous ne savons rien; l'influence de l'art hébraïque, nous l'ignorons absolument. Deux seuls documens : « Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un a-t-il un cantique... » (Saint Paul aux Corinthiens.) « Que la parole du Christ habite en vous, vous instruisant, vous exhortant les uns les autres par des psaumes, par des hymnes, et des cantiques spirituels... » (Saint Paul aux Colossiens.) Et c'est tout. Bien entendu, *Cantique* n'a point ici le sens que nous attribuons à ces veules refrains de chansons 1830 (échos de café-concert pour la plupart) introduits on ne sait ni pourquoi ni comment dans nos églises françaises, antiliturgiques au premier chef. Dans la pensée de saint Paul, *cantique* signifie *solo vocalisé* à la façon de nos *antiennes*, de nos *alleluia*. De plus, ce qui se laisse deviner dans le texte de l'Apôtre, ce qu'à défaut de documens nous affirment toutes les traditions asiatiques, c'est la supériorité de la technique des chanteurs orientaux sur celle des Grecs, assez maladroits en gymnastique vocale, à en croire Aristote d'après ce que nous avons vu plus haut.

Serait-ce en souvenir du culte de David et de Salomon que l'Église latine a admis la Vocalise sémitique à côté du Sylla-

(1) C'est dans la capitale et dans les campagnes que le paganisme résiste le plus longtemps. Les vieux aristocrates romains, restés le plus obstinément attachés au culte national, disparurent après le siège de 546, emmenés en captivité par Totila; quant aux populations rurales, elles ne devinrent pas chrétiennes avant le VIIe siècle. (Gevaert.)

bisme grec? Serait-ce tout simplement pour imposer à un plus nombreux auditoire la parole sainte, faire percevoir à plus grande distance les textes tirés des Psaumes, des Actes des martyrs, de la Vie des saints, les antiennes propres à chaque fête, changeant chaque dimanche?

La parole que les plus solides poumons de prédicateur ne sauraient porter à plus de quarante mètres, se comprend distinctement à cent et plus, quand elle est psalmodiée par une voix d'enfant. Dans toutes les religions, les formes musicales se sont développées d'après une évolution en rapport avec les proportions architecturales des édifices.

Gardons-nous de croire que l'Antiphonaire, définitivement constitué vers 690 ou 700, ne contienne que d'anciennes mélopées; à mesure que pour la religion nouvelle grandissait la liberté, pour les cérémonies nouvelles du culte, il fallait un répertoire musical plus considérable. A qui attribuer tant de charmantes pièces originales? A qui les offices de l'Avent et de Noël, d'une suavité jusqu'alors inconnue? Chose curieuse : alors que nous pouvons nommer quantité de poètes de l'Hymnodie catholique, nous ne connaissons pas un seul nom de musicien!

Avec ses cantilènes en modes dorien, éolien ou hypodorien, ionien ou hypophrygien et hypolydien (l'Église chrétienne répudie le phrygien comme trop « passionné, » et le mixolydien comme « trop théâtral »), avec son vocabulaire, sa grammaire et sa syntaxe, l'antique Homophonie liturgique régnera encore trois cents ans, jusqu'à Guy d'Arezzo. Puis survient la révolution, c'est-à-dire la Polyphonie : deux voix vont chanter en même temps deux parties différentes, puis trois, puis quatre, etc., et cette polyphonie encore gréco-romaine de tonalité ne finira guère qu'avec le XVIe siècle, à la mort de Palestrina, à la naissance du drame en musique. Et alors seconde révolution, celle-ci radicale : les modes antiques sont absorbés par la tonalité moderne, la gamme nouvelle.

Je me suis efforcé d'esquisser à grands traits les profils de l'œuvre *historique* de Gevaert, la plus forte, la plus attachante qui, dans l'espèce, ait été produite en langue française. Quand on parcourt ces pages si documentées sur les grands tragiques, sur la comédie d'Aristophane, sur le chant choral, la monodie ou la danse, on croit lire un roman; nous vivons à Mitylène, à

Samos, à Thèbes; nous courons les rues d'Athènes à la suite de Platon ou d'Aristote. Plus tard, dans la *Mélopée antique*, lorsque l'auteur nous montre, fondant sur Rome, une série de calamités, de bouleversemens, de cataclysmes tels que saint Grégoire y voit les symptômes de la décrépitude du monde, certaines conclusions de chapitre, par leur émouvante simplicité, nous font chercher inconsciemment, au verso du feuillet, la signature de quelque maître écrivain du XVIIe siècle.

Après le littérateur, parlons du musicien : l'un complète l'autre.

Envisager un dessin musical polyphonique de gauche à droite, c'est le propre du *Contrepoint;* de bas en haut, celui de l'*Harmonie*.

Le *Contrepoint* nous apprend à diriger *per angusta* plusieurs voix vers un même point sans heurt, sans entraves ni arrêts, doucement, élégamment. L'*Harmonie* surveille la rectitude des lignes formées par le groupe en marche ; elle prend des « instantanés » et enregistre.

Le *Traité d'harmonie* récemment publié aurait pu paraître en marge et en appendice des quatre admirables volumes dont nous venons de parler. Il est en quelque sorte le commentaire, l'application des théories de notre art depuis Terpandre jusqu'à nous.

Les ouvrages qui traitaient de la question ne s'occupaient guère que du présent, jugeant superflu tout pèlerinage vers les sources du fleuve : or si, pour parler français, il faut apprendre le latin, si, pour devenir légiste, il faut étudier le Droit romain, comment acquérir la pureté de style harmonique en restant dans l'ignorance des origines mêmes de l'harmonie?

Gevaert commence par expliquer la constitution des sons : leur *intensité*, qui provient de l'amplitude des ondes sonores; leur *timbre*, qui résulte de la forme des vibrations; leur *hauteur* qui dépend du nombre de ces mêmes vibrations. Puis, ayant à définir les deux termes de la polyphonie *consonance* et *dissonance*, s'emparant de la théorie de Platon (« c'est la consonance qui a créé l'ordre et la lumière dans le chaos des sons de la nature »), il la formule ainsi à notre usage : « La consonance est l'impression qui se produit lorsque deux sons émis

en même temps se mélangent plus ou moins complètement. »

Sous une forme plus sèche, nous disons à Paris que « la consonance, ne résultant pas du choc de deux notes, donne plus ou moins l'idée de repos ; la dissonance au contraire, résultant du choc de deux notes, donne toujours l'idée de mouvement. » Le son heurté recule : donc pour lui, pas de repos.

Partant de l'octave qui, suivant Ptolémée, renferme toute musique, puis de la quinte, vraie génératrice de l'échelle musicale et ensuite de la spirale des quintes, Gevaert étudie le *diatonique* dans la musique homophone, les sept types d'octaves, les six échelles modales des Grecs, restées en usage jusqu'à ce jour non seulement dans le chant de l'Église latine, mais dans la musique de la plupart des peuples d'ancienne civilisation ; et il nous cite à côté d'hymnes grecques et ambrosiennes, des chansons slaves, écossaises, scandinaves, flamandes, des psaumes de la Réforme française, des chorals luthériens, des chants juifs du rite espagnol, des fragmens de musique instrumentale des IIe et IIIe siècles, etc.

« On serait dans l'erreur, ajoute-t-il, en supposant que la musique homophone était toujours strictement un *unisson*. Déjà les fondateurs mythiques de l'art grec pratiquaient une harmonie rudimentaire en ajoutant une partie d'accompagnement au dessin mélodique, partie placée *à l'aigu* et ne produisant avec celle-ci que des intervalles de deux sons. » Dans nos pays d'Occident, on commence à rencontrer dès le Xe siècle les embryons d'accompagnemens *à la basse*.

Trois périodes dans l'histoire de la polyphonie du moyen âge :

Celle de l'*organum*, chants liturgiques *au-dessous* desquels on ajoute une partie vocale, soit en répétant continuellement la fondamentale, soit en reproduisant le dessin mélodique à la quarte ou à la quinte (Xe et XIe siècles : hommes célèbres, Hucbald, Guy d'Arezzo).

Celle du *déchant*, compositions ecclésiastiques et profanes à trois ou quatre voix, où les octaves, les quintes et les quartes de suite produisent d'effroyables successions, impossibles à entendre aujourd'hui (XIIe, XIIIe et XIVe siècles). Période intéressante toutefois en ce qu'elle révéla aux hésitations et aux tâtonnemens des chercheurs du XIVe siècle le rôle de la tierce, c'est-à-dire l'*accord parfait*.

Troisième période : naissance, développement et maturité du contrepoint vocal. En tête des maîtres illustres : Guillaume du Fay (1420). Après lui, le Flamand Jean Van Okeghem (1434) auquel succède Josquin des Prés, son glorieux disciple (1465-1521). A la même époque, paraît le premier traité de contrepoint dû à Jean Tinctoris, chanoine de Nivelles, *musicien et jurisconsulte* (1477). Au XVIe siècle en France, en Belgique, en Allemagne, Angleterre, Italie et Espagne, partout de remarquables contrepointistes dont le dernier venu reste le plus illustre de tous, Pierluigi da Palestrina.

Et puis, tout à coup, changement à vue : abandon des modes grecs, de la polyphonie vocale, du système consonant (1600) : l'harmonie dissonante vient de naître et avec elle l'*unité tonale*, le *chant* à *voix seule*, la *polyphonie instrumentale*. Et il ne faudra pas plus de cent ans à l'art nouveau pour atteindre son plein épanouissement et déployer, dans l'œuvre de Bach, une richesse qui n'a point encore été dépassée.

Ici nous proposons un problème aux Aristotes futurs :

« Comment expliquer que l'humanité ait mis dix-neuf siècles à découvrir la consonance de tierce, et vingt et un à admettre l'accord de septième, c'est-à-dire la dissonance, tierce et septième étant les harmoniques d'une même fondamentale ? »

Il est aussi impossible à un son de ne pas faire naître autour de lui d'autres sons (harmoniques) que notre oreille n'entend pas (1), qu'à un caillou tombant dans un bassin de ne point soulever des ondes circulaires qui, se propageant à l'infini, se rapprochent peu à peu les unes des autres jusqu'à paraître se confondre. Admettons pour son fondamental l'*ut grave* du violoncelle (ut^1) ; si les ondes du bassin pouvaient affecter notre oreille, la première produirait l'octave aiguë du son 1 (ut^2) ; la seconde, la quinte au-dessus de cette octave aiguë (sol^2) ; la troisième, sa double octave (ut^3) ; puis *mi*, *sol*, *si*♭^{3} ; puis ut^4, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*♭, si^4, puis ut^5, etc., progression mathématique analogue à celle qui s'obtient en coupant une corde en sa moitié, son tiers, son quart, son cinquième, etc., ou en soufflant dans un tube pour en faire vibrer la colonne d'air tout entière, ou sa moitié, son tiers, son quart, son cinquième, etc.

(1) Une oreille exercée peut percevoir les deux ou trois premiers sons harmoniques d'une fondamentale quelconque ; dans certains instrumens, l'octave et la quinte s'entendent même assez agressivement.

L'octave est la différence de 1 à 2; par conséquent, si un *ut* grave donne 32 vibrations, l'*ut* immédiatement au-dessus en donnera 64.

Or, superposons quatre octaves successives du grave à l'aigu et contemplons l'accroissement progressif du nombre des harmoniques d'octave en octave :

1re octave : de I à II, une seule grande ondulation :

I (son fondamental) II
ut^1 ut^2

2e octave : de II à IV : deux moins grandes ondulations :

II 3 IV
ut^2 sol^2 ut^3

3e octave : de IV à VIII, quatre petites ondulations :

IV — 5 — 6 — 7 — VIII
ut^3 mi^3 sol^3 $si\flat^3$ ut^4

4e octave : de VIII à XVI, huit très petites ondulations :

VIII - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - XVI
ut^4 $ré^4$ mi^4 $fa\sharp^4$ sol^4 la^4 $si\flat^4$ $si\natural^4$ ut^5

Notre gamme chromatique actuelle ne nous offre que des douzièmes d'octave, or, si, dans la quatrième octave, nous pouvons enregistrer des huitièmes de ton, comment faire, dans la cinquième, pour enregistrer des seizièmes de ton, des trente-deuxièmes dans la sixième, des soixante-quatrièmes dans la septième, etc.?

C'est donc uniquement dans l'intervalle de quatre octaves qu'il faut chercher les racines harmoniques de notre langue polyphone : d'abord l'*octave*, la *quinte*, la *quarte* connues des anciens; puis la *tierce* découverte vers la fin du moyen âge; enfin (vers 1600) les *accords dissonans*.

De ce riche filon de matière précieuse que nous concède la nature, nous n'avons encore extrait qu'un seul lingot : le bloc des dix premiers harmoniques, et voici que nous nous heurtons à un obstacle, le onzième, qui déjà ne coïncide plus avec notre gamme, trop haut de près d'un demi-ton (pour plus de clarté, nous l'avons, dans le tableau ci-dessus, un peu exagérément affublé d'un dièse). Dans combien d'années franchirons-nous l'obs-

tacle? Quand pratiquera-t-on ce onzième harmonique et les harmoniques suivans? Comment s'opérera la transformation de nos claviers d'orgues et de pianos auxquels on demandera non plus des demi, mais des tiers, des quarts de ton ?

En réduisant les chiffres à leur simple expression, l'accord composé des nombres premiers 1, 3, 5, 7, 9 se trouve représenter à lui seul toute notre harmonie naturelle, de 1 à 5 consonante, de 5 à 9 dissonante. Voilà donc un alphabet de cinq lettres qui suffit à la plus riche, à la plus universelle de toutes les langues !

Après avoir étudié le diatonique dans la musique polyphone, Gevaert s'attaque à l'organisme de la tonalité moderne et en explique les harmonies *essentielles* et *complémentaires*. *Essentiels*, les deux accords majeurs de dominante et sous-dominante oscillant à droite et à gauche de la tonique comme les plateaux d'une balance. *Complémentaire,* l'accord *relatif* du sixième degré avec ses deux satellites du deuxième et du troisième degré, ceux-ci également oscillant à égale distance du sixième, les deux groupes en absolue symétrie, ayant un point de contact situé exactement *au milieu du domaine tonal*, *un pied dans les deux camps*. « En tant que siège d'un accord primaire, le second degré est donc à la dominante, ce que celle-ci est à la tonique, son avant-coureur attitré. Et en cette qualité, l'harmonie *complémentaire* du second degré est admise à faire fonction d'*essentielle* soit en se substituant purement et simplement à son relatif majeur, soit en se joignant à lui. »

Ainsi se trouvent, pour la première fois, scrutées et justifiées ces charmantes cadences si familières au plus pur des musiciens, devenues classiques depuis Mozart, un peu usées aujourd'hui avouons-le, par l'abus qu'en a fait l'école italienne pendant trois quarts de siècle; alors qu'on rejetait l'accord fondamental du second degré, on admettait son renversement sur le quatrième: pourquoi cet illogisme ? Qui éluciderait la question, pénétrerait le mystère ?

Un peu plus loin, Gevaert soulève une fort intéressante discussion de psychologie musicale : « Peut-on traduire par des formules harmoniques l'interrogation ou l'exclamation, la résignation ou la crainte? Assurément; » et par de nombreux exemples il le prouve.

Dernièrement, je me heurtais dans un compte rendu théâtral à une critique bien inattendue: il s'agissait pour le compo-

siteur de traduire les angoisses d'une mère dont le fils est en train de perdre la tête par suite de chagrins d'amour :

> Au milieu de la nuit, je l'entends qui se lève,
> Et puis, comme un voleur, il descend l'escalier...

Ainsi que le ferait dans la vie réelle une voix brisée par la douleur, étranglée, haletante, le dessin musical soulignait par un brusque mouvement ascendant la dernière syllabe d'appui de chacun des deux vers : *lève, escalier.* — « Quelle faute ! remarquait le critique, quand on descend un escalier, la mélodie doit descendre. » — « Pardon, cher monsieur, l'escalier n'a rien à faire ici, car c'est d'un état d'âme et non d'un fait que le musicien se préoccupe : le drame se joue-t-il dans les jambes du fils ou dans le cœur de la mère? Que ce fils monte au grenier ou descende à la cave, l'intonation ne changera point, soyez-en sûr ! » A rapprocher de l'esthétique de ces observations, certaines remarques fort judicieuses sur le rôle des *modes.* Pourquoi la préférence de nos ancêtres pour le mineur ? serait-ce sous quelque secrète influence des tonalités gréco-liturgiques? Quelques gouttes d'un vieux sang dorien ou éolien couleraient-elles encore dans leurs veines? Presque exclusivement mineures les *Passions* saint Jean et saint Mathieu ; exclusivement mineures et dans le même ton, des *Suites* de six ou sept morceaux signés Bach et Haendel. Aujourd'hui, où le sentiment du majeur est partout prédominant, je ne crois pas qu'on ose tenter l'aventure, et j'avoue n'en connaître aucun exemple.

De même que pour l'accord du second degré cité plus haut, nous devons maintenant appeler l'attention des musiciens sur trois autres chapitres de l'ouvrage de Gevaert qui s'engagent sur un terrain encore inexploré : *Modulations intratonales, Transitions extratonales, accords équisonans.*

« 1° Il y a modulation *intratonale* lorsque la fonction de tonique passe momentanément à un autre degré de la gamme sans que la souveraineté de la tonique fondamentale cesse de se faire sentir. Ce qui distingue cette modulation des transitions impliquant le déplacement de la tonique souveraine, c'est que, en sortant des cadences tonales ou en y rentrant, elles ne nécessitent ni un accord médiateur ni aucune liaison harmonique apparente.

« 2° Les transitions *extratonales* entraînent un déplacement du centre harmonique, un transfert du système tonal au cours de l'œuvre. Toute relation avec le système abandonné a pris fin ; la base harmonique du nouveau ton est tantôt un son sans fonction harmonique dans le ton antérieur, tantôt une des toniques subordonnées de celui-ci, laquelle, élargissant ses fonctions, s'établit tonique autonome. »

Quant à la théorie des *accords* « équisonans » absurdement nommés enharmoniques, elle se trouve magistralement exposée dans le chapitre sur la polyphonie du *chroma intégral* qui sert de conclusion à l'ouvrage : « chaque couple d'intervalles embrassant plus de six et moins de douze quintes devient, par l'effet du tempérament de notre système, équisonant avec deux intervalles embrassant moins de six quintes, c'est-à-dire deux intervalles diatoniques. Par l'effet du tempérament, les seize intervalles compris dans la série du chromatique intégral se trouvent physiquement réduits sur nos instrumens aux six couples d'intervalles diatoniques. »

Il y a corrélation directe entre cette théorie des accords équisonans et l'exposé des spirales de *quintes* du début de l'ouvrage : les deux thèses se déduisent et restent étroitement liées; elles encadrent le tableau.

Quel regret d'avoir à parcourir aussi rapidement un livre dont chaque page, chaque ligne présente un intérêt, où chaque mot a son utilité, un livre qui a été longuement médité et qui fait penser ! Ni pédanterie, ni sécheresse ; à tout instant l'imprévu : associations d'idées du passé au présent ; abstractions qui semblent prendre corps dans un exemple caractéristique ; vous êtes plongé dans une question de technique sévère, une comparaison, une citation, et la fenêtre s'entr'ouvre à un rayon de soleil. Ce n'est pas un code, un froid recueil de décrets et d'ordonnances ; ce sont les résultantes des lois de la nature et les lumineuses déductions de qnelques principes reconnus par tous.

Je le disais au début de cet article : si Gevaert avait écrit un Traité de contrepoint et de fugue, sans autres élémens d'instruction que la collection de ses ouvrages, on pourrait savoir la musique : « Après le Contrepoint et la Fugue, ne reste-t-il donc plus rien à apprendre ? » — Pardon ! *L'architecture musicale;* mais on l'apprend aussi bien par les yeux que par les oreilles, et

surtout beaucoup mieux dans les œuvres que par les livres. Un plan de symphonie se dessine à la craie sur un tableau noir, comme une conception d'architecte avec ses masses de droite et de gauche et son développement central. Entre architecture et musique, que de rapports ! Sans souci de copier la nature, toutes deux obéissent aux mêmes lois du nombre et vivent des mêmes symétries apparentes ou cachées ; et, curieux rapprochement, elles ont la même histoire. Nous venons de le voir : notre art a passé par l'Homophonie antique et la Polyphonie vocale du moyen âge pour en arriver à la Symphonie moderne, trois étapes : trois étapes également pour l'architecture, *rectiligne, à plein cintre, ogivale.*

« Dans leurs temples de pierres, les Grecs imitaient les primitives constructions en bois; c'était là le principe fondamental de leur architecture. On reconnaît nettement cette imitation dans la structure et la disposition des ornemens, la position verticale des colonnes et celle horizontale de l'entablement; les dimensions de leurs édifices limitées par la longueur des poutres et des blocs de pierre suffisaient aux exigences de leur culte dont les actes principaux s'accomplissaient en plein air. Les Étrusques, au contraire, découvrirent le principe de la *Voûte* formée de pierres taillées en forme de coins, ce qui leur permit de couvrir des édifices beaucoup plus vastes que ne pouvaient le faire les Grecs. Comme la pression la plus forte (celle qu'il est le plus difficile de maintenir) est exercée par les pierres des portions presque horizontales du sommet d'une voûte, comme les édifices religieux du moyen âge prenaient des proportions toujours plus considérables, on imagina de supprimer la partie horizontale du sommet de la voûte et d'en prolonger les sections latérales : telle est l'origine de l'*ogive.* » (Helmholtz.)

Quand la colonne d'air enfermée dans Notre-Dame se met à vibrer sous l'effort de cinq ou six cents voix chantant à pleins poumons, il n'y a plus deux arts distincts, mais une seule et unique expression du génie de l'homme : architecture et musique se confondent et la nef véritable se transforme en un colossal Tuba dans lequel moutonne le flot sonore. Et alors nul plus que ce gigantesque instrument ne semble digne d'entonner les mélopées, dont Gevaert nous a conté l'histoire, ces *Te Deum*, ces *Lauda Sion*, immortelles actions de grâces improvisées après la victoire, il y a plus de deux mille ans.

Je ne m'excuserai pas, auprès de l'auteur de tant de travaux remarquables sur l'histoire et la technique musicales, de laisser dans l'ombre un de ses ouvrages les plus populaires : *l'Orchestre et l'Instrumentation*, « vade mecum » de tous les contemporains ; mais je me permettrai de lui adresser une légère critique, non pas sur le fond ou la forme, mais simplement sur le titre de son dernier ouvrage. Depuis Rameau qui, le premier, tenta de donner une base scientifique à l'Harmonie, nous avons eu quantité de Traités théoriques et pratiques à l'usage des élèves, grammaires plutôt que traités, nomenclatures d'accords plutôt qu'études d'ensemble. Fétis seul, vers le milieu du siècle dernier, s'était efforcé de développer une théorie et de professer une doctrine. Non moins didactique que ses devanciers, mais d'une conception bien plus haute et plus vaste, le livre de Gevaert aurait tous les droits à une moins simple étiquette. C'est le livre, non seulement d'un maître-musicien, mais d'un philosophe ayant longuement conversé avec Aristote et Platon.

Il devrait s'appeler : *Esthétique de l'Harmonie* ou *Synthèse de l'Harmonie*. En tout cas, cette réserve faite, réserve de bien mince importance d'ailleurs, nous n'avons qu'à admirer, dans l'œuvre nouvelle, l'un des plus beaux monumens peut-être qu'on ait élevés à la gloire de notre art.

Ch.-M. Widor.

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

LA CRISE VITICOLE

V[1]

Un matin de décembre 1870, étant sous-préfet dans un département de la Normandie, je vis entrer le pharmacien d'un gros chef-lieu de canton ; il me déclara solennellement qu'il avait un remède infaillible contre l'invasion prussienne, et tout aussitôt il m'exposa longuement sa panacée : brûler villages et villes non fortifiées dans un rayon de quatre-vingts à cent lieues devant l'ennemi, empêcher celui-ci de se ravitailler, tomber sur ses derrières, ses convois, faire le vide, et, toutes proportions gardées, donner un pendant à l'aventure de Napoléon Ier en Russie. J'étais fort jeune alors, j'écoutai cet homme simpliste avec une stupeur qu'il prit pour de l'admiration, et qui grandit encore, lorsqu'il me demanda d'envoyer son plan (il tira un gros manuscrit de sa poche) au gouvernement de la Défense nationale, lequel me saurait bon gré de mon zèle. Je répondis que je transmettrais hiérarchiquement le manuscrit à mon préfet, et l'auteur revint souvent pour s'informer d'une réponse qui tardait trop à son gré. L'anecdote se présente souvent à ma pensée quand je me trouve en face d'une question qui passionne les masses et les individus : beaucoup, hélas ! raisonnent de la même façon, chacun prône son onguent par syllogisme ou

(1) Voyez la *Revue* des 1er décembre 1904, 15 juillet 1905, 1er mai et 1er octobre 1906.

sorite, par appel à des sentimens plus ou moins nobles; chacun, comme l'ancêtre de la Constituante, sacrifie les colonies aux principes, et si, parfois, d'aucuns confessent leurs péchés, c'est presque toujours sur la poitrine ou sur le dos du voisin : bleus, blancs, rouges, les partis ne sont que des passions et des intérêts qui agitent des mots, mots magiques à certaines époques, remplacés plus tard par d'autres mots qui ont à leur tour conquis la faveur de l'opinion publique, car les mots ont leurs destins comme les livres, et, tantôt potentats, tantôt détrônés, subissent les révolutions de la mode. Voici par exemple le problème de la viticulture qui se présentait à nous l'an dernier sous une forme aiguë : les docteurs Sangrado de l'économie sociale sont au chevet du malade, vendeurs d'orviétan, empiriques, utopistes de tout poil et de tout acabit; ils exaltent leur chimère, et très peu sans doute soupçonnent la complexité ondoyante de telles questions qui renferment vingt questions graves avec des solutions où la synthèse ne s'inquiète guère de la thèse et de l'antithèse; très peu se préoccupent de connaître les origines de la crise, de déterminer les responsabilités, d'aller au fond des choses, de témoigner aux foules souffrantes cette pitié éclairée, cette tendresse vigilante où le jugement et le tact n'ont pas moins de part que le cœur, cette divination savante qui sait entre cent choisir le véritable dictame, l'appliquer et l'imposer en inspirant confiance. Et à leur tour, les foules, les malades, car ils sont innombrables, ne distinguent guère entre les charlatans et les médecins, souvent même préfèrent les premiers. Si l'excès de misère les faisait crier comme une voiture trop chargée, produisant un des mouvemens les plus extraordinaires qu'on ait vus depuis longtemps, cette croisade de la faim qui mit en branle des armées de pèlerins à la voix d'un nouveau Pierre l'Ermite, ne croyez pas qu'ils aient un instant avoué les fautes commises, ni songé à les réparer eux-mêmes. Mais, à défaut de la foi religieuse, ils croyaient et continuent de croire à un Dieu économique, incarné dans l'État, le gouvernement et les Chambres, tout-puissant pour le mal comme pour le bien, capable de faire la pluie et le beau temps, la vente des récoltes à haut prix, les salaires élevés; et ils s'en prennent à lui comme les sauvages qui accusent leur manitou de leurs insuccès, ou comme cette princesse qui, toutes les fois qu'elle était mécontente de son amant, l'enfermait dans une prison froide et le mettait à la portion congrue jusqu'au lende-

main. Et ils sont encore prêts à répéter : « La loi de miracle est-elle votée, » comme les croisés de la première croisade demandaient à chaque ville qu'ils apercevaient : « N'est-ce pas enfin Jérusalem? »

Cavour affirmait que les questions non résolues sont sans pitié pour le repos des peuples? Parole plus fine que vraie, car les questions ne sont jamais résolues que d'une façon toute relative, elles renaissent d'elles-mêmes sous d'autres formes, et le repos des peuples ne dure pas longtemps; ce ne sont que des accalmies entre deux tempêtes. La question de la viticulture ne sera pas résolue par l'effort loyal qu'ont tenté les Chambres; ceux qui demandent la lune se contenteront-ils de réalités modestes? En tout cas, la question vaut qu'on l'examine de près, et devant le budget de l'État, et devant le budget des citoyens français, et devant l'étranger, car nous avons les premiers vins du monde, comme nous avons les premiers artistes, sculpteurs, historiens, comme nous gardons la suprématie de la mode vis-à-vis de l'univers élégant, — et la concurrence mondiale nous menace, sinon la concurrence de la qualité, du moins la concurrence de la quantité et de l'imitation.

Notre production viticole, de 1863 à 1878, s'élève en moyenne au chiffre de 56 millions d'hectolitres; 67 352 661 hectolitres en 1900 sur une production de 162 806 830 hectolitres dans le monde entier (1). Ainsi la France fournit le quart ou le tiers du vin bu par les habitans de la terre; ses vignobles occupent une surface de 1 700 000 hectares environ, répartis sur 56 départemens, et l'on estime leur produit annuel 12 ou 1 500 millions, sur 10 milliards que rapporte le sol national; 6 millions d'ouvriers, 1 500 000 propriétaires, vivent en partie par eux et pour eux; ils consomment pour 300 millions d'engrais chimiques, au moins 200 millions d'instrumens agricoles, le rendement de l'impôt des boissons a dépassé 500 millions dans certaines années, les exportations en vins et eaux-de-vie de vins atteignent 260 millions. Et ce n'est pas le lieu de dire les vertus toniques et réparatrices du vin de France qui fait penser, lui aussi; de célébrer sa grâce et son esprit qui semblent avoir passé dans l'âme des habitans, et leur avoir communiqué une partie des

(1) 66 070 273 hectolitres en 1907. Mais les évaluations des années antérieures étaient inférieures à la réalité : les Commissions locales les atténuaient, dans l'espérance de prévenir ainsi l'avilissement des cours.

qualités de la race, verve, clarté, don de sympathie, gaîté franche et saine ; mais on me permettra de rappeler qu'il a eu ses excellens apologistes en prose et en vers ; parmi ces derniers : Pierre Dupont, Louis Bouilhet, Stéphen Liégeard, Baudelaire, André Theuriet, Albert Glatigny, Joséphin Soulary, A. Silvestre, Jean Richepin, Th. de Banville, Maurice Bouchor.

En 1775, la vigne occupe 800 000 hectares, en 1789, 1 547 000 hectares, en 1800, 1 900 000 hectares, en 1829 plus de 2 millions d'hectares, en 1865, 2 500 000 hectares ; il faut remarquer qu'au XVIIIe siècle, et pendant le premier tiers du XIXe siècle, les plaines du Bas-Languedoc sont couvertes de céréales. Le développement de la viticulture méridionale date de la crise de l'oïdium (1853-1854), il s'accentue encore avec la politique libre-échangiste du second Empire. Et cependant, la crise de l'oïdium avait fait tomber les récoltes à 10 millions d'hectolitres en 1854 ; mais dès 1858, elles rebondissaient à 58 millions, pour atteindre le chiffre de 68 millions en 1865. La récolte de 1875, la plus considérable qu'on ait jamais vue, se chiffre par 83 800 000 hectolitres. Nouvelle et plus grave crise de 1875 à 1890 ; le phylloxera contamine 1 300 000 hectares, fait tomber la récolte à 25 ou 30 millions d'hectolitres, diminue d'un quart l'étendue du vignoble français. Enfin, après dix ans de luttes, de lois et essais de toutes sortes, les cépages français ayant été arrachés et remplacés par les cépages américains qui résistent aux piqûres de l'insecte, celui-ci fut vaincu. L'exemple de grands propriétaires tels que MM. Viala et G. Bazille fut imité de proche en proche, une nouvelle ère de prospérité commença, moins brillante toutefois, la production des jeunes vignobles ayant crû dans d'énormes proportions.

En 1872, l'Hérault seul récolte 14 900 000 hectolitres, sur une production totale de 50 millions ; de 1900 à 1905, le rendement oscille entre 6 et 12 millions et demi ; six départemens, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var, donnent la moitié de la récolte française. C'est ensuite la Gironde qui en 1904 récolte 4 570 000 hectolitres, puis viennent Indre-et-Loire, Charente-Inférieure, Loir-et-Cher, Saône-et-Loire, Loire-Inférieure, Rhône, Maine-et-Loire, Gers. L'Algérie, de 455 000 hectolitres en 1880, a passé en 1907 à 8 601 228.

Un proverbe comtois dit que misère et prospérité engendrent

également tricherie ; en tout cas, ils n'engendrent guère la prévoyance. Si quelques-uns firent comme la fourmi, la grande majorité imita la cigale : vendant leur vin 20, 25 et jusqu'à 26 francs l'hectolitre, récoltant par hectare 100, 150 et jusqu'à 200 hectolitres, les viticulteurs du Languedoc s'imaginèrent avoir trouvé le secret de la pierre philosophale, et la danse des écus commença. A Toulouse, Nîmes, Montpellier, le commerce de luxe ne vivait que par les bénéfices des vignerons; la vigne, d'année en année, absorba toutes les terres fertiles; on mit tous ses œufs dans le même panier, et l'on arriva au système si dangereux de la *monoculture :* plus de prairies naturelles ni de luzernes, plus d'olivettes, de céréales, d'élevage ; les garrigues défoncées, les sables du littoral utilisés eux-mêmes contre le phylloxera. Cette terre méridionale semblait un rayon de soleil, et, toutes proportions gardées, il y eut une sorte de délire terrien comparable au délire de spéculation qui s'empara de la nation au temps de Law, ou à des époques plus rapprochées de nous. Des hectares de vignobles atteignirent le prix de 20 et 25 000 francs (1); les journaliers s'associèrent pour acquérir un lambeau de terrain, par exemple un dixième d'hectare ; la propriété, à force de se morceler, se pulvérisait. Déjà, en 1866, les rédacteurs de la Grande Enquête constataient que, depuis seize à dix-huit ans, le salaire des ouvriers agricoles avait augmenté d'un tiers à l'époque des travaux, d'un quart environ en saison morte : demande de travail toujours croissante, extension de la vigne, construction des chemins de fer, des maisons dans les villes, accroissement du luxe, du prix des denrées, voilà, disaient-ils, les causes de cet heureux phénomène.

« Toutes les qualités qui, remarque M. Augé-Laribé, faisaient

(1) Un hectare de vigne en pleine production à Coursan était payé 20 000 francs ; cet hectare donnait 200 hectolitres, qui, vendus à 15 francs l'un, formaient un revenu brut de 3 000 francs. Il y avait mille francs de frais de culture, auxquels on doit ajouter la part provenant de l'exploitation générale, l'entretien et amortissement du matériel, des bêtes de trait, de la vaisselle vinaire, des bâtimens, qui peuvent s'estimer à 300 francs ; plus l'amortissement des frais de premier établissement, défoncement, plantations, greffage, 300 francs également, qui représentent par an un dixième de 3 000 francs, valeur approximative de la reconstitution totale. Ceci fait une dépense générale de 1 600 francs par hectare ; il restait un bénéfice net de 1 400 francs. Si on avait payé l'hectare 20 000 francs, l'intérêt à 4 p. 100, soit 800 francs, laissait un gain définitif de 600 francs. (Pierre Genieys, *la Crise viticole*, p. 40.)

des Languedociens une race un peu dure, mais sérieuse, énergique, patiente et sobre, furent étouffées par le goût du luxe, l'imprévoyance, le désir de la vie facile et les besoins d'une vanité vulgaire. Les villes s'agrandirent par des constructions trop riches et sans véritable élégance; dans les villages, les maisons nues et grises s'ornèrent de balcons inattendus. Chaque paysan voulut avoir un salon : il le payait fort cher, mais il n'y entrait jamais que le jour de la fête, pour étonner les amis qu'il y amenait. L'histoire de celui qui avait acheté un piano à chacune de ses filles est bien connue, et elle paraît véridique, car les marchands de Montpellier et de Toulouse se souviennent du temps où les jeunes paysannes des environs venaient leur demander *ce qu'ils avaient de plus cher*, se préoccupant seulement de payer leurs robes ou leurs chapeaux cinquante ou cent francs de plus que leurs voisines. En même temps, les mœurs se relâchent, les débauches les plus bêtes s'étalent sans gêne... »

La responsabilité des viticulteurs de la zone méditerranéenne apparaît déjà très lourde par la folie de la terre à tout prix, le gaspillage pendant les années grasses, la *monoculture* de la vigne substituée à la *pluriculture;* elle s'aggrave encore de ce fait que la plupart ne se sont pas outillés pour conserver le vin en cave; et ce défaut de matériel suffisant, de vaisselle vinaire, augmente l'armée des besogneux qui, toujours forcés de vendre à tout prix, empêchent le relèvement des cours. De plus, par ignorance des soins à donner, ignorance stupéfiante pour les vignerons de la Gironde, beaucoup de vin se gâte lorsqu'il passe l'été chez le producteur, et ce vin avarié, recherché par les *faiseurs* qui le *retapent* et en tirent bon parti, paralyse la vente du vin normal. Le Midi ayant déjà connu des prix de ruine de 5 à 10 francs l'hectolitre, la prévoyance la plus élémentaire commandait d'amortir ou de modérer les plantations, de rembourser les créances hypothécaires, d'économiser pour l'avenir. Mais allez donc faire comprendre à des prodigues que l'économie est une seconde récolte! Beaucoup travailler soit, beaucoup dépenser aussi, vivre au jour le jour, telle était la devise des cigaliers languedociens, demeurés poètes en face de la terre. La viticulture était devenue une industrie, et toute industrie comporte des risques spéciaux, des calculs savans, des combinaisons à longue échéance qu'on pourrait appeler la diplomatie économique. Et enfin, au lieu de songer aussi à la qualité, on sacrifia

presque uniquement à la quantité; cépages à gros rendemens, triomphe de l'Aramon, fumures intensives, tailles à longs bois, arrosages, exploitation scientifique. Résultats de cette fâcheuse orientation : le goût du consommateur et du commerçant perverti, le sol et la vigne surmenés pour obtenir un maximum de récolte, création d'un vin sans saveur, sans arome, d'un vin défectueux, qui ne se conserve pas, qu'on n'avait aucune raison de préférer au vin artificiel que l'œnologie rendait agréable et hygiénique, et qui devait fatalement appeler la mévente, c'est-à-dire une difficulté pour le récoltant de vendre, lorsque se manifesterait un trop sérieux écart entre la production et la consommation.

A ces reproches trop fondés, on peut sans doute objecter que la fièvre de plantation a gagné pas à pas les autres régions de la France, amorcées, elles aussi, par la perspective de beaux dividendes, qu'il y a de mauvais vins ailleurs que dans le Midi. D'ailleurs, le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest ont eu de bonnes raisons pour entrer en concurrence avec le Languedoc, car ils ne supportent que 400 à 500 francs de frais par hectare, tandis que le Midi en a 7 à 800 au moins ! « Si l'on excepte les coteaux à grands vins, remarque M. Prosper Gervais, on peut dire que la viticulture, semblable à un grand vaisseau, a obéi tout entière au coup de barre du Midi qui l'orientait vers la quantité (1). »

Le mode d'exploitation en Languedoc le plus usité est le faire-valoir direct; les grandes propriétés sont en général administrées par un régisseur ou maître d'affaires, ce qui permet à leurs possesseurs de pratiquer un *demi-absentéisme*, tout en conservant la direction de leurs domaines. Deux classes d'ouvriers : les domestiques logés et nourris à la ferme, les journa-

(1) Un distingué viticulteur de la Côte-d'Or, M. Gaston Liégeard, me fournit ces chiffres qui ont leur intérêt comparatif. Dépenses d'un hectare de vin ordinaire: culture 360 francs; traitemens anticryptogamiques, 30; échalas, 45; frais de vendanges et vins, 200; engrais, 300; frais de cave, 60 (déduire les frais de culture et une partie de ceux de vendanges quand le petit propriétaire fait lui-même le travail sans recourir à la main-d'œuvre étrangère). Pour les vins fins, ajouter le prix des tonneaux neufs, environ 440; soit à peu près 1500 francs de frais annuels. Le prix d'un hectare de vigne varie de 4000 à 15000 francs pour les vins ordinaires et moyens; pour les grands crus, l'hectare atteint et parfois dépasse 60000 francs. Les vins ordinaires sont tombés à 60 et même 40 francs la barrique de 228 litres; les bons vins moyens, dans les années heureuses comme 1904, 1905, vont de 200 à 400 francs. Pour les grands crus, si l'année est excellente, 1000 francs et plus la barrique; si mauvaise, 150 à 200 francs. Production moyenne à l'hectare : 25 pièces de vins ordinaires, bons vins 15 pièces.

liers qui se logent et se nourrissent à leurs frais. Les premiers, qui viennent des départemens voisins, Ardèche, Lozère, Tarn, attirés dans le *pays bas* par les hauts salaires, fournissent à la région des vignes « une sorte d'armée de réserve qu'on appelle ou qu'on licencie suivant les besoins, plus dociles, moins adroits, chargés en général des travaux exigeant plus de force que d'habileté. L'opinion, affirmait le docteur Guyot en 1867, est que le travail d'une femme de l'arrondissement de Narbonne vaut mieux que celui d'un de ces hommes. » On nomme *mésadiers* ceux qui sont loués au mois. Les gages varient suivant les saisons, les contrées et le mérite des individus; d'après un règlement de la ville d'Arles de 1676, en décembre et janvier l'ouvrier ne gagne que sa nourriture; aujourd'hui, les gages sont payés par douzièmes, ou bien l'on distingue seulement entre les mois d'hiver et les mois d'été. Près d'Arles, ils sont de 45 francs en moyenne, entre Montpellier et Lunel 32 francs l'hiver et 38 francs l'été, autour de Béziers 25 à 35 francs. 50 francs semblent le prix moyen pour un premier charretier dans les plaines de Montpellier, Lunel, Beaucaire. Les femmes touchent 18 à 25 francs par mois. Le logement est déplorablement insuffisant; même dans les grands domaines d'aménagement récent, il advient que le logement se compose de deux dortoirs communs, où la paille tient lieu de lit, où, le long des murs, une simple planche supporte les effets. La nourriture s'est améliorée, mais elle laisse encore à désirer, au gré des intéressés; plus de pain de seigle, partout du pain de froment, du vin au lieu de piquette, la viande une fois par jour, fournie par ce qu'on nomme la *racaille* des troupeaux, par les vieilles brebis stériles. En hiver, les ouvriers sont nourris à la *petite dépense*, en été à la *grande dépense*, celle-ci représentant un peu plus de vin et d'argent, que le propriétaire confie à un domestique marié, loué à l'année, le *baïle* dans le Gard, le *païré* près de Montpellier, le *ramonet* en Narbonnais et Biterrois. La femme de ce serviteur (baïlesse, maïre, ramonète) prépare les repas des gens de la ferme, ne reçoit pas de gages, se rattrape sur les fournitures et allocations, ce qui forcément amène des désordres et des plaintes; mais rien de plus tenace que les abus invétérés. Quelques propriétaires, frappés de l'absurdité du système, prennent une femme (la tante), qui reçoit un salaire et nourrit les valets aux frais du maître. La nourriture est alors bien meilleure et le travail s'en ressent. On calcule

qu'un domestique, gages et nourriture, peut coûter 840 francs : économistes et propriétaires constatent avec regret que partout la folie de la dépense remplace la folie de la privation, que les domestiques ou *gavaches* (sobriquet méprisant que leur donnent les ouvriers du pays) commencent à se rapprocher des journaliers; et partout aussi, aux anciennes relations si cordiales, si familiales d'autrefois, succède un état d'indifférence, sinon de méfiance entre les patrons et les serviteurs, qui se traduit par une sorte de paix armée, parfois même par un état d'hostilité avérée; mais cet état d'âme existe surtout chez les journaliers. Il a des causes multiples : trop de maîtres n'ont pas rempli le devoir social, trop d'ouvriers ont écouté les suggestions de l'envie, trop d'ambitieux ont prêché à ceux-ci la haine, des droits sans devoirs et des plaisirs sans bonheur.

Les journaliers se divisent en deux catégories : gens du pays, étrangers. Ceux-ci, Espagnols ou Italiens, employés surtout à des travaux de terrassement, de curage des fossés, d'épandage d'engrais, qu'ils exécutent à forfait, à la tâche, très rudes à la besogne, très économes, nullement partisans de la grève, du chômage, fort appréciés par le propriétaire, et naturellement antipathiques aux ouvriers indigènes qui cherchent à les proscrire, du moins à les englober dans les syndicats rouges. La suppression des forfaits ne figure-t-elle pas au programme des revendications ouvrières? Un certain nombre d'étrangers, ayant réussi à acheter un lopin de vigne dans le Minervois (1) et ailleurs, se fixent dans la contrée, et épousent les sentimens des indigènes.

Afin de vendanger rapidement, les pays viticoles font appel aux départemens voisins; l'Hérault, à lui seul, emploie 80 000 auxiliaires; 4 francs par jour pour les porteurs, 2 francs pour les coupeuses, c'est la moyenne. Souvent le propriétaire accorde certains avantages, le droit au vin et à une soupe, le remboursement des frais de déplacement; les vendangeurs se nourrissent eux-mêmes, assez mal par conséquent, couchent sur la paille ou sur des paillasses; la journée de vendanges va du lever au coucher du soleil, avec trois repos d'une heure chacun; on travaille même le dimanche, et la pluie seule marque un temps d'arrêt. Les hommes gagnent une centaine de francs pendant ces vendanges qui se prolongent trois semaines et jusqu'à

(1) Le Minervois comprend 51 communes réparties sur les arrondissemens de Narbonne, Saint-Pons et Carcassonne.

vingt-cinq jours; mais le cabaret, le jeu, les boutiques font bien des victimes. Pour se garantir contre les menaces de grèves, de nombreux propriétaires essaient aujourd'hui du système des vendanges à prix fait, traitent avec un entrepreneur qui se charge de recruter, de payer les vendangeurs et de fournir chaque jour une quantité fixée de raisins; ils donnent les charrettes et les paniers pour le transport.

Deux sortes d'ouvriers du pays : les petits propriétaires forcés de demander au travail salarié un supplément de ressources; les ouvriers sans propriété ou possédant parfois une maison, vivant uniquement de leurs salaires.

Habiles aux travaux délicats de la taille et du greffage, d'esprit indépendant, ombrageux, mais sensibles à un bon procédé, à une parole affectueuse, habitués à travailler par équipe et ayant besoin de causer, de plaisanter pour faire leur tâche avec entrain, tels nous les montre leur historiographe M. Augé-Laribé, dans une étude bien documentée. La journée de travail est plus courte qu'ailleurs dans le Languedoc; six, sept, huit heures au plus, ce qui s'explique par l'éloignement des exploitations et le souvenir de l'époque où, la plupart des journaliers, étant propriétaires, voulaient garder du temps pour cultiver leurs propres vignes. Là-bas l'équipe s'appelle *cole* ou bricole, ayant à sa tête un chef ouvrier (baïle, patron, meneur, ou chef de bricole) qui donne le signal de l'arrêt ou de la reprise du travail : *il a la montre*, disent-ils dans leur langage pittoresque. Naturellement les salaires ont suivi la fortune du vignoble; d'ailleurs ils varient avec les saisons, avec les régimes, même de village à village; en général, on peut compter que 2 fr. 50 est un prix normal. Je sais une grande exploitation dont les ouvriers vinrent un beau matin trouver le régisseur pour lui annoncer qu'ils se mettaient en grève. Lui de s'exclamer : « Mais pourquoi vous mettez-vous en grève? — Pour obtenir la journée de 2 fr. 50. — Mais le maître vous donne 3 francs! » Là-dessus nos hommes furent un peu embarrassés. « Oui, nous savons cela, nous sommes très contens, et nous ne nous plaignons pas de notre sort, tout au contraire; mais que voulez-vous, c'est par solidarité. Les camarades de ... n'ont que 2 fr. 35, le comité de la grève a décidé, et nous marchons. Mais nous vous aimons bien. — C'est absurde! — Oui, c'est absurde, mais nous sommes forcés d'agir ainsi; nous n'en serons pas moins bons amis, et

tenez, nous pensons bien que ça ne va pas durer, nous vous demandons d'*avance de nous reprendre à l'ancien prix.* » La logique et la discipline ne s'accordent pas toujours. Des propriétaires ont montré moins de patience que celui-ci, et l'on a cité plus d'une réponse de ce genre : « Allez demander du travail à Jaurès ! » Il ne suffit point, par le temps qui court, d'avoir raison devant la raison, le droit et la stricte équité, il faut encore avoir raison devant la pitié, l'harmonie générale, la souffrance, et devant l'avenir. Un propriétaire doit avoir dix fois raison pour avoir raison.

Le salaire annuel oscille entre 500 et 800 francs pour l'homme, 250 à 275 pour la femme. Un célibataire n'est pas malheureux, un ménage sans enfans peut réaliser quelques petites économies ; s'il y a des enfans en bas âge, le problème se complique, car la femme n'a presque plus le temps de travailler, et la vie est chère dans le Midi, avec un loyer de 80 à 100 francs, et 200 francs de pain par an. Les réponses des syndicats aux questionnaires traduisent tous la même plainte, l'impossibilité pour un ménage ayant des petits enfans de nouer les deux bouts : peut-être aussi les plaignans ne tiennent-ils pas assez compte du lourd impôt, impôt volontaire et de plus en plus pesant, que prélève sur ce modeste budget l'Assommoir rural, aussi funeste que l'Assommoir des villes.

Quant aux ouvriers propriétaires, leur situation n'est pas brillante non plus, car la plupart sont endettés : les courtiers des commerçans connaissent à merveille leur situation, et les rançonnent sans vergogne au moment de la vente ; c'est presque la carte forcée. La nouvelle crise, la mévente les a surpris comme toujours, et ils ne peuvent « raisonner leurs vins ; » aussi se considèrent-ils plutôt comme des salariés, et résistent-ils mal aux mirages du socialisme.

J'ai déjà parlé des grèves viticoles (1), des syndicats viticoles créés par la propagande des syndicats des villes. Leurs causes principales : la situation assez misérable des travailleurs et petits propriétaires, la mévente, les goûts croissans de luxe, la mésintelligence entre patrons et ouvriers se traduisant par des élections socialistes à la Chambre et dans les communes, la viticulture languedocienne devenue une véritable industrie. Naturel-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1906.

lement les propriétaires favorisent les syndicats jaunes, et voient de mauvais œil les syndicats rouges, affiliés à la Confédération Générale du Travail, prêchant la guerre sociale, la lutte de classes, la grève universelle, l'anarchie pure et simple, l'abolition de la patrie. Et l'on ne saurait s'étonner de cette aversion pour des sociétés où se trouvent des individus qui, sous couleur de sabotage, d'action directe, préconisent l'assassinat des personnes et la destruction des choses. Les syndicats ruraux sont trop récens pour avoir accompli beaucoup de besogne pratique : cependant ils ont réclamé et obtenu l'ouverture de chantiers communaux ou d'ateliers de charité pendant le chômage, pris des entreprises de travail à forfait, réclamé des augmentations de salaires, essayé de lutter contre la concurrence des étrangers ; pour les amorcer, des cours professionnels de taille de la vigne, greffage, fauchage, nivellement, ont été organisés par les syndicats des villes, à Narbonne, à Carcassonne. La Bourse du travail de Carcassonne fait presque seule le placement des *métayers* dans les environs : voilà un exemple de contrat collectif de travail, qui pourrait assurer aux propriétaires une main-d'œuvre constante, aux ouvriers des salaires plus rémunérateurs, une indépendance plus complète. Mais les ouvriers sont assez indépendans, s'ils ne sont pas assez rétribués.

Dans l'Aude, la plupart des statuts de syndicats débutent par un préambule ainsi conçu : « Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que l'assujettissement des travailleurs aux détenteurs du capital est la source de toute servitude morale et matérielle... » Presque tous prévoient l'exclusion pour cause d'ivresse coutumière ; à Béziers, le fait d'appartenir à un cercle catholique ou société religieuse, entraîne l'expulsion de rigueur *sans procéder à un vote quelconque ;* de même Béziers n'admet que des ouvriers, rejette les patrons, ne veut pas entendre parler des syndicats mixtes, organes de conciliation, instrumens de concordat et d'harmonie : ceux-ci enlèveraient aux chefs le principal moyen d'action dont ils disposent.

Les *Vignerons libres de Maraussan* (près Béziers) ont fondé en 1901 une coopérative de production civile et anonyme à capital et à personnel variables, qui n'achète que le vin récolté par ses membres, et le revend au commerce ou à d'autres sociétés coopératives. Son but est nettement socialiste ; elle fait des pré-

lèvemens, sur les bénéfices bruts, au profit d'une *Caisse locale de solidarité ouvrière*, d'une *Caisse de développement*, et des œuvres de propagande prolétarienne : son fondateur, M. Élie Cathala, recommande la création progressive de la propriété agricole communiste, par l'achat de magasins, caves, celliers, vignobles.

Les vignerons de Maraussan ont institué en 1905 une coopérative de consommation : ils ont aussi une caisse de crédit mutuel, une association pour construire des maisons ouvrières, un syndicat ouvrier, et une coopérative pour la culture de la vigne (1). Maraussan compte 1 920 habitans presque tous groupés dans le village.

Les vignerons ont réussi à organiser la vente grâce au concours de quelques grandes coopératives socialistes, à établir un chai de répartition à Charenton pour le service des livraisons dans la région parisienne, à se procurer le gros capital que représente une cave de 25 à 30 000 hectolitres. Leur chai coopératif a fonctionné pour les vendanges de 1905 : ils comptent 279 adhérens, et dans l'exercice 1905-1906, ils ont vendu 49 220 hectolitres, soit pour 1 066 644 francs de marchandises. M. Élie Cathala a tenté de créer un type particulier d'après lequel les propriétaires conservent leur indépendance comme producteurs, mais où le prolétariat des villes acquiert une part de propriété et un droit de contrôle : un agent commercial passe les contrats annuels avec les coopératives de consommation qui forment à peu près la seule clientèle des vignerons libres. La coopérative est ouverte aux ouvriers agricoles non propriétaires. Jusqu'ici le succès a couronné l'effort, et les idées de solidarité se sont largement développées.

Des communes voisines, gagnées par l'exemple, ont tenté d'établir des coopératives fondées sur les mêmes principes : *Avenir social de Maureilhan-et-Ramejean*, les *Petits vignerons de Puisserguier*, l'*Égalitaire de Cébazan*, les *Vignerons paysans de Bessan*. Ces nouveaux groupemens éprouveront sans doute plus de peine à s'assurer des débouchés. Les coopératives de consommation socialistes pourront-elles leur en fournir? Ce n'est pas sûr. Les coopératives de consommation non socialistes leur viendront-elles en aide? Rien de plus incertain.

(1) Augé-Laribé, *les Coopératives paysannes et socialistes de Maraussan* (Hérault), dans *Musée social*, Documens de mars 1907.

Il ne faut pas se lasser de rappeler aux intéressés que le droit de grève comporte deux facultés maîtresses : celle de se faire du bien, celle de se faire du mal ; et puis encore qu'il permet de nuire beaucoup au patron, au propriétaire, à l'ordre social, soit légalement, soit illégalement ; droit légitime au reste, pourvu qu'on ne viole ni le droit, ni la liberté du voisin, ni le contrat de travail. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui voulait adresser ce sermon laconique aux rois ? « Sires, les abus amènent les révolutions ; » puis, se retournant vers les peuples, il aurait dit seulement : « Messieurs, les abus valent mieux que les révolutions. » Parole profonde que les partis devraient méditer longuement !

La crise viticole, plus âpre et plus violente dans le Languedoc (1), sévit aussi dans d'autres régions : par exemple, dans une partie de cette belle Gironde où j'ai longtemps séjourné, d'où je reçois mainte lettre qui expose des faits navrans : « Les ruines sont ici lamentables et nombreuses. J'ai des amis qui avaient refusé jadis un million d'une propriété qu'ils viennent de vendre, faute de pouvoir suffire aux frais, 400 000 francs. Ils étaient fort riches, ils sont plus que gênés. » Voici une note moins douloureuse que m'apporte un propriétaire des environs de Cadillac : « Dans le Bordelais, nous souffrons moins que dans le Midi. Nous ne sommes pas un pays de monoculture, et nous sommes plus économes. Dans la région que j'habite, nous faisons du vin blanc qui se vend fort bien ; la terre n'a pas baissé, et nous voyons la population s'accroître ; mais c'est une

(1) Augé-Laribé, *Le problème agraire du socialisme, la viticulture industrielle du Midi de la France*, 1907. — Prosper Gervais, *La situation présente et l'avenir de l'agriculture méridionale*, 1906. — Pierre Genieys, *La crise viticole méridionale*. — Maurice Bouffet, *La crise viticole*. — *Congrès internationaux d'agriculture*, de 1889 à 1903, 12 volumes. — Paul Passama, *Condition des ouvriers viticoles dans le Minervois*, 1906. — Berget, *La coopération dans la viticulture ; La viticulture nouvelle ; Les vins de France*, 3 volumes. — Poubelle, *Statistique de la fraude sur les vins et alcools dans Paris ; La crise viticole et les fraudes*. — Paul Taquet, *La distillerie dans le monde entier*. — Martinet, *Les ports francs et l'exportation des vins*. — Docteur Cot, *La situation viticole*. — A. de Foville, *Études économiques et statistiques sur la propriété foncière*. — G. Barbut, *La vigne et le vin dans l'Aude en 1902*. — Ch. Germa, *Traité des ventes sur souches*. — A. de Saporta, *La vigne et le vin dans le Midi de la France*, 1894. — Raynal, *La viticulture et les institutions agricoles du Roussillon*. — A. Bousquet, *Le régime économique du vin, le marché des vins*. — J. Rivals, *L'agriculture dans le département de l'Aude*. — Rapports parlementaires de MM. Lauraine, Pams, Leygues, Clémentel, Klotz. — F. Convert, *L'industrie agricole*. — E. Duclaux, *L'alcool et ses droits naturels*. — Bulletins de la Société des Viticulteurs de France et d'Ampélographie. — *Revue de Viticulture*. — Chancrin, *Viticulture moderne*. — Henri Gervais, *la Rémunération du travail dans la viticulture méridionale*.

heureuse et trop rare exception. D'une manière générale, les régions à vin *rouge commun* (paluds) ou les Graves, — dont la production est trop faible, — subissent le contre-coup de la gêne méridionale. Aussi, sans crier leur détresse, beaucoup de propriétaires arrachent-ils les vignes *qui ne paient plus*. C'est dur, mais c'est sage... »

Un grand négociant girondin écrit : «... Tout ce qui contribue à faire le vin augmente, les impôts, la main-d'œuvre ; les drogues à infuser à la vigne du 1er janvier au 31 décembre, soufre, sulfate de cuivre, sulfate de fer, etc., se vendent chaque année de plus en plus cher, les barriques, les frais de vendanges, messieurs les vendangeurs faisant aujourd'hui la loi... Quant aux prix ? Les grands crus, divisés en cinq classes, se vendaient autrefois, suivant la classe, de 1 400 à 5 000 francs le tonneau (quatre barriques) dans les années chères, — de 900, 1 200 à 3 500, 3 800 dans les années bon marché. Maintenant ils vont suivant les années de 450 à 1 500, 2 000. Et, à ces prix-là, nous avons bien plus de difficultés aujourd'hui pour les écouler, qu'au temps où nous payions le double et plus. Ah oui ! Il y en a des domaines à vendre, mais qui voudrait les acheter, sauf à vil prix ? J'en connais même que, pour rien, je ne voudrais pas, le rendement n'y couvrant point les frais de culture et l'intérêt du capital... »

Au reste les crises viticoles sont de tous les temps. Ainsi un édit de Domitien ordonna l'arrachage des vignobles ; à d'autres époques le pouvoir crut devoir réglementer la plantation. Arthur Young constate que la vigne en France enrichit et appauvrit tour à tour ses maîtres ; aux années de déficit correspondent des prix rémunérateurs, et aux années d'abondance des prix inférieurs. La vigne, plante capricieuse, donne des rendemens irréguliers, passant brusquement de 26 à 50 millions d'hectolitres.

Que les viticulteurs du Midi soient les principaux artisans de la mévente dont ils se plaignent si amèrement, et qu'ils exagèrent un peu, cela ne fait pas doute pour ceux qui examinent sans parti pris la question ; qu'ils ne soient pas les seuls coupables, rien de plus certain. Mais leurs orateurs ont eu l'habileté d'escamoter les torts de leurs cliens, de donner le change à l'opinion publique attendrie par le spectacle d'une misère trop réelle. On accuse presque uniquement l'État, la fraude, la sur-

production, le mouillage (1), c'est-à-dire le fait de verser de l'eau dans du vin, — le sucrage, soit le fait de jeter dans le moût du sucre de betterave, opération artificielle assez semblable à l'acte spontané qu'opère la nature par la fermentation des vendanges; ou bien encore le vinage qui consiste à verser de l'alcool dans du vin pour le rendre plus facile à conserver, plus agréable à boire, lui permettre de mieux résister à la chaleur et de voyager. Sans doute l'État a dans cette triste affaire une responsabilité, et par certaines lois votées depuis 1900, et par leur application ou leur non-application. Toutefois il convient de remarquer combien nos mœurs politiques, nos habitudes de centralisation, facilitent l'ingérence de l'État dans toutes sortes de questions, et l'habituent à mettre en pratique la formule si plaisante : Faisons de l'arbitraire, mais légalement. Or les gens du Midi, plus que ceux des autres provinces françaises, ont contribué à renforcer le dogme si dangereusement socialiste de l'État-Providence possédant la corne d'abondance et la bourse de Fortunatus, de l'État distributeur de places et sinécures, capable de tous les miracles, d'enrichir les pauvres et de niveler les fortunes, dont on attend tout en un mot : l'âme latine, l'âme romaine revit en eux; le sens américain, le sens de la liberté individuelle et sociale leur manque singulièrement.

Un des leurs n'a-t-il pas dit rudement : « Tout Méridional pauvre, paresseux, raté ou taré est candidat fonctionnaire? » D'où le triomphe des idées étatistes, les progrès du collectivisme, de

(1) Voici d'autres définitions à l'usage des personnes auxquelles l'argot et la langue viticoles ne sont pas familiers. La *mistelle* est un moût additionné d'alcool, ou un moût concentré par l'évaporation partielle de l'eau des raisins; elle sert à fabriquer des vins artificiels, ou même des alcools; depuis 1902, les mistelles étrangères, composées de moûts très alcooliques, paient le droit sur l'alcool et le droit sur le moût du raisin frais. — Les *marcs*, matières solides qui restent au fond de la cuve après le soutirage des vins de première cuvée, peuvent être distillés, servent aussi à obtenir des *vins de sucre* ou des *piquettes* produites par des lavages successifs. — La *chaptalisation*, c'est l'emploi du sucre en première cuvée pour suppléer à l'insuffisance de raisins trop acides. — Les *vins de raisins secs* se fabriquent avec des raisins de Sicile, de Grèce, de Turquie, d'Espagne et d'Asie Mineure, qu'on fait macérer dans de l'eau chaude. — Les *coupages* sont les mélanges de vins. — Les ventes de raisins sur souches ou sur pied se font avant la récolte, parfois plusieurs mois avant : tantôt c'est le vendeur, et tantôt l'acheteur qui opère les vendanges et la vinification; tout dépend du contrat qui intervient. — Un hectolitre de vin de sucre, à dix degrés, se fabrique avec de l'eau, des vendanges déjà épuisées et 17 kilos de sucre. — La vinification, c'est l'ensemble des opérations compliquées, minutieuses, qui métamorphosent la vendange en vin bon à boire. — Le moût, c'est tout simplement le jus de raisin qui vient d'être exprimé après la cueillette.

l'égalité dans la servilité, le dédain ou l'ignorance du véritable libéralisme, celui qui fait qu'on aime la liberté du voisin ou de l'adversaire autant que la sienne propre, l'éloignement des syndicats rouges pour le travail à la tâche.

La loi du 29 décembre 1900 règle le régime des cidres, des bières, des vins, et celui des alcools qui intéressent directement la viticulture; elle met le vin à la portée des classes populaires en supprimant les droits de l'État perçus à titre de droits de détail, d'entrée et de taxe unique, en fixant à 1 fr. 50 par hectolitre le droit général de circulation, en ramenant les droits d'octroi au chiffre de 2 fr. 25 par hectolitre. Au contraire la législation se montrait répressive pour les alcools, qu'elle traitait comme une matière purement fiscale et un produit nuisible à la santé publique. Les députés du Midi n'avaient pas défendu le privilège des bouilleurs de cru, c'est-à-dire la cause même de la distillation. L'exercice des débits de boissons était supprimé; mesure absolument folle qui laissait aux détaillans toute licence pour le mouillage. Étendre la consommation du vin sous sa forme naturelle, la restreindre par les entraves apportées à sa conversion en alcool, c'était violer la règle : donner et retenir ne vaut. La mévente, qui avait déjà commencé, ne fit que s'accentuer; Béziers et Narbonne vendirent l'hectolitre 3 francs.

Comme l'alcool, le sucre fournit de larges appoints au budget de chaque nation : pendant très longtemps, il supporta des droits élevés en France, 64 francs par cent kilogrammes. La loi du 28 janvier 1903 institue un nouveau système : le droit sur les sucres bruts et raffinés n'est plus que de 25 francs par cent kilogrammes, de 26 fr. 75 pour le sucre candi; la loi supprime le système des primes, établit un droit de douane suffisant pour protéger le sucre indigène, le sucre de betterave contre le sucre étranger (1). Par cette détaxe le gouvernement sauvait d'une crise très grave notre industrie betteravière, car virtuellement il autorisait la production indéfinie des vins de sucre; mais la viticulture allait être perturbée par la concurrence permanente de ces vins artificiels. « Prohiber le sucrage et rétablir le vinage,

(1) D'après la loi de 1907, qui modifie celle de 1903, celui qui voudra ajouter du sucre à la vendange doit le déclarer trois jours à l'avance; la quantité de sucre ainsi employée ne peut excéder dix kilogrammes par trois hectolitres de vendange; ce sucre est frappé d'une taxe complémentaire de quarante francs par cent kilos.

était la condition que les députés et sénateurs du Midi devaient mettre à leur vote approuvant la loi sur les sucres du 28 janvier 1903; ils ne le firent pas, par incompétence, par défaut d'union et par peur (1). Par incompétence, car ils ne se doutèrent en aucune façon des effets économiques de la loi, dont l'application les stupéfia; par manque d'union, parce qu'ils ne surent pas faire comprendre aux représentans de certaines régions, telles que la Champagne, la Bourgogne, les Hauts Plateaux de la Loire, que le vinage pourrait leur remplacer le sucrage, et que la concurrence des vins de sucre fabriqués sur les lieux de consommation serait bien plus redoutable pour ces régions froides que la concurrence des vins naturels du Midi; par peur, parce qu'ils n'osèrent priver de leurs voix, sur une question économique, un gouvernement qui avait toute leur sympathie sur le terrain de la politique générale, qui leur accordait toutes les faveurs particulières qu'ils lui demandaient pour eux et pour leurs électeurs, et qui assurait leur réélection. » Et cependant, les avertissemens n'avaient pas manqué : un député, M. Pams, établit le prix de revient du vin artificiel rendu sur le lieu même de consommation, prix terrifiant pour les producteurs de vin naturel : grâce à la détaxe, à l'abaissement du droit, un vin de huit degrés coûterait 6 fr. 80 l'hectolitre, un vin de 7 degrés 5 fr. 95! Mais les modernes Cassandres ne sont pas plus écoutées que les anciennes. Admettons que le vin de sucre à dix degrés, fabriqué dans Paris, revienne à 10 ou 11 francs l'hectolitre; le négociant de Bercy, — la place de Bercy est le régulateur réel du prix des vins du Midi, — ne peut offrir *à la propriété* un prix supérieur à 10 francs l'hectolitre, 15 à 20 francs rendu à Paris. Cela irait encore pour les propriétaires qui récoltent 140 à 150 hectolitres par hectare, mais la moyenne réelle ne dépasse pas 40 à 50 hectolitres, et la dépense du viticulteur s'élevant à 7, 8, 9, 10, souvent même 13 francs par hectolitre, c'est la ruine presque fatale.

Du moins, lorsqu'il faisait voter la loi de 1903, le gouvernement rendait un signalé service à l'industrie sucrière, et pratiquait la politique *du pauvre homme*, — car, quoi qu'on puisse dire, le sucre est aujourd'hui un aliment de première nécessité, presque au même titre que le pain et la viande, au même degré

(1) Pierre Genieys, *La crise viticole*, p. 105 et suiv.

que le vin assurément. Mais là où il paraît inexcusable, c'est lorsqu'il se fait le complice, avoué ou tacite, de la fraude. Or les fraudes sont innombrables, tellement qu'elles rappellent cette boutade de Henri Heine : « Il y a plus de sots que d'hommes. » Il y a plus de fraudes que de fraudeurs, par cette bonne raison que certains fraudeurs les commettent à la grosse, à la douzaine. Les discours de députés du Midi, prononcés à la Chambre en 1907, renferment des révélations tout à fait édifiantes, et contre lesquelles personne n'a osé s'inscrire en faux : il convient d'en résumer quelques passages.

Dans la séance du 18 janvier 1907, M. Emmanuel Brousse dénonça des faits extraordinaires : un professionnel de la fraude, D..., négociant à B..., vendant chaque jour 500 hectolitres de vin fabriqué chez de pauvres diables, auxquels il achetait leurs récoltes et fournissait pour d'autres œuvres les matières premières, sucre, acide tartrique, acide sulfurique, tannin, phosphate de soude, — emboursant 66 procès-verbaux dans l'espace d'un mois, 33 condamnations qui s'élevèrent au chiffre de 197 000 francs d'amendes, narguant les juges et la prison, si bien soutenu par de mystérieux protecteurs qu'il était averti, et mettait la frontière entre les agens et lui quand on voulut enfin l'arrêter, — que M. de Saint-Aubin, directeur des affaires criminelles au ministère de la Justice, fut accusé d'avoir truqué son dossier pour faire signer sa grâce par M. Sarrien, en faisant disparaître des pièces capitales, telles que la protestation de M. Jean Dupuy, le très distingué président du Syndicat national de défense de la Viticulture française. Les choses enfin étaient poussées au point que M. de Saint-Aubin fut disgracié, mais aussitôt nommé à un poste important dans la magistrature parisienne. Autant que personne, j'apprécie la haute valeur morale et l'intégrité d'hommes tels que MM. Sarrien et Chaumié ; mais il en va des ministres comme des princes : les meilleurs ne savent pas tout ce qui se passe, on leur dissimule beaucoup de choses, et il faut reconnaître que cet incident causa une impression pénible dans le monde viticole.

D... et deux de ses émules ont déposé leur bilan à la fin de 1906 ; espérons que la fermeture de ces deux maisons sera définitive et qu'elles paieront à la régie les amendes encourues. Ils ont beaucoup de complices, de cliens, d'ouvriers, ces messieurs, ce qui explique peut-être la mansuétude du peuple viticole dans

les émeutes de Juin 1907, — aucun fraudeur n'a été lynché, — et puis ils sont groupés dans certaines régions, ce qui rend plus directe, plus énergique et puissante leur action. Il y a dans le Languedoc deux catégories de propriétaires: les vignerons qui vivent de leur vignoble, — c'est la majorité, — puis les marchands qui ont des vignes et qui apportent dans la gestion leurs habitudes de spéculateurs; ils sont concentrés dans les pays de Narbonne, Béziers, et autour de Montpellier. Ce phénomène se produit ailleurs que dans le Languedoc, un peu partout; beaucoup de grands crus, de crus moyens, ont passé aux mains de grands financiers, de commerçans. Et bien entendu tous les négocians ne sont pas de gros fraudeurs, mais tous les gros fraudeurs se disent négocians, et, pour beaucoup, le titre de propriétaire récoltant est l'amorce qui sert à piper le consommateur. Celui-ci est loin, donc plus facile à engluer; car c'est encore un trait de la viticulture méridionale que dans les autres régions l'acheteur se trouve près du producteur, tandis que, dans le Languedoc, presque personne n'achète de vin; il faut donc que son énorme récolte trouve preneur à de grandes distances.

Oui, ces messieurs ont beaucoup d'amis : ainsi la comtesse de R... (Nîmes) a beaucoup fabriqué pour le compte de D...; le tribunal de Tarascon l'a condamnée avec D... à quinze jours de prison et à diverses amendes; elle est poursuivie, toujours avec D..., devant le tribunal correctionnel de Nîmes, pour fabrication de 927 hectolitres de vins artificiels. L'affaire vint le 3 décembre 1906; la comtesse se présenta, mais D... était en fuite, et le procureur de la République avait oublié de le citer, bien qu'il fût le principal inculpé, et, de cet oubli si grave, ce magistrat donna pour raison qu'*il supposait que D... se présenterait volontairement à l'audience.* Par arrêt du 26 avril 1907, la Cour de Cassation a d'ailleurs rejeté tous les pourvois de la veuve de R...

Les discours de MM. Emmanuel Brousse, du Périer de Larsan, Jules Razimbaud, fourmillent de traits du même genre, qui ne concernent pas les seuls départemens du Languedoc: rassemblés et groupés avec soin, triés entre des milliers d'autres, ils ont produit une sensation d'étonnement dans les rangs des parlementaires, sensation qui, répercutée par l'indignation légitime du public, sera peut-être le commencement de la sagesse. Un membre de la Chambre des communes disait: « J'ai entendu quatre mille

speeches dans ma vie, deux cents ont changé mon opinion, aucun n'a modifié mon vote. » Oui, cet homme discipliné marchait fidèlement avec son parti, avec le ministre qui représentait ses idées; mais les partis et les ministères évoluent devant les électeurs qui, à leur tour, subissent l'empire des événemens, des préjugés, des passions et de l'expérience.

Je voudrais qu'on apprît, qu'on expliquât à tous les citoyens cette pensée d'Herbert Spencer: « La fonction du libéralisme dans le passé a été de mettre une limite au pouvoir des rois. La fonction du vrai libéralisme dans l'avenir sera de limiter le pouvoir des Parlemens. » Rien ne pourrait être plus utile à la République et à nos mœurs politiques. Mais je voudrais aussi que les adversaires des Parlemens eussent présente à l'esprit cette pensée de Cavour : « La plus mauvaise des Chambres vaut encore mieux que la meilleure des antichambres. »

Donc M. Brousse a démontré longuement, fortement, que la justice et la régie, trop souvent clémentes et libérales envers les gros fraudeurs, se montrèrent sans pitié pour les petits. Des hommes compétens en donnent cette piquante explication : le Trésor considère le grand fraudeur professionnel comme un abonné lucratif qui, sous forme de transaction, lui apporte de copieuses redevances, il est donc intéressé à ce que les grosses fraudes se multiplient. La régie ne perçoit-elle pas 1 fr. 50 de droit de circulation sur le vin, plus 3 fr. 75 de droit sur les 17 kilogrammes de sucre nécessaires pour fabriquer un hectolitre, soit 52 millions 1/2 sur 10 millions d'hectolitres de vins de sucre? Aussi propose-t-on d'enlever à la régie le droit de transaction, et de le confier aux tribunaux seuls, bien que les parquets aient parfois agi avec une mollesse suspecte. Il est pénible de constater qu'en trois ans, on n'arrive pas à juger en première instance certaines affaires de grosses fraudes, tandis que le petit délinquant, un colporteur d'allumettes de contrebande ou d'une bouteille d'alcool, est jugé dans la huitaine et durement condamné. Résultat : les assassins de la viticulture, admirablement renseignés, vont se promener à l'étranger, ont le temps de détruire les pièces compromettantes, de se soustraire au paiement des amendes. Cependant MM. Guyot-Dessaigne et Caillaux ont très loyalement adressé des ordres pour qu'on les poursuivît avec la dernière rigueur, et de sérieux résultats ont été obtenus; félicitons aussi M. Chéron qui mène une campagne

énergique contre les coquins qui fournissent à nos soldats des alimens malsains et frelatés; M. Ruau qui sert avec un zèle intelligent les intérêts agricoles (1). Mais une longue tolérance a rendu méfians bien des gens qui maintenant veulent aussi voir et toucher du doigt, avant de croire aux justes réformes, à l'extirpation des abus révolutionnaires.

Le pouvoir exécutif, qui nomme les magistrats, a de tout temps considéré comme des actes d'insubordination les décisions de justice qui ne sont pas conformes à ses vues. Aux yeux du public, l'autorité morale des magistrats est en raison directe de leur indépendance; certains arrêts l'ont rendue suspecte, et plus que jamais les sceptiques divisent la magistrature en trois classes : la magistrature debout, la magistrature assise, la magistrature couchée. Aux utopistes qui réclament son élection et la suppression de l'inamovibilité, on peut répondre que ce serait le moyen d'obtenir une magistrature à genoux, et de renverser toutes les garanties des citoyens; d'ailleurs, nos magistrats ont fait beaucoup d'excellente besogne. Souvent aussi la législation présente des lacunes; il y a tantôt quatre ans, le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Rhône condamne de gros fraudeurs à plusieurs centaines de mille francs d'amende pour usage d'acquits fictifs; mais la Cour de Lyon les acquitte, se fondant sur ce que le délai de prescription était expiré, délai beaucoup trop bref et qui permet aux coupables de passer à travers les mailles de la loi. On découvrit une vieille ordonnance de Louis XVIII, du 21 juin 1816; le législateur de 1899 montra beaucoup de naïveté en ne l'abrogeant pas formellement.

Cette question de la fraude, qui a déchaîné une sorte de révolution dans le Midi, et se soulève, hélas! pour tous les produits, est trop grave pour qu'on n'insiste pas. Un des orateurs qui l'ont dénoncée avec le plus de modération, M. du Périer de Larsan a démontré justement qu'il fallait faire la lumière, toute la lumière, d'abord parce que cette lumière gêne les fraudeurs (les voleurs craignent les réverbères) et contrecarre leurs pratiques, puis, parce que les honnêtes gens, les viticulteurs, les consommateurs ont besoin d'une protection efficace, et qu'il ne

(1) Une statistique judiciaire nous fait connaître que, depuis la loi de 1905 sur les fraudes, 4 203 poursuites ont été engagées; 3 640 ont abouti à des condamnations. Le ressort de Paris accuse, à lui seul, 1 740 procédures, celui de Montpellier, 637.

faut pas non plus donner trop raison aux médecins lorsque, frappés des progrès de la falsification, ils empêchent des milliers de gens riches de boire du vin, si bien que, dans les dîners d'apparat, les eaux minérales remplacent les grands crus pour la moitié des convives. En se taisant, en laissant faire, sous prétexte de ne pas discréditer nos produits vis-à-vis de l'étranger, on risquerait au contraire de compromettre leur prestige par la sophistication.

La régie dresse procès-verbal à un haut baron de la fraude pris en flagrant délit de mouillage, 33 pour 100 d'eau, un déluge, comme disait un député. Le tribunal de Béziers est saisi, des mois s'écoulent, la régie étonnée va au greffe, où elle apprend que la cause est depuis longtemps jugée, le coupable acquitté, et elle, la régie, condamnée aux frais. L'avocat de la régie n'avait pas été prévenu, le jugement était inexistant pour la régie, elle eût dû l'attaquer, on laissa passer le délai d'appel. Il avait suffi au prévenu de dire devant le tribunal : « J'ai donné du vin à mes ouvriers, et, comme ils avaient soif, ils en ont bu cent hectolitres. » Le ministre a allégué qu'il y avait là un oubli, une omission regrettable : quant au substitut qui était de service en ce temps-là, la Chancellerie se contenta de le blâmer et de l'asseoir comme simple juge dans un tribunal ; il rétrogradait d'une classe, mais devenait inamovible. On trouva que la pénitence était bien douce.

D'ailleurs, la fraude existe un peu partout, et l'on a singulièrement perfectionné l'art de la piraterie et de la chimie vinaire : des gens qui se disent dans l'industrie, et qui en sont surtout chevaliers, louent de petits appartemens dans des communes de la Gironde produisant des crus renommés, se font imposer patente et licence, et expédient ensuite à la clientèle des vins inférieurs portant l'estampille de la localité. Dans les Charentes, avec le jeu des acquits fictifs, l'alcool d'industrie trouble profondément le marché de nos célèbres eaux-de-vie. A Paris, des négocians trop ingénieux dédoublent du vin d'Oran à douze ou treize degrés. Toujours à Paris, deux millions d'hectolitres de vins artificiels furent fabriqués en 1900, année de l'Exposition, et cette fabrication sur place fit perdre à la Ville et à l'État près de quarante millions gagnés par les fraudeurs. La loi de 1903 ayant en quelque sorte rendu le sucrage obligatoire, les entrées de vins dans Paris ne cessèrent pas de diminuer ; à la

fin de 1904, cette décroissance atteignit 1 012 445 hectolitres, chiffre très inférieur à la réalité; or, chaque hectolitre prive le Trésor d'un franc 50, droit de circulation, et les compagnies de chemins de fer du prix de transport. En dehors de Paris, le département de la Seine consomme 3 hectolitres 17 par habitant, dans Paris 2 hectolitres 13 par tête et par an. Étonnez-vous après cela si le laboratoire municipal a déclaré bons 117 échantillons seulement sur 617 en juin 1905. De même pour l'alcool. Sa consommation en banlieue s'élève à 6 litres 79 par tête et par an, à 3 litres 84 dans Paris; la différence, soit 2 litres 95, correspond à une fabrication clandestine. Par la fraude sur les vins et eaux-de-vie, dans Paris seulement, l'État et la Ville perdent plus de 30 millions de francs tous les ans. Ce sont encore des vins cassés, avariés, revivifiés par une addition d'acide sulfurique; des extraits composés reproduisant le bouquet des différens vins de France, des vins manquant de couleur et de tenue pour lesquels on offre des colorans qui ne sont que des dérivés du goudron de houille. Les choses en vinrent au point que le *Syndicat central des fabricans de produits œnologiques*, qui, paraît-il, représente quinze millions d'affaires, s'émut et protesta. A Paris, sous le nom de vin de ménage, des boissons factices font une concurrence déloyale à la vente du vin naturel; des épiciers, des débitans, vendent 15 centimes le litre ce qui leur revient à un centime. « Tous les crus sont dans la Seine, » disait à son fils un fabricant avisé. L'État, depuis plusieurs années, accepte pour les malades de ses hôpitaux des vins (façon Banyuls), qui ne sont qu'une drogue composée de sucre, de mixture et d'un peu de mistelles d'Espagne.

Une perquisition chez un négociant du Gard amène, en 1904, la découverte de tout un matériel de fabrication, acide sulfurique, matière noire azotée, factures de sucre, fermens vinaires, phosphates d'ammoniaque et de potasse, de fluorure d'ammonium, qui est un poison assez nocif pour s'attaquer au verre de la bouteille, etc., le tout attestant un emploi qui date de plusieurs années.

En Maine-et-Loire, un propriétaire reçoit en 1904, par différentes gares des environs, 36 000 kilogrammes de sucres déclarés comme engrais : saisie de vin de sucre, procès, condamnation devant le tribunal de Saumur; appel, mort du délinquant en 1906 : voilà l'affaire enterrée. Sa veuve reprend la fabrication, fait venir 45 000 kilogrammes de sucre, point de procès-verbal

sous prétexte de consommation familiale; les Contributions Indirectes l'autorisèrent à dénaturer ces 45 000 kilos *pour faire des confitures.*

Au temps de Béranger, sous la Restauration, on faisait, paraît-il, évaporer les lois dans le creuset des ordonnances, décrets et règlemens; aujourd'hui on a ajouté d'autres moyens à celui-là, et qui ne sont pas moins efficaces. Mieux encore : des fraudeurs auraient été décorés; et cependant ces gens-là détruisent le principe de notre production viticole. On dirait qu'ils ont pris cette cynique devise : « Si vous ne récoltez pas de vin, on en fera, et, tant que la pompe ne gèlera pas, le prix du vin n'augmentera pas! »

Jadis les producteurs de l'Est, de l'Ouest et du Centre achetaient les vins du Midi pour remonter les leurs en degré alcoolique; ils préfèrent aujourd'hui remonter leurs vins avec du sucre, et obtiennent ainsi des vins de double, de triple cuvée. Jadis le commerce faisait de grands approvisionnemens qui entraînaient souvent la hausse des cours; aujourd'hui il se réserve, s'abstient, achète au jour le jour; comme la foudre elle-même, la fraude, selon l'expression de M. Pujade, a ses chocs en retour. Le même député ajoute, plus joliment sans doute qu'exactement : « S'il existe un régiment de la fraude, le Midi, dans ce régiment, n'est qu'un simple soldat. Dans ce même régiment, le Roussillon, que je représente, n'est même pas un enfant de troupe. »

Hélas! oui, la fraude a dans une certaine mesure discrédité nos grands vins vis-à-vis de l'étranger, et celui-ci exagère le mal déjà si grave, d'abord afin de favoriser la vente de ses boissons, puis afin de garder ses coudées franches pour les manipulations de ses propres fraudeurs. Les États-Unis, les usines des ports francs, de Hambourg notamment, produisent avec succès des quantités énormes de Bourgogne, de Champagne, de Bordeaux, que le public, éternel gogo, boit avec respect dans toute l'Allemagne, en Russie et ailleurs (1). La concurrence du champagne alle-

(1) Deux viticulteurs d'Avize, MM. Frank et Joseph de Cazanove, m'envoient sur les vins de Champagne un travail intéressant dont je résume quelques passages. La prospérité de la Champagne décline lentement, mais graduellement depuis quinze ans : la guerre du Transvaal, le conflit russo-japonais, la crise monétaire aux États-Unis, ne sont pas étrangers à cette situation. On champagnise de plus en plus les vins de Saumur, les Médoc mousseux, les vins des Basses-Pyrénées, de l'Hérault et du Gard. Plusieurs marchands de ces régions ont établi en

mand, marque Mayence, Eltville, Coblentz, a surgi, d'autant plus inquiétante que beaucoup de ces vins sont fabriqués avec des raisins achetés dans les vignobles de la Marne : sur les marchés extérieurs, les envois de Schaumwein allemand sont passés de 1 500 000 bouteilles à plus de 13 millions. Un autre danger nous menace, l'invasion des bières, des Lagerbier allemandes, qui, en Angleterre, entravent la vente des vins de France : ceux-ci demeurent objets de luxe, et la consommation anglaise, au lieu de se développer, tend à décroître. En somme, nous ne pouvons compter sur la clientèle étrangère pour conjurer la crise, les autres pays augmentent partout leur production viticole, nous n'exportons que nos vins de haute noblesse, l'importation exotique l'emporte chez nous depuis vingt ans sous le rapport de la quantité : en 1903 nous exportions 1 726 000 hectolitres, nous en importions 6 335 000. Il est vrai qu'on nous envoie surtout des vins communs, qu'en 1900 par exemple les vins importés représentaient 177 millions de francs, et nos expéditions à l'étranger 290 millions. Ne comptons pas, pour relever notre exportation, sur notre alliée la Russie ; elle frappe nos vins d'un tarif presque prohibitif : 97 fr. 80 par 100 kilogrammes, et les fabriques d'Odessa font une fâcheuse concurrence à notre champagne.

Il existe deux sortes de vins artificiels : ceux qu'on fabrique illégalement, ceux qu'on fabrique légalement, sous le couvert de la loi, avec l'autorisation de la régie, en vertu d'un article de la

Champagne même des ateliers de champagnisation qui font le plus grand tort aux négocians indigènes. Dans presque toutes les villes existent des débitans qui, derrière leurs comptoirs, gazéifient du vin pour le champagne-fraisette et le champagne au verre. — En Autriche-Hongrie le nombre des Sekt-Kellereien augmente constamment depuis dix ans. A Hambourg, Brême (en dehors du port franc), Anvers et Bordeaux, on trouve du soi-disant champagne d'exportation à 10 francs la caisse de douze bouteilles. — La valeur de l'hectare varie dans des proportions énormes, de 5 000 à 50 000 francs ; le prix de 5000 francs est celui des vignes plantées en cépages américains et en plaine : elles donnent un produit très inférieur, et l'engouement qu'elles avaient d'abord provoqué diminue ou n'augmente pas. Le prix d'entretien d'un hectare de vigne s'élève jusqu'à 2 500 francs, chiffre énorme, qu'expliquent les maladies de la vigne et la culture champenoise, *culture en foule*, qui oblige à faire toutes les opérations à la main. La production de 1907 s'élève à 306 457 hectolitres pour les cinq arrondissemens de Châlons, Épernay, Reims, Sainte-Menehould et Vitry-le-François. Les syndicats locaux demandaient qu'on fît suivre les vins de Champagne par un acquit de couleur spéciale ; le gouvernement a refusé. Il faudrait du moins se montrer sévère pour le vin gazéifié vendu comme champagne, et imposer autant de patentes à une maison qu'elle a de marques de champagne.

loi de 1903 qui permet aux vignerons de faire du vin artificiel, en employant 40 kilogrammes de sucre par membre de la famille ou domestique attaché à la personne, et par 30 hectolitres de vendange récoltée. Le contrôle de la régie étant de ce chef à peu près platonique, les fraudeurs ont eu les quatre pieds blancs, ils ont fait voyager le sucre sous le nom de phosphate, doublé et triplé leurs récoltes.

Il faut avoir le courage de confesser la vérité; les grands fraudeurs, électeurs influens, occupant un personnel nombreux, ont obtenu le concours de leurs élus, et aussi le silence de maints journaux. Et puis on fait d'eux les boucs émissaires des péchés du peuple, d'un état social, et rarement on met en cause leurs complices. Or ceux-ci sont innombrables, et me rappellent la réponse d'un grand seigneur de l'ancien régime à la Reine qui lui reprochait d'avoir dit que toutes les femmes de la cour étaient... sauf trois. « Et quelles sont ces trois dames vertueuses? ajoutait la Reine. — D'abord, Votre Majesté, puis ma femme, et pour la troisième, je demande la permission de ne pas la nommer, parce que les autres me déchireraient. » En réalité, chacun fraude pour son compte, et se montre impitoyable pour la fraude des autres, de même que chacun est protectionniste pour soi, et libre-échangiste pour les produits qui ne le touchent pas. Mais il importe de préciser: frauder devant la loi n'est pas toujours frauder devant la morale, et, à mes yeux, celle-ci n'a pas à condamner le récoltant qui, sans livrer sa cave aux louches manipulations de certains acheteurs, pour sa consommation personnelle double, triple même sa production avec du sucre ajouté aux marcs; la loi pourra le frapper, l'honneur est sauf. Quand je dis que chacun fraude, cela signifie un tiers des viticulteurs, la moitié des négocians, les quatre cinquièmes des détaillans. C'est le secret de Polichinelle pour les initiés, mais les intéressés se gardent bien de le divulguer aux naïfs consommateurs. Nous avons donc la grande fraude, la moyenne fraude et la petite fraude. Dans un remarquable article de l'*Économiste* (25 mai 1907) M. Paul Leroy-Beaulieu raconte la conversation d'un inspecteur général des Finances avec M. Pointu-Norez, préfet de l'Hérault, il y a dix-sept ou dix-huit ans : « Monsieur le Préfet, je suis chargé par M. le ministre des Finances de vous faire remarquer qu'il se perd 8 à 10 millions de francs de droits dans votre département, et qu'il faudrait prendre des mesures à cet effet. — Mon-

sieur l'Inspecteur général, répliqua le préfet, je le sais parfaitement; mais cette année-ci, nous ne pouvons rien faire; nous sommes dans une année d'élections, et obligés de passer des traités avec les fraudeurs, sans quoi nous perdrions nos élections. » Et l'abus n'a fait que s'accentuer. Pour quel chiffre la moyenne et la petite fraude entrent-elles dans le calcul de l'inspecteur des Finances? Je ne sais, mais assurément pour une grosse somme. Car non seulement les viticulteurs dépassent la quantité de sucre permise pour leurs vins artificiels, mais beaucoup ont conclu des arrangemens avec les grands fraudeurs qui, en payant la récolte authentique un peu plus cher, obtiennent la permission de travailler tout à leur aise dans les chais et caves du client pendant plusieurs mois, de telle sorte que le consommateur s'imagine acheter un vin loyal ou vin de raisin, et reçoit un vin frelaté, un vin de sucre fabriqué, mais qui porte l'estampille du cru, et part directement de l'endroit où se trouve le vignoble. J'ai rencontré bien des gens qui excusent cette complicité, et cependant elle constitue une fraude.

Ici, quoi qu'on ergote, pas de doute; d'ailleurs on ne conteste que pour la forme. Mais là où les gens du Languedoc s'indignent, se révoltent, c'est quand les puristes ou les propriétaires du Bordelais dénoncent ce qu'ils appellent la *fraude par substitution*. On peut d'ailleurs se demander si les viticulteurs du Midi qui vendent leurs vins, sachant que ceux-ci vont servir à fabriquer les vins célèbres de la Gironde, commettent une faute, non certes devant la loi, mais devant la stricte morale. Un Girondin m'écrit à ce sujet : « Nous comptons, pour remettre toutes choses au point, sur la loi du 1er août 1905; car nous souffrons surtout des *fraudes par substitution*. Tous les remèdes efficaces pour le Midi le seront pour nous; mais, comme il ne saurait y avoir surproduction de vins de qualité, toute notre ambition se borne à ce qu'on nous laisse jouir sans trouble de notre privilège de Bordelais. Grâce à nos associations locales, nous saurons faire appliquer la loi si jamais elle est promulguée (elle ne l'a pas été à cause d'un vice de procédure parlementaire), et la matière ne manquera pas. *Le secret désir de tous les Méridionaux est de faire du bordeaux.* Les gens de Saint-Jean-de-Baron (Aude), — le village qui le premier a répondu à l'appel du comité d'Argeliers, — disaient récemment à un rédacteur de la *Revue de Viticulture :* « En 1906, notre commune a récolté

seulement 9 000 hectolitres de vin, à cause des gelées; mais quels vins! Ils ont du fruité, ils sont d'un rouge splendide; avec quelques soutirages et un voyage à Bordeaux, ils constitueraient d'exquis Saint-Émilion. Eh bien, non! Nous sommes contre les fraudes, comme le Midi, mais contre toutes les fraudes!... » D'ailleurs, la généralité des consommateurs, à Paris et dans le Nord de la France, ignore tout de la question viticole, et fait preuve d'un goût déplorable. Pourvu que le vin qui leur est servi soit parfaitement limpide, supporte convenablement l'eau, et vienne de Bordeaux en droite ligne, ils sont satisfaits. *On étonne bien ces consommateurs placides, en leur apprenant que Bordeaux expédie quatre fois plus de vin que la Gironde n'en récolte, et qu'il y a par conséquent 75 pour 100 de chances que le vin qu'ils boivent ne soit pas du bordeaux, mais bien une mixture quelconque.* » J'ai vécu plusieurs années dans la Gironde, j'ai connu de près ces grands négocians, ces grands courtiers, ces propriétaires qui forment à cette terre d'élection une sorte de collier précieux, une couronne de gloire et de probité rigide. De même que P.-J. Proudhon se vantait d'avoir trente-six quartiers de paysannerie, elles ont une réputation séculaire de droiture et de succès obtenu par le travail et le respect des traditions. Mais, en Gironde comme ailleurs, le commerce s'est gâté par l'invasion d'une foule d'individus sans crédit, sans principes sévères, et il est devenu incapable de rester le régulateur, le pondérateur du marché, d'atténuer le choc entre l'offre et la demande qui régit le monde viticole, lui aussi : on cultive l'art d'abuser du besoin que quelqu'un a de quelque chose, et cette déchéance partielle a contribué à l'avilissement des prix.

Y a-t-il surproduction? Non! clament tout d'une voix les Méridionaux, et il semble bien qu'ils n'aient point tort. M. Paul Leroy-Beaulieu apporte ici des chiffres probans. De 1871 à 1889, les quantités de vins taxées restent inférieures à 30 millions d'hectolitres. En 1896 il a été imposé au droit de circulation en France 33 293 631 hectolitres (chiffres officiels). En 1905 la consommation taxée s'élève à 43 630 960 hectolitres; en 1906 à 47 136 781 hectolitres. Joignons-y 12 à 13 millions d'hectolitres de consommation en franchise chez les récoltans. La récolte ayant à peine dépassé 52 millions d'hectolitres en 1906, il faut en conclure : d'abord que la production des vins naturels ne dépasse pas la consommation, qu'au contraire elle demeure infé-

férieure à celle-ci de 6 ou 7 millions, l'écart étant comblé par les vins faits en fraude, les vins de sucre et l'excédent de l'importation ; ensuite, que la consommation, si elle diminue dans la classe riche, ne cesse d'augmenter pour l'ensemble de la nation. Il y a une production engorgée, encombrée, mais la surproduction n'est qu'un épouvantail, un vain fantôme ; et les viticulteurs doivent se convaincre qu'il n'est d'autre grand marché de consommation des vins communs que la France elle-même.

Avant la récolte pléthorique de 1900, l'acheteur payait couramment un litre de vin 40 à 50 centimes; là-dessus arrivent cette récolte, le dégrèvement des boissons. Conséquences : une perturbation extrême dans les transactions, les propriétaires ou pseudo-propriétaires affluant vers les centres de consommation pour écouler directement leurs vins, même à vil prix; l'obsession du bon marché, la concurrence éperdue qu'elle suscite, le commerce débordé par la transformation qui s'opérait depuis vingt-cinq ans et par les nouveaux événemens, ses usages, ses traditions, ses besoins violemment modifiés. Brochant sur le tout, la loi sur le sucrage, la loi de 1903, aussi funeste au commerce qu'à la propriété, une dépréciation effrayante des vignobles, la vie plus dure aux ouvriers et aux producteurs. N'oublions pas cette cause de mévente : la population française devenue stationnaire. Tel immeuble acheté un million il y a dix ans se vend péniblement 150 000 francs ; un autre estimé 270 000 francs a été adjugé au Crédit Foncier pour 25 000 francs. Quelle terrible antithèse ! La misère du vigneron croît en même temps que la consommation du vin augmente. La fraude seule explique cette douloureuse énigme.

Voilà le mal ; il est grand, il est intense. Peut-on y porter remède, et quels seraient les remèdes possibles, topiques, efficaces ? Les habitans du Languedoc ont eu une conception originale. Puisque les gens de Paris, ministres, députés, sénateurs, restent sourds à nos doléances, se sont-ils dit, nous allons secouer leur torpeur, et nous ferons du tapage jusqu'à ce qu'ils nous entendent et nous viennent en aide. Et l'on sait comment ils sont allés jusqu'aux dernières limites de la légalité, plus loin même, les meetings monstres se succédant tous les dimanches pendant des mois, les meneurs se gardant bien de dire ce qu'ils voulaient, de peur que les menés ne se divisassent aussitôt sur la question des voies et moyens, et puis aussi parce qu'ils exi-

geaient tout; le gouvernement chargé de tous les anathèmes et sommé en même temps de décréter la panacée universelle; les manifestations colossales de 200, 300, 500, 600 000 personnes, le refus de l'impôt, la tolérance du ministère au début, les compagnies de chemins de fer accordant sur sa demande des billets à moitié prix, les préfectures, sous-préfectures et autres monumens publics pavoisés, les propriétaires taxés d'office pour que les ouvriers pussent faire ces voyages, menacés d'être maltraités ou incendiés s'ils s'avisaient de payer le percepteur, les délibérations des conseils municipaux indemnisant les nouveaux croisés sur le budget, les démissions en masse des municipalités, MM. Marcellin Albert et Ferroul passés à l'état de demi-dieux de l'armée des gueux, la vie sociale et municipale presque entièrement interrompue dans une foule de communes, les mesures tardives du ministère, qui oublia trop longtemps la maxime : « Qui assemble le peuple l'émeut; » les arrestations, une préfecture incendiée, le fantôme du séparatisme, cette quasi guerre civile dans la semaine fatidique du 15 au 23 juin 1907, les mouvemens révolutionnaires, les morts et les blessés trop nombreux, des mutineries dans plusieurs régimens apaisées non sans peine, la visite théâtrale de M. Marcellin Albert au président du Conseil, les grèves de candidats, les fédérations de viticulteurs, etc. Bien entendu, le Midi viticole a, le 21 juin 1908, commémoré l'anniversaire des Journées des 19 et 20 juin 1907.

En vérité, les fraudeurs coûtent cher à la France, presque aussi cher que les anarchistes. Les Chambres ont voté une loi qui renferme quelques bonnes dispositions, d'autres moins heureuses, et qui implique une sorte de *mea culpa* pour tant de bévues économiques du passé. Mais suffira-t-elle pour rendre à ceux qui souffrent l'espoir, la confiance et remplir un peu leur bourse? Il est permis de douter.

M. Prosper Gervais, d'autres viticulteurs recommandent la distillation comme le premier, le principal remède; la question de l'alcool, disent-ils, est le nœud de la crise viticole; toute situation viticole embarrassée, comme il s'en produit toujours à la suite des années de production abondante et défectueuse, se termine par la chaudière. Les années 1858, 1864, 1865, 1871, 1873, se liquidèrent par la chaudière; de même l'année 1875 qui marqua l'apogée de la viticulture avec sa fameuse récolte de 83 800 000 hectolitres. Aujourd'hui, hélas! les progrès de l'œno-

logie et de la science permettent de rendre potables même les mauvais vins. « La distillation fait disparaître les vins défectueux ou en excédent; elle permet l'utilisation des sous-produits de la vendange, piquettes et marcs; elle contribue puissamment à asseoir l'équilibre entre la production et la consommation; elle est, suivant la forte expression de M. Audebert, la *soupape de sûreté* des années d'abondance, et la meilleure régulatrice du marché des vins. » La viticulture du Languedoc, en abandonnant le droit de distiller librement ses récoltes, a commis une faute capitale qui pèse sur elle plus lourdement encore que le sucrage admis en 1903, car le sucrage n'existait pas, sous la même forme, en 1900, 1901, et cela n'a pas empêché la crise d'éclater. Et puis la distillation, c'est le remède libéral, le remède qui vient de l'initiative individuelle, tandis qu'une élévation énorme du droit sur les sucres, c'est le remède qui vient de l'État, le remède étatiste, qui porterait un coup très grave à l'industrie betteravière : et derrière lui, comme derrière la déclaration de récolte, on voit apparaître, plus dangereux que jamais, le bloc enfariné du socialisme. Mais, pour favoriser la distillation, il faut que celle-ci soit rémunératrice, et elle ne peut l'être tant que les alcools d'industrie feront concurrence aux alcools de vin ; d'où nécessité de créer cet intérêt, d'établir la taxe différentielle. L'alcool d'industrie, observe M. Clémentel dans son rapport à la Chambre, a fait un intérim en l'absence de l'alcool de vin pendant la crise phylloxérique; le titulaire est revenu, l'intérimaire doit lui céder la place... Une taxe différentielle est absolument nécessaire si l'on veut sauver la viticulture de la ruine... L'alcool d'industrie ne parvient à se glisser dans la consommation qu'à la faveur d'une véritable fraude ; il se déguise et prend précisément le nom, l'aspect, le parfum et le goût du concurrent qu'il dévalise... La taxe différentielle ne sera pas, comme on l'a dit, une douane intérieure, mais la taxation différente de deux produits différens par leur nature... »

Les viticulteurs du Midi réclamaient encore la suppression du sucrage, l'affichage mensuel des sorties des vins de la propriété, qui serait le meilleur moyen de lutter contre les acquits fictifs pris avec ou sans le consentement du propriétaire. X... vend à B... 500 hectolitres de vin soumis au droit de circulation de la régie; B..., au lieu de déclarer 500 hectolitres, en déclare 700, ce qui lui permet de fabriquer 200 hectolitres avec tout autre chose que

le produit de la fermentation des raisins frais : voilà l'acquit fictif, une déclaration ayant pour but de simuler un enlèvement non réalisé. La publicité serait pour les fraudeurs un aiguillon d'honnêteté. M. Audebert constate que, d'après les pièces de régie de 1901 à 1906, les sorties de vins, pour l'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Gard, ont dépassé de 28 millions d'hectolitres les chiffres des évaluations de récoltes. D'où viennent ces 28 millions ? Très probablement du sucrage et du mouillage.

Les opinions sont très divisées au sujet de la déclaration de récolte ; une majorité l'a consacrée à la Chambre et au Sénat (loi du 29 juillet 1907) (1), mais les hommes compétens se montrent résolument hostiles. Comment la régie pourrait-elle pratiquer cette inquisition chez nos 1 700 000 récoltans ? Il faudrait une armée d'employés. Elle fera forcément de l'arbitraire, vexera les uns, laissera tranquilles les autres, au gré des influences locales, soumettra les vignerons à une comptabilité compliquée, ruinera la consommation familiale et non taxée, favorisera la production clandestine au vignoble, fera authentiquer par la régie des vins artificiels, nous acheminera vers le monopole des vins, donnera au commerce un nouveau moyen d'établir ses mouvemens de hausse et de baisse, concentrera la surveillance de l'administration sur les propriétaires, et la détournera des gros fraudeurs. On a rappelé que ce même régime de l'inventaire a été abrogé en 1809 après un rapport décisif de M. de Montesquieu, que Bocher et Thiers le combattirent avec force en 1850, que ces formalités jetèrent le plus grand trouble dans les populations, que l'administration s'était tirée de là *en ne faisant pas du tout* la visite prescrite, de l'aveu même du directeur général des contributions indirectes. La déclaration de récolte sera un nouvel instrument de règne pour les préfets, et c'est ainsi, par un mouvement tournant, que les sophisticans, trafiquans et débitans essaient de se débarrasser de la surveillance, et de la rejeter sur les producteurs. Poubelle cite, à propos des illusions de nombreux viticulteurs sur la déclaration de récolte, cette belle parole de Condorcet : « Mandataire du peuple, je ferai ce que je croirai

(1) Cette loi prescrit de déclarer : 1° la superficie des vignes en production que le propriétaire possède ou exploite ; 2° la quantité totale du vin produit et celle des stocks antérieurs ; 3° le volume ou le poids des vendanges fraiches expédiées ou reçues ; 4° la quantité de moûts expédiée ou reçue.

conforme à ses vrais intérêts. Il m'a envoyé non pour soutenir ses opinions, mais pour exposer les miennes. Ce n'est pas à mon zèle, mais à mes lumières qu'il s'est confié, et l'indépendance absolue de mes opinions est un de mes devoirs envers lui. »

Arracher graduellement les vignes qui ne paient pas, revenir à la qualité trop sacrifiée à la quantité, exécuter le canal d'irrigation dérivé du Rhône, donner aux syndicats agricoles, aux syndicats de défense viticole le droit de se substituer à la régie et aux magistrats du parquet, lorsque ceux-ci refusent d'agir, rien de plus raisonnable assurément. L'action syndicale, voilà le salut, avec des agens spéciaux commis par elle, assermentés et ayant qualité pour opérer des prélèvemens, pour parer à l'insuffisance des fonctionnaires chargés d'appliquer les mesures répressives : une loi toute récente (la loi Cazeneuve) a reconnu ce droit aux syndicats pour tous les produits, en même temps qu'elle confie au ministre, qui devra prendre pour base les usages locaux constans, la détermination des zones viticoles, *Champagne*, *Bordeaux*, *Bourgogne*, etc. Le Syndicat National a déjà obtenu un certain nombre de condamnations; il organise partout la police viticole, sa direction est confiée à des hommes éminens, son action serait décisive, irrésistible, si les viticulteurs lui fournissaient le nerf de la guerre, une contribution de cinq centimes par hectolitre de vin vendu. MM. Félix Liouville, Roy-Chevrier, Leenhart-Pomier, ont présenté à ce sujet des rapports excellens. Puis des *coopératives de crédit*, *même de vente*, multipliées, reliées entre elles par les liens d'une Fédération : l'échec des premières ne doit pas décourager les viticulteurs; on a trop oublié que l'esprit pratique manque aux assemblées délibérantes, et qu'il fallait avant tout organiser un bon service de courtiers, de représentans, comme cela se passe dans toutes les maisons de commerce. Le vin au soldat, les caves communes, ont aussi leurs partisans : il faut développer la mutualité et le crédit viticoles, et peut-être a-t-il des chances d'avenir, ce projet Bartissol qui voudrait réaliser l'union entre producteurs et consommateurs par le *Trust des vins naturels du Midi*, par une société au capital de 300 millions de francs, qui achèterait le vin des six départemens du Midi à un franc le degré pendant trente ans : celle-ci transformerait en alcool tout vin avarié ou ne pesant pas 8 degrés, donnerait à crédit aux producteurs engrais, soufre, sulfate de cuivre, leur ferait des avances, construi-

rait des caves de réserve dans les principales stations de chemins de fer et les centres de consommation, vendrait le vin en bouteille 25, 35, 45 centimes le litre, selon qu'il aurait 8, 10 ou 12 degrés : chaque bouteille porterait sur le bouchon à la cire le degré et le prix.

Voilà, dans la foule des idées qu'on met en avant, ce qui semble pratique, raisonnable, du moins digne d'un examen attentif. Mais, même en admettant que le Parlement finisse par adopter les solutions les meilleures, on n'aura encore exécuté qu'une minime partie de la besogne ! Et d'abord, le consommateur, qui, après tout, forme la grande majorité, que fait-on pour lui ? Je vois bien ce qu'on lui ôte, je ne vois pas trop ce qu'on lui donne. En dépit de la crise, de la mévente, nous ne payons pas une barrique de Bordeaux ou de Bourgogne moins cher qu'autrefois ; et, si la falsification réalise des progrès gigantesques pour toutes choses, le prix de la vie, par un illogisme ironique, ne cesse de se développer d'une manière inquiétante : les bonnes ménagères s'en effraient et s'indignent à bon droit. Et puis, les philosophes, les économistes, les observateurs se demandent comment, par qui seront appliquées les nouvelles mesures ; plus d'un répète le mot de l'ancien : *Vanæ leges sine moribus ;* les lois sont vaines sans les mœurs. « Faire une loi, disait Diderot, c'est donner lieu à cinquante méchants de l'enfreindre, et à dix honnêtes gens de l'observer. » Il y aura des dispositions draconiennes contre les gros fraudeurs : à quoi bon, si la volonté toute-puissante d'un personnage influent les réduit à l'état de lettre morte ? *Quis custodiet custodes ?* Qui surveillera les gardiens ? Que fera un substitut, un employé de la régie, lorsqu'il se trouvera en face de l'homme qui dispose de son avancement, qui peut même le faire disgracier, révoquer ? Ce sont la plupart de braves gens ; mais, placés entre leur gagne-pain et leur conscience, on ne peut espérer qu'ils se comporteront comme des saints ou des héros. Beaucoup cependant résistent et risquent leur carrière, d'autres se disent qu'il y a des accommodemens avec le ciel parlementaire, laissent dormir la loi, trouvent dans les complications de la procédure des moyens de protéger les tristes cliens du potentat redouté. Individuellement, beaucoup de nos maîtres sont des hommes aimables, distingués, orateurs brillans, pleins de bonne volonté et de vues politiques ; mais ils voient rouge dès que leur réélection est en jeu. Ne faudra-t-il pas aussi, dans

l'intérêt de la France et de la République, les protéger contre eux-mêmes, nous protéger contre eux ? Les moyens ne manqueraient pas. Ils ont montré de dangereux chemins, comment on entre dans le sanctuaire, « comment on lève le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. » Mais qui donc fera des lois punissant les mauvais fabricans de lois ?

Je voudrais cependant finir sur une parole d'espoir, de sérénité. Aussi bien a-t-on le droit d'espérer beaucoup en cette terre de France qui déjà fit germer des moissons de grands serviteurs dans tous les ordres, dans tous les partis. Ces événemens du Midi ne portent-ils pas en eux-mêmes une lumière aveuglante, presque foudroyante ? Comment les parlementaires n'entendraient-ils pas d'aussi formidables leçons de choses ? On peut croire que, pendant quelque temps au moins, les moins scrupuleux, dans leur propre intérêt, n'oseront pas braver la conscience publique réveillée par tant d'abus, par les protestations de la misère. Les syndicats agricoles sont entrés en scène, ces syndicats qui renferment l'élite de la France rurale, une foule de talens, de forces, de dévouemens ignorés, qui sauront, si on ne les entrave point, chasser les vendeurs du temple, nous refaire une morale économique, et peut-être une morale sans épithète, que l'esprit d'altruisme a pénétrés, qui aiment le peuple des campagnes pour lui-même, comprennent que tous les intérêts sont solidaires, n'estiment pas que le devoir soit seulement ce qu'on exige des autres, ont empêché le bon sens national de sombrer tout à fait, et, à la politique de haine, substituent la politique de réconciliation, de concorde.

VICTOR DU BLED.

POÉSIES

A SULLY PRUDHOMME

Salut et Adieu

I

AU QUARTIER LATIN

En écoutant ses premiers poèmes.

Comme une vierge prête aux douceurs du baiser
Qui s'agite au hasard sur la terre inconnue,
Demandant aux grands bois, à la mer, à la nue,
L'amant, le bel amant qui saura l'apaiser,

Sur des gouffres d'ennui trop longtemps suspendue,
Se débattait hier notre Jeunesse en deuil,
Cherchant dans l'ombre sourde une main étendue
Pour remonter au jour de son premier orgueil.

Le ciel n'est pas fermé : Dieu peut toujours descendre
Lorsque j'ai pu te voir, lorsque j'ai pu t'entendre,
Comme un arbre au printemps mon être a frissonné.

Un éclair d'espérance a calmé la tempête,
A cet appel viril j'ai redressé la tête :
Cueillez tous les lauriers, notre poète est né !

Café de Buci, 24 juillet 1862.

II

A CHATENAY

En lui offrant sa dernière médaille.

Où donc est le Bonheur? Où donc est la Justice?
En vain, dans ta poignante et tendre anxiété,
T'appuyant sur le bras charmant de la Beauté,
Ta sûre conseillère et ta consolatrice,

Tu voulus, avec eux, construire l'édifice
Solide et clair, où grandirait l'Humanité :
Ils ont fui, comme fuit l'errante Vérité,
Sans que, même pour toi, le rêve s'accomplisse.

Martyr par tous les dons de l'âme et ceux du corps,
Par l'amour, la douleur, par l'angoisse infinie
Qui t'oppresse, devant le mal, comme un remords,

Tu payas assez cher la rançon du génie
Pour espérer revivre, après tant d'agonie,
Sous le nimbe des saints dans la gloire des morts.

23 mars 1907.

MICROCOSME

Depuis soixante ans que je vis
Dans ce grand miracle des choses,
Que d'images y sont écloses
Devant mes yeux inassouvis !

Fleurs de rêve aussitôt cueillies,
Que, sous mon front, le souvenir
Se délecte d'entretenir
Ou persistantes ou pâlies :

C'est un pêle-mêle où les morts
Sous les pieds des vivans s'entassent
En des décors changeans qui passent,
Teintés de joie ou de remords,

Un défilé d'anciens visages,
Beaux ou laids, fixes ou furtifs,
Parmi des monumens pensifs
Et d'adorables paysages,

Chaos d'éclairs qui roule et luit
Dans ma cervelle illuminée,
Aussi profond que la traînée
Des astres à travers la nuit!

Étrange et superbe mystère
Qui, dans le coin d'un os grossier,
Agite l'univers entier :
Quelle ivresse, ô roi de la Terre!

Mystère étrange, horrible sort
Qui, demain, en une seconde,
Va dissoudre ce petit monde :
Quelle pitié, fils de la Mort!

RARA AVIS

L'heure exquise, le soir, c'est l'heure du silence,
Du cher silence, après les bruits de l'action,
Quand tout ce que le jour soulevait d'espérance,
D'illusion stérile et d'âcre passion

Retombe au fond de l'âme, ainsi que les poussières
Sur la grand'route où piétinaient les longs troupeaux,
Pour que l'horizon pur, sous l'adieu des lumières
S'éteigne en un sourire avant le grand repos.

Bleus ou noirs, tous les incidens de la mêlée,
Confusément, d'abord, et par gros tourbillons,
S'éparpillent dans la mémoire encor troublée,
Vol banal et fuyard d'inquiets oisillons :

Soucis, regrets, remords, vains efforts, lourdes peines,
Qu'avec leurs cris plaintifs repoussent lentement
Vers un oubli trop bref en des ombres lointaines
La bonne lassitude et l'assoupissement.

Mais parfois, s'échappant de la troupe morose,
Un souvenir plus rare a suspendu son vol,
Et, parmi les parfums réveillés de la rose,
S'attarde à roucouler ainsi qu'un rossignol :

Frais écho d'un instant de félicité pure
Surpris dans l'ennui morne et froid des temps perdus,
Baiser d'amour qui passe ou d'amitié qui dure,
Un beau site admiré, de beaux vers entendus.

Tandis qu'il vocalise et module en artiste
L'hymne mélodieux qu'il aime à répéter
La sombre nuit s'étoile et perd sa robe triste :
Et le sommeil est doux qui vient à l'écouter.

TARDIF RETOUR

J'avais peur de revoir ces bois aux pentes douces
Dont les sentiers dormans sous l'épaisseur des mousses
M'avaient connu tout jeune et vu suivre souvent
Leurs détours, à l'abri du soleil et du vent.
L'homme fragile en lui sent tout changer si vite !
Il se plaît à penser qu'ici bas tout l'imite,
Et que le monde entier, souffrant du même sort,
Chaque jour, comme lui, s'use et glisse à la mort.
J'avais peur de revoir, sous les fières hêtrées,
Ces clairières, par l'or des couchans diaprées,
Où, nonchalant, dans l'herbe odorante étendu,
Vers le ciel frais j'avais tant de fois entendu
Comme un vol d'étourneaux babillards qui se lève
Monter mes premiers vers avec mon premier rêve.

J'avais à ces buissons, familiers et discrets,
Étourdîment livré tant de désirs secrets,
Et, tout en effeuillant les églantines roses,
Imprudent et léger, confié tant de choses,
Prêté, dans mes élans naïfs vers l'avenir
Tant de sermens hardis que je n'ai pu tenir !

Vraiment, n'allaient-ils pas, ces chênes aux fronts rudes,
Si résolus dans leurs vaillantes attitudes,
Ces ormeaux grimaçans, cet inquiet bouleau,
Ce vieux saule éploré qui tremble au bord de l'eau,
Comme à l'enfant ingrat qui rentre, tête basse,
Me faire grise mine et, de mauvaise grâce,
Sous leurs rameaux caducs m'accueillant sans amour,
Se plaindre, et, me grondant d'un si tardif retour,
Me dire : « O revenant pâle, aux lèvres fanées,
D'où viens-tu ? Sur ta route, en ces longues années,
Qu'as-tu fait de ton âme enfantine au fond clair
Où, comme le soleil dans la source en plein air,
Plongeaient et scintillaient en teintes variées
Les salubres conseils de nos fraîches feuillées ?
Comme tu marchais droit alors, visant les cieux
Trop petits pour loger ton rêve audacieux !
De quel œil confiant tu mesurais la vie,
Sans vouloir t'embourber dans la route suivie,
Prêt à lutter, prêt à souffrir, prêt à vouloir,
Heureux de tout aimer, espérant tout savoir,
Et ne pouvant douter de la proche victoire
Où d'un baiser bruyant t'enivrerait la gloire !
Eh bien ! te voilà vieux, tout blanc, perdant tes forces,
Plus ridé, plus flétri que nos dures écorces !
Peux-tu nous regarder maintenant sans rougir ?
Qu'as-tu fait ? Qu'as-tu vu ? Que sais-tu ? Pour agir,
Pour penser et créer, en quelle noble tâche
T'es-tu donc épuisé sans faiblesse ou relâche ?
En ces temps de bassesse où tous ceux qu'autrefois
Nous chérissions alors qu'ils écoutaient nos voix,
Peintres francs et joyeux, fiers et tendres poètes,
Aujourd'hui bateleurs escortés de trompettes ;

Débitent, à grand bruit, sur de sales comptoirs
L'extase frelatée et les faux désespoirs,
Parmi tous les hoquets de l'orgie ordurière
Es-tu resté debout, la tête haute et fière,
Dans le devoir, dans le travail, dans la vertu?
Tu nous l'avais si bien promis, t'en souviens-tu?
Va-t'en, va-t'en! Retourne aux bourbiers où se vautre
Ton Paris! Tu ne vaux vraiment pas mieux qu'un autre.
Va-t'en et laisse-nous, dans notre isolement,
Tout résignés, attendre avec recueillement
Les meurtriers prochains dont la hache s'affile
Pour jeter bas en nous la splendeur inutile,
Croyant, les sots, avec l'âge et la majesté,
Tuer l'indestructible et divine Beauté! »

Hélas! c'était bien là ce qu'ils me pouvaient dire.
Et j'avais peur, marchant courbé, n'osant sourire,
Sous les taillis noueux prêts à me fustiger,
Vers l'auguste futaie où l'on m'allait juger.

J'avais peur, j'avais tort! O nature indulgente,
Tu vaux bien mieux que nous, toi que l'on croit changeante
Parce que les saisons alternent tes couleurs :
Comme tu sais toujours compatir à nos pleurs!
Non, non, mes vieux amis n'ont point pris de colère.
Il m'a paru que, pour me fêter, au contraire,
Un murmure plus doux courait par les halliers
Et qu'eux, plus qu'autrefois, touffus, hospitaliers,
Ces arbres, auxquels l'âge ouvre en haut plus d'espaces.
Tandis que chaque hiver courbe nos têtes basses,
M'accueillaient, sourians sous leurs manteaux d'été,
Avec plus de tendresse et d'affabilité.
Des parfums inconnus s'exhalaient des feuillées,
Plus d'oiseaux y mêlaient des voix plus variées,
Comme si tous mes sens, que je croyais usés,
S'étaient, dans les combats de la vie, aiguisés.
Pour l'oreille et les yeux, partout, mille surprises :
Jamais, dans l'herbe drue, en ombres plus exquises,
Sous les chênes massifs et les pins dentelés,
Des tapis endormeurs ne s'étaient déroulés

Jamais l'antique source, à travers le fouillis
Des broussailles, n'avait, d'un plus vif gazouillis,
Révélé sa fraîcheur à l'errante chevrette;
Jamais non plus, avec le merle et la fauvette,
Et les bourdons ronflans et les ramiers plaintifs,
Les écureuils rongeurs, les lapereaux furtifs,
Pareil concert de bruits vivans, de gais murmures
N'avaient accompagné, sous des lueurs si pures,
L'hymne majestueux, le mâle accord des voix,
Par qui descend en nous l'âme heureuse des bois,
Et c'est presque à genoux, comme on tombe à l'église,
Que j'écoutai leur chant modulé par la brise:

« Vieil enfant, pauvre enfant qui craignais nos courroux,
Pensais-tu donc qu'en vain puissans, calmes et doux,
Les arbres, dont les pieds sondent au loin la terre,
Élèvent jusqu'au ciel leur penser solitaire,
Loin du bruit des mots creux, sonores et trompeurs
Dont vous exaspérez vos désirs et vos peurs,
Et qu'en vain dans l'air pur, au mépris des années,
Dans leurs têtes en fleurs ou leurs têtes fanées,
Ils reçoivent l'écho de vos cris fatigans
Apportés par le vol brutal des ouragans?
Ils n'ont que trop loisir, en leurs longévités,
De plaindre le néant de vos sorts écourtés!
Bien d'autres, avant toi, piétinèrent ces herbes
En courant vers le monde, innocens et superbes,
Comme d'autres, après, joyeux, les fouleront,
Pour revenir un jour, en s'essuyant le front,
S'y plaindre de la vie ou s'y plaindre d'eux-mêmes,
Tout prêts à se coucher aux plis des linceuls blêmes
En des cercueils bien vite oubliés et pourris.
Jamais sur aucun d'eux, même les plus flétris
Par leurs vices autant que par d'injustes peines,
Nous n'avons déployé que les fraîcheurs sereines
De l'accueil amical et des tendres pardons.
Chez nous, aussi, l'on souffre! Et quand nous entendons
Vos tardifs désespoirs nous raconter vos chutes,
C'est meurtris dès longtemps par l'effort et les luttes

Que nos bras fraternels vous tendent leurs pitiés.
Vous, au moins, vous n'avez pas de chaînes aux pieds,
Et vous ne savez pas de quelles douleurs sourdes
Par l'immobilité de nos racines lourdes
Nous expions l'honneur de dresser haut nos fronts
Et l'orgueil de braver tant d'hivers sans affronts.
En nous quittant ce soir, remporte en la mêlée
La hautaine vigueur d'une âme consolée,
Et si tu sens, plus tard, ce courage mollir,
Reviens-nous, cette fois, sans douter ni pâlir,
Tant qu'à l'assaut fatal des stupides cognées
Quelques branches de nous survivront épargnées,
Offrant l'ombre et la paix sous leurs derniers abris,
Nous répandrons sur ceux qui nous auront chéris,
Afin que, sans effroi, leur dur destin s'achève,
L'infini des espoirs dans l'infini du rêve! »

REMBRANDT

Il ne vit qu'un pays, il ne connut qu'un livre,
Ceux qui gardaient la cendre et la foi des aïeux :
Sa petite Hollande, aux grands ciels anxieux,
Dont le soleil combat sous la brume et le givre,

Sa Bible de famille aux lourds fermoirs de cuivre
Où l'aveugle est guéri par l'Ange radieux.
C'est là, sans plus chercher, simple et laborieux,
Qu'il trouva les bonheurs d'aimer, penser et vivre.

Des pitiés de son cœur, des beautés de sa terre,
Son front mâle, éclairé dans l'ombre solitaire,
Faisait surgir en rêve un monde illimité,

Et, quand son pinceau d'or peignait la vérité,
On croyait voir frémir, sous la chaude lumière,
L'âme de la nature et de l'humanité.

GUSTAVE MOREAU

Épitaphe.

« La vie est un mensonge et le vrai, c'est le rêve.
Passant, je fus heureux, car, durant de longs jours,
A l'écart d'une foule hostile aux purs amours
Mes fières visions m'ont fait la douleur brève.

Le passé qu'on croit mort dans le présent s'achève :
Les Dieux à mon appel ne furent jamais sourds;
Pour moi, pensive et nue, avec des joyaux lourds,
Aphrodite oubliait les beaux porteurs de glaive.

Comme l'abeille d'or prompte aux métamorphoses,
Mon âme, errante et vive, en l'infini des cieux,
Poursuit le cours charmant de ses métempsycoses.

Es-tu, tel que j'étais, fidèle et curieux?
Tu l'entendras passer, prolongeant nos adieux,
Dans le soupir des flots et le frisson des roses. »

VIEUX RENOUVEAU

Comme le chêne qui s'obstine
A garder, sur ses bras de fer,
Malgré verglas, vents et bruine,
Son vieux feuillage en plein hiver,

Débris rouillés, loques tordues,
Mais où survit, jusqu'au réveil
Des pousses vertes attendues,
Le regret doré du soleil,

Plus la neige des ans rapides
S'accumule sur mon front blanc,
Mieux j'y sens battre, sous les rides,
La vie en mon cerveau brûlant,

Comme si, dans le froid silence
Et l'obscur frisson des longs soirs,
Y remontaient, en flot plus dense,
Des sèves d'éternels espoirs,

Afin que mon rêve fleurisse
Encor ici-bas, libre et fort,
A moins qu'il ne s'épanouisse
Ailleurs, aux printemps de la Mort.

DERNIÈRE CONFIANCE

Qui que tu sois, de quelque nom que l'on te nomme
Dans les balbutiemens du verbiage humain,
Dieu, Nature, Destin, Grand Tout, j'irai demain,
Sans peur, me reposer dans ta force éternelle.

Pour te comprendre, en vain courbant mon front rebelle,
J'ai prié, j'ai peiné tout le long du chemin,
Usant des seuls outils que tu m'as mis en main,
Ma raison vacillante et mon instinct fidèle.

L'abîme est trop immense où dort ta volonté
Pour que notre œil débile en perce le mystère.
Mais je ne veux pas croire à ton iniquité,

Et j'attends, ayant fait ce que je pouvais faire,
Comme un ouvrier probe à l'heure du salaire,
Ta justice infaillible avec tranquillité.

GEORGES LAFENESTRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN TOURISTE ITALIEN EN FRANCE SOUS FRANÇOIS Ier

Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona (1517-1518). Texte italien d'Antonio de Beatis, publié, avec une introduction et des notes, par M. Louis Pastor; un vol. in-8; Fribourg-en-Brisgau, librairie Herder.

« *Don Antonio de Beatis, chanoine d'Amalfi, à ses bons amis et seigneurs, salut et perpétuelle félicité!* »

Vous n'êtes pas sans savoir que, naguère, mon révérendissime et illustrissime maître, le cardinal d'Aragon, non satisfait d'avoir plusieurs fois visité la plus grande partie de l'Italie, presque toute la Bétique, et l'extrême Hespérie, a entrepris encore, — sous couleur d'aller présenter ses devoirs au Roi Catholique, nouvellement élu roi des Romains par un effet de la grâce divine, — d'explorer la Germanie, la Gaule, et toutes les autres régions riveraines de l'Océan occidental et septentrional, comme aussi de se faire connaître dans ces diverses régions; et il a paru bon à son illustrissime Seigneurie, — non certes par avarice (car si jamais il y eut un seigneur magnanime et libéral, ce fut bien celui-là, et le fait est que, dans ce voyage, autant pour le manger et le boire que pour les cadeaux très nombreux, et pour l'achat de maintes choses destinées à son contentement et plaisir, ses dépenses ont été d'environ quinze mille ducats), mais seulement pour la commodité du service et la rapidité de la route, — de n'emmener avec soi qu'un groupe de dix gentilshommes, ainsi qu'un certain nombre de domestiques que vous pourrez voir dénombrés à la fin de mon présent livre. Et comme, parmi ces derniers, il a plu au sort que je fusse compris, malgré mon infinie petitesse, j'ai résolu, sur le conseil de mon bon maître, et tout à la fois pour la gloire de celui-ci et pour l'instruction et le plaisir de mes amis, de noter exactement, depuis le moment où nous sommes partis de Ferrare vers l'Allemagne, jour par jour, lieu par lieu, et mille par

mille, tout le détail des cités, bourgades, et villages que nous traversions, avec désignation particulière de toutes les choses curieuses que nous pourrions y rencontrer; et c'est ce que j'ai continué de faire jusqu'au bout du voyage, avec l'aide de Dieu. Or j'estime à présent qu'il est de mon devoir de vous envoyer une copie, faite de ma main, dudit itinéraire, en vous priant et suppliant de vouloir bien la recevoir, lire, et relire avec un front serein et limpide, mais surtout de m'excuser si, pour le style ni pour l'ordonnance, vous n'y trouvez une composition digne de vos doctes et délicates oreilles. Car je n'ai point osé prendre sur moi d'écrire en langue latine, non seulement par crainte de n'être pas compris de tout le monde, mais aussi par conscience de mon incapacité à m'exprimer dans cette langue de façon à mériter vos louanges; et comme je n'ai jamais fait profession du dialecte toscan, étant né dans la Pouille, il m'a donc été nécessaire de me servir simplement de mon idiome et parler propres, quelque pauvres qu'ils soient. Mais du moins je puis vous assurer que, parmi ce grand nombre de feuilles que j'ai remplies, vous ne découvrirez rien autre que la simple vérité, sur des faits dont j'ai été le témoin oculaire, ou bien qui m'ont été rapportés par des personnes d'autorité grande, et absolument dignes de crédit et de foi. Et que si, après cela, vous y voyez signalées des choses qui vous sembleront quasi prodigieuses, comme le fait est qu'il y en a un bon nombre, vous voudrez ne pas les imputer à l'auteur qui écrit, mais bien à la divine variété de la nature. A quoi j'ajouterai que, si j'ai eu quelque mérite à rédiger le présent itinéraire, occupé comme je l'étais non seulement à réciter l'office divin avec mon illustrissime maître, à lui servir la messe chaque matin, et souvent à la célébrer moi-même, mais encore à écrire en son nom une foule de lettres aussi bien la nuit que le jour, je ne vous demande point d'autre prix et récompense, pour tant de veilles et de fatigues, ainsi que pour le plaisir, l'instruction, et la sagesse que vous pourrez acquérir en parcourant mon livre, que de daigner faire mémoire et célébration de la personne bienheureuse et du divin esprit de mon bon, juste, pieux, saint, libéral, et très gracieux défunt maître. Adieu. — *Écrit dans la ville d'Amalfi, ce 20 juillet 1521.*

C'est ainsi que commence un manuscrit en dialecte napolitain, récemment découvert à Naples par le très érudit historien allemand M. Louis Pastor, et dont je ne saurais assez louer, tout ensemble, le vif agrément littéraire et l'éminente, l'incomparable portée historique. Non pas, il est vrai, que, au point de vue littéraire, le récit de voyages d'Antonio de Beatis nous offre, en aucune façon, l'équivalent de la verve exubérante que j'ai eu l'occasion de signaler, par exemple, dans les écrits de deux voyageurs du siècle suivant, le « pédestrissime » Thomas Coryat et le tailleur écossais William Lithgow (1). Autant ces deux personnages sont attentifs à se mettre

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1905 et du 15 décembre 1906.

eux-mêmes au premier plan de leurs relations, prenant prétexte de leurs aventures pour renouveler et compléter sans cesse l'image qu'ils nous présentent de leur propre figure corporelle et morale, autant le modeste « petit » chanoine italien semble tâcher toujours à se dissimuler derrière l'imposante et auguste personne de son maître, le cardinal d'Aragon : ou plutôt même il n'y a pas jusqu'aux actes et aux sentimens de ce prélat qui ne s'effacent, pour nous, dans le récit de Beatis, sous cette « divine variété de la nature » que le bon prêtre a entrepris de décrire et de glorifier. Le spectacle des pays nouveaux qu'il visite le remplit, à chaque pas, d'un tel mélange de surprise et de ravissement que c'est comme s'il en oubliait son existence et celle de son maître, dans son zèle à ne rien perdre des choses qu'il découvre. Mais aussi, de combien de sujets divers il se montre curieux ! Les mœurs et les coutumes, le langage, la nourriture et la boisson, l'apparence extérieure des hommes et leur caractère, la beauté des femmes et leur condition sociale, l'organisation politique et militaire, le développement des arts et des lettres, la diversité des sites naturels et des monumens de l'architecture, les découvertes scientifiques, les procédés de culture et de jardinage, tout cela, et maints autres aspects encore de la vie des trois grandes nations allemande, flamande, et française, on peut bien affirmer que notre « touriste » les a notés « jour par jour, lieu par lieu, et mille par mille, » avec un souci scrupuleux d'exactitude, un relief pittoresque, et une fine et délicate pénétration que l'on aurait peine à trouver réunis à un pareil degré chez aucun autre voyageur ou géographe de ce temps, — pour ne point dire : d'aucun temps.

Parmi les contemporains et les successeurs immédiats de Beatis, en tout cas, ni Machiavel, ni Guichardin, ni Montaigne ne nous font voir une curiosité aussi vraiment universelle : ce qui tient évidemment à ce que chacun d'eux, ayant l'âme bien plus originale et plus haute que le petit chanoine, n'attache d'importance qu'aux objets qui peuvent répondre à ses propres préoccupations ordinaires; mais il n'en reste pas moins qu'une foule de choses leur échappent qui, tout de suite, attirent et retiennent le regard éveillé de l'obscur secrétaire du cardinal d'Aragon. De telle sorte que cet « itinéraire, » avec la pauvreté de son style, et son allure un peu traînante de registre tenu au jour la journée, est tout rempli pour nous de renseignemens inappréciables sur l'état politique, social, et artistique du centre et du nord de l'Europe à l'une des époques les plus importantes de toute notre histoire moderne, la veille même du grand mouvement révolution-

naire de la Réforme, et dans la pleine floraison de la Renaissance. C'est un de ces documens qui, dès qu'ils surgissent de terre, nous deviennent aussitôt familiers comme des révélations depuis longtemps attendues, — enrichissant à la fois et modifiant en partie notre connaissance de la période historique où ils se rattachent; et personne, désormais, ne pourra traiter de la civilisation ni des arts de la Renaissance en deçà des Alpes sans être forcé de consulter l'humble journal de route rédigé par Antonio de Beatis, entre le 9 mai 1517 et le 26 janvier de l'année suivante, durant les minutes de loisir que voulaient bien lui laisser ces nombreuses et diverses obligations professionnelles dont il vient de nous énumérer le détail, avec sa touchante simplicité coutumière, à la fin de la dédicace de son manuscrit.

Mais d'abord, avant de citer quelques-uns des passages les plus remarquables d'un livre qui, d'ailleurs, ne peut manquer de nous être bientôt traduit tout entier, il faut que je résume en deux mots ce que nous apprend l'excellente introduction de M. Louis Pastor sur les motifs véritables du voyage du cardinal d'Aragon. Ce prélat, petit-fils du roi de Naples Ferrante Ier, était alors âgé d'environ quarante ans. Créé cardinal par Alexandre VI, il avait été chargé, en 1499, d'accompagner en Espagne sa parente, la reine Jeanne de Naples; et c'est à cette occasion que, déjà travaillé d'une fièvre de curiosité, il avait, suivant l'expression de Beatis, « visité presque toute la Bétique et l'extrême Hespérie. » Il était ensuite venu en France, mais sans qu'aucune trace se soit conservée des événemens de ce premier séjour. Sous les pontificats de Pie III et de Jules II, il avait demeuré à Rome, fort estimé de ces deux papes : et son crédit à la cour romaine s'était bien accru encore après l'élection de Léon X, à laquelle il avait pris une part très active. Tout à coup, cependant, et précisément aux alentours de l'année 1517, le bruit avait couru d'un refroidissement dans ses relations amicales avec son maître; et M. Pastor a de bonnes raisons pour le soupçonner d'avoir, en effet, plus ou moins directement, trempé dans le complot formé alors contre Léon X par son collègue le cardinal Petrucci. A ce compte, son grand voyage en compagnie d'Antonio de Beatis aurait été, proprement, une sorte d'exil, « sous couleur d'aller présenter ses respects à Sa Majesté Catholique. » Mais comme nous le retrouvons, dès son retour, et jusqu'à sa mort en janvier 1519, plus en faveur que jamais auprès de Léon X, tout porte à croire que la nécessité même de cet exil momentané n'a été pour lui, au fond, qu'un prétexte, tandis que la cause principale de

son voyage aura bien été, comme le dit son secrétaire, son désir d'« explorer » des régions de l'Europe qui lui étaient encore inconnues. Par là seulement s'expliquent aussi bien l'ensemble que maints détails de son expédition, telle que nous l'a décrite son fidèle secrétaire : avec ces tours et détours que nous lui voyons faire en quête de personnages intéressans ou d'objets curieux ; et son insistance à se rendre compte de tout ce que les pays qu'il traverse ont à lui offrir d'un peu remarquable ; et l'habitude qu'il a d'acheter, pour son palais de Rome, toute espèce de produits de l'art ou de l'industrie de chacune des régions où le conduisent les hasards de sa route. Si l'on a pu dire de Pétrarque qu'il avait été « le premier des modernes à entreprendre des voyages pour le seul plaisir de voyager, » le cardinal d'Aragon nous apparaît comme le digne héritier de ce goût, tout « humaniste, » du poète toscan. Les plus grands princes ont pour lui moins d'attrait qu'un beau paysage, une église fameuse, ou le progrès commercial d'une riche cité ; et le même homme qui, en Allemagne, refuse de sacrifier cinq ou six journées pour aller « présenter ses devoirs » à l'empereur Maximilien, n'hésite pas à prolonger son voyage de plusieurs semaines pour se mettre au courant, par exemple, des mœurs de la Hollande, ou des particularités physiques du flux et du reflux sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne.

Je ne puis songer, malheureusement, à le suivre ici dans tout le détail de son « tour » d'Europe. Tout au plus vais-je essayer de résumer très rapidement la partie de la relation de Beatis qui nous touche du plus près, c'est-à-dire celle qui nous décrit l'état de la France dans la seconde moitié de l'année 1517. Et pourtant je ne résiste pas à la tentation de citer au moins quelques lignes des jugemens portés, par le chanoine napolitain, sur les conditions générales de la vie dans les deux grandes régions qu'il a étudiées avant de pénétrer en France, — l'Allemagne et les Pays-Bas : car, bien que notre voyageur enregistre toujours avec soin, au cours de son journal, toutes les réflexions que lui suggère la vue des villes et villages qu'il vient de visiter, il se croit tenu encore, au sortir de chacun de ces deux pays, — comme aussi, plus tard, au sortir de France, — de revoir d'ensemble tout ce qui l'a frappé le plus vivement, nous donnant ainsi, à trois reprises, quelque chose comme d'amples et très précieux « panoramas » ethnographiques, où achèvent de se révéler à nous ses dons singuliers d'observateur et de moraliste.

Le tableau de l'Allemagne débute par une peinture de la configu-

ration du sol, depuis les régions montagneuses du Sud jusqu'aux plaines du centre, et aux pentes boisées des deux rives du Rhin. Puis vient une longue énumération des alimens et boissons, avec quelques mots sur leurs divers prix. Après quoi l'auteur aborde enfin l'étude des mœurs et habitudes allemandes.

Ces gens n'ont de cheminées que dans leurs cuisines, et partout ailleurs des poêles, dont chacun est pourvu d'une niche où se trouve placée une fontaine d'étain. Les habitans prennent un grand plaisir à garder, dans leurs chambres, toute sorte d'oiseaux, la plupart enfermés dans des cages d'un joli travail : mais quelques-uns aussi, plus apprivoisés, volent en liberté dans les chambres et au dehors... Une habitude incommode et fâcheuse de ce pays est de mettre, dans une chambre, autant de lits que l'on peut y en faire tenir : sans compter que leurs chambres à coucher n'ont ni poêles, ni cheminées, ce qui rend très désagréable le passage des pièces très chaudes dans d'autres toutes froides, du moins pendant le temps qu'il faut pour se déshabiller : mais il est vrai que la chaleur des épais lits de plume fait vite oublier cet inconvénient...

Les femmes s'attachent à avoir toujours leur vaisselle et tous leurs ustensiles de ménage extrêmement propres, tandis qu'elles-mêmes sont, à l'ordinaire, très sales, et toutes vêtues, à peu près pareillement, d'étoffes à très bas prix : mais elles sont belles et fort agréables, et, quoique froides par nature, — au rapport de certains cavaliers de notre compagnie, — elles ne détestent point les plaisirs galans. Les jeunes filles aiment à se montrer la tête ornée de couronnes de fleurs, surtout aux jours de fête; et de même font aussi les enfans qui servent dans les églises, et les écoliers. Lesdites dames vont, en majeure partie, nu-pieds, et leurs jupes, courtes et serrées. leur laissent les jambes découvertes... Elles ont coutume, toutes les fois qu'elles voient passer des étrangers ou des hommes de condition, de se lever de leur siège et de faire une révérence. Dans toutes les auberges, l'on peut être assuré de trouver trois ou quatre chambrières jeunes et jolies; et bien que l'hôtesse, et lesdites chambrières ne se laissent pas embrasser, comme les servantes françaises, la courtoisie veut qu'on leur touche la main, et qu'ensuite on leur serre la taille, en signe d'amitié. Très volontiers elles s'invitent elles-mêmes à manger et à boire avec les hôtes; et ceux qui savent leur langue peuvent leur parler tout à fait librement.

Hommes et femmes sont très assidus à fréquenter les églises, où chaque famille possède un banc qui lui est réservé : de manière que toutes les églises, à l'exception du chœur, sont remplies de bancs sur les deux côtés, avec un passage vide au milieu, comme chez nous les écoles publiques. Mais le plus remarquable est que, dans ces églises allemandes, au contraire de chez nous, personne ne parle de ses affaires ni ne s'amuse en aucune façon.

Cette piété du peuple allemand, à la veille de la Réforme, nous est confirmée par plusieurs autres témoignages de voyageurs contemporains : mais il convient d'ajouter que, sauf pour Nuremberg et une

partie de la Souabe, Beatis n'a visité que des régions allemandes qui allaient précisément échapper aux atteintes du protestantisme, le Tyrol, la Bavière, et les bords du Rhin. Poursuivant sa description, le secrétaire du cardinal d'Aragon nous entretient des forêts, des champs cultivés, des pâturages, des nombreuses espèces d'animaux domestiques. Il nous peint l'aspect extérieur des rues, dans les villes et villages, avec une foule de maisons en bois, « mais très belles et charmantes au dehors, et parfaitement commodes au dedans. » Il est ravi surtout de la variété pittoresque des pignons, ainsi que de ces *logettes* triangulaires ou carrées, « souvent toutes peintes, avec des armoiries et d'exquises figures de saints, et d'où les habitans peuvent s'amuser à observer la rue. » L'architecture des églises allemandes, également, lui plaît fort. « Il n'y a pas si petit village qui ne possède au moins une belle église, avec un haut clocher pointu, des cloches d'un son très doux, et des verrières si grandes et d'un art si parfait que l'on ne saurait imaginer rien de plus magnifique... » Ainsi l'image se déroule, nous renseignant peu à peu sur toutes les particularités de la vie allemande. Impossible de tout citer, même en abrégé; mais voici encore quelques lignes des dernières pages :

Les hommes, dans ce pays d'Allemagne, sont en général de grande taille, bien proportionnés, vigoureux, et d'un teint assez vif. Tous sont accoutumés, dès leur enfance, à porter les armes; et le moindre village possède un champ de tir où l'on s'exerce, les jours de fête, non seulement à tirer de l'arc, mais à manier les piques, ainsi que toutes les autres espèces d'armes en usage dans ce pays. Je dois ajouter que, un peu partout, sur notre route, nous avons trouvé un nombre infini de roues et de potences, qui, en plus des ornemens artistiques dont elles étaient pourvues, s'ornaient aussi d'hommes pendus, et parfois de femmes condamnées en justice : d'où l'on peut voir que, dans ces régions, les lois sont appliquées avec grande rigueur; et il faut bien reconnaître que les mœurs du pays rendent cette rigueur tout à fait nécessaire. Car comme tous les nobles habitent en dehors des villes, dans des châteaux très fortifiés, et où ont coutume de se retirer maints brigands, la vie des braves gens ne serait point possible si la justice se relâchait de sa sévérité...

Avec plus de développement encore, et une plus riche abondance de détails instructifs, Beatis procède ensuite à sa peinture de la vie et des mœurs des Pays-Bas. Ici, il n'y a plus rien qui ne plaise parfaitement à nos voyageurs, depuis l'aspect général des contrées jusqu'aux moindres nuances de la vie intime; et la différence est si profonde et complète, avec l'Italie, que tout ce qu'ils découvrent se trouve être, pour eux, un objet d'étonnement et d'admiration. La probité des

gens du peuple, en particulier, leur dévotion, leur propreté et le goût naturel d'ornementation artistique qu'ils laissent voir dans tout ce qui les entoure, tout cela nous est signalé et longuement « illustré, » avec une foule d'exemples caractéristiques. Mais il est temps que j'arrive au tableau de la France, et, sans pouvoir même m'arrêter un instant aux curieuses indications que nous fournit Beatis sur toute sorte d'œuvres d'art flamandes ou hollandaises, — comme le grand retable des Van Eyck, à Gand, qu'il proclame « la plus belle peinture qui soit au monde, » — non plus qu'aux remarquables portraits qu'il nous fait de maints personnages fameux, à commencer par le roi Charles-Quint. Voici donc de quelle façon le chanoine italien, avant de quitter Antibes pour rentrer dans ce qu'il appelle, avec un orgueil ingénu, en marge de son récit, *Italia bella*, nous résume les impressions qu'il rapporte de plusieurs mois de séjour dans notre pays :

Je débuterai, si l'on veut bien, par la manière de loger. Or il est sûr que, en général, dans lesdites provinces françaises, le logement est fort bon, surtout en comparaison de l'Allemagne : car chaque chambre ne contient que deux lits, dont un pour le maître et l'autre pour le valet, tous les deux de plumes, et dans des chambres bien chauffées. Nulle part, non plus, on ne fait mieux les soupes, les pâtés, et gâteaux de toute espèce. On y mange, à l'ordinaire, de bonne viande de bœuf et de veau; mais meilleure encore y est la viande de mouton, à tel point que, pour une épaule de mouton rôtie avec de petits oignons, comme on la prépare dans toutes les régions de la France, vous renonceriez volontiers à la chère la plus délicate. Poules et chapons, lapins, faisans, perdrix, tout cela se trouve en abondance, à très bon marché, et très bien accommodé; et nulle autre part je n'ai rencontré d'aussi gras et excellent gibier, la coutume étant, dans ce pays, de ne faire la chasse aux animaux sauvages que durant la saison qui convient pour chacun d'eux.

De toutes lesdites provinces, cependant, la meilleure pour le logement, et la plus civile pour la conversation des gentilshommes, est la France propre... Les femmes françaises se livrent à toute sorte de travaux, et c'est elles, surtout, qui s'occupent de vendre, dans la plupart des boutiques. Elles sont, en général, assez belles, mais pas autant qu'en Flandre ; avec cela aimables, polies, et l'usage est de les baiser sur les joues, par honneur et courtoisie. Dans maintes provinces, les femmes apprennent à raser les barbes, ce qu'elles font le mieux du monde, avec une adresse et une légèreté remarquables. Elles aiment passionnément les banquets et les fêtes ; et toutes les dames et demoiselles nobles du pays dansent avec infiniment de grâce et d'esprit ...

Les hommes sont, habituellement, de petite taille et de peu de prestance, à l'exception des gentilshommes, dont beaucoup ont très bonne figure. Ces derniers s'occupent, en grande partie, à porter les armes, tandis que d'autres, au lieu de servir dans l'armée, vivent auprès du roi, de qui ils

reçoivent une pension moyennant le devoir de suivre la Cour pendant quatre mois de l'année ; et lorsque le gentilhomme a servi son quartier, il peut s'en aller, ensuite, où il lui plaît. Le plus souvent, les gentilshommes emploient ce loisir à se retirer dans leurs châteaux ou maisons, qui toujours sont entourés de bois pour la chasse, et où ils vivent à fort peu de frais. Lesdits gentilshommes sont affranchis de tout paiement et de tout impôt, tandis que les paysans, leurs sujets, sont exploités et pourchassés plus misérablement que des chiens ou de véritables esclaves achetés. J'ajouterai que gentilshommes et plébéiens, marchands et personnes de tout état et de toute condition, en un mot tous les Français, se montrent avides de s'amuser et de vivre gaiement, étant si adonnés au plaisir sous toutes les formes que l'on se demande comment il leur est possible de faire jamais rien de bon. Et pour en finir avec les gentilshommes français, je dirai que tous, avec le grand nombre de prérogatives, privilèges et grâces dont ils sont comblés, peuvent remercier Dieu plus que leurs pareils des autres pays : — car ils sont assurés, du moment que la nature les a fait naître gentilshommes, de ne jamais risquer de mourir de faim, ni d'avoir à remplir de vils métiers, ainsi que font la plupart des nobles de chez nous, dont bien peu vivent en vrais gentilshommes...

Les villes ou villages desdites provinces sont loin d'avoir la beauté de ceux d'Allemagne et de Flandre, aussi bien sous le rapport des places et rues que pour ce qui est des maisons et autres édifices publics : mais on y voit généralement de très belles églises ; et il n'y a pas en France une église un peu grande où, toute l'année, l'on ne puisse entendre de belle musique figurée, et où ne se chante au moins une messe par jour. Chacune de ces églises possède un groupe de six ou de huit jeunes garçons, tous vêtus de rouge, comme nos chanoines italiens, et que l'on instruit à chanter et à servir au chœur...

Les morts, à l'exception des nobles et des riches, sont enterrés en dehors des églises ; mais ce qui est bien pis encore, c'est que les cimetières ne sont point clos de murs, de sorte que vous voyez, dans les villages, des tombeaux épars, comme si les morts qui y reposent étaient des juifs, et non des chrétiens... Partout la justice est pratiquée à grande rigueur ; et toutes les routes sont plantées d'un nombre infini de potences, toujours abondamment fournies... Telles sont quelques-unes des particularités de ce pays de France ; mais je ne dis rien ici de beaucoup d'autres, que j'ai été amené à noter, déjà, au fur et à mesure de mon récit précédent.

De ces « particularités » signalées antérieurement, la plus fâcheuse à connaître pour nous est celle que le bon chanoine a eu l'occasion d'observer, à ses dépens, dans un certain village des environs de Gaillon, où il passait la nuit en compagnie de son maître. « Dans ce lieu, vers une heure de la nuit, nous dit-il, quelqu'un m'a volé, de l'arçon de ma selle, la *bougette* que j'y avais attachée, contenant, avec divers objets d'usage, des papiers, et une somme d'argent que je me rappelle fort bien avoir monté à une dizaine de ducats. Et, de même que j'ai eu

à louer les Allemands et les Flamands, les ayant trouvés tous d'une très grande loyauté et bonne foi, jusqu'aux plus pauvres et misérables d'entre eux, de même, pour ce qui est des Français, ayant eu à souffrir d'eux un tel vilain tour, je me trouve contraint de ne point dissimuler le vrai à leur sujet; et, donc, il est certain que, dans toutes les provinces françaises, — omission faite des gentilshommes, qui nulle part ailleurs ne vivent d'une manière plus brillante et plus libérale, — les gens du peuple m'ont paru, à l'ordinaire, plus vicieux qu'on ne peut l'imaginer. » Évidemment le vol de cette « bougette, » avec sa « dizaine de ducats, » a été pour Beatis un « vilain tour » difficile à oublier; et l'on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ne lui soit pas arrivé, au moins une fois, pendant son voyage d'Allemagne, d'avoir à faire connaissance en personne avec ces « brigands » dont il s'est plu à nous rapporter maints exploits savoureux, racontés par des compagnons de table ou des aubergistes. Mais la sévérité de son jugement sur le caractère français est, à nos yeux, amplement compensée par l'enthousiasme que lui inspirent, tout au long de son « itinéraire, » la beauté pittoresque des plages, des rivières, des parcs et jardins, la magnificence des églises et châteaux, la splendeur élégante des fêtes, et surtout l'incomparable excellence de la cuisine française. Au fond, et malgré la rigueur singulière de ses conclusions, nous sentons que ni en Allemagne ni en Flandre, ni même dans sa « belle Italie, » la vie ne lui a été aussi agréable qu'en France, avec une variété délicieuse de plaisirs où les sens n'avaient pas moins de part que l'esprit; et c'est à chaque pas que nous le surprenons en train d'envier, non sans une tentation de les imiter pour son propre compte, ces aimables hôtes dont il nous dit qu'ils n'ont point leurs pareils pour « aimer à s'amuser et à vivre gaîment. »

Chose curieuse, Paris est peut-être l'unique grande ville française dont il n'ait pas emporté une impression favorable. Au contraire de Lyon, dont l'apparence « italienne » l'a tout de suite ravi, et dont il nous fait une description vraiment poétique dans sa simplicité, la capitale du royaume, telle qu'il l'a vue d'abord du haut de Notre-Dame et qu'il a eu ensuite tout le loisir de l'examiner de plus près, lui a paru une énorme cité plus étrange que belle; et il n'y a pas jusqu'à sa cathédrale qui ne lui ait déplu, tandis qu'il avait infiniment admiré les églises de Rouen, et que bientôt la cathédrale de Bourges, ainsi que la Sainte-Chapelle voisine, allaient lui faire épuiser tout son répertoire d'épithètes louangeuses. Mais son antipathie ne l'a pas empêché de

remplir très honnêtement, cette fois comme toujours, son métier d'observateur des hommes et des choses : si bien que les longues pages qu'il consacre à nous décrire le Paris d'alors abondent en renseignemens des plus intéressans :

A l'intérieur de la ville, le fleuve se divise en plusieurs bras, tous navigables, et sur lesquels s'élèvent cinq ponts, dont trois de pierre, et deux de bois ; et sur ces ponts, d'un côté et de l'autre, sont bâties des maisons qui suivent la ligne de la rue à tel point que l'on a peine à savoir où les ponts commencent et finissent... Les droits d'entrée desdits ponts appartiennent au Roi, et forment un revenu considérable .. Quant aux maisons, la plupart sont de bois, mais grandes, commodes, et bien entendues. Les rues sont souvent trop étroites, sales et boueuses au possible, et, avec cela, toujours traversées de tant de voitures qu'il y a plus de péril à y chevaucher qu'à naviguer par les Syrtes de Barbarie. Lesdites rues et toutes les places sont pavées de grandes pierres noires... Et, sur toute l'étendue de la ville, les gens se livrent publiquement aux métiers les plus divers, hommes et femmes, de telle façon que je ne crois pas qu'il y ait au monde une ville qui possède même la moitié des métiers de celle-là ; sans compter qu'on y étudie également toutes les sciences, à l'exception de la nécromancie, qui est interdite... Parmi les hommes les plus remarquables de ladite ville, je nommerai seulement : Jacques Faber, doctissime en toutes facultés grecques et latines ; Guillaume Budé, conseiller royal, et qui, encore qu'il soit légiste, a également écrit sur d'autres sujets ; Cop, médecin du Roi, parfaitement versé dans l'une et l'autre langue ; et enfin le bibliopole Estienne, homme très savant et de bonne vie.

Et voici enfin, — pour citer au moins un échantillon des remarquables portraits qui, presque de page en page, s'entremêlent au récit du chanoine italien, — voici en quels termes Beatis nous dépeint le jeune roi François Ier et sa famille, rencontrés à Rouen, immédiatement après l'arrivée en France de nos voyageurs :

La reine Claude est toute jeune ; et bien qu'elle soit petite, laide, et très boiteuse des deux hanches, on la dit éminemment bonne, libérale, et pieuse. Le roi son mari, tout en étant très adonné à la luxure, et encore qu'il pénètre volontiers dans les jardins d'autrui, et ne se refuse pas de boire l'eau à diverses fontaines, n'en garde pas moins tant de respect et d'honneur pour la susdite reine, sa femme, que l'on m'a affirmé qu'il n'a jamais manqué une nuit à dormir auprès d'elle... Sa mère est une princesse de très haute taille, encore belle de teint, et pleine de vie. Toujours elle accompagne son fils, avec la jeune reine, et il est facile de voir qu'elle exerce sur eux un pouvoir absolu. Le roi lui-même est grand et fort, avec bon visage, et l'humeur la plus gaie et la plus aimable ; on s'accorde à le trouver fort bien fait, quoiqu'il ait le nez trop fort, comme aussi, au jugement de monseigneur le cardinal, des jambes un peu minces pour un corps aussi grand. Ce prince a une véritable passion pour la chasse, et se

plait surtout à forcer les cerfs. Le jour de l'Assomption, Sa Majesté s'est confessée et a communié, ainsi qu'elle a coutume de le faire aux diverses fêtes de l'année, afin d'obtenir ainsi le privilège de guérir les pauvres gens atteints de scrofule...

Mais combien plus intéressante encore est, pour nous, la relation de la visite que le cardinal et son compagnon sont allés faire, dans un faubourg d'Amboise, quelques mois plus tard, à l'un de leurs plus illustres compatriotes, qui s'était retiré là pour attendre paisiblement la mort, en bon chrétien, après une longue vie pleine d'efforts et de rêves!

Sa Seigneurie et nous avons été voir, dans sa maison, messire Léonard Vinci, Florentin, vieux de plus de soixante-dix ans, et l'un des plus excellens peintres de notre âge. Il a montré à Sa Seigneurie trois tableaux: le portrait d'une certaine dame de Florence, peint au naturel, jadis, sur l'ordre de feu le magnifique Julien de Médicis, une figure de *Saint Jean-Baptiste* tout jeune, et enfin une *Vierge avec l'Enfant assise sur les genoux de Sainte Anne*, — toutes trois œuvres infiniment parfaites. Il est vrai que, désormais, ledit maître Léonard ayant été atteint d'une paralysie du bras droit, on ne peut plus attendre de lui d'autres belles choses : mais il a fort bien instruit un élève, venu de Milan, qui travaille excellemment sous sa direction. Et quoique le susdit maître ne puisse plus colorier avec la douceur qui, autrefois, lui était habituelle, du moins il s'emploie à faire des dessins et à surveiller le travail des autres. Ce gentilhomme a composé un traité d'anatomie appliquée à l'usage de la peinture, où, d'une façon absolument nouvelle, il a étudié, sur le corps des hommes et des femmes, toutes les relations réciproques des membres, tels que muscles, nerfs, veines, jointures, intestins, et le reste. Il nous a montré ce traité, et nous a dit qu'il avait disséqué plus de trente corps d'hommes et de femmes de tout âge. Il a également écrit une foule de livres sur la nature des eaux, sur diverses machines, ainsi que sur d'autres sujets qu'il nous a cités; et tous ces livres, écrits en italien, seront une source précieuse d'agrément et de profit lorsqu'ils viendront au jour.

« Une source précieuse d'agrément et de profit, » c'est aussi ce que va être pour nous, maintenant que le voilà « venu au jour » après quatre siècles, cet *Itinéraire* d'Antonio de Beatis, dont je regrette de n'avoir pu donner qu'une idée forcément bien incomplète; et personne désormais ne pourra manquer d'y trouver en abondance ce mélange « de plaisir, d'instruction, et de sagesse, » que l'on a vu que le chanoine napolitain, avec un naïf orgueil le plus excusable du monde, promettait déjà aux lecteurs de son temps.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le gouvernement allemand vient de donner une nouvelle alerte à l'Europe, à propos des affaires marocaines. Personne ne s'y attendait. Depuis quelque temps, la diplomatie impériale semblait regarder comme naturelle et légitime la marche que les événemens avaient prise. A la vérité, ses manifestations étaient devenues rares; mais si elle se taisait, l'Empereur parlait et on recueillait ses paroles avec satisfaction. A Metz et à Strasbourg, il avait prononcé des discours dont l'intention était évidemment pacifique, et dont les conséquences pouvaient être pacifiantes. Il avait dit en termes formels que rien en ce moment ne menaçait la paix de l'Europe et protesté contre les tracasseries inutiles. Tout était donc au calme et à la sérénité. Mais les discours de l'empereur Guillaume, qui sont le plus souvent des œuvres d'art parfaites, n'ont pas dans la politique générale l'importance effective qu'on serait tenté de leur attribuer, soit en bien, soit en mal. Ils ont tantôt effrayé et tantôt rassuré également à tort. Les Allemands, grands philosophes, ont séparé la raison pure, où ils aiment à se livrer à des spéculations infinies, de la raison pratique où ils restent terre à terre: la première n'a chez eux aucune influence sur la seconde. Il semble que l'Empereur ait séparé, pour son compte, l'éloquence de la politique. Nous devrions le savoir depuis assez longtemps déjà; mais, avec nos habitudes de logique, ce n'est jamais sans quelque surprise que nous constatons le fait une fois de plus.

Deux actes simultanés ont donné à la politique allemande une allure imprévue : le départ de M. Vassel pour Fez et la démarche faite auprès des puissances pour provoquer la reconnaissance immédiate de Moulaï Hafid. La simultanéité même de ces deux actes, et la manière dont le premier s'est produit, ne laissent aucun doute sur le but

qu'ils poursuivent. Les explications données par la suite n'en ont pas atténué le premier effet, qui a été très vif : il n'en reste pas moins qu'aux yeux de tous, l'Allemagne a voulu et continue de vouloir faire au Maroc autrement que les autres puissances, ce qui diminue la force que l'Europe aurait pu trouver dans une union plus complète.

M. Vassel, consul d'Allemagne à Fez, n'est pas un inconnu pour le monde diplomatique : il a été le conseiller, l'inspirateur, le protecteur d'Abd-el-Aziz, au moment où le malheureux sultan suivait avec docilité les suggestions allemandes, croyant y trouver son salut. Dès le premier jour où la politique française s'est dessinée au Maroc dans un sens qui aurait pu en faire plus vite un pays civilisé, M. Vassel s'est appliqué à exciter les appréhensions du Sultan et l'a déterminé à se jeter dans ses bras. Il ne faut pas oublier, en effet, que si Abd-el-Aziz a pu passer dans ces derniers temps pour jouir des préférences françaises, il avait commencé par être contre nous le favori et même le champion de l'Allemagne : mais celle-ci l'a lâché au bon moment, avec la facile désinvolture qu'elle apporte dans ce genre d'opérations. Les événemens se sont depuis compliqués, précipités, assombris. L'exaltation du fanatisme musulman est devenu un péril pour tous les Européens au Maroc : ils ont dû quitter les villes et se réfugier dans les ports, notamment à Tanger. C'est là que M. Vassel a passé de longs mois, attendant, comme ses collègues, des circonstances plus heureuses pour rejoindre son poste. Il a jugé, ou plutôt on a jugé à Berlin que le moment était venu pour lui de le faire et il a pris le chemin de Fez, sans attendre la reconnaissance du nouveau sultan, en vertu d'un *proprio motu* que rien n'avait fait prévoir. Bien plus ! il est parti la nuit, en secret, en donnant à son départ les allures mystérieuses d'une conspiration. Tant de précautions devaient être suspectes : l'opinion européenne s'en est préoccupée. Alors les journaux allemands, qui sont très ferrés sur les principes du droit public, ont expliqué qu'un consul n'était pas un agent politique : M. Vassel n'était allé à Fez que pour veiller aux intérêts commerciaux de ses compatriotes, intérêts qui avaient gravement périclité depuis une année et avaient besoin d'être relevés par une main exercée, habile et prompte. Il ne fallait pas voir autre chose dans sa mission. On aurait voulu le croire, et pourtant personne ne l'a cru. Un consul n'est pas un agent politique, cela est vrai, mais il le devient quelquefois par la force des circonstances, et les cas de ce genre abondent dans toutes les mémoires. Au reste, il n'y en a pas de plus probant que celui de M. Vassel lui-même dans

le rôle qu'il a joué autrefois auprès d'Abd-el-Aziz : ce rôle a été politique au premier chef. Toutes les dépêches racontent que, le long de sa route, il a tenu des propos qui ne sentaient pas du tout le consul, mais bien le ministre, ou même l'ambassadeur. Ce sont ceux qu'il tient maintenant à Moulaï Hafid, et celui-ci pourrait lui répondre : — Vous avez dit la même chose à mon frère; où cela l'a-t-il mené? Vous l'avez abandonné; qui me prouve que vous ne m'abandonnerez pas à mon tour quand vous n'aurez plus besoin de moi? — Il y aurait un grand intérêt pour l'observateur philosophe à assister aux conversations de Moulaï Hafid et de M. Vassel. On dit que les murs ont des oreilles: s'ils avaient aussi une langue, ils pourraient terminer les phrases que commence le consul allemand, car ils les ont déjà entendues.

Au moment même où il envoyait M. Vassel rejoindre son poste à Fez, le gouvernement impérial a fait une seconde démarche, non moins significative, non moins importante : ses représentans auprès des puissances ont été chargés d'aller voir les ministres des Affaires étrangères des gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités, et de leur dire que, dans sa pensée, il serait utile, en vue de la pacification du Maroc, de reconnaître Moulaï Hafid le plus promptement possible. Le gouvernement impérial ne s'est pas contenté d'adresser cette suggestion aux puissances, il en a saisi en même temps l'opinion, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* dans une note officieuse, pour ne pas dire officielle, a indiqué le sens et reproduit à peu près les termes de la communication qui venait de leur être faite. Un énorme moellon tombant au milieu d'une eau tranquille ne produit pas plus d'effet : on s'est demandé partout, avec étonnement, ce que voulait l'Allemagne. Allait-elle, reculant de plusieurs mois, de plusieurs années même en arrière, et remontant au delà de la conférence d'Algésiras, reprendre l'attitude qui avait si longtemps et si vivement inquiété l'Europe? Les apparences pouvaient le faire craindre, car elles sont aujourd'hui à peu près les mêmes qu'autrefois.

L'Allemagne n'ignorait pas, en 1905, les arrangemens qui avaient été pris entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie, en vue des affaires marocaines ; elle pouvait d'autant moins les ignorer que communication lui en avait été faite; et cependant, l'empereur Guillaume, prenant tout d'un coup une initiative isolée, a fait à Tanger le voyage dont personne n'a perdu le souvenir. Il pouvait se plaindre peut-être, en tout cas il le faisait, de n'avoir pas été mêlé assez intimement à une affaire dans laquelle il croyait avoir un mot à dire et un rôle à jouer.

pour y entrer, il a exigé qu'elle fût européanisée et portée devant la conférence. Satisfaction lui a été donnée ; on peut dire que c'est lui qui a posé et fait accepter le principe que toutes les puissances ont au Maroc des droits égaux. Il a toutefois reconnu, avec les autres, que toutes n'y avaient pas les mêmes intérêts, et que la France et l'Espagne en avaient de particuliers. Ces principes une fois fixés, la conséquence était que toutes les puissances devaient marcher d'accord dans leurs relations politiques avec le Maroc, et que deux d'entre elles étaient spécialement désignées pour proposer les initiatives à prendre. On dira peut-être que cette dernière conséquence ne découle pas nécessairement du principe ; en tout cas, elle en découle naturellement, et ne saurait provoquer aucune objection de la part de gouvernemens amis, désireux de ne pas provoquer entre eux les tracasseries que l'empereur Guillaume a répudiées à Strasbourg. Avant les derniers événemens ottomans, aucun mandat spécial n'avait chargé l'Autriche et la Russie de prendre des initiatives analogues au sujet des questions balkaniques : tout le monde cependant a approuvé qu'elles les prissent, et pourquoi? parce qu'elles avaient, elles aussi, des intérêts spéciaux dans les Balkans et que les gouvernemens amis trouvaient juste de leur reconnaître des droits correspondans. Cette situation a duré aussi longtemps qu'elles ont été d'accord. Ne devait-il pas en être de même pour la France et pour l'Espagne au Maroc? On l'a cru, la France et l'Espagne ne l'ont pas mis en doute, et elles ont fait savoir qu'elles préparaient des propositions qui seraient ultérieurement soumises à l'approbation générale. Cette manière de procéder a paru correcte : l'Allemagne, pour son propre compte, n'y a fait aucune objection. Elle savait donc fort bien que la France et que l'Espagne travaillaient à la rédaction d'une note commune, lorsqu'elle a fait elle-même la démarche soudaine dont nous avons indiqué plus haut le caractère. Une fois de plus elle se séparait des autres puissances; elle faisait bande à part; elle prenait à l'égard du Maroc une attitude particulière, oubliant que l'acte d'Algésiras avait établi la solidarité de l'Europe. Et à quel moment l'oubliait-elle? Au moment où, un nouveau souverain étant monté sur le trône, l'Europe, quelque disposée qu'elle fût à le reconnaître, avait quelques questions à lui poser et quelques garanties à lui demander. — Commencez par reconnaître le Sultan, disait la *Gazette de l'Allemagne du Nord;* vous lui poserez ensuite toutes les questions et vous lui demanderez toutes les garanties que vous voudrez. — Et la *Correspondance de l'Allemagne du Sud* ajoutait qu'on ne pouvait rien lui

demander avant de l'avoir reconnu, parce qu'il n'aurait alors aucune autorité pour répondre. Étrange sophisme qui laisse la raison confondue! Mais les puissances ne l'entendent pas ainsi.

Dès que la démarche allemande a été connue, il y a eu, on nous permettra de le dire, une explosion dans le monde entier. Le gouvernement impérial avait voulu faire appel à l'opinion par l'intermédiaire de la *Gazette de l'Allemagne du Nord;* l'opinion lui a répondu avec une netteté, une fermeté, une unanimité qui n'ont pu lui laisser aucun doute sur ses sentimens. — Eh quoi! a-t-on dit, l'Allemagne se plaint sans cesse que de mauvais génies travaillent à son isolement, pour aboutir à son encerclement; elle reproduit sur ce thème des variations de plus en plus amères, qui se renouvellent sans fin; et lorsque l'occasion se présente à elle de marcher avec les autres, elle leur fausse compagnie de la manière la plus brusque, et va prendre loin d'eux une situation qu'elle juge probablement plus favorable à ses intérêts. Ses intérêts sont respectables sans doute, mais les autres ont les leurs qui ne le sont pas moins et qu'ils n'entendent pas sacrifier non plus. Il y a pour les puissances deux manières de veiller à leurs intérêts : ou d'en faire un bloc et de les défendre en commun; ou d'adopter le principe : Chacun son droit, chacun pour soi. Mais il faut choisir. L'Allemagne veut s'assurer le bénéfice des deux systèmes en même temps, ce qui n'est pas de jeu. Pour fortifier sa situation, elle affaiblit celle de l'Europe. Elle agit en mauvaise Européenne. Elle prétend rester dans l'accord des puissances et flirter en tête à tête avec le Maroc. Elle est d'ailleurs coutumière du fait. On se rappelle peut-être que, il y a quelques années, le concert européen s'était formé au sujet des affaires de Crète, l'Allemagne s'en est tout d'un coup retirée : elle voulait ménager le sultan de Constantinople dans l'espoir d'obtenir de lui des avantages privilégiés, qu'elle en a obtenus en effet. Encouragée par ce premier succès, elle recommence la même tactique avec le sultan de Fez; mais la situation n'est pas la même, et la diversion qu'elle opère est beaucoup plus dangereuse. Si l'Allemagne veut reconnaître Moulaï Hafid seule, qu'elle le fasse, c'est son droit: Moulaï Hafid pourra apprécier alors ce que vaut pour lui la reconnaissance de l'Allemagne isolée. Quant aux autres puissances, et notamment à la France et à l'Espagne, elles sont toutes disposées à reconnaître le nouveau sultan; seulement, elles y mettent des conditions, et rien ne les fera dévier de la marche prudente qu'elles ont adoptée. Il n'est pas certain du tout qu'une reconnaissance hâtive de Moulaï Hafid contribuerait à l'apaisement intérieur du Maroc; mais quand même

il en serait ainsi, l'apaisement immédiat du Maroc, très désirable, n'est pas le seul intérêt qui soit en cause, et peut-être en est-il encore de plus précieux. — Tel est, à peu de chose près, le langage qui a été tenu partout. Les journaux autrichiens et italiens y ont mis plus de réserve dans la forme, mais non moins d'énergie dans le fond. Ils ont affecté d'éprouver de l'étonnement de l'initiative allemande, tandis que les journaux des autres pays ont exprimé un sentiment plus vif. L'Angleterre, qui a son franc parler, ne s'est nullement gênée pour dire son opinion, et la presse allemande a jugé qu'elle y avait apporté plus d'amertume que nos propres journaux. N'oublions pas la presse américaine : elle s'est montrée, comme toujours, animée du bon sens robuste qui lui est propre et a jugé les choses avec cette équité supérieure que donne l'éloignement. Nous l'avons lue avec un grand plaisir. Il n'y a pas eu une voix discordante, ou du moins il n'y a eu de désaccord qu'entre les journaux allemands. Les pangermanistes ont montré une joie exubérante ; ils ont approuvé sans retenue l'attitude du gouvernement impérial et déclaré brutalement que, si la France en était mécontente, cela leur était bien égal ! Mais les autres ont montré plus de discrétion, même lorsqu'ils ont cru devoir suivre leur gouvernement, puisqu'il avait pris parti. A lire entre leurs lignes, on sentait bien qu'ils le suivaient sans grand enthousiasme : ils comprenaient que l'affaire était mauvaise et mal engagée.

Sur le fond des choses, telle a été l'opinion générale : sur l'attitude de notre gouvernement, l'approbation n'a pas été moins unanime. Si la démarche du gouvernement allemand n'était pas particulièrement dirigée contre nous, elle nous atteignait néanmoins plus que d'autres, soit à cause de notre situation spéciale au Maroc, soit parce que nous étions aux prises dans le Sud-Oranais avec des difficultés qui n'étaient pas encore résolues, et dont l'origine incontestable était dans l'anarchie marocaine. Le fait même que nous avions pendant quelque temps paru incliner du côté d'Abd-el-Aziz abandonné par l'Allemagne, pendant que celle-ci inclinait du côté de Moulaï Hafid, donnait un caractère peu obligeant à la précipitation avec laquelle on nous poussait à reconnaître ce dernier. On nous mettait vraiment l'épée dans les reins. Malgré cela, nous sommes restés très calmes, et notre gouvernement n'a pas perdu une minute son sang-froid. Il fallait répondre à la communication verbale qui nous avait été faite. Notre chargé d'affaires à Berlin a reçu pour instruction de dire au ministre allemand des Affaires étrangères, ou à son représen-

tant, que nous étions occupés à rédiger, avec l'Espagne, des propositions qui lui seraient soumises dès qu'elles seraient arrêtées, et qu'il ne nous semblait pas que Moulaï Hafid dût être reconnu auparavant. Cette réponse, qui remettait les choses au point, était si naturelle qu'elle a été faite par les autres puissances, à peu près, semble-t-il, dans les mêmes termes : toutes ont fait savoir au gouvernement allemand qu'elles attendaient la note franco-espagnole avant de se prononcer. Quelque diligence que nous y ayons mise, la rédaction de cette note a pris plusieurs jours. Le gouvernement espagnol tenait, comme nous, à honneur de ne pas présenter à l'Europe des propositions improvisées; il a voulu en peser tous les termes, et il l'a fait avec l'attention la plus minutieuse; notre collaboration, malgré la bonne volonté que nous y avons mise de part et d'autre, n'a pas pu aboutir du premier coup. Enfin l'accord a été réalisé : nous espérons qu'il amènera à brève échéance une entente générale. Le gouvernement allemand a paru vouloir dissiper les impressions qu'avait fait naître sa première démarche, impression qui venait, disait-il, d'un malentendu : jamais il n'avait voulu se séparer des autres puissances par une reconnaissance anticipée et isolée du nouveau sultan ; il n'avait pas eu d'autre but que d'appeler leur attention sur l'utilité qu'il y avait à opérer cette reconnaissance en commun, mais le plus tôt possible. Si ce sont là ses dispositions, elles sont excellentes, et il importe peu qu'il leur ait donné au début une forme sur laquelle on a pu se tromper. Nous souhaitons qu'il y persiste, car nous croyons comme lui qu'il y a utilité à reconnaître rapidement Moulaï Hafid. Que faut-il pour cela ? Que l'Allemagne, se ralliant aux propositions franco-espagnoles, lui en conseille la prompte acceptation. Mais le fera-t-elle ?

Tout le monde est disposé à reconnaître Moulaï Hafid, et même désireux de pouvoir le faire. Un des motifs qui donnaient à la démarche allemande un caractère peu obligeant est qu'elle semblait dire que nous n'éprouvions aucun empressement à régulariser la situation marocaine, et que, tout entiers à nos regrets de l'échec d'Abd-el-Aziz, nous risquions de nous immobiliser dans cette attitude négative, en attendant du ciel un miracle impossible. Rien n'était plus loin de notre pensée. Il est bien vrai que, voyant dans Abd-el-Aziz le sultan légal du Maroc, celui que toutes les puissances avaient reconnu et avec lequel elles avaient traité, nous avons mis moins de rapidité que l'Allemagne à l'abandonner. Nous avons attendu que le sort des armes eût prononcé entre son frère et lui, puisque le sort des armes représente

au Maroc la volonté de Dieu, et que celle-ci détermine la volonté du peuple lui-même. C'est la victoire qui désigne le sultan; il fallait donc qu'elle eût prononcé; mais, quand elle l'a eu fait, il aurait été absurde de ne pas accepter son verdict. Que nous importe, en somme, que le sultan du Maroc se nomme Abd-el-Aziz ou Moulaï Hafid? Nous n'avions personnellement qu'une crainte, à savoir que la victoire restât longtemps incertaine entre les deux compétiteurs, ce qui aurait indéfiniment prolongé l'anarchie. Heureusement, celle de Moulaï Hafid a été complète. Elle n'a pas été brillante, militairement parlant; ce n'est pas un de ces exploits dont celui qui en profite a le droit de se glorifier; elle est due surtout à la trahison et à la panique. Si les destinées tiennent parfois à peu de chose dans le reste du monde, elles tiennent à moins encore au Maroc. Mais, quelque modeste qu'elle ait été, la victoire a été décisive. Notre parti a été pris tout de suite. S'obstiner dans la cause vaincue aurait été un de ces actes de chevalerie qui ont illustré autrefois don Quichotte: nous n'en devions pas tant à Abd-el-Aziz que nous avions recueilli il y a quelques mois, sortant tout moulu des mains de l'Allemagne, et qui n'avait cherché un concours auprès de nous que parce qu'il n'en trouvait plus ailleurs. Il ne pouvait plus rien faire pour nous et nous ne pouvions plus rien faire pour lui, sinon lui montrer les égards qui étaient dus à son infortune et, autant que possible, en adoucir pour lui les suites. Il ne serait digne en effet, ni de la France, ni de l'Europe, de se désintéresser de son sort. Heureusement il n'y a aucune haine entre les deux frères: c'est un trait honorable de leur caractère. On obtiendra, sans doute, assez facilement de Moulaï Hafid qu'il assure à Abd-el-Aziz une existence décente: il n'a voulu lui prendre que la couronne.

Il l'a, et ce n'est pas nous qui ferons obstacle à ce qu'il la garde; nous souhaitons, au contraire, qu'il la porte haut et ferme; mais sa reconnaissance officielle par l'Europe et par nous est un fait d'une autre nature que celui qui lui a donné la couronne. Nous n'avons pas seulement le droit, nous avons le devoir d'y mettre des conditions. Le changement de souverain dans un État civilisé, quelle qu'en soit la cause, ne change en rien la situation internationale de cet État: tous les traités qui la constituent subsistent, jusqu'au jour où ils ont été modifiés d'un consentement commun. Il doit en être au Maroc comme ailleurs: néanmoins, comme nous avons affaire à un pays qui ne ressemble pas à tous les autres, et à un souverain que nous connaissons mal et qui est le produit d'une révolution provoquée surtout par la

haine de l'étranger, la plus élémentaire prudence conseille de nous assurer de leurs dispositions. Quelles sont-elles ? Nous aurons à le demander à Moulaï Hafid avant de le reconnaître. Nos exigences sont très simples : elles se bornent à obtenir de lui l'assurance qu'il respectera tous les traités, conventions et arrangemens contractés par ses prédécesseurs, et non seulement l'Acte d'Algésiras, qui est le dernier de ces traités et le plus solennel, mais tous sans exception. Cette promesse une fois faite, cet engagement une fois pris par le nouveau sultan, chaque puissance veillera, en ce qui la concerne, à ce qu'ils soient tenus.

Il semble que, sur ce point, il ne puisse y avoir aucune difficulté; on ne voit même pas comment un désaccord pourrait se produire entre les puissances; s'il se produisait, tout l'édifice du droit des gens en serait ébranlé. Mais nous le savons bien, — et, si nous ne l'avions pas su, la lecture des journaux allemands nous l'aurait suffisamment appris depuis quelques jours, — il y a un autre point particulier à la France, sur lequel on cherchera peut-être à équivoquer : nous voulons parler de l'indemnité qui nous est due pour l'expédition de la Chaouïa. Cette question ne peut pas se régler en vertu d'un traité. Sans doute l'Acte d'Algésiras a chargé l'Espagne et nous d'organiser la police à Casablanca, et ce sera finalement une œuvre de police que nous y aurons faite et que nous y laisserons; mais dire que nous n'y avons pas fait autre chose serait abuser des mots et les détourner de leur sens restreint et précis. Nous avons été entraînés peu à peu à faire dans la Chaouïa une campagne, dont l'objet initial était de venger des Français et des Italiens odieusement massacrés, et dont le résultat final a été d'avoir assuré l'ordre et la sécurité dans une grande province marocaine. Que toute l'Europe soit appelée à bénéficier de ce résultat, il est difficile de le contester : cependant les journaux allemands le contestent, ou du moins ils ne veulent voir que les souffrances qu'ont éprouvées, au premier moment, leurs nationaux à Casablanca. Il est dû aux commerçans allemands une indemnité pour les pertes qu'ils ont subies, soit; mais il nous en est dû une autre pour les dépenses que nous avons faites. Le droit public ne se compose pas seulement de traités; il se compose aussi de précédens auxquels tous les publicistes attachent la valeur d'une règle internationale. Le dernier de ces précédens, et l'un des plus connus, est celui qui s'est produit à l'occasion du bombardement d'Alexandrie et du débarquement qui l'a suivi : on devra s'en inspirer, pour le règlement de la situa-

tion que des circonstances analogues ont créée au Maroc. La note franco-espagnole n'est pas encore connue, et nous ne sommes pas dans le secret de notre gouvernement; mais il ne paraît pas possible que cette question ait été négligée au cours des pourparlers qui ont eu lieu entre Paris et Madrid. Nous demandons que notre droit soit reconnu : ce sera ensuite à nous de trouver, toujours en nous inspirant des précédens, les modalités les plus propres à en assurer pratiquement le respect.

Y a-t-il là, de notre part, des prétentions excessives? Non, certes. L'accord un peu laborieux que nous avons établi avec l'Espagne nous en est d'ailleurs une garantie. Quant à l'Allemagne, si nous avons reproduit plus haut les impressions que sa première attitude a fait naître, nous devons la croire sincère lorsqu'elle assure qu'on s'est mépris sur ses intentions et qu'elle n'a jamais voulu se séparer des autres puissances. Mais elle a voulu s'en distinguer, et c'était déjà trop. Elle a voulu faire du zèle au profit de Moulaï Hafid, dans l'espoir que celui-ci ne l'oublierait pas et lui en saurait gré d'une manière durable; elle a voulu donner une secousse à la diplomatie européenne de manière à hâter la reconnaissance du nouveau sultan, se réservant de faire valoir auprès de lui ce service. Son excuse est que, après avoir fait sa mise sur Moulaï Hafid au moment où le conflit s'est élevé entre les deux frères, elle a pensé avoir le droit, puisque son candidat avait gagné la partie, de réaliser un bénéfice personnel, et même de le grossir dans toute la mesure possible. Ce sentiment est humain, mais il est mesquin, et ce n'est pas par ces petits calculs qu'on mène une grande politique. On n'aboutit qu'à lui donner une apparence équivoque et louche, qui réveille les défiances au moment où elles commençaient à se dissiper. Les puissances ne demanderaient pas mieux de s'entendre une bonne fois avec l'Allemagne, et de trouver dans cet accord une nouvelle garantie pour la paix. Nous en serions particulièrement heureux, nous qui sommes les voisins de l'Allemagne, et qui avons un si grand intérêt à entretenir avec elle des rapports corrects et courtois. Mais comment faire? Les autres gouvernemens ont une politique dont les données sont connues; il est relativement facile d'en prévoir les applications probables au milieu des événemens qui se succèdent; seule, ou peu s'en faut, l'Allemagne a une politique contradictoire, décousue, qui échappe à toute prévision, déconcerte, trouble, heurte, et ne saurait inspirer à personne confiance ni sécurité. C'est pour cela qu'on s'en éloigne. Il n'en a pas toujours été ainsi. L'Allemagne, autre

fois, groupait les puissances autour d'elle, parce qu'on savait ce qu'elle voulait et où elle allait. On se groupe aujourd'hui en dehors d'elle, parce que c'est ailleurs qu'on aperçoit une volonté claire et une orientation définie.

Nous avons dit quelles semblaient être les conditions à mettre à la reconnaissance de Moulaï Hafid. Quelques journaux français y en ajoutaient une de plus : ils auraient voulu que Moulaï Hafid usât de son autorité pour disperser la harka qui, partie du Tafilalet, menaçait le Sud-Oranais. Ce vœu marquait quelque simplicité. Sans doute l'état troublé du Maroc, et l'explosion de fanatisme qui s'y est produite, étaient pour quelque chose dans l'ébranlement dont nous ressentions le contre-coup sur nos frontières ; mais il n'est pas prouvé que Moulaï Hafid ait été l'auteur personnel et responsable de la menace dont nous étions l'objet; et, s'il l'avait été, il aurait été bien en peine, après avoir déchaîné le mouvement, de l'arrêter subitement par une sorte de *quos ego!* Lui demander cela aurait été lui demander l'impossible, et au surplus les choses ont tourné de telle sorte que nous aurions été désolés qu'il nous rendît ce prétendu service. C'est à nous qu'il appartient de protéger notre frontière, à nous seuls; et nous n'avons jamais douté que nous fussions à même de le faire. L'événement a justifié notre confiance. La fameuse harka de 20000 hommes qui s'était transportée dans le voisinage de notre poste de Bou Denib a été dispersée aussitôt qu'elle a été attaquée : elle paraît avoir éprouvé des pertes énormes et avoir été mise dans l'impossibilité absolue de recommencer. Grâces en soient rendues à nos officiers et à nos soldats, dont les premiers ont pris les mesures les plus propres à atteindre le but, tandis que les seconds les ont vaillamment exécutées! Il y a eu deux combats : l'un défensif, l'autre offensif, et c'est naturellement le dernier qui a été décisif. Lorsque le premier nous a été livré, le colonel Alix n'était pas encore arrivé avec la colonne de 5000 hommes qu'il commande; nous ne pouvions donc pas manœuvrer autour de Bou Denib et nous nous sommes contentés de repousser les assauts de l'ennemi. Dès qu'il a été à Bou Denib, le colonel Alix n'y a pas attendu les Marocains; il a marché contre eux et l'affaire n'a pas été longue; nos soldats ont été admirables de coucourage et d'entrain; mais en réalité, nos canons ont tout fait, et le combat n'a guère été qu'un tir d'artillerie. Les Marocains, qui s'étaient avancés avec audace, ont été accueillis par une pluie de fer qui n'a pas tardé à les mettre en déroute : la harka a pris la fuite, abandonnant son camp et, ce qui indique un désarroi encore plus

grand, la plupart de ses morts et de ses blessés. Tout avait été préparé avec précision par nos généraux; l'exécution n'a pas été moins sûre de la part du colonel Alix. Ils méritent également notre reconnaissance.

Et qui sait s'ils ne méritent pas un peu celle de Moulaï Hafid? Nous nous plaçons dans l'hypothèse où le nouveau sultan voudrait sincèrement s'entendre avec l'Europe et avec nous; l'hypothèse est peut-être gratuite; mais, à supposer qu'elle ne le soit pas, c'est une question de savoir si Moulaï Hafid pourra réaliser ses intentions. Ne sera-t-il pas débordé par le fanatisme dont il est le produit? Il était bon de démontrer que le fanatisme, quelque violent qu'il soit, ne suffit pas contre l'artillerie européenne: la démonstration avait commencé dans la Chaouïa, elle vient de se terminer à Bou Denib. Si Moulaï Hafid a quelque esprit politique, il y trouvera de la force contre les exigences et les impatiences du parti qui l'a porté au pouvoir. Mais que savons-nous de lui? Rien, ou peu de chose, et peut-être y aurait-il quelque imprudence à ajouter foi aux nouvelles diverses et souvent contradictoires que les dépêches nous apportent. Il est certain toutefois que, depuis sa proclamation à Tanger et dans les autres ports, Moulaï Hafid aurait eu le temps de donner signe de vie, c'est-à-dire de notifier son avènement à l'Europe et de lui demander de le reconnaître. Il n'en a rien fait, il se tait, il attend, il réfléchit. Quel sera le résultat de ses réflexions? Suivra-t-il les suggestions que M. Vassel lui apporte peut-être? En trouvera-t-il d'autres dans sa propre intelligence? Marchera-t-il dans le large sillon qui a été ouvert par l'Europe à Algésiras? Se laissera-t-il tenter par l'esprit d'aventure? Nous le saurons bientôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE CONGRÈS DE BERLIN

II [1]

LE CONGRÈS

III

Les ministres et les diplomates européens sont réunis dans la salle de bal du palais de la chancellerie, sous la présidence du prince de Bismarck. Celui-ci ouvre les séances du Congrès, le 13 juin 1878. Un mois après, jour pour jour, le samedi 13 juillet, il prononcera le discours de clôture et félicitera ses collègues de leurs travaux. En ce court espace de temps, de sa rude main, une nouvelle face de l'Europe aura été sculptée.

— « C'est pour soumettre l'œuvre de San-Stefano à la libre discussion des cabinets signataires des traités de 1856 et de 1871 que nous nous trouvons assemblés, » dit-il le 13 juin. Et c'est, en effet, l'objet de la réunion. La Russie est sur la sellette.

Elle est sur la sellette ; mais avant qu'elle comparaisse, on lui a serré les pouces jusque dans sa victoire. Les différentes puissances ont des prétentions, des intentions, — des « intérêts, » — qui, déjà, ont obtenu certaines satisfactions inscrites en des actes préliminaires que chacune des délégations a dans sa poche. L'Autriche-Hongrie arrive avec la convention de Reichstadt; l'Angleterre avec la convention du 30 mai, sans

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

compter une convention anglo-turque, du 4 juin, qui viendra au jour bien inopinément; la France fait état des « réserves » qu'elle a formulées. Quant à la Prusse, elle entend toucher sa commission de « courtier honnête : » elle s'attribue le vaste espoir d'une pénétration germanique en Orient par le fait d'une impulsion définitive vers le Danube, imprimée à sa vieille antagoniste en Allemagne, l'Autriche-Hongrie, et surtout elle escompte l'adhésion tacite des puissances à son hégémonie continentale.

Pour combiner ces divers calculs, préparations et ambitions, la « grande » Europe, celle des cinq puissances, s'arroge le mandat de décider et de trancher. A la porte du Congrès, frappent les petites puissances, les puissances « dans le devenir : » Grèce, Roumanie, Serbie, Monténégro, et même la Perse lointaine. Elles demandent timidement l'entrée; mais elles sont consignées. Tout au plus, seront-elles admises à exposer leurs « doléances » et à faire entendre leurs « vœux. »

Sur les protocoles du Congrès figurent, seuls, les noms des plénipotentiaires, — c'est-à-dire d'environ vingt personnes qualifiées autour desquelles s'empresse le bataillon zélé des secrétaires (1). C'est sur cette assistance choisie que le prince de Bismarck exerce son autorité. Nulle part les traits dominans des peuples ne se marquent plus fortement que dans ces assemblées où se rencontrent et s'opposent leurs représentans (2).

Le prince de Bismarck a pris, dès le début, une attitude à la fois très naturelle et très réfléchie. Il est malade et ne peut, sans un effort sur lui-même, assister aux séances. Il se montre donc

(1) Les protocoles officiels du Congrès ont été publiés par la plupart des gouvernemens. Il y a un *Livre jaune* français. Inutile d'ajouter qu'ils offrent une image très incomplète des séances. Voici, d'ailleurs, à ce sujet, l'appréciation d'un des plénipotentiaires : « Les protocoles officiels rapportent fidèlement les travaux du Congrès et en donnent le résumé officiel; mais, sous l'enveloppe diplomatique qui en recouvre uniformément toutes les parties, on a peine à saisir la physionomie vraie des détails. En outre, les protocoles n'étaient pas relus en séance, et l'on se permettait souvent d'y introduire, après coup, des modifications très importantes. » *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha.

(2) Un petit *quadro* des coulisses du Congrès : « Avant la séance, nous allâmes au buffet où nous bûmes du porto et mangeâmes des biscuits. Peu à peu arrivaient les plénipotentiaires : le comte Corti, un petit homme laid, avec une figure japonaise, le comte de Launay; ensuite, le Turc, homme encore jeune, mais insignifiant; le comte Schouwaloff et le vieux Gortschakoff, chancelant; enfin les Anglais et les Français, Waddington en grand uniforme. La première rencontre de Gortschakoff et de lord Beaconsfield était intéressante; c'était un moment historique. » *Mémoires* du prince de Hohenlohe, t. II, p. 231. Voyez aussi l'intéressant article du comte de Mouy, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1904.

pressé, exigeant; et pourtant, il conduira le travail jusqu'au bout, surveillera de l'œil jusqu'aux moindres détails sans se laisser enlizer dans la minutie technique. Le comte P. Schouwaloff, qui est, sinon un grand personnage, du moins un homme distingué et résolu, s'exprime ainsi :

Le prince de Bismarck présidait le Congrès avec une certaine brusquerie militaire qui ne déplaisait à personne et devant laquelle s'inclinaient les représentans de toutes les puissances, sans en excepter les deux ministres anglais, de la part desquels je me serais attendu à plus de morgue.

On peut juger de l'impression produite sur les représentans des puissances plus faibles, sur les timides et sur les timorés. Longtemps après la clôture des séances, le bon Turc Carathéodory pacha en tremble encore :

Le Congrès de Berlin a été complètement dominé par le prince de Bismarck... Les événemens ont fait au prince une position tout à fait extraordinaire aussi bien en Allemagne que dans toute l'Europe. La confiance et la crainte qu'il inspire sont générales... Le prince ne reconnaît d'autre supérieur que l'Empereur, à la condition d'être le seul interprète de ses volontés. Habitué, depuis longtemps, à la plus entière indépendance, il prend la moindre observation pour une velléité de résistance, qu'il se hâte de réprimer avec une impatience nerveuse et une volonté de fer (1)...

Sur le fond, le prince de Bismarck, ayant amené la Russie à la barre, entend la ménager autant que possible. Il est conscient du péril que ferait courir à l'Allemagne une évolution décisive de la politique russe (2). Mais il a un autre dessein très habilement conduit et filé : c'est d'opposer l'Angleterre et la Russie pour jouer, en fin de compte, à l'égard de ces puissances, le rôle de *tertius gaudens*. Si la guerre est évitée par la sagesse des deux gouvernemens, qui se sont mis d'accord avant d'entrer au Congrès, du moins peut-on faire survivre, de leur querelle, un ferment qui, pendant longtemps encore, les entretiendra dans un état d'aigreur réciproque.

La ligne de conduite de Bismarck à l'égard de la France et à l'égard des puissances orientales, notamment de la Turquie, n'est pas moins soigneusement calculée.

(1) *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha sur le Congrès de Berlin.

(2) Cette tactique de Bismarck est exprimée en un raccourci très expressif, par cette phrase du prince Antoine de Hohenzollern écrivant à son fils, le prince Charles (avril 1877) : « Bismarck veut isoler absolument la Russie et la France pour avoir les mains libres. » J. de Witte, *loc. cit.* (p. 289).

En venant au Congrès, la France a fait preuve de bonne grâce et d'humeur conciliante. On lui en sait gré. D'ailleurs, on a besoin d'elle, on la ménage. La politique de la « douche chaude » et de la « douche froide » subsiste bien encore, mais avec une atténuation appréciable. C'est que les positions respectives se sont modifiées ; il n'y a pas avantage à irriter perpétuellement une nation dont les forces se reconstituent et qui, rentrée dans l'orbite des puissances européennes, peut devenir un point d'appui pour les combinaisons adverses.

Quant à la Turquie, dont l'existence et les territoires sont en cause, on la traitera comme une vaincue. Qu'elle ne s'avise pas d'être un obstacle aux projets complexes du chef de l'Europe, Trop heureuse que la main puissante la retire de l'abîme où elle était plongée!

Le prince est tellement dominé par l'instinct politique, qu'à proprement parler, il n'a ni ami ni ennemi de cœur. Cela est vrai en général; quant à l'Empire ottoman, le prince ne croit pas à son avenir... Intelligence d'élite, il n'admet pas les choses à demi. Il estimerait peut-être un Turc du vieux régime. Il comprend moins le Turc progressiste et cherchant à s'assimiler la civilisation européenne... Il ne fait pas plus de cas des populations orientales... Salisbury ayant demandé, pour la deuxième fois, qu'on assignât un jour pour ce qu'il appelait la « question arménienne : » — « Encore une ! » s'écria hautement M. de Bismarck, visiblement impatienté... Le prince de Bismarck ne manque aucune occasion de faire voir que, à son avis, la question orientale, en tant que se rapportant à des peuples et à des formes de gouvernement placés en quelque sorte en dehors du cercle de la civilisation européenne et n'ayant aucun avenir, ne doit intéresser l'Europe que par les conséquences qu'elle peut avoir sur les relations des grandes puissances entre elles. C'est à ce titre seulement qu'il ne dédaigne pas de s'en occuper. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a dirigé le Congrès et qu'il a travaillé pendant toute sa durée, s'efforçant de calmer les prétentions rivales des cabinets européens et d'écarter, comme oiseuse et inutile, toute question qui n'était pas de nature à influer directement sur les relations diplomatiques des puissances (1).

En somme, à cette heure solennelle, le prince, dominant ses passions, a jugé et il a pris son parti. Ce qu'il veut, c'est une solide organisation de l'Europe centrale, capable de tenir tête au besoin des deux côtés à la fois, indépendante de l'ingérence anglaise, sans lui être hostile. Il s'est donné pour tâche d'inspirer la confiance et de fomenter, entre les autres, la méfiance. Tout

(1) *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha.

cela, par les moyens les plus simples, les plus directs, et sortant, pour ainsi dire, du cours des choses. Il ne force pas la destinée; il l'observe, la presse et l'accouche, comme Socrate accouchait les esprits. Les circonstances lui viennent en aide. Il a affaire, dans les situations, à des nécessités inéluctables qu'il a le bon sens d'accepter; il a affaire, dans les personnes, à des vanités et à des susceptibilités dont sa fine psychologie surveille du coin de l'œil et exploite les défaillances.

C'est probablement à ces défaillances individuelles qu'il faut attribuer l'erreur grave commise à la fois par la Russie et par l'Angleterre de n'avoir pas su maintenir, pendant les travaux du Congrès, les dispositions conciliantes qui avaient dicté l'acte du 30 mai, et d'avoir repris devant l'aréopage solennel les querelles antérieures à cet arrangement; de sorte qu'on offrait à la galerie le spectacle de luttes fréquentes sur des points de détail, quand les questions capitales étaient réglées. Quelle autorité une persévérance commune dans l'accord n'eût-elle pas donnée aux deux principales puissances intéressées pour s'opposer aux manœuvres du prince de Bismarck et contre-balancer les efforts de l'Europe germanique habilement réunie contre elles!...

Il faut tenir compte du mouvement d'opinion que détermina en Angleterre, au cours des séances du Congrès, la divulgation dans la presse de la convention anglo-russe. D'où vint cette divulgation? C'est un mystère qui n'a pas été éclairci. Il est certain que le public se prononça vivement contre l'accord et cria au marché de dupes. Les ministres anglais, plénipotentiaires à Berlin, furent ébranlés par ce coup imprévu et s'ingénièrent à reprendre, dans le détail, certaines des concessions qu'on leur reprochait d'avoir consenties et, notamment, celle de Batoum :

Nous étions déjà dans la troisième semaine du Congrès lorsque éclata la bombe de la divulgation de la convention anglo-russe. Cet événement produisit, en Angleterre, une émotion si forte et une impression si défavorable que les deux ministres anglais me déclarèrent un beau matin qu'ils se refusaient à l'exécution de la clause par laquelle ils s'engageaient à ne pas s'opposer, en fin de compte, à la cession de Batoum à la Russie. Atterré par cette nouvelle, je rappelai au marquis de Salisbury qu'il avait apposé sa signature et que je le mettais en demeure d'y faire honneur. Le *foreign secretary* voulut bien convenir du caractère obligatoire de cet engagement, mais il m'annonça que, pour obvier à cela, il allait offrir sa démission, qu'il serait remplacé, le jour même, par un autre ministre des Affaires étrangères, pour lequel la signature ne serait pas obligatoire...

Bismarck, mis au courant, arrangea ce grave incident. Batoum resta à la Russie et fut déclaré « port franc; » mais des surprises de cette nature expliquent l'animosité réciproque des deux missions.

Ces piques s'envenimaient surtout entre lord Beaconsfield et le prince Gortschakoff. Celui-ci manquait aux séances du Congrès qu'il présumait devoir être trop cruelles à son amour-propre. Plus d'une fois pourtant, l'ironie britannique blessa au vif la susceptibilité moscovite. Les protocoles eux-mêmes, dans leur correction officielle, laissent passer quelque chose de ces dangereux éclats.

Le 29 juin, à propos d'une question extrêmement pénible pour la Russie, la reprise de la Bessarabie à la Roumanie en échange de la Dobroudja, lord Beaconsfield s'exprime en ces termes :

Le premier plénipotentiaire d'Angleterre appelle sur une situation aussi grave toute la sollicitude de la Haute Assemblée. Lord Beaconsfield déplore cette ingérence dans le traité de Paris et proteste contre elle sans avoir même à se préoccuper de savoir si l'échange dont il s'agit est ou non sanctionné par le possesseur actuel. Les autres signataires du traité de Paris ayant décliné toute intervention dans cette affaire, le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne *ne saurait conseiller au gouvernement de la Reine d'employer la force* pour maintenir les stipulations de ce traité, mais il proteste contre ce changement et attend les explications de ses collègues de Russie, etc.

Quel ton! Gortschakoff eut un sursaut. Il donne les explications sollicitées « sur la liberté du Danube » et ajoute que son gouvernement ne saurait revenir sur cette question, « espérant que lord Beaconsfield ne persisterait pas dans ses objections... »

Querelles où l'on entend comme un bruit d'armes. Bismarck les faisait parfois naître pour avoir le bonheur de les arranger!

L'inimitié déclarée entre les « deux chanceliers, » allemand et russe, était, à la fois, l'amusement et l'embarras du Congrès. Le prince de Bismarck accablait son collègue des traits d'une plaisanterie mordante, mais à peine perceptible sous les formes d'une haute courtoisie.

La première fois que le ministre d'État russe voulut intervenir au débat, un incident se produisit, qui ne contribua pas peu à dégoûter le vieux chancelier :

Le prince Gortschakoff ne prenait part aux séances du Congrès qu'à de rares intervalles. La plupart du temps, il faisait annoncer qu'il regrettait

d'être retenu chez lui par quelque indisposition. D'ailleurs, à part les civilités personnelles dont il était l'objet de la part du prince de Bismarck, nous ne saurions nous rappeler une seule occasion où le chancelier allemand ait fait preuve, dans ses paroles et dans ses actes, d'une déférence politique spéciale envers la personne du chancelier de Russie. Celui-ci, cependant, en sa qualité de doyen des grands diplomates européens, aurait été si friand d'un peu d'encens de la part de M. de Bismarck, en présence des membres du Congrès! M. de Bismarck le sentait bien et on aurait dit qu'il s'étudiait à enlever toute illusion et toute espérance à ce sujet à son collègue de Russie.

A la troisième séance du Congrès, le premier plénipotentiaire ottoman avait demandé la parole et, avant que le président la lui eût donnée, le prince Gortschakoff la demanda à son tour. C'était la première fois que le chancelier russe devait parler au Congrès. Le président fit remarquer au prince que le plénipotentiaire ottoman avait la priorité. Le prince Gortschakoff persista à vouloir parler le premier. Le plénipotentiaire ottoman s'offrit par courtoisie à céder son tour au prince: celui-ci n'accepta pas. Mais le prince de Bismarck n'en voulut pas moins que le plénipotentiaire parlât le premier. Tout cela produisit une petite scène qui fut fort remarquée, et à la suite de laquelle le prince Gortschakoff jeta avec emportement son papier et ses lunettes qui allèrent tomber de l'autre côté de la table.

De ces scènes, le prince de Bismarck faisait des gorges chaudes avec ses amis et, jusque dans ses *Souvenirs*, il a multiplié les témoignages de sa rancune inapaisée.

Son incontestable supériorité, le respect craintif dont il était entouré de la part de toutes ces excellences chevronnées et galonnées, eussent dû le rendre plus indulgent. Les manières de ces personnages désuets déchaînaient sa formidable humeur. Beaconsfield, pas plus que Gortschakoff, ne trouvait grâce devant lui. Il riait sous cape de leurs procédures solennelles, de leurs façons romantiques et, pour dire le mot, un peu « vieux jeu. » Ni l'un ni l'autre n'étaient des hommes techniques, encore moins des géographes. Plus d'une fois, ils embrouillèrent les questions, quand on comptait sur leur capacité pour les élucider.

Le prince Gortschakoff, quelque brillant qu'il eût été à une époque de sa vie, n'a jamais été un homme d'affaires. Il maniait bien la phrase, mais il se maintenait toujours dans les généralités... Je n'exagère pas en alléguant qu'avant son affaiblissement physique, il était incapable de désigner sur une carte, même à peu près, les différens pays de la péninsule balkanique ou bien, par exemple, la situation de Kars et de Batoum. Lorsque le prince parlait affaires, il aimait à *tracer les magistrales*, disait-il; en un mot, tou-

jours selon son expression, *il planait*... Aussi, fus-je assez effrayé lorsque le prince me déclara, un beau matin, qu'il m'avait abandonné toutes les autres questions, mais qu'il se réservait spécialement celle de Batoum... Il la traiterait directement avec lord Beaconsfield. Le Congrès tirait à sa fin. Le prince de Bismarck, qui avait hâte de se rendre à Kissingen, tâchait de hâter l'issue et m'interpellait journellement pour savoir si un accord au sujet de la frontière d'Asie s'était établi entre l'Angleterre et la Russie. Je lui dis que le prince Gortschakoff s'était réservé cette négociation. Je fis la même communication au marquis de Salisbury qui me serrait également de près et qui me répondit avec une certaine humeur : — « Mais, mon cher comte, lord Beaconsfield ne peut pas négocier! il n'a jamais vu une carte de l'Asie Mineure... » Le prince de Bismarck nous déclara enfin que, si nous n'étions pas prêts dans les vingt-quatre heures, il partirait. Quelques heures plus tard, nous apprîmes avec joie qu'une entente parfaite s'était établie entre lord Beaconsfield et le prince Gortschakoff. Le prince promit d'en faire la déclaration à la prochaine séance du Congrès.

Il faut savoir, pour la clarté de ce qui va suivre, que nous avions avec nous une carte de l'Asie sur laquelle notre état-major avait tracé la frontière du traité de San-Stefano, marquée dans une couleur, et une autre ligne, désignée par une couleur différente, qui constituerait le *nec plus ultra* de ce que les plénipotentiaires pouvaient céder devant les résistances de l'Angleterre. Inutile d'ajouter que le second tracé formait, pour ainsi dire, un secret d'État.

Cette dernière séance, consacrée à la question d'Asie, avait quelque chose de solennel. De son issue dépendait la paix européenne ou la guerre. Le président proposa aux deux négociateurs, lord Beaconsfield et le prince Gortschakoff, de prendre place l'un à côté de l'autre, d'exposer la teneur de leur entente. Ces deux messieurs s'assirent, en effet, et déployèrent chacun devant lui une carte tracée pour l'occasion. Nous formions, derrière, un groupe qui se tenait debout. De prime abord, j'entrevis la terrible confusion qui allait suivre. La carte du prince Gortschakoff ne contenait qu'un seul tracé, celui de San-Stefano, et le prince déclarait avec emphase que « mylord » l'avait accepté. Ce dernier, au contraire, répondait à chaque parole du prince par un laconique : « Non, non, » et il indiquait, sur sa carte à lui, la ligne à laquelle il avait consenti. Or, à ma grande surprise, cette ligne, avec toutes ses sinuosités, se trouvait être exactement celle que nous avions le droit d'accepter comme limite extrême de nos concessions.

Les démentis que les deux plénipotentiaires se donnaient commençaient à envenimer la discussion. Chacun se raidissait sur son tracé, lorsque le prince Gortschakoff se leva, me serrant la main avec force et me disant : — « Il y a trahison; ils ont eu la carte de notre état-major. » J'appris, après la séance, que, la veille de ce jour-là, le prince Gortschakoff avait fait demander la carte de l'Asie Mineure. On lui envoya la carte confidentielle avec les deux tracés. Il la montra à lord Beaconsfield et la lui prêta pour quelques heures afin de la faire voir au marquis de Salisbury. Les Anglais, observant une ligne qui reculait la frontière de San-Stefano, l'avaient adoptée et transposée sur leur propre carte. C'était la clé de cette prétendue trahison...

Le président du Congrès, voyant que les deux négociateurs s'enferraient toujours davantage dans l'impasse où ils s'étaient mis, proposa d'un ton ironique la combinaison suivante : le Congrès suspendrait sa séance pendant une demi-heure : les seconds plénipotentiaires russe et britannique, de concert avec le second plénipotentiaire allemand, prince de Hohenlohe, résoudraient la difficulté à la majorité des voix... Eh bien! ce galimatias tourna à notre avantage. Je maintins la ligne de San-Stefano, le marquis de Salisbury le *nec plus ultra* tracé par notre état-major. Le prince de Hohenlohe proposa un tracé intermédiaire qui divisait en parts égales le tracé en litige. J'acceptai et la question fut résolue. Nous signâmes le traité le surlendemain (1).

Ce récit offre la psychologie exacte du Congrès, — et d'une époque. Chacun joue son rôle au naturel... Mais les intérêts des peuples trouvent, tout de même, leur voie ; et ce sont ces intérêts qui, en se combinant sous une surveillance vigilante, assurent la singulière récompense que l'on sait aux victoires de la Russie.

La Russie voulait-elle anéantir la Turquie? Avait-elle avantage à substituer, à cette domination peu dangereuse, celle des puissances maîtresses de la Méditerranée et des Balkans? D'autre part, l'Angleterre avait-elle vraiment la pensée qu'elle empêcherait l'effondrement de l'Empire turc? Soutiendrait-elle jusqu'au bout l'auteur responsable des « atrocités bulgares? » N'avait-elle pas d'autres rivaux à craindre que ces Slaves qui faisaient alors son unique souci?

Entre ces deux politiques adverses, l'une et l'autre insuffisamment éclaircies et peu sûres d'elles-mêmes, l'Allemagne passe et fait son butin. Voilà toute l'histoire du Congrès.

La première et la plus grosse question fut la question des Balkans. Le débat présente deux phases ou deux aspects. D'abord l'Angleterre, avec obstination et rudesse, selon l'accord du 30 mai, s'oppose à la formation d'une « grande Bulgarie » et s'efforce de maintenir les armées turques sur les Balkans. Elle réussit. Mais cette victoire est sans lendemain. En fait, l'Angleterre n'a pas une combinaison durable à opposer au projet de constitution d'un nouvel État slave.

Deux autres solutions seraient possibles : ou consolider la Turquie ou introduire la Grèce en héritière de l'Empire turc. La première de ces solutions s'évanouit, pour ainsi dire, par la

(1) *Souvenirs inédits* du comte P. Schouwaloff.

volonté de l'Angleterre; c'est l'Angleterre, qui, par la convention de Chypre et la proposition relative à la Bosnie et à l'Herzégovine, donne l'exemple du partage (1).

Quant à la solution « grecque, » après quelques velléités mal définies, l'Angleterre se dérobe. Craignait-elle de voir naître une puissance maritime nouvelle dans l'Orient de la Méditerranée? Sur ce sujet délicat et resté obscur, lord Beaconsfield prononça, dans la séance du 5 juillet, un discours que le comte Schouwaloff qualifie d' « éloquent : »

Une opinion erronée, dit le noble lord, attribuait au Congrès l'intention de procéder au partage d'un État vieilli et non pas de fortifier, comme l'a fait la Haute Assemblée, un ancien empire qu'elle considère comme essentiel au maintien de la paix. Il est vrai que souvent, après une grande guerre, des remaniemens territoriaux se produisent; la Turquie n'est pas le seul État qui ait éprouvé des pertes territoriales ; l'Angleterre, elle aussi, a perdu des provinces auxquelles elle attachait beaucoup de prix et qu'elle regrette aujourd'hui (s'agit-il de Calais?). On ne saurait donner à de tels

(1) En entendant lecture des propositions anglaises relatives aux Balkans, les plénipotentiaires ottomans, qui ignoraient encore la convention Derby-Schouwaloff et tous les arrangemens secrets qui avaient préparé et « truqué » le Congrès, n'en revenaient pas de surprise. Ils en étaient encore à croire que les plénipotentiaires anglais les aideraient à défendre, autant que possible, l'intégrité de l'empire. Il s'agissait, alors, d'arracher, à la future Bulgarie, Varna et le sandjak de Sofia : « C'était le 22 juin ; en ville, on disait que les Anglais se montraient très raides et que tout pouvait être rompu d'un moment à l'autre... Le 22 au matin, on prétendait que rien n'était arrêté ; à midi, on annonçait, au contraire, que l'entente était effectuée et, bientôt après, lord Salisbury donnait lecture au Congrès de sa grande proposition qui se trouve consignée dans le protocole IV... Les plénipotentiaires ottomans étaient atterrés ; quelques heures auparavant, on leur assurait que la question de Varna était fortement discutée, et maintenant, ils entendaient l'Angleterre proclamer du coup l'abandon de Varna et du sandjak de Sofia à la principauté de Bulgarie, se contenter, en retour, de l'exclusion des bassins du Mesta et du Struma-Carassou des limites de la Roumélie orientale, ce dont on n'avait pas entendu parler jusqu'alors, et proposer la formation, en dehors de la principauté de Bulgarie, d'une province autonome avec frontières, milice locale, etc. » Le pauvre Carathéodory essaya en vain de se défendre. Le prince de Bismarck lui coupa la parole : « M. de Bismarck commença à dire très durement au plénipotentiaire ottoman que s'il avait à parler, il devait le faire sur-le-champ et sans aucun retard. Cependant, ajouta-t-il, je ne puis pas admettre que, même dans le cas où le plénipotentiaire ottoman voudrait prendre la parole immédiatement, il s'en servît pour présenter des objections, il n'en a pas le droit, puisque son gouvernement a signé le traité de San-Stefano... Une pareille attitude, vis-à-vis d'une commission européenne, indiquerait de la part des plénipotentiaires ottomans l'intention d'entraver la marche des travaux du Congrès. Je ne pourrais le tolérer, et si les plénipotentiaires ottomans y persistent, je déclare que je me verrais obligé et que je suis prêt à donner une sanction pratique à mes observations... (textuel). » (*Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha.) Ces sorties et ces menaces, d'autant plus effrayantes qu'elles étaient plus vagues, faisaient rentrer sous terre « messieurs les plénipotentiaires ottomans. »

arrangemens ou rétrocessions le nom de partage, et le gouvernement grec se tromperait complètement sur les vues de l'Europe... Lord Beaconsfield ajouta que « personne ne saurait douter de l'avenir de la Grèce, que les États, comme les individus qui ont un avenir, sont en mesure de pouvoir attendre. »

Consolation un peu austère... Le comte Schouwaloff répondit à lord Beaconsfield en faisant observer que les Slaves des Balkans n'étaient pas seuls à vouloir « troubler la paix de l'Europe ; » et on aboutit à un vote assez platonique, conforme à la proposition de la France et accordant à la Grèce une simple rectification de frontière en Épire et en Thessalie. La Grèce voyait donc l'occasion lui échapper. L'Angleterre et l'Autriche-Hongrie veillaient sur Salonique (1).

Dégageons la réalité des phrases protocolaires. Malgré les protestations de lord Beaconsfield, la politique vers laquelle s'acheminaient les puissances, soit par la force des choses, soit par la conscience intime de leurs rivalités inconciliables, c'est un partage de l'Empire ottoman, sinon un partage territorial, du moins un partage en « sphères d'influences, » comme on dira plus tard, par la distribution et le « coupaillement » de la péninsule des Balkans entre les nationalités locales apparentées aux grandes familles européennes.

On revient donc, d'abord, à la conception de la conférence de Constantinople, — reprise déjà et élargie dans le traité de San-Stefano, — et on constitue une « Bulgarie. » Bulgarie réduite, il est vrai, Bulgarie diminuée, ligotée et suspecte : mais, enfin, une Bulgarie, c'est-à-dire un État orthodoxe et slave, au plein cœur de la péninsule, aux approches de Constantinople.

Deux millions de Slaves libérés de la domination turque, réunis en une « principauté autonome et tributaire sous la suzeraineté du Sultan, avec un gouvernement chrétien et une milice nationale ; » c'est de quoi amorcer l'avenir d'un nouveau peuple oriental. Tel est le prix dont est payée la victoire slave. Il n'y a plus qu'à voir grandir cette souche nouvelle, que le soc

(1) La situation de la Crète fut à peine touchée au Congrès. L'article 23 du traité de Berlin qui remplace l'article 15 du traité de San-Stefano dit simplement qu'on appliquera à l'île le règlement organique de 1868. On attribue à M. Waddington ce mot qu'il aurait adressé à la colonie hellénique de Paris : « Nous avons rencontré, au sein du Congrès, une volonté de fer qui nous a empêchés de nous occuper de la Crète, et cette volonté était celle de lord Beaconsfield. » Chrystaphidès, *Chypre ou la Crète*, dans *le Correspondant* du 10 avril 1895

de Plewna avait arrachée à l'obscurité séculaire où elle reposait.

Mais cette Bulgarie n'est pas une et entière : on lui a enlevé ses accès à la mer. En outre, comme tampon entre elle et Constantinople, on interpose une « Roumélie orientale, » province bulgare, elle aussi, mais restant placée « sous l'autorité politique et militaire directe du Sultan, » et jouissant seulement de « l'autonomie administrative, » — conception de diplomates, admirable sur le papier, mais, au vrai, absurde, irréalisable, inviable. En plus, il reste, disséminée dans les autres provinces européennes de l'empire, une troisième Bulgarie, — la Bulgarie asservie, — qui, pourtant, ne se croit pas plus indigne que les autres de l'attention de l'Europe. Donc, Bulgares diminués de la Bulgarie séparée, Bulgares excités de la Bulgarie autonome, Bulgares exaspérés de la Bulgarie turque... On entendra parler d'eux!

Le Congrès, et notamment l'Angleterre, poussent les précautions contre la conquête russe jusqu'à laisser au Sultan « le droit de passage pour les troupes, munitions, etc., par le sud du sandjak de Sofia. » De sorte que le Balkan demeure, théoriquement du moins, la frontière et le rempart de la Turquie. C'est à peine si le comte Schouwaloff, par une habile manœuvre diplomatique, peut arracher à l'Angleterre la concession du district de Sofia; sans quoi, la Bulgarie eût été non seulement dédoublée, mais décapitée.

La Bulgarie n'en reste pas moins la création originale du Congrès. L'histoire enregistre le fait : une nouvelle nation est née dans les Balkans. Personnalité bien vivante, robuste et envahissante qui, avant dix ans, aura brisé ses entraves et effacé la démarcation factice établie par la diplomatie européenne entre la « Bulgarie mécontente » et la « Bulgarie satisfaite. »

L'hellénisme écarté, le slavisme ayant poussé sa pointe jusqu'aux approches de Constantinople, le germanisme réclame sa part. L'Angleterre, qui a tout fait pour comprimer les premiers, aide à l'expansion de celui-ci. Peut-être pense-t-elle qu'elle obtiendra, par l'opposition des deux forces, l'équilibre. Surtout, elle s'incline devant la volonté du prince de Bismarck. *Sic volo, sic jubeo.* C'est là qu'il prélèvera son « succès » et sa commission de « courtier honnête. »

Parallèlement au progrès slave en Bulgarie, le Congrès sanc-

tionne l'extension de l'autorité germanique sur la Bosnie et l'Herzégovine.

Dans ce même discours « éloquent, » où lord Beaconsfield repoussait l'idée d'un « partage, » tout en s'y résignant, il revendique, comme une initiative britannique, l'idée de mettre ces deux provinces aux mains de l'Autriche-Hongrie. Ce n'était pourtant, au fond, que l'application de la convention de Reichstadt. L'Autriche-Hongrie obtenait le paiement de sa sage et prudente conduite pendant la guerre.

Voici comment lord Beaconsfield arrange les choses devant l'aréopage :

Son Excellence saisit cette occasion pour repousser les insinuations d'une partie de la presse qui a qualifié de « partage » la décision du Congrès au sujet de la Bosnie et de l'Herzégovine. C'est, au contraire, pour prévenir un partage que cette décision a été prise. De nombreux précédens historiques la justifient : la Bosnie abandonnée à elle-même, sans élémens de bon gouvernement, entourée d'États indépendans ou demi-indépendans, eût été, en bien peu de temps, le théâtre de luttes sanglantes. Dans cette intention, *la Grande-Bretagne a fait appel à une puissance voisine, forte et intéressée au maintien de la paix :* l'Europe, partageant la même pensée, a remis à l'Autriche-Hongrie l'occupation et l'administration de la Bosnie. Son Excellence rappelle que plusieurs fois, soit dans des pays voisins, soit ailleurs (en Italie et en Belgique probablement), une telle mission a été confiée à l'Autriche : *l'initiative de la Grande-Bretagne* ne prouve donc pas qu'elle soit favorable à un partage..., etc.

Et voici, maintenant, ce qui s'était passé : dès le début des complications, l'Autriche-Hongrie avait jeté son dévolu sur les deux provinces : elle avait fait connaître son intention de ne laisser, à aucun prix, l'influence slave se développer dans le Balkan occidental. A Reichstadt, la Russie, éclairée sur les desseins de l'Autriche, y avait adhéré, en sacrifiant à la fois la Serbie et, un peu, le Monténégro (1). Depuis, le prince de Bismarck

(1) Carathéodory pacha donne un détail précis et curieux sur l'entente de Reichstadt : « Il est bon de noter que l'origine de cette question (Bosnie et Herzégovine) remontait, s'il faut en croire certains récits, à l'entrevue des empereurs, à Reichstadt, en juin 1876. Du moins, c'est ce qui a été affirmé sous serment par M. Kogalniceano. Ce dernier a déclaré avoir eu entre les mains deux documens écrits au crayon, l'un par le prince Gortschakoff, l'autre par le comte Andrassy et échangés entre eux à Reichstadt; les deux écrits, qui étaient formulés comme de simples exposés d'idées, admettaient, dans l'hypothèse d'une guerre russo-turque, la rétrocession de la Bessarabie à la Russie et l'extension de l'Autriche en Herzégovine-Bosnie. Plusieurs énonciations de lord Salisbury, pendant les discussions officielles et privées, donnent lieu de croire que l'Angleterre, de son côté, s'était familiarisée avec cette idée, *à l'époque des conférences de Constantinople...* »

n'avait pas manqué une occasion de rappeler le thème de l'influence austro-hongroise dans la péninsule.

Pendant la guerre, l'Autriche-Hongrie avait mis la main dans les affaires des deux provinces. Au début, l'Angleterre (au témoignage du comte Schouwaloff) s'était montrée pleine de méfiance à l'égard de l'Autriche-Hongrie. C'est donc quand le rapprochement se fut fait définitivement entre les deux puissances, probablement au temps de la conférence de Constantinople, mais plus probablement à Berlin même et sous l'œil de Bismarck, qu'on laissa à l'Angleterre « l'initiative » revendiquée par lord Beaconsfield, dans son discours du 5 juillet.

Tout étant ainsi préparé, l'Autriche-Hongrie, dans la séance du 8 juin, avait démasqué ses batteries :

Intéressée en première ligne, comme puissance limitrophe, l'Autriche-Hongrie a l'obligation de déclarer franchement et ouvertement que ses intérêts les plus vitaux ne lui permettent d'accepter qu'une solution de la question bosno-herzégovinienne qui serait apte à amener la pacification durable desdites provinces et à empêcher le retour d'événemens qui ont fait courir de si graves dangers à la paix de l'Europe et créé à l'Autriche-Hongrie, tout en lui imposant de grands sacrifices et de grandes pertes matérielles, une situation intenable dont elle ne saurait accepter la prolongation.

En réponse, lord Salisbury avait déposé la proposition qui se résume en deux phrases :

La Porte ferait preuve de la plus haute sagesse si elle refusait de se charger plus longtemps d'une tâche qui dépasse ses forces ; et en la confiant à une puissance capable de la remplir, elle détournerait de l'Empire des dangers formidables (c'était le décapité par persuasion) ; par ces motifs, le gouvernement de la Reine propose aux puissances réunies que le Congrès statue que les provinces de Bosnie et Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie.

Le prince de Bismarck s'associe immédiatement à cette proposition :

Ce n'est pas seulement un intérêt austro-hongrois, mais un devoir général... l'Allemagne, qui n'est liée par aucun intérêt *direct* dans les affaires d'Orient, est d'avis que, seul, un État puissant et disposant des forces nécessaires à portée du foyer des désordres pourra y rétablir l'ordre et assurer le sort et l'avenir de ces populations.

La thèse pouvait s'étendre et s'appliquer à d'autres provinces...

Les plénipotentiaires turcs avaient appréhendé ce coup terrible. Depuis quelques jours, ils négociaient pour le parer. On corrigeait encore le traité de San-Stefano : mais, cette fois, pour l'aggraver ! Ils frappaient à toutes les portes, surtout à celle des plénipotentiaires anglais : là, fut leur seconde et non moins pénible désillusion :

Les plénipotentiaires ottomans abordèrent lords Salisbury et Beaconsfield et les supplièrent d'user de leur influence pour faire remettre, au moins, le débat d'un ou deux jours, pendant lesquels on aurait le temps de s'entendre. Les plénipotentiaires anglais les écoutèrent avec une attention distraite ; pour toute réponse, lord Beaconsfield leur dit sèchement que les décisions du conseil des ministres ottomans étaient celles d'une réunion *fort peu sage*, pour ne rien dire de plus. Quant à lord Salisbury, il haussa les épaules et leur dit : « Moi, je ne ferai rien; vous, vous pouvez tout faire parce que je sais que vous ne pourrez rien. La politique de votre gouvernement consiste à méconnaître ses intérêts les plus évidens. » Après quoi, il se retira...

A ceux qui lui demandaient pourquoi il avait assumé le rôle d'initiateur de l'occupation autrichienne, lord Salisbury répondait que, comme la proposition en devait être immanquablement formulée, il avait pensé qu'il serait avantageux qu'elle fût faite par l'Angleterre plutôt que par l'Allemagne (1)...

Quand, en séance du Congrès, la proposition se fut produite, appuyée par les trois puissances directrices de la Haute Assemblée et soutenue par « l'éloquence » de lord Beaconsfield, la Turquie ne pouvait que s'incliner. Pourtant, il y avait une puissance que l'extension de l'Autriche-Hongrie vers l'Adriatique devait préoccuper, c'était l'Italie. Elle était représentée au Congrès par un diplomate de la vieille école, avisé et expérimenté, à qui sa carrière déjà longue donnait une certaine confiance en lui-même, le comte Corti.

Les plénipotentiaires ottomans étaient allés lui conter leurs peines : ils n'en avaient rien tiré. Il a dit, plus tard, qu'il avait ou croyait avoir quelques assurances du côté de Bismarck. Quoi qu'il en soit, en séance, il esquissa un geste :

Le seul qui s'avisa, non d'appuyer les plénipotentiaires ottomans, mais simplement de faire entendre une voix qui ne fût point tout à fait à l'unisson avec celle du président, ce fut le comte Corti. Il demanda au comte Andrassy à quel point de vue son gouvernement se plaçait relativement à

(1) *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha.

l'occupation. La demande était formulée dans des termes assez vagues. Cependant, aussitôt que le comte Corti eut prononcé ces paroles, le comte Andrassy se tourna d'abord du côté du prince de Bismarck, et puis, regardant le comte Corti dans les yeux : « Monsieur le Plénipotentiaire d'Italie, dit-il, l'Autriche, en occupant la Bosnie et l'Herzégovine, se place au point de vue européen. Je n'ai rien à ajouter. » Cette réponse produisit, sur le comte Corti, un effet extraordinaire. Non seulement il ne répliqua rien dans le moment même, mais plus tard aussi, il n'ouvrit plus la bouche ni lui ni son collègue d'Italie, le comte de Launay, et lorsque, dans la suite, les plénipotentiaires ottomans les supplièrent de proposer que l'occupation n'eût qu'un caractère provisoire, le comte Corti s'y refusa en disant qu'il n'y pouvait rien et qu'il avait été averti que son immixtion serait considérée comme un *casus belli* (1).

Tout cela, naturellement, ne figure pas aux protocoles.

Lord Beaconsfield compléta ses explications en développant le seul argument fait pour frapper l'opinion publique en Angleterre :

Si le Congrès laissait les provinces dont il s'agit dans l'état où elles se trouvent actuellement, on verrait reparaître la prédominance de la race slave, race qui est peu disposée à faire justice aux autres...

Gortschakoff, engagé depuis Reichstadt, n'avait qu'à boire le calice. Il dit simplement « que la motion anglaise rentrait dans les vues générales de la Russie. »

Les plénipotentiaires ottomans ne pouvaient pas encore se résigner à un tel sacrifice. Ils étaient sans instructions. Ils n'avaient ni cédé, ni rompu ; leur position était affreuse ; ils « tremblaient, » c'est le mot dont ils se servent à diverses reprises pour exprimer leur angoisse.

... Immédiatement après la séance, ils furent fortement attaqués par leurs collègues d'Autriche et d'Angleterre... Lord Beaconsfield ne se contenta plus de conseiller. Il menaçait ouvertement. Il accusait les plénipotentiaires ottomans, ce qui était plus grave, de contrecarrer les projets de l'Angleterre, de la placer dans une position telle qu'elle ne pourrait plus défendre la Turquie ni contre les principautés, ni contre la Grèce...

Il n'y avait pas seulement les menaces de lord Beaconsfield :

Les plénipotentiaires ottomans avaient appris, dès le lendemain de la séance, que le prince de Bismarck suggérait à l'Autriche d'entrer en Bosnie

(1) *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha. — Voyez le récit émanant, dit-on, du cabinet de M. Waddington et qui parut dans la *Neue freie Presse*, du 31 août.

sans attendre l'assentiment de la Sublime Porte... Les préparatifs militaires de cette puissance, les paroles graves du prince de Bismarck, l'autorité de ses conseils, les mots *les puissances aviseront à leurs propres intérêts*, qu'il avait prononcés en plein Congrès, le procès-verbal déclaré ouvert, les reproches et les menaces de lord Beaconsfield indiquaient surabondamment la gravité de la situation et la nécessité d'y parer le plus tôt possible par un expédient quelconque (1).

L'expédient fut la rédaction d'une clause (11 juillet) destinée à rester secrète, mais sauvant la face de la Turquie et subordonnant *l'occupation temporaire*, par l'Autriche-Hongrie, de la Bosnie et de l'Herzégovine avec le district de Novi-Bazar, à une *entente préalable* avec la Turquie (2).

Ce n'étaient que des paroles. La plus belle conquête de toute la campagne était faite par l'Autriche-Hongrie, sans tirer l'épée, sans bourse délier, malgré la Turquie, malgré la Russie, malgré l'Italie. Bismarck pouvait répéter son mot : « Le Congrès, c'est moi (3) ! »

L'influence germanique mettait le pied sur la péninsule des Balkans.

Gortschakoff avait voulu se mesurer avec Bismarck : il était battu. Les longs sacrifices de la politique russe en 1863, en 1866, en 1871, aboutissaient à ce formidable échec. L'Europe, qui se réunissait pour la première fois depuis les succès de l'Allemagne, eût pu demander à celle-ci sinon des comptes, du moins des compensations : au contraire, elle lui ménageait un nouvel accroissement.

Le prince de Bismarck, en ramassant, au profit de « la plus

(1) *Souvenirs inédits* de Carathéodory pacha.

(2) Voici le texte de cette clause secrète : « Sur le désir exprimé par les plénipotentiaires ottomans au nom de leur gouvernement, les plénipotentiaires austro-hongrois déclarent, au nom du gouvernement de S. M. I. et R. Apostolique, que les droits de souveraineté de S. M. I. le Sultan sur les provinces de Bosnie et d'Herzégovine ne subiront aucune atteinte par le fait de l'occupation dont il est question dans l'article relatif aux dites provinces du traité à signer aujourd'hui; que l'occupation sera considérée comme provisoire et qu'une entente préalable sur les détails de l'occupation se fera immédiatement après la clôture du Congrès entre les deux gouvernemens.

« Berlin, le 13 juillet 1878.

« Andrassy, Karolyi, Haymerlé. »

(3) J. de Witte, *Quinze ans d'histoire*. Note d'une conversation de l'agent roumain Liteano avec Odo Russell, ambassadeur d'Angleterre, le 26 avril : « Bismarck n'a fait, jusqu'à présent, que des jeux de mots sur la question d'Orient; il a emprunté le dernier à Louis XIV : « Le Congrès, c'est moi (p. 378). »

grande Germanie, » le bénéfice des victoires russes dans les Balkans, s'assurait, pour toujours, de la fidélité de l'Autriche : il dérivait vers le Danube les forces de l'Allemagne du Sud et dégageait ainsi le Nord ; il jetait les bases de la « triple alliance » en démontrant à l'Italie son impuissance et celle des nations occidentales.

Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni la France n'avaient su « se retourner » assez promptement en présence du fait nouveau, à savoir la constitution de l'Allemagne impériale. Elles s'étaient attardées sur leurs vieilles querelles, leurs vieilles passions et leurs vieilles idées. La diplomatie anglaise, notamment, avec sa confiance un peu hautaine, s'était laissé prendre au piège si habilement tendu. Elle s'était chargée d'introduire l'Allemagne dans la péninsule et à Constantinople.

Tous les autres actes du Congrès se rattachent à ce nœud.

La Roumanie est proclamée indépendante. Mais, après un débat des plus pénibles pour elle et où elle fut abandonnée de tous, elle doit accepter, *volens nolens*, la Dobroudja un peu agrandie en échange de la Bessarabie rendue par elle à la Russie. Sur l'insistance de la France, qui, il est vrai, l'avait défendue pour obtenir une meilleure frontière vers la Dobroudja, elle finit par adhérer à une clause du traité qui accorde la nationalité et l'égalité des droits aux israélites de Roumanie (1).

La Russie, comme récompense de ses victoires, ne gagne, en Europe, que la rétrocession de la Bessarabie. Et cela, au prix de la longue inimitié du jeune royaume, allié de la veille et avec lequel elle eût eu tant d'intérêt à entretenir le souvenir de la « confraternité d'armes. »

La Serbie et le Monténégro sont déclarés également indépendans. Ils recueillent aussi quelques avantages territoriaux. Mais la première de ces principautés se voit barrer le chemin de Salonique et elle perd, à peu près, l'espoir d'un développement ma-

(1) Les délégués roumains, MM. Bratiano et Kogalniceano, quoique représentant un État belligérant et victorieux, ne furent pas admis à participer aux travaux du Congrès. Ils furent seulement « entendus » par les représentans des puissances. Ils présentèrent un Mémoire et plaidèrent leur cause avec chaleur, mais on savait d'avance que c'était en pure perte et que les positions étaient prises : un des secrétaires du Congrès, M. le comte de Mouy, écrit : « Je plaignais à part moi les deux délégués roumains en les entendant développer leur argumentation judicieuse et illusoire. Ils avaient, au surplus, l'air fort triste, l'un et l'autre, et n'accomplissaient leur mission que par devoir et sans aucune espérance. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1904.)

ritime, soit vers la mer Égée, soit vers la mer Adriatique. Le Monténégro est plus avantagé, son cadre d'action s'élargit, notamment du côté de la mer, où il garde Antivari ; mais n'obtenant pas les ports de Spizza et de Dulcigno, il se résigne, pour le moment du moins, à une forte diminution des espérances slaves sur le rivage Adriatique.

La Turquie est sauvée encore une fois. Non seulement elle garde Constantinople, dont l'Europe est plus que jamais embarrassée, mais elle reprend tout le territoire que le traité de San-Stefano lui avait enlevé, de la mer Égée jusqu'aux Balkans, — sauf une rectification de frontière éventuelle, mais non déterminée encore, au profit de la Grèce, en Épire et en Thessalie... Elle échappe à l'étreinte russe, et probablement pour toujours. Pourtant, une indemnité de guerre de 300 millions de roubles, qui sera réglée par des arrangemens particuliers entre la Turquie et la Russie, laisse à celle-ci un moyen de pression sur la Porte, incapable de se libérer dans un court délai.

Le Turc conserve encore, — à l'exception de Chypre, — les îles de l'Archipel et de la Méditerranée, et même la Crète. Il est soigneusement maintenu dans son rôle de « portier des Détroits. » On n'a rien trouvé de mieux pour sauvegarder l'équilibre en Orient. La chrétienté, réunie, une fois de plus, pour décider en maîtresse et du fait et du droit, n'a pas osé abolir le fait de l'occupation musulmane, ni proclamer le droit des populations européennes sur l'Europe. Lord Beaconsfield a déclaré, en plein Congrès, que « l'une des bases principales de la paix générale est l'indépendance du sultan *comme souverain européen.* »

En Asie, les conditions générales du traité de San-Stefano n'étaient pas sensiblement modifiées. La Turquie cédait définitivement à la Russie les territoires d'Ardahan, Kars et Batoum ; les deux premières conquêtes constituaient, au profit de cette dernière puissance, une voie de pénétration vers l'Asie Mineure et pesaient sur le monde musulman. Les craintes de l'Angleterre au sujet de la route du commerce vers l'Inde par les sources de l'Euphrate avaient été apaisées par la rétrocession de Bayazid et de la vallée d'Alaschkerd à la Turquie et par la remise à la Perse, par la Turquie, de la ville et du territoire de Khotour.

En somme, le résultat le plus important, en Asie, c'était la prise de possession de Batoum par la Russie ; Batoum, il est vrai,

est déclaré port franc. Mais Batoum assure à la Russie la domination de la Mer-Noire; Batoum lui permet l'exploitation de la riche région pétrolifère du Caucase; Batoum pèse sur la Perse et sur l'Arménie. On comprend l'énergie avec laquelle le comte Schouwaloff défendit cette conquête que les armes russes n'avaient pu achever, le dépit de l'opinion publique anglaise quand la clause de la convention du 30 mai relative à Kars et à Batoum fut révélée et, enfin, l'ironie du prince de Bismarck répétant, en face, à lord Beaconsfield, « combien il serait heureux que le gouvernement britannique, qui a de grands intérêts dans ces contrées, fût satisfait par cet arrangement (1). » Lord Beaconsfield ne cacha pas sa mauvaise humeur d'une annexion « qu'il ne saurait approuver. » Mais la décision était prise. La paix ou la guerre dépendaient de l'engagement remontant au 30 mai.

Le sort de Batoum, et par conséquent de la Mer-Noire, n'était, devant le Congrès, qu'un des élémens de la question plus générale de l'équilibre maritime. La grande préoccupation et le grand tourment de l'Angleterre étaient là. Mais ses craintes et ses désirs étaient également obscurs ou difficiles à avouer. L'Angleterre était très embarrassée entre ses traditions, ses déclarations, toujours favorables à l'intégrité de l'Empire ottoman, et ses aspirations nouvelles. qui commençaient à la poser en héritière d'une partie de cet empire. Il y eut, là, de la part de ses représentans au Congrès, un travail très serré et très complexe destiné à couvrir le passé, à sauver le présent et à préparer l'avenir. Ils s'efforcèrent de trouver, au profit de leur pays, sur son élément naturel, la mer, la contre-partie de l'extension d'influence obtenue par la puissance slave et par la puissance germanique sur le continent.

Selon le mot de Chateaubriand, c'est un « décret de la Providence » qui a confié à une domination non chrétienne la garde des Détroits et celle des Lieux-Saints. Le litige perpétuel qui divise, au sujet de ces positions et de ces territoires, les peuples de l'Europe, ne rencontre que dans cet état de fait ses courtes périodes d'accalmie. Le conflit est d'autant plus aigu, aujourd'hui, que la seule voie naturelle et libre entre l'Europe et l'Asie a été doublée, depuis 1869, par le canal de M. de Lesseps.

(1) Séance du 6 juillet.

Le commerce du monde vient s'engouffrer dans cet étroit goulot. Cependant les régions qui l'avoisinent et qui ont été le berceau de la civilisation restent une proie encore indivise et que, seules, les armes turques défendent contre les entreprises européennes.

L'Orient méditerranéen, à Constantinople, aux Détroits, dans les îles de l'Archipel, en Asie Mineure, en Syrie, au canal de Suez, en Égypte, pose le grand problème des passages, — passages par terre et passages par mer : route de l'Inde et route du Pacifique.

Que déciderait-on, sur ce sujet, à Berlin?

Les trois puissances impériales : Russie, Allemagne, Angleterre, sont en présence; les puissances méditerranéennes : France et Italie, un peu en arrière, surveillent le jeu; enfin les nationalités naissantes: Grèce, Bulgarie, Roumanie, dans l'attente, prêtes à ramasser les miettes de la table.

L'Angleterre était la plus énergique et la plus allante de toutes. C'était elle qui avait « allumé » les feux. Elle considère la Méditerranée, de par l'importance des chemins de l'Inde, comme sa chose. Elle s'était efforcée de ressaisir la route de terre par la clause reprenant à la Russie les sources de l'Euphrate. Restaient, maintenant, les passages de la mer.

Pour ce qui était de la navigation par les Détroits, on avait essayé, depuis 1856, deux ou trois rédactions différentes qui n'avaient jamais paru satisfaisantes. Les puissances méditerranéennes voudraient, à l'aide de la clef des Détroits, détenue par le Turc, enfermer la Russie dans la Mer-Noire; la Russie voudrait, par le même procédé appliqué en sens contraire, clore la Mer-Noire aux flottes européennes, tout en laissant la porte ouverte à ses propres navires de guerre. Le Turc voudrait se servir de son avantage pour se faire des alliés ou pour se protéger contre ses adversaires. Intérêts contradictoires qu'aucune formule ne conciliera.

En principe, par les conventions antérieures au Congrès de Berlin, la doctrine qui a prévalu, c'est la clôture des Détroits aux navires de guerre. Cependant, le traité du 30 mars 1856 avait autorisé chacune des puissances à entretenir une flotte en permanence dans la Mer-Noire. Cette convention avait été abolie à Londres, en 1871. Aux préliminaires de San-Stefano, la Russie, poursuivant ce succès, avait déclaré que le Bosphore et

les Dardanelles resteraient ouverts, en temps de guerre comme en temps de paix, aux navires marchands des États neutres arrivant des ports russes ou en destination de ces ports; elle avait interdit au Sultan d'établir un blocus fictif visant les ports de la Mer-Noire et de la mer d'Azoff. C'était la porte entr'ouverte. Toutefois, la Russie avait reconnu que la question des Détroits relevait des puissances européennes.

A Berlin, on fut bien embarrassé ; toutes ces surcharges successives rendaient « le droit » de plus en plus obscur; on l'obscurcit encore. Dans la séance du 11 juillet, lord Salisbury fit la déclaration suivante :

Je déclare, de la part de l'Angleterre, que les obligations de Sa Majesté britannique concernant la clôture des Détroits se bornent à un engagement envers le Sultan de respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté conformes à l'esprit des traités existans.

Cela voulait dire, apparemment, que le Sultan serait libre de faire ce qu'il voudrait et, par conséquent, d'ouvrir les Détroits à ses amis et de les fermer, le cas échéant, à ses adversaires. Mais le comte Schouwaloff répliqua aussitôt :

Que les plénipotentiaires de Russie, sans pouvoir se rendre compte exactement de la proposition britannique, demandaient de leur côté l'insertion au protocole : qu'à leur avis, le principe de la clôture des Détroits est un principe européen, et que les stipulations antérieures ne sont pas abrogées et restent obligatoires pour le Sultan ainsi que pour les autres puissances...

Aucun vote ne sanctionna l'une ou l'autre proposition, ni ne fit connaître l'avis du Congrès. Seulement, il fut admis que toutes les stipulations antérieures non abrogées étaient maintenues : conclusion qui paraissait, implicitement, favorable aux propositions russes.

Cependant, la proposition britannique n'était pas sans effet. En réclamant, pour le Sultan, toute liberté d'action, l'Angleterre combine cette revendication avec une manœuvre longtemps cachée, mais qui explique toute son attitude. Depuis le 4 juin, — mais sans qu'il en ait été fait une seule fois mention dans les discussions et les protocoles du Congrès, — l'Angleterre avait ou croyait avoir les mains garnies au point de vue de l'équilibre maritime. Elle avait contracté une *alliance défensive* avec le Sultan faisant, en quelque sorte, un traité d'Unkiar-Skelessi à

rebours ; et, comme gage territorial de cette situation éminente dont elle s'emparait dans l'Orient méditerranéen, elle avait arraché au Sultan *le droit d'occuper et d'administrer l'île de Chypre.*

Ainsi munis et s'enorgueillissant de cette combinaison imprévue, les ministres anglais s'étaient crus les maîtres des événemens et s'étaient persuadés qu'ils avaient contre-balancé, au profit de leur pays, les avantages obtenus par les autres puissances.

L'idée était toute personnelle à lord Beaconsfield. *Dès 1847*, il avait écrit dans *Tancrède :* « Les Anglais ont besoin de Chypre, et ils le prendront comme compensation. Ils ne feront pas les affaires des Turcs, de nouveau, pour rien. Ils ont besoin d'un nouveau marché pour leurs cotons. L'Angleterre ne sera jamais satisfaite jusqu'à ce que la population de Jérusalem porte des turbans en calicot (1). » C'était poser une double candidature à la fois à l'héritage de Chypre et de la Palestine. Depuis 1847, la France s'était attachée tout particulièrement aux affaires des Lieux-Saints et du Liban ; les « réserves » de M. Waddington empêchaient que cette question fût abordée au Congrès.

Restait donc Chypre. Telle fut la genèse de la prise de possession de cette île : elle fut expliquée et justifiée, pour la galerie, par la circulaire du Foreign Office, datée du 30 mai 1878, qui donnait la convention relative à Chypre comme une « convention de précaution. »

La seule mesure qui puisse fournir une garantie substantielle pour la domination ottomane dans la Turquie d'Asie... est un engagement, de la part d'une puissance assez forte pour l'accomplir, que tout nouvel empiétement par la Russie sur le territoire turc, en Asie, sera empêché par la force des armes. Un pareil engagement, s'il est contracté complètement et sans réserve, empêchera la réalisation d'une telle éventualité et donnera en même temps aux populations des provinces asiatiques la confiance nécessaire que la domination turque en Asie n'est pas destinée à une chute prochaine...

Les deux « précautions » prises par l'Angleterre contre l'expansion slave sur les domaines du Sultan apparaissent en pleine lumière. En Europe et sur terre, c'est la constitution de la Roumélie orientale détachée de la grande Bulgarie, avec défense militaire, par la Turquie, de la chaîne des Balkans ; en

(1) Cité par Baron d'Avril, *le Congrès de Berlin* (p. 351).

Asie et sur mer, c'est un traité défensif conclu entre l'Angleterre et le Sultan, laissant à celui-ci, par une interprétation favorable, « la disposition des Détroits » (c'est-à-dire l'occupation éventuelle des Détroits par la flotte anglaise), le tout appuyé, en fait, sur l'occupation de l'île de Chypre.

Ces deux avantages, l'Angleterre en avait obtenu la reconnaissance de la part de l'Allemagne, par une négociation préliminaire au Congrès, à charge pour elle de concourir à l'attribution à l'Autriche-Hongrie de l'administration en Bosnie et en Herzégovine. Ainsi, tout s'éclaire à la fois (1).

Parmi ces marchandages, on perdait de vue le motif qui avait été l'origine de la guerre, « l'amélioration du sort des chrétientés d'Orient. » Il ne faut pas croire, cependant, que le Congrès ne se soit pas occupé de cette noble cause. Le président, prince de Bismarck, ne manque jamais d'insister sur « la haute mission civilisatrice » qui appartient, de ce chef, aux puissances. La Russie y veille, bien entendu, et la France, qui s'est appliquée à ménager le reste d'influence que son œuvre traditionnelle, soit religieuse, soit libérale, lui conserve en Orient, la France a adopté pour ligne de conduite d'aider, au-

(1) Personne n'a mieux compris et mieux expliqué le jeu de cette convention du 4 juin, qui lia toutes les parties engagées simultanément devant le Congrès, que Carathéodory pacha. Il en souffrit le premier et très cruellement, car cette entente secrète ruina d'avance toute son action : « La convention anglo-turque et la cession de Chypre qui venaient d'être divulguées à ce moment contribuaient aussi à exciter la convoitise des Autrichiens. Ceux-ci avaient eu de très bonne heure connaissance de l'arrangement secrètement conclu entre l'Angleterre et la Turquie ; il ne faut pas en douter, pas plus qu'il n'y a lieu de douter qu'ils auront mis dans le secret M. de Bismarck, vis-à-vis duquel le comte Andrassy n'aurait jamais osé garder le silence sur un sujet de pareille importance ; et, pendant que les Anglais, qui avaient pris Chypre, trouvaient tout naturel de seconder l'occupation de la Bosnie par les Autrichiens, ceux-ci, de leur côté, devaient évidemment redoubler d'efforts pour ne pas sortir du Congrès moins avantageusement que les Anglais.

« Le 4 juillet, un télégramme de la Porte affirmait aux plénipotentiaires ottomans l'existence d'une convention signée entre l'Angleterre et la Turquie au sujet de l'Asie Mineure et de Chypre. Ils furent on ne peut plus contrariés de n'avoir pas connu plus tôt un fait de cette importance (seuls, donc, ils n'étaient pas dans le secret) qui, s'il avait été connu à temps, leur eût donné le droit d'exercer sur les plénipotentiaires britanniques une pression beaucoup plus forte que cela n'avait été le cas. Le 7 juillet, la convention était ébruitée et probablement publique à Londres. Immédiatement, on connut le fait à Berlin et, dès ce moment, les Autrichiens, profitant du désarroi causé dans les rangs de ceux qui ne la connaissaient pas d'avance (c'est-à-dire tout le monde, sauf l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche elle-même) se montrèrent encore plus intraitables dans leurs exigences. » (*Souvenirs inédits.*)

tant que possible, les puissances secondaires; elle défend toujours la tolérance et la liberté religieuses. En même temps, elle appuie les porteurs de Dette ottomane. La France est une grande exportatrice de principes et de capitaux.

Ce sont ses plénipotentiaires qui soumettent au Congrès un article (devenu article LXII du traité) assurant à tous les cultes la liberté, l'égalité devant les tribunaux, l'accession aux emplois, aux honneurs, etc. Ces mesures, applicables même dans les pays détachés de l'Empire ottoman ou obtenant une administration autonome, n'allèrent pas sans difficulté, notamment pour les israélites de Roumanie et, ici, la motion française se heurta à une vive opposition des plénipotentiaires russes; mais l'Angleterre était entièrement favorable à la proposition, qui fut soutenue également par le prince de Bismarck. L'égalité des cultes devient, pour la première fois, la loi contractuelle de l'Orient.

C'est la France également qui introduisit au Congrès les réclamations territoriales de la Roumanie et de la Grèce. La lutte fut ardente autant que les intérêts étaient complexes, et si le Congrès ne ratifia pas entièrement ses initiatives, il en tint compte, puisqu'il attribua à la Roumanie un complément de territoire, de Rassova à Silistrie, ainsi que le delta du Danube avec l'île des Serpens; de même, conformément à une proposition française, il accorda, en principe, une importante rectification de frontière à la Grèce, en Épire et en Thessalie (art. XXIV), les puissances restant médiatrices entre la Turquie et la Grèce, en cas de difficulté. La France proposa, par extension de l'article XXII du traité de San-Stefano, le droit de protection officielle des ambassades sur les ecclésiastiques, les pèlerins et les moines voyageant dans la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie, ainsi que sur les établissemens religieux, dans les Lieux-Saints et ailleurs (art. LXII).

Ses plénipotentiaires, entrés si timidement d'abord et avec tant de précautions, s'étaient sentis peu à peu raffermis et portés en quelque sorte par la force de leur situation. On se montrait empressé à leur égard; on enregistrait leurs moindres avis; on leur confiait les besognes délicates de médiation et de rédaction. Et personne plus que le prince de Bismarck ne veillait à faciliter et à ennoblir leur tâche. Quel changement! C'est que personne mieux que le prince ne comprenait l'importance de l'adhésion de la France à l'œuvre des puissances maîtresses

du Congrès. Si la France avait fait défaut ou avait discuté, son abstention ou ses critiques menaçaient l'unanimité, et tout était en question.

L'Italie était peu satisfaite. De vagues velléités favorables à la Russie qu'elle avait manifestées au début (par crainte de l'influence grandissante de l'Autriche-Hongrie dans la zone adriatique) ne lui avaient pas porté bonheur. Sa présence avait été pour ainsi dire omise, et son premier plénipotentiaire, le comte Corti, se plaignit d'avoir été trompé par le prince de Bismarck. Celui-ci voulait probablement faire sentir aux Italiens l'intérêt qu'ils trouveraient à s'abriter désormais sous l'aile de l'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, l'Italie, seule, ne pouvait agir; mais si son humeur morose se fût épanchée dans le sein de la France, si toutes deux, réclamant, devant le Congrès, leur rôle de puissances méditerranéennes et de puissances d'équilibre, s'étaient placées résolument entre les deux groupes, la Russie eût eu le moyen de manœuvrer.

L'avantage qu'une attitude, à la fois plus souple et plus dégagée, eût assuré à la France, fut pressenti par les chefs du Congrès. Ils prirent les devans, si bien qu'ils firent, d'eux-mêmes, à cette puissance, une situation plus belle que celle même sur laquelle paraissent avoir tablé ses représentans et son gouvernement.

C'est ainsi, qu'en dépit des fameuses « réserves, » les plénipotentiaires français furent contraints, en quelque sorte, de saisir une occasion qui se présentait à eux de faire sanctionner par le Congrès la politique traditionnelle de la France dans les Lieux-Saints et, d'une façon générale, ce qu'on est convenu d'appeler le « protectorat catholique » en Orient. La Haute Assemblée reconnut, à ce titre, « les droits acquis à la France, » c'est-à-dire une autorité précieuse dans toute l'étendue de l'empire et principalement dans ces régions si importantes, la Palestine et la Syrie.

Bientôt une autre circonstance s'offrit où la France put encore prendre avantage. Avec la portée toujours considérable des initiatives françaises en Europe, elle décida de l'orientation future de la politique européenne : c'est à partir de cette heure, en effet, que la France se retourna vers ses intérêts méditerranéens. De nouveaux horizons s'ouvrirent; les puissances se précipitèrent vers « l'expansion coloniale. »

Parmi ces silences éloquens, qui sont pour ainsi dire la trame secrète du Congrès de Berlin, il en est un qui ne fut pas rompu une seule fois, mais dont le sujet troubla sans cesse les esprits. On n'en parlait jamais, on y pensait toujours. Il s'agissait de l'Égypte.

L'Égypte, c'est, par excellence, « la route de l'Inde. » Depuis Aboukir, l'Angleterre n'a jamais perdu de vue la terre des Pharaons. Le canal de Suez, percé de la main de M. de Lesseps, accrut sa vigilance. Les folies financières d'Ismaïl donnèrent prise à son contrôle. L'achat des actions du canal afficha ses ambitions.

La situation diplomatique de l'Égypte était assez singulière. Appartenant toujours à l'Empire turc, elle réclamait, depuis le temps de Méhémet-Ali, une certaine liberté de mouvement que plusieurs puissances, et, au premier rang, la France, avaient admise et encouragée. Elle ne suivait plus absolument le sort de la Turquie. En 1877, au cours des négociations qui précédèrent la guerre, cette situation spéciale s'était compliquée encore. L'Angleterre avait stipulé que l'Égypte et le canal de Suez seraient hors de l'atteinte des hostilités et, pourtant, les troupes du khédive avaient vaillamment combattu, à Plewna, dans les armées ottomanes.

Quand l'heure des négociations sonna à Berlin, les précautions prises par l'Angleterre se renforcèrent des « réserves » faites par la France. L'Angleterre avait soustrait l'Égypte aux conséquences de la guerre ; la France prétendait la soustraire aux conséquences de la paix. L'Égypte fut nommément désignée dans la note française parmi les régions dont le Congrès n'aurait pas à s'occuper.

C'est une question de savoir s'il n'eût pas été plus sage de laisser à l'Europe, qui paraissait vouloir consolider alors ce qui restait de l'Empire turc, la possibilité d'étendre au rivage africain les garanties qu'elle prenait si solennellement pour les provinces européennes et asiatiques. Mais la politique française subissait alors des influences diverses.

Quoi qu'il en soit, les événemens avaient marché ; la « question d'Égypte » était née et se développait en même temps que la question d'Orient. Peut-être pourrait-on dire qu'elle mûrit précisément à Plewna.

La crise financière s'était accrue des dépenses faites pour

mobiliser, équiper et entretenir les 30 000 hommes envoyés en Macédoine. Quelque temps auparavant, dès les derniers mois de 1875, le gouvernement britannique avait fait procéder à une enquête sur la situation des fonds égyptiens et il avait favorisé la création, par l'intermédiaire de l'*Anglo-Egyptian Bank* (février 1876), d'une banque nationale destinée à gérer les affaires du khédive. La France était intervenue au nom de ses propres créanciers. A partir de ce moment, les porteurs de fonds, les bond-holders, furent les instrumens des deux politiques en Égypte et menèrent le train.

La France fut rapidement distancée : en mai 1876, création de la *Caisse de la Dette publique* sous la haute surveillance de commissaires européens. En décembre 1876, création du *contrôle à deux*, qui fut l'origine du *condominium;* les contrôleurs généraux sont l'un anglais et l'autre français ; ils sont chargés l'un des recettes, l'autre de la comptabilité et de la Dette publique ; ils assument, en un mot, toute la responsabilité de la gestion financière en Égypte, sans toutefois avoir l'autorité nécessaire pour arrêter le flux des dépenses.

Après la guerre de Turquie, la caisse étant vide, une enquête nouvelle est ordonnée par décrets khédiviaux du 27 janvier et du 30 mars 1878. Une commission internationale, dont un Français, M. de Lesseps, avait la présidence nominale, et un Anglais, sir Rivers Wilson, la présidence effective, reçoit les pouvoirs les plus étendus.

A partir de ce moment, on sent la main anglaise, plus forte et plus pressante que jamais, dans les affaires égygtiennes. Sur les lieux, les choses se précipitent. L'agent français au Caire écrit :

Je me rappelai alors toutes les phases de la période qui venait de s'écouler et toutes les offres faites si témérairement aux Anglais, par le khédive, d'un gouverneur général ou d'un ministre prépondérant. Sans doute, ces propositions avaient été déclinées à Londres, comme inopportunes ou prématurées, mais elles n'y avaient soulevé ni étonnement, ni indignation... Tous ces symptômes me mettaient dans une singulière défiance à l'égard de nos alliés. Ce n'était pas de l'intérêt des créanciers et de la liquidation financière qu'il allait désormais être question, mais du sort même de l'Égypte (1).

(1) Baron des Michels, *Souvenirs de carrière* (p. 181).

Et, en effet, le sort de l'Egypte était en cause. Les deux puissances qui se trouvaient face à face sur les bords du Nil, étaient, à ce moment même, représentées au Congrès de Berlin. Quelle occasion de consolider, d'innover ou de marchander!

L'Angleterre, visiblement, manœuvrait pour dégager l'affaire d'Égypte de la question d'Orient et pour la tirer à part, mais à son profit. Elle voulait avoir les mains libres, — non inactives. La mer et ses passages forment sa préoccupation constante. Ainsi s'explique son attitude si prudente en ce qui concerne la Bulgarie maritime, en ce qui concerne les Détroits, en ce qui concerne la Grèce, en ce qui concerne la Turquie elle-même ; elle se tait, négocie à la muette. Ainsi s'explique cette surprenante convention de Chypre et le secret secrétissime gardé sur elle, à tel point que, on l'a vu, les plénipotentiaires ottomans à Berlin ne la connaissaient pas. De Chypre, on surveillerait tous ces rivages.

Mais, pour conclure, on ne peut se passer de la France (que l'Italie suivra probablement); sans la France, la formidable machine opposée à la Russie ne fonctionnera pas. Que faire? L'Égypte est citée nommément dans les « réserves » de M. Waddington : impossible de prononcer ce nom... Pourtant on en parla.

On en parla dans la coulisse, puisqu'il était écrit que les affaires principales, les vraies affaires du Congrès seraient passées par prétérition devant la solennelle assemblée.

Le 7 juillet 1878, — cinq jours avant la fin du Congrès, — lord Salisbury communiquait à M. Waddington la convention relative à l'occupation de Chypre. Le coup frappait droit au visage la France et l'Italie, puissances méditerranéennes. M. Waddington fut à la fois indigné et embarrassé. Il était le plus correct et le plus loyal des hommes; il s'était réfugié volontiers dans un rôle effacé, consentant toutefois à collaborer à certaines besognes pénibles; et voilà le réveil qu'on lui ménageait ! Il chercha lord Beaconsfield, l'aborda et lui parla avec vigueur : la France n'avait plus qu'à quitter le Congrès...

Tout, excepté cela ! Lord Salisbury ne laisse pas tomber l'entretien. Au fond, cette surprise ne le surprend pas : il était prêt. L'heure était venue d'examiner les questions méditerranéennes. Malgré les « réserves » de la France, on mit sur le tapis les questions litigieuses entre les deux puissances. On parla de l'Égypte d'abord ; on parla de la Syrie et, enfin, pour se donner du large, le ministre anglais jugea opportun de glisser

tout à coup, dans la conversation, le mot de Tunisie. « Vous ne pouvez pas laisser Carthage aux mains des barbares, » dit-il brusquement à M. Waddington (1).

Sur l'Égypte, quoique la situation de la France fût très forte, ses « réserves » l'embarrassaient et prouvaient son embarras. M. Waddington persévérait dans le système, qui avait été celui de la France dès les temps du duc Decazes : il se contenta de déclarations établissant l'égalité de situation et d'influence des deux puissances.

En ce qui concerne le Liban, les paroles des ministres anglais furent des plus nettes ; ils reconnaissaient les droits et les devoirs acquis à la France dans cette province ; « l'Angleterre n'y porterait aucun préjudice. »

Mais, pourquoi la Tunisie ? On l'a vu, ce fut lord Salisbury qui fit les premières ouvertures. Il disait que l'Angleterre était résolue à n'opposer aucun obstacle à la politique française dans ce pays. « Faites là-bas ce qui vous paraîtra bon, ajoutait-il. Ce n'est pas notre affaire. » En somme, il invitait la France à chercher, de ce côté, des compensations qu'on lui eût difficilement accordées ailleurs. C'était jeter le lest indispensable : et cela suffit pour faire apprécier la force unique de la France à Berlin. Ce sacrifice avait été évidemment délibéré dans les conseils de la Reine, et le prince de Bismarck avait été tenu au courant.

Que risquait-on ? On s'assurait le concours immédiat de la France, — concours absolument indispensable et sans lequel on ne pouvait boucler le Congrès, — en échange de concessions à longue échéance, peu définies et qui, même, avaient l'avantage, dans les conjonctures présentes, de mettre en antagonisme les deux puissances méditerranéennes, la France et l'Italie. La diplomatie britannique, pour un gain immédiat, la prise de possession de Chypre, offrait un bénéfice aléatoire, onéreux, peut-être irréalisable : la Tunisie.

En présence de cette offre ou, si l'on veut, de cette tentation, les plénipotentiaires français hésitèrent. La France était payée pour avoir peur des aventures. Ses représentans craignaient de mettre le doigt dans un engrenage et d'engager la politique du pays pour longtemps.

Après mûre réflexion, MM. Waddington, de Saint-Vallier et

(1) *Souvenirs inédits* de M. le baron de Courcel sur l'affaire de Tunis.

Desprez se décidèrent à saisir la balle au bond; ils comprirent l'avantage qu'il y avait à faire ratifier, en séance du Congrès, les diverses propositions émanant de lord Salisbury, pas trop fâchés apparemment de ne pas quitter Berlin sans remporter, eux aussi, « quelque chose. » Ils rédigèrent donc un projet de motion pour être déposé sur la table du Congrès et ils l'envoyèrent à Paris par un des secrétaires de la mission ; ils demandaient l'approbation du maréchal de Mac Mahon et du conseil des ministres.

On raconte que le maréchal, à peine les yeux jetés sur les documens, se mit dans une violente colère : « Ils veulent nous f... l'Italie sur le dos, maintenant! se serait-il écrié. Jamais je ne consentirai ; je ne veux pas qu'on nous jette dans une nouvelle querelle, je ne veux pas, entendez-vous bien!... » La scène était si vive que le secrétaire, porteur du message, en fut tout interloqué, et le maréchal dut lui expliquer avec bonté que ces paroles ne pouvaient l'atteindre. Le conseil des ministres opina dans le même sens. Les plénipotentiaires français, avertis par le télégraphe, durent donc renoncer à leur projet, et le silence fut gardé, devant le Congrès, sur les tractations anglo-françaises, au sujet du nouvel équilibre dans la Méditerranée (1).

Après le Congrès, M. Waddington, de retour à Paris, eut-il plus d'empire sur le maréchal et sur ses collègues, ou bien crut-il de son devoir de ne pas laisser tomber dans l'oubli les déclarations si importantes qui lui avaient été faites?

(1) Les renseignemens sur le langage et l'attitude du maréchal de Mac Mahon proviennent d'un témoin oculaire et digne de foi. Ils ont été contrôlés, d'ailleurs, à la source la plus sûre. Cependant, la version de M. de Marcère est différente : « M. de Bismarck, qui exerçait sa profession de courtier, écrit-il, nous fit entendre que nous pourrions nous emparer de la Tunisie sans qu'il eût rien à y redire... La question se posa au conseil de savoir si nous ne devions pas profiter de cette sorte d'ouverture. Quelques-uns d'entre nous rappelaient l'adage : *Timeo Danaos et dona ferentes*. Quant à moi, je n'éprouvais pas ce scrupule. Je pensais depuis longtemps, et le général Chanzy m'avait confirmé dans l'opinion que la possession de la Tunisie était indispensable à la sécurité de notre colonie d'Afrique. Le maréchal de Mac Mahon partageait cet avis. Il était très résolu et aurait volontiers engagé l'affaire, dont le succès assuré souriait à son patriotisme et aurait jeté un reflet de gloire sur sa présidence. Le conseil des ministres ne jugea pas qu'il y eût lieu, pour le moment, de donner suite à cette affaire... » Dans la discussion du budget de 1879, au Sénat, M. Waddington prononça une phrase célèbre, félicitant la France d'avoir été à Berlin « libre d'engagemens, d'en être revenue libre d'engagemens et d'être restée libre d'engagemens! » C'est ce qu'on a appelé la « politique des mains nettes. » Il y a eu quelque incertitude dans tout cela jusqu'au jour où la France, engagée avec MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Jules Ferry, se décide et agit.

Dès le 21 juillet, il écrivit au marquis d'Harcourt une première lettre destinée à être communiquée à lord Salisbury et qui rappelait d'abord l'entente intervenue sur l'affaire d'Égypte et sur la question du Liban. Il visait les conversations qui avaient eu lieu à Berlin, et il ajoutait :

Nous désirons, en conséquence, être assurés que, dans l'avenir comme actuellement, nos deux gouvernemens agiront de concert en vue de conserver intacts par une politique amicale, fondée sur un respect juste et réciproque, leurs intérêts respectifs dans la vallée du Nil. Telles sont les conditions sans lesquelles il me paraîtrait impossible de garantir la continuation des relations cordiales et franches entre la France et l'Angleterre. Lord Salisbury a admis les droits et les devoirs que nous tirons de la situation acquise par nous dans le Liban et il m'a déclaré qu'aucun acte du gouvernement anglais n'y porterait préjudice. Ses paroles n'ont pas été moins explicites en ce qui concerne l'Égypte. Il m'a déclarer adhérer entièrement aux idées que je lui ai exprimées *quant à la part qui, dans l'avenir, écherrait à nos deux pays en cette région.* Je puis ajouter que lord Beaconsfield, *en plusieurs conversations*, a adopté les mêmes vues et a tenu le même langage.

La communication fut faite au marquis de Salisbury, à Londres, le 22 juillet, et il répondit, le 7 août 1878:

Je renouvelle très volontiers ces assurances de la part du gouvernement britannique. Le langage que j'ai employé est exactement reproduit dans la dépêche de M. Waddington, quoique je ne puisse répondre de toutes les expressions.

Ce fut ensuite le tour de la Tunisie. Le 26 juillet, M. Waddington écrit à l'ambassadeur de France à Londres:

Notre attention (celle de lord Salisbury et celle de M. Waddington) s'est portée sur la régence de Tunis. Lord Salisbury, *venant spontanément au-devant des sentimens qu'il nous supposait*, donna à entendre, de la manière la plus amicale et dans les termes les plus explicites, que l'Angleterre était résolue à n'opposer aucun obstacle à notre politique dans ce pays. D'après lui, ce serait à nous à régler à notre convenance la nature de nos relations avec le bey et à les étendre si nous voulions; le gouvernement de la Reine *acceptait d'avance toutes les conséquences que le développement naturel de notre politique pouvait avoir sur la destinée définitive de la Tunisie:* — « Faites de Tunis ce qui vous paraîtra bon, dit Sa Seigneurie; l'Angleterre ne vous fera pas d'opposition et respectera vos décisions. » A Berlin, le comte Beaconsfield me confirma ce langage; et nous ne pouvons en conséquence douter de l'accord complet des vues des deux membres du gouvernement britannique en ce qui concerne cette question.

A cette dépêche, lord Salisbury répondit également le 7 août, liant ainsi les deux négociations, dans les termes suivans :

Le sujet auquel se réfère M. Waddington fut traité *plus d'une fois*, dans les conversations très satisfaisantes que j'eus avec lui à Berlin... Le gouvernement de Sa Majesté a témoigné sa très vive satisfaction du succès des expériences tentées par la France en Algérie et de la grande œuvre de civilisation qu'elle accomplit en ce pays. Elle n'a jamais méconnu que la présence de la France sur cette côte, soutenue comme elle l'est par des forces militaires imposantes, doit avoir pour effet de lui donner, quand elle le jugera convenable, le pouvoir d'exercer une pression avec une force décisive sur le gouvernement de la Tunisie. C'est un résultat que le gouvernement britannique *a depuis longtemps reconnu comme inévitable* et qu'il a accepté sans répugnance.

L'Angleterre n'a pas en cette région d'intérêts spéciaux qui puissent l'amener à voir avec appréhension ou avec défiance légitime l'influence et l'expansion de la France. En ce qui concerne son événement qui peut être éloigné, je dirai donc seulement qu'il n'altérera pas l'attitude de l'Angleterre. Elle continuera de reconnaître, comme elle fait maintenant, les résultats naturels du voisinage d'un pays puissant et civilisé comme la France, et n'a pas à formuler de contre-réclamation...

Le Congrès de Berlin termina ses travaux le 13 juillet. Le 16 juillet, quand lord Beaconsfield rentra à Londres, il fut accueilli, sur le trajet de la gare de Charing-Cross à Downing street, par l'enthousiasme et les acclamations délirantes de la foule. Il dut se mettre au balcon, d'où il lança le fameux cri : « Nous rapportons la paix avec l'honneur ! » Ce fut, en effet, un grand jour pour ce peuple qui vit resplendir, sur le ciel déchiré de l'Europe, l'astre britannique à son apogée.

Le prince Gortschakoff, souffrant et qui n'avait pu assister au dîner de clôture du Congrès, fut reçu avec bienveillance par l'empereur Alexandre II, à Tsarskoié-Sélo, et la cour célébra, avec un empressement officiel, l'anniversaire de ses quatre-vingts ans. La lampe baissait, prête à s'éteindre.

La France se porta, avec son humeur légère, aux dernières fêtes de l'Exposition, non, toutefois, sans se préparer aux perspectives nouvelles de cet avenir colonial que le Congrès avait ouvert devant elle (1).

(1) Voyez, dans le *Recueil des Discours de Gambetta*, une « opinion » de l'homme d'État français sur le Congrès de Berlin, parue dans le *Times*. On peut la résumer en quelques mots : fin de la désunion des puissances en Europe ; fin de la triple alliance de 1873 ; rapprochement de la France et de l'Angleterre ; « une alliance franco-russe reposant sur l'arbitraire n'est pas possible... La France ne songe à

Le prince de Bismarck s'en alla tranquillement prendre les eaux à Kissingen.

L'Allemagne, sous sa direction, avait achevé la grande manœuvre commencée à Duppel, poursuivie à Sadowa et à Sedan : cette fois, c'est la Russie qu'elle a battue, et sans coup férir. Après avoir rompu les digues à l'Ouest, elle déborde vers l'Est et vers le Sud ; elle jette l'Autriche-Hongrie sur le Danube, et refoule les Slaves vers les steppes de l'Asie.

L'Angleterre, à la faveur d'un tel bouleversement, s'est glissée par le corridor méditerranéen et a contourné les terres méridionales où elle cherche à mettre le pied.

Ainsi, l'Europe se sent à la fois resserrée et comprimée au centre et à la circonférence. Elle a besoin d'espace et d'air ; elle étouffe.

Or, précisément, à Berlin, des mots fatidiques ont été prononcés : Asie Mineure, Chypre, Égypte, Tunisie. Ce sont les pays du rêve. La porte d'or s'est ouverte ; les imaginations sont à l'essor. Si l'Europe est trop petite, eh bien ! il y a l'univers.

La politique européenne s'incline devant la prépondérance allemande ; les autres puissances n'ont qu'à chercher au loin leurs compensations : une nouvelle époque commence, celle de la politique mondiale.

GABRIEL HANOTAUX.

rien qui puisse rendre ces alliances nécessaires ou désirables. » Il faut interpréter *cum grano salis*. Au moment où l'on abordait la politique coloniale, il fallait ménager l'Angleterre et ce n'était pas le *Times* que l'on eût pris pour confident d'un rapprochement franco-russe. On en parlait, — pour le nier, il est vrai, — mais c'était déjà beaucoup.

LE FLAMBEAU

TROISIÈME PARTIE (1)

LE SAINT DE LA FAMILLE

IX

Le Père Amelin rentrait à midi, exténué de ses courses matinales ; bien qu'on lui eût annoncé que le déjeuner était servi, il resta dans sa chambre un long moment à subir les spasmes d'une quinte de toux si violente que Marie, l'écoutant à travers les murailles, en fut douloureusement impressionnée ; mais les femmes recueillent le bénéfice de leur empressement, et souvent elles apaisent leurs inquiétudes rien qu'à soigner les patiens qui leur sont chers. Marie se sentit rassérénée dès que le Père Amelin eut consenti à mêler à son vin de l'eau chaude et du sucre.

— Oh ! je me laisse gâter, choyer, c'en est honteux ! disait-il, un sourire éclairant ses pâles lèvres violettes ; n'importe ! notre père saint Ignace a voulu que, chez nous, les malades fussent traités en douceur, quitte, une fois la guérison obtenue, à demander rigoureusement compte, à la générosité de leurs âmes, de ce qu'on aurait généreusement accordé à la misère de leurs corps... Ah ! ce pauvre corps ! quelle tristesse qu'il faille si souvent composer avec lui ! Mes affaires terminées à Paris, je devrais être dans quelques jours sur le chemin de Rome, et...

Comme Marie se récriait, il secoua la tête.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

— Oh! naturellement, j'attendrai le retour de mes forces. . mais un ouvrage de cette importance ne saurait être mis sous presse sans qu'on l'ait fait soupeser là-bas... Quand on touche à l'axe même du monde religieux...

Le Jésuite, auquel le domestique présentait un plat, parut se faire violence pour s'arracher à des considérations austères qu'il n'adressait pas d'ailleurs délibérément aux oreilles de Marie; il émit l'espoir souriant qu'il la retrouverait le mois prochain à Rome, car elle lui paraissait très capable d'entraîner là, et au bout du monde, un fiancé aussi épris que M. Laurières.

— Ah! nous allons causer, ton monsieur le député et moi... et je suis bien sûr que nous nous entendrons, surtout parce qu'à l'inverse de ses collègues, nous ferons le moins de bruit possible, nous deux... Si je le mets ainsi à part, c'est que ce jeune homme m'a paru vraiment plein de distinction, Marie.

Sur cet éloge assez vague du fiancé, il laissa Marie un peu surprise, presque déçue; bien que se rendant compte, au fond, que Jean Laurières n'était pas, pour l'ensemble de la société, un aussi grand personnage qu'à ses propres yeux, elle pensa que le Père Amelin le regardait à travers des verres amoindrissans. Mais le brillant député saurait, aux premiers mots, ce soir, se donner devant lui ses véritables proportions...

Le Jésuite était sorti; cédant à l'invincible répugnance qu'éprouvent tant d'ecclésiastiques à se mêler à la foule dans les omnibus, il s'était mis en marche à une allure qui seule aurait justifié en lui le titre de grenadiers du Pape que donnait Joseph de Maistre aux fils de Loyola; mais à peine atteignait-il le Pont-Royal que ses forces le trahirent; il dut faire signe à un cocher de fiacre... Rendu à sa destination, l'ancienne École de Médecine, ce lui fut encore une fatigue extrême de se hisser, par l'étroit escalier du musée Dupuytren, jusqu'au long couloir tapissé de crânes humains qui mène à la salle affectée aux séances de la Société d'anthropologie.

Grâce à sa ponctualité de moine, arrivant un des premiers auditeurs, il put échanger quelques paroles avec le conférencier. C'était un commandant d'infanterie de marine, très intéressé par l'ethnographie, et qui connaissait à fond les nombreuses races annamites parmi lesquelles il avait fait un séjour d'une dizaine d'années. Le Père Amelin, dont il fut l'élève, l'avait retrouvé à Hanoï, et, par un curieux hasard, le rencontrant de nouveau

l'avant-veille dans le train entre Marseille et Dijon, recevait de lui l'invitation de venir l'entendre.

Le commandant dressait au tableau noir des listes de tribus, avec leur signalement respectif. De taille menue, brun et tout jeune, il avait le geste en même temps alerte et réfléchi. Plusieurs fois il dut descendre de l'estrade pour accueillir des officiers supérieurs, colonels et généraux, qui avaient eu des commandemens au Tonkin, et quelques savans spécialisés comme lui. Enfin, il remonta définitivement sur l'estrade et prit en main la baguette qui prolonge l'index sur les détails des projections.

Le Père Amelin, qui retournait alors à sa place dont il s'était éloigné pour causer avec le général Brunoy, laissa tomber son regard sur la petite foule suffisant à faire salle comble, et aussitôt ses sourcils se froncèrent en une sorte de courroux chagrin. L'impression que traduisait ce changement de physionomie était causée en lui par la vue d'un homme dont la présence, autrefois, n'ôtait pas un sourire à ses lèvres... Assis à l'une des longues tables qui donnent à la pièce l'aspect d'une salle d'école, dominant ses voisins de sa petite tête sèche à crinière blanche, Canuzat, les yeux ronds de surprise, dévisageait son ancien camarade, et un creux de sarcasme se formait déjà aux commissures de sa large bouche. .

Après un bref exorde pour combattre l'erreur générale qui attribue une souche commune à toutes les peuplades annamites, le commandant faisait intervenir les projections d'individus et de groupes, afin de rendre sensibles, en même temps que les différences physiques, le degré d'intellectualité et de culture, principalement par l'étude des costumes brodés de contes et de légendes. Il ne méconnaissait pas d'ailleurs les grands caractères généraux communs à tous les Asiatiques de l'Extrême-Orient, signalait, par exemple, leur inaptitude à s'élever aux conceptions mystiques : — On les voit toujours réduisant au simple animisme les religions qu'on leur prêche successivement; Boudha et Confucius ne restent connus que d'une élite. Avec l'animisme du haut en bas, on professe le sinthoïsme, religion de la famille, dont l'idée reçoit là-bas un sens extensif que ne connurent jamais nos plus orgueilleuses aristocraties occidentales. Les ancêtres constituent la formidable réalité de la famille. Ils sont là, perpétuellement retenus, à leur rang, dans l'ombre de l'huma-

nité, par le culte de crainte et de vénération que leurs descendans leur doivent et leur rendent. Chaque génération compte ainsi sur l'autre pour se prolonger au delà du tombeau : c'est pourquoi, à part l'originaire inaptitude au mysticisme, ce tenace désir d'une postérité pieuse est le grand obstacle à la diffusion, parmi les races jaunes, du christianisme qui interdit la polygamie. Si, en effet, l'épouse unique se trouve être stérile, c'est l'abolition du culte domestique et, partant, la dissolution finale de la famille...

Le conférencier notait la passivité presque totale imposée, de ce fait, aux missionnaires, qui doivent se contenter d'élever, dans le christianisme, les enfans dont la misère met entre leurs mains le sort spirituel et temporel.

Si, à cause des projections incessantes, le conférencier n'eût parlé dans la pénombre, peut-être ses yeux tombant sur le Père Amelin, la compassion eût-elle interrompu son discours. Accoudé sur l'étroite table devant lui, ses mains de cire voilées à demi par la barbe soutenant son menton, le Jésuite avait la figure tragiquement contractée d'un de ces patiens que l'on voit sur d'anciennes images, tenaillés par le bourreau. De temps à autre, il inclinait imperceptiblement la tête comme pour dire : — Je m'attendais à ce coup... et à celui-ci... et à celui-là.

Mais la lumière fut rendue à la salle. Le Père Amelin passa vivement la main sur son front et sur son visage comme pour en effacer des hiéroglyphes trop facilement déchiffrables... puis, du geste de cette main, il envoya au conférencier, déjà entouré de ses chefs et de ses camarades, un salut par lequel il s'excusait de ne pouvoir rester pour le féliciter à son tour, et, sans regarder aucun des auditeurs quittant aussi leurs chaises, il se dirigea rapidement vers la sortie; seuls quelques jeunes gens le précédaient le long de la galerie des crânes.

L'un d'eux, ancien élève de la rue des Postes, le reconnut en se retournant pour parler à un ami, sur les marches du porche. Il voulut lui exprimer sa surprise, sa joie ; le Père se déroba presque aussitôt.

— Nous nous reverrons, cher enfant.

Et il s'efforçait de retrouver ce sourire de soldat sûr de la victoire par lequel les Jésuites entraînent leurs disciples. A ce moment, on lui frappa sur l'épaule, et la voix nasillarde et rêche de Canuzat lui criait dans l'oreille :

— Amelin? j'aurais pourtant juré que tu m'avais reconnu là-haut!

Par le geste instinctif d'une vieille habitude, il cherchait la main de son ancien camarade. Mais le Père laissa cette main soutenir le portefeuille que son bras serrait à son côté; et, levant ses yeux brûlés d'une si étrange fièvre, il dit la voix morne et amère:

— Je t'ai bien reconnu, Canuzat; seulement, j'ai le chagrin de te le dire, désormais, je dois ne plus te connaître.

A cette réponse, la couperose du sénateur parut s'enflammer aux étincelles de ses yeux.

— Tu dois désormais ne plus me reconnaître?... s'écria-t-il, rageur: allons! très bien! Peux-tu seulement me dire, s'il te plaît, d'où te vient ce nouveau mot d'ordre?

— Et toi? as-tu vraiment besoin de me le demander? Sommes-nous des compagnons d'armes dans la guerre affreuse qui est faite au Christ et à son Église?

— La belle raison de nous tourner le dos! Est-ce qu'elle ne battait pas son plein, la guerre à l'Église? est-ce que tu ne t'en disais pas déjà une victime, il y a trois ans? et loin de me refuser ta main, tu t'en servais même pour m'infliger ta bénédiction! à moi que tu accusais de t'envoyer en exil!

Le Père Amelin haussa les épaules et, véhément:

— L'exil? que vaudrait un Jésuite qui n'y serait pas résigné dès son entrée au noviciat? quel est le gouvernement qui a épargné à la Compagnie les tribulations, les persécutions?... Seulement, nous ne nous y trompons pas, hélas! méconnaître les services que rend un corps d'armée n'est rien auprès de détruire, de vouloir détruire l'armée entière d'une cause sacrée entre toutes. Hier, vous avez mis la main sur les objets du culte, demain vous la mettrez sur l'épaule du curé pour le chasser de son église: oui, ta main a fait et veut faire cela! et tu veux que moi, prêtre, je serre encore amicalement cette main qui a signé, qui a voulu signer ainsi la définitive mort du Christ! Mais ne le comprends-tu pas? te parler en public, c'est déjà causer un scandale... Adieu donc, Canuzat!

Les derniers auditeurs sortant de la conférence regardaient en effet, au passage, non sans quelque surprise, le groupe du Jésuite et du sénateur, celui-ci très connu. Mais, de sa grande main osseuse, il empoignait le bras de son ancien camarade, et

le retenait dans la cour du vieux monument pour lui ricaner, presque dans l'oreille :

— Ce n'est donc pas un scandale que de donner ta dévote nièce à Laurières, mon successeur à la Chambre, celui qui veut remettre le clergé sur la paille de Bethléem?... ou bien as-tu déjà réussi à le tirer dans votre camp? car vous y employez tous les moyens possibles!... Je le disais bien à Laurières que tu ne craindrais pas de faire le voyage pour lui appliquer la bénédiction nuptiale... un jeune homme, même un futur ministre... on a barre sur lui... ça veut une femme, une dot... on n'a qu'à lui dire : « Pas de conversion, pas de mariage!... » le chantage de l'Inquisition, quoi!... S'il y a du scandale pour le public à voir le vieux Rouge frôler ta soutane, tes manœuvres de Jésuite sont bien un autre scandale pour le vieux Rouge, qui t'avait connu avant ton noviciat de tartuferies... et maintenant, adieu comme tu le désires, Amelin!...

Aux premiers mots de cette réplique, le Père Amelin avait tressailli, glacé de stupeur, puis la sainte colère enflamma ses yeux d'or sombre... Et, comme maintenant le sénateur se détachait de lui, semblait mettre une hâte de mépris à le fuir, lui, à son tour, l'arrêta du geste, et, s'exprimant par saccades :

— Que le scandale ne demeure pas dans ton esprit... Écoute : arrivé d'hier, sans rien savoir du mariage que tu réprouves,... on m'a présenté ce jeune homme; je l'ai vu cinq minutes à peine, nous devions causer tout à l'heure... S'il est ce que tu m'as dit, retiens la parole que je t'en donne : ma nièce ne sera jamais sa femme... de par mon consentement, du moins!

Le Jésuite fit rapidement deux ou trois pas pour sortir de la cour, mais un accès de toux, plus violent que tous les autres, le força de s'arrêter; il se soutint contre le pilier gauche du portail. Canuzat, qui sortait aussi et allait tourner à droite, s'arrêta, le regarda, et rabattit son chapeau sur ses petits yeux, dont les étincelles crépitantes se noyaient dans un vague attendrissement, et il remarqua, la voix bourrue :

— Malade comme tu l'es... te lancer, en arrivant, au galop à travers Paris!...

— Je ne suis pas malade.., un rhume... changement de climat,... répondit le Jésuite entre deux spasmes.

Canuzat haussa les épaules, mais, sans autre observation, lui proposa de faire avancer une voiture.

— Non, merci, je vais tout près.

— Et il s'arracha du pilier, se mit à marcher avec lenteur vers le carrefour de l'Odéon; puis, là, sa volonté l'aiguillonnant, il remonta d'un pas presque rapide la rue Saint-Sulpice jusqu'à l'église, dans laquelle il pénétra par la petite porte du chevet,

Il demeura dans l'ombre de l'abside, aux abords de la chapelle où l'on garde la « réserve. » Au-dessus de l'autel surmonté d'un attique, un jour, ménagé derrière les colonnes, montrait, tout au fond, une Immaculée de pierre grise, portant son fils dans ses bras, et qui écrasait, avec l'air charmant de ne pas vouloir lui faire trop de mal, la tête du serpent appliquée sur la boule du monde, roulant parmi les nuages de stuc cendreux. Tout le sentiment catholique, — tout le sentiment latin aussi, — était là représenté : la mère que les fils chérissent, le fils que les mères adorent.

Une douzaine de chaises environ étaient occupées par des femmes de conditions différentes, mais plutôt modestes. Deux d'entre elles, agenouillées sur des prie-Dieu de velours, tout contre la balustrade du petit sanctuaire, priaient chacune à côté d'un haut chandelier dont la lumière symbolisait leurs âmes d'adorantes : c'étaient deux dames de l'Adoration perpétuelle, qu'au bout d'une heure deux autres allaient remplacer, d'après un service organisé pour que le prisonnier du tabernacle ne manquât pas de consolation mystique tout le long du jour.

Après une brève prosternation, le Jésuite dut s'asseoir, exténué, le corps traversé de frissons qui serpentaient dans ses chairs, les mordaient, les déchiraient... Jadis, en une heure de pareil orage, il se fût transporté jusqu'au Gesu de la rue de Sèvres, mais ce douillet asile des âmes était fermé, comme presque tous dans ce Paris de la rive gauche qui monopolisa si longtemps la vie conventuelle de la capitale. Fermé, Notre-Dame de Sion; fermé, le Cénacle, rue de la Chaise, l'Abbaye-aux-Bois, livrée aux démolisseurs, et les Oiseaux et le Sacré-Cœur et les Bénédictines, à l'abandon... et tant d'autres encore! Et peut-être fermé bientôt ce temple imposant de Saint-Sulpice, enlevé à son clergé modèle, à son École normale du sacerdoce, ce séminaire d'où sortirent assez de hauts esprits, pour en fournir même, comme le fameux Renan, au camp de la libre pensée.

Mais enfin, jusqu'à ce jour des ténèbres définitives, il restait un refuge propice aux âmes naufragées. Là-bas, sur les chaises rangées auprès des portes, ou sur les marches, au dehors, se tiennent les mendians, pauvres et infirmes, tous les malheureux en simple détresse matérielle. Et c'est par un juste instinct que ceux-là demeurent au seuil du refuge : le don inaliénable qu'ils reçurent de la parfaite quiétude dans la parfaite insouciance leur rend inutiles les épanchemens du cœur à cœur avec le dieu-homme de la croix.

Cette insouciance enfantine de l'indigent, le moine la goûta, en sa forme noble de sérénité, par le communisme évangélique; mais, depuis l'abolition de la vie conventuelle, beaucoup subissent les affres des nécessités matérielles auxquelles ils doivent aujourd'hui individuellement pourvoir, ne fût-ce qu'afin de préserver leur soutane de ces apparences d'abjection inhérentes à l'excessive misère.

La sérénité du Père Amelin n'avait jamais été menacée dans ce sens, et elle avait sombré en lui toutefois. Au terne jour de février qui pénétrait à peine entre les nuages de l'Assomption, aux lueurs rouges des lampes suspendues, on aurait cru voir, en sa personne, Jésus lui-même, à l'heure nocturne où l'ange lui tendit le calice tout plein de notre péché... Le roulement, le fracas extérieur, le bruit presque incessant de pas sur les dalles, — car cette église est beaucoup traversée, — le bruit d'une porte étouffant un bâillement, d'une chaise déplacée, d'un chapelet s'égrenant perles sur perles dans des plis d'étoffe, ne faisaient que ponctuer le chœur de faibles, d'inlassables chuchotemens qui s'élevaient là, les uns tout d'adoration, et d'autres de plaintes anxieuses, et, parmi ces derniers, la poitrine oppressée du Jésuite en exhala un grand nombre.

— Oh! mon Dieu! j'ai souffert pour votre fils parmi les races jaunes, et aujourd'hui vous exigez que je souffre encore pour lui dans ce qui reste de ma race, à moi, dans cette enfant aveuglée, mais si heureuse!

Telle était la substance de sa méditation douloureuse, long voyage de sa pensée à travers ses souvenirs d'explorateur, et d'explorateur dont le but n'eut aucun rapport avec celui des autres que l'ambition emporte aux quatre coins de l'univers.

X

Lorsque, malgré la désapprobation affligée de son père, illustre praticien lui-même, Pierre Amelin quitta l'École de médecine pour le noviciat du Gesu, il demanda de s'appliquer aux langues orientales, durant les cinq années d'études réglementaires, avec le secret espoir d'être envoyé plus tard dans les missions. En réalité, sa nature ardente le portait à prendre part aux luttes de l'esprit, aux débats sociaux. Comme presque tous les Jésuites, il fut employé à l'enseignement, mais, après son année de probation, il se consacra aux lettres et à la chaire, et passa ainsi l'orage soulevé par l'article 7 contre la Compagnie. Au moment des expulsions de 1903, il méditait un ouvrage de vaste portée et qui s'intitulerait : *la Catholicité du catholicisme*. Ce livre, à pareille heure, supposait chez son auteur la plus héroïque vaillance d'âme ; il devait être un monument élevé à la certitude chrétienne qui est un composé de la Foi et de l'Espérance. Les conclusions projetteraient la lumière sur la route que devrait suivre désormais l'Église si elle voulait prêter son concours efficace aux promesses de Jésus : *Alors il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur*. Cette route, qu'elle avait su prendre dès sa fondation, qu'il lui fallait retrouver à tout prix, était celle même des grands courans humains, celle, par exemple, que plusieurs peuples d'aujourd'hui suivent avec l'ardente idée fixe de la suprématie, de l'hégémonie, de l'impérialisme, — enfin, de la *eatholicité* dans l'ordre des choses temporelles.

Entre ces nations, — l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, le Japon, — les deux premières s'étaient rendues indignes, par leur défection impie dans la Réforme, de porter la bannière de l'Église vers ses destinées futures ; d'ailleurs, les deux dernières, souples de jeunesse ou d'un renouveau prodigieux, la porteraient plus haut, et, en même temps plus loin...

Le Père Amelin partit pour l'Amérique.

Il est impossible de narrer ses investigations dans le bref tableau dressé simplement pour rendre intelligible le reste de cette histoire, mais enfin, cette vérité lui sauta aux yeux que la race maîtresse, — la race régnante aux États-Unis, tour de Babel comme il n'en fut jamais avec ses quinze cents immi-

grans quotidiens, — reste toujours la première occupante, c'est-à-dire la race anglo-saxonne. C'est la race qui, ayant connu les divines tendresses de l'Évangile, ne les a point su goûter, a voulu, par un fatal mouvement de régression, retourner au piétisme biblique, étroit et dur, avec son adjonction d'hypocrisie.

Le Père Amelin traversa l'océan Pacifique pour se rendre au Japon.

Aucun Jésuite, certes, ne peut ignorer ce que le sinthoïsme oppose de résistance à l'adoption générale du baptême, par la race jaune. Les premiers missionnaires de la Compagnie, au xve siècle, s'en rendirent si bien compte, qu'ils s'efforcèrent de regarder ces pratiques, si fortement traditionnelles, sous l'angle de la simple piété filiale, afin d'en tolérer l'usage chez les convertis. Le souvenir de ce qui arriva ensuite reste au sein de la Compagnie une blessure toujours à vif. Instruite de cet état de choses, et peut-être circonvenue par des jalousies, des compétitions entre congrégations rivales, Rome expédia son blâme formel. Les missions furent perdues ; les chrétiens traités en ennemis de l'État dont les doctrines menaçaient les fondemens... Oui, tout cela, le Père Amelin le connaissait jusqu'aux derniers détails avant de débarquer dans l'Empire du Soleil levant.

Mais il se disait que les temps avaient marché : les Japonais, si difficilement pénétrables aux Occidentaux, se mettaient maintenant à leur remorque pour se faire entraîner vers une civilisation toute différente de la leur, et ainsi, semblait-il, loin de leurs traditions particulières. Non. Il le constata bientôt : ce peuple sait choisir ses courans d'influence, et ce qui paraît au vulgaire le comble de l'habileté en lui, mais ce qui, au fond, témoigne de son indigence morale, c'est le matériel de notre civilisation européenne qu'il aspire à s'approprier, notre acquis de science appliquée à l'art de vivre, surtout à l'art de donner la mort. Aucune des âmes dont il est composé n'a poussé son cri d'admiration et d'angoisse éperdue sur la lecture des *Pensées* de Pascal, et on ne suppose pas qu'aucune puisse jamais nous le faire entendre... De plus, la guerre religieuse qui sévit, hélas ! dans les pays catholiques, n'échappe pas au gouvernement du Mikado ; il en a pris prétexte pour mettre en garde le corps enseignant contre des dogmes inventés par des hommes, dit-il, causes de troubles et de discordes entre eux, et

pour recommander la seule piété envers les héros de la patrie.

Des années d'observation pendant lesquelles il joignit son labeur à celui de ses collègues missionnaires, non seulement au Japon, mais en Chine et à travers nos possessions de l'Indo-Chine, inclinèrent le Père Amelin à penser que les religions sont affaire de race... Idée terrible, capable de rien moins que d'ébranler la foi en l'hégémonie universelle de l'une d'elles !...

Mais le Père Amelin se redressait bientôt.

Soit ! la race chrétienne par excellence, la race latine, imposerait son hégémonie aux autres, s'il le fallait, pour que le Dieu de l'eucharistie fût, avant la fin des temps, le seul connu et adoré sur la planète du Golgotha. Race glorieuse ! bien qu'elle se dérobât aujourd'hui à une affiliation féconde en beautés de tous ordres et en privilèges spirituels incontestables, race d'où naquirent les François d'Assise, les Thérèse d'Avila, l'auteur de l'*Imitation* et l'auteur des *Pensées*, Bossuet, Racine et tant d'autres sublimes esprits, en colloque familier ou passionné avec l'idéal, mystérieux ami et maître, qu'ils se connaissaient dans le monde supra-terrestre...

Et, — car enfin le Père Amelin était Français, — la France lui semblait, parmi ses sœurs latines, la mieux faite pour porter, à travers les siècles et le monde, jusqu'à l'achèvement de la destinée humaine, le Flambeau du catholicisme. De la France avait jailli la vaste clameur des Croisades ; en France, l'Église avait trouvé son boulevard inexpugnable à l'hérésie et au schisme, et nul peuple mieux que ce peuple au cœur tendre, au caractère enthousiaste, à l'esprit pondéré, n'était fait, sinon pour planer à l'aise sur les sublimes témérités du dogme catholique, du moins pour goûter la profonde sagesse, les subtilités ingénieuses de sa psychologie, et obéir à sa poussée puissante vers les actes de devoir et d'amour sans lesquels la Foi n'est qu'une foi morte.

Morte, hélas ! paraissait maintenant la Foi en France. Eh bien ! on la ranimerait ! il n'y fallait que le souffle de quelques ardens apôtres !... Un des derniers archevêques de Paris disait, avec un sourire mélancolique, en bénissant toute une volée de missionnaires à la veille de l'essor :

— C'est à nous bientôt, c'est en France, qu'on devra envoyer des missionnaires !

Pourquoi ne réaliserait-on pas ce trop juste désir, pourquoi ne mettrait-on pas toute la France en missions ?

Hélas! aux jours où il revenait en Europe, le Père Amelin apprenait que la Séparation, — et il disait la spoliation, — était un fait accompli, et sans qu'aucune vraie clameur de transes mortelles se fût échappée des âmes françaises...

La religion, affaire de race... Mais alors, si le catholicisme n'était plus même l'affaire de cette race à don unique de communicabilité et d'expansion, sur quel fondement appuyer enfin la promesse évangélique de sa catholicité ?...

Si entière, si pure que soit la sérénité native d'un homme, les terribles orages silencieux de l'idée fixe ne tardent pas à la troubler totalement. En débarquant à Marseille, le Père Amelin ne se sentait pas moins de zèle apostolique qu'au jour où il prit la mer; mais ce zèle, au lieu de faire la joie de sa vie, minait tout son être, corps et âme.

Et, il n'en avait rien dit à sa nièce, car, homme, il avait devant une femme, presque sa fille, les pudeurs de son agonie spirituelle; mais si, depuis ce matin, des vapeurs et des sueurs glacées le tourmentaient tour à tour; si une toux cruelle, spasme nerveux surtout, déchirait si souvent sa poitrine, il l'attribuait à la rapide lecture des journaux qu'il s'était fait apporter dès la première heure. On y racontait les inventaires et la résistance aux inventaires... Tardives, faibles, insignifiantes, artificielles convulsions ! Si c'était par là que l'Église de France prétendait faire la preuve de sa force vitale, malheur à elle, ses jours étaient révolus !

Enfin, le dernier coup venait d'être porté au Jésuite par son ancien camarade. Marie allait épouser un anticlérical, un athée, un des fauteurs de cette loi dont l'effet peut-être le plus désastreux était de découvrir l'innervation, sinon l'atonie désespérée du sentiment catholique.

Jean Laurières, député de Lyon? Oui, le Père Amelin se souvenait... Un sénateur du Rhône était mort il y avait trois ans. Canuzat était à cette occasion passé au Luxembourg, y rejoignant son clan de radicaux, ses meilleurs amis politiques. Le nom de Laurières avait alors surgi à côté du sien; mais l'imagination de l'exilé ne change pas volontiers le spectacle de ses souvenirs; les grands premiers rôles d'avant son départ le restent pour lui jusqu'à son retour au seuil de la Patrie ; Laurières,

quel que fût son succès à la Chambre, y avait plutôt promesse de suprématie future que de suprématie réalisée, et c'étaient les hommes du gouvernement que les hommes d'Église écoutaient alors avec d'inexprimables transes.

Mais le fait rapporté par Canuzat ne pouvait être que la vérité même. Laurières serait lui-même, prochainement peut-être, un homme de gouvernement, de ce gouvernement blasphémateur et profanateur qui visait évidemment à déchristianiser la France.

Les tristesses du mariage qu'il avait fait contracter à Marie pesaient sur la conscience et sur le cœur du Père Amelin. Aussi, en apprenant la veille ses secondes fiançailles, s'était-il disposé, avec soulagement et bonheur, à les bénir paternellement.

Les condamner, les dissoudre, tel était son affreux devoir aujourd'hui, devoir auquel il ne faillirait pas, et c'est pourquoi il se débattait déjà dans des transes inexprimables. Comment ne pas blesser à mort, — en lui défendant l'amour, — cette tendre jeune femme, dont l'amour semblait être, à cette heure de sa destinée, l'unique élément vital? Comment, du moins, ne pas tuer en elle, du coup, les grâces exquises de sa joie et de sa jeunesse?...

— Mon Dieu ! oh ! mon Dieu !... que j'aie la force ! que j'aie la force !...

Il s'étourdit à répéter l'invocation jusqu'à ce qu'il parvînt à cet état spécial où l'on sait qu'on souffre horriblement d'un mal désespéré, mais où les nerfs, comme faussés par le travail excessif, cessent momentanément de transmettre au cerveau la sensation de la souffrance. Ses oreilles ne percevaient plus son propre douloureux chuchotement, mais il croyait ouïr le souffle ardent de la mousson quand elle rasait les vagues encore plates, faisait déjà vibrer sourdement les mâts et les cordages du paquebot et, en ce menaçant prélude, essayait leur possibilité de résistance à la tempête inéluctable...

Un autre chuchotement le tira de sa torpeur à demi reposante. Il leva les yeux ; une petite pauvresse de sept ou huit ans, dressée tout contre lui, le regardait à grands yeux timides, regardait sa mère agenouillée sur les dalles et qui pleurait, en l'encourageant toutefois du geste.

— Monsieur l'abbé, c'est pour avoir du pain... papa est mort...

La mère, sans se relever complètement, vint s'agenouiller plus près du Jésuite, et, à travers ses larmes, balbutia son histoire banale et navrante : les meubles de la veuve mis à l'encan, l'exode à l'asile de nuit, la vaine recherche du travail...

Le Père Amelin remit à la petite une aumône dont l'importance les transfigura toutes deux, tandis que le donateur demeurait, lui, avec sa physionomie de Christ agonisant. Dans un large geste scénique, et pourtant tout naturel, la mère avait posé sur l'épaule de l'enfant pour qu'elle s'agenouillât et fît la prière de gratitude. Le Jésuite qui s'en allait posa, au passage, la main sur la tête blonde, et recommanda d'un murmure ardent :

— Oui, ma petite fille, priez pour moi : oh ! priez bien pour moi !

Il avait prié, lui, mais il savait que cependant le calice qu'il devait boire ne s'était pas éloigné ; l'avant-goût de son horrible amertume le suppliciait déjà ! Que serait-ce quand l'épaisse lie toucherait ses lèvres !

XI

Marie venait de rentrer. Elle avait échangé son costume de ville contre une robe d'intérieur, une de ces robes faites de tulle et de soie légère qu'on ne peut mettre que dans les « intérieurs » de riches, confortablement ouatés et chauffés. Une de ses amies, qui passait l'hiver à Nice, lui avait envoyé de là-bas toute une corbeille de roses, et, avec sa femme de chambre, elle s'occupait à en garnir des coupes et des vases épars dans les deux salons.

Le brillant coloris, le parfum frais et ardent, tout ensemble, de ces fleurs évoquait, à son esprit, leur beau pays d'origine, ce pays où les vifs courans de l'air alpestre traversent une si intense lumière et une chaleur parfois tropicale. Elle se voyait déjà le parcourant avec Laurières, avec son mari... A cette pensée, son cœur battait un coup énorme qui retentissait dans tout son être, puis s'arrêtait, lourd de joie, trop lourd, jusqu'à ce que, d'un grand soupir, elle le délivrât de cette mort trop exquise pour durer... Le sang battait ses tempes, et, sous la peau nacrée, satinée de ses joues, s'insinuait la sève toute pareille à celle qui faisait la beauté de ses plus belles roses... Et peut-être, d'instinct, voulant distribuer au monde le trop-plein de son

bonheur, de temps en temps, une volée de notes partait de ses lèvres; c'étaient les premières de quelque phrase passionnée d'opéra, comme celle-ci :

La Valkyrie est ta conquête,
Va, ne crois pas qu'elle regrette...

Oh! la Valkyrie parisienne n'égalait pas, à beaucoup près, en robustesse farouche, ses sœurs légendaires du septentrion; sa personne n'était apparemment que de grâce fragile, son vêtement de falbalas, son entourage de bibelots: on sentait cependant que sa voix pure et douce pourrait se renforcer de tendresse à jeter les cris les plus dramatiques de la passion.

La sonnerie électrique de la porte se répercuta jusqu'à elle.

— C'est le Père, madame, annonça la femme de chambre qui était allée chercher un broc d'eau pour les fleurs.

Marie témoigna par un signe de tête qu'elle avait entendu, et elle continua de chanter et de mêler harmonieusement les roses, ayant conscience de plaire ainsi à son oncle, de lui donner l'assurance qu'il n'importunait pas et ne serait pas importuné. Cependant, à la fin, elle garda sans les placer trois des plus belles fleurs et, sortant du salon, elle interrogea le domestique qn'elle avait engagé la veille.

— Oh! le Père était assez fatigué en rentrant, madame, et il tremblait de froid; je lui ai porté un grog bouillant; il paraît se trouver mieux.

Marie alla vers la chambre du Jésuite, frappa sur la porte qu'elle entre-bâilla seulement, car elle doutait qu'on lui eût répondu, et n'avança d'abord que la tête et la main qui tenait les roses.

— Je puis entrer, Père? demanda-t-elle de sa voix qui chantait son allégresse; voyez les belles fleurs! j'en ai reçu toute une corbeille!... C'est Renée de Valognes qui me les envoie de Nice... ah! vous vous souvenez d'elle, vous aviez son frère rue des Postes... Il faut que je fleurisse un peu votre chambre; peut-être préférerez-vous me voir vous amener ici mon fiancé?...

Marie, entrant alors, atteignait un vase de cristal sur une étagère, versait dedans l'eau d'une carafe, et y mettait à tremper les roses. Ensuite, elle se retourna, surprise que le Père n'eût pas encore proféré une syllabe. Et toute joie s'éteignit dans ses

yeux, tant ceux du Jésuite, levés et fixés sur elle, exprimaient d'insondable, d'insecourable détresse... Il semblait ne pouvoir se tenir assis qu'en s'accotant de ses dernières forces au dossier du fauteuil, et en serrant les accoudoirs de ses longs doigts crispés.

— Père! qu'avez-vous? grand Dieu! êtes-vous plus souffrant?

Affolée, elle s'élançait vers lui, posait sa petite main rose sur une des longues mains ivoirines... Détachant l'autre du fauteuil, le Jésuite lui étreignit son bras.

— Souffrant! répéta-t-il d'une voix creuse, la forçant à se pencher. Oh! Marie! Marie!... comment ton âme à toi peut-elle ne pas souffrir à mort quand tu appelles ton fiancé un homme tel que ce Laurières!

Le coup terrible porta si fort que Marie, atteinte en pleine chair et en plein cœur, tomba sur un tabouret, subitement d'une pâleur de cierge, et resta plusieurs secondes, les lèvres entr'ouvertes, incapable de prononcer un mot... Enfin elle avança une main comme pour parer un autre coup, et, dans un murmure brisé de pathétiques frémissemens :

— Si on vous a dit du mal de lui, je ne veux pas le savoir!... Père, ne me le rapportez pas! j'aimerais mieux mourir que d'entendre un mot contre mon fiancé!...

Et, lui, amer, blâmant et, à la fois, compatissant, repartit :

— Ton fiancé! mais tout le mal qu'on m'en a dit, tu le sais, malheureuse enfant! oui, tu sais que Laurières est un sceptique, un athée, un des ennemis les plus acharnés, les plus redoutables de l'Église!... comme Canuzat, qui, en me parlant tout à l'heure, ne croyait certes pas m'apprendre rien là-dessus!

Marie s'était à demi reconquise, et elle s'écriait passionnément, avec un accent de triomphe presque farouche :

— Comme Canuzat?... est-ce que M. Canuzat vous a dit également qu'il est brouillé avec M. Laurières parce qu'il considère son mariage, notre mariage religieux, comme une victoire pour l'Église?

— Eh! quand il me l'aurait dit? c'est là une manœuvre séculaire des renégats! Dès que l'Église cède sur un de ses droits, comme de refuser la sépulture religieuse ou la bénédiction nuptiale à un impie manifeste, ils ne manquent pas de s'écrier que c'est eux-mêmes qui cèdent à son intransigeance!

Et, dans un grondement tempétueux, il continuait :

— Qu'a-t-il gagné, le clergé de France, à bénir des unions comme le serait la tienne avec Laurières? Ces femmes chrétiennes que lui-même donnait ainsi aux déserteurs de l'autel, dans un suprême espoir qu'elles en provoqueraient le retour et l'amendement, qu'ont-elles fait, sinon exagérer à l'égard de leurs maris la bénignité de l'Église, jusqu'à s'estimer heureuses qu'on les laissât se distraire par l'assistance aux offices, pendant qu'eux-mêmes travaillaient à démolir l'édifice sacré, pierre à pierre?... Non, non! le moment est passé, pour l'Église, de livrer en otages les claires âmes féminines qui, presque seules maintenant, se laissent pénétrer de foi, puisqu'elles ne font que prendre, chez ces conquérans moqueurs, une déplorable passivité de captives. Les saintes femmes qui suivirent Jésus sur le chemin du Calvaire marchaient en un seul groupe et ne se joignaient pas à la tourbe de ses bourreaux... Tu imiteras les saintes femmes de la Passion, Marie, tu reprendras ton cœur si malheureusement fourvoyé; tu le garderas tout entier, avec toutes tes larmes, pour compatir aux souffrances de Celui que M. Laurières et ses amis veulent de nouveau clouer sur la croix!...

La voix véhémente du missionnaire tomba dans le crépuscule qui envahissait la chambre... et, comme un frisson incisif du soir, s'éleva aussitôt le chuchotement bref qui voulait être toute la réplique de Marie :

— Père, je me suis promise!

Le silence régna un long moment.

Le coup, porté d'une voix si douce, semblait avoir pénétré de part en part le missionnaire et le tenir maintenant cloué sur le dossier du fauteuil, comme il disait tout à l'heure que Jésus l'était de nouveau sur sa croix.

Ah! certes, elle était changée, Marie! il trouvait en elle plus de changemens qu'elle n'avait pu en trouver en lui... Il fouillait sa mémoire, et il revoyait la jeune fille à la joliesse espiègle, la petite épouse qui s'en allait, ignorante, riante, sautillante aux côtés d'un homme, simplement parce qu'on lui avait dit : — « Toi, tu marcheras avec celui-ci, » — comme lorsqu'on vous met en rang à la procession. Certes, cette jeune fille, cette enfant-épouse, ne ressemblait nullement à la belle jeune femme si sagement, pour ainsi dire si élégamment paisible dans ses résolutions les plus redoutables!...

— Père, je me suis promise!

Le missionnaire écouta le long écho de la courte, péremptoire protestation : puis, son murmure emporté recommença comme si le torrent, après un parcours souterrain, surgissait de nouveau à l'air libre.

— A Ceylan, à Port-Saïd, j'ai acheté des journaux de France... quelle traversée !... toutes ces arrogances dirigées contre le Souverain Pontife !... ces phrases impies coulaient sur moi comme du plomb fondu avec le lourd soleil de la Mer-Rouge... et ce matin, le récit de ces odieux inventaires... Tu t'es promise, Marie ? et à un homme de ce gouvernement néfaste ! tu sais combien on charge sa conscience à tenir un serment coupable ?

— L'abbé Paraud m'a dit que je pouvais être la fiancée, la femme de M. Laurières dans toute la paix de ma conscience...

— L'abbé Paraud est, reste un concordataire, et il en restera longtemps de tels concordataires obstinés, alors qu'il n'y a plus de Concordat ! Grâce à ce Concordat dont on lui faisait payer si cher les maigres subsides, le clergé de France avait perdu de vue ce principe évangélique et salutaire, que la vigne du Seigneur doit se cultiver à travers une insécurité perpétuelle, la bêche d'une main, l'épée d'une autre, pour repousser heure à heure les envahisseurs sacrilèges... Mais enfin, aujourd'hui, l'armée de la libre pensée a fait son dénombrement, l'armée du Christ ne peut pourtant plus tarder à faire le sien ! et il faut que pas un nom, pas même un nom de femme, surtout pas le tien, Marie, ne manque à l'appel... Est-ce de toi que je devrais entendre répondre : Passée à l'ennemi !...

Et Marie, les sourcils froncés de passionnée obstination, continua à se débattre presque farouchement :

— M. l'abbé Paraud pense que le flambeau de la foi doit être porté, conservé par les femmes dans les familles !

— Non ! s'écria le Jésuite d'une voix absolue, on ne doit pas le porter parmi les aveugles volontaires ! D'ailleurs, il pèse lourd, le flambeau de la Foi, aux faibles chrétiens d'aujourd'hui ! et les mains unies des deux époux sont nécessaires pour le tenir droit, sans vacillement, sur le berceau de leurs fils et de leurs filles !

Il s'arrêta quelques secondes pour retenir un accès de sa terrible toux, puis, le ton changé, avec cette voix chaleureuse, tendre, insinuante que retrouve si facilement tout ecclésiastique habitué aux « directions, » il reprit :

— Et enfin, Marie, toi, belle, riche, quelle aberration pourrait te faire craindre de ne pas rencontrer, dans nos familles chrétiennes, un homme qualifié de tous points pour faire de toi sa femme orgueilleuse de l'être?... Je pensais à toi cet après-midi en écoutant le commandant Blomel...

Marie fut, à ces derniers mots, secouée d'un tremblement si fort qu'il s'en rendit compte, même dans l'obscurité, alors presque complète, de la chambre; il la pria de tourner le commutateur; elle y alla dans le bruissement de ses jupes pareil à celui des feuillages; une lueur blanche tomba du plafond et les enveloppa tous deux; leurs regards se croisèrent, et c'était celui de Marie, filtré entre ses longs cils, qui exprimait la réprobation, presque le scandale, tandis que celui du prêtre s'élevait, quêteur, suppliant, de ses yeux à la mobilité inquiète et maladive...

— Marie, pourquoi me laisses-tu sans réponse?

— Mais, Père, fit la voix chantante, avec la sécheresse de la rébellion, que puis-je répondre à ce que je ne comprends pas? Vous disiez, — est-ce vraiment possible? — que je devrais me marier avec un homme autre que mon fiancé d'aujourd'hui?

— Sans doute, puisque je t'ai démontré qu'en épousant celui-là tu épousais un ennemi du Christ, dont tu devenais ainsi l'ennemie toi-même... Tu mettrais donc l'amour, le misérable amour terrestre, au-dessus de ce que tu dois au bon Dieu?

— Je n'ai pas à comparer. Je sais que je puis rester chrétienne en devenant la femme de M. Laurières, et je n'ai qu'à vivre ma vie de femme auprès de l'homme que j'ai choisi, qui m'a choisie, puisque rien dans la religion ne me le défend.

— Eh bien! dit sévèrement, autoritairement, le Jésuite, quelqu'un, au nom de cette religion, saura pourtant te le défendre. Je comprends, somme toute, l'abbé Paraud: s'il s'en est tenu, dans son conseil, à la lettre de la discipline, c'est qu'effrayé par les défections de cette triste époque, il a pu redouter le mariage civil de sa pénitente; mais moi, j'ai d'autres droits que les siens à parler plus haut, et différemment. Tes grands-parens ont été mes parens à moi comme ton père; nous appartenons à la même famille, et c'est moi qui suis actuellement le chef de cette famille... Donc, si un entraînement tout profane t'ôte le courage de faire toi-même le renoncement, peut-être un peu héroïque, mais, à coup sûr, nécessaire, je l'aurai pour toi, je l'ai, ce courage: tu ne seras pas à un impie, tu ne formeras

pas, avec notre sang de chrétiens, le corps de tes fils : je t'en fais la défense au nom du Christ et de toute notre lignée catholique... Oh! tu peux passer outre! mais tu te souviendras, tu te souviendras!...

Oui certes, Marie ne doutait pas qu'elle se souviendrait, que toute sa vie elle gémirait, si elle passait outre à cette défense sacrée, dans la honte douloureuse d'une fille frappée de malédiction... Aussi, tombant à genoux, elle joignait les mains, s'écriait d'une voix d'épouvante méconnaissable, entrecoupée :

— Père, père, ne vous montrez pas si cruel envers votre enfant!

— Cruel? ma pauvre petite, mais je ne veux que te sauver! te sauver!

— Me sauver, en me séparant de l'homme que j'aime? Mais tout est gouffre pour moi hors de ses bras qui me portent, qui m'enveloppent, ici même, ici!... Non, vous aurez beau forcer votre courage, Père, vous ne pourrez pas! Je vous dis que vous ne pourrez pas!... m'arracher à lui, me donner à un autre... Oh! c'est cela qui serait une profanation, un sacrilège!

Elle finissait dans un immense soupir, et, dans un immense soupir, le Jésuite recommença :

— Ma pauvre enfant aveugle! mais ce que tu dis là fut dit par des milliers d'amoureux, et des milliers d'amoureux ont dû, après l'avoir dit, se séparer, sur les seuls commandemens de la sagesse humaine. Ton sacrifice, à toi, aura toute la grandeur de notre sainte religion qui te le demande sans te le commander... Oui, j'ai eu tort de prononcer le mot de défense, dur, tyrannique, inutile : je ne veux, je ne dois me faire auprès de ton cœur que le porte-parole du si doux Jésus... Chaque baiser que tu donnerais à son ennemi tomberait sur sa divine face comme un nouveau baiser de Judas...

Ce nom prononcé à propos de Laurières, — bien qu'il ne lui fût pas appliqué, — fit bondir Marie, et acheva de jeter dans ses veines la fièvre de douleur indignée qui était dans celles de son oncle. Plusieurs fois, il avait tiré ses poignets pour faire cesser son agenouillement, mais alors elle se leva d'elle-même, tandis qu'encore une protestation passionnée jaillissait de ses lèvres :

— Oh! Père! me parler ainsi de lui! de lui que vous ne connaissez pas, enfin! Vous le croyez tout pareil à M. Canuzat.

mais imaginez-vous Canuzat allant chercher lui-même le prêtre pour l'amener au lit d'un mourant? Eh bien! c'est ce que Jean a fait pour le pauvre Étienne...

Le Père Amelin s'exclama presque avec un emportement d'espoir; s'était-il mépris aux paroles de Canuzat? Devait-il ranger Laurières dans la très nombreuse catégorie des simples non-pratiquans parmi lesquels l'Église opère, de temps à autre, ses pêches miraculeuses?... Il avança la main, saisit le poignet de Marie, l'attira sur le tabouret qu'elle occupait tout à l'heure, disant, de sa voix chaude et enthousiaste d'autrefois :

— Mais viens, alors! viens! parle-moi de lui, fais-le-moi bien connaître!...

Et, frémissante d'espoir, elle aussi, avec la ferveur tout élancée de son amour, Marie commença de raconter son histoire à partir du jour où elle lui semblait intéressante, du jour où le regard de Laurières s'était posée sur elle, agenouillée près de l'homme dont elle n'avait pu être que la sœur de charité attentive et pitoyable. Elle dit le double rêve né de cette rencontre, rêve voilé de longs scrupules bien naturels, certes, mais enfin, méritoires en lui, qui n'avait pas le devoir du souvenir... Elle dit leurs entrevues à Saint-Roch, et sa certitude qu'il l'avait regardée prier sans sourire ou sans prendre ombrage de ses effusions pieuses, et la spontanéité des promesses par lesquelles il lui avait garanti sa liberté de pratiquer; elle raconta sa présence à l'inventaire et la mansuétude infinie témoignée à elle par ce tendre, admirable fiancé, dont les conseils, pour l'avenir, n'avaient pas différé de ceux de l'abbé Paraud...

Admirable! c'était l'épithète que chaque vibration de sa voix faisait sous-entendre. Admirable pour ses talens, pour son éloquence, pour son élégante modération, pour sa virile sagesse... et surtout pour la grâce qu'il avait à aimer...

Cette jeune femme, à qui son premier mariage n'avait pas même fait prévoir l'amour, s'émerveillait encore, s'émerveillerait encore longtemps, d'avoir rencontré, en son nouveau fiancé, cette sensibilité sentimentale que l'ambition suprême de la femme est d'éveiller chez un homme, une fois au moins dans sa vie.

Le Père Amelin méditait sur chaque mot, sur chaque intonation enthousiaste de la jeune amoureuse, mesurait l'amplitude de sa reconnaissance envers le bien-aimé qui condescendait

à ne pas la faire souffrir... Au point de vue tout humain, il ne pouvait que reconnaître en Laurières une belle nature virile, de celles que la faiblesse relative de la femme porte à la protection et non à l'oppression ; mais, — et c'est là une idée très renforcée dans l'esprit du prêtre catholique, — de celles, par suite, qui possédant ou croyant posséder la sagesse de la vie, ne laissent guère prise aux influences intimes ni sur leurs idées, ni sur leur conduite.

— Père, vous n'allez plus comparer mon fiancé à M. Canuzat ?

Cette interrogation orgueilleuse par laquelle Marie achevait la confidence d'amour glaça le Jésuite mortellement. Mais sa volonté voulut passer outre à toute faiblesse, et, en pressant la main de sa nièce pour lui communiquer un peu de sa résolution héroïque, il répliqua, très doux et inexorable :

— Je ne les compare plus. Je reconnais en M. Laurières toutes les qualités qui font l'honnête homme, le galant homme, selon le monde. Mais, ma chérie, cela n'était pas en question : ce que tu m'as dit de lui, hélas ! ne saurait diminuer ma frayeur de te voir devenir sa femme. Canuzat est l'homme d'une réaction : il prétend avoir reçu des coups qu'il rend avec usure, mais peut-être assez aveuglément pour se faire plus de mal à lui qu'il n'en fait à ses prétendus ennemis. M. Laurières n'en veut pas aux personnes ; il répugne à « l'action directe, » comme on dit aujourd'hui : c'est fruste et inélégant ; le pauvre Étienne a demandé un prêtre pour mieux mourir, il a haussé les épaules, mais il est allé chercher le prêtre ; tu désires, le jour de ton mariage, traverser l'église ? il te la fera traverser à son bras ; mais cela ne l'empêche pas, oh ! mon enfant, sache-le bien, cela ne l'empêche pas de faire, avec ses pareils, une chaîne inique de lois de plus en plus restrictives, pour refouler de plus en plus le malheureux clergé de France, réduire à néant son champ d'action sur la société... Marie, tu serais trop coupable si tu épousais cet homme !...

Marie qui, en l'écoutant, s'était désespérée à mesure, se récria par des mots que la douleur étonnée hachait sur ses lèvres.

— Père ! oh ! mais qu'ai-je donc fait pour que vous me condamniez à être si malheureuse ? Vous ne m'aimez plus ! vous n'aimez plus votre fille !... Pourtant, le jour que je devins tout à fait orpheline, vous me consoliez, vous m'assuriez que vous

seriez à la fois mon père et ma mère, et vous savez bien que ni mon père ni ma mère n'auraient eu la cruauté de m'enlever à mon fiancé, presque la veille de mon mariage... ah ! je suis orpheline une fois encore !...

Ces lamentations, par lesquelles une femme se dérobe à un débat douloureux, ont pour immanquable effet de déconcerter un homme d'honneur comme s'il s'apercevait tout à coup qu'il a frappé plus faible que lui. Ce fut donc au tour du Père Amelin de s'attendrir, et, serrant sa nièce dans ses bras :

— Non ! non ! tu restes ma fille chérie, s'écria-t-il et je suis là, au contraire, pour veiller, pas à pas, sur ton bonheur de maintenant et de toujours... Voyons, pour ne parler que de cette vie, est-ce que tu n'as jamais songé aux froissemens douloureux que t'infligerait un mari qui ne partagerait pas tes croyances ?

Rapidement, la pensée de Marie se reportait à la journée de l'inventaire, aux transes subies à cause du cher fiancé, puis à l'apaisement ineffable goûté dans ses bras... et, à la fois, meurtrie et délicieusement vibrante de tels souvenirs, elle déclara :

— Je souffrirai peut-être quelquefois par lui, mais si je ne l'épousais pas, je serais tout le temps malheureuse... oh ! Père ! vous comprendrez cela tout à l'heure, car c'est lui que vous devez entendre pour le juger à son vrai mérite ! et vous lui parlerez aussi, et il vous écoutera, soyez-en bien sûr, avec le plus grand respect.

Et l'obstination indomptable de l'amoureuse accabla enfin le Jésuite, eut raison, à ce moment, de ses forces cérébrales, et lui aussi, comme Marie, il abandonna la discussion, pour ne plus laisser crier que le saint courroux de l'apôtre désobéi :

— Je ne parlerai pas à M. Laurières, je ne le verrai pas... et toi-même, tu ne le verras pas d'aujourd'hui, du moins... Non ! non ! ne me dis pas que tu refuses de m'obéir... Écoute, écoute... je suis très souffrant, oui, de corps et de cœur ; une seule chose peut me soulager, c'est que tu restes là, près de moi, et que nous récitions le chapelet ensemble... Prends ton chapelet, Marie !

Elle fronça les yeux, serra les lèvres pour répondre durement que ce n'était pas la peine, que son fiancé allait venir, et qu'elle devait se tenir prête, elle, du moins, à le recevoir ; mais son regard qui, presque, défiait son oncle, le lui montra livide, avec

des yeux de martyr, pendant qu'il étouffait de la main une déchirante quinte de toux. Et quand, après le spasme, il répéta :

— Prends ton chapelet, Marie!

Docilement, elle tira de sa poche la chaîne d'or, aux grains d'améthyste, qu'elle gardait dans une bourse en filigrane, et elle se signa, pendant que le Père Amelin se signait et commençait le premier *pater*. Et les deux voix implorantes s'alternèrent, l'une assourdie, comme sortant des profonds labyrinthes de la pensée où l'homme, à tâtons, se donne mille heurts douloureux, l'autre cristalline et musicale, car, au printemps de la vie, l'espoir ne cesse de chanter à travers les orages.

Le Père Amelin, en sa lassitude mortelle, tenait fermés ses yeux ardens; il ne put donc remarquer l'attitude et l'expression de Marie, droite sur sa chaise, l'oreille aux écoutes, comme en l'attente passionnée de quelqu'un, quand tout ce qu'on fait, hors d'attendre, n'est que machinal exercice du geste.

Deux dizaines d'*ave* venaient d'être récitées ainsi. Le trille aigu de la sonnerie électrique parcourut tout l'appartement. Et la personne de Marie se déploya comme un souple ressort, et, sans voir le brusque sursaut du Père Amelin, elle se dirigea, glissant, rapide, vers la porte, en continuant de réciter : *Priez pour nous pauvres pécheurs...*

XII

Passée dans son petit salon, elle y resta debout quelques secondes, la main qui tenait encore le chapelet posée sur son cœur pour l'apaiser, geste secourable de la volonté à l'instinct... Cependant Laurières entrait par une autre porte, et le domesque qui l'introduisait, avant de disparaître, tournait un commutateur, inondant ainsi la pièce de clarté.

L'amoureux venait vivement à la bien-aimée, s'étonnant qu'elle demeurât là-bas, immobile.

— Chérie, c'est pour mieux rêver à moi, j'espère, que vous m'attendiez dans les ténèbres?

Et il appliqua ses derniers mots rieurs sur la main même de Marie, et, ses lèvres rencontrant les grains du chapelet :

— Oh ! vous étiez en prières, madame? alors, c'était pour moi? dites, c'était pour moi?

Comme elle ne répondait toujours pas, il la regarda, les yeux dans les yeux :

— Vous avez pleuré ! vous avez pleuré ! s'écria-t-il, saisi d'alarme, et pourquoi donc avez-vous pleuré ? dites, tout de suite, tout de suite !

Il l'enveloppait, mettait la caresse de petits baisers pressés sur ses cheveux, sur son front qu'elle essaya de lui dérober...

Tout à l'heure elle s'indignait que son oncle lui ordonnât de repousser l'homme à qui elle s'était promise, et voilà que tout à coup, en présence de cet homme, son âme délicate s'en retirait d'elle-même... Quoi ! oserait-elle se donner sans cette sanction, cette bénédiction du père, du chef, du saint de la famille, qu'elle avait souhaitée si ardemment ? Elle y voyait une douleur mortelle, presque de l'impudeur et de la honte.

Effrayé de sa roideur, de sa résistance, de son mutisme, lui s'écria plus fort :

— Mais parle, enfin ! tu me fais mourir ! tu as un chagrin ? est-ce à cause de moi ?

Elle inclina la tête, et réussit à proférer :

— Jean, mon oncle ne veut pas...

Et par ce début de phrase la situation fut révélée à Laurières. Marie, dans ses bras, sentit la secousse terrible de ses nerfs. Et cependant, ce fut d'une voix très altérée, certes, mais presque calme, qu'il reprit la phrase qu'elle avait laissée inachevée.

— Votre oncle ne veut pas que vous m'épousiez ?... et, bien entendu, c'est tout l'anticléricalisme qu'il prétend punir en ma personne ?... Vous m'aviez fait tant espérer en sa largeur d'esprit, sa bonté de cœur !...

— Je ne le reconnais plus ! soupira Marie, et mon chagrin est affreux, Jean !

Mais lui, les yeux froncés, se plaignit qu'elle appelât chagrin affreux ce qui n'était au fond qu'une émotion pénible, forcément passagère :

— Quand notre mariage sera un fait accompli, le Père Amelin changera d'attitude ; il ne voudra certainement pas charger sa conscience en manquant à la loi du pardon évangélique...

En parlant ainsi, Laurières considérait avec une extrême attention la figure de sa fiancée ; il la vit pâlir ; il vit les fins sourcils se hausser désespérément, les jolies lèvres trembler sur les mots de détresse qu'elles n'osaient faire entendre.

Cependant Marie murmurait enfin, très bas :

— Mais, Jean, s'il ne fallait que retarder un peu...

Comment eût-elle continué? La main de Laurière pressa soudain en étau son étroite ceinture, l'étouffant à demi, et il la vit qui renversait la tête, fermait les yeux... aussitôt la brutalité de son geste le consterna... il exprima passionnément ses regrets, en la berçant sur son épaule et toutefois, comme cela se fait neuf fois sur dix dans les cas analogues, il ne manqua pas de lui attribuer la responsabilité de sa faute. Il lui rappela encore ses deux ans d'attente sans espoir; ses longs mois de contrainte depuis leurs fiançailles, pour ménager en elle les scrupules les plus excessifs... et, comme prix d'une constance à si rude épreuve, elle osait encore aujourd'hui parler d'un retard possible de leur mariage!

— Les chers aveux que vous m'avez faits, les émois que j'ai éveillés en vous, ne me permettent pourtant pas de douter que vous voyiez votre bonheur dans mes bras : n'avez-vous donc pas envie d'être heureuse bientôt, tout de suite?

Marie soupira :

— Je voudrais l'être sans qu'il en coûtât aucune déception à mon oncle! à mon père, je devrais dire!

— Une déception? se récria Laurières; mais tous les parens du monde sont déçus lorsqu'un mariage est arrangé en dehors d'eux... La question est ailleurs: le Père Amelin peut-il de bonne foi s'imaginer que les affaires de Rome en iront plus mal quand vous vous appellerez Mme Laurières? Je me permettrai de lui en soumettre l'observation tout à l'heure, puisque nous étions convenus d'un entretien...

Marie hocha tristement la tête.

— Mon oncle refuse de vous recevoir, Jean.

— Oh! c'est à ce point! murmura Laurières, déconcerté.

Puis après une minute de réflexion, il observa :

— Le Père Amelin paraissait ignorer tout de moi, hier... il vous a donc interrogée longuement sur mon compte?

Marie lui apprit la rencontre de son oncle Canuzat. Les alarmes de Laurières s'accrurent. Quels coups avaient dû se porter les deux anciens camarades, en s'élançant l'un sur l'autre des antipodes mêmes de l'idée!...

— Et, naturellement, mon mariage qui se trouvait entre eux devait en être mis en pièces.

Après avoir songé un peu ainsi, il dit tout haut :

— Cette rencontre est une raison de plus pour que je parle immédiatement à votre oncle, Marie. Les exagérations de Canuzat n'ont pu que lui donner une idée très fausse de mon caractère et de mon rôle politique ; voulez-vous donc lui faire demander de me recevoir, en insistant un peu ?

Marie n'osa dire combien toute insistance lui paraissait inutile ; elle pressa un bouton de sonnerie, et ce fut précisément le domestique attaché au service du Jésuite qui se présenta.

— Dites à mon oncle que M. Laurières désire beaucoup le voir dès aujourd'hui.

Cet homme leva les yeux au ciel, en répondant :

— Oh ! madame, mais le Père est au lit... j'ai dû le déshabiller presque comme un enfant, tant il se sentait faible.

— Alors, ne le dérangez pas !

Le domestique sorti, elle montra sa physionomie troublée d'une perplexité nouvelle à Laurières.

— Jean, dit-elle, comme à son conseil tout désigné, pensez-vous que je devrais appeler un médecin ? Je crains que mon oncle ne soit réellement malade...

— Son voyage l'a très fatigué, cela me paraît certain, puis cette fâcheuse prise avec Canuzat... Laissons-le reposer cette nuit ; demain matin vous pourrez envoyer chez Jomard, mais je suis sûr qu'il sera en état de me recevoir avant la fin du jour.

Le *statu quo* leur étant imposé, d'un accord tacite, les fiancés s'appliquèrent à changer la conversation. Marie sentait que certaines de ses souffrances devaient être subies en silence, puisque Jean n'admettait même pas que l'opposition imprévue de son oncle pût interrompre sa joie d'amoureuse, et lui, qui comprenait trop bien son cruel souci, qui le partageait en un sens, feignait la quiétude pour la persuader qu'elle s'exagérait les périls de la situation.

On avait, ce jour-là même, posé les tentures de la pièce qui allait devenir le bureau de M. le député. Ils y passèrent ensemble, et ils se plurent à convenir des places qu'ils attribueraient aux meubles qu'on apporterait de la garçonnière.

— C'est parmi ces meubles que j'ai tant rêvé de vous, Marie ; je veux qu'ils soient les témoins de mon bonheur avec vous...

Et ces mots de Laurières furent le début d'une gracieuse effusion, presque purement sentimentale ; dans ces momens

assez rares où l'amour de l'homme revêt ainsi la forme la plus généreuse, une femme obtient de lui ce qu'elle veut peut-être plus aisément que par le souvenir ou l'attrait des caresses.

Et Marie, d'instinct, en profita. C'était chose convenue implicitement que le fiancé, venant causer à la fin du jour avec le chef de la famille, resterait pour la soirée entière, qu'on ferait un second dîner, tout intime, de fiançailles. Mais, ce beau plan ne pouvait s'exécuter de par la volonté contradictoire du Père Amelin. Et Marie engagea doucement Laurières à la quitter.

Laurières lui saisit les deux mains qu'il posa sur son épaule, et, se baissant pour que le regard de ses yeux tombât droit dans ceux de l'aimée, il demanda, la voix un peu rude :

— Et pourquoi faut-il que je vous quitte, pourquoi faut-il que vous passiez la soirée toute seule?... est-ce que?...

Il allait ajouter :

— ... est-ce que vous voudriez-vous réaccoutumer à passer votre vie toute seule?

Mais il s'arrêta, craignant de ne pas achever sans broyer de nouveau la ceinture de Marie. Elle devina d'ailleurs ce qu'il éprouvait, devint pourpre, et balbutia, les larmes aux paupières :

— Je ne veux que ménager mon oncle, lui montrer tout le soin que j'ai de son repos, tout le respect que je garde pour lui et pour ses volontés, même si... je ne puis obéir.

Laurières lui arracha la parole :

— Vous ne pouvez, bien évidemment, vous ne pouvez obéir à ses volontés pour le moins bizarres, contre nature !...

Mais il regretta encore cette brusquerie, consentit à partir.

— Puisque vous pensez que le Père Amelin ne pourra reposer tant qu'il saura l'Antechrist sous le même toit que lui... Voyons, ne froncez pas vos beaux yeux, passez-moi quelque chose au moment où vous me forcez à battre en retraite !

Et non seulement elle lui passa son mot de rancune contre l'oncle Jésuite, mais elle se laissa prendre dans ses bras, sur son cœur, dont l'impétuosité se refrénait maintenant à si grand'peine, et qui, elle le sentait bien aux vibrations qui la soulevaient toute, en était aux dernières limites de la longanimité.

Un moment après le départ de Laurières, elle resta dans son petit salon, toute palpitante de ses baisers et de ses étreintes, se berçant encore par l'écho de ses appellations suaves ou pas-

sionnées. Mais elle pensa bientôt avec désolation à l'état cruel du Père Amelin. Que faire pour lui rendre sa santé, sa joie et aussi son heureuse indulgence de jadis? Il lui devint peu à peu insupportable de le sentir sombre, amer, et l'âme toute meurtrie par sa propre faute. Elle alla donc frapper à la porte du Jésuite, et, à sa question timide, le Père ayant répondu :

— Non, ma fille, je ne dors pas, tu peux venir...

Elle s'approcha du lit, s'agenouilla, implora fervemment :

— Voulez-vous que je finisse le chapelet maintenant, Père?

D'un geste vif qui exprimait une heureuse surprise, sans la moindre rancune, le Jésuite posa une main sur les deux mains jointes de sa nièce... Puisqu'elle revenait prier, Laurières était donc parti? elle était donc capable de l'emporter sur lui?... La victoire pouvait donc rester finalement à la chrétienne... à l'Église...

Marie acheva le chapelet. Ensuite elle dit, voulant lui montrer qu'elle était, ce soir, définitivement seule :

— Si je ne craignais de vous fatiguer, Père, je ferais mettre le couvert dans votre chambre; nous dînerions ensemble?

Il la regarda, lui sourit avec une tendre reconnaissance, mais refusa son offre. Il prendrait si peu de chose... un potage, tout au plus...

Marie ne dîna elle-même que du bout des lèvres dans sa grande salle à manger, si vide maintenant quand Laurières ne lui faisait pas vis-à-vis à table, si obscure, malgré l'éclairage électrique, quand le regard et le sourire de Laurières ne l'illuminaient point. Elle essaya ensuite, et vainement, de lire, pour calmer les transes qui la tourmentaient, car tout lui semblait ce soir précaire et fragile de ce qu'elle croyait ce matin encore si assuré et si résistant, le bonheur et la vie : le bonheur, puisque le mot d'une bouche très chère pouvait mettre en question son bonheur; la vie, puisque, sans qu'elle se l'avouât, une vie très précieuse lui semblait près d'elle gravement compromise... De temps à autre, son cœur subissait dans sa poitrine ces tremblemens de pendule dont un mouvement sismique multiplierait, — avant de les arrêter, — les oscillations. Ce phénomène est d'un effet presque terrifiant sur les organismes délicats. Marie souffrait donc beaucoup dans sa solitude lorsque Madeleine Guiminel vint s'offrir à la soulager. Madeleine entra dans

le salon avec un sourire qui dissimulait un assez vif souci, car elle connaissait déjà le début du conflit redoutable qui allait faire souffrir près d'elle trois cœurs aimans et passionnés. Quand elle eut embrassé Marie :

— Jean, chassé par toi, est venu se réfugier sous mon aile... il est encore avec Charles, en train de brûler cigarettes sur cigarettes pour consumer chagrin, souci et impatiences. Ma pauvre chérie ! toi qui souhaitais si ardemment le retour de ton oncle ! le voilà bien tombé, dans le fracas des inventaires, et, ce Canuzat qui le rencontre et le brave !

Mais Madeleine avait le coup d'œil optimiste, et elle eut tôt fait de trouver à l'avenir des aspects sourians et lumineux à travers l'obscurcissement de l'heure présente.

— Oh ! je comprends que le choc ait été rude, il est bien naturel qu'un ecclésiastique ne souhaite pas pour neveu un député anticlérical ; mais enfin un Jésuite est trop informé sur le train du monde pour croire qu'on puisse le mener à coups de trique... Tiens, je vois ce qui va se passer... Tout d'abord je m'attends moi-même à une semonce pour avoir, en quelque sorte, présidé à tes fiançailles avec notre affreux anticlérical ; ensuite, le Père Amelin arrachera une promesse de modération à Jean, à toi celle d'un zèle pieux dans ton ménage, et puis sa bonté se chargera du reste, c'est-à-dire de prier souvent pour que tu lui donnes des petits-neveux à éduquer, rue des Postes, car enfin il ne peut douter d'un retour du beau temps pour la Compagnie comme pour l'Église...

Marie, un peu rassérénée, n'exprima plus que son inquiétude sur l'état physique de son oncle. Les jeunes femmes appelèrent alors le domestique qui devait passer la nuit en demi-veille. Cet homme, très habitué à entourer les malades, affirma qu'une visite du docteur à cette heure tardive ne pourrait que fatiguer et alarmer le Père.

— Eh bien ! dit Madeleine en s'en allant, je vais envoyer Jean et Charles chez Jomard pour le mettre au courant des choses : il viendra demain dès la première heure.

Elle exprima du reste l'opinion qu'une nuit de plein repos suffirait probablement à pacifier le corps et l'âme également énergiques du Père Amelin.

Mais son pronostic, d'ailleurs peu sincère, ne se vérifia nullement, du moins pour le corps, dont l'état ne permettait pas de

préjuger celui de l'âme. La fièvre absorbait à tel point le Jésuite qu'on introduisit le docteur près de lui sans même lui demander son agrément, sans même le prévenir.

— Grippe et bronchite, le tout assez grave, vu la faiblesse du malade, mais c'est l'affaire d'une dizaine de jours, en comptant toutefois sur une assez longue convalescence...

Marie, comme toutes les femmes en pareil cas, demanda vingt fois au docteur s'il lui disait bien toute la vérité, et le docteur, comme tous les médecins du monde, l'affirma solennellement. Mais la vérité ne se traduisit pas de même quand il l'exposa, dans l'escalier, à Laurières, qui était accouru pendant qu'il se trouvait auprès du malade.

— C'est un homme miné, usé par l'idée fixe, par ses voyages, par des travaux accomplis dans une perpétuelle tension nerveuse : il n'a aucun avenir devant lui...

Laurières s'arrêta, se soutint à la rampe et se récria douloureusement :

— Tu sais que c'est mon avenir à moi que tu prophétises? et un bel avenir ! si ce Jésuite meurt sans nous donner sa bénédiction...

— Oh ! voyons, au point où tu en es avec Mme Salvan, elle passerait outre?

— Elle passerait outre, je le crois.., bien qu'avec une femme on ne sache jamais... il y en a tant qui ont le goût du martyre !... et enfin, si elle passait outre, ce ne serait pas sans verser des larmes à noyer tout notre bonheur.

Le docteur l'écoutait et réfléchissait, puis, recommençant à descendre, il déclara :

— Eh bien ! je puis, oui, je puis te rassurer partiellement, ce que j'ai dit à Mme Salvan se produira sans doute : je pense rester maître de la fièvre et de la congestion des bronches d'ici quelques jours ; seulement, ce que j'ai appelé là-haut convalescence, appelons-le, entre nous, état chronique et déclin, plus ou moins rapide, car tous les malades ne se défendent pas avec la même énergie ; mais enfin, vous aurez des semaines, peut-être des mois, pour fléchir l'oncle, soit avant, soit après le mariage.

Fléchir l'oncle, oui, et avant le mariage ! il le fallait, se disait Laurières. Chaque jour, cette opinion s'ancrait plus à fond dans son esprit. Il venait rue Castiglione le matin et le soir ; mais il ne trouvait plus Marie, comme la semaine précédente, en

conférence avec le tapissier; elle ne l'entretenait plus d'un essayage; on ne parlait plus de sa robe pour le jour des noces dont, en une heure d'intimité, elle lui avait fait choisir l'étoffe et le dessin. Assise dans son petit salon, elle lisait, tirait quelques points de broderie, avec l'air morne d'une veuve qui ne sortira plus de sa retraite, et Laurières ne se méprenait pas à l'effort qu'elle faisait, dès qu'il entrait, pour reprendre son exquis enjouement habituel.

A peine consentait-elle à sortir un peu chaque jour avec Madeleine; lui-même n'obtint qu'une fois de l'emmener au Bois en voiture, et il ne la sollicita pas de recommencer. Tant qu'il gardait un espoir de fléchir le Père Amelin, il tenait à respecter le trouble que ressentait cette jeune femme si délicate à s'exposer aux effusions, en quelque sorte clandestines, d'un amour que son père d'adoption n'approuvait pas encore. Il ne s'attachait même plus à cette date de leur mariage que tous deux avaient décidée irrévocable, puisque enfin les convenances interdisaient de procéder à la cérémonie si intime qu'elle pût être tant que la maladie du Père Amelin, soignée dans sa maison, resterait à l'état aigu.

« Ah ! que Jomard ait dit vrai, que son rétablissement soit assez marqué pour que nous puissions nous expliquer ensemble, et que cette intolérable situation se dénoue !... Après tout, s'il persiste dans son veto de grand inquisiteur... »

En attendant, son orgueil et sa passion cédaient à la plus vraie tendresse qu'ait jamais éprouvée un homme; il ne se plaignait de rien, et c'était, au reste, suivre instinctivement la meilleure tactique : Marie, qui ne se méprenait pas sur ces calmes apparences, concevait de lui une plus haute idée chaque jour, et chaque jour aspirait plus impérieusement à se donner toute au maître de son cœur.

XIII

Le docteur Jomard ne s'était pas trompé; le neuvième jour de sa maladie, le Père Amelin n'avait plus qu'une fièvre très sourde; il se sentit assez de force pour passer plusieurs heures sur son fauteuil, au coin du feu, à faire un peu de correspondance. Le mieux s'affirma le lendemain, et Marie en exprimait sa joie à Madeleine Guiminel. Mais, en même temps, elle avouait

son anxiété des jours prochains, des heures prochaines, où un nouveau débat ne pouvait manquer de s'élever entre son oncle et elle au sujet de son mariage, un débat auquel son fiancé voudrait à toute force prendre part.

— Et j'ai peur de ce qu'ils se diront et de ce qu'ils ne se diront pas; j'ai peur de tout!

Et la peur ouvrait tout grands ses yeux, et ses fins sourcils obliques se soulevaient très haut, exprimant sa détresse mieux que ses lèvres roses, faites pour sourire dans les doux émerveillemens de l'amour.

A ce moment, le domestique garde-malade se présenta, et dit que le Père Amelin, ayant su que Mme Guiminel se trouvait dans la maison, la priait de lui faire une visite :

— Je vous suis, Victor.

Et Madeleine, se tournant vers Marie, se livra, du geste et de la physionomie, à une mimique signifiant :

— L'heure de la semonce!... enfin, me voici prête!

Le Père Amelin l'attendait au coin du feu. Sa personne occupait si peu de place dans son fauteuil, ses yeux avaient un tel éclat d'émail, sa figure et ses mains jaunes, et plus émaciées, un tel air de choses inertes ou mortes, qu'elle pensa aux statues de saints confesseurs de la foi qu'on habille de vrais vêtemens dans les pays espagnols. Néanmoins, elle sut dominer cette impression pénible, et exprima au Père toute la joie que lui inspirait son rétablissement.

Il eut à son tour de jolis mots paternels pour la remercier, car il aimait la jeune femme dont la mère avait été son amie d'enfance, puis il ajouta :

— Malheureusement, ma chère Madeleine, il se mêle une tristesse à la joie que je ressens de votre visite; je me vois dans l'obligation de vous rendre un peu responsable du grand chagrin qui m'attendait à ce retour en France... Pourquoi, oh! pourquoi avez-vous travaillé au mariage d'un libre penseur, pis encore, d'un adversaire militant de la religion, avec notre pauvre petite Marie?...

Madeleine secoua sa jolie tête aux yeux vifs, dardant leur lumineux regard par-dessous son grand chapeau de velours :

— Et d'abord, mon Père, ai-je eu à travailler autant que vous semblez le croire pour mettre Marie en rapport avec Jean Laurières, qui est, vous le savez, n'est-ce pas, le cousin de Charles?

La Providence, — je n'oserais devant vous dire le hasard, — les a fait se rencontrer chez moi au moment où, ayant rêvé l'un à l'autre pendant le grand deuil de Marie, ils étaient au point pour s'entendre par leur silence même...

— Mais enfin, mieux renseignée que Marie des choses de la politique, vous auriez dû l'avertir dès lors...

— Dès lors, c'était déjà trop tard, croyez-le, mon Père... et puis, Jean consentait au mariage religieux... et, ma foi, je n'avais pas qualité pour en demander plus que l'abbé Paraud, par exemple!

— On peut, on doit en demander plus quand on appartient comme Marie à une famille où il est de règle, sinon de se consacrer tout à Dieu, du moins de lui laisser tout ce qu'on peut de sa vie et de soi-même... Qu'est-ce qu'il gardera de ma pauvre enfant, le bon Dieu, quand elle appartiendra, — si elle lui appartient jamais, — à un ennemi de sa religion et de ses ministres?

— Le bon Dieu gardera probablement toute l'âme de Marie... et, si vous voulez ma véritable pensée, mon Père, je ne crois pas, et j'en suis bien aise en ce qui me concerne, que le bon Dieu nous demandera compte de l'âme des hommes que nous épousons... Ici-bas, nous les aimons, nous leur donnons des enfans, mais enfin, là-haut, ce sera, j'espère, comme l'Évangile le dit : A chacun selon sa foi, selon ses œuvres...

Le Jésuite gronda, ses yeux jetant des flammes sombres :

— Malheureuses femmes d'aujourd'hui ! si vous vous désintéressez de la destinée éternelle de l'homme à qui vous donnez tout votre être !

Madeleine, sans se laisser déconcerter par l'anathème collectif, répliqua doucement, alertement :

— Mais ce n'est pas se désintéresser, il me semble, de la conversion d'un libre penseur, que de l'épouser?... celui-là, plus qu'un chrétien fervent, a besoin d'une femme pieuse... et puis, vous le savez, mon Père, — vous ne pouvez pas ne pas le savoir ! — ce serait un célibat presque général en France si les femmes refusaient d'appartenir à des non-pratiquans; nous avons pourtant notre destinée à remplir ici-bas, nous devons être épouses, être mères... et, ma foi, en tant que mères, veuillez avoir la bonté d'en convenir, nous nous montrons du moins assez vigilantes chrétiennes. Nos enfans ne peuvent pas encore tenir leur cuillère à bouillie que nous leur faisons joindre les

mains pour la prière; c'est avec nous qu'ils apprennent le catéchisme, qu'ils se préparent à leur première communion; ils n'échappent à la religion que lorsqu'ils nous échappent à nous-mêmes, je ne sais trop pourquoi, par exemple!

— Pourquoi? mais parce qu'ils tombent alors sous l'influence du père qui...

Madeleine hocha la tête.

— Beaucoup d'hommes ne vont pas à la messe, oui, mais je ne crois pas qu'il s'en trouverait un seul pour interdire à son fils adolescent d'y aller... si les prêtres de leur côté tenaient ferme. Malheureusement, ces messieurs sont le plus souvent absorbés par le service paroissial... Tenez, Père, j'ai quelquefois pensé que les missionnaires auraient suffisamment à s'occuper en France, quitte à laisser la Chine aux Chinois, et le Japon aux Japonais... Après tout, j'ai beau les rencontrer par files maintenant, à l'Élysée, dans les bals d'ambassades ou de ministères, ces gens-là n'ont pas le crâne du catholique-né...

Sans le savoir, Madeleine caressait ainsi l'idée favorite, ou plutôt l'idée fixe du Jésuite. Il la regarda presque avec un émerveillement qu'elle fût allée droit, par sa seule intuition féminine, sur la triste vérité qu'il avait mis des années d'études investigatrices à découvrir. La tête, les épaules, tout son corps émacié collé, pour ainsi dire, au dossier haut du fauteuil, ses deux mains couleur de cire attachées sur les appuis, il s'immobilisa, médita en cette pose hiératique, puis ce murmure s'éleva de ses lèvres pâles :

— Oui, rester en France, tous! concentrer l'essence catholique dans les âmes françaises, jusqu'au jour où cette concentration achevée éclaterait en une expansion de prosélytisme comme on n'en a jamais vu... Enfin, il n'y a guère plus d'un siècle, nous nous élancions à travers l'Europe pour la seule joie enthousiaste d'y semer les principes de la Révolution, pourquoi ne serions-nous pas capables d'aller plus loin encore sous l'impulsion d'un idéal mille fois supérieur?... Mais ce serait folie que de nous vouloir attacher des mauvaises fois manifestes, — pis même, des volontés diamétralement contraires, — qui feraient dès le début avorter notre essor, alors qu'il suffit des indifférences pour l'alourdir et le retarder sans fin...

Et le Père Amelin, d'une voix trop forcée qui résonna creux, péniblement :

— Marie n'épousera pas M. Laurières, Madeleine!

Madeleine, du ton en même temps très doux et très résolu de jeune femme déjà experte à déblayer la route de la vie, répliqua tout de suite :

— Père, je vous en prie, réfléchissez plutôt qu'ils doivent s'épouser... Oh! permettez-moi de parler encore! ne pensez-vous pas que ce serait une bien triste comédie que le mariage, et même le sacrement de mariage, si, quelques jours avant de le recevoir, une femme et un homme pouvaient rompre, sans y être forcés par la révélation de quelque fait monstrueux? Enfin, vous seriez arrivé après le mariage, vous n'auriez certainement pas conseillé à Marie de divorcer!

Madeleine continua de plaider avec art, abandonna la discussion pour faire le panégyrique de Laurières, de sa famille, de la mère qui lui restait, une chrétienne pieuse qui avait sa vénération en même temps que sa tendresse... Était-ce bien juste enfin, d'assimiler aux plus terribles persécuteurs de la religion un homme qui avait fait donner le viatique à un mourant, qui, trouvant sa fiancée au milieu d'une manifestation religieuse, contre une loi dont il était un des auteurs, ne lui faisait pas entendre un mot de reproche, qui se pliait encore respectueusement avec elle aux rites d'une religion à laquelle il avait cessé de croire?...

Le Père Amelin l'écoutait, un pâle et amer sourire aux lèvres.

— Ah! Madeleine! Madeleine, gémit-il en secouant la tête, si vous autres, jeunes femmes, vous aviez la Foi, cette Foi qui primait jadis tous vos autres sentimens, y compris l'amour, vous n'en seriez pas à excuser les impies, mais vous emploieriez à changer leur cœur toute la passion dont le vôtre est capable!

Le grand chapeau de velours battit des ailes sur le front de Madeleine qui, pensive, expliquait :

— Nous avons la Foi toujours, Père, seulement, eh bien! oui, nous jugeons prudent de l'enfermer dans nos âmes comme dans une serre, de ne pas l'exposer aux aventures du prosélytisme... Mais dites-moi, où sont les apôtres que nous pourrions suivre par la campagne et par les carrefours des villes en criant avec eux la bonne parole?

Le Père Amelin tint un long moment la tête baissée; alors sur sa poitrine s'étalait sa barbe presque toute blanche, et il

montrait ainsi entièrement son crâne ceint par une mince couronne de cheveux gris, tout le reste ayant été séché, brûlé, comme les herbes sur un sommet de volcan.

Hélas! Madeleine avait raison! où sont, à l'heure présente, les chrétiens, et même les pontifes animés d'une foi aussi ardente, exclusive de toute préoccupation temporelle, capables de s'en aller prêchant par la campagne et par les carrefours des villes?... Et, sans remonter aux temps héroïques des Catacombes, lui, le Jésuite, se remémorait cette clause de la règle écrite par Ignace de Loyola : tous ses fils devaient être dans la disposition de partir pour aller évangéliser, dans quelque pays que ce fût, sans solliciter le moindre secours matériel de la Compagnie... Il s'humilia pour avoir accompli ses voyages dans des conditions de bien-être relatif, et cette véritable humilité chrétienne, — hélas! très rare! — qui ne contient pas un atome d'orgueil pharisaïque, s'allie toujours à la douceur et à la charité.

Redressant la tête, il dit enfin lentement :

— Madeleine, je verrai demain M. Laurières; vous pouvez l'annoncer à Marie.

Pour la première fois depuis ces dix jours, les fiancés respirèrent à pleins poumons; en vain Madeleine voulut les prémunir contre une déception possible.

— Ce n'est pas la victoire, voyons! le Père Amelin accepte simplement la bataille qu'il refusait à Jean jusqu'ici...

Mais, pour Marie, la bataille offerte à son fiancé c'était la victoire remportée par lui; elle ne pouvait en douter, elle qui vivait depuis tant de mois dans l'enivrement de cette voix, de cette conquérante parole d'homme... Et lui, ébloui de sa conquête, malgré son échec auprès de Canuzat, avait la foi superbe que nul au monde ne serait, plus qu'elle, de longue résistance aux développemens persuasifs de son éloquence ardente et souple, comme celle de tous les orateurs à opinion modérée, mais à passion forte, vive et tenace.

En venant souhaiter une bonne nuit à son oncle qui s'était mis au lit dès le crépuscule, Marie posa ses lèvres sur le front qui, à la lumière tamisée d'une lampe veilleuse, prenait les tons de braise ardente. Elle n'osait le remercier plus explicitement; elle redoutait tout ce qui pouvait susciter un nouveau débat entre elle et lui : la parole était à son fiancé; elle se contenta de demander à quel moment il désirait le recevoir.

— Vers trois heures... je suis alors mieux que le matin; tu seras là, toi aussi, mon enfant.

Lorsque Marie rapporta l'information à Laurières, elle lui vit immédiatement aux lèvres un bizarre sourire.

— Mais, Jean, êtes-vous donc si étonné que mon oncle veuille vous parler en ma présence?

— Étonné? bien au contraire, ma chérie, je me plais à reconnaître là un procédé du Jésuite, qui utilise amour et tout *Ad majorem Dei gloriam!* Votre oncle espère bien que, vous présente, ma bonne volonté à trouver avec lui un terrain de transaction ne se laissera pas décourager facilement... et d'ailleurs, il a raison, tout à fait raison... pour que ces jolis yeux n'aient plus occasion de verser des larmes, je vous promets d'être conciliant jusqu'aux limites permises par ma conscience.

Et Marie manifesta un contentement parfait, car il est très difficile aux croyans de se figurer que les libres penseurs ont aussi une conscience religieuse, — leur scepticisme ne faisant, selon eux, que caractériser un état de péché dont ils n'ont qu'à se hâter de sortir.

Lorsque avec elle Laurières pénétra le lendemain dans la chambre du Jésuite, toutes les apparences de ce pauvre corps, voué visiblement à une prochaine destruction, lui inspirèrent une pitié qui, pour quelques momens du moins, domina en lui tous les instincts du combattant. De même une impression toute contraire accomplit un effet non moins heureux dans l'esprit du Père Amelin. L'harmonie ne cesse pas de produire en nous, comme au temps de David, ce calme, cette paix de tous les élémens humains qui est l'état le plus harmonieux de notre être, et c'était une véritable manifestation d'harmonie que l'arrivée de ce couple jeune et beau, en qui l'on sentait un accord fait des résonances les plus délicates. Et l'antagonisme des deux hommes qui se voyaient aux prises pour la première fois éclata cependant dès leur phrase de courtoisie pure.

XIV

Le Père Amelin avait répondu par une inclination de tête au salut de Laurières, et lui désigna un siège de la main sans lui tendre cette main.

Regardant sa fiancée qui s'asseyait, elle aussi, à quelque distance, Laurières commença :

— J'ai partagé, mon Père, je vous assure, les inquiétudes de Marie à votre sujet; je suis maintenant heureux avec elle des progrès de votre convalescence; notre conversation, je l'espère, ne vous imposera pas une fatigue au-dessus de vos forces?

Il n'ignorait pas que les lois, nuancées à l'infini, de nos usages, le trouvaient en défaut. Ces lois auraient voulu qu'il se présentât son chapeau à la main, en visiteur cérémonieux, tandis qu'il l'avait déposé dans l'antichambre selon la coutume des parens ou des amis très intimes; de même, elles auraient voulu qu'il prononçât « Mme Salvan, » et non « Marie; » qu'il s'interdît de proclamer ainsi formellement leurs fiançailles aux oreilles de ce chef de famille dont l'approbation restait à obtenir; mais il tenait à spécifier ses droits indépendans de cette approbation, et assez établis selon lui pour s'en passer au besoin.

De son côté, le Père Amelin remarqua tout ceci; il formula un bref remerciement, puis prit ses positions lui-même :

— *Ma nièce* m'a transmis votre désir de cette entrevue que je suis très à même, rassurez-vous, de soutenir aujourd'hui... Vous avez, monsieur, fait à ma *nièce* des propositions de mariage que, dans mon ignorance des faits, j'avais approuvées de tout cœur le jour de mon arrivée à Paris. Informé depuis de votre irréligion, de votre action politique, si coupable en soi et si néfaste à l'Église, j'ai dû me raviser... Jamais je ne consentirai à donner accès dans ma famille à un adversaire militant de notre sainte religion. Bien entendu, je sais que mon consentement ou mon opposition ne sont d'aucune valeur légale : mais nous raisonnons, n'est-ce pas, sur le fait que ma nièce souffrirait beaucoup, — elle me l'a dit et je le crois, — si son mariage mettait fin à cette affection paternelle et filiale d'autant plus vive, malgré une séparation presque constante, que nous sommes l'un à l'autre toute notre famille. Je suis donc fondé à croire que vous avez souhaité cet entretien afin de m'exposer par quels hommages de respect extérieur envers notre sainte religion, — sinon, hélas! par une conversion effective, — vous comptez obtenir mon adhésion à vos fiançailles avec Mme Salvan.

Simplement peut-être pour dissimuler une émotion poignante, le Jésuite avait parlé d'un ton sec et froid, que Laurières imita avec scrupuleuse fidélité.

— Mais l'hommage de mon respect extérieur au catholicisme, je l'ai tout de suite promis à ma fiancée, ou plutôt je n'ai pas eu à le lui promettre; Marie, insuffisamment informée du conflit actuel, regardait comme obligatoire notre halte à l'église, le jour des noces; par une délicatesse dont j'ai le regret de me départir ici, je n'ai pas même appelé son attention sur le dommage qu'une concession de cette nature devait me causer...

Et tout de suite, le Père Amelin s'indignait :

— Une concession ! Prétendez-vous, monsieur, que sur ce point la concession soit réellement faite par vous ? Mais la prétention seule a quelque chose de sacrilège ! car enfin, si l'Église témoigne sa maternelle indulgence à recevoir, au pied des autels, un de ses fils égarés et non repentans, c'est elle dans ce cas qui accorde, qui concède...

Laurières hocha la tête.

— La majorité du clergé de France n'en juge pas ainsi, mon Père; la preuve en est faite par le nombre considérable de bénédictions nuptiales qu'il donne chaque année à des non-pratiquans, à des libres penseurs notoires, et le fait est que chacun de nos agenouillemens est une manifestation de son influence. En bénissant mon mariage, l'Église ne saurait donc encore une fois que gagner à cette concession, si concession il y a, de sa part, tandis que j'y aurai perdu, moi, et beaucoup, à la faire aux sentimens religieux de ma fiancée.

Un regard qu'il dirigeait alors sur Marie la lui montra toute pâle, avec ses sourcils haussés d'une prodigieuse et douloureuse surprise. Il se hâta de lui dire tendrement :

— Je ne regrette rien, Marie; surtout, ne croyez pas que je regrette rien !

Et se retournant vers le missionnaire :

— Mais enfin, il est facile pour vous, mon Père, d'imaginer qu'on n'arrive pas en pleine jeunesse à une situation politique sans que des amitiés vigoureuses vous aient frayé la route. De quoi sont-elles faites, ces amitiés? de sympathie enthousiaste pour les principes, d'espoir en leur réalisation... Tout acte capable de démentir, ne fût-ce qu'en apparence, ces principes, d'éteindre, même partiellement, ces espoirs, est de nature à me coûter mes alliances les plus précieuses. Déjà l'homme qui m'a mis le pied à l'étrier, — vous le savez, il vous l'a dit à vous-même, — m'a déclaré qu'il m'abandonnerait irrévoca-

blement à la porte de l'église... D'autres encore, à mesure qu'ils seront informés, imiteront cette volte-face ; on a vu se produire, dans des cas analogues, l'effondrement de certaines fortunes politiques ; je me résigne d'avance à ce qui arrivera de la mienne, et ce que je viens de dire n'a pour effet que d'établir de quel côté sera la concession quand je demanderai au prêtre, et qu'il m'accordera, de bénir mon mariage.

— L'Église ne saurait plaindre un pécheur si le fruit du mal qu'il a voulu cueillir tombe en décomposition dans sa main... et, — quand il s'agit de sa maternelle indulgence, — réservez-vous le mot de concession, monsieur : eh bien ! celle-là ne saurait suffire au sentiment de ma responsabilité dans un mariage qu'on me demande d'approuver et de bénir...

— Aussi, répliqua vivement Laurières, Marie a dû vous dire que je ne m'en suis pas tenu à celle-là... Je sais que le foyer appartient surtout à la femme puisque ses devoirs y sont concentrés, et qu'elle doit y régner à la fois comme épouse et comme mère...

Et, pour un simple spectateur, ce n'eût pas été moins exquis de lui entendre, sur ces derniers mots, baisser respectueusement le ton, que de voir se baisser les yeux de Marie, enthousiaste, au fond de son chaste cœur, pour cet homme qui se déclarait si noblement son vassal.

— Comme épouse et comme mère...

Le Père Amelin répéta ces mots d'un air méditatif, et en penchant la tête sur sa poitrine, pendant que les deux fiancés échangeaient un regard ineffable d'espérance... Mais bientôt il la redressait et renversait de nouveau dans l'attitude du combattant qui joue ses suprêmes forces.

— Soit, dit-il, cette épouse ferait observer dans sa maison les commandemens de l'Église, cette mère apprendrait à ses enfans, à vos enfans le nom de Jésus : à quoi bon, si toute l'action publique de leur père détruit l'effet de ces soins pieux ? Hélas ! monsieur, vos fils, à peine adolescens, seront plus enorgueillis par vos succès de tribune, quel que soit le sujet de vos discours, que touchés, édifiés, entraînés aux vertus chrétiennes par les prières de leur mère agenouillée avec eux matin et soir...

Laurières fit ce geste des bras levés par lequel on reconnaît la part qui revient au destin ou à Dieu dans les conséquences de nos actes.

— Nous agirons chacun comme nous l'inspirera notre conscience; une génération ne doit rien de plus à celle qui suivra...

— Eh bien! monsieur, voici, à l'égard de cette génération à venir, ce que me dicte, à moi, ma conscience : ma nièce et moi avons les mêmes aïeux, le même sang coule dans nos veines; ce sang ne doit pas servir à former une génération de libres penseurs, ennemis du Christ et de son Église; pour éviter ce malheur, puisque vous êtes libre penseur vous-même, je ne vois qu'un moyen, c'est que vous posiez dès aujourd'hui et définitivement les armes, c'est que vous me donniez votre parole de ne monter plus une fois à la tribune avec l'intention de prendre part aux attaques du gouvernement contre la religion...

Laurières voulut rectifier :

— Contre l'Église, et même seulement contre l'Église puissance politique, État dans l'État, dont tous les régimes ont combattu les empiétemens...

— Non, monsieur; non, monsieur, repartit le Jésuite à voix passionnée, je ne puis laisser passer cette appréciation mensongère!... la puissance politique de l'Église? Vous savez qu'elle est déjà détruite; c'est bien contre le royaume spirituel de Jésus-Christ que vous vous acharnez... Vous n'ignorez pas les procédés employés par les hommes qui ont fait la loi de séparation pour réduire l'Église, dans le plus bref délai, à l'immobilisation, à la mort... et vous devez vous séparer de ces hommes néfastes avant de vous unir à notre famille...

Un pétillement sombre avait éclaté dans les yeux du fiancé pendant que le Père Amelin condamnait l'action de la majorité parlementaire.

— Hélas! mon Père, vos exigences dépassent ce que je puis promettre : Ma fiancée elle-même ne m'avait pas demandé pareil sacrifice...

— Jean, si pourtant je vous le demandais avec mon oncle, aujourd'hui?...

Chuchotant et joignant les mains, Marie révélait, par son murmure de suppliante, toute l'angoisse et la détresse de son amour.

Laurières avait quitté sa chaise, et il allait à sa fiancée dont il faisait, sans trop y prendre garde, la plus touchante martyre, et, lui saisissant la main, et se penchant vers elle, il lui dit dans un emportement magnifique :

— Marie, je vous le demande à vous-même, êtes-vous d'avis que je résigne mon mandat, que je descende pour jamais de cette tribune où vous m'avez vu un jour? Voulez-vous qu'au moment où je voudrais mettre à vos pieds un homme en mesure de commander aux autres, voulez-vous que je sois de ceux à qui l'on n'a qu'à dire : Taisez-vous! pour qu'ils se taisent? Mais est-ce qu'alors vous reconnaîtriez en moi l'homme à qui vous vous êtes promise?

Marie, la tête levée, l'écoutait et le regardait dans un émoi inexprimable. Oui, elle le reconnaîtrait, on reconnaît toujours un oiseau de haut vol, même lorsqu'on lui a coupé les ailes; mais s'il se résignait à ce qu'on les lui coupât, quelle existence lamentable il traînerait autour d'elle! Elle se le représentait descendant les marches de la tribune, au Palais-Bourbon, parmi les bras de ses collègues enthousiastes qui se tendaient et se croisaient comme des épées pour le porter, semblait-il, en triomphe... Elle était femme et très jeune encore, elle ignorait donc cette passion du pouvoir qui enflamme certains hommes jusqu'à la plus extrême vieillesse, mais elle en pressentait l'empire sur celui qu'elle aimait; et, d'intuition également, elle comprenait que, bien qu'elle eût glorifié son sentiment aux oreilles du Père Amelin, c'était elle des deux qui aimait le plus, et comme toute femme au cœur un peu noble, elle admettait cette imparfaite réciprocité de l'exaltation sentimentale, résignée à ce que l'amour lui coûtât les plus poignans sacrifices.

A voix faible, entrecoupée de pleurs, cependant résolue, elle répondit :

— Jean, soyez toujours sincère avec vous-même, je supplie mon oncle de ne pas exiger de vous davantage, aujourd'hui...

Alors tous deux virent le Jésuite tressaillir au point que son pauvre corps épuisé parut se convulser dans l'étreinte implacable d'un mal mystérieux. Il s'avança sur le bord du fauteuil, et la voix amère, dure et désolée, il repartit :

— Je n'exige rien de lui ni de toi; j'ai cru qu'on pouvait demander à un homme élevé par l'Église de ne pas se joindre aux bourreaux qui l'accablent de coups aujourd'hui; j'ai espéré que ton amour était celui d'une chrétienne, et que ta ferveur de chrétienne saurait agir sur un homme dont tu devrais préférer, à tout, l'âme et son salut. Puisque je me suis trompé, il ne me reste plus qu'à te dire formellement : Choisis entre nous deux,

reprends ta parole si imprudemment donnée, reste avec moi, renonce à l'amour de cet homme, ou bien suis-le dans ses iniquités, mais alors tu me deviens immédiatement étrangère.

Il se mettait presque debout en crispant ses mains sur les accoudoirs du fauteuil, avec la physionomie hautainement douloureuse d'un pontife annonçant au roi de sa nation les foudres prochaines de l'Église. Il ajouta, tourné vers Laurières :

— Monsieur, je ne vous retiens plus.

Il se renversa de nouveau sur le fauteuil, parut s'abîmer dans un chuchotement de prière, et ses mains se refroidissaient comme après la mort en se joignant sur son crucifix d'argent et d'ébène. Et la main de Laurières, brûlante à l'égal d'un tison, exerçait une pression d'appel à peine perceptible sur le poignet de Marie; mais le séduisant magnétisme opérait de soi-même; elle se leva, et, en ses spasmes et ses larmes, elle se laissa emmener, la tête tournée, un bras tendu, implorant, vers le missionnaire impassible, — en apparence tout au moins, — et elle jetait à travers ses sanglots :

— Père! père!

XV

Orgueilleux, triomphant et déchiré à la fois, Laurières maintenant berçait Marie sur son épaule, caressait de la main, des lèvres le front, le diadème de cheveux ondés, et, de ses vibrantes paroles amoureuses, s'efforçait à changer en ivresse de joie l'ivresse de douleur qui faisait chanceler tout à l'heure la jeune femme, marchant, sans voir, entraînée par lui, de la chambre du Jésuite au salon de leurs heures intimes.

Assis sur le même canapé, il jurait que sa vie entière serait employée à lui faire oublier les larmes qu'il lui coûtait aujourd'hui, que pas une femme au monde n'aurait en son mari l'ami-amant passionné, attentif et loyal qu'il serait pour elle, puisqu'elle venait de témoigner une sagesse si parfaite en n'exigeant pas le sacrifice impossible de ses idées et de son action politique...

Et puis, — car son exaltation sentimentale très sincère ne lui faisait pas perdre de vue les difficultés des circonstances actuelles, qu'il devait trancher au plus tôt, — il continua :

— Et votre courage se soutiendra jusqu'au bout, n'est-ce

pas, Marie? A quoi nous servirait d'atermoyer encore? Vous voilà convaincue que votre oncle ne se laissera pas arracher son consentement; mais, soyez-en bien sûre, un ecclésiastique, un moine surtout, ne perd pas, de son libre propos, l'influence qu'il peut avoir sur un foyer, et comme, après notre mariage, c'est par la miséricorde seule qu'il verra possible de nous reconquérir, il nous sera miséricordieux.

Marie estimait que Laurières avait raison; elle-même d'ailleurs, on l'a déjà remarqué, n'était nullement indécise de caractère; ses oscillations, depuis l'arrivée du Père Amelin, ne dépendaient que de son cœur extrêmement sensible, et ainsi capable de se résister durement à lui-même pour éviter d'en heurter un autre. Mais elle redoutait par-dessus tout de faire souffrir son fiancé; elle redoutait en outre qu'il pût l'accuser de le diminuer en quelque sorte publiquement; Laurières s'était en effet assuré comme témoin, avec le docteur Jomard, un ministre, un des plus hauts personnages du monde politique; celui-ci, déjà informé que le retard était imputable à l'arrivée d'un Père Jésuite malade, avait dû trouver piquant de répandre le fait dans le cercle de sa clientèle anticléricale où ne manquaient pas les envieux de sa jeune gloire parlementaire.

— Mais, plaida-t-elle, nous ne ferions pas notre voyage de noces jusqu'au rétablissement complet de mon oncle, et jusqu'à ce qu'il nous ait pardonné?

Laurières, trop heureux d'entendre enfin une prière d'elle qu'il pouvait exaucer, l'assura qu'il n'insisterait que pour l'emmener deux ou trois jours à Lyon, sa mère ayant le désir très vif de présenter une si chère belle-fille à leur parenté.

Madeleine, arrivant aux nouvelles, approuva chaleureusement ces résolutions; elle voulut emmener Marie que Laurières devait quitter ce soir-là.

— Nous ferons quelques-unes de tes courses en retard, car enfin il faut achever tes préparatifs, et puis tu dîneras chez moi, puisque aussi bien le Père Amelin se confine dans sa chambre.

Marie refusa de sortir tout de suite; elle avait des ordres à donner concernant la maison, le malade...

Mais lorsqu'elle se trouva seule, elle ne s'empressa nullement de conférer avec ses domestiques. Accoudée sur une table et le front dans ses mains, elle s'absorba tout de suite à méditer et à considérer la pitoyable image qui s'imposait à son regard. De

temps à autre, le grondement de la ville se calmait autour d'elle. Alors, le tic tac appuyé de la pendule s'entendait mieux dans la pièce, frappait les oreilles de Marie qu'il semblait appeler, entraîner vers l'heure tragique de sa vie.

— Je l'ai promis à Jean, mais je sens bien que je ne pourrai pas!... Au dernier moment, je reculerai : ce sera un scandale... et pourtant je veux! mais je veux! enfin!...

Elle épanchait ainsi à voix presque haute la détresse inouïe de son cœur torturé dans sa double tendresse... Elle s'étreignait les mains, elle pleurait, elle s'étouffait à retenir ses sanglots. Soudain, elle se leva, traversa d'un pas rapide l'appartement, et pénétra dans la chambre du Père Amelin au moment où en sortait le domestique qui venait de le coucher. D'un seul élan, elle tombait à genoux près du lit, saisissait une des mains d'ivoire pendante et faisait entendre les plus désespérées lamentations de son cœur.

C'était l'étonnement mille fois répété de souffrir par lui qu'elle avait attendu pour jouir pleinement de son amour, de souffrir par lui, son père! dont elle avait tant exalté devant son fiancé la bonté tendre et indulgente... C'était le découragement où il jetait son âme de croyante, qui ne voyait ainsi plus que cruauté dans la religion... C'était tout de suite aussi le repentir de telles paroles, puis la promesse d'être une maîtresse de maison chrétienne, exemplaire, d'observer, de faire observer toutes les abstinences, de s'adonner aux œuvres de charité catholique, enfin de racheter, par tous les moyens possibles, le tort que les opinions de son mari pourraient faire à l'Église.

Le Père Amelin avait laissé la jeune femme s'exclamer, supplier et pleurer un long moment; mais, à ces derniers mots, il manifesta son sentiment de blâme et de douleur :

— Ainsi, tu en conviens! tu estimes que les opinions, par conséquent l'action politique de ton fiancé, sont néfastes à l'Église, et tu ne m'as pas soutenu tout à l'heure quand je lui demandais, tout au moins, de se retirer de la lutte!... C'est par là que tu m'aurais montré ton désir sincère de gagner cette âme à Dieu! Pourquoi t'es-tu refusée à le faire, malheureuse enfant?...

— Je ne sais pas!... chuchota Marie après un silence angoissé; non, Père, je ne sais pas!...

Elle fouillait son âme, y cherchait les mobiles, — auxquels tout à l'heure elle avait spontanément obéi, — de cette absten-

tion si coupable, aux yeux du Jésuite, et, en quelque sorte, aux siens...

— Tu ne le sais pas? c'est bien clair, cependant! Dieu te demandait un petit acte d'héroïsme, et ton lâche amour le lui a refusé.

Marie se récria, toute frémissante sous l'accusation :

— Non, Père! non! ne croyez pas cela! je vous parle comme je parlerais à mon confesseur si je devais mourir cette nuit... Écoutez-moi, il faut que je vous le dise : je n'ai pas senti que cet acte d'héroïsme me fût demandé.

— Tu ne l'as pas senti! encore une fois, es-tu donc indifférente à l'avenir du christianisme? comme tant d'autres Françaises, n'es-tu chrétienne que de nom?

— Je vous ai promis de l'être, je le serai avec toute la ferveur de mon âme; mais, Père, vous qui êtes plus qu'un simple chrétien, vous qui êtes un prêtre, un religieux, vous qui pouvez tout ce que je ne puis pas, pourquoi ne croyez-vous pas que vous changeriez peu à peu le cœur de mon mari, que vous le ramèneriez à la Foi en l'admettant près de vous, comme votre neveu, comme votre fils... Sa reconnaissance...

— C'est inutile, tais-toi, ma fille, tais-toi! commanda le Jésuite à voix dure et douloureuse.

— Père!...

— Tais-toi! les flots ne s'élèvent vers le ciel que pendant la tempête... le cœur de l'homme ne s'élance vers Dieu, vers le céleste Sauveur, qu'aux jours de l'adversité... Ton amour aveugle, ses succès, donnent à Laurières une sérénité insolente ; l'orgueil de la vie le tient enivré, sourd aux appels d'en haut, comme toi, d'ailleurs, comme toi qui n'as d'oreilles que pour la voix de ce grand pécheur.

Puis, arrêtant de nouveau les supplications sur les lèvres de la jeune femme, il voulut savoir quelle était la date fixée pour son mariage. Elle la lui apprit, en ajoutant que, jusqu'au dernier jour, elle viendrait le conjurer avec l'espoir qu'il l'accompagnerait, à l'autel, de sa bénédiction.

A ce moment, le domestique revint, apportant le léger repas du malade. Marie ne parla plus que pour répondre à cet homme qui l'interrogeait sur quelques détails du service, et pour souhaiter une bonne nuit à son oncle en lui annonçant qu'elle dînait chez Mme Guiminel.

Son corps était brisé autant que son cœur à la suite de scènes aussi violentes ; cependant, elle fit d'un pas élastique et ferme le court trajet de la rue Castiglione à la rue Duphot. Comme tous ceux qui ne cèdent pas facilement au sort contraire, elle avait décidé de chercher des alliances pour l'aider dans son combat, et déjà la résolution prise fortifiait son âme en la pénétrant d'un espoir nouveau.

Madeleine, surprise et charmée, la félicita de son attitude courageuse ; M. Guiminel renchérit, se plaisant à célébrer la franchise des situations ; tous deux faisaient miroiter à ses regards un avenir exempt de nuages, que présidait la figure bienveillante de son oncle ainsi qu'un Dieu le Père représenté au fond des ciels bleu et or dans les tableaux des préraphaélites...

Laurières, qui avait pu se dégager assez tôt, vint pour la reconduire chez elle ; son orgueil ne connut plus de bornes quand il retrouva sa fiancée avec un visage reposé, presque souriant. Ah ! qu'elle l'aimait, puisque l'amour la rendait capable de supporter, — de surmonter, — les souffrances de sa tendresse filiale qu'il savait si profonde !

Oui, Marie l'aimait, et d'un amour si délicat qu'elle ne voulut rien rabattre de cette exaltation, quelque peu égoïste, devinée par sa subtile intelligence féminine. Malgré la scène dramatique de l'après-midi, Jean la croyait ce soir une fiancée parfaitement heureuse ; elle lui laisserait cette illusion, en ne lui disant pas ce qu'elle comptait entreprendre pour en faire une réalité.

ALBÉRICH-CHABROL.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LETTRES INÉDITES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU[1]

II

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, 27 mars 1771.

Enfin, chère cousine, je puis vous écrire. Une fraude des facteurs, qui s'entendaient avec je ne sais qui, arrêtait le cours de mes lettres à la poste. Cette fraude vient d'être reconnue, et l'on m'a promis que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir. Ainsi nous pouvons nous écrire en droiture comme auparavant. J'en suis d'autant plus aise que, depuis la lettre de vous que me remit M. d'Escherny, je n'ai plus reçu aucune nouvelle ni de vous ni de votre maman, quoique M. Du Peyrou lui ait adressé une lettre pour moi qui ne m'est point parvenue et dont je n'ai ouï parler d'aucune façon que par l'avis que m'en a donné M. Du Peyrou. Il me semble pourtant que la situation où je vous ai laissée et mon attachement pour vous, dont vous ne pouvez douter, exigeaient de temps en temps quelque nouvelle de votre état, et quoique la correspondance directe fût suspendue, vous

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1908.

aviez tant d'occasions sûres l'une et l'autre de me faire passer quelque mot, qu'un silence si absolu et si général n'a pu que m'alarmer extrêmement. Le retour de M. de la Tourrette m'a fourni le moyen d'écrire à votre maman, et je compte qu'avant que vous receviez cette lettre, elle aura déjà reçu la sienne. Mais comme je n'avais pas encore eu l'éclaircissement que la visite d'un de ces messieurs des Postes a occasionné, je n'ai pu dans cette lettre lui donner l'avis que cette voie était rouverte ; je vous prie d'y suppléer.

Je la prévenais dans la même lettre qu'ayant contracté ici des dettes pour me mettre dans mes meubles, je me voyais forcé, pour y satisfaire et pourvoir à mes besoins, de retirer l'argent qui restait entre les mains de monsieur votre frère et que j'avais compté laisser à ma femme, si j'avais pu pourvoir à notre entretien d'une autre façon. Je vous prie, si la lettre n'est pas encore parvenue, de vouloir bien prévenir monsieur votre frère de cet article et le prier de me faire passer cet argent en tout ou en partie à la Saint-Jean, en m'en prévenant d'avance par un petit mot d'avis, afin que je fasse mes arrangemens.

Hâtez-vous, chère cousine, je vous en supplie, de me tirer de l'incertitude où je suis sur votre état présent et des alarmes que me donne le silence de votre maman et de tous les vôtres. Comme vous êtes à portée d'avoir des nouvelles de ma pauvre tante, je vous prie aussi de vouloir bien m'en procurer. Vous avez bien voulu vous charger d'avoir pour elle cette année la même bonté que la précédente. Vous devez vous préparer au même embarras pour l'année prochaine, car tant que Dieu me la conservera, je me priverai plutôt du nécessaire que de laisser même arriérer jamais ce léger tribut de ma reconnaissance et de mon tendre attachement pour elle. Cela me fait penser à déduire les cent francs jusqu'à l'année prochaine, de l'argent que monsieur votre beau-frère me fera tenir, pour vous les remettre, afin qu'ainsi ces cent francs soient tout portés. C'est de quoi vous m'obligerez de le prier de ma part.

Bonjour, chère cousine, j'attends avec impatience de vos nouvelles. Ma femme vous embrasse de tout son cœur. Bien des salutations à M. de Lessert; j'embrasse vos chers enfans, votre bonne maman, tous les vôtres, et mon excellente cousine par-dessus tout.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, 13 août 1771.

Il n'y a point de joie pure en cette vie. Celle que m'a donnée votre lettre l'eût été, chère cousine, si le cruel accident de votre pauvre enfant ne l'eût empoisonnée (1). Rien peut-être ne m'a fait mieux sentir la solidité de votre vertu que la manière simple dont vous m'avez narré ce malheur, à moi qui sais si bien à quel point votre cœur maternel en a été transpercé. Quelle différence de ce langage modéré d'une âme trop sensible qui sent sa faiblesse, qui la cache et voudrait la surmonter, à ces convulsions de comédiennes qu'affectent à tous propos ces femmes qui ne sentent rien ! Il est presque impossible qu'où est la vraie sensibilité ne soit aussi le vrai courage, puisque la même chaleur d'âme produit également l'un et l'autre. C'est là votre cachet, ma respectable amie, dans un siècle où tout est joué, surtout de la part des femmes ; vous seule suivez la nature soumise aux lois du devoir et de la raison. J'espère aussi que la Providence vous mesurera toujours les épreuves sur vos forces et vous donnera plus d'alarmes à vaincre que de malheurs à supporter. Je ne doute point, par votre lettre et celle de votre maman, que le pauvre enfant ne soit maintenant sur pied sans qu'il reste aucune trace de sa chute, les fractures se réunissant mieux et plus solidement à son âge que dans un âge plus avancé.

Mais je crains de cet accident un inconvénient plus durable, par les précautions dont vous allez entourer vos enfans, si vous ne faites attention que, quelque soin qu'on prenne, il est impossible de prévenir tout accident, et qu'il faudrait empêcher un enfant de marcher jamais si l'on voulait s'assurer qu'en tombant de sa hauteur il ne se cassera ni la jambe ni la cuisse. Puisque toutes vos précautions ne sauraient prévenir tous les accidens, exercez vos enfans à les supporter en leur donnant une bonne constitution, en les exposant sans crainte à l'air et à la fatigue. S'ils se blessent quelquefois, du moins ils n'en mourront pas ; plus délicatement élevés, ils éviteraient peu des mêmes atteintes, et ne les supporteraient pas si bien ; mais exposés à

(1) Un des enfans de Mme de Lessert s'était cassé la cuisse.

des multitudes d'autres par les intempéries de l'air, ils seraient à chaque instant de leur vie en proie à des périls dont vous les garantirez pour toujours. Ne pouvant les rendre invulnérables, rendez-les robustes et sains. Voilà tout ce qui dépend de la sagesse humaine. Ainsi je vous exhorte à ne vous point laisser ébranler par les sots discours, dont je sens la bêtise et dont je connais la source.

Vous n'aurez pas de peine, chère cousine, à rassurer un cœur dont vous chérir et vous honorer est devenu partie de l'existence, et qui, trop effarouché par des trahisons sans exemple, avait conçu des craintes plutôt que des soupçons, et qui vous les manifestait plutôt avec l'humeur d'un enfant qui boude qu'il ne les nourrissait en secret comme un homme défiant. Vous en avez effacé jusqu'à la moindre trace, et je n'ai plus d'autre tâche à remplir sur cet article, tant envers vous qu'envers votre mère, que celle de vous faire oublier mes torts. Jusqu'à mon dernier soupir je nourrirai pour vous les mêmes sentimens que vous m'avez inspirés dès notre première connaissance, que depuis votre mariage votre conduite a si bien justifiés et qui, dans tous les temps, je le proteste, furent encore plus fondés sur votre caractère et sur vos vertus que sur votre esprit et vos charmes.

Je vous remercie, chère cousine, de la peine que vous avez prise de faire passer à ma digne tante sa petite rente ; je vous prie d'avoir la même bonté pour elle et pour moi l'année prochaine, et j'ai prévenu pour cela monsieur votre frère, qui vous remettra les cent francs. Vous m'obligerez de me donner quand vous pourrez de ses nouvelles; je me réjouis de continuer d'en apprendre de bonnes. Puissé-je ne compter jamais parmi mes malheurs celui de lui survivre, afin qu'une famille qui s'est toujours distinguée dans sa sphère par des sentimens d'honneur ne s'éteigne que dans celle qui l'a le plus honorée !

Vous me marquez que madame votre mère n'a point reçu la lettre que j'avais remise pour elle à M. de la Tourrette. Lui-même ne m'a plus écrit depuis ce temps-là. Il y a là quelque chose qui me passe. La lettre de votre maman de même date que la vôtre ne m'est parvenue que douze jours après. Je trouve plaisant que vous ayez affranchi la vôtre. Croyez-vous que c'est de vos lettres que le port me coûte à payer?

Donnez-moi de vos nouvelles et tirez-moi tout à fait d'in-

quiétude sur votre enfant. Mes salutations à M. de Lessert. Recevez celles de votre ami et de sa femme, qui n'oubliera jamais vos bontés pour elle.

[*A Madame de Lessert, à Lyon.*]

A Paris, 20 octobre 1771.

J'ai déjà relu bien des fois, chère cousine, votre dernière lettre : elle fait couler dans mon âme toute la sérénité de la vôtre ; vous me peignez votre bonheur de manière à m'en faire jouir, je vous vois au milieu de vos enfans goûtant tous les plaisirs attachés aux devoirs de mère, et je crois en les partageant retrouver tout ce que j'ai perdu. C'est bien de vous, cousine, qu'on peut dire que vous écrivez comme un ange, et j'en sais bien la raison. Je me suis bien douté que quand la cuisse de votre aîné serait parfaitement remise, il resterait encore chose à réparer. Mais à son âge et avec votre vigilance, je suis sûr que tout se remettra bientôt également, et qu'il ne boitera ni de l'esprit, ni du corps. Cependant, j'approuve fort que sentant votre faible, vous redoubliez d'attention sur vous-même et qu'en tout ce que la raison demande vous songiez toujours que vos enfans jouiront quelques instans de vos complaisances et toute leur vie de vos refus.

Vous aviez bien raison de penser à moi chez la maman : combien de fois mon cœur se transporte au milieu d'une société si charmante et qui m'est si chère! combien de fois, dans mes promenades solitaires, je transporte avec moi ma cousine dans ce monde idéal dont je m'entoure et que je peuple d'êtres selon mon cœur (1)! J'avoue même que tante Julie y tient bien aussi quelquefois sa place et n'y gâte rien.

Vous me transportez en m'apprenant que mon verbiage de corolles et de plantes ne vous a pas trop ennuyée, et que déjà notre petite botaniste s'en occupe (2). Tant que cela ne l'ennuiera pas, nous continuerons, et je me propose de vous envoyer une seconde lettre sur la même matière avec celle-ci (3), et de con-

(1) La même expression se trouve déjà dans la troisième lettre à Malesherbes. Montmorency, 26 janvier 1762.

(2) La première des *Lettres sur la Botanique*, adressées à Mme de Lessert, est du 22 août 1771.

(3) La deuxième *Lettre sur la Botanique* est effectivement datée du 18 octobre 1771, soit de deux jours avant celle-ci.

tinuer de même de tems à autre. Car quoique vous ne puissiez entendre et lire ces lettres que dans leur saison, il n'est pas mal que vous les ayez d'avance pour ne pas manquer les occasions. Je dois à tante Julie un petit échantillon d'herbier que je n'ai pu préparer encore; mais je tâcherai de réparer en partie cette négligence, et quand vous serez en doute des plantes dont j'aurai à vous parler dans la suite, ce petit recueil vous aidera pour celles qui pourront s'y trouver.

Je n'ai eu le plaisir de voir qu'un instant monsieur votre beau-frère, et il m'a laissé l'inquiétude d'une foulure au bras qu'il s'était faite, et dont je ne puis savoir des nouvelles que quand il m'en apportera, parce qu'il n'a pas voulu me laisser son adresse. Je prépare à tout événement cette lettre et celle qui doit l'accompagner, afin de pouvoir les lui remettre s'il ne vient que pour m'annoncer son départ. Adieu, chère cousine, recevez les plus tendres salutations d'un couple qui vous honore et qui vous porte dans son cœur.

J. J. R.

Mes salutations à votre cher mari. Quoique vous passiez une partie de l'hiver à Fourvière, vous ne resterez pas tout ce temps sans voir la maman. Parlez-lui souvent, je vous prie, des sentimens dont vous me savez pénétré pour elle ainsi que ma femme, qui n'oubliera jamais ses bontés. J'attends avec impatience les nouvelles que vous me promettez de ma respectable tante. Je ne vous remercie plus de vos soins pour elle et pour moi, sachant que l'amitié dédaigne les remerciemens et met un autre prix à ses soins.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 6 décembre 1771 (1).

J'ai reçu, chère cousine, le *très petit sac* de marrons que vous m'avez envoyé. Il faut qu'il y ait eu quelque quiproquo dans l'envoi, car celui que j'ai reçu est un très grand sac d'une pesan-

(1) Le manuscrit de cette lettre que nous avons eu sous les yeux doit être une copie. D'après une obligeante communication de M. Eugène Ritter, l'original se trouverait à la Bibliothèque Nationale, *Fonds français*, 12 768, ainsi que l'original de la lettre publiée d'après une copie (comme nous l'avons dit en note) dans la livraison du 1er septembre, p. 41.

teur énorme. En attendant l'explication, je vais toujours alléger le sac d'une partie de son contenu en en mangeant autant qu'il me sera possible pour ne pas entasser des indigestions. Je reçois vos cadeaux et ceux de votre bonne maman avec le même cœur que vous mettez à leurs envois (1), mais il me semble pourtant que s'ils étaient plus proportionnés à la consommation de mon ménage, ils me feraient encore plus de plaisir.

Je ne comprends pas, chère cousine, ce que monsieur votre beau-frère a pu vous dire de mon logement pour exciter là-dessus votre commisération. Mais je puis vous assurer que ce logement, quoique fort petit et fort haut, est fort gai, fort agréable, qu'il paraît charmant à tous ceux qui me viennent voir, et que je n'en ai jamais occupé aucun qui fût plus de mon goût. Loin d'avoir à me plaindre de la manière dont je suis actuellement, j'en bénis le Ciel chaque jour davantage; quand j'aurais cent mille livres de rente, je ne voudrais être ni logé, ni nourri, ni vêtu autrement que je ne suis, et le seul vœu qui me reste à faire à cet égard est d'achever mes jours dans la même situation, sans monter ni descendre; c'est à peu près celle où je suis né et pour laquelle j'étais fait; on ne pourrait m'en assigner aucune autre dans laquelle je ne vécusse beaucoup moins heureux.

Je finis ma lettre à la hâte, me réservant de vous écrire plus à mon aise quand j'aurai moins d'embarras. Recevez les tendres salutations de deux cœurs qui vous aiment, et faites-les aussi à tout ce qui vous est cher.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 28 avril 1772.

La joie, chère cousine, que m'a donnée la réception de votre lettre, a été un peu mêlée d'inquiétude sur le sort de celle que j'avais écrite à votre maman quelques jours auparavant; je crus d'abord qu'elle s'était croisée avec la vôtre, mais continuant à n'y recevoir aucune réponse, je crains qu'elle n'ait eu le sort de plusieurs autres et qu'elle ne soit égarée. J'ai éprouvé depuis longtemps que ma correspondance avec votre maman était sujette à des accidens intermédiaires qui n'avaient pas également

(1) *Sic.*

lieu dans celle entre vous et moi. Je vous avoue que l'incertitude du sort de mes lettres ajoute beaucoup à ma paresse à écrire, et que, pour éviter désormais cet inconvénient où je l'ai particulièrement éprouvé, je voudrais que vous me permissiez de vous adresser les lettres que j'écrirai à la maman, que vous voulussiez bien les remettre vous-même et vous charger de la même manière de mes réponses.

Il y avait tant de rapport entre nos idées quand nous écrivîmes nos lettres, qu'on dirait que la vôtre répond à la mienne, surtout par les détails où vous entrez sur tout ce qui vous est cher. Je demandais même si vous persistiez à vous amuser de l'observation des plantes, et vous répondez encore à cela. J'en ai rassemblé quelques petits échantillons pour être envoyés à ma tante Julie, et je demandais si, par hasard, il se trouverait ici quelqu'un à qui je pusse remettre le petit paquet. Voilà sur quoi je n'ai point de réponse, et comme je ne sais pas dans quel temps s'exécutera le voyage de Suisse dont vous me parlez, je suis incertain si je ne dois point vous adresser le paquet à vous-même, afin que vous puissiez le recevoir en l'absence de votre sœur.

Je me réjouirais fort de ce voyage par l'amusement qu'il doit procurer à madame votre mère, si je n'étais contristé par ce qui le rend nécessaire. Je la croyais tout à fait rétablie de ses maux d'estomac, et le bon état où je l'ai vue à Lyon m'en faisait espérer la durée. Je crois au reste qu'elle prend un bon parti, et outre l'effet qu'elle attend des eaux, j'en attends un non moins bon du voyage. Je vous prie, chère cousine, de vouloir bien durant son absence me donner de ses nouvelles avec des vôtres et m'instruire du succès de ce voyage pour sa santé; ou, pour mieux dire, ce n'est pas moi qui vous en prie, mais j'accepte avec empressement l'offre que vous m'en faites.

Je suis fort aise que ma belle grand'maman reste auprès de vous. Une sœur telle que vous est pour elle une véritable mère; je ne doute point qu'elle ne trouve dans votre attachement pour elle autant de douceur que d'utilité, et que vous soulageant dans vos soins maternels, elle ne s'applique à rendre à vos enfans tous ceux que vous prenez d'elle.

Je suis plus réjoui que surpris des progrès avantageux de votre fille, mais je suis édifié jusqu'à la surprise de la fermeté que vous avez enfin ajoutée à votre zèle, en faveur de votre

dernier nourrisson (1). Continuez avec le même courage, et songez toujours, même avec votre fille, qu'il faut savoir élaguer quelques fleurs de l'enfance pour amener de bons fruits à maturité.

Ce qui a cinq pétales et beaucoup de petites étamines est sans contredit de la famille des rosacées, dont nous parlerons en son temps; mais une si courte description ne suffit pas pour déterminer le genre et l'espèce. Cependant, si la fleur est jaune, comme je le soupçonne, je puis vous dire que c'est une renoncule des prés. Mais je ne veux pas anticiper ici sur la troisième lettre que je vous destine sur la botanique et que vous pouvez attendre dans peu (2).

Bonjour, chère cousine; recevez mes remerciemens au sujet de ma bonne tante, les plus tendres salutations de ma femme, et faites agréer les miennes à votre cher mari.

Ce n'est pas encore le temps de faire lire les fables de La Fontaine à votre fille (3); mais de peur que vous ne vous en pourvoyiez d'avance, je vous préviens que j'en ai ici un exemplaire qui lui est destiné.

A Madame de Lessert.

[Paris] 30 août (4) [1772].

Lorsque vous me proposâtes, chère cousine, de vous donner la connaissance de quelques plantes pour l'amusement de vos enfans, je jugeai qu'on pouvait leur rendre cet amusement utile par une étude un peu méthodique qui les accoutumât peu à peu à l'attention, à l'observation et surtout au bon raisonnement. Au lieu qu'une simple nomenclature qui ne chargerait que leur mémoire, ne les amuserait pas longtems, serait bientôt oubliée, et ne leur serait d'aucun profit après cet oubli. Je commençai donc par tâter leur goût et le vôtre par quelques notions générales des parties de la fructification où résident les caractères les

(1) Mme de Lessert avait eu en mars 1771 un second fils, — son troisième enfant, — Jacques-François-Gabriel-*Étienne*. Il mourut aux États-Unis, âgé de vingt et quelques années.

(2) Cette troisième lettre est datée du 16 mai 1772.

(3) Voyez, sur la question de savoir si les fables de La Fontaine conviennent aux enfans, *Émile*, livre II.

(4) Sans enveloppe ni adresse : cette lettre doit avoir été écrite après la cinquième *lettre sur la Botanique*, laquelle est du 16 juillet 1772.

plus essentiels et les plus constans des plantes et par lesquels on vient le mieux à bout de les classer. Je vous offris pour premiers objets cinq ou six familles des plus nombreuses et des plus saillantes du règne végétal et je tâchai d'accoutumer vos yeux à démêler et distinguer leurs parties essentielles en attendant que vous y pussiez reconnaître cet air de famille qui les distingue même sans fructification, mais qui ne frappe que les yeux suffisamment exercés.

A la distance où nous sommes les uns des autres, ne pouvant vous montrer les objets dont il s'agissait, je cherchais à vous les indiquer de façon que vous pussiez les trouver vous-même, mais je ne tardai pas à sentir que cette indication avait de plus grandes difficultés que je n'avais prévu; que quelque communes que fussent les plantes d'où je tirais mes exemples, je n'étais point sûr que vous les connussiez, ni, quand vous les connaîtriez, que ce fût sous le même nom que j'employais à les désigner, ni enfin qu'elles se trouvassent sous votre main au moment où vous en auriez besoin pour m'entendre. Je tâchai d'obvier à toutes ces incertitudes par le nombre, espérant que, parmi tout ce que je vous nommais, il se trouverait du moins quelque chose que vous pourriez examiner; je n'ai jamais su si j'ai réussi quelquefois, et je suis par exemple encore en doute si vous connaissez une seule ombellifère.

Voilà, pour commencer l'étude de la botanique (car je ne vous dissimulerai pas que vous n'en êtes encore qu'aux préliminaires), une difficulté qu'il faut lever de manière ou d'autre. J'ai pensé pour cela à vous proposer de commencer un herbier pour votre usage, et de m'envoyer un échantillon de chaque plante que vous y feriez entrer. Chaque plante que vous m'envoyez et que je vous suppose bien connue, par des observations attentives et réitérées, me fournit, en vous en envoyant le nom, un moyen certain de me faire entendre sans équivoque lorsque j'aurai à vous parler de quelque chose appartenant à la structure de cette plante. Mais ce moyen devient d'une extrême longueur, tant par le peu de temps que vos occupations vous permettent de donner à cet amusement, que par le grand soin que vous donnez à l'échantillon que vous m'envoyez. Au lieu de le coller aussi proprement que vous faites, il suffisait de m'envoyer un rameau desséché et non collé, qui eût feuilles et fleurs; quand même il serait un peu chiffonné, je viendrais bien à bout

pour l'ordinaire de débrouiller tout cela. Mais votre extrême soin nous éloigne du but : car voilà seulement dix plantes que vous m'avez fait passer jusqu'ici. Il faut que vous en connaissiez au moins deux cents de vue et par leurs noms afin que nous puissions nous entendre, et peut-être en connaissez-vous bien autant, tant dans les jardins que dans la campagne, mais faute de savoir quelles elles sont, je suis là-dessus comme si vous n'en connaissiez réellement que les dix que je vous ai nommées. Je ne puis donc tirer mes exemples que de celles-là jusqu'à ce que je sois plus instruit de vos progrès, et il n'est pas possible d'aller en avant sur un fond aussi mince.

Ce n'est pas que j'aie changé d'avis sur la nomenclature; je ne la crois pas plus utile que quand je vous en ai parlé à la botanique qu'on veut étudier de soi-même; mais, encore une fois, pour s'entendre avec quelqu'un qui est absent, il faut bien convenir des noms qu'on donne aux objets dont on parle. Ce n'est pas en vain que je vous donne ceux de Linnaeus, quoique latins. Ce sont les seuls admis dans toute l'Europe et par lesquels on est sûr de s'entendre avec les botanistes de toutes les nations. Avant lui, chaque botaniste avait ses noms qui, presque tous, étaient de longues phrases; il fallait savoir tous ces noms pour s'entendre avec eux ou avec leurs disciples, ce qui faisait un tourment pour la mémoire à pure perte pour la science. Les noms français sont sujets au même inconvénient; chaque province a les siens, chaque état, chaque métier a les siens, tous différens les uns des autres. Vous avez déjà vu que le Mouron des bonnes femmes et celui des herboristes sont deux plantes différentes. Il en est de même du Talitron des herboristes et du Thalictrum des botanistes, de la Coquelourde des jardiniers et de celle des herboristes, de l'Argentine des fleuristes et de l'Argentine des paysans, du Trifolium des mêmes fleuristes et de celui des cultivateurs. Enfin, tout n'est que confusion dans les noms donnés au hasard et qui ne sont point imposés avec méthode. Il faut donc nécessairement connaître ceux de Linnaeus pour lever dans l'occasion l'équivoque des noms vulgaires : mais ce n'est pas à dire qu'il faille avoir ces noms à la bouche hors les cas où ils sont nécessaires. Au reste, la prononciation n'en est pas toujours aussi difficile que celle de ce terrible *Chrysanthemum* qui vous a si fort effarouchée. Encore ôtez les deux *h* qui ne servent que pour l'orthographe et n'entrent point dans la prononciation :

vous verrez que ce même mot *crisantémum* n'est pas si rude à prononcer qu'il vous a paru d'abord.

Je reviens, chère cousine, à ma difficulté. Il faut absolument que vous parveniez à connaître de vue et par leurs noms environ deux cents plantes et que je sache quelles elles sont, pour que je puisse, avec succès et plaisir pour vous, vous parler de botanique. Autrement, mes détails abstraits ne feront que vous ennuyer quand vous n'en verrez pas l'application. Pour étudier utilement et agréablement la nature, il faut avoir ses productions sous les yeux.

Mon intention est bien de faire un herbier à notre petite jardinière : mais outre qu'il prendra du temps, son usage sera de lui conserver le souvenir des plantes qu'elle aura connues, mais non pas de les lui faire connaître. Il faut donc mettre un peu plus de diligence dans vos envois, ou vous aider de quelque jardinier ou apothicaire qui vous montre et nomme le plus de plantes qu'il se pourra. Je me suis tellement perdu dans mon bavardage qu'il ne finit qu'avec mon papier. Je ne vous dis donc rien pour aujourd'hui de vous, ni de moi, mais je charge votre cœur d'être l'interprète du mien.

[*A Madame de Lessert.*]

A Paris, le 11 octobre 1772.

C'est à moi, chère cousine, bien moins occupé que vous, ou du moins d'occupations bien moins respectables et chères, à me reprocher ma négligence ; mais pour ne pas revenir toujours au même préambule, je me livre sans excuse à la censure que je mérite, me contentant de vous répéter avec vérité que vous n'avez point cessé et ne cesserez jamais d'être présente à mon cœur et à ma mémoire. Vous ne doutez pas non plus, je l'espère, du tendre intérêt avec lequel j'apprends l'état dans lequel vous rentrez, état qui devient un fléau pour tant d'autres femmes, mais qui n'est pour vous qu'une nouvelle bénédiction du Ciel et par lequel vous éprouverez un jour qu'une nombreuse famille bien élevée est la richesse ainsi que la gloire de la femme forte. Ma pauvre femme vous en félicite en soupirant ; elle dit que ce sont des gages que votre mari vous laisse de son amour à ses départs pour Beaucaire. Choyez-le bien, ce pré-

cieux gage, afin que tout aille comme par le passé, c'est-à-dire aussi bien qu'il est possible (1).

J'ai su l'accident de votre maman par monsieur votre oncle, qui me vient voir quelquefois et m'apporte de ses nouvelles et des vôtres ; j'ai su que cet accident l'avait retenue assez longtemps dans son lit à Yverdon, ce qui était bien triste et pour elle et pour ma pauvre tante ; j'ai aussi appris sa guérison et son voyage de Rolle ; il ne me manque plus, pour achever de me rassurer, que d'apprendre son heureux retour auprès de vous. Pour tante Julie, je ne vois pas sans quelque peine qu'elle n'aura pas sitôt besoin de lacet (2), mais je me réjouis pour sa bonne maman de ce qu'elle la conserve encore auprès d'elle, et pour elle et pour vous de ce que vous aurez bientôt le plaisir de vous embrasser ; j'apprends aussi le retour de monsieur votre frère ; ce vous doit être une satisfaction bien douce, surtout dans la circonstance où vous êtes, de voir derechef toute votre famille rassemblée et empressée autour de vous.

Mon travail journalier a fait depuis quelques mois et fera vraisemblablement tout l'hiver une grande diversion à la botanique. L'ouvrage, qui, durant près de deux ans, ne venait qu'avec peine, m'est venu tout d'un coup en abondance et assez à propos (3). Cela fait que, pour ne rebuter personne et parce que la chose l'exige, j'ai pris le parti de m'y livrer tout entier, et c'est une des causes qui m'ont fait cesser toute correspondance, en sorte que je n'écris plus du tout : car après avoir bien griffonné de la musique, écrire encore n'est pas un délassement. Cela m'a fait suspendre aussi nos petites conférences de botanique ; car tant qu'elles vous amuseront, je n'y renoncerai jamais. J'ai vu d'ailleurs que les ombellifères, comme je l'avais prévu, vous ont un peu embarrassée ; voilà encore une raison pour renvoyer de quelques mois notre sixième famille ; car il vaut infiniment mieux s'arrêter que d'avancer en confusion.

(1) Benjamin de Lessert naquit en 1773.

(2) Rousseau, pendant son séjour à Môtiers, s'amusait à faire des lacets, dont il faisait présent à ses « jeunes amies » à leur mariage, « à condition qu'elles nourriraient leurs enfans. » Les descendans d'Isabelle d'Ivernois, son amie de Môtiers, devenue Mme Guyenet, conservent un peloton de lacet que lui offrit Jean-Jacques (« Songez que porter un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir »). Voyez Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*, p. 122 et suiv.

(3) Il avait repris son ancien métier de copiste de musique.

D'ailleurs cette station ne sera pas tout à fait perdue, vos enfans en digéreront mieux le petit acquis qu'ils ont déjà, si vous en causez avec eux quelquefois, et peut-être avant que l'hiver se passe, pourrai-je encore trouver quelque chose à vous dire qui ne demandera pas la présence des objets. Je ne suis pas surpris que vous ne distinguiez pas aisément une ombellifère d'une autre, car cela est souvent très difficile; mais leur caractère général est si marqué, qu'il se fait sentir au premier coup d'œil. Cela me fait soupçonner que, n'ayant point encore rencontré d'ombellifère, vous n'avez pu vous en bien représenter la figure.

Cette idée me fait prendre le parti de vous envoyer ci-jointe une ombelle en nature, afin d'en peindre la figure générale à votre imagination. Celle que je vous envoie est une ombelle de carotte sauvage très commune dans les prés. Je l'ai choisie très petite pour la pouvoir placer commodément dans une lettre: mais elle ne laisse pas dans sa petitesse de contenir toutes les parties caractéristiques des ombellifères. Grande ombelle, petites ombelles, grand involucre, petits involucres, et même les fleurs, dans quelques-unes desquelles, toutes petites qu'elles sont, vous pouvez, même à l'œil nu, distinguer et compter aisément les cinq pétales, etc. Il me semble que d'après ce seul modèle bien examiné, vous ne pouvez guère méconnaître d'autres ombelles quand elles vous tomberont sous les yeux. Adieu, chère cousine, mes salutations à M. de Lessert et nos tendres embrassemens à toute votre chère progéniture, ainsi qu'à l'aimable Émilie. Vous connaissez, du moins je m'en flatte, de quel cœur nous vous embrassons vous-même. Adieu derechef.

J.-J. Rousseau.

Vous pouvez, en ôtant les brides, détacher, si vous voulez, l'ombelle du papier, pour l'examiner plus à votre aise. Vous y verrez bien clairement à la loupe le fruit à demi formé, et déjà hérissé des pointes dont la graine de carotte est garnie (1).

Vos fables de La Fontaine sont toujours ici par ma négligence à les emballer et les envoyer à vos correspondans, dont

(1) La petite plante envoyée par Jean-Jacques est demeurée dans la lettre qu'elle accompagnait. Elle est fort soigneusement étendue sur le papier auquel la fixent de toutes petites brides en papier doré.

la demeure est un peu loin d'ici. Si par hasard vous aviez la facilité de les faire prendre, vous m'épargneriez de l'embarras, et je vous en serais très obligé.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 5 décembre 1772.

Enfin, chères cousines, je me suis évertué, et, triomphant de mon indolence toujours croissante, je suis allé hier chez messieurs Zolicoffre, et j'ai remis vos Fables de La Fontaine au même à qui j'avais parlé précédemment, lorsque je fus la semaine dernière les prier de se charger de cet envoi. Il m'a promis de vous les faire parvenir emballées et franches de port. Je n'ai osé les faire relier, dans la crainte que vous ne m'en sussiez mauvais gré. Je vous conseille même de ne les faire relier vous-même que quand vous les aurez bien feuilletées avec vos enfans. Alors cet ouvrage battu et relié reprendra un tout autre air, les feuilles perdront le grippé qui s'y est fait par ma négligence, et l'encre ayant eu le temps de bien sécher, les estampes ne maculeront pas à la reliure. Je n'ai pas besoin, je crois, de vous prévenir que je n'ai pas acheté ce livre; c'est un présent que je n'ai accepté que pour le rendre utile entre vos mains.

J'ai appris dans ce voyage que la perte d'un de ces messieurs, à laquelle je prends part comme à tout ce qui vous intéresse, engagerait peut-être votre cher époux à faire en ce pays un second voyage. Si cela est, et qu'il veuille bien se souvenir de moi, je gagnerai à ce malheur le plaisir d'apprendre bien en détail de vos nouvelles, qui m'intéressent encore plus en ce moment, s'il est possible, vu la situation où vous vous trouvez. Vous avez maintenant auprès de vous votre excellente maman, bien rétablie, à ce que j'ai appris avec grande joie. J'espère que vous ferez quelquefois mention de moi avec cette chère amie et avec mon aimable tante. Parlez-moi de ce retour, de vos enfans, de toute votre famille et de tout ce qui vous touche; il me semble que j'ai plus faim qu'à l'ordinaire d'une lettre de vous. Vous ne tarderez pas à en recevoir de moi une seconde; car celle-ci, qui n'est qu'une lettre d'avis, ne doit entrer en ligne de compte que comme l'annonce d'une plus étendue que j'espère vous écrire dans peu.

Bonjour, belle et bonne nourrice; vous avez raison de ne vous pas laisser chômer d'ouvrage dans un métier dont vous vous acquittez si bien. Ma femme vous embrasse mille fois. Elle a toujours le cœur plein de vous, et de la course j'ose dire indiscrète que le zèle de l'amitié vous fit faire avec elle et dont nous parlons bien souvent.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 26 avril 1773.

J'ai eu hier le plaisir, chère cousine, de passer la journée avec votre cher mari, que j'ai trouvé plein de complaisance et de gaîté, et jouissant de la santé la plus prospère. Il a voulu lui-même apporter à ma femme le précieux cadeau que vous lui annonciez si modestement dans la lettre pleine d'amitiés et de bontés que vous lui avez écrite. Je me suis fait son secrétaire auprès de vous pour vous faire ses plus tendres remerciemens, conjointement avec mes reproches. En vérité, vous abusez beaucoup de l'autorité absolue que vous avez sur l'un et sur l'autre, et si l'amitié qui est entre nous vous portait à vouloir faire quelque cadeau à ma femme, en le rendant moins magnifique, vous l'auriez rendu plus amical. Toutefois, la douce idée de marcher sous vos enseignes et de porter votre uniforme le lui fera porter avec autant de plaisir que de reconnaissance, et si jamais nous sommes assez heureux pour revoir la personne que nous honorons et chérissons le plus au monde, j'espère qu'elle pourra se montrer à vous parée de votre don. Je n'ajouterai rien sur le choix et sur la couleur. Ce choix est de vous, c'est tout dire, et il y a longtemps que je sais qu'il y a autant de noblesse dans votre goût que dans votre cœur.

Adieu, chère cousine; puisque vous voilà à Fourvière, vous y recevrez dans peu la lettre de botanique (1) que je vous ai ci-devant annoncée. Nous embrassons l'un et l'autre le cher et charmant groupe qui vous entourait au moment que vous écriviez votre lettre; et au milieu de cette image touchante, que nos cœurs ne contemplent point sans émotion, brille d'un éclat aussi pur que vif celle qui en est l'auteur et le centre.

(1) La sixième *lettre sur la Botanique* est du 2 mai 1773.

A Madame de Lessert, née Boy de La Tour, à Lyon.

A Paris, 9 août 1773.

J'ai reçu, chère cousine, de vos nouvelles bien à propos; car je commençais d'être inquiet, et vous n'auriez pas tardé de recevoir des miennes. C'est avec un plaisir bien pur que je les reçois en apprenant que tout va bien tant chez vous que chez la maman, et que vous faites entrer pour quelque chose dans vos souvenirs avec elle et vos aimables sœurs un homme qui vous sera toute sa vie tendrement attaché. Il y a bien du bon sens à des personnes comme elles, faites pour exciter tant d'empressement, d'en avoir si peu elles-mêmes pour un changement d'état qui, malgré l'aspect riant auquel il s'offre à leur âge, expose à tant de chances contraires pour une favorable qu'on cherche, et qu'on trouve si rarement. Quelque bonheur qu'elles méritent et qu'elles aient lieu d'espérer dans le mariage, je suis persuadé qu'elles se rappelleront toujours avec plaisir et quelquefois avec regret les jours doux et paisibles qu'elles passent à rendre heureux ceux de leur digne mère.

Après leur en avoir si bien donné l'exemple, vous vous en ménagez de loin la récompense en préparant le cœur de votre fille à vous imiter. L'attention que vous avez eue d'aller au-devant de la louange qu'elle allait s'attirer en nommant une papilionacée est un soin dont je sens d'autant mieux le prix, que je suis bien sûr que toutes les louanges méritées qu'elle peut recevoir vous flatteront encore plus qu'elle. Mais comme il me paraît impossible d'éloigner toujours la flatterie de son oreille, il vaudrait mieux peut-être qu'elle apprît de bonne heure à l'apprécier et à la dédaigner, et cet effet s'opérerait peut-être mieux que par des leçons directes, en lui donnant à elle-même des règles pour employer la louange avec économie et discernement, et lui faisant sentir combien elle avilit ceux qui la prodiguent et indispose ceux qui la reçoivent, lorsqu'elle est futile ou non méritée. Il me semble que, de cette manière, on la disposerait adroitement à être aussi difficile sur les louanges qu'elle recevrait que sur celles qu'elle accorderait. Il n'est pas dans la nature du cœur humain d'être insensible aux éloges dont on se sent digne et que le cœur dicte, mais il l'est très fort de n'aimer pas qu'on nous surprenne et qu'on nous traite en sot ou en

enfant. Les femmes doivent, je le sais, être polies et caressantes: mais il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être flagorneuses et cajoleuses. Elles le sont d'ordinaire trop avec les hommes, et entre elles c'est encore pis, elles le sont avec fausseté. Mais les louanges d'une femme qui se respecte et qui ne les accorde qu'avec justice et modération sont la récompense la plus flatteuse du mérite d'un honnête homme.

Il me semble, chère cousine, qu'en dirigeant vos instructions à peu près dans cet esprit, vous l'armerez puissamment, sans paraître y tâcher, contre les petites séductions des cajoleurs. Ces leçons auront assurément dans votre bouche toute la force possible, et l'acquis qui en résultera vaudra mieux un jour à la petite que la géographie et le blason, et même que la botanique, prise comme on l'entend communément. Mais ici, notre marche est si différente de l'ordinaire, qu'elle doit naturellement nous conduire à un autre but.

A propos de botanique, voici les noms des plantes que vous m'avez envoyées. J'admire votre patience et la propreté de votre ouvrage : mais cependant, donnez-vous moins de peine à l'avenir. Contentez-vous de dessécher ce que vous m'envoyez, de façon que les parties essentielles soient reconnaissables, mais ne collez que ce que vous gardez pour votre herbier. Vous aurez dans peu une lettre sur la botanique. Me voici au bout de mon papier. Je ne vous fais pas mon compliment de condoléance sur votre veuvage, car, vu le retard de ma réponse, je le crois fini dès à présent, et que vous pourrez faire de bouche mes salutations à votre cher mari. J'embrasse toute la charmante famille. Mes félicitations à M. Gaujet. Je fais des vœux bien sincères pour son bonheur.

Vous avez bien raison de croire que ma femme aimerait et caresserait de tout son cœur votre petit nourrisson. Nous aimons si tendrement votre famille en imaginant ce qu'elle doit être et par cela seul qu'elle vous appartient, qu'il serait difficile que ce sentiment augmentât de près en la trouvant en effet si aimable.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 15 décembre 1773.

Depuis quelque temps, chère cousine, notre correspondance languit un peu ; ma confiance en vous et en moi m'empêche de

m'en inquiéter. Heureux les amis qui n'ont pas besoin de se parler pour s'entendre! J'aurais pu dans ce long intervalle être en peine de votre santé, si M. de Luc (1), en passant ici, n'eût prévenu cette crainte, en m'apprenant, dans une visite qu'il s'était arrangé pour me faire très longue (et qui m'eût paru plus courte s'il ne m'eût parlé que de vous), que vous et tous les vôtres vous portiez parfaitement bien; depuis lors, votre lettre est venue très à propos me confirmer cette assurance, et ma paresse s'est doucement reposée sur cet oreiller de confiance et de sécurité.

J'ai souvent été prêt à prendre la plume pour écrire à votre bonne maman, et j'en ai été encore moins retenu par mes distractions ordinaires que par la remarque que j'ai faite qu'elle se faisait une loi malgré mes prières de me répondre elle-même, quoique l'attitude d'écrire soit préjudiciable à son estomac et à sa santé. Je l'exhorte fort à n'avoir pas moins de soin pour la conserver, à présent qu'elle est rétablie, qu'il lui en a fallu pour la rétablir. C'est un soin bien plus facile et plus agréable à prendre pour conserver ce qu'on a, que pour recouvrer ce qu'on a perdu, ne fût-ce qu'à cause de l'effet, qui est sûr dans le premier cas, et toujours douteux dans l'autre. Faites parler votre cœur, chère cousine, pour lui dire mille choses de ma part, de même qu'à votre cher mari, qui vous sera revenu, je l'espère, en bonne santé, et qui vous aura selon sa promesse rapporté des nouvelles de ma bonne tante Gonceru, dont je vous serai obligé de me faire part.

Je suis réjoui des progrès de vos aimables enfans et n'en suis nullement surpris; il y a pour cela de bonnes raisons; et par la bénédiction du ciel et par le cours naturel des choses, vous devez être la plus heureuse des mères comme vous fûtes la plus digne des filles. Jouissez dès cette vie de tous les prix de la vertu. Heureux qui dans un rang moral bien inférieur y peut du moins expier toutes ses fautes!

L'appesantissement qui m'a fait renoncer aux longues courses et le partage d'un temps qui m'est nécessaire et dont la botanique ne me dédommageait pas, m'ont forcé d'y renoncer, et il est étonnant avec quelle rapidité j'ai perdu dans quelques mois le peu

(1) De Genève. Rousseau était fort lié avec Jacques-François de Luc, « le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes, » ainsi qu'avec ses deux fils, Jean-André et Guillaume-Antoine.

que je n'avais acquis en plusieurs années qu'à force de travail et d'assiduité. Il n'y eût eu que le désir de diriger ou plutôt de suivre vos progrès qui eût pu soutenir les miens. Mon zèle ne s'attiédira jamais, tant qu'il pourra seconder le vôtre; à cela près, je me détache insensiblement de tout ce qui tient à cette vie, et il n'y a pas, à la vérité, un grand mérite à moi. Je vois déjà le port, et j'allège mon vaisseau dans l'orage en jetant peu à peu dans la mer tout ce qui le surchargeait.

Adieu, chère cousine; nous vous faisons, ma femme et moi, mille tendres salutations, et soyez sûre que vous n'êtes nulle part plus dignement honorée que vous l'êtes au fond de nos cœurs.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 31 décembre 1773.

Vous avez trouvé, chère cousine, l'art d'animer ma paresse sans déranger la vôtre, et de me forcer de vous écrire en gardant le silence de votre côté. Je vous dois des remerciemens que je vous fais de bon cœur, et que je vous ferais de meilleur cœur encore, si dans les marques de votre souvenir vous eussiez un peu plus consulté mon goût que le vôtre. Est-il bien de jeter ainsi des ballots de marrons à la tête des gens sans dire gare? Un autre eût peut-être gardé les marrons jusqu'à ce que vous lui en apprissiez la destination; pour moi, qui ai passé l'âge des enfantillages, et qui vous honore trop pour être pointilleux avec vous, j'accepte les marrons, et je les mange avec plaisir, moins encore parce qu'ils sont excellens que parce qu'ils me viennent de vous; mais je ne prétends pas pour cela laisser votre silence impuni, et pour m'avoir envoyé cette fois des marrons sans lettre, je vous condamne pour votre pénitence à m'envoyer tous les ans à pareil temps une lettre sans marrons.

Bonjour et bon an, chère cousine, soyez toujours heureuse, honorée et chérie, et ayez un peu d'amitié véritable pour ma femme et pour moi, qui vous aimons et saluons de tout notre cœur.

Votre silence commence à me faire craindre que vous n'ayez pas de bonnes nouvelles à me donner de ma tante Gonceru, et cette incertitude est un état bien pénible pour son pauvre neveu, qui lui doit une vie bien peu fortunée, à la vérité, mais qui n'y tient presque plus que pour elle.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

Paris, 21 janvier 1774.

Voilà, chère cousine, de terribles nouvelles auxquelles je ne m'attendais guères, après les bonnes qu'on m'avait successivement données et de vous et de toute votre famille. J'aime à me livrer au soin que vous prenez de me faire envisager vos alarmes comme passées, surtout à l'égard de vos chères sœurs, que je dois supposer entièrement rétablies sans en sentir moins toutes les peines qu'ont dû souffrir et toutes les fatigues qu'ont dû supporter à cette occasion une sœur comme vous et une maman comme la leur. Mais il me reste à l'égard de vos enfans une inquiétude que vous seule pouvez dissiper, puisqu'ils n'étaient encore ni l'un ni l'autre, quand vous m'avez écrit, en pleine convalescence. Ce n'est que quand je les y saurai que je puis être tranquille, et l'état d'incertitude m'est si contraire en toute chose intéressante, que de mauvaises nouvelles, en m'affligeant davantage, me troubleraient pourtant moins. Veuillez donc, chère cousine, me faire passer un mot sur l'état présent des choses : il n'est point nécessaire qu'au milieu de vos tracas vous preniez la peine d'écrire vous-même, et je vous prie de n'en rien faire. Deux lignes en forme de bulletin, écrites par un de vos commis, suffiront pour ce moment. Je ne veux que savoir l'état des choses tant qu'il restera du mieux à désirer ; après cela, nous nous écrirons plus tranquillement.

Je vous conjure de penser sans cesse que ce qui pourrait arriver de plus funeste à vos enfans serait que le soin de leur santé pris avec excès nuisît à la vôtre. Je mets donc votre zèle sous la garde de votre prudence, et j'attends avec impatience un mot de votre part.

Je fais bien des remerciemens à M. de Lessert de la peine qu'il a prise d'aller voir ma tante Gonceru, et j'accepte avec reconnaissance les nouvelles plus récentes que vous m'en faites encore espérer.

Recommandez aux charmantes convalescentes les ménagemens que demande leur état pour ne pas s'exposer aux rechutes, et dites à leur excellente maman, en lui faisant mes plus tendres salutations, que je me sens encore affecté de ses peines passées comme si j'en avais été le témoin. Quand elle n'aurait eu que la

corvée de son hôte et parent, c'eût été pour elle une rude épreuve; mais ses deux filles après cela! Je vous assure que je sens bien tout ce qu'elle et vous avez dû souffrir.

Bonjour, chère cousine, pour ma femme et pour moi, et n'oubliez pas que nous attendons un mot l'un et l'autre avec impatience.

Il y a une quinzaine de jours tout au plus que j'ai reçu vos plantes, qu'on m'a dit avoir été oubliées au fond d'une caisse. Je vous enverrai les noms sitôt que la belle saison et plus de tranquillité vous rappelleront à Fourvière et à la botanique.

A Madame de Lessert.

A Paris, 28 mai 1774.

Le dernier cadeau, chère cousine, que ma femme a reçu de vous, méritait assurément bien un prompt remerciement; et l'ouvrage de l'aimable Madelon, qui est un chef-d'œuvre pour son âge, et qui fait l'admiration aussi bien que la parure de ma femme, méritait bien son éloge et le mien; mais j'ai toujours remarqué avec peine que l'obligation d'écrire m'en diminuait l'empressement : de si fréquens remerciemens commencent à devenir embarrassans à faire; ils ont enfin rendu nécessaire une explication sur les cadeaux de toute espèce, qui me coûte infiment avec vous. Et j'avoue, chère cousine, que si, vous en tenant là désormais sur cet article, vous vouliez bien m'épargner par là cette explication, vous soulageriez mon cœur d'un grand poids.

Au plaisir d'embrasser votre cher mari et de le voir arriver en bonne santé, s'est joint le regret d'apprendre que nous ne le posséderions ici que bien peu de temps, — encore de ce peu son voyage d'Amiens nous en a-t-il ôté une grande partie; mais puisqu'il part pour retourner auprès de vous, je n'en dois pas murmurer, et je préférerai toujours votre bonheur mutuel à mon plaisir.

Je lui remets un petit échantillon d'herbier commencé depuis longtemps, maintenant achevé à la hâte, et que j'ai mieux aimé laisser imparfait que de manquer cette occasion de vous le faire passer. Ce petit essai est destiné pour l'aimable Madelon, qui pourra le continuer et l'enrichir à son aise si elle conserve assez de goût pour la botanique pour s'en occuper quelquefois. Je suis

bien aise qu'elle voie que j'aime le travail aussi bien qu'elle, et que je m'occupais aussi d'elle tandis qu'elle s'occupait de nous. Ce petit herbier devait être divisé en deux cahiers, même en quatre pour plus de commodité. Mais on a cousu la peau qui doit soutenir les ardillons des boucles trop près du bout du lien ; et afin que ce lien ne fût pas déchiré par la boucle, il a fallu rendre le contenu plus épais et tout mettre en un seul cahier. Vous y trouverez les cartons du second et quelques feuilles du même papier pour y coller d'autres plantes à mesure que vous en trouverez dans la campagne que vous vouliez conserver (1).

Vous pourrez continuer cet herbier autant qu'il vous plaira, dans la même forme, avec des cartons semblables ; car il faudra absolument le diviser en plusieurs cahiers pour le rendre commode à feuilleter, et continuant l'ordre alphabétique que j'ai commencé, vous aurez soin de marquer sur chaque cahier la première et la dernière lettre de la portion d'alphabet qu'il contient. De cette manière, vous pourrez trouver tout d'un coup la plante que vous cherchez en n'ouvrant que le cahier où elle est contenue. Sur la feuille qui contient chaque plante, j'ai écrit premièrement le nom de Linnaeus, puis un nom français ou connu ou tiré de quelque auteur, et enfin, comme vous le désirez, le nom de la famille, autant que cela s'est pu faire ; car cette chaîne n'est pas encore si bien débrouillée que toutes les plantes sans exception puissent se rapporter à une famille bien déterminée, et il y a bien des familles qu'on ne distingue encore que par des caractères plus arbitraires que naturels. Au reste, j'ai bien fait de vous proposer d'avance la nomenclature de Linnaeus ; car cette nomenclature vient, comme je l'avais prévu, d'être adoptée ici au Jardin du Roi, et dans peu d'années on n'en connaîtra plus d'autre en France, non plus que dans le reste de l'Europe.

Mais voilà beaucoup de botanique. Permettez que je renvoie à une autre fois votre objection sur les arbres fruitiers dont les jardiniers et cultivateurs prennent les variétés pour autant d'espèces, parce qu'ils les distinguent les unes des autres non seulement au fruit, mais au feuillage et au bois. Sur ce pied-là,

(1) Cet herbier a été précieusement conservé. Il se compose de 180 plantes environ, renfermées dans une boîte en acajou. Chaque échantillon est fixé par de petites brides de papier doré, sur des feuilles encadrées d'un filet rouge. Rousseau a inscrit le nom de chaque plante en français et en latin.

ils doivent admettre aussi, non seulement les nègres et les blancs, mais les blonds et les bruns, pour autant d'espèces différentes d'hommes, et par conséquent faire un Adam pour chacune de ces espèces, etc., le reste à une autre fois.

J'ai su par M. de Lessert que tout allait bien durant son séjour ici tant chez vous que chez votre bonne maman, excepté qu'il nous reste encore quelque chose à désirer pour la parfaite santé de l'aimable Julie. J'espère que la belle saison achèvera de la rétablir, et que, selon les vœux de mon cœur, je n'apprendrai plus que de bonnes nouvelles des deux familles. Ma femme, qui vous prie d'embrasser pour elle la petite cousine en lui faisant ses remerciemens, se joint à moi pour vous faire, et à votre chère maman, et aux chers enfans de l'un et de l'autre, nos plus tendres salutations.

A Madame de Lessert, née Boy de La Tour, à Lyon.

[Paris], 6 juin [1774].

Votre silence, chère cousine, me tient en inquiétude à cause de la circonstance. Il me semble que si tout allait bien, vous m'auriez écrit. Sur votre première lettre, je crus votre maman parfaitement rétablie et partie pour la Suisse, je vous écrivis et vous fis adresser l'herbier dans cette opinion, jugeant votre sœur partie avec elle. Votre seconde lettre, en me confirmant son rétablissement et son prochain départ, m'apprit cependant que j'avais pris la première trop à la lettre. Maintenant je ne reçois plus rien, je ne sais pas même si elles sont parties ou non : cette incertitude me met en peine. Je vous prie de m'en tirer.

Je suis très fâché de ne m'être pas trouvé chez moi, quand la personne que vous aviez chargée de retirer l'herbier y vint. Je me serais arrangé avec lui en lui demandant son adresse pour avoir de vos nouvelles, toutes les fois que j'aurais de l'inquiétude, sans avoir besoin de vous écrire et d'attendre une réponse. Mettez-moi, je vous prie, à portée de cet avantage, en me donnant l'adresse de quelqu'un de vos correspondans, afin que je puisse aller chez lui me tirer de peine quand j'attendrai de vos nouvelles et que je n'en aurai plus.

Bonjour, chère cousine. Pour me tranquilliser, un mot suffit ; mais j'ai besoin de ce mot.

A Madame de Lessert, née Boy de La Tour, à Lyon.

A Paris, le 23 août 1774.

J'ai reçu, chère cousine, avec la plus douce joie les nouveaux témoignages de vos bontés et de votre amitié pour moi, et dans les bonnes nouvelles de votre santé, de celle de la maman, du cher mari, de vos chers enfans et de toute la famille, la confirmation de celles que j'avais apprises de temps à autre par M. Rigot; la vérité, la force de mes sentimens pour vous me donnait sur la constance des vôtres une sécurité qui ne pouvait me tromper; la confiance de l'amitié fondée sur l'estime n'est jamais inquiète. Je vous sais gré de nourrir l'espérance que vous m'avez donnée de vous voir quelque jour à Paris; je vous en saurai bien davantage encore de la remplir le plus tôt qu'il sera possible, et de procurer à mon cœur une des plus douces consolations qui puissent encore le flatter (1).

Je ne suis pas surpris que la nature que vous vous appliquez à seconder accélérant les progrès de vos petits bambins vous fasse déjà sentir la nécessité de leur donner un guide sous les yeux d'un père qui serait certainement le meilleur, mais qui ne peut pas tout suivre. Sur les dispositions où il me paraissait être j'aurais cru votre choix déjà fait: s'il ne l'est pas encore, j'insiste sur l'importance de préférer un naturel heureux à de grandes connaissances et un homme sage à un homme instruit. Je ne le redirai jamais assez, la bonne éducation doit être purement négative, il s'agit moins de faire que d'empêcher; le vrai maître est la nature, l'autre ne fait qu'écarter les obstacles qui la contrarient, l'erreur même n'entre qu'avec le vice, et toute bonne judiciaire a sa source dans un cœur sain. L'éducation de l'enfance ne consiste qu'en bonnes habitudes à prendre. Un enfant qu'on n'a pas laissé engourdir dans la paresse ni contracter des passions vicieuses, parvenu sain de cœur et de corps à douze ans, fait alors plus de vrais progrès en deux ou trois ans dans les connaissances utiles et même agréables, qu'on n'en peut

(1) Le passage qui suit a été cité dans l'*Éloge de Benjamin de Lessert*, académicien libre, par M. Flourens, secrétaire perpétuel, le 4 mars 1850, à l'Académie des Sciences. Paris, Didot, 1850. Le même passage a été reproduit, tel quel, dans l'ouvrage : *Famille de Lessert, Souvenirs et portraits*, par M. Gaston de Lessert (1904, non mis dans le commerce).

obtenir jusques à cet âge par des études forcées que le goût n'anime jamais. De ces principes qui me paraissent confirmés pas l'expérience, je conclus que ce ne sont point du tout des talens distingués ni des qualités brillantes qu'il faut chercher dans le mentor (1) de vos enfans, mais seulement celles qui rendent un homme maître de lui-même et fidèle à son devoir. Qu'il soit doux, attentif et surtout d'une patience invincible. Voilà les qualités indispensables. Du reste, ne cherchez nullement qu'il fasse admirer sa faconde, ni qu'il soit un beau péroreur.

Je vous épargnerais ces redites triviales de choses que vous savez mieux que moi, si je ne savais combien les meilleurs esprits ont peine à se garantir de la nuisible tentation de faire briller dans leurs enfans des talens précoces (2). Au reste, ce n'est que des garçons que j'entends parler ici, et je ne désapprouve point que vous cultiviez de bonne heure les heureuses dispositions de votre fille, puisqu'ainsi le veut la nature, qui donne à son sexe une pénétration plus vive et plus prompte qu'au nôtre, et la raison, qui veut qu'il soit soumis de bonne heure au joug sévère qu'il doit porter un jour.

« Vous m'aviez promis, m'écrivez-vous, de m'avertir quand le public recevrait de vos ouvrages: on parle beaucoup d'une traduction du Tasse qui a paru il y a quelques mois, et qui est certainement, dit-on, de vous. Veuillez m'en dire la vérité. » Mais, chère cousine, il me semble que votre première ligne servait de réponse à votre question et n'en demandait aucune autre. La vérité que vous me demandez est que cette belle traduction, qui, dit-on, est *certainement* de moi, n'en est point du tout. Je n'ai pas même assez d'humilité pour croire que personne puisse de bonne foi m'attribuer une pareille production, et je ne doute point que ceux qui me l'attribuent ne l'aient fait faire exprès pour cela tout aussi mauvaise qu'ils ont pu, par quelque cuistre de collège qui ne savait ni le français ni l'italien. Je vous réponds au reste que si j'avais à reprendre la plume que j'ai quittée depuis dix ans, ce ne serait pas pour donner au public des traductions.

Quant à l'opéra dont vous me parlez, c'est autre chose. Je n'ai que deux récréations, la promenade et la musique. Parmi la

(1) M. Flourens a lu *maître* : Rousseau a écrit *mentor*.
(2) Ici finit la citation faite par M. Flourens.

quantité que j'en ai fait uniquement pour mon amusement depuis mon retour à Paris, est en effet un opéra commencé, mais qui, n'étant pas destiné pour le public, n'est point achevé, et ne le sera vraisemblablement jamais. C'est une pastorale en quatre actes intitulée *Daphnis et Cloé*. Les paroles sont d'un homme avec qui M. de Lessert a dîné ici (1).

Quoique j'aie absolument quitté la botanique, et que la peine d'écrire augmente pour moi chaque jour, j'aurai toujours le même empressement à contribuer à vos amusemens et à ceux de la charmante Madelon; mais pour reprendre ce petit travail avec un peu de succès, il faudrait que j'eusse une idée un peu plus précise de vos goûts et de vos progrès, et que je visse de quel point je dois partir pour vous marquer la route que vous devez suivre. Les six familles dont j'ai essayé de vous décrire la fructification pour consulter votre goût et vous familiariser avec quelques termes, sont prises pour ainsi dire au hasard et n'ont pas une suite dont on puisse prendre le fil. Cet essai étant fait, il en faudrait connaître bien le succès pour commencer au point convenable la véritable étude, qui ne consiste pas seulement dans celle de la fructification, mais des plantes dans leur ensemble et dans toutes leurs parties. Deux heures de conversation quand j'aurai le bonheur de vous voir nous dispenseraient de bien de longues pancartes, et si malheureusement ce temps est encore éloigné, pour y suppléer par lettres, il ne suffit pas que vous m'entendiez, il faut aussi que je vous entende, et je ne puis suppléer à des instructions verbales que par des exemples tirés d'objets que je sois sûr vous être connus.

Rien ne pouvait me donner une plus pure joie que d'apprendre l'entier rétablissement de ma tante Julie. J'ai vu ici avec bien du plaisir son amie Rosette, qui m'a paru vive et douce comme elle et que leur amitié m'a rendue encore plus intéressante.

Je n'écris point à la maman par la même raison qui l'empêche de m'écrire; depuis que j'ai su que l'attitude d'écrire lui était préjudiciable, je lui demandais en grâce de ne point répondre à mes lettres, mais voyant qu'elle n'en continuait pas moins, par ménagement pour sa santé j'ai pris le parti de les supprimer pour quelque temps, durant lequel notre amitié ne

(1) Corancez (Voyez Iansen, *J.-J. Rousseau, als Musiker*, p. 419, 420, 482).

perdra sûrement rien à vous avoir pour médiatrice. Mille respects et tendres embrassemens de la part de ma femme et de la mienne à cette chère et digne maman, à toute sa charmante famille, mais surtout à celle qui en est la gloire, et que nous chargeons aussi de nos devoirs auprès de son cher mari.

A Madame de Lessert, à Lyon.

[Paris], ce 4 octobre [1774], à la hâte.

Grand merci, chère cousine, du bien que vous me faites, et par votre aimable lettre pleine de la tendresse la plus amicale et par la bonne nouvelle que vous me donnez du mariage de votre cher frère, et par les marques de confiance et d'amitié dont cette nouvelle est accompagnée tant de votre part que de celle de votre excellente maman, dont je partage la joie ainsi que la vôtre dans cet agréable événement qui nous intéresse tous. Je voudrais en cette occasion remplir un devoir bien doux en écrivant à la maman, mais M. Gaujet, qui veut bien venir ce matin prendre ma lettre, me laisse peu de temps, qui est encore abrégé par une compagnie qui va m'arriver et qui me force de m'habiller en hâte pour la recevoir. Le choix de monsieur votre frère, qui a préféré le mérite à la fortune, est bien digne des sentimens que j'ai cru lui connaître. Son humeur égale et douce, son caractère plein d'honnêteté doivent assurément produire le bonheur commun dans un mariage bien assorti. Et je ne doute point qu'il n'y trouve le sort heureux que mon cœur lui désire (1).

Comme, pour lire votre lettre à mon aise, j'ai tardé de l'ouvrir après le départ de la compagnie, j'ignorais qui était la personne dont M. Gaujet était accompagné, car M. Gaujet ne m'en parlait point, et il ne me parlait point lui-même; de sorte que si je n'eusse pris enfin le parti de lui adresser la parole, j'eusse peut-être ignoré l'intérêt que vous preniez à lui, et par conséquent celui que j'y devais prendre moi-même, jusqu'après leur départ. Parent de votre cher mari, attaché à votre maison et honoré de votre estime, il a tous les titres possibles pour être toujours reçu chez moi avec plaisir et empressement, comme le

(1) Ce passage fait allusion au mariage de François-Louis Boy de la Tour avec Henriette-Marguerite Bontems. Mariage moins heureux que ne le souhaitait Rousseau, car il fut rompu par le divorce au bout de deux ans.

sera toujours tout ce qui vous appartient en quelque chose.

Un petit changement que, par raison de commodité plus que d'économie, j'ai été forcé de faire dans ma vie privée, me prive à présent de prolonger les visites qui me sont agréables jusqu'à l'heure du repas, c'est que n'ayant point de domestique, et ma femme commençant ainsi que moi à se ressentir de l'appesantissement de l'âge, nous nous abstenons désormais d'offrir à personne même la très mince fortune du pot, à moins que ce ne soit au cabaret. Ce n'est pas là une nouvelle fort importante à dire; mais c'est pourtant une espèce de nécessité, lorsque cela produit quelque changement dont ceux qui s'en apercevraient pourraient, et bien à tort, s'appliquer la cause, faute de savoir qu'il est sans exception.

J'ai senti sans surprise, mais avec attendrissement, la grande délicatesse de cœur qui vous fait aller au-devant des interprétations téméraires et injustes qu'on pourrait donner aux fréquens changemens qui se sont faits depuis quelque temps dans votre maison. Ce soin était bien superflu avec moi, et tout ce que la lecture de cet article a produit entre ma femme et moi, a été de nous serrer la main l'un à l'autre en nous disant de concert : « Sans mentir, l'aimable Madelon a un heureux mari. »

Pour le coup, me voilà forcé de quitter. Suppléez, chère cousine, à tout ce qui me reste à dire au nom de ma femme et au mien, et recevez mes plus tendres embrassemens.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 17 décembre 1774.

Je suis bien honteux, chère cousine, de vous remercier si tard de l'immense provision de marrons que vous m'avez envoyée; la quantité n'a pas empêché qu'ils n'aient été gelés en chemin et a fait qu'ils se sont échauffés ensuite. Mais ils se raccommodent depuis que ma femme les a étendus à l'air, et nous les mangeons avec plaisir. Nous vous en remercions de tout notre cœur, mais il ne fallait pas me consulter sur cet envoi, puisque vous étiez déterminée à le faire sans attendre mon consentement.

J'espérais sur votre dernière lettre voir de jour en jour arriver votre cher mari. Il a bien fait de ne pas se mettre en route par les froids violens que nous venons d'essuyer; mais à présent que le temps est doux et favorable aux voyages, j'espère

ne pas tarder à l'embrasser. J'espère apprendre de lui bien des détails intéressans que je ne veux pas vous donner la peine de m'écrire et que je suis empressé de savoir. Il me trouvera délogé. Je n'ai point changé de vue, je suis seulement quelques portes plus bas, vis-à-vis de l'hôtel de Bullion; mon nouveau logement, quoique plus grand et plus commode, me plaît pourtant beaucoup moins que celui que je viens de quitter; mais en attendant que j'en trouve un qui me convienne davantage, j'espère être ici du moins à l'abri du voisinage scandaleux qu'on m'avait donné dans l'autre, et qui m'a forcé enfin d'en sortir après quatre ans d'habitation.

Mal sur mal n'est pas santé; j'ai eu ces odieux tracas par surcroît dans un moment où j'en avais beaucoup d'autres, et entre autres celui d'un engagement fort étourdîment pris, mais que je veux remplir fidèlement s'il m'est possible, et pour la chose et pour le temps, et qui m'oblige de me lever pour cela d'ordinaire avant le jour et de travailler à la lumière, ce que j'aime encore mieux que de veiller tard. Excusez donc, chère cousine, si forcé de vous écrire à la hâte, je ne m'entretiens pas avec vous comme je le désirerais. Quand viendra le moment que vous m'avez fait espérer, où, sans l'intermédiaire de la plume, nous pourrons nous parler à notre aise, et où vous me rendrez témoin oculaire des progrès de la charmante Madelon?

Bonjour, chère cousine, nous vous embrassons, et votre excellente maman et toute votre aimable famille, de tout notre cœur.

A Madame de Lessert, à Lyon.

A Paris, le 2 février 1775.

Je reconnais bien, chère cousine, votre tendre délicatesse dans la manière dont vous m'annoncez la perte que je viens de faire. En apprenant la mort de ma respectable tante, ce n'est point sur elle que j'ai pleuré, c'est sur moi que le ciel destinait à lui survivre. Il est facile à tout homme raisonnable de supporter avec patience tout ce qui est dans l'ordre de la nature, et rien n'est plus naturel que de voir une longue et innocente vie se terminer par une douce mort. Grâce au Ciel, elle n'a point connu ces situations cruelles qui font de la vie un fardeau; mais à l'âge où elle était parvenue, la sienne avait cessé

d'être pour elle un bien, et si, au nom des bonnes œuvres dont elle l'a remplie, elle obtient pour un neveu qu'elle a chéri ce qu'il y a désormais de meilleur pour lui, sa mort même n'aura pas été sans fruit. Ce n'était plus ce que je craignais pour elle; je craignais le mal-être et la souffrance, et vous m'avez rassuré là-dessus bien à propos, en m'apprenant avec combien de zèle et de générosité elle a été soignée jusqu'à la fin par cette personne estimable dont, par une des bizarreries attachées à ma situation, je ne sais pas même le nom, mais à laquelle je dois et j'ai voué la plus vive reconnaissance. Votre cher mari veut bien se charger de lui faire parvenir une lettre où je tâche de la lui témoigner : vous m'obligerez de faire en sorte qu'elle la reçoive avec bonté.

Je n'ai profité que bien peu du plaisir de voir votre cher mari depuis son arrivée, et il faut bien se résoudre à le voir repartir plus tôt que je n'avais compté, et même à approuver le motif qui le rappelle, et sur lequel il n'a pas été si dissimulé que vous. Il m'est pourtant bien difficile de voir sans un peu de murmure renvoyer si loin ce voyage que vous m'aviez promis : je ne m'en consolerai qu'en apprenant que selon vos désirs vous avez heureusement donné une petite élève à l'aimable Madelon, qui doit maintenant avoir déjà de la sagesse à distribuer à ses frères et sœurs. En attendant, songez, chère cousine, sitôt que monsieur de Lessert sera de retour, à nous faire donner souvent de vos nouvelles, sentant, je l'espère, combien, dans les circonstances présentes, elles me sont nécessaires. Il nous a fait le plaisir de nous en donner de toute la famille, il voudra bien aussi vous donner des nôtres.

Il peut voir que je ne crains guère plus d'être indiscret envers lui qu'envers vous, car j'ai souffert sans scrupule qu'il se soit chargé pour moi d'une petite affaire que, dans la position où je suis, je me vois hors d'état de terminer tout seul.

Adieu, chère cousine, ménagez-vous et modérez vos exercices vu la saison et votre état; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur; nos plus tendres respects à votre digne maman, et nos embrassemens à tout ce qui vous est cher.

Je vous prie de vouloir bien faire nos salutations à M. Gaujet et le remercier de ma part de la bonté qu'il a eue de se ressouvenir de mes petites commissions et de les faire si bien.

A Madame de Lessert, née Boy de la Tour, à Lyon.

A Paris, le 24 octobre 1775.

Au plaisir, chère cousine, d'avoir de vos nouvelles et de celles de toute la famille par M. Gaujet s'est joint celui d'apprendre la conclusion de la malheureuse affaire qui vous a si longtemps chagrinée. Puisque heureusement il n'en reste aucune trace, ce qu'il nous reste maintenant à faire à tous est de l'oublier comme si elle n'était jamais avenue. Les procédés de Messieurs de Lessert en cette occasion sont la seule chose dont la reconnaissance ne doit pas permettre à votre famille de perdre le souvenir.

J'ai senti toutes vos angoisses dans l'accident d'un de vos enfans. Il faut assurément tout votre courage pour leur laisser encore une liberté qui a produit deux si tristes effets ou plutôt qui a paru les produire, car s'ils en étaient l'ouvrage, ils en résulteraient toujours; au lieu qu'après avoir étudié très longtemps avec grand soin les enfans des paysans, qui, sans contredit, sont encore plus en liberté que les vôtres, je n'ai point vu parmi eux d'accidens semblables; et, s'il en arrive quelquefois, ce que je ne veux pas nier, quoique je l'ignore, je suis certain du moins qu'ils sont moins nombreux et moins fâcheux que ceux qui arrivent aux enfans de la ville les mieux gardés et surveillés. Voilà une différence dont il importerait de trouver la véritable cause, et cette recherche ne me paraîtrait pas indigne des méditations de M. Prévost (1). J'ai eu la consolation d'apprendre que cet accident n'aurait aucune suite et avait occasionné dans l'enfant des marques de courage qui, selon moi, doivent être comptées pour quelque chose dans les effets de la bonne éducation.

Dois-je espérer que vous jouirez d'un assez long congé pour exécuter le projet de voyage dont vous m'avez ci-devant flatté, ou si monsieur de Lessert, empressé de réparer ses pertes, vous aura forcée de renvoyer encore ce projet? Pour me ménager une consolation très douce, je veux toujours espérer de voir exécuter enfin ce projet. En attendant, conservez soigneusement votre santé, ne vous échauffez pas trop après vos petits bam-

(1) Pierre Prévost, de Genève (1751-1839), savant et littérateur bien connu, fut précepteur dans la famille de Lessert.

bins; voilà votre aimable fille en état d'être bientôt la gouvernante des autres; c'est un soulagement dont vous devez profiter. J'apprends que la digne maman se porte à merveille ainsi que vos chères sœurs. C'est n'être pas malheureux en tout que de voir mes vœux accomplis autour de vous; puissé-je avoir toujours la même consolation!

Ma femme se porte passablement. Ma santé décline un peu depuis quelque temps; mon estomac se délabre: ainsi n'envoyez plus de marrons, car ils ne sont plus du régime auquel je suis obligé. Nos amitiés respectueuses à l'excellente maman; nous embrassons tendrement ses chères et charmantes filles, la vôtre et tous vos enfans, et jugez des sentimens dont nous sommes pleins pour vous et votre autre moitié par ceux qui rejaillissent sur tout ce qui vous touche.

[*A Madame de Lessert.*]

[Paris], 8 mars 1776 (1).

Votre lettre, chère cousine, est venue à propos et m'a fait un grand plaisir. Ne doutez jamais que votre sincère amitié ne me soit toujours précieuse. Jamais, en fait d'amitié et de sincérité, Rousseau ne fut en reste avec personne. Et il ne voudrait pas commencer par vous. Je vous aimerai toujours, quoi qu'il arrive, vous, votre bonne maman, vos aimables sœurs, et tout ce qui vous appartient, quand même ce ne serait pas un retour. Bonjour, cousine, ménagez-vous et faites-moi donner de bonnes nouvelles quand il en sera temps.

Ma femme vous prie d'agréer ses salutations.

(1) Ce billet n'existe qu'en copie dans le dossier: une note nous apprend que l'original a été donné à M. Deluze.

UNE
PRINCESSE CONSPIRATRICE
SOUS LA RÉGENCE

I

Le 13 janvier 1719, l'antique château de Dijon (1), cette sombre vigie bourguignonne bâtie par Louis XI, lors de la réunion de « la Duché » et transformée en prison d'État après la Fronde, fut réveillé de soixante-dix ans de silence par un mouvement inaccoutumé. Dans la froide journée hivernale, l'un des ponts-levis s'abaissa, et la porte Sud livra passage à un carrosse escorté de chevau-légers. Il amenait un prisonnier d'État qui, à en juger par l'appareil militaire dont on l'avait entouré, devait être un personnage d'importance. Quand le carrosse s'ouvrit, ce fut une femme qui en sortit, une princesse du sang : la belle-fille de Louis XIV, la fille de feu M. le prince Henri-Jules, la petite-fille du grand Condé, la propre tante de M. le Duc, gouverneur actuel de la Bourgogne, la duchesse du Maine enfin ! Pourquoi échouait-elle à ce triste port de refuge ? Pour avoir conspiré contre la sûreté de l'État ! Il y avait, « dans ce corps de myrmidon, dans cet extrait du grand Condé, comme le dit un critique, des étincelles de la même fureur civile. » Ne fit-elle pas venir

(1) Il fut rasé il y a une vingtaine d'années, par le caprice d'une municipalité avide d'effacer jusqu'à la trace d'un monument féodal. L'archéologie et l'histoire y ont perdu, les sociétés savantes le déplorent. Il n'en reste que quelques dessins et un plan conservé aux Archives de la ville de Dijon. Il n'était pas sans intérêt cependant, ayant servi de fortification au moyen âge et de bastille ensuite, ayant subi des sièges et abrité à différentes époques des détenus politiques.

chez elle, en 1714, deux ducs et pairs, MM. de La Force et d'Aumont, pour les circonvenir? Les voyant devant elle silencieux et sur leurs gardes, n'eut-elle pas l'audace de leur dire, dans un élan de franchise et d'emportement : « Pour arriver au trône, le cas échéant, sachez bien, Messieurs, que je mettrais le feu, s'il le fallait, aux quatre coins du royaume! »

Toute la conspiration de Cellamare est dans ce mot-là.

Mme du Maine était trop perspicace pour n'avoir pas l'instinct du danger qu'elle courait. Un jour, à Sceaux, le Duc son mari l'aborde d'un air triomphant, pour lui montrer la traduction, faite par lui, de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. « Vous verrez, dit la Duchesse railleuse, qu'un beau matin vous vous réveillerez à l'Académie, et M. d'Orléans, à la Régence. » La seconde partie de la prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Voilà le grand Roi mort, le Régent en fonctions, le testament royal cassé, enfin le faible duc du Maine dépouillé, par les édits, de la Régence et de la plus grande partie des prérogatives dont l'avaient accablé la générosité de son royal père et la singulière tendresse de Mme de Maintenon, sa mère adoptive. Le lit de justice du 26 août 1716 accomplit la déchéance de sa maison. Aussitôt la levée de la séance, le comte de Toulouse, le frère cadet du duc du Maine, moins frappé que son aîné, se retira dans son hôtel de la rue Saint-Honoré, et la duchesse du Maine vint l'y rejoindre avec ses enfans. Déjà elle avait quitté Sceaux, qui ne lui rappelait plus que des jours follement gaspillés et s'était installée à Paris, rue Sainte-Avoye, au Marais, dans la demeure d'un de ses intimes, le premier président de Mesme. Elle ne pouvait sans amertume voir son beau-frère maintenu au Conseil de régence, tandis que son mari ne l'était pas. Elle reprochait durement au comte de Toulouse d'avoir accepté cet avantage sur le duc du Maine, prétendant que le devoir d'un cadet était de faire cause commune avec son aîné, et qu'il eût dû renoncer spontanément à la qualité de prince du sang dont on lui faisait l'aumône. Devant cette sortie, M. de Toulouse hésitait. On se sent désarmé vis-à-vis d'une femme. « Monseigneur, lui glissa dans l'oreille le chevalier de Hautefort, son premier écuyer, seriez-vous assez dupe pour vous associer aux fureurs d'une folle? » Après cette scène, l'exaspération que la Duchesse était obligée de dissimuler au public ne fit que croître et s'exhaler à tort et à travers. Elle s'attaqua au premier président du Par-

lement, lui reprochant tout ce qui s'était passé au lit de justice, contre elle et les siens. « Elle le renvoya, dit Saint-Simon, comme le dernier des valets qu'on eût pris en friponnerie. » Dès ce moment, « ce fut à son mari qu'elle s'attacha ainsi qu'à une proie, tantôt immobile de douleur, tantôt hurlant de rage, et remplissant leur retraite de Sceaux de ses furieux emportemens (1), » sous prétexte qu'il n'avait pas su ou osé venir défendre sa cause en personne.

Sous cette bordée d'outrages, le mari désemparé baissait la tête ou ne répondait que par des pleurs. Il demanda une audience au Régent qui ne voulut pas le recevoir.

Ce refus et le silence que gardait le chef de l'État sur les causes de la disgrâce du duc du Maine, achevèrent de lancer la Duchesse dans la voie de la révolte. Après la radiation du Conseil de régence, après la suppression de la charge de l'éducation du petit roi Louis XV, un dernier édit faisait encore perdre au malheureux prince légitimé les *honneurs du Louvre* (2) qui lui conféraient le droit « d'offrir la serviette au Roi. » Si puéril que nous semble, avec nos mœurs modernes, ce détail d'étiquette, tel était l'état d'esprit des courtisans de l'époque, qu'on voyait un insupportable affront dans le retrait de cette pure formalité d'antichambre. La goutte d'eau fit déborder le vase. Tout l'ambitieux échafaudage que la petite Duchesse avait élevé dans son esprit lui semblait s'être écroulé. Elle crut pouvoir alors entreprendre, à elle seule, ce que son mari lui paraissait désormais incapable d'obtenir : le relèvement de sa maison. Déjà toutes les muses de Sceaux avaient pris leur envolée. Les derniers habitués demeurés fidèles avaient juré de verser au besoin leur sang pour le Duc et la Duchesse. Le château retentissait de plaintes amères. On y vouait les princes du sang aux dieux infernaux. La fameuse petite Cour de Sceaux se transforma rapidement en un foyer de conspirateurs. Celle qui y tenait ses états avait lié à sa cause un grand nombre de nobles, animé contre les ducs et pairs plusieurs gentilshommes attachés au Régent, des chevaliers de Malte, des seigneurs protestans. Un parti considérable (3)

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*

(2) *Journal de Buvat*, t. I, p. 291 ; *Marais*, t. I, p. 164.

(3) La cabale de Sceaux fit croire à la duchesse d'Orléans, que, si le Régent venait à mourir, elle serait déclarée régente et assistée des conseils du duc du Maine, pour lui donner à jouer un rôle prépondérant en Europe. On ne ferait point

se forma contre le pouvoir. Le duc du Maine y entra par complaisance pour sa femme et en devint le chef nominal. Cette opposition commença à agir sourdement, de concert avec le cardinal Alberoni, « qui s'était mis en tête de bouleverser l'Europe et fut sur le point d'en venir à bout (1). » Plus ou moins avertie de ces menées, Mme de Maintenon tremblait devant les conséquences fatales qu'elle entrevoyait déjà pour ses enfans adoptifs. Tout son émoi s'épanchait dans le cœur de sa nièce, Mme de Caylus (2).

Le 19 juin 1717, le duc du Maine déposa au Parlement sa protestation « contre tout ce qui pourroit être décidé par jugement ou autrement, » au préjudice de ses dernières prérogatives. Cela ne fit qu'amener un arrêt de la Cour souveraine, en date du 1er juillet, abolissant le droit de succession à la couronne en faveur des bâtards. Porté par son caractère à l'indulgence et soucieux de ne pas déplaire à la duchesse d'Orléans, sœur du duc du Maine, le Régent adoucit la forme de l'édit qui en résulta; mais la haine du duc de Bourbon (Henri-Louis) contre son oncle et sa tante, le duc et la duchesse du Maine, — haine qui avait eu sa source dans un procès de famille au sujet de la succession de feu M. le prince Henri-Jules; — la jalousie du duc de Saint-Simon, contre les légitimés, poussèrent le Régent à anéantir les titres qui mettaient ces derniers en possession des privilèges des princes du sang. Cet arrêt de 1717 précipita le drame dont le duc et la duchesse du Maine allaient se faire les acteurs et devenir les victimes.

Ainsi menacée, la plus forte tête du ménage entendait bien soutenir la campagne en faveur de ce qu'elle appelait « les droits de son époux. » « S'ils dorment, disait-elle en parlant de ses ennemis, nous dormirons; s'ils se réveillent, nous nous réveillerons. » Elle quitta l'hôtel du président de Mesmé, pour aller s'établir aux Tuileries, auprès du petit Roi, dans le logement affecté au duc du Maine comme surintendant de l'éducation royale. Cette charge, on venait de l'enlever à son mari pour la donner au duc de Bourbon : raison de plus, comme protestation,

de mal au Régent; mais on lui ferait entendre (et non sans raison) qu'il ne pourrait vivre longtemps, à cause de la vie déréglée qu'il menait. (*Mémoires de la Palatine*, p. 118.)

(1) *A. E.*, 63, fos 51, 317 et 326; *Saint-Simon*, 6 juin 1717; *Buvat*, t. I, p. 284.

(2) Maintenon à Caylus, 6 juillet 1717.

pour ne pas évacuer l'appartement. La Duchesse y resterait : elle était là, au cœur de la place, prête à la lutte.

A Sceaux, la brillante Ludovise (1) a suspendu les fêtes où on l'encensait, telle une déesse de la mythologie, et s'est livrée, non plus comme précédemment, lors de ses soirées légendaires, aux poètes et aux comédiens, mais aux jurisconsultes et aux érudits. Au milieu des in-folio, dont le lit de la Duchesse était surchargé pendant ses nuits de veille et de travail, Mlle de Launay, qui de femme de chambre est devenue secrétaire, écrira plus tard (2) : « Ma maîtresse se comparait plaisamment à Encelade abîmé sous le mont Etna. » Mme du Maine poursuit contre le Régent un copieux mémoire. Elle écrit, elle écrit sans cesse. Les comparaisons en faveur des bâtards l'amènent à tomber sur les plus grands noms de France, en leur attribuant sans contrôle des origines obscures. Ses veilles se prolongent si avant dans la nuit que Mlle de Launay se plaint d'en être malade. Il faut à la Duchesse des plumes virulentes, dans tous les genres. Elle recourt à Lagrange-Chancel, esprit caustique, « poète et scorpion, » comme on le qualifiait. Elle lui insuffle sa haine et l'incite à se faire pamphlétaire. Dans une réunion nocturne, il lit aux hôtes du château de Sceaux une satire en cinq ou six odes contre le Régent : *Les Philippiques*. C'est par là, plus que par ses tragédies, qu'il deviendra célèbre. Il traite le duc d'Orléans d'*empoisonneur* et l'accuse d'avoir cherché à usurper le trône d'Espagne.

Saint-Simon, quand paraissent les odes de La Grange, a le courage d'en apporter une au Régent. Philippe la lit tout bas, debout devant la fenêtre de son petit cabinet d'hiver. D'abord il demeure impassible. Tout à coup, changeant de visage : « Ah ! c'en est trop ! s'écrie-t-il. Cette horreur est plus forte que moi ! » Puis il signe une lettre de cachet contre le pamphlétaire, et l'envoie aux îles Sainte-Marguerite.

Le fameux mémoire des princes légitimés, rédigé par le cardinal de Polignac, un des fidèles de Mme du Maine, et par Nicolas de Malézieux, l'ancien ordonnateur de ses fêtes, est corrigé de la main même de la Duchesse. Elle y soutient que « ne pas admettre le duc du Maine au rang et avec les prérogatives qu'il doit avoir, c'est attaquer l'*édit* solennel qui fixe son état, c'est

(1) Surnom qu'elle s'était donné à elle-même.
(2) *Mémoires de Mme de Staal.*

commettre un attentat contre l'autorité royale; c'est injurier le Parlement. » Elle va chercher des argumens de procédure jusque chez les Chaldéens. Et les partisans de M. le Duc (1) de répondre par un contre-mémoire où l'on invoque la Loi de Nature, « celle que Dieu donna à Adam dans le Paradis terrestre (on ne remonte pas plus haut), par laquelle il lui défend la polygamie. » L'auteur de ce *factum* passe ensuite à Abraham (il saute le déluge), qui eut, il est vrai, des bâtards, mais à sa mort laissa tous ses biens à son fils Isaac, et n'attribua à ses enfans naturels, que des présens.

Mme du Maine avait endoctriné un certain nombre de personnages marquans ou d'avenir : le premier président de Mesme, les maréchaux de Villeroy, deVillars et d'Huxelles ; le petit duc de Richelieu qui commençait à devenir célèbre par ses duels et ses aventures galantes ; le jeune Arouet, qui, bien que plat valet auprès du chef de l'État, le déchirait à belles dents à la Cour de Sceaux. Au sortir de la Bastille, où les « *J'ai vu...* » l'avaient fait mettre, il venait d'être exilé à Châtenay, d'où le voisinage l'avait rapproché de la duchesse du Maine. Sa tragédie d'*Œdipe* qui fut jouée, en 1718, sur le théâtre de Sceaux, passait pour viser personnellement le Régent.

Arbitre de l'Espagne depuis 1715, le cardinal Alberoni rêvait de rendre ce royaume aussi puissant à l'extérieur que sous Philippe II, et même, en dépit des clauses formelles du traité d'Utrecht, d'assurer éventuellement le trône de France à son maître en cas de mort du petit roi Louis XV. Ces vues insensées étaient naturellement contrariées par la présence du Régent, qui avait aussi des droits éventuels à la couronne. Il fallait l'écarter à tout prix. La duchesse du Maine se prêta avec empressement aux ouvertures qui lui furent faites dans ce sens. Et c'est ainsi que s'organisa, sous ses auspices, et même sous son propre toit, une conspiration fomentée à l'Escurial, soutenue par la coopération de l'ambassadeur d'Espagne en France, et renforcée de tous les élémens de mécontentement ramassés dans les vieux partis de nos provinces.

(1) Le duc de Bourbon.

II

Le prince de Cellamare (1) avait été envoyé à Paris en 1715, par la Cour d'Espagne, comme ambassadeur extraordinaire, avec mission de tout tenter pour enlever la régence au duc d'Orléans, sans savoir au juste comment on pourrait le remplacer, mais avec l'espoir de pêcher en eau trouble. Il mettra en œuvre tous les élémens de révolte qui fermentent dans le pays, courtisans en disgrâce, femmes exaltées, princesses déchues. Pourrait-il mieux trouver que la duchesse du Maine et la duchesse du Maine pouvait-elle trouver mieux que lui?... C'est avec Cellamare qu'elle se concerte, pour soulever l'Ouest et le Midi. Elle se flatte que, par ses intrigues, sinon le titre, du moins toute l'autorité du Régent, passera à son époux. Elle se sert de l'intelligente plume de Mlle de Launay, pour correspondre avec l'ambassadeur d'Espagne. Elle secoue les dernières hésitations du duc du Maine, gagne son beau-frère, M. de Toulouse, envoie partout des émissaires. Le comte de Laval ira lever un régiment suisse dans les Grisons, au nom et avec l'argent du roi d'Espagne; le marquis de Pompadour ira faire signer une protestation de la noblesse en Normandie; un autre ira recueillir les engagemens de nombreux gentilshommes bretons à Nantes. Des missives secrètes donnent à la Duchesse de belles assurances : « Que l'Espagne fasse seulement paraître une escadre en vue des côtes, et toute la province se soulèvera! » Le duc de Richelieu tient garnison à Bayonne. Ce jeune colonel espère faire mettre la crosse en l'air à son régiment, et introduire les troupes espagnoles de Philippe V par cette porte des Pyrénées sur le territoire français. Malheureusement pour lui, le duc du Maine n'avait que fort peu de prestige militaire et ne possédait pas la confiance du soldat. Dans le Languedoc et la Guyenne où il avait un gouvernement purement nominal, son autorité et son influence étaient nulles. La Duchesse, dont le quartier général est à Paris, rue Saint-Honoré, organise à Sceaux un double

(1) Antoine Giudice duc de Giovenazzo, prince de Cellamare (1657-1733), neveu du cardinal del Giudice, arrivé à Paris en 1715, avant la mort de Louis XIV, en qualité d'envoyé extraordinaire de Philippe V. « Cellamare... de beaucoup de sens et d'esprit, dit Saint-Simon, s'employait depuis longtemps à préparer bien des brouilleries... Le cardinal Alberoni avait cette affaire dans la tête, et, avec empressement, Cellamare y répondit pour lui plaire. »

comité de conspiration : l'un des seigneurs et l'autre de poètes ou littérateurs.

Les conjurés se réunissent, tantôt au château de Sceaux, tantôt à l'Arsenal, à Paris, en conciliabules secrets, sous sa présidence. Elle s'y rend parfois au milieu de la nuit. Elle envoie Mlle de Launay tenir d'autres conférences en divers quartiers de Paris, et jusque sous les arches du Pont-Royal. Elle règle tous les détails avec une intelligence très vive, quoique brouillonne. Elle charge sa suivante de sonder un jésuite, confesseur de Philippe V, sur le choix d'un émissaire à expédier de Paris à Madrid. Ce P. Tournemire lui envoie le baron de Walef, « un bel esprit (1) qui se mêlait de faire des vers. » Il fut présenté à Mme du Maine, qui lui dit, pour entrée en matière : « Lisez-moi de vos poésies ! » puis le chargea d'engager le roi d'Espagne à soutenir le Duc et sa famille opprimée. Par l'entremise du cardinal Alberoni, Walef devait gagner l'oreille de Philippe V. Se trouvant sans le sou pour son voyage, il imagina d'envoyer à la Duchesse un cabaret de porcelaine qu'il la supplia d'acheter. Elle refusa l'envoi et fit tenir cent louis à Walef. Pour avoir l'air de s'acquitter de sa mission, l'émissaire fabriqua un mémoire fantaisiste à l'adresse d'Alberoni. C'est avec ce mince bagage qu'il partit pour l'Espagne, en traversant l'Italie. Sa correspondance secrète entre Madrid et Paris fut assurée « par des interlignes écrits avec une certaine poudre blanche (2). » Toutes ses lettres étaient adressées à Mlle de Launay. Malgré ces préliminaires, les négociations échouèrent, bien entendu par la faute du négociateur. Mme du Maine recourut à d'autres affidés de toute sorte, plus ou moins sûrs, plus ou moins espions de l'abbé Dubois. Elle alla jusqu'à consulter des chiromanciennes, des tireuses de cartes. Il lui fallait à tout prix des réconforts moraux et des agens d'exécution. Avec l'or de l'Espagne, elle gagna deux folliculaires de bas étage, les abbés Camus et de Veyrac, dont la plume était déjà vendue à M. le Duc. Ils entrèrent en correspondance avec Mlle de Launay et, à prix d'argent, passèrent au parti de Mme du Maine. Elle se proposait d'en tirer une satire contre le gouvernement; puis de faire livrer le pamphlet au Régent lui-même, comme une perfidie du duc de Bourbon. Elle tâchait de s'étourdir sur les dangers qu'allait lui faire courir

(1) *Mémoires de Mme de Staal.*
(2) *Idem.*

sa folle campagne, et travaillait à convaincre le duc du Maine des merveilles qu'elle imaginait. Quand sa confidente mieux inspirée, lui disait : « Votre Altesse se fera mettre en prison, » elle lui riait au nez.

Les abbés de l'époque étaient mieux taillés pour l'intrigue que pour la chaire. Mme du Maine n'eut pas de peine à en trouver un troisième, l'abbé Brigault, auteur d'une diatribe contre le Régent : elle le nomma secrétaire d'un des comités directeurs de la conjuration, constitués à Sceaux. En dehors de ces conseils, elle avait bien ses auxiliaires, mais ils n'étaient pas tous triés sur le volet. Les uns, comme Villars, Tallard, Huxelles, ne trouvaient pas beaucoup d'intérêt personnel à se déclarer contre le Régent. Ce n'était pas la volonté qui manquait aux autres : les Villeroy, les Aumont, les Mesme, mais bien la force ou le courage. Aussi, que de mécomptes, sur le sentiment populaire, sur les dispositions de l'armée, sur le choix des hommes! Cellamare le sentait; mais, poussé par Alberoni, il n'en risquait pas moins ses avances au duc et à la duchesse du Maine qui y répondaient secrètement, avec une naïve inconscience. « Que Votre Altesse Sérénissime voie l'ambassadeur d'Espagne! » disaient à la Duchesse deux de ses principaux partisans. Et ils la flattaient à qui mieux mieux, lui faisant croire qu'on pourrait tenter, par la haute intervention de Cellamare, des choses considérables. Elle osa alors lui donner rendez-vous elle-même dans une petite maison qu'elle avait à l'Arsenal et s'y rendit accompagnée de Mlle de Launay. L'un de ses affidés y conduisit à minuit le prince de Cellamare, auquel il servit de cocher. Un second rendez-vous nocturne eut lieu dans les mêmes conditions. Peu à peu l'ambassadeur développa aux conjurés un vrai plan de conspiration qu'ils acceptèrent (1). Il osait leur proposer de soulever Paris et les provinces contre l'autorité du duc d'Orléans, considérée comme usurpée et oppressive; de faire arrêter le Régent dans une fête; de l'enlever, de l'incarcérer à Tolède ou à Burgos; de convoquer les États Généraux du royaume (selon le vœu de la duchesse du Maine) et de les rétablir dans leurs anciens droits; d'enlever la régence à Philippe d'Orléans, pour la déférer nominalement au roi d'Espagne, avec un Conseil d'État et des ministres à sa

(1) Jean Buvat, *Journal de la Régence* (1713-1723), éd. Campardon, Paris, 1865; et Jean Buvat, *Mémoire Journal* (1697-1729), éd. Omont. — B. N. Mss. (cote des imprimés, 995).

dévotion, et effectivement à un lieutenant assisté aussi d'un Conseil, chargé d'administrer le royaume de France au nom de Philippe V. Ce lieutenant, bien entendu, aurait été le duc du Maine : il serait devenu le véritable régent. On employa des besogneux, venus d'Espagne sous promesse d'argent et répandus dans Paris, des sbires propres à tout, même au crime. Leur chef correspondait avec Alberoni et se concertait avec Cellamare.

C'est par miracle que le duc d'Orléans échappa un jour à une tentative d'enlèvement, machinée par les comités de Sceaux contre sa personne et tentée par ces agens subalternes. L'ambassadeur d'Espagne lui-même avait indiqué à leur chef le lieu où le Régent se promenait d'ordinaire avec la duchesse de Berry. Des hommes d'action avaient été embusqués au bois de Boulogne, munis du signalement d'un certain personnage à enlever, sans qu'ils sussent au juste qui il était. Apercevant le Régent à la promenade, le chef de la bande fit un signe du doigt à ses estafiers. Ceux-ci, par méprise, s'élancèrent sur un autre individu, et lui mirent la main au collet, tandis que Philippe s'éloignait, ne se doutant pas du danger auquel il venait d'échapper. Cette tentative fixa l'attention du Conseil de régence. Prudemment, le chef des *alguazils* s'enfuit aux Pays-Bas, mais l'éveil était donné. Cependant, malgré les conseils de sa mère, le Régent n'en persista pas moins à aller chaque soir souper avec ses amis chez Mme de Parabère à Saint-Cloud.

Du fond de son cabinet, la duchesse du Maine suivait de loin l'action de ses agens ; elle continuait à se dépenser, ne négligeait aucun soin. Elle allait jusqu'à faire établir par Nicolas de Malézieux et le cardinal de Polignac un modèle de lettres tout préparé à la signature de Philippe V, pour lui faciliter sa besogne, inciter cette majesté royale à réclamer du jeune roi Louis XV et du Parlement français ce qu'elle prétendait obtenir elle-même. L'œuvre si téméraire et à la fois si coupable devait sombrer par suite de nouvelles circonstances accidentelles : c'est l'habituel écueil des conspirations. Ainsi, Malézieux n'avait-il pas la maladresse d'égarer le brouillon d'une de ses lettres les plus compromettantes, et en quelles mains allait-elle tomber ! Ainsi mille pièces n'étaient-elles pas transcrites, copiées, distribuées par un simple mercenaire ! Ainsi, dans les dépêches de Cellamare, la police de Dubois, fort bien stylée par l'astucieux ministre, ne devait-elle pas découvrir un petit billet chiffré,

émanant de l'ambassadeur de France à Madrid, et annonçant l'envoi à Paris, comme émissaire secret, d'un jeune homme de vingt-deux ans, l'abbé de Porto-Carrero! Voilà donc Dubois renseigné par plusieurs voies différentes, et tous ses limiers en campagne.

Dès 1717, le gouvernement de la Régence avait cru entrevoir les premiers symptômes d'une conjuration menaçante. On était sur ses gardes. Était-ce la Fronde qui recommençait? L'année suivante, la situation devint plus tendue. Le lit de justice du 26 août 1718 acheva de dégrader le duc du Maine, qu'on jugeait trop uni au Parlement. Saint-Simon a raconté en traits de feu cette séance fatale aux légitimés. Ce dernier coup de foudre fit éclore la conjuration. Mme la Princesse, la veuve d'Henri-Jules, la sage et chrétienne Anne de Bavière, n'était point favorable au projet, Mme du Maine s'efforçait d'atténuer aux yeux de sa mère sa propre responsabilité, de se disculper devant elle, de lui faire croire que M. le Duc, son ennemi juré, avait causé tout le mal.

Elle était outrée. Comme toujours, c'est à son mari qu'elle s'en prit tout d'abord. Précipitamment rappelée de l'Arsenal, où elle s'était réfugiée, pendant la fameuse séance, il lui fallut bien, cette fois, évacuer les Tuileries. Elle en eut une attaque de nerfs; elle injuria le duc du Maine, pour s'être ainsi laissé chasser sans résistance. On l'emporta à demi morte, plongée dans un accablement « semblable à un sommeil léthargique, dont on ne sort que par des mouvemens convulsifs (1). »

Il ne lui restait plus qu'à brûler ses vaisseaux. Elle voulut encore auparavant faire auprès du Régent une dernière démarche. Elle eut la hardiesse d'aller le trouver au Palais-Royal et se répandit devant lui en récriminations audacieuses. Elle osa lui parler avec véhémence du procès des princes du sang contre les bâtards. Elle lui dit en face, en lui montrant ses deux fils : « Je les élève dans le souvenir et dans le désir de venger le tort que vous leur avez fait (2). »

Philippe ne répondit mot. Quand sa belle-sœur sortit de son cabinet, elle se montrait contente de l'effet de ses menaces; Saint-Simon prétend qu'elle laissait le Régent plus satisfait encore de lui avoir persuadé de s'en aller contente. Le surlen-

(1) *Mémoires de Mme de Staal.*
(2) Saint-Simon, *Mémoires.*

demain, on la transportait à Sceaux, où elle ne cessa de faire des scènes à son mari, surtout lorsqu'il lui balbutiait, en tremblant, le conseil de s'avouer vaincue. Par une réaction habituelle aux natures bouillantes, elle se crispait contre sa chute. Déjà, elle ne songeait plus qu'à exécuter l'imprudente parole qui lui était un jour échappée à Sceaux : « Mettre tout le royaume en feu, plutôt que de perdre ses prérogatives. »

III

Mme du Maine était farcie de la lecture des romans et des pièces de théâtre : aussi, est-ce avec une légèreté de comédienne qu'elle abordait son rôle de conspiratrice. Elle agissait comme si elle eût encore été sur les planches de Sceaux. Comment le gouvernement espagnol pouvait-il la prendre au sérieux? Il n'était pas lui-même exempt d'imprudences ni de maladresses. Alberoni voulait avoir les noms des principaux initiés à la conjuration, et on les confiait en clair à un courrier! Entrevoyant, avec plus de jugement que ne lui en reconnaissait sa femme, le gouffre entr'ouvert devant lui, le duc du Maine cherchait maintenant à la retenir. Même il eut enfin, malgré son ordinaire faiblesse, le courage d'exiger d'elle la promesse de ne voir aucune des personnes en soupçon de cabaler. Il lui défendit d'accepter un rendez-vous que lui offrait le marquis de Pompadour, un de ses plus chauds partisans. Pompadour fut très surpris de recevoir ce billet de la main de Mme du Maine : « Votre mémoire est pernicieux, je vous supplie de ne pas l'envoyer. » Faut-il voir dans cette prière un simple acte d'obéissance conjugale, qui eût été si peu dans les allures de la conspiratrice, ou l'effet tardif d'un premier pressentiment, qu'elle jouait sur une mauvaise carte son repos et sa liberté?... Déjà elle était bien engagée pour reculer, quand tout commençait à craquer. Elle s'agitait trop, pour n'avoir pas à redouter les indiscrétions ou les fausses confidences. La dissimulation est aussi parfois malavisée. Quand la reine de Sceaux, si ouverte avec des aventuriers de rencontre, cachait une partie de ses desseins à Mlle de Launay, cette méfiance s'adressait mal. La brave fille prouva plus tard, dans ses interrogatoires à la Bastille, combien elle était digne de la plus entière confiance.

Cependant Alberoni pressait Cellamare d'aboutir. Fort

embarrassé, peu avancé dans ses menées, l'ambassadeur d'Espagne demandait des délais. Malgré les tergiversations et les démarches, le complot sembla mûr à la fin de novembre 1718. Il devint urgent, dit Saint-Simon, pour le succès de l'affaire « de parler clair à Madrid, sur l'état des choses et sur les noms. » Un courrier ordinaire de l'ambassade ne pouvait convenir pour cette mission. Il fallait quelqu'un « au-dessus d'un courrier. » Deux jeunes Espagnols « de noms agréables à la France que le hasard sembloit faire rencontrer à Paris (1), » retournaient ensemble en Espagne. L'un était le fils de Monteleone, ambassadeur de Madrid à Londres ; l'autre, l'abbé de Porto-Carrero. Ni l'un ni l'autre ne semblaient de nature à inquiéter le gouvernement français. Du jeune abbé, on vanta à la Duchesse la prudence, la discrétion, le mépris de la vie. Bien qu'elle le trouvât fort inexpérimenté, elle dut, faute de mieux, s'arrêter à ce choix. Cellamare fit remettre à Porto-Carrero tout le plan de conspiration avec la liste des conjurés, des projets de manifestes, des lettres de requêtes, le tout émané des Comités de Sceaux : un fatras d'élucubrations pondues par ces fabricans de complots en chambre qui s'appelaient Polignac, Malézieux, Brigault, Pompadour, etc. On bourra la valise de Porto-Carrero de dépêches en clair. On l'équipa, on le pourvut d'une chaise ayant un coffre à double fond. On lui traça son itinéraire, et on le dirigea sur les Pyrénées.

Muni de passeports du Roi, « à cause de la conjoncture de rupture prochaine, » escorté d'un seul domestique, il se mit en route, dans les premiers jours de décembre, accompagné de Monteleone et d'un banquier anglais, se disant Espagnol, banqueroutier de Londres en rupture de ban. Leurs premières étapes allèrent sans encombre. Mais voici la mésaventure. Un secrétaire du prince de Cellamare, voulant s'excuser d'arriver en retard à un rendez-vous d'amour, chez une fille de joie, la Fillon, où fréquentait aussi le ministre Dubois, eut la sottise de parler, dans cette maison mal famée, de certaines dépêches urgentes, qu'il avait dû rédiger en hâte pour le départ du courrier secret. « Les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées, » dit à ce propos l'auteur du *Siècle de Louis XV*. De la Fillon à Dubois, il n'y avait que la largeur

(1) *Mémoires de Mme de Staal;* Duclos, *Mémoires secrets;* Saint-Simon, *Mémoires.*

d'une alcôve. Il en fut de cette conjuration comme de celle de Catilina : une courtisane en trahit le secret.

Le passage à Paris de Porto-Carrero avait déjà mis les soupçons de Dubois en éveil. Les révélations de Jean Buvat, modeste employé de bibliothèque, qu'on avait chargé de copier les pièces du projet, et que la peur rendit expansif, achevèrent de faire découvrir le complot. C'est par lui qu'un soir, un peu avant minuit, Dubois, étant au lit, fut averti du départ des deux envoyés secrets de Cellamare. « La mauvaise compagnie du banqueroutier parti avec eux » lui suggéra l'idée de faire coup double : obliger ses amis les Anglais par l'arrestation de leur banquier scélérat, et profiter de la saisie de ses papiers, pour mettre aussi la main sur ceux des deux Espagnols. « Quoi qu'il en soit, dit Saint-Simon, l'abbé Dubois fit courre après eux, » voulant à tout prix se débarrasser des brouillons qui agitaient le pays. Le 5 décembre, au moment de dételer à Poitiers, Porto-Carrero est atteint par le limier du ministre. Sa voiture est fouillée, ses papiers mis sous scellés. Quant à lui, sa mission étant devenue sans objet, on lui permet de continuer son voyage. L'estafette de Dubois revient à Paris, porteur de la valise capturée. Le postillon de Porto-Carrero, ayant un mauvais cheval et n'allant pas aussi vite que son maître, était resté en arrière de deux relais. Vers Angers il rencontre le courrier ordinaire se rendant de Poitiers à Paris. — « Quelle nouvelle? » demande le postillon. — « Je n'en sais d'autre que celle-ci, répond le courrier : on vient d'arrêter à Poitiers un Anglais banqueroutier et un abbé espagnol porteur d'une valise. » Trait de lumière pour le valet de Porto-Carrero. Il se dit : « C'est mon maître! » prend un cheval frais et regagne Paris à franc étrier. Devançant ainsi l'estafette de Dubois, il a le temps d'avertir le prince de Cellamare, douze heures avant que l'ambassade d'Espagne ne soit envahie par les agens du pouvoir. C'était le 8 décembre.

« Les hasards, dit Saint-Simon, font souvent de grandes choses. Le courrier de Poitiers entra chez l'abbé Dubois, comme M. le duc d'Orléans entroit à l'Opéra. » La rencontre ne fit que prouver l'insouciance du Régent. « A demain les affaires sérieuses! » dit-il, en allant souper avec des roués. Dubois, lui, fit son affaire de la conspiration éventée (1). Il ne restait plus

(1) « Il n'en dit et n'en montra que ce qu'il voulut [des papiers] et ne se dessaisit jamais d'aucun entre les mains du Régent. » (Saint-Simon, *Mémoires*.)

aux conjurés qu'à communiquer avec Madrid par une autre voie, ce qu'ils tentèrent aussitôt, comme dernière ressource.

Au milieu de ces conjonctures, dans la maison de Mme du Maine où commence à régner l'anxiété, on veille assez gaiement, tandis que, dans sa solitude de Sceaux, le duc du Maine, tremblant d'inquiétude, attend les mousquetaires, en priant Dieu. La petite Duchesse fait bonne contenance dans son salon de la rue Saint-Honoré. C'est avec un air affecté d'indifférence que, redevenue maîtresse d'elle-même, elle accueille tour à tour les porteurs de nouvelles. Elle n'ose se soustraire à tout ce monde d'habitués devenus des curieux. Tout à coup cependant, n'y tenant plus, bien qu'elle cherche à donner le change, elle prend à part Mlle de Launay, l'emmène dans sa garde-robe, lui demande avec anxiété si elle n'a rien appris de particulier. Un courrier! c'est la catastrophe. Porto-Carrero est arrêté. L'hôtel de l'ambassade d'Espagne est cerné; son quartier est rempli de troupes. Stupéfaction profonde!

Deux jours après, 10 décembre, se contraignant toujours et jouant au *biribi* comme à son ordinaire, elle entend dire que Brigault, sa dernière ressource, s'est laissé prendre aussi après avoir nommé tous les conspirateurs, pour sauver sa tête. « C'est le plaisant de l'affaire, ajoute le nouvelliste, M. de Châtillon, on a arrêté un certain abbé Bri... Bri... (1). Il a tout dit, et voilà des gens bien embarrassés. » Et M. de Châtillon s'esclaffe. — « Oui, répond froidement la princesse qui pâlit sous son fard; c'est fort plaisant en effet! » — « Oh! cela est à mourir de rire, insiste le fâcheux. Figurez-vous ces gens qui croyaient leur affaire bien secrète. En voilà un qui en dit plus qu'on ne lui en demande, et nomme chacun par son nom. » Le dernier trait de cette scène à la Molière plonge la duchesse du Maine dans des transes d'autant plus inattendues, que, sur la foi d'un billet du comte de Laval, elle croyait hors de cause l'abbé Brigault, et ses papiers. Et tout est perdu! Fière et cabrée, la princesse va faire encore bon visage pendant plusieurs jours. Elle se raccroche au dévouement de Mlle de Launay.

D'après la saisie de Poitiers, il fut aisé de comprendre qu'il s'agissait de faire révolter une partie du royaume et d'exciter une guerre civile générale. Cellamare écrivait à Alberoni :

(1) *Mémoires de Mme de Staal.*

« Votre Éminence trouvera dans ce paquet deux différentes minutes de manifestes, que nos ouvriers ont composées, croyant que, quand il s'agira de mettre le feu à la mine, elles pourront servir de prélude à l'incendie... En cas que, pour notre malheur, nous soyons obligés de recourir aux remèdes extrêmes, et de commencer les entreprises, il sera bon que Sa Majesté choisisse une de ces deux voies, et qu'Elle examine l'écrit où nos partisans lui proposent les moyens nécessaires pour l'accomplissement de nos désirs. » Cellamare envoyait en même temps à Alberoni un catalogue des noms et des qualités de tous les officiers français qui demandaient, disait-il, de l'emploi dans le service de Sa Majesté.

IV

Chose étonnante! Tandis que les arrestations se succèdent (1), les révélations du complot laissent Philippe d'Orléans assez indifférent sur ce qui le menace de la part de ses ennemis. « Ils n'oseraient! » se plaît-il à répéter. La Palatine est moins calme et s'indigne des embûches tendues à son fils. « On dit que c'est une bagatelle!... chercher à révolter tout le royaume et tous les Parlemens contre le Régent!... Une bagatelle! méditer le projet de l'assassiner!... On a les brouillons de toutes les méchantes lettres espagnoles écrites par Malézieux, devant le lit de la duchesse du Maine, et corrigées, ou de la main même de la Duchesse, ou de celle du cardinal de Polignac. » Un message de Cellamare à Alberoni atteste en effet que le duc et la duchesse du Maine sont les chefs de la conspiration. On y lit que « le roi d'Espagne a donné de l'argent au Duc, pour l'aider à payer ou à corrompre ses agens. » Plusieurs de ces individus reconnaissent même avoir conduit Cellamare chez la Duchesse, et avoir tout négocié entre les conjurés. Le doute n'est plus possible. Le jour de Noël, après la séance du Conseil, poussé par Dubois et Saint-Simon, le Régent, sortant de sa torpeur, apprend en grande confidence au duc de Bourbon que son oncle et sa tante ont été reconnus complices du prince de Cellamare. Il consulte M. le Duc sur le sort qu'il convient de leur assigner.

(1) Toutes les lettres de cachet sont conservées aux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, dans un dossier très réduit par une ancienne expurgation sans doute, mais encore très curieux, de la conspiration de Cellamare.

Il connaît la haine du duc de Bourbon pour ses parens de Sceaux. Il ne doute pas de la réponse. Saint-Simon se fait un malin plaisir de l'enregistrer, avec tous les jeux de physionomie des personnages de cette piquante scène. Dans le conciliabule du Palais-Royal, on écarta du moins la mort, et l'on n'osa proposer que la réclusion, là où Richelieu n'eût pas manqué d'ordonner l'échafaud. La prison de Doullens, en Picardie, fut arrêtée pour le duc du Maine, vrai mannequin d'une comédie qui pouvait encore plus tragiquement finir. Qnant à la Duchesse, la discussion fut vive. Saint-Simon déclara nettement qu'en sa qualité de princesse du sang, elle méritait, sinon la peine capitale, tout au moins la détention perpétuelle. Le lieu de réclusion lui semblait très délicat à choisir, en raison de l'humeur de cette princesse « propre à tout entreprendre pour se sauver et faire rage sans crainte... » Entre deux sourires équivoques et deux clins d'œil malicieux, le château de Dijon est proposé. Le duc de Bourbon, pris de pudeur, se récrie. Sans doute « il faut mettre Mme du Maine en lieu extrêmement sûr, mais, de le faire le geôlier de sa tante, cela ne se peut accepter. » Saint-Simon insiste et l'emporte pour Dijon. « M. le Duc, déclare-t-il, se laisse vaincre à la fin, et consent à l'étroite prison de sa chère tante » dans le château de la capitale de la Bourgogne.

Le 26 et le 27 décembre se passent à prendre des mesures, à donner les ordres nécessaires « avec tout le secret possible. » Cependant, le régiment des gardes et deux compagnies de mousquetaires reçoivent une consigne particulière qui ne laisse pas de transpirer. Avisée par plusieurs voies différentes du danger qu'elle court, Mme du Maine s'est réfugiée à Paris, dans sa maison de la rue Saint-Honoré. Là, dit Saint-Simon, elle est « aux aguets et le bureau d'adresse des siens. » Sa surexcitation a fait place à l'accablement. En essayant de la rassurer, l'entourage espère qu'elle sera simplement consignée, eu égard à son rang, dans quelque maison royale, avec une suite convenable. Tantôt elle cherche à se raccrocher à ses projets incendiaires; tantôt, sans plus d'illusion, elle borne la fertilité de son esprit à faire des plans d'arrangement, pour rendre son inévitable réclusion moins lourde. Souvent même elle en plaisante avec tout son esprit habituel.

Ayant obtenu une audience du Régent, elle retourne au Palais-Royal, fait de grandes phrases à son beau-frère, prend des

poses théâtrales. Philippe la reçoit avec calme, lui reproche froidement d'avoir proclamé à Sceaux « qu'elle ne serait jamais en repos qu'après lui avoir fait passer le goût du pain. » — « Oh ! réplique-t-elle négligemment, on dit, dans la colère, bien des choses qu'on n'exécutera jamais ! » — « On ne me fait rien *croire* ni *décroire*, » reprend le Régent en lui tournant le dos. — Furieuse cette fois, la duchesse rentre à Sceaux, où elle apprend que ses fils, le prince de Dombes et le comte d'Eu, sont consignés au château d'Eu « avec un gentilhomme ordinaire du Roi. » Devant cette mesure, symptôme précurseur d'une double arrestation, elle engage son mari à fuir. Le duc du Maine s'y refuse. « S'évader, répond-il, ce serait se déclarer coupable. » La réflexion était juste ; mais il ne pouvait guère non plus se dire innocent.

Les lettres de cachet signées du Régent dirigeaient le mari et la femme sur les deux lieux de détention séparés qui leur avaient été assignés au Conseil. Les prises de corps de l'un et l'autre, du Duc à Sceaux, de la Duchesse à Paris, donnèrent lieu à des scènes toutes différentes, suivant les tempéramens opposés des deux époux. Le 29 décembre, au matin, un lieutenant des gardes du corps, M. de la Billarderie l'aîné, venait arrêter le prince à Sceaux, au sortir de sa chapelle où il avait entendu la messe, avec ordre de le conduire sous bonne escorte au château de Doullens, en Picardie, pour l'y incarcérer. Le duc du Maine obéit, la mort dans l'âme, avec autant d'humilité que de marques de dévotion extérieure. Nous ne le suivrons pas dans son triste emprisonnement. Le soir même, une dame inconnue envoyée par la marquise de Lambert, amie de la maison, vint en cachette réveiller Mlle de Launay, à Paris, et la prévenir qu'on allait arrêter sa maîtresse. La princesse retient ses invités autour d'elle, et on fait une sorte de « veillée des armes » qui se passe, en somme, assez bien. Mlle de Launay veut faire lire à Mme du Maine, pour la distraire, un livre de Machiavel : *Chapitre des conjurations*. « Otez vite cet indice contre nous, lui dit Mme du Maine en riant, ce serait un des plus forts. » Cependant, la nuit s'avance. Dans un nouveau mémoire qu'elle rédige pour sa mère, en attendant le jour, la Duchesse demande qu'une fois arrêtée, on lui fasse son procès. Elle veut des juges, sachant bien, allègue-t-elle avec aplomb, que l'examen juridique de sa conduite obligera le Régent à la laisser en liberté. Le lendemain, à dix

heures du matin, comme Mme du Maine s'est endormie après avoir passé la nuit à jouer au *biribi* et à écrire, Mlle de Launay s'est retirée chez elle. A peine est-elle couchée qu'on frappe à sa porte. « C'est de la part du Roi ! » On emmène Mlle de Launay à la Bastille. Déjà la maison est cernée, remplie de gardes et de mousquetaires. Le duc de Béthune, capitaine des gardes du quartier, et La Billarderie, le cadet, frère de celui qui a arrêté le duc du Maine, sont porteurs d'un ordre pour procéder à l'arrestation de la Duchesse. Il y a là, sous les fenêtres, dans la rue, deux compagnies de mousquetaires en armes. Le duc d'Ancenis, capitaine des gardes du corps, pénètre dans l'appartement de la Duchesse. La veille au soir, il avait soupé chez elle. En le voyant se dresser au pied de son lit, Mme du Maine « le reçoit fort aigrement, » dit Saint-Simon, et s'écrie : « Mon Dieu ! que vous ai-je fait pour me réveiller de si bonne heure?... Pour quel motif m'arrête-t-on ? » On lui répond que tout est découvert, que les prisonniers ont jasé. Tel est son saisissement, qu'elle manque d'étouffer, tout en se levant et en s'habillant à la hâte. Elle s'écrie : « Je suis la petite-fille du grand Condé. Je sens que je n'ai jamais dégénéré en rien de mon aïeul. Abattue, jamais ! Que ne suis-je un homme ! » Puis, sur un ton plus doux, elle ajoute : « M. le Duc d'Orléans croit que je le hais. S'il voulait suivre mes avis, je le conseillerais mieux que personne. »

Elle veut prendre sa cassette, le duc d'Ancenis s'y oppose. Elle réclame au moins ses pierreries, qui lui sont, prétend-elle, indispensables. Cela fait l'objet d'un long débat. Tant qu'elle peut, et sous divers prétextes, elle diffère son départ, pendant plusieurs heures, malgré les instances d'Ancenis, qui, pris d'impatience, finit par lui saisir la main et lui dire poliment, mais avec fermeté : « Madame, c'est l'heure ! » A sa porte, deux carrosses de remise à six chevaux, dont la vue la suffoque. Une princesse de son sang, voyager en voiture de louage ! Elle y monte presque de force ; Ancenis prend place à côté d'elle ; sur le devant s'asseyent le lieutenant et un exempt des gardes. Dans le second carrosse, on installe, avec des bagages, deux de ses femmes de chambre qu'on lui a laissé choisir, et fouette cocher ! On évite les grandes artères : on traverse la rue Saint-Antoine et l'île Notre-Dame. On longe les remparts et l'on sort de Paris par la porte Saint-Bernard. Personne ne s'aperçoit de cet exode et de l'indifférence populaire, « Mme du Maine ne peut s'empêcher

de marquer sa surprise et son dépit. » Pas une larme d'ailleurs. Elle déblatère par instans et par soubresauts contre la violence qui lui est faite. La voilà séparée des siens et même de sa confidente habituelle, déjà embastillée. En parlant de cet arrachement, Mme de Staal écrira plus tard : « Ce fut la première émotion que j'éprouvai. La reine de Sceaux prit, pendant tout le trajet, les airs d'une souveraine détrônée en partance pour l'exil.

A Essonne, première couchée, le 30 décembre, le duc d'Ancenis quitte la Duchesse, pour aller rendre compte de sa mission au Régent. Il remet Mme du Maine entre les mains de l'exempt des gardes, le jeune de la Billarderie, qui a bon cœur et se laissera facilement attendrir. Mme du Maine en abusera tout le long du chemin. Elle demande à aller moins vite, à s'arrêter plus longtemps à chaque étape. Elle veut savoir où on la mène. On lui répond : « A Fontainebleau, » pour ne pas lui dévoiler encore sa vraie destination. Très exigeante, elle réclame un chirurgien, un tapissier qui lui prépare sa chambre, à l'arrivée au gîte. Le 4 janvier 1719, sa mère va le demander au Régent; mais Philippe, ennuyé de cette démarche, ne s'engage à rien. Tout le long du trajet, Mme du Maine passe de l'imprécation à la tristesse contenue. Elle se plaint de tout : de la rudesse de la voiture, de l'indignité du traitement. Il est vrai que la berline était si mauvaise qu'elle faillit se briser en cours de route. Le ministre Le Blanc dut emprunter le carrosse de Mgr Bouthillier de Chavigny, archevêque de Sens, pour la fin du trajet, entre Auxerre et Dijon. « Je sais bien, écrit-il, que la proposition est un peu extraordinaire; mais je suis persuadé en même temps que, dans la triste situation où cette princesse se trouve, vous vous porterez aisément à me procurer cette espèce d'adoucissement. »

L'ordre était d'abord, pour La Billarderie, de marcher sans s'arrêter, à moins, disent les instructions de Le Blanc, que la Duchesse ne s'arrêtât « à un tel point qu'elle fût absolument hors d'état de soutenir la voiture. » C'est ce qui arriva à Auxerre, ou du moins La Billarderie le crut. Un docteur en médecine, membre de l'Académie des inscriptions, M. Falconnet, fut dépêché auprès de la malade. En dépit de ses récriminations, et comme le ministre l'avait recommandé, elle était entourée de soins et d'égards.

Par lettre du 29 décembre, Le Blanc avait annoncé à M. de

la Briffe, l'intendant de Bourgogne, la prochaine arrivée de la prisonnière à Dijon, « où elle devait être détenue jusqu'à nouvel ordre sans avoir communication avec qui que ce fût, de vive voix ni par écrit. » Un ingénieur eut ordre de se transporter au château de cette ville, pour examiner l'aménagement à y faire, « en travaillant jour et nuit, sans relâche. »

Les gémissemens un moment calmés reprennent de plus en plus à l'arrivée en Bourgogne. Peut-être Mme du Maine avait-elle espéré « jouer à la captive » dans quelque résidence royale. Et maintenant, elle se rend compte que c'est à Dijon qu'on la conduit, et qu'elle a été trompée. Elle ignore que M. le Duc a demandé lui-même au Régent de ne pas l'incarcérer dans son gouvernement; elle considère comme une mortelle injure d'être enfermée dans la capitale de son neveu. Elle s'écrie, comme Io :

Aux fureurs de Junon Jupiter m'abandonne.

Les plâtres, en plein hiver, n'ont pas eu le temps de sécher sur les murs de la chambre affectée à la prisonnière. En pénétrant dans cet appartement humide et froid, elle s'emporte contre l'horreur du lieu, contre la méchanceté de M. le Duc. Elle vomit contre ce duc, dit Saint-Simon, tout ce que la rage, soutenue d'esprit, peut imaginer de plus injurieux.

Ayant secoué toute pudeur vis-à-vis de sa tante, c'est M. le Duc qui se chargea lui-même des instructions à donner au commandant du château de Dijon, un officier en retraite nommé Desgranges, et à M. de Bierre, trésorier des États de Bourgogne. On envoie à Desgranges « douze officiers de l'hôtel des Invalides, » pour coopérer, avec ceux de la garnison du château, à un « service exact et régulier. » Trois valets de pied de la Duchesse ont tenu à la suivre et sont en route. « On n'a pas voulu les lui ôter pendant le voyage ; mais on ne leur permettra pas d'entrer au château de Dijon. Une tribune sera installée dans la chapelle « ou quelque autre endroit séparé, » d'où la recluse et ses femmes de chambre puissent assister au service divin « sans aucune communication avec qui que ce soit. » Les « officiers de la bouche » resteront au château pour y servir la Duchesse. Elle pourra recevoir les lettres de sa mère et il lui sera permis d'y répondre, seulement en présence d'un de ses gardiens. Papier, plume et encre lui seront retirés ensuite. Indifférente

aux attentions et aux prévenances, elle ne cessa de se plaindre entre ses quatre murs, affectant pour tout ce qui l'entourait, dans ce lieu de malheur, un profond dédain. Malgré les adoucissemens pour son sort, elle aura le front de prétendre plus tard « avoir subi toutes les horreurs de la captivité. » Que n'inventera-t-elle pas pour le démontrer? Il est vrai qu'elle tomba malade ou fit semblant de l'être. A peine rétablie de ces premières secousses, elle se mit à manier des cartes du matin au soir. « Quand le jeu s'arrête, rapporte la Palatine, la colère la reprend. Elle tombe alors sur mari, enfans, domestiques. » Le personnel de la citadelle ne sait plus à quels saints se vouer, tant elle se montre terrible dans ses accès de violence. Aussi longtemps qu'elle réside à Dijon, elle joue le rôle de « Roland furieux. »

Deux jours après son arrivée au château fort, La Billarderie, chaudement félicité par le ministre Le Blanc, pour le tact et la délicatesse dont il avait fait preuve envers sa prisonnière, s'en retourna à Paris, chargé de remettre à Mme la Princesse un coffret contenant les pierreries de sa fille, qui valaient plus d'un million. On avait laissé seulement à Mme du Maine une boucle de diamans, un collier de perles et deux portraits qu'elle avait souhaité garder.

Tandis qu'elle « rageait sous les verrous, » Mme la Princesse allait trouver le Régent pour lui demander à la reprendre chez elle à Anet. Philippe lui répondait : « Si Mme la Duchesse s'était bornée à conspirer contre ma vie, passe encore; mais elle a manqué à l'État : je suis obligé de la laisser en prison. » Anne de Bavière s'adressa ensuite à la Palatine, la suppliant d'obtenir au moins du gouvernement l'envoi à Dijon du reste de la maison de Sceaux : les dames d'honneur de la Duchesse, ses autres femmes de chambre, ses valets, son *barbier* qu'elle réclamait. L'Allemande répondit par un éclat de rire à de telles exigences. Cependant, avec ou sans l'intervention de Madame, le sort de Mme du Maine fut adouci peu à peu. On lui envoya Mme de Chambonas, une de ses dames d'honneur, son médecin et trois personnes de service. « Ce fut là, dit Dangeau, une consolation pour cette princesse » qui souffrait de grandes incommodités et avait « l'habitude d'être toujours environnée de monde. » Son moral n'en fut guère amélioré. Elle eut des vapeurs. Sa tête s'égarait parfois. Elle réclamait sa mère à

grands cris. Elle lui faisait passer des billets où elle accusait très injustement le duc du Maine, tandis que le pauvre époux, plus victime que coupable, gémissait, mais avec résignation chrétienne, dans sa prison de Picardie.

Sans resserrer davantage la captivité de la prisonnière, le gouvernement prenait ses sûretés à l'égard d'une personne si remuante. Une seconde dame d'honneur, Mlle Desforges, envoyée de Paris, fut fouillée à son arrivée à Dijon. Une voiture de meubles et de hardes étant expédiée à l'adresse de la Duchesse, « l'ordre du Régent fut de faire visiter exactement le tout et de faire principalement feuilleter les livres, pour y rechercher les papiers suspects. » Le ministre épiait jusqu'aux lectures. « Il n'y aura pas grand inconvénient à lui laisser lire la *Gazette de Paris ;* à l'égard de celle de Hollande, vous ferez bien de ne pas la lui donner. Vous pouvez lui dire qu'on ne la reçoit pas à Dijon. » Son médecin Seron et son dentiste Landumier furent autorisés à soigner leur cliente, « mais à la condition d'être internés eux-mêmes au château sans pouvoir passer aucune lettre. » Pour le confesseur, l'ordre était de ne proposer qu'un prêtre sûr, incapable d'intrigue. Les missives de la Duchesse, écrites en présence de son gardien, passaient sous les yeux du Régent, avant d'arriver à destination. M. le Duc prit soin lui-même d'accréditer auprès de Desgranges, comme suppléant éventuel, un commandant en second, M. de Valibouze, capitaine au régiment royal.

Pour répondre aux lamentations de Mme du Maine dont Le Blanc recevait l'écho : « Il me paraît, mandait-il le 12 février 1719, au commandant Desgranges, qu'on ne saurait rien ajouter aux attentions... aux commodités qu'a pu permettre la disposition de l'appartement... mais, quelque chose qu'on fasse, tant qu'elle sera dans le château de Dijon, il ne sera pas possible de rendre Son Altesse Sérénissime contente. » Hélas! un prisonnier aime-t-il jamais son séjour? Tout dévoué à M. le Duc, Desgranges faisait « veiller » Mme du Maine; il avait constamment l'œil sur elle et sur ses femmes de service. On redoutait surtout qu'elle pût rassembler une somme assez considérable pour suborner les troupes préposées à sa garde. Il est vrai qu'au dehors, on se préoccupait de préparer son évasion. Un jour, un ami dévoué du duc du Maine, M. d'Affry, colonel des gardes suisses, passe par Dijon, en rentrant de Genève, et y

apprend les infortunes de Mme la Duchesse. Des partisans le circonviennent, l'intéressent au sort de la prisonnière. On remet à d'Affry un billet non signé, lui indiquant qu'on sait son désir de la voir pour se concerter avec elle; que rien, s'il le veut, n'est plus facile. A tel endroit, au coin de telle rue de la ville qu'on lui désigne, il trouvera l'un des gens de Mme du Maine avec sa livrée; le domestique aura ordre de lui faire endosser son habit avec lequel il pénétrera sans difficulté au château. Il n'y avait, lui disait-on, aucun danger. Cependant d'Affry se méfia de la vigilance du gouverneur de Dijon, qui serait sûrement instruit de la sortie du domestique, de la remise du billet, de la rentrée clandestine. Il trouva plus prudent de gagner Paris sans accepter l'offre. L'aventure n'eut d'autre suite que de parvenir aux oreilles du Régent, et M. d'Affry reçut une punition pour ses accointances illicites. Rebutée par l'échec d'une tentative dont elle était complice, la recluse se retourna du côté du pouvoir et n'eut plus qu'une idée : rentrer en grâce. Elle expédia un message à Philippe d'Orléans pour lui faire amende honorable et tâcher de justifier sa conduite, ce qui était difficile, à moins de mentir effrontément. Compta-t-elle, pour s'excuser, sur les ressources de son imagination? En voici un spécimen. Elle écrivait, de sa plume fiévreuse : « Je vous jure devant Dieu, Monsieur, que dès le premier moment de mon malheur, je formai le dessein de me confesser à vous, et de me remettre entièrement entre vos mains. Comptant sur votre bonté et votre générosité, je voulus vous écrire, dès les premiers jours que je fus à Dijon. M. Desgranges n'y voulut pas consentir... je me flatte de ne rien oublier d'essentiel. Comme cette affaire est remplie d'une infinité de circonstances embrouillées, au cas qu'il m'en échappât quelqu'une, je vous supplie, Monsieur, de ne le pas imputer à un manque de volonté on de sincérité, mais à un défaut de mémoire et à l'accablement où je suis de mes longues souffrances. »

Comme le ton a changé! La lettre se poursuit ainsi, humble et prolixe, et si peu d'accord avec les coutumières fanfaronnades de la hautaine grande dame qui ne signe pas moins son long *factum* : « Louise Bénédicte de Bourbon. » D'ailleurs, nulle explication plausible de ses actes. Qu'eût-elle avoué devant un tribunal? A la clarté d'un procès sensationnel, le Régent et Dubois avaient préféré la justice sommaire, la simple lettre de

cachet. Les coupables y gagnèrent; car une peine prononcée par la Cour suprême, pour crime de haute trahison contre l'État, eût été sans doute beaucoup plus forte qu'une incarcération mitigée et temporaire. Celle-ci était encore trop courte pour que la grâce pût intervenir déjà. La Duchesse le comprit elle-même et se rejeta d'un autre côté après cinq mois passés à Dijon, au milieu d'une foule « d'incommodités, » qui sont celles en somme des prisonniers ordinaires, mais qu'elle n'avait pas pu soupçonner dans sa fastueuse existence de Sceaux; elle conjura sa mère de lui obtenir au moins un changement de résidence. Elle se flattait de l'espoir d'être rapprochée de Paris. Le gouvernement ne lui laissa que le choix entre le château de Dijon et une autre forteresse du même genre: la citadelle de Chalon-sur-Saône.

V

Le désir de troquer sa pénible situation contre le hasard d'une autre, l'occasion de revoir des gens dévoués qui devraient escorter son carrosse, la déterminèrent quand même à accepter cette translation, ou du moins à la subir. C'est encore La Billarderie le jeune qui vint la prendre dans les premiers jours de mai 1719, avec un détachement de gardes du corps, et qui l'accompagna à sa nouvelle résidence. Dès son entrée à Chalon, elle se déclara très mortifiée de ne pas se voir internée simplement dans la ville et d'être encore incarcérée aussi durement qu'à Dijon. Cette fois La Billarderie fut maintenu auprès d'elle comme surveillant. Ce brave garçon l'entoura de soins, lui obtint une calèche pour la promenade. Si la nouvelle installation est presque aussi insalubre que la précédente, du moins le traitement s'est encore amélioré.

Le Régent désigna pour commander la citadelle de Chalon, pendant le séjour de la Duchesse, un colonel en réforme nommé Desangles, « homme d'un vrai mérite. » Le ministre Le Blanc lui traça sa ligne de conduite en ces termes : « Les discours de la Duchesse ne doivent point vous écarter de la règle qui vous est prescrite. Il faut passer quelque chose à une personne fatiguée de la prison : sa situation ne lui permet point de n'être pas souvent mécontente. En ne manquant à rien de tout ce qu'exige la naissance de la princesse, il n'y a pas à s'inquiéter de l'humeur qu'elle fait paraître. »

Une fois à Chalon, la recluse témoigna une grande inquiétude au sujet de la santé de sa mère. Elle parlait fort peu de ses enfans et de son mari, qu'elle n'épargnait pas, cependant, dans ses allusions. Elle se figurait que ses lettres n'étaient pas remises à Mme la Princesse et voulait s'en plaindre au Régent. La fièvre la visitait souvent. Desangles écrivait que sa prisonnière « ne se portait pas très bien, qu'elle avait toujours des inquiétudes, qu'il était bien difficile de calmer. » — « Ah! s'écriait-elle ironiquement, que M. le Duc d'Orléans juge de mes peines par mes plaisirs! » Ses plaisirs, elle en avait peu. Elle consentait encore à jouer aux cartes, mais avec un air de martyre. Elle avait perdu sa hautaine insolence. Elle pleurait, priait, suppliait. O verrous de toutes les geôles anciennes et modernes, quelle puissance vous avez sur le cœur humain! Elle élevait un ânon dans le préau de la citadelle. Elle voulait l'emmener à Sceaux, comme souvenir d'un lugubre séjour. L'animal donna lieu à ce distique de Voltaire, adressé plus tard à la Duchesse en mémoire de sa réclusion :

> Dans ces murs malheureux, votre voix enchantée
> Ne put jamais charmer qu'un âne et les échos.

Il lui fallait des secours religieux: elle fut bien mal servie dans la circonstance. Un singulier aumônier, l'abbé Desplannes, désigné pour l'assister dans sa prison, avait reçu des instructions secrètes pour servir d'espion contre elle, et semble s'être acquitté de ce vilain rôle avec trop de zèle. Ne se chargeait-il pas de lui faire passer de fausses nouvelles, comme celle par exemple de la prise de Fontarabie, pour attester à ses yeux le succès de nos armes et la dégoûter des Espagnols. De plus en plus unie à l'Angleterre, la France venait de leur déclarer la guerre, tandis qu'Alberoni bravait la quadruple alliance, et songeait maintenant à détrôner, non plus le Régent, mais George Ier.

A Chalon, les bruits du dehors parviennent souvent à la recluse par des correspondances secrètes. Ils ne font que renouveler son tourment. « Les nouvelles dont les prisonniers sont si affamés, leur servent de poison, observe finement Mme de Staal. Leur état le plus doux est celui où rien ne transpire jusqu'à eux. » « Mme du Maine est tombée dans une sorte de désespoir, » écrit le commandant Desangles. « Elle pleure amèrement. Elle fait des sermens de son innocence dans les termes les

plus forts et les plus sacrés. Elle dit qu'elle voit bien qu'il faut mourir ici... mais qu'avant de mourir, elle chargera son confesseur de dire à toute la France qu'elle meurt innocente de tout ce dont on l'a accusée, qu'elle en jurerait même sur l'hostie, etc. »

Au cours de l'été de 1719, l'abbé Desplannes fait passer au ministre Le Blanc, par le contrôleur général, une lettre secrète dans laquelle il lui annonce les révélations les plus sensationnelles, contre une dame de la Cour, la marquise de Charost, qui cherche à s'approcher de Chalon pour être utile à la recluse. Il avoue qu'il est depuis longtemps serviteur de cette dame, et qu'il s'est souvent reproché de la soupçonner. « Mais, ajoute-t-il, plus ami de la vérité que Caton, c'est-à-dire plus dévoué à Son Altesse Royale qu'à personne, je n'hésite pas à vous découvrir ce que je viens d'apprendre, convaincu de votre prudence, osant me flatter de l'honneur de votre protection... persuadé que si la dame dont il s'agit cherche à rendre service à la princesse, ce ne sera pas apparemment contre les intérêts de Sa Majesté. »

Il est certain que Mme de Charost tâchait d'attirer l'abbé Desplannes dans sa magnifique terre de Laborde, à sept ou huit lieues de Chalon, et qu'elle avait pour cela ses raisons. C'est de là que le président Bouhier de Chevigny écrivait au major Desangles, au nom de Mme de Charost, pour faire savoir à la duchesse du Maine qu'une amie secrète demeurait à sa portée, très disposée à lui rendre tous les services possibles, bien qu'en regrettant « que les gardes fussent si impénétrables. » Ce mot sous-entendait une seconde idée de projet d'évasion. La lettre du président Bouhier fut apportée à la citadelle de Chalon par un tapissier, et l'aumônier, qui avait surpris « ce commerce clandestin, » se vanta d'y avoir fait mettre ordre. Les choses n'allèrent pas plus loin, et l'abattement de la Duchesse ne fit qu'augmenter. Il ne laissait pas d'inspirer des inquiétudes pour sa vie. Mme la Princesse vint la visiter à Chalon, et, à force de réclamations, obtint que la réclusion de sa fille fût abrégée pour raison de santé. La mansuétude du Régent commua sa prison en exil et l'envoya, au bout de trois mois, dans une campagne bourguignonne, où elle put déjà jouir d'une demi-liberté, communiquer avec le dehors, se promener à l'extérieur, recevoir même des visites. Ayant le choix entre deux châteaux, elle opta pour Savigny-lès-Beaune, vieille demeure seigneu-

riale flanquée de quatre grosses tours, bâtie au XIVe siècle, démantelée au XVe, luxueusement aménagée et remplie d'objets d'art. Le marquis de Migieu, président au Parlement de Bourgogne, en était alors possesseur. De bon ou de mauvais gré, il s'en retira pour mettre sa demeure à l'entière disposition de l'exilée. Elle passa environ six mois à Savigny. Elle y put augmenter encore son personnel domestique et y avoir ce qu'elle appelait fièrement « le particulier d'une princesse. » Son nom est resté très populaire dans le pays. Les vignerons, en montrant de loin la tour Sud du château, ne manquent pas de dire à l'étranger: « Voilà la chambre de la Duchesse ! » On y a conservé son portrait et son clavecin.

Ce coin de Bourgogne est réputé non seulement pour ses vins, mais aussi pour la vue d'un site charmant, le vallon de la Fontaine-Froide à la sortie du village de Savigny; un chemin courant sous une voûte de verdure mène à cette source renommée. A l'ombre d'un tilleul trois fois séculaire, elle sort de la montagne et tombe dans un bassin, d'où elle s'épand en cascades cristallines. La Duchesse aimait, dit-on, à diriger sa promenade quotidienne vers ce paysage solitaire. Là, ses idées poétiques la reprenaient, et elle exprimait souvent le regret de n'avoir pas, pour les nymphes de Sceaux, dans le séjour de son ancienne splendeur, cette eau pure et murmurante. « Que ne t'ai-je à Sceaux ? » s'écriait-elle. Ces paroles sont aujourd'hui gravées sur la pierre non loin de la Fontaine-Froide.

L'exil, c'est toujours l'ennui, si ce n'est plus la souffrance. Dans l'automne de 1719, la tenace solliciteuse demande encore à être rapprochée de la capitale. On l'y achemine par une nouvelle résidence. La voilà une troisième fois transférée, enfermée au château de Chamlay, près de Joigny, autre vaste demeure entourée de jardins dessinés par Lenôtre. Le séjour était enchanteur, mais rien ne pouvait consoler Mme du Maine de l'isolement. Mme la Princesse eut la permission d'aller visiter de nouveau sa fille. Son premier soin, en arrivant à Chamlay, fut de la presser de tout avouer. La Duchesse protesta longtemps « qu'il n'y avait rien eu, dans tout ce qu'elle avait fait, ni contre le Roi, ni contre l'État, rien même qui pût essentiellement préjudicier au Régent. » La mère représentait surtout la nécessité de tirer de prison le duc du Maine, qui, à Doullens, avait été dangereusement malade ; mais sa fille se retranchait derrière les

inconvéniens d'une telle démarche, « voulant savoir avant tout si les personnes engagées avec elle s'étaient dénoncées elles-mêmes. »

Le ministre Le Blanc chargea La Billarderie de laisser entendre à l'exilée de Chamlay qu'elle obtiendrait son entière liberté et celle de ses adhérens, par une déclaration de leur part ou par la sienne propre, « si elle voulait donner, par écrit, un détail exact et sincère, *qui ne serait vu que de lui-même.* »

VI

Comme pour l'inciter à céder à cette pression insidieuse, on avisait Mme du Maine que Laval et Malézieux avaient parlé. Elle surmonta alors ses dernières répugnances à s'expliquer. A peine entrée dans cette voie, pour affirmer sa sincérité, elle donna tout le détail de ses machinations plus audacieuses que réfléchies. De Paris, en langage chiffré, Mme la Princesse guidait les aveux de sa fille, d'après les révélations antérieures de ses complices. A certaines phrases convenues, dans la correspondance, était attaché un sens secret. L'une de ces phrases voulait dire par exemple : « Laval ou Malézieux a avoué. » Une autre : « Il n'a rien dit..., » etc. De tout cela, Mme du Maine fit sortir une déclaration en règle. Elle y parlait de son honneur, « infiniment plus précieux que ses intérêts ; » mais, en même temps, craignant de plus graves suites pour son affaire, elle livrait détails et circonstances. Elle mettait dans ses rares aveux moins d'artifice que de faiblesse. Elle avouait de son propre mouvement qu'un parti s'était formé pour elle en Bretagne, au risque d'envoyer à l'échafaud les partisans qui auraient eu son secret.

Cette fois, elle ne fait plus difficulté de déclarer que le projet d'Espagne est véritable. Elle nomme ses complices, en commençant par s'accuser elle-même, et en laissant percer l'incohérence de certaines lignes du plan de conspiration. Elle dit la vérité, en femme impatiente de recouvrer sa liberté, et qui, tout occupée de son propre sort, s'inquiète moins du reste. Tous ceux qui ont tenu les fils de sa trame passent dans sa Déclaration, et cette trame va se dévider sous les yeux investigateurs de Dubois et de ses policiers.

La moindre pudeur exige cependant que la Duchesse s'occupe du sort de ses complices et que le duc du Maine soit disculpé.

Elle écrit au Régent : « Trouvez bon, Monsieur, que je vous témoigne encore que je ne suis pas moins sensible à ce qui a rapport aux personnes que je vous ai nommées, qu'à ce qui me concerne personnellement. Vous savez, Monsieur, que je me suis livrée à vous, avec une confiance sans réserve... Ayez donc la bonté, Monsieur, de rendre la liberté à ceux pour laquelle je l'ai demandée. » Quant au duc du Maine, elle ajoute : « Lorsqu'il entrait dans ma chambre, dans le temps que je parlais avec ces messieurs *de ces sortes d'affaires*, nous changions de discours. » Elle se fût bien gardée de lui dire un mot de nature à effrayer un homme si timide : c'eût été s'exposer à voir le projet « s'écrouler en un instant. » Dans son affolement, il aurait pu « tout révéler au Régent. » Le plus grand embarras de la cause avait été de se cacher de ce mari pusillanime. « Ce fut, dit Saint-Simon, à cette mômerie que s'aiguisa tout l'esprit de la Duchesse, comme celui du duc du Maine, quand il apprit ces aveux, à jurer de son ignorance, de son aveuglement, de son imbécillité. Pure comédie du ménage! » L'auteur impitoyable des *Mémoires* porte le fer rouge dans la plaie et la fait fumer.

Le plaisant de la *Déclaration* de la *Reine des abeilles*, c'est sa préoccupation littéraire. « L'amour-propre est le mobile de tout, » dit La Rochefoucauld. Chez Mme du Maine, il confinait à la vanité. Même dans ces graves circonstances, où elle tenait entre ses mains la liberté de ses adhérens, elle se montrait préoccupée du style procédurier et souvent incorrect du comité des seigneurs de Sceaux. « Ah! fi! ceci n'est pas de moi! » Elle avait bien soin de le préciser, en soulignant les solécismes de son bureau de conspirateurs.

Pleurez maintenant, nymphes de Sceaux! Adieu, chimères de gloire! Trêve aux *Grandes Nuits*, aux rêves du trône! L'heure de l'expiation a depuis longtemps sonné pour l'ambition des princes légitimés. La Duchesse a complètement désarmé; on peut même dire qu'elle a abdiqué. « Mon repentir est fort sincère, écrit-elle au Régent, dans un second message suppliant; j'ai fait une pénitence très rude et très longue, et je puis vous assurer que le ferme propos de me corriger l'emporte, s'il est possible, sur tout le reste. Je crois, Monsieur, que vous n'aurez pas de peine à vous le persuader, et que vous comprendrez combien m'a coûté l'aveu que je viens de vous faire. »

Le Régent lui promettait une grâce prochaine. Elle reçut en

effet, en décembre, une lettre de cachet qui la délivrait, et la renvoyait à Sceaux, en la consignant dans son propre palais. La Billarderie lui annonça sa grâce; c'était tout pour elle. Elle laissa éclater une joie d'enfant. Quand ses équipages vinrent la chercher à Chamlay, sous la conduite de M. de Sailly, son écuyer, elle ne se doutait pas qu'on lui dissimulait l'objet d'un gros déboire, de peur que, par dépit, elle ne s'obstinât à demeurer en exil. C'était qu'elle ne retrouverait, à Sceaux, ni mari, ni enfans, lorsqu'elle y rentrerait.

Gracié en même temps que sa femme, le duc du Maine sortit de prison très énervé en janvier 1720, et demanda à se rendre, non dans le domaine où il serait sûr de rejoindre la Duchesse, mais dans son domaine particulier, à Clagny, « le palais d'Armide, » comme l'avait appelé Mme de Sévigné, ce grand château qui lui venait de Mme de Montespan. Là, il espérait échapper au joug de sa terrible épouse. Là aussi, il fit sa paix avec le Régent, et fut rétabli dans la plupart de ses charges. Rentrée à Sceaux, de son côté, la Duchesse n'y trouva qu'un foyer désert, et y apprit en outre que le Régent avait eu le mauvais procédé de lire en plein Conseil l'écrit très humble qu'elle s'était laissé arracher, sous promesse de secret. Elle ne pouvait supporter la pensée que ses ennemis avaient dû entendre l'énoncé de ses excuses. Ce fut la petite vengeance du Régent contre ses parens de Sceaux.

Mais elle oublia tout pour reconquérir son époux. Elle le voulait comme on désire une proie. « Je m'étais flattée, écrivit-elle à Philippe d'Orléans, que la grâce que vous me feriez, serait pleine et entière... et que je serais à Sceaux comme j'y étais après le lit de justice. » Le Régent refusa d'abord de se mêler de ce dissentiment conjugal. Elle insista, obtint une autre audience. « Promettez-moi du moins de ne pas vous opposer à ma réunion avec M. du Maine! » — « La chose, Madame, répondit Philippe en goguenardant, dépend de vous, plutôt que de moi. J'ai appris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt. » Cependant, le 23 mars suivant, Mme du Maine obtint licence de reparaître à Paris et de recevoir son mari, ce qui la mit au comble de la joie. Elle demanda elle-même à aller saluer et remercier le Régent au Palais-Royal. L'entrevue fut assez froide; mais, en quittant Philippe d'Orléans, si l'on en croit le récit de la princesse de Bavière, la Duchesse se leva de

son canapé pour lui sauter au cou et le baiser malgré lui sur les deux joues.

Quant au rapprochement des époux, l'assentiment du chef de l'État ne suffisait pas; il fallait le consentement du mari. Or, le duc du Maine s'obstinait à se confiner à Clagny où il ne voulait pas recevoir celle dont il songeait au contraire à se débarrasser. Il lui proposait une séparation amiable, avec la compensation d'une pension pécuniaire. Mme du Maine refusa. Le Duc resta quelque temps encore à Clagny avec ses deux fils qu'on lui avait renvoyés. La réconciliation conjugale se fit seulement le 29 juillet 1720, dans une entrevue fort cérémonieuse à Vaugirard. Comme tous les caractères faibles, le prince finit par céder devant les prières de sa femme, qui ressemblaient presque à des menaces. Il rentra la tête basse à Sceaux et se tint désormais en garde contre les entreprises de la Duchesse, ne s'occupant plus que de ses travaux littéraires ou de l'administration de ses domaines. Le malheur rend philosophe. Il composa, à l'instar de La Rochefoucauld, des *Maximes* dont le manuscrit est encore à la Bibliothèque nationale. La Duchesse célébra le retour de son mari, dans une pièce de vers : habile façon de reprendre ses anciennes habitudes littéraires, tout en effaçant la trace d'un passé devenu pour elle un cauchemar.

L'héroïne de la conspiration de Cellamare reconstitua péniblement les débris de son ancienne Cour. Bien que plus ou moins victimes de sa déconfiture politique, la plupart de ses anciens hôtes ne demandaient qu'à renouer le fil de leur joyeuse vie de Sceaux. Nicolas de Malézieux, en retrouvant sa *Reine*, reprit sa plume de poète et lui improvisa le quatrain suivant :

Oui, oui, j'oublie et ma captivité,
Et mes soucis, mes ans et ma colique.
Songer convient à soulas et gaieté,
Quand je revois votre face angélique.

C'était finir par une scène de comédie. Le complot n'avait été qu'un intermède ennuyeux, venant interrompre les fêtes de Sceaux. Maintenant la vallée de la Bièvre était rendue à sa gaieté coutumière. Incorrigible, la petite Duchesse n'avait retiré d'autre enseignement de sa mésaventure, qu'un peu plus de dégoût pour les côtés sérieux de la vie, un peu plus d'attrait pour le plaisir et les amusemens.

Elle renoua en même temps, avec ses habitués, ses traditions de bel esprit, de protectrice des gens de lettres. Une certaine gêne, causée par une surveillance occulte, ne cessa toutefois de régner quelque temps encore parmi les hôtes de son palais, devenus aisément des suspects. La plus légère imprudence pouvait être de nouveau fatale au duc et à la duchesse du Maine. A une reprise de leurs projets, ils pouvaient jouer leur tête, et avec moins de chance encore de réussir que la première fois. Ils préférèrent s'abstenir désormais de toute opposition au pouvoir, de toute manifestation politique, et, en cela du moins, ils furent sages.

Malgré la police de Dubois, il s'en fallut bien que tous les coupables de la conspiration fussent punis. « Je tiens la tête et la queue du monstre, disait le Régent en plaisantant, mais je ne tiens pas le corps. » La plupart des prisonniers furent du reste relâchés au bout de quelques mois. Le Régent leur avait fait grâce, en faveur de leurs aveux.

La découverte du complot et le coup frappé sur le duc et la duchesse du Maine achevèrent d'éparpiller ce que Saint-Simon appelle dédaigneusement « la prétendue noblesse. » Beaucoup d'arrestations eurent lieu dans les provinces. De toutes, c'est la Bretagne qui fut la plus châtiée. A la suite de la conspiration de Poncalec, conséquence de celle de Cellamare, un certain nombre de gentilshommes bretons, que le comte de Laval avait intéressés au triomphe problématique de la duchesse du Maine, furent condamnés à mort, le 26 mars 1720, par une chambre ardente installée à Nantes, et décapités sur la place du Bouffay de cette ville : « grande leçon, écrit Marmontel, pour les hommes privés qui ont la faiblesse et la folie de se mêler des querelles des grands ! »

Personne n'éleva la voix pour prendre le parti des victimes que le caprice ou l'ambition des princes avait fait immoler en Bretagne. C'est que cent lieues séparaient Sceaux de Nantes, et puis l'égoïsme était devenu si général ! Des grands, il descendait jusque dans le peuple. L'idée de la confraternité humaine était loin de s'être emparée des esprits. Ce qui les passionnait alors, c'étaient le système de Law et les jouissances matérielles. Pendant l'automme de 1720, on publia les qualités des vins de la Cour. Voyant plaquée sur les murs de la capitale cette affiche engageante : « Le vin du duc du Maine est de bonne garde, » les

amateurs ne pouvaient-ils chuchoter entre eux, qu'à côté de ce vin, les du Maine venaient de faire couler du sang !

L'opinion jugea très sévèrement la désinvolture avec laquelle la Duchesse avait dénoncé ses partisans. Rendons-lui cette justice, qu'elle pressa Mme la Princesse d'obtenir du Régent l'exécution de ses paroles, pour la mise en liberté des derniers prisonniers de la Bastille dont quelques-uns, comme le duc de Richelieu, y étaient restés fort peu de temps. Le Régent avait dit cependant de cet élégant, mais dangereux personnage : « J'aurais trouvé matière à lui faire couper quatre têtes, s'il les avait eues. »

Dans les premiers mois de sa rentrée à Sceaux, Mme du Maine n'y jouit que d'une demi-liberté, et sa situation y demeurait assez pénible. Elle regrettait surtout l'absence de ses fidèles serviteurs et amis, Mlle de Launay, Malézieux, encore incarcérés, Polignac, exilé à son abbaye d'Anchin. La Duchesse avait toujours tenu ses enfans à l'écart de sa vie de fête, et, chose triste à dire, leur éloignement semble lui avoir été moins sensible que celui des anciens compagnons de ses plaisirs.

La longue incarcération de Mlle de Launay à la Bastille nous a révélé, par ses mémoires, la faiblesse du cœur de cette romanesque et très littéraire jeune femme. La future Mme de Staal y raconte dans un style inimitable de netteté, de simplicité et en même temps de finesse spirituelle, les amours croisés avec ses compagnons d'infortune, les chevaliers du Ménil et de Maison-Rouge. Ce qui rend l'aimable auteur féminin indissolublement lié à l'histoire de la duchesse du Maine et de la conspiration de Cellamare, c'est la fermeté de caractère dont son âme fortement trempée fit preuve à la Bastille. Elle opposa, devant ses inquisiteurs, une résistance obstinée à la pression que le ministre Le Blanc cherchait à exercer sur elle pour lui arracher des aveux. Faisant bon marché de sa propre liberté, uniquement préoccupée du sort des malheureux dont la leur était aussi menacée, elle resta constamment bouche close ; et quand Le Blanc ou d'Argenson agitaient sous ses yeux la perspective de la prison perpétuelle, elle répondait avec une charmante ironie : « Eh bien ! monsieur, la Bastille est un établissement pour une fille comme moi, qui n'a pas de bien. »

Se souvenant un peu tard du si complet dévouement de Mlle de Launay, la duchesse du Maine daigna écrire un jour à la prisonnière de la Bastille, qui y était enfermée depuis près de

dix-huit mois, la louant de sa fidélité, l'assurant des « marques d'amitié » qui lui seraient prodiguées à sa sortie. Vaines promesses, qui faisaient dire plus tard à Mlle de Launay devenue Mme de Staal : « A la Bastille, ma vie était douce et tranquille, j'y trouvais même plus de liberté qu'à la Cour de Sceaux. » Lorsqu'elle franchit de nouveau le seuil de ce palais enchanté, que devait-elle y trouver? L'ingratitude! Il faut l'entendre raconter sa première entrevue avec sa maîtresse : « Ah! voilà Mlle de Launay : je suis bien aise de vous revoir! Je m'approchai; la Duchesse était à la promenade. Elle m'embrassa, poursuivit son chemin et ce fut tout... On me fit veiller et lire comme auparavant. » Une fenêtre et une cheminée dans sa chambre, telles furent les seules récompenses qu'obtint la pauvre fille pour sa longue prison. Ce n'est que plus tard que Mme du Maine l'éleva, par un mariage convenable, de la situation subalterne de simple femme de chambre, à la dignité de dame d'honneur que son éducation et ses qualités lui méritaient à tous égards.

Les lettres de Mme de Staal ne sont pas moins spirituelles que ses mémoires. Si elles dénotent parfois une certaine amertume, c'est que le sort d'une personne qui se sent au-dessus de sa condition est toujours pénible. La Duchesse, en lui faisant épouser un officier de fortune de son choix, n'avait-elle pas aussi envisagé la possibilité quelque peu égoïste de garder auprès d'elle une personne dont elle avait depuis si longtemps l'habitude : elle qui disait sans vergogne : « J'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire! » S'il y a eu réellement ce calcul intéressé, il lui aurait réussi, car Mme de Staal devait mourir à Sceaux, trois ans avant sa maîtresse, toujours rivée à sa chaîne et ayant depuis longtemps renoncé au bonheur.

La Bruyère semble avoir prédit la bonne fortune de la duchesse du Maine, la maîtresse de cette fine et intelligente suivante, lorsqu'il envie la chance réservée aux grands de sentir « à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, qui les passent même quelquefois. »

VII

Bien piteusement avait avorté la nouvelle Fronde de 1718. Elle n'avait pas eu les mêmes ressorts que la précédente. Au

temps de l'ancienne Fronde, l'intrigue tenait à des mœurs plus fortes. Les femmes elles-mêmes mêlaient la guerre civile à l'amour. Si elles étaient les premiers instrumens de l'intrigue, l'amour prenait chez elles une sorte d'éclat imposant, et s'ennoblissait, en se mêlant aux grands intérêts de l'ambition. Elles avaient pour amans, non seulement des penseurs, mais des soldats comme La Rochefoucauld, qui s'était battu au faubourg Saint-Antoine et pouvait écrire, en parlant de sa maîtresse la duchesse de Longueville :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois... je l'aurais faite aux dieux.

La mesquine galanterie du XVIIIe siècle dégradait l'ambition et les ambitieux. L'amour du cardinal de Polignac et de Nicolas de Malézieux pour la duchesse du Maine, s'il a existé réellement, n'avait rien de très relevé. Il s'affirmait en petits vers et non en estocades. Ces deux personnages n'ont défendu sa cause qu'à coups de plume et ne se sont jamais battus pour la fière et spirituelle princesse : ils ont risqué seulement pour elle quelques mois de prison ou l'exil. Et encore le galant et bel auteur de l'*Anti-Lucrèce* ne pouvait-il pardonner à sa « reine » un an de pénitence à l'abbaye d'Anchin, où Dubois l'avait envoyé, dans le Nord. La conspiration de Cellamare eut pour principaux leviers la vanité et la fortune. Si l'on ne peut nier que ce plan ait été hardiment conçu, et que, de la part d'une femme, il ait révélé une force de volonté, une fertilité de ressources remarquables, il faut avouer aussi qu'il fit plus d'honneur à l'imagination qu'au jugement de la conspiratrice.

A comparer l'utilisation de ses moyens d'action et les résultats obtenus, on peut supposer que, mieux conduite, cette aventure eût apporté bien du trouble dans l'État et mis le Régent dans de terribles extrémités. Tous les documens soi-disant secrets, tombés entre les mains du gouvernement, prouvèrent l'inexpérience des conjurés : « Que dites-vous du choix que l'ambassadeur d'Espagne avait fait de ses auxiliaires? écrivait Caumartin à la marquise de Balleroy. Je n en ai jamais vu de si ridicules (1). » La duchesse du Maine était une femme d'infiniment d'esprit; mais elle eût dû rester dans sa sphère, la répu-

(1) *Correspondance de la marquise de Balleroy*, par Ed. de Barthelemy (1883) t. I, p. 894.

blique des lettres. Pour avoir méconnu l'adage éternellement vrai de La Fontaine :

> Ne forçons point notre talent :
> Nous ne ferions rien avec grâce,

elle abaissa plutôt qu'elle ne rehaussa sa maison, après avoir tant ambitionné ce relèvement du rang. Son prestige de princesse y perdit par l'humiliation de la défaite, et combien elle eut à faire ensuite, pour reprendre son ancien règne de reine de Sceaux ! Il est indéniable que sa demeure fut l'officine de toutes les correspondances, de tous les mémoires relatifs à la conspiration. Il est démontré, par la saisie des pièces et par les aveux des conjurés, que l'original de la fameuse lettre du roi d'Espagne à Louis XV (1) fut écrite sur le bureau même de la Duchesse. Une note de Dubois, conservée aux archives des Affaires étrangères, s'en explique nettement. On y lit ces mots caractéristiques : « Il y a plusieurs ratures et différentes corrections de la main d'une personne beaucoup plus élevée par sa naissance et par sa dignité. En sorte que la lettre du roi d'Espagne n'est effectivement et mot pour mot que la copie de celle qui avoit esté composée à Paris : d'où l'on peut présumer avec vraisemblance que ce n'est pas l'ouvrage de la main de ce prince, et non point l'expression et les sentimens de son cœur... Il en est de même de toutes les autres pièces, lettres, mémoires et projets, qui ont esté saisis en différens lieux, et qu'on devoit distribuer dans le royaume pour exciter une sédition générale. La plupart des originaux en ont esté composés à Paris ; les copies sont venues d'Espagne... La conjuration étant découverte, les moyens qu'on vouloit employer pour la faire réussir ne peuvent plus imposer à personne... On n'aperçoit désormais que l'horreur d'un projet infâme et les effets sanglans de la guerre civile, qu'on vouloit ajouter aux dangers que la France a courus et aux maux qu'elle vient de souffrir pour l'intérêt de l'Espagne. »

Ce n'était pas le bien de la chose publique qui avait servi

(1) « Lettre autographe de Philippe V à Louis XV, l'Escurial, 16 mars 1718. « ... On veut que V. M. s'unisse à mon plus mortel ennemi (l'Empereur) et me fasse la guerre, si je ne consens à livrer la Sicile à l'archiduc. ... Je ne souscrirai jamais à ces conditions : elles me sont insupportables. ... Je me renferme à prier instamment V. M. de convoquer incessamment les États Généraux du royaume, pour délibérer sur une affaire de si grande conséquence. (*Arch. Aff. étrang.*)

de premier mobile au plan de conspiration. La nation comptait encore pour si peu dans les combinaisons des hommes d'État! Après Richelieu et Mazarin, après Colbert, de Lyonne et Louvois, qui donc avait, dans le gouvernement, le sentiment national? Le Régent peut-être, quand son sens politique n'était pas oblitéré par les plaisirs; peut-être aussi Dubois, quand il pouvait surnager au-dessus de la boue où s'enlizait son triste personnage. Ce n'étaient certes ni M. le Duc ni le duc du Maine. Leur disgrâce, très méritée d'ailleurs, justifia bien ce poétique pronostic adressé par le duc de Nevers au fils aîné de Mme de Montespan, au moment des *Grandes Nuits* de Sceaux, des fêtes retentissantes de la Duchesse :

Tout homme audacieux qui prend un si grand vol,
Quoique son bonheur se soutienne,
Qu'il songe à lui... qu'il se souvienne
Que la fête de Vaux se chôme à Pignerol!

C'est comme une simple citoyenne que Mme du Maine a été punie de sa rébellion, mise au secret, traitée en prisonnière. Elle a connu la souffrance humaine qui a cessé d'être à ses yeux « une chose vague et lointaine. » Telle est la morale de la mésaventure d'une princesse du sang, qui se crut supérieure à tous les autres mortels. Par malheur, les esprits frivoles, sans portée morale ni religieuse, profitent rarement des enseignemens de la mauvaise fortune : ils se contentent d'en avoir souffert.

GÉNÉRAL DE PIÉPAPE.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

VII [1]

LES PAGODES DU SUD

Trichinopoly, l'île de Sriringam. — Madura.

Trichinopoly, octobre 1901.

... Mon dernier entretien avec Soupou a eu je ne sais quoi de touchant. Debout sur le seuil de la porte extérieure de son hôtel, entouré de ce personnel que je lui rendis fidèlement à mon retour de Genji, le petit homme bronzé se sentait en proie à deux désirs contraires. Il eût voulu me voir emmener tout ce monde vers des régions lointaines et d'où l'on ne revient point, et aussi me garder comme pensionnaire perpétuel et me produire comme une vivante enseigne de son établissement.

C'était aux premières heures de la nuit. Il avait plu dans la soirée, et cette pauvre pluie d'octobre avait apaisé l'ardeur brûlante de la terre. Au-dessus de nos têtes, les arbustes humides semblaient pleurer. On eût dit que le ciel implacable du Coromandel se faisait serein dans l'espoir de me retenir et que le murmure lent et mou de la mer ne m'appelait que pour

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

m'attacher davantage à cette ville morte d'où le grand politicien indigène dictait la loi aux ministres de Paris.

« Non, murmurait la brise du large, tu n'abandonneras pas ce Pondichéry que le gouvernement de la République, s'il était logique, devrait appeler du nom, à la fois plus sonore et moderne, de Chanoumougapaléom. Arrête, écoute ! Oublies-tu que dans quelques mois les urnes électorales recevront dans leurs flancs plus de bulletins de vote que toute l'Inde française ne compta jamais d'habitans, sans omettre les femmes et les petits enfans ? Peux-tu d'un cœur léger renoncer à ce spectacle émouvant qui est de voir un bataillon d'électeurs, recrutés sur le territoire anglais, accabler sous les coups de bâton les citoyens assez audacieux pour apporter eux-mêmes leurs votes à la mairie, où l'on n'en a que faire, puisque le scrutin est réservé, de tout temps, aux seuls partisans du protégé, de celui-là qui règne à Pondichéry ? Attends les élections ! »

La brise parla en vain. L'artificieuse clémence des élémens se heurtait à la tenace volonté d'un malade qui venait de passer, chez son ami Soupou, des semaines, étendu sur une chaise longue, éventé par l'aile vibrante des moustiques et n'ayant pour consolation que de lire les résultats d'une enquête sur les divinités les plus familièrement honorées dans les villages. La plupart des préposés avaient donné ce renseignement : « Les gens ne veulent pas répondre, soit qu'ils craignent que le gouvernement ferme les pagodes, soit qu'ils redoutent un impôt. Ou bien encore, à la colonne où j'avais posé la question : « Existe-t-il un culte des Déesses Mères ? » je trouvais cette réponse : « Ici, il n'y a pas de divinités de la mer. » Et ainsi du reste. Ou bien enfin, je recevais la visite de quelque Français progressiste, toujours empressé à me dire, quand je me plaignais de la difficulté qu'on trouve à se procurer de bons renseignemens : « Mais, pourquoi ne demandez-vous pas à M. Chanoumouga ? Il vous dira tout cela ! » L'extrême faiblesse où je me trouvais m'obligeait à entendre beaucoup de propos de cette sorte, car je n'avais plus la force de m'en irriter.

L'expédition de Genji m'a pris, en effet, ce qui me restait de vigueur physique au départ. C'est un valétudinaire qui s'en retourne, riche de souvenirs, mais ruiné de santé. Les soins bienveillans du docteur Gouzien, du docteur Lhomme m'ont, assez remonté pour que je puisse m'embarquer pour l'Europe,

mon voyage en Inde a pris sa fin. A Pondichéry, je ne serai plus bon à rien, pas même capable de travailler à la bibliothèque. Sourd à la voix de M. Rodier, du capitaine Fouquet, de ces amis qui m'ont prodigué leurs soins affectueux, j'ai fermé mes caisses, bouclé mes malles, tout expédié en avant. Et, muni d'une simple valise, me voilà sur la route du Maduré. La voiture m'attend qui me conduira à Cuddalore (lisez Goudelour), d'où le South Indian Railway m'emportera, à minuit, vers Trichinopoly où succomba la fortune de Dupleix. Demain matin, je visiterai le Roc imprenable, l'île de Sriringam, le temple de Çiva, et celui de Vichnou Péroumal dont l'image fut miraculeusement retrouvée à Deli. Puis je gagnerai Madura, prendrai la mer à Tuticorin, arriverai à Colombo où je monterai sur le paquebot français, en route pour Marseille !

Cheick Iman est déjà installé auprès du cocher, et ses caleçons rouges, son baudrier écarlate, son turban pourpré s'éclairent de lueurs sanglantes au reflet des lanternes. Deux mendians attendent une dernière aubaine. Sous la clarté de la lune, le Dupleix de bronze semble s'avancer, la main sur son épée; les hautes colonnes sculptées qui l'entourent se dressent et projettent leur ombre gigantesque sur le sable clair de la place déserte.

— Adieu, mon vieux Soupou ! Serrons-nous la main, Soupou Krichnassamy! Je vous ai bien secoué, vieux Malabar, et vous et tous ces braves gens qui nous servent, mais nous nous quittons à regret. Sans doute, Soupou, ne nous reverrons-nous plus en ce monde...

— On ne sait jamais, monsieur. Pour moi, quelque chose me dit que vous reviendrez un jour à Pondichéry.

— J'en doute, mon cher Soupou. Mais si j'y retourne jamais, par grand hasard, je vous jure, ami Soupou, que je ne descendrai pas ailleurs que chez vous.

Soupou me chargea de tous ses vœux, les étendit sur ma famille, y joignit ceux de sa femme, créature légendaire, et dont rien, jusqu'ici, ne m'a prouvé qu'elle vécût. Et la voiture roula par les rues mortes, puis entre les porchers, les manguiers, les figuiers qui se succédaient à la file, des deux côtés des vastes avenues, sous la brise fraîche et humide, dans la paix de la nuit et la solitude silencieuse de la route droite et sans fin. Le salut de policemen agitant des lanternes m'apprit que je venais de passer sur la terre anglaise et les chevaux recommencèrent de trotter.

Si on laisse quelque chose de soi aux lieux que l'on quitte, j'aurai beaucoup laissé dans ce pays inhospitalier et doux. Pour peu d'affection que je porte aux électeurs de Pondichéry, je garde mon amour entier pour l'Inde et ses enfans. Et, tandis que la voiture roule sous le dôme sombre des allées frissonnantes d'où s'élève, à courts intervalles, le chant discret et triste des oiseaux de nuit auquel répond l'appel terrestre et flûté du crapaud, je songe que je laisse, sans regrets, à la terre indienne, ce qu'il y eut de meilleur en moi. Si jamais, condamné à l'exil, je dois finir mes jours en quelque pays lointain, ce sera l'Inde dravidienne qui gardera mes os. Je voudrais, alors, que l'on écrivît sur la pierre qui me recouvrira : « Passant, va dire en France, que j'ai demandé à l'Inde de me prendre et de me garder. » Elle a été la joie de mes yeux, le trouble et la paix de mon cœur, l'oubli de mes maux. Elle m'a rendu la joie de vivre, mais elle m'a enseigné la petite valeur du moment. Elle a doublé pour moi le prix énorme de la croyance dans l'art, m'a fait chérir davantage la force qui s'épanouit dans un idéal de violence et de beauté. O ma bonne Inde, si des Barbares encore plus ingénus que pervers ont rêvé et rêvent encore de te réduire à leur mesure, je ne crains rien pour toi de leurs entreprises ! Tu leur échapperas plus aisément que ce Protée qui changeait de forme et coulait hors des liens dont on prétendait le charger. Qu'ils essayent de te dompter, et tu appelleras à ton aide les armes étincelantes que brandissent les cent mille mains de tes dieux. Tes déesses te couvriront de leurs bras plus blancs que le lait de la mer où les génies des quatre coins du ciel brassent l'Amourdon de l'immortalité. Et Rama prendra son arc sans craindre de voir Yamen, empruntant les espèces d'un karya, en ronger la corde tendue.

Tant que ce monde vivra, et certains de tes croyans le tiennent pour éternel, tu garderas ta vie morale entière et la pureté de tes races préservées des alliances qui diminuent. Les conquérans passeront et tu demeureras. Après Tamerlan, et Aureng-Zeb, que sont pour toi l'Anglo-Saxon ou le Cosaque ! Le pique-bœuf ne tue pas le buffle dont il picore l'échine et le souimanga ne détruit pas l'arbre en butinant le miel de ses fleurs. Tu vivras fidèle à tes anciens dieux, à leurs rites, à tes coutumes domestiques, à tes arts naïfs et parfaits. Les chemins de fer te pourront sillonner...

Et la voiture s'arrêta. La gare de Cuddalore était devant moi. Bientôt, allongé sur la couchette du compartiment dont j'étais le seul et bien heureux occupant, je me rendormis, rêvant des pagodes et des enceintes ruinées de Genji. Aux premières heures du matin, je me réveillai à Trichinopoly. Le *bengalow* de la gare me reçut. Une *housemaid* irlandaise me conduisit dans une chambre confortable avec abondance de brocs, de serviettes, et, par l'autre porte, un *bottler* hindou, en turban, se présenta, armé d'une bouteille de soda. Je reconnus à ces signes que j'étais en sûreté sur le territoire anglais. A Soupou succédait la civilisation. Sur la place plantée d'arbres sévèrement émondés à l'ordonnance, deux policemen se dressaient, portant leur court bâton. Oui, j'étais dans l'Inde anglaise.

Cheick Iman, envoyé à la découverte, revint bientôt avec un fiacre. Cette boîte carrée, montée sur deux roues, attelée d'un minuscule cheval, poussait, à chaque mouvement, une plainte pareille à celle d'Argo à la voix humaine : « Bien sûr, me dis-je une fois installé et plié en deux dans ce véhicule sans grâce; bien sûr, les ais vont se disjoindre, et je roulerai dans la poudre du chemin. Ou bien mon poids prévaudra sur celui du cheval qui, guindé entre les brancards, fendra inutilement l'air de ses quatre pieds. » Mais la savante voltige que pratiquait le cocher, pour compenser les deux masses en équilibre instable, empêcha cet accident, et je fus déposé sans dommage chez le collecteur du district. La maison n'en avait d'oriental que son architecture fondamentale : les vides occupaient quatre fois plus de surface que les pleins, suivant la disposition que les Européens donnent en tous pays chauds à leur résidence.

Dès l'entrée, l'Angleterre se manifestait dans le mobilier aux lignes grêles et sèches, aux profils anguleux, dans les vases aux courbes molles, dans les portemanteaux compliqués, les hottes pleines de cent outils qui servent à jouer au golf, les raquettes de tennis et leurs tendeurs : l'Inde disparut comme par enchantement. Le domestique qui m'accueillit, avec son veston anglais dont une boutonnière laissait passer la chaîne d'une montre, avec son court pagne de coton troussé sur une culotte de toile anglaise, ne gardait de l'Inde que le visage bronzé, et aussi les jambes et les pieds nus. Il s'exprimait en anglais. Il me demanda ma carte, puis disparut. Un autre boy lui succéda, qui était son exacte doublure. Il m'introduisit dans un grand

salon, meublé à l'européenne. Le piano à queue se chargeait de partitions, des ouvrages de dames traînaient sur une petite table claire et vernie. Sur les consoles, le long des murs blancs, les vues d'Angleterre alternaient avec des séries de photographies. Et je sentis que ces portraits sans nombre étaient ceux des membres d'une même famille britannique, attentive, résolue, décidée à marcher droit dans la vie sans marchander l'effort, sans s'inquiéter des distances. Je compris que ce salon de Trichinopoly, où ne s'égarait aucun objet de l'Inde, était la continuation logique, dans l'espace, d'un autre salon anglo-saxon dont les fenêtres donnaient sur la Tamise ou l'Avon.

Le collecteur parut. Malgré l'heure extraordinairement matinale, il était habillé, rasé, coiffé. Son col, ses manchettes brillaient comme autant de cylindres en porcelaine. La correction irréprochable de son complet gris me frappa. Et si le pantalon de ce gentleman n'était pas relevé à hauteur des chevilles, c'est que sans doute le télégraphe avait annoncé qu'il ne pleuvait pas à Londres. Toutes ces impressions, je me les reproche, pour m'avoir été inspirées par une mesquine jalousie. Le haut fonctionnaire me reçut avec une indifférence assez polie pour m'en faire sentir les nuances. Son air distrait et ennuyé ajoutait à la tristesse de sa mine pâle. Les Anglais bruns étonnent, tant la coutume nous tient de voir en eux des hommes blonds, sanguins, rogues et souvent d'une jovialité narquoise. De cette dernière espèce j'en connus jadis certains dans le Sind, dont le souvenir me restera cher à jamais. Ils m'avaient reçu avec une grâce et un humour que je n'ai plus retrouvés. Tandis que celui-là semblait me dire, encore qu'il ne parlât point : « Je vous écoute par devoir. Mais dépêchez. Vous m'ennuyez, car il n'y a rien de commun entre nous. »

Sans insister sur le caractère officiel de ma mission, sans rappeler les promesses écrites de la haute administration de la Présidence, je demandai au morose collecteur de me fournir un guide assez averti pour me diriger, avec la moindre perte de temps, parmi les monumens qu'il me fallait visiter. Il me promit ce guide, et nous nous séparâmes, ayant échangé une douzaine de mots, à satisfaction réciproque. Jamais je n'ai été plus mal accueilli en terre étrangère. Au prix de ce collecteur, le gouverneur général de Madras avait été, à Otakamund, le plus empressé des hôtes.

Je regagnai le bengalow, et mon modeste déjeuner prenait sa fin, quand je vis arriver une voiture plus convenable que le fiacre de Cheick Iman, et attelée d'un grand cheval d'Australie. Mon orgueil entra aussitôt en travail : « Un pareil équipage m'est évidemment destiné. Le collecteur s'est repenti, et c'est, sans erreur, un bon homme. » — Cheick Iman me répondit bientôt : « Oui, monsieur, et il y a un brahme qui vous accompagnera. »

Un Hindou escortait en effet la calèche, il la suivait, monté sur une bicyclette. La vue de cet engin occidental m'a plongé dans une profonde tristesse, non moins que la physionomie de l'Hindou juché sur la sellette.

— Cheick Iman, m'écriai-je, Cheick Iman, renvoyez ce brahme sans tarder! Plutôt visiter seul les temples de Sriringam que d'en voir les richesses avec un semblable cornac! Cheick Iman, cet Hindou en veste d'alpaga appartient à la catégorie des Babous!... Renvoyez-le!... Et gardez la voiture!

Rien dans les allures de ce brahme n'était pour motiver, — me direz-vous, — cette poussée d'indignation. Souffrez que je m'explique : sans doute sa mine était décente et paisible, son turban de mousseline blanche striée d'or était venu certainement de Dacca tout exprès pour coiffer sa mine olivâtre et molle. Le col droit de son veston gris rejoignait son menton en ne laissant passer que ce qu'il fallait du faux-col empesé. Sa culotte blanche mourait aux genoux, rejointe par les leggins de lisière bise qui complétaient sa chaussure jaune. Mais l'alliance de ce turban, de ce costume anglais, de cet Hindou et de son odieuse machine nickelée eût exaspéré tout homme moins épris que moi de l'harmonie des ensembles. Et, s'il faut tout dire, l'expression bassement arrogante de ce brahme, déguisé à l'européenne, me donnait une envie singulière de le battre, et je craignais de ne pouvoir y résister. Après la canaille de Ceylan, le photographe que j'emmenai à Genji et quelques politiciens de Pondichéry, ce Babou est bien ce que j'ai vu de plus désagréable dans l'Inde tamoule.

Toujours sur sa machine, le Babou du collecteur de Trichinopoly se rapprochait du bengalow. J'en désertai le balcon, appelant mon pion à l'aide :

— Cheick Iman, envoyez promener ce Babou sous quelque prétexte. Ou plutôt, ne lui en fournissez aucun. Parlez-lui haut

et sec, Cheick Iman, en bon musulman que vous êtes, et qui porte le baudrier français. Dites-lui, à ce Babou de malheur, que je n'ai pas besoin de sa compagnie. La voiture me ramènera chez le collecteur!...

Le Babou du collecteur est parti avec sa bicyclette. Je me rends chez le collecteur. Je reprendrai ma lettre ce soir, avant de monter en wagon.

...Il n'est que de s'entendre. Le collecteur m'a cette fois très bien reçu. La première impression réciproque fut mauvaise, la seconde fut meilleure. Nous comprîmes ce que nous étions l'un et l'autre : deux hommes malades, aigris, ruinés par un climat sans miséricorde, battus par la nostalgie et le spleen qu'elle engendre. A sept heures du matin, le thermomètre marquait 37° à l'ombre, la nuit avait été sans brise, mais maintenant un vent, semblant sortir de la gueule d'un four, chassait le sable par petits tourbillons : « Un doux pays, monsieur le collecteur! Une joyeuse résidence! — Oui, monsieur, l'année a été dure... Ah! vous arrivez de Genji? Vous avez vu la famine!... » La glace était rompue. Comprenant, sans que je la lui formulasse, mon aversion pour les Babous, le collecteur régla tout avec calme et aménité : « Je vois ce qu'il vous faut. Permettez-moi d'écrire ces quelques lignes! » Trop souffrant pour m'accompagner de sa personne aux pagodes, il allait me recommander aux Pères du Collège Saint-Joseph. Et je partis, nanti d'une lettre pour le directeur de l'établissement.

Les Jésuites! Je les avais oubliés, par ma foi! Et tout en agitant ma lettre, en guise d'éventail, je me rappelais mon modeste et savant confrère de la Société Entomologique de France, le R. P. de Joannis. Quand je quittai Paris, ce printemps, il m'avoua qu'il m'avait déjà annoncé aux Pères de Trichinopoly : « Allez les trouver sans crainte, ils feront le nécessaire. » Légèreté, excès de travail, fatigue, que sais-je encore? Les Pères de Trichinopoly m'étaient sortis de l'esprit.

Le grand cheval de mon fiacre avait plus de taille que de fond. Il se traînait, soutenu par les brancards, sans l'aide desquels il n'eût pu se tenir sur ses quatre pieds. Ce symbole de la famine, sourd aux objurgations du cocher, trottinait par les rues à peu près désertes du cantonnement. Ainsi nomme-t-on le quartier où résident les Européens, où sont casernées les troupes. Depuis 1878, les régimens anglais, appelés à la frontière afghane,

ont été remplacés par des cipayes. Puis nous entrons dans le Fort, c'est-à-dire la ville indigène, avec ses rues étroites, sa multitude bronzée, ses maisons serrées, ses bazars bourdonnans, massés au pied du Grand Roc qui lève au-dessus des toits sa tête couronnée d'un temple et les domine de 80 mètres.

Le cheval, secouant son collier, s'arrête devant une grande porte que surmonte une croix. Je traverse une cour, on me dirige vers un vaste cloître à arcatures, et là, assis dans un grand fauteuil de rotin, le supérieur me souhaite la bienvenue. C'est un vieillard de haute taille, et sa longue barbe blanche augmente la gravité et le sérieux de sa personne. Il me fait avancer un siège, me regarde dans les yeux et me dit, simplement, après avoir lu la lettre du collecteur : « Nous vous attendions. Je vais appeler le Père Castets. »

Le Père Castets ! Mais je ne connais que lui ! Et sans l'avoir vu, encore ! Les collections zoologiques qu'il expédie, depuis des années, à nos correspondans, sont connues de tout le monde savant. A mille lieues de la France, je me trouve ici chez moi !

Et le Révérend Père Castets paraît. Le supérieur me remet entre ses mains et me congédie avec une courtoisie sans morgue. Rarement ai-je rencontré simplicité plus tranquille. Le Révérend Père Castets me propose aussitôt de visiter le laboratoire de physique, le cabinet d'histoire naturelle du Collège : « Un instant, mon Révérend Père, s'il vous plaît ! Il est temps pour tout. Ne vaudrait-il pas mieux nous rendre, avant que le soleil nous écrase, aux temples de Sriringam et au Roc ? Du haut de ce Roc fameux je verrai se dérouler le champ de bataille où Clive et Lawrence vainquirent les troupes de Dupleix et de ses alliés hindous. Je verrai de mes yeux le Bois du Derviche, le Pain de Sucre, la Roche d'Or, tous lieux que je connais seulement par ouï-dire ! Profitons de la matinée. Et, après, quand le soleil au zénith nous criblera de ses traits, je visiterai le Collège en profitant de son ombre : rien ne vaut la fraîcheur quand on veut tout examiner en détail. Vous voyez un homme sur ses fins et à qui les médecins ont commandé la prudence. Partons pour l'île de Sriringam ! Voyez, j'ai une bonne voiture et un grand cheval ! »

Mon orgueil fut puni sans retard. Nous n'avions pas encore parcouru les espaces dénudés qui séparent le Collège des grèves arides de la rivière Cavery, que mon cheval fantôme butta, se releva, retomba, brisant les deux brancards. Puis il demeura

couché sur le flanc, sourd aux imprécations désespérées de son cocher à turban. Et nous demeurâmes en panne, non loin du pont à trente-deux arches qui unit la terre ferme à l'île allongée qui dort entre le Coleron et la Cavery. Mais le Père Castets, dans sa prudence de missionnaire, avait prévu la catastrophe finale. Une de ces bonnes charrettes à bœufs, telle qu'en possédèrent les vieux rois mérovingiens, nous suivait depuis le départ. Les deux beaux zébus blancs qui la traînaient rassuraient par leur allure régulière et puissante. Avec ces bêtes cornues dont les clochettes tintaient doucement, on se serait mis en route, sans inquiétude, pour passer les cols de l'Himalaya, au bas mot. Installés sous la banne voûtée en nattes, nous continuâmes notre chemin, reprenant la conversation interrompue, sur les amis de France.

Ainsi, moins d'une heure après l'éviction du Babou, j'avais retrouvé la patrie. Ce religieux français avec sa mine émaciée et sereine, ses yeux clairs, sa longue barbe grise, sa barrette, sa soutane blanche, renouait pour moi la série, un instant interrompue, de ces abbés du désert qui me secoururent partout où me lança mon humeur vagabonde. Et, en tout égoïsme, je me félicitais de la rencontre, sans accuser mon oubli, et trouvant toute naturelle l'aide que m'apportaient ces bonnes gens. Que serais-je devenu, par tous les dieux vrais ou faux de l'Inde, si le Babou m'avait favorisé de sa conduite? Livré à ce Brahme en veston, loin du secours possible de Cheick Iman retenu au bengalow du chemin de fer par le soin de garder mon bagage, j'aurais dû m'avancer à pied dans ces sables mouvans et surchauffés. Le Babou m'eût-il pris en tandem sur sa machine quand ce misérable cheval s'abattit pour ne plus se relever? Car il ne se releva pas. Quand nous revînmes, le Père et moi, de notre visite aux pagodes, la bête étique, raidie près de la voiture en détresse, avait laissé les misères de cette vie. Au-dessus du rassemblement provoqué par l'accident, des corneilles tournoyaient, expertisant la carcasse.

Dans la confortable charrette à bœufs du Père Castets, je bravais la fortune contraire. Aussi bien nous venions de mettre pied à terre dans cette île de Sriringam dont le nom hantait mes rêves depuis des années. Nous abordions les temples fameux dont chaque pierre se lève en témoin de ces luttes épiques et obscures qu'Anglais et Français se livrèrent pour la possession

du Carnate. Celui de Vichnou est une ville véritable avec ses rues, ses boutiques, ses maisons où vivent vingt-cinq mille Hindous de toutes castes. Il est dédié à ce Vichnou Ranganaden pour qui le Rajah Desing, immortalisé par la ballade de Genji, nourrissait une si aveugle dévotion. Sept enceintes concentriques enserrent son sanctuaire d'une antiquité fabuleuse, et c'est un des lieux saints les plus vénérés de l'Inde dravidienne. L'enceinte extérieure, haute de sept mètres, épaisse de deux, en a seize cents de tour. Sa porte est surmontée d'un gopura massif qui regarde Trichinopoly. Un autre s'enlève à quarante mètres, d'autres encore, plus humbles, s'étagent, se succèdent, au-dessus du layrinthe où les mandapams sont reliés par les galeries, où les étangs, les cloîtres, les chauderies constituent un échiquier à cases inégales dont les interstices sont remplis par les échoppes des marchands.

De la muraille extérieure, les partitions verticales, en façon de pilastres issus de culs-de-lampe circonflexes, alternent symétriquement avec les repos dont l'appareil régulier disparaît sous un abominable badigeon clair. Ces pilastres, en très bas relief, ainsi étagés, rompent la tradition indienne pour rentrer dans ce style dit « jésuite » auquel l'ordre de mon vénérable guide fut, d'ailleurs, bien étranger, et qui sévit en Europe durant la première moitié du XVIIe siècle. La tradition locale attribue ces pauvres agrémens d'architecture à des Européens. Cette tradition n'a rien de chimérique, si l'on tient compte de ce que les gens d'Occident apportèrent en prenant pied dans le Maduré dès la fin du XVe siècle, ainsi que je vous l'ai déjà dit.

Quoi qu'il en soit, les pagodes de Sriringam, celle de Vichnou Ranganaden comme celle de Çiva Jambukiswara, ont été pour moi la plus cruelle des désillusions. Désillusion d'ailleurs prédite ! La surveille de mon départ, je dînai chez le Gouverneur de Pondichéry avec le général Bailloud, qui s'en allait vers l'Indo-Chine après avoir traversé toute l'Inde, en touriste. Il me prédit que les temples de Sriringam, dont je parlais avec un enthousiasme sincère sur la foi des auteurs et des photographies que je possédais, me donneraient la moins agréable des surprises. Les propos de cet observateur avisé n'ébranlèrent point la robuste confiance que je nourris dans l'excellence de l'architecture dravidienne: « Cet homme de guerre, me disais-je, en juge avec des yeux prévenus. Chacun sait que les pa-

godes de Sriringam comptent parmi les monumens les plus remarquables du Sud de l'Inde ! »

Mais j'ai dû me rendre à l'évidence. « L'homme de guerre » avait cent fois raison. Déshonorés par un affreux badigeon blanc, les temples de Çiva et de Vichnou affligent autant par leur mauvaise conservation que par leur manque de grandeur. Seuls les chevaux cabrés du Mandapam de la sixième enceinte méritent de retenir l'attention par le style et la beauté de l'exécution. Il faut admirer pareillement le perron et le pavillon de pierre, en façon de char attelé de deux chevaux. Aussi bien vous ferai-je grâce d'une description détaillée. Il n'est pas un des ouvrages classiques consacrés à l'architecture indienne, pas un guide, pas un manuel, où ces pagodes ne soient étudiées dans le détail. Langlès en donna jadis un plan exact. Schnaase, Lassen, Cuningham, Fergusson ont tout écrit sur les particularités de leur architecture. Quant aux photographies des ensembles et des détails, les ouvrages sont sans nombre qui les ont vulgarisées.

Mais le Roc de Trichinopoly vaut qu'on s'y arrête. L'ascension n'en est point pénible, et la vue que l'on a, de son faîte, est telle que l'on n'éprouve aucun regret d'avoir gravi ses innombrables degrés. Figurez-vous une puissante masse de gneiss, debout, en plein quartier nord de la ville, le quartier des Brahmes, à quatre-vingts mètres en surplomb. La montagne évidée constitue une ville aérienne où s'étagent les temples, les magasins, les salles de lecture, où les paliers se succèdent entre les galeries banales, la pagode vénérée de Çiva Thayoumanaver et le pagotin culminant où trône le Pouléar, c'est-à-dire le bienveillant Ganésa, le fils de Çiva et de Parvati, avec son corps de Silène et sa tête d'éléphant sommée d'une tiare. Le Roc de Trichinopoly, la Maleycotta, le Fort, a sa porte d'entrée à l'angle de deux rues encombrées à toute heure par les gens et les bêtes, piétons, zébus errans, charrettes à bœufs qui s'y pressent. Telles sont ces deux voies dites du Grand Bazar et du Bazar de la Chine. Du porche monumental, où s'accrochent les échoppes, les pieds-droits sont flanqués de Dieux en basalte, debout, en attitude de prière, sur des socles où les éléphans sculptés se font face. L'escalier obscur, à larges marches rapportées ou taillées dans le roc, commence et se continue entre deux murailles sombres, avec, de place en place, des paliers carrés à

dalles glissantes. Sur celui du troisième étage, s'ouvre la grande rue contournant le rocher.

C'est par cette voie suspendue que défilent les processions quand les Brahmes transportent, aux jours de fête, les images de Parvati, de Civa, de Ganésa et de Soubramanié jusqu'au grand temple de l'étage supérieur. La cérémonie solennelle du mois d'août attire un immense concours de foule. En tout temps d'ailleurs, le roc est habité par une population qui niche aux flancs des escaliers, dans les réduits qui rayonnent à travers la montagne. Le bourdonnement de ces créatures, massées dans les caveaux où la lumière et l'ombre alternent par plans, rappelle le frémissement des ruches. Dans une buée bleuâtre tamisant en poudre d'or les rayons du soleil, tout bruit, vibre et murmure. La fourmilière humaine ronfle comme un essaim d'abeilles.

Et nous continuons de tourner à travers les boyaux tortueux de la montagne évidée. Traversant des salles à piliers polygonaux, franchissant des degrés que le passage de millions de pieds nus ont creusés à la longue, nous passons sous des portes surbaissées que gardent des pions, Dévarpals de granit poli, réfléchissant la lumière, colosses coiffés de tiares, armés de massues, que sculptèrent aux siècles passés les bons artistes de Tanjore. La nudité des murs sombres s'interrompt rarement par un bas-relief où les divinités pouraniques au rire éginétique s'unissent par groupes aux gestes mesurés, en tout pareilles aux figures des temples d'Elephanta que les Portugais martelèrent avec un fanatisme sauvage. Le demi-jour du milieu des galeries meurt à leur extrémité, dans la nuit profonde des logettes où étincellent des feux rouges qui tremblent, dansent et semblent, par momens, s'éloigner.

Ce sont des lampes qui brûlent devant les Pouléars. Puis, à un tournant, nous hésitons, éblouis par la lumière du jour, et nous accédons à un autre palier : sans voir grand'chose, du reste, sinon des Brahmes. Ils se font légion. Embusqués derrière les colonnes des mandapams, contre les montans des portes étroites, dans les interstices des pierres, ils foisonnent à l'instar des termites dans une charpente vermoulue. Ils nous épient, sournoisement, nous observent. Si nous tentons de pénétrer dans une salle, suivant la foule, nous les trouvons là, par hasard, et ils nous éconduisent avec une politesse empressée. Et

le troupeau des fidèles circule librement par les galeries, s'écoule dans le grand temple d'où nous sommes exclus.

Parfois, sur un palier désert, quelqu'un de ces brahmes surgit brusquement de l'ombre et se campe devant nous sans oser nous interroger. Mais tout prouve qu'il ne serait pas fâché de connaître et nos projets et notre histoire. Car leur dissimulation n'a d'égale que leur inlassable et puérile curiosité. En voici un, tout jeune, qui paraît sortir de la paroi comme une créature de rêve. Ses yeux de velours brun ont la douceur de ceux d'une femme. Le trisula çaktiste marque du trident rouge et blanc, symbole des sources de la vie, son front que le rasoir a dégagé jusqu'au sommet du crâne. La beauté perverse de sa face pâle, ainsi surmontée de l'emblème de l'énergie créatrice, le rendait pareil à ces petits satans cornus que l'Allemagne romantique semait, parmi les rinceaux feuillus, aux bordures des livres. Et je ne savais ce que je devais le plus admirer, de sa gracieuse timidité, de sa langoureuse tristesse, ou de la malice infernale qui éclairait ses traits mous et fins. Drapé dans la mousseline blanche, sévèrement, sans rien montrer de son torse, les bras cerclés de bracelets, les jambes chargées d'anneaux à l'image des filles de Babylone, un livre à la main, ce sacerdote adolescent se levait devant le Père missionnaire, personnifiant le paganisme debout devant la loi du Christ, l'Inde traditionnelle et irréductible devant l'effort ininterrompu et patient des combattans de la foi. L'enfant védique salua le vieillard chrétien, en baissant la tête et portant sa main ouverte, la paume tournée vers le front. Et je sentis que l'un comme l'autre était ferme dans son propos, attaché à sa croyance et que ceci ne mordrait pas sur cela. Entre le christianisme occidental et le brahmanisme oriental existe un abîme plus vaste que les espaces qui séparent la terre de Sirius...

*
* *

... Nous voici dans la galerie qui fait face au grand temple. Un gardien nous ouvre une petite porte, et nous accédons à la plate-forme du faîte. Trichinopoly, la terre, les rivières et les îles s'étendent à nos pieds. Le toit doré qui surmonte le sanctuaire de Çiva étincelle au soleil. Sur le rocher, on me montre deux empreintes. Si les Brahmes y reconnaissent les traces de Vibishna, ce géant qui essaya en vain de s'emparer de Rama,

les Musulmans les tiennent pour laissées par un de leurs saints, l'Ovoliat Nathi, qui fit de ce rocher sa résidence jusqu'au jour où il en fut chassé par Vichnou. La pente douce de la pierre unie et glissante se continue jusqu'à la falaise à pic. Ni rampe, ni balustrade, pour arrêter l'imprudent qu'un faux pas précipiterait, d'une hauteur de cinquante mètres dans les rues sous-jacentes. Ainsi s'explique le terrible accident où plusieurs centaines de personnes trouvèrent la mort, quelque temps avant mon arrivée. Pendant les fêtes qui attirent autour du temple les fidèles par milliers, la foule couvrait la terrasse déclive, quand une panique se produisit subitement. Sous la brusque poussée du nombre, les gens glissèrent, culbutèrent sans trouver à quoi se retenir. S'accrochant désespérément les unes aux autres, les grappes humaines, entraînées vers l'abîme, tombèrent pour s'écraser sur les dalles, les murailles, les toits. Comme il arrive dans toutes ces mêlées de créatures affolées, les femmes et les enfans furent les principales victimes. Leurs cadavres mutilés jonchèrent le pied du Fort. A toute autre époque, une pareille catastrophe eût été attribuée au fanatisme religieux. L'on eût vu, dans ces malheureux ainsi fracassés, des dévots s'offrant en sacrifice à Çiva homicide, pour imiter ces fidèles de Vichnou dont le char écrasait à Pouri des files entières se disputant l'honneur d'expirer sous ses roues. La légende de Djagernauth ou de Vichnou Jaganatah est une de ces vieilles machines qu'on a reléguées dans les oubliettes de la littérature de voyages. Qui sait d'ailleurs si, dans deux ou trois siècles, un naïf historien n'imputera pas à un clergé « altéré de sang » la catastrophe parisienne, aujourd'hui oubliée, du bazar de la Charité, et n'y verra pas un « holocauste rituel? »

Au-dessous de nous, le sol blond et gris semble se diviser en une multitude de grandes îles autour desquelles serpentent les rivières lentes, dont le lit mineur, souvent tari, se jalonne, à l'exemple des routes, par les arbres flétris qui s'espacent et dispensent parcimonieusement leur ombrage. La brousse grillée se groupe çà et là en masses rousses et verdâtres, et la poussière les estompe de son enduit couleur de cendre. En style d'atelier, ce paysage rentre dans la catégorie des « plats d'épinards secs. »

Les voyageurs qui nous chantent les îles de la Cavery et leur végétation luxuriante, nous en donnent quelque peu à garder. Cependant il serait injuste de les taxer de mensonge. En dehors

des périodes de sécheresse, la nature, sous l'ardente caresse du soleil et les humides baisers de la pluie, s'éveille et s'épanouit dans la verdure de la terre fauve. En quelques semaines, tous ces sables arides, qui poudroient, disparaissent sous un fouillis de plantes où se perd le pied des arbres. L'herbe de la jungle pousse dru ses chaumes d'émeraude dont les racines traçantes se noient dans l'eau qui sourd, cependant que leurs têtes en fers de javelines se pâment déjà desséchées par le feu du ciel malgré le ruissellement des orages dont les larges gouttes claquent sur les feuilles étalées des lianes.

Les sauterelles semblables à des pousses fraîches bruissent dans un bain de rosée. Les larges papillons veloutés, sablés d'or, se poursuivent parmi les fleurs aux parfums violens, autour des bananiers dont le feuillage répète la forme d'une rame. Les perruches chères à Parvati babillent entre les rameaux des tamarins lourds de gousses acides, les frondaisons grêles des filaos, les branches robustes des manguiers. Les hérons blancs picorent sur le dos des buffles majestueux et stupides, enfouis jusqu'aux flancs dans la vase jaune. Les martins-pêcheurs, vêtus de turquoises, coiffés de lapis, rasent le miroir des ruisseaux, emportant un fretin argenté entre leurs mandibules couleur de sang. Plus haut, les singes vagabonds s'ébattent en compagnies grimaçantes sous le dôme feuillu des figuiers dont le tronc gercé abrite les reptiles sauriens à tête plate qui pourchassent les insectes. C'est un bourdonnement, un sifflement, un coassement, un gazouillement sans trêve. La plus mince créature tient sa partie dans ce concert qui chante la gloire de la vie.

Puis tout disparaît, tari, flétri, calciné. La campagne revêt sa livrée de poudre. Aucun être vivant ne se montre. Et cette mort de la nature peut durer plusieurs années, si les vivifiantes averses des moussons sont détournées par les vents contraires.

Et c'est pourquoi tout ce qu'on dit, tout ce qu'on écrit sur l'Inde n'a qu'une vérité relative, une vérité de circonstance. L'observateur le plus fidèle ne peut donner que la vérité du moment. D'autres que moi ont vu la plaine de Trichinopoly sous les espèces d'un Paradis Terrestre. Peut-être y étaient-ils venus au bon moment.

Cette splendeur présumée de la nature tropicale ne me gêne pas à cette heure, pour lire le vaste plan en relief qui se déroule sous mes yeux. En cette affreuse sécheresse, la terre semble

découvrir ses ossemens. Au Nord, c'est la longue île plate de Sriringam et ses petits îlots sablonneux que baignent les bras resserrés de la Cavery. Là s'élevait la grande chauderie où, en 1752, le détachement anglais se laissa cerner par les Français. Voici la Cavery qui longe la côte Sud de l'île, le Coleron, plus large, qui l'enserre au Nord. La pointe occidentale de Sriringam est occupée par un village et par la grande pagode de Vichnou. Celle de Çiva vient ensuite, vers l'Est, et c'est dans cette direction que s'écoulent les deux rivières. Le Colloway et ses petits bras, affluens de la Cavery, font du territoire de Trichinopoly une autre île qui égale Sriringam en largeur. Vers le Sud, des monticules se détachent : le Pain de Sucre et la Roche-d'Or, points extrêmes, cornes de ce croissant que traçaient les positions occupées, en 1753, par les Français et leurs alliés, les Mysoriens et les Mahrattes; et encore, vers l'Ouest, le Bois du Derviche, ou Fakir's Rock, que tenaient les Anglais. Si je regarde à l'Est, je vois ces collines d'Elmiseram, jadis surmontées de forts.

Que de deuils rappellent tous ces noms ! Trichinopoly toujours funeste aux armes françaises, je voudrais pouvoir oublier aujourd'hui ton histoire ! Que je reporte mes yeux sur le quartier qui groupe sous mes pieds les habitations, les réservoirs, les allées de porchers, je découvre, enfouie sous la verdure, cette petite maison basse où demeura Clive, et je ne puis m'empêcher de comparer l'activité inlassable de cet homme de tête et de main à l'incapacité physique de Dupleix que le tumulte des armes effrayait. Tandis que Dupleix prétendait diriger les opérations de son palais de Pondichéry avec la collaboration de sa femme, Clive courait l'épée à la main et réussissait à communiquer son âpre énergie à ses troupes. Ce grand homme qui débuta par être petit commis dans l'administration de la Compagnie anglaise, comprit vite que la victoire, dans ces pays indiens, est à celui qui prêche d'exemple sans ménager sa personne. A cette heure même de la nuit où le fastueux Dupleix dormait, en sûreté, à Pondichéry, son sommeil de nabab, entouré comme un Roi, Clive faisait le coup de pistolet contre les troupes françaises dans cette surprise de la pagode de Mariammin, à Samiaveram, où il faillit perdre la vie, le 20 avril 1752.

Si ma vue pouvait s'étendre jusqu'à huit milles vers le Nord, dans la direction de l'ancienne route de Madras, je le verrais,

ce bourg de Samiaveram où se donna le petit combat de nuit, petit par le nombre des combattans, mais grand par les résultats, puisque le succès de Clive amena la perte de Law et la ruine de Dupleix.

*
* *

Pour bien comprendre cette affaire et ses entours, il faut se rappeler qu'autour de Trichinopoly se jouait la fortune de Chunda-Sahib, nabab du Carnate, sous le couvert duquel les troupes de notre Compagnie des Indes guerroyaient contre Mohammed Ali, prête-nom de la Compagnie britannique. Car, ce qu'il y a d'admirable dans cette histoire indienne, c'est assurément l'indifférence extérieure des deux gouvernemens occidentaux qui se disputaient la possession de l'Asie, sans encourager leurs concitoyens expatriés, mais bien décidés à profiter des résultats. L'Angleterre et la France pouvaient être en paix, les compagnies française et anglaise n'en cessaient pas pour cela de se porter des coups. Mais leurs troupes métropolitaines étaient tenues pour des corps mercenaires à la solde des princes indigènes qui s'assuraient ainsi leurs services.

Dupleix attribuait, avec raison, une importance capitale à la prise de Trichinopoly, puisque Mohammed-Ali, rival de son client Chunda-Sahib, était renfermé dans cette place. Je vous ai déjà retracé les événemens qui se succédèrent pendant l'année 1749, où, à la fin de juillet, le gain de la journée d'Ambour donna au protégé de Dupleix une supériorité sans conteste sur Mohammed-Ali, fils du nabab centenaire Anawaroudin, tué pendant la bataille. Mohammed-Ali, compétiteur malheureux de Chunda-Sahib pour la nababie du Deccan, se réfugia dans la forteresse de Trichinopoly, cependant que les Anglais, s'inclinant devant le fait accompli, reconnaissaient Chunda-Sahib comme nabab, après l'investiture officielle de Mozzufer-Singh, soubab du Deccan.

Mais le nouveau nabab perdit à conférer avec son patron de Pondichéry un temps précieux. Cependant qu'il festoyait dans la ville française où M. et Mme Dupleix s'évertuaient à le fasciner par des magnificences inusitées, s'offrant à l'admiration du vulgaire sous des costumes des *Mille et une Nuits*, son concurrent travaillait d'une façon moins brillante. Sans quitter son Roc de Trichinopoly, Mohammed-Ali s'abouchait avec les direc-

teurs de Madras. Ceux-ci firent d'abord la sourde oreille. Loin de perdre courage devant ce mauvais accueil, lui redoubla ses instances, multiplia les promesses, acheta les bonnes volontés. Il réussit à ce point que, lorsque Chunda-Sahib s'avança avec un renfort français de 2 000 hommes, dont les deux tiers étaient des cipayes, sur Trichinopoly, une garnison de 120 soldats anglais était entrée dans la place dont les ouvrages, sévèrement réparés, pouvaient soutenir un siège en règle.

L'amitié de Dupleix était celle de ces esprits ordonnés qui n'obligent point sans garanties solides. Chunda-Sahib ne fut pas longtemps sans en faire l'expérience. Pour paraître à leur avantage dans Pondichéry, Chunda-Sahib et Mozuffer-Singh durent emprunter quelques lacs de roupies à leur hôte. Ils colorèrent cet emprunt d'un prétexte politique et honorable : « Beaucoup d'argent était nécessaire pour entreprendre l'expédition de Trichinopoly. » La Compagnie consentit ces avances imputables sur le gain de la campagne prochaine, mais moyennant une cession hypothécaire de terrains autour de Pondichéry. Certains historiens, qui ont écrit la vie de Dupleix avec cette inlassable admiration dont les hagiographes ne possèdent point le monopole, nous apprennent que le gouverneur donna là un nouvel exemple de ce rare désintéressement qui l'a toujours distingué. Ces panégyristes trouveront toujours en moi le plus décidé des contradicteurs. Vous m'avez écrit, ce mois de septembre dernier, qu'un universitaire (1) venait de composer sur ce sujet une thèse de doctorat où il ne montrait pas à l'égard de Dupleix des sentimens plus enthousiastes. Je suis charmé de me trouver d'accord avec un historien de profession qui n'a pas dû former son jugement à la légère.

Pour vous parler à cœur ouvert, je n'ai jamais vu en Dupleix qu'un brasseur d'affaires. Cette catégorie d'industriels a ses héros et ses saints. Dupleix faisait « des affaires, » et c'est pourquoi son nom est devenu populaire parmi les politiciens et les gens « d'affaires. » Il est représentatif au suprême degré. Il personnifie les grandes « affaires coloniales. » Au risque de me répéter, je vous avouerai que si ce « colonial » avait vécu de nos jours,

(1) Il s'agit là du remarquable ouvrage de M. Prosper Cultru, *Dupleix, ses plans politiques, sa disgrâce*. Paris, 1901, in-4°. Je n'en ai pu prendre connaissance qu'après mon retour et bien après que ces lettres avaient été envoyées, et j'avoue que je suis heureux de m'être rencontré, avec ce savant auteur, sur tous les points importans de l'histoire de Dupleix.

je me serais montré fort surpris de ne pas trouver son nom sur la liste des « hommes d'affaires du Panama. » Certains de ces noms me font d'ailleurs penser à Dupleix. Le gouverneur de Pondichéry connaissait donc trop bien « les affaires » pour laisser ses fonds ou ceux de ses amis dormir sans rapporter. Il les plaça dans des entreprises politiques tout comme il les eût placés dans une cargaison de mousselines du Bengale, de porcelaines de Chine ou de laques du Coromandel. Ses placemens ne furent pas tous heureux et ses épargnes ou ses fonds de roulement, ainsi que vous voudrez les nommer, firent, en langage d'agio, « la culbute, » se triplèrent, se décuplèrent, se centuplèrent jusqu'à ce que le « krach » final emportât l'homme et l'argent. Mais, au contraire de Lally-Tollendal qui ne put trouver d'espèces pour défendre Pondichéry au nom du Roi, Dupleix ne s'en vit jamais refuser, et cela jusqu'au dernier jour, parce qu'il s'agissait toujours de lancer « une affaire, » et que toute la racaille des traitans, des négriers, des marchands de biens tenait conseil à Pondichéry.

Et, d'ailleurs, l'or n'était point rare dans l'Inde. L'arbre aux roupies se couvrait toujours de feuilles sans qu'il fût besoin d'en écheniller les rameaux. La récolte était trop belle pour que la vermine réussît à l'absorber. L'or était partout, enfoui dans les cours des maisons, les puits des sanctuaires, il en sortait aux premières menaces de la force. Les dieux aux yeux de pierreries n'étaient pas encore aveugles, le scintillement des gemmes suffisait à éclairer les obscures galeries des vimanas, comme à Vellore.

Si Jules César entreprit la campagne des Gaules pour se créer un trésor de guerre avec les dépouilles de ses temples, le pillage méthodique des pagodes, des palais et des villes pouvait rendre aux Compagnies anglaise et française le même service. L'une, non plus que l'autre, n'eut garde de l'oublier. Ce fut une curée chaude et sans lois. L'Inde du XVIIIe siècle ne se vit ni plus ni moins foulée qu'aux époques antérieures, mais elle n'avait pas encore connu de forbans aussi variés. Il semble que les écumes de la terre et des flots s'y soient donné rendez-vous pour mêler leurs violences. Le tourbillon de ces guerres de détail entraîne les aventuriers et favorise sous couleur d'héroïsme toutes leurs mauvaises passions. La sentine de l'Europe s'est déversée sur la patrie de Porus. Seule la triste Amérique a vu

s'abattre sur elle, au XVIe siècle, une pareille invasion de Barbares. Tous les déserteurs des armées régulières, tous les fier-à-bras, les « chevaliers » sans ouvrage, tous les fils de famille en danger de Bastille et en puissance « d'amie, » tous les « officiers de fortune, » tous les « petits blancs » et tous les duellistes des Mascareignes, tous les enfans terribles « envoyés en consommation, » toutes les modistes et autres dames d'aventures, voilà pour les peaux blanches. Voici maintenant les créoles et les métis des îles, et la canaille de l'Afrique: esclaves de Cafrerie venus à fond de cale, et aussi des Nubiens, des Abyssins et des nègres; et les hordes de l'Inde septentrionale et moyenne, sans distinction de sectes: Afghans, Pathans, Rohillas, Pindaris, Mahrattes, tous les pirates des archipels: Nicobariens, Andamans, Malais de la terre ferme ou des criques de Sumatra, Javanais, Balinais, que sais-je encore?

Telle fut l'humanité de choix qui s'agita dans les camps, entre la multitude des serviteurs et des fournisseurs hindous et les troupes européennes racolées, pressées par les sergens de la Compagnie des Indes, conduites enchaînées jusqu'au port d'embarquement et plus dangereuses à leurs officiers que l'ennemi.

De ces mercenaires, la misère quotidienne se coupe de rares et indigestes ripailles aux jours de pillage. En tous autres temps, ce sont les séjours monotones dans les casernes ou les casemates, la vie abrutissante des garnisons sans activité, l'oisiveté et les vices qu'elle engendre. Ou bien les travaux écrasans de la guerre, les marches forcées sous un soleil de feu plus meurtrier que le canon des batailles, ou sous les pluies diluviennes qui alourdissent le guingan et la serge des uniformes et mettent les armes hors de service. La nourriture, toujours insuffisante ou mauvaise, fait souvent défaut. La maraude y supplée quand le pays n'est pas rongé par la guerre, mais les habitudes de violence ensauvagent le soldat et le rendent ingouvernable. Les postes sont mal gardés et les surprises sont de toutes les heures. La solde, irrégulièrement payée, fournit des prétextes de mutinerie; et quand elle arrive par masses, elle est aussitôt gaspillée dans des orgies de pauvre. La maladie est au bout de cette débauche, puis l'hôpital où les pestiférés meurent à côté des fiévreux.

Ce n'est pas l'exemple des officiers qui remontera le moral de la troupe. Les plus grands vivent à la façon des nababs, leur train suffirait à ralentir l'allure de la meilleure armée. Les Sou-

bise et les Richelieu ont fait école jusqu'en Inde. Les bayadères et les brahmines raflées dans le sac des pagodes, les jeunes musulmanes, les aventurières d'Europe, les négresses des îles, remplacent dans le Deccan les filles d'Opéra que les états-majors de Louis XV colportent en Allemagne. Chacun vit pour soi, songe à ses commodités, ménage ses plaisirs et n'obéit à personne. Il n'est pas de petit lieutenant qui ne tranche du souverain. Les Verrès de garnison se ramasseraient à la pelle.

Où l'indiscipline fleurit, où la concussion s'étale, le refus de service n'est pas pour surprendre. Et l'embauchage, l'espionnage, l'appel à la trahison sont là pour tenter à toute heure ces forçats minés par la nostalgie dont souffre même celui qui ne trouverait qu'une cravate de chanvre à son retour au pays. Et puis les légendes se répètent de ces simples soldats d'Europe qui ont trouvé la fortune colossale auprès des rajahs hindous. Le plus petit principicule du Deccan ou du Mysore couvre d'or les instructeurs anglais ou français, les canonniers, les fusiliers qui viennent prendre service. Et puis le plaisir de dominer, d'être maître et roi chez l'indigène, le rêve de luxure et d'or qui se grossit à proportion de la misère endurée, l'illusion des joies du harem et du luxe fabuleux de l'Asie. Chacun des exilés devient un monstre d'insolence et d'orgueil. La fièvre mégalomane de l'explorateur est un mal qui sévit depuis longtemps chez l'Occidental. Seule, la patience légendaire de l'Inde explique comment ces sauterelles ont pu dévorer le pays à leur gré. Mais tout ce qui s'écarte est sabré par la cavalerie musulmane ou mahratte. Ce qui est fait prisonnier est incorporé ou livré à de tels tourmens dans les prisons sans air que les rares survivans en sortent incapables de continuer le métier de soldat. Dans cette guerre sans pitié, où la dureté de l'homme n'est dépassée que par l'inclémence du climat, dans cette guerre d'extermination dont il faut aller jusqu'aux marches turques pour trouver la pareille, l'Européen ne le cède pas à l'Oriental en procédés ingénieux de cruauté.

Au reste, les armées des deux Compagnies se valent. Le commandement, chez les Anglais, est toutefois meilleur ; aussi la victoire leur est-elle uniformément fidèle. Moins misérable, le soldat voit sa solde payée à son terme, il reçoit une nourriture suffisante. Et pourtant les déserteurs anglais sont légion : parmi les Irlandais se recrutent de préférence les transfuges.

Ainsi sur le grand corps pantelant de l'Inde des Mogols que

n'a pu ressusciter Aureng-Zeb, s'abattent les mouches vertes et bleues venues des quatre coins du vieux monde. Et comme si ce n'était pas assez des traitans et des agioteurs de la Compagnie des Indes, le financier Law aidait à la décomposition finale en lâchant sur les établissemens français son neveu, le capitaine, de qui l'on ne peut dire s'il fut plus présomptueux qu'incapable, et de qui l'on ne sait s'il fut victime de la corruption qui était partout plutôt que du manque de courage. Et l'on se demande si cette amoralité par laquelle se caractérise le XVIIIe siècle ne fut pas la cause première de toutes les catastrophes qui allaient s'accumuler. Elles emportèrent Dupleix, l'homme atteint de la folie des grandeurs, faible instrument aux mains d'une Indo-Portugaise ambitieuse, étroite d'esprit, cupide. Cette association, composée d'un imaginatif et d'une déséquilibrée, rêva, prétendent certains écrivains, de s'emparer de l'Inde par une série de combinaisons. Mais alors ces combinaisons étaient fondées sur de tels principes que la non-réussite d'une seule entraînait la ruine de toutes les autres. Combinaisons d'ailleurs purement platoniques, puisque Dupleix vécut au jour le jour, à la merci d'une défaite essuyée par ses partisans, à la merci surtout de la politique européenne où dans quelque congrès un seul trait de plume détruisait tout le labeur des coloniaux pour remettre les choses dans le même état qu'avant. Je vous avoue ne pas croire un seul instant au fameux « Plan de Dupleix. »

L'œuvre de Dupleix fut vaine, et elle ne pouvait pas durer, parce qu'il ne trouva pas un seul homme capable de le seconder, ou disposé à le faire. La bureaucratie a toujours eu sur les hommes d'action l'influence la plus néfaste. Elle paralyse leurs efforts, les annihile par ses règlemens minutieux qui obligent chacun à demeurer dans la sphère étroite de ses fonctions. La spécialisation à outrance détruit les plus brillantes qualités. En condamnant au métier d'administrateur un homme énergique, dont l'ardeur se communiquerait aux troupes et entraînerait la victoire, la bureaucratie met cet homme à la merci de militaires qui peuvent lui être extraordinairement inférieurs. Or les guerres de l'Inde, à cette époque, étaient avant tout question de courage, d'activité et d'à-propos. Les connaissances techniques ne signifiaient pas grand'chose, et un sergent de grenadiers les possédait. On s'en aperçut quelque quarante ans plus tard pendant la Révolution.

Si Dupleix avait eu ces qualités de bravoure et de solidité, dont il manqua, j'hésite à croire que son sort eût été meilleur. Les bureaux de la Compagnie l'auraient empêché, bien vite, de paraître de sa personne à l'armée. Et cela est encore discutable parce que cette armée était payée par la Compagnie. Dupleix aurait peut-être pu se rappeler, s'il le sut jamais, que ce fut un avocat de Venise qui décida de la bataille de Lépante.

Quoi qu'il en soit, le gouverneur de Pondichéry fut extraordinairement mal servi. De ses hommes de guerre, l'indifférence, l'avidité, l'égoïsme ont été difficilement égalés. Le moins mauvais de tous, Bussy, ne pensa jamais qu'à sa fortune, il la rendit énorme. Et encore, ces officiers pouvaient dire que, dans ces campagnes d'aventures, ils servaient non point la France, mais la Compagnie.

Les historiens modernes ont confondu toujours ces deux notions. Il ne s'agissait pas, dans la forme, d'une lutte entre l'Angleterre et la France, mais bien de guerres locales dans lesquelles les deux Compagnies soutenaient chacune leur prince. Elles marchaient donc à la solde des princes hindous, leur fournissaient des troupes, des fonds sur garanties solides. Au résumé, cette méthode n'était bonne que pour prendre pied dans le pays, car, plus tard, les Anglais, quoique vainqueurs des Français qu'ils expulsèrent, durent assurer leurs conquêtes par de nouvelles batailles. Ils gagnèrent pouce par pouce le terrain indien arrosé du sang de leurs soldats. Cet effort, je doute que la France l'ait jamais pu essayer. Quant au succès, le siège de Saint-Jean-d'Acre nous prouve ce que Bonaparte eût pu gagner en « prenant l'Inde à revers. » Les Anglais prirent l'Inde parce qu'ils étaient capables de la prendre et surtout de la garder. Et, pour tout dire, après Waterloo, je doute fort qu'on eût rendu l'Inde à la France, si elle l'eût possédée. La politique d'influence n'eût point prévalu contre la politique des résultats.

Le choix des Hindous me semble avoir été fixé peu de temps avant la chute de Dupleix, et les plus avisés l'avaient déjà escomptée. Si les Anglais eurent le meilleur, c'est qu'ils nous vainquirent à l'heure utile. Ayant pour vertus principales la mollesse et la perfidie, les Indiens ne respectent que la force et principalement celle qui leur paraît offrir des garanties de durée. Le jour où ils virent une grosse armée française mettre bas les armes sans tirer un coup de fusil, quand ils virent son comman-

dant livrer son prince qui demandait à se battre, c'en fut fait de notre prestige moral. Dupleix eut beau parader sur son éléphant houssé d'or, il ne put empêcher les Hindous de décréter sa déchéance. L'abandon de Chunda-Sahib par Law, à Sriringam, déshonora la France dans l'Inde du Sud. Dupleix était perdu logiquement...

*
* *

Ceci étant bien entendu pour éclaircir le récit qui va suivre, j'ajoute que la combinaison de Dupleix péchait par la base, parce qu'il abonda toujours en illusions à l'égard des Hindous. Chunda-Sahib, pour employer une locution familière, lui « claqua dans la main. » Aussi imprévoyant et léger qu'Oriental sur terre, ce prince, à peine sorti de Pondichéry, allait travailler à se créer de nouveaux ennemis, comme si Mohammed-Ali et les Anglaisne suffisaient pas à son ardeur guerrière. Mozzufer-Singh et Chunda-Sahib avaient laissé à Pondichéry l'argent de Dupleix. Ils l'avaient laissé aux mains des pourvoyeurs de leur luxe et de leurs plaisirs. La splendeur quasi impériale dont brillait Dupleix avait piqué d'orgueil le soubab et le nabab. Ne voulant pas qu'on pût dire que le « Frangui » avait éclipsé les princes natifs, les deux compères ne ménagèrent ni l'or, ni l'argent, ni la piaffe. Pouvait-on attendre autre chose, en saine raison, de ces dignitaires d'un pays où le plus modeste soudra se croit, encore aujourd'hui, engagé d'honneur à se ruiner pour les noces de son fils?

Chunda-Sahib et Mozzufer-Singh laissèrent donc Pondichéry derrière eux, le cœur certes moins léger que la bourse. Ils partaient bien munis de troupes françaises, de cipayes, d'artillerie de siège, et aussi d'un officier, M. Duquesne, qui devait diriger les opérations. Mais ils n'avaient plus une roupie vaillant. Et la solde des troupes, leur nourriture ne sont pas choses qui se règlent avec des promesses. Chunda-Sahib, ainsi dénué du nerf de la guerre, eut une inspiration de génie : le roi de Tanjore, dont la capitale était sur la route de l'armée, méritait cette réputation qu'on lui prêtait d'être le souverain le plus riche de cette région de l'Inde. Il ne s'agissait que de le rançonner au passage. Un prétexte s'offrait. Tributaire du Mogol de Deli, Pertab-Singh ne s'était pas acquitté. Si Mozzufer-Singh, soubab du Deccan, n'avait pas qualité pour exiger de ce grand vassal le paiement de l'arriéré, c'était alors que toute hiérarchie dispa-

raissait, et avec elle l'ordre établi. Gardiens de cet ordre, le sou bab et son fidèle nabab s'en furent de leur personne sommer le débiteur du Mogol de payer son dû.

On dit que cette belle résolution fut prise sans le congé de Dupleix. Mais on sait aussi qu'il ne la désapprouva nullement. Car, dès qu'il connut le plan des deux associés, il envoya des instructions à M. Duquesne pour qu'on enlevât rapidement la ville de Tanjore.

C'est la mode aujourd'hui d'appeler « politique coloniale » toutes les opérations louches dont profitent certains partis au delà des mers. Le mot est un pavillon qui couvre la marchandise. Dupleix fut, entre tous, expert en « politique coloniale, » et celle-ci lui commandait de ne pas abandonner ses cliens, voire dans un pareil brigandage, du moment qu'ils l'avaient entrepris.

Ainsi les faits lient l'homme dès qu'il a commencé de marcher dans la voie oblique, il la doit suivre et subir les conséquences jusqu'au bout. Dupleix pouvait toutefois se réfugier derrière les principes et invoquer celui d'autorité. En approuvant l'expédition de Tanjore, il faisait acte de déférence envers le Mogol.

Du fort où il s'était réfugié avec sa troupe, sa maison et ses trésors, Pertab-Singh put voir les percepteurs bénévoles de l'Empereur piller les faubourgs de sa ville. Sachant que le temps est le grand maître, tenant ses murailles pour solides, assuré de ne pas manquer d'argent puisque la forteresse renfermait une pagode où dormaient de fabuleux trésors, il amusa ses ennemis. Pendant des semaines, ce furent des pourparlers à l'indienne, et des remises d'acomptes dont l'inégale répartition sema, au premier jour, la discorde parmi les alliés. Dupleix ne fut pas sans avoir sa part de ces rançons partielles. La Compagnie française y gagna du territoire et l'exemption d'une ancienne rente. Mais le roi de Tanjore procédait avec une telle lenteur que d'autres négociations qu'il menait avec les Anglais et Nazir-Singh aboutirent en temps utile. La Compagnie britannique détacha de Trichinopoly une petite troupe d'Anglais qui pénétra dans la forteresse bloquée. Car ç'a toujours été la règle, dans ces guerres indiennes du XVIIIe siècle, que les secours et les émissaires rentraient à volonté dans les places, en sortaient, sans que les assiégeans en prissent ombrage. Jamais armées ne se gardèrent plus mal, ne furent moins à l'abri d'une surprise.

A la rigueur, cette entrée de quelque vingt Anglais dans la

forteresse de Tanjore ne dérangeait pas beaucoup Chunda-Sahib et Dupleix. Mais, chose autrement grave, Nazir-Singh ne tarda pas à se rapprocher avec une grosse armée. Vous n'avez pas oublié ce Nazir-Singh, fils du nizam Oul-Moulk et dépossédé par Mozzufer-Singh : je vous racontai ses déboires quand je parlais de Genji. Au seul bruit de son arrivée, les troupes des protégés de Dupleix se dispersèrent, et leur fuite les porta d'une traite sous les murs de Pondichéry, où la colonne française les rejoignit bientôt. Seul M. Duquesne demeura à Tanjore où la maladie l'avait tué.

Dupleix ne se découragea pas pour si peu.

Pareil à tous les imaginatifs, pareil aux joueurs qui trouvent le même plaisir dans la perte que dans le gain, pourvu que le jeu dure, il reprit la partie. Vous savez comment il la perdit, comment les Mahrattes menacèrent un moment Pondichéry, comment encore Mozzufer-Singh tomba aux mains de Nazir-Singh, qui le para aussitôt d'un collier et de bracelets en bon fer; comment enfin la défection des officiers français, mécontens de la part trop réduite qu'on leur avait allouée, dans le pillage de Tanjore, paracheva la ruine de ses intérêts.

Le moindre avantage, pourvu qu'on le fît valoir, suffisait alors pour compenser les plus graves revers. L'Inde affolée vivait au jour le jour, tiraillée par ses prétendans. Ses faveurs variaient avec l'heure. L'élu du matin était remplacé avant le soir par un plus heureux. La prise de Genji, grossie, amplifiée avec art, rétablit comme par miracle le prestige de Dupleix. Mais, bien que les directeurs de la Compagnie des Indes lui eussent notifié, de Paris, leur volonté formelle d'une paix générale et définitive, le gouverneur de Pondichéry ne put oublier l'affaire de Trichinopoly. Non seulement Mohammed-Ali était toujours vivant, mais Nazir-Singh l'avait nommé nabab du Carnate, et ce nabab, fabriqué contre les désirs de Dupleix, se tenait en sûreté dans les murs de Trichinopoly, d'où il dénonçait sa ferme intention de garder la place sans accepter les offres, sans redouter les menaces. Pareil au Grand Seigneur qui rêvait de Constantinople, Dupleix voyait Trichinopoly dans ses songes. Insensible à tous les heureux hasards dont abonda pour lui l'année 1750, hasards trop nombreux pour que j'essaye de vous les rappeler, il dirigea une nouvelle expédition contre Trichinopoly, dès le mois de mars 1751. Ne voulant pas comprendre

qu'il s'engageait ainsi dans une guerre avec les Anglais dont les forces considérables s'acheminaient déjà vers la ville qu'ils entendaient défendre à tout prix, Dupleix mit en route son éternel Chunda-Sahib avec toutes ses forces disponibles. Le nabab avait environ dix mille Hindous; M. d'Auteuil commandait quatre cents Français ou soi-disant tels, un petit corps de nègres et quelques pièces d'artillerie. Cet officier n'était pas sans quelque mérite, mais il chérissait peu le gouverneur qui l'avait fait passer en jugement après la désastreuse journée de Valdaour. Et surtout, fatigué par l'âge et le climat qui s'ajoutaient à une mollesse naturelle, il ne possédait d'activité physique que ce que lui en laissaient de continuels accès de goutte. Un podagre ne peut se lancer dans ces entreprises vives et hasardeuses qui seules assurent la victoire, en ces pays où l'assaillant déterminé ne rencontre presque jamais de résistance efficace.

M. d'Auteuil, dès les premiers jours de la campagne, montra ce qu'on devait attendre de lui. Il manqua, devant Volconde, l'occasion d'écraser le contingent anglais du capitaine Gingen et lui ménagea ainsi la possibilité de gagner Trichinopoly. Ce fut un échec grave, surtout par la répercussion morale. Tandis que les Anglais secouraient la place en y apportant la confiance, M. d'Auteuil continuait de se traîner sur la route de Sriringam. Enfin il passa le Coleron, prit pied dans l'île, passa encore la Cavery, établit ses batteries sur la terre ferme, puis, sans force contre la goutte, regagna Pondichéry, laissant ses sous-ordres et Chunda-Sahib continuer les opérations.

Dupleix remplaça M. d'Auteuil par le capitaine Law, protégé par les directeurs de la Compagnie. Le neveu de l'inventeur du « système » était de ceux qui ne laissent à personne le soin de louer leur valeur. Il plut à Dupleix par cette confiance en soi-même sans laquelle on ne réussit guère à se pousser, il lui plut par son entregent. Les Anglais, de leur côté, choisissaient leurs hommes. A Law et à Auteuil ils allaient opposer le capitaine Clive et le major Lawrence.

Robert Clive ne tarda pas à donner sa mesure. N'attachant pas à la défense de Trichinopoly l'importance qu'y attribuait le Conseil de Madras, il persuada au gouverneur Saunders que l'offensive était en tout préférable. Il obtint le commandement d'une petite troupe choisie, et la portant vivement sur la ville d'Arcat, capitale de la nababie de Chunda-Sahib, il y entra sans

coup férir, le 11 septembre 1751. Le résultat ne se fit pas attendre. Abandonnant le siège de Trichinopoly, Chunda-Sahib courut à Arcat, dans l'espoir de la reprendre. Son fils Rajah-Sahib en assiégea en vain le fort pendant cinquante jours. Puis il se retira, sous la menace d'une attaque des Mahrattes, rendant ainsi la liberté à Clive qui en profita pour détruire en détail l'incapable Law, toujours immobile devant Trichinopoly.

Et pourtant jamais la Compagnie française ne posséda, jusque-là, de si forte armée en Inde : près de 1 000 Français, 2 000 cipayes et 50 canons. 30 000 Hindous, dont 15 000 cavaliers, obéissaient à Chunda-Sahib, et du nabab la valeur personnelle ne fut jamais mise en question. Law laissa se rouiller sans usage ces outils de choix. Sourd aux instructions de Dupleix, méprisant les objurgations de Chunda-Sahib, il se refusa à donner l'assaut, alors qu'aux yeux les moins exercés le succès en apparaissait certain. Cependant les renforts ne cessaient de grossir les rangs des assiégés, car le plus grand désordre régnait dans le camp français. Les contingens du roi de Tanjore, la victime de Chunda-Sahib, s'étaient avancés des premiers. Puis ce furent les Mysoriens, partisans de Mohammed-Ali. Leurs escadrons, tourbillonnant autour des Français, sabraient les pelotons détachés, détruisaient les dragons dans des embuscades. Et les Mahrattes étaient annoncés, et aussi Clive, vainqueur d'un contingent français à Covrebank, et enfin le major Lawrence à la tête d'une armée. De toutes parts, les Indiens, abandonnant notre parti, ralliaient les drapeaux anglais. La position naguère précaire de Mohammed-Ali, l'assiégé de Trichinopoly, devenait insensiblement la meilleure. L'Inde dravidienne s'orientait vers le soleil levant, l'étoile de Dupleix pâlissait.

Et quoiqu'on le tînt au courant, heure par heure, du progrès de l'orage qui grossissait derrière lui, Law se refusait à agir. Puis, tout à coup, il agit, et de telle manière, que l'inaction eût encore été préférable. Au lieu de distraire de ses lignes un gros de troupes pour livrer bataille aux Anglais qui arrivaient de Madras, il envoya un petit corps, très inférieur en nombre au secours qu'il s'agissait d'arrêter. A 1 500 hommes il en opposait à peine 700. On peut dire que l'engagement devait se passer à portée de son canon de Coilady, sur la rive du Coleron. L'affaire fut si mal menée qu'elle échoua. Le major Lawrence continua de s'acheminer vers Trichinopoly dont il n'était plus qu'à dix

milles. Sous les yeux de Law qui le manqua encore au passage, il fit bientôt sa jonction avec le détachement que la garnison assiégée envoyait à sa rencontre. Law livra alors un combat d'artillerie où il n'eut pas l'avantage. Les Français durent se replier, avec pertes, sur le Pain de Sucre, d'où ils purent assister à l'entrée de Lawrence dans la place.

Quelques jours encore, et Law perdait à nouveau l'occasion d'infliger au capitaine Dalton une sérieuse défaite entre le Rocher français et Elmiseram. Dès lors, travaillé par une sorte de folie, il annonça que le moment était venu de se retirer dans l'île de Sriringam : toute l'armée y prendrait ses quartiers. Notre raison demeurerait confondue devant une pareille action si nous ne comprenions que le misérable commandant s'aperçut enfin de son effroyable insuffisance. Il eut peur, en un mot, peur de l'ennemi qu'il se reconnaissait incapable de combattre. La race dont le sang coulait dans ses veines ne fut point de celles que réjouit le fracas des armes. Le neveu du financier Law mit, avec une prudence puérile, l'eau entre lui et les Anglais.

Abandonnant ses positions de terre ferme, Law passa donc dans l'île de Sriringam, la pagode de Vichnou abrita son armée. L'assiégeant se constituait assiégé, dans une île où l'ennemi, du haut de sa forteresse, pouvait observer ses moindres mouvemens, le prendre en flagrant délit de manœuvres, et le tenait sous la menace perpétuelle de son canon. Les renforts que Dupleix, désespéré, expédia une dernière fois, ne retardèrent point la catastrophe. M. d'Auteuil quitta Pondichéry avec l'ordre de remplacer Law dans le commandement et de reprendre le siège. Il n'atteignit pas Trichinopoly. Clive veillait et ses espions lui apprenaient chaque jour les actions des Français.

Quand il apprit que M. d'Auteuil était en marche, il se plaça entre Sriringam et la route de Pondichéry. Et, tel fut son mépris pour Law, qu'il ne lui fit même pas l'honneur de se garder contre ses troupes. Clive s'installa à Samiavéram, ayant ainsi Law à dos et d'Auteuil en face. Si Law n'avait pas été frappé de démence, ou annihilé par la peur, il n'avait qu'à passer le Coleron, de nuit, à marcher sur Clive, à le maintenir jusqu'à l'arrivée de M. d'Auteuil, et alors à l'écraser entre deux feux.

Les dieux de l'Inde, sans doute, pour être encore un peu maîtres chez eux, ne le voulurent pas ainsi. Law, tout entouré d'eau qu'il fût, ne l'était point par les Anglais qui se conten-

taient de l'observer du Roc. Sans cesse, il recevait des nouvelles. Avisé de l'approche de M. d'Auteuil qui avait gagné Ottatour, à quinze milles de Samiavéram, avisé aussi des manœuvres de Clive qui marchait sur cette ville, il tint entre ses mains la chance de prendre encore l'ennemi à dos. Mais, au lieu de courir à la bataille avec tout son monde, il se contenta d'expédier 40 déserteurs anglais, autant de Français, et 700 cipayes, avec, à leur tête, un officier inconnu, contre le meilleur des hommes de guerre que la Compagnie anglaise ait eus à son service.

Un coup de hasard faillit faire réussir cette pauvre combinaison. L'espionnage réciproque était à ce point actif, que d'Auteuil, avisé du mouvement de Clive, put lui échapper. L'Anglais reprit, attendant une occasion meilleure, ses quartiers de nuit à Samiavéram. Les troupes y étaient campées dans deux pagodes. Celle de la déesse Mariammin abritait Clive en personne, qui, n'ayant d'autre lit que son palanquin, s'y endormit tranquillement.

Vous savez quelle confusion régnait dans ces armées cosmopolites. La foule des non-combattans, porteurs, domestiques, marchands, charretiers, hommes, femmes, enfans encombrait les avenues et les places, mêlée aux voitures, aux chevaux, aux éléphans et aux bœufs. Grâce à l'obscurité, le détachement parti de Sriringam put se glisser à travers cette multitude et ouvrir le feu contre les Anglais sans défiance. Les premières décharges produisirent une épouvantable confusion. Clive n'était pas réveillé que ses soldats couraient affolés ou tombaient sous les coups. Lui-même n'échappa aux balles que par miracle. Se jetant, sans hésiter, dans la presse, il put rassembler deux compagnies et se porter, à leur tête, vers la grande pagode où il pensait qu'une sédition de cipayes venait d'éclater. Ce fut seulement quand il commanda à ces cipayes de mettre bas les armes qu'il comprit que c'étaient les Français. Blessé deux fois par un Irlandais de la troupe des déserteurs, il déchargea ses pistolets sur son agresseur et le poursuivit jusqu'à la pagode de Mariammin. Ce combat de nuit lui réservait de plus grands hasards. Sous le porche, il fut arrêté par six soldats français qui lui crièrent de se rendre.

Tout autre que Clive se fût rendu ou fait tuer. Avec le plus beau sang-froid, il somma les six Français de se constituer prisonniers : « Ils étaient cernés. A la première résistance on les passerait par les armes. » Des pourparlers s'engagèrent. Quel-

ques Français se soumirent. Mais les déserteurs résistèrent sans demander quartier. Les Anglais se reconnurent, reprirent l'avantage du nombre, écrasèrent la troupe de Law. Ce qui put s'échapper des pagodes tomba sous les sabres mahrattes. Seul le corps de M. d'Auteuil pouvait encore sauver l'armée bloquée dans Sriringam. Ce dernier espoir s'évanouit. Tandis que Clive conservait sa position de Samiavéram, un détachement anglais, sous les ordres du capitaine Dalton, atteignit Ottatour. Démoralisé par tant de hasards contraires, d'Auteuil battit en retraite. Sans accepter la bataille, il se replia sur Pondichéry. Clive alors lui donna la chasse, l'atteignit à Volconde et l'obligea à capituler.

Vous connaissez la fin de Law. Il déposa les armes sans combattre, après avoir abandonné Chunda-Sahib à la générosité de l'ennemi. C'était mal connaître les us et coutumes de l'Inde. Le malheureux nabab, dont toutes les troupes avaient fondu par la désertion, se remit aux mains du général de Tanjore. Suivant une convention dont le Tanjorien jura solennellement d'observer les clauses, au reçu d'une grosse somme d'argent, payée en acompte, la vie de Chunda-Sahib devait être épargnée. Mais si le roi de Tanjore avait des griefs sérieux contre le prisonnier, Mohammed-Ali en invoquait de plus graves, d'ordre politique. Il fit mettre aussitôt à mort son compétiteur, sans que le major Lawrence intervînt dans le conseil même par un mot pour sauver Chunda-Sahib. Law livra quelques heures après ses 3000 soldats et leurs officiers, ses 40 canons et tout son matériel à Lawrence. Il y avait un an, moins quelques semaines, que l'expédition de Dupleix était partie de Pondichéry pour Trichinopoly...

Le major Lawrence a été enterré à Westminster. Sur sa pierre tombale se voit, gravée, la figure de ce Roc de Trichinopoly qu'il défendit contre les Français. Quant à sa victime, elle repose dans un tombeau de style mauresque, non loin de la station du chemin de fer. On dit que le dôme en fut construit par les ordres de Chunda-Sahib lui-même, aux temps de sa prospérité, et qu'il emprunta sans remords aux pagodes d'alentour les matériaux de cette construction.

Madura, octobre 1904.

On rapporte que Villemain, hanté par une conspiration universelle des jésuites, en voyait quelques-uns, à toute heure, embusqués sur son passage. Au contraire de l'illustre pair de

France, ma seule crainte, en arrivant à Madura, était de ne pas rencontrer de jésuites. A peine descendu du train, je me précipitai dans une voiture et ordonnai au « Malabar » de trotter vers la « jésuitière. » L'hospitalité que j'avais reçue à Trichinopoly ne me laissait aucune crainte sur l'accueil que je trouverais à la succursale. La mission de Madura est un modeste établissement perdu sous d'épais feuillages. Le premier Père qui m'y reçut était pour moi un très ancien ami. Je ne l'avais jamais vu, ce Révérend Père Fabre; mais, depuis dix ans, je ne connaissais que ce nom qui s'attache à tant de découvertes intéressantes. Le missionnaire naturaliste, que je croyais perdu, sans espoir de retour, dans les montagnes de Ramnad, dans le fin fond du Sud de la péninsule, se dressait devant moi. Sans perdre une minute nous montâmes dans sa charrette à bœufs qui nous mena bon train, jusqu'à la pagode de Vichnou dont j'avais bien juste le temps de visiter les enceintes. Quelques heures à peine m'appartenaient avant mon départ pour Tuticorin où je devais m'embarquer le soir même.

De cette pagode, la beauté a été louée par nombre d'observateurs dignes de foi, et je ne vais pas à l'encontre. N'était l'affreux badigeon blanc et rouge qui la bariole par bandes alternées, dans le sens vertical, en l'honneur du bon Vichnou, le monument ne manquerait ni d'élégance ni de grandeur. Mais, hélas! tout, parois, piliers, statues, tout ouvrage extérieur est barbouillé de cinabre et de craie.

Nous tombons au milieu d'une fête majeure. Les dévots remplissent les mandapams, les cours, s'écrasent sur les degrés des étangs qu'ils remplissent. Au-dessus de l'eau, que l'on devine, c'est un fourmillement fantastique de torses nus et de têtes rasées. Dans les galeries, les femmes se pressent par milliers, drapées de leur pagne national, noir ou bleu foncé, à liteaux cramoisis. Frêles, mignonnes, claires de peau sous le curcuma qui les farde, ces Indiennes sont parmi les plus jolies qu'on puisse voir. Le type est plus pur, plus fin qu'à Pondichéry, à caste égale; les bijoux plus nombreux et plus riches; les faces scintillent, chargées d'or et de gemmes. Ainsi parées, ces petites reines de Saba courent, se faufilent, s'empressent par groupes, foulant les dalles de leurs pieds nus dont les entraves d'argent sonnent.

Au voisinage des saintes idoles, elles se poussent, se tassent, se hissent, se dressent de toutes leurs forces, cramponnées au

piédestal, dans l'espoir d'atteindre les Dieux et de leur présenter l'offrande. Les marchands installés contre les colonnes ont peine à satisfaire cette clientèle exigeante qui assiège les comptoirs et enlève de haute lutte le safran écarlate, la chaux laiteuse, les guirlandes de roses blondes, les feuilles claires du bétel. Puis on barbouille les images, on dépose les plantes sur le socle. Marqués de blanc au front, de rouge au cou, Aguini et Virapatrin, dieux des basses castes, ne reçoivent plus aujourd'hui de sacrifices sanglans. Les deux superbes statues en diorite polie disparaissent sous les fleurs. Chacun, chacune, après leur avoir fait honneur, prend une pincée de la poudre qui les couvre et s'en frotte le front.

Le Virapatrin de Madura compte parmi les plus remarquables exemples de la grande sculpture dravidienne... Aussi bien le temps me manque-t-il pour une étude de détail ; et quelle pitié d'être esclave de l'heure au milieu de tant d'objets intéressans ! Tout, à Madura, architectures, sculptures, peintures, tout serait à noter. Les dernières surtout qui, par leur disposition en registres, le dessin, l'emploi des couleurs, nous reportent à l'art égyptien ; à l'art assyrien également, si l'on s'en tient aux chevaux et aussi à ces colosses sculptés des colonnades latérales. Avec leur barbe pointue, leur mitre, leur masse, ces grands pions de basalte semblent venus de Ninive. Les saillies théoriques de leurs muscles sont bien celles de tous les types assyriens.

Mais il nous faut parcourir la pagode à telle allure que le plus beau m'échappe. C'est au passage que je jouis des effets singuliers de lumière dans les profondes galeries sans vides, sous les sabots menaçans de bêtes cabrées qui jaillissent du chapiteau des pilastres. Au milieu, c'est l'obscurité ; aux extrémités, tout s'éclaire. Le jour frisant caresse les surfaces polies des sculptures ; elles palpitent comme animées du souffle de la vie. Dans les tabernacles à colonnettes ciselées, les niches affouillées en dentelle, entre les piliers évidés, tout un monde s'agite. Dieux, monstres et démons, déesses se guettent, s'appellent, se défient, se repoussent, se recherchent, s'étreignent, grimaçant, souriant de joie, de colère, d'amour ou de haine, dans leurs sauvages enlacemens.

Au-dessus, au-dessous, autour de cet Olympe de pierre, c'est un ronflement sourd, un vol doux et mystérieux. Des chauves-souris grises s'ébattent dans la pénombre. D'autres sommeillent,

accrochées en bourse au plafond. Notre guide tire le rideau qui couvre une fresque, trois chauves-souris s'échappent, tourbillonnent, battent les murs, éveillent les dormeuses qui se mettent en mouvement. La nuée des ailes dentelées nous enveloppe un instant. Leurs cris aigus se mêlent aux ricanemens des cacatoès malais et australiens offerts par les fidèles, aux beuglemens des vaches qui ruminent agenouillées à l'ombre des corridors, aux barrissemens des éléphans qui piétinent dans leur bouse, s'y agenouillent pour mendier.

Les fresques représentent les habituelles divinités pouraniques et aussi les offrandes que tout Hindou, digne de ce nom, se doit de leur prodiguer. Aux pieds des dieux s'alignent, convenablement figurés, les plateaux chargés de fruits, de riz, les panelles pleines de lait jusqu'au bord. Ainsi à chacun est rappelé son devoir. Rien des victuailles offertes n'est perdu. Il existe, en ville, des catégories de gens auxquels les lois religieuses ont conféré le droit d'en vivre.

Et toujours courant, ou bien roulant en charrette, nous continuons la visite des « curiosités » de Madura. Nous passons devant la seconde pagode de Vichnou. Celle-là s'étend dans une île verdoyante, au milieu d'un vaste étang dont l'enclos porte l'éternel badigeon blanc et rouge, cher à l'époux de la déesse Lakmi. Nous avons parcouru les hautes salles du palais de Tiroumal Nayaka, élevé au XVIIe siècle sous la direction d'Européens comme on sait. Mais tout cela est décrit dans les manuels, et il me restait juste une heure pour regagner la ville, la gare et prendre mon train. Les allures rapides, chères aux touristes, globe-trotters, coureurs de croisières, collectionneurs d'instantanés, automobilistes et autres agités; ces allures chères à ceux qui veulent tout connaître de la terre, en un voyage de deux mois, au plus, ces allures précipitées ne m'ont jamais convenu. Aussi ne vous dirai-je rien de plus, aujourd'hui, sur la ville de Madura.

MAURICE MAINDRON.

LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

A LA

CONFÉRENCE DE BERLIN

« Chaque fois, a dit un jour Ferdinand Brunetière, qu'apparaît une œuvre d'imagination originale et forte, un roman par exemple, je vois dans l'année même affluer des manuscrits, qui, avec l'inconscience la plus naïve, reproduisent simplement cette œuvre ; l'instinct de l'imitation est tout-puissant dans le domaine des ouvrages de l'esprit. » L'imitation est en effet partout. Pratiquée comme le disait Brunetière, elle reste un jeu inoffensif et puéril ; mais entreprise systématiquement, elle porte au droit de l'auteur qu'on copie l'atteinte la plus grave. Elle menace les producteurs intellectuels dans la création qui est leur bien, tout comme le pillage et le vol menacent les propriétaires de biens matériels. Elle offre même un danger plus grand ; car elle se consomme sans effort et sans violence : — il suffit, devant la vitrine d'un de nos joailliers de prendre en quelques coups de crayon la forme nouvelle d'une parure et la disposition des pierres. Elle peut surtout se réaliser d'un pays à un autre et depuis le bout du monde, sans déplacement et sans frais : — il suffit de recevoir à New-York, à Pétersbourg un roman français qu'on traduit, une partition qu'on publie, une comédie qu'on fait jouer en toute tranquillité.

Dans l'étendue de leurs territoires, les diverses nations du globe se sont inquiétées de prévenir et de réprimer ces attentats.

La première, en 1793, la France avait protégé la propriété littéraire et artistique : au cours du XIXe siècle, son exemple a été suivi par la plupart des peuples civilisés, et chacun d'eux a défendu ses nationaux contre le pillage de leurs œuvres. Reste le pillage international, plus redoutable à cette heure avec la facilité des voyages, la promptitude des échanges. C'est seulement en 1886 que certains États de l'Europe se liguèrent contre lui. De leurs études et de leurs discussions sortit la fameuse « Convention de Berne, » par laquelle chaque pays de l'Union étend aux auteurs des autres pays adhérens les garanties jusque-là réservées à ses nationaux. Il est permis de dire que la Convention de Berne a été un des actes de probité et de haute utilité qui font le plus d'honneur à la civilisation ; elle a fixé en formules juridiques les progrès déjà acquis, et préparé en même temps pour l'avenir d'autres progrès. Depuis vingt ans qu'elle existe, nos écrivains, nos auteurs dramatiques, nos artistes, nos savans pourraient dire les profits moraux, les profits pécuniaires qu'elle leur a donnés, en garantissant dans les pays de l'Union le respect de leurs œuvres, en leur permettant, pour chaque édition ou chaque représentation, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, etc., de percevoir les mêmes droits, de toucher les mêmes sommes que les auteurs allemands, belges, suisses, etc. Mais ce n'est pas tout : il avait paru, dès 1886, à ceux mêmes qui rédigeaient la Convention que l'expérience et le temps y révéleraient des imperfections, et qu'elle devait donc être revisée. Elle fut en effet revisée une première fois, en 1896. Elle va l'être de nouveau par une conférence qui se réunira le 4 octobre à Berlin. Au point où ont été poussés les travaux sur la propriété littéraire et artistique, avec le programme de réformes qu'on lui présente, cette conférence de Berlin sera assurément d'une importance exceptionnelle pour les écrivains, les artistes et les savans, pour tous ceux qui s'efforcent de créer des œuvres originales et qui vivent de leur pensée créatrice (1).

(1) Les pays adhérens à la Convention de Berne sont les suivans : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Haïti, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Norvège, Suède, Suisse et Tunisie. Tous, sauf la Norvège, ont également adhéré à l'acte additionnel qui résulte de la revision de 1896. Tous, sauf la Grande-Bretagne, ont accepté en 1896 la déclaration interprétative qui accompagna l'acte additionnel.

I

Les rédacteurs de la Convention de Berne ont été guidés par un double souci : à quelles conditions l'homme de lettres, l'artiste, le savant pourront-ils réclamer le bénéfice de la protection ? Quelles œuvres seront protégées? C'est autour de ces idées que se groupent toutes les règles de la Convention, et c'est à elles aussi que se rattachent les réformes proposées. En les étudiant telles qu'elles se formulent dans les textes de 1886 et de 1896, on apercevra du même coup l'insuffisance de leur expression primitive et comment il est possible aujourd'hui de les faire jouer librement, avec toute leur force.

L'auteur français protégé en Angleterre comme un Anglais, l'auteur allemand protégé en France comme un Français, en un mot l'étranger désormais pareil au national, voilà bien la première idée de la Convention de Berne : conception vigoureuse, et qui lie les contractans par leurs intérêts réciproques. Mais l'idée n'est passée dans le texte qu'au prix de réserves qui l'atténuent singulièrement.

La Convention est bien faite pour protéger les auteurs des pays unis, et d'abord en effet elle parle des auteurs « ressortissans aux pays de l'Union. » Toutefois, presque aussitôt, elle cesse de considérer l'auteur lui-même, sa personne : elle ne vise plus que son œuvre, et elle s'attache uniquement au « pays d'origine » de l'œuvre, pour en faire dépendre les conditions et l'étendue de la protection. Qu'est-ce que le pays d'origine d'une œuvre ? C'est celui où elle a été pour la première fois publiée, éditée. D'où la première règle de la Convention : il faut que le pays d'origine soit un des États de l'Union, il faut que l'œuvre ait été pour la première fois éditée dans un de ces États. Il y a d'autres règles. L'auteur a fait sa preuve : c'est un Anglais qui a justifié que son livre, sa partition, son œuvre d'art avait été édité en Angleterre. Cela suffira-t-il pour qu'en Allemagne par exemple il obtienne protection ? Non, il y faudra une condition essentielle : il devra prouver qu'il a satisfait à toutes les formalités exigées par la loi anglaise pour la reconnaissance de son droit. Est-ce tout, et, ceci prouvé, sera-t-il protégé en Allemagne comme un Allemand ? Non encore. En aucun cas, dit la

Convention, la durée de la protection ne pourra excéder celle qui est accordée par le pays d'origine. L'Allemagne accorde bien protection à l'écrivain pendant la vie de l'auteur et trente ans après sa mort ; mais l'Angleterre ne lui donne que quarante-deux ans au maximum depuis la publication ; c'est donc seulement pour cette durée, celle du pays d'origine de son œuvre, qu'il pourra être protégé en Allemagne, où les nationaux ont une protection plus longue. En résumé, la Convention ne protège dans les pays de l'Union, sans considération pour la personne de l'auteur, que les œuvres éditées pour la première fois dans un de ces pays. Elle ne les protège qu'à la condition que les formalités exigées par ce pays d'origine, pour la reconnaissance du droit, aient été accomplies. Elle ne les protège enfin que pour la durée qu'il accorde lui-même, quand cette durée est la plus courte. On voit ainsi combien l'idée inspiratrice s'est peu à peu rétrécie, et que l'étranger, en somme, loin d'être assimilé au national, reste régi par une loi différente.

Ayant ainsi réglé les conditions de la protection, la Convention précise les œuvres qui en pourront bénéficier. Il est certain que ses rédacteurs ont voulu englober toutes les productions littéraires, artistiques, scientifiques. L'article 4 de la Convention, revisé en 1896, est ainsi conçu :

« L'expression *œuvres littéraires et artistiques* comprend les livres, brochures ou tous autres écrits ; les œuvres dramatiques ou dramatico-musicales, les compositions musicales avec ou sans paroles ; les œuvres de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, les lithographies, les illustrations, les cartes géographiques ; les plans, croquis et ouvrages plastiques relatifs à la géographie, à la topographie, à l'architecture ou aux sciences en général ; enfin, toute production quelconque du domaine littéraire, scientifique ou artistique qui pourrait être publiée par n'importe quel mode d'expression ou de reproduction »

Il y a, dans cet article, une énumération qu'on s'est efforcé, évidemment, de faire aussi complète que possible, pour les lettres, les arts, les sciences ; puis une indication générale, visant toutes les œuvres qui peuvent se rattacher à l'un de ces trois domaines. L'expérience a montré dans cette rédaction les inconvéniens que voici : elle engage naturellement le juge à chercher si l'œuvre qu'on lui demande de protéger figure dans l'énumération de la première partie de l'article ; elle le conduit

ensuite à examiner si l'œuvre, faute de figurer dans l'énumération, peut du moins bénéficier de l'indication générale, et si elle appartient au domaine littéraire, scientifique ou artistique ; en fin de compte, elle autorise le juge, elle l'oblige même à apprécier le caractère littéraire, scientifique ou artistique d'un ouvrage. Or, pour les œuvres littéraires et scientifiques, le magistrat s'aide suffisamment de ses propres lumières ou de celles des experts ; mais il reste fort embarrassé pour décider du caractère « artistique » d'une œuvre, et sa décision reflète l'impression, l'opinion d'un homme incompétent. Il ne peut être question de lui enlever toute liberté d'appréciation ; mais il est souhaitable que cette liberté soit restreinte, que l'énumération des œuvres d'art protégées soit plus complète, et que les tribunaux n'aient le plus souvent qu'à vérifier si l'œuvre litigieuse s'y trouve comprise.

La Convention de Berne a visé dans des articles distincts deux sortes d'œuvres qui ne paraissaient point pouvoir se ranger dans les dispositions de l'article 4 : ce sont les traductions et les articles ou publications des journaux périodiques.

L'auteur d'une œuvre protégée est défendu contre toute reproduction ou contrefaçon pendant un certain temps. Mais a-t-il, au même titre et pour la même durée, le droit d'autoriser ou d'interdire cette reproduction spéciale qui est la traduction ? Ce droit n'a été admis que sous d'importantes réserves. Il est accordé sans doute, et une œuvre ne peut pas plus être traduite que reproduite sans le consentement de l'auteur, mais à la condition absolue que ce droit ait été exercé, dans un délai de dix ans, à partir du jour où l'œuvre elle-même a été publiée. Il faut que, dans les dix ans, l'auteur ait fait traduire son œuvre ; sinon, le droit de traduction tombe dans le domaine public. D'ailleurs, la condition remplie, non seulement l'auteur garde pour la traduction comme pour toute autre reproduction son droit exclusif, mais encore cette traduction, une fois faite, est protégée à l'égal d'une œuvre originale : elle ne peut donc être reproduite.

Quant aux journaux et recueils périodiques, la Convention distingue. S'agit-il d'une nouvelle, d'un roman-feuilleton ? Le caractère littéraire et original s'impose : la protection sera la même que pour le livre. S'agit-il d'un article de fantaisie ou de critique ? d'une étude ? L'auteur ou l'éditeur devra réserver

expressément son droit; on connaît la formule « reproduction interdite; » faute de réserve, la reproduction est permise, à condition d'indiquer la source. S'agit-il enfin d'un article de discussion politique, d'une « nouvelle du jour, » d'un « fait-divers? » On suppose ici que l'auteur de l'article souhaite tout le premier la diffusion de ses idées; on estime que le fait-divers appartient à tout le monde. La reproduction est donc permise sans condition.

Il faut indiquer en terminant que la représentation publique des œuvres dramatiques ou dramatico-musicales est interdite, comme la reproduction, sans la permission de l'auteur. Pour les œuvres seulement musicales, la protection est moins complète : inédites, elles ne sauraient être jouées qu'avec l'autorisation du compositeur; mais si ce compositeur les publie, il doit avoir soin, pour conserver son droit, d'interdire expressément, sur le titre ou en tête de l'œuvre, l'exécution publique.

II

La première conférence de revision s'était tenue à Paris en 1896. La deuxième va se tenir à Berlin. C'est aux Allemands qui recevront les délégués, qu'est échu l'honneur de préparer le programme de cette seconde revision. L'exposé qu'on vient de lire montre assez que les réformes nécessaires doivent assurer d'abord la réalisation de l'idée première de la Convention de Berne, « l'étranger pareil au national; » qu'elles doivent ensuite étendre la protection à des productions nouvelles, telles que les « arts appliqués à l'industrie; » enfin que la traduction doit être plus soigneusement réglée, de même que la reproduction et la représentation des œuvres musicales. Ce sont là en effet les nouveautés essentielles proposées par les Allemands.

Le progrès serait à coup sûr considérable qui permettrait aux juges, dans tous les pays de l'Union, d'appliquer à l'auteur étranger leur loi nationale, celle qu'ils connaissent et pratiquent chaque jour. Les Allemands le demandent, et leur projet dispose en même temps, par une conséquence naturelle, que l'auteur n'aura besoin, pour être protégé, d'aucune formalité. Cette double réforme offre le très précieux avantage, d'abord de simplifier la tâche des tribunaux, ensuite de restituer à la protection

son vrai caractère, qui est de garantir un droit dans la personne de l'auteur, et non suivant le pays d'origine de son œuvre. Seulement, ces avantages pourraient être payés par un préjudice qu'il importe de bien voir. La loi nationale est seule appliquée : donc un Allemand ou un Anglais sera traité en Belgique comme un Belge, en France comme un Français, et réciproquement. Or il est clair qu'à ce système nouveau de protection, les uns gagneront, les autres perdront. Qu'un Anglais ou un Allemand soit en France assimilé à l'auteur français, son bénéfice n'est pas douteux : il trouve en effet chez nous une protection qui s'étend à toute la vie de l'auteur et se prolonge pendant cinquante ans après sa mort : c'est la loi la plus favorable à la propriété littéraire : elle dépasse largement la loi anglaise qui, en aucun cas, n'accorde plus de quarante-deux ans depuis la première publication de l'ouvrage, et même la loi allemande qui ne donne, avec la vie de l'auteur, que trente ans après sa mort. Voilà des avantages évidens. Sont-ils réciproques? En aucune manière : la France, les pays dont les lois sont aussi larges que la sienne, Belgique, Danemark, etc., n'obtiennent rien pour leurs nationaux en échange de la faveur qu'ils reconnaissent aux étrangers ; en Angleterre, en Allemagne, leurs nationaux, d'après le principe du projet, seront assimilés aux Anglais, aux Allemands, et n'auront par suite qu'une protection plus courte que celle qu'Anglais et Allemands trouveront chez eux. Il y a là une inégalité qui frappe d'abord. Et si l'idée maîtresse du projet allemand séduit par sa simplicité et sa force, il faut bien reconnaître que la diversité des législations en rend l'application onéreuse pour les pays à longue protection qui accorderaient plus et recevraient moins.

Quel est le moyen de concilier cette idée séduisante et ces faits qui la rendent inapplicable? Il est en quelque manière déterminé par la pensée même d'assimiler les étrangers aux nationaux : il faut et il suffit que, dans tous les pays de l'Union, la protection soit pareille, c'est-à-dire que nulle part elle ne soit soumise à aucune condition ou formalité, et que partout elle ait une seule et même durée. C'est le vœu auquel s'était arrêté, l'an dernier, à Neuchâtel, le Congrès de l'association internationale pour la propriété littéraire. Et s'il paraît à première vue un peu hardi, en fait, quand on y regarde de près, il semble bien que toutes ces législations trop diverses ne résisteraient pas à un

effort sérieux pour les unifier. L'unité, dans l'intérêt des auteurs comme par respect du progrès, on la cherchera dans la loi la plus favorable (1), celle de la France, qui donne la vie même de l'auteur et cinquante ans après sa mort. La durée est pareille pour la Belgique, le Danemark, la Suède, la Norvège, le Luxembourg. Restent, parmi les pays de l'Union, cinq États desquels il faudrait attendre une modification : le Japon, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre. Pour ce qui est des trois premiers, l'effort ne serait pas considérable : ils admettent à cette heure, la vie de l'auteur et trente ans après sa mort ; ils devraient porter ces trente ans à cinquante. Avec eux l'unité semble dès à présent certaine. Ils ont chacun, outre les motifs d'intérêt pratique, des raisons morales également décisives. L'Allemagne a eu l'initiative de la revision qui va s'opérer : elle a toujours montré, pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, une extrême équité et le plus loyal désir d'entente : elle se trouve ainsi comme engagée à un changement qui, au surplus, sera largement compensé et dont l'exemple ne manquera pas de décider les autres pays. La Suisse est la patrie même des grands accords internationaux : elle a baptisé du nom de ses deux capitales, Genève et Berne, deux œuvres essentielles de la civilisation, et la Convention de Berne, qui est sous son patronage direct, a droit de compter qu'elle aidera plus qu'aucun autre pays à sa perfection. Le Japon, enfin, s'est empressé de marquer, par son adhésion à la Convention, le désir de prendre rang dans l'élite des nations civilisées : on peut donc croire qu'il sera parmi les plus empressés à accepter tous les progrès.

A l'Italie, à l'Angleterre surtout, leurs lois de protection font une condition plus difficile. Dès à présent, toutefois, l'Italie se trouve attirée vers la loi plus libérale de la France. Jusqu'à aujourd'hui, elle a eu un système protecteur assez complexe : elle donnait à l'auteur une durée de quarante ans qui pouvait au maximum comprendre sa vie même ; elle établissait ensuite, pour quarante autres années, « le domaine public payant, » c'est-à-dire le droit pour tous d'éditer ou reproduire l'œuvre moyennant une redevance. Cette législation est toujours en vigueur, mais un projet de loi vient d'être soumis à une commission

(1) La loi espagnole est plus favorable encore, puisqu'elle accorde la vie de l'auteur et quatre-vingts ans après sa mort. Mais elle a le défaut d'être isolée ; tandis que la durée de cinquante ans est déjà adoptée dans six pays.

extra-parlementaire, et il fixe à la protection précisément la durée qui sera la base de l'unité, la vie de l'auteur et cinquante ans. Ainsi, venant de beaucoup plus loin, l'Italie est maintenant toute proche de l'unité. L'Angleterre, si on n'écoutait que les souhaits formulés par tous ceux qui s'y intéressent au droit des auteurs, serait disposée à s'y rallier aussi. Malheureusement c'est pour elle que la tâche est le plus difficile. Non seulement la durée de la protection est plus courte chez elle que sur le continent, mais surtout elle n'a pas une loi de protection, elle en a un grand nombre, diverses quant aux œuvres qu'elles protègent, quant aux formalités qu'elles imposent, quant à la durée qu'elles reconnaissent. Ainsi l'œuvre littéraire ou musicale est protégée pour une durée maxima de quarante-deux ans à dater de la publication; les œuvres de peinture, les dessins, les photographies, le sont pendant la vie de l'auteur et sept ans après sa mort; les œuvres de sculpture pendant un délai de quatorze ans, qui est doublé si l'auteur vit encore quand il est écoulé. Et les conditions, pour que le droit soit conservé, varient suivant que l'œuvre est un livre, un tableau, une sculpture. Comment viendront-elles, toutes ces lois, se fondre dans l'unité? Il faut sans doute se garder ici d'espérer trop vite et de désespérer trop tôt. Que l'Angleterre se présente à la Conférence de Berlin avec la déclaration qu'elle est prête à adopter la règle type de la vie de l'auteur et des cinquante ans, il serait vain de le demander. Avant tout, avant d'atteindre à l'unité internationale, il faudrait que les lois anglaises fussent unifiées elles-mêmes. Mais ce qu'on peut attendre de la réunion de Berlin, c'est que les délégués anglais y recueillent la conviction que l'unité est un idéal nécessaire et extrêmement avantageux, pour eux comme pour les autres peuples. Ce simple résultat serait de grande conséquence, car le principal obstacle à la modification des lois anglaises est venu jusqu'à présent de l'inertie de l'opinion et du Parlement. Éveiller l'attention de nos voisins, la fixer à cette idée éminemment pratique de la protection égale pour tous, sans conditions, dans tous les pays, ce sera la tâche des délégués de l'Allemagne qui ont les premiers proposé « l'indépendance de la protection; » ce sera surtout celle de la délégation française, qui, en soutenant ce projet, doit montrer qu'il est subordonné à la condition primordiale de l'unité des lois.

Il ne faut donc point attendre un texte définitif qui résolve

tout de suite cette grande question. Mais on est en droit d'espérer de toutes les bonnes volontés qui vont se rencontrer la manifestation non équivoque du sentiment que l'unité des lois est nécessaire, qu'elle est possible et que chaque pays y travaillera avec activité. La suppression des conditions et formalités, déjà fort réduites presque partout, suivra comme d'elle-même.

III

Les Allemands proposent plusieurs additions à l'article 4 qui énumère les œuvres protégées. La principale vise « l'art appliqué à l'industrie. »

La difficulté que la Conférence rencontrera ici est connue de tout le monde. Voici un bouton de porte sur lequel est sculptée une chimère, une paire de chenets qui représentent des dragons dont la gueule se dresse; ces objets sortent de l'atelier d'un fabricant français; un Allemand les copie; le Français pourra-t-il poursuivre en contrefaçon? Oui, si ces objets sont des œuvres artistiques; non, s'ils n'en sont pas. Et les tribunaux qui ont à juger la question, c'est-à-dire le caractère artistique de l'ouvrage, diront tantôt oui, tantôt non, suivant que les experts en auront décidé, suivant ce qu'ils en penseront eux-mêmes. Ces incertitudes de la jurisprudence, dont nous avons été, en France même, si longtemps victimes, dérivent de l'étrange distinction qui date d'il y a cent ans, entre l'art pur et l'art appliqué, entre l'artiste et l'artisan. M. André Michel, il y a quelque dix ans, dénonçait dans ses « Salons » du *Journal des Débats* cette séparation entre deux sortes d'arts, qui fut d'ailleurs funeste à l'une et à l'autre. Elle n'apparaît point, quoi qu'on en ait dit, avec les Académies. Au XVIIe, au XVIIIe siècle, on voit encore des artistes incontestés s'occuper d'art appliqué; Caffieri, Gouthière firent de la sculpture d'ornement. Ce ne sont pas les Académies, mais c'est l'académisme, celui de David et de ses élèves qui proclama, avec les droits du grand art, strictement grec et romain, le devoir des artistes de s'interdire toute œuvre utile et tout travail d'artisan. Dès lors on distingua. Les artistes réservèrent leur talent pour le tableau et la statue : les objets à notre usage, ceux qui nous éclairent, qui nous meublent, qui servent à notre table, furent abandonnés à l'invention des simples

fabricans. On sait ce qui en advint, et que l'art pur donna les œuvres froides de l'école néo-classique, tandis que le goût du meuble et de l'ornement se perdait. A cette distinction esthétique répondait alors, et assez justement, une distinction juridique : l'art pur était protégé dans ses œuvres par la loi de 1793 ; l'industrie, pour ses dessins et modèles de fabrique, par la loi de 1806. Or, pour conserver son droit, le fabricant est tenu, avant toute mise en vente, de déposer un échantillon de son dessin, de déclarer pour quel temps il veut s'en réserver la propriété, enfin de payer une taxe ; l'artiste n'est tenu à rien, qu'à déposer deux exemplaires, s'il s'agit d'œuvres de littérature ou de gravure, avant de poursuivre ses contrefacteurs. Cette distinction de l'art pur et de l'art appliqué fut, pour la première fois, attaquée vers 1860 par le comte Delaborde. Il en montra les périls : il rappela le passé, le nôtre, celui de la Grèce. Il fut d'ailleurs très vivement combattu ; et, tandis que Beulé lui opposait en phrases élégantes et vides les droits supérieurs de l'art, Ingres lui ripostait sèchement : « Maintenant, on veut mêler l'industrie à l'art. L'industrie, nous n'en voulons pas. Qu'elle reste à sa place et ne vienne pas s'établir sur les marches de notre École, vrai temple d'Apollon consacré aux arts seuls de la Grèce et de Rome. » Cependant l'union, recommandée par le comte Delaborde, était trop conforme aux traditions françaises pour qu'elle ne se fît pas. Elle s'est faite sous nos yeux avec les belles œuvres de Gallé, de Delaherche, de Bigot, de Lalique, et de tant d'autres qui les ont suivis. A mesure qu'elle se faisait, la distinction juridique des lois de 1793 et de 1806 devenait un non-sens. Il fallait protéger également, dans le bouton de porte comme dans la statue, la pensée créatrice. Mais la jurisprudence était trop bien habituée à décider de la valeur artistique. On ne pouvait rien attendre d'elle. Il fallait une loi. Cette loi fut votée en 1902. Il est bien connu qu'elle a été l'œuvre patiente, obstinée, du président de la Chambre syndicale des fabricans de bronze, M. Soleau. Elle tient en une phrase : « le même droit, — celui de la loi de 1793, — appartiendra à la sculpture d'ornement, *quels que soient le mérite et la destination de l'œuvre.* » Désormais la distinction juridique avait disparu.

Elle a disparu en France, mais elle subsiste dans d'autres pays. Ce que demandent les Allemands, c'est qu'elle soit partout

effacée dans les rapports internationaux. Cette proposition répond exactement à notre loi nouvelle. Elle est d'ailleurs pour notre pays d'un intérêt pratique qui se mesure à l'activité de nos céramistes, de nos verriers, de tous ceux qui cherchent à mettre dans les objets familiers un peu de goût et de beauté. Elle sera énergiquement soutenue par les délégués français.

La seconde addition du projet allemand est celle de la photographie. Il n'est pas vraisemblable qu'elle rencontre des résistances. Dans tous les pays de l'Union, les progrès de la photographie depuis dix ans, sans avoir l'importance artistique que lui attachent les photographes, ont réussi du moins à faire d'un cliché, par le choix du sujet, le soin de l'éclairage, la finesse et le relief, une œuvre personnelle. La protection de la photographie résultait du protocole ajouté à la Convention de Berne en 1896; elle était insuffisante; elle sera désormais complète.

Il faut en dire autant de l'architecture. Depuis 1896, la Convention de Berne protège les plans des architectes, auxquels elle donne le droit de poursuivre comme contrefacteurs ceux qui reproduisent leurs plans par le dessin. Ce n'est point assez. Il est une contrefaçon plus dangereuse qui consiste à reproduire l'œuvre achevée, la maison, le palais une fois construits, par la construction d'une maison ou d'un palais semblables. La Convention de Berne ne protège pas les architectes contre ce péril. En proposant de dire non plus « les plans relatifs à l'architecture, » mais « les *œuvres* d'architecture, » le projet allemand comble ici encore, avec équité et sagesse, une lacune de la Convention.

Quant aux journaux et aux publications périodiques, la Conférence de Berlin n'aura à s'occuper ni des romans et des nouvelles qui sont absolument protégés, ni des faits-divers et des nouvelles du jour, qui ne le sont pas et ne doivent pas l'être, mais des articles de discussion politique. D'après la Convention, ces articles sont assimilés aux faits-divers et aux nouvelles du jour, et la reproduction n'en peut être interdite. Les Allemands demandent qu'ils soient détachés de cette classe, et mis au rang des articles ou études qui en ce moment sont protégés, lorsque les auteurs ou éditeurs ont expressément réservé leurs droits. Cette innovation n'est pas très justifiée. La réforme serait sans doute suffisante, si la Convention exigeait, pour ces articles

comme pour les nouvelles du jour, l'indication claire de la source, que d'ailleurs les Allemands réclament pour celles-ci.

IV

Ces deux séries de réformes, celles qui ont trait aux conditions de la protection et celles qui augmentent le nombre des œuvres protégées, font un programme déjà touffu, où l'activité des délégués pourrait largement s'employer. Mais ce n'est pas tout, et le programme allemand comprend encore deux questions : l'une fort importante, relative à la traduction, l'autre fort délicate, la reproduction de la musique par les instrumens mécaniques.

Pour la traduction, le projet est net : il réserve à l'auteur le droit de l'interdire dans les conditions mêmes où il peut interdire toute reproduction de son œuvre. Ainsi disparaît l'obligation pour l'auteur de faire traduire cette œuvre dans les dix ans de la publication, faute de quoi la traduction est librement permise. Désormais, sans tenir compte de ce délai, et pour tout le temps où il dispose de l'œuvre même, l'auteur resterait maître de la traduction. Cette réforme serait aussi juste dans son principe que profitable aux écrivains. La contrefaçon, en effet, leur est moins redoutable dans un pays étranger par la reproduction pure et simple, accessible à l'élite qui connaît leur langue, que par la traduction qui vulgarise leur ouvrage. On a fait beaucoup sans doute lors de la revision de 1896. Le texte primitif de la Convention de Berne réservait pour dix ans seulement à l'auteur le droit de traduction. En 1896, on a trouvé la formule de l'acte additionnel : le droit réservé pour la même durée que la propriété de l'œuvre, à condition qu'il y ait eu une traduction dans les dix ans. Mais il peut arriver, il arrive que des livres ne pénètrent que lentement de leur pays d'origine dans un pays étranger; c'est l'intérêt même des éditeurs de ce pays étranger d'en retarder la diffusion; l'auteur ne s'est pas occupé de se faire traduire ou plus simplement on ne le lui a pas proposé; les dix ans passent; des succès ont attiré l'attention sur lui; on traduit alors toutes ses œuvres qui datent d'au moins dix ans, sans qu'il ait à protester. Cette liberté est choquante en elle-même, désastreuse pour l'écrivain. La suppri-

mera-t-on comme le proposent les Allemands? On peut prévoir ici une discussion très vive. Les divers États de l'Union arrivent en effet à la Conférence avec des idées et des législations très variées sur le droit de traduction. Presque tous, on l'a vu, ont admis la modification de 1896 à la Convention de Berne, pour les rapports internationaux. Dans leurs lois intérieures, plusieurs, dès à présent, reconnaissent le droit absolu de l'auteur sur la traduction, tel qu'il figure dans le projet allemand : ce sont la France, l'Allemagne, la Belgique, Monaco, la Tunisie; d'autres, Angleterre, Danemark, Luxembourg admettent chez eux le régime de la revision de 1896 : la traduction pareille à toute reproduction, sous réserve qu'elle ait été faite dans les dix ans. Ces derniers États, moins protecteurs jusqu'ici, pourront être convaincus à Berlin par la France, l'Allemagne, la Belgique qui le sont davantage. Le nouveau texte aurait ainsi des chances de recueillir une grande majorité de signatures. Mais deux puissances semblent devoir résister : la Suède et la Norvège. Elles ont en effet refusé d'accepter la modification de 1896, et elles en sont encore à la Convention de 1886, la simple protection du droit de traduction pendant dix années. Comment obtenir d'elles qu'elles franchissent la distance qui les sépare de la protection complète du projet allemand, sans s'arrêter au degré intermédiaire où les autres États sont depuis 1896? Il faut l'essayer bien entendu : tous ces autres États y sont grandement intéressés, et ce serait un beau succès pour l'éloquence de nos délégués, que de faire accepter à la Suède et à la Norvège la reconnaissance du droit absolu de traduction.

Si toutefois l'accord ne peut se faire, ce demi-échec aura ses compensations. On ne saurait oublier que, par delà les États scandinaves, il existe de grands, de très grands pays, les États-Unis, l'Autriche-Hongrie, la Russie, qui n'ont pas encore adhéré à l'Union, et qu'il importe d'y attirer. Or des mesures très strictes, comme la protection absolue du droit de traduction, seraient de nature sans doute à les inquiéter, à les éloigner. On peut espérer, au contraire, que des règles simples, comme celles de la Convention primitive, finissent par leur paraître acceptables. Il est donc utile, nécessaire même de garder, à côté de la Convention meilleure et plus sévère, préparée par l'Allemagne, le texte de la Convention de 1886. Les États de l'Union se trouveront groupés dans l'avenir à peu près comme ils le sont

maintenant. Tous auront adopté le texte originaire, celui de 1886, et formeront comme un grand cercle, maintenu par le lien assez lâche de ces règles anciennes. A côté, un autre cercle, plus restreint, réunira ceux qui auront adhéré au projet allemand en protégeant complètement le droit de traduction. Ainsi, pour ces derniers États, le progrès sera définitif, et l'auteur absolument défendu. Cependant il restera, à la disposition des puissances jusqu'ici réfractaires à l'Union, l'ancienne Convention de Berne, qui fut et qui demeure comme un premier essai, limité, facile, pour protéger au profit de l'auteur le droit de traduction. C'est dans le grand cercle des États adhérens à la Convention de 1886 que ces puissances pourront prendre place.

La question de la reproduction d'une œuvre musicale sur des instrumens mécaniques est délicate à cause des intérêts opposés, ceux des auteurs, ceux des fabricans qu'elle met en conflit. D'ailleurs, en elle-même, elle se réduit à des élémens simples. Voici un instrument tel que le pianola qui peut jouer des partitions d'opéras au moyen de cartons ou papiers perforés, tel que le phonographe qui peut reproduire au moyen d'un rouleau un air, un chœur, une ouverture. Il va de soi que nul n'a le droit, pas plus par ces instrumens que par l'orchestre ou la voix, de *représenter* publiquement une œuvre musicale sans le consentement de l'auteur. Pour ce qui est de la *représentation*, ces inventions nouvelles n'ont rien changé en France au droit de l'auteur, tel que le protège la loi de 1793. Mais en est-il de même pour la *reproduction?* La loi de 1793 interdit la reproduction : et on ne peut donc, sous peine d'être contrefacteur, éditer qu'avec l'autorisation du compositeur, sa partition, sa symphonie, sa romance. Est-ce ou non éditer, et par suite contrefaire, que de fabriquer soit un carton perforé dont les trous correspondent aux notes, soit un rouleau sur lequel les vibrations du phonographe fixeront un graphique qui ensuite répétera exactement les sons recueillis? S'il y a édition et contrefaçon, les éditeurs devront un droit sur chaque carton, sur chaque disque, au musicien dont ils auront reproduit l'œuvre; sinon, cartons et disques seront exonérés de toute charge, et le musicien privé de tout émolument.

Cette question s'est posée depuis peu, car les inventions de

ces instrumens perfectionnés sont récentes. Elle aurait comporté en France une réponse facile, si on n'avait eu qu'à consulter la loi de 1793 dont les termes sont si clairs, et la protection si absolue. Malheureusement, il a fallu tenir compte aussi de la loi de 1866. Lors de la signature de son traité de commerce avec nous, la Suisse demanda, au profit de ses fabricans d'instrumens mécaniques, une faveur, une exception à la règle absolue de la loi de 1793. Son désir fut satisfait, et la loi du 16 mai 1866 établit dans les termes suivans l'exception demandée :

« La fabrication et la vente d'instrumens qui servent à reproduire mécaniquement des œuvres musicales légalement protégées, ne constituent pas une violation de la propriété artistique... »

Cette loi avait été vivement combattue au Sénat par Mérimée, qui y voyait une atteinte au principe de la propriété. Mais les dangers pratiques ne parurent pas sérieux; la reproduction se trouvait limitée à l'instrument lui-même qui jouait certains airs et ne pouvait jouer que ceux-là. Au cours de la discussion, quelqu'un dit bien que dans l'antiphonal de Debain, où les airs étaient notés sur des planchettes, on allait remplacer ces planchettes par des cartons perforés; on lui répondit : « Cela ne viendra pas; » et la loi fut votée. Or cela est venu. Les cartons sont venus, et après le carton du pianola, le disque de l'ariston, le rouleau du phonographe. Les fabricans de tous ces instrumens se sont considérés comme couverts par la loi de 1866. Les compositeurs ont supporté avec quelque impatience ce qu'ils appelaient nettement une contrefaçon; et quand la contrefaçon s'est étendue avec le développement de l'industrie des phonographes, ils ont fait aux fabricans un procès qu'ils ont perdu devant le tribunal de la Seine, et gagné en partie devant la Cour d'appel, dont l'arrêt vient d'être consacré par la Cour de cassation. Il faut distinguer, a dit la Cour : la loi de 1866, qui établit une exception en faveur des instrumens mécaniques, s'applique même à ces instrumens nouveaux qui ont des organes interchangeables; seulement, elle ne parle que de la reproduction d'œuvres musicales; par suite, elle n'a pas dérogé à loi de 1793 quant aux paroles. Les phonographes peuvent donc reproduire librement la musique seule, mais ils ne peuvent reproduire, sans contrefaçon, ni les paroles seules, ni la musique avec paroles.

Telle est notre jurisprudence au moment où va s'ouvrir la Conférence de Berlin. Or la Convention de Berne s'était approprié simplement, dans le protocole de clôture de 1896, la disposition de notre loi de 1866, c'est-à-dire la liberté de reproduction pour les instrumens mécaniques. Les Allemands proposent un nouveau texte, qui semble protéger absolument les musiciens contre les fabricans et en réalité ne les protège guère. Ce texte dit d'abord :

« Les auteurs d'œuvres musicales auront... le droit exclusif a) *de transcrire ces œuvres sur des parties d'instrumens de musique servant à reproduire mécaniquement les œuvres musicales;* b) *d'autoriser leur exécution publique au moyen de ces instrumens.* »

Voilà qui est net : défense absolue de reproduire comme de représenter, protection absolue du musicien. Voici qui l'est moins :

« *Lorsque l'auteur aura utilisé ou permis d'utiliser l'œuvre dans les conditions sus-indiquées, toute personne tierce pourra, en offrant une indemnité équitable, réclamer le droit de transcription ou d'exécution publique définis sous les lettres* a) *et* b) *de l'alinéa précédent...* »

Cette seconde disposition détruit à peu près complètement les effets de la première... Un de nos compositeurs donne un opéra. Nul n'a le droit ni de reproduire sur un rouleau de phonographe, ni d'exécuter par le même moyen l'œuvre nouvelle sans son autorisation. Son droit est exclusif, et la protection complète. Mais il permet à un seul fabricant de phonographe de reproduire et d'exécuter la partition. Aussitôt tous les fabricans, moyennant une indemnité, peuvent reproduire et représenter. Le droit exclusif s'est épuisé en s'exerçant et la protection n'assure plus à l'auteur qu'une redevance. La réforme du projet allemand se résume donc en ceci : l'œuvre, reproduite une fois, jouée une fois, par les instrumens mécaniques, tombera dans le domaine public payant, et tout le monde pourra la reproduire et la représenter, en offrant une indemnité équitable, laissée sans doute à l'appréciation des tribunaux... Est-il besoin de montrer les dangers de cette solution? Elle a le tort de réunir la reproduction et la représentation qui doivent demeurer distinctes ; et pour la reproduction, elle met le compositeur à la discrétion des fabricans. En effet, dès que son œuvre aura été reproduite par

l'un d'eux, il ne pourra refuser de la laisser reproduire par tous les autres; ne pouvant donner un droit exclusif, il vendra donc moins cher, et il devra subir les reproductions les plus imparfaites.

La Conférence de Berlin adoptera-t-elle ce système ou celui de notre jurisprudence? Devant elle la question se pose avec toute son ampleur : est-ce ou non contrefaire que de reproduire une œuvre musicale par les instrumens mécaniques? Le musicien a-t-il ou non le droit exclusif d'autoriser cette reproduction? Ainsi franchement posée, il semble que la question doive être résolue avec la même franchise en faveur des musiciens. Deux argumens principaux appuient leur réclamation. La loi de 1866, loi certainement exceptionnelle, n'a disposé qu'en vue des orgues de Barbarie et des boîtes à musique, seuls instrumens alors répandus, et seuls fabriqués par la Suisse qu'on voulait favoriser; on n'a prévu ni le pianola, ni le phonographe, ni l'ariston, qui, avec leurs organes interchangeables, permettent chacun une reproduction indéfiniment multipliée de l'œuvre musicale, tandis que chaque orgue de Barbarie, chaque boîte à musique n'en permet qu'une et d'un très petit nombre d'œuvres. D'autre part, pris en eux-mêmes, le carton perforé, le disque, le rouleau peuvent circuler de main en main et assurer à quiconque les adapte à l'instrument l'exécution de l'œuvre. La protection absolue du musicien est donc seule conforme et à l'idée de propriété et à la nature de la reproduction. Quant aux intérêts en présence, ceux des fabricans sont à coup sûr respectables, mais ceux des compositeurs ne le sont pas moins. La jurisprudence française, en interprétant d'une certaine manière la loi de 1866, a imposé aux premiers le sacrifice qui pouvait leur être le plus onéreux; la musique avec paroles, pour laquelle ils doivent respecter le droit du compositeur, est en effet la source où ils puisent de préférence, celle que le public préfère, depuis les airs d'opéra jusqu'à la chanson de café-concert. Que reste-t-il ainsi à la discrétion des fabricans? La musique seule, et ce sont les compositeurs de musique sans paroles qu'il s'agit de défendre, c'est-à-dire non pas seulement les auteurs de marches militaires, mais les musiciens qui écrivent pour l'orchestre des symphonies, ou pour le piano et le violon de la musique de chambre, des sonates. Inutile d'insister sur le contraste : il est assez choquant que les chansons de café-concert soient protégées, et

qu'une symphonie de Franck ou de Saint-Saëns ne le soit pas. Mais du point de vue des seuls intérêts, il est bien évident qu'en retirant aux fabricans la liberté de reproduire même la musique sans paroles, on ne les prive pas d'un gros avantage. C'est pourquoi il est indispensable que la délégation française, sans s'arrêter à l'objection de ces intérêts qui ne sont point sérieusement lésés, défende rigoureusement et l'intérêt des compositeurs, et le principe même de la propriété artistique. Il convient de faire aux musiciens, dont la carrière est si difficile et les chances de succès si incertaines, un sort égal à celui des écrivains. On y arrivera en leur reconnaissant le droit exclusif de reproduction, et aussi le droit exclusif d'exécution, sans qu'ils aient besoin, comme maintenant, de se le réserver expressément sur le titre ou en tête de l'œuvre publiée.

V

L'Amérique tout entière, et, en Europe, l'Autriche-Hongrie, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, la Turquie, les États balkaniques sont restés jusqu'ici hors de l'Union scellée successivement à Berne et à Paris. Le vœu de tous ceux qui s'intéressent aux destinées de la propriété intellectuelle est d'attirer ces États dans l'Union. Pour certains, l'heure paraît venue; pour d'autres, elle reste lointaine. Il en est un, en tout cas, dont les desseins doivent être considérés à part, surtout en France, où l'on a tant de raisons de lui réserver et d'en attendre des égards particuliers : c'est la Russie.

Il est presque superflu de rappeler que les échanges intellectuels et artistiques ont précédé de longtemps, entre ce grand pays et le nôtre, l'alliance proclamée avec tant d'enthousiasme en 1896, et même la fameuse visite de notre escadre à Cronstadt. Longtemps avant, les Russes lisaient George Sand; M. de Vogüé, ensuite, rendit populaire en France le roman russe, et tout l'individualisme de nos romantiques nous revint pensé à nouveau, enrichi, transformé par le génie de ces grands romanciers, Dostoïevski et Tolstoï. La puissance intellectuelle de ce peuple, que l'opinion commune distinguait mal de l'Orient, nous apparut; depuis, elle n'a cessé de rayonner jusqu'à nous. D'autre part, toute notre littérature, si riche depuis trente ans en

efforts personnels, en recherches du vrai, en souci d'observation, s'est répandue en Russie où elle a la vaste clientèle de tous les esprits cultivés. Notre littérature dramatique, en particulier, est l'aliment ordinaire non seulement du théâtre Michel qui lui est réservé, mais, on peut le dire sans exagérer, de la majorité des théâtres russes qui jouent des traductions de nos pièces. Dans les arts plastiques, la pénétration réciproque se fait peu à peu. Pour la musique enfin, les faits sont d'hier. Les concerts nous avaient donné souvent à admirer des fragmens de grands compositeurs russes, Moussorgski, Rimsky-Korsakow, Balakirew : au printemps dernier, une troupe russe a représenté le chef-d'œuvre du premier, *Boris Godounov*, avec un succès qui a aussitôt décidé les directeurs de l'Opéra à le monter eux-mêmes en français. Certes, avec l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, nos échanges intellectuels sont actifs : ils ne le sont pas plus qu'avec la Russie, dont aussi bien la richesse de production et l'inlassable curiosité suffiraient à expliquer notre attrait vers elle et son attrait vers nous.

Or, avec ce pays qui produit si activement, qui consomme si avidement, qui est notre ami et notre allié, la France est exactement, pour le respect du droit des auteurs, comme si elle l'ignorait, comme si elle lui était inconnue, et bien plus, comme si un sentiment d'animosité réciproque les portait tous les deux à se piller leurs œuvres. Il n'existe pas en effet de traité qui garantisse aux Français en Russie, ni aux Russes en France la propriété de leurs œuvres. La Russie, d'autre part, n'a pas adhéré, on l'a vu, à la Convention de Berne. La liberté est donc complète pour la guerre la plus hardie et la plus désastreuse.

Ceci est fort étonnant. Cette guerre, il convient de le dire, a été jusqu'ici désastreuse surtout pour nous. Nos œuvres littéraires, romans ou autres, sont traduites ou copiées librement. Nos œuvres dramatiques le sont aussi, et elles sont jouées partout sans que jamais une redevance puisse être perçue. Au contraire, les auteurs russes peuvent profiter de la Convention de Berne; ils n'ont qu'à publier leurs œuvres dans un pays de l'Union, l'Allemagne par exemple, un jour ou deux avant qu'elles ne paraissent en Russie; ces œuvres ont ainsi pour pays d'origine un des États de l'Union, et, suivant l'article 2 de la Convention, elles sont protégées dans tous ces États. Quant aux œuvres de littérature dramatique, elles n'avaient pas à craindre

qu'on usurpât en France la liberté de les jouer sans redevance à l'auteur; on n'en jouait aucune. Les conditions étaient fort inégales, au détriment de nos producteurs intellectuels.

Cependant, par une indifférence qui se comprend beaucoup moins en France qu'en Russie, où les questions de propriété littéraire n'avaient pas éveillé l'attention des pouvoirs publics, ce fâcheux état d'ignorance réciproque s'est prolongé bien après l'alliance conclue. Il semble que nous soyons à la veille de le voir disparaître. Deux causes, d'ordre très divers, auront préparé ce changement : les promesses de la Convention de commerce de septembre 1905, et plus récemment le succès éclatant de *Boris Godounov*.

La Convention de commerce de septembre 1905 est entrée en vigueur le 16 février/1er mars 1906. Aux termes de l'article 7, le gouvernement impérial de Russie se déclare prêt à ouvrir avec le gouvernement de la République française des négociations, dans le délai des trois années qui suivront la mise en vigueur de la Convention, pour conclure un arrangement touchant la protection réciproque des droits d'auteur sur les œuvres littéraires, artistiques et photographiques. Le délai commençait à courir le 1er mars 1906 ; il expire donc le 1er mars 1909. Il n'est pas un instant douteux que cet engagement aurait été tenu dans tous les cas; mais il ne comportait, on l'a remarqué, que l'ouverture de négociations. Or c'est là une formalité sans conséquence, si on n'apporte pas dans ces négociations le désir qu'elles aboutissent à un résultat positif. Ce désir, depuis deux ans, n'avait point semblé se révéler chez les Russes; d'ailleurs, ils avaient fait aux Allemands, aux Autrichiens, la même promesse qu'à nous ; enfin ils n'avaient pas encore de loi intérieure nettement protectrice. Ainsi l'échéance se rapprochait, sans qu'on pût attendre autre chose qu'un échange de vues qui aurait laissé les deux pays dans leurs positions d'absurde hostilité.

C'est alors que de hautes initiatives assurèrent à l'Opéra les représentations par la troupe russe du chef-d'œuvre de Moussorgski. La salle s'emplit chaque soir; les feuilles de location furent couvertes malgré l'élévation des prix, et les recettes se succédèrent invariables, magnifiques. Il existe en France, comme on sait, une organisation puissante qui réunit les auteurs et compositeurs, qui traite avec les théâtres, et perçoit directement sur les recettes la part attribuée à l'auteur, qu'il

soit d'ailleurs vivant ou mort, Français ou étranger. Sur les recettes de *Boris Godounov*, l'Opéra remit ainsi à la Société des auteurs le pourcentage habituel ; quand la série des représentations fut close, la Société eut entre les mains une somme importante : la seule part des héritiers de Moussorgski s'élevait à 15 000 francs. Et soudain des esprits avisés, dans la Société, aperçurent que ces 15 000 francs serviraient peut-être, mieux que n'avaient fait démarches et réclamations, à fixer l'attention des Russes sur l'utilité d'un contrat de protection réciproque. Ces 15 000 francs fournissaient un exemple très probant; la somme était trop faible pour qu'on eût l'air d'exercer une pression ; elle était assez forte pour forcer les intéressés à réfléchir. La Société déclara qu'elle gardait la somme par devers elle, non point en la confisquant, mais en la réservant pour le jour où un accord des deux pays aurait assuré dans chacun les droits des auteurs. Et elle disait aux Russes : « Voyez si nos positions sont inégales : dans toute l'année écoulée, nos auteurs dramatiques ont réussi à percevoir chez vous *trente-deux francs;* pour quelques semaines de représentations, les héritiers de Moussorgski toucheraient *quinze mille francs*. Est-ce raisonnable? » Il n'est pas absolument sûr que ce procédé ait été très goûté, et d'abord il a pu causer quelque mécontentement. Toutefois, il a apporté une preuve éclatante de l'intérêt que les uns et les autres trouveraient à s'entendre au lieu de se combattre. Cet intérêt a été parfaitement compris par les Russes, en même temps que leur dignité s'inquiétait de la situation un peu fausse qui résulte du désaccord d'aujourd'hui. La démonstration de la Société des auteurs a donc été des plus heureuses; car elle a servi, comme on le souhaitait, à éveiller très vivement l'attention de nos amis. Il importait que leur intelligence, leur sens pratique, leur naturelle générosité fussent appliqués à vouloir la convention projetée. C'est aujourd'hui un résultat acquis.

La Douma est saisie d'un projet de loi sur la propriété littéraire qui servira sans doute au cours des négociations avec la France. Ces négociations ne peuvent tarder à s'ouvrir. La Russie, qui a pris un engagement identique avec l'Allemagne et l'Autriche, traitera-t-elle d'abord avec un de ces pays, ou bien avec nous? Peu importe, et nous n'avons aucune raison de nous hâter. Ce qui était indispensable, c'était d'arriver à l'heure de ces négociations avec la volonté de conclure. Nous avons quelque

raison maintenant, comme on vient de le voir, de compter, chez les Russes, sur cette volonté. La Conférence de Berlin ne manquera pas d'accentuer encore ces dispositions. La Russie, quoique non adhérente à l'Union, y sera représentée. Dans toutes les grandes assises internationales, elle a joué un rôle prépondérant. Ses délégués cette fois assisteront seulement aux discussions. Du moins ils y puiseront la certitude que l'œuvre qui s'y élabore est féconde entre toutes.

La Convention de Berne sortira certainement meilleure des travaux qui vont se poursuivre à Berlin. Ce sera l'avantage le plus sensible de cette Conférence. Il en est un autre, moins apparent, mais aussi sûr, et que l'on a le droit dès à présent d'escompter. Rien n'est plus utile, pour affermir la paix, que ces rapprochemens qui assurent d'un pays à l'autre l'estime réciproque et, sinon de l'amitié toujours, du moins le sentiment qu'ils peuvent, et doivent travailler ensemble à créer plus de bien-être et plus de moralité. Nulle cause n'est mieux faite que celle de la propriété intellectuelle, pour convaincre les hommes qui la défendent que tous les peuples civilisés ont entre eux un lien, dont ils sont justement fiers et qu'ils ont à cœur de fortifier, celui des droits de la pensée.

LOUIS DELZONS.

LES
METTEURS EN SCÈNE

I

C'était l'heure du thé à l'hôtel Nouveau-Luxe.

Depuis quelques instans Jean Le Fanois se tenait à l'entrée d'un des petits salons à boiseries Louis XV qui donnent sur le vaste hall central. De taille moyenne, svelte et bien pris dans sa redingote de coupe irréprochable, il avait l'allure narquoise et légèrement impertinente du Parisien de bonne famille qui s'est frotté trop longtemps au monde exotique et bruyant des hôtels élégans et des cabarets ultra-chics. De temps à autre, cependant, sa figure pâle et nerveuse était assombrie par une expression d'inquiétude, qui se dissimulait mal sous le sourire insouciant avec lequel il saluait les personnes de sa connaissance.

Plusieurs fois il jeta un coup d'œil impatient sur sa montre; puis son visage se rasséréna, et il s'avança d'un pas rapide à la rencontre d'une jeune fille qui venait de franchir le seuil du hall. Fine et élancée, dans son costume de ville d'une élégance sobre, elle avait, sur un cou long et gracile, une jolie tête d'éphèbe, aux lèvres d'un rose très pâle, aux grands yeux clairs et transparens, sous un front intelligent qu'ombrageaient des cheveux d'un blond doux et indécis. Cherchant le jeune homme du regard, elle traversait seule la salle encombrée, avec la mine

confiante, le port de tête tranquillement audacieux, de la jeune Américaine habituée à se frayer elle-même un chemin à travers la vie. Pourtant, à la regarder de plus près, on remarquait que l'air d'indépendance un peu naïve qui caractérise ses compatriotes était adouci chez elle par une nuance de raffinement parisien, comme si un visage au teint trop éclatant eût été adouci par un tulle léger. Le contact d'une autre civilisation avait produit chez elle un tout autre effet que chez Le Fanois : elle avait gagné, à ce commerce cosmopolite, autant que lui paraissait y avoir perdu.

Le jeune homme l'aborda avec un geste de familiarité fraternelle :

— Vous arrivez seule? Vos amies vous ont fait faux bond? demanda-t-il en lui serrant la main.

Miss Lambart eut un sourire rassurant, tandis que son clair regard fouillait la salle. « Mais non, je ne pense pas. Je devais retrouver Mrs Smithers et sa fille dans un de ces petits salons là-bas. » Elle indiqua du bout de son face-à-main d'écaille l'enfilade de pièces qui donnait sur le hall. « Si nous les cherchions, » continua-t-elle ; mais Le Fanois la retint.

« Un instant, je vous prie, dit-il, en baissant la voix, et en faisant reculer la jeune fille vers une des grandes baies vitrées qui s'ouvraient sur le jardin de l'hôtel. — Expliquez-moi ce que vous leur avez dit de moi, et quel est au juste le rôle que je dois jouer. » Il hésita; puis, avec un sourire vaguement ironique : « Enfin, à quel degré d'ambition sociale vos amies sont-elles parvenues ?

Miss Lambart sourit aussi : « Je les crois bien naïves encore; dit-elle; mais il faut toujours se tenir sur ses gardes. Les plus naïfs sont parfois les plus méfians. » Elle lui jeta un coup d'œil railleur. « Souvenez-vous de la jolie veuve de Trouville, — celle de l'année dernière, vous savez? Si vous aviez voulu la présenter à la duchesse de Sestre, le tour eût été joué. »

Le jeune homme haussa légèrement les épaules.

Elle était vraiment trop exigeante, dit-il. Et puis, — et puis, — était-elle bien veuve, veuve comme on l'entend chez nous, ou bien avait-elle simplement égaré son dernier mari? Votre pays est si grand que ces accidens doivent souvent arriver. Son passé était vraiment trop nébuleux!

La jeune fille eut un petit rire qui découvrit ses jolies dents

nacrées et régulières sous le rose pâle des lèvres un peu trop minces. « Oh! quant à cela, vous savez, je ne vous réponds pas du passé de Mrs Smithers, car je n'ai jamais soulevé les voiles qui l'entourent. Mais je vous assure que sa fille est charmante, et que vous seriez bien difficile de ne pas en convenir. »

Le jeune homme lui jeta un regard indéfinissable, où une nuance de sentiment semblait se mêler à sa moquerie habituelle.

— Aussi charmante que vous? demanda-t-il en plaisantant.

Les sourcils foncés de miss Lambart se contractèrent sur ses grands yeux, devenus subitement d'un gris froid et métallique.

— Ah çà! mon cher, — vous sortez de votre rôle. — Du reste, reprit-elle, en retrouvant sa désinvolture souriante, c'est à moi de vous l'indiquer. Comme je vous le disais, je crois que, pour le moment, les ambitions de Mrs Smithers ne se sont pas précisées. Comme beaucoup d'Américaines trop vite enrichies, elle n'a pas su se faire des relations à New-York, et moitié par dépit, moitié par désir de dépenser son argent, elle s'est jetée sur le premier paquebot avec sa fille, espérant sans doute se faire une situation rapide dans un monde où il suffit que les gens soient riches et viennent d'assez loin pour qu'on les reçoive sans faire une enquête gênante sur leur passé! Comme vous le savez, c'est tout récemment, sur le transatlantique qui me ramenait de là-bas, que j'ai fait connaissance avec Mrs Smithers : et elle m'a avoué avec une noble franchise qu'elle désirait se lier avec l'aristocratie française, ayant elle-même des goûts aristocratiques qui lui rendaient la vie insupportable dans une société plébéienne. — Tenez, la voici, ajouta-t-elle avec son sourire finement malicieux.

Le Fanois se retourna, et vit une grosse dame aux traits pâles et bouffis, surmontés d'une coiffure compliquée, sur laquelle se balançait un chapeau chargé de la dépouille de toute une volière exotique. Elle s'avançait vers eux, les épaules écrasées sous un superbe manteau de renard argenté, la démarche gênée par les plis d'une robe lourde de broderies, et traînant à la remorque une jeune fille, grande et rose. Celle-ci, qui était habillée avec la même élégance exagérée que sa mère, tenait à la main un manchon de zibeline, un porte-monnaie en or serti de pierres précieuses, un face-à-main en brillans, et ses cheveux, d'un blond invraisemblable, étaient couronnés d'une flore aussi variée que la garniture ornithologique du chapeau maternel.

— Voici Mrs Smithers et sa fille Catherine, reprit Blanche Lambart; et Le Fanois, s'avançant à sa suite vers les nouvelles arrivées, eut un soupir involontaire :

— Ah! les pauvres gens, — les pauvres gens!

II

Depuis bientôt dix ans, Jean Le Fanois menait cette vie assommante et équivoque de lanceur de nouveaux riches dans le monde parisien. Il s'y était laissé aller peu à peu, à la suite de relations accidentellement nouées avec un richissime Américain, au moment où Le Fanois lui-même se trouvait dans la dèche. Comment ce garçon affamé de luxe, habitué depuis sa première jeunesse à l'existence facile et coûteuse du clubman parisien, eût-il résisté à l'aubaine inespérée d'une telle relation? Son nouvel ami, cœur excellent et esprit naïf, ne demandait qu'à jouir de ses millions en compagnie de quelques amis de choix. Collectionneur à ses heures, comme beaucoup de ses compatriotes, il sut apprécier les goûts artistiques de Le Fanois, et le chargea de l'ameublement et des décorations de l'élégant hôtel qu'il venait d'acheter à un rastaquouère en faillite. Jean fut ravi de l'occasion de se produire en amateur éclairé, et en acquérant de beaux objets d'art pour son ami, il trouva un peu du plaisir qu'il aurait eu à se les offrir lui-même. Puis il apprit que l'on pouvait gagner à ce jeu des récompenses plus durables que ce plaisir altruiste. Il toucha de fortes sommes auprès des brocanteurs ravis du client qu'il leur amenait; et bien que cette transaction le gênât légèrement la première fois qu'elle lui fut proposée, il s'y habitua vite, d'autant plus que de grosses pertes au jeu avaient sérieusement entamé sa modeste fortune.

Il jouissait d'une façon plus désintéressée de la vie d'oisiveté luxueuse à laquelle il se trouvait mêlé. Les compatriotes dont son ami était entouré menaient une existence absolument vide, sans occupations fixes ni relations suivies, — mais avec quel art ils en cachaient le vide profond sous les dehors d'une activité effrénée! Croisières en yacht, voyages en automobiles, dîners luxueux aux restaurans à la mode, après-midi de flânerie élégante à Bagatelle ou à Saint-James, visites aux courses, aux expositions d'art, soirées aux petits théâtres à l'usage des touristes avertis, — toutes ces distractions coûteuses et mono-

tones se suivaient et se renouvelaient sans lasser un besoin d'occupation, hérité d'une ascendance énergique et tenace, qui avait mis à amasser l'argent la même rage d'activité qu'ils mettaient, eux, à le dissiper. Certes, Le Fanois s'ennuyait souvent dans ce milieu puéril et flottant. Mais il y trouvait de si douces compensations! Non seulement ses transactions avec les antiquaires lui donnaient l'occasion d'acquérir à vil prix quelques-uns de ces charmans objets dont il aimait à être entouré, mais à force de vivre aux crochets des autres, il était parvenu à réaliser quelques économies qui lui avaient enfin permis d'organiser une existence à lui.

Un beau jour son Mécène mourut, en léguant toute sa fortune à des parens d'Amérique. Ce fut une grosse déception pour Le Fanois; heureusement, un successeur se présenta bientôt, et peu à peu il s'habitua à son rôle de *metteur en scène*, — c'est lui qui l'avait ainsi défini, — et devint le conseiller attitré des pèlerins d'outre-mer qu'anime le pieux désir de dépenser leurs millions au profit des oisifs Parisiens.

Ses liens de famille, et sa personnalité fine et charmante lui avaient permis de rester en relation avec le vrai monde, celui qui se tient à l'écart de l'existence cosmopolite; et Le Fanois jouait le rôle d'intermédiaire entre les transfuges de ce milieu, ceux que tourmente la soif du luxe et du mouvement, et les explorateurs du Nouveau-Monde qui aspiraient à pénétrer dans leur société fermée.

Cependant sa tâche n'avait pris des proportions sérieuses, — il n'était devenu vraiment *homme d'affaires*, — que depuis qu'il avait fait la connaissance de miss Blanche Lambart. Cette jeune fille, rencontrée dans une réunion de la colonie étrangère, l'avait tout de suite frappé par son air d'intelligence fine et exempte de préjugés. Il avait trop pratiqué ses compatriotes, pour ne pas s'apercevoir très vite qu'elle avait une origine plus distinguée que la plupart de ceux qui tentaient l'assaut de la société parisienne. Tout en elle décelait une éducation soignée, une facilité mondaine très grande, la fréquentation habituelle d'un milieu raffiné. Cependant, il eut bientôt deviné qu'elle vivait, comme lui, aux dépens de gens qu'elle méprisait.

Lorsqu'ils lièrent connaissance, miss Lambart était la compagne de voyage d'une veuve milliardaire de Chicago, qui rêvait un « beau mariage. » Au premier mot, Le Fanois et

miss Lambart s'entendirent pour lancer la dame, et lui chercher un époux à la hauteur de ses exigences. Mais il faut croire que la veuve fut aussi peu reconnaissante que le patron de Le Fanois, car, le mariage accompli, elle lâcha miss Lambart, qui dut se mettre à la recherche d'une autre bienfaitrice. Elle ne tarda pas à en trouver une, et de nouveau elle demanda secours à Le Fanois pour lancer sa protégée.

Ce pacte tacite durait depuis trois ou quatre ans. Le Fanois ignorait toujours quelle triste nécessité avait poussé la jeune fille à mener une telle existence. Était-ce le goût du luxe, ou le besoin d'agitation continuelle qui anime si souvent ses compatriotes? Sortait-elle d'une de ces petites villes américaines dont on lui avait décrit l'ambiance triste et monotone, où les femmes se morfondent dans une solitude oisive, tandis que leurs maris s'acharnent à amasser une fortune dont ni les uns ni les autres ne savent jouir? Il croyait plutôt deviner en elle une des épaves de la grande existence mondaine de New-York, trop pauvre pour lutter avec le luxe qui l'environnait, trop fière et trop difficile pour s'astreindre à un mariage médiocre. Mais, quel que fût son passé, elle avait pour Le Fanois un charme singulier et indéfinissable. Jamais il ne lui avait dit un mot d'amour. Malgré ses allures libres, son vocabulaire ultra-moderne, il sentait en elle une droiture presque farouche, qui la défendait, mieux même que son ton d'ironie voulue, contre toute familiarité.

Ils s'entendaient donc tout simplement en bons camarades, toujours heureux de se retrouver, et se défendant contre l'humiliation de leur complicité secrète en s'en moquant avec une franchise cynique.

III

Blanche Lambart avait bien deviné : Mrs Smithers et sa fille étaient des âmes naïves.

La jeune Catherine, surtout, ne demandait qu'à s'amuser, sans viser un bonheur plus stable. Elle voulait aller aux courses, au théâtre, montrer ses jolies toilettes dans les sauteries de la « colonie américaine, » et faire connaissance avec le plus grand nombre possible de valseurs. Mrs Smithers, cependant, rêvait déjà pour sa fille l'inévitable mariage ducal. Mais elle compre-

nait bien qu'elle ne saurait comment s'y prendre toute seule pour réaliser ses aspirations. Tout de suite conquise par le charme de miss Lambart, elle confia à celle-ci le soin de lui organiser une existence en rapport avec ses visées mondaines. La jeune fille s'associa avec Le Fanois pour cette entreprise, et à eux deux ils eurent vite installé Mrs Smithers dans l'hôtel du ci-devant ami de Le Fanois, dont celui-ci avait lui-même aménagé l'intérieur. Puis on organisa une brillante série de dîners et de bals, où les amis de Le Fanois se retrouvèrent avec un plaisir qu'ils oublièrent quelquefois de témoigner à la maîtresse de maison. Cependant, la jeune Catherine fut remarquée. Malgré sa démarche brusque, sa voix nasillarde, son rire assourdissant, il y avait en elle une fraîcheur, un éclat de vie et de jeunesse qui faisaient excuser son manque d'éducation sociale. C'était une « bonne fille, » et on lui savait gré de sa naïveté et de son humeur joviale.

— On en a tant vu, de ces intrigantes souples et adroites que vous nous envoyez de là-bas, dit Le Fanois à Blanche, avec son sourire moqueur. Cette enfant nous repose un peu de ces physionomies-là. Je crois que ses défauts mêmes nous aideront à la caser.

Ils étaient assis auprès de la table à thé du minuscule salon de miss Lambart. Depuis deux ans, elle avait pu s'installer à un cinquième étage dans un modeste appartement, où elle recevait ses visiteurs avec l'indépendance d'une femme mariée.

— Que voulez-vous? disait-elle, je n'ai de quoi me payer, ni un mari, ni une dame de compagnie; il faut bien que je réunisse toutes ces fonctions dans ma seule personne.

Elle répondit par un sourire à la légère impertinence du jeune homme.

— J'avoue, dit-elle, que les compatriotes que nous vous envoyons ne donnent pas toujours l'exemple de la fierté démocratique. Mais ne valent-elles pas les maris que vous avez si peu de peine à leur trouver?

Il ne répondit pas, et elle reprit:

— Je ne sais pas si nous trouverons si facilement à caser la petite Catherine. Je partage votre avis sur elle, et, pour rien au monde, je ne voudrais qu'elle fût mal mariée.

Le Fanois réfléchit un instant; puis il dit:

— Que diriez-vous de Jean de Sestre?

Elle sursauta.

— Comment? Le jeune prince? C'est l'aîné de la famille, n'est-ce pas? Il sera duc de Sestre?

— Parfaitement.

— Et vous croyez?...

— Je le crois sincèrement épris de la charmante Catherine, et je ne vois aucune difficulté à obtenir le consentement de ses parens.

Elle le regardait toujours d'un œil ébloui.

— Mais c'est ce qui s'appelle vraiment un grand mariage! dit-elle. Et c'est un brave garçon, n'est-ce pas?

— Ce n'est pas un génie; mais je crois qu'il sera un mari modèle, auquel vous pourrez confier votre protégée sans crainte.

Miss Lambart parut réfléchir profondément; puis elle se leva en soupirant et fit quelques pas dans le petit salon.

— Qu'avez-vous, chère camarade? demanda le jeune homme, en renversant la tête contre le dos de son fauteuil, afin de suivre des yeux les mouvemens souples et gracieux de la jeune fille.

Elle revint vers lui, et s'appuya contre la cheminée.

— J'ai... j'ai, que je pense une fois de plus au pouvoir effrayant de l'argent. Réflexion frappante, n'est-ce pas? Mais enfin, quand je songe à cette petite, qui a bon cœur, j'en conviens, mais qui n'a en somme ni beauté, ni esprit, ni imagination, ni charme, et qui, malgré cela, n'a qu'à étendre sa main, — cette grosse patte rouge et épaisse! — pour cueillir un beau nom, une belle situation, et le cœur d'un honnête garçon!

Le Fanois la fixait toujours, avec cette lueur indéfinissable qui lui venait quelquefois aux yeux en la regardant.

— Tandis que vous, ma pauvre amie, qui avez tout cela...

— Ah! taisez-vous! interrompit-elle.

Une vive rougeur lui monta jusqu'aux tempes, et elle alla brusquement reprendre sa place derrière la table à thé.

Le Fanois haussa les épaules.

— Je croyais que nous avions notre franc parler.

Elle eut un sourire plein d'amertume:

— Eh bien, oui, soit! Je suis lasse, lasse. J'ai trop vécu parmi les riches et les heureux, j'ai le besoin du luxe dans le sang... Et dire qu'il faudra recommencer, lutter encore! Catherine une fois mariée, Mrs Smithers rentrera probablement en Amérique pour faire la conquête de New-York. Sinon, la situa-

tion de sa fille lui permettra de se passer de mes services. Elle éclata d'un rire ironique. Ah ! j'en ai assez, allez !

Le Fanois la regarda un instant avec une nuance de tristesse ; puis il reprit d'un ton gouailleur :

— Enfin, cette fois-ci on vous dotera peut-être, et je vous trouverai un beau parti.

Ils se regardèrent de nouveau ; puis elle dit en souriant :

— Ah ! la dot... la dot rêvée ! Combien me faudrait-il, croyez-vous, pour trouver un parti convenable ?

Il semblait réfléchir.

— Un parti convenable ? Pour soixante mille francs de rente je m'engage à vous trouver un homme qui vous adore.

Elle rougit légèrement, avec un petit ricanement incrédule.

— Un homme qui m'adore ? En existe-t-il ?

— *Trust me !* dit-il en se levant ; et en attendant, il est bien convenu, n'est-ce pas, que vous tâterez Mrs Smithers, tandis que moi je m'occuperai des Sestre ? Je crois que l'affaire est bouclée.

IV

Une dizaine de jours plus tard, les deux amis se retrouvèrent ; mais cette fois-ci, ce fut dans un des salons dorés de l'hôtel Smithers. Mrs Smithers et sa fille étaient parties en automobile pour la journée, et un coup de téléphone de Blanche avait prévenu le jeune homme qu'elle l'attendrait seule chez leurs amies.

— Eh bien ! cher collègue, dit-il, en serrant la main de la jeune fille, l'affaire a donc traîné de votre côté ? Du mien, c'est allé tout seul, je n'attendais qu'un signe de vous.

D'un geste, miss Lambart lui indiqua un fauteuil en face du sien.

— Ce signe, je n'ai pu vous le faire que ce matin. J'ai eu un rude combat à livrer.

— Un combat ? De quoi parlez-vous ? On ne veut donc pas de mon prétendant ?

— Mrs Smithers en voudrait, vous le devinez bien !

Elle eut un pâle sourire.

— Mais il paraît que Catherine a d'autres visées.

— Comment ! Cette petite sotte ? — il fronça les sourcils. — Mais alors ?

Blanche hésitait toujours, jouant d'une main distraite avec les glands de soie qui bordaient les revers de son corsage. Enfin elle dit :

— Et alors, malgré moi, j'ai pris parti pour Catherine, je l'ai défendue contre sa mère !

Le Fanois la regarda d'un œil étonné.

— Mais que veut-elle, cette enfant? Je n'y suis plus.

— Mais si, vous y êtes, mon ami, car c'est vous qu'elle veut !

Elle lui lança cette parole sur un rire moqueur, comme si elle lui jetait un défi au visage.

Le jeune homme se leva vivement de son siège. Sa figure avait pâli, et il caressait distraitement sa moustache, comme pour cacher une contraction nerveuse de ses lèvres.

— Comment ? Qu'entendez-vous par là ? balbutia-t-il.

— C'est comme je vous le dis. Catherine prétend n'épouser que l'homme qu'elle aime, et c'est vous qu'elle aime.

Il restait debout devant elle, appuyant les deux mains sur le petit guéridon surchargé de bronzes qui les séparait.

— C'est moi, c'est moi ? répétait-il.

Blanche eut un petit rire moqueur.

— Voyons ! cela vous étonne à ce point ?

— A ce point, et au delà !

Il la regarda brusquement.

— Comment, vous croyez ?

— Mais non, mais non ! Je sais très bien que vous avez joué cartes sur table. Seulement, ce n'est pas la première fois, n'est-ce pas ? que l'on s'éprend de vous sans que vous y soyez pour quelque chose ?

Il haussa les épaules avec un geste de mépris ; puis il se détourna, arpenta une ou deux fois la pièce, et revint se placer en face de la jeune fille.

— Mais la mère, la mère ne consentirait sans doute jamais? demanda-t-il brusquement.

Une vive rougeur baigna le visage de Blanche Lambart, et elle se leva aussi.

— Alors vous, vous consentez? dit-elle, le regardant bien dans les yeux.

Il rougit aussi, et se mit à tordre ses gants entre ses doigts nerveux.

— Moi, moi? Mais, je n'en sais rien, je demande seulement...

— Eh bien, l'affaire est bouclée. J'ai obtenu le consentement de Mrs Smithers.

Il la regarda, ébahi.

— Vous l'avez obtenu? Comment donc? C'est incroyable!

— Mais non. Au fond, c'est une bonne femme. Elle adore sa petite Catherine; pour rien au monde, elle ne consentirait à la rendre malheureuse. A nous deux, Catherine et moi, nous avons eu vite fait de vaincre ses résistances. Catherine fera un mariage d'amour, et c'est elle, Mrs Smithers, qui fera le grand mariage.

Le Fanois poussa un dernier cri d'étonnement.

— Comment, elle? C'est elle qui voudrait épouser Sestre?

— Oh! je ne crois pas qu'elle aspire à remplacer sa fille. Mais nous trouverons bien quelqu'un d'un âge plus convenable. Vous vous en chargerez, n'est-ce pas? Vraiment, elle n'est pas trop mal depuis qu'elle a maigri et qu'elle porte des robes foncées.

Blanche s'interrompit vivement.

— J'entends sonner, les voici qui reviennent.

Et, comme Le Fanois regardait autour de lui, cherchant un moyen de s'évader sans être vu, elle reprit en souriant :

— Non, restez. Vous savez que, dans ce milieu, on se dispense de formalités; et j'ai promis à Catherine de vous retenir.

Elle ajouta doucement, en le quittant :

— Elle vous aime follement, soyez bon pour elle, n'est-ce pas?

V

Six semaines plus tard, Jean Le Fanois arpentait de nouveau le salon doré de Mrs Smithers.

Cette fois, il s'y trouvait seul; mais, quand il eut traversé la pièce plusieurs fois en long et en large, et piétiné nerveusement devant la belle pendule en bronze ciselé qui surmontait la cheminée, il entendit derrière lui un léger froissement de jupes, et se retourna pour aller au-devant de miss Lambart.

C'était la première fois qu'ils se voyaient depuis les fiançailles.

Le lendemain même de sa dernière conversation avec Le Fanois, la jeune fille était partie pour Londres, où elle devait rendre visite à des amis. Malgré les supplications de Mrs Smithers, son absence se prolongea bien au delà de la date fixée pour son retour. Elle écrivit qu'elle était fortement grippée, puis elle prétexta une lente convalescence qui lui faisait redouter les fatigues du voyage.

Elle ne se décida à revenir que sur un télégramme lui annonçant que Catherine Smithers était tombée gravement malade, et elle n'était de retour que depuis quelques heures lorsque Le Fanois se présenta.

Dès qu'elle parut, il fut frappé par la pâleur extrême de ses traits maigres et défaits, sur lesquels l'inquiétude qu'elle ressentait pour son amie se confondait avec les traces de son indisposition récente.

— C'est donc bien grave? demanda le jeune homme, après avoir échangé une poignée de main avec elle.

— Je le crains, hélas! La pneumonie a gagné l'autre poumon, et la pauvre petite a une grosse fièvre.

Ils continuèrent à causer à voix basse de la maladie de Catherine. La pneumonie s'était déclarée la veille seulement, à la suite d'un rhume mal soigné. Mrs Smithers, affolée, ne quittait pas le chevet de sa fille. Quatre médecins et trois gardes entouraient la malade de leurs soins, et la mère, au désespoir, parlait d'appeler un spécialiste de New-York. Pour le moment, les symptômes étaient bien graves; cependant, les médecins se déclaraient dans l'impossibilité de se prononcer avant vingt-quatre heures sur l'issue de la maladie.

— La pauvre petite vous demande, mais on craint de l'agiter, et Mrs Smithers m'a priée de lui transmettre quelques mots de votre part.

Le Fanois avait les larmes aux yeux.

— La pauvre enfant! Dites-lui, dites-lui bien que je... — il hésita et parut subitement gêné par le regard tranquille de miss Lambart.

L'ombre d'un sourire moqueur effleura les lèvres pâlies de la jeune fille.

— Je saurai ce qu'il faut lui dire, reprit-elle avec une légère nuance d'amertume.

Le Fanois la regarda; puis il prit sa main, qu'il baisa.

— Je vous en prie, dit-il. Et elle le quitta.

Deux jours plus tard la pauvre fiancée mourut. Sa mère, qui, jusqu'au dernier moment, s'était figuré qu'elle pourrait la sauver à coups d'argent, resta profondément ébranlée par ce désastre qui, pour la première fois, semblait lui démontrer l'impuissance de ses millions. Elle répétait sans cesse à Blanche et à Le Fanois :

— Mais qu'est-ce que j'aurais pu dépenser en plus? — et elle se reprochait de ne pas avoir fait venir le spécialiste de New-York, oubliant que la mort était survenue avant qu'il eût pu arriver. Néanmoins, elle se consola un peu quand elle apprit que toute la haute société parisienne, émue par la mort tragique de la jeune fille, avait tenu à assister aux obsèques; et elle fit chercher une centaine d'exemplaires du *Paris Herald*, qu'elle expédia à ses amis d'Amérique.

Le Fanois et miss Lambart ne se revirent pas après les funérailles. La jeune fille, reprise par sa grippe, et très attristée par la mort de Catherine, avait dû s'aliter ; et, le lendemain même, Mrs Smithers pria Le Fanois de l'accompagner à Cannes, où elle parlait d'aller cacher son deuil, bien que la saison mondaine y battît son plein. Le jeune homme ne pouvait guère résister à la prière de celle qui avait dû être sa belle-mère, et miss Lambart resta seule dans le somptueux hôtel où elle s'était installée en arrivant de Londres.

Des semaines s'écoulèrent. Mrs Smithers n'écrivait point, et Blanche, sachant que l'orthographe avait pour elle des difficultés insurmontables, finit par demander de ses nouvelles à Le Fanois. La réponse de celui-ci se fit attendre toute une semaine: puis il écrivit de Barcelone, où il était allé en automobile avec Mrs Smithers, qui cherchait à se distraire par un petit voyage en Espagne.

Quelques jours plus tard, Blanche reçut de Saint-Sébastien deux mots griffonnés à la hâte par Mrs Smithers, qui annonçait son prochain retour, et priait la jeune fille de lui faire préparer par les couturiers de la rue de la Paix un choix de toilettes « convenables. » Dans un post-scriptum, elle lui demandait de chercher chez le bijoutier son sautoir de perles noires, « seule parure qu'elle pût songer à porter. » Miss Lambart exécuta ces commissions, et retourna s'installer chez elle la veille de l'arrivée de Mrs Smithers.

Le lendemain, à l'heure du thé, elle attendit la visite de Le Fanois, qu'elle avait prié de passer chez elle. Quand le jeune homme se présenta, plus pâle et mince que de coutume dans ses vêtemens de deuil, elle alla au-devant de lui avec un sourire où une pointe d'attendrissement se mêlait à sa tristesse. Le Fanois fut frappé par le regard doux et lumineux de ses grands yeux gris. On eût dit que, pour la première fois, de sa vie elle osait soulever le masque d'ironie qui voilait habituellement ses jolis traits.

Elle mit la main dans la sienne et le regarda longuement.

— Comme il me tarde de causer avec vous! J'ai tant de choses à vous dire, dit-elle, d'une voix douce et caressante; et elle lui fit signe de prendre un fauteuil tout près du sien.

Il s'assit silencieusement, et pendant un instant tous deux se turent; puis, d'un ton ému, elle se mit à parler de Catherine.

Le visage de Le Fanois s'assombrit, et il eut un geste presque irrité.

— Mais qu'avez-vous donc? dit-elle, étonnée.

Il balbutia : « J'ai que... que l'amour de cette enfant me pèse, — que j'ai honte de ne pas avoir pu le lui rendre comme je l'aurais voulu, comme elle le méritait. N'en parlons plus, je vous en prie. »

Miss Lambart répondit en souriant :

— Elle ne s'en est jamais doutée, elle vous croyait sincèrement amoureux.

Il rougit.

— Vous ne voyez donc pas que j'ai honte de cela aussi?

Elle le regardait toujours avec son sourire attendri.

— Parlons de Mrs Smithers, alors. Je ne l'ai vue qu'un instant ce matin. Elle était tellement prise par ses fournisseurs que je me suis sauvée.

Le Fanois baissa les yeux.

— Elle va mieux, elle cherche à se créer des occupations, dit-il négligemment.

— En effet; et je crois qu'elle y réussira. Elle m'a parlé d'un déjeuner intime qu'elle compte offrir la semaine prochaine à un grand-duc de passage à Paris. Ne commencez-vous pas à être de mon avis? reprit-elle, comme Le Fanois se taisait.

— Ne croyez-vous pas que Mrs Smithers fera un beau mariage?

— Mais, — vraiment, — il me semble que ce n'est guère le moment d'y songer.

— Vous croyez? Eh bien! je ne partage pas votre opinion. Il me semble, au contraire, que cette pauvre femme a besoin de se distraire. Elle aimait sincèrement sa fille, mais elle ne sait pas vivre avec sa douleur. Et puis le deuil lui va si bien. Ses toilettes noires l'amincissent. Et depuis qu'elle a cessé de teindre ses cheveux, elle a rajeuni de dix ans. Est-ce vous qui lui avez donné cet excellent conseil?

Le Fanois fronça les sourcils avec un petit rire agacé.

— Vraiment, chère amie, si vous croyez que je m'occupe à ce point-là de la toilette de Mrs Smithers!

Miss Lambart sourit.

— Si cela vous ennuie de causer de Mrs Smithers, voulez-vous que nous parlions un peu de moi?

Tout de suite il parut plus à l'aise.

— De vous? Vous savez bien que c'est un sujet dont je ne me lasse jamais.

Elle était assise devant lui, svelte et fine dans sa robe sombre, qui faisait ressortir la transparence pâle de son teint, avivait la rougeur des lèvres, mettait des lueurs dorées sur ses cheveux trop blonds. Le Fanois se dit que jamais elle n'avait été plus jolie, plus séduisante; cependant, comme il sentait son regard grave se poser doucement sur le sien, il détourna les yeux.

— Oui, reprit-elle, je voudrais vous parler de moi. J'ai une nouvelle, — une grande nouvelle, — à vous annoncer.

Il leva vivement la tête.

— Vous vous mariez?

— Peut-être, c'est possible; je n'en sais rien!

Elle le fixait toujours avec son regard calme et doux, qui semblait éclairé par un rayonnement intérieur.

— Vous m'avez demandé, tantôt, de ne pas vous parler de l'amour de cette pauvre enfant que nous pleurons. Je dois cependant vous dire qu'elle était si heureuse en se croyant aimée de vous, qu'elle a voulu qu'un peu de son bonheur rejaillit sur les autres. Elle savait, la pauvre chérie, que c'était moi qui avais plaidé votre cause auprès de sa mère, — que j'avais lutté vaillamment, loyalement pour elle, — et le jour même où elle est tombée malade, elle m'a appelée chez elle pour m'exprimer sa reconnaissance.

Le Fanois avait reculé son fauteuil. Il se souleva à demi, avec un mouvement irréfléchi ; puis il se ravisa, et se rassit.

— Continuez, dit-il à voix basse.

— Elle était tellement émue, la pauvre chère petite, qu'elle avait de la peine à trouver ses paroles ; mais je devinais bien ce qu'elle voulait me dire, et je l'embrassai, en la priant de se taire et de se calmer. Alors elle me répondit qu'il lui serait impossible de jouir de son propre bonheur sans faire ce qu'elle pouvait pour assurer le mien. Elle me savait presque sans ressources, et ne supportait pas l'idée que je continuasse à vivre aux dépens des autres. Elle avait appris qu'en France une jeune fille ne peut guère se marier sans dot, et elle me pria d'accepter une donation qu'elle glissa dans ma main avec ses pauvres doigts brûlés de fièvre. Sa mine m'inquiétait déjà, et j'acceptai son cadeau avec un baiser, mais sans même jeter un coup d'œil sur le papier. Le lendemain, la pneumonie se déclara, et trois jours après elle était morte. J'avais serré le papier dans mon écritoire, et ce n'est que le jour qui suivit l'enterrement que je le regardai.

Elle s'arrêta un instant ; puis elle glissa sa main sous les dentelles de son corsage, et en retira une feuille pliée qu'elle remit àLe Fanois.

— Tenez, dit-elle d'une voix tremblante.

Machinalement le jeune homme déplia la feuille, et y jeta un coup d'œil étonné.

— Un million, un million... balbutia-t-il.

— Ma foi, oui. La richesse de ces gens est invraisemblable. Ils vous font des donations d'un million comme ils régleraient la note du boulanger.

Elle se tut, et leurs yeux se rencontrèrent.

— C'est comme dans les contes de fée, n'est-ce pas? dit-elle avec un petit rire nerveux.

Le Fanois s'était levé, et lui avait remis le papier d'une main qui tremblait légèrement.

De nouveau, il y eut un silence entre eux. Il était allé s'accouder à la cheminée, tandis que la jeune fille demeurait assise, les mains croisées sur les genoux, la tête légèrement inclinée. Ce fut Le Fanois qui parla le premier.

— Comme je suis heureux pour vous ! Vous n'en doutez pas, n'est-ce pas? dit-il d'une voix émue, mais sans se rapprocher de Blanche.

Celle-ci leva lentement la tête et le regarda en rougissant.

— Et votre promesse, l'avez-vous oubliée? demanda-t-elle en souriant.

— Ma promesse?

Les joues de Le Fanois se colorèrent.

Elle continuait à l'envisager avec ses yeux profonds et tendres, qui semblaient chercher à deviner ce qui se passait en lui. Puis, comme il se taisait toujours, et restait appuyé contre la cheminée, sans faire mine de s'approcher d'elle, elle pâlit subitement et se leva.

— Je vois que vous l'avez oubliée en effet, — tant pis! dit-elle, en s'efforçant de prendre un ton enjoué, que démentaient ses pauvres yeux subitement voilés de larmes.

Le Fanois, au son de sa voix, se retourna brusquement, et s'avançant vers elle, lui saisit les poignets d'un geste violent et passionné.

— Non, non, je ne l'ai pas oubliée, je ne l'ai pas oubliée! s'écria-t-il, en l'attirant vers lui.

Elle eut un petit cri d'effarement joyeux; puis, au moment où elle allait céder à son étreinte, elle le regarda de nouveau, et se jeta en arrière, en le repoussant de toute la force de ses bras raidis.

— Mais qu'avez-vous, qu'avez-vous donc? dit-elle d'un ton d'épouvante.

Le Fanois lui tenait toujours les poignets serrés entre ses doigts crispés, et ils restèrent ainsi, un instant, les yeux dans les yeux.

— Jean, qu'avez-vous? Parlez, je vous en supplie! répéta-t-elle, haletante.

Il lâcha brusquement ses mains, et se détourna d'elle avec un geste désespéré.

— J'ai... que j'épouse la mère, dit-il en ricanant.

EDITH WHARTON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La réponse du gouvernement allemand à la note franco-espagnole a produit une impression de détente dont nous ne pouvons qu'être satisfaits ; elle pose sur un terrain acceptable, au moins comme terrain de discussion, les questions relatives à la reconnaissance de Moulaï Hafid. Il serait exagéré et prématuré d'en dire davantage. Nous sommes tellement habitués, de la part du gouvernement impérial, à de brusques mouvemens de bascule, un jour dans un sens et le lendemain dans l'autre, qu'en toutes choses, avec lui, il nous paraît prudent d'attendre la fin. Sa réponse, d'après le résumé qui en a été communiqué à la presse, débute ainsi : « Le gouvernement allemand reconnaît, d'accord avec la France et l'Espagne, que la reconnaissance de Moulaï Hafid doit être dictée uniquement par le souci des intérêts communs des puissances. En conséquence, il ne s'oppose nullement à ce qu'on exige de Moulaï Hafid certaines garanties que ces intérêts rendent nécessaires. » Nous n'avons jamais dit autre chose, et la note franco-espagnole ne procédait pas d'autres intentions. L'accord ainsi établi au point de départ se maintiendra vraisemblablement jusqu'au bout.

Sur aucun point, en effet, il n'y a opposition de principe entre l'Allemagne et nous. L'Allemagne reconnaît que le nouveau sultan du Maroc doit prendre à son compte tous les engagemens régulièrement contractés par ses prédécesseurs, notamment ceux qui découlent de l'Acte d'Algésiras et des conventions complémentaires, sans en excepter ceux qui ont pu être pris envers « des personnes privées. » Le gouvernement impérial fait observer toutefois que ces derniers engagemens, emprunts ou traités, « n'ont de valeur qu'autant qu'on a observé, pour les contracter, toutes les prescriptions de l'Acte d'Algésiras. » Sans doute, et cela va de soi. Nous ne parlerons pas des

indemnités justifiées par le bombardement de Casablanca; une commission a été instituée pour en déterminer les chiffres ; on estime avec raison à Berlin qu'il convient de confirmer ses décisions. Restent les indemnités d'un autre genre, et beaucoup plus considérables, qui sont dues à la France et à l'Espagne à la suite des expéditions militaires de Casablanca même et de la Chaouïa. Le gouvernement impérial n'en conteste nullement la légitimité, et il admet que ce soit là une affaire à régler entre l'Espagne et nous d'une part et le Maghzen de l'autre. Il se borne à dire qu'il est « assuré que les deux puissances auront égard à la situation financière du Maroc, à l'assainissement de laquelle toutes les puissances ont un intérêt commun. » Commun, oui; mais égal, non. La France est de beaucoup la principale créancière du Maroc ; elle est donc plus intéressée que personne à l'assainissement de ses finances. Si le Maroc venait à tomber au-dessous de ses affaires, la catastrophe atteindrait surtout nos nationaux : aussi apporterons-nous au règlement de cette situation tous les ménagemens nécessaires.

Dans un autre paragraphe de sa réponse, l'Allemagne se déclare prête à s'associer aux démarches à faire en commun pour demander à Moulaï Hafid qu'il « manifeste publiquement et officiellement sa ferme intention de conformer au droit des gens sa conduite envers les puissances étrangères et leurs nationaux, et de prendre sans délai les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la liberté de circulation dans l'Empire chérifien. Le gouvernement allemand désire seulement qu'on laisse à Moulaï Hafid quelque franchise de mouvemens pour prendre ces mesures, afin d'éviter le retour de nouvelles excitations parmi les populations musulmanes qui menaceraient le maintien de la tranquillité et de l'ordre auquel toutes les puissances ont un commun intérêt. » Il y a deux choses dans ce passage : une obligation imposée à Moulaï Hafid, un conseil adressé à la France et à l'Espagne. La première partie du paragraphe pourrait être insérée telle quelle dans la communication qui sera faite ultérieurement au Sultan : évidemment, il n'en est pas de même de la seconde. Mais l'une et l'autre semblent s'appliquer à la partie de la note franco-espagnole qui demandait au Sultan le désaveu formel et officiel de la guerre sainte, au moyen de lettres chérifiennes adressées par lui aux villes et aux tribus. Nous serons très franc : les gouvernemens français et espagnol auraient tort de tenir à leur rédaction. Un désaveu de la guerre sainte, fait par le Sultan dans les conditions ci-dessus indiquées, aurait pour lui de graves inconvéniens et n'aurait

pour nous qu'un médiocre avantage : il ne nous apporterait qu'une satisfaction platonique. Que voulons-nous? La sécurité et la liberté de nos nationaux dans l'Empire chérifien. Qu'avons-nous le droit d'exiger ? Que le gouvernement marocain prenne sans retard les mesures nécessaires pour les assurer. Tout cela est compris dans la formule allemande. Si le gouvernement marocain conforme sa conduite aux principes du droit des gens, nous n'aurons rien de plus à lui demander. Qu'il appartienne d'ailleurs au Sultan de prendre lui-même les mesures appropriées, nous l'admettons volontiers ; nous croyons, avec le gouvernement impérial, qu'il convient de lui laisser une certaine liberté d'allures ; lorsqu'il aura accepté les conditions qu'elle lui impose, l'Europe devra lui témoigner de la confiance et l'attendre à l'œuvre. Aux prises avec de grandes difficultés intérieures, il est mieux que personne à même d'en bien connaître la nature et de choisir les moyens de les surmonter. Qu'il reste donc maître de sa politique au dedans : ce n'est pas à l'Europe à lui en dicter en détail les conditions. La guerre sainte est le passé; elle n'a d'ailleurs pas été bien redoutable; regardons maintenant du côté de l'avenir.

On le voit, sur tous les points l'entente est possible, elle semble même être devenue facile entre l'Allemagne et nous. Pourquoi ? Parce que l'Allemagne n'a contesté aucun des principes sur lesquels nous nous appuyons, et qu'elle s'est bornée à donner courtoisement son avis sur la meilleure manière de les appliquer. Son avis est souvent judicieux et il n'est jamais exprimé sous une forme offensive. Nous ne pouvons pas nous retenir de penser que, s'il en avait été ainsi de tout temps, beaucoup de difficultés qui ne tenaient pas à la nature même des choses ne se seraient pas produites. Aussi l'opinion, dans toute l'Europe, a-t-elle fait un accueil favorable à la réponse allemande. L'approbation a été aussi unanime que l'avait été la désapprobation causée par les premières manifestations de la politique impériale après le succès définitif de Moulaï Hafid. Ces manifestations avaient peut-être été mal interprétées : nous ne rechercherons pas en ce moment à qui en revient la faute. Quelques journaux, toutefois, font remarquer que la réponse de Berlin ne contient que des paroles et qu'il faut attendre les actes, ceux-ci n'ayant pas été toujours d'accord avec celles-là. Sans doute, et nous n'oublions rien du passé : mais c'est seulement de la réponse dont nous sommes saisis que nous avons à parler aujourd'hui. A chaque quinzaine suffit sa peine.

Nous ne serions pas complet si nous ne disions pas un mot

de la préoccupation nettement affichée par l'Allemagne de ne permettre à aucune puissance de prendre au Maroc le plus petit pas sur les autres. Cette préoccupation, nous l'avons, nous aussi, éprouvée quelquefois, par exemple lorsque nous avons vu l'Allemagne se détacher du concert général pour se livrer à des actes d'un caractère tout personnel. Dans sa réponse à la note franco-espagnole le gouvernement impérial emprunte des armes au protocole pour se prémunir contre les velléités du même genre qui pourraient se produire, et il émet l'avis que « les conditions posées au Sultan doivent lui être présentées par la voie du corps diplomatique à Tanger représenté par son doyen. » Quel est, à Tanger, le doyen du corps diplomatique ? Nous l'ignorons : qu'il soit le représentant d'une grande ou d'une petite puissance, cela importe peu pour le rôle de facteur qu'on lui assigne. Personne, à coup sûr, ne fera d'objection au désir exprimé par l'Allemagne. La valeur d'une note dépend de la manière dont elle a été faite et des adhésions qu'elle a recueillies beaucoup plus que du choix de la main qui est chargée matériellement de la remettre : ici d'ailleurs il n'y aurait pas de choix.

Mais l'intention du gouvernement impérial est parfaitement claire ; on ne veut pas à Berlin, la note initiale ayant été préparée par la France et par l'Espagne, que le représentant de l'une ou de l'autre de ces deux puissances soit, pour ce seul motif, chargé de la remettre au Sultan ; on craindrait, si cela arrivait, que la France ou que l'Espagne ne parût, dans le champ clos marocain, dépasser les autres puissances d'une demi-longueur de tête, ce qui serait très grave. Avant que le texte de la réponse allemande fût connu, les journaux avaient annoncé que le droit d'une puissance quelconque à exercer une sorte de mandat au nom des autres y serait formellement contesté : l'observation dont il s'agit ici est sans doute le produit discret de cette préoccupation. Nous permettra-t-on de le dire ? Cette préoccupation n'a pas un caractère tout à fait aussi sérieux que celle dont s'inspirent d'autres parties du document allemand. Il est très vrai que, en dehors de la police qu'elles ont été chargées d'organiser dans les ports, la France et l'Espagne n'ont reçu aucun mandat des puissances ; mais n'est-ce donc rien que cette mission dont elles ont été investies d'assurer la sécurité des ports, et n'est-ce donc rien non plus que la reconnaissance expresse de leurs « intérêts spéciaux » qui a été faite à Algésiras ? Que la France et l'Espagne n'aient pas une situation privilégiée, soit, nous l'accordons ; mais c'est jouer sur les mots de ne pas leur reconnaître une situation particulière. Quand bien même la conférence

d'Algésiras n'aurait pas été à cet égard aussi explicite qu'elle l'a été, l'histoire et la géographie y auraient suppléé : ce sont des forces qu'on n'a pas l'habitude d'ignorer en Allemagne. La France et l'Espagne étant les proches voisines du Maroc et ayant eu avec lui les rapports historiques que tout le monde connaît, rien ne saurait les empêcher de prendre aux affaires de ce pays un intérêt plus grand que les autres puissances. Elles ne pourraient s'en abstenir sans s'exposer aux plus graves dangers, dangers qui n'existent ni pour l'Allemagne, ni pour l'Autriche, ni pour la Russie, ni pour personne. Quand on nous oppose ici les décisions d'Algésiras, on en exagère singulièrement la portée. Toutes les puissances représentées à Algésiras ont consenti à être mises au Maroc sur le même pied dans la concurrence économique : rien de moins sans doute, mais rien de plus. Nous avons déclaré alors et depuis, avec une absolue franchise, que nous n'avions au Maroc aucune intention de conquête, ou même de protectorat, et que nous étions résolus à respecter son indépendance et son intégrité; mais de là à reconnaître que nos intérêts étaient les mêmes que ceux de la Hollande, ou de la Belgique, ou de la Suède, il y a loin, et nous n'avons jamais énoncé, ni admis une pareille absurdité. Comment même accepterions-nous l'égalité de nos intérêts avec ceux de l'Allemagne, puisque le gouvernement impérial a répété, à maintes reprises, que les siens étaient purement commerciaux ? Assurément, nous ne pourrions pas dire la même chose des nôtres. Nous ménageons, nous respectons les intérêts de l'Allemagne, nous sommes même disposés à faire des sacrifices à ses prétentions en vue des intérêts généraux de la politique européenne, et parce que nous croyons à l'utilité de mettre en face du Maroc une Europe unie. Mais Moulaï Hafid, qu'on dit intelligent, le serait bien peu si, regardant au Nord, à l'Est et au Sud de son Empire et considérant le caractère franco-espagnol du régime de police qui a été imposé à ses ports de mer, il croyait que la France et l'Espagne sont pour lui des unités politiques égales aux autres, — et surtout s'il tirait cette conséquence du fait que le papier définitivement rédigé par les puissances lui sera remis par une sorte de messager impersonnel. Puisque cette manière de procéder lui fait plaisir, nous aurions grand tort de contrarier l'Allemagne pour si peu, et de revendiquer le droit, auquel nous n'avions d'ailleurs jamais songé, de faire un geste aussi indifférent. Si on ne nous demande jamais que des concessions de ce genre, nous les accorderons toujours en souriant.

Nous avons reçu nous-mêmes, depuis quelques jours, beaucoup

de sourires de Berlin et nous y avons été très sensibles. Il était impossible de se montrer plus accueillans que ne l'ont fait tous les représentans du gouvernement allemand à l'égard des divers congrès qui viennent de se réunir dans la capitale de l'Empire et où nos nationaux occupaient une large place. Le ministre des Affaires étrangères, le chancelier de l'Empire, l'Empereur lui-même ont fait assaut d'amabilité. M. de Bülow et M. de Schœn n'ont eu qu'à s'abandonner à leur bonne grâce et à leur esprit naturels : ceux qui les ont connus autrefois à Paris en ont conservé le souvenir toujours présent. Et pour ce qui est de l'empereur Guillaume, on sait qu'il est passé maître dans l'art de parler et d'écrire : ses moindres télégrammes ont le relief d'une médaille. Le congrès interparlementaire avait amené à Berlin le doyen des pacifistes, le vénérable M. Frédéric Passy, pour lequel M. de Bülow a eu des paroles pleines de sympathie. En écoutant le chancelier de l'Empire, on aurait presque pu le prendre, lui aussi, pour un pacifiste, bien qu'il se contente d'être pacifique, et c'est tout ce que nous lui demandons. La véritable doctrine du gouvernement impérial en cette matière a inspiré ses représentans à la dernière conférence de La Haye : elle a différé sensiblement de celle que les congressistes de Berlin ont exprimée dans des vœux généreux. Espérons que le temps fera son œuvre et que ces vœux seront un jour réalisés : gardons-nous de croire qu'ils le sont déjà, ou même qu'ils sont sur le point de l'être, et de nous abandonner à de trompeuses illusions. Mais c'est surtout en parlant, en causant avec les journalistes, réunis aussi en congrès international, que M. de Bülow s'est abandonné aux heureuses inspirations de son esprit et de sa verve. Il leur a raconté qu'il avait failli, un jour que les progrès de sa carrière lui semblaient trop lents, jeter aux orties l'uniforme de diplomate et entrer dans leur corporation. L'Empire d'Allemagne y aurait grandement perdu ; mais combien la presse n'y aurait-elle pas gagné ! M. de Bülow a donné les meilleurs conseils à nos confrères. « Que voulez-vous, leur a-t-il dit, nous ne pouvons faire autrement que de vivre dans ce monde les uns avec les autres, les uns à côté des autres. Vous l'avez reconnu vous-mêmes en vous réunissant à ce congrès international, où vous ne pouvez vous passer de la bonne volonté réciproque. Prenez ceci comme le modèle et l'image des relations et de la vie commune des peuples. Les peuples également, dans leurs rapports internationaux, ne peuvent se passer de la bonne volonté et de l'esprit de conciliation, d'une bonne entente réciproque et d'un accommodement amical. Maintenant, messieurs, songez pour quelle

large part vous pouvez contribuer à rendre ces rapports plus amicaux et à les adoucir ; mais songez à ce que vous pouvez faire aussi pour les gâter et les transformer en inimitié. » Ce sont là d'excellentes paroles, et M. de Schœn, au congrès des journalistes, en avait déjà prononcé qui ne l'étaient pas moins. Nous en prenons la part qui nous revient. Il y a peu de journalistes qui n'aient quelques regrets sur la conscience ; la polémique a aussi sa chaleur communicative. Mais peut-être les journalistes français pourraient-ils s'appliquer le mot du cardinal Maury qui disait : « Je suis sévère pour moi quand je me juge, et plus indulgent quand je me compare. »

Quoi qu'il en soit, l'atmosphère politique, qui était lourde il y a quelques jours et qui semblait chargée d'électricité, s'est sensiblement allégée. L'esprit qui souffle est aujourd'hui à la conciliation : puisse-t-il souffler longtemps du même côté !

Nous formons le même souhait en ce qui concerne l'Orient : rien sans doute n'y menace actuellement la paix, mais la situation y est assez confuse ; elle demande à être surveillée avec soin. La révolution faite par les Jeunes-Turcs n'a rencontré partout que de la sympathie : c'est du moins le seul sentiment qui ait été exprimé à son égard, et nous voulons croire qu'il a été partout très sincère : cependant cette révolution a dérangé bien des projets, compromis bien des ambitions, inquiété bien des espérances, et il est difficile de croire que, comme dans une nuit du 4 août d'un nouveau genre, chacun ait fait généreusement sur l'autel de la patrie ottomane le sacrifice définitif de ce qu'il a considéré jusqu'ici comme son intérêt, ou même comme son droit. Le plus probable est que beaucoup se réservent pour voir comment les choses tourneront. Si elles tournent bien, on se résignera à accepter ou à subir les faits accomplis : mais si elles tournent mal, ou médiocrement, les vieux sentimens mal étouffés, les vieilles espérances péniblement ajournées reprendront leur essor, et nul alors ne peut dire ce qui arrivera. On a admiré la manière facile et douce dont la révolution s'est opérée ; l'enthousiasme général a tout emporté ; il n'y a pas eu la moindre résistance, ni par conséquent la moindre violence ; c'est à peine si quelques gouttes de sang ont coulé. Un pareil phénomène est sans doute nouveau dans l'histoire, et il a produit la plus favorable impression ; mais il est plus difficile de bien continuer qu'il ne l'a été de bien commencer, et le miracle de demain sera encore plus extraordi-

naire que celui d'hier s'il se produit au milieu de la tranquillité générale, du calme et de la paix.

Pour qu'il en soit ainsi, les Jeunes-Turcs ne sauraient montrer trop de prudence et de patience, surtout aujourd'hui que l'effervescence des premières heures de liberté ne soutient plus le mouvement dont ils ont pris l'initiative. Bien des dangers les menacent au dedans, d'autres du dehors : ce sont ces derniers qui se manifestent les premiers. Peut-être y a-t-il une eu imprudence commise à Constantinople? La situation était déjà tendue, avant la révolution, entre la Bulgarie et la Porte. Comment aurait-il pu en être autrement? La Bulgarie a une double ambition qui consiste, d'une part, à rompre le lien qui l'attache encore à la suzeraineté ottomane et à proclamer son indépendance; de l'autre à empiéter sur la Macédoine et à en prendre le plus large morceau possible, si elle ne peut pas en prendre la totalité. C'est une situation bien connue; nous en avons parlé plus d'une fois. La Bulgarie a préparé, pour la mettre un jour au service de son ambition, une armée relativement considérable, bien outillée, bien disciplinée, qui pèsera dans la balance le jour où se régleront pour une nouvelle période plus ou moins longue les intérêts du monde oriental. Cela étant, si les Jeunes-Turcs veulent la paix, — et ils en ont besoin pour mener à bien leur entreprise, — ils doivent s'appliquer à ménager la Bulgarie, et à ne la provoquer, ni dans ses intérêts, ni dans ses susceptibilités. Or il vient de se passer, à Constantinople, un fait petit en apparence, mais grave en réalité, et qui peut le devenir davantage si le conflit qui en est sorti n'est pas promptement dissipé : l'agent bulgare, M. Guéchof, n'a pas été invité au dîner donné au corps diplomatique. Il l'était autrefois; pourquoi ne l'est-il pas aujourd'hui? Ce n'est pas pour cause de négligence ou d'oubli; une omission involontaire aurait déjà été fâcheuse, mais M. Guéchof a protesté par avance contre l'exclusion dont il se sentait menacé, en annonçant que, si elle était maintenue, il quitterait aussitôt Sofia. Elle a été maintenue, et il est hors de doute qu'elle l'a été intentionnellement. Le gouvernement bulgare a demandé réparation. Si la Bulgarie n'est pas un État indépendant, elle jouit d'une si forte autonomie que déjà, à plusieurs reprises, elle a conclu des traités avec d'autres pays et d'autres gouvernemens, et même avec la Turquie. Elle a une représentation diplomatique auprès de toutes les puissances, et toutes les puissances en ont une auprès d'elle. Pourquoi l'avoir inquiétée dans cette situation, qui aurait peut-être suffi à ses ambitions immédiates si on ne l'y avait pas troublée? Le

îîner refusé à M. Guéchof remettait en question un fait, un droit que la Bulgarie considérait comme acquis. Il devait en résulter un vif mécontentement à Sofia, et ce mécontentement ne sera certainement pas dissipé par la note ottomane dont parlent les journaux, s'il est vrai que cette note se contente de protester contre toute intention d'avoir voulu offenser la principauté, sans lui donner d'ailleurs d'autre satisfaction.

Ce premier incident a été suivi d'un autre dont l'initiative est venue, cette fois, du côté bulgare. La liberté dont jouit depuis quelques semaines l'Empire ottoman a produit tout de suite une conséquence fâcheuse. Les ouvriers des chemins de fer orientaux se sont mis en grève. Les trains ont marché quand même, plus mal sans doute. Le gouvernement bulgare s'en est préoccupé et, l'un de ces trains traversant la Roumélie sur un espace de 150 kilomètres, il a mis ses soldats à la place des grévistes. La grève a pris fin; le gouvernement ottoman a demandé à la Bulgarie de retirer ses employés et ses soldats et de rendre l'exploitation de ses trains à la Compagnie des chemins de fer orientaux; mais le gouvernement bulgare s'y est refusé, et il persiste dans son refus, malgré les protestations de la Porte, sous prétexte que les populations rouméliotes ne toléreraient pas la restitution de l'exploitation à la compagnie ottomane. Le gouvernement bulgare estime sans doute que, puisqu'il a pu s'emparer autrefois de la Roumélie elle-même, il doit être encore plus facile de mettre la main sur une voie ferrée qui la traverse. Ces incidens n'auraient pas une grande gravité en temps normal; mais peut-être n'y a-t-il pas de temps normal entre la Bulgarie et la Porte? Il y en a aujourd'hui moins que jamais.

Sur ces entrefaites, le prince Ferdinand, accompagné de sa femme, la princesse Éléonore, est allé faire visite à l'empereur et roi François-Joseph à Buda-Pest. Il a été reçu avec des honneurs souverains: l'intention extrêmement bienveillante du gouvernement austro-hongrois à son égard s'est manifestée d'une manière tout à fait propre à encourager les espérances du prince et de la principauté. Le vieil empereur d'Autriche est trop correct et trop sage pour avoir dépassé la mesure dans le toast qu'il a prononcé : il s'est contenté de la bien remplir. « En souhaitant, a-t-il dit, à Vos Altesses royales très cordialement la bienvenue, je me plais à considérer leur visite comme un gage précieux pour le maintien et le développement des excellens rapports qui, je le constate avec plaisir, existent déjà entre l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie. Je forme des vœux chaleureux

pour la prospérité de ce jeune pays qui, grâce à la sagesse de Votre Altesse Royale et aux qualités remarquables du peuple bulgare, a pris un essor digne d'éloges. » Le prince Ferdinand ne pouvait que répondre en termes chaleureux, lui aussi, aux souhaits qui lui étaient adressés. Il n'a pas manqué de le faire, et, comme on a fêté cette année le soixantième anniversaire de l'avènement de l'empereur François-Joseph au trône, il a tenu à joindre ses hommages et ses félicitations à ceux, a-t-il dit, de « tant d'autres chefs d'État. » Ce dernier mot a dû frapper à Constantinople.

Les choses en sont là : il ne semble pas que, ni d'un côté, ni de l'autre, on mette beaucoup d'empressement à les arranger. Les Jeunes-Turcs ne sont pas tout à fait d'accord entre eux; mais ils sont en majorité partisans d'un programme de centralisation à outrance, dont la réalisation ferait rentrer dans le giron ottoman des pays qui en sont sortis à moitié, ou aux trois quarts, ou même aux neuf dixièmes : la Bulgarie, peut-être aussi l'Égypte... Ce sont là des vues d'avenir qu'il n'est pas prudent d'afficher en ce moment. Si les Jeunes-Turcs ne les affichent pas encore, ils en laissent apparaître certains symptômes significatifs, en quoi ils s'exposent à se créer des difficultés nouvelles. N'en ont-ils pas déjà assez? Espèrent-ils atténuer celles du dedans en orientant les esprits au dehors? Ce serait un jeu périlleux.

Nous ne pouvons pas nous plaindre de vivre dans un temps où il n'arrive rien d'extraordinaire. Les surprises les plus imprévues se multiplient. La révolution ottomane en a été une, et, certes, très étonnante; mais celle que nous a donnée le succès du Congrès eucharistique à Londres ne l'a pas été beaucoup moins. Lorsqu'on connaît l'histoire de l'Angleterre, lorsqu'on se souvient des abominables persécutions dont les catholiques y ont été l'objet, lorsqu'on se rappelle l'horreur du papisme et de toutes ses manifestations extérieures dont les cœurs y ont été remplis, on reste confondu de surprise, ou plutôt d'admiration, devant l'éclatant exemple de tolérance que ce grand pays vient de donner. Sans doute, le catholicisme y a fait des progrès dans le cours du dernier siècle, et même des progrès sensibles; les grandes figures de Newman et de Manning dominent tout ce mouvement, après l'avoir déterminé; il se poursuivra encore. Mais l'Angleterre est restée en immense majorité protestante, et rien n'autorise à croire qu'elle ne tienne pas à sa foi avec autant de force que par le passé. Elle n'est pas devenue catholique, tant s'en faut; elle n'est pas non plus devenue indifférente; seulement, elle est libérale et elle

respecte toutes les idées, tous les sentimens, toutes les croyances: chacun, chez elle, a le droit de les exprimer et de les manifester. On le savait, on le disait, on en était convaincu : cependant, lorsque la nouvelle a commencé à se répandre que le Congrès eucharistique se tiendrait cette année à Londres, et qu'il serait présidé par un légat du Pape, tout le monde s'est demandé ce qui allait se passer. Un légat du Pape en Angleterre! Il y avait plusieurs siècles que pareille chose ne s'était vue, et il y a beaucoup moins de temps que les pierres elles-mêmes se seraient soulevées, sous le coup de l'indignation et de la colère générales, si une audace pareille s'était produite : on l'aurait regardée comme une provocation.

Aujourd'hui tout est changé, tout est apaisé, et le cardinal Vincenzo Vanutelli, légat du Pape, reçu par les catholiques avec enthousiasme, n'a trouvé de la part des protestans que déférence et courtoisie. Le Congrès eucharistique a mis en mouvement des milliers d'adhérens venus de tous les points du royaume : pas un moment l'ordre n'a été troublé. Les catholiques se sont livrés en toute liberté aux exercices de leur culte, et la seule question qui se soit posée a été de savoir s'ils pourraient, dans une procession qu'ils se proposaient de faire à travers les rues de Londres, porter le Saint-Sacrement avec eux. Sur ce point le gouvernement anglais a tâtonné et varié. Il n'avait vu d'abord aucun inconvénient à ce que le Saint-Sacrement fît partie de la procession; puis, devant les protestations et les menaces de quelques sectaires, — il y en a partout, — des craintes lui sont venues à l'esprit, et il les a exprimées à l'archevêque de Westminster, Mgr Bourne, d'abord officieusement et confidentiellement, puis, devant l'insistance de l'évêque, officiellement. Mgr Bourne, en effet, s'appuyant sur la première autorisation qu'il avait reçue, ne voulait pas prendre sur lui la responsabilité de la déception qu'il allait causer : il a demandé au gouvernement de la prendre lui-même. M. Asquith lui a répondu par le télégramme suivant: « Puisque Votre Grâce se remet à notre jugement, j'ai à lui dire que le gouvernement de Sa Majesté est d'avis qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de l'ordre et de la bonne entente, que le cérémonial proposé, dont la légalité est discutée, soit abandonné. Le gouvernement regrette l'embarras et le désappointement que la modification doit occasionner. » Il aurait certes mieux valu, puisque le gouvernement devait prendre finalement ce parti, qu'il le fît tout de suite ; presque tous les journaux ont été de cet avis, et M. Asquith n'a pas eu, comme on dit, une bonne presse. Mais nous qui avons affaire à d'autres lois, à d'autres mœurs

et à d'autres hommes que les catholiques d'Angleterre, nous sommes surtout frappés du ton obligeant et bienveillant du ministre anglais, et nous souhaiterions sincèrement que nos propres ministres s'en inspirassent. M. Asquith, en somme, était responsable de l'ordre public. Après avoir cru, en jugeant suivant sa seule conscience, qu'il ne serait pas troublé, il a pu craindre qu'il ne le fût devant les menaces qui lui avaient été adressées; aussi sommes-nous plus indulgens pour lui que ne l'ont été ses compatriotes. Un mot seulement nous a étonné dans son télégramme à Mgr Bourne, c'est celui de « légalité discutée » qu'il applique à l'exposition publique du Saint-Sacrement. Certes, cette exposition était illégale, mais toutes les autres manifestations des catholiques ne l'étaient-elles pas? On sait qu'il est dans les habitudes britanniques de n'abroger aucune loi; ils se contentent de ne plus les appliquer quand ils les jugent inopportunes. Toutes celles qui ont été faites autrefois contre les catholiques subsistent encore, et elles sont terribles; seulement, elles sont tombées en désuétude, et il ne vient à l'idée de personne d'en demander l'application. Quoi qu'il en soit, la procession a eu lieu en toute liberté. Le Saint-Sacrement est resté à la cathédrale de Westminster: toutefois, s'il n'en a pas franchi la porte, il a été porté au grand jour sur un balcon qui la domine, du haut duquel la bénédiction a été donnée à la foule recueillie. Pas une protestation ne s'est élevée parmi les Anglais d'aujourd'hui : nous ne savons ce qu'en ont pensé ceux qui dorment dans la vieille abbaye de Westminster.

De la part des catholiques, de celle des évêques anglais, de celle du Pape, c'était une grande épreuve : ils l'ont tentée, et tout a réussi comme ils l'avaient espéré. En résultera-t-il une accélération du mouvement catholique chez nos voisins? Nous n'en savons rien. Cette affirmation énergique et retentissante de la religion romaine au milieu d'un pays protestant peut produire des résultats divers, qu'il est impossible de prévoir dès aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est qu'on pourra dire plus haut que jamais, à l'honneur de l'Angleterre, qu'elle est vraiment le pays de la liberté.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE FLAMBEAU

DERNIÈRE PARTIE (1)

L'ADIEU DU SAINT

XVI

Le lendemain matin, tout habillée pour sortir, Marie attendait que prît fin la visite du docteur Jomard, et mettait ses gants sur le seuil de son petit salon. Au passage du docteur, elle se renfonça un peu dans la pièce où il la suivit pour lui parler de son malade, lui rendre compte de son dernier examen.

— Le Père paraissait avoir bien envie d'une petite *ballade* en ville, dit-il en souriant, mais je n'ai rien permis pour aujourd'hui, c'eût été folie... la température est d'une aigreur... nous verrons au premier soleil...

Marie entretint un instant de la situation cet ami très sûr. Le docteur, sympathiquement, lissa d'un geste mélancolique sa barbe blonde, puis déclara qu'à son avis le Père se laisserait fléchir avant ou après le mariage.

Mais, avec un air d'intransigeance, insolite sur sa douce figure, Marie se récria :

— Après, ce ne serait que son pardon pour Jean et pour moi, et c'est son consentement que je veux, que j'espère obtenir!

Le docteur s'empressa de s'associer à l'espérance qu'il voyait

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre et du 1er octobre.

palpiter passionnément en elle, puis il s'en alla, et Marie passa dans la chambre du Jésuite. Elle le trouva debout à la fenêtre : sa longue silhouette noire, d'une étroitesse pathétique aujourd'hui, se détachait sur la grisaille du ciel morose... Elle lui souhaita le bonjour d'une voix tremblante et lui demanda s'il ne désirait pas qu'elle fît pour lui quelque course.

Se rapprochant d'un siège et se soutenant d'une main au dossier, le Jésuite regardait intensément la jeune femme; il ne répondit à sa question que par une autre :

— Marie, tu ne viens donc pas me dire que tu as entendu la voix de Dieu, cette nuit? que tu renonces à ce fiancé impie, tant, du moins, qu'il restera l'ennemi du Christ?

Des larmes montèrent aux yeux de Marie, voilant l'émail de ses prunelles. Ainsi à demi aveuglée, elle s'approcha de son oncle, les mains jointes, tentée de tomber à ses genoux pour l'implorer comme elle lui avait juré qu'elle le ferait chaque jour jusqu'à celui de son mariage. Mais non, elle était toute à son projet, à sa recherche de l'alliance secourable : aussi se borna-t-elle à le prier doucement :

— Père, bénissez-moi! vous ne pouvez refuser de me bénir... pour que le bon Dieu m'inspire! ajouta-t-elle, — avec un peu d'inconsciente ruse féminine, parce qu'enfin c'était demander au Jésuite de rendre le ciel favorable à une démarche qu'elle entreprenait contre ses propres vœux.

Il la regarda du fond de ses orbites meurtris, eut l'air irrésolu quelques secondes, puis il traça le signe de la croix sur le front nacré auréolé d'un grand chapeau sombre, et il prononça ces paroles sibyllines :

— L'heure de Dieu sonnera pour toi; écoute bien, ma fille, écoute bien!... il faut que tu l'entendes, il le faut!...

Marie se saisit de cette main qui venait de la bénir, appuya dessus ses lèvres, et sortit rapidement, comme si elle redoutait que, par une sorte d'exorcisme, le Père chassât de son cœur son nouvel et suprême espoir, si pur qu'il fût.

Et, encore une fois, quelques minutes plus tard, l'abbé Paraud la voyait revenir auprès de lui.

Marie lui avait fait savoir le retour du Père Amelin et sa maladie qui forçait de remettre à plus tard le mariage. Lui-même, ayant envoyé sa gouvernante aux nouvelles ces derniers jours, et les sachant meilleures, il pensa que Marie venait lui apprendre

la date définitivement choisie. En train d'essayer ses jambes convalescentes, il alla au-devant de sa visiteuse.

— Bonjour, ma petite fille! Ah! ah! le Père Amelin se tire plus tôt que moi d'affaire! mais quelle fâcheuse inspiration de quitter les pays de grand soleil pour se faire adjuger sa part de nos grippes et de nos rhumatismes! Enfin, et que dit le Révérend Père de l'alliance avec l'anticléricalisme?

Pendant qu'il parlait, après avoir ébauché le geste d'offrir un siège, retournant au coin du feu, il s'était assis lui-même, le buste ployé, d'un mouvement très lent et très lourd, et seulement alors il remarqua le changement que produisaient ses paroles dans l'expression de la jeune femme. Cette expression était devenue telle qu'il s'exclama, presque avec frayeur :

— Mais, ma petite enfant, je vous vois des larmes aux yeux?... Qu'y a-t-il, voyons, qu'y a-t-il?

Marie, la voix altérée, brisée par un sourd sanglot, raconta tout ce qui s'était passé chez elle depuis le retour de son oncle, jusqu'à la dernière parole qu'elle venait d'échanger avec lui avant de sortir. Accoudé sur sa table, baissant ainsi la tête, puis, soudain, se redressant pour darder sur Marie ses yeux qui montraient alors presque tout le blanc autour des vives prunelles, l'abbé Paraud écoutait, avec une attention passionnée l'histoire de ces traverses sentimentales.

— Pauvre chère petite! que tout cela est cruel! et que tout cela est, hélas! bien compréhensible!...

— Mais, monsieur l'abbé, puisque l'Église ne défend pas ces sortes de mariage... car enfin, vous me l'aviez assuré...

L'abbé haussa le menton.

— Eh oui! je vous l'ai assuré, et jadis votre oncle vous l'eût assuré lui-même... ces messieurs de la Compagnie ont coopéré à bien d'autres mariages, entre Juives converties et gentilshommes leurs élèves, par exemple!... Oh! naturellement, pour la gloire de Dieu et le progrès de notre sainte religion...

Avant d'ajouter le dernier membre de phrase, l'abbé Paraud avait fait une pause pour laisser porter cette sorte de blâme à l'adresse du Père Amelin.

Cependant, il reprenait, l'air méditatif :

— Seulement, il faut convenir que les temps ne sont plus les mêmes... A l'heure des mémorables défaites, des grands désastres, voici ce qui se produit : certains belligérans pour-

suivent, imperturbables, l'exécution de leur plan initial, d'autres croient plus sage d'y renoncer, l'expérience faite, et adoptent une tactique toute différente... L'histoire seule peut désigner, à travers les siècles, celui qui obéit à l'inspiration vraiment salutaire... Libres penseurs, anticléricaux, mangeurs de curés, nous traitions jusqu'ici tout ça en brebis perdues dont nous restions les pasteurs expectatifs, bénévoles : allons-nous déposer la houlette pour l'épée, nous déclarer les ennemis de nos ennemis? procéder à leur châtiment spirituel, — et temporel autant que possible? — Manœuvre tentante, certes, mais redoutable! le Rédempteur paraît se l'être réservée à lui-même, — et encore a-t-il remis de le faire au jour du Jugement dernier...

Et, cette fois, l'abbé Paraud s'interrompit tout court sur ce qui semblait une seconde critique dirigée contre le Jésuite. Mais Marie ne comprenait qu'une chose, — l'essentielle à son cœur, — qu'elle avait en lui un allié plein de sympathie. Et elle le conjura de lui venir en aide... Certainement il entrevoyait un moyen de fléchir son oncle?... ne serait-il pas d'avis, par exemple, qu'elle fît intervenir quelqu'un?... peut-être lui-même?...

L'abbé Paraud l'arrêta immédiatement de sa main dressée :

— Non, ma petite enfant, non! n'imaginez rien de semblable. Je n'ai aucune qualité pour exhorter le Père Amelin au nom de l'Église : son opinion est plus autorisée que la mienne; et lui parlerais-je en invoquant la pitié que vos transes m'inspirent qu'il n'aurait pas de peine, j'en suis sûr, à me découvrir son cœur paternel tout déchiré... Ses supérieurs? n'oublions pas que, votre oncle ne serait-il pas rendu par les expulsions à l'état séculier, nul ecclésiastique n'est laissé plus libre qu'un Jésuite quant au choix de ses procédés pour le bien des âmes dans ses directions de conscience, et l'opposition que fait le Père Amelin à votre mariage n'est qu'une affaire de direction, puisque enfin, légalement parlant, son consentement vous est inutile...

— Inutile, légalement parlant? s'écria Marie; mais moi, je ne puis m'en passer, je ne puis! le seul parent qui me reste!... m'exposer à le perdre, lui aussi!...

Et elle suffoquait de sanglots, d'espoir rentré, essuyant à coups rapides ses larmes qui ne tarissaient pas, qui tombaient

plus vite encore jusqu'aux coins de ses lèvres palpitantes, puis, de là, sur son écharpe de zibeline, — larmes de femme, la dernière rosée dont devait s'emperler cette robe d'une bête sauvage tant de fois mouillée par l'eau sans amertume des sous-bois! Et les instincts paternels du bon abbé Paraud s'émouvaient douloureusement; il croyait voir Marie, le matin de sa première communion lorsqu'elle s'était approchée de la sainte table, ainsi baignée par les larmes de l'ingénue exaltation mystique que lui-même avait provoquée, Marie frêle, et rose, et blanche, dans la grande aile de son voile, telle qu'on imagine les beaux petits anges, éternels adorateurs-enfans de Jésus enfant...

— Écoutez, Marie, écoutez, dit-il, se penchant sur son fauteuil dans la direction de la jeune femme qui aussitôt se ranima, écoutez : quelqu'un peut-être interviendrait avec fruit pour votre bonheur en ce monde et, oui, je le crois, pour le bonheur dans l'autre de celui que vous aimez : c'est Mme Laurières, la mère de votre fiancé même...

Marie, qui l'avait écouté avec l'air de se livrer à une course folle derrière lui, respira profondément, comme parvenue au terme d'une radieuse ascension. La mère de Jean! comment n'y avait-elle pas songé? Cependant elle n'interrompit pas d'une exclamation l'abbé Paraud, occupée, encore haletante, les mains jointes, à contempler le magique spectacle dont ses paroles lui annonçaient le déploiement.

— Oui, Mme Laurières est chef de famille comme le Père Amelin, avec un titre cent fois plus formel, et il est tout indiqué, — il est même d'usage constant, — que les chefs de famille se rencontrent, s'entretiennent, pour décider du bonheur de leurs enfans, s'arracher de mutuelles promesses, au besoin se fournir des garanties... Mme Laurières, chrétienne pieuse, peut, en quelque sorte, se porter caution pour son fils, car enfin, il faut aussi compter sur la réversibilité des mérites, — un des plus consolans articles de notre *Credo;* — les grâces amassées par les mérites d'une mère doivent être considérées par le bon Dieu comme l'héritage naturel du fils... Ma chère petite Marie, engagez donc votre fiancé à faire venir sa mère sans retard...

— Oh! je ne perdrai pas une heure à informer Jean, je veux écrire moi-même tout de suite à Mme Laurières, s'écria Marie avec enthousiasme, et déjà se levant; elle sera près de moi dès demain, à la fin du jour; elle m'aime presque autant qu'elle

aime son fils, je crois. Oh! monsieur l'abbé, quel bonheur que j'aie pensé à vous demander conseil!... nous sommes sauvés, grâce à vous!

Et elle pressait la main du prêtre dans les siennes, sans l'enchanter, d'ailleurs, car ses rhumatismes excursionnaient à travers toutes les menues articulations de son corps. Cependant, après une furtive mimique de douleur, passée inaperçue parmi toutes celles qui changeaient à chaque instant sa physionomie mobile, il témoigna encore son ferme espoir en l'intervention de Mme Laurières, et il ne manqua pas de faire observer à Marie, déjà sur le seuil, quelle dette de reconnaissance elle contractait envers le bon Dieu qui se montrait si favorable à son bonheur temporel.

— Certainement, monsieur l'abbé, certainement! je me souviendrai, et je ne serai pas ingrate! assurait la jeune femme. Elle aurait alors promis de porter le cilice et la haire sa vie durant pour peu que cela pût causer quelque plaisir au Ciel, en échange des joies d'amour qui lui seraient, par sa bénignité, permises.

Cinq minutes après, elle descendait de voiture devant l'arcade correspondant à sa porte; le concierge, gros homme à l'air bonasse, paraissant sur le seuil de la loge, elle lui demanda s'il avait des lettres. Au cas où il s'en trouverait une de Mme Laurières, elle pourrait ainsi y faire allusion tout à l'heure en lui écrivant son appel au secours.

— Je n'ai rien pour Madame, mais voici un journal étranger pour le Père Amelin... Madame a sans doute sa nouvelle adresse qu'il ne m'a pas laissée?...

Toute à sa préoccupation passionnée, déjà se dictant à elle-même la première phrase de sa lettre, Marie ne perçut bien la réflexion du concierge que lorsqu'elle eut mis l'ascenseur en mouvement, et alors encore elle se dit qu'elle avait dû mal comprendre, mal retenir... Cependant les mots : *nouvelle adresse en partant*, martelaient un peu son cerveau, et ce fut d'une main fébrile qu'elle introduisit la clé dans la serrure de sa porte... Le domestique du Père Amelin, la femme de chambre, se montrèrent aussitôt à elle dans les couloirs, et lui présentèrent une mine de catastrophe.

— Mon oncle est sorti, et malgré la défense du docteur! s'écriait-elle.

Et elle se précipitait à la chambre du Jésuite.

— Parti ! madame, il est parti !

Les domestiques, en la suivant, prononçaient le mot que ses lèvres refusaient de laisser passer, mais rien n'était moins nécessaire, car le coin de la pièce désemcombré à l'arrivée du Jésuite pour recevoir ses malles se trouvait complètement vide...

— Qu'est-ce que cela signifie ? grand Dieu ! qu'est-ce que cela signifie?

Et atterrée, elle tombait sur un siège, s'efforçant de comprendre les explications du domestique qui les commençait par ces mots :

— Ah ! je l'avais bien dit au Révérend Père, oui, avec tout mon respect, je n'avais pu me retenir de lui dire que Madame en serait *toute retournée!...*

Et le récit se déroula :

La porte de l'appartement se refermait à peine sur Madame que le Père l'appelait, lui ordonnait de rejeter, dans la seule de ses malles qui avait été ouverte, les vêtemens et les livres qu'on en avait tirés, puis, malgré ses timides représentations, — que le docteur avait refusé toute sortie par ce temps noir, que le Père ferait peut-être mieux d'attendre le retour de Madame qui ne pouvait tarder... — il recevait l'ordre péremptoire de descendre les malles et d'arrêter une voiture.

— Madame ne m'en voudra pas, parce que j'ai obéi... je ne l'ai fait qu'à la dernière extrémité... J'ai même osé dire au Révérend Père qu'il n'était pas guéri autant qu'il le croyait, qu'il avait encore besoin, la nuit surtout, d'un garde-malade,... alors il m'a promis de m'appeler si je lui étais nécessaire, mais je sais bien que ça, c'était un mot pour me faire plaisir...

— Avez-vous du moins son adresse? demanda Marie, le cœur convulsé de ne pouvoir crier sa douleur.

— Hélas ! non, madame ! le Père l'avait mise sur un papier, qu'il a fait lire au cocher avant de monter dans le fiacre.

Et le brave homme protesta encore, prenant à témoin la femme de chambre, qu'il avait bien deviné que tout ça ferait du chagrin à Madame, mais que, malheureusement, lui n'avait pu que se taire et obéir...

— Oh ! certainement, Victor, je ne vous reproche rien.

Et déjà Marie se levait, à peine laissant à sa femme de

chambre le temps de remettre en ordre sous son chapeau une ou deux boucles de cheveux, et elle se dirigeait vers la porte.

XVII

Laurières avait initié Marie au cours de son existence quotidienne. Elle savait qu'il travaillait chez lui le matin, hormis les jours où, comme tous ses collègues du parlement, il avait à voir quelque ministre pour le solliciter au profit d'un ou de plusieurs électeurs. Mais, en se faisant transporter rue d'Aguesseau, Marie ne se demandait pas si cette matinée-là était, pour les ministres, de conseil ou d'audience, s'il était donc plus ou moins probable qu'elle trouverait son fiancé au logis. Elle allait vers lui avec la certitude absolue des somnambules. Jamais encore elle ne lui avait fait visite spontanément ; au début de leurs fiançailles, il l'avait lui-même amenée avec Madeleine Guiminel, — en exploration, disait-il en riant, et pour que de la vue du pays elle déduisît les mœurs de l'indigène, — puis avec sa mère, puis quelquefois seule, lorsque ensemble ils avaient fait le choix des meubles à conserver et des pièces banales à envoyer à l'hôtel des ventes. Aussi ce fut presque en un bond de surprise et d'émoi très anxieux que, repoussant son fauteuil, et, d'un geste nerveux, faisant voler des feuilles de papier sur son grand bureau, il se leva pour courir au-devant d'elle, introduite par son valet de chambre.

— Mon amie ! quelle pensée délicieuse de venir me dire bonjour !

A peine put-il achever ce dernier mot. Il avait saisi les deux mains de sa fiancée, et déjà il remarquait son extrême pâleur, le cerne mauve de ses yeux, le tremblement irrépressible de ses lèvres, et cet air de détresse toute nouvelle, d'une détresse à laquelle on n'a pas encore envisagé la possibilité de se soustraire... Il frémit, se demanda si Marie ne venait pas lui annoncer qu'elle avait cédé à la volonté de son oncle, qu'elle se disposait à entrer au couvent, — des folies, selon lui, mais qu'il savait bien n'être pas des folies aux yeux du Jésuite, ni même à ceux de sa chrétienne fiancée.

— Marie ! Marie ! murmura-t-il, éperdu, et ne voulant pas trop le laisser voir, Marie ! quoi donc encore, grand Dieu ?

En parlant, il s'entourait le cou de ses bras frêles et l'enlaçait

elle-même, et ainsi, tout contre lui, levant sa belle petite figure tragique, elle lui apprit l'événement, — pour eux la catastrophe, — du matin.

— Mon oncle a quitté la maison... il est parti...

— Parti ? s'écria Laurières qui eut la conscience d'être foudroyé sans en avoir la sensation, le Père Amelin est parti ?... et pour aller... où?

— Mais je l'ignore! et c'est justement ce qui me désespère!

— Comment! vous l'ignorez ? il n'y avait pourtant qu'à le faire suivre...

— Je n'étais pas là, gémit-elle pendant qu'il la conduisait à un divan.

Et, tantôt assis lui-même, tantôt usant l'impatience de ses nerfs à piétiner un peu devant elle, Laurières interrogea, le plus posément qu'il put, sa fiancée, et en obtint le récit de la nouvelle visite à l'abbé Paraud, et de cette fuite clandestine qu'il comprenait être, avant même toute réflexion, ce qui pouvait lui arriver de pis actuellement.

— Il s'est dérobé à mes prières... je lui avais trop dit que je tenterais tout pour le fléchir jusqu'au dernier jour !... et j'espérais tant après avoir parlé à l'abbé Paraud!... Vite, j'écrivais à votre mère, elle venait... elle, une mère! elle priait pour ses deux enfans, et mon oncle l'écoutait comme il écoutait maman, autrefois.

— Eh bien ! dit Laurières en essayant de sourire et, penché sur elle, en l'aidant à sécher ses yeux; eh bien ! nous allons écrire à maman de venir et...

Mais elle l'interrompit et soupira, très amère :

— A quoi bon, maintenant, à quoi bon ?

— A quoi bon ? répliqua-t-il très vite ; mais pour qu'elle soit là le jour où nous découvrirons la retraite du Père Amelin... et il ne faut pas vous imaginer que cela sera très difficile et prendra beaucoup de temps : Paris n'est qu'un carrefour un peu grand que je ferai fouiller avec soin... Et d'ailleurs, nous nous marions dans une dizaine de jours, vous savez combien ma mère vous aime, combien elle sera heureuse de vous entourer de sa tendresse pendant cette dernière semaine au bout de laquelle vous deviendrez sa fille unique, ainsi qu'elle vous appelle déjà...

Mais Marie tenait la tête baissée, les paupières presque

jointes, les lèvres appuyées l'une à l'autre, ayant l'air, en un mot, tout enfermée avec une pensée que Laurières devinait redoutable, car, debout devant elle, il fronçait ses beaux yeux noirs, et, sous la moustache, on aurait pu voir ses dents avancer un peu sur la lèvre inférieure.

— Marie?

Il l'appelait ainsi d'une voix autoritaire en lui prenant la main, comme lorsque nous voulons diriger et concentrer, sur un point qui intéresse notre vie propre, l'attention distraite de quelqu'un dont la sympathie et le concours nous sont indispensables.

Alors elle éleva vers lui des yeux qui, d'avance, demandaient grâce pour ce qu'elle allait dire.

— Jean, vous croyez bien, n'est-ce pas, que nous retrouverons mon oncle avant... le jour? que nous aurons le temps de le fléchir?... car, voyez-vous, si je ne l'espérais pas!...

Et lui regardait les yeux adorables pleins d'affres indicibles, et il se sentait prêt, pour les rendre de nouveau sourians, à tout abdiquer de ce que sa passion recélait d'égoïsme humain. Mais elle ne put soutenir son regard, et alors, il eut la force de répliquer d'un ton assez froid :

— Eh bien! même si vous ne l'espériez pas, mon amie, notre mariage n'aurait pas moins lieu le 20, ainsi que nous en sommes convenus hier, et nous aurons toute la vie pour regagner la faveur de votre oncle.

— Oui!

Elle jetait le mot à voix basse, avec un air de douleur sèche; Laurières se trouva cruellement frappé. Il se contint toutefois, mais se penchant sur elle, et joignant les mains derrière ce cou si gracieusement arqué, tandis qu'elle levait la tête vers lui, il demanda, presque avec âpreté :

— Et, une fois ma femme, vous serez heureuse malgré tout, Marie? vous m'aimerez assez pour ne plus penser qu'à notre amour?...

Elle baissa les paupières, n'osant alors répondre, redoutant qu'il lût sa réponse dans ses yeux.

Il répéta :

— Seras-tu ma femme heureuse?

Il la sentit frissonner, et ce n'était pas d'amour! A la voir dans cet état tragique que lui-même ne causait point, une rage

l'envahissait, le besoin farouche de la jeter lui-même dans un état plus tragique encore.

— Réponds, seras-tu heureuse?

Et alors, craintive en sentant s'amonceler sur elle, une première fois, une colère d'homme, elle dit, très doucement, la voix brisée entre chaque mot :

— Mais oui, Jean, seulement..., que tout cela est triste!... Oh! je ne vous demande rien... nous nous marierons... et pourtant... si j'avais pu... vous persuader... si vous aviez pu...

— Attendre encore, n'est-ce pas?... toujours attendre!

Il la prit par les épaules, pressant ses doigts à les incruster, comme pour la marquer, ainsi qu'une esclave qui aurait tenté de fuir.

— Est-ce ainsi que tu m'aimes? la simple affection d'un parent, — d'un oncle, — te manquerait plus que mon amour!... alors, tes lèvres m'ont menti cent fois, et même tes frémissemens?

— Non! oh! non! protesta Marie qui se mourait d'une émotion dépassant toutes ses forces... Jean, je vous en supplie, essayez de me comprendre!

Il ne le voulut pas. C'était lui qui demandait à être compris d'elle, comme elle avait paru, la veille, le comprendre, et comprendre aussi ce qu'il méritait enfin après tant de constance et de réserve... Et il lui redit ce que lui coûtait de souffrance cette réserve, il le lui dit en termes plus vifs que la veille, mais qui restaient poétiques à force d'emportement, le tout entrecoupé du reproche unique et amer qu'il fût seul à aimer, ce qui arrachait des protestations repentantes et doucement amoureuses à la jeune femme.

Il avait un genou sur le divan, près d'elle, et, la tenant contre lui, il lui parlait, le souffle dans ses cheveux, sur son front, pareil à une de ces brises tropicales qui font l'âme toute languide, et troublent la chair... Cependant l'âme de Marie ne cessait de veiller, de courir, angoissée d'incertitude, à la poursuite du fugitif, du *saint de la famille*, par qui elle se voyait en quelque sorte la fille maudite, bien qu'avant de fuir il eût tracé sur elle le signe de la bénédiction chrétienne.

Laurières disait :

— Quand tu es entrée tout à l'heure, et que tu croyais me trouver au travail, j'achevais de t'écrire une longue lettre;

d'ailleurs, c'est toi mon occupation unique !... Si je veux réfléchir à un discours, à une plaidoirie, ton image s'impose, et je me surprends à écrire, comme une invocation désespérée, dix fois ton nom : Marie, Marie, sur mes pages blanches !... je suis à toi, enfin, tout entier, comme je dois l'être puisque je me suis consacré, et toi, tu te marchandes encore, tu me laisses souffrir... Ah ! tu n'es pas à moi !...

Marie le regardait, la tête tout contre son cœur vibrant, mais redressée vers lui, et, sur ce visage aux tons et aux transparences de nacre pure, dans ces yeux, — bleus ou noirs, si foncés qu'on ne savait jamais bien, — dans ce frémissement des narines et des lèvres, il vit, il sentit passer un courant de folie étrange.

Et elle chuchota :

— Si je suis à toi !... je t'aime !... je t'adore !... prends-moi ! tout de suite, si tu veux... fais de moi ta maîtresse... rien que ta maîtresse !

Aux premiers mots comme poussés par le souffle de Marie vers son propre souffle, il avait cru qu'étourdie, enivrée par la passion des paroles, des reproches qu'il lui faisait entendre, par la caresse du bercement qu'il lui imprimait, par le contact de leur personne enfin, elle cédait au vertige d'amour : et il y avait de cela sans doute, mais il y avait autre chose encore ; et cette autre chose, qui se révéla dans ses derniers mots, fit tressaillir Laurières, et lui arracha, à lui d'ordinaire si maître de lui-même, un véritable cri et un geste de fureur indignée...

Presque avec brutalité, il repoussa Marie contre le dossier du divan, et en même temps il s'exclamait d'une voix horriblement sourde et rauque :

— Ah ! tiens ! tu mériterais que je te punisse en t'obéissant !

Il usa un peu de sa fièvre à marcher dans la vaste pièce ; puis il revint près de Marie, accoudée sur les coussins, et qui cachait sa figure dans les paumes de ses petites mains pâles dont les doigts laissaient filtrer des larmes.

— Marie, est-ce possible que de pareils mots aient passé vos lèvres ? vos lèvres que les miennes, des lèvres de fiancé, ont osé toucher si rarement !

Et comme au reproche de la voix si chère, très tendre et toutefois encore indignée, Marie se contentait de pleurer plus fort, il se rapprocha, dit, baissant le ton :

— Malheureuse chérie ! est-ce qu'une seconde seulement

vous avez pu réellement mieux aimer vous... vous perdre, parce que votre oncle n'en saurait rien, que de m'épouser sans son adhésion? Est-ce que cette affreuse folie a pu seulement vous venir à la pensée?

Mais il dut longuement parler pour décider Marie à lui révéler le fond lamentable de son cœur. Enfin, la voix chantante, plaintive, humble presque, s'éleva :

— Je ne sais pas, Jean, je ne sais rien, voyez-vous, sinon que je suis si troublée par tout ce qui m'arrive!... Je voudrais ne faire du mal à personne, je voudrais ne pas vous en faire à vous qui avez tout mon amour! je voudrais ne pas en faire à mon oncle... Vous vous rappelez... je vous avais raconté les souvenirs qu'il m'avait laissés de lui, des souvenirs si rians, si paternels!... et puis, pensez aussi à ce que son départ en secret a pour moi d'affreux : c'est que, j'en suis persuadée, mon oncle a très peu d'argent, pas assez en tout cas pour qu'il puisse se faire soigner... Vous savez bien qu'il n'est pas guéri... et, oh! mon Dieu! mon Dieu! la pensée qu'il va mourir peut-être dans une mansarde à cause de moi!...

Et le gémissant récitatif de la femme aimée ouvrit tout béant le cœur généreux de l'homme... Laurières, assis près de sa fiancée, fraternellement essuyait ses larmes, l'aidait à remettre son chapeau dont les épingles avaient glissé dans la véhémence de leurs gestes, et lui donnait mille assurances que l'événement funèbre, entrevu par son imagination, était chimérique, concluant ainsi :

— Le Père Amelin a voulu vous infliger, nous infliger une épreuve, — vous savez, une de ces épreuves qui ramènent les âmes égarées? — mais bientôt il s'apercevra qu'il a commis tout simplement une cruauté envers lui-même comme envers nous... Il nous préviendra ou, au pis, nous le retrouverons... nous le guérirons, il nous verra, toute la famille à ses pieds bientôt... et je le défie bien, acheva-t-il la voix grave et passionnée de tendresse, d'y laisser longtemps une mère comme ma mère...

Et il baisa, — fraternellement, — la joue de Marie sur laquelle son baiser fit fleurir une fois encore la rose et radieuse espérance.

XVIII

A Madame Barraud.

« Ma chère sœur Josèphe,

« A ma rentrée en France, il y a une douzaine de jours, je suis descendu chez ma nièce, Mme Salvan, et une mauvaise grippe m'a retenu chez elle jusqu'ici. Mais enfin, me voilà sur pied, et il n'est pas d'un religieux, serviteur de Jésus, de rester dans une maison de luxe où son divin maître aurait refusé de vivre. Je vous prie donc, ma chère sœur, de me chercher, dans vos alentours, un petit logement, — une, deux pièces au plus, — que vous voudrez bien meubler comme on meuble les mansardes, car je suis non seulement pauvre de cœur autant que ma nature imparfaite a pu le devenir, mais aussi un pauvre en toute vérité, au sens positif du mot.

« Il est inutile que vous m'écriviez, même au cas où vous ne pourriez faire ce que je vous demande; je me rendrai directement chez vous après-demain, et, de là, s'il le faut, vous me dirigerez vers un meublé provisoire.

« Je suis, ma chère sœur, votre frère et obligé en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« P. Amelin, S. J.

« Ci-inclus un billet de cent francs; je vous prie de ne pas dépasser cette somme pour mon installation. »

La sœur Josèphe était née rue de l'Arbalète, sur le revers de la butte Sainte-Geneviève, d'un père, relieur en chambre, et d'une mère qui, coopérant au travail de son mari le long de la semaine, était loueuse de chaises, le dimanche, à la vieille église Saint-Médard, si fameuse au XVIIIe siècle par les convulsionnaires du diacre Pâris. Elle-même fut initiée au métier de ses parens; et toute la famille était protégée par les Jésuites de la rue des Postes qui lui donnaient de l'ouvrage et la recommandaient à leur riche clientèle. Cependant la jeune Joséphine, suivant les visées ambitieuses déjà fréquentes, il y a un quart de siècle, parmi les petites gens, passant pour avoir une *bonne tête*,

fut laissée à ses études qui se terminèrent brillamment par l'obtention du brevet élémentaire. Ce fut le seul succès mondain qu'elle devait connaître, car elle demandait aussitôt à ses parens de la laisser entrer en religion dans la congrégation du Saint-Esprit, à laquelle appartenaient les « sœurs » de l'école dont elle était depuis peu la gloire. Les Barraud avaient rêvé une autre récompense pour leur orgueilleuse tendresse; mais le Père Amelin, mis au fait et pris pour arbitre, décida que la vocation de Joséphine était véritable et impérieuse, ce dont elle lui garda une profonde gratitude.

A de longs intervalles, le Jésuite et la religieuse se rencontrèrent, lorsque les hasards de la vie apostolique, les prédications, amenaient le Père Amelin dans les paroisses des faubourgs où, de préférence, les sœurs du Saint-Esprit opposaient leurs écoles à l'école laïque municipale. Chacun se recommandait aux prières de l'autre et poursuivait, à part, le cours de ses travaux. Enfin, la congrégation du Saint-Esprit ayant eu la plupart de ses écoles fermées, la sœur Josèphe, de même que beaucoup de ses compagnes, fut avertie par la supérieure générale qu'elle n'avait pas à compter sur le refuge de la Maison-Mère.

Avec la fermeté d'âme de tous ceux qui ont fait de leur vie ce qu'ils ont voulu et ne cèdent qu'à la force brutale des circonstances, la sœur Josèphe se replongea dans la solitude, et bien que ses parens fussent morts, elle revint à son quartier natal et se procura des travaux de reliure pour gagner son pain quotidien. Mais, habituée à se dévouer au prochain, surtout à l'enfance, elle eût bien vite connu l'ennui si elle n'eût pris contact avec toutes les mamans nécessiteuses du quartier : ouvrières, petites revendeuses, femmes de ménage, qui ne tardèrent pas à trouver très commode de l'avoir sous la main pour lui faire soigner les rougeoles et les coqueluches de leurs « gosses. »

La sœur Josèphe occupait rue Tournefort le premier étage d'une maisonnette vétuste qui n'en comptait que deux, chacun composé de deux petites pièces; le rez-de-chaussée servait de vague entrepôt à un boutiquier du voisinage, le propriétaire même, et abritait l'échoppe d'un savetier. En recevant la lettre du Père Amelin, elle courut s'entendre avec le propriétaire de la bicoque, et, au retour, avec l'aide du savetier, transporta ses nippes et son mobilier de bois blanc au second, pensant que le

premier serait moins indigne du nouveau locataire et de son saint habit.

Le Père Amelin n'avait pas formé subitement la résolution de quitter sa nièce à l'issue de la dernière scène pathétique qui avait eu lieu entre elle et lui. En effet, il avait fort bien discerné, dès la première heure, l'invincible, la douloureuse répugnance qu'éprouvait Marie à se passer de son adhésion pour épouser Laurières, mais aussi l'espoir ancré en elle que ses supplications insistantes fléchiraient, ne fût-ce qu'à la dernière minute, ce cœur de père tendre qu'elle lui connaissait trop bien : si cet espoir lui était enlevé, elle deviendrait donc très probablement capable de résister à son tour au pressant fiancé, et d'atermoyer, de façon à lasser l'anticlérical, ou l'amener à composition pour le plus grand bien de l'Église.

Même au cas où cet heureux résultat se fût produit dès sa discussion avec Laurières, il n'eût pas moins quitté tout de suite, quoique non clandestinement, la maison de sa nièce. Quand un catholique est troublé dans son âme, quand il sent, pour quelque intention du Ciel que ce soit, — punition, épreuve, — l'afflux de la grâce lui manquer, sa première pensée est de se livrer aux mortifications qui doivent en hâter le retour. Lui, qui rêvait pour le clergé de France d'un renouveau des temps héroïques, sentait une gêne, une honte, à être chez Marie l'objet de soins minutieux et délicats. Il se faisait d'ailleurs grandement illusion sur son état physique, et sa volonté se plaisait à convaincre sa chair de coupable paresse. Toute la question était de se réacclimater en Europe, cela se ferait naturellement, hors d'un nid trop douillet où se dissolvait sa vigueur de combattant, de chevalier du Christ, selon Ignace de Loyola.

Telle ne fut pas l'opinion de la sœur Josèphe quand le Père Amelin mit la tête à la portière du fiacre à galerie qui l'amenait, lui et ses bagages, au jour et à l'heure convenus, devant la misérable masure de la déserte et glaciale rue Tournefort, toute voisine de la rue Lhomond, l'ancienne rue des Postes. A voir cette figure dont la peau, une mince couche de cire, semblait tendue sur les os des tempes, des maxillaires, et, par conséquent, retombait en creux au milieu de la joue; à voir ces yeux caves, aux orbites charbonneux, elle fut sur le point de pousser un cri de pitié et d'horreur, et, en même temps, de jeter l'adresse d'une maison de santé, où ce malade passerait avec plus de

douceur l'heure, vraisemblablement prochaine, de son agonie.

Mais le savetier s'avançait du fiacre et, avec l'aide du cocher, il chargeait une malle sur son épaule; la sœur Josèphe s'empara d'un paquet de livres et, dans son costume en partie religieux, elle monta l'étroit escalier de briques devant celui que, — la politique du temps l'exigeait ainsi, — elle avait accueilli d'un simple :

— Bonjour, monsieur l'abbé.

— Voici votre salle à manger, ou bien votre cabinet de travail, annonça-t-elle.

La bonne sœur Josèphe aurait pu continuer longtemps d'énumérer les affectations diverses que pouvait recevoir la pièce, car aucune n'y était caractérisée par le mobilier, qui était des plus succincts : une armoire peinte en faux bois comme la table et les deux chaises. Du carreau effrité sonnait sec sous les pas; un papier huileux, que de nombreux et successifs raccords montraient à toutes les phases de sa dégradation, tapissait les murailles.

— La chambre...

Ce ne fut pas sans un peu d'emphase que la sœur Josèphe prononça le mot. Évidemment elle avait consacré à cette seconde pièce la plus grosse part du devis qu'elle s'était dressé avec les cent francs du Père Amelin, ce qui ne signifie pas qu'elle eût fait des achats somptueux... Il n'y avait, dans la chambre, qu'une couchette en fer avec son mince matelas et ses minces couvertures, articles dits, dans les magasins, pour « œuvres de bienfaisance; » une table en bois blanc garnie de faïences grossières pour la toilette; une chaise unique; un tapis minuscule placé le long du lit qui permettrait tout juste au Père de ne pas poser ses pieds sur le carreau; enfin, un affreux petit poêle de fonte, noir et trapu, qui ronflait devant la cheminée en faux marbre écaillé, incrusté d'une fumée indélébile.

Pourtant on remarquait, en outre, une note d'élégance : des petits rideaux de mousseline pendant à la fenêtre, et dissimulant les balafres des vitres raccommodées avec des bandes de papier opaque.

Et le Père Amelin se sentit la chair tellement contractée en pénétrant dans ce taudis, presque au sortir de sa belle chambre, rue Castiglione, qu'il en éprouva, aussitôt après, une singulière dilatation de cœur. Il y aurait là, en effet, de quoi souffrir matériellement, donc de quoi espérer de Dieu, en échange, la

rédemption d'une âme, en qui, pour lui, s'incarnait alors l'âme même, l'âme catholique, — et apostate, — de la France...

La sœur Josèphe faisait déposer par le savetier la seconde malle dans la chambre; elle eut, avec cet homme, une mimique signifiant, de sa part à elle : — Je vous paierai dans un moment, — et, de lui : — Rien ne presse ! on ne s'envolera pas, je n'ai pas peur. — Puis elle regarda le Père, quêtant une approbation, et le vit, avec plaisir, fixer une seconde fois les yeux sur la fenêtre. Certes, elle était loin de deviner que cette blancheur azurée, cette fraîcheur excessive de la mousseline bouffante, où le jour du dehors se concentrait sans passer, d'ailleurs, au travers, faisait le plus aigu de la discordance entre toutes ces pauvres vulgaires choses neuves et la pauvre vieillesse vétuste du lieu, discordance qui poignait la chair du Jésuite en réjouissant son âme ; — il en eût crié comme les martyrs de joie et de douleur; — mais la bonne sœur Josèphe n'avait pas la moindre idée d'un état moral aussi complexe. Cependant le délabrement de ce long corps, aux apparences de squelette, autour duquel flottait la soutane, la frappa une fois encore, la troubla d'une véritable anxiété qu'elle exprima par ces mots :

— J'ai bien peur, mon Père, que vous manquiez vraiment trop de confortable ici... mais je n'ai pas osé dépenser plus que les cent francs...

Le Père assura que tout était parfait. Il s'était approché du poêle, tendait au-dessus ses mains froides, et la vue de la sœur Josèphe lui mettait une sérénité au cœur.

Oui, elle était d'aspect apaisant, la sœur Josèphe; apaisante, sa robe noire, sa robe de religion dont elle avait modifié les manches; apaisant, son petit châle noir, son petit bonnet noir, dont les brides accusaient plus net l'ovale virginal et court de sa figure blanche, d'un blanc opaque, sans ces transparences, ces tons, ces reflets exquis de nacre qu'avait la figure de Marie ; apaisans, ses yeux d'un bleu de cotonnade passée; apaisans même, ses étroits bandeaux jaunes qui dépassaient la ruche du bonnet, et si exactement divisés sur le front qu'on ne supposait pas pouvoir compter un cheveu de plus dans l'un que dans l'autre...

Elle apportait la chaise près du poêle, remarquant que le Père frissonnait de tout son corps, et parla du ménage qu'elle s'offrait à tenir... Il accepta d'un air de soulagement, mais recommanda la plus stricte simplicité pour la nourriture... sa santé

exigeait encore des ménagemens, un certain temps devrait se passer avant qu'il pût reprendre ses travaux de prédication, de littérature, et alors compter sur quelque rémunération matérielle... La sœur Josèphe aurait pleuré du contraste présenté par la personne usée du Jésuite et par ses projets de vie active, de propagande religieuse; elle lui proposa de se coucher pour avancer le moment de sa complète guérison, et il convint que cette course, même faite en voiture, dans l'air glacial de la matinée, l'avait laissé tout frissonnant.

— J'ai le pot-au-feu chez moi, au-dessus, mon Père, je vais, pendant que vous vous mettez au lit, vous chercher un bol de bouillon; cela finira de vous réchauffer.

Réchauffé? il le fut souvent beaucoup trop, la fin de cette journée et les suivantes, car la fièvre s'était rallumée terrible dans ses veines.

— Je vais cependant beaucoup mieux, disait-il à la sœur Josèphe, je ne tousse presque plus.

Peut-être tout simplement n'en avait-il déjà plus la force. Le dimanche, il essaya de se traîner à Saint-Médard; rien que la décrépitude, sordide presque, de la vieille église, lui brisa le cœur. Avec ses fragmens de vitraux enchâssés dans les croisées à verre blanc, avec certaines de ses ogives aveuglées par des briques, ses dalles, ses escaliers creusés par le pied des générations, elle évoquait, à son esprit, le catholicisme lui-même avec ses faibles îlots de croyans parmi le flot de la libre pensée, ses ténèbres, — l'obscurantisme, — qu'on l'accuse de répandre, d'épaissir sur les intelligences, et enfin l'usure de ses dogmes, telle que l'humanité de ce temps affirme ne plus pouvoir se confier à eux pour la porter vers ses lendemains...

Les commères, marchandant leurs légumes autour des nombreuses petites voitures qui mettaient un air de foire dans ce populeux quartier, le regardaient avec stupeur monter, à pas chancelans, vers les solitudes de la butte, et l'une d'elles résuma l'impression générale :

— On dirait que ce curé en est à son calvaire !

— C'est qu'on ne les paye plus... ils ne peuvent plus faire gras tous les jours, excepté le vendredi.

— Oh ! ils n'avaient pas déjà tant de quoi faire gras tous les jours... c'était déjà presque du pauvre monde comme nous autres...

Pendant que les ménagères disputaient ainsi à propos de lui, le Père Amelin arrivait rue Tournefort, gravissait son escalier avec tant de peine que la sueur coulait le long de ses membres, et soudain les glaça mortellement. Il dut se recoucher, et la sœur Josèphe, qui avait déconseillé cette sortie, insista, pour la dixième fois peut-être, sur la nécessité d'appeler un médecin, ce à quoi il s'opposait, assurant que les ordonnances du docteur Jomard étaient toujours bonnes à suivre.

Dans le courant de la journée, après avoir lu à haute voix, près de l'étroite fenêtre, les vêpres et les complies, récité le rosaire, la sœur Josèphe revint doucement à la charge et proposa du moins d'avertir la famille du Père, Mme Salvan... A ce nom, le Jésuite se souleva sur son oreiller, ses larges orbites sombres tout embrasés par la flamme intérieure qui consumait cette victime propitiatoire volontaire...

— Avertir Marie ?... mais c'est à cause d'elle que je suis ici, sœur Josèphe, c'est d'elle que je me cache... pour ne pas faiblir !...

Et comme sa voix avait fléchi sur le mot, il répéta, forçant sa voix creuse :

— Pour ne pas faiblir !...

Et, dans la surexcitation de la fièvre, sa langue se délia; en phrases saccadées, brûlantes, à cette chrétienne toute en *simplesse* comme le moyen âge représente la Vierge de Nazareth, il raconta le désenchantement amer qu'il rapportait naguère de l'Orient, la chute du grand rêve solitaire qu'il avait fait de l'impérialisme romain par l'œuvre des nations impérialistes, et son espoir désespéré, si l'on peut ainsi dire, de réaliser néanmoins ce rêve par une nouvelle conquête de la France à la Foi; à cette pauvre de toute sa destinée, laissée dédaigneusement par les hommes au pauvre Nazaréen, il raconta le roman d'une femme riche, aimée, adulée, désirée si amoureusement qu'on pouvait espérer en la vertu de ses larmes pour amollir le cœur endurci d'un ennemi du Christ, et en faire sortir un nouveau germe de foi...

La sœur Josèphe, les mains jointes par la pieuse oisiveté dominicale, assise près de la fenêtre, le buste très droit, son profil assez fin, mais irrégulier, de sainte prolétaire, découpé sur l'éclatante mousseline azurée des rideaux, demeurait parfaitement, humblement immobile, silencieuse auditrice du Jésuite, qui pour elle rassemblait toute l'autorité des Pères de l'Église.

— La pauvre femme ! comme elle doit souffrir ! soupira-t-elle à la fin, son cœur virginal initié ainsi d'un coup aux transes suprêmes de l'amour dont elle ne soupçonnait même pas les fulgurantes délices.

— Oui, elle *doit* souffrir, appuya le Père en donnant au verbe toute sa signification d'implacabilité, elle *doit* souffrir pour expier d'avoir dévoué son cœur, — et même son âme, — à un impie !...

— Si cependant c'était Lui qu'elle devait aimer? allégua doucement sœur Josèphe.

Naïvement, et ne s'en doutant certes pas, elle attribuait à l'amour humain l'absolue indépendance et souveraineté que l'Apôtre attribuait au souffle fécondant de la Trinité divine : « L'Esprit souffle où il veut ! » Mais les hommes, sachant les femmes peu enclines à l'amour sensuel, le seul dont en général ils subissent la tyrannie, n'attachent guère d'importance à leurs amours de cœur ou de tête, si impérieux en elles souvent. Et le Jésuite reprit, sur le même ton de sévérité :

— Elle *devait* ne pas l'aimer, lui, cet homme qui se livre à l'œuvre démoniaque de souffler sur le flambeau de la Foi ! Elle *devait* penser aux conséquences probables de cet amour inconsidéré, à ces enfans qu'elle mettrait au monde, de futurs renégats... immanquablement... il faut empêcher de telles naissances de se produire, voyez-vous, sœur Josèphe ! A quoi bon, d'ailleurs, que des âmes s'incarnent pour venir ici-bas faire le mal et mériter leur malheur éternel ?

— Vous avez raison, mon Père, convint docilement sœur Josèphe... quoique je ne pense jamais à ça quand je soigne mes gamins du quartier, — j'ai peut-être tort de les aimer tant : ils sont si gentils, même quand leurs petites bouches s'évertuent à prononcer des gros mots ! — Oh ! je sais ce qu'ils deviendront plus tard ! j'ai beau leur fourrer le catéchisme dans la tête... après la première communion, l'apprentissage... ça veut jouer à l'homme en se moquant de tout ce que disent les bonnes femmes... mais enfin, on ne sait pas tout de même, la grâce peut continuer à travailler leurs âmes... En leur sauvant la vie, cette vie, c'est donner des chances au bon Dieu, puisque lui-même s'est fixé de ne pouvoir sauver les âmes que jusqu'à l'heure de la mort... et de même, il a ses chances sur tous les enfans qui viennent au monde en Chine, ou ailleurs, et sur les petits Français qui ont

des parens pas aussi bons chrétiens qu'il faudrait... Mais, mon Père, je vous fatigue, et c'est l'heure de votre potion.

Elle se leva, passa dans la première pièce où elle avait descendu son petit fourneau à essence, afin de monter le moins possible à l'étage au-dessus où la voix du malade ne pouvait l'atteindre.

Et, infiniment las, en effet, de cette lassitude excessive qu'accompagne l'inquiétude du sang, des nerfs et du cœur, quoique fermant ses tristes yeux brûlant de passion mystique, le Père Amelin recevait sous ses paupières toute la blancheur bleue de la fenêtre emmousselinée, et, sur ce fond de rayonnement baptismal, dansaient des petits Chinois à face ronde, morne et indifférente, des petits Français à museau aigu et moqueur comme les aimait tant sœur Josèphe, tous également précieux aux yeux de leur père du ciel comme de leurs parens de la terre...

En même temps que le petit fourneau à essence, sœur Josèphe avait descendu son matelas et, posé à même sur le carreau, cela lui faisait une couche si dure qu'ainsi elle veillait le malade jour et nuit sans presque aucune interruption.

A intervalles, elle lui portait à boire d'une potion fortifiante et calmante. Une fois, elle le trouva rêvant ou plutôt délirant, les prunelles à demi découvertes par les paupières au fond des larges orbites violacés, et dirigées vers la fenêtre: la mousseline avait cessé d'être blanche; le gaz de la rue en dorait les plis comme une illumination d'autel derrière le voile d'une Notre-Dame.

Le Père chuchotait:

— Le *flambeau!* le *flambeau!*

Au matin, son abattement paraissait extrême; après lui avoir fait prendre une tasse de lait, sœur Josèphe lui dit, avec une douceur sans réplique possible:

— Mon Père, je vais envoyer le savetier chercher un médecin; j'en connais un, de prix très raisonnable, rue de l'Épée-de-Bois.

Il la regarda, parfaitement lucide:

— Alors, ma sœur, si vous me trouvez malade à ce point, il faut plutôt envoyer à Saint-Médard:

— Nous verrons ce que dira le médecin.

Cette réponse évasive laissait toute sa force à l'opinion secrète de la sœur Josèphe, opinion devinée par le malade, mais aussi laissait la porte ouverte à la suprême espérance.

Elle était descendue chez le père Seyssol qui, malgré l'heure matinale, avait déjà un client, ou plutôt un visiteur. Celui-ci, un monsieur très grand et très maigre dans son paletot, à figure plate couperosée, à longs cheveux blancs, se tenait assis sur une vieille chaise de paille, et son chapeau, un haut-de-forme un peu antique, reluisait parmi les outils et les fragmens de cuir sur l'établi du savetier.

XIX

Bien que le mot ait l'air de mal s'appliquer à un anticlérical, Canuzat était homme de clocher. Étudiant au quartier Latin, il avait rencontré Seyssol, un enfant de la Croix-Rousse, émigré à Paris parce que, cadet de famille, il n'avait pas droit à hériter le métier du père. Seyssol, ouvrier cordonnier, prenait aussi du neuf et des raccommodages « en chambre ; » Canuzat lui donna sa pratique et ne manqua pas de la lui rendre lorsqu'il revint à Paris, quinze ans plus tard, en triomphateur du Seize-Mai. Seulement, à cette époque, Seyssol, marié, s'était déjà établi « à son compte, » ce qui convenait mieux à son caractère indépendant et à sa rage de « parler politique, » par quoi il excédait tous ses patrons bien qu'il excellât dans son métier et fût un grand travailleur.

Vu la pénurie de ses avances, il avait commencé petitement et continué de même ; il était devenu veuf sans désespoir excessif, au fond pas mécontent de son sort, sa clientèle lui procurant à la fois le pain quotidien et la distraction qu'il aimait entre toutes : le bavardage effréné sur les thèmes fournis pour un sou par son journal du matin.

Mais ses grandes fêtes de l'année tombaient les jours où Canuzat venait « prendre mesure » ou bien lui apporter, enveloppée dans une feuille du « parti, » une paire de brodequins à laquelle il s'agissait de faire un ressemelage ou de recoudre les élastiques. Canuzat n'était jamais pressé ; il restait dans l'échoppe un temps qui aurait largement suffi au raccommodage de ses chaussures, si, pour recevoir le lendemain ou le surlendemain une nouvelle visite de lui, Seyssol n'eût argué d'un travail très pressé dont il avait à se débarrasser tout d'abord.

Et on parlait politique. Ayant ici déposé tout l'orgueil de son titre qu'il exhibait volontiers ailleurs avec ses égaux, le sénateur fraternisait avec le savetier, l'un et l'autre nasillant à qui mieux

mieux comme le Guignol lyonnais, dont Seyssol, par contraste avec Canuzat, avait l'immense nez crochu.

Canuzat connaissait la sœur Josèphe; il faisait des gorges-chaudes sur ses croyances et sur son costume semi-conventuel, sans toutefois afficher pour elle la haine rouge qu'il professait d'ordinaire contre tout ce qui, de plus ou moins loin, tenait à la *prêtraille*. Il opinait de la tête lorsque Seyssol déclarait que *ça* n'avait qu'un tort, de vous avaler toutes les bourdes qu'il plaisait aux curés de conter au pauvre monde pour le tenir en crainte de leur enfer et vivre à ses dépens.

Une fois, sœur Josèphe avait pris en pension les deux bambins aînés d'une femme en couches; l'un d'eux l'épouvanta d'une attaque de faux-croup; descendue en toute hâte à l'échoppe pour envoyer Seyssol chez un médecin, elle y trouvait Canuzat qui montait aussitôt et tirait le gamin d'affaire. Depuis, il ne manquait pas, au cours de ses visites, d'interroger le savetier sur la petite défroquée, d'un ton goguenard et toutefois quasi bienveillant.

Aujourd'hui, la réponse de Seyssol commençait par un haussement de sourcils et une moue presque chagrine.

— Oh! elle a du mal, la pauvre femme!... il lui est tombé sur les bras un curé malade, mais malade!... Je l'ai vu passer hier, il revenait de la messe... vous auriez dit un mort échappé du cimetière... Eh bien! celui-là, ça ne va pas être long qu'il sache ce qui en retourne, de son paradis et de son enfer!...

Au même moment, la sœur Josèphe poussait la porte intérieure de l'échoppe, montrait aux deux hommes sa blanche figure un peu parcheminée et ses yeux pâles remplis d'inquiétude.

— Ah! monsieur le docteur est ici? dit-elle, — car elle ne donnait pas d'autre titre à Canuzat.

Elle saluait, subissait, un vague sourire aux lèvres, une plaisanterie de Canuzat sur le nombre de chapelets qu'elle avait récités depuis le point du jour, puis, avec l'air gêné de quelqu'un qui pense qu'on va prendre ses paroles pour une prière formelle et importune:

— Mon bon monsieur Seyssol, je venais vous demander s vous pouviez me faire une course... mon malade m'inquiète beaucoup, et je voudrais...

— Un médecin? acheva rondement Canuzat, eh bien! made-

moiselle Barraud, si vous avez été content de mes services une première fois?

— Oh! monsieur le docteur! je n'aurais jamais osé... parce que, cette fois, nous pourrions payer... pas beaucoup, mais pourtant...

— C'est bien! c'est bien! grimpons votre échelle.

Et lestement, presque poussée par lui, sœur Josèphe le précéda sur son escalier qui ne méritait pas en effet une dénomination plus pompeuse.

A vrai dire, Canuzat comptait, pour ses honoraires, sur une satisfaction de sa curiosité fort vive, car il soupçonnait un religieux expulsé dans le nouveau pensionnaire de Mlle Barraud; mais, certes, sa curiosité fut comblée au delà de tout ce qu'il aurait pu prévoir s'il en avait eu le temps! Sœur Josèphe ayant passé devant lui la porte de la chambre, il s'arrêta, frappé de stupeur, en retrouvant à quelques pas de lui, dans ce lit d'orphelinat, son ancien camarade et unique ami des mauvais jours, Pierre Amelin! Quoi! Pierre Amelin, cette figure de mourant réduite à rien déjà, avec les immenses orbites qui faisaient instinctivement songer à des crevasses volcaniques, avec les creux des joues, les pommettes saillantes, jaunes comme des tisons, où l'on sentait brûler la dernière fièvre!...

Deux secondes, peut-être, Canuzat ferma les yeux, dans ce sentiment de révolte et de haine que tous éprouvent, au moins une fois en leur vie, plus ou moins à fond, plus ou moins durable, contre le temps destructeur... Une vision de cinématographe lui montrait Pierre Amelin, l'étudiant, traversant une voie du quartier Latin, les lèvres fredonnantes, et lui, le camarade non moins joyeux et non moins alerte, le hélant au passage, et, d'un bond et d'une tape sur l'épaule, l'arrêtant, pour continuer ensuite la promenade ensemble, sous le clair feuillage printanier, lumineux comme leurs yeux et comme leurs cœurs de vingt-cinq ans...

Très absorbé, le Jésuite ne s'aperçut pas que sa solitude était violée par une personne étrangère, pas même lorsque Canuzat, qui s'était efforcé du reste de faire résonner ses pas le moins possible sur le carreau, arriva tout contre le lit.

— Amelin? Pierre? tu me reconnais, voyons?

Il parlait, la voix rauque pour vouloir être douce, en usant de ce prénom qu'il n'avait pas prononcé depuis plus de trente ans, peut-être.

Le corps émacié du Jésuite, qui accusait à peine un relief sous les draps, parut vibrer avant son intelligence. Puis, soudain, il se souleva, un coude sur l'oreiller, et les yeux fous, comme devant une de ces apparitions légendaires qui précèdent toujours de peu la suprême visiteuse. Mais son regard reprenait bientôt une expression consciente, et il murmurait, avec un étonnement inexprimable et qui tenait presque de la frayeur :

— Toi? Canuzat, est-ce possible?... Pourquoi m'as-tu cherché? pourquoi tenais-tu à me retrouver? J'étais reparti, je les avais quittés, cela devait te suffire... Leur mariage!... tu vois si je revenais pour le bénir, il y a trois semaines!

— Je ne te cherchais pas, je me trouvais dans la bicoque, chez le savetier d'en bas, un fils de canut; on m'a dit qu'il y avait un malade, et je suis monté.

Le Père Amelin se récria aussitôt, avec l'impatience des êtres qu'un obstacle matériel arrête dans la course vers un but choisi :

— Oh! un malade!... c'est la suite de ma grippe; la convalescence traîne et, parce qu'il fait froid, je garde le lit... je serai ainsi plus tôt sur pied... C'est que je n'ai pas de temps à perdre... mon ouvrage est sur le chantier... *La Catholicité du catholicisme*... oh! mes conclusions, je les sens de nature à vous étonner, toi et ton parti !... Mais, que vous le vouliez ou non, la France est la fille aînée de l'Église...

Quand on a vécu, si peu que ce soit, intimement avec un homme, on demeure averti, pour le reste de son existence, du point où commence l'insolite dans ses façons de s'exprimer et d'agir. Canuzat devinait donc très justement que le Jésuite parlait sous l'empire d'une excessive exaltation fébrile, sinon délirante, car jamais, de sang-froid, il n'eût fait allusion devant lui au genre de ses travaux... Le cœur serré, après avoir, la main au poignet du malade, compté ses pulsations, il répliqua, essayant de le faire sur le ton gouailleur de leurs anciennes disputes :

— Je te crains si peu, toi et tes bouquins de cagot, que je vais te soigner énergiquement pour que tu sois à même de reprendre au plus tôt la plume.

— Oh! me soigner énergiquement!... Jomard, lui, ne me droguait pas!

— Ah! c'est Jomard?

Et, avisant une feuille de papier tenue à plat par deux petites fioles sur la table tirée près du lit, Canuzat parcourut des yeux la dernière ordonnance écrite par son jeune compatriote, et doubla ainsi la certitude cruelle de son propre diagnostic... Naturellement le docteur Jomard ne soumettait pas à l'épreuve de remèdes violens un organisme usé par la consomption aiguë...

— Je ne te droguerai pas moi-même... Des fortifians, mademoiselle Barraud, du consommé, jus de viande, un peu de bon vin...

— Pourquoi pas les bains de mer?... tu nous pousses à la dépense... Ne l'écoutez pas, sœur Josèphe...

Mais sœur Josèphe écoutait, au contraire, de toutes ses oreilles, troublée d'intenses et multiples étonnemens, ainsi que d'un vague effroi, en face de si obscures énigmes... Quoi ! le Père Amelin tutoyait le docteur, — et sénateur, — Canuzat, et, en lui parlant, prenait peu à peu ce ton de juvénilité si péniblement bizarre sur ses lèvres d'agonisant!... Et lui, un si saint religieux, et ce M. Canuzat qu'elle savait, par Seyssol, un enragé anticlérical, s'entendaient pour empêcher le mariage de cette pauvre jeune femme, à laquelle, depuis hier, elle ne pouvait penser sans apitoiement?...

Mais l'émoi de cette visite imprévue, l'effort pour soutenir la conversation, épuisaient déjà la faible concentration d'énergie qu'avait pu amasser le Père Amelin... ses paupières se fermaient; il balbutia :

— J'ai toujours sommeil... c'est la chaleur du lit, sans doute...

— Dors, c'est cela, tu n'as rien de mieux à faire. Je reviendrai ce soir...

Et Canuzat se dirigea vers la porte, marchant gauchement sur le bout de ses bottines, avec l'air d'un échassier qui aurait conscience de ses proportions discordantes. La sœur Josèphe le suivit.

— Oh ! monsieur le docteur ! supplia-t-elle les mains jointes, le Père Amelin est très mal, n'est-ce pas ?

— Il est perdu ! répliqua laconiquement, brusquement Canuzat, qui traversait, sans s'arrêter, la première pièce.

Comme beaucoup d'hommes, il redoutait les spectacles douloureux et funèbres devant lesquels vivent sans effort la plu-

part des femmes. La sœur Josèphe répétait avec désolation :

— Perdu ?... oh ! mon Dieu !... et bientôt ?

Canuzat esquissa un geste vague... Pensa-t-elle qu'une raison ténébreuse pouvait le faire ainsi évasif ? elle supplia :

— Monsieur le docteur, je vous en conjure !... par compassion pour son agonie... la vérité ?

— Est-ce que je sais, moi? dit-il avec rudesse, la cire d'une bougie se consume plus ou moins vite selon la force du vent... mais enfin, tout ce que cet homme-là veut faire en ce monde, qu'il le fasse d'ici... deux ou trois jours...

— Mais alors... Mme Salvan... vous la connaissez, n'est-ce pas, monsieur le docteur ? si vous lui écriviez ?... Pensez donc ! si elle n'est pas ici pour recevoir le dernier soupir de son oncle... se réconcilier...

Canuzat se retourna tout d'une pièce, croisa les bras, et parut vouloir foudroyer la sœur Josèphe de ses tout petits yeux, tandis qu'il l'interrompait de cette apostrophe :

— Vous comptez sur moi pour vous l'amener, Mme Salvan? Vous le voudriez donc, vous, ce mariage entre une dévote et un mangeur de prêtres? pour une nonne, avouez-le, c'est du propre, par exemple !

Et Canuzat dégringola l'escalier, furieux comme une cascade grossie de subits orages. Furieux, d'autant plus, qu'à un sentiment de pitié pour l'état désespéré où il venait de voir Pierre Amelin se joignait en lui la certitude d'une responsabilité personnelle dans l'isolement de ses derniers jours, isolement que lui seul était à même de faire cesser. Il ne se dissimulait pas, non plus, que la roideur impitoyable du Jésuite vis-à-vis des fiancés pouvait tenir, en partie du moins, à l'espèce de défi qu'il lui avait jeté dans la cour du musée Dupuytren. Bien qu'il s'en déclarât satisfait, ayant voulu cette attitude, au fond il n'entrevoyait pas, sans un frémissement assez pénible, la violente scène de reproches qu'un jour ou l'autre, — quand tout serait consommé, — il aurait à subir de Laurières.

Revenue près de son malade, et, après les minutes d'excitation en présence de Canuzat, le trouvant beaucoup plus déprimé, sœur Josèphe lui fit prendre un petit verre de vin, un biscuit, et, avec soulagement, constata qu'il se ranimait quelque peu. Le « merci » fut prononcé d'une voix toute naturelle, assez élevée même. Cependant elle se rappelait le terrible verdict qu'elle

venait d'entendre. Elle s'agenouilla près du lit pour réciter la prière du matin, ce que la faiblesse du Père Amelin lui avait interdit de faire plus tôt. Ensuite, toujours à genoux, elle demanda, la voix tremblante, quoiqu'elle essayât d'y donner l'allure dégagée d'une simple question :

— Père, ne disiez-vous pas, tout à l'heure, que vous verriez volontiers un de ces messieurs de Saint-Médard?

— Oh! je disais cela... parce que vous sembliez avoir peur... vous parliez de courir au médecin... mais vous avez entendu Canuzat... Ce n'est pas une maladie que j'ai, seulement une extrême fatigue... tous ces voyages... sur mer et sur terre... tous ces pays et toutes ces races... que de pas pour découvrir le peuple de Dieu!... Ah! j'en ai palpé, des crânes! et j'en ai mesuré aussi, pour savoir ce qu'ils pouvaient contenir de l'eau que Jésus promettait à la Samaritaine!...

Le Jésuite racontait, sous le feu et l'emportement de la fièvre, en une condensation extrême et imagée, toute l'œuvre à laquelle il s'était usé depuis trois ans. Mais la foi simple, l'ignorance de la sœur Josèphe, lui firent croire qu'il s'égarait encore dans les arcanes du délire... Que ferait-elle? son tendre cœur de femme s'opposait à ce qu'elle fît entendre au malade la révélation fatale; son âme de croyante s'insurgeait contre le crime de laisser partir, pour l'éternel voyage, une autre âme chrétienne, une âme de prêtre, de religieux, dénuée des grâces sacramentelles.

— Mon Père, ne pensez-vous pas... c'est, n'est-ce pas, de doctrine, que les sacremens peuvent venir en aide à la faiblesse du corps aussi bien qu'à celle de l'âme?

— Oui, sœur Josèphe, mais il est des sacremens qui sont pour les cas désespérés; l'Église défend qu'on applique, à la légère, l'extrême-onction, ou même qu'on fasse, sans nécessité absolue, communier en viatique.

Elle cessa d'insister, comprenant que, dans l'âme du Père Amelin, se livrait un des suprêmes combats entre la nature et la grâce, que l'instinctif amour de la vie le disputait en lui à l'acceptation chrétienne de la mort... Elle priait, récitant des *ave* en un chuchotement un peu haut, de façon que le rêve du malade pût s'envoler vers le ciel sur les ailes de la prière...

— Ma sœur, dit-il tout à coup, avec la voix très douce d'un enfant qui se décide à obéir, je verrais volontiers M. l'abbé

Talmont, de Saint-Médard ; et, si demain je me sens reposé, je pourrai communier à sa messe...

La sœur Josèphe se garda bien de relever la folie de cette dernière illusion ; mettant à portée du malade ce dont il pouvait avoir besoin pendant sa très courte absence, elle se précipita au dehors, dévala d'un trait la butte et, ayant eu la chance de trouver l'abbé Talmont au confessionnal, réussit à l'enlever pour une demi-heure à ses pénitentes.

XX

L'abbé Talmont était un jeune prêtre de grande famille bourgeoise, et qu'une vocation décidée, assez rare dans un homme de sa classe, avait consacré au service paroissial.

Ancien élève des Jésuites, il connaissait l'esprit ascétique de Loyola qui répugne à la recherche, peut-être puérile, des mortifications singulières, décoratives en quelque sorte, mais veut qu'on accepte sans regimber, en toutes circonstances, les conditions de la vie, telles quelles. Ce jeune prêtre, au courant des épreuves auxquelles sont soumis bien des religieux expulsés, très indifférent lui-même au luxe, au simple confortable, ne trouva pas, comme Canuzat, l'occasion de s'étonner et de s'émouvoir à retrouver le Père Amelin dans la masure de la rue Tournefort.

On a vu que le Père Amelin avait l'intention d'aller à Rome pour y parler de son ouvrage, surtout des conclusions inattendues qui s'étaient imposées à son esprit, et qu'en dépit de son enthousiasme, un peu sombre aujourd'hui, il soupçonnait de nature à paraître là-bas audacieuses, sinon téméraires; jusque-là il en garderait le secret absolu. Le seul de ses confrères auquel il eût aimé faire part de son rêve évangélique se trouvait précisément auprès de la Cour pontificale. Pour ce qui était de sa conduite envers les fiancés, il l'estimait affaire de famille, et, quoique d'ordre plus haut, assimilable à celles que suscitent l'insuffisance de fortune, l'immoralité présumée, même la simple divergence des opinions politiques.

Il se confessa donc, sans juger à propos de se confier. Et la bonne sœur Josèphe commit certes une lourde méprise lorsque, venant de reconduire l'abbé Talmont, en rentrant dans la chambre, elle dit avec douceur, tremblement d'humilité, mais vif empressement, au malade :

— Mon Père, maintenant que le bon Dieu vous a pardonné vous-même, peut-être voudrez-vous bien pardonner à votre nièce?... J'enverrais le savetier.

— Je vous défends de faire cela! je vous le défends, ma sœur!

Puis le Jésuite joignit les mains sur sa poitrine, et, dans les flots de la barbe, aujourd'hui presque tout à fait blanche, sa bouche eut une contraction d'amertume.

— Pardonner à ma nièce! mais, sœur Josèphe, avez-vous donc si peu compris ce que je vous ai raconté d'elle et de moi? Elle ne m'a nullement offensé, la pauvre enfant, et mon cœur saigne à la pensée que mon éloignement peut la faire souffrir! mais il le faut, pour qu'elle reconnaisse son erreur funeste d'avoir donné son cœur, voué son existence, à un homme en qui l'Église voit un de ses ennemis les plus redoutables.

La sœur Josèphe arqua très haut ses sourcils incolores et murmura pensivement:

— Que peut-il tant faire contre l'Église, ce jeune député?

— Comment, sœur Josèphe, pouvez-vous demander pareille chose, vous, une religieuse expulsée, à moi, un religieux expulsé?

— Oh! dit sœur Josèphe, et quand bien même nous et les autres nous serions des martyrs? J'ai toujours entendu dire, mon Père, que rien n'a fait plus de bien à l'Église que le mal que ses martyrs ont souffert en tous les temps.

— Aussi, ne s'agit-il pas de nos souffrances... mais s'il n'y avait plus ni religieuses, ni prêtres, qui donc enseignerait nos saintes doctrines, qui donc porterait, soutiendrait le *Flambeau* de la Foi en ce monde?

— Qui?... je ne sais pas, mon Père, le bon Dieu désignerait bien toujours quelqu'un, allez!... Nous n'avons pas peur que les étoiles s'éteignent, et pourtant personne n'a jamais assuré à personne qu'elles brilleront toujours sur nos têtes... tandis que, pour la Foi, nous avons les divines promesses... *jusqu'à la consommation des siècles*, c'est dans l'Évangile... et cette pauvre jeune femme... mon Dieu! elle se fie aux divines promesses!... acheva la sœur Josèphe qui, dans sa candeur, ne perdait pas de vue son désir de sauver les destinées d'un amour humain.

Mais le Père Amelin fermait ses lèvres pâles, fermait ses

paupières meurtries et bleues comme celles d'un Christ sous lesquelles ont passé les larmes sanglantes du couronnement; et sœur Josèphe s'éloigna sur la pointe du pied pour vaquer aux soins domestiques, préparer au Père un des très légers repas que son estomac tolérait encore. Et, non moins agiles que ses mains, ses pensées travaillaient activement sous son petit bonnet noir.

Ah ! si la défense du Père n'était pas si formelle ! elle saurait bien les trouver, ces fiancés inconnus dont le sort lui inspirait tant de sympathique commisération !... Tout en simplesse qu'elle eût passé sa vie, la Parisienne née qu'elle était cependant possédait de suffisantes informations sur le train de la grande ville... un député, on pouvait lui écrire en ignorant sa demeure, la lettre lui serait remise au Palais-Bourbon... Mais le Père ne voulait pas.

« Je tenterai de le fléchir, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, » se dit-elle, se substituant d'elle-même, en suppliante, à la jeune amoureuse inconnue.

Elle ne pouvait s'empêcher aussi, malgré une première rebuffade, d'espérer quelque peu en Canuzat qui lui avait paru compatir sincèrement à la misère physique du Père Amelin. Mais Canuzat reparut le soir la mine si tempétueuse qu'elle n'osa prendre la parole devant lui. Il marcha cependant, comme le matin, sur le bout carré de ses bottines, pour s'approcher de la couchette où le Jésuite somnolait dans un état de rêve, d'évanescence presque permanent, avec des visions, par vibrations d'une extrême vélocité, des pays qu'il avait traversés, tous déserts arides bien que fourmillant d'hommes, et le long de fleuves abondans où son âme altérée n'avait pas trouvé à s'assouvir.

— Amelin ? voyons, regarde-moi ! comment te sens-tu ?

Et Canuzat, qui parlait toujours d'une voix rauque quand il voulait l'adoucir, se penchait sur le malade, posant un doigt sur les paupières pour les soulever et reconnaître le plus ou moins de vitalité que décélerait le regard.

— Ah ! c'est toi, Canuzat ? Tu reviens de l'École ?... je compte y retourner demain, quoique, si j'écoutais la sœur Josèphe, je n'aurais plus qu'à faire mon paquet pour l'autre monde...

Les frontières entre le présent et le passé semblaient abolies pour le Jésuite, sans doute parce que son avenir allait se perdre dans l'illimité du jour éternel... Cependant les poussières des

choses et des années soulevées en lui par le souffle de la fièvre tombèrent un moment; l'intention du regard se précisa, et il demandait à son ancien camarade avec un étonnement marqué dans la voix enrouée, faiblissante :

— Tu es revenu me voir?... suis-je donc si malade, à ton avis?

La passion, avec ses verres grossissans ou rapetissans, pouvait déformer la vérité aux yeux de Canuzat, il n'était pas homme à la travestir de propos délibéré.

— Pas besoin que tu sois très malade... c'est essentiel que je veille à ce que tu aies les soins et le confortable nécessaires, et, pour ce qui est du confortable, tu en manques terriblement ici... Est-ce que cette cheminée fume, par exemple?

Et Canuzat interpellait ainsi brusquement sœur Josèphe qui mettait à tiédir une potion sur le poêle; elle le regarda, toute palpitante et craintive :

— Mais, non, monsieur le docteur...

— Alors, pourquoi cet affreux escargot de fonte? Croyez-vous qu'un malade puisse respirer dans cette atmosphère de fournaise?

— C'est que le bois coûte si cher... allégua timidement sœur Josèphe...

Canuzat préparait une réponse fulminante lorsqu'il sentit les doigts secs, brûlans, du Jésuite s'incruster sur sa main :

— Puisque je touche de si près à ma fin, qu'importe que je respire deux ou trois fois de plus?...

— Près de ta fin!... Aussi! venir malade dans ce galetas!...

— Je n'y suis pas encore sur la croix de Jésus-Christ... Ah! si je pouvais accomplir par ma mort ce que je n'ai pu par ma vie et par mes œuvres!...

Le Jésuite s'interrompit, le cou ployé, sa tête touchant sa poitrine comme le Christ de certaines *Pietà*, puis il reprit, le regard levé, défiant la contradiction :

— Du moins, une âme que j'aime entre toutes sera préservée... Marie n'épousera pas Laurières...

Et voyant que Canuzat haussait les sourcils en immense accent circonflexe :

— Pourquoi doutes-tu?... oui, le mariage est fixé irrévocablement... c'est pour la fin de la semaine... mais cependant,

Marie n'osera jamais dire oui, tant que je ne l'aurai pas dit, moi-même... et comment le dirai-je, puisque je vais mourir ?...

Canuzat ne voulut pas comprendre que, pour la seconde fois, son ancien camarade implorait indirectement un sursis du médecin...

— C'est bon, Amelin ! tu en fais à ta guise, bien entendu, avec ces jeunes gens... à ta guise, répétait-il du ton d'un homme qui dégage sa responsabilité d'une affaire épineuse.

— A ma guise... oui... prêcher d'exemple au monde... faire moi-même, dans ma propre famille, la concentration de l'essence catholique... en éliminer tous les élémens impurs... l'amour humain, l'orgueil de la vie, le bonheur...

En prononçant ce mot d'une bouche méprisante, le Jésuite scella ses lèvres violettes, ferma ses yeux dont les cils encore très noirs, très longs, striaient de façon tragique le large cerne tuméfié. Canuzat s'était éloigné de la couchette; assis près du pauvre petit poêle qu'il avait si dédaigneusement qualifié tout à l'heure, il étendait au-dessus ses larges mains de Titan vieilli et maigri, et il pensait au choc inévitable qui se produirait bientôt, entre Laurières et lui, et il s'encolérait contre la compassion et la curiosité qui, à forces égales, l'avaient amené ce matin dans cette chambre, où maintenant le retenait encore le sentiment de la fraternité humaine.

Certes, l'anti-clérical se proclamait dégagé de tout fanatisme, et le Jésuite, selon la tactique de l'Église en notre temps, ne se réclamait que des garanties du libéralisme ; pourtant, ni l'un ni l'autre ne songeaient à ces deux êtres qui portaient, roulées et plongées dans leur jeunesse, toutes les splendeurs de la vie, et qui peut-être, opprimés par une double et contradictoire intransigeance, ne magnifieraient jamais...

De faibles bruits ménagers s'entendaient dans la première chambre; le gaz de la rue blondissait la mousseline des rideaux; la petite lampe sur la table, près de la couchette, argentait de sa lueur échappée de l'abat-jour opaque la toile des draps que le Père plissait quelquefois par un geste automatique de sa main ivoirine. La Raison, la Foi... l'une nous aide à découvrir, à forces d'investigations et de tâtonnemens, un faible espace de l'universelle réalité, l'autre projette son jour, à jamais imprécis, sur le mirage qu'à force de rêves et de pieux délire nous nous faisons de l'inconnaissable... et c'est sans doute par l'impatience

douloureuse d'y voir mieux, de voir tout, que les hommes, au lieu d'avoir pitié les uns des autres dans leurs égales ténèbres, s'accusent mutuellement d'obscurantisme, chacun la main levée devant une des deux courtes lumières, tant il craint qu'on la lui éteigne.

— Canuzat ?

Le malade s'était retourné sur la couchette, et jetait l'appel avec son enrouement bizarre d'écho très lointain.

Le sénateur se rapprocha aussitôt.

— Dis-moi, aurai-je le temps d'aller à Rome, et le temps d'expliquer là-bas toute la pensée de mon livre ?... Vingt-quatre heures !... ensuite, à la volonté de Dieu !... je pourrais partir demain...

— Non, pas demain : nous tenterons demain une injection de sérum qui te rendra des forces.

— Oui, c'est cela, pour mon voyage à Rome, pour que je puisse marcher jusque là-bas...

En chuchotant ces mots, les paupières collées l'une à l'autre, le Jésuite s'acheminait évidemment déjà, en rêve, vers la cité où demeurent les gardiens des promesses que Jésus fit à ses apôtres touchant la catholicité de son Église.

Canuzat donna quelques instructions pour la nuit à sœur Josèphe, et lui remit une petite somme destinée aux emplettes chez le pharmacien : ballon d'oxygène, injecteur, sérum... Mais le soulagement à son trouble intérieur qu'il éprouva de ce léger don, — de pure réciprocité, — qu'il faisait ainsi à son ancien camarade, ne soulagea que pour peu d'instans sa conscience oppressée. Et, les vieillards étant sujets d'ailleurs à l'insomnie, il passa une nuit blanche à voir glisser devant ses yeux tour à tour le visage courroucé de Laurières et la tête morte du Père Amelin, porté à découvert sur sa couchette, d'une étroitesse de cercueil. Il s'endormit à l'aube et se réveilla deux heures plus tard, dans l'humeur noire d'un homme qui obéit à l'appel tyrannique d'un devoir détesté auquel il ne saurait se soustraire.

Aller voir le Père Amelin, le soigner clandestinement sous le poids d'une responsabilité dont il ne pouvait se décharger sur aucun autre médecin qui, tout de suite, demanderait la famille... Non ! cela, non ! dans les dernières faiblesses de l'agonie la main du Jésuite se lèverait juste assez pour bénir, mais n'aurait

pas la force de faire entre les deux fiancés le geste toujours violent qui sépare...

Et soudain, la main de Canuzat qui, en manches de chemise devant l'armoire à glace, se disposait à tracer la raie dans le milieu de sa crinière blanche, s'immobilisa, tenant le peigne en l'air à deux pouces de son crâne. Le timbre de l'entrée sonnait aigu, sec, impérieux... Et sans doute parce que son instinct d'équité attribuait à un seul homme au monde le droit d'aiguillonner ainsi ses nerfs, il dit presque à voix haute, en frappant du pied : « Laurières ! » Et, en effet, sa femme de ménage, après un tapotement sans façon sur la porte de la chambre, l'ouvrait et annonçait :

— Monsieur le député Laurières.

Et M. le député, entrant, arracha des mains de la brave femme la poignée de la porte qu'il tira sur lui pour rester à l'instant même face à face avec son « parrain. »

Mme Laurières arrivée à Paris sur l'appel des fiancés demeurait dans la garçonnière de la rue d'Aguesseau. Poussé par ses angoisses d'amoureux, son fils eût désiré qu'elle veillât jour et nuit la fiancée apeurée, dont la rébellion envers le chef, le saint de la famille, angoissait si terriblement l'âme et la sensibilité frémissante. Mme Laurières fut d'un avis opposé; la liberté de la jeune femme devait être respectée jusqu'à ce qu'elle y eût renoncé par la consécration solennelle du mariage, les captifs sur parole l'étant d'ailleurs beaucoup plus sûrement que les autres. Marie, après lui avoir fait entendre beaucoup d'instances très sincères, lui sut gré, à la fin, d'avoir décliné son offre. Maintenant, la jeune femme était résolue à ne plus rien montrer de son déchirement intérieur aux deux êtres qui allaient bientôt lui créer une nouvelle famille. Mais, laissée à sa solitude de veuve, le soir, il lui était du moins permis de déposer le masque, de verser le trop-plein de ses larmes contenues en la présence du cher bien-aimé qui ne les eût pas essuyées sans de passionnées et douloureuses récriminations. Il l'avait suppliée, une fois pour toutes, de ne pas se laisser gagner par l'énervement. Les hommes qu'avec l'aide bénévole de la Sûreté il employait à la recherche du Père Amelin avaient ordre de lui signaler les moindres indices favorables; elle-même se trouverait aussitôt renseignée par lui. Mais, trois jours avant le mariage, il n'avait encore rien appris...

Oh! Marie l'accueillait par le même tendre sourire! avec le même tendre sourire, elle le remerciait, lui et sa mère, des beaux présens de la « corbeille ; » avec le même sourire, elle montrait bijoux, dentelles et bibelots à Madeleine et à quelques rares amies intimes à qui on faisait part du mariage avant la célébration; mais, mieux que ce sourire apparent, Laurières voyait les larmes contenues sous les blanches paupières pour être répandues ce soir, et aussi les larmes essuyées du matin, qui donnaient au fin visage, si joyeux par la seule jeunesse de la chair, l'air d'une fleur toujours mouillée de rosée. Et, sans doute, sa grâce pimpante, ainsi poétisée de mélancolie, était d'un charme plus prenant de jour en jour, mais précisément, de plus en plus conquis par l'amour, l'amour véritable dégagé autant qu'il se peut des intérêts égoïstes, Laurières sentait ce charme agir sur lui, autant, sinon plus, pour son chagrin que pour sa joie. Depuis son élan de passion désespérée, Marie, comme si elle en gardait la confusion secrète, n'acceptait plus de lui que des caresses purement fraternelles; cependant lorsque, assise près de lui, par un charmant geste familier, elle joignait les deux mains sur son épaule, y appuyant une joue maintenant toujours empourprée de fièvre, il avait peur d'entendre monter à son oreille le chuchotement de folie :

— Fais de moi ta maîtresse... que je ne sois pas ta femme, à toi, l'homme que j'aime, dans la malédiction de l'homme que je vénère!...

Hier, pendant qu'elle lui dérobait ainsi son visage, il avait perçu le chuchotement de mots qui, pour être tout autres, ne le laissèrent pas moins violemment ému.

— Jean, lui avait-elle demandé, si mon oncle mourait d'ici après-demain, ne garderions-nous pas des remords toute la vie?...

Il avait repoussé de toute son éloquence amoureuse la crainte lugubre... Mais il savait bien que l'hypothèse n'offrait rien d'invraisemblable... Le docteur Jomard ne lui avait pas dissimulé que seule la sortie du Père Amelin, par une des froides matinées de cet hiver, constituait une grave, et même peut-être mortelle imprudence. Le Père Amelin pouvait donc mourir dans sa retraite aujourd'hui, demain. Quel que fût son entourage, la famille, écartée jusqu'au dernier soupir, serait convoquée au chevet du mort... Pour ne pas déranger deux fois les témoins

au sujet d'un mariage qui ne comportait aucun apparat, la même matinée devait voir les fiancés à la mairie et à l'église... On pouvait venir cette matinée même, alors que Marie serait déjà toute parée de cette délicieuse robe de noces vert roseau, et de ce chapeau de fleurs qui lui faisaient un travesti adorable de fée ou de Flore, de divinité aurorale ou printanière tout ensemble. Et la fête idyllique de l'hymen serait changée en une tragédie dont la seule idée glaçait Laurières jusqu'aux moelles...

Ah! il sacrifierait la moitié de ses espérances d'ambition pour retrouver ce Jésuite, et pouvoir jeter Marie sur son cœur jusqu'à ce qu'il le sentît faiblir, et regretter, et retirer le triste « veto » qui faisait de l'adorable, de l'adorée, une créature de misère et de détresse extrême... Et, en se certifiant ces choses à lui-même, Laurières ne songeait pas que tout ce que lui demandait le Père Amelin pour prononcer le mot d'adhésion indispensable au bonheur de sa fiancée, c'était précisément de renoncer, en quittant la tribune parlementaire, à la moitié de ses espérances ambitieuses... Après le mot de Marie, ce dernier soir, qui lui révélait si clairement le trouble de cette âme essentiellement féminine, Laurières passa la nuit, — de même que Canuzat au bout de Paris, — à déplorer, presque avec des spasmes de rage, les complications d'un état de choses dont les affres semblaient ne pouvoir aller qu'en augmentant jusqu'à l'explosion de quelque terrible crise...

Et, — l'homme est ainsi fait, — il cherchait l'espèce de soulagement, — soulagement bizarre, — que nous éprouvons à toucher du doigt la cause de notre infortune.

— Ce Canuzat!... oh! je l'entends! « Tu arrives de la Chine pour appliquer ta bénédiction à mon filleul. » Et la main du Jésuite, déjà levée sur Marie et sur moi, devait nécessairement s'abaisser sans finir le geste...

XXI

Jusqu'à présent, Laurières aurait estimé de puérilité niaise d'aller faire au vieux Rouge une scène de reproches; il le sentait puni d'ailleurs par le fait même de la brouille qui lui ôtait la perspective d'un foyer à demi familial, où jadis il l'avait entendu émettre l'espoir de faire dorloter quelque peu sa triste vieillesse de célibataire. Mais soudain, au courant de cette nuit,

le besoin de revoir Canuzat, de lui montrer les maux endurés par lui et par sa fiancée, de l'en proclamer farouchement responsable, s'imposa impérieusement à la pensée souffrante du jeune député... Puis, par association complexe d'idées, il en vint à se dire que Canuzat serait mieux que personne à même de conjecturer avec justesse la retraite stratégique du Jésuite... Une sorte de lien, noué une fois pour toutes par le sort, semblait encore les enserrer l'un et l'autre, malgré la divergence radicale de leur vie et de leur œuvre. En tout cas, cette volonté obscure qui les avait rapprochés, dès l'entrée du Père Amelin en France, pour les unir dans une action commune et néfaste contre lui et contre Marie, pouvait avoir opéré une fois encore... bientôt même Laurières se dit : « Cela est certain. »

Mais cette opinion ne tarda pas à lui paraître folle, dans le fiacre automobile qui le transportait de très bonne heure vers la butte Sainte-Geneviève, — car il voulait surprendre Canuzat au saut du lit; — d'ailleurs, son irritation s'augmenta de ce désappointement tout instinctif comme l'avait été son espérance, et ce fut avec la physionomie du justicier implacable qu'il pénétra dans la chambre où Canuzat, nerveux et d'humeur irascible, achevait de s'habiller après sa veille de la nuit.

— Toi, Jean?... eh bien!... comment va?

Mais, sans répondre à ces questions balbutiées, sans voir la main un peu tremblante qui lui était tendue, Laurières s'accota au pied du lit, et, les bras croisés, interpella lui-même Canuzat d'une voix sombre et amère.

— Ah! vous avez bien travaillé, vous! et vous devez être content, j'imagine! Vous pouvez dire que désormais je ne vous épargnerai pas ma reconnaissance!... mon mariage rompu peut-être le jour même de la cérémonie... en tout cas, notre bonheur, à Marie, à moi, à ma mère elle-même, détruit par votre faute!

Canuzat essaya de rire.

— Par ma faute, ton mariage rompu? Mais tu es fou, mon garçon!

— Par votre faute, appuya Laurières, par votre manie de fourrer la politique partout, d'en faire des barricades dans la vie des gens... Qu'est-ce que vous aviez besoin de chicaner ce Jésuite sur mon mariage avec sa nièce, de le défier à propos de la bénédiction nuptiale?

— Je ne vois pas ce qu'une plaisanterie de vieux camarade...

— Vous ne voyez pas? Eh bien! elle me coûte cher, votre plaisanterie! Ce Jésuite, bien disposé pour moi la veille, qui retourne rue Castiglione avec des malédictions plein la bouche, qui tombe malade, qu'on soigne, qu'on dorlote, et qui, pas même en état de se tenir sur pied, fiche le camp... Introuvable, introuvable!... Dieu sait si j'ai rien épargné pour les recherches...

Et Laurières piétinait sur place d'exaspération... Il dépeignit sa fiancée dans les larmes et dans les dernières terreurs...

— Elle m'aime, elle m'adore, et cependant je ne pourrais lui procurer de plus grande joie qu'en consentant à retarder notre mariage, fût-ce d'un an et même de dix, jusqu'à ce qu'enfin nous ayons retrouvé son oncle.

— Et à quoi ça vous servirait-il de retrouver Amelin, puisqu'il s'oppose au mariage?

— A quoi! mais, d'abord, nous aurions espoir de le fléchir un jour ou l'autre, et puis Marie ne serait plus obsédée par la vision de son oncle agonisant dans quelque galetas... et Jomard ne me dit pas que ses craintes sont exagérées...

Canuzat non plus n'aurait pu le dire, lui que cette même vision de son vieux camarade, s'éteignant sous les seuls yeux de sœur Josèphe, dans la bicoque de la rue Tournefort, avait hanté et tourmenté toute la nuit.

Laurières continuait :

— Voilà, je suis un homme sous le coup d'une catastrophe!... Me voyez-vous recevant la nouvelle de cette mort le matin de mon mariage?... le contre-ordre lancé encore une fois aux témoins, courant les ministères, la Chambre... et, encore, tout ça! mais ma fiancée, la pauvre enfant, désespérée, s'accusant, s'enfonçant dans son deuil...

Et Canuzat vit son filleul se passer la main sur les yeux et y enlever une larme de chagrin exaspéré... Il se promena dans la chambre, le cœur amolli et la pensée tempêtueuse, redoutant de Laurières une explosion prochaine s'il lui révélait la retraite du Père Amelin; une explosion éloignée, mais combien plus terrible, s'il laissait les événemens s'accomplir. Cependant il n'était pas homme à dissimuler ses impressions, et Laurières, qui le suivait d'abord machinalement du regard, tressaillit soudain à le voir secouer la tête, se frapper le front de sa grande

main osseuse comme quelqu'un en état de perplexité passionnée et mis en demeure de se résoudre...

— Canuzat, où est le Père Amelin? Vous le savez, vous!...

Laurières avait bondi, et il serrait, à le lui meurtrir, le bras de son parrain qui essaya de se débattre.

— Oh! je le sais!... je le sais!... lâche-moi, voyons!... balbutiait-il...

— Oui, vous le savez! et vous me laissez là, à pleurer comme une femme!... Mais quel homme êtes-vous devenu?... Enfin, nous réglerons nos comptes plus tard... partons! vous allez me mener à ce Jésuite, et ceux qui le cachent auront affaire à moi... si c'est dans un couvent, — car, oui, nous avons eu la bêtise d'en laisser encore quelques-uns habités, — eh bien! je ferai brûler ce couvent, jusqu'au dernier couvent!

Et avec un air mauvais, un rire qui n'avait jamais résonné sur ses lèvres, Laurières, fou d'impatience, saisissait à un portemanteau le pardessus, le chapeau de Canuzat. Celui-ci regimbait, essayait de prendre des airs et un ton de burgrave.

— Moi! que je te mène au chevet d'Amelin? mais je n'en veux pas plus que lui de ton mariage!...

— Et moi, je vous déclare que s'il m'arrive un malheur par vous, je viendrai me tuer à votre porte!

Et Laurières lui mettait son pardessus, l'entraînait au dehors, le poussait dans l'automobile qui l'avait amené et qui stationnait devant la maison. Au point de monter lui-même, il se ravisa :

— Non, tenez, donnez-moi l'adresse... je me charge de me présenter tout seul au Père Amelin; vous, allez chercher ma mère et Mme Salvan...

Canuzat, levant les épaules avec résignation, laissa tomber le numéro de la bicoque, rue Tournefort.

— Dans la maison de Seyssol, mon cordonnier, tu te rappelles? tu avais fait une démarche pour faire nommer sa nièce institutrice... Mais, Jean, écoute, Amelin se meurt... pas de bruit... d'ailleurs la sœur Josèphe ne s'opposera pas...

Dans son désarroi il ne pensait pas à dire Mlle Barraud... mais Laurières n'en était pas à remarquer la bizarrerie de l'entendre parler ainsi, avec la déférence coutumière, d'une religieuse, si même il avait écouté sa phrase jusqu'au bout.

— Le Père Amelin se meurt! répéta-t-il dans la dernière des consternations.

Et vite, s'adressant au chauffeur, il lui ordonnait d'aller à fond de train rue d'Aguesseau, et lui-même, n'apercevant pas de voiture dans ce quartier à circulation de petite ville, il prit sa course en montant vers la rue Tournefort qu'il connaissait et savait relativement voisine.

Tantôt une surexcitation extrême qui semblait la suprême crépitation de la vie, tantôt l'accablement déjà lugubre du coma, tels étaient les deux états entre lesquels le Père Amelin avait passé la nuit, nuit de veille sans intermittence et d'anxiétés chagrines pour la pauvre sœur Josèphe.

Se méprenant à l'effort mental accompli en sa présence par le Jésuite qui redoutait qu'on s'étonnât de son dénûment et de sa solitude, l'abbé Talmont ne l'avait pas jugé assez près de sa fin pour l'administrer ni pour lui apporter la communion en viatique. Et sœur Josèphe se reprochait de n'avoir pas insisté auprès de lui, autant qu'elle l'aurait dû après le verdict de M. le docteur... Quelle responsabilité assumait-elle en tout ceci devant Dieu, et peut-être, au regard de la charité chrétienne et humaine, vis-à-vis de cette pauvre belle jeune femme si cruellement châtiée pour céder à l'attrait d'un amour que d'autres prêtres estimaient légitime !...

Enfin, sœur Josèphe ayant, à l'aube, donné un peu de lait au malade, s'assoupit sur sa chaise. Quand elle s'éveilla, le jour éclairait la triste chambrette autant que c'était possible en une grise matinée d'hiver, et le Père dirigeait sur elle ses regards compatissans.

— Ma pauvre sœur ! soupira-t-il, que de mal je vous aurai donné ! Mais le moment approche où vous aurez à dire la parole qui vous délivrera en délivrant ma pauvre âme...

Il faisait allusion au passage : « Partez, âme chrétienne... » d'une sublimité si poignante dans la prière de la *dernière heure*

Sœur Josèphe debout, et s'occupant à étirer les couvertures, observa d'une voix infiniment douce :

— Mais, mon Père, si... ce moment doit venir, je n'ai aucun droit à me trouver seule près de vous... Il y a... d'autres personnes...

— Oui, le prêtre... Eh bien ! ma sœur, je vous laisse, à vous, le soin de rappeler, quand il le faudra, l'abbé Talmont...

— Et la famille... mon Père? acheva courageusement la sœur Josèphe.

— La famille? Marie est toute ma famille... vous savez pourquoi je me suis éloigné d'elle... Marie le sait... d'ailleurs je l'ai bénie le matin de mon départ : tout signe de plus que je ferais vers cette malheureuse enfant, elle le verrait adressé également à l'ennemi de Notre-Seigneur qui a capté son amour... Ma mort lui tracera la route du sacrifice, elle voudra m'y suivre loin de cet homme funeste, et servir elle-même d'exemple aux autres femmes de France...

Sœur Josèphe allait peut-être essayer encore d'une supplication, mais elle entendit un toc toc, sur la porte du logis et, dans le silence de ce quartier perdu, la voix de Seyssol qui appelait :

— Mam'selle Barraud, c'est-y qu'on peut entrer?

Elle courut à pas feutrés dans la première chambre et, ayant répondu affirmativement, elle vit devant elle, non pas Seyssol qui déjà redescendait, mais l'*homme funeste*, l'homme trop aimé de ce cher pauvre amour auquel, sœur Josèphe le sentait obscurément, on peut, on doit beaucoup pardonner, car ses délices et même ses affres ne sont, hélas! comme nous-mêmes, que cruellement transitoires.

Le geste du salut exécuté avec l'élégance des habitudes mondaines, Laurières, à voix basse et haletante, interrogeait :

— Madame, le Père Amelin... il vit, n'est-ce pas, il vit encore?...

Elle inclina la tête, et, sans lui demander son nom ni l'objet de sa visite, sans lui faire signe de la suivre, elle retourna vers la chambre du malade. Laurières entrait sur ses pas.

Comme chaque fois après s'être efforcé à un effort mental, le Père Amelin, quitté par sœur Josèphe, était retombé aussitôt dans cette torpeur où s'usait plus lentement le reste de sa vie. Laurières, à deux pas de la porte, s'arrêta frappé d'horreur et de désespoir... Trop tard! ces paupières, ces lèvres violettes venaient de se clore évidemment pour jamais, cette main qui pendait un peu hors de la couchette, ne ferait plus un geste, qu'il ne lui fût commandé par une main étrangère... Non, toutefois, les paupières découvraient lentement les prunelles à feu sombre, les lèvres se disjoignaient, la main se soulevait pour prendre l'attitude de la défensive...

— Monsieur, vous!... vous! et pourquoi?... Si Canuzat, lui, a faibli, croyez-vous que je faiblirai moi-même?...

Et, précisément, ce mot faiblir devait un sens terrible à l'enrouement lugubre de cette voix qui le prononçait.

Laurières s'était avancé, et, s'inclinant vers le malade, il disait avec un respect qui contenait cependant à grand'peine ses sentimens agités :

— Je ne viens pas vous demander de faiblir, mon Père, mais bien plutôt d'être fort contre vous-même; vous avez fait à votre religion, hélas! le sacrifice de votre vie : vous en étiez le maître; mais vous savez bien, vous, un prêtre catholique, que seuls les sacrifices volontaires comptent au regard de Dieu; pourquoi donc vous obstiner à nous sacrifier, Marie et moi, avec vous, et, si vous n'avez pas pitié de moi, pourquoi faire souffrir à la pauvre enfant des souffrances qui resteront certainement infructueuses?

— Infructueuses!

Le Jésuite élevait la main, sa voix affaiblie ne suffisant pas à la véhémence de sa protestation. Et il continuait, s'entrecoupant par des aspirations trop brèves :

— Marie, préservée de vous, de l'impiété, par conséquent... et par un sacrifice qui deviendra volontaire... oui, un jour ses yeux seront dessillés... Oh! l'amour a obscurci en elle le flambeau de la Foi, mais bientôt...

— L'*amour* obscurcir la *Foi!* s'écria Laurières, mais c'est grâce au flambeau d'amour allumé par l'Évangile, que la fumée des bûchers allumés par l'Inquisition n'a pas encore éteint tout à fait celui de la Foi dans nos cœurs !...

Le Père Amelin était un mourant; parfois il lui arrivait déjà de ne plus saisir que le sens intrinsèque des mots, sans liaison étendue à l'ensemble de la phrase; ces derniers que venait de prononcer Laurières : *la Foi dans nos cœurs* parurent le surprendre immensément, heureusement...

— Vous venez donc me dire que vous croyez? demanda-t-il.

Laurières secoua la tête avec une exclamation d'impatience :

— Eh oui! je crois, puisque c'est déjà croire que de s'avouer notre incapacité de posséder jamais l'universelle connaissance; mais, même à cette heure si cruellement décisive, je ne vous donnerai pas le change, mon Père : mon *credo* n'a pas varié depuis l'autre semaine, il n'est ni aussi affirmatif ni aussi explicite que le vôtre...

— Soumettez-vous, du moins, posez les armes...

— Je ne puis lâcher pied en pleine bataille!...

Ayant jeté ces mots d'une bouche et d'une voix roidies, Laurières, avec ses plus souples, ses plus chaudes inflexions, reprit presque immédiatement :

— Mais, mon Père, voyons, ayez confiance en l'avenir!... Aucun combat ne dure perpétuellement... la paix se rétablira dans la région de la spiritualité. Oui, soyez-en certain, le jour viendra où les religions, et même la philosophie, achèveront de comprendre que leur royaume n'est pas de ce monde, et que leur affaire n'est donc pas de se proscrire à tour de rôle réciproquement pour s'assurer la suprématie; elles se partageront les âmes de bonne volonté.

— Jésus les veut toutes... toutes les âmes à Jésus ou alors à Satan... chuchota le Jésuite sans le laisser poursuivre.

— Eh bien! ne nous jetez donc pas à Satan, à l'esprit de haine et de désordre!

Et Laurières penché plus bas, des deux mains pesant sur la couchette, dit dans un murmure ardent, et, en vérité, pathétique :

— Écoutez, écoutez, mon Père, vous que je voudrais pouvoir comme Marie appeler mon Père! écoutez : si vous continuez à ne pas y consentir, si vous mourez sans y consentir, il est possible, oui, très possible, hélas! que Marie ne soit jamais ma femme, mais tenez pour certain qu'elle sera, d'ici peu, ma maîtresse...

— Infamie! balbutia le Jésuite, fermant les yeux d'horreur et de douleur.

Laurières s'exclama d'exaspération croissante :

— Infamie?... Eh! croyez-vous donc que je vous en menace? Pensez-vous que j'amènerai Marie à m'appartenir grâce à des maléfices, ou même aux artifices vulgaires de la séduction? Vous imaginez-vous qu'il y aura de ma part attaque impudente et, de sa part à elle, la malheureuse enfant, lâcheté, oubli d'elle-même? Allons donc! allons donc! la vérité, c'est que nous nous sommes voués l'un à l'autre, que notre vœu tend à s'accomplir, et plus irrésistiblement depuis que nous nous trouvons rapprochés davantage par les transes que vous nous avez fait souffrir à tous deux; mais déjà, oui, déjà...

Et il se penchait maintenant à effleurer presque la tête du mourant couleur de la cire jaunie dans les églises...

— Marie s'est mise d'elle-même sur mon cœur... Ah! si je n'avais puisé dans mon amour de la force pour nous deux!... Un jour elle s'y remettra, et mes bras se refermeront sur elle... car enfin la volonté et la résolution ne sont pas les seules forces de l'homme... Ah! le *Flambeau de la Foi*, de cette religion qui, selon vous, l'aura contrainte à vivre en marge de la société, croyez-vous qu'elle le fera briller avec allégresse sur le berceau de ses enfans... de nos bâtards?... et voulez-vous d'une telle lignée, vous qui vous proclamez le chef, le père de la famille?

— Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu!...

Le Jésuite, en chuchotant cet appel suprême, joignait convulsivement ses mains sur sa poitrine, et Laurières vit son front s'humidifier des sueurs de l'agonie... et lui-même, en proie à une agonie morale aussi désespérée, toutefois, par le sentiment de la fraternité humaine, par l'effroi de précipiter le dernier soupir sur ces lèvres dont il attendait le mot de sa destinée entière, il retenait des instances plus pathétiques, les mouvemens, les gestes désordonnés de la détresse, et, lui aussi, il joignit convulsivement les mains et, lui aussi, regardant sœur Josèphe pour l'instinctif appel au secours, il chuchota :

— Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu!

Sœur Josèphe assistait à la scène; si discrète qu'elle fût, l'idée de s'éloigner ne lui venait pas, tant elle se savait responsable de cette vie près de s'éteindre... En écoutant le colloque du Jésuite et du jeune député, elle pleurait près de la fenêtre, et elle adressait au ciel des vœux passionnés pour le bonheur d'une femme qui lui était parfaitement étrangère et pour une âme, — âme de prêtre, — qui lui semblait chercher le royaume céleste sur une route de perdition... De temps à autre, cessant d'essuyer ses larmes, elle étendait la main vers Laurières dans le geste qui recommande anxieusement la prudence et la douceur... Avant même que par son regard il l'appelât au secours, elle s'approchait, lui faisait signe de s'écarter du lit, et elle prenait sa place. D'un geste maternel, elle essuya la figure du Père, ensuite lui donna une cuillerée de cordial, puis demeura penchée, surveillant le résultat de ses soins. Les yeux ne s'étaient pas fermés; seulement, hagards et vitreux déjà, ils se montraient privés du chaud reflet intérieur, du rayonnement mystérieux de l'âme... Pourtant les paupières battirent de nouveau avec lenteur, et le

Père, poussant assez fort la voix dans un enrouement d'écho lointain, dit comme s'il ignorait la présence de Laurières:

— Sœur Josèphe... mais pourtant, si nous admettons les apostats dans l'armée du Christ, parmi les soldats du Christ..., en France même, alors..., la *Catholicité du Catholicisme*... il faut en désespérer... Si vous saviez... les autres... les Jaunes, là-bas. en Asie, ils n'ont pas les cœurs faits sur le modèle des nôtres... pas plus que leurs crânes, allez, pas plus que leurs yeux... qui ne s'ouvrent jamais assez pour regarder en haut...

Mais d'une voix aussi douce, aussi humble, aussi insinuante que celle du ruisselet se glissant dans les sous-bois pour vivifier les racines des grands arbres, sœur Josèphe répondit au Jésuite:

— Oh! mon Père, l'armée du Christ, les soldats du Christ!... Mais nous ne sommes tous que les enfans du bon Dieu, et le Christ est mort pour tous, Chinois et Français, et même pour ceux qui se rient de lui sur sa croix de rédemption... Rappelez-vous l'Évangile: il y a les ouvriers de la onzième heure... et le maître les paie, ceux-là, comme les autres... sa grâce le veut ainsi... Mon Père, nous avons foi en la grâce divine!... n'est-ce pas, mon Père, nous avons la foi? mon Père, dites que nous croyons aux promesses de Jésus-Christ :... *Et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

A ces exhortations répétées, si insistantes de sœur Josèphe, les yeux du Jésuite s'agrandirent d'une épouvante inexprimable, comme s'il avait oublié la parole de l'Évangile, et, de ce fait, perdu son chemin, et s'apercevant tout à coup qu'il marchait à l'abîme... il s'attacha des deux mains au bras de la sœur Josèphe, et, parmi des exclamations d'horreur sans mesure, il chuchota :

— Oui, je crois, sœur Josèphe, oh ! je crois aux promesses divines, oui, oui, je crois!... oui, quoi que fasse le siècle, à la fin des temps, *il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

Laurières, adossé à la muraille contre le chevet du lit, écoutait, haletant, les poings serrés, le cœur étreint, ce dialogue qui décidait, il le savait, du sort de son amour, — bien que surpris des termes employés par la sœur Josèphe, car il était à cent lieues de supposer le danger du naufrage spirituel que le Jésuite avait couru...

Mais un roulement sautillé d'automobile se faisait entendre

dans la rue silencieuse, et s'arrêtait net devant la maison. Laurières, en deux pas, fut à la porte de la chambre, puis à celle du logement; sur l'escalier, Marie montait en bondissant devant sa mère et Canuzat. Il se saisit d'elle pour ainsi dire, lui enlaça la ceinture, et la conduisit à travers la première chambre, en murmurant avec une chaleur et une tendresse ineffables ces exhortations:

— Soyez forte, ma chérie, soyez courageuse! vous arrivez à temps.

Elle avançait, presque portée par lui, aveuglée par les larmes, tendant les mains comme les aveugles, jusqu'à ce que ces mains rencontrassent sur le lit celles du Père Amelin que sœur Josèphe avait recouché avec des paroles de paix chrétienne.

Hélas! si épais que fût le voile de ses larmes, Marie voyait toutefois, assez distinctement pour le désespoir de son cœur, la figure qui se dessinait en relief aigu sur l'oreiller de la couchette, la figure blême, aux larges yeux hagards, qui semblaient chercher le pourquoi de cette apparition miraculeuse.

— Père! Père! ne nous quittez pas!... sanglotait-elle.

Elle était tombée à genoux. Laurières, qui la soutenait toujours, se trouvait ainsi presque agenouillé avec elle.

Et devant la sœur Josèphe et Mme Laurières tout en pleurs aussi, devant Canuzat, frappé d'horreur et de compassion au milieu de la chambre, le Jésuite, d'une voix blanche, essoufflée, mais ferme encore, prononça le véritable adieu du prêtre à ceux de ses frères qu'il laisse derrière lui sur la route de la vie :

— Je ne vous quitte pas, *mes enfans*... je vais seulement là-haut, prier pour votre bonheur dans ce monde et dans l'autre.

ALBÉRICH-CHABROL.

NICOLAS Ier ET LOUIS-PHILIPPE[1]

Le nombre des Mémoires historiques et des histoires détaillées, consacrés à la Révolution de juillet 1830 et au règne de Louis-Philippe, est très grand : néanmoins, cette époque présente un intérêt si vif pour l'histoire politique de l'Europe que des recherches nouvelles sont toujours bien accueillies. Cela est d'autant plus vrai que beaucoup d'événemens sont encore mal éclaircis, soit qu'on en connaisse insuffisamment les détails, soit qu'on les interprète mal. Des accusations réciproques ont été souvent prononcées sur les rapports de Louis-Philippe et de Nicolas Ier, et l'histoire n'a pas encore dit à ce sujet son dernier mot. Les relations entre la France et la Russie ont été beaucoup plus à cette époque des relations *personnelles* entre le roi Louis-Philippe et l'empereur Nicolas Ier que des relations politiques entre les deux pays. Les deux nations avaient une vraie sympathie l'une pour l'autre; cependant les rapports entre les gouvernemens étaient tendus et toujours prêts à provoquer un éclat. Comment expliquer cet étrange phénomène? De nouveaux documens permettent aujourd'hui de répondre à la question. Il n'y a aucun doute que les sentimens d'irritation, et presque de haine, que l'empereur Nicolas Ier portait à la révolution de 1830 et à Louis-Philippe ont été la cause de froissemens continuels

(1) L'auteur de cette étude, membre correspondant de l'Institut de France, publie depuis 1874 un *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères* avec des esquisses historiques composées sur la base des actes diplomatiques des Archives du Ministère des Affaires étrangères de Russie. Les esquisses qui suivent sont empruntées au quinzième volume qui est sous presse et qui contient l'exposé des relations diplomatiques entre la Russie et la France depuis 1823 jusqu'à la fin de l'année 1857 et les traités et conventions jusqu'à nos jours.

entre leurs gouvernemens. Nous profiterons, pour le démontrer, de toutes les sources qui ont été mises à notre disposition et qui, pour la première fois, seront à la portée de tout le monde.

Au moment de la révolution de Juillet, la Russie était représentée à Paris par le célèbre diplomate, le comte Pozzo di Borgo. Sa correspondance diplomatique a été publiée seulement en partie. Elle présente vraiment un intérêt dramatique pour les événemens de juillet 1830.

I

L'opinion du comte Pozzo di Borgo sur les ordonnances de Juillet et sur leurs conséquences fatales est bien connue : il y a quelques mois, la *Revue* publiait à ce sujet d'intéressans extraits des *Mémoires* de Mme de Boigne. Nous n'y insisterons donc pas. La révolution éclata; Louis-Philippe devint roi des Français; le comte Pozzo di Borgo ne se méprit pas sur l'impression que son souverain devait en éprouver. Pas plus que lui, il n'avait aucune sympathie pour Louis-Philippe, mais il se rendait fort bien compte des difficultés de la situation, et, très courageusement, il insistait sur la nécessité de reconnaître au gouvernement français le droit incontestable d'organiser son régime intérieur en dehors de toute ingérence étrangère. Connaissant le caractère et les opinions de l'empereur Nicolas, il était préoccupé de la crainte que le gouvernement impérial ne voulût protester contre la révolution qui venait de s'opérer et ne lui recommandât de s'abstenir de toute relation officielle avec le gouvernement de Louis-Philippe. Il craignait même qu'on ne lui prescrivît de quitter Paris et de rompre ainsi les relations diplomatiques entre la Russie et la France. Sa position était très délicate. Dans l'impossibilité de recevoir assez vite des instructions de Saint-Pétersbourg, il était réduit à agir d'après sa propre initiative et à ses risques et périls. En attendant, la moindre imprudence, le moindre manque de tact pouvaient provoquer la colère de l'Empereur et conduire aux plus graves complications politiques, même à une guerre. Pour Pozzo di Borgo, qui était Français dans l'âme et Russe par la force des circonstances, cette pensée était cruelle : il considérait comme un devoir sacré de patriote de tout faire pour éviter la catastrophe.

Il écrivait rapport sur rapport pour convaincre son gouvernement de la nécessité de s'incliner devant le fait accompli et de le reconnaître — honnêtement. Le comte Pozzo di Borgo réussit, après de grands efforts, à atteindre son but; le gouvernement de Louis-Philippe fut reconnu. Mais l'Empereur ne pardonna jamais au roi des Français l'origine révolutionnaire de son pouvoir et durant tout son règne jusqu'à l'année 1848, il ne l'a jamais traité en égal et en « frère bien-aimé. » Il ne pardonna pas davantage au comte Pozzo di Borgo de lui avoir recommandé avec une telle insistance de faire cet acte de sagesse. Dès ce moment, il resta convaincu que ce « Corse » était un « étranger, » qui ne comprenait ni la Russie, ni ses intérêts politiques.

Il était impossible pour le représentant de l'Empereur de ne pas entretenir des rapports avec Louis-Philippe et ses ministres. Mais à défaut de toute instruction de son gouvernement, il se faisait un devoir de déclarer qu'il ne s'engageait dans des entretiens qu'à titre de particulier. Dans la nuit du 31 juillet n. s. Louis-Philippe le fit prier de se rendre chez lui au Palais-Royal. L'ambassadeur accourut; il trouva le Roi dans un état de grande agitation. « Je l'ai trouvé rempli de craintes et d'espérances, » écrivait-il le 1er/13 août. « Il m'a encore rappelé que jamais il n'a aspiré à la couronne; qu'il a souvent averti le Roi de leurs dangers communs. » Louis-Philippe ajouta adroitement qu'il comptait particulièrement sur les bonnes dispositions de l'empereur Nicolas dont il voudrait gagner l'appui par tous les moyens. En rendant compte à l'Empereur de cette première conversation, Pozzo di Borgo crut devoir lui faire envisager les graves conséquences que pourrait avoir un conflit. « Une guerre de la Russie contre la France, » écrivait-il, « userait nos propres moyens pour détruire une puissance que nous avons tant d'intérêts de conserver, de sorte que nous travaillerons de deux manières à l'avantage de nos ennemis. » « D'ailleurs, » se demandait-il, « quelle serait la fin de cette guerre et dans quel dessein? La première n'est pas à prévoir et le second n'est pas à définir. La prudence exige par conséquent de procéder avec mesure, de ne point s'engager, ni se compromettre, de faire, à mon avis, tout ce qui peut diminuer le mal et aplanir les aspérités et d'attendre sans avoir rien à se reprocher ce que le temps produira. L'exemple du Cabinet impérial forcera les autres à l'imiter et cette attitude contribuera plus au rétablissement de

l'ordre en France, s'il est possible, que tous les efforts et les moyens violens qu'on saurait employer. »

A la lecture de ce rapport, l'Empereur souligna deux fois, *manu proprio*, les derniers mots : que tous les efforts, etc. Ce fait témoigne de la forte impression qu'ils avaient produite sur son esprit. Mais en concluait-il qu'il était nécessaire d'établir des relations franches et amicales avec le gouvernement français, c'est ce que nous verrons dans la suite. Pour le moment, il renonça à l'idée d'une intervention violente dans les affaires de la France. Les rapports du comte Pozzo di Borgo avaient donc produit un effet bienfaisant et provoqué même une résolution suprême qui trancha définitivement la question d'intervention dans un sens négatif.

Dans un rapport secret du 27 juillet/8 août, Pozzo di Borgo fit part à l'Empereur de la politique du gouvernement anglais envers la France. Lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris, entretenait une correspondance secrète avec Charles X et lui conseillait de s'établir à proximité de la France, à tout événement. Il lui recommandait de fixer sa résidence à Jersey, pour être en mesure, le cas échéant, de retourner en France. « En me disant ces paroles, » poursuit Pozzo di Borgo, « lord Stuart a ajouté qu'un peu de guerre civile en France serait à désirer. » « Toutes ces machinations sont odieuses et atroces, écrit Pozzo di Borgo. Après avoir donné M. de Polignac pour ministre aux Bourbons, on voudrait maintenant léguer la guerre civile à la France ! » Cette politique devait soulever aussi l'indignation de l'empereur Nicolas, dont le caractère chevaleresque était connu de toute l'Europe. Le projet d'entraîner les troupes françaises à un acte de trahison envers Louis-Philippe, auquel elles avaient prêté serment de fidélité, révoltait le tsar. Aussi lorsque le comte Pozzo di Borgo dans son rapport secret insista encore une fois sur l'impossibilité d'une intervention, l'Empereur inscrivit-il de sa propre main sur ce rapport la résolution suivante : « Elle (l'intervention) est impossible, parce que le Roi a abdiqué et que l'on ne fausse pas les sermens. »

Lorsque Louis-Philippe nomma le comte Molé ministre des Affaires étrangères, Pozzo di Borgo s'empressa de le recommander « comme un homme qui n'a participé en aucune manière aux mouvemens révolutionnaires qui ont amené la chute des Bourbons. » Quant à Louis-Philippe, « le roi de France, écrivait-il,

est un personnage pacifique, par caractère et par intérêt ; mais il manque d'énergie et assiste lui-même au dépouillement de tous les attributs de la royauté, même telle qu'elle peut exister en France. »

Le Roi l'ayant fait appeler de nouveau, l'ambassadeur se rendit à cet appel, mais toujours seulement à titre privé. Le Roi lui fit part de sa résolution d'envoyer à Saint-Pétersbourg en qualité d'ambassadeur extraordinaire le général Athalin, qui jouissait de sa confiance et de son estime. Cet ambassadeur extraordinaire aurait la mission de notifier au gouvernement russe son avènement au trône de France. Louis-Philippe ajouta « qu'il espérait trouver dans Sa Majesté la continuation de l'intérêt qu'elle a bien voulu témoigner à la France jusqu'ici, expectative, a-t-il déclaré, partagée par la nation entière. » En annonçant à Saint-Pétersbourg l'arrivée de cette ambassade, Pozzo di Borgo était visiblement tourmenté de savoir si elle serait reçue par l'Empereur. Il était dans l'impossibilité de prévoir la décision que prendrait son souverain. Il ne savait même pas s'il faisait bien de rester avec le personnel de l'ambassade à Paris. Ne ferait-il pas mieux de quitter la capitale et de suspendre ainsi pour quelque temps ses relations avec le gouvernement français?

A ses risques et périls il resta, comme le firent tous les représentans des autres puissances de l'Europe. « Les autres puissances, » écrit-il, « n'ont d'autre alternative que celle de reconnaître l'autorité de fait ou de n'avoir aucune relation avec la nouvelle dynastie. La première hypothèse exige un grand sacrifice de principes et, si je puis m'exprimer ainsi, d'inclinations ; la seconde amènera infailliblement une guerre universelle entre la France et le reste de l'Europe, moins l'Angleterre. » Une guerre de cette nature aurait nécessairement comme résultat l'abolition de la monarchie en France et l'établissement de la République. En attendant, « s'il est possible d'arrêter ce volcan, ce ne sera qu'en le laissant se calmer ou se consumer. » A la fin d'août, avant d'avoir reçu des instructions, l'ambassadeur revient encore sur la nécessité de reconnaître Louis-Philippe et use d'argumens qui semblent irréfutables. « Il est certain, » écrit-il à son ministre le 13/25 août, « qu'il n'existe dans cette nombreuse communauté de 32 millions de Français d'autre pouvoir public avec qui le reste du monde puisse communiquer que celui du nouveau Roi. Les relations avec lui deviennent donc

une nécessité. » Et il ajoute : « Reconnaître un fait qu'on ne peut changer, ce n'est pas l'approuver, c'est uniquement s'adapter aux circonstances, indépendantes de notre volonté, en empêchant par cela même qu'elles ne deviennent plus dangereuses et nuisibles... La reconnaissance du roi Louis-Philippe Ier ne blesse pas le principe de la légitimité. C'est une usurpation qui le blesse... Quand un fait est accompli, c'est une réalité, qu'on ne peut méconnaître, quel que soit le jugement que l'on porte sur sa nature et celle des causes qui l'ont produit. »

Elle est touchante la crainte qui perce dans chaque ligne de ce rapport du mois d'août, que l'empereur Nicolas ne reconnaisse pas le roi Louis-Philippe et qu'une rupture entre la Russie et la France ne devienne alors inévitable. Instruit sur le caractère et la manière de penser de son souverain, le comte s'épuise en efforts pour prévoir les objections qu'on pourrait élever contre la reconnaissance du fait accompli. Il les combat de son mieux; mais s'il craint les résolutions de l'Empereur, il n'est pas non plus sans appréhensions sur les entraînemens que le Roi peut subir. Ces appréhensions sont même chez lui si fortes qu'il se rend tantôt chez Louis-Philippe, tantôt chez le comte Molé pour leur signaler le danger. Il se fait un devoir de démontrer au Roi et à son ministre la nécessité impérieuse « de s'opposer à l'esprit de prosélytisme et à la fureur de porter dans les pays étrangers les doctrines qui agitent plus qu'elles ne régissent le sien. » Pozzo eut soin d'avertir le roi Louis-Philippe que si Paris devenait un centre d'agitateurs politiques qui, de là, se livreraient impunément à la propagande de leurs chimères révolutionnaires, il risquerait de perdre son trône. Pourquoi Louis-Philippe continue-t-il d'habiter le Palais-Royal? « Le séjour du Palais-Royal, — écrit Pozzo au comte Nesselrode, — est, dans les circonstances actuelles, inconvenant et nuisible. Ce lieu horriblement célèbre est depuis quarante ans le foyer de toutes les révoltes, la sentine de toutes les immoralités. Le nouveau roi et sa famille sont obsédés jour et nuit par une populace qui célèbre des orgies, chante des chansons révolutionnaires et débite des écrits et des estampes abominables. De temps à autre, ces gens demandent à voir le prince qui ne se refuse jamais à leurs insolentes importunités. Ces représentations n'ont pas encore cessé une seule fois depuis les derniers troubles... J'ai fait observer combien il serait convenable de

changer de demeure et de se transporter aux Tuileries. Le prince s'y est refusé en disant que c'est un palais qui porte malheur, comme si celui qu'il habite avait été heureux pour son père. La vérité est qu'il craint de se soustraire à la populace et qu'il n'ose pas risquer d'en encourir le blâme. »

Cependant ces faiblesses de Louis-Philippe ne sauraient effacer deux faits incontestables : le premier, qu'il est roi des Français; le second, qu'il désire en toute sincérité mériter la confiance de l'Empereur. C'est avec ce *cæterum censeo* que Pozzo di Borgo terminait tous ses rapports pendant ce premier mois d'existence de la monarchie de Juillet et avant qu'il fût en possession des instructions de son gouvernement. Ces instructions arrivèrent enfin! Elles portaient la date du 4/16 août et, à la fin du mois, elles se trouvaient entre les mains de Pozzo di Borgo, qui les attendait avec une fiévreuse impatience. Leur lecture fut pour lui une cause de profonde déception. Il comprit aussitôt que leur exacte exécution amènerait infailliblement une rupture entre la Russie et la France. Et tous ses efforts visaient à prévenir ce malheur.

Voici ce qu'écrivait le comte Nesselrode, par ordre suprême : « Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence combien l'Empereur a été profondément affecté par ces déplorables événemens... Votre Excellence jugera elle-même combien il doit nous importer d'être informés le plus régulièrement et le plus promptement possible de tout ce qui a rapport aux événemens dont la France est devenue le théâtre. Au reste, depuis l'invasion de Bonaparte en 1815, il ne s'est peut-être pas présenté de circonstance où le service de l'Empereur ait eu plus besoin de votre zèle éclairé et de votre sagacité. »

Si les dépêches du vice-chancelier s'étaient bornées à ces considérations générales sur les « événemens déplorables » survenus en France, le comte Pozzo di Borgo n'aurait pas eu lieu de s'alarmer. Mais ce même courrier diplomatique lui remit une autre dépêche, datée également du 4/16 août, qui lui prescrivait catégoriquement d'éloigner du territoire français tous les sujets russes! Cet ordre, dont l'exécution était impossible, était conçu dans les termes suivans : « L'Empereur ayant jugé que, vu les événemens qui ont éclaté en France, aucun de ses sujets ne devrait y prolonger son séjour, m'ordonne d'inviter Votre Excellence à vouloir bien notifier à tous les sujets russes, po-

lonais ou finlandais qui se trouvent à Paris ou sur d'autres points du royaume, qu'ils aient à quitter le territoire français. Un terme de huit jours est fixé à cet effet à ceux qui se trouvent dans la capitale de la France. Quant à ceux qui sont dans les provinces, ils auront à se conformer à cet ordre de Sa Majesté l'Empereur dans le plus bref délai possible. Quiconque chercherait à s'y soustraire, encourra toute la responsabilité de sa conduite. » Ces prescriptions devaient produire sur l'ambassadeur un effet foudroyant. L'expulsion des sujets russes ne pouvait échapper à la connaissance des autorités françaises et à celle de la presse. Tous les Français n'auraient pas manqué d'interpréter cette mesure comme un premier pas vers des hostilités déclarées. La mobilisation de l'armée française en aurait été la conséquence et une rupture entre la Russie et la France se serait produite immédiatement. On se demande en outre par quels moyens l'ambassadeur de Russie aurait pu expulser du territoire français les sujets russes. Il ne connaissait pas le lieu de leur résidence et n'était pas en mesure de les contraindre à regagner la frontière.

Les instructions de son gouvernement plaçaient l'ambassadeur dans une situation très critique. A la vérité, on n'exigeait pas de lui qu'il quittât Paris avec le personnel de l'ambassade. Mais il devait s'attendre d'un jour à l'autre à recevoir un ordre de cette nature. En effet, dans une dépêche du 8/20 août 1830, le ministre des Affaires étrangères lui communiquait des instructions supplémentaires catégoriques. L'Empereur, écrivait le comte Nesselrode, n'a pas encore pris la résolution de rappeler formellement son ambassadeur de Paris. Il désire agir de concert avec les autres puissances alliées. « Mais Sa Majesté Impériale », — poursuit le vice-chancelier, — « s'en remet à votre jugement éclairé. Vous vous réglerez sur les circonstances et observerez scrupuleusement de ne point prolonger votre séjour en France au delà de ce que pourrait admettre la dignité de notre Auguste Maître... Du moment donc où vous croiriez que votre présence serait considérée comme une approbation tacite du nouvel ordre de choses, ou que la révolution amenât des circonstances dont vous ne sauriez rester spectateur sans compromettre votre caractère de représentant de l'Empereur, vous quitterez le pays avec les personnes attachées à l'ambassade et vous vous rendrez à l'endroit où vous serez le plus à même

de recevoir les ordres de Sa Majesté, tout en observant la marche ultérieure des événemens en France. » Si un représentant d'une grande puissance quelconque était rappelé de Paris, Pozzo di Borgo avait l'ordre de gagner aussitôt la frontière. « Quel que soit du reste, » — poursuit le vice-chancelier, — « le parti que vous croirez devoir adopter, il est de l'intention de Sa Majesté Impériale que vous considériez dès à présent vos fonctions d'ambassadeur comme *suspendues de fait*. Accrédité près Sa Majesté le roi Charles X, vous ne sauriez, dans cette qualité, entretenir des relations officielles avec les individus qui ont remplacé le gouvernement légitime... Par la même raison, Sa Majesté Impériale désire que vous quittiez l'hôtel de l'ambassade. Cet hôtel est une propriété du gouvernement français et il ne serait guère convenable que Votre Excellence y restât, acceptant pour ainsi dire l'hospitalité d'un pouvoir que nous ne saurions reconnaître comme légalement constitué. » En conséquence, il fut défendu au comte Pozzo di Borgo non seulement de reconnaître le nouveau gouvernement français, mais aussi de s'engager avec lui dans quelques rapports que ce fût, officiels ou officieux.

II

L'empereur Nicolas Ier ne s'en tint pas là. La dépêche d'août du comte Nesselrode se terminait ainsi : « l'Empereur avait déjà interdit à tout sujet français l'entrée dans ses États. Indépendamment de cette mesure de précaution, Sa Majesté a ordonné qu'il fût veillé à ce que ni la cocarde ni le pavillon tricolore ne puissent paraître chez nous. Il ne sera donc permis ni à un individu quelconque, ni à un bâtiment dans nos ports, d'arborer ces couleurs révolutionnaires. Tout navire arrivant sous ce pavillon sera renvoyé sur-le-champ. »

L'expulsion des bâtimens français des ports de Russie devait nécessairement amener la cessation de toutes les opérations commerciales entre les deux pays. L'exécution de semblables mesures par les autorités russes devait à juste titre être considérée par le gouvernement français comme un commencement d'hostilités. Refuser de reconnaître le drapeau tricolore, c'était refuser de reconnaître le gouvernement français et le roi Louis-Philippe lui-même.

Au reçu de toutes ces instructions, Pozzo di Borgo, après

mûre réflexion, prit une décision qui lui fait le plus grand honneur. Il résolut de n'en tenir aucun compte, de ne pas expulser de France tous les sujets russes, de ne pas refuser le visa des passeports aux Français qui se rendaient en Russie, et de ne quitter ni Paris, ni l'hôtel de l'ambassade. Dans son rapport du 16/28 août, il déclara sans détour à son gouvernement que l'exécution des instructions qu'il avait reçues aurait infailliblement amené la guerre.

Pour justifier sa hardiesse, Pozzo di Borgo se plaça sur un terrain dont il était impossible de le déloger. Le gouvernement impérial avait adopté comme base de sa politique étrangère l'accord entre les grandes puissances ; par conséquent, disait-il, à défaut de toute instruction, il devait se conformer à l'attitude des représentans des autres grandes puissances à Paris. Dans ce nombre, le ministre d'Angleterre avait déjà été reçu en audience officielle par Louis-Philippe, et les ministres d'Autriche et de Prusse lui avaient dit qu'ils allaient recevoir leurs lettres de créance. Dès lors l'ambassadeur de Russie ne pouvait pas se « singulariser; » il devait régler son attitude d'après celle de ses collègues alliés. La nécessité de ne pas s'en séparer était d'autant plus impérieuse que la révolution qui venait d'éclater en Belgique produisait une forte impression en France. Le ministre des Affaires étrangères avait déclaré, au nom du gouvernement français, au comte Pozzo di Borgo et à ses collègues que l'intervention d'une puissance étrangère quelconque dans cette révolution entraînerait celle de la France. L'ambassadeur de Russie ne pouvait faire autrement que de prendre acte d'une déclaration aussi catégorique du gouvernement français et de la porter sans délai à la connaissance de son cabinet. Ainsi dès le mois d'août des relations s'établirent-elles de fait entre le gouvernement impérial et celui du roi Louis-Philippe. « La question de reconnaissance, écrivait Pozzo le 23 août/4 septembre, était donc décidée par la nature de la position des alliés, par le besoin de rester unis et par la juste et sage résolution de ne pas rompre avec la France pour des causes qui regardent son état intérieur. Il est vrai que cet état est déjà tel qu'il peut jeter l'alarme au milieu de l'Europe monarchique et légitime. »

Pozzo di Borgo trace, en effet, du nouveau roi ce portrait, qui devait confirmer le désir de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du pays. « Le nouveau roi, faible par carac-

tère, démocrate par goût, entouré de son ministère, où Laffitte et Dupont de l'Eure dominent, passe du Conseil aux scènes populaires et se constitue l'esclave des caprices et des exigences du parti, qui l'a pris plus comme instrument que comme chef véritable. » Voilà pour le Roi; pour ce qui est du pays, d'après les assurances de l'ambassadeur, l'anarchie y règne : les soldats chassent les officiers, les départemens les préfets, et on proclame le principe que les soldats ne doivent pas tirer sur le peuple. Toutefois cette anarchie n'a nullement empêché le gouvernement de Louis-Philippe de prendre racine et de s'affermir de plus en plus. Ainsi vient-il de nommer à Londres, en qualité d'ambassadeur, le célèbre prince de Talleyrand que Pozzo di Borgo qualifie de « méchant et vilain homme, » tout prêt, dans ce nouveau poste, à se livrer à toute espèce de menées. A la suite de cette nomination, le gouvernement français fit connaître à l'ambassadeur de Russie son intention de nommer le comte de Flahaut à Saint-Pétersbourg. Mais Pozzo déclina catégoriquement ce choix, déclarant que c'était une trop « mince existence. » Il signala le maréchal Mortier comme un candidat plus sympathique au gouvernement russe. Il est curieux que Pozzo di Borgo ait assumé la responsabilité de ce choix, quand il n'était pas sûr de rester lui-même à Paris, et qu'il ignorait encore l'impression qu'avait pu produire à Saint-Pétersbourg sa désobéissance flagrante aux instructions qu'il avait reçues. Cette attitude décidée a d'autant plus lieu de surprendre, que l'influence de la révolution de Juillet s'était déjà manifestée dans plusieurs pays de l'Europe Occidentale. Pozzo di Borgo ne devait guère se méprendre sur la nature de l'impression que l'empereur Nicolas ressentirait de ces troubles.

La révolution de Belgique en particulier, qui amena l'expulsion du roi des Pays-Bas, Guillaume II, beau-frère de l'Empereur, devait soulever la colère et l'indignation de celui-ci. Pozzo di Borgo était convaincu lui-même que cette révolution était l'œuvre des anarchistes français. Dans tous les cas, le gouvernement français, loin de dissimuler ses sympathies pour les insurgés belges, déclarait sans détour qu'il s'opposerait à toute intervention étrangère dans les affaires de Belgique. « Pour écarter cette intervention, » écrivait Pozzo di Borgo le 8/20 septembre 1830, « le nouveau gouvernement français met en avant un principe, lequel, s'il venait à triompher, ôterait à

tous les autres un des plus sûrs moyens de conservation. Il prétend qu'il n'appartient à aucune puissance d'en secourir une autre contre ses sujets rebelles, soit qu'elle s'y croie autorisée par le besoin de pourvoir à sa propre sûreté, soit même qu'elle en ait contracté l'engagement formel par des traités précédens. » « Le comte Molé m'a déclaré, » ajoute l'ambassadeur, « que cette doctrine était inséparable de la stabilité du trône de Philippe Ier. » Il est évident que l'ambassadeur impérial devait exprimer au ministre des Affaires étrangères de France sa profonde indignation. « Je lui démontrai vivement, écrit-il, l'absurdité et l'extravagance intolérable des principes qu'il me manifestait et j'ajoutai que je lui connaissais trop de lumières, de bon sens et de modération pour croire un instant qu'ils fussent les siens. »

Les déclarations du nouveau gouvernement français devaient faire une impression pénible à Saint-Pétersbourg. Toutefois, on était en présence de faits accomplis, et le pouvoir autocrate de l'empereur Nicolas était impuissant à chasser du trône Louis-Philippe et à y élever Charles X. Il faut rendre cette justice au comte Nesselrode qu'il a fait preuve de courage et d'énergie pour la défense du simple bon sens contre les idées enracinées de légitimité et de réaction dont son souverain était pénétré jusqu'à la moelle des os. Il persuada l'Empereur de la nécessité de maintenir l'ambassade de Russie à Paris, de ne pas rappeler de France les sujets russes qui y résidaient et de ne pas interdire l'accès de la Russie aux Français. Le comte Pozzo di Borgo reçut donc à la fin pleine satisfaction : loin d'être blâmé pour n'avoir pas exécuté les premières instructions d'août, sa conduite fut honorée d'une auguste approbation, car « les événemens en France se sont succédé avec une telle rapidité que les déterminations d'un jour n'étaient souvent plus applicables aux circonstances du lendemain. »

Ce premier succès de Pozzo di Borgo devait en amener d'autres qu'on désavouait. Les relations telles qu'elles existaient entre l'ambassadeur de Russie et le gouvernement français ne pouvaient pas durer indéfiniment. La reconnaissance officielle s'imposait, ainsi que l'expédition de nouvelles lettres de créance. L'empereur Nicolas ne voulait l'admettre en aucune manière. Le comte Nesselrode eut bien de la peine à convaincre son souverain de la nécessité de reconnaître Louis-Philippe comme

roi des Français et d'entretenir avec lui des relations diplomatiques régulières. Il s'appliquait à lui démontrer qu'une fois que le roi d'Angleterre avait reconnu le nouveau roi le 27 août (n. st.), l'empereur d'Autriche le 8 septembre, le roi de Prusse le 9 septembre, l'empereur de Russie ne saurait se détacher de ses alliés et ne pas faire comme eux. Par son remarquable rapport du 16/28 septembre 1830, le comte Nesselrode réussit à arracher à son souverain son consentement à la reconnaissance de Louis-Philippe. Ce fut un rapport écrit. A l'exposition orale précédente, le vice-chancelier avait constaté de nouveau chez l'Empereur une « répugnance extrême » à reconnaître le nouveau régime en France. Toute son éloquence et tous ses argumens n'avaient pas réussi à ébranler sa volonté. Se défiant du succès de sa parole et redoutant la colère du Tsar, le comte Nesselrode prit la résolution de présenter un mémoire détaillé sur les affaires de France. Une attaque de goutte le retint à propos à la maison pour lui donner la possibilité d'envoyer son travail à son souverain. Il fut retourné au ministre avec de nombreuses annotations de l'Empereur et, après en avoir pris lecture, le comte Nesselrode pouvait se dire, comme Pyrrhus : « Encore une semblable victoire et je suis perdu ! » Ces annotations impériales montraient, en effet, ce qu'il en coûtait à l'autocrate de Russie de faire les concessions réclamées par la force des choses.

La révolution de Juillet, écrivait Nesselrode, a porté un coup sensible au principe de légitimité, tandis que la doctrine du pouvoir populaire a remporté un triomphe. Néanmoins, trois puissances alliées ont sacrifié le principe de légitimité pour sauver le principe monarchique qui a « surnagé comme par miracle. » Bien plus, en présence des circonstances actuelles, il faut désirer le maintien de ce gouvernement usurpateur, car c'est le seul soutien de l'ordre. « Les puissances ont tout à gagner, à voir ce gouvernement se consolider. Que gagneraient-elles à sa chute ? La république, l'anarchie, et des malheurs, dont il ne serait point donné à la sagesse humaine de prévoir, ni l'issue, ni le terme. »

En regard de cette phrase, l'Empereur écrivit en français, — suivant son habitude, — ces mots : « Je ne sais ce qui est préférable d'une république ou d'une soi-disant monarchie pareille. »

Toutefois, poursuit le vice-chancelier, pour l'existence d'un

tel gouvernement sa reconnaissance est d'une absolue nécessité. Un refus équivaudrait à une condamnation à mort. Il est facile de prévoir quelles en seraient les conséquences. La France deviendrait le foyer du mouvement révolutionnaire en Europe, et les Français, les alliés de tous les anarchistes sur le continent... Une conflagration générale deviendrait imminente et ce seraient les puissances étrangères qui l'auraient provoquée. » Si les grandes puissances continentales commençaient une guerre avec la France, l'Angleterre abandonnerait l'alliance, et l'opinion publique de l'Europe prendrait fait et cause pour la France. L'action de tous les traités internationaux serait suspendue. Mais quel serait le but de cette guerre? Il serait illusoire de songer au rétablissement sur le trône de la branche aînée des Bourbons! Le prince de Metternich a dit au comte Nesselrode que, si les alliés agissaient de cette manière, leur victoire serait suivie de difficultés insurmontables: « car il serait peut-être facile de renverser le gouvernement actuel, mais impossible de trouver une combinaison pour le remplacer. »

En regard de ces mots, l'empereur Nicolas mit l'annotation suivante : « C'est exactement ce que j'ai dit ici dès la nouvelle des désordres de Paris. »

Prenant en considération le fait de la reconnaissance du nouveau gouvernement français par les trois grandes puissances de l'Europe, la Russie, selon l'avis du ministre des Affaires étrangères, ne saurait marcher seule contre les Français et se détacher de ses alliés. Enfin le refus de reconnaître Louis-Philippe compromettrait complètement la situation de la Russie en France, acquise depuis 1814. « Jusqu'à la catastrophe du mois de juillet, » écrivait le comte Nesselrode, « notre système a été fondé sur des rapports intimes avec cette puissance, rapports qui découlaient naturellement de l'identité des intérêts des deux pays. Nous avons recueilli les fruits de cette politique sage et prévoyante. Les dispositions du gouvernement français, comme celles de la nation, nous ont été constamment favorables. Plus d'une fois, pendant la guerre que Votre Majesté a soutenue avec tant de gloire et de succès, la France a déjoué les combinaisons les plus malveillantes de l'Autriche et de l'Angleterre. Ses trésors et ses soldats nous ont aidés à créer un État dont l'existence est utile à la Russie. C'est au souvenir des bienfaits de l'empereur Alexandre que Votre Majesté doit des services aussi

signalés... parce que son esprit plein d'avenir lui faisait sentir qu'aucun équilibre de l'Europe ne serait possible, si la France ne conservait un certain degré de force et de puissance. »

Ces argumens irréfutables du comte Nesselrode persuadèrent l'empereur Nicolas de la triste nécessité de reconnaître Louis-Philippe comme roi de France. Il finit par admettre les argumens de son ministre après une longue et pénible lutte avec lui-même. Voici les derniers mots qu'il écrivit sur ce rapport : « Je me rends à votre raisonnement ; mais j'atteste le ciel que c'est et ce sera toujours contre ma conscience et que c'est un des plus pénibles efforts que j'aie jamais faits. J'en prends acte. — *Nicolas.* »

Ces dernières paroles de l'Empereur caractérisent très bien ses sentimens personnels à l'égard du roi des Français, et il n'y avait pas de force au monde qui pût le contraindre à changer ses convictions. Dans le domaine officiel et politique il consentait à se rendre au conseil de son ministre des Affaires étrangères et à reconnaître le Duc d'Orléans Louis-Philippe comme roi de France. Mais dans ses rapports directs et personnels avec lui, il se réservait le droit de laisser libre cours à ses sentimens. Il autorisa son représentant à la Cour des Tuileries à rester à son poste et il se montra disposé à entrer en relation avec les plénipotentiaires du gouvernement français; mais il refusa catégoriquement de traiter Louis-Philippe sur un pied d'égalité et comme un membre légitime de cette famille à laquelle appartenaient les autres souverains. C'est par ces sentimens que s'explique le refus décidé de l'Empereur d'appeler Louis-Philippe « Monsieur mon frère. » Tous les argumens dont put se servir le comte Nesselrode par écrit et en paroles furent impuissans à ébranler sa résolution.

Le général Athalin arriva à Saint-Pétersbourg, au commencement de septembre, pour notifier l'avènement de Louis-Philippe au trône de France. Il fut porteur de deux lettres du Roi à l'Empereur du 7/19 août 1830. Dans la première, le Roi déclare qu'il fut appelé au trône par la volonté de la nation et qu'il dut se sacrifier à ce vœu unanime. Son refus n'aurait pas manqué de déchaîner de terribles calamités non seulement sur la France, mais sur tous les États de l'Europe. Dans la seconde, Louis-Philippe donne des explications détaillées sur les événemens de Juillet et s'applique à démontrer qu'il en est devenu la victime

et qu'il a été contraint par la force des circonstances de monter sur le trône. Charles X est lui-même coupable de sa chute : avec plus d'intelligence et de modération, il n'eût pas cessé de régner. « Depuis le 29 août 1829, — poursuit Louis-Philippe, — la nouvelle composition du ministère m'avait fort alarmé. Je voyais à quel point cette composition était suspecte et odieuse à la nation... La résistance à ce ministère ne serait probablement pas sortie des voies parlementaires, si dans son délire, ce ministère lui-même n'en eût donné le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte... Aucun excès n'a souillé cette lutte terrible, mais il était difficile qu'il n'en résultât pas quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits qui les avait détournés de tout désordre, les portait en même temps vers des essais de théories politiques qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de grandes calamités... C'est dans cette situation, Sire, que tous les vœux se sont tournés vers moi... J'ai donc accepté cette noble et pénible tâche, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pouvait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins qu'il nous importe tant d'assurer. » En vue d'échapper au plus tôt aux dangers de ce provisoire, Louis-Philippe changea son titre primitif de « lieutenant du royaume, » contre celui de roi. « Il n'échappera pas à la perspicacité de Votre Majesté, poursuit-il, ni à sa haute sagesse que pour atteindre ce but salutaire, il est bien désirable que les événemens de Paris soient envisagés sous leur véritable aspect, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, entoure mon gouvernement de la confiance qu'il a le droit d'inspirer... Que Votre Majesté veuille bien ne pas perdre de vue que, tant que le roi Charles X a régné sur la France, j'ai été le plus soumis et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est qu'au moment où j'ai vu l'action des lois paralysée, et l'exercice de l'autorité royale totalement anéantie, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. »

Après avoir justifié ainsi de son mieux sa conduite pendant les journées mémorables de Juillet, Louis-Philippe s'adresse à l'empereur Nicolas Ier avec insistance pour le prier d'entretenir avec lui et son gouvernement des relations d'invariable amitié

« C'est sur vous, Sire, » écrit-il en terminant sa longue lettre, « que la France a surtout les yeux fixés; elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant. Sa confiance ne sera point trompée; j'en ai pour garant le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent Votre Majesté Impériale. »

Cette lettre, écrite d'un bout à l'autre de la propre main du Roi, était munie de la signature suivante : « Monsieur mon Frère, de Votre Majesté Impériale, le bon Frère Louis-Philippe. »

L'empereur Nicolas fut obligé de répondre. Il donna l'ordre à son ministre des Affaires étrangères de rédiger un projet de lettre. L'ordre fut exécuté, et le projet fut soumis à Sa Majesté. Dans ce projet, selon l'usage reçu, l'Empereur s'adresse au Roi avec les mots : *Monsieur mon Frère*. L'Empereur les effaça au crayon et y substitua le mot: *Sire*. Par cette formule, l'Empereur s'abaissait en quelque sorte devant le roi des Français, car tous les simples mortels s'adressaient à lui en usant du même terme. Quoi qu'il en soit, cette violation des formes généralement admises dans les rapports entre souverains, aussi bien que le ton de la lettre, devaient péniblement impressionner Louis-Philippe. « Votre Majesté, » écrivait Nicolas, « a pris une détermination qui lui a paru la seule propre à sauver la France de plus grandes calamités, et je ne me prononcerai pas ici sur les considérations qui l'ont guidée. Mais je forme des vœux pour que la Providence divine veuille bénir les intentions de Votre Majesté et les efforts qu'Elle va faire pour le bonheur du peuple français. » Complètement d'accord avec ses alliés, l'Empereur prend acte des intentions du roi des Français d'entretenir avec tous la bonne intelligence et d'observer scrupuleusement les traités conclus.

Le projet proposait comme signature: *Monsieur mon Frère*. L'Empereur l'effaça encore cette fois et usa de la formule ordinaire de politesse.

Cette lettre de l'Empereur au roi Louis-Philippe fut signée le 18/30 septembre 1830. Nous avons encore une autre lettre de la même date au roi des Français, en réponse à la lettre confidentielle de celui-ci. Sur le projet l'empereur Nicolas Ier substitua encore une fois le mot *Sire* à la formule *Monsieur mon Frère*. L'Empereur fut très satisfait de ce projet et mit l'annotation suivante en français: *cette lettre est très bonne*. Connaissant les sentimens de l'Empereur, on peut être certain que s'il a ap-

prouvé le projet de lettre, c'était à cause de la retenue de son langage et de la stérilité de son contenu.

Au commencement de cette seconde lettre, l'Empereur affirme qu'il comprend les motifs qui ont porté le Roi à présenter les événemens de Juillet « sous un jour moins défavorable. » Le général Athalin, porteur des deux lettres, dira au Roi ce que pense en réalité le Tsar de ces tristes événemens. « Ce qui s'est passé à Paris, » poursuit Nicolas, « est un malheur pour la France, comme pour l'Europe entière. En acceptant la tâche difficile qui lui a été offerte, Votre Majesté a senti le besoin d'inspirer de la confiance aux puissances étrangères. Elle a, pour ainsi dire, pris l'engagement de fournir à l'Europe des garanties de paix et d'ordre public. Elles ne peuvent se trouver que dans l'affermissement d'un pouvoir conservateur en France, dans le respect de son gouvernement pour les traités existans et la tranquillité intérieure des États voisins. »

Le comte Nesselrode prévoyait fort bien l'impression pénible que ces deux lettres produiraient nécessairement sur le Roi, et il tâcha, dans la mesure du possible, d'en atténuer l'effet. Le *feldjäger*, porteur des dépêches pour Paris, emportait en même temps une lettre particulière du vice-chancelier au comte Pozzo, qui contenait des détails secrets sur ces lettres impériales. « Pour vous donner une idée, » écrivait le comte Nesselrode, « combien il en a coûté à l'Empereur de reconnaître le Duc d'Orléans, je vous dirai que je n'ai jamais pu le décider à lui donner dans les lettres le titre de *Monsieur mon Frère* et qu'il a mieux aimé déroger à sa dignité, en mettant : *Sire*, en vedette. Vous verrez par là combien l'animosité causée par les événemens du mois de juillet et par la conduite démagogique du nouveau Roi est encore vive. J'espère que ces impressions se calmeront avec le temps. Mais tâchez d'empêcher de votre côté que ce manque de formes ne soit relevé par le ministère français et n'entraîne une tracasserie qui serait fort désagréable... D'ailleurs si le gouvernement français vous faisait quelques observations à ce sujet, vous pourriez lui faire remarquer que jusqu'ici le nouveau titre de souverain de la France ne nous a point été communiqué dans les formes voulues par les moyens diplomatiques et que nous ne le connaissons encore que par les publications du *Moniteur*. »

L'Empereur Nicolas Ier apprit bientôt de son ambassadeur à

Paris l'impression que ses lettres avaient produite sur le Roi et ses ministres. Aussi longtemps que le général Athalin se trouvait à Saint-Pétersbourg et adressait des rapports sur les faveurs dont il était l'objet, Louis-Philippe ne dissimulait pas sa satisfaction. Il invita l'ambassadeur de Russie au Palais-Royal et celui-ci s'y rendit sous « une forme toute privée. » Le Roi dit au comte Pozzo di Borgo qu'il avait reçu un rapport du général Athalin, qui était ravi de l'accueil qu'il avait trouvé auprès de l'empereur Nicolas. Le Roi en était très satisfait, ainsi que de tout ce que lui communiquait son ambassadeur extraordinaire. Avec l'abondance de paroles qui lui était propre, Louis-Philippe se mit à démontrer qu'il avait été forcé de monter sur le trône pour empêcher le triomphe inévitable de la révolution : c'était le seul moyen de sauver l'ordre public et le principe monarchique. L'ambassadeur de Russie écouta respectueusement ce discours et se permit seulement d'observer qu'aussi longtemps qu'on ne mettrait pas une fin aux « sociétés populaires, » l'ordre public et le triomphe du principe monarchique ne seraient pas assurés. « Le Roi témoigna à cette proposition un embarras extrême, » écrivait le comte Pozzo di Borgo. Il parla des divergences entre les ministres, qui empêchaient de prendre des mesures générales. Le comte Molé, ministre des Affaires étrangères, crut devoir constater le même fait. Quant au comte Pozzo di Borgo, il attribuait la faiblesse du Roi dans sa lutte avec les révolutionnaires au fait qu'il les redoutait lui-même, et surtout Lafayette.

III

Cet échange d'impressions amicales eut lieu avant le retour du général Athalin à Paris. La situation changea lorsque le Roi et ses ministres prirent connaissance des lettres de l'Empereur. De plus, l'ambassadeur extraordinaire de France fit part verbalement de certaines choses qu'il jugeait trop délicates pour être traitées dans un rapport. Toutes ces informations produisirent un pénible effet sur le gouvernement français.

Le lendemain du retour du général Athalin, Molé invita l'ambassadeur de Russie à passer chez lui. « M'y étant rendu, » écrit le comte Pozzo di Borgo le 11/23 octobre 1830, « je le trouvai tout abattu de l'impression que lui avait faite l'ensemble

des notions dont M. d'Athalin venait de l'instruire. Après quelques observations générales de regret, il me dit que le roi Louis-Philippe était désolé de ne pas avoir trouvé, dans les lettres de Sa Majesté l'Empereur, les formes amicales et bienveillantes d'usage entre souverains et dont il s'était servi lui-même. » Le Roi, poursuivit Molé, passa en revue la correspondance échangée entre les souverains de France et de Russie depuis la Restauration et « il avait reconnu que non seulement Leurs Majestés s'étaient servies de la formule ordinaire *Monsieur mon frère*, mais qu'Elles avaient ajouté au bas celle de *Votre bon frère et ami*. Le Roi considère ces ommissions comme une preuve de l'intention de l'Empereur de ne pas entretenir les liens « de bonne intelligence et de courtoisie, » mais même d'observer un certain « éloignement » à son égard.

L'ambassadeur crut devoir justifier l'attitude de son souverain par l'ordre de choses existant en France, l'origine révolutionnaire du pouvoir de Louis-Philippe, la propagande anarchique en Belgique, en Espagne, en Italie, etc. Il dit en terminant « que Sa Majesté Impériale ayant reconnu le titre de fait du roi des Français, les relations politiques entre les deux monarques et les deux États se trouvaient rétablies, en attendant que la marche du Roi et de son gouvernement envers les autres puissances devînt un motif de faire renaître celles qui tiennent à l'intimité et à la confiance. »

Il n'est guère probable que ces considérations aient rassuré ou satisfait le ministre français. Molé n'essaya même pas de défendre son gouvernement : il se borna à dire à l'ambassadeur que le Roi désirait le voir.

Le comte Pozzo di Borgo se rendit, toujours « incognito, » au Palais-Royal et directement dans la chambre où le Roi l'avait déjà reçu à plusieurs reprises. Louis-Philippe vint aussitôt à sa rencontre et « presque les larmes aux yeux » lui exposa avec une grande animation combien il était peiné de voir que l'Empereur avait renoncé à observer à son égard les formes de courtoisie amicale dont il avait usé lui-même, et que tous les autres souverains avaient scrupuleusement observées. L'ambassadeur s'appliqua à justifier l'attitude de son souverain par les argumens qu'il avait fait valoir dans son entretien avec le comte Molé. Le Roi l'écouta attentivement et avec calme. Mais lorsque Pozzo di Borgo chercha à démontrer que cette défiance s'expliquait

comme une conséquence de « ce grand et fatal renversement, » le Roi ne put se contenir et s'écria avec vivacité : « Eh! mon Dieu, ce n'est pas moi qui ai détrôné Charles X; c'est lui-même qui a voulu se perdre, malgré les avertissemens et les conseils de la France et de l'Europe réunies. Quant au Duc de Bordeaux, il a été impossible de le mettre en avant au milieu de l'effervescence qui régnait alors et qui dure encore; je n'aurais eu qu'à le nommer le jour où j'ai été à la Commune de Paris et on m'aurait mis en pièces avec lui, s'il avait été présent. Mon appel au trône a été un mouvement irrésistible et mon acceptation un acte de nécessité, sans lequel la terreur allait commencer à l'instant même à Paris et une épouvantable confusion dans le reste de la France et de l'Europe. — Je m'estimerais heureux, » dit le Roi en terminant, « si je pouvais parvenir à convaincre l'Empereur de cette vérité. »

Ces épanchemens du Roi ne réussirent pas à convaincre Pozzo, qui continua à signaler la propagande internationale des révolutionnaires français, le danger général, la faiblesse du gouvernement, etc. Louis-Philippe s'appliquait à réfuter énergiquement ces assertions. Il assura que la révolution belge le désolait autant que personne; qu'il avait décliné la proposition d'occuper les places fortes de Belgique par des garnisons françaises; qu'il refusait d'accepter la couronne de Belgique aussi bien pour lui que pour un prince de sa famille. A la fin de cette longue audience, le Roi crut devoir assurer le comte Pozzo di Borgo que son plus vif désir était de maintenir avec la Russie et le Tsar les relations les plus amicales. Quant à l'ambassadeur, il recommandait sérieusement à son gouvernement, à la fin de son rapport, de ne pas irriter les Français, et de leur donner la possibilité de se calmer et d'organiser leurs affaires intérieures. Viendra un moment où l'ordre sera rétabli en France, ainsi que les anciennes relations d'amitié avec la Russie. (Dépêche du 11/23 octobre 1830.)

A la retraite du comte Molé, le Roi eut soin de prévenir Pozzo di Borgo qu'il se proposait de confier le poste de ministre des Affaires étrangères au général Sébastiani. Le Roi savait que l'ambassadeur se défiait de ce diplomate : aussi crut-il devoir l'assurer qu'il l'obligerait à tenir compte des vœux de la Russie et de l'Empereur. Le comte Pozzo répondit au Roi qu'il n'avait en effet aucune confiance dans la personne de Sébastiani, mais

qu'il se garderait d'intervenir dans les affaires intérieures de la France et se ferait un devoir de régler ses relations avec le nouveau ministre des Affaires étrangères d'après les instructions de son souverain.

Sébastiani, devenu ministre des Affaires étrangères, ne tarda pas à montrer ses griffes à l'ambassadeur de Russie. Les armemens de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse provoquèrent ceux de la France, et lorsque Pozzo attira l'attention de Sébastiani sur ce fait, le ministre lui répondit avec beaucoup de franchise : « Si l'armée de l'Empereur passait sa propre frontière, le roi Louis-Philippe regarderait ce mouvement comme une déclaration de guerre et ordonnerait à la sienne d'entrer immédiatement sur le territoire des Alliés, parce qu'il n'était pas sage de laisser agglomérer et approcher des armées qui ne pouvaient qu'être destinées contre la France. »

Pozzo di Borgo connaissait Sébastiani et n'attendait de lui rien de bon. Il n'en fut pas moins très surpris de ce langage. « Une pareille déclaration, » écrivait-il le 20 nov./2 décembre 1830, « n'admettait pas de réplique ; elle n'était pas susceptible d'être combattue par des paroles. Il importait seulement de connaître qu'une telle intention existait et de la faire avouer sans déguisement. » En tout état de cause, une déclaration catégorique de cette nature du ministre des Affaires étrangères de France obligeait l'ambassadeur à se défier quelque peu des dispositions pacifiques du gouvernement français. De plus, il recueillit de la bouche même de Louis-Philippe des plaintes continuelles sur l'attitude de l'empereur Nicolas à son égard. Le Roi se sentait blessé de ce que la lettre de l'Empereur, qui contenait une violation des formules de courtoisie adoptées dans la correspondance entre souverains, eût été communiquée à des gouvernemens étrangers. Il se plaignait en outre que ce fait eût reçu une certaine publicité. Le comte Pozzo di Borgo se fit un devoir de contester toute complicité du gouvernement russe quant à la publicité donnée à cet incident ; mais il ne put s'empêcher de convenir que l'Europe traversait une crise très dangereuse, dont il était impossible de prévoir l'issue. Il s'estimerait heureux d'empêcher le développement de cette crise, et il considérait pour cela le rétablissement de relations amicales entre la Russie et la France comme une nécessité impérieuse. Pour atteindre ce but, il était nécessaire, en premier lieu, de préciser sa position. Louis-Philippe

avait déjà nommé le maréchal Mortier au poste d'ambassadeur à la cour impériale, tandis que le comte Pozzo di Borgo, à la fin de l'année 1830, n'était pas encore en possession de ses lettres de créance. Aussi éprouvait-il « une certaine gêne » dans ses rapports avec le Roi et son gouvernement. S'il eût connu la pensée intime de l'empereur Nicolas au sujet du nouveau roi des Français et à son propre sujet, il eût été certainement au désespoir. Mais le comte Nesselrode était un ami fidèle et se faisait un devoir de lui cacher les éclats de colère que provoquaient chez son souverain ses efforts constans en vue d'atténuer la conduite de Louis-Philippe et d'en prendre la défense.

En restituant au vice-chancelier les dépêches du comte Pozzo di Borgo, l'Empereur mit sur le rapport du ministre du 10 octobre 1830 l'annotation suivante, comme toujours en français : « Tout ce que débite Pozzo sur le prétendu état satisfaisant de la France ne l'est nullement à mes yeux; je vois la contradiction la plus complète entre les assurances du gouvernement et ce qu'il tolère impunément pour fortifier la révolte où elle triomphe, et la fomente là où le Ciel nous en préserve encore... En général, poursuit l'Empereur, je ne suis pas du tout satisfait des rapports de cet ambassadeur, car j'y vois le plus souvent l'homme qui se contredit et jamais une forte volonté en aucun sens. »

C'est au milieu de novembre que l'ambassadeur reçut les réponses à ses rapports d'octobre. Le comte Nesselrode lui écrivait : « Les regrets que les résultats de la mission du général Athalin ont fait naître auprès du roi des Français et de son ministère n'ont pas surpris l'Empereur. Sa Majesté Impériale devait même s'y attendre en quelque sorte, parce qu'Elle aime à croire que le cabinet du Palais-Royal connaît assez sa position pour savoir qu'il ne lui suffit pas d'avoir obtenu la reconnaissance de son titre par les autres Cours, mais qu'il doit lui importer encore dans son propre intérêt de leur inspirer une juste confiance et d'être admis dans l'intimité des relations qui subsistent entre elles. » Si Louis-Philippe et ses ministres en ont pris de l'ombrage, cela prouve seulement « leur faiblesse et leurs irrésolutions, sinon leurs arrière-pensées. » D'ailleurs, rien n'empêche le roi des Français d'user dans ses lettres à l'Empereur des mêmes formules dont celui-ci s'est servi à son égard. En tout état de cause, disait le comte Nesselrode dans une

dépêche du 5 novembre 1830, le roi Louis-Philippe et ses ministres ne sauraient perdre de vue que la révolution de Juillet n'est pas restée un événement exclusivement français : par le fait qu'elle s'est étendue à la Belgique, à l'Italie et à l'Allemagne, elle a acquis une portée européenne, et c'est pourquoi des troupes russes ont été mobilisées en Pologne et dirigées vers la frontière. Lorsqu'une nouvelle révolution éclata effectivement en Pologne, on avait tout lieu de redouter le concours de la France aux insurgés. Aussi l'ambassadeur reçut-il l'ordre de convaincre le gouvernement français que sa dignité aussi bien que son honneur lui imposaient le devoir de rester neutre et de ne pas montrer qu'il désirait « voir dans d'autres pays les peuples sans frein et l'autorité sans force. »

L'année 1830 se termina au milieu de ces craintes continuelles sur le maintien de la paix. L'année 1831 ne commença pas beaucoup mieux. Au mois de février, le comte de Damas arriva à Saint-Pétersbourg. Il remit à l'Empereur une longue lettre du Roi déchu et un mémoire spécial sur les événemens de Juillet. Le comte de Damas fut accueilli avec empressement à la Cour et repartit avec une lettre de Nicolas Ier à Charles X, sans avoir toutefois obtenu un résultat positif quelconque.

Dans sa lettre datée du 10/22 janvier 1831, Charles X appelait la protection particulière du Tsar sur son petit-fils, le Duc de Bordeaux, « auquel est réservée la noble tâche de rendre un jour la France heureuse, et de contribuer au bonheur et à la tranquillité de l'Europe. » Cet enfant, « c'est l'espoir de la France que je recommande à un souverain, mon ami et allié, c'est la tranquillité de mon pays et la paix du monde qui est attachée au retour de cet enfant sur le trône de nos pères. La légitimité peut seule soutenir la légitimité. » Enfin Charles X énonçait la ferme conviction que la nation française se soulèverait bientôt contre l'usurpateur et rétablirait sur le trône la dynastie légitime. Les provinces de l'Ouest et du Midi de la France étaient prêtes à une levée de boucliers. L'empereur Nicolas fit à cette lettre, le 22 février 1831, une réponse en termes vagues; il ne pouvait évidemment pas en faire une autre; mais on sentait dans chaque ligne qu'il ne s'inclinait que devant la force insurmontable des circonstances. « Les liens d'amitié qui nous unissent sont, écrivait-il, à l'épreuve des cir-

constances... Si des considérations impérieuses ont dû un moment imposer silence à mes sentimens personnels, si, de concert avec mes alliés, je me suis déterminé à reconnaître le nouveau gouvernement français, j'ai au moins la conscience d'avoir tout fait pour éviter la nécessité d'une si pénible détermination. Mais une fois adoptée, elle doit désormais devenir la règle de la conduite politique de mon Cabinet, comme de celle de mes alliés. L'objet des efforts que nous faisons en commun et celui de tous mes vœux, est le maintien de la paix générale. Tant que le gouvernement français n'entravera point l'accomplissement de cette œuvre salutaire, rien ne saurait justifier de ma part une provocation à la guerre. »

Le jour de l'an 1831, Pozzo di Borgo fut reçu en audience solennelle par le roi Louis-Philippe pour la remise de ses nouvelles lettres de créance. Le Roi en fut très satisfait, ainsi que l'ambassadeur dont la position se trouva ainsi régularisée. Mais ces dispositions d'esprit optimistes de l'ambassadeur ne devaient pas être de longue durée. En dépit de la promesse du Roi de ne pas admettre l'élection du Duc de Nemours au trône de Belgique, celui-ci fut élu et le Roi ne crut pas devoir protester. En dépit de l'engagement du cabinet français de ne pas intervenir dans les affaires de Pologne et de ne pas favoriser les insurgés polonais, le roi et ses ministres ne dissimulaient pas leurs sympathies pour l'insurrection. Pozzo expliquait ces contradictions dans la politique du gouvernement français par l'impuissance manifeste du Roi et de ses ministres. D'après lui, le Roi désirait la paix, mais « ne s'opposait pas aux mesures qui peuvent amener la guerre. » Le Roi parlait lui-même avec une certaine amertume de sa position à l'ambassadeur de Russie. Il m'a avoué, écrivait celui-ci, « qu'il n'est pas secondé par son ministère dont il regrette l'incapacité. » D'après Pozzo, le ministre des Affaires étrangères Sébastiani ne peut inspirer aucune confiance. Personne ne le respecte et ne lui reconnaît des capacités quelconques. Mais il a une haute opinion de lui-même. Sa perfidie est proverbiale, et son astuce n'a pas de bornes. Si l'on prend en considération la faiblesse du Roi, la légèreté d'esprit, la duplicité et la perfidie de quelques-uns des ministres, l'anarchie qui dominait à la Chambre des députés, et l'audace du parti radical, on comprendra facilement le mépris général qui entourait le gouvernement. Le parti anarchique réussit à profaner impu-

nément des églises et à y dérober des objets du culte, ornés de fleurs de lys, insigne des Bourbons.

IV

L'ensemble de cette situation, exposé par Pozzo di Borgo, dans son rapport au vice-chancelier du 19 février/3 mars 1831, produisit une profonde impression sur l'Empereur : il mit sur la dépêche l'annotation suivante : « Quel triste et hideux tableau ! » Il ne se gênait pas pour énoncer ouvertement son indignation, lorsque les nouvelles de Paris lui en fournissaient l'occasion. Ainsi ayant aperçu à une revue le comte de Mortemart, ambassadeur de France, il s'approcha de lui à cheval et lui dit à haute voix : « Le Duc de Nemours est nommé roi de Belgique, j'en appelle à votre promesse ! » Sans attendre de réponse, il donna un coup d'éperon à sa monture et s'éloigna.

L'Empereur fut également très indigné, en apprenant par les rapports de son ambassadeur à Paris que l'hôtel de l'ambassade avait été l'objet d'une agression de la populace. L'événement eut lieu au commencement de mars et fut provoqué par la nouvelle des succès remportés par l'armée russe sur les insurgés polonais. Des pierres furent lancées contre les fenêtres et quelques vitres brisées. Il est vrai que le gouvernement français prit aussitôt toutes les mesures de sûreté, et le Roi ainsi que les ministres s'empressèrent d'exprimer à l'ambassadeur leur profonde indignation à ce sujet. Toutefois, Pozzo di Borgo était révolté et demandait à son gouvernement des instructions pour le cas où ces faits viendraient à se renouveler. « Si je ne consultais que mon désir, écrivait-il, je quitterais Paris à l'instant. » Les conversations avec le Roi, toujours très prolongées, laissaient une désagréable impression à Pozzo et lui faisaient désirer encore plus son départ. Le Roi ne cessait de demander à l'ambassadeur si la révolte polonaise toucherait bientôt à son terme. — L'Empereur, disait-il, ne songe-t-il pas à rétablir le royaume de Pologne ? Ne serait-il pas préférable d'accorder le pardon aux insurgés et de les traiter avec indulgence ? — Casimir Perier, le nouveau premier ministre, adressait à l'ambassadeur des observations malveillantes, assurant que l'Europe supposait la Russie plus forte qu'elle ne s'était montrée dans la répression de l'insurrection polonaise. Quant à Sébastiani, c'est

« l'assemblage le plus extraordinaire de perfidie et de mensonges; » il ne cessait de promettre une chose et d'en faire une autre. Dans un intérêt électoral, le gouvernement français crut devoir répandre la nouvelle que l'intervention française en faveur des Polonais était favorablement accueillie par le Cabinet russe. « C'est au milieu d'une nation et surtout d'une capitale en état constant d'irritation et d'émeutes, » écrivait Pozzo, « avec un Roi qui dégrade chaque jour son titre afin de le conserver pour le lendemain, et avec un ministère dont le chef est à la vérité un homme respectable et doué de moyens peu communs, mais qui est lui-même soumis à ses préjugés et à la violence des hommes et des circonstances, qu'il faut conduire les affaires dont la paix et la guerre et le sort de l'Europe dépendent à chaque instant. » Pozzo, de plus en plus pessimiste, appelait la France « une planète irrégulière et malfaisante, » dont les évolutions sont « si excentriques et soudaines qu'elles échappent à la prévoyance et au calcul. » « Je finis cette dépêche, » écrivait-il le 2/14 juillet 1831, « à la veille de l'épreuve la plus imposante que le monde ait jamais subie. Acteurs et spectateurs, nous sommes tous dans l'incertitude la plus complète. Le roi Louis-Philippe ne sait pas ce qu'il peut vouloir et le ministère ce qu'il peut obtenir. » L'Empereur puisait dans ces rapports la conviction qu'une guerre européenne pouvait éclater d'un jour à l'autre. Toutefois, il espérait prévenir cette catastrophe par de bons conseils aussi bien que par des menaces.

Dans la question belge, au début, le gouvernement impérial prit acte avec satisfaction du refus de Louis-Philippe d'admettre le Duc de Nemours au nouveau trône. L'élection faite, le Roi se montrait enclin à reconnaître le fait accompli, mais le Cabinet de Saint-Pétersbourg le força de refuser son consentement à cette combinaison.

Dans la question polonaise, l'empereur Nicolas n'admettait pas l'idée d'une intervention quelconque de puissances étrangères. Mais, d'autre part, il déclara à Paris que les Autrichiens avaient le droit légitime d'intervenir dans les affaires d'Italie et que, si les Français se proposaient d'y faire opposition, la Russie serait en mesure de prêter immédiatement assistance à l'Autriche. Cette décision péchait peut-être quelque peu par absence de logique; c'est toutefois dans ce sens que le comte Pozzo di Borgo fut appelé à s'expliquer avec les ministres

français. (Dépêche du comte Nesselrode du 9/21 mars 1831.)

La nouvelle de l'agression contre l'hôtel de l'ambassade augmenta l'irritation de l'empereur Nicolas. En présence des excuses faites par le gouvernement français, il fut prescrit à l'ambassadeur de ne réclamer aucune satisfaction; mais cet incident fournit une preuve nouvelle de la faiblesse du gouvernement français, et confirma l'Empereur dans sa résolution d'arrêter des mesures éventuelles en vue d'une révolution en France. Cette décision avait d'ailleurs été prise antérieurement aux actes d'agression qui ne firent que la confirmer : voici dans quels termes elle fut communiquée au comte Pozzo di Borgo dans une dépêche secrète du 9/21 mars 1831. « Dans un moment où les relations de la France avec les puissances étrangères et les questions vitales, qui divisent et agitent son gouvernement, se compliquent de plus en plus, Sa Majesté l'Empereur a jugé, qu'avant même qu'une guerre directe vînt à éclater entre la France et la Russie, il pourrait se présenter des cas où la présence de son ambassadeur à Paris ne s'accorderait plus avec sa dignité et ses engagemens avec ses alliés. Ces cas seraient celui d'une nouvelle révolution qui aurait pour résultat la chute du gouvernement actuel en France et l'établissement d'une république, et celui où le gouvernement français déclarerait la guerre à l'une des grandes puissances et qu'en conséquence le représentant de celle-ci fût forcé de quitter Paris. Dans l'une et l'autre hypothèse, il est de l'intention de l'Empereur que vous n'y restiez que le temps strictement nécessaire pour vos préparatifs de départ, et que vous quittiez aussitôt cette capitale et le royaume avec toute l'ambassade. » Une nouvelle agression, dirigée contre l'hôtel de l'ambassade, devait servir également de prétexte pour ce départ. Ainsi, dès le mois de mars 1831, le comte Pozzo di Borgo se trouvait muni d'un ordre qui l'autorisait à quitter la France aussitôt que les circonstances signalées plus haut viendraient à surgir.

On se tromperait cependant si on croyait que l'empereur Nicolas désirait une telle rupture. Il était loin d'aimer et de respecter le roi des Français; il ne croyait pas à la durée de son règne et s'attendait sans cesse à une nouvelle catastrophe politique en France et dans toute l'Europe occidentale; mais il croyait de son devoir d'oublier ses sentimens personnels pour peu qu'il fût possible de maintenir la paix et l'ordre de choses politique

en Europe fondé sur les traités internationaux. Lorsque Casimir Perier prit de sa main puissante la direction des affaires en France et déclara que son gouvernement aspirait précisément à maintenir les traités, le gouvernement russe répondit aussitôt que « l'inviolabilité des traités était la base de toute sa politique. » Lorsque Louis-Philippe affirmait que tous ses efforts tendaient au maintien de la paix, Pozzo recevait l'ordre d'attirer son attention sur le fait que l'accroissement continu de l'armée française ne s'accordait guère avec de telles déclarations. Lorsque le cabinet impérial élevait des plaintes au sujet des menées poursuivies contre la Russie par les représentans de la France à Constantinople et à Londres, Casimir Perier rappelait de son poste le premier et imposait au second plus de retenue. Mais ces preuves de bon vouloir étaient jugées insuffisantes par l'empereur Nicolas.

L'insurrection polonaise donnait lieu à des explications et à des conflits incessans. Bien que le cabinet des Tuileries n'ignorât pas les vues de l'empereur Nicolas au sujet de cette révolte, l'ambassadeur de France fut chargé de proposer les bons offices de son gouvernement en vue de la pacification. Mortemart essuya un refus catégorique. Cela se passait en juillet 1831. En août, à l'ouverture de la session du Parlement français, Louis-Philippe prononça un discours dans lequel il exprimait ses sympathies aux héros-insurgés de la Pologne. Ce discours produisit à Saint-Pétersbourg l'impression la plus pénible. L'Empereur dit à l'ambassadeur de France « que le roi Louis-Philippe n'étant plus le maître chez lui, le langage de ce prince ne saurait ni le blesser, ni l'atteindre. » L'Empereur ne parvenait plus à contenir son irritation. S'étant rendu, en juillet 1831, au marché aux foins (place Sennaia) pour ramener à l'ordre une populace qui s'était révoltée à l'occasion d'une épidémie du choléra, il adressa aux rebelles les paroles suivantes : « Votre conduite est pire que celle des Français et des Polonais. » Dans une lettre respirant l'indignation, l'ambassadeur de France demanda au comte Nesselrode des explications au sujet de ces paroles blessantes. Le comte Nesselrode lui répondit de Peterhof, le lendemain même, que le discours de l'Empereur ne lui avait pas été exactement rapporté. En s'adressant à la foule, le souverain avait dit : « Voulez-vous donc imiter ce qui se passe en France et en Pologne? » Comme personne ne pouvait contester

qu'une révolte avait éclaté récemment à Paris, la question adressée par l'Empereur à la foule séditieuse n'avait rien que de très naturel. Il n'y avait en cela pas la moindre allusion politique. L'ambassadeur de France dut se contenter de ces explications.

Un nouvel incident envenima encore la situation. La prise de Varsovie par les armées russes produisit en France une impression foudroyante. Des manifestations anti-russes se produisaient dans les rues de Paris, et tout le monde redoutait une nouvelle agression de l'hôtel de l'ambassade. Un piquet de soldats fut placé dans la cour, et toutes les mesures de sûreté furent prises par le gouvernement français. Tout se passa fort heureusement.

Le gouvernement impérial chargea son ambassadeur à Paris de faire au gouvernement français les déclarations les plus rassurantes au sujet de l'avenir réservé à la Pologne, et de la ferme intention de l'Empereur de conserver inviolable « la lettre du traité de Vienne. » Mais l'Empereur se réservait de décider s'il était possible de conserver la constitution généreusement accordée par son auguste frère et déchirée par les Polonais. Un *Te Deum* solennel et une revue de troupes en présence de l'Empereur furent annoncés pour le 6/18 octobre. Tous les membres du corps diplomatique, en possession d'un uniforme militaire, furent invités à y assister. Le baron de Bourgoing, ministre de France, refusa de s'y rendre. Il déclara au comte Nesselrode qu'en présence de l'opinion publique en France, toute en faveur des Polonais, il ne saurait assister ni au *Te Deum* ni à la revue. Le comte Nesselrode porta ce fait à la connaissance de l'Empereur qui donna l'ordre de n'y ajouter aucune importance. Toutefois, Bourgoing prit part le même jour à un grand dîner à l'ambassade d'Autriche et se montra le lendemain à un spectacle et à une soirée dans une maison privée. L'Empereur et son vice-chancelier jugèrent cette conduite incorrecte. « Cette absence de tact, » écrivait Nesselrode à Pozzo di Borgo, « a été généralement blâmée ici... Il en est résulté une clameur générale qui est parvenue à la connaissance de l'Empereur. » Sa Majesté ne désire pas se plaindre directement de « l'impudence » (*sic*) du ministre de France. Toutefois il désirerait, dans l'intérêt d'une bonne intelligence entre les deux gouvernemens, « que le ministère français voulût bien prescrire une fois pour toutes à ses employés diplomatiques, accrédités en Russie, de respecter da-

vantage, par leur langage et leurs actions, un sentiment national, qui ne saurait être froissé sans de graves inconvéniens. »

Le mécontentement qui se trahit dans chaque ligne de cette dépêche avait des causes profondes; il ne s'agissait pas seulement de la conduite du ministre de France à la Cour impériale; tout le régime de Louis-Philippe était odieux à l'Empereur. Dans ces conditions, le moindre incident devenait un grief. Malgré le refus catégorique du Cabinet de Saint-Pétersbourg d'admettre une intervention quelconque d'une puissance étrangère dans les affaires de Pologne, le gouvernement français ne cessait de lui adresser des recommandations en faveur des insurgés. A la fin de septembre 1831, le baron de Bourgoing remit au comte Nesselrode la copie d'une dépêche de Sébastiani du 12/24 septembre dans laquelle le gouvernement français, s'adressant encore une fois aux sentimens magnanimes du Tsar en faveur des Polonais, lui donnait des conseils de « bienveillance et d'amitié, » parlait de la nécessité du maintien de la paix en Europe, insistait sur la conservation de la nationalité polonaise placée sous la garantie de l'Europe entière, et faisait enfin appel aux sentimens de loyauté de l'Empereur dans l'observation des traités internationaux. L'Empereur inscrivit sur cette dépêche l'observation suivante : « Toute cette pièce est d'une impertinence à ne mériter aucune réponse; car s'il fallait répondre, je devrais dire des choses trop fortes, pour qu'elles n'entraînent des complications désagréables. »

Ainsi le fossé se creusait chaque jour plus profondément. Les dispositions de l'Empereur s'imprégnaient d'amertume et de colère. Le Roi, issu d'un mouvement d'opinion, se croyait obligé de la ménager, et elle était favorable aux Polonais. Pozzo s'assombrissait de plus en plus. Il voyait, disait-il, le gouvernement français marcher vers « la République qui est synonyme de l'anarchie. » « Il est difficile de se représenter, écrivait-il en novembre 1831, jusqu'à quel point est tombée l'autorité personnelle du Roi. Entre lui et les anciennes puissances de l'Europe il y a quelque chose d'incommunicable. De tous les Empires qui lui causent le plus d'inquiétude, la Russie est en tête, je crois même qu'il n'est pas exempt de haine et de malveillance. »

MARTENS.

L'ÉTÉ DU NORD

DU GOLFE DE BOTHNIE AUX ILES LOFOTEN

Tout le jour et toute la nuit, j'avais vu passer des bois et des taillis et des lacs et des collines aussi bleues que des lacs ; de temps en temps, une chaumine au toit de tourbe, enclose d'un mur de pierres sèches ; une maison rouge ; des granges solitaires pour les moissons qui attendent le traînage hivernal ; une immense campagne sauvage, à l'âme résineuse, où les rares habitations humaines font comme des taches de sang. La forêt de sapins luisans et minces s'avançait jusqu'à la clôture des fermes comme une foule massée aux barrières d'un champ de courses. Les fossés regorgeaient de fleurs. L'air nous arrivait embaumé du parfum des sorbiers et des lilas qui ne faisaient qu'éclore, et de l'odeur plus âpre des bouleaux. Les vallées étaient vertes, mais d'une verdure dont ne se décorent ni les printemps ni les étés du Sud, la verdure d'un monde nouvellement créé ou qui sort de la nuit d'hiver ainsi que du déluge. La basse d'un torrent grondait. Sur les rapides où les trains de bois avaient dévalé, des troncs d'arbres restaient accrochés à la pointe des rocs. Une zone de buée qu'irisait le soleil du matin dessinait entre la terre et le ciel la courbe lointaine d'une rivière ; et la lisière des forêts respirait une haleine bleue...

Nous descendîmes à une petite station pour couper le long voyage de Stockholm en Laponie. L'hôtel, en face de la gare, avait, comme beaucoup d'hôtels suédois, l'aspect engageant

d'une bonne maison bourgeoise et paraissait supérieur à l'importance du village. Un autre voyageur y entrait avec nous, et, pendant qu'on nous servait, nous entendîmes la conversation suivante. Il s'était approché de la maîtresse du logis assise à son comptoir.

— Vous ne me reconnaissez pas? fit-il.

Elle interrogeait le visage grisonnant de l'étranger, et, tout à coup, elle se leva.

— Oui, je vous reconnais. Je reconnais Monsieur l'Ingénieur... Il y a longtemps qu'on ne vous avait vu !

— Dix-huit ans, soupira l'étranger.

Ils se regardèrent un instant et sourirent; puis il détourna les yeux sur la route où s'échelonnaient quelques maisons rouges.

— On a construit depuis...

— Oui, dit-elle : le pays a bien changé.

— Oh ! je le retrouve encore tel qu'autrefois, répondit-il. Voilà le chemin qui conduit au bois de bouleaux ; voilà le grand pré vert où j'ai cueilli tant d'orchidées sauvages...

A ce moment, la porte s'ouvrit, et une grande jeune fille apparut, éclatante de fraîcheur, sous le lin doré et si suédois de sa chevelure.

— Et voici votre fille ! s'écria-t-il. Je retrouve le pays et sa plus belle fleur...

Rayonnant, la main tendue, il avait fait un pas vers elle; mais la jeune fille s'était arrêtée, et son sourire indécis errait de la vieille dame à l'inconnu.

— Ce n'est pas ma fille, dit l'hôtesse d'une voix un peu tremblante : c'est ma petite-fille... Ma fille est morte depuis neuf ans, et Monsieur l'Ingénieur a devant lui l'aînée de ses sept enfans...

Je ne pouvais détacher mes regards de la belle fille qui ressemblait si parfaitement à sa mère qu'en la voyant cet ingénieur s'était cru de dix-huit ans plus jeune. Et je pensais que si, dans vingt ans, je refaisais ce voyage, sa fille aux mêmes yeux d'un bleu lacustre, aux mêmes cheveux d'écume ensoleillée, rencontrée sans doute à la même place, me donnerait un instant la même illusion. Sa blonde et robuste jeunesse, qui, à peine éclose, touchait à sa maturité, s'harmonisait avec cette nature du Nord, dont le printemps et l'été se confondent dans un

rapide épanouissement. Elle n'en était, pour mieux dire, qu'une végétation luxuriante, presque aussi impersonnelle que les bouleaux et les grandes herbes. Dans ces vastes solitudes, la beauté des êtres éphémères semble participer de ce qu'elles ont d'immuable...

*
* *

Nous avions quitté le port de Luleå, ville neuve et difforme, où, grâce à l'incendie, la brique a remplacé le bois, et qui, entourée d'usines, embarque sur les flots du golfe de Bothnie les minerais lapons. Le navire allait cheminer toute la nuit par une mer plate, au milieu d'îles basses, dans un paysage d'inondation. Derrière nous, la terre s'étendait uniforme, immense, avec de très lointaines collines allongées en vapeurs sur la cime des bois.

La cloche de quatre heures sonna le dîner. « Vous voyez, me dit le capitaine, qu'on ne se tue pas au Norrland ! » Et, du doigt, il m'indiquait, parmi les voyageurs, deux nouveaux mariés, lui en redingote noire, elle en robe de soie, tous deux également grands, gros et gras. Ils s'assirent l'un à côté de l'autre avec la même gravité que s'ils étaient encore au temple. La table disparaissait sous les victuailles, car les bateaux suédois sont renommés pour l'abondance de leur cuisine. Ils commencèrent à manger lentement, posément, comme des gens sûrs de leur capacité. Anchois, sardines, harengs, saumon fumé, caviar, saucisses, jambon, viandes froides et chaudes, poulet, riz, gâteaux, rien ne leur échappa. Ils se passaient silencieusement les plats, et chacun d'eux, sans s'occuper de l'autre, s'enfonçait dans la délectation de son énorme appétit. Nous avions fini depuis longtemps qu'ils mangeaient toujours. Nous les vîmes enfin s'arrêter : ils se saluèrent d'un petit verre d'eau-de-vie, le burent d'un trait, et, pour la première fois, échangèrent un sourire. Puis ils descendirent dans leur cabine. Ce couple de commerçans à moitié campagnards exagérait jusqu'à la caricature l'amour de la chère copieuse qui alourdit souvent les bourgeois de la Suède, et surtout l'espèce de dignité ecclésiastique qui accompagne leurs jouissances matérielles. La veille ou l'avant-veille, le Pasteur avait certainement consacré une belle union d'estomacs.

Le navire continuait sa route. L'odeur des scieries traînait

sur les eaux. La lumière du jour avait perdu son ardeur et prolongeait son éclat dans la fraîcheur du soir. Le disque du soleil, posé sur l'horizon du Nord, brûlait et flamboyait comme un grand incendie aux lueurs tendres. Tout le ciel septentrional s'était recouvert d'une patine d'or; mais le Sud était bleu, d'un bleu profond et pensif. La mer, moirée de rose, se plissait à peine. Vers dix heures, on jeta l'ancre au fond d'une baie, près d'une scierie étincelante et devant une forêt de pins. Nous descendîmes à terre. Il me sembla que je prenais possession d'un pays enchanté. Le soleil qui brillait dans les hautes aiguilles rousses tissait au-dessus de nos têtes un réseau de fils ténus et scintillans. L'herbe passait en douceur le velours le plus fin. De petites fleurs l'étoilaient, qu'on ne trouve qu'en Laponie, blanches avec un cœur de pourpre sombre, et d'autres blanches et capiteuses, qui entraient jadis dans la préparation de l'hydromel, et que les sorcières brûlaient sur la pierre de leurs âtres. L'atmosphère en était parfumée. Comme ces fleurs avaient l'âme parlante dans le silence de cette nuit!

Mais ce n'était pas encore la nuit. Elle n'arriva qu'après la demie de onze heures; ou, plus justement, le soleil descendit d'une ligne au-dessous de l'horizon. Une pâleur dorée, qui n'avait rien de crépusculaire, se répandit entre le ciel, la terre et les eaux. Nous étions parvenus au bord d'un lac dont la face d'insomnie se mit à luire comme si de la clarté en montait des profondeurs. Par delà les rives opposées, les pins, aux contours légèrement amollis, se profilaient à perte de vue sur une large bande d'azur; on eût pu les compter; jamais ils ne m'avaient paru plus verts. La mousse, les fleurs, les écorces, les cailloux baignaient dans leur propre lumière. Un subtil éclat émanait du brin d'herbe. Quand la dernière vibration des grandes fêtes carillonnées expire, c'est la même solennité. Il se mêlait à ce charme je ne sais quelle sensation presque angoissante de surprendre des secrets que le sommeil de la nature ensevelit dans l'ombre. La nuit avait relevé son voile de ténèbres, et l'Isis mystérieuse était là qui dormait les yeux ouverts. Le bruit de nos pas nous semblait une profanation; et pourtant, j'aurais souhaité que des sons harmonieux jaillissent d'un tel silence, et que leur harmonie, seule réalité de ce monde irréel, me délivrât de mon ensorcellement...

Tout à coup un chant s'éleva. Une voix humaine, une voix

de femme, lança dans la nuit pure des notes aussi pures que la nuit. C'était, sur le pont du navire, attablée devant un verre de punsch, la jeune grosse mariée du Norrland. On faisait cercle autour d'elle. Les matelots, qui chargeaient des planches de sapin, s'y étaient accoudés pour mieux l'entendre. Personne ne bougeait. Tout restait immobile. Seule, une petite bouée rouge au milieu de la baie dansait comme une étoile.

Elle chantait les plus belles chansons de la poésie scandinave, des chansons qui sont nées en musique, plus intraduisibles que les lueurs de la nuit d'été. Elle chantait l'Irmeline Rose du poète danois Jacobsen : *Il y avait une fois un Roi; bien des trésors, il les nommait les siens; mais le meilleur et chacun le savait, c'était Irmeline, Irmeline Rose, Irmeline Soleil, Irmeline tout ce qu'il a de plus délicieux...* Du Jutland où repose dans sa gloire fauchée le pauvre Jacobsen, des forêts du Vermland où s'est brisé le violon de Fröding, des fjords de Norvège où Bjornson a secoué sa mélancolie sur l'écume des vagues, les chansons accouraient aux lèvres de la chanteuse qui les renvoyait vers le ciel polaire. Et elle chantait aussi de vieux airs rustiques qui souvent avec les jeunes filles ont gravi la pente des chalets : *Je sais un garçon qui m'a promis son cœur et sa main... Sachez-le, bouleaux blancs; sombres pins, sachez-le! Mais personne ne le sait dans tout notre village...* Ah! je te pardonne ton vulgaire appétit, grosse fille du Norrland! Tu es bien de ta Suède. Mange, digère, mange encore, bois du punsch, fais la sieste, engraisse : qu'importe? Tu ne nous chanteras jamais la romance du café-concert dont plus d'une de mon pays, hélas! offenserait les échos du tien. Ton instinct est aussi infaillible que celui du rossignol. Tu as été un instant la voix que nous rêvions d'entendre, et qui, sans déchirer le silence, en interprétait humainement la beauté...

Mais pourquoi, lorsque nous écoutions encore ce chant évanoui, un jeune homme, penché à l'avant du bateau, eut-il la fantaisie de pêcher? A chaque coup de ligne, un poisson sortait en se débattant de la rose clarté des eaux. Quelle inutile cruauté dans cette nuit exquise!

*
* *

Il y a dix ou quinze ans, un homme de Kalix, nommé Bergmann, propriétaire de nombreuses scieries, qui avait réalisé

une fortune considérable à l'époque où les paysans vendaient une forêt pour une bouteille d'eau-de-vie, voulut doter sa province d'une station thermale. Il choisit une petite île en face de l'embouchure du Kalix. Il y bâtit un grand hôtel surmonté de deux poivrières en fer-blanc, quelques pavillons, une maison de bains et un temple. Notre homme ne plaignit point la dépense. Elle monta, paraît-il, à quatre cent mille francs. Quand tout fut prêt à les recevoir, les Norrlandais descendirent vers le Sud; les gens du Sud trouvèrent trop paradoxal de venir soigner leurs rhumatismes dans le golfe de Bothnie; et cette petite station, la plus septentrionale du monde, demeura merveilleusement solitaire. Les bourgeois de Kalix, que leurs bateaux y amènent en une heure, s'y invitent parfois à déjeuner. Le reste du temps, la directrice de l'hôtel et ses servantes prennent des bains, se font masser par une vieille Finnoise au bec crochu, et jouissent en paix de la folie Bergmann.

L'île est basse comme une lagune, mais toute verte et plantée de pins et de sapins. De loin, sur cette nappe d'eau diluvienne, vous diriez, suivant l'heure et selon la teinte du ciel, le dernier sourire d'un monde qui s'abîme ou le premier d'un monde qui émerge. Elle n'est point sauvage, car on y a frayé des chemins et des sentiers; mais ses deux ou trois chalets aux volets clos, avec leurs balcons qui regardent inutilement la mer, ses bancs où l'herbe grimpe, ses blocs de pierre moussus, son petit marécage traversé d'un pont de bois fléchissant, lui donnent l'air d'un parc abandonné. Elle est pauvre : il n'y pousse que des myrtilles et des airelles, et ces mêmes fleurs blanches au cœur sombre qui sentent si bon dans la nuit. Mais une innombrable vie d'insectes l'emplit d'un bourdonnement continu. Pas un arbrisseau, pas une touffe d'herbe qui ne vibre. Et les fourmis en marche noircissent les chemins déserts.

C'est dans cette pauvre île suédoise, inculte et basse, que j'ai vécu plus de trois semaines, l'âme uniquement tournée vers les heures de la nuit. Pendant la journée, nous n'entendions d'autres bruits que, parfois, la crécelle d'un canard sauvage ou la sirène d'un vapeur. Mais le silence du jour n'était rien, comparé à celui du soir. Il en différait comme un repos d'une élévation. Lorsque le soleil de neuf heures, encore assez haut à l'horizon, commençait de rougir, toute l'île nageait dans une atmosphère violette et rose. Les chevelures de lichen, enflam-

mées aux branches des sapins malades, en faisaient, sous leurs cascades de fils dorés, des arbres de Noël fantastiques. Les pins, que reflétait la mer, prenaient dans sa transparence une couleur de lilas sombre. On distinguait au loin, par-dessus les eaux, les toits rouges de Karlsborg, qui est le port de Kalix, et la scierie, et les planches, déposées près du rivage, comme des barres d'or. Les gens de l'hôtel qui voulaient dormir fermaient leurs volets. Mais les insectes continuaient de bourdonner, les fourmis de courir, les fleurs de fleurir, les herbes de boire la lumière. Partout, sur ce radeau de verdure, un tranquille surmenage; et là-bas, dans l'immobilité prodigieuse du monde polaire, l'œil flamboyant du soleil où s'agitaient des houles de feu. Peu à peu la splendeur se fondait en douceur brillante. Un redoublement de silence suivait l'effacement du soleil. La nature recueillie, transfigurée, devenait immatérielle comme un visage mystique que l'âme seule éclaire. Les plus humbles choses, une palissade, un banc de bois, un tronc d'arbre, la pierre plate au seuil d'un chalet, rayonnaient d'une beauté singulière et qui ne semblait que la réflexion de leur intime clarté. Jamais la courbe des rives n'avait été plus charmante. Je ne sais quelle nudité lumineuse se mirait sur les eaux. Le ciel et la mer, notre île et toute l'immensité n'étaient que de la lumière, plus condensée ou plus diaphane, une lumière indéfinissable, la lumière même. Sous les bois, aux replis des gazons, ce qui flottait encore de clair-obscur s'était évaporé. Il ne restait d'ombre qu'en nous.

*
* *

A l'embouchure du Kalix, cinq cents ouvriers travaillent dans la scierie de Karlsborg. J'aime les petites scieries qui résonnent et qui crissent, comme de gros insectes, au cœur des bois. L'odeur de la forêt y est plus intime et plus forte, et même les eaux du torrent sentent la sève. Ici, j'ai l'impression d'une grande tuerie méthodique et administrative. De l'étang où ils trempent, les troncs d'arbres arrivent sous le hangar des scies, harponnés, enchaînés, traînés avec leur peau pendante d'animal écorché. L'espace d'un éclair, et la colonne encore vivante est découpée en planches uniformes. Des brouettes s'emplissent de ses lamentables dépouilles, rouges par endroits, et vont les verser dans un champ qu'on a gagné sur la mer, un champ de

copeaux et d'écorces, recouvert d'herbe verte, le charnier des forêts du Nord. Tous les bois de la côte ayant été meurtris, les beaux arbres viennent de plus haut. Sous l'éternelle menace de la famine, les paysans ont vendu leur futaie, et souvent la compagnie qui la leur achète les embauche parmi ses ouvriers.

Pendant huit ou neuf mois de l'année, ils vivent dans la double blancheur de la neige et de la lumière électrique. Ce n'est qu'aux derniers jours de Mai que commence la débâcle des glaces, et durant près de trois mois ils ne connaissent plus de nuit. Alors les voiliers et les vapeurs touchent au rivage. On charge le bois à toute heure. On le chargeait ce matin vers deux heures, au moment où le soleil incendiait les fjells et où les sapins des îles se levaient du sein pourpre de la mer en traînant leurs humides reflets.

Ce sont des gens taciturnes, de mouvemens lourds, d'apparence placide, mais d'âme violente, la plupart piétistes ou lœstadiens. Comme tant de Lapons, de Finnois, de Norvégiens, de cosmopolites du Norrland, ils ont fait de l'enseignement d'un brutal pasteur, nommé Lœstadius, une religion de sectaires et d'hallucinés, un christianisme dont les élancemens rappellent le délire fanatique des peuplades sauvages. Leur maison de prières retentit parfois de vociférations. L'effrayant silence d'une solitude abandonnée aux fantasmagories du ciel a engendré chez eux de mystiques hurleurs. C'est en vain que l'Église d'État, les Hautes Écoles populaires, les instituteurs et les médecins essaient d'enrayer la contagion. Le socialisme parviendra peut-être, dans les colonies ouvrières, à substituer ses mirages aux extases des visionnaires et son tumulte à leurs convulsions. Mais qui guérira, sous le toit des fermes affamées, les âmes malades d'isolement et dont une lumière toujours étrange enflamme la langueur?

J'ai remonté le fleuve jusqu'à la ville de Kalix. Une brise printanière fouettait les vagues; et, le long des rives basses, les bouleaux, d'une blancheur lactée, bruissaient. Des maisons, posées sur les champs de seigle et d'orge, regardaient passer l'eau. Çà et là, un barrage indiquait une pêcherie de saumons, car les saumons sont l'unique richesse des riverains du Nord. Le vert tendre, dont se paraient les prés et les maigres collines, avait dans l'air léger la fragilité d'une teinte de pastel. Près d'une grande ferme, un petit jardin ressemblait à l'enclos d'une tombe. Sur le bord d'une route, l'enseigne d'une boulangerie,

extraordinaire au milieu de la campagne suédoise, prouvait que le blé manque souvent par ici et qu'on est obligé d'acheter de la farine. Encore heureux qu'on puisse en acheter! On m'a montré le pain d'orge des années de disette : une lame d'ardoise légèrement gaufrée. Les femmes, en robes du dimanche, groupées aux barrières de leurs champs, avaient perdu le vif éclat de leurs sœurs du Sud et portaient sur leur visage pâli l'affinement des longs jeûnes.

Le bourg de Kalix compte un millier d'âmes. Mais son église, au large toit de lattes et au clocher biscornu, est séparée du bourg par un village de trois cents cabanes qui l'enserrent, la bloquent, la veulent toute pour elles. Ces cabanes de bois, de vraies étables, appartiennent aux paysans de l'immense paroisse. Ils y viennent coucher du samedi au dimanche afin d'assister à l'office. J'ai jeté les yeux sur la carte du district : des lacs, des étangs, des marais, des forêts, peu ou point de routes. L'hiver, ils font leurs dix ou quinze ou vingt lieues en traîneau par-dessus les champs ensevelis et les marécages. Ils sont partis au tomber du soir, vers deux heures de relevée, souvent dans une atmosphère « aussi verte que des petits pois. » Le thermomètre marque trente degrés au-dessous de zéro. Quand la tempête de neige ne se déchaîne pas, cette tempête qui a mille mains et dans chaque main un voile étouffant, ils cheminent aux lueurs des aurores boréales. De grandes flammes montent derrière eux avec une crépitation très basse, électrique, et pointent sur le milieu du ciel des doigts énormes. « C'est la main de Dieu dont la puissance éclate même où rien ne vit. » Des gerbes de rayons rouges et de rayons verts jaillissent, et des étoiles, comme dans l'Apocalypse, pareilles à des flambeaux ardens. Le miroir de la glace s'allume sous les patins du traîneau. Seigneur Dieu, quelle splendeur est la vôtre! Parfois, au milieu du brouillard, surgit la galopade d'un troupeau de rennes qui bondissent, les ramures serrées comme un taillis. Mais, à l'orée du bois, tous les péchés de la terre hurlent par la gueule des loups...

L'été, la route est plus longue. Les paysans que j'ai vus au sortir de l'office et qui, attablés dans leur hutte, se délassaient en mangeant, avaient dû marcher deux lieues, puis s'embarquer à une pointe de terre, traverser un lac, une île, d'autres lacs, d'autres îles; et, par les petits fjells et les bois, ils étaient arrivés à Kalix sur les coups de trois heures du matin. Ils avaient

voyagé toute la nuit, toute cette nuit sans ombre, à travers l'insomnie des forêts bleues et des eaux transparentes. Leur pauvre pays luisait comme la sainte Jérusalem qui apparut à l'homme de Pathmos et qui « n'a besoin d'être éclairée, ni du soleil, ni de la lune, parce que c'est la lumière de Dieu qui l'éclaire. » Quelques oiseaux émerveillés chantaient dans cette lumière « de pierre précieuse et de cristal. » Et « les quatre anges qui retiennent les quatre vents du monde » ne permettaient point que la brise soufflât sur la terre, ni sur les lacs, ni sur aucun arbre. Seuls dans l'infini les trembles frémissaient, comme on sait en Suède qu'ils frémiront jusqu'au Jugement dernier pour avoir prêté leur bois à ceux qui firent la croix de Jésus-Christ.

Les prestiges de cette lumière qui, sur les nuits hivernales comme dans les nuits d'été, s'épanche d'une source qu'on ne voit pas, les visions pompeuses et terrifiantes de la Bible qui rôdent sans cesse aux frontières de leur pensée, une solitude où l'esprit inculte se repaît indéfiniment de lui-même, que faut-il de plus pour que les rêveurs deviennent des illuminés, les illuminés des fanatiques? Toute âme tant soit peu supérieure, et que la torpeur ne maintient pas au niveau de la terre, est une proie désignée. Ces gens-là me donnent l'impression de camper sur les derniers confins du monde réel : le moindre pas en avant les précipite dans l'épouvante ou l'enchantement. Ils ont des yeux d'hypocondre et des faces rigides que le feu même du fanatisme n'arrive pas à dégeler. Les écrivains suédois reviennent constamment sur la mélancolie qui déprime les hommes des fjells et qui s'attaque jusqu'aux enfans. Ils nous parlent de fermes solitaires où la femme est périodiquement folle. « Les ténèbres de l'hiver s'enroulent autour de l'âme. On essaie de voir ses pensées : on ne peut pas... Les yeux brûlent à la lueur des lampes incessantes... L'ombre continue est lourde d'insomnie. » Qu'une religion sage, un culte raisonnable sont donc insuffisans à satisfaire des nerfs si durement ébranlés ! Ils ont besoin d'excitans, de révélations, d'un Dieu partial dont l'amour soit leur revanche et leur orgueil, d'une certitude de salut qui les soulève au-dessus des ténèbres et qui les porte sur les flots de lumière. Le médecin de Kalix me peignait leur allégresse aux enterremens, les danses des femmes lœstadiennes sur le chemin du cimetière, les cris bar-

bares dont ils célèbrent l'entrée de leurs morts dans la gloire céleste, la damnation dont ils frappent tous ceux qui ne partagent pas leur démence. Les âmes courent à l'orgie mystique, et les corps accompagnent les âmes. Un ingénieur racontait qu'un jour, près du cercle polaire, pénétrant dans une ferme, d'où sortaient des clameurs déchirantes, il se crut au milieu d'aliénés. On hurlait, on bondissait, on s'étreignait, on retombait sur les bancs avec des torrens de larmes. Une femme lui tendit les lèvres et les bras, au nom de l'Esprit Saint dont elle était possédée...

***

Cette nature qui développe, chez les durs protestans, l'hystérie biblique entretient dans beaucoup d'âmes encore teintées de paganisme une poésie aussi fantasque que l'éclairage du soleil de minuit. Comme l'orchidée qu'on nomme ici « les deux mains du Seigneur, » la fantaisie suédoise a deux racines : l'une vieille et noire qu'alimente le sombre hiver ; l'autre neuve et blanche, tout imprégnée de la lumière d'été des nuits arctiques. Neuve en effet, s'il est vrai que l'entrée du Norrland dans la littérature de la Suède date du petit livre posthume de Pelle Molin publié en 1895. A l'apparition de ces trois ou quatre nouvelles accompagnées de courtes esquisses, les imaginations tressaillirent et s'élancèrent vers la province de songe et de désir dont la tombe d'un jeune homme inconnu leur marquait la conquête. Les écrivains scandinaves n'avaient point attendu Pelle Molin pour nous peindre la beauté des nuits de la Saint-Jean, quand elles reflètent leur visage de rose thé sur les eaux du Sund, du Mœlar ou du Siliane. Mais ils n'étaient guère montés plus haut que la Dalécarlie. Le Norrland, dont les forêts et les montagnes aux moelles de fer commençaient à hanter la Suède industrielle, n'avait pas encore rencontré l'homme qui « avec deux mots » en fait plus, pour la gloire d'un pays, que tous les ingénieurs avec leurs coups de mine. On ne l'avait point aimé, ou du moins personne n'avait dit de quel amour il pouvait surexciter les âmes. Pelle Molin en vécut et en mourut. Son histoire est peut-être la plus étrange, sûrement la plus poignante de ses nouvelles.

C'était un fils de paysan d'une de ces vallées si âpres à la clarté du jour, si tendres aux lueurs de la nuit, brumeuses vers

l'automne, et enfermées dans la ruche sonore des bruits de leur torrent. Son village, il nous l'a décrit, et je l'avais presque sous les yeux en parcourant la vallée du Kalix : des maisons grises pressées les unes contre les autres pour ne pas être amèrement seules lorsque le sombre hiver couve sur le pays. « Leurs fenêtres étincellent comme les yeux d'une bande de loups; mais à la lumière des nuits d'été on dirait un troupeau de chèvres blotties dans l'attente du soleil. »

Le peuple y vivait d'une double vie : d'une vie de peine et de labeur autour de ses maisons grises, et d'une vie fantastique qui l'accompagnait sous la forêt, habitait le toit de ses petites scieries et de ses pauvres moulins, l'égarait au milieu des marécages, le hélait du haut des fjells et du fond des vallées. « Ah! s'écriera un de ses personnages, quand on vivait de cette vie-là, on ne traversait jamais les hauteurs où dorment les marais lapons sans pressentir quelque aventure extraordinaire; on ne mettait jamais le pied sur la pente du chalet sans guetter les deux jappemens du chien des Trolls et sans frissonner à l'idée qu'on allait entendre les enfans des Invisibles pleurer sous le plancher... »

Sa mère était, selon son expression, « une fille de poésie sous les hautes forêts de pins. » Il nous en a tracé l'inoubliable portrait dans sa nouvelle intitulée *Le Fils de Gunnel.* « Lorsqu'elle contait ses contes, Dieu sait où elle prenait les couleurs! Telle de ses histoires était violette et mélancolique avec des figures voilées qui se remuaient dans le crépuscule. Telle autre, d'un gris bleu, évoquait par un matin d'automne le brouillard d'un étang que traverse l'aigre cri des plongeons. Souvent aussi, elle jetait son auditeur en plein soleil, dans une aventure d'un jaune d'or ; et tout à coup la grue lançait son appel, et les grelots des vaches tintaient dans les jeunes taillis. » Ainsi grandit Pelle Molin. Comme à l'enfant que la Dame du Lac emportait sous des eaux magiques, la vie réelle ne lui apparut qu'à travers un élément mystérieux qui n'est pas l'air que nous respirons et qui pourtant laissait filtrer jusqu'à lui les bruits de la terre et l'odeur des bois.

Sa mère avait-elle dans les veines un peu de sang lapon ou, comme il le croyait, de sang tsigane? Mais pourquoi chercher une origine romantique à l'inquiétude essentiellement scandinave dont il fut dévoré? Il quitte son Norrland, vient à

Stockholm, essaie de la peinture, s'en dégoûte, se dégoûte de la ville, des hommes, de tout. Il se fût embarqué pour l'Amérique, n'eût été la nostalgie de cette vallée du Nord, « son amour et sa terreur. » Sa famille le repousse comme il a repoussé toute la famille humaine. Il unit à la défiance du paysan l'indépendance du nomade et l'orgueil du réfractaire. Il vit seul. Au son d'un pas étranger sa solitude se hérisse. L'usage des longs patins de bois lui a donné des jarrets de Lapon. Du matin au soir il court sur la neige criante des fjells et saute furieusement par-dessus des ravins qui sont des abîmes. Quand il se baigne au torrent, c'est à deux brasses de la chute. Il aime la face énigmatique du danger, ce camarade de jeux des solitaires. Dans une expédition au glacier du Sulitelma, surpris par une tempête de neige, il reste deux jours et demi, seul, sous une tente, obligé d'en retenir à chaque instant avec ses doigts meurtris la toile glacée. La conscience qu'il a de sa force s'ennoblit d'un très vif sentiment de sa dignité. Quand la neige lui monte jusqu'aux genoux et qu'enfin il se décide au retour dans l'obscurité aveuglante, sans autre indication que le vent qui le frappe au visage, il se demande s'il emportera son eau-de-vie pour se réchauffer en route. « J'y renonçai, dit-il, car je ne voulais point qu'on trouvât une bouteille à moitié vide auprès de mon cadavre. » Peu de traits me paraissent aussi beaux que celui de cet âpre misanthrope qui, seul, en péril de mort, à la merci des ténèbres et de la tempête, réfléchit à son honneur et témoigne d'un si touchant respect pour l'opinion des hommes. Et c'est dans ces deux jours d'agonie qu'il a écrit son *Fils de Gunnel*, « une étrange aventure de neige et de soleil. » Toute la poésie de sa vallée natale et de son enfance criait du fond de son âme pendant que ses yeux d'acier dévisageaient la mort.

Il porte en lui un monde de réalités merveilleuses. Mais il est pauvre, et les amis qui l'arrachent à son isolement sont aussi pauvres que lui. Il ne saurait ni travailler aux champs ni besogner dans les villes. Paysan déraciné par le rêve, aventurier du soleil de minuit, chasseur d'échos prodigieux et de lueurs fantastiques, et qui, la gorge sèche, pâlit d'amour « sous les nuits de cristal altérantes à voir, » il traînera jusqu'au dernier jour à travers sa pauvre terre féerique la peur de mourir de faim. Ses lettres suent l'angoisse. Comment rendre les vingt couronnes empruntées? D'où tirer la petite somme dont il subsiste-

rait jusqu'à l'hiver? Qui lui prêtera la valeur de cent francs? S'il a passé, comme on l'a dit, la robe laponne sur ses années de civilisation, le besoin d'argent qui étreint l'homme civilisé l'a talonné jusqu'au désert. Du cap Nord, de Hammarfest, de l'archipel des Lofoten, de toute la côte septentrionale où la mer ne gèle jamais et où le soleil brûle durant des mois, il s'est acharné sur le même problème qui torture les déclassés de nos grandes villes; car, sous la tente des Lapons, parmi les forestiers du Norrland, les paysans du Finmark, les pêcheurs de morues, ce jeune homme aussi hardi que les plus hardis d'entre eux, trop artiste pour vivre de leur labeur, et trop passionné d'aventures pour se retrancher et se perfectionner dans son art, n'était qu'un déclassé. Tour à tour, il a voulu sauver le trésor de sagas paysannes qui se rouille et s'effrite chaque jour aux profondes vallées du Norrland; il a rêvé de pousser un cri de guerre, en faveur des Lapons opprimés, dans le livre « le plus original et le plus sauvage qui ait jamais été écrit en suédois; » il a conçu un roman où nous verrions le vieux Norrland poétique et le jeune Norrland industriel s'entre-choquer au milieu des forêts dévastées, et toute la vie de songe des paysans vaincus aspirée par les vampires des grandes compagnies. De ces projets que reste-t-il? A peine quelques ébauches. Je n'en accuse ni son pays, ni la pauvreté. Arrivé au tournant de la trentaine, à deux pas de sa tombe, il douta lui-même qu'il eût assez de génie pour vivifier de vastes œuvres. Mais les femmes norvégiennes qui tressèrent à ce Suédois des couronnes funèbres n'en eurent pas moins raison de pleurer en lui un admirable artiste. D'ailleurs je crois qu'il fut beaucoup aimé et qu'il aima rudement.

Il avait de l'humour comme en ont souvent les paysans du Nord. « Le soleil de minuit est-il beau? Sa beauté, c'est qu'on le voit à minuit, qu'il ne fait pas mal aux yeux et qu'il coûte cher aux Anglais et à l'Empereur d'Allemagne. » Cet humour, brusque et tranchant dans ses lettres intimes où il surveille son émotion, se marque dans ses nouvelles d'une façon plus discrète et plus fine : « Cependant l'hiver était venu. Ce n'était point qu'il fût en avance; mais comme d'anciennes prédictions avaient annoncé qu'il n'y aurait point de neige avant la Saint-Paul, tout le monde en fut surpris. » Ses images sont presque toujours d'un homme qui a fait de la peinture. Il dira en parlant des fermes écartées dont les habitans demeurent à plus de cent

kilomètres du médecin : « Une petite lumière solitaire, c'est un homme qui se meurt ou qui traîne une longue maladie, *la mâchoire inférieure pendante et une patte de squelette.* » C'est bien avec des yeux de peintre qu'il note les gestes et les couleurs ; et sa phrase s'organise souvent comme un tableau : « Le soleil déclinait... *Ses dernières lueurs s'attardaient aux manches de chemise des femmes qui traversaient la cour, une écuelle de bois entre leurs mains.* »

Il choisit des sujets dramatiques et simples : un Lapon, son troupeau de rennes perdu, se lance à la poursuite des loups et venge sa ruine sur le plus grand de la bande ; — un jeune homme, pour conquérir sa bien-aimée, affronte un torrent au moment où les eaux méchantes charrient leurs premiers glaçons ; — un paysan, dont la femme est prise des douleurs de l'enfantement et qui, avant d'arriver au village de l'accoucheuse, rencontre un ours, se bat toute la nuit, autour d'un pin, contre cette canaille poilue ; — une jeune fille en son chalet des fjells, ensorcelée par des êtres invisibles, se donne à un inconnu qui survient par hasard, et qu'elle croit son sauveur. Mais dans ces contes rapides, violens, resserrés, la sauvage poésie du Norrland se reflète et passe. Immédiatement au-dessous des grandes œuvres qui attestent chez leur auteur autant de puissance que de fécondité, rien, dans la littérature d'imagination, ne me semble supérieur à ces rares petits livres où se condense l'essentiel d'une vie d'homme et d'artiste.

J'ignore ce qu'eût été son roman lapon ; mais la courte scène où Anders, au milieu d'une assemblée joyeuse et à moitié ivre, raconte sa chasse effrénée, me fait entrevoir, avec une intensité fulgurante, les misères et les ripailles, l'innocence et la barbarie de la pauvre race laponne. Accroupis, les jambes croisées, les Lapons plongeaient leurs doigts dans des marmites ronflantes où nageaient des viandes et des boyaux qu'ils happaient d'un coup brusque, quand Anders se jette tête baissée dans son récit. Et quel récit ! D'abord l'arrivée des loups du côté où les rennes ne pouvaient les éventer ; puis les bêtes affolées dévalant vers le précipice. « Les mille claquemens de leurs mille sabots cessèrent sur le roc qui surplombait l'abîme ; et rien, plus rien que le bruit de leurs corps dans la profondeur comme des mottes de terre renversées d'un chariot. » L'assemblée sacrait et tempêtait. « Mais les loups, les loups, tu les as laissés ? » Deux jours en-

tiers, sur des pentes vertigineuses, par des casse-cou effroyables, il avait relancé le plus grand de la bande qui fuyait ventre à terre et rasait la neige comme une courroie... Les dents grinçaient ; les gorges poussaient des cris rauques... Tous les corps imitaient ses mouvemens... Toutes les mains tâtonnaient vers leur couteau... Sans le clair de lune, le loup eût échappé ! Lorsque Anders le joignit enfin, l'animal éreinté se redressa et sa gueule grimaça de toutes ses dents pointues. « *Il n'y avait pas près des marmites un seul œil qui n'exigeât du sang.* » L'homme s'était rué : d'un coup d'épieu il l'avait étendu sur la neige, puis, de son petit couteau, il l'avait tailladé, charcuté, étripé, haché. « C'est toi qui m'as fait un pauvre Lapon, toi, toi, Satan !... » « Anders promena les yeux autour de lui comme pour chercher une place où se laisser choir... A travers une pluie de larmes, il vit sa mère et se blottit contre elle en hurlant... Tous avaient bondi sur leurs pieds ; tous parlaient et criaient... »

J'ignore ce qu'eût été son roman des paysans du Norrland ; mais ses trois nouvelles, *Le Torrent*, *La Ronde de l'Ours*, *Le Fils de Gunnel*, nous découvrent, sous une forme pathétique, leur existence, leur caractère, le plus secret de leur âme.

Leur existence est dure, routinière, dominée par d'énormes forces qui exaspèrent leur énergie jusqu'à la témérité, quand elles ne les immobilisent pas dans l'insouciance et l'inertie. Les fermes, recouvertes d'écailles de bois, ont toujours l'air pauvre, même les fermes des moins pauvres. Mais la plus humble commune réserve des honneurs à ses notables. A défaut de sociabilité, on y garde le sentiment de la hiérarchie. Les villages ont leur chef appuyé sur une forte tradition de confiance et de respect ; et souvent le propriétaire d'un fjell en est appelé le roi.

L'isolement les a rompus aux longues courses. Il leur faut des jarrets souples et fermes dont le jeu régulier laisse aux poumons leur souffle égal, à la tête ses pensées libres. Salmon devra courir pendant des lieues pour ramener la sage-femme. « Et toujours lente, cette femme ! Quel sommeil lourd ! Combien de maris hors d'haleine avaient heurté à sa porte et cogné contre les murs, tandis que la sueur coulait en lignes claires sur leur visage si rarement lavé ! » De terribles imprévus leur barrent la route. C'est un ours monstrueux ; c'est un torrent dont les blocs de glace craquent, crépitent, s'escaladent et ragent. L'homme n'a pas de meilleures armes que sa décision et son sang-froid. Sal-

mon, le pied sûr, abrité derrière le pin où il a posé sa main sans trembler, fixe ses yeux plus bleus qu'un ciel de gelée sur le camarade velu, et la ronde commence ! Ollé lâche sa barque et bondit, en s'aidant de sa rame, sur les glaçons qui roulent. « Là où il mettait le pied, une crevasse ouvrait son œil clignant et noir... La glace lui renvoyait des lueurs phosphorescentes ; le sifflement tempêtueux du torrent prenait dans son cerveau surexcité une teinte verte... Parfois il faisait un faux pas, disparaissait à demi, et, l'instant d'après, reparaissait debout, grand et droit comme un pin. » Mais les nerfs trop tendus se brisent. La panique se lève du fond des âmes surmenées par l'horreur. Lorsque, au pied du large pin, Salmon vainqueur s'écroule près de l'ours tué, un petit ourson descend de l'arbre et lui tombe sur la poitrine. La voilà donc expliquée, l'extraordinaire fureur du monstre ! Devant la bête inoffensive Salmon, rejeté sur ses pieds, détale éperdument. « Du héros de la nuit il ne reste qu'un paysan affamé, dépouillé, ébranché, ivre de peur, et qui court, court pour sauver sa pauvre chienne de vie. » Quelquefois aussi la douleur les chasse devant elle. Ils ne se sentent pas assez solitaires dans leurs maisons isolées d'où ils peuvent apercevoir une autre maison. Ils rapportent leur désespoir comme un don de son hospitalité, à la sauvage nature qui s'est jouée d'eux. Gunnel, la fille-mère, est incapable d'attendre sur place son heure d'épreuve. Elle lace ses patins, s'enfuit, atteint vers le soir le dos du mont Tjala avec des loups derrière elle. Son enfant naît où elle tombe. « Un Lapon survint qui suivait la piste des loups ou la trace des patins. Il baigna l'enfant dans la neige, l'enveloppa dans sa robe et redescendit le fjell en courant. Quelques heures plus tard, au crépuscule, Gunnel descendit, elle aussi, épuisée, silencieuse, les yeux secs... Il y avait deux lieues du village à l'endroit ensanglanté... » Ces fiers paysans ont la même endurance que leurs ancêtres des Sagas ; et la face de leur vie n'a guère plus changé que la forme des fjells.

Le contraste de l'avarice du sol et de la magnificence du ciel se réfléchit dans leur caractère à la fois brutal et rêveur. Ollé rossera son futur beau-père à deux pas de la chambre où sa fiancée l'attend. Et, sous des apparences plus raffinées, le fils de Gunnel est plus brutal encore. Il rencontre sur un bateau « le Monsieur de Stockholm ou d'Upsal » dont sa mère jadis a

crié le nom dans une heure de détresse et qu'il sait être son père. « Puisque cette sympathie soudaine que vous éprouvez, monsieur, demande qu'on l'explique, je suppose que je vous rappelle un cher souvenir de votre jeunesse... » Et, sans lâcher du regard son interlocuteur frissonnant et blême, avec une insistance de tortionnaire, il lui retourne dans le cœur l'histoire de sa mère Gunnel, si étrangement séduite et si lâchement abandonnée. « Quel emportement dans ses baisers ! Quels embrassemens ! Comme elle savait aimer ! Cela est indicible et doit être inoubliable, monsieur... » La scène, d'une violence inouïe, ne se sauve de la crudité que par l'émotion qui en jaillit et la poésie qui en déborde.

Mais ces paysans développent dans la solitude une puissance de rêve qui tempère et colore leur rudesse. Quand la volonté ou l'obstination ne noue pas leur intelligence, ils surmontent l'ingrate monotonie de leur tâche par leur amour du merveilleux et leur sens du mystère. C'est en quoi les héros de Pelle Molin, si peu chrétiens, ressemblent aux fanatiques des contrées lœstadiennes; seulement, au lieu d'ériger leur orgueil en acte de foi et de s'y accrocher comme à un cippe funèbre, leur âme plus humble demeure encore prise dans les charmes païens d'un très ancien panthéisme.

Dès leur jeune âge, lorsqu'ils s'aplatissaient le nez aux vitres de leur chambre, les derniers rayons du soleil éclairaient pour eux, au delà du fjell ou du torrent, des pays chimériques, des royaumes de Trolls. Ils vivent au confluent des superstitions scandinaves et des sorcelleries laponnes. Leur esprit a la nostalgie du surnaturel; leur imagination est pleine de féerie. Ni bonne ni mauvaise, mais inquiétante, mais incompréhensible et belle, la nature se plaît à dresser sous leurs pas des embûches de sortilèges. Toujours dans ses mains invisibles, ils s'y sentent parfois « plus misérables, plus dénués, qu'une petite pelote qui roulerait à l'infini sur un chemin mystérieux. » Ce qui fait l'originalité de Pelle Molin, c'est moins encore la richesse d'observation et de fantaisie qu'il a mise dans ses nouvelles que l'atmosphère fantastique et réelle dont il les a baignées. La ronde passionnée de l'ours et de Salmon tourne dans la splendeur des nuits arctiques. Le soleil la regarde de tous ses rais d'or, et, sous sa toison de mousse éraillée, *la maigre terre sablonneuse ouvre enfin de longs yeux d'ocre* vers le ciel de minuit limpide et rose. Cette

limpidité, il a su nous la rendre, et, par un prodige d'art, il a su nous exprimer l'air du Norrland, sa lumière diaphane, et, dans son invraisemblable silence, la figure des sons que rien n'altère et, si j'ose dire, la sonorité des couleurs. Salmon entendait au creux de la vallée le clabaudage des chiens... « Le lugubre hurlement de la chienne du bedeau *se prolongeait sur le ciel infini, comme un cordon noir sans nœuds ni bout.* »

Et maintenant que la Gunnel des contes, seule avec son troupeau, monte à son chalet désert! Que peut devenir une jeune fille dans cette magique solitude? Je n'oserais profaner ses ravissemens d'aucun terme emprunté à la science ; mais je comprends « le scintillement humide de ses grands yeux et leur regard si vague. » Le soleil brûle comme de la braise entre les noirs sapins, l'atmosphère est jaune, le merle siffle, les hiboux crient, les chansons et les contes carillonnent au cou des vaches. Des visions furtives s'évanouissent à tous les angles de la maison ou se glissent sous les taillis... « Un jour qu'elle s'était endormie au soleil, la tête sur le bras, elle fut réveillée par un cortège de Trolls. Ils se déployèrent autour d'elle et lui annoncèrent que leur prince l'avait choisie. Éblouie, fascinée, elle vit dans leurs mains les parures de noce, de l'argent et des ors curieusement travaillés. Ils lui mirent de beaux atours, des bagues aux doigts, des agrafes sur la poitrine, et, autour de la taille, un serpent d'or. Gunnel, les yeux grands ouverts, se laissait attifer. Le chien de garde hurlait, le soleil étincelait, les grues claquetaient, la forêt embaumait, l'air tremblait. La cime neigeuse du Yadmos brillait toute blanche à l'horizon comme une nuage d'été. C'était un temps splendide pour des noces. Et alors arriva l'étranger... »

Le fils de Gunnel s'arrête sur ces derniers mots. Et l'étranger qui l'écoute, l'étranger, son père, entraîné par la douceur poignante du souvenir, s'écrie dans une sorte d'inconscience : « Je n'ai rien vu de plus délicatement beau. » C'est ce que j'aurais voulu pouvoir dire au jeune homme qui écrivait cette page, la plus exquise expression qu'on ait encore donnée de l'enchantement des âmes du Nord.

*
* *

Parmi les projets de Pelle Molin que son biographe, le romancier Gustaf af Geigerstam, a retrouvés dans ses papiers, il

est une nouvelle ou un roman dont je regretterai toujours que la mort nous ait frustrés. C'est l'histoire d'un jeune Suédois qui, après ses années de collège, tombe dans les rêveries et, de dégoût, fuit la civilisation. Il disparaît. Huit ou dix ans plus tard, on rencontrait, à travers les communes de Laponie, un homme qui tirait un traîneau en compagnie d'une affreuse Laponne. La femme mendiait; il la suivait silencieux, renfermé, étrange. Si on lui versait de l'eau-de-vie, il se grisait et alors se mettait à pleurer. Quand sa Laponne mourait, il en épousait une autre. Nul ne sut jamais ce qu'il pensait. Mais les gens comprenaient qu'un puissant maléfice l'enchaînait au peuple des fjells. La nouvelle qu'imaginait ainsi Pelle Molin était sans doute l'image cruellement déformée de sa propre vie. Mais il y symbolisait, dans sa manière dure, l'attirance de la terre laponne sur ses hôtes.

La première impression que j'aie reçue de cette terre fut d'une monotonie presque lugubre: des marais, des blocs erratiques, des hauteurs mornes, avec de maigres pins fichés comme des flèches, des taillis noirâtres, tout ce qui reste d'un bois incendié, et, sous un ciel d'été souvent pluvieux, des sapins en haillons. Il me souvient qu'en traversant le Cercle polaire, j'aperçus un homme qui achevait de construire sa maison près d'une mare où sa femme lavait du linge. L'idée qu'ils installaient un foyer là me serra le cœur. Insensiblement la monotonie se transforme en gravité. La couleur dominante des fjells est le violet sombre. Ils s'arrondissent ou se découpent les uns derrière les autres, à l'infini; et du fond de l'horizon les crêtes d'un bleu noir se détachent si nettement qu'on en compterait les dentelures. Rien ne paraît vivre. Cependant, les déserts étendus à leurs pieds respirent. Ce sont les marécages qui recouvrent d'immenses espaces. Par intervalles, leur miroir brisé pétille au soleil de midi. Le soir, leurs flaques sanguinolentes luisent comme des yeux avides, et le grave paysage prend un air de folie. Tout à coup, dans une trouée de lumière, une vallée apparaît avec son lac ou son torrent et ses hautes fougères. Il ne manque à ce frais décor d'une vie pastorale que les troupeaux et les pasteurs. On y trouve parfois une cabane laponne ou une tanière d'ours. J'ai vu le lac de Torne-Träsk, la grande eau des Sagas. Les montagnes y tombent à pic; les îlots sont des montagnes escarpées. Il semble presque inabordable. Les pierres, dont son lit de sable est nuancé, se

distinguent à six brasses de profondeur. Les plus belles fleurs des fjells croissent dans les gorges des monts : l'aconit sauvage aussi large qu'un parasol, l'angélique, le géranium, l'azalée, le bouton d'or épanoui comme une petite rose, la renoncule qui grimpe et ne s'arrête qu'au bord des glaciers. Mais les pins et les sapins ne montent pas jusqu'à lui; et les vaillans petits bouleaux, qui se pressent devant cette lumière liquide, font comme une forêt d'ossemens blanchis sous des feuilles vertes. Partout la même angoisse de silence.

Sur deux ou trois points seulement la vie éclate, à Malmberget, à Kiruna, où l'on éventre des montagnes de fer. Malmberget, un gros bourg dont les maisons, sauf quelques bâtisses neuves et le château du directeur, ne sont que des échoppes et les cabanes des chenils, se tapit au milieu des éboulemens de granit rose. Kiruna, qui vient de naître et qui contient déjà quatre mille habitans, s'est réfugiée sur une hauteur en face de la colline retentissante dont un lac la sépare, et que ses mineurs finiront par rayer de la surface du désert. Ses chalets vernis, ses maisons résineuses recouvertes d'une feuille de bois goudronné, s'éparpillent dans les défrichemens et les fondrières. Les chevaux, la cloche au cou, galopent en liberté sous un bois de bouleaux rabougris dont toutes les feuilles métalliques semblent tinter. Les routes mal frayées sont semées de copeaux, et, au creux de leurs ravins, où les ruisseaux coulent, on entend, le soir, les brosses dont les laveuses raclent leur lessive. Trois fois par jour, à huit heures, à midi, à quatre heures, la dynamite déchire les flancs de la colline : on règle sa montre et on prend ses repas à ces coups de foudre.

Ces cités minières n'ont point la tumultueuse barbarie des campemens américains. La Suède y acclimate son esprit de méthode, ses règlemens, sa tranquillité pesante et ses goûts pédagogiques. Non seulement Kiruna possède une école, mais, dans cette école, un petit musée de peinture. Si les hommes du Sud, importateurs de nouveautés, y forment des comités socialistes, le Nord y introduit la variété de ses sectes religieuses, méthodistes, anabaptistes, salutistes, mormons; et ici, comme à Karlsborg, les lœstadiens hurlent. La plupart des ouvriers sont Suédois. Le Norvégien, joueur dans l'âme, lâche le travail régulier de la mine et retourne jeter l'enjeu de sa vie sur la houle de l'Océan. Le Finnois, mince, au visage asiatiquement plat et

aux fortes mâchoires, tenace, mais impatient de toute discipline, prend et quitte sa tâche, au gré de ses lunes.

Et le Lapon? « De quel Lapon me parlez-vous? me disait M. Lundbohm, administrateur de Kiruna. Est-ce de l'unique Lapon que nous employons dans notre mine? Un brave homme, mais que je crois un peu dégénéré. Est-ce du peuple? Les Lapons n'entrent point à notre service. » Et il ajoutait: « Ce sont les aristocrates du pôle. La saleté qui enduit leur visage ne les empêche pas d'avoir des politesses et des délicatesses inconnues aux paysans suédois. Et d'autre part, ils demeurent convaincus, malgré nos lois sacrilèges, que Dieu leur a réservé, et pour l'éternité, la possession des fjells. Du temps où l'on construisait la ligne de Kiruna, comme leurs troupeaux de rennes nous causaient des difficultés journalières, j'en réunis un très grand nombre, et, paternellement, je leur conseillai de choisir d'autres routes. Ils m'écoutèrent en silence; puis un vieillard se leva et me dit: « Vous êtes bien aimable et nous vous remercions de vos conseils; mais je voudrais savoir de quel droit vous nous les donnez, car cette terre est à nous. » Et je leur répondis: « Il se peut que vous ayez raison, mais il y a le chemin de fer! »

M. Lundbohm avait trouvé l'argument sans réplique de la justice humaine.

Cependant la race laponne ne subira point le sort des Peaux-Rouges. La civilisation garde ce qu'elle ne saurait remplacer. Heureusement à ses yeux le Lapon est plus qu'un homme : c'est un moyen de transport. Supprimez son renne et son traîneau ; les routes de poste se ferment sur de vastes étendues. Il continuera donc de vivre, le petit peuple des fjells qui tache de points noirs la blancheur de l'hiver boréal. Tous les voyageurs, depuis notre Regnard, ont noté sa crasse et sa laideur, ses gentillesses puériles, la bienveillance nauséabonde de son hospitalité, son ivrognerie qui dépasse encore celle de ses maîtres; et, parmi les groupes ethniques que nous qualifions de sauvages, il n'en est pas dont l'image nous soit devenue plus familière, car les Lapons s'exhibent de bon cœur en pays étranger. Mais ceux qui les ont connus, — pasteurs, artistes et romanciers scandinaves, — ont surtout insisté sur ce qu'on devine chez eux d'insaisissable et de « derrière la tête. »

Contre les empiétemens et les rapines des Suédois et des Norvégiens, ils se sont défendus en répandant autour d'eux une

frayeur mystique d'autant plus efficace qu'ils la ressentaient eux-mêmes. Ils se faisaient de leurs propres épouvantes des armes sournoises et ils aiguisaient leurs superstitions en ruses de guerre. Les aspects de leur existence servaient à leur sorcellerie. L'hiver, sur les plateaux neigeux que lèchent les rayons de l'aurore boréale, des ombres rapides, des bruits étranges, des aboiemens de chiens, des bondissemens de bêtes aux fantasques ramures, quelle apparition qu'une tente laponne! Les ombres qui glissent sont de petits hommes sur de longs patins de bois, des espèces de Trolls : jambes torses, large face, des yeux bridés d'Asiatiques, et, quand ils parlent, une étonnante douceur de voix. L'été, dans un cercle de jappemens et d'échos sonores, les sombres jeunes filles traient leurs rennes au soleil de minuit.

Ils sont braves; mais leurs impressions de joie et de douleur se jouent sur un vieux fond d'angoisse nerveuse avec la mobilité d'un reflet de lumière. Ils ont des visions; ils entendent des voix. Les éveils religieux, « qui gagnent de cime en cime comme les feux de mai, » les saisissent par toutes leurs fibres encore vibrantes de païens idolâtres. Les versets de la Bible font à leurs oreilles un bruit d'incantation; la psalmodie d'un lœstadien les jette dans les mêmes extases que jadis leur tambour ensorcelé.

Pêcheurs, cultivateurs ou nomades, pourvu qu'ils demeurent indépendans et cramponnés à leurs fjells, ils s'unissent volontiers aux races étrangères, surtout aux Finnois et aux colons de la Suède. La Norvège, qui peut tout, a réussi le Lapon grand et blond. Dans le mélange des sangs d'où l'homme du Norrland tire sa fantaisie et sa chaude couleur, le sang lapon a même infiltré un singulier pouvoir de séduction érotique. Un des meilleurs peintres de la vie du Nord, le romancier norvégien Jonas Lie, nous montre des filles de commerçant ou de pasteur enlevées par le métis lapon qui, venu à patins chez le marchand de l'endroit, leur dépeignit, avec sa richesse d'images et ses expressions enfantines, la splendeur aventureuse des espaces libres. Et il en fut ainsi de tout temps, du temps de Pelle Molin aussi bien que du temps des Sagas où le roi Harald restait pendant trois ans penché, — et comme envoûté, — sur sa petite Laponne morte..

*
* *

Au pied du Malmberget repose la ville suédoise de Gellivara, habitée par de pauvres agriculteurs, des commerçans et des fonctionnaires. Un lac d'où sort une rivière occupe le milieu de la vallée. Sur la rive gauche, le fameux Bergmann a bâti un château. C'est au moins le second que je rencontre depuis mon départ de Kalix. Cet homme avait la rage de posséder des châteaux en Laponie. On aperçoit à cinq kilomètres environ une colline surmontée d'un chalet pour les touristes qui veulent contempler le soleil à l'instant où leur montre marque minuit. Plus près, une vieille chapelle, éloquente au XVIIIe siècle, aujourd'hui muette, mais toujours vénérable, s'entoure de bouleaux très blancs, d'herbes très hautes, de croix aux inscriptions laponnes et du ronflement des moustiques. Sur la rive droite, la gare, et, derrière la gare, l'hôtel et la ville. La plupart des maisons s'espacent dans des enclos bordés de palissades. Il y en a une de style vraiment distingué : le *ting*, mairie et palais de justice. Il y en a une autre qui ressemble de profil à une forteresse : la pharmacie. La plus modeste, c'est la librairie. La plus jolie, c'est l'hôpital. Et comme, d'espace en espace, les routes sont fermées de barrières avec tourniquet, on a l'impression d'errer dans une exposition d'architecture. Le champ de foire, où se dressaient des tentes de soldats, me parut plutôt un champ de Mars. Mais j'appris qu'elles appartenaient aux paisibles notables qui venaient y manger pour se donner l'illusion d'une villégiature. J'aurais préféré le voir, au mois d'avril, bruyant et bariolé des caravanes de Lapons.

Les trois classes des habitans, fonctionnaires, commerçans et cultivateurs, n'acceptent de se sentir les coudes qu'au passage du Grand Express de Laponie dont l'attente, trois fois par semaine, ébranle les imaginations. Que va-t-il en sortir? Le soir où j'y fus, le Grand Express s'arrêta devant les yeux écarquillés d'un public en habits d'église. Son wagon-restaurant, vide, étincelait de nappes blanches et de petits vases fleuris. Les cinq autres voitures luisaient, diamantées de poussière, sous les rais obliques du soleil de dix heures. Personne aux fenêtres. Personne dans les sleeping. Enfin on en tira une valise, suivie d'un portemanteau, suivi d'un sac de nuit, suivi d'une vieille Anglaise cacochyme, en lunettes bleues, dont la jupe verte se

relevait par derrière jusqu'à ses épaules. La société de Gellivara la contempla avec le silencieux humour qui caractérise les gens des fjells. Le Lapon, casaqué de rouge et botté, qui, de planton à la gare, représente la Laponie, ne jugea même pas à propos de lui offrir un couteau de Manchester ou des bois de renne. Pendant qu'on la menait à l'hôtel aussi prudemment que si elle eût risqué de se casser en route, un ingénieur bavarois prit sa place. Il emportait à sa femme un bouquet de duvets cueillis aux marécages, et, debout à la portière, il le tenait pressé contre sa poitrine pour nous bien montrer que les Allemands ont du cœur.

Le train siffla. Toutes ses vitres brillant comme des étoiles défilèrent dans la nuit lumineuse. Derrière lui, les deux fils noirs des rails se déroulaient liquides sur le sable rose. Les rives du lac, éclairées par en dessous, étaient plus transparentes que l'émeraude. La passerelle de poteaux et de planches grossièrement clouées semblait faite d'un bois précieux. Le soleil sans chaleur, qui caressait la cime des fjells, couronnait la vallée d'un halo rouge. Les habitans de Gellivara s'étaient dispersés; les tourniquets de la ville grincèrent. Un indéfinissable parfum, dont tous les pores du silence étaient comme imprégnés, montait des marécages. Les paysans prétendent qu'il y croît sous la mousse une petite plante d'où s'exhale cet air fort et salubre. Nul n'en a dit le nom. J'ignore même si elle est visible. Mais il me plaît de respirer dans ces nuits laponnes l'âme errante d'une herbe inconnue...

*
* *

Passé le Torne-Träsk, on entre en Laponie norvégienne. Le chemin de fer, qui traversait des eaux dormantes et un désert pierreux, s'engage brusquement sur la paroi d'un fjord. En bas, tout en bas, au-dessus de la vague glauque, des hameaux s'accrochent à la montagne verdoyante. Le paysage est grand, abrupt, touché çà et là de douceur humaine, et, jusque dans sa raideur, d'une jeunesse impétueuse. On débouche sur le port de Nawick, petite ville que la Norvège vient de jeter là comme un appeau brillant aux minerais de la Suède, et on s'embarque pour les îles Lofoten.

Elles nous apparurent dans la nuit. Nous vîmes se dresser, barrant l'horizon, une chaîne ininterrompue de hautes montagnes crénelées, effilées, déchiquetées, sculptées, gothiques.

Elles étaient d'un gris bleu avec des lueurs de soleil ou de neige et de petits nuages ourlés de feu entre leurs dents aiguës. Tout l'archipel se mirait sur une mer d'un vert de métal, comme s'il eût été suspendu dans une clarté diaphane. Le navire se glissa par d'énormes brèches, longea des corridors, doubla des murailles de granit, nous promena toute la nuit dans un aquarium de pierre, d'écume, de mousses luisantes et d'algues d'or. Nous nous aperçûmes que le jour naissait aux plis d'ombre qui se creusaient sur les rochers. L'inégalité de la lumière nous avertissait que la nuit était passée. L'obscurité commençait à rétrécir les couloirs; mais les crêtes et les rampes où frappait le soleil revêtaient le mensonge brillant de la vie.

Vers trois heures du matin, nous arrivâmes à Svolvœr : une baie toute rose, des récifs et un rempart formidable. Le gros bourg de pêche est là qui dort sous ses toits rouges et sous ses toits d'herbe piqués de paquerettes et de fleurs jaunes. Ses maisons ne dépassent pas la hauteur des récifs, et le rempart où il s'adosse le réduit aux proportions d'une miniature. Autour des barques fraîchement peintes, et qui sont les joyaux de ces îles, les familles d'eiders s'ébattent dans le petit port dont elles font comme une mare splendide. La rue bigarrée est silencieuse et déserte. On y parle bas, de peur d'éveiller les gens. Tout de même, on voudrait bien trouver une chambre et dormir ! La porte de l'hôtel est ouverte. On entre. Personne. On monte. Aucune porte ne ferme à clef. On pénètre dans une chambre et on recule devant le candide sommeil du dormeur. On avance la tête dans la chambre voisine. Même sommeil. On était monté assez gaillardement ; on descend sur la pointe du pied. Et revoici la rue déserte où du haut des pignons, quand on passe, les goélands se détournent d'un gros air bête. Elle n'est pas longue. Encore quelques pas et l'on ira butter contre les pierres immobiles qui ruissellent éternellement de la montagne. Enfin on s'arrête devant une petite maison vieillotte avec un cœur sculpté sur sa porte et des géraniums à ses fenêtres. On frappe. La bonne femme qui s'est levée vous reçoit sans empressement. Elle sait ce que valent les étrangers; elle en a déjà deux, de Bergen ou d'ailleurs; et, vous montrant sur la table, où vous déposez vos couvertures, de très jolis coquillages : « Dire qu'ils ramassent de ces saletés-là tous les jours, soupire-t-elle, et qu'ils nous les apportent ici ! »

Les bateaux de poste voyagent surtout pendant la nuit. Nous avons recommencé de parcourir cette saga de pierre et d'eau que la nature semble avoir composée pour le divertissement et l'horreur des yeux humains, mais, cette fois, vent debout, sous une pluie pâle, à travers des îlots et des récifs funéraires où les mousses vertes luisaient étrangement. De temps en temps, le navire mouillait au fond d'un fjord et jetait à quelques maisons perdues des nouvelles du monde.

Il ne vient point d'étrangers à Balstad, et Balstad, au milieu des fjells marins, n'en est pas emprisonné comme Svolvœr. Dans les découpures et sous les redans de ces masses granitiques si bizarrement dentelées, dont les cimes se creusent en cratères ou lancent vers le ciel leurs aiguilles de clochers, des rangées de cabanes sur pilotis, les couleurs rouges déteintes, l'escalier bancal, le toit de tourbe verdoyant, aussi vides que des carapaces abandonnées, attendent leurs hôtes de l'hiver, les pêcheurs de morues.

Sonne la Noël : ils accourront des côtes du Norrland, sur les mêmes barques dont les Vikings écumaient les mers, tous, les Lapons, qui rament comme ils parlent, à coups rapides et menus, les Finnois à coups longs et tenaces, les Norvégiens à coups égaux et forts. Trente mille pêcheurs répandus aux Lofoten rafleront en trois mois plus de trente millions de morues. Les bateaux de sauvetage, qu'on appelle ici les bateaux de tempête, trépignent dans les ports. Médecins, télégraphistes, inspecteurs, juges, gendarmes, commissaires de police sont là, debout à leur poste; et, derrière eux, pullulent, sortis on ne sait d'où, se faufilant dans l'ombre, flairant les filets lourds, attirés avec les mouettes et les goélands autour des riches entrailles qui empuantissent les vents du soir, des juifs chargés de pacotille, montreurs d'ours et contrebandiers d'eau-de-vie. Ces trognes disparaissent en même temps que les morues. J'en ai retrouvé qui se séchaient des rafales de l'hiver, au bord du golfe de Bothnie, sur la place du marché de Karlsborg.

Alors Balstad s'emplit de la rumeur qui, depuis plus de mille ans, éclate, par intervalles aussi réguliers que les courans de la mer et la marche des poissons, sur les rocs acérés des Lofoten. On l'entend déjà gronder du fond des Sagas poissonneuses. Les mêmes cris : « La morue arrive ! » ont retenti à travers les âges, mais aujourd'hui précédés des sonneries du télé-

graphe. Pendant plus de trois mois, ces petits ports, éveillés dans les ténèbres à une vie tragique, enregistrent des clameurs de victoire, des imprécations, des silences funèbres. De la flottille partie le matin au signal du drapeau, lorsqu'un brouillard de neige s'élève au-dessus des fjells et que les heures d'avant midi jettent des lueurs fauves, la mer ne rendra que des coques renversées où le nombre des morts se compte à celui des couteaux que les naufragés y plantèrent, et quelques cadavres qui flottent la tête en bas à cause de l'air emprisonné dans leurs bottes.

Sur la terrasse granitique au pied de laquelle on aborde, se dresse, devant la poste, et l'auberge et deux ou trois maisons qui paraissent en dépendre, une vieille demeure haute et large dont la blanche façade regarde l'entrée du fjord. Chacune de ces îles norvégiennes forme un petit royaume. Une ancienne famille la possède, dont les chefs la gouvernent à la façon des rois d'Homère. Sa fortune relativement considérable, ses vertus, sa décence, en font une autorité sociale. Mais un jour vient où l'honneur d'assurer, par son exemple, la dignité d'un coin de terre ne suffit plus à l'ambitieux héritier. Le respect dont on entoure son beau vieux nom lui semble de peu de prix. Il s'embarque pour la grande ville continentale. Les plaisirs l'énervent; les spéculations l'appauvrissent. C'est la fin de la dynastie, la vente de la demeure seigneuriale, à moins que l'intelligence et la volonté d'une mère ou d'une fille ne conjurent la ruine, car, souvent, dans les vieilles familles, la force renaît chez les femmes lorsqu'elle s'est éteinte chez les hommes. Ici, le chef est mort. La veuve s'est empressée d'aller vivre à Christiania. Ses trois fils se sont partagé le domaine. L'un d'eux y a même installé une fabrique de conserves. Mais les gens de Balstad hochent la tête quand ils en parlent. Ils se sentent diminués. L'histoire de ces familles consulaires a fourni bien des sujets aux romanciers scandinaves.

Les autres maisons se disséminent au bord des lagunes rocheuses ou sur la rampe opposée du fjord, maisons de paysans et surtout de pêcheurs. Peu de vieillards. Le vieillard est une espèce anormale aux Lofoten, une espèce aussi rare que le millionnaire enrichi par le jeu. Chaque goutte de sang qui lui reste représente un hasard providentiel. Les quelques hommes qui touchent à la vieillesse, le gardien du phare, le forgeron, le cordonnier, me font l'effet d'amphibies estropiés. Tout ce qui ne

vit pas sur le flot est indolent et paresseux. Derrière notre auberge, des journaliers coupent les foins, la grande récolte de Balstad, la seule importante et pour laquelle Dieu ne leur donne souvent « qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment! » Il faudrait aller sous l'Équateur pour trouver des hommes plus lents, plus mous, plus résignés à ne rien faire. La grosse dame de la maison blanche, dont le beau-père a défriché ces champs, et son amie, la mince demoiselle de la poste, sont obligées, par crainte des orages, de faucher et de faner elles-mêmes. Mais chaque jour les pêcheurs du pays partent sur leurs barques effilées. Les femmes et les jeunes filles épient leur retour et se hâtent au bruit des proues éclaboussées qui déchirent les goémons. Quand ils rapportent d'énormes poissons qu'on décapite, avant de les peser, sur le plancher de la fabrique, le contentement les raidit dans une gravité modeste et solennelle. Si leur pêche est médiocre : « C'est bien la peine, maugréent-ils, de venir voir quand on n'est pas capable de pêcher soi-même ! »

Le pasteur demeure à trois kilomètres. La route de la vallée qui conduit au presbytère longe des prairies, des lacs, des tourbières et une forêt de bouleaux, tordus comme des sarmens, hauts comme des myrtes, et d'où s'échappent des merles noirs. Moitié paysan, moitié homme d'Église, il regrette les plateaux du Finmark où il était l'an dernier à la tête d'une paroisse « aussi grande qu'un duché d'Allemagne. » Il y régnait par la terreur sur les loups, les outres, les renards, les phoques et les poules des fjells. Il pêchait, lui aussi, le hareng et la morue, et vendait sa pêche aux bateaux russes d'Archangel qui, de juin en septembre, viennent débiter du bois et de la farine... Sa femme l'interrompt :

— Là-haut, nous n'avions que trois vaches; ici, nous en avons douze.

Il est vrai que le district de Balstad passe, non sans raison, pour le plus riche des Lofoten, et les pâturages de ses fjells pour les plus gras; mais l'hiver pluvieux et sombre, où le thermomètre ne tombe pas au-dessous de dix degrés, est plus dur que les quarante degrés de l'extrême Norrland. Et puis, au Finmark, on s'occupe de politique, on s'intéresse à la vie, on est continental enfin, tandis qu'aux Lofoten...

— Nous avons aussi, reprend sa femme, vingt-quatre brebis, deux chevaux, neuf domestiques ; et, comme l'ancienne église a

brûlé, on va nous en rebâtir une avec de beaux dragons, dans le style d'autrefois.

L'institutrice de leurs enfans, une rose et rieuse fille de Christiania, a vécu l'hiver dernier chez un autre pasteur à la pointe des Lofoten : « Vers la fin de novembre on aperçut encore le soleil. Ce fut pour la dernière fois jusqu'au trois janvier où une lueur jaune rasa le bord des flots. Puis les tempêtes nous prirent, et nous ne revîmes sa lumière qu'aux premiers jours de mars. Dehors, je ne distinguais pas ma main. Je ne pouvais me mettre à la fenêtre, tant l'odeur des poissons était épouvantable. Mais nous jouions du violon et de la guitare, et nous eûmes quelques clairs de lune d'une incroyable splendeur. »

Le dimanche, le pasteur arrive à Balstad dans sa haute carriole norvégienne qui, de loin, court sur la rampe des fjells comme un grand faucheux au pied d'un mur. Les gens l'attendent assis parmi les rochers devant leur pauvre maison de prières. Sa femme, l'institutrice et les enfans le suivent en calèche. Toutes les ferrailles de la vieille voiture sonnent, et les deux poulains qui trottent aux côtés des deux jumens font un bruit de cavalcade. Il entre dans la sacristie, son fouet à la main. La maison basse, où les guirlandes de la Saint-Jean tombent en poussière, se remplit d'enfans aussi délicats que les enfans de nos villes, de femmes au teint battu, souvent assez jolies, de paysans et de pêcheurs dont quelques-uns assurément descendent des mêmes aïeux celtes que nos Bretons.

Le jour où j'assistai à l'office, le pasteur fit un sermon contre le piétisme, « ce champignon qui s'attaque aux âmes comme la rouille au seigle. » Il ne le nomma pas, mais il détourna ses fidèles d'imiter les dévots qui se singularisent par leurs vêtemens et leur tenue et qui vont, les yeux toujours baissés vers la terre, en se félicitant d'être sauvés. Cela dit simplement sur un ton de réelle bonhomie. « Je vous parle comme un paysan à des paysans. » Il remarqua que le Christ est un grand peintre et qu'en deux mots il sait peindre les gens dont il parle : « Ces orgueilleux pharisiens avec leur bandeau... » Nul n'ignorait qu'il visait les lœstadiens, car, même aux Lofoten, on hurle et on danse en Lœstadius ; et plus d'une fois l'office fut interrompu par des explosions d'*alleluia* sauvages.

Lorsque nous revînmes, notre hôtesse et sa bonne, du seuil de l'auberge, nous souhaitèrent « la bienvenue de l'église » et

nous adressèrent le vœu que la Parole nous eût profité. Elle est étrange, cette femme : mince, émaciée, d'une politesse douce et glaciale, avec une sorte d'inquiétude qui apparaît et disparaît continuellement autour de sa bouche dans une mélancolie sans fin; toujours en sombre, le tablier noir bordé d'une bande de broderie qui rehausse sa mise d'une austère richesse, on se demande de quel bonheur elle porte le deuil ou de quel remords elle traîne le poids. Le mot d'auberge ne convient guère à sa maison propre, discrète, dont le salon ressemble aux vieux salons des demoiselles de province. Des livres de prières et d'édification sont posés sur la table. Parmi les tableaux accrochés au mur, une grande photographie représente un orphéon d'absolutistes qui sont venus chanter dans ces rochers leur pieuse horreur du vin, et qu'on a pris au moment où leurs images se reflétaient sur l'eau, — ce qui doit être une satisfaction bien vive pour des absolutistes.

Le mari, un peu gêné devant sa femme, se plaint qu'elle soit trop religieuse et qu'elle se fasse des chagrins. Il est aubergiste, lui; et les lois anti-alcooliques, nécessaires aux Lofoten, où les dimanches d'hiver deviendraient, sous l'excitation de l'eau-de-vie, des journées sanglantes, ont sans doute les mailles assez larges pour qu'un aubergiste avisé y introduise quelques bouteilles. Je n'en sais rien; mais, si j'étais un romancier scandinave et que je voulusse imaginer un drame intérieur dans un de ces petits ports de pêche, je choisirais une femme pareille à celle que j'ai sous les yeux, naturellement mystique, travaillée de cuisans scrupules, obligée de souffrir ce qu'elle n'empêcherait qu'en trahissant son mari, qui d'ailleurs se défie d'elle, et se consumant d'angoisse avec un éternel silence entre les dents. Mais ce ne serait là qu'un épisode dans l'œuvre émouvante qu'un Jonas Lie ou un Kielland pourrait tirer de cette pauvre île rocheuse. Que d'élémens divers! Les pêcheries; la décadence de la vieille famille dans l'opulence fanée de sa demeure seigneuriale; l'existence laborieuse et souvent morose du pasteur, ancien petit garçon de ferme qu'un gros paysan poussa et dont il fit son gendre; les paysans lœstadiens; la jeune fille dont la guitare et les yeux rieurs demandent un fiancé tour à tour à la lune de midi et au soleil de minuit; la révolte des adolescens qui ne veulent plus chavirer, comme leurs pères, dans les fines barques d'autrefois et qui ambitionnent aujourd'hui des bateaux solidement pontés! Tous ceux qu'on

interroge se voient dans leurs rêves capitaines de vapeurs.

Le fantastique ne se mêle pas à la vie réelle comme sur les fjells de Pelle Molin. C'est un fantastique pétrifié, mais si beau par les étés sans nuit, même quand les étés sont froids et entrecoupés de bourrasques ! Nous sommes entourés de lacs dont la forme est charmante. En face de nous, dans le repli herbeux de la montagne, j'en sais un qui dessine un fin croissant noir. Un autre, au creux de la vallée, figure un trèfle à quatre feuilles. Sur les eaux qui scintillent au soleil comme des glaces de Venise dans leur encadrement à facettes, des millions de mouettes tournoient, se pourchassent, inquiètes, les yeux ardens, le bec avide, insatiables oiseaux du désir. La mer fourmille de ces romantiques canards qu'on nomme les eiders. Pendant que les mâles à la calotte verte émigrent aux plus lointains écueils, les femelles pondent sous les perrons et sur les toits de tourbe. Elles se laissent caresser par les pêcheurs qui volent leurs œufs, qui pillent le duvet de leurs nids, mais qui n'en parlent qu'avec une tendresse quasi mystérieuse.

Une île de cristal ne serait pas plus sonore. Qu'un navire dans la nuit fasse crier sa sirène, c'est un son d'orgue qui enveloppe et soulève votre maison et dont la vague roule longtemps votre sommeil. Aux premières nuits d'automne, quand la chevrière appelle les chèvres qui ne veulent point descendre des fjells, les échos multiplient ses appels et Balstad résonne d'une tristesse dont les notes se répercutent jusqu'au fond des cœurs. L'atmosphère a une telle pureté qu'on sent l'odeur des forêts qui brûlent en Suède ; et je n'oublierai jamais ma stupeur sous l'averse, quand j'aperçus tout à coup, au delà des régions de la pluie, à l'horizon de la mer lisse et pâle, des fjells d'un rouge de cuivre où, sur leur crêtes de feu, j'aurais pu discerner des ombres humaines. On me dit qu'ils étaient éloignés de trente-cinq lieues.

Les nuits avaient moins de splendeur qu'au golfe de Bothnie, mais plus d'aménité. Le dimanche, les deux ou trois élégantes de Balstad s'y promenaient en gants blancs et en toilette multicolore. Notre bonne, habillée de ses beaux vêtemens, les cheveux blonds bien lissés, s'asseyait sur les marches du perron, et, les mains jointes, songeait à l'Amérique où l'attendait son fiancé, « car, disait-elle, on ne peut pas gagner d'argent ici. » Les eaux des petites criques hérissées d'oursins s'étoilaient d'astéries et de

méduses, fleurs merveilleuses La mer calme était comme un jardin de rêve sous une onde transparente. Je travaillais souvent très tard. Minuit, une heure sonnaient. Il me semblait presque inconvenant d'aller dormir. Par ma fenêtre, je découvrais des rochers dont pas un n'avait la même couleur que l'autre. Ils l'avaient le jour, parce que la lumière du jour ne nuance pas ou ment. Mais le soir leur rendait leur vraie teinte, rose ou lilas, d'un bleu gris ou d'un vert pâle. Les pierres ressortaient sur la blancheur de la route. Les herbes glauques s'allongeaient des parois du fjord. Dans un champ voisin, la clarté, comme un doigt mystérieux, dépliait et séparait les fines découpures des trèfles endormis. De toutes les maisons suspendues à la montagne j'aurais dit quelle était la plus récemment peinte. Je ne voyais rien de noir que les carreaux des fenêtres: encore distinguais-je les rideaux blancs et les pots de fleurs...

Peu à peu les nuits se décolorèrent. Un soir, quelques personnes s'arrêtèrent au milieu de la route. Des enfans, des femmes, des pêcheurs, le cordonnier, le forgeron, même notre hôtesse, vinrent grossir le rassemblement. La dame de la maison blanche sortit sur sa terrasse et apparut le nez en l'air dans son jardin de groseilliers. Tous, la tête tournée vers le ciel, regardaient au-dessus des aiguilles de pierre une petite étoile. C'était la première qui se fût levée depuis plus de trois mois. Elle annonçait la fin des nuits claires, le retour de l'ombre, des tempêtes, des naufrages. Elle tremblait comme un diamant sur le front d'une inconnue voilée. Petite étoile orageuse! Mais ils la contemplaient émerveillés, car notre cœur refait à chaque instant une beauté virginale aux plus vieux phénomènes de la nature...

André Bellessort.

L'EXIL ET LA MORT

DU

GÉNÉRAL MOREAU[1]

I

MOREAU ET LA CONSPIRATION DE GEORGES

On ne trouvera dans cette étude ni le récit de la conspiration de Georges Cadoudal, dans laquelle l'animosité du Premier Consul, les basses manœuvres de sa police, la maladresse du grand juge Reynier firent impliquer le général Moreau, ni celui des incidens qui avaient à cette époque brouillé le vainqueur de Hohenlinden avec le vainqueur de Marengo. La conspiration royaliste de 1804 aura bientôt son historien (2); la brouille des deux généraux a eu déjà le sien (3). De ce que l'un a raconté, de ce que l'autre se prépare à raconter, nous ne parlerons ici

(1) D'après des documens inédits : Archives des descendans de Moreau; — Archives impériales de Russie; — Archives nationales de France; — Archives du ministère des Affaires étrangères; — Archives Blacas. Consulté aussi, mais sans profit, celles de Suède, d'Autriche et de Prusse. Au dépôt de la Guerre, il n'existe rien sur la mort de Moreau; rien non plus dans les Archives de la Gironde sur le séjour de Mme Moreau à Bordeaux en 1812.

(2) M. Gilbert Augustin-Thierry a entrepris d'exhumer de l'oubli la conspiration de 1804 dont les attachans récits qu'il a déjà consacrés dans la *Revue* à des complots antérieurs ne sont en quelque sorte que le prologue.

(3) *Bonaparte et Moreau,* par le commandant Ernest Picard.

qu'autant que cela sera nécessaire pour faire comprendre l'état d'âme de Moreau, au cours des événemens qui ont pesé sur les dernières années de sa vie et pour mettre en lumière les mobiles de sa conduite en 1813. A cette date fatale pour lui, nous aurons trop de motifs de déplorer son aveuglement pour ne pas insister, dès le début de ce travail, sur les causes qui ont peu à peu débilité sa conscience au point de lui faire perdre de vue ce que commande le devoir et de le laisser convaincu, au moment où il meurt, qu'il n'y a pas manqué en mettant ses talens militaires au service des puissances qui marchaient contre sa patrie.

Ces causes sont éclatantes, et il est d'une inqualifiable injustice que, sauf de rares exceptions, les historiens qui se sont occupés de Moreau, ne lui en aient pas tenu plus de compte (1). Elles permettent d'affirmer qu'il n'a pas été le seul artisan de sa chute, que Bonaparte y a eu volontairement la plus large part, et qu'en ces circonstances douloureuses, le futur empereur, qu'on voudrait y voir déployer plus de reconnaissance et de magnanimité, s'est surtout inspiré du désir d'abaisser un homme qui lui portait ombrage et peut-être de se débarrasser d'un rival. « S'il avait l'esprit capable de tout comprendre, écrit de lui le chancelier Pasquier, il n'avait pas dans le cœur ce qui éclaire l'esprit sur l'avantage des résolutions généreuses. » De là, les indignes traitemens dont, en dépit de ses protestations d'innocence que ne dément aucune preuve, Moreau est l'objet, dès qu'il est soupçonné d'avoir trempé dans les machinations criminelles de Cadoudal; de là aussi le ressentiment qui s'empare de lui, lorsqu'il se voit brutalement emprisonné, porté sur « la liste des brigands » que le gouvernement consulaire fait publier, et enfin condamné et proscrit.

Il ne peut pas ne pas se souvenir alors des services qu'il a rendus à son pays. N'est-il pas l'organisateur de la fameuse retraite de 1796, une des plus admirables dont fasse mention l'histoire des guerres? N'a-t-il pas avec un entier désintéressement secondé Pichegru en Hollande, réparé les fautes de Scherer en Italie,

(1) Dans les pages de son *Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'il a consacrées à la conspiration de Georges, Thiers s'en réfère uniquement, en ce qui touche Moreau, aux dires de Bonaparte et de la police, aux débats du procès tels qu'ils ont été imprimés. Les explications de l'accusé ne comptent pas pour lui. Il l'a voulu coupable et, dans son récit, incomplet et inexact en plus d'un point, tout est combiné pour le présenter comme tel. Il a été plus juste envers lui, en parlant de sa mort.

sauvé l'armée à Novi? A Hohenlinden, n'a-t-il pas largement contribué à contraindre l'Autriche à une paix désastreuse pour elle? Si défiant de lui-même et si modeste qu'il soit, comment méconnaîtrait-il qu'il est, à l'égal de Bonaparte et de Pichegru, un des plus glorieux serviteurs de la France? En 1804, si grande est la contradiction entre ce qu'il croit justement lui être dû et ce qu'il reçoit, qu'il lui faudrait une vertu que peu d'hommes possèdent pour ne pas concevoir une vive rancune contre Bonaparte, auquel il attribue la principale responsabilité de son malheur.

Cette rancune, il ne l'abdiquera plus ; elle s'envenimera, avec le temps, des tristesses de son exil, de l'amer regret de sa carrière brisée, des triomphes de celui qui a causé sa perte, des traitemens infligés à Mme Moreau, lorsqu'elle vient en France en 1812. Elle l'entraînera, en 1813, à la résolution la plus funeste à sa gloire. Ce sont ces souvenirs que nous entreprenons d'évoquer, à l'aide de documens qui nous semblent devoir les éclairer de la plus vive lumière.

I

Le 25 pluviôse de l'an XII (15 février 1804), le général Moreau, après avoir passé quelques jours dans sa terre de Grosbois, voisine de Paris, revenait en poste vers la capitale, lorsque, au pont de Charenton, à neuf heures du matin, sa voiture fut subitement entourée par un détachement de la garde consulaire dont le commandant, le chef d'escadron Henry, en vertu d'ordres qu'il exhiba, procédait aussitôt à son arrestation. Une heure après, il était écroué au Temple et mis au secret.

Le même jour, au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat, lecture était donnée d'un rapport du grand juge Reynier, dénonçant un complot ourdi contre le Premier Consul Bonaparte par les princes français émigrés, avec l'appui de l'Angleterre, dans le dessein, après l'avoir assassiné, de renverser le gouvernement au profit des Bourbons. Le chouan Georges Cadoudal et le général Pichegru étaient désignés comme les principaux auteurs de cette conjuration qui comptait un grand nombre d'affiliés, le général Moreau comme leur complice. La police n'avait pas encore mis la main sur les deux premiers. Mais elle se croyait sur leurs traces. Dès ce moment, elle tenait Moreau ainsi que

plusieurs des comparses compromis dans cette dramatique affaire.

L'émotion du public n'eut d'égale que sa surprise. Son émotion était provoquée par le péril qu'avait couru Bonaparte, considéré alors comme le pacificateur du pays et déjà trop populaire pour que la France, qui n'avait pas perdu le souvenir de l'attentat de Nivôse, ne s'alarmât pas de le voir toujours menacé par le poignard des assassins. Quant à la surprise, elle tenait à l'accusation portée contre Moreau et à son incarcération qui semblait démontrer que la police possédait des preuves de sa culpabilité.

Qu'il en existât contre Cadoudal et contre Pichegru, ce n'est pas pour étonner. Le rôle du terrible chouan dans les guerres civiles de la Révolution, la conduite de Pichegru en Allemagne et en Angleterre, depuis son retour en Europe, après son évasion de Cayenne, ne justifiaient que trop les griefs qui leur étaient imputés. Mais Moreau que sa renommée, restée pure, avait placé si haut dans l'estime de ses concitoyens, qui vivait, au milieu d'eux, populaire, riche, honoré, comment admettre qu'il eût, de gaîté de cœur, compromis sa carrière et sa réputation, fait litière d'un passé d'honneur et de gloire et se fût abaissé, esclave de la jalousie et de l'envie dont ses ennemis le prétendaient animé contre Bonaparte, jusqu'à s'allier à des rebelles dont la mort du Premier Consul était le but avoué? L'accusation portée contre lui laissait donc force gens incrédules.

D'ailleurs, quoique formulée par le gouvernement, elle apparaissait encore douteuse et vague. Elle ne devait se préciser qu'au cours de l'instruction, lorsque l'arrestation de Cadoudal, de Pichegru et de tous leurs complices eut livré au gouvernement les secrets des conspirateurs. En se précisant, elle allait perdre de son importance. Les témoignages, vrais ou faux, recueillis contre Moreau, établissaient, à la vérité, qu'ayant connu le complot, il ne l'avait pas dénoncé; que, quoiqu'en l'an V, à l'époque du 18 fructidor, il eût déclaré que Pichegru avait trahi, il s'était ensuite intéressé à son sort; qu'au moment où l'organisation du complot venait de ramener ce général à Paris, il l'avait vu secrètement à plusieurs reprises; — trois fois, prétendait l'accusation, dont deux chez lui et une sur le boulevard de la Madeleine; deux fois seulement, objectait-il, en niant la dernière, — et qu'enfin, il avait vu aussi Cadoudal. Mais il résultait des aveux mêmes de ses accusateurs que l'entente n'avait

pu se faire, qu'il avait formellement refusé de s'associer aux projets qui lui étaient soumis et de travailler au rétablissement de la monarchie. Toujours d'après eux, il s'était borné à répondre qu'ayant un parti considérable dans le Sénat et dans l'armée, il devait supposer que, si le gouvernement consulaire était renversé, c'est à lui que le pouvoir serait offert et qu'en ce cas, il l'accepterait non pour rappeler les Bourbons, dont la France ne voulait pas, mais pour sauver la République.

Réduite à ces termes, sa culpabilité s'atténue singulièrement. Elle s'affaiblit plus encore, si l'on tient compte de ses réponses au cours de l'instruction et des débats publics ; si l'on considère, surtout, l'indignité des accusateurs, l'invraisemblance et la contradiction de leurs dires, la fragilité des preuves qu'ils produisent. Comment croire par exemple, comme l'affirme l'un d'eux, Bouvet de Lozier, que Moreau, après avoir promis « de se réunir à la cause des Bourbons, » s'est rétracté et, par l'intermédiaire des généraux Pichegru et Lajolais, leur a proposé de le faire nommer dictateur? Toute sa vie ne proteste-t-elle pas contre cette imputation ? Les Bourbons, il a par trois fois refusé de les servir. Dictateur, il a pu l'être quand il avait une armée à ses ordres : Sieyès lui a offert la dictature lorsque la République semblait en péril. C'est lui-même qui, en déclinant cette offre, a désigné Bonaparte comme le plus capable d'accomplir un coup d'État. Il a fait plus : au 18 brumaire, il a servi les desseins de son glorieux camarade. Comment donc s'expliquer, — à moins qu'il ne soit le plus imprévoyant des hommes, ce qu'il n'est pas, — que quatre ans plus tard, quand le Premier Consul est au faîte de la puissance, et touche à l'Empire, il ait conçu le fol espoir de se saisir, avec l'aide d'une poignée de Chouans et d'un général dépopularisé et irréparablement compromis, de ce pouvoir dictatorial dont il n'a pas voulu quand il lui était aussi facile de s'en emparer que cela lui serait difficile maintenant? Que valent, à cet égard, les témoignages d'un Rolland et d'un Lajolais?

Dans les notes que, du fond de son cachot, Moreau fait passer à ses avocats, il explique ainsi qu'il suit ses relations avec Rolland. « Il a servi sous mes ordres comme inspecteur des Transports militaires à l'armée du Rhin, ans IV, V, VIII et IX. Depuis mon retour à Paris, il venait me voir de temps en temps, comme presque tous ceux qui ont servi avec moi. » Il pourrait ajouter qu'à peine arrêté, Rolland, tremblant pour ses jours, s'est

vendu à la police, ce qui enlève toute autorité à ses déclarations.

Celles de Lajolais ne méritent pas plus de confiance. « C'était un mauvais général de brigade, écrit encore Moreau. En l'an IV, à Strasbourg, sa femme vivait publiquement avec Pichegru, lui le sachant. Cela doit suffire sur le compte de l'un et de l'autre. J'ai entendu dire que Lajolais avait été aide de camp du général Kellermann, actuellement sénateur, et qu'il l'avait dénoncé dans le temps de la Terreur. J'ignore si cela est vrai. » Nous l'ignorons aussi. Mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que, compromis, en 1797, par la saisie des papiers de Klinglin, Lajolais a subi une détention de deux ans. Quoique acquitté ensuite par le conseil de guerre, devant lequel il était traduit, il a paru si peu lavé des accusations portées contre lui, qu'il a été jugé indigne de rester dans l'armée et qu'on l'a mis en réforme. Il attribue sa disgrâce aux démarches de Moreau et ses affirmations, lors du procès de 1804, sont visiblement inspirées par le désir de se venger de lui.

Un autre accusateur de Moreau, c'est Concheri, qui a conduit Pichegru chez lui. Moreau connaît à peine ce personnage et ne sait rien de son passé, sinon qu'il a été le secrétaire du général Moncey. « Il était venu une fois à Grosbois, l'année passée, me demander si je voulais écrire à Pichegru, qui était alors à Londres, qu'il avait une occasion très sûre. Je lui répondis que je ne pouvais écrire dans un pays en guerre avec la France. La seconde fois que je l'ai vu, c'est quand il est venu chez moi, un soir, environ sept heures, avec Pichegru. » Il convient d'ailleurs de constater, dès à présent, que cet accusé déclara qu'il ne croyait pas que Moreau eût jamais voulu prendre part aux menées de Cadoudal et de Pichegru.

Tels sont les personnages sur les dires de qui le général Moreau fut impliqué dans le procès Cadoudal, par suite de ses rapports avec Pichegru, dans la mesure où il les avouait. Avant de rappeler, non d'après ses interrogatoires, mais d'après les lettres, encore inédites aujourd'hui, qu'il envoyait à sa femme (1), comment il répond à ses accusateurs, nous devons

(1) Pendant toute la durée de sa détention, Moreau ne cessa pas de correspondre secrètement avec sa femme, grâce, sans doute, à la complicité d'un des gardiens du Temple. Tantôt il emploie « le chemin de la lunette, » tantôt une autre voie. Nous ne savons laquelle et pas davantage ce qu'est le chemin de la

résumer ce qu'il y avait de vrai dans les faits qui aidèrent la police à consommer sa perte.

A l'armée du Nord, quand Pichegru la commandait, Moreau avait fait la connaissance d'un certain abbé David, oncle du général Souham, qui servait dans la même armée. Ancien curé de Pompadour, et ancien vicaire général de Limoges, cet ecclésiastique, pour fuir les périls créés par le régime terroriste, s'était réfugié auprès de son neveu. « Nous vivions tous ensemble chez le général en chef, déclare Moreau dans le manuscrit auquel nous avons emprunté les extraits qui précèdent. Quand nous nous rencontrions depuis, c'était avec plaisir, car c'est un très honnête homme qui a de l'esprit et auquel on ne peut reprocher qu'un peu d'indiscrétion. »

Après la paix d'Amiens, l'abbé David reconnaissant envers Pichegru de l'accueil que, durant les mauvais jours, il avait trouvé à son quartier général, et ayant su qu'évadé de Cayenne avec d'autres fructidorisés, il attendait en Angleterre de pouvoir rentrer en France, entreprit de hâter son retour. Mais, dès ses premières démarches, il lui fut dit qu'étant donné les dispositions du Premier Consul, ce serait déjà chose faite si le général Moreau ne s'était obstiné à s'y opposer en alléguant la conduite de Pichegru en 1797, dénoncée par lui-même au Directoire. Rien n'était moins vrai, et Moreau s'empressa de protester. Il répondit à l'abbé David que, loin de s'opposer à la rentrée de Pichegru, il eût été heureux de pouvoir la solliciter lui-même s'il avait eu assez de crédit pour l'obtenir. Ne l'espérant pas, il avait du moins mis en mouvement d'autres influences et le désir du proscrit avait été transmis à Bonaparte par un officier général. L'abbé David fit parvenir cette information à Pichegru, en l'engageant à s'adresser directement au Premier Consul. Mais Pichegru ne voulait rien demander qu'autant qu'il serait assuré d'une réponse favorable. En le déclarant à l'abbé David, il le chargeait de remercier Moreau.

Au moment où s'échangeaient ces lettres, Moreau figurait déjà parmi les mécontens qui reprochaient à Bonaparte de tra-

lunette. Quant aux lettres que j'ai eues dans les mains, leur apparence comme leur teneur trahit les difficultés au milieu desquelles elles furent écrites. Elles ne portent pas de dates. L'écriture en est précipitée, le style diffus, la ponctuation négligée et, pour les écrire, le prisonnier se sert de feuilles de tout format ou même de bouts de papier. Telles qu'il les écrit, certain que seule sa femme les lira, on doit croire qu'il n'y cherche pas à cacher la vérité.

vailler non pour la République, mais pour lui et qui, dans certains de ses actes, le Concordat notamment et la création de la Légion d'honneur, voyaient des preuves de son ambition. On doit même croire que Moreau regrettait de l'avoir secondé dans la journée de Brumaire, à laquelle il n'avait participé, semble-t-il, que parce qu'il était convaincu que Bonaparte était uniquement animé du désir de sauver la République en arrachant le pouvoir à la coterie incapable et méprisable qui le détenait.

A ces causes du mécontentement de Moreau, des vanités de femmes en avaient ajouté d'un autre ordre, moins graves en apparence, mais d'un effet plus immédiat, plus décisif et peut-être plus irréparable. Au mois de novembre 1800, Moreau s'était marié. A trente-sept ans, il avait épousé une belle créole de dix-neuf ans, Mlle Alexandrine Hulot, fille d'un ancien trésorier principal de l'île Bourbon. Sous l'influence de sa mère, que tous les mémoires du temps et même des traditions de famille représentent comme vaniteuse, susceptible à l'excès et rêvant pour ses enfans les plus hautes destinées, cette jeune femme ne cessait d'exciter l'animosité de son mari contre Bonaparte. Entre le ménage de Moreau et celui du Premier Consul, s'étaient élevées des rivalités, entre les épouses, des conflits de préséance, et il en était résulté des froissemens réciproques d'amour-propre, blessures que ceux qui les font ne pardonnent pas plus que ceux qui les reçoivent. Ainsi s'étaient envenimés d'une foule de menus incidens les motifs qui, peu à peu, avaient éloigné Moreau de Bonaparte et rendu le premier suspect au second.

A l'époque où, par l'intermédiaire de l'abbé David, Pichegru cherchait à rentrer en grâce, Bonaparte en voulait à Moreau ; ils ne se voyaient plus, et Moreau, devenu, moins par sa volonté que par sa faiblesse de caractère, le point de ralliement de l'opposition, ouvrant ses salons aux mécontens, tolérant les propos malveillans contre le Premier Consul, laissant dire qu'il pourrait le remplacer, était surveillé secrètement par la police. Il est d'autant moins téméraire de supposer qu'elle eut vent de la correspondance de l'abbé David avec Moreau et qu'elle soupçonna celui-ci d'intriguer avec Pichegru, que c'est la seule explication possible de l'empressement avec lequel elle saisit l'occasion de tendre un piège à l'abbé.

Désireux d'aller, à Londres, entretenir Pichegru des moyens de le faire revenir en France, il avait réclamé un passeport. On

le lui délivra; puis, à Calais, au moment où il s'embarquait, on l'arrêta parce que, sans doute, on espérait trouver sur lui des lettres de Moreau à Pichegru. On n'en trouva pas. Il n'en fut pas moins gardé prisonnier, ramené à Paris et incarcéré au Temple. Il y était depuis un an lorsque fut découvert le complot Cadoudal, dans lequel on l'impliqua en même temps que Moreau.

Voici du reste comment, dans ses notes de défense, le général explique ses relations avec lui et répond en même temps à Rolland et à Lajolais qui, en dénonçant ses entrevues avec Pichegru, les ont dénaturées pour établir qu'ils ont conspiré ensemble.

« Mes lettres à David et celles qu'il m'a écrites n'ont jamais parlé que de la radiation de Pichegru et on pouvait la désirer, puisqu'il était le seul fructidorisé non rentré; que les autres étaient même ou consuls, ou ministres, ou sénateurs. Et puis les chefs de l'armée de Condé étaient rentrés six mois après que je les avais défaits en Allemagne. Je ne vois pas pourquoi Pichegru ne serait pas également rentré.

« Je n'ai jamais eu également avec Lajolais d'autres sujets de conversation. Quand il est venu, l'été passé, me prier de le faire employer, il me demanda de l'argent pour retourner en Alsace. Je le lui refusai. L'hiver dernier, il vint me demander un rendez-vous avec Pichegru, que je refusai, et il l'amena une fois chez moi, accompagné de Concheri, sans m'en avoir prévenu. C'est la première fois que j'ai vu Pichegru. La seconde fois, il m'avait fait demander un rendez-vous par Rolland, en disant qu'il avait quelque chose de très important à me dire. Je refusai le rendez-vous. Je dis à mon secrétaire Fresnières de savoir de Rolland ce que voulait Pichegru. Le soir ou le lendemain, je ne me le rappelle plus, celui-ci vint seul chez moi. Sans me faire de proposition, il me parla de l'état de la France et, nos opinions s'étant trouvées très différentes, il s'en alla très mécontent : Lajolais et Rolland le disent également. C'est le lendemain ou deux jours après, que ce même Rolland est venu me demander si je persistais dans l'opinion que j'avais manifestée à Pichegru : alors, il me demanda et me fit entendre qu'il croyait que je pensais à moi. Je n'ai plus entendu parler de ces gens depuis.

« Dans mon interrogatoire du Grand Juge, j'ai dit qu'il y a environ six mois, vers la fin de l'automne, mon secrétaire me dit qu'un jeune homme, qu'il avait connu à Rennes, mais dont il

ignore le nom, lui avait dit de s'informer de moi si, vu ma position vis-à-vis du Consul et la manière dont j'étais traité, j'aurais de l'éloignement à entendre des propositions que voulaient me faire les princes français. Je chargeai mon secrétaire, s'il revoyait cet homme, de lui dire que je n'écouterais aucune proposition de ce genre.

« — Dites-lui au surplus, ajoutai-je, que, si j'avais eu envie de conspirer, j'aurais pu le faire à la tête de cent mille hommes et qu'à présent, je ne suis pas assez fou pour le faire avec mes domestiques. »

Dans cette note qui résume les dires sur lesquels, comme on le verra plus loin, Moreau ne variera plus, il fait allusion aux interrogatoires que lui fit subir le grand juge Reynier. Le premier eut lieu le jour même de son arrestation, le 25 pluviôse (15 février). A onze heures du soir, Reynier se transporta au Temple, en grand apparat, fit comparaître l'accusé et l'interrogea « longuement, avec de froids égards. » C'est Thiers qui nous le dit. Mais il déplore en même temps que le représentant le plus élevé de la Justice ne se soit pas conduit, en cette circonstance, ainsi que le lui prescrivaient les ordres de Bonaparte.

A l'en croire, le Premier Consul aurait ordonné au Grand Juge de lui amener Moreau dans sa voiture.

— Qu'il convienne de tout avec moi et j'oublierai les égaremens produits par une jalousie qui était plutôt celle de son entourage que la sienne.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces propos? La précision avec laquelle Thiers les reproduit, sans apporter aucune preuve de leur exactitude, n'autorise-t-elle pas à les mettre en doute dans la forme où ils nous sont présentés? Peut-on ne pas voir qu'ils ont été dictés à Thiers par le souci de dresser en face d'un Moreau criminel, compromis et humilié, un Bonaparte magnanime et généreux, et de l'élever à la hauteur d'un César faisant grâce à Cinna? Si les intentions du Premier Consul ont été telles que le prétend l'historien du Consulat et de l'Empire, comment Bonaparte, qui se connaissait en hommes, qui savait si bien les juger et les si bien choisir, en vue de la tâche qu'il leur destinait, a-t-il confié à l'honnête, mais peu capable Reynier, une mission aussi délicate que celle qui consistait à ménager l'orgueil de l'âme fière qu'était Moreau et à le convaincre qu'il pouvait se soumettre sans s'abaisser?

Ce qui est d'ailleurs certain, c'est que Reynier s'abstint de communiquer à Moreau les ordres du Premier Consul. Il en existe une preuve formelle. Elle est dans la lettre qu'il écrivait au prisonnier, le 18 ventôse (9 mars), en réponse à celle que celui-ci, après un mois de captivité, adressa à Bonaparte (1) pour exposer sa conduite et protester de son innocence.

« J'ai mis hier, à onze heures du soir, citoyen général, c'est-à-dire aussitôt après l'avoir reçue, votre lettre sous les yeux du Premier Consul. Son cœur a été vivement affecté des mesures de rigueur que la sûreté de l'État lui a commandées.

« Au moment où je vous fis prêter votre premier interrogatoire et lorsque la conspiration et votre complicité n'avaient pas encore été dénoncées aux premières autorités et à la France entière, il m'avait chargé, *si vous m'en aviez témoigné le désir*, de vous conduire à l'heure même en sa présence. Vous auriez pu contribuer à tirer l'État du danger où il se trouvait encore.

« Avant de saisir la justice, j'ai voulu, par un second interrogatoire, m'assurer s'il n'y avait pas de possibilité de séparer votre nom de cette odieuse affaire : *vous ne m'en avez donné aucun moyen.* »

Il résulte de cette lettre, véritable chef-d'œuvre d'hypocrisie, que Reynier, au lieu de proposer à Moreau de le conduire chez Bonaparte, attendit qu'il lui exprimât le désir d'y aller et que Moreau ignora les intentions du Premier Consul à son égard. Les eût-il soupçonnées, il n'eût pas très probablement jugé digne de lui de ne pas attendre qu'on les lui fît connaître. Mais le silence de Reynier ne pouvait les lui laisser deviner, et c'est ainsi qu'il ne donna au Grand Juge « aucun moyen de séparer son nom de cette odieuse affaire. »

Comment ne pas conclure de ces faits que les ordres du Premier Consul à Reynier n'étaient pas empreints du caractère de bonhomie et de clémence que Thiers leur attribue? S'ils eussent été tels qu'il le déclare, comment Reynier aurait-il osé prendre sur lui de ne pas les exécuter? Point n'aurait été besoin d'un interrogatoire pour décider si, oui ou non, ils devaient l'être. Ce qu'au dire même de Thiers, Bonaparte exigeait, c'était non des

(1) Ce document est trop long pour être reproduit ici. Il figure d'ailleurs dans la procédure imprimée et ne dit rien de plus que ce qui est dit dans les lettres de Moreau à sa femme dont on va lire des extraits. La réponse de Reynier y figure aussi.

aveux à Reynier, mais des aveux à lui. « Qu'il convienne de tout *avec moi.* » Tel est le propos que lui prête l'historien du Consulat et de l'Empire. C'est donc en transmettant les ordres du Premier Consul que Reynier aurait dû commencer son entretien avec Moreau. S'il ne lui en fit point part, c'est que la volonté du maître en avait subordonné la communication à des aveux complets et à un repentir éclatant, lesquels lui auraient permis un beau geste en faveur d'un grand coupable qui désavouait et regrettait sa conduite, et que le pardon dont il eût été l'objet aurait irréparablement abaissé.

Ce qui prouve au surplus que telle était la pensée de Bonaparte, c'est la rapidité avec laquelle il résolut d'impliquer définitivement Moreau dans la conspiration de Georges, sans même s'enquérir de la manière dont le Grand Juge s'était acquitté de la mission qu'il lui avait confiée. « Sur ma lettre au Premier Consul, mandait Moreau à sa femme, après avoir reçu la réponse de Reynier, citée ci-dessus, le Grand Juge m'a écrit que si je l'avais envoyée le premier jour, on m'aurait ôté de cette affaire. Je ne sais quelle différence il y a entre un jour et un autre, les procédures n'étant pas commencées. » La remarque était juste, comme il l'est aussi de reconnaître qu'il eût mieux valu pour Moreau que cette lettre eût été écrite après son premier interrogatoire. Mais, à quelque date qu'il l'eût écrite, elle n'aurait pas désarmé Bonaparte; elle n'était pas ce qu'il voulait : il attendait des aveux, et il recevait une justification. C'est pour ce seul motif que Reynier la déclara trop tardive.

Elle n'en constituait pas moins un exposé des faits conforme à la vérité et dont il était aisé de vérifier l'exactitude. La police tenait tous les fils de la conspiration et tous les coupables. Pichegru avait été arrêté le 28 février, Georges Cadoudal le 9 mars. Ni l'un ni l'autre n'accusait Moreau et, sauf les quatre accusés qui visiblement le calomniaient, aucun des complices ne parlait de lui : aucun d'eux ne le connaissait. C'était donc un odieux déni de justice de le retenir dans le procès. Mais sa perte était résolue et, pour le perdre, on ne tint compte que des dires de ses accusateurs, dont deux au moins s'étaient décidés à servir les desseins de la police.

II

Aussitôt après l'arrestation du général Moreau et avant même que la police fût complètement éclairée sur l'importance du complot, le nombre et la qualité des conspirateurs, une question s'était posée : celle de la juridiction devant laquelle ils seraient traduits. Cette juridiction semblait tout indiquée. C'est au tribunal criminel de la Seine où, comme aujourd'hui dans nos cours d'assises, fonctionnait un jury, qu'ils devaient être déférés. Mais il semblait douteux qu'on obtînt de lui une condamnation contre Moreau dont la popularité avait des racines profondes au cœur de cette bourgeoisie parisienne souvent un peu frondeuse, parmi laquelle les jurés étaient principalement recrutés. On songea alors à séparer Moreau des autres accusés, à lui faire un procès à part et, puisqu'il était soldat, à l'envoyer en conseil de guerre. Pour diverses causes, cette solution fut écartée et, finalement, on décida de s'en tenir au tribunal criminel, mais, les juges siégeant seuls sans l'assistance du jury qu'à cette occasion un sénatus-consulte suspendit pour deux ans, autant dire que les accusés étaient privés de la principale des garanties que les lois avaient établies en leur faveur et livrés à une magistrature plus disposée à entrer dans les vues du gouvernement qu'à se montrer indépendante.

On ne s'étonnera pas de cet excès d'arbitraire si l'on songe qu'au même moment, les portes de Paris étant fermées, pour que personne n'en pût sortir, le Corps législatif votait docilement une loi qui punissait de mort quiconque donnerait asile aux conspirateurs non encore arrêtés et de six ans de fers quiconque, sachant où ils étaient, ne les dénoncerait pas.

L'instruction de l'affaire ayant été confiée au juge Thuriot, ancien conventionnel, elle commença dès qu'on tint les principaux coupables, c'est-à-dire vers le milieu de mars. Elle s'achevait à peine à la fin de mai, singulièrement dramatisée, on le sait, par le meurtre du duc d'Enghien et par le suicide de Pichegru.

Il n'y a pas lieu de suivre le général Moreau à travers les interrogatoires et les confrontations auxquels il fut soumis. Mieux vaut, nous paraît-il, résumer ses moyens de défense d'après les notes intimes où il les exposait et d'après les lettres

qu'il faisait passer à sa femme. On trouve là, sous une forme inédite et en des conditions qui ne permettent pas de mettre en doute la sincérité du fond, les argumens qu'il développa devant ses juges et que le compte rendu officiel, imprimé par ordre du gouvernement, ne reproduit pas toujours avec exactitude et fidélité.

Voici d'abord le résumé des discussions qui s'étaient engagées entre lui et ses accusateurs devant le juge d'instruction, tel qu'il l'envoyait à Mme Moreau, en même temps qu'une copie de sa lettre à Bonaparte, afin qu'elle remît le tout à l'avocat Bonnet, auquel sa famille et lui-même voulaient confier sa défense.

« Je joins ici la lettre au Premier Consul : j'ajouterai quelques renseignemens aux faits. Quelle lenteur! Après avoir parlé de confrontations, les seuls accusés à qui j'aie été confronté sont Lajolais, Concheri et Rolland.

« Lajolais dépose qu'il est venu, l'année passée, me voir à Paris de la part de Pichegru, que je lui ai témoigné le désir de voir celui-ci, et que, d'après cela, ils sont arrivés à Paris, qu'il m'a donné un rendez-vous que je n'ai accepté que quatre jours après, que j'y ai été, qu'ensuite il a mené Pichegru chez moi.

« J'ai répondu qu'à la vérité, Lajolais était venu, il y a un an, me prier de la part de Pichegru de le faire employer : que je lui avais dit n'en avoir pas la possibilité; qu'il m'avait ensuite demandé de l'argent pour retourner en Allemagne, que je le lui avais refusé; que je ne lui ai jamais témoigné que le désir de voir Pichegru rayé de la liste des émigrés, mais jamais de le voir autrement; qu'il est venu, il y a quelques mois, me dire que Pichegru était à Paris, qu'il m'a proposé quelques rendez-vous que j'ai refusés; qu'il l'a mené chez moi, un soir, à sept heures, sans que je l'attende; que nous avons passé quelques momens ensemble, et que, le lendemain, Lajolais était venu me demander d'autres rendez-vous que j'avais refusés, en le priant de ne plus revenir chez moi.

« Lajolais dépose ensuite que Pichegru est venu une autre fois chez moi avec mon secrétaire. J'ai répondu que je n'en savais rien. J'ai ajouté que Lajolais, ayant été détenu pendant deux ans, d'après mes rapports au gouvernement, sa déposition était inspirée par un esprit de vengeance.

« Concheri dépose qu'il est venu un soir chez moi avec Lajolais et Pichegru; que ce dernier est resté un quart d'heure

avec moi, *Lajolais dit une demi-heure*. Concheri parle ensuite, par ouï-dire, de la déposition de Lajolais. Il ajoute qu'il croit que je n'ai aucune part à la conspiration.

« J'ai répondu comme à la déposition précédente.

« Rolland dépose que Lajolais ne pouvant plus venir chez moi, lui y est venu d'abord pour me proposer de loger Pichegru, que j'avais répondu que je le logerais bien, mais que je craignais qu'il ne fût découvert.

« J'ai répondu que je n'avais jamais voulu loger Pichegru.

« Il ajoute qu'il est revenu me demander un rendez-vous et que j'ai répondu que j'y enverrais mon secrétaire et qu'en effet, mon secrétaire était allé chez lui, le soir, et qu'ils étaient venus à la maison.

« J'ai répondu que j'avais refusé le rendez-vous ; mais que, Rolland ayant dit que Pichegru avait quelque chose à me communiquer, j'avais envoyé mon secrétaire pour savoir ce qu'il voulait. Si j'avais voulu voir Pichegru, je n'avais qu'à répondre affirmativement à Rolland. Le soir, Pichegru s'est présenté seul. J'ignore si mon secrétaire l'avait accompagné. Rolland dépose encore que Pichegru, en rentrant, avait été mécontent de moi et avait dit que j'étais un ambitieux. *Ceci est confirmé par Lajolais et Concheri.*

« Rolland ajoute qu'il est venu le lendemain chez moi et m'a demandé si je persistais dans ce que j'avais dit à Pichegru ; que je lui ai répondu que les princes français s'étaient mal conduits, mais que si Pichegru voulait agir, je ferais tout pour le seconder, que j'avais un parti dans le Sénat, mais qu'il fallait que les Consuls et le gouvernement de Paris disparaissent.

« J'ai observé là-dessus qu'à la vérité, Rolland était venu me reparler des princes français et que j'avais répondu comme je l'ai écrit au Premier Consul; qu'ensuite, il m'avait demandé si moi-même je n'avais pas de projet et que je lui avais dit que ce serait la plus haute folie; que je vivais retiré, n'ayant que peu d'amis, pas un militaire, ni membre des autorités constituées, et que pour avoir des prétentions, il faudrait donc qu'il n'existât ni garde, ni consul, ni Sénat, ni enfin rien de ce qui constitue le gouvernement. J'observai au surplus que ceci était une conversation et je dis à cet homme tout ce qu'on peut raisonnablement dire pour lui faire sentir le ridicule de ses projets.

« Rolland a ajouté que, m'ayant demandé si je croyais à

Pichegru les moyens de tenter quelque chose, j'avais répondu que je n'en croyais rien. J'ai objecté que je ne me rappelais rien de cela, mais que c'était possible, n'ayant jamais cru à Pichegru les moyens de rien tenter contre le gouvernement.

« Je ne puis me rappeler toutes les platitudes que contient cet interrogatoire de Rolland, qui est son second ; comme dans le premier, il n'a rien dit. Ces interrogatoires sont odieux ; ce sont des menaces, des promesses : on me dit qu'on a entendu derrière une porte la conversation avec Pichegru.

« J'oubliais que j'avais ajouté, aux observations sur la déposition de Rolland, que je ne connaissais en France aucun royaliste, ni dans l'armée, ni dans les autorités constituées, ni parmi les citoyens et notamment les acquéreurs des biens nationaux dont j'étais un des principaux. Rolland ajoute encore qu'il est venu ensuite me porter l'adresse de Lajolais.

« Voilà les seuls accusés qui ont parlé de moi : il n'a été nullement question de Georges ni des autres; je n'ai été confronté avec qui que ce soit. J'ai appris cependant que plusieurs avaient déposé qu'on leur avait dit en Angleterre que j'étais royaliste, mais qu'ils s'étaient aperçus, en arrivant en France, qu'on les avait trompés. Lajolais dit aussi, dans un de ses interrogatoires, qu'il a appris que Georges m'avait fait faire des propositions, mais que je les ai rejetées.

« Voici maintenant le détail de mes conversations avec Pichegru. Dans la première, il ne m'a parlé que de sa radiation qui avait été refusée par le Consul; il m'a demandé des nouvelles de ses anciennes connaissances, et puis s'en est allé après quelques minutes. Dans la seconde, il m'a parlé de ma position vis-à-vis du gouvernement; des ennemis qu'il avait en France. Il m'a dit que le gouvernement ne reposait que sur le Premier Consul et que, s'il s'absentait pour la descente en Angleterre, il n'y avait pas de doute que les partis n'en profitassent pour troubler l'État. Je lui ai répondu que le Sénat était l'autorité à laquelle tous les Français se rallieraient et que je leur en donnerais l'exemple. C'est probablement ce qui a donné lieu à ce qu'il a dit à Lajolais et Rolland qu'il n'était pas content et que j'étais un ambitieux. Pichegru ne m'a jamais parlé des projets de Georges ni des siens. Dans tout cela, il apparaît que Lajolais a voulu justifier, à mes dépens, l'arrivée de Pichegru.

« La déposition de Rolland révèle un espion de police qui

voulait avoir un rapport à faire ; car, enfin, à propos de quoi me parlait-il des prétentions à l'autorité qu'il voulait me suggérer, puisque sûrement Pichegru et les autres n'étaient pas venus ici pour me mettre à la place des princes dont ils étaient partisans? Espérait-il que son éloquence me ferait changer d'opinion? J'avais connu Rolland à l'armée; il avait servi quatre ans sous mes ordres; il venait quelquefois chez moi; et tout cela s'est passé en causant, en pure conversation politique, mais qui n'avait nullement le ton de propositions. Au contraire, il avait l'air d'entrer dans mon opinion. Au surplus, les ménagemens qu'on a eus pour lui annoncent bien qu'il était l'homme de la police. Entre deux hommes, celui qui propose est plus coupable que celui qui accepte et, *a fortiori*, que celui qui rejette. Il fait encore une capucinade lorsqu'il dit que, voyant les projets de Pichegru, il s'était fait écrire une lettre anonyme pour avoir le prétexte de quitter Paris. Nous savons qu'il n'est pas parti.

« Ma lettre au Consul et cet écrit instruiront très bien mes défenseurs sur tout ce qui m'est relatif dans cette affaire. Je les prie de préparer ma défense et, dès que je pourrai les voir, je leur ferai encore part de toutes les idées qui pourront me venir. Il en est une qui, je crois, répond victorieusement à la déposition de Rolland : c'est qu'on n'a pas encore arrêté un seul de mes partisans, ni de ceux que j'ai voulu séduire, et certes, ils n'auraient pas échappé à l'œil vigilant de la police (1); c'est qu'il est bien évident que je n'ai pas de partisans dans le Sénat ni le Conseil d'État. On ne peut me supposer assez fou pour me vanter à M. Rolland d'une chose qui n'existe pas. Au surplus, depuis ce temps, c'est-à-dire depuis une douzaine de jours avant mon arrestation, je n'ai plus entendu parler de tous ces gens.

« La première fois que je vis Pichegru, il me demanda ma

(1) Moreau ignorait encore que ses anciens aides de camp, ainsi que plusieurs de ses amis, étaient poursuivis ou même arrêtés, tels que le capitaine Paul Marie et le colonel Delebée, dont l'arrestation du reste ne fut pas maintenue. L'un d'eux, l'adjudant général François-Marie Rapatel, dont il sera souvent question dans la suite de ce récit, parvint à se soustraire aux poursuites. Le 20 février 1804, il écrivait à un de ses camarades : « Je suis proscrit et serais arrêté si je n'eusse eu le bon esprit de me cacher. Comme mon général, j'aurais été conspirateur et par miracle, j'eusse comme lui conspiré avec Georges et Pichegru, moi qui aime tant tout ce qui est royaliste et despote. Enfin, mon ami, rien ne doit t'étonner; cela ira plus loin encore. Heureusement que mon général sera jugé par un tribunal et que son innocence sera universellement reconnue. Si, par malheur, il était condamné à la déportation ou autre chose, je le suis partout et je prouve à la France entière et au Consul que des amis comme moi valent les plats valets qui l'entourent. »

parole d'honneur de ne pas dire qu'il était à Paris. Il était proscrit; il avait été mon chef et mon ami; je ne crus pas devoir le dénoncer. Trois ou quatre jours après mon arrestation, le Grand Juge me dit qu'il viendrait le lendemain me donner connaissance des charges qui m'étaient relatives. Voyant, au bout de vingt-trois jours, qu'il ne venait pas, je crus devoir écrire au Consul pour lui rendre compte de mes relations avec Pichegru. Cette lettre doit même être considérée comme une déclaration prescrite par une loi rendue dans le mois de ventôse, qui ordonne, sous peine de mort (à ce qu'on m'a dit), d'instruire le gouvernement des moindres relations qu'on aurait eues avec ce parti. Cette loi porte formellement qu'elle ne pourra avoir d'effet rétroactif contre ceux qui y auront satisfait. Je ne connais pas sa date; j'ignore, par conséquent, si je suis dans les délais qu'elle prescrit; mais on ne peut me le reprocher, puisque ma détention est antérieure; j'étais au secret quand elle fut promulguée et je n'en ai entendu parler que par les gendarmes qui me gardent.

« J'ajouterai qu'on ne peut être coupable que par son fait. Je ne puis pas être coupable des questions qu'on me fait, surtout quand mes réponses sont conformes aux principes que doit avoir un citoyen. Le mécontentement de Pichegru prouve formellement que nous n'avions pas la même opinion. La déposition de Rolland ne porte que sur une conspiration qui m'est personnelle et non sur une conspiration royaliste. Mais où est mon parti? Où sont mes complices? Mon parti dans le Sénat? Enfin tout cela n'est que ridicule. Le seul tort que j'aie eu, c'est de leur répondre. »

On voit avec quelle vivacité et quel sang-froid Moreau se défend et répond à toutes les allégations de ses accusateurs. N'était la persistance intéressée avec laquelle ils soutiennent leurs dires, il ne resterait rien des charges amassées contre lui, car on ne saurait équitablement considérer comme des charges, des propos confidentiels exprimant peut-être une opinion contraire au gouvernement, mais non des intentions criminelles. Par malheur pour lui, ses dénégations ne comptent pas et l'on y oppose, afin de le perdre, des paroles dénaturées et travesties par ceux qui prétendent les avoir entendues. Il a donc raison lorsqu'il se plaint à sa femme de ces procédés iniques.

« Je t'ai envoyé le petit papier, ma chère amie; juge d'après

cela des moyens qu'on a employés pour me trouver coupable. Je persiste à t'envoyer mon acte d'accusation, quand je le recevrai ; mais je ne me servirai pas de la voie ordinaire; je lui ferai prendre le chemin de la lunette. Les extraits que je pourrais faire seraient incomplets. Si, après ma mise en jugement, on ne lève pas mon secret, tu dois croire que je ne négligerai aucun moyen d'y parvenir. Celui chez qui tu t'es présentée en vain tant de fois, est un homme vendu à l'autorité et qui craint de se compromettre en te recevant. Tu feras bien de t'adresser plus haut et, si tu trouves accès, tu ne dois plus craindre d'éprouver des refus.

« Un jugement politique peut m'être moins avantageux qu'un judiciaire; mais, au moins, serais-je séparé d'une cause qui m'est absolument étrangère. Je viens d'apprendre à l'instant, non pas tout à fait la même chose que tu m'as dite, mais qu'on devait me faire juger à part. Il résulte au moins de tous les dires qu'il y a beaucoup d'incertitude à mon sujet.

« Tu as raison de te plaindre que je ne t'ai pas fait compliment sur notre petit; il est vraiment charmant : il n'est pas possible d'être plus docile. J'attends avec bien de l'impatience à le revoir; mais je suis assez raisonnable pour savoir qu'il faut y mettre de la réserve.

« La conduite qu'on a tenue à l'égard de Loisel et de Carbonnel est affreuse et d'une bien grande injustice. Cela me prouve que je ne puis plus habiter un pays où la moindre liaison est un sujet de persécution pour tous mes amis. Je crois qu'il n'y a pas à balancer de vendre Grosbois et notre maison de la rue d'Anjou et, en fuyant avec les débris de ce que nous possédons, nous trouverons le bonheur et le repos, en raison de la plus grande distance que nous serons de ce pays.

« J'ai été jusqu'à quatre heures dans l'attente de te voir (1), mais j'ai été trompé ; j'espère que ce sera pour demain, d'autant qu'ayant demandé si quelqu'un était venu savoir de mes nou-

(1) Ce n'est que dans la soirée qu'elle était autorisée à voir son mari, quand on le lui permettait. Il lui était recommandé de ne venir qu'à la nuit, voilée et simplement vêtue, afin que les passans ne pussent la reconnaître. Indépendamment de ces visites, elle rôdait fréquemment autour de la prison, en franchissait même le seuil, sous un prétexte ou sous un autre, tantôt seule, tantôt avec son fils, essayant, et parfois avec succès, de se faire voir de son mari, ce à quoi se prêtait Fauconnier, le concierge du Temple. Pour que le général la distinguât mieux et de plus loin, elle se mettait en blanc.

velles, on m'a répondu que non. Je suis aussi bien impatient d'en avoir: ce sont mes deux seules consolations. Tout ce que tu me mandes, surtout depuis quelques jours, est bien consolant. Tâche, dans une de tes premières dépêches, de me donner quelques détails sur la défense qu'on prépare pour moi. J'ai su aujourd'hui que les pièces qui me concernent ne sont pas encore dépouillées ni remises aux nombreux copistes qui travaillent aux actes d'accusation. Il paraît que je suis destiné pour la clôture.

« Adieu, ma bien chère amie; tu sais combien je te suis attaché. Adieu! un million de baisers. Bien des choses à ta maman: elle est presque aussi abhorrée que moi des gens tenant au gouvernement. »

Quelque intérêt que présentent les réflexions qu'on vient de lire, il n'égale pas cependant celui d'une autre lettre que sa longueur nous oblige à résumer, bien qu'elle constitue un document historique d'une importance considérable. Nous y trouvons, en effet, écrit de la main de Moreau, le récit de ses campagnes dans le Nord, quand il servait sous les ordres de Pichegru, en Allemagne et en Italie, antérieurement au 18 Brumaire. Il le rédigea à la demande des amis qui s'occupaient de sa défense; Mme Moreau la lui avait transmise dans l'une de leurs rares entrevues, et c'est à elle qu'il répondait.

Il raconte d'abord comment, chargé par Pichegru, en 1794, de s'emparer des diverses places des Pays-Bas, défendues par les Anglais, il prit tour à tour Ypres, Ostende, Nieuport, l'Écluse, Vanloo, Nimègue, etc., etc.

A propos du siège de Nieuport, il rappelle qu'un ordre du Comité de Salut public, confirmé par un arrêté du conventionnel Guyton-Morveau, alors en mission à Bruxelles, décrétait la mise à mort des garnisons assiégées. L'arrêté lui ayant été envoyé par le général en chef, Moreau refusa de l'exécuter. « Je lui répondis, écrit-il, qu'avec environ 6000 hommes, on ne pourrait jamais emporter une place défendue par 8000 hommes au désespoir et qu'il faudrait au moins le triple; qu'au surplus, je ne me chargeais pas de pareille commission et que je le priais de m'en dispenser. » Pichegru prévint Moreau qu'il avait jeté sa lettre au feu, « de peur qu'elle ne le perdît, » et l'ordre fut maintenu.

Dans cette situation, Moreau alla trouver les trois représentans du peuple, collègues de Guyton-Morveau, qui se trouvaient à Dunkerque. Sans leur parler de l'arrêté de celui-ci, qui confir-

mait les ordres du Comité de Salut public et alléguant la résistance probable de ses troupes à ces ordres barbares, il se fit autoriser « à recevoir la garnison assiégée à capitulation. » Après cinq jours de siège et un jour « d'un feu terrible, » elle se rendit prisonnière de guerre.

Le lendemain, arrivaient aux représentans de Dunkerque des lettres fulminantes du Comité de Salut public, qui désapprouvaient leur conduite, accusant Moreau de les avoir trompés en leur laissant ignorer l'arrêté de Guyton-Morveau. « Ceci se passait le 1er Thermidor de l'an II, poursuit-il. Le discours de Robespierre du 8, veille de sa chute où il disait qu'à l'armée du Nord, on s'amusait à planter des arbres stériles de la Liberté, au lieu d'exécuter les ordres de la Convention contre les Anglais, était dirigé contre moi. C'était aussi à ce sujet qu'il disait en parlant des 10 000 hommes qu'il aurait fallu sacrifier pour massacrer la garnison de Nieuport: *Périssent 10000 hommes plutôt qu'un principe*. Le lendemain, la France en fut débarrassée ainsi que moi. »

Au siège de Nieuport succéda celui de l'Écluse, « la place la plus forte de la Hollande, entièrement inondée à plus d'un quart de lieue, excepté la digue de la mer. » Avant de l'attaquer, il fallait s'emparer de l'île de Casau, dont elle est séparée par un canal. Faute d'équipage de pont, Moreau employa, à l'attaque, des barques pouvant porter sept ou huit hommes. L'une d'elles chavira : « J'étais sur le bord de l'eau ; le danger de ces braves gens me fit la plus grande peine. J'oubliai que je commandais ; j'ôtai mon habit et me jetai à la nage. J'eus le bonheur d'arracher à la mort un grenadier. J'obtins de la Convention un *Bien mérité de la patrie*. Mais j'attachais plus de prix au bonheur d'avoir sauvé un homme. » L'Écluse fut pris vingt et un jours plus tard, sous un feu épouvantable qui fit des vides nombreux parmi les assiégeans, déjà décimés par une fièvre épidémique qui remplissait les hôpitaux.

Pichegru ayant été, à cette époque, appelé au commandement de l'armée du Rhin, Moreau le remplace à l'armée du Nord. La paix de Bâle lui vaut quelques mois de repos, au bout desquels, appelé lui-même à commander sur le Rhin, il commence la campagne de l'an IV, ou, pour mieux dire, la retraite à laquelle le condamnent les revers de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il est alors au centre de l'Allemagne, à cent lieues de nos

frontières, entouré de deux armées ennemies; il se retire, mais ne cesse de combattre.

A Bibrac, il met en déroute celle qui le suit et « passe sur le ventre » de celle qui veut s'opposer à son passage. Quelques jours plus tard, il franchit le Rhin à Bibrac et à Huningue, sans la moindre perte, fait 7000 prisonniers, prend des drapeaux et une quarantaine de canons. Il concourt à la défense d'Huningue et du fort de Kehl, assiégés par les Autrichiens, et retient sous les murs de ces places l'archiduc Charles, qui brûle de s'en emparer pour se porter en Italie. Lorsqu'elles se rendent, après avoir tenu, l'une deux mois, l'autre près de quatre, l'archiduc réalise son projet et part en emmenant 20000 hommes. Mais Moreau détache des deux armées du Mein et de Sambre-et-Meuse, dont il réunit les commandemens en attendant l'arrivée de Hoche, 36 bataillons et 25 escadrons et les envoie à Bonaparte pour l'aider à tirer parti des avantages que lui ont valus les victoires d'Arcole et de Rivoli.

Presque aussitôt s'ouvre la campagne de l'an V. Le 1er floréal (20 avril 1797), Moreau prend l'offensive, tente de vive force et avec succès le passage du Rhin à la Wantzurer, quatre lieues au-dessous de Strasbourg; le 2, à quatre heures de l'après-midi, il reprend le fort de Kehl, après quarante heures d'un combat opiniâtre. Il n'y a plus maintenant d'obstacle à la conquête de l'Allemagne d'où, l'année précédente, nous avons été chassés, et Moreau y poursuivrait sa marche si le traité de Leoben ne venait, à l'improviste, arrêter son armée.

Rappelé à Paris après le 18 fructidor, il y passe dans la retraite, avec son ami Kléber, l'année de la paix de Campo-Formio. Au commencement de l'an VII, il est envoyé à l'armée d'Italie comme inspecteur général d'infanterie. Mais, dès que reprennent les hostilités, Scherer qui la commande le met à la tête de deux divisions. A un combat qui s'engage le 16 floréal, elles forment l'aile gauche. « J'étais en marche pour un détachement qui m'avait été ordonné, raconte Moreau, lorsque j'entendis une attaque. Je pouvais d'autant mieux continuer ma marche à la destination qui m'était prescrite que je ne pouvais plus communiquer avec le général en chef dont je venais d'être séparé par l'ennemi. Mais l'habitude de commander m'avait fait juger la position de l'armée mauvaise. » Il revient alors sur ses pas, marche au canon et arrive à temps pour arrêter les Autrichiens qui

avaient culbuté les Français et les poursuivaient. « Je combattis avec succès jusqu'au soir, je pris quelque mille prisonniers et du canon. L'ennemi était dans le plus grand désordre et se disposait à faire retraite pendant la nuit. »

Moreau, dans son récit, n'ajoute pas que son initiative venait de sauver d'un désastre l'armée de Scherer. Elle put achever sa retraite sous Mantoue où lui-même recevait l'ordre de conduire ses troupes. Un autre avantage qu'elle retira du succès de Moreau, c'est que l'ennemi ne reparut que huit jours plus tard et qu'elle eut ainsi le temps de se remettre. Il n'en fallut pas moins battre en retraite. L'arrivée annoncée des Russes allait doubler les forces ennemies et les nôtres s'affaiblissaient, Scherer étant obligé de laisser des garnisons à Mantoue, à Ferrare, ailleurs encore.

Sur ces entrefaites, ordre était arrivé à Moreau de se rendre à Paris où le gouvernement désirait conférer avec lui. Ses soldats, en l'apprenant, furent dans une telle consternation que Scherer prit sur lui de lui ordonner de rester à l'armée où il était indispensable. Il eut alors le commandement de l'aile gauche et porta son quartier à Lodi; le quartier général et le gros de l'armée étaient aux environs de Cassano.

Un matin, il est mandé au quartier général et part pour s'y rendre. A une halte, sur sa route, il apprend que Souvarof, à la tête de l'armée russe, vient d'apparaître de l'autre côté de l'Adda et se prépare à franchir cette rivière. Il remonte à cheval, pressé de prévenir Scherer. Mais, en arrivant au quartier général, il apprend que Scherer est parti pour Milan en lui laissant le soin de donner tous les ordres relatifs à l'armée.

Pour la sauver, il n'était qu'un moyen : battre en retraite. « Mais un commandant provisoire qui a son général en chef à huit lieues de lui ne pouvait prendre ce parti. Je pris celui de rassembler l'armée et je fis porter l'ordre à l'aile gauche de se rapprocher du centre. A cinq heures du matin, on m'annonça que l'ennemi passait la rivière sur plusieurs points. En expédiant les premiers ordres que cela exigeait, j'envoyai un courrier au général Scherer pour le prévenir que l'armée était attaquée, que le général en chef devait s'y rendre, que je ferais mon possible pour le seconder. Quatre heures après, je recevais par retour de mon courrier un arrêté du Directoire qui me nommait général en chef de l'armée d'Italie et de Naples. »

L'armée dite d'Italie, forte à peine de vingt mille hommes, occupait une étendue de vingt-cinq lieues. Son état était lamentable. Les victoires de l'ennemi l'avait coupée en trois tronçons. Celle dite de Naples était à deux cents lieues de là et, en admettant qu'elle pût rejoindre, il fallait tenir jusqu'à ce qu'elle arrivât. « Quarante mille Piémontais insurgés nous coupaient toute retraite et toute communication avec la France. Soixante mille Russes et Autrichiens nous suivaient. Nos commandans de place, épouvantés ou achetés, se rendaient sans tirer un coup de fusil : celui du fort de Céva, qui gardait le seul chemin par où je pusse descendre à Gênes, se rendit à des paysans. La jonction avec l'armée de Naples devenait presque impossible. »

C'est à cette situation inextricable que Moreau devait remédier, et il a raison quand il déclare « qu'il fallait être fou ou dévoué au delà de toute expression pour accepter pareille charge. » Cependant, il ne balance pas. Voulant, avant tout, réunir les débris de l'armée d'Italie, il se précipite, avec ce qu'il a sous la main, au milieu de l'ennemi. Son escorte est taillée en pièces. Mais il parvient à rassembler sur le terrain un corps de dix-huit mille hommes avec lequel, après avoir envoyé à l'armée de Naples l'ordre de revenir, il descend vers Gênes en se frayant à travers les Apennins, au prix « de combats et de travaux inouïs, » une route nouvelle.

Arrivé à Gênes, il poursuit sa marche sur Tortone où il a donné rendez-vous à l'armée de Naples. Leur jonction est retardée par suite de la défaite que subit cette armée à la Trebia, où elle a trouvé devant elle Souvarof. Mais Moreau, le même jour, met en déroute les Autrichiens qui veulent lui disputer le passage, et la jonction des Français s'opère la semaine suivante sur la rivière de Gênes.

« Le gouvernement envoya le général Joubert pour me remplacer, écrit Moreau en finissant son récit, et je dus être envoyé au Danube. L'événement de la bataille de Novi me retint encore en Italie jusqu'en vendémiaire. » Lorsqu'on se rappelle ce que fut son rôle durant cette tragique journée de Novi et comment, Joubert tué, il sauva une fois de plus l'armée dont il avait dû reprendre le commandement, on ne peut qu'admirer le laconisme et la modestie avec lesquels il en parle.

Sa relation ne nous dit rien de ses campagnes postérieures à Brumaire, de cette course victorieuse en Allemagne, couron-

née par la bataille de Hohenlinden, son principal titre de gloire. Il jugeait que le souvenir en était trop récent pour qu'il eût besoin de le rappeler à ses défenseurs. Le dernier mot de cette longue lettre est un cri de son cœur, un témoignage de tendresse pour sa femme et son fils qu'il lui avait été permis d'embrasser. « Mille pardons, ma chère amie, si je ne t'ai pas encore parlé du plaisir de te revoir et de celui que j'ai éprouvé en voyant le pauvre petit Eugène. Mais tu m'as demandé tant de choses que je ne me suis occupé que de cela... Adieu, un million de baisers. Mes excuses à ta maman si je ne lui réponds point. Je t'embrasse. Bien des choses à nos amis. »

C'est sans doute après l'effort de mémoire et de plume que lui avait coûté le récit qui précède qu'il écrivait encore :

« Après le travail d'hier, tu dois croire, ma bien chère amie, que j'ai eu bien peu de temps pour t'écrire. Cependant, je ne veux laisser aucune occasion de te donner de mes nouvelles et de te dire combien je t'aime.

« Je suis d'autant plus aise de la sortie de P. Marie (1) que, comme tu le dis, elle annonce que l'opinion change à mon égard sur toute cette affaire. Tu m'apprendras sans doute aussi la sortie de mes autres aides de camp, car leur détention est bien injuste. Il est affreux de se trouver dans la position de voir tous ceux qui ont pour nous quelque affection ou liaison, exposés à des persécutions journalières. Il faut fuir : c'est le seul remède à de pareilles choses.

« Adieu, ma chère amie; je ne crois pas avoir le temps de t'en dire davantage : cependant je ferai en sorte de finir l'autre côté. Bien des choses à ta maman, à mon frère et à tous nos amis. Embrasse pour moi Eugène ; tâche de me l'envoyer. Pour toi, rien ne peut augmenter l'attachement que je t'ai voué, et il n'est pas d'expressions assez fortes pour t'en convaincre. Adieu.

« Avant de cacheter cette lettre, je profite encore d'un petit moment pour te dire combien je t'aime. J'ai appris ici que Lajolais, depuis que les prisonniers peuvent se promener, avait intrigué un peu contre moi; mais il a été repoussé vertement. Il a dit à quelqu'un qui lui reprochait la fausseté de ses dépositions, qu'il avait été tellement tourmenté qu'il n'avait pu faire

(1) Un de ses aides de camp, Paul Marie, engage volontaire en 1800, devenu rapidement officier et qui fut plus tard général de division. Le général Marie fut nommé pair de France en 1846. Il mourut en 1852 à soixante-dix ans.

autrement, et puis, ma foi, qu'il tâchait de se tirer le mieux qu'il lui était possible. Nul doute que ce ne sont toutes les menaces et toutes les promesses de la police qui ont fait de ces gens des menteurs et des délateurs. Adieu : un million de baisers. »

L'absence de dates nous oblige à classer un peu au hasard les lettres qui suivent. Mais cette circonstance n'en affaiblit pas l'intérêt alors qu'elles sont toutes animées du même esprit et prouvent que si Moreau est indigné des traitemens iniques dont il est la victime, il ne renonce pas à l'espoir de prouver la fausseté des accusations portées contre lui.

« *Lundi.* — Il est probable, ma bien chère amie, que je te verrai. Ce matin on m'a fait comparaître pour faire le choix d'un défenseur; j'ai répondu que, depuis trois mois qu'on m'a interdit toute communication avec ma famille, j'ignorais quels moyens elle avait pris pour pourvoir à ma défense, que je ne voulais pas contrarier son choix, d'autant que, n'ayant jamais eu d'affaire contentieuse, je ne connaissais personne au Palais. On m'a dit qu'on allait envoyer chez toi pour savoir quel choix tu avais fait et que j'y ajouterais foi quand je le verrais écrit de ta main. J'ai répondu que j'étais trop intéressé pour que tu te permettes de le faire sans me consulter et qu'il serait inouï qu'on m'interdise le droit de me consulter avec toi en présence de qui on voudrait, pour pourvoir à ma défense. On m'a dit qu'on verrait cela, qu'il n'y avait qu'à suspendre un moment, et qu'on me donnerait réponse. Voilà où nous en sommes. Si la réponse vient avant que je fasse partir ceci, je te la ferai connaître : sinon, je tâcherai toujours de t'en donner avis. »

« *Samedi.* — Je te remercie bien, ma chère amie, de ta lettre d'aujourd'hui ainsi que ta maman; la sienne m'a fait plaisir; la tienne, au contraire, m'a affecté par la crainte où je suis que toutes les vexations dont je suis l'objet ne prennent sur ta santé. Ton courage, ma chère Eugénie, m'a tout fait supporter : conserve-le jusqu'à la fin; elle ne peut être éloignée. On me notifie aujourd'hui mon mandat d'arrêt; j'y suis qualifié « accusé de conspiration tendant à occasionner la guerre civile et à armer les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité légitime : délit prévu par l'article 672 de la loi du 3 brumaire an IV. »

« J'ai appris qu'on va prendre des précautions pour empêcher toute communication entre les détenus qui ont reçu leur mandat d'arrêt : cela sera gênant pour sortir dans le jardin; mais j'espère que j'obtiendrai toujours environ deux heures, et c'est tout ce qu'il me faut.

« J'ai été étonné que le mandat d'arrêt ne soit pas qualifié comme la première explosion « d'attentat à la vie du Premier Consul. » Il paraît que les charges n'ont rien appris là-dessus et que, maintenant, il est question de « guerre civile et d'avoir voulu armer les citoyens les uns contre les autres. » Si j'avais voulu conspirer, je n'avais pas besoin d'armer personne; j'en avais à ma suite cent mille qui étaient bien armés et qui savaient s'en servir. Tout cela n'est que ridicule. Tu seras sans doute étonnée de savoir David en accusation : il y a longtemps qu'il est au Temple, et je ne sache pas qu'il ait pu armer d'autres que les prisonniers et les guichetiers. Je suis obligé de m'interrompre; je reprendrai ce soir. »

« *Dimanche.* — J'espère que ma lettre sera chez toi à huit ou neuf heures. Un million de baisers. Je ne crois pas non plus t'avoir dit qu'on a été fouiller dans les archives du Directoire pour y prendre des lettres que j'ai écrites dans l'an VI et VII (1), et qu'on veut rechercher ma conduite depuis ce temps. Il est certain que, depuis, j'ai conspiré contre les Autrichiens et leur ai gagné une cinquantaine de batailles ou combats; il est certain encore qu'il m'est arrivé de conspirer une seule fois contre l'autorité légitime, au 18 brumaire an VIII, quand j'ai contribué à mettre Bonaparte où il est. Du reste, je pense, comme toi et ta maman, qu'il faut que la défense soit ferme, mais honnête

« Adieu, ma chère Eugénie. Il est trois heures et demie : tu n'es pas encore venue : aussi ce sera pour demain. Il est au moins heureux, puisqu'on n'a pas voulu nous permettre de nous embrasser, qu'on n'ait pu nous empêcher de nous voir. Embrasse tout le monde à la maison pour moi, et surtout le pauvre Eugène. Ne m'oublie pas auprès de nos amis. Je crois qu'il ne sera pas inutile de penser à nous débarrasser de Grosbois et de notre maison de la rue d'Anjou : il faut fuir. Un million de baisers. »

(1) Il s'agit ici des lettres qu'écrivit Moreau, au moment du 18 fructidor, pour dénoncer Pichegru. Voyez notre livre sur *La Conjuration de Pichegru.*

Mme Moreau ne vint pas ce jour-là. Mais elle écrivit au juge Thuriot que son mari serait défendu devant le tribunal par le citoyen Bonnet, avocat. Le général approuva ce choix.

« Ma chère amie, j'ai été rappelé ce matin au tribunal. M. Thuriot m'a montré ta lettre et j'ai acquiescé à la nomination : il m'a dit que je te verrai, soit qu'il ait eu connaissance des démarches que tu as faites, ou qu'il ne veuille empêcher ce que la loi permet. Ainsi, je présume que, du jour où on notifiera les actes d'accusation, il me sera permis de te voir et j'attends ce bonheur avec impatience. Je m'interromps...

« Nous voilà au mercredi, ma chère amie, et rien n'annonce encore que la promesse de M. Thuriot à ton égard se réalise. Je voudrais bien également que nous ayons bien promptement nos actes d'accusation et que nous puissions communiquer avec nos défenseurs ; mais il semble qu'on veut nous accorder le moins de temps possible pour notre défense. Cependant le volume de papiers qu'on doit nous donner est immense, puisqu'il est à peu près l'équivalent d'une rame.

« J'ai le pressentiment de te voir aujourd'hui, sinon de près, au moins de loin. On m'a dit que tu étais hier chez le concierge qui n'y était pas : j'en suis fâché, car il m'aurait dit t'avoir vue et que tu te portais bien. Adieu, ma chère amie. J'espère que je pourrai encore te dire un petit mot avant de fermer ma lettre. Je présume qu'on a pu te faire passer un petit billet de David que je te prie de faire remettre : il est relatif au défenseur qu'il a choisi et qu'il veut faire prier de se charger de sa cause. »

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'à travers la correspondance qu'on vient de lire, éclate l'entière innocence de l'honnête homme et du glorieux soldat dont une police inventive et asservie avait inscrit le nom sur une liste de brigands et qu'un magistrat instructeur non moins servile et non moins soucieux de plaire à Bonaparte allait impliquer dans un procès criminel où il était inique de le faire figurer.

III

Lorsque, au commencement de Prairial, alors que le Premier Consul Bonaparte vient d'être proclamé Empereur, s'ouvre devant un auditoire composé de diplomates, de généraux, de hauts fonctionnaires le procès intenté à Georges et à ses com-

plices, il y a près de deux mois que Pichegru s'est suicidé. Mais il est mort sans avoir accusé Moreau; au cours de ses interrogatoires, il a nié toute entente criminelle avec lui. Telle est aussi l'attitude de Cadoudal à l'instruction et pendant les débats publics. Bouvet de Lozier lui-même s'est rétracté. Moreau ne trouve devant lui que deux accusateurs : Lajolais et Rolland, et encore leurs dires sont-ils contradictoires. Ils ont suffi cependant, malgré l'indignité des deux personnages, pour servir de base à l'accusation portée contre le général, d'avoir connu le complot et de ne l'avoir pas dénoncé; d'y avoir participé en s'alliant à l'un des chefs qu'il avait autrefois signalé comme un traître, en conférant trois fois avec lui, et d'avoir excité les conjurés à renverser le gouvernement consulaire dans le dessein de s'emparer de la dictature à l'aide des partisans qu'il compte dans le Sénat et dans l'armée. C'est en ces divers points que s'engagent à l'audience des discussions entre le président et lui d'une part et, d'autre part, entre lui et ses deux accusateurs.

Avec une énergie et une éloquence qui lui valent parfois des applaudissemens (1) et qui font même dire que s'il le voulait, « il irait coucher aux Tuileries, » il maintient les réponses qu'il a faites au juge instructeur. Il n'a pas dénoncé Pichegru pour ne pas se déshonorer; il ne s'est entretenu avec lui que des moyens de le faire rentrer; il ne l'a pas vu trois fois, mais deux seulement; il oppose enfin un démenti formel aux propos que lui prêtent Rolland et Lajolais en rétablissant ceux qu'il leur a tenus et qui n'avaient rien de subversif.

« Si c'est conspirer que d'avoir vu Pichegru, s'écrie-t-il (2), j'ai conspiré. On prétend que je l'ai vu mystérieusement. Si c'est un crime, c'en est assez pour le prouver et je n'ai aucun intérêt à nier la troisième après être convenu des deux autres. J'ai correspondu avec lui par l'intermédiaire de David et de Lajolais, et ma correspondance a eu pour objet de le retirer

(1) « Il fallut des mesures de police très énergiques pour empêcher, dans l'enceinte du tribunal et dans ses abords, une explosion de sentimens très favorables à certains accusés, à Moreau surtout. » (*Mémoires du chancelier Pasquier.*)

(2) Les réponses de Moreau, telles qu'elles sont reproduites dans le compte rendu officiel des débats, imprimé avec l'autorisation du gouvernement, n'affectent pas le caractère de véhémence et de « tout d'un trait » de cette protestation indiquée par des notes d'avocats comme ayant été prononcée à l'audience du 10 prairial, telle que nous la donnons. C'est une preuve de plus que les débats ont été arrangés après coup en vue de l'impression.

d'Angleterre, de le faire rentrer en Allemagne ou revenir en France plutôt que de le laisser en pays ennemi. Je l'ai reçu chez moi, et je lui eusse donné asile, si toutes les persécutions de la police m'avaient permis de croire qu'il fût en sûreté. Certes, lorsque toute l'armée de Condé était à Paris de l'aveu du gouvernement, je crois que Pichegru, cet homme immortel par les services qu'il a rendus à son pays, pouvait bien y être.

« On m'oppose que je me suis allié à un homme que j'ai accusé d'être un traître. Je ne peux m'expliquer encore comment on veut remonter à des événemens si éloignés, comment on a eu assez peu de délicatesse pour exhumer de la poussière du Directoire une correspondance, pour s'en faire un titre. Depuis, j'ai gagné trente batailles, sauvé deux fois l'armée et sauvé par conséquent deux fois la France. Au reste, ce que j'avais remis dans le sein de l'amitié, est tombé par suite d'événemens dans les mains du Directoire. Il y a eu accusation et jugement public. Le fait a été déclaré non constant; il était sans application à personne. Dès lors, je m'étais trompé dans mes conjectures, et le Directoire s'était mépris dans ses accusations. Pichegru n'était pas plus coupable que ses autres collègues aujourd'hui en dignité. Il n'y avait pas plus pour lui que pour eux de motifs à son exil.

« On parle de dictature comme si elle ne m'avait pas été offerte, comme si je n'avais pas été le maître d'être dictateur avant que Bonaparte le fût. Mais c'est ici le lieu de faire remarquer le ridicule de l'accusation. D'un côté, Rolland dit que je l'ai assuré que Pichegru était sans moyens. Comment donc concilier cela avec cette autre partie de la déclaration que j'ai voulu me servir de lui et de ses moyens pour être dictateur? Croyez-vous qu'il ait fallu quelque jugement pour faire ce que j'ai fait jusqu'ici? Ai-je fait jamais quelque chose de ridicule? Ce qui l'eût été, c'est le moyen dont je me serais servi pour prendre l'autorité absolue. Des hommes fidèles à leur opinion se sont battus pendant dix ans pour la famille des Bourbons. En vingt-quatre heures, il se serait fait en eux la plus étrange métamorphose. Ils auraient renoncé pour moi à leur avancement, à leur fortune; ils m'auraient pris, placé sur le bouclier et élevé à la puissance suprême! C'est de toutes les conceptions la plus absurde.

« On parle d'autres propositions qui m'auraient été faites.

Mais, depuis mon arrivée au généralat, il ne s'est pas passé six mois sans qu'on m'en ait fait. Cela peut se concevoir. L'homme qui a 150 000 soldats à sa disposition, est le point de mire de tous les partis. Je n'en ai servi aucun. Quelles sont les relations que j'ai conservées dans l'armée, et puisqu'on veut que j'aie travaillé pour la corrompre, où sont mes complices? Où sont les soldats que j'ai corrompus? Où sont ceux qui m'accusent d'avoir voulu les corrompre ? »

Moreau ne s'en tient pas à cette sortie véhémente. A la veille du jour où son avocat doit prendre la parole, il le prévient qu'il veut d'abord adresser lui-même quelques mots au tribunal, qu'il va les rédiger pour les soumettre à son conseil de défense. Le lendemain, dans la soirée, il fait parvenir à sa femme le texte écrit de sa main du discours qu'il se propose de prononcer. Ce texte est si chargé de ratures qu'elle a quelque peine à le déchiffrer et se le fait lire par l'un des amis qui se trouvent auprès d'elle en ce moment. Tous sont frappés de la beauté de ce discours, et, sur le désir exprimé par le général, il est soumis le même soir à son conseil de défense, composé de Bellart, Perrignon et Valton réunis chez l'avocat Bonnet, Mme Moreau présente. Là, une nouvelle lecture en est faite ; on n'y corrige qu'une phrase et ce brouillon est renvoyé à la Conciergerie où le général a été transporté. Il le remet au net et le prononce à l'audience suivante (1).

Dans ce discours, il oppose « sa vie entière aux accusateurs qui le poursuivent. Elle a été assez publique pour être connue » et à l'appui des argumens qu'il y puise pour prouver son innocence, il prend à témoin « le peuple français et les peuples que la France a vaincus. » Après avoir rappelé que la Révolution le jeta dans la carrière des armes alors qu'il s'était voué à l'étude des lois et « qu'il devint guerrier parce qu'il était citoyen, » il constate que son avancement n'a rien dû à la faveur. Il a passé par tous les grades, « toujours en servant la patrie, jamais en flattant les comités. »

Parvenu au commandement en chef, la guerre, sous ses

(1) J'ai trouvé le brouillon écrit de la main de Moreau, avec ses corrections et ses suppressions, dans les papiers conservés par sa famille. Son existence inflige un démenti à la version d'après laquelle ce discours n'aurait pas été composé par le général. A remarquer encore qu'il ne figure pas dans le compte rendu officiel des débats. Mais il fut imprimé et répandu après l'audience où il avait été prononcé.

ordres, ne fut un fléau que sur les champs de bataille. « Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois, les nations et les puissances m'ont rendu ce témoignage... J'ose croire que la nation n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie dans des postes subordonnés; elle n'a pas oublié comment je fus reporté au commandement en chef par nos malheurs; elle se souvient comment, deux fois, je recomposai l'armée des débris de celles qui avaient été dispersées et comment, après l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en déposai deux fois le commandement pour aller en prendre un d'une plus grande confiance. »

Ainsi se portèrent sur lui les regards et la confiance de ceux qui pouvaient imprimer de nouvelles directions à la République. Des hommes célèbres par leur patriotisme et leurs talens lui proposèrent de se mettre à la tête d'une journée « assez semblable à celle du 18 Brumaire. » Il refusa, se croyant fait pour commander aux armées et non à la République. C'était assez prouver qu'il n'ambitionnait ni l'autorité ni la puissance. Il le prouva mieux encore au 18 Brumaire. Les partis le pressaient de se mettre à leur tête pour s'opposer à cette révolution. Il se déroba à leurs instances et, en exécutant les ordres du général Bonaparte, il concourut à le porter au pouvoir. Bientôt après, il acceptait de ses mains le commandement de l'armée du Rhin, « avec autant de dévouement qu'il l'eût accepté des mains de la République. » « Jamais mes succès militaires ne furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque où leur éclat se répandait sur le gouvernement qui m'accuse. Au retour de tant de succès dont le plus grand de tous était d'avoir assuré d'une manière efficace la paix du continent, le soldat entendait les cris éclatans de la reconnaissance nationale. Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avait pu jamais entrer dans mon âme!... Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile. »

En rappelant ces faits présens encore à toutes les mémoires, Moreau ne disait rien qui ne fût d'une vérité rigoureuse. Et c'est aussi la vérité qu'il proclamait, lorsqu'il établissait devant ses juges, qu'au cours de ce repos, « qui n'était pas sans gloire, » il n'avait attaché de prix qu'au souvenir de ses actions, aux honneurs qu'il leur devait, au témoignage de sa conscience. à

l'estime de ses compatriotes et des étrangers, à l'affection de ses amis, à ses joies de famille « et, s'il faut le dire, au flatteur et doux pressentiment de la postérité. »

« Elle était si bien connue, cette situation de mon âme, elle était si bien garantie par l'éloignement où je me tenais de toutes les routes de l'ambition que, depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu me trouver ni me chercher d'autre crime que la liberté de mes discours. Mes discours! Ils ont été souvent favorables aux opérations du gouvernement et si, quelquefois, ils ne l'ont pas été, pouvais-je donc croire que cette liberté fût un crime chez un peuple qui avait tant de fois décrété celle de la pensée, celle de la parole, celle de la presse, et qui en avait beaucoup joui sous les rois mêmes?... Ceux qui conspirent blâment-ils si haut ce qu'ils n'approuvent pas? Tant de franchise ne se concilie guère avec les mystères et les attentats de la politique. Si j'avais voulu concevoir et suivre des plans de conspiration, j'aurais dissimulé mes sentimens et sollicité tous les emplois qui m'auraient replacé au milieu des forces de la nation. Pour me tracer cette marche, au défaut d'un génie politique que je n'eus jamais, j'avais des exemples sus de tout le monde et rendus imposans par des succès. Je savais peut-être que Monk ne s'était pas éloigné des armées pour conspirer et que Cassius et Brutus s'étaient approchés du cœur de César pour le percer. »

En terminant cette émouvante et fougueuse harangue qui porte si visiblement le caractère de la sincérité, Moreau adressait à ses juges un suprême appel et une protestation solennelle : « Magistrats, je n'ai plus rien à vous dire. Telle a été ma vie entière. Je proteste à la face du ciel et des hommes de l'innocence et de l'intégrité de ma conduite. Vous savez vos devoirs. La France vous écoute, l'Europe vous contemple et la postérité vous attend. »

Ces nobles accens furent écoutés avec un recueillement profond et ému, à peine troublé par des marques d'approbation qu'excitaient certains passages, ceux notamment où Moreau rappelait ses glorieux services et démontrait combien il lui eût été facile de conspirer s'il l'eût voulu, quand il avait à ses ordres une armée qui lui devait d'avoir « marché de victoire en victoire » et lui restait passionnément dévouée. Dans le public, lorsque le discours de Moreau, imprimé par les soins de ses

défenseurs, y fut répandu, il produisit le même effet qu'à l'audience. Il répondait aux sentimens universels de sympathie et d'admiration dont l'accusé était l'objet et que, loin de les détruire, son attitude, au cours des débats, avait rendus plus vifs.

L'acquittement pur et simple semblait s'imposer à la conscience des juges. Ils le refusèrent et, le 21 prairial (10 juin), après avoir prononcé la peine de mort contre Georges Cadoudal et ses principaux complices, des peines diverses contre les autres, ils condamnèrent le général Moreau à deux années d'emprisonnement. Ils avouaient ainsi qu'à leurs yeux, la preuve n'était pas faite des griefs mis à sa charge. Peut-être aussi avaient-ils puisé dans la crainte d'ameuter contre eux les nombreux partisans que le vainqueur de Hohenlinden comptait encore dans le pays et dans l'armée le courage de braver la colère de Bonaparte en résistant à sa volonté.

C'est en vain qu'organe de cette volonté et témoin de leurs hésitations et de leurs angoisses, le ministère public, après avoir fulminé, à l'audience, un fougueux réquisitoire contre Moreau, s'était efforcé, dans la salle des délibérations, de leur arracher une sentence de mort, afin d'assurer à Bonaparte la faculté de gracier l'illustre condamné et la gloire qui s'attache à la clémence.

— C'est pour l'exemple que nous vous demandons une condamnation capitale, leur avait-il dit. Mais elle ne sera pas exécutée. L'Empereur est résolu à faire grâce.

— Et nous, qui nous la fera? s'était écrié l'un d'eux.

Finalement, ils avaient édicté une peine minime, la jugeant suffisante pour détruire la popularité de Moreau, pour le mettre hors d'état de nuire et d'aspirer au pouvoir. N'était-ce pas cela surtout qui importait à Bonaparte ?

Ernest Daudet.

L'IDÉE MYSTIQUE

DANS

L'ŒUVRE DE RICHARD WAGNER

Les grands poètes de tous les temps furent des mystiques, si l'on entend ce mot dans le sens le plus large et le plus profond. Il suffit de les lire, même superficiellement, pour s'apercevoir que l'âme est pour eux une réalité supérieure à celle du corps, et qu'ils croient tous à un monde spirituel qui se cache derrière la trame mouvante du monde visible. Leur pensée nous apparaît plus ou moins imprégnée de cet ensemble d'idées que les anciens nommaient les « mystères » et que les modernes ont désigné tour à tour sous le nom de magie, d'occultisme, de doctrine ésotérique et de théosophie.

N'en citons que les plus frappans exemples. Les créateurs de la tragédie grecque vécurent dans un âge où la foi religieuse se mêlait intimement à toute la vie sociale et politique et où les enseignemens d'Éleusis fournissaient aux initiés une explication philosophique des mythes populaires. Il suffit de nommer l'*Orestie*, le *Prométhée* d'Eschyle, l'*Œdipe-Roi* et l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, pour rappeler à toutes les mémoires les liens étroits que les grands tragiques établissaient entre la destinée humaine et le monde des Dieux. Dante, le grand poète chrétien du moyen âge, ne met pas seulement en œuvre, dans sa *Divine Comédie*, la doctrine catholique orthodoxe de saint Thomas d'Aquin. Il y greffe des idées singulières et hardies, qui n'ont pu lui venir que de la Kabbale ou des doctrines se-

crètes des frères de Saint-Jean. Son *Paradis* semble l'œuvre d'un voyant saturé de science occulte. Passons à Shakspeare, le grand poète de la Renaissance et le père du drame moderne. Nous n'avons sur lui que peu de renseignemens biographiques, si ce n'est qu'il s'éduqua lui-même, au hasard de sa vie aventureuse de comédien et d'auteur dramatique. Il y a dans ses drames des notions d'occultisme si précises et si documentées qu'on est forcé d'admettre qu'il eut, dans cette science, un maître très avancé et en connut la tradition. Était-ce Bacon? Était-ce le duc de Southampton? Était-ce un autre? Je l'ignore, mais il y en eut un. Sinon, comment Shakspeare aurait-il ces idées claires sur la différence entre l'hallucination et les apparitions réelles dont témoigne *Hamlet*, cette connaissance profonde de l'état somnambulique dépeint dans lady Macbeth, enfin cette science synthétique et lumineuse de la haute magie incarnée dans le Prospero de *la Tempête?* — Prenons maintenant l'un des plus grands poètes modernes, Gœthe. Rien de plus ésotérique que son *Faust*, qui montre comment le Mal lui-même coopère, malgré lui, au Bien, et qui développe, dans son ensemble, l'idée de la rédemption par l'effort personnel. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, où grandit le génie de Gœthe, la science mystique flottait encore dans l'air. Tout porte à croire qu'il reçut dans sa première jeunesse une initiation rosicrucienne, qui laissa sur son esprit une empreinte indélébile (1).

Richard Wagner, dont l'œuvre est aussi importante pour l'histoire du drame que pour l'histoire de la musique; Richard Wagner, qu'on pourrait appeler le restaurateur de la tragédie dans sa dignité sociale et dans sa portée religieuse, est lui aussi un poète ésotérique. Il l'est autant que ses plus illustres prédécesseurs et plus qu'aucun de ses contemporains. Non seulement toutes ses grandes conceptions ont leur base dans un mysticisme profond, non seulement elles en exultent et en débordent, mais sa musique est devenue un des agens occultes les plus actifs du temps présent parce qu'elle excelle à réveiller, chez ceux qui s'en doutent le moins, de nouvelles aspirations et de nouvelles perceptions psychiques. Néanmoins, la situation

(1) Voyez la fin du livre VIII dans son autobiographie *Wahrheit und Dichtung* et ses rapports avec Mlle de Klettenberg. Voyez surtout la poésie intitulée *Die Geheimnisse* dans son recueil lyrique *Vermischte Gedichte*. Cette poésie renferme le symbole de la Rose-croix et développe l'idée de l'unité des religions, sous l'égide de la doctrine ésotérique.

de Wagner vis-à-vis de la mystique diffère de celle des grands génies dont je viens de parler. Ceux-ci ont tous été en rapport direct avec la tradition ésotérique. Ils se sont baignés dans son atmosphère. A un certain moment de leur vie, cette tradition les a bercés sur ses genoux, les a couvés du regard comme une mère passionnée berce son enfant et lui insuffle son âme. Rien de pareil chez Wagner. La religion n'a exercé aucune influence sur lui; il n'a eu aucune crise mystique dans son existence agitée; il n'a connu aucun grand mystique. Il ignore la tradition ésotérique. En philosophie, ses seuls maîtres furent Feuerbach et Schopenhauer, un matérialiste et un pessimiste. Toutes les vérités mystiques, qu'il a magnifiées dans ses drames, il les a découvertes en lui-même, par son génie, à l'encontre de son temps et de ses maîtres. Je vais plus loin, et je dis : il les a exprimées dans ses poèmes et sa musique, en dépit de sa propre philosophie. Je ne suis donc pas de l'avis de M. Chamberlain dans son livre d'ailleurs remarquable et suggestif sur ce sujet (1). Il prétend que « la caractéristique de la pensée de Wagner est une merveilleuse unité. » Cela est vrai de l'esthéticien, du musicien et du poète, mais non du penseur spéculatif et du philosophe. Celui-là flotte perpétuellement entre une conception naturaliste du monde et ses aspirations spiritualistes, entre un pessimisme fataliste et un optimisme libérateur. Quant au poète-musicien, il vit dans une autre région et y plane fièrement. Ses créations sont toujours inspirées d'un spiritualisme vivant, d'une foi ardente en l'avenir de l'homme et de l'humanité. C'est que chez Wagner le poète est très supérieur au philosophe. Celui-ci s'appuie sur le monde extérieur et visible, l'autre s'inspire d'un monde intérieur et transcendant. L'un marche; l'autre vole. L'un est un raisonneur; l'autre un voyant. L'un vit dans l'éphémère; l'autre dans l'éternel.

Wagner est par là une des preuves les plus éclatantes de la supériorité de l'inspiration sur le pur raisonnement. Mieux que personne il prouve qu'il y a chez le vrai créateur une *subconscience*, qui, de temps à autre, fait irruption dans la conscience ordinaire. Cette subconscience est la source profonde du génie. Lui-même l'avoue. Il écrit à Liszt en 1853 : « De moins en moins je puis écrire ce que je vis en moi, je ne pourrais même

(1) Richard Wagner, von Euston Steward Chamberlain, mit Porträts, facsimile und Beilagen (Bruckmann, Munich, 1896).

pas le dire. Je n'éprouve alors qu'un seul besoin : *sentir* et *agir*. » Or, pour lui, agir c'est créer, et créer c'est penser. Le génie ne pense qu'en images. Le Wagner, qui moule des figures idéales et les anime du souffle de sa musique, représente donc, pour nous, un moi très supérieur à celui qui raisonne à tête reposée et arrange péniblement sa philosophie. Celui-là est sous l'influence de son temps. Devant l'autre s'ouvrent les perspectives d'un monde divin, le royaume éternel de l'Ame et de l'Esprit.

C'est ce contraste, demeuré inaperçu jusqu'à ce jour, entre le penseur et le poète, que je voudrais mettre en pleine lumière, car il est à la fois une des caractéristiques de l'œuvre de Wagner et un phénomène ésotérique des plus intéressans de notre époque. Il démontre l'énergie inlassable avec laquelle l'esprit humain, comprimé par le matérialisme ou le dogmatisme étroit de notre temps, cherche une issue vers le monde divin et par quelles voies extraordinaires il y parvient.

Au point de vue philosophique, le développement intellectuel de Wagner se résume en trois périodes : 1° *la période révolutionnaire* (1840 à 1853) marquée par *Tannhauser* et *Lohengrin;* 2° *la période pessimiste* (1853-1876) illustrée par la Tétralogie; 3° *La période chrétienne* (1876-1883) (1) où il couronne son œuvre avec *Parsifal*. Suivons-le dans ces trois phases de sa vie intellectuelle et créatrice. Nous y verrons le poète intuitif contredire le penseur, le combattre et finalement l'entraîner dans le chemin de sa vision et de sa foi.

I. — LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE. « TANNHAUSER » ET « LOHENGRIN »

Wagner ne commence véritablement à penser philosophiquement sur son art et sur le fond des choses que vers sa trentième année. Il a déjà composé *Rienzi* et *le Vaisseau fantôme*, mais il se cherche encore. Toute sa nature est en ébullition, toutes ses idées fermentent pêle-mêle. Son philosophe préféré,

(1) Voyez les principales œuvres théoriques de Wagner qui correspondent à ces trois périodes : — Pour la période révolutionnaire : *L'Art et la Révolution* (1849); *L'Œuvre d'Art de l'avenir* (1849) ; *L'Art et le Climat* (1850) ; *Opéra et Drame* (1851). — Pour la période pessimiste et schopenhauerienne : *L'État et la Religion* (1864) ; *L'Art allemand et la politique allemande* (1865) ; *Beethoven* (1870). — Pour la période chrétienne de Parsifal : *Religion et Art* (1880) ; *Héroïsme et Christianisme* (1881). Tous ces écrits se trouvent dans les œuvres complètes de Richard Wagner en 10 volumes (Fritsch, à Leipzig).

son guide intellectuel est à cette époque Feuerbach, un disciple de Hegel, devenu matérialiste intransigeant. Feuerbach est l'ennemi juré de toute métaphysique et de toute religion. Comme les socialistes d'aujourd'hui, il ne voit dans l'idée religieuse « qu'un reste de la barbarie et de la superstition du genre humain. » Il est optimiste jusqu'à la naïveté. La perfection morale, le bonheur parfait, la société idéale se réaliseront sur-le-champ selon lui, pourvu qu'on supprime le christianisme et l'idée de Dieu. Ce qui séduisit Wagner dans Feuerbach, c'est qu'il y trouvait des armes contre l'ascétisme du moyen âge et l'hypocrisie sociale, qu'il considérait comme les obstacles principaux à son art. Lui aussi ne voyait en ce moment que le côté oppresseur et négatif du christianisme de l'Église, qui avait supprimé la joie de vivre, qui méprisait la beauté corporelle et empêchait l'homme d'être un artiste complet à la façon des Grecs. Tout le désir, toute la nostalgie de Wagner se détournait alors des cathédrales gothiques pour se fixer sur la Grèce. Dans son premier écrit théorique, *l'Art et la Révolution*, il s'écrie : « Plutôt être Grec pendant une demi-journée devant le chef-d'œuvre tragique, qu'être un Dieu non grec pendant l'éternité. » Ailleurs, il appelle la poésie chevaleresque « une honnête hypocrisie du fanatisme, une superstition de l'héroïsme qui met la convention à la place de la nature. »

Étrange anomalie, en ces mêmes années, l'artiste créateur puisait dans la tradition chevaleresque les deux sujets, où devait se révéler la plénitude de son génie dramatique et musical : *Tannhauser* et *Lohengrin*, deux œuvres d'un christianisme certainement hérétique, mais d'un spiritualisme profond et d'un mysticisme transcendant. Un mot d'abord, à ce point de vue, sur *Tannhauser*.

Deux courans se heurtent dans ce drame avec une extrême violence et cependant aspirent à se fondre. L'un part du monde païen et l'autre du christianisme. Le courant sensuel et le courant mystique s'étaient disputé la jeunesse de l'artiste jusqu'à faire de son cerveau un tourbillon, où les idées des deux mondes s'engouffraient pour rejaillir en un prodigieux bouillonnement. Ces deux courans contraires, il faut le dire, sont ceux-là mêmes qui se disputent l'âme du XIXe siècle, dans la science comme dans la philosophie, dans la littérature comme dans l'art et la société. Pour l'occultiste comme pour le théosophe, ce

moment de l'histoire représente le point extrême d'involution cérébrale de l'Esprit dans la matière, le point inférieur, où devait parvenir le moi humain dans son besoin d'identification avec la nature. L'homme devait atteindre ce point pour pénétrer entièrement la nature physique et pour se connaître lui-même. Car sans pénétration, sans identification, il n'y a pas de connaissance. Mais, de ce point aussi, l'homme doit remonter et s'élancer comme d'un tremplin vers les sphères incommensurables de l'âme et de l'esprit universels. C'est le bas d'un arc immense, d'où la grande montée doit reprendre son essor. Sommes-nous arrivés au plus bas de la pente, ou faudra-t-il descendre encore ? Si nous nous débattons dans un chaos tumultueux, tout fait espérer que la réascension est déjà commencée.

Quoi qu'il en soit, *Tannhauser* marque fortement ce point de l'évolution humaine. Nous assistons, comme en son antre le plus profond, à ce formidable combat de l'Esprit et de la matière, qui bouleversa le XIXe siècle et se prolonge au XXe. Le problème y est hardiment posé et sa solution s'esquisse symphoniquement dans le finale magnifique de l'ouverture, où toutes les puissances de la nature domptée rebondissent et s'exaltent pour chanter la gloire de l'esprit triomphant. Cette pensée mère du drame se reflète dans la lutte qui divise l'âme de son héros. Vénus, la déesse de la beauté et de la volupté, d'une part; Élisabeth, la vierge chrétienne de l'autre, sont les deux pôles du désir de Tannhauser. Il les aime d'un amour également fort; car le paganisme et le christianisme possèdent tour à tour et quelquefois simultanément tout son être. Dans l'antre de Vénus, où la magie des sens l'étourdit avec le cortège des Bacchantes antiques, il soupire après la lumière du ciel, après le son des cloches, après l'ivresse de l'action et le glaive de la douleur. A la Wartbourg, devant la cour du margrave, entraîné par la lutte avec ses émules, c'est Vénus, c'est l'amour païen déchaîné qu'il chantera avec une audace voisine du délire.

Pour avoir pactisé avec la déesse païenne et partagé les plaisirs, qui, aux yeux de l'Église, sont les joies de l'enfer, les chevaliers le tueraient, mais la vierge héroïque s'interpose. L'amante renonciatrice, changée en sainte, lui vaudra le pardon que lui refuse le Pape. Le chevalier-poète, qui fut l'amant de Vénus, meurt repenti, extasié devant le cercueil d'Élisabeth. Son double amour l'a consumé, mais il est sauvé pour l'*autre vie*. Wagner,

qui écarte l'idée de l'au-delà dans ses écrits théoriques, l'affirme comme le postulat suprême et le couronnement de son drame. Sachons-lui gré de cette contradiction féconde. La théorie est la feuille desséchée qui tombe de l'arbre ; l'œuvre d'art est la fleur immortelle qui pousse sur sa tige.

Au point de vue ésotérique, où nous nous plaçons dans cette étude, *Lohengrin* a une importance capitale dans l'œuvre de Richard Wagner. Car c'est avec ce drame qu'apparaît, pour la première fois, dans la poésie et dans l'art moderne *le type de l'initié*. Ce type se présente ici sous le voile de la légende, mais ce voile est assez transparent pour laisser deviner ses traits et percer le rayon qui émane de sa face.

Ce type n'est pas une invention de Wagner. Il sort d'une tradition immémoriale, dont le Graal est la forme chrétienne. La légende du Saint-Graal se forma à l'époque des croisades, où des ordres moitié laïques, moitié religieux, se fondèrent pour conquérir le Saint-Sépulcre et défendre la chrétienté contre l'Islam. Mélange d'élémens celtiques, germaniques et chrétiens, on peut y voir la plus fine fleur de la chevalerie. Par le fond comme par la forme, elle est hautement mystique, avec un caractère si libre et si hardi, qu'elle se distingue nettement des œuvres inspirées et protégées par l'Église officielle. On peut croire que l'idée mère de la légende du Graal fut suggérée au peuple par les chevaliers du Temple ou par les frères de Saint-Jean, qui eurent une doctrine secrète, suspecte à l'Église. On sait que l'ordre du Temple fut exterminé dans toute l'Europe, en l'année 1314, sous prétexte d'hérésie, en réalité à cause de ses immenses richesses, sur l'initiative du roi de France Philippe le Bel et avec la complicité du pape Clément V. Si ces moines guerriers ne créèrent pas la légende, il est visible que les trouvères s'inspirèrent de leur ordre pour la construire et que le symbole central leur fut communiqué par un initié.

On racontait donc qu'au fond de l'Orient se dressait, sur une montagne inaccessible au vulgaire, le Temple splendide de Montsalvat. Là de purs chevaliers gardent le Saint-Graal, le vase sacré, dans lequel jadis Joseph d'Arimathie reçut le sang du Christ et dans lequel Jésus consacra le pain et le vin avant sa mort. Ce vase, pareil au vase symbolique de la sagesse dans la tradition druidique et galloise, renferme une liqueur qui confère une science divine et des pouvoirs surhumains à ceux

qui en boivent. Toutefois, pour que le Saint-Graal conserve ses vertus, il faut que la colombe du Saint-Esprit descende sur lui tous les ans et lui infuse à nouveau la force de l'irradiation céleste en planant sur la coupe. Ce symbole est une évidente transformation du sacrement de l'eucharistie qui forme le cœur du culte chrétien. Mais remarquons ce qui distingue le sacrement du Graal du sacrement romain et canonique, car cette distinction constitue la différence radicale entre la vérité selon la doctrine ésotérique et la vérité selon l'Église, entre la religion des initiés et la religion populaire. Les chevaliers de Montsalvat ne trouvent la montagne et n'entrent dans le sanctuaire qu'après mainte épreuve et de prodigieux efforts. De plus, les vertus merveilleuses du Graal (lisez : de la science secrète) ne durent que si la colombe céleste (symbole de l'inspiration) descend tous les ans sur la coupe pour la féconder à nouveau. Dans le sacrement conféré par l'Église, le salut est une chose extérieure et résulte d'un fait matériel. Pour l'obtenir, la foi aveugle au dogme et la soumission absolue à l'Église suffisent. Pour les chevaliers de Montsalvat, au contraire, le salut est le fruit d'une conquête. La grâce ne répond qu'à l'effort. *La foi devient la connaissance*, une vue directe de la vérité. Et cette vérité n'est pas un dogme imposé du dehors, c'est une *initiation*, c'est-à-dire une *révélation intérieure* et individuelle. Mais si éclatante et si forte est cette vérité de l'âme, qu'elle unit ceux qui l'ont une fois perçue d'un lien indissoluble et les consacre frères et combattans pour la même cause.

Les historiens littéraires n'ont aperçu jusqu'à ce jour dans le Saint-Graal qu'un jeu d'imagination ou une glorification de la doctrine catholique. On voit à quel point son sens profond éclaire sa signification historique et grandit son importance. La légende du Saint-Graal ne signifie rien moins qu'un retour à l'idée grandiose et féconde de l'initiation, qui implique *la révélation continue dans l'humanité par une élite*. Cette idée, qui formait la base des mystères antiques, subsista dans les premières communautés chrétiennes jusqu'à la fin du IIIe siècle. Elle disparut totalement de l'Église, elle fut même honnie, comprimée et persécutée sous toutes ses formes à partir de saint Augustin. Pourquoi? Parce qu'à l'initiation et à la révélation personnelle saint Augustin substitua la foi aveugle et l'autorité absolue de l'Église.

La rentrée de l'idée ésotérique dans le monde occidental, voilà ce que signifie la légende du Saint-Graal. Les créateurs du symbole en connurent certainement le sens et le lancèrent dans le monde pour propager l'idée. Ceux qui le reçurent et le développèrent, les trouvères français et les *Minnesinger* allemands, les Chrestien de Troye et les Wolfram d'Eschenbach n'en eurent peut-être qu'une conscience vague. Mais c'est la vertu en quelque sorte magique des symboles bien faits d'agir sur les âmes par la puissance génératrice de l'image, sans que l'idée qu'elle revêt soit énoncée.

La légende de Lohengrin, qui se rattache à celle du Saint-Graal, remonte au XIVe siècle. Elle naît à l'époque où l'esprit individualiste s'éveille en Occident par le mouvement des villes libres. On y trouve une nouvelle traduction de l'idée ésotérique par la poésie, traduction déjà plus humaine et plus voisine de la compréhension générale par son côté sentimental et pathétique. On racontait que, dans un pays limitrophe des mers du Nord, une fille de roi avait été injustement accusée d'un crime et devait, pour cette raison, être dépossédée de son royaume. Un chevalier inconnu arrive sur une barque traînée par un cygne. Il se porte comme défenseur de l'accusée et prouve son innocence en terrassant l'accusateur en un combat singulier, puis il épouse la princesse qu'il a délivrée et gouverne son royaume. Toutefois l'étranger a mis une condition à ce mariage, c'est que jamais sa femme ne lui demandera son origine et son nom. Elle le promet; mais bientôt, poussée par une invincible curiosité, elle enfreint sa promesse et le commandement de son époux. Alors le sauveur inconnu dit adieu à sa femme et part comme il était venu. Il remonte sur sa nacelle traînée d'un cygne et disparaît pour toujours sur les flots de la mer. Les chroniqueurs du XIVe siècle affirment que ce chevalier était un envoyé du Saint-Graal.

La mise en œuvre de cette légende par Wagner dans son *Lohengrin* est d'une intuition merveilleuse, car elle peut être considérée comme une représentation fidèle de la mission de l'initié dans le monde. Le sanctuaire n'apparaît que de loin, mais il est présent dans la personne du chevalier au cygne. La vérité sublime, dont le temple a la garde, se révèle ici par la grandeur de son envoyé, par le mystère qui l'enveloppe et par son action sur les âmes.

La nature supérieure de Lohengrin se marque dès son arrivée au milieu de l'assemblée guerrière présidée par le Roi, où va se livrer le combat qui décidera du sort d'Elsa. Elle se trahit dans son « adieu au cygne aimé » qui l'a amené. Dans cette mélodie passe, comme un soupir, la félicité céleste déjà voilée de mélancolie terrestre, l'atmosphère des régions sublimes d'où il descend pour remplir son message. La hauteur de l'initié se dessine mieux encore dans la fière défense qu'il adresse à sa protégée : « Jamais ne m'interroge, ni ne cherche à savoir le pays d'où je viens, ni mon nom, ni ma race ! » Mais lorsque Elsa se jette à ses pieds, dans un élan de foi et d'amour, quel éclair de joie, quelle tendresse passionnée dans le cri de Lohengrin . « Elsa, je t'aime ! » Puis, quand Lohengrin reparaît en ce même endroit pour répondre à la question fatale de sa femme, quand il révèle son origine, quand il parle de son père et des mystères du Graal, le héros initié se dévoile tout entier. Une lumière surnaturelle sort de sa parole et la splendeur fulgurante du temple de Monsalvat éclate autour de lui par la puissance de l'orchestre. Nous avons la sensation d'une révélation foudroyante Cette lumière, qui s'étend autour du chevalier du Graal en cercles grandissans et qui sort de son verbe, le met à part du peuple en armes qui l'environne, du Roi, d'Elsa, de tous. Elle l'isole en l'élevant. Forcé par la question de sa femme, il en a trop dit. On sent que désormais il ne peut plus rester dans ce monde-là. Le charme est rompu ; la puissance qui devait agir sous le voile du mystère est brisée. Il faut qu'il rentre dans la solitude de Montsalvat auprès de ses égaux.

Si la fermeté de Lohengrin représente, dans ce drame, l'action de l'initié dans le monde, l'aimante et flottante Elsa représente admirablement l'âme humaine dans son aspiration à la vérité. Vraie fille d'Ève, sœur charmante de Psyché, curieuse et songeuse, elle a eu la force de pressentir son sauveur et de l'attirer. D'avance, elle a vu son chevalier dans son rêve, mais, quand il vient, elle n'a pas la force de le retenir. Sa foi est intermittente. Elle oscille entre l'extase et la crainte. Sous les insinuations perfides d'Ortrude, génie de la haine et de l'envie, elle a laissé le soupçon s'insinuer dans son cœur. En peu de traits, mais d'une main sûre, le poète nous montre comment le poison du doute et de la curiosité s'infiltre dans ses plus purs sentimens. Elle voudrait connaître le nom du héros pour avoir un

privilège sur les autres. Faible qu'elle est, elle s'imagine que le passé de son héros pourrait lui porter malheur. Superbement Lohengrin lui répond : « Du premier regard j'ai cru à ton innocence et ton regard m'a reconnu du premier coup d'œil... Je t'ai prouvé ma noblesse par mon action ; tu dois croire à moi, sans autre preuve ! » Mais la terreur l'aveugle maintenant ; elle veut tout savoir, elle pose la question fatale. Le doute a été plus fort que l'amour. C'en est fait de la foi divine qui unissait la femme aimée à son sauveur. L'abîme est creusé entre eux... il faudra qu'il parte... et Elsa en mourra de douleur. Toutefois le chevalier du Saint-Graal n'aura pas inutilement traversé le monde des apparences. Il y laisse un sillon de lumière avec son souvenir.

Et qu'est-ce que le cygne représente dans ce drame ? Car, ésotériquement, tout y a un sens précis. Selon la légende, si intelligemment mise en œuvre par le poète, Ortrude, la mauvaise magicienne, a changé le frère d'Elsa en cygne pour pouvoir accuser la princesse du meurtre de son frère. Or ce cygne est celui-là même qui amène Lohengrin de Montsalvat pour sauver Elsa. A la fin du drame, Lohengrin lui rend sa forme première. Il sera Prince de Brabant. Cela ressemble à une bizarre imagination de conte de fées. Mais, comme beaucoup d'histoires merveilleuses, ce symbole recouvre une idée profonde. Le cygne, qui, par sa blancheur comme par sa forme ondulée, semble une mélodie visible, était, dans le culte d'Apollon, le symbole de l'inspiration. Il chante, disait-on, au moment de mourir, parce qu'alors, sa nature supérieure se dégage. Dans la tradition des Rose-croix du moyen âge, comme dans certains mystères antiques, le cygne représentait un degré de l'initiation, le passage de l'âme inférieure à l'âme supérieure. Le cygne, qui amène Lohengrin par les bouches de l'Escaut aux rives du Brabant, représente donc le disciple fidèle et reconnaissant qui amène le maître auprès de ceux qui ont besoin de lui. Ainsi tout s'accorde pour faire de *Lohengrin* un drame ésotérique aussi profond que lumineux.

II. — LA PÉRIODE PESSIMISTE. « L'ANNEAU DU NIBELUNG »

En 1853, Wagner lut un livre de philosophie récemment paru, qu'un de ses amis, le poète allemand Herwegh, lui avait

passé. Le livre portait un titre abstrait et rébarbatif : *Le monde comme volonté et comme représentation.* Le philosophe s'appelait Schopenhauer. Wagner en demeura ébloui. Du premier coup, le philosophe de Francfort l'avait conquis et subjugué. L'emprise dura jusqu'à la fin de sa vie.

La nouveauté de la philosophie de Schopenhauer pour son temps, son succès légitime provient de ce qu'elle fut une transition entre les philosophies qui fondent la connaissance sur le pur raisonnement (telles que Hegel, Kant et les matérialistes Büchner et Moleschott) et une philosophie fondée sur l'intuition directe des choses. « En réalité, toute vérité et toute sagesse réside dans la contemplation, » dit Schopenhauer. Cette contemplation de l'univers, aidée de l'intuition, fait deviner à l'esprit humain les archétypes de tous les êtres qui se cachent derrière leurs imparfaites copies matérielles. De là la supériorité du grand art, qui voit l'âme des choses et leur ensemble, sur les sciences particulières, qui ne voient que leur apparence et leur détail. Telle la partie profonde et féconde de Schopenhauer. Sa partie superficielle et stérile réside dans sa définition de « la chose en soi » ou de « la volonté de vivre » conçue comme principe de l'univers. Son erreur consiste à voir dans l'instinct aveugle l'origine du grand Tout, alors qu'il n'est qu'une des manifestations inférieures de la nature de l'homme. Son étroitesse est de refuser à l'univers le principe de sagesse inhérent à l'Ame et à l'Esprit, qui sont les modeleurs de tous les mondes petits et grands. De là le pessimisme primordial et final de ce philosophe. Le monde, pour Schopenhauer, est mauvais en principe et ne peut aboutir qu'au mal et à la souffrance. Il ne devient supportable que par la pitié et par l'art. Le seul moyen de le rendre parfait serait de le supprimer pour arriver à l'inconscience finale. Sombre conclusion de belles prémisses ; un portique de marbre donnant sur un abîme noir et sans fond, voilà cette philosophie. En somme, Schopenhauer est platonicien en esthétique, bouddhiste en morale et presque matérialiste en métaphysique.

Il est facile de voir ce qui séduisit Wagner dans ce système. Il y trouvait des argumens pour son esthétique et une confirmation de ses expériences intimes. La souveraineté de l'intuition par rapport aux autres facultés répondait à ses propres perceptions. La supériorité de l'art sur la science et la religion

flattait son orgueil. Enfin la définition géniale de la musique comme une métaphysique inconsciente, comme une expression concentrée de l'âme du monde, acheva de le charmer. Il adopta aussi le pessimisme du philosophe, et sa grande œuvre de cette période en porte la trace, mais nous verrons combien elle dépasse la philosophie de Schopenhauer par les idées qu'elle renferme et par l'esprit qui s'en dégage.

J'arrive donc à l'*Anneau du Nibelung*, construction centrale et colossale de l'œuvre wagnérienne, pour tâcher d'en tirer la quintessence ésotérique. Les quatre drames de la tétralogie, l'*Or du Rhin*, la *Walkyrie*, *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux*, qui forment un tout indissoluble, nous offrent en réalité le spectacle d'une cosmogonie. Car nous passons du monde des dieux et des demi-dieux à celui des héros et des hommes. Chemin faisant, nous entrons dans le laboratoire du Cosmos, car nous voyons la naissance de l'homme dans la pensée divine, nous suivons sa destinée tragique, et avec sa fin nous entrevoyons aussi la fin des Dieux. Nous assistons donc à la création et à la fin d'un monde. De l'œuvre gigantesque je ne veux détacher ici que les idées maîtresses, qui se personnifient dans Erda, dans Wotan et dans Brunhilde.

Dans l'*Or du Rhin*, où s'échafaude la hiérarchie des forces en action dans l'univers, esprits de l'onde et du feu, de la terre et du ciel, nous voyons le mal entrer dans le monde avec l'or forgé par le pouvoir de la haine. Les dieux eux-mêmes en sont complices, car ils ont eu besoin de l'or pour payer le travail des géans, constructeurs du Walhalla. A ce moment, une déesse inconnue, d'une beauté grave, apparaît dans une caverne et dit au maître des dieux, Wotan, ces paroles solennelles :

Je sais comment tout était, — comment tout devient, — et je sais aussi comment tout sera. — Je suis la Mère primordiale — du monde éternel.

Tout ce qui est — finit. — Un sombre crépuscule menace les dieux. — Laisse, laisse l'anneau !

Idée transcendantalement ésotérique : Erda représente l'Ame du monde, manifestée par l'Ame de la terre. Elle se dit « la Femme éternelle, la Sagesse originaire, la Dormeuse voyante. » En elle résident les Archétypes, les modèles de tous les êtres, d'après lesquels travaillent les dieux dans l'éternelle élaboration des mondes. Cette idée d'une âme universelle, contenant les

principes de tout, antérieure à tous les dieux particuliers, qui travaillent dans une sphère déterminée, est certainement une des plus profondes conceptions de la doctrine ésotérique. Wagner l'a merveilleusement pressentie et formulée. C'est avec Erda que Wotan engendrera Brunhilde, la femme héroïque et sachante, comme si le poète avait voulu nous dire que l'âme humaine est la filtration quintessenciée de l'âme universelle et son résumé conscient.

La lutte entre Wotan et sa fille, entre le Dieu créateur et l'âme consciente, fait le fond de la Walkure. Ici Wagner a creusé d'une façon singulière l'un des grands arcanes des mythologies aryennes. Dans toutes ces mythologies, nous rencontrons la lutte du Dieu créateur avec les esprits inférieurs, qui sont généralement les esprits du feu ou les esprits luciférien, au sujet de l'homme qu'ils se disputent. Dans la mythologie hindoue, c'est la lutte d'Indra et des Asouras. Chez les Persans, c'est la lutte d'Ormuz et d'Arimane. Chez les Grecs, c'est la lutte de Jupiter avec les Titans. Dans la tradition judéo-chrétienne, elle est à peine indiquée, mais se trahit néanmoins dans la lutte de Jéhova et de Lucifer. Toujours le Dieu créateur veut maintenir la créature sous son joug, tandis que son ministre, l'ange rebelle, le démon veut l'affranchir, lui donner les pouvoirs divins avec la connaissance et la liberté, et par eux le pouvoir de créer à son tour, de devenir dieu lui-même à sa façon, c'est-à-dire une âme immortelle participant à la divinité.

L'originalité de Wagner, en reprenant ce thème avec les moyens agrandis de son art synthétique, consiste dans le fait d'avoir transporté le conflit initial dans la conscience même du Dieu créateur et de nous avoir montré les conséquences de cette lutte intérieure dans la destinée de sa progéniture qui se révolte contre lui. — Wotan, qui rêve le héros libre, s'est uni à une simple mortelle. De cette union clandestine est né un couple de jumeaux. Séparés dès leur enfance par des hordes barbares, ils se retrouvent plus tard et s'aiment d'amour. L'homme errant et désespéré trouve l'épée victorieuse que le Dieu a cachée pour lui dans un tronc d'arbre et enlève sa fiancée au joug d'un maître détesté. Wotan veut soutenir son fils jusqu'au bout, mais sa femme Fricka (la Junon scandinave) lui démontre sans peine que ce prétendu héros n'est pas libre, qu'il n'agit qu'en instrument docile sous l'instigation de son père. Wotan suivra-t-il

l'élan de sa sympathie et son désir ardent du nouveau, de l'inconnu, ou bien se conformera-t-il à la loi qu'il a établie lui-même? Il prend ce dernier parti. Mais Brunhilde, la compagne intrépide de ses combats, la confidente de ses desseins les plus secrets, Brunhilde, l'âme consciente du grand amour, ne peut s'y décider. Après avoir vainement essayé de donner la victoire à Siegmund, dont Wotan brise l'épée avec sa lance, elle enlève la femme du héros mort sur son cheval et la cache dans une forêt impénétrable. Elle sait que la malheureuse est enceinte et que là elle mettra au monde le plus fier des héros, — Siegfried, — l'homme libre.

Alors s'engage le combat entre le dieu irrité et sa fille, qui s'est réfugiée au milieu de ses sœurs affolées, dans un bois de sapins, au sommet d'une montagne. Wotan furieux, qui chevauche la tempête, fond sur Brunhilde au rocher des Walkures, l'accable de son mépris et la fait tomber demi-morte à ses pieds en lui annonçant qu'il l'endormira sur place et qu'elle sera la proie du premier venu.

Tu n'es plus la vierge de mon désir; car tu as désiré contre moi. Tu n'es plus la vierge au bouclier; car tu as brandi ton bouclier contre moi. Tu n'es plus la Walkure qui choisit les destinées; contre moi tu as choisi le destin. Tu n'es plus l'excitatrice des héros; car tu as excité les héros contre moi... Dis-toi toi-même ce que tu es encore!

La réponse de Brunhilde dévoile toute la grandeur de son âme:

Brunhilde. — J'ai exécuté ton ordre tel que tu me l'as donné lorsque tu étais le maître du combat, lorsque Fricka ne t'avait pas encore rendu étranger à toi-même. Je ne suis pas savante, mais je savais une chose: que tu aimais Siegmund. J'entendis la détresse sacrée du héros, la plainte de ce vaillant résonna dans mon cœur, la douleur éternelle du plus libre amour, le défi tout-puissant du désespoir. Et mon cœur palpita au plus profond de moi-même. Étonnée et craintive, je rougis de honte. Je ne pouvais plus penser qu'une chose: servir le héros, partager la victoire ou la mort avec Siegmund. Quel autre destin pouvais-je choisir? Je suis restée fidèle à celui qui m'a inspiré l'amour pour le héros.

Voilà pourquoi j'ai bravé ton commandement.

Wotan. — Si ton humeur est si légère, sois donc la proie du premier venu qui trouvera la dormeuse au bord de la route.

Brunhilde. — Ne déshonore pas ainsi l'éternelle moitié de toi-même!... Si le sommeil vainqueur doit m'enchaîner, ne m'abandonne pas, comme une proie facile, au lâche. Que la dormeuse soit protégée par un puissant épouvantail. Que seul un héros libre et sans crainte puisse me trouver sur

ce rocher !... Qu'à ton commandement jaillisse un feu. Qu'il roule comme une mer ses flammes vivantes autour du rocher. Que sa langue lèche, que sa flamme dévore le lâche audacieux qui tenterait d'escalader la roche flamboyante !

A ce cri de la Walkure, Wotan a reconnu sa fille. Il est vaincu. La vierge aimante l'emporte sur le Dieu inflexible, la puissance de l'Amour sur la loi rigide. Résolu à l'inévitable séparation, mais ébranlé jusqu'au fond de son être, le dieu du Walhalla ouvre ses bras à Brunhilde. Elle s'y laisse tomber ; il l'y presse pour la dernière fois. Après un long et douloureux regard dans ces yeux aimés qu'il ne reverra plus, il les scelle de ses lèvres et plonge sa fille dans un sommeil magnétique, profond comme la mort. Endormie par le baiser d'un Dieu, elle ne se réveillera que sous le baiser d'un héros. Alors elle ne sera plus déesse, mais femme. Ceci est peut-être le moment le plus sublime de ce drame grandiose de la Tétralogie, celui où le divin et l'humain se fondent d'une puissante et chaste étreinte. La symphonie qui l'accompagne en exprime l'ivresse de sa magie enveloppante. Le motif enchanteur du sommeil se répand en larges ondes sur le feu vivace et crépitant. Il le dompte sous la caresse de son rythme impérieux et doux. A la fin, éclate une fanfare héroïque, et comme un géant se dresse, sur la mer de flammèches éthérées, le motif triomphal du héros futur, de l'éveilleur de la Walkure.

Un tel tableau, accompagné d'une telle musique, n'a pas besoin de commentaire. Mais il importe ici de préciser le sens ésotérique de l'antique légende scandinave si puissamment élargie par la vision vibrante de Wagner. Qu'est-ce que ce feu dont Wotan entoure la vierge guerrière comme d'un rempart pour la défendre ? Il a plusieurs sens. Le feu, personnifié dans le drame par le dieu Loge, représente le feu principe, qui est un des élémens essentiels de la création, feu éthéré et subtil, dont le feu physique n'est que la résultante sur le plan matériel. Ce feu qui entoure la vierge Brunhilde, la déesse devenue femme, ou, pour parler plus clairement, l'âme qui s'incarne dans le corps physique, devient ici l'*aura* humaine, le rayonnement du corps astral qu'aperçoivent les voyans, avec ses colorations multiples et changeantes qui correspondent au jeu des passions et des sentimens. Cette *aura* agit magnétiquement même sur ceux qui ne la voient pas. Elle est le principe des antipathies et des sym-

pathies involontaires. On imagine donc aisément que, chez une nature aussi forte que Brunhilde, l'*aura* donnera la sensation d'un feu dévorant et qu'un homme sans peur osera seul la braver par la puissance de son désir. Telles sont, pour l'occultiste, les concordances psychiques et cosmogoniques du mythe et de la grande poésie avec la science.

Cette scène finale de la *Walkure* fait penser à l'incarnation d'une âme, aperçue d'une sphère supraterrestre et dirigée par un puissant esprit. Elle produit un effet d'ordre magique, une émotion surhumaine que le spectateur impressionnable traduit souvent par ces mots : « Je me suis senti transporté dans un autre monde. » J'ai tâché de montrer le pourquoi de cette impression unique dans le théâtre moderne. De ce tableau si profondément ésotérique passons à la dernière scène du *Crépuscule des Dieux*, qui forme la conclusion de la Tétralogie et nous présente la mort de l'héroïne. Ici Schopenhauer a imprimé son sceau. C'est peut-être le seul endroit de l'œuvre de Wagner, où le poète ait vraiment subi le philosophe. Brunhilde, trahie par Siegfried, l'a fait tuer par Hagen et jette une torche allumée dans le bûcher du héros, où elle va se précipiter elle-même. Alors d'une voix solennelle elle annonce l'incendie du palais des Dieux. Ils vont finir avec elle. Mais la femme consciente, qui maintenant a vu le fond des choses à travers sa douleur, proclame devant tous son testament.

BRUNHILDE. — La race des Dieux a passé comme un souffle. Je laisse le monde sans guide. Mais je lègue aux hommes le pur arcane de ma science sacrée. Ni la terre, ni l'or, ni maison, ni cour, ni pompe seigneuriale, ni les liens trompeurs des pactes humains, ni la dure loi des mœurs hypocrites — ne donnent le bonheur. — Dans la peine et la joie, il n'est de félicité — que dans l'Amour (1) !

Cette fin est saisissante et dramatique, mais elle n'offre à l'humanité future d'autre perspective que l'anarchie. Quoi ? Dans le raccourci grandiose de ses quatre drames, le poète nous a fait

(1) L'influence de Schopenhauer est d'autant plus évidente dans ce morceau, que, dans la première version de l'œuvre, *la Mort de Siegfried*, publiée au tome II des *Œuvres complètes*, Brunhilde tient un tout autre langage. Là elle annonce qu'après avoir été consumée par le feu avec Siegfried elle le présentera à Wotan et qu'ainsi le héros, l'héroïne purifiés délivreront le Dieu de la malédiction qui a pesé sur lui et sur eux. Or cette conclusion date d'une époque où Wagner ne connaissait pas encore Schopenhauer.

pressentir toute l'évolution planétaire. De sa main de Titan, il a fait sortir l'homme et l'âme humaine d'un monde de splendeur et de vérité. Il les a cueillis dans la pensée même du Dieu créateur et dans le rêve de l'âme universelle, il les a pétris et moulés dans le fleuve des élémens pour les conduire à leur sommet de conscience et de fierté, — et tout cela n'aurait servi qu'à les engloutir dans le néant? On nous dit que tous les dieux sont morts, que tous les cadres s'écroulent, que vaines sont toutes les lois et vains les pactes et les sermens, et on ne laisse surnager, — sur ce chaos de destruction, — que l'amour sans guide, sans soleil et sans Dieu? Le mythe scandinave parlait lui aussi d'un *Crépuscule des Dieux*, mais il les fait renaître et les transfigure dans un nouveau Walhalla, avec une autre terre et d'autres cieux. Il suffit de formuler la conclusion de la cosmogonie wagnérienne, pour se dire que Wagner ne l'a pas écrite avec sa conscience supérieure de poète-voyant, mais avec sa conscience inférieure de penseur désespéré, influencé par Schopenhauer. Car c'est bien là le dernier mot de cette philosophie pessimiste. A ses yeux le monde et l'humanité ne sont qu'un perpétuel et fatal avortement, et la seule espérance est de mourir en beauté pour ne plus être après...

L'auteur de *Lohengrin*, le créateur de cette magnanime Brunhilde, pouvait-il en rester là? Nous allons le voir rebondir de ce gouffre et gravir sa dernière cime avec *Parsifal*.

III. — LA PÉRIODE CHRÉTIENNE. — « PARSIFAL »

Après son établissement à Bayreuth et l'inauguration de son théâtre jusqu'à sa mort (de 1876 à 1883), Wagner est repris, plus que jamais, par l'inquiétude philosophique. Du paganisme pessimiste il revient au christianisme et à ses espérances consolantes. La question religieuse, l'avenir de l'humanité, ces problèmes l'assaillent et le tourmentent (1). Mais le philosophe hirsute, à l'œil aigu, à la bouche amère, Schopenhauer est toujours là. Il lui chuchote à l'oreille ses terribles maximes : « L'homme est une bête sauvage. — L'espérance est la folie du cœur. — Au lieu d'identifier la nature avec Dieu, comme les

(1) Voyez *Art et Religion*, *Héroïsme et Christianisme*, etc., dans le tome X des *Œuvres complètes*.

panthéistes, on ferait bien mieux de l'identifier avec le diable. » Contre ces dogmes affligeans la nature intime de Wagner proteste. Il s'ingénie à les réfuter, il se chagrine l'esprit pour trouver des argumens. Finalement, il s'arrête à celui-ci : « La négation de la volonté de vivre suppose le plus haut degré d'énergie, » et « celui qui connaît son mal est maître de son salut. » Faible consolation, car, pour guérir d'un mal, il ne suffit pas de le connaître, il faut encore trouver le remède. Or Wagner avoue maintenant que l'art à lui seul ne peut suffire à la régénération de l'humanité. Elle ne pourrait s'opérer, dit-il, que sur la base d'une vraie religion. Et cette religion, non seulement il ne la voit pas dans notre religion corrompue, mais il ose à peine l'espérer pour l'avenir. C'est que, pour croire à la régénération de l'humanité, il faudrait réédifier ce monde divin qu'il avait fait crouler d'une poigne si formidable dans le *Crépuscule des Dieux*. Mais, ce dont le penseur est incapable, le poète-musicien le tentera dans *Parsifal*, et ce sera la dernière, mais éclatante victoire du voyant intuitif sur le raisonneur impuissant.

Qu'est-ce donc que *Parsifal?* Un retour à la légende du Graal et, par elle, à l'idée de l'initiation. Seulement, au lieu de nous montrer le temple de loin, en perspective, il va pénétrer au cœur du sanctuaire. Car *Parsifal* nous présente *le drame même de l'initiation en trois actes :* Ier acte : la Préparation ; IIe acte : l'*Épreuve;* IIIe acte : l'*Illumination* et la *Maîtrise*.

L'enfant a été élevé dans un désert, au fond d'une forêt. Sa mère Herzeleide (traduction allemande du nom significatif de Douloureuse qu'elle porte dans les romans français) l'idolâtre et le garde jalousement. Son fils grandit dans la solitude, au milieu des oiseaux et des bêtes du bois ; il ne sait rien du monde et des hommes. Elle espère qu'ainsi il n'ira pas, comme son père Gamuret, se faire tuer dans les combats d'aventure. Mais nul n'échappe à sa destinée, et tout ce qu'on fait pour la fuir vous y rejette plus violemment. Rien ne peut empêcher l'adolescent d'obéir à son besoin d'action. Ayant rencontré un jour des chevaliers aux armures étincelantes, il veut les suivre et devenir comme l'un d'eux. Pris du désir de la gloire, il quitte sa mère éplorée sans autre arme que son arc et ses flèches. Parsifal est « le simple et le pur, » mais cette appellation, que l'oracle du temple donne à son roi futur, ne dit pas toute la nature de Parsifal. Avec l'innocence et le courage, il a le don de la pitié ou

de la *sympathie*. Elle va chez lui jusqu'au pouvoir de revivre en lui-même la souffrance des autres et d'en percevoir la cause. Cette faculté renferme donc en germe la *compréhension*. Bien au delà des sensations physiques et bien au-dessus de la raison, elle remonte aux sources spirituelles de l'âme. Elle devient ainsi le germe de l'*intuition* et de la clairvoyance, par suite le moyen essentiel de l'initiation aux vérités suprasensibles. Voilà ce que Wagner montre admirablement dans la manière dont il nous présente son héros. Lorsque Parsifal, ignorant encore de tout, arrive dans le domaine du Graal, il tue innocemment un cygne d'un coup de flèche. Gurnemanz, le gardien du temple, lui montre l'oiseau mourant, son plumage de neige taché de sang et son regard brisé. Parsifal ému détourne la tête, brise son arc et le jette avec horreur. C'est sa première révélation, car c'est, dans son âme juvénile, le premier frémissement de l'âme universelle qui relie tous les êtres. Gurnemanz l'emmène dans le temple et le fait assister à la cérémonie du Saint-Graal. Le novice étonné entend le son des cloches profondes, il voit les chevaliers vêtus de blanc arriver sous la coupole, il voit le sang du Christ reluire dans la coupe de cristal et inonder de ses rayons l'assemblée des preux. Parsifal, comme emporté dans un rêve, ne comprend pas. Mais lorsque le roi Amfortas, le roi indigne de sa fonction parce qu'il est impur, pousse sa plainte désespérée, le nouveau venu porte subitement la main à son cœur qui se contracte sous l'étreinte d'une souffrance inconnue. La cérémonie terminée, le bon gardien demande à l'intrus s'il a compris ce qu'il a vu. Parsifal hoche la tête et Gurnemanz déçu le chasse avec humeur du temple. Mais le spectale merveilleux qui s'est imprimé dans l'âme du jeune homme et la secousse de tout son être qu'il a ressentie devant la douleur d'Amfortas seront le principe de son initiation.

Le second acte, celui de l'*Épreuve*, se passe dans le château de Klingsor, qui s'oppose à la forteresse du Saint-Graal comme un repaire de magie noire, de volupté et de perdition. Il nous met en face du magicien pervers et de la séductrice Kundry. Cette Kundry est une des plus vivantes et des plus originales créations de Wagner, une de celles qui révèlent le mieux la profondeur de sa divination ésotérique. Elle a deux personnalités, deux âmes opposées qui alternent l'une avec l'autre, et lui font mener tour à tour deux existences absolument contraires. Tantôt, sous l'em-

pire du mauvais magicien, qui sait la capter et la faire servir à ses desseins, elle se livre éperdument à ses instincts de volupté et de séduction. Alors superbe, caressante, irrésistible, elle fait tomber les jeunes chevaliers du Graal dans ses filets. C'est elle qui a séduit Amfortas et qui a permis ainsi à Klingsor de lui ravir la lance sacrée. C'est elle qui est chargée de séduire Parsifal, le plus redoutable ennemi de Klingsor, parce qu'il est innocent et pur. Toutefois Kundry n'est ni une courtisane vénale, ni une passionnée vulgaire. A travers ses amours successifs elle aspire à la délivrance. Elle sent instinctivement qu'elle ne trouverait son salut que par celui qui saurait lui résister. Elle le cherche sans le trouver. Devant elle, devant ses charmes, tous les hommes sont faibles et lâches. Le plaisir d'en triompher s'accompagne chez elle de mépris. Quand elle les voit sans force, épuisés à ses pieds, elle est prise d'un fou rire. Puis viennent, aigus comme des flèches, le remords et le repentir. Alors, changeant de costume, d'humeur et de vie, elle va servir les chevaliers du Graal en un sauvage vêtement de bohémienne, leur apportant des herbes et des baumes. Elle obéit ainsi à un besoin secret de réparer le mal qu'elle a fait. Cela dure un temps, puis son autre nature la reprend, le sauvage désir, le besoin de tout oublier dans la sensation. Elle a beau lutter; un sommeil léthargique la terrasse. Le mauvais magicien en profite pour la ressaisir. Quand elle se réveille, elle est en son pouvoir et prête à recommencer son ancienne vie par une aventure nouvelle.

Cette conception serait remarquable à elle seule comme une mise en œuvre de la personnalité double et de la subconscience, récemment étudiées par la psychologie expérimentale, mais insuffisamment élucidées par elle parce qu'elle en ignore les causes. Or, ce sont précisément ces causes que Wagner met en lumière. Il suppose que cette double nature vient des existences antérieures de Kundry et le dit clairement. Dès le premier acte, Gurnemanz suggère aux jeunes chevaliers qui raillent la bohémienne et lui trouvent des airs démoniaques : « Elle expie peut-être ses vices d'autrefois. » Pour la réveiller, au second acte, Klingsor l'évoque avec les noms qu'elle portait dans d'autres existences. « Hérodiade, Stryge et Rose d'enfer. » Enfin, Kundry se souvient elle-même d'un moment capital d'une de ses vies antérieures, et ce moment incisif est l'axe de toute son évolution. Quand elle veut poursuivre Parsifal, dans le jardin des

Filles-Fleurs, après avoir essayé vainement de tous ses sortilèges; elle finit par lui ouvrir son cœur dévasté.

KUNDRY. — ... Oh! si tu connaissais la malédiction qui me chasse à travers la veille et le sommeil, à travers la mort et la vie, la peine et le rire, qui me jette sans cesse à de nouvelles douleurs et me torture sans fin à travers l'existence. Je l'ai vu — Lui — Lui — et j'ai ri... Alors son regard m'atteignit. — Et maintenant je cherche de monde en monde à le retrouver... Au plus fort de la détresse, je crois sentir l'approche de son œil, — et ce regard se poser sur moi!...

Or Lui, c'est le Christ. La musique le dit avec une force poignante en ramenant le thème douloureux et tendre, qui signifie, dans toute l'œuvre, la souffrance de l'homme-dieu. Peut-on être plus transparent? C'est à travers les dernières profondeurs de la sensibilité et de la conscience que Wagner revient ici à l'idée de la réincarnation, qui, depuis deux mille ans, avait disparu de la religion et de la philosophie occidentale et qui reparaît aujourd'hui, de tous côtés, avec tant de force parmi nous. Oui, l'explication du caractère de Kundry est dans ses vies antérieures, dans son double *Karma* pour me servir de l'expression sanscrite, dans les flux et les reflux violens du mal et du bien qui luttent en elle.

Pourquoi Parsifal trouve-t-il la force de résister à la tentatrice, quoique le charme de la volupté et de la femme l'ait fait tressaillir? Est-ce par une règle de morale abstraite? Est-ce pour obéir à un dogme? Non, c'est parce qu'en recevant le baiser de Kundry, il a eu, avec la révélation de la volupté, la révélation de la douleur d'Amfortas qu'un tel baiser a rendu infidèle à sa mission et livré sans défense au coup de Klingsor qui le blesse avec sa propre lance. Parsifal maintenant sent brûler dans son propre cœur la blessure du roi malade et n'aura ni cesse ni repos avant de l'avoir guéri. Il a surmonté la tentation parce que la sympathie pour la souffrance humaine a été plus forte que le désir de la chair. Par cette domination sur soi, par cette force conquise, « le simple et le pur » aura le pouvoir de sauver en même temps Amfortas, le roi déchu et Kundry, la femme passionnée, qui assouvira enfin son éternel désir dans un amour infini, lorsqu'elle rendra l'âme aux pieds de son vainqueur couronné, dans le temple du Graal.

Dans le dernier acte de *Parsifal*, celui de *la révélation* proprement dite, je ne relèverai que les deux scènes les plus carac-

téristiques, parce qu'elles expriment deux pensées essentielles du christianisme ésotérique : celle connue sous le nom de *charme du Vendredi saint* et la scène finale de l'illumination du temple par la colombe mystique.

Quand Parsifal, devenu conscient de lui-même et transformé par de longues épreuves, a trouvé Kundry repentante près de la source sacrée, après qu'il l'a baptisée d'eau pure et que Gurnemanz l'a sacré lui-même roi du Graal, avec l'huile parfumée de cette nouvelle Madeleine, prosternée aux pieds de son sauveur, une mélodie d'une extrême suavité s'épanche de l'orchestre. Les fleurs de la prairie embaument sous la rosée, et, toutes rayonnantes d'une grâce nouvelle, ont l'air de regarder le groupe merveilleux. Le vieux gardien du Graal s'écrie : « Ce sont les larmes du repentir qui couvrent la pelouse, et sous cette rosée l'herbe et la fleur relèvent la tête. Toute créature aspire au Rédempteur et tressaille de joie devant l'homme purifié. » Il y a dans cette scène et dans cette mélodie un sentiment ineffable de la résurrection de l'âme par l'amour divin et de l'influence régénératrice que l'homme en possession de toutes ses puissances exerce non seulement sur ses semblables, mais encore sur tous les êtres. Il est remarquable que cette scène fut la première écrite de tout le drame, paroles et mélodie, comme une inspiration spontanée et non préméditée par le poète-musicien, pendant une radieuse matinée de Vendredi saint à Zurich. Car cette idée d'une résurrection de l'âme, dès cette vie, et d'une transformation de toute la nature par l'Amour universel, est la grande nouveauté apportée par le christianisme dans le monde et ajoutée aux révélations précédentes.

La colombe blanche qui descend de la coupole du temple et vient planer, à la fin du mystère, sur la coupe du nouveau roi du Graal, où fulgure le sang du Christ, est le symbole connu du Saint-Esprit, de l'antique Sophia, ou de l'inspiration d'en haut. En éclairant le sanctuaire de sa lumière merveilleuse, il reprend ici le vrai sens que lui ont donné les instigateurs primitifs de la légende du Saint-Graal. Il veut dire que cette inspiration et cette sagesse ne peuvent agir d'une manière féconde sur l'humanité que par un groupe organique d'initiés consciens et constituant le temple spirituel. Au moment où la lumière blanche qui émane de la colombe atteint son plus haut degré d'intensité, illuminant le sanctuaire et l'assemblée, un chœur invisible

chante ces paroles : « Rédemption au Rédempteur! » Cela veut dire que l'esprit du Christ n'est pas toujours où sont ses représentans officiels. Lorsque la tradition languit et se dessèche en leurs mains, l'inspiration passe ailleurs. Le vrai temple est là où règnent la lumière, la liberté, l'amour et l'espérance. Il est là où la nature humaine s'épanouit dans sa pleine harmonie et pousse ses rameaux divins sous la garde de la sagesse et de la charité. C'est donc au temple intellectuel et spirituel de l'initiation qu'ont pensé ceux qui ont lancé dans le monde la légende du Saint-Graal. C'est aussi ce temple que Wagner a glorifié dans *Parsifal* avec son génie divinateur. Nous pouvons ajouter que c'est celui qu'il s'agit aujourd'hui plus que jamais de reconstruire sur des bases nouvelles.

Résumant les aperçus rapides de cette étude je dirai : Wagner offre l'exemple rare d'un artiste dont l'inspiration éruptive et souveraine l'emporte toujours sur les idées préconçues de son temps et sur ses propres doutes. Par là, il a ouvert des brèches lumineuses à travers le rempart épais du matérialisme contemporain sur le vaste royaume de l'âme et de l'esprit. Par là, il a pressenti l'ésotérisme chrétien, qui, en se reliant à l'idée prométhéenne de la Grèce et à la sagesse antique de l'Inde, annonce une ère nouvelle à l'humanité.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

DE CONSOMMATION

De toutes les institutions sociales, les Sociétés coopératives de consommation sont peut-être les moins connues du public. Il est vrai que leurs membres, ne descendant pas dans la rue, ne nécessitant jamais le déploiement de forces policières, ont rarement épouvanté les « bourgeois. » On se condamne à l'obscurité quand on est si tranquille.

Cependant, l'intérêt et l'avenir d'une œuvre sociale ne se mesurent pas toujours au bruit qu'elle fait dans le monde. Organe nouveau et original de la distribution économique, la Société coopérative de consommation est, par elle-même, digne d'être observée. Mais comme elle est administrée ordinairement par des ouvriers; comme le succès de ses opérations exige une direction habile et une forte discipline intérieure, elle peut fournir, par surcroît, une indication précieuse sur les aptitudes directrices de la classe ouvrière. Il ne faut pas dédaigner un tel enseignement; car il nous permettra de préjuger les capacités dont la classe ouvrière serait pourvue, le jour où une révolution, lui attribuant tous les pouvoirs, lui imposerait l'obligation d'organiser le travail dans toute l'étendue de la nation, conformément à la doctrine collectiviste. A ce titre, il n'est pas de champ d'observation plus propice que la Société coopérative de consommation. Il n'en est pas non plus de moins exploré.

Les sociétés coopératives de consommation ont pour but d'acheter des marchandises en gros, et de les revendre au détail à leurs adhérens (1).

On a coutume de dire, dans le public, qu'elles vendent « au prix de revient. » Cette expression familière dissimule une équivoque, qu'il importe de dissiper. Le « prix de revient » d'une marchandise ressort du prix d'achat, accru de la part correspondante des frais généraux. Il est déjà clair que le prix de vente, même rectifié par la distribution semestrielle des bonis, ne peut lui être rigoureusement égal; car, alors même que la loi ne l'imposerait pas, il est toujours prudent de constituer un fonds de réserve, alimenté par une part des bonis. Mais il ne s'agit pas seulement de vendre sensiblement au prix de revient; il s'agit d'effectuer les achats de manière à obtenir le meilleur prix de revient. Or, suivant l'habileté, suivant la méthode, le prix de revient peut varier à l'infini.

En s'associant, par exemple, les unes aux autres, pour former une fédération d'achats, un « magasin de gros coopératif, » devenant ainsi capables d'acheter des marchandises en quantités considérables, les sociétés coopératives obtiendraient, auprès des producteurs, des conditions beaucoup plus favorables que si chacune d'elles demeurait isolée. Oui; mais cette Fédération, cette « Société de Sociétés » exige des capitaux; de là de nouveaux prélèvemens que chaque société devra effectuer sur les bonis, sous une forme plus ou moins directe, avant de les répartir.

J'arrête là l'exposition de la doctrine « coopératiste; » mais on pense bien que la « Fédération, » lasse de payer un tribut aux producteurs, voudra plus tard produire à son tour, créer des manufactures, des minoteries « fédérales, » et c'est simplement à la conquête de la terre que les apôtres de la coopération veulent nous conduire. Leur système, qu'ils présentent comme une solution élégante de la question sociale, aboutit à une sorte de collectivisme pacifique et facultatif.

Ne raillons point leur ingénuité; ne prenons pas à la lettre la théorie coopératiste; n'y voyons qu'une « idée-limite, » pré-

(1) Le régime légal des coopératives est celui de la Société civile, ou de la Société anonyme (loi du 24 juillet 1867). L'apport social de chaque membre est ordinairement de 25 ou 50 francs, exceptionnellement de 100 francs; personne ne peut prendre plus d'une « part, » et personne ne possède plus d'une voix aux Assemblées générales.

destinée à un déchet inévitable. Cependant, quel que soit le terme, plus ou moins éloigné, où devra s'arrêter l'activité coopérative, un fait subsiste, c'est que les sociétés de consommation sont incitées à le reculer le plus possible, dans l'intérêt bien entendu des consommateurs associés. Pour s'assurer dans l'avenir le meilleur « prix de revient, » il ne faut pas, dès le début, exiger le prix de revient ; il faut savoir attendre.

Les coopérateurs tendront donc d'autant plus rapidement vers leur but, qu'ils auront réussi à dominer plus longtemps le désir naturel du bon marché immédiat. Selon le degré d'éducation auquel ils seront parvenus, ils souffriront que l'écart entre le prix de revient et le prix de vente soit plus ou moins sensible. Mais un écart s'impose, et les bonis ne doivent pas être intégralement distribués.

On dit encore, assez communément, que la coopération est « bonne pour les ouvriers : » c'est amoindrir singulièrement sa portée sociale. Si l'on considère les simples avantages qu'une société coopérative peut procurer immédiatement à ses membres, l'importance de ces avantages apparaît d'autant plus sérieux, que le nombre des associés est plus considérable. Il semble donc bien que la société doive favoriser son accès à tous les consommateurs, conservateurs ou socialistes, riches ou pauvres, « bourgeois » ou ouvriers. Et ce n'est pas seulement le nombre des participans qui importe, c'est la diversité de leurs aptitudes, qui se complètent pour assurer la meilleure conduite de l'entreprise. Enfin, en les réunissant heureusement, dans une collaboration quotidienne, pour la satisfaction d'intérêts visiblement semblables, l'Association garde, au profit de tous, toute sa valeur éducative. La Société coopérative n'est donc ni « bonne pour les ouvriers, » ni bonne pour les « bourgeois : » elle est bonne pour les uns et les autres, et à la condition que les uns soient associés aux autres.

La neutralité politique et confessionnelle des sociétés est la règle invariablement pratiquée en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. Longtemps elle fut observée en France ; mais elle y est aujourd'hui singulièrement ébranlée. Quand on songe que, dans une même ville, il existe parfois une « fanfare » réactionnaire, et une « harmonie » républicaine ; que la politique s'est

insinuée jusque dans certaines sociétés de pêcheurs à la ligne, on ne peut guère s'étonner de voir des coopératives « jaunes » et des coopératives « rouges. »

L'histoire de cette séparation serait curieuse à écrire; je ne puis l'entreprendre ici. Je me borne à constater que les progrès du socialisme ont rompu, depuis dix ans environ, l'unité coopérative; et qu'à l'antagonisme des doctrines, raison peut-être secondaire du conflit, s'est ajoutée, dans les débats acrimonieux des congrès, l'influence prépondérante des personnalités.

Quoi qu'il en soit, cette attitude des socialistes, au premier abord, a de quoi surprendre. Le programme de la coopération indéfinie, de la « coopération intégrale » a été tracé, il y a une vingtaine d'années, par MM. de Boyve et Charles Gide, les chefs de l'*Union coopérative;* il est connu sous le nom d'« École de Nîmes (1). » Or, ce programme, les socialistes l'acceptent; et l'on doit même reconnaître que leurs sociétés s'engagent dans la voie « coopératiste » avec plus d'entrain que les sociétés « bourgeoises. » C'est parmi ces dernières que les théories de l' « École de Nîmes » ont provoqué le plus d'enthousiasme; mais c'est parmi les sociétés socialistes qu'elles ont déterminé le plus de sacrifices. Pourquoi donc, combattans de la même cause, les socialistes se refusent-ils à suivre la même bannière? Comment, alors qu'ils illustrent par l'action le texte du programme bourgeois, s'efforcent-ils de l'amoindrir dans son application en repoussant systématiquement le concours de toute une classe de consommateurs?

Il faut, disent-ils, savoir ce que l'on veut. Pour le prolétariat, le but suprême des efforts organisés est la suppression de la propriété individuelle par la socialisation des moyens de production, A ce point de vue, puisqu'elle doit entreprendre un jour la « production fédérale, » la coopération est excellente : les coopératives de consommation, le magasin de gros sont les champs d'expérience du collectivisme, les « Écoles d'application, » où les travailleurs se rendront aptes à exercer les fonctions qui leur seront dévolues un jour par la Révolution triomphante. Et, dès la première heure, grâce à un prélèvement des bonis, ceux-ci y recueilleront des avantages certains : prêts

(1) L'*Émancipation*, revue du « coopératisme, » dirigée par M. de Boyve, est publiée à Nîmes ; de là le nom d'« École de Nîmes, » couramment en usage chez les coopérateurs français.

pour les sociétaires momentanément gênés, secours en cas de chômage, secours pour les femmes en couches, les veuves et les orphelins, salles de réunions corporatives. L'attraction sera irrésistible; les masses viendront d'autant mieux au socialisme que le socialisme aura paru satisfaire un plus grand nombre de leurs besoins : la coopération est donc un bon instrument de propagande. Enfin, les coopératives puiseront dans leurs bonis, comme en Belgique, les ressources nécessaires pour alimenter la caisse électorale du parti. En somme, sans transformer le système économique actuel, la coopération socialiste l'entamera tous les jours. Elle ne réalisera pas l'émancipation complète des travailleurs; mais en attendant le jour où la Révolution livrera sa suprême bataille, elle aura fourni au parti un trésor de guerre et des troupes disciplinées. Qui sait même si cette bataille sera nécessaire? Quand la coopération socialiste aura reçu son plein épanouissement, le collectivisme s'en détachera comme un fruit mûr.

Il est évident qu'un pareil programme ne peut être accepté par des « bourgeois; » et d'ailleurs, le prolétariat peut-il lier partie avec les « affameurs de la classe ouvrière, » plus généralement avec ceux qui, par leur situation sociale, leur genre de vie, et leurs habitudes d'esprit, ne peuvent ni partager, ni même comprendre, les revendications prolétariennes?

Telle est la position prise en ces dernières années par les socialistes, et sans méconnaître leur sincérité, je ne crois pas que leur attitude se soit ainsi raidie sous l'effet de la seule logique révolutionnaire; car l'accommodation des activités a paru longtemps possible, et est encore poursuivie par beaucoup de socialistes indépendans. Quoi qu'il en soit, la coopération française, parti économique, est divisée en deux fractions, dont l'une accepte, en principe, tous les concours, mais, en fait, n'a pas été assez heureuse pour les attirer et les retenir; et dont l'autre conçoit la Société coopérative comme une machine de guerre économique, politique et anticléricale. Voilà une cause sérieuse d'affaiblissement. Il en est d'autres encore, peut-être plus profondes et plus graves. Pour les exposer, jetons d'abord un coup d'œil d'ensemble sur la « carte coopérative. »

Au 1er janvier 1907, il existait, d'après la statistique du *ministère du Travail*, 2166 sociétés coopératives de consom-

mation, comprenant 641 549 membres, et dont le chiffre d'affaires, au cours de la dernière année, a été de 191 012 000 francs. Sur ces 2 166 sociétés, 749 ont pour objet principal la vente des denrées d'épicerie ; 392, la vente simultanée de l'épicerie et du pain, plus rarement de la viande. Il y a en outre 836 boulangeries, 81 brasseries, 24 boucheries, 14 restaurans, 40 associations vinicoles et 30 magasins de charbon.

Dans leur ensemble, les 1 141 sociétés des deux premières catégories (1), c'est-à-dire les sociétés de consommation proprement dites, comptent 426 761 membres, et ont fait 145 044 100 francs d'affaires, soit 340 francs environ par membre et par an.

Les 836 boulangeries coopératives ont 176 166 membres, et ont fait 32 931 800 francs d'affaires, soit environ 187 francs par membre.

La situation, accusée par ces résultats, peut se résumer ainsi : un coopérateur français, en moyenne, dépense un peu moins d'un franc par jour dans son magasin coopératif, ou 0 fr. 50 centimes dans sa boulangerie ; et la coopération ne touche, on pourrait dire n'effleure, que le quinzième de la population française (2).

Il n'y a, à proprement parler, que quatre départemens où les sociétés coopératives tiennent une place sérieuse dans les préoc-

(1) Un certain nombre de ces sociétés vendent aussi des tissus, des vêtemens confectionnés, des chaussures, des coiffures, et diverses marchandises connues sous le nom d'« articles de bazar. »

(2) Les chiffres de la statistique officielle ne doivent être acceptés qu'à titre d'indication. Donnés le plus souvent sous une forme « ronde, » pour les sociétés les plus importantes, ils ne sont pas seulement dénués de précision, ils sont parfois considérablement erronés ; et j'ai pu le constater par un examen attentif des bilans que les sociétés m'ont fournis. Tantôt, c'est le nombre des adhérens qui est soustrait du nombre total des consommateurs ; tantôt, c'est le montant des achats effectués par les membres auprès de fournisseurs agréés qui est confondu avec celui des véritables affaires du magasin coopératif. Ainsi, l'*Egalitaire*, de Paris, est mentionné avec 5 500 membres, tandis qu'il en a en réalité 6 378 ; et le fait est d'autant plus anormal que les 12 084 adhérens de l'*Association des employés civils* sont au contraire ajoutés à ses 8 008 actionnaires. L'*Union P.-L.-M. du XIIe arrondissement* figure dans la statistique avec trois millions d'affaires par an ; en réalité, d'après le renseignement que m'a communiqué le secrétaire, le chiffre de ses ventes ne dépasse pas 200 000 francs. Toujours suivant le *Bulletin de l'Office du Travail*, le montant annuel des affaires de l'*Association des employés civils* s'élèverait à 8 millions de francs ; or, il a été exactement, en 1906, de 5 271 758 francs ; et même, en y ajoutant le chiffre des achats sur remises, effectués par les membres auprès des fournisseurs agréés, soit 1 850 495 francs, il y aurait encore une erreur de près d'un million.

cupations de la vie ouvrière : le Nord, la Seine, le Rhône et la Loire. On peut évaluer à 100 000 pour chacun des deux premiers, à 24 000 et 18 000 pour les deux autres, le nombre des consommateurs associés pour l'achat du pain et des denrées d'épicerie (1). Les adhérens y sont pour la plupart socialistes, de sorte que les socialistes comptent peut-être pour deux cinquièmes dans le nombre total des coopérateurs français. Les grandes coopératives du Nord sont surtout des boulangeries, dont les bénéfices alimentent la caisse du Parti. En 1904, à Roubaix, la grève de l'industrie textile avait son quartier général à la *Paix*, boulangerie socialiste qui compte plus de 4 000 membres, et qui paya aux grévistes 10 000 francs de « bonis anticipés. »

Dans l'Ouest, le Centre et l'Est, on trouve un grand nombre de Sociétés, presque toutes minimes, parmi lesquelles se détachent quelques-unes d'une réelle importance : la *Ménagère*, de Grenoble, la *Laborieuse*, de Troyes, la *Philanthropique*, de Saint-Remy-sur-Avre, la *Fraternelle*, de Cherbourg, qui ont chacune deux à trois mille sociétaires ; l'*Union*, de Limoges, qui en groupe plus de 10 000.

Le Midi est le désert de la coopération. Même dans les grandes villes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, les coopératives sont insignifiantes, ou ont un caractère exclusivement professionnel. A Nîmes, foyer ardent de propagande, celle qui existe n'a que 550 membres ; à Toulouse, il n'y en a pas une seule. Devant cette constatation, on se prend à douter de l'efficacité de la méthode coopérative, que l'on a proposé récemment d'appliquer à la viticulture méridionale.

Enfin, dans les régions où la coopération paraît implantée, s'est manifestée une tendance très fâcheuse de la classe ouvrière : elle a multiplié les coopératives professionnelles dans une même ville. Au moins, les rivalités de parti ne provoquent qu'un dédoublement, comme à Lille, à Cherbourg, à Sotteville. Mais les rivalités corporatives divisent, subdivisent, émiettent en

(1) *Bulletin de l'Office du Travail* (septembre 1907) : Seine, 117 832 membres, 34 958 000 francs d'affaires ; Nord, 127 208 membres, 36 848 300 francs d'affaires ; Rhône, 23 803 membres, 5 257 300 francs d'affaires ; Loire, 17 721 membres, 5 367 000 francs d'affaires. Mais ces chiffres doivent être considérablement réduits ; dans la Seine, pour les motifs indiqués dans la note précédente ; dans le Nord, en raison de l'existence des brasseries, qui comptent 27 751 membres, ont fait 8 733 300 francs d'affaires, et qu'on a rangées à tort dans la catégorie des sociétés de consommation.

groupemens infimes la masse des consommateurs. Ce ne sont pas seulement les mineurs, les verriers, les tisseurs d'une même cité ouvrière qui veulent avoir leur coopérative autonome; ce sont les mineurs de tel puits ou de telle fosse, ceux qui habitent le coron, et ceux qui habitent le village; ce sont, dans une même usine métallurgique, les forgerons, les tréfileurs, les pointiers. Il y a 17 coopératives à Montceau-les-Mines; il y en a 25 au Creusot.

On dira que cette multiplicité est nécessitée par l'étendue de la ville, et que les consommateurs y trouvent leur commodité. Mais, ce qui est regrettable, ce n'est pas la multiplicité des magasins, c'est l'isolement où se confinent ces petites sociétés autonomes, qui toutes achètent séparément leurs marchandises dans les plus mauvaises conditions qu'on puisse imaginer (1).

Ainsi, de l'aspect général de la topographie coopérative, se dégage déjà une impression très nette : l'écart est immense entre la théorie « coopératiste » et la réalité des faits; l'École de Nîmes et l'École socialiste ont une égale raison de s'en affliger. Or, on n'est point tenté de réformer ces conclusions, lorsqu'on observe de près l'organisation intérieure des sociétés de consommation. J'ai fait, pour ma part, cette enquête, et je pourrais multiplier les exemples. Mais les Sociétés parisiennes, variées et nombreuses, que j'ai récemment visitées, sont entre toutes les plus édifiantes. Je ne me suis pas borné à dépouiller leurs bilans, et à rectifier les chiffres, souvent erronés, de la statistique officielle; je me suis efforcé de saisir tout ce que l'aspect des choses, la familiarité des hommes, peuvent révéler de leur intimité vivante. Il me suffira de les montrer telles que je les ai vues : l'enseignement se dégagera de lui-même.

En excluant les restaurans coopératifs comme la *Cantine familiale* de l'Hôtel des Postes, le *Nouveau restaurant* du quartier Latin, il y a à Paris 41 sociétés coopératives de consommation, dont 10 ont plus de 1 000 membres, et 25 moins de 300. Au centre, quelques magasins infimes, et une seule société puis-

(1) En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, on procède d'une façon toute différente. La Société de Leeds, par exemple, qui a 50 000 membres, possède 120 succursales, disséminées dans la ville et la banlieue. Les Sociétés de Genève et de Lucerne en ont créé une vingtaine; celles de Bâle et de Zurich environ 80. Mais une administration centrale relie toutes ces succursales, et procède seule aux achats.

sante, l'*Association des employés civils de l'État et du département de la Seine*, installée rue Christine, la plus considérable de toute la France, mais strictement professionnelle. C'est dans les faubourgs que se trouvent les trois grandes coopératives ouvrières, l'*Égalitaire* dans le Xe arrondissement, la *Bellevilloise* dans le XXe, l'*Avenir de Plaisance* dans le XIVe. Quelques autres encore méritent de retenir l'attention : la *Société des agens du chemin de fer de l'Est*, la *Société du XVIIIe arrondissement*, la *Prolétarienne*, de Montmartre, l'*Union du XIXe*, la *Ménagère* du XVIIe, et, dans le quartier des Gobelins, l'*Utilité sociale* (1).

La plupart des coopératives parisiennes ont des magasins de location ; sept seulement sont propriétaires de leurs immeubles. Les magasins de location sont en grande partie situés dans des rues peu fréquentées ; ils sont étroits, sombres, et défendus par des glaces dépolies, poussiéreuses, contre la curiosité improbable du passant. Cependant, sur les hauteurs de Montmartre ou de Belleville, sur les boulevards animés de la Villette ou d'Italie, quelques-uns sont mieux situés, et leurs façades claires, si elles étaient convenablement décorées, pourraient communiquer une impression agréable. Malheureusement, il est de règle coopérative que l'on ne doit pas faire de réclame ; et, de toutes les règles coopératives, celle-là est peut-être la plus universellement observée. Il est vrai que c'est aussi la plus facile à suivre, puisqu'elle dispense d'un effort. L'étalage extérieur, quand il n'est pas systématiquement éliminé, est réduit aux maigres apparences d'une épicerie de village. Presque partout règne une affectation d'austérité puritaine, qui n'est peut-être que le masque commode de la négligence.

L'aménagement intérieur a meilleur aspect : les bocaux, les bouteilles de liqueurs, les paquets de biscuits sont disposés suivant les vieux et persistans usages de l'épicerie. Pourtant, dans la

(1) Au 1er janvier 1907, voici quelle était la situation de ces sociétés :

Association des employés. .	20 092	membres.	5 271 758	francs d'affaires.
Bellevilloise.	6 418	—	3 134 003	—
Égalitaire.	6 378	—	2 084 656	—
Avenir de Plaisance.. . . .	3 931	—	577 279	—
Société de l'Est.	3 374	—	1 288 332	—
Société du XVIIIe arr. . . .	1 854	—	570 779	—
Union du XIXe arr.	1 561	—	438 914	—
Ménagère.	1 343	—	241 569	—
Prolétarienne	1 095	-	274 675	-

plupart des petits magasins, un certain encombrement de papiers ou de caisses éventrées, un plafond fumeux d'où pendent des balais de crin et des saucissons, décèlent l'absence d'un patron intéressé. J'ai vu une salle de vente, salle unique, où les registres de comptabilité, mêlés à des factures écornées, semblaient avoir été jetés à la volée au milieu de « litres » malpropres.

Mais les coopératives les mieux tenues, par l'aspect misérable de leurs locaux, semblent faites pour décourager l'acheteur. Deux m'ont particulièrement frappé, parce qu'elles sont intéressantes à plusieurs égards : la *Société de l'Est*, et l'*Utilité sociale*.

La *Société de l'Est*, fondée en 1868, qui groupe plus de 3 000 agens du chemin de fer, a loué, rue Pajol, une « école abandonnée, » une école du bon vieux temps, ni gaie ni brillante. A l'entrée, le nom de la Société se détache en grisaille sur une arcade écaillée. Un couloir de plein air, aux coudes brusques, conduit l'acheteur à un vieil et raide escalier de bois, qu'il faut gravir pour arriver au magasin d'épicerie. Ce magasin, où règne un comptoir hérissé de guichets, est bien agencé, mais sombre. Suspendus aux solives saillantes, en nombre, des « saucissons de Lorraine » s'offrent tout d'abord au visiteur, qui peu à peu distingue, dans le clair-obscur, les denrées coloniales, la vaisselle, la quincaillerie, les vêtemens, les chaussures, les chapeaux. Malgré ces dehors peu engageans, la Société de l'Est ne fait pas de mauvaises affaires. Je ne crois pas que la théorie coopératiste soit très familière aux administrateurs et aux membres; mais cette coopérative, pourvue d'un gérant, est convenablement dirigée; ses frais généraux ne dépassent pas 6,50 pour 100, et son dividende est ordinairement de 7,50 pour 100. Aucune société de Paris ne présente des résultats aussi favorables.

L'*Utilité sociale* est établie sur le boulevard Auguste-Blanqui; mais le moindre marchand de vin y est plus apparent qu'elle. Comme à la Société de l'Est, on franchit en entrant une pauvre vieille arcade, où le titre est peint en caractères ternes. On arrive dans une cour étroite, presque sinistre, entourée de grands bâtimens, qui laissent pendre de leurs fenêtres des linges de toute espèce. Plus noir encore que la cour, sur la gauche, s'ouvre le magasin, dont on a tiré le meilleur parti possible ; et

tout au fond, en communication directe avec lui, la « buvette, » presque aussi vaste, qui reçoit le jour d'un grand plafond laiteux. Quand je m'y présentai, vers quatre heures, une vingtaine d'ouvriers, casquette sur la tête, assis autour de tables massives buvaient un « setier » de vin, en « cassant une croûte » et causant bruyamment.

Cette Société, d'apparence presque sordide, est cependant la mieux achalandée de toutes les sociétés de Paris. Elle existe depuis 1891, et groupe actuellement de huit à neuf cents membres, « peaussiers, » tanneurs, cordonniers, chiffonniers, dont elle ne semble point choquer les habitudes; d'ailleurs beaucoup de ces ouvriers, les « peaussiers » surtout, sont fort à l'aise. Le montant de la consommation par tête y est d'environ 500 francs par an, ce qui est tout à fait exceptionnel à Paris.

La *Prolétarienne*, du XVIIIe arrondissement, qui groupe un millier de membres, est fort loin d'avoir une clientèle aussi assidue; mais elle forme un heureux contraste avec les précédentes. De fondation récente (1904), elle est installée dans la rue Trétaigne, rue nouvelle et très claire; ses magasins, fort propres, reposent agréablement la vue, quand on vient d'en visiter d'autres. La cave est spacieuse, bien aménagée. La « salle du Conseil, » un peu basse, d'aspect sévère, est décorée d'affiches de convocation et de gravures significatives : la « cave communiste » de Maraussan; « Bonnaire et Ragu, » personnages d'un roman de Zola, et un portrait de M. Combes. Un buste de la République, un grand médaillon de J.-B. Clément, ancien membre de la Commune, complètent l'ornementation. A la Prolétarienne, il y a beaucoup de révolutionnaires, quelques artistes, et malheureusement pas assez de bons consommateurs.

Parmi les Sociétés qui ne sont pas propriétaires de leurs magasins, quelques-unes sont encore intéressantes, comme la *Famille*, de la rue Malar; l'*Économie parisienne*, de la rue des Gravilliers; l'*Abeille*, de Passy, toutes socialistes; l'*Effort démocratique*, du boulevard Raspail, fondée sous l'inspiration du groupe « sillonniste. » Je ne poursuis pas l'énumération; et je me borne à observer que le plus grand nombre de ces magasins coopératifs coûtent fort cher. Presque partout, le prix de location, qui varie entre 800 et 5000 francs, m'a paru disproportionné avec le nombre des membres.

Les grandes coopératives, et même quelques sociétés de faible importance, sont propriétaires de leurs immeubles. Plusieurs d'entre elles, pressées d'atteindre l'idéal de la propriété collective, n'ont pas eu à s'applaudir de leur ambition prématurée; elles ont dû contracter des emprunts, subir des hypothèques; et, dans ces dernières années, trois ont disparu.

Les types d'immeubles sont variables. A l'exception de la *Bellevilloise*, les coopératives ouvrières ont fait construire de gros édifices mornes, en maçonnerie lourde, qui tiennent du temple, de l'école municipale, ou du marché couvert : le visiteur, qui présumait de grands magasins débordans de vie, est comme déconcerté. Il y a pourtant de l'animation et de l'activité derrière ces hautes murailles; mais il faut entrer pour s'en apercevoir. Ce qui frappe immédiatement, c'est l'énormité de l'espace perdu, l'immensité de la « salle des fêtes, » qui, trois ou quatre fois par an, est utilisée pour l'Assemblée générale, une « sauterie, » une conférence, ou un concert (1).

Voici par exemple, rue Niepce, dans le XIVe arrondissement, l'*Avenir de Plaisance*, qui existe depuis trente-cinq ans. On entre, et on se trouve dans une vaste nef, qui reçoit le jour d'un haut plafond vitré. Le long des murs, se succèdent, séparés par des cloisons peu élevées, les différens rayons de vente. A droite de l'entrée, l'étalage truculent de la boucherie; à gauche, l'amoncellement des légumes et des « primeurs. » La foule, enfans et ménagères, paniers au bras, filets à la main, se presse aux guichets de service, dressés de distance en distance, le long du comptoir périmétral. Au milieu de la salle, quelques « kiosques » en chêne montrent, derrière leurs vitrines, des échantillons de chaussures fabriquées par diverses cordonneries ouvrières. Tout en haut de la nef, règne une galerie, sur laquelle s'ouvrent la salle du Conseil, les salles de commissions, la bibliothèque sociale, les bureaux de la comptabilité, et la buvette. De cette galerie, on accède par un couloir à la salle des fêtes, presque aussi vaste que celle des ventes, et qu'on est surpris de découvrir : c'est un véritable théâtre, avec une scène coquette, et une

(1) Certaines coopératives, comme l'*Union des Travailleurs* du XIIe arrondissement, qui vient de disparaître, utilisent de leur mieux leur « salle des fêtes, » en la louant à des Sociétés musicales de quartier. D'autres la mettent gratuitement à la disposition de groupes politiques; ainsi, le « Conseil national du parti socialiste unifié » tient ses assises à l'*Egalitaire*, rue de Sambre-et-Meuse.

toile assez joliment brossée. Tout cela est d'une belle allure; on est près d'admirer cette « Maison du Peuple. » Mais quand on songe que cette société de 4 000 membres ne fait pas 700 000 francs d'affaires, on ne peut se défendre d'un sentiment d'inquiétude.

La *Société du XVIIIe arrondissement*, qui n'est ni socialiste, ni exclusivement ouvrière, et qui est encore plus ancienne que la précédente, car elle date de 1866, a adopté une méthode originale pour tirer le meilleur parti de son terrain. Elle a construit, sur un espace assez étroit, une maison de six étages, dont le rez-de-chaussée et le premier seulement sont occupés par les magasins. Le reste est divisé en appartemens loués à des sociétaires; de sorte que cette société a le double caractère de la Société de consommation et de la Société d'habitations à bon marché. Malheureusement, si les logemens, très confortables, sont économiques pour les locataires, ils ne le sont pas pour la coopérative; et cette société, longtemps considérée comme un modèle, est, en somme, une des plus chèrement logées.

L'*Union fraternelle* d'Auteuil, petite société de 150 membres, a réussi à devenir propriétaire par une combinaison plus ingénieuse. Passage Dietz-Monnin, au milieu de petits jardins rustiques, la *Société des Habitations ouvrières de Passy-Auteuil* a construit des maisonnettes ouvrières isolées. Au bout de vingt ans, moyennant le versement d'annuités, les locataires en deviennent définitivement possesseurs. C'est ainsi que l'*Union fraternelle*, Société coopérative de consommation, a acquis la maison qu'elle occupe; maison fort modeste, il est vrai, et difficile à découvrir. Mais enfin elle est chez elle, ne doit rien à personne, et fait d'assez bonnes affaires.

Il faut maintenant nous arrêter un peu plus longuement devant deux sociétés, les plus grandes de Paris, et d'esprit fort différent; l'une, essentiellement « bourgeoise, » comme disent les socialistes, l'autre, fortement animée de tendances révolutionnaires : l'*Association des employés civils* et la *Bellevilloise*.

On ne saurait dire que l'*Association des employés civils de l'État* soit une véritable coopérative, puisque le nombre des actions est limité, et que tout le monde ne peut pas être actionnaire; mais elle n'en est pas moins digne d'intérêt, et son organisation est fort curieuse. Fondée en 1887, elle a acheté, rue Christine, un vieil hôtel, qu'elle occupe depuis une quinzaine d'années; et

eu égard au nombre de ses membres, qui était de 20092 au 1er janvier 1907, elle est, pour le moins, aussi économiquement logée que la *Société de l'Est*, dans sa vieille école.

Dans la « cour d'honneur, » sous des galeries, on aperçoit dès l'abord la boucherie, la charcuterie, la volaille, les légumes et les fruits. Un perron « de style » conduit au rez-de-chaussée où se développent, dans une enfilade de pièces qui ont été de luxueux salons, l'épicerie, la quincaillerie, la poterie, la cristallerie. Au premier étage, l'horlogerie, la bijouterie, la chapellerie, la lingerie, les chaussures, les articles de voyage; j'y ai même aperçu des lits tout montés, des bicyclettes. Au second, l'atelier de couture; la « pompe, » se trouve à l'étage supérieur, en voisinage avec la charcuterie, où s'élaborent, sans relâche, le boudin, les saucisses, la galantine truffée, les « saucissons d'Arles » et de « Lorraine. »

Cette association de fonctionnaires a établi dans tous ses services la régularité administrative; elle leur a même imposé le décor approprié aux habitudes de ses membres. J'ai presque admiré les bureaux, où s'alignent des guichets grillagés, dans la sévère ordonnance d'un grand établissement de crédit; surtout, la « Chambre du Conseil, » vaste salon « rouge et or, » qu'une grande table verte remplit presque tout entier, et qu'on dirait fait pour les délibérations d'une puissante compagnie financière. Les bénéfices atteignent le chiffre exceptionnel de 7 pour 100; mais les frais généraux dépassent 15 pour 100; et, quoique le chiffre des ventes soit de cinq millions, la fidélité des adhérens n'en laisse pas moins fort à désirer : le montant de leurs achats n'est, en moyenne, que de 262 francs par an. C'est que les frais de livraison à domicile sont fort considérables; et d'autre part, les membres de l'Association, fonctionnaires de l'État, de la Préfecture de la Seine et de la Préfecture de police, s'ils ne sont pas tous aisés, ont du moins l'habitude d'un certain genre de vie, très différent de celui des ouvriers. Avant de faire partie de la coopérative, ils étaient les cliens des grandes maisons d'alimentation, et on pense bien que les relations ne sont qu'à moitié rompues. L'Association ne peut leur offrir ni la même variété dans le choix, ni la même commodité dans la livraison; par la fatalité de son organisation, elle est condamnée à enfler ses frais généraux, et cependant à rester toujours au-dessous des exigences de sa clientèle. Mieux admi-

nistrée, mieux outillée, mieux approvisionnée que les coopératives ouvrières, elle est pourtant moins bien adaptée aux besoins du milieu; l'influence sociale qu'elle exerce sur ses fonctionnaires est très inférieure à celle que l'*Utilité sociale* détient sur les ouvriers du cuir. La clientèle aisée est une clientèle qui aime ses aises, et, à la moindre déconvenue, sans se plaindre, elle s'éclipse.

De toutes les coopératives ouvrières, la *Bellevilloise* est à la fois la plus puissante par le chiffre des affaires et le nombre de ses membres, la plus solide au point de vue financier, et la plus curieuse pour l'observateur social. Elle a plus de 6 000 adhérens, et fait plus de 3 millions d'affaires, près de 500 francs par membre; et elle a connu, dans son existence de trente années, une prospérité plus grande encore. Mais, il y a dix ans, elle subit ce qu'on pourrait appeler la crise du succès. Elle avait fini par assumer toutes les charges des grands établissemens coopératifs, épicerie, boulangerie, boucherie, charcuterie; mais les administrateurs pliaient sous la tâche alourdie; le désordre de la comptabilité, les achats défectueux, le « coulage » amenèrent une décadence rapide. L'énergie de leurs successeurs, ardens et avisés, sauva la Société de la ruine. La comptabilité fut réorganisée, on en recruta le personnel par le concours, et l'on combina des dispositions très sages pour écarter les embarras de l'avenir. La situation se releva; la confiance revint.

Alors, on éleva de nouvelles constructions au siège social de la rue Boyer; des succursales furent créées sur divers points de Belleville et de Ménilmontant. C'est dans de larges rues qu'on vit s'ouvrir des magasins d'épicerie et de boucherie, avec vitrines claires, étalages sur le trottoir, faisant très bonne figure au milieu des maisons de commerce voisines.

L'immeuble social de la rue Boyer est simple, mais bien approprié à sa destination. A voir le mur d'enceinte, les bâtimens retirés que domine une haute cheminée cylindrique, on dirait une petite manufacture. Une porte cochère, et, un peu plus loin, le petit magasin de vente de la boulangerie, tranchent seuls sur l'uniformité de la façade murale. Une assez grande cour sablée, lumineuse et gaie, entourée de « bosquets et charmilles, » comme dit le prospectus, précède les magasins; on y donne en été des « apéritifs concerts ». Là campèrent, durant la récente grève de l'alimentation, 500 familles de grévistes, faisant

leur cuisine à la buvette, avec les produits de la Bellevilloise, mis gratuitement à leur disposition.

La boulangerie-pâtisserie est installée au fond de la cour, près des magasins d'épicerie. Les Parisiens ne se doutent guère que s'ils peuvent encore manger du pain frais le dimanche, c'est peut-être à la Bellevilloise qu'ils le doivent. Quand les boulangers, se refusant à appliquer le repos hebdomadaire « par roulement, » livrèrent le dimanche du pain rassis à leur clientèle, la *Bellevilloise* continua à vendre du pain frais; et comme elle vend au public, le public afflua dans ses magasins. On m'a même cité le cas d'habitans du XVIe arrondissement, qui envoyèrent leurs domestiques au magasin de la rue Boyer; et l'un des motifs qui amenèrent la capitulation des boulangers aurait été la crainte de voir se multiplier les boulangeries coopératives.

Les quatre boucheries, situées dans divers quartiers de Belleville, sont propres et bien parées. Mais la succursale de la rue de Ménilmontant est une nouveauté d' « art coopératif. » C'est, derrière une fort jolie façade, une longue et haute galerie recouverte d'une toiture vitrée. En la parcourant, on traverse successivement, en enfilade, décorés avec goût, séparés par des cloisons de chêne, les rayons de boulangerie, de charcuterie, de chapellerie, de tapisserie, de chaussures et de vêtemens. Entre cinq et six heures, on avance avec peine, dans la foule affairée des ménagères; on ne trouve un calme relatif qu'au bout de la galerie, au rayon des étoffes, plutôt fréquenté au commencement de la semaine ou du mois.

Un autre étonnement m'attendait à la pharmacie de la rue des Cascades: une pharmacie conforme au modèle classique, bocaux bien rangés, garnis de formules latines, balances de précision, grands vases remplis de liqueurs azurées, le tout embaumé de cette odeur *sui generis* qui impose à la multitude un respect mêlé de crainte. Un cabinet de consultations gratuites, où se tiennent, à certaines heures, des docteurs ou doctoresses, est attenant à l'officine.

Ces apparences sont brillantes; et l'examen de la situation financière n'apporte aucune désillusion. A la *Bellevilloise*, on n'achète ou on ne construit un immeuble que lorsqu'on a les ressources disponibles; et il est remarquable qu'on ait pu acquérir, à beaux deniers comptans, une propriété sociale de 520 000 francs; car les actions, qui sont de 100 francs, sont loin

d'être libérées entièrement. Mais, chaque année, on verse plus de 50000 francs à un fonds d' « amortissement anticipé. »

Quant aux « œuvres sociales, » — service médical, bibliothèque, caisses de chômage et de propagande, — les dépenses qu'elles occasionnent n'entament point la fortune de la collectivité; elles sont couvertes par un prélèvement de 10 pour 100 sur les bénéfices. Ainsi que le fonds d'amortissement, le budget de la solidarité est le produit pur et simple de sacrifices immédiats consentis par les sociétaires: il appauvrit le « trop perçu, » restitué à la fin du semestre, mais il est sans répercussion sur l'avenir. En principe, le montant du dividende distribué ne doit pas être supérieur à 5 pour 100; et, en ne descendant pas au-dessous de ce chiffre, l'administration a eu la sagesse de ne demander à ses membres que ce qu'elle pouvait obtenir sans les mécontenter.

Nous venons de voir les sociétés coopératives les mieux organisées; mais on ne saurait juger l'ensemble sur ces exceptions intéressantes; et l'ensemble se présente mal.

Comme nous le savons déjà, beaucoup de sociétés accusent, par leur aspect et leur situation géographique, un détachement étrange des préjugés du consommateur, qui est une maladresse; et, par la vaine ampleur de locaux somptueux, plusieurs autres témoignent d'un souci prématuré de fonctions accessoires, qui est une imprévoyance.

Mais ce qui est encore plus significatif, les coopératives parisiennes ont reculé devant les tâches sérieuses, dont elles proclament la nécessité, en déclamations incessantes, pour l'amélioration de l'existence des travailleurs. La question du pain et de la viande à bon marché a été presque partout écartée, non parce qu'elles en ont méconnu l'importance, mais parce qu'elles ont été incapables de l'effort approprié. La *Bellevilloise* seule a pu créer et maintenir une boulangerie.

L'*Association des employés civils*, l'*Égalitaire*, l'*Avenir de Plaisance*, la *Bellevilloise*, sont les seules sociétés qui aient établi des boucheries annexes. Encore, ces boucheries n'ont-elles pas d'analogie avec les vingt-quatre boucheries de province, qui achètent les animaux vivans sur les marchés publics. Ces quatre sociétés achètent « à la cheville, » c'est-à-dire, qu'elles se procurent aux abattoirs de la Villette, par leur chef-boucher, les

animaux abattus et dépecés. Elles éludent de la sorte la principale difficulté de la boucherie, qui consiste à connaître les animaux, à les acheter en usant de toutes ces finesses que les gens du métier manient avec une persévérance inouïe sur les foires provinciales ; et elles n'ont pas besoin d'écuries pour recevoir et soigner le bétail. Mais, en diminuant le caractère aléatoire de l'entreprise, elles renoncent aux larges bénéfices qu'une administration très entendue aurait pu obtenir ; et elles reconnaissent implicitement la supériorité de ces intermédiaires qu'elles ont la prétention d'éliminer. J'ajoute que le rayon de la boucherie a toujours causé de gros soucis aux administrateurs ; que le débit en est incertain, et hors de proportion avec les frais qu'il occasionne.

Les sociétés que je viens de nommer, et quelques autres, comme la *Prolétarienne*, la *Société du XVIIIe arrondissement*, l'*Union du XIXe*, la *Société de l'Est*, vendent des vêtemens, des coiffures, des chaussures, des articles de ménage, du charbon de terre, des légumes et des fruits. Mais pour toutes, la base essentielle du commerce est l'épicerie ; et la vente des « liquides » est presque partout supérieure à celle de l'épicerie proprement dite. La consommation la plus régulière est celle du vin ordinaire, uniformément réparti au prix de trente centimes le litre (1). Mais les liqueurs fournissent un appoint sérieux ; et sur le terrain neutre de l'alcoolisme, les coopérateurs bourgeois et socialistes semblent se rencontrer dans une parfaite communauté d'aspiration (2).

Les sociétés ouvrières, sans exception, ont installé des buvettes à côté de leurs magasins de vente ; la plus modeste tient à honneur d'avoir au moins un « zinc. » Partout, j'ai recueilli le même argument justificatif. Puisque l'ouvrier va au cabaret, mieux vaut encore que ce cabaret soit coopératif ; au moins, il y boira du vin naturel ; et d'ailleurs, les « camarades militans » ont à la buvette un lieu de réunion commode, où ils peuvent « échanger des idées. » En un mot, dans l'esprit des administrateurs ouvriers, la buvette est récréative, familiale,

(1) Les sociétés ouvrières achètent une grande partie de leurs vins aux *Vignerons libres* de Maraussan (Hérault), constitués en société coopérative « communiste, » et qui, grâce à cet important débouché, ont échappé à la crise de la viticulture.

(2) En Angleterre, les sociétés coopératives qui vendent des spiritueux sont en infime minorité.

presque éducative, et elle donne toujours de « bons résultats. » Le rayon de la boucherie, le rayon des tissus, ont parfois des pertes; mais, par un admirable privilège, les bénéfices de la buvette sont toujours superbes : la buvette est le rayon d'or.

On a pourtant essayé, çà et là, d'éliminer au moins l'absinthe; la *Bellevilloise* seule y a réussi. Il y a quelques années, sur la proposition de la citoyenne Barré, l'Assemblée générale de l'*Égalitaire* supprima, à l'unanimité moins sept voix, « la répartition de ce liquide pernicieux qui permet aux exploiteurs de la classe ouvrière de maintenir leur joug sur elle. » L'enthousiasme fut indescriptible; mais, au cours de ma dernière visite à l'*Égalitaire*, j'ai appris avec étonnement que le « liquide pernicieux, » sans qu'on s'en fût vanté, avait reparu « à la demande générale. » Nul doute que les exploiteurs de la classe ouvrière ne se soient frotté les mains!

Au moins, dans le cercle très réduit de leurs opérations, les coopératives parisiennes ont-elles procuré à leurs membres des avantages appréciables et réellement appréciés? Les chiffres officiels vont nous fournir à cet égard une indication décisive.

D'après la statistique du ministère du Travail, 47 sociétés parisiennes, sur 51, comptent 89 217 membres, et le montant de leurs ventes s'est élevé, pour 1906, à 23 954 100 francs (1). La consommation moyenne d'un membre est de 268 francs, soit moins de 75 centimes par jour; chiffre bien minime, même si les achats n'embrassaient partout que les articles d'épicerie. Encore doit-il être considéré comme un maximum; car il faudrait tenir compte de la contribution du public, admis dans près de la moitié des magasins coopératifs, depuis l'imposition de la patente. Il est donc certain que l'ouvrier parisien n'achète pas à sa coopérative la moitié de ses denrées alimentaires (2).

La statistique officielle ne fait pas connaître les bénéfices et les frais généraux; mais j'ai analysé les bilans de toutes les sociétés que j'ai visitées, et me suis assuré que le montant du dividende ne dépasse pas 5 pour 100 en moyenne, tandis que

(1) Il n'y a en réalité que 41 sociétés de consommation, car on a compris dans ce nombre plusieurs restaurans et des sociétés dissoutes.

(2) La situation véritable est moins bonne que ne l'indiquent ces résultats; puisque la statistique officielle a fait état des acquisitions sur remises effectuées par les sociétaires chez les fournisseurs agréés. Rien que pour l'*Union P.-L.-M.*, du XIIe arrondissement, et pour l'*Association des employés civils*, on a inscrit en excès, dans les recettes, 5 millions et demi de francs.

celui des frais généraux s'élève à 13 pour 100. J'ai fait le même calcul pour les 1 448 sociétés coopératives de la Grande-Bretagne à l'aide de la statistique très précise de l'*Union coopérative* anglaise : le dividende est de 13 pour 100, et les frais généraux ne dépassent pas 8 pour 100. Or, les sociétés anglaises sont en très grande majorité ouvrières ; et leur commerce, étendu à des objets variés, à des branches difficiles, est plutôt fait pour augmenter les frais généraux. La création de leurs boucheries, de leurs abattoirs, de leurs magasins annexes de draperie ont nécessité un effort inconnu chez les sociétés parisiennes. Cependant, malgré toutes ces charges, elles dépensent moins en frais d'administration que les sociétés parisiennes, dont l'unique préoccupation est d'acheter pour revendre.

Énormité des frais, faiblesse des bénéfices, infidélité évidente de la clientèle, tous ces faits se complètent pour éclairer d'un jour déjà lumineux la physionomie des coopératives : elles ne sont pas économes, et ne donnent à leurs membres qu'une satisfaction médiocre.

A quoi faut-il attribuer la faiblesse, presque générale, des affaires? L'explication des administrateurs est très simple ; elle est comme stéréotypée dans la plupart de leurs rapports : « Si nos sociétaires comprenaient mieux leur devoir, le chiffre de nos ventes pourrait être doublé, triplé. » Ou encore : « Nous avons le regret de dire que le rayon de la boucherie est en perte. Ce résultat est dû à l'indifférence des sociétaires... » L'argument est d'une parfaite puérilité; et en attribuant exclusivement leur insuccès à l'imparfaite éducation des membres, les administrateurs donnent une explication, satisfaisante pour leur amour-propre, mais contraire à la réalité des choses. En dépit des apparences fâcheuses de leurs magasins, si les sociétés livraient des produits toujours irréprochables, leur bonne renommée finirait par triompher de tous les préjugés du monde.

Mais, quand nous avons constaté que les coopératives ne sont pas économes, et qu'elles ne satisfont pas leurs membres, nous ne pouvons considérer ce résultat comme le dernier terme de notre enquête : il n'est que le point de départ d'une recherche infiniment plus intéressante. D'où vient que l'administration coopérative est si coûteuse et si inhabile?

Pour être pleinement édifié, il faut voir de près cette administration elle-même, savoir de quelle façon elle est recrutée, comment elle délibère, comment elle exécute, et comment elle contrôle; et il importe plus encore de pénétrer les « mœurs coopératives. »

Les Sociétés coopératives « bourgeoises » sont les moins nombreuses. Nous connaissons déjà les plus importantes : la *Société du XVIIIe arrondissement*, la *Société de l'Est*, l'*Association des Employés civils*. Les autres, le *Marais*, la *Goutte d'Or* de Montmartre, la *Fourmi du XIIIe*, l'*Union Fraternelle* d'Auteuil, ont tout au plus quelques centaines de membres.

Administrées avec ordre, relativement bien tenues, la plupart de ces sociétés ne sont cependant pas plus économes, ni mieux achalandées que les sociétés ouvrières. Leur clientèle est plus exigeante, l'horizon coopératif y est plus rétréci. Elles vendent certaines marchandises, comme le vin, moins cher en gros qu'au détail, suivant en cela la tradition commerciale plutôt que la règle coopérative; elles distribuent un intérêt de 5 pour 100 aux parts sociales, de sorte que le capital peut-être rémunéré sans que l'adhérent soit consommateur; elles n'ont le souci ni de l'éducation ni de la propagande. Ce n'est pas assez dire qu'elles ont peu de foi; elles n'ont pas de doctrine. Chaque membre envisage sa société comme une maison de commerce, qui ne doit pas seulement le satisfaire, mais le satisfaire mieux qu'une autre; et sa fidélité n'est pas entretenue par le sentiment du devoir social.

Les coopératives parisiennes sont en grande majorité socialistes, ou, tout au moins, manifestent des tendances socialistes. Beaucoup d'entre elles sont clientes des associations de production; toutes vendent le vin « au litre » le même prix qu' « en fût; » aucune n'accorde d'intérêt au capital. Celles-là sont à peu près exclusivement ouvrières; quelques-unes même, dans leurs statuts, excluent formellement les « bourgeois. » L'*Avenir de Plaisance*, l'*Abeille* de Passy, n'admettent que des « ouvriers ou artisans, » la *Famille*, de la rue Malar, tolère les « ouvriers intellectuels, » mais leur refuse l'éligibilité aux fonctions d'administrateur. A la *Bellevilloise*, « tout citoyen travaillant manuellement ou intellectuellement pourra seul faire partie de la Société. » Les « intellectuels » ne sont guère que des cliens obscurs; leur voix est rarement entendue dans les Assemblées,

et ils ne siègent presque jamais dans les Conseils. Du reste, rien qu'à lire les rapports et les procès-verbaux, on s'aperçoit que les ouvriers manuels sont les maîtres exclusifs; et dans l'œuvre bonne ou mauvaise, de leurs sociétés, nous devons voir le reflet exact, l'indice sûr de leurs capacités directrices.

Ainsi, l'idée, étroitement comprise, que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » a écarté des sociétés ouvrières les hommes de savoir et de loisir, sous prétexte qu'ils sont « bourgeois. » Le mode d'élection des administrateurs tend à appauvrir encore davantage la valeur de la direction sociale.

Tout d'abord, nul ne peut être candidat, s'il n'a pas fait acte de candidature: ingénieux moyen d'éliminer les modestes. Et ceux qui se présentent doivent se soumettre à une enquête sur leur « passé; » établir qu'ils sont syndiqués, répondre parfois à des accusations d'intempérance ou de cléricalisme, se défendre d'avoir serré la main à un « ennemi de la coopérative. » Enfin, au grand jour où l'Assemblée générale tient ses assises, à l'appel de son nom, chacun d'eux doit se lever, « monter à la tribune, » et proclamer lui-même ses bonnes qualités d'administrateur. Alors, des interpellations s'élèvent, et tous ceux à qui son nez a déplu commencent à gloser sur sa conduite. S'il manque d'aplomb, son affaire est claire: sa candidature est repoussée dans un tonnerre d'applaudissemens dérisoires. On conçoit que, dans ces conditions, l'affluence de candidats sérieux ne soit pas très considérable; et en fait, il y a fréquemment des places vides, que l'on est obligé de combler par un tirage au sort. A la *Prolétarienne*, de Montmartre, le « tirage à la roue » est même statutairement et régulièrement pratiqué pour un certain nombre d'administrateurs.

Un des préceptes d'une démocratie chagrine est qu'il faut « guérir des individus. » Peut-être vaudrait-il mieux apprendre à les connaître, afin de n'être pas obligé d'en guérir. En tout cas, cette maxime est fort en honneur dans les coopératives socialistes: aucune n'a de président, car le président pourrait incarner la société aux yeux de tous, et prendre une autorité dangereuse. Les affaires courantes sont expédiées par un secrétaire, un administrateur délégué, ou un administrateur de semaine. Quant aux séances du Conseil, elles sont présidées à tour de rôle par tous les administrateurs, même par ceux qui

ont été « tirés à la roue. » Aussi les séances se prolongent-elles démesurément; jusqu'à minuit ou une heure du matin, sans qu'il y ait eu parfois une demi-heure de délibération utile. On croit justifier cette méthode en alléguant la nécessité d'habituer tout le monde à diriger les débats. Malheureusement, l'expérience problématique que les administrateurs ont pu acquérir ne trouvera jamais d'emploi; car il est fort rare que les mêmes hommes restent longtemps au Conseil. La durée du mandat est presque partout de dix-huit mois; souvent même, les conseillers sortans sont inéligibles pendant un an, et, de toute façon, ne sont ordinairement pas réélus. Celui qui a pu conserver son mandat pendant plus de deux ou trois ans est considéré comme un survivant phénoménal des âges héroïques.

L'existence bureaucratique des secrétaires, trésoriers, administrateurs délégués, renouvelables tous les six mois par le Conseil, est plus brève encore. Aussi, personne ne possédant qu'une parcelle d'autorité, et personne ne la possédant longtemps, il n'y a nulle part d'autorité visible. Aucun de ces fonctionnaires improvisés et éphémères ne se sent responsable; aucun n'a le pouvoir de se défendre contre les empiétemens d'un collègue, même simple administrateur, qui, au hasard de visites improvisées, peut affaiblir la portée de ses ordres.

En principe, le Conseil d'administration a le souverain rôle, et il lui appartient de maintenir l'unité de direction. Mais il n'apparaît dans la plénitude de ses pouvoirs qu'une ou deux fois par semaine; la direction générale échappe à ses membres mal informés. Cependant les menus détails encombrent ses délibérations. L'affaire la plus simple, mais aussi la plus urgente, après lui avoir été tardivement soumise, est renvoyée à une commission, pour lui revenir encore plus tard, en seconde lecture, enrichie d'un beau rapport. La lettre la plus pressée est décachetée en séance; et, certes, ce n'est pas dans les bureaux des grands services publics qu'il faut chercher les meilleurs exemples de lenteur administrative, c'est dans les sociétés coopératives ouvrières de Paris.

Les commissaires de surveillance, élus dans les mêmes conditions que les administrateurs, ont le devoir, très limité par la loi, de vérifier la comptabilité, de certifier l'exactitude du bilan, et de veiller à l'observation des dispositions statutaires. En Angleterre et en Allemagne, ces commissaires sont de véri-

tables experts-comptables; dans les coopératives ouvrières de Paris, leur unique parchemin est leur fiche socialiste et anticléricale. Aussi sont-ils un peu gênés dans leur rôle; mais ils excellent à usurper celui que la loi et les statuts leur ont formellement interdit. Ne pouvant, attentifs et circonspects, remplir les fonctions restreintes, mais délicates, qui leur sont départies, ils étendent indéfiniment l'espace où se meut leur activité capricieuse et brouillonne. Leurs rapports d'assemblées générales sont très édifians : ils passent en revue tous les services, apprécient l'état des locaux, la qualité des marchandises, le zèle des employés. Parfois, ils oublient de certifier l'exactitude du bilan : c'est d'une belle distraction.

Quoique peu fréquentées, les Assemblées générales sont aussi tumultueuses que les réunions politiques. On connaît déjà « l'audition des candidats ; » c'est un lever de rideau. Mais le rapport de la « commission d'enquête » est la pièce principale, du moins dans les grandes sociétés. Cette « commission d'enquête » exerce la police judiciaire ; elle recherche les « mauvais sociétaires, » recueille les dénonciations, cite les accusés à sa barre, entend des témoins, rédige des procès-verbaux ; et son rapporteur remplit les fonctions de procureur général devant l'Assemblée, qui, comme on le pense, ne garde pas la sérénité d'un aréopage. Quand on a radié quelques membres coupables, on houspille quelque peu les administrateurs : à celui-ci, qui a été délégué dans le Midi pour acheter du vin, on reproche « ses rinçades, gueuletons et ballades au bord de la mer ; » à cet autre, son attitude aux dernières élections législatives ou municipales.

Les employés ne sont pas oubliés; surtout les chefs de service, chef comptable, chef boucher, chef du chantier de charbons. Tout le monde pouvant dire tout ce qu'il a sur le cœur, les serviteurs les plus dévoués ne sont jamais à l'abri des accusations ou des quolibets. Pêle-mêle, sans indulgence et sans mesure, leurs négligences de service, leurs malheureuses distractions d'un moment, brusquement surprises par un de leurs ennemis, sont étalées au grand jour devant 500 personnes. L'admonestation brutale d'un patron, adressée dans son cabinet, ou même jetée à travers l'atelier, leur serait moins cuisante.

Il ne reste pas, comme on peut croire, beaucoup de temps

disponible pour l'examen du bilan. Mais c'est là l'accessoire : on ne peut pas tout faire. Les clameurs grandissent, les interpellations se croisent en tous sens ; c'est bientôt une véritable mousqueterie d'invectives qui crépite de toutes les parties de la salle à la fois. Il vient un moment où, lasse, énervée, la foule est incapable de suivre aucune affaire, si important qu'en soit l'objet, revision de statuts, emprunt ou construction d'un immeuble. L'heure du dîner est passée, les ménagères sont parties, des cris de protestation s'élèvent, impérieux et gouailleurs :

— A la soupe ! La clôture !

Et, comme une trombe irrésistible, sourde aux adjurations du bureau, cette foule s'écoule au dehors, inconsciente de la démoralisation qu'elle laisse après elle, parmi les coopérateurs clairvoyans et le personnel, ulcéré des humiliations subies. Asservis au devoir statutaire qu'ils n'avaient pas encore appris à éluder, les nouveaux sociétaires ont fait un triste apprentissage, qui enlève à la plupart d'entre eux le désir de reparaître dans ces mêlées puériles. D'exercice en exercice, l'Assemblée générale, rapidement renouvelée, se compose d'hommes perpétuellement naïfs et inexpérimentés ; de sorte qu'au-dessus du Conseil d'administration et de la commission de contrôle, pouvoirs éphémères et instables, ne domine que la souveraineté dérisoire d'une collectivité toujours mouvante.

Si les ouvriers se sont révélés administrateurs médiocres, ont-ils du moins, conséquens avec leurs principes, dans ces magasins où ils sont les maîtres, amorcé cette organisation du travail « juste et humaine » qu'ils attendent pour eux-mêmes du régime socialiste ? Ouvriers durant le jour, et patrons le soir, ont-ils su mettre leur conduite directoriale en harmonie avec leurs revendications prolétariennes ? Pas le moins du monde ; et le spectacle de leurs Assemblées générales suffit déjà à nous édifier.

Ni les coopératives parisiennes, ni celles de province, n'ont devancé la loi sur les accidens du travail, pas plus que celle du repos hebdomadaire : elles ont attendu très patiemment leur élaboration par les Chambres « bourgeoises, » et les ont plutôt appliquées de mauvaise grâce. A la *Bellevilloise* même, un ouvrier blessé à un doigt, avant le vote de la loi sur les accidens, dut

s'adresser à la justice pour obtenir une rente de 62 francs (1). A une des dernières Assemblées générales de l'*Utilité sociale*, on a discuté longuement la proposition du Conseil, de payer une demi-journée de repos hebdomadaire ; et elle n'a été adoptée qu'après une très vive opposition. « Est-ce que mon patron me paie, moi, quand je ne travaille pas ? » s'écria un des sociétaires, très applaudi par une fraction de l'Assemblée (2).

La « journée de huit heures » n'existe dans aucune coopérative ouvrière, sous le prétexte « qu'il est impossible de faire autrement dans les conditions actuelles ; » elle est partout de dix ou de douze heures. La véritable raison, c'est la crainte de mécontenter tout le monde pour satisfaire quelques employés, l'indifférence pour une amélioration dont on ne recueillerait pas le bénéfice. Presque tous raisonnent comme le sociétaire de l'*Utilité sociale :* « Est-ce que je travaille huit heures chez mon patron ? »

On sait avec quelle amertume les ouvriers de certaines usines se sont plaints de leur servitude politique ou religieuse. Au moins cette servitude est-elle à l'état d'exception ; mais dans les coopératives socialistes, elle est la règle. Récemment un ouvrier boulanger de la *Bellevilloise* a été congédié, non pour « sabotage, » mais en raison de ses « pratiques religieuses, » et une veuve, employée à la même Société, a été « remerciée, pour retard au retrait de ses enfans d'une institution cléricale (3). » De telles exécutions sont rares ; mais il n'en faut pas conclure que la discipline anticléricale soit relâchée ; c'est au contraire la plus forte de toutes les disciplines. En traitant ainsi leurs employés, les coopérateurs socialistes ne croient pas être injustes. « Nous avons le droit, disent-ils, d'exiger que nos employés marchent d'accord avec nous. Nous ne voulons pas parmi nous d'ennemis de la classe ouvrière. Nous les payons bien, nous les faisons vivre largement, ils nous doivent de la reconnaissance. » Éternel langage, dont ni le socialisme, ni l'anticléricalisme ne sont les premiers auteurs, mais qu'ils ont emprunté, presque sans modifier les formules, au manuel de toutes les écoles intolérantes.

(1) La *Bellevilloise :* Compte rendu des Assemblées du 25 octobre 1903, p. 43, et du 15 mai 1904, p. 37.

(2) Compte rendu du 2e semestre 1906 de l'*Utilité sociale*, p. 17.

(3) Procès-verbaux des Assemblées du 5 novembre 1905 et du 27 novembre 1906.

Après la servitude politique et religieuse, la servitude économique. Nous connaissons les récriminations, quelquefois justifiées, de la classe ouvrière contre les économats patronaux obligatoires, et auxquelles divers incidens des grèves de l'Est ont donné récemment une recrudescence d'actualité. Or, tandis que les coopératives socialistes ne parviennent pas à obtenir de leurs membres une moyenne d'achats supérieure à 268 francs par an; plusieurs d'entre elles imposent à leurs employés une consommation minima de 1 000 francs, s'ils sont mariés, de 600 francs, s'ils sont célibataires. Ces derniers ne sont même pas libres de prendre leurs repas au restaurant!

Le salaire des « répartiteurs » est presque partout de 45 à 50 francs par semaine. Mais, sauf à la *Bellevilloise*, où les employés des deux sexes sont uniformément payés à raison de 0 fr. 70 l'heure, celui des femmes est très inférieur à ces chiffres; et il faut encore relever là une contradiction flagrante avec les principes du socialisme moderne. « Nous avons remplacé, disait un jour le rapporteur de l'*Union des Travailleurs du XIIIe arrondissement*, le répartiteur par une femme, nous coûtant moins cher. » Personne n'a sourcillé (1).

D'autre part, la capacité professionnelle est systématiquement découragée. Nouveaux ou anciens, actifs ou paresseux, tous les employés ont les mêmes appointemens. On alloue aux chefs de rayon un maigre supplément de 10 francs par semaine; et le traitement du premier comptable ne dépasse guère 3 000 ou 3 500 francs. Il n'est pas difficile d'apercevoir les motifs secrets qui ont inspiré une méthode si contraire à la prospérité des sociétés coopératives. Le salaire des « camarades employés » est visiblement établi d'après celui des « camarades sociétaires. » Jamais une administration ouvrière ne voudra donner 6 000 francs à un comptable éprouvé, à un chef de rayon habile; ce qui ne l'empêche pas de rêver la disparition future des grands magasins, dont les employés supérieurs sont rétribués à l'égal des plus hauts fonctionnaires de l'État.

Les mêmes réflexions s'imposent à l'égard du problème des retraites ouvrières : jamais les coopératives socialistes ne se sont préoccupées de le résoudre en faveur de leurs employés C'est encore et toujours le même état d'esprit : « Est-ce que mon

(1) Compte rendu de l'Assemblée du 24 décembre 1905, p. 8.

patron me fera une retraite ? » Telle est la pensée du plus grand nombre ; et l'on peut être assuré que si une loi des retraites ouvrières doit obliger les employeurs à verser une part de la cotisation totale à la Caisse des retraites pour la vieillesse, les coopératives socialistes ne l'auront pas appliquée par anticipation.

Parlerai-je de l'attitude des administrations coopératives vis-à-vis de leur personnel ? Les « camarades employés, » dont j'ai recueilli les nombreuses confidences, trouvent qu'elle est singulièrement dénuée de camaraderie ; et, soumis à tant de maîtres, ils se prennent à regretter le patron unique ; au moins, comme ils disent, « avec lui, on sait à quoi s'en tenir. » Les « camarades administrateurs, » qui ont subi, tout le jour, la discipline de l'atelier, sont bien aises d'affirmer leur pouvoir à la coopérative. Au hasard de leurs momens libres, parodiant comiquement les attitudes patronales, ils promènent leur caprice impérieux et fantasque dans toute l'étendue des magasins. L'habileté professionnelle d'un patron, la méthode invariable d'où ses ordres procèdent, font accepter, dans une certaine mesure, son autorité. Mais les employés de coopératives ne reconnaissent point la compétence commerciale à leurs administrateurs de hasard ; et ils en reçoivent à tout moment des ordres contradictoires : le joug leur paraît singulièrement plus dur. Aux Assemblées générales, deux fois l'an, ils sont mis sur la sellette ; mais leur existence quotidienne n'est guère plus douce. Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, chacun, quoi qu'il fasse, est toujours sur le qui-vive ; sa situation ressemble à celle d'un ministre ; il est incessamment à la merci d'une saute de vent parlementaire.

Il semble, disait un jour un membre de l'*Égalitaire* en assemblée générale, « que les ouvriers soient plus rosses que les patrons (1) ! » L'expression est un peu vive ; mais il est certain que le sort des « camarades employés » est fort précaire. Ils ne se sentent pas entourés de bienveillance, ne sont même pas assurés de trouver la justice, et ne sont guère attachés à ces sociétés qui les « font vivre » et le leur font sentir si durement. Aussi le personnel de service est-il aussi instable que le pouvoir administratif. Les coopératives ouvrières recueillent sans cesse

(1) Procès-verbal de l'Assemblée du 10 décembre 1905, p. 14.

les épaves du commerce, et restituent au commerce leurs meilleurs sujets, recrutant leurs collaborateurs par une sorte de sélection à rebours.

Ainsi instruit de leur organisation et de leurs mœurs, on est moins surpris que les coopératives parisiennes n'aient pu conquérir même la situation modeste des maisons de second ordre. Travaillées par des préoccupations politiques étrangères à leur objet, et cependant infidèles à leur programme socialiste, privées du concours précieux qui résulte de la fusion des éléments sociaux, affaiblies par le régime de démocratie pure qu'elles se sont imposé, et qui conviendrait tout au plus à une collectivité initiée depuis des siècles aux pratiques de la liberté, servies enfin par un personnel aigri qu'elles ne savent point diriger, mais qu'elles troublent continuellement dans sa besogne, les sociétés coopératives parisiennes accusent dans leur administration un désordre dont j'ai peut-être affaibli le tableau. Délibérations des conseils, surveillance des commissaires et des délégués, vigilance des commissions d'enquête, sanction souveraine des assemblées plénières, tout cet étalage d'activités multiples est bien près d'être purement illusoire : la maladie du contrôle a abouti au néant du contrôle.

Très atténués dans un petit groupement originel, ces élémens de perturbation produisent tout leur effet dans la Société agrandie. Son expansion naturelle, qui devait s'accroître par son effet même, est justement limitée par l'impuissance où elle se trouve de diriger des services nombreux, et de maîtriser l'indiscipline des foules. Ce qu'une coopérative supporte le moins bien, c'est le succès.

L'exemple le plus éclatant est celui de la *Moissonneuse*, fondée en 1875 par 19 ouvriers du XIe arrondissement. Elle était parvenue à grouper 16 000 membres ; elle avait créé 22 succursales ; et elle s'est effondrée misérablement après vingt-huit ans d'existence. De telles ruines n'ont pas été éloquentes. Parmi les sociétés qui paraissent les plus solides, il n'en est pas une qui ne porte en elle les mêmes germes de dissolution qui ont anéanti la *Moissonneuse ;* et il n'en est pas une qui s'en doute.

A la vérité, il y a, dans toute coopérative ouvrière, une élite qui a le sentiment de l'ordre, et reconnaît la nécessité de la discipline. Elle voit plus large et plus loin ; elle empêche la

masse de se gâter tout à fait. Soit qu'elle partage les préjugés de sa classe, ou qu'elle n'ose les heurter de front, elle ne combat point en faveur de la neutralité politique, et ne proteste point contre le régime d'intolérance qui est universellement entré dans les mœurs. Mais elle a pu, en certains endroits, faire prévaloir des idées de prévoyance et de solidarité, créer même un embryon d'organisation éducative. C'est grâce à la présence de cette élite, que diverses sociétés socialistes, comme la *Bellevilloise*, l'*Utilité sociale*, l'*Union du XIX*e *arrondissement*, la *Famille*, du XVe, ont établi un fonds de développement collectif, destiné à accroître les ressources sociales. Il est alimenté par un prélèvement sur le montant des ventes (1 p. 100) ou sur celui des bonis (10 p. 100). Ce n'est pas un mince mérite d'avoir imposé à la masse un abandon d'une part de ses bonis : car, en y renonçant sans retour, la génération actuelle des membres est incertaine de recueillir les fruits de son abnégation : elle n'a que la certitude du sacrifice.

Les coopératives socialistes consentent plus volontiers à distraire une part des bonis en faveur de caisses d'assistance mutuelle, parce que les sacrifices consentis peuvent soulager immédiatement des souffrances visibles, des gênes momentanées, et que chacun peut être appelé à en bénéficier. Beaucoup d'entre elles ont créé des Caisses de « prêt gratuit ; » les plus riches, des services médicaux. Des « caisses de solidarité » viennent en aide aux membres éprouvés par le chômage ou la maladie. En 1906, plusieurs sociétés ont suivi l'exemple de la *Bellevilloise*, la *Ménagère*, du XVIIe arrondissement, a distribué gratuitement aux chômeurs du pain et du lait ; l'*Utilité sociale* leur a versé 500 francs : l'*Égalitaire* a fourni aux « soupes grévistes » environ 8000 francs de marchandises, viande, charcuterie, légumes, « pot-au-feu » et charbons.

A la mort d'un sociétaire, la veuve et même la « compagne » comme à la *Bellevilloise*, l'*Avenir de Plaisance*, la *Prolétarienne* de Montmartre, la *Glaneuse* de Montrouge, reçoit une somme fixe de 40, 50 ou 100 francs, à laquelle s'ajoute une seconde indemnité, variable avec le nombre des enfans en bas âge. A la naissance d'un enfant, la famille reçoit 20 francs ; la *Prolétarienne*, la *Ménagère*, allouent même 30 ou 35 francs, « en cas d'accouchement gémellaire. »

Les chefs de l' « École de Nîmes, » de l'École « bourgeoise, »

attachent, avec raison, une très grande importance au développement de l'éducation coopérative. Ils conseillent, à l'imitation de l'Angleterre, l'organisation de conférences, de causeries, de fêtes familiales, la création de bibliothèques, de « cercles d'études. » Malheureusement, ils n'ont guère réussi à convaincre que les sociétés socialistes. Encore leur satisfaction n'est-elle point sans mélange, car, à l'éducation coopérative se superpose et s'identifie l'éducation socialiste, qui se communique ordinairement dans des conférences-concerts, des apéritifs-concerts, des causeries à la buvette, des représentations théâtrales. La *Bellevilloise* subventionne une « Symphonie; » l'*Avenir de Plaisance*, la *Ménagère*, jouent des pièces « à thèse, » les *Remplaçantes*, par exemple, « où sont mises à nu les tares de la bourgeoisie, engendrées par le système capitaliste (1). »

En dépit de tous ces efforts, l' « éducation coopérative » est fort peu répandue; n'apparaissant guère, çà et là, que d'une façon intermittente, à demi noyée dans le flot des polémiques révolutionnaires et anticléricales, elle n'exerce pas d'action sensible sur les membres des sociétés de consommation. D'ailleurs, l'éducation coopérative, pas plus que toute autre, n'est pas une éducation factice, qu'on puisse isoler de l'éducation générale; et c'est pourquoi la régénération des coopératives ouvrières n'apparaît pas comme prochaine. Je ne veux pas dire qu'elle ne se produira jamais; mais elle est essentiellement liée à la régénération lointaine des mœurs démocratiques.

Cependant, supposons accompli ce dernier progrès, auquel aspirent paisiblement beaucoup d'esprits « sages, » mais que quelques hommes seuls s'efforcent de préparer. Admettons que, sous son influence, les coopérateurs se soient dépouillés de leur excès d'individualisme; qu'ils aient reconnu la nécessité de séparer, pour des actions distinctes, la coopération et la politique; que tous s'intéressent à l'œuvre commune, mais néanmoins sachent s'imposer une discipline rigoureuse: qu'ils aient pu établir des administrations stables et compétentes. Supposons, en un mot, que, sous l'atmosphère vivifiante des mœurs régénérées, ils aient enfin reçu les vertus robustes que l'Association requiert de ses membres.

(1) Bulletin de la *Ménagère*, 1er septembre 1905.

La coopération suivra sans doute le mouvement commun qui emportera les autres institutions sociales vers des destinées supérieures. Mais réalisera-t-elle les magnifiques espérances de ses apôtres? Viendra-t-il un jour où elle sera définitivement victorieuse du commerce, d'abord universellement « distributrice, » plus tard souveraine productrice, plus tard encore la grande propriétaire de la richesse nationale?

Je ne sais si une telle transformation est désirable. Mais sans prétendre assigner une borne précise à l'activité coopérative, on peut prédire que celle-ci sera limitée par le jeu même de ses propres organes.

La faiblesse originelle du capital n'a pas empêché de grandir certaines maisons privées. Beaucoup sont demeurées médiocres; d'autres ont rencontré la ruine. Mais enfin, sous l'effet de l'âpre concurrence, servis par leur flair, leur habileté ou leur audace, quelques hommes ont élevé leur fortune.

A ces luttes tourmentées et tragiques de la vie commerciale, dont le consommateur distrait attend passivement ses destinées, la coopération prétend substituer un état de choses pacifique, où le consommateur deviendra le propre artisan de son « émancipation, » où ne seront plus gaspillées d'immenses forces vives, où il n'y aura ni vainqueurs, ni vaincus. Mais l'Association coopérative est condamnée à la prudence, et doit s'interdire les tentatives aventureuses. L'éclair d'une pensée audacieuse, traversant le cerveau d'un des « rois » de l'alimentation, illumine pour lui une voie nouvelle, sur laquelle il est le maître absolu de s'élancer immédiatement. Tout au contraire, privée des excitations violentes que produit le mirage entrevu de la fortune, l'administration d'une société coopérative ne connaît point ces désirs intenses, téméraires, où se mêlent l'attrait du jeu et l'acceptation du risque. Cela est un bien, peut-être. Mais lorsqu'elle veut se porter en avant, hors de la place où elle a longtemps piétiné, elle est alourdie dans sa marche par l'inertie des groupes inégalement entraînés, qu'il faut rallier sans cesse et dont il faut obtenir l'assentiment délibéré au début de chaque nouvelle étape.

Enfin, même dans l'ordonnance et le contrôle des services, dans le règlement des affaires courantes, n'étant sollicités ni par l'appât du gain, ni par celui de la popularité; absorbés d'ailleurs par leurs occupations professionnelles, et trop certains

qu'aucune sanction sérieuse n'atteindra jamais leur négligence, les meilleurs administrateurs ne sauraient être animés de la même fièvre, déployer la même ingéniosité, faire montre de la même souplesse que le négociant qui s'évertue pour accroître l'ampleur de son établissement. Sans doute, en coopération, l'économie assurée au consommateur est accrue de tout le bénéfice qui irait au commerçant privé, et de l'économie de tous les frais de réclame disparus. Mais elle est diminuée aussi de tout l'affluent de valeur que lui apporteraient une direction habile, la présence toujours visible d'un chef intéressé au succès, la rapidité de décisions toujours prises au moment opportun La balance est au moins douteuse.

Ainsi, pour des raisons d'ordre permanent, qui ont leurs racines profondes dans la nature humaine, les progrès de la coopération ne semblent pas pouvoir être indéfiniment reculés. Pour d'autres, qu'on peut croire accidentelles, mais que le tempérament individualiste de notre race rend à un certain degré consistantes, la coopération française ne se présente pas en très bonne posture. Cependant, à défaut de l'hégémonie commerciale que ses apôtres lui attribuent par consolation dans l'avenir, elle peut contribuer honorablement à l'amélioration de l'existence ouvrière et demi-bourgeoise. Elle est déjà, du moins dans quelques villes de province, à Grenoble, à Troyes, à Sens, à Limoges, une sorte de balancier régulateur du marché économique, un obstacle à la hausse artificielle des denrées de première nécessité, un bienfait latent pour ceux-là mêmes qui la dédaignent ou l'ignorent. A Paris même, sous les aspects difformes où elle se montre, et jusque dans les œuvres caricaturales qu'elle a enfantées, elle révèle une puissance que l'on ne peut méconnaître. Si pauvrement qu'elle ait été conçue, si étrangement qu'elle soit pratiquée, puisque le lien fragile qui lui attache tant de familles ouvrières n'est cependant pas anéanti au bout d'un demi-siècle, et que, brisé quelque part, on l'a toujours vu se reformer ailleurs, il faut qu'elle soit née d'un besoin vivement ressenti, et qu'en elle réside un principe très actif de fécondité.

JOSEPH CERNESSON.

REVUES ÉTRANGÈRES

PIERRE BREUGHEL LE VIEUX ET L'ART DE SON TEMPS

Peter Bruegel l'Ancien, son œuvre et son temps, par René Van Bastelaer, 1 vol. gros in-4°, avec plus de cent planches gravées; Bruxelles, librairie Van Oest, 1907; — *Pierre Bruegel l'Ancien*, par Charles Bernard, 1 vol. illustré, de la *Collection des grands artistes des Pays-Bas;* Bruxelles, même librairie, 1908.

Dans un petit poème latin que nous a conservé Van Mander, un contemporain de Pierre Breughel le Vieux, le savant Lampsonius, célébrait ainsi le talent du peintre brabançon : « Voici qu'un second Jérôme Bosch, d'un pinceau habile, nous rend à la fois les vives inventions et jusqu'au style de son maître, et le surpasse encore tout en l'imitant! En vérité, Pierre, tu t'élèves lorsque ton art fécond, à la manière de ton devancier, nous retrace toute sorte de sujets plaisans, les plus propres du monde à nous faire rire; et aussi mérites-tu, en sa compagnie, d'être loué à l'égal des plus grands artistes! »

Or, il se trouve que ces éloges ne paraissent pas suffisamment élogieux à un jeune écrivain belge, M. Charles Bernard, qui vient de consacrer à *Pierre Breughel l'Ancien* un petit livre d'ailleurs tout plein d'érudition et de fine critique. « Lampsonius, — nous dit-il, — a beau comparer Breughel aux plus grands artistes : lui aussi, il rapetisse le génie du maître jusqu'à n'en faire qu'un amuseur. Ce n'est guère que dans ces dernières années qu'on a restitué à Pierre Breughel l'Ancien la place qui lui revient, entre Jean Van Eyck et

Pierre-Paul Rubens. Tous trois ont, avec une puissance égale, fixé un des côtés de l'âme de leur race, et l'âme totale de leur époque. Et, des trois, Breughel a été le plus simple et le plus sincère. »

Mais M. Charles Bernard me permettra-t-il de penser que lui-même, à son tour, va peut-être un peu trop loin dans l'éloge, et que son parallèle entre « les trois sommets de la peinture flamande » dépasse les limites habituelles de l'admiration de tout bon biographe pour le grand homme qu'il a entrepris de nous révéler? Pourquoi et comment Breughel aurait-il été « plus sincère » que ce Van Eyck dont M. Bernard nous a affirmé, précédemment, que son *Adoration de l'Agneau* était « le chef-d'œuvre de l'esprit humain? » Et pour ce qui est de Rubens, le plus ardent poète de toute la peinture, soutenir que celui-là a été « moins sincère » que Breughel, n'est-ce point comme si l'on disait qu'un Couperin a eu plus de « sincérité » qu'un Beethoven, ou un Mathurin Régnier qu'un Racine? Les poètes ont une façon à eux d'être « sincères » qui, pour être différente de celle des artistes en prose, ne leur est pas forcément inférieure. « Plus simple, » d'autre part, je veux bien admettre que Breughel l'ait été, si l'on entend par là qu'il a poursuivi un objet plus restreint, moins haut, et plus proche de nous ; mais une telle manière d'être « plus simple » n'a guère de quoi, non plus, être tenue pour un élément de supériorité. Et surtout je m'étonne que M. Bernard ne se soit pas rendu compte de tout ce qu'il y avait d'excessif à vouloir placer l'œuvre de Breughel au « sommet » de l'art de son pays, « entre Van Eyck et Rubens : » car ces deux derniers maîtres doivent précisément leur éminence à la grandeur de l'objet qu'ils ont poursuivi et atteint, tandis qu'il est trop clair que Breughel, malgré tout son génie, s'est proposé une tâche « plus simple, » et qui ne pouvait point le mettre à même de « fixer, avec une puissance égale, l'âme totale de son époque. »

Non, je ne puis pas croire que l'estime grandissante des connaisseurs pour le vieux maître brabançon les autorise jamais à proclamer celui-ci l'égal d'un Van Eyck ou d'un Rubens, de ces merveilleux créateurs de vie et de beauté! Mais, après cela, M. Bernard a pleinement raison de protester, au nom de notre goût moderne, contre l'opinion des contemporains de Breughel le Vieux, telle que nous l'expriment les éloges de Lampsonius. A nos yeux, Breughel est assurément quelque chose de plus et de mieux qu'un « amuseur; » et nous ne consentons plus même à voir en lui « un nouveau Jérôme Bosch, » — encore que Jérôme Bosch, lui aussi, se soit désormais grandement

élevé au-dessus de l'idée que nos pères se faisaient de lui. La vérité est que Breughel, durant sa courte, mais active carrière, a subi une évolution très profonde, qui, d'année en année, a transformé tout ensemble ses « inventions » et son « style : » après avoir, d'abord, expressément repris l'œuvre de Jérôme Bosch, et s'être conquis la faveur publique en qualité d'« amuseur, » il a dépouillé peu à peu ses premières habitudes de fantaisiste pour devenir un parfait évocateur de la vie populaire de son pays; en même temps que sa manière de peindre, par un changement analogue, se délivrait des traditions et des formules, dorénavant surannées, du vieux style « primitif, » et commençait hardiment à pratiquer un langage artistique nouveau, déjà tout « moderne, » — l'admirable langage de lumière et de couleur qui, ensuite, allait servir de moyen d'expression à tous les peintres flamands et hollandais du XVIIe siècle. Et ainsi les contemporains du maître, s'étant accoutumés à rire devant son œuvre, comme ils avaient ri naguère devant celle de Jérôme Bosch et de toute l'école des « drôles » flamands, ont continué à ne chercher en lui que ce qu'il avait été au début de son art; et nous, aujourd'hui, de plus en plus nous tâchons à découvrir, jusque dans les « drôleries » de sa première période, le vigoureux génie d'observation familière et de libre facture que nous révèlent les produits de sa maturité. Les éloges de Lampsonius, où celui-ci, sans doute, avait largement usé de l'hyperbole poétique, ne suffisent plus à nous satisfaire, en présence d'une œuvre aussi importante, et revêtue d'une signification historique aussi considérable. Nous n'admettons pas, à coup sûr, que l'auteur des *Culs-de-jatte* du Louvre soit égalé à Van Eyck, ni à Rubens : mais nous reconnaissons qu'il a été le principal intermédiaire entre les deux mondes différens qui se traduisent à nous dans l'art de ces deux peintres; et il nous apparaît que personne n'a contribué plus que lui à faire naître, sur les ruines des conceptions et du style issus de Van Eyck, la nouvelle atmosphère pittoresque dont devait s'imprégner, bientôt, le génie de Rubens.

Ce rôle capital de Breughel le Vieux, dans le développement de l'art de sa race, nous est fort heureusement attesté et expliqué par l'examen « chronologique » de ses dessins et de ses peintures. Sur les circonstances de sa vie, nous ne savons, en somme, que fort peu de chose: tous les renseignemens certains dont nous disposons se réduisent à ce que nous apprend un petit chapitre de Van Mander, le Vasari des peintres flamands et hollandais. Mais nous possédons une

source d'information bien plus précieuse encore dans l'œuvre même du maître, qui, en majeure partie, a pour nous l'avantage d'être datée: sans compter que la comparaison avec ces dates authentiques nous permet de déterminer, approximativement, à quelle période doivent avoir appartenu d'autres tableaux ou dessins d'une authenticité non moins évidente. Et comme les données biographiques de Van Mander, pour peu nombreuses qu'elles soient, ont de grandes chances d'être vraies et sûres, — le biographe hollandais ayant connu personnellement les fils de Breughel, — nous n'avons qu'à confronter ces données avec les dates des ouvrages du peintre pour parvenir à une compréhension infiniment instructive de la série des faits qui, par degrés, ont amené l'héritier immédiat de Jérôme Bosch, le fournisseur attitré de « diableries » et caricatures, à créer l'art, tout naturel et intime, non seulement des Téniers et des Brouwer, mais aussi des Metsu, des Vermeer, et des Van Ostade.

Confrontation qui, du reste, nous est rendue maintenant la plus facile et agréable du monde, grâce aux recherches érudites de M. René Van Bastelaer, l'éminent conservateur des estampes à la Bibliothèque royale de Bruxelles ; et il convient avant tout que je signale ici, à tous les amateurs de l'ancienne peinture flamande, le gros livre récent, véritable monument de goût et de science, où M. Van Bastelaer nous offre une reproduction, merveilleusement fidèle, de l'œuvre presque complète de Breughel le Vieux, en y joignant l'analyse approfondie de tous les documens biographiques qu'il a pu recueillir au sujet de la personne du maître, des événemens de sa vie, et du progrès de son style. C'est à cette mine sans pareille qu'a puisé M. Charles Bernard, pour nous présenter ensuite, à sa façon, une image plus libre du génie de Breughel; et, semblablement, c'est à l'aide du texte et des illustrations de l'ouvrage magnifique de M. Van Bastelaer que je vais essayer de résumer, en quelques mots, ce que me paraissent avoir été la carrière et la tâche artistique du plus parfait « réaliste » de l'école flamande.

« La nature, — lisons-nous dans Van Mander, — a fait un choix singulièrement heureux le jour où elle est allée prendre, parmi les paysans d'un obscur village brabançon, l'humoristique Pierre Breughel pour en faire le peintre des campagnards. » Le village se nomme Bruegel, aux environs de Bois-le-Duc, sur le territoire du Brabant hollandais ; et l'origine paysanne du peintre nous est encore confirmée par la manière dont, à défaut d'un nom de famille, il a ajouté à son

prénom de Pierre le nom de l'endroit où il était né. Nous ignorons, d'ailleurs, la date de sa naissance ; mais tout porte à croire qu'il avait seize ou dix-sept ans lorsque, vers 1548, il est venu s'inscrire comme apprenti dans l'atelier du peintre anversois Pierre Coeck, élève de Van Orley, et l'un des principaux continuateurs du style « raphaëlesque » importé par ce maître. A la mort de Pierre Coeck, en décembre 1550, le jeune Breughel, pour achever son apprentissage, passa dans l'atelier d'un peintre-graveur, Jérôme Kock, qui, dès ce moment, s'occupait surtout de commander et de vendre des œuvres d'art. En 1551, nous voyons « Pierre Brueghels, peintre, » admis, comme franc-maître, dans la Gilde des peintres d'Anvers; et des dessins et gravures nous le montrent, l'année suivante, franchissant les Alpes, puis travaillant à Rome, et poussant son « tour » jusqu'à la Sicile. Enfin une vue des remparts d'Anvers, gravée d'après un dessin de Breughel, et portant la date de 1553, nous apprend que, dans les derniers mois de cette année, le peintre est revenu d'Italie, et s'est, de nouveau, fixé à Anvers. Encore ne savons-nous pas si, à ce moment de sa vie, et malgré son inscription à la Gilde anversoise, Breughel était déjà, proprement, un « peintre : » car le premier tableau daté que nous ayons de lui n'a été exécuté qu'en 1558, et toute son œuvre antérieure ne consiste qu'en une série de dessins, dont la plupart destinés à être reproduits en gravure. Mais cette abondante et remarquable série se charge, assez clairement, de nous renseigner sur la signification historique de toute la première période de la vie du maître.

Il y avait alors, dans les pays flamands, deux écoles, — ou plutôt deux catégories, d'artistes, — nettement distinctes : l'école élégante, « aristocratique, » des peintres d'histoire, et l'école populaire des peintres ou dessinateurs de « drôleries » et de « diableries. » Sujets, sentimens, procédés, tout cela différait absolument, d'une école à l'autre, comme différaient aussi les deux clientèles. Et nous sommes en droit de supposer que Pierre Breughel, d'abord, se sera préparé à faire partie de la première des écoles rivales. Dans l'atelier du « raphaëlesque » Pierre Coeck, il aura étudié les principes du grand art classique; et c'est à cette éducation qu'il aura dû, plus tard, avec la merveilleuse maîtrise de son « métier, » son aspiration constante à simplifier, en l'ennoblissant, le genre populaire qu'il allait pratiquer. Il est vrai que le marchand Jérôme Kock, son second maître, désireux d'utiliser pour son commerce l'extraordinaire talent qu'il devinait en lui, doit l'avoir détourné de ses hautes visées : car les

sujets « classiques » n'étaient point de ceux que goûtait le public ordinaire de ses acheteurs. Mais ce Kock lui-même, sans doute, n'aura pas encore eu l'idée, à ce moment, de rabaisser jusqu'au genre de la « drôlerie » l'habile et savant élève du successeur de Van Orley. Le fait est que, depuis quelque temps, la boutique de Kock se livrait à un grand débit de paysages gravés, représentant toute espèce de sites plus ou moins « alpestres, » avec de petites scènes mythologiques perdues parmi un vaste déploiement de montagnes neigeuses et de fantastiques ravins ; et il est bien probable, par ailleurs, que c'est uniquement en quête de paysages que le jeune Breughel, sitôt admis dans la *gilde* anversoise, s'en est allé explorer l'Italie. De tout son long séjour à l'étranger, entre 1551 et la fin de 1553, aucune œuvre ne nous est restée que des paysages, à peine semés, çà et là, d'une ou de deux figures. Paysages admirables de dessin et d'expression, — les plus beaux sont, aujourd'hui, au Louvre, — mais où l'imitation manifeste de Titien, et la vigoureuse ampleur du coup de plume, et la poésie, toute vénitienne, des sujets n'ont rien assurément qui signale le prochain caricaturiste des *Gros Poissons* et des *Péchés Capitaux*. Jusqu'à son retour à Anvers, en décembre 1553, — et longtemps encore après ce retour, — Breughel, employé aux gages de Jérôme Kock, continue à relever de l'école classique des « italianisans : » dans le plus beau style « titianesque, » il dessine des paysages composites, presque toujours inventés sur le modèle des sites italiens ou tyroliens, mais entremêlés déjà, par instans, d'une observation familière de la campagne flamande. Et voici que, tout à coup, aux alentours de 1556, un premier changement s'accomplit dans l'esprit et le style de sa production : l'élève de Pierre Coeck, l'imitateur de Titien, l'élégant et délicat paysagiste des années précédentes, descend de l'école aristocratique dans l'école populaire, et, avec une fécondité et un entrain comique de plus en plus passionnés, se met à imiter expressément l'art de Jérôme Bosch !

Pourquoi ? Sans doute parce que Breughel a besoin d'argent, et que Jérôme Kock, qui l'exploite tout en le payant grassement, s'est aperçu que les plus beaux paysages ne valaient point, pour attirer la foule, une grosse farce bien salée, ou une *Tentation de saint Antoine* avec des diables d'une horreur amusante. Mais cette explication toute positive ne saurait nous suffire, pour peu que nous examinions, dans l'ouvrage de M. Van Bastelaer, la prodigieuse ferveur artistique, la fièvre d'invention bizarre et de dessin expressif, qui caractérisent les « drôleries » de toute cette période de la vie de

Breughel. Le paysan brabançon apporte, désormais, tout son cœur au genre populaire qu'il vient d'adopter; et l'on ne peut s'empêcher d'imaginer que, jusqu'alors, malgré l'heureux développement de son génie naturel sous la forte éducation du style classique, il s'est senti mal à l'aise dans un art trop « distingué » pour ses goûts et ses instincts de vrai fils du peuple. Toujours est-il que, de 1556 à 1563, nous le voyons se donner pleinement à la « drôlerie : » soit que l'illustration de proverbes et d'allégories satiriques, la *Bataille du Carnaval et du Carême*, l'*Extraction des Pierres de folie*, lui fournisse l'occasion d'exagérer en caricature son observation, déjà très intense, des types populaires, ou que, sous prétexte de représenter le *Jugement Dernier*, le *Christ aux Limbes*, les *Vertus* et les *Vices*, il égale et surpasse Jérôme Bosch par la puissance et la variété de son « diabolisme. »

En 1558, ne pouvant plus contenir son génie dans les limites de ce dessin à graver qui paraît bien, jusqu'ici, avoir été sa seule occupation, il commence à peindre : et toujours encore il ne peint que les proverbes comiques ou des « diableries. » Qui ne se rappelle, les ayant vus une fois, la *Chute des mauvais Anges* du musée de Bruxelles, et surtout l'étonnant *Combat de Mardi gras et de Carême* du musée impérial de Vienne? La façon de peindre, — avec les perspectives montantes, la sécheresse du trait, et le manque d'air entre les figures, — demeure toute proche du style « primitif » ; et cependant, sous cette apparence archaïque du « métier, » quelle richesse de mouvement, et de couleur, et de vie! Les monstres les plus impossibles nous font l'effet de s'agiter bruyamment ; et quant aux personnages plus réels, paysans et bourgeois, moines, vieilles femmes et enfans, de ceux-là il n'en est pas un que nous n'ayons l'illusion de toucher et d'entendre, ni qui ne nous révèle un caractère propre, se traduisant par l'incomparable justesse de l'attitude et du geste. Manifestement, le puissant observateur des années suivantes s'annonce déjà, tout entier, chez cet « amuseur. »

Il est bien sûr que ces œuvres de Breughel ont dû réussir à amuser le bon peuple flamand, puisqu'elles ont valu à leur auteur une réputation de « drôle » qui allait dorénavant, pour des siècles, accoupler son nom à celui du vieux Bosch. Mais peut-être n'irait-on pas trop loin dans le paradoxe, à soutenir que pas une de ces œuvres n'est véritablement « gaie, » ou plutôt que le divertissemest qu'elles procurent ne leur vient pas des mêmes causes qu'aux œuvres de Jérôme Bosch et de son école. Aussi bien dans ses « proverbes »

que dans ses « diableries, » jamais Breughel ne nous laisse apercevoir un sens bien original d'ironie, et la verve du « moraliste » est souvent, chez lui, assez pauvre. L'intention comique, l'élément « littéraire » qui contribue à rendre plaisans les farces ou les cauchemars des « drôles » néerlandais d'avant et d'après lui, nous sentons qu'il s'évertue en vain à les imiter. Jusque dans les sujets les plus extravagans, tout notre plaisir est d'ordre purement « pictural. » Le paysan brabançon ne connaît au monde qu'une seule chose, qui est son métier de dessinateur et de peintre; et lorsqu'il parvient à nous faire sourire, ce n'est point de ses idées que nous sourions, mais simplement du caprice burlesque de sa plume ou de son pinceau. En vrai peintre, il ne sait « inventer » que des lignes et des mouvemens : de telle sorte que ses *enfers* et ses *moralités*, au lieu de nous effrayer ou de nous instruire, nous ravissent surtout par la hardiesse, la fécondité, le piquant imprévu de leur exécution.

Et bientôt Breughel se fatigue de la « drôlerie. » Un nouveau changement se produit, dans son art, dont la date coïncide avec celle de deux événemens considérables de sa vie privée : son mariage et son installation à Bruxelles. C'est en 1563 que, ayant épousé la fille de son premier maître Pierre Coeck, il quitte Anvers pour venir demeurer, désormais, dans la ville habitée par la famille de sa jeune femme; et comme nous le voyons, à peu près vers le même temps, renoncer tout d'un coup aux sujets comiques de la période précédente, M. Van Bastelaer en conclut, avec grande apparence de raison, que la « transplantation » du peintre à Bruxelles a exercé une influence décisive sur l'évolution de son goût esthétique. Mais la « chronologie » de son œuvre nous apprend que le changement décisif qui s'est manifesté dans cette œuvre en 1563 avait commencé, déjà, dès les années précédentes, et que son mariage, avec la « transplantation » qui l'a suivi, n'ont eu pour résultat que de terminer une crise antérieure, tendant à délivrer Breughel de la servitude du genre « plaisant, » comme il s'était délivré, naguère, de la contrainte du style « académique. » Car voici que, petit à petit, en 1561 et 1562, l'imitateur de Bosch revient à une occupation abandonnée depuis des années : délaissant la caricature, il dessine une seconde série de paysages romantiques, non plus destinés à être reproduits en gravure, mais évidemment conçus à titre d'études, pour servir de fonds à des tableaux d'histoire. Et, en fait, la destination de ces études se révèle à nous dans les premiers tableaux peints par Breughel après son

départ d'Anvers, la *Mort de Saül*, la *Tour de Babel*, le *Portement de Croix :* à l'avant-plan des sites dessinés dans les derniers temps du séjour d'Anvers, Breughel, maintenant affranchi de la « drôlerie, » s'emploie à représenter les plus tragiques scènes du grand drame sacré.

Non pas qu'il revienne, pourtant, à la tradition classique dont il s'est nourri autrefois ! On sait ce que vont être ces compositions religieuses de Breughel, phénomènes sans équivalent dans l'histoire de l'art, aboutissant aux deux chefs-d'œuvre de 1566 : le *Dénombrement de Bethléem* (à Bruxelles) et le *Massacre des Innocens* (au musée de Vienne). Dans des paysages d'abord vaguement alpestres, et puis de plus en plus ramenés au simple et vivant décor de villages flamands, les scènes sacrées servent de prétexte à une traduction familière des mœurs paysannes du temps. La Vierge sur son âne, et saint Joseph qui la conduit, ne diffèrent point de la foule des paysans brabançons qui s'empressent à se faire inscrire chez le greffier du village ; et, au lieu de nous montrer les soldats d'Hérode massacrant les nouveau-nés de Bethléem, c'est un détachement de reîtres espagnols que Breughel met en scène, tels que trop souvent les habitans des Flandres les voyaient s'installer sur leurs places et dans leurs maisons, avides de pillage, et l'épée toujours prête à sortir du fourreau. Désormais, la peinture de Breughel a définitivement cessé d'être « drôle : » mais jamais encore le génie « réaliste » du peintre ne s'est donné aussi libre carrière, et ce n'est point l'élève de l'école académique de Van Orley, c'est le paysan brabançon, doublé d'un dessinateur et peintre de génie, qui a secoué les formules gênantes de la farce, « diabolique » ou morale, pour épancher, à la fois, son besoin d'observation et sa perpétuelle ivresse de couleurs et de lignes.

Encore cette liberté de l'inspiration, dans les tableaux religieux exécutés par Breughel entre 1553 et 1566, ne s'accompagne-t-elle point d'une émancipation parallèle des procédés techniques. Par la multiplicité des figures et leur isolement, par la gaucherie de la perspective, par la distribution juxtaposée des tons, qui rappelle les procédés de la miniature, ces admirables tableaux de la première période bruxelloise continuent le style « primitif » des tableaux d'Anvers; et ce n'est que vers 1567, un an avant la mort prématurée du maître, que, chez celui-ci, un dernier changement s'accomplit, qui, achevant d'effacer toute trace du langage aussi bien que de l'inspiration de naguère, va lui permettre enfin de créer, tout ensemble, le nouvel

idéal et les nouveaux moyens d'expression de l'art flamand et hollandais de l'époque « moderne. »

Impossible d'imaginer une transformation plus complète. Cette fois, Breughel ne conserve plus rien de son art passé, ni le choix des sujets, ni la composition, ni les procédés techniques, ni le sentiment traduit par tout cela. Aux scènes religieuses, il substitue des images directes de la vie populaire, en se couvrant tout au plus du prétexte d'un proverbe ou d'une allégorie : ses tableaux représentent un *Dénicheur d'oiseaux*, des *Chasseurs dans la neige*, une *Fenaison*, un groupe de *Mendians estropiés* , un *Repas de noces*, ou un *Bal rustique*. Au lieu des nombreuses figures du *Portement de Croix* et du *Massacre des Innocens*, volontiers il ne peint plus qu'un ou deux personnages : mais conçus comme des types, de véritables héros de premier plan, au lieu de n'être que des comparses dans l'évocation d'une foule ; ou bien, s'il nous offre le spectacle d'une noce ou d'une danse populaire, ce sont dorénavant les figures qui remplissent la scène et constituent le sujet principal, tandis que, la veille encore, elles nous apparaissaient, pour ainsi dire, égarées dans le vaste paysage qui se déroulait autour d'elles.

Même nouveauté, aussi, dans l'exécution : le « primitif » des œuvres antérieures est brusquement remplacé par un peintre que l'on dirait plus jeune d'un demi-siècle, un prédécesseur immédiat de Brouwer et de Téniers le Fils. Non seulement l'âme et le caractère des personnages se traduisent à nous avec une vérité admirable : leurs figures ont pris, désormais, un relief vivant, et une atmosphère transparente les enveloppe, qui les unit aussi intimement à leurs compagnons qu'aux très simples décors où ils nous sont montrés. Que l'on voie, au Louvre, le petit panneau des *Culs-de-jatte*, ainsi qu'une assez bonne copie du *Cortège des Aveugles* du musée de Naples : à défaut des chefs-d'œuvre de Vienne, — les *Chasseurs*, la *Rentrée des Troupeaux*, l'inoubliable *Danse*, — cette « pochade » et cette copie suffiront à faire saisir l'énorme et soudain progrès de la « modernité » dans l'art du naïf imagier qui, cinq ans auparavant, coloriait la *Chute des mauvais Anges* et la *Mort de Saül*.

Et ce n'est pas tout : il n'y a pas jusqu'au cœur de Breughel qui, à cette fin de sa carrière, ne semble avoir changé, pendant que se transformaient son esprit et sa main. L'« amuseur » d'autrefois a renoncé depuis longtemps à nous faire rire ; mais, ici, nous serions tentés de croire que, par momens, une étrange amertume s'exhale de

lui. Sous le réalisme sinistre de ses *Culs-de-jatte* et de ses *Aveugles*, nous percevons l'écho lointain d'un ricanement où se mêle un soupir; et non moins désolante, peut-être, est la gaîté abrutie du vieux couple qui se trémousse au premier plan de la *Danse* de Vienne. Œuvres profondément tristes, qui aboutissent enfin à une vision lugubre, dépassant tout le reste à la fois en désespoir tragique et en forte beauté. Avant de mourir, en 1568, Breughel s'épanche tout entier dans un dernier tableau, la *Pie sur le Gibet*, qu'il va laisser en souvenir, par testament, à sa jeune veuve (1) : dans un prodigieux paysage de montagnes et de plaines, une potence se dresse, haute et vide, occupant le centre du tableau; au-dessous d'elle, un sombre ravin où est plantée une croix; et tandis qu'un oiseau s'est perché sur la potence, des groupes de paysans, autour d'elle, s'amusent à danser et à faire ripaille, petites ombres falotes s'étalant à loisir dans les plus basses fonctions de leur joie animale.

Ainsi s'est achevé le grand effort artistique de Breughel le Vieux; et cette expression mélancolique des derniers travaux qu'il a produits se comprend, d'ailleurs, sans trop de peine si l'on songe à ce que rapporte Van Mander de son humeur « taciturne, » ou, mieux encore, si l'on jette un coup d'œil sur son portrait, tel que l'a gravé Egide Sadeler : car la même mélancolie ressort de tous les traits du sérieux et noble visage, les imprégnant si douloureusement que l'on n'imagine pas, en vérité, qu'un libre éclat de rire ait jamais ouvert le repli serré de la bouche, ni dissipé la fixité soucieuse du regard, sous les rides du front. Mais le sentiment qui anime les chefs-d'œuvre du peintre brabançon n'est, pour l'histoire de l'art, qu'un détail secondaire, en comparaison du rôle que ces chefs-d'œuvre ont joué dans la « modernisation » de l'art de leur pays. Le mérite véritable de Breughel, que ses contemporains n'ont pas pu apprécier, nous le découvrons aujourd'hui à la vue des deux écoles de peinture réaliste qu'il a directement préparées; nous le découvrons en nous rendant compte que ni la *Kermesse* de Rubens ni la *Bohémienne* de Hals, — pour ne parler que de notre Louvre, — n'auraient été ce que nous les voyons sans l'heureux enchaînement de circonstances qui a contraint l'ancien élève de Pierre Coeck à traverser, tour à tour, le double apprentissage de l' « académisme » et de la « drôlerie. »

T. DE WYZEWA.

(1) Ce dernier tableau de Breughel appartient, aujourd'hui, au musée de Darmstadt.

REVUE MUSICALE

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Rameau, par M. Louis Laloy; 1 vol. (Collection : *Les Maîtres de la musique.*) Félix Alcan. — *Rameau*, par M. Lionel de la Laurencie; 1 vol. (Collection : *les Musiciens célèbres.*) Henri Laurens.

Le plus glorieux musicien français du XVIIIe siècle, comme l'appelle avec raison le dernier de ses biographes, en a été longtemps le moins connu. Glorieux, il le fut même de son vivant. Mais, de son vivant même, on savait peu de chose de lui. « Toute la première partie de sa vie, disait déjà Chabanon, son panégyriste, est absolument inconnue. Il n'en a rapporté aucune particularité à ses amis, ni même à Mme Rameau sa femme. » C'est aux contemporains, — je parle des nôtres, — qu'il était réservé de nous révéler un maître non seulement ignoré, mais devenu légendaire et presque mystérieux. Ils y ont mis tous leurs soins, toute leur science d'érudits et tout leur goût d'artistes. Au cours de leurs études respectives, MM. de la Laurencie et Laloy se plaisent à citer leurs prédécesseurs, les Jal et les Pougin, les Garraud et les Brenet, les Malherbe et les Quittard. On devra désormais, avec une estime au moins égale, ajouter à ces noms ceux de MM. Laloy et de la Laurencie eux-mêmes. Ils nous ont tout appris de Rameau. Sa famille et son éducation, ses voyages, ses études, sa longue et scientifique préparation à la pratique de son art, son caractère et ses idées, voire le chiffre de sa fortune, le compte de ses droits d'auteur et l'état de sa garde-robe, rien de lui ne nous est plus étranger.

Nous commençons à connaître même son œuvre, que plus d'un siècle oublia. Les opéras de Rameau, depuis 1785, avaient disparu du répertoire. La société des Concerts du Conservatoire attendit l'année 1837 pour exécuter un fragment des *Indes galantes*. Mais ladite Société nous a fait entendre, il y a deux ou trois ans, un motet et, depuis, des fragmens dramatiques du maître. L'Opéra, prévenu par les théâtres de Montpellier et de Dijon, vient de représenter *Hippolyte et Aricie*. Enfin et surtout, — car il n'y a pas de plus sûr et de plus durable témoignage, — une édition complète de Rameau a été entreprise sous la haute direction de M. Camille Saint-Saëns. Elle comprend déjà treize volumes et ne le cède en rien aux grandes éditions allemandes des grands musiciens allemands (1).

Ce n'est pas tout encore. Notre nationalisme, un beau jour, s'est avisé que Rameau pourrait bien être notre musicien national par excellence, le plus pur de toute influence étrangère, celui qui rassemble et renferme en soi tous les élémens et tous les signes, le fond et l'essence même du génie français. Français, il le fut sans doute, ce fils robuste de la Bourgogne, il le fut non seulement de race et de naissance, mais de goût et de volonté. C'est en France qu'il grandit et se forma. Ses voyages de jeunesse, qui le conduisirent à Lyon, à Avignon, à Clermont-Ferrand surtout, ne l'entraînèrent hors de France qu'une fois, et peu de temps. Le pèlerinage d'Italie ne fut pour sa vingtième année qu'une excursion brève. Il ne dépassa pas Milan, n'ayant rien trouvé là, faute de patience peut-être, qui lui semblât digne d'attention et d'étude. Il paraît l'avoir regretté plus tard et, devenu vieux, il répétait à son ami Chabanon que s'il eût séjourné plus longtemps en Italie, « il se fût perfectionné le goût. »

Mais aussi bien qu'en Italie, Rameau put connaître et connut certainement, en France, les œuvres de l'art italien. Dès la fin du XVIIe siècle, les meilleures étaient arrivées jusqu'à nous. Et puis gardons-nous d'oublier, — Rameau s'en gardait le premier, — ce qui reste chez Rameau de Lully. Le musicien de Louis XIV aurait reconnu dans celui de Louis XV beaucoup plus assurément que son héritier, mais tout autre chose aussi que son contradicteur. A la base, je ne dis point au sommet, de l'œuvre du Bourguignon, la main du Florentin se retrouve. Rameau lui-même, encore une fois, ne cherchait point à la cacher. N'a-t-il pas écrit, en tête de sa partition des *Indes galantes :* « Toujours occupé de la belle déclamation et du beau tour de chant qui

(1) *Œuvres complètes de Rameau*, chez Durand et fils.

règnent dans le récitatif du grand Lully, je tâche de l'imiter, non en copiste servile, mais en prenant, comme lui, la belle et simple nature pour modèle. » Les critiques même les plus favorables, — et les plus patriotes, — en demeurent d'accord. M. Laloy reconnaît que « Rameau n'est jamais arrivé pour le chant à une entière indépendance. Il s'inspire toujours soit de Lully, soit des Italiens. » Plus loin, sous réserve d'une différence et d'un progrès que nous aurons à signaler : « Son récitatif est celui de Lully. » Autre part encore : « Les airs ressemblent souvent au récitatif, comme c'est la règle chez Lully. Cependant la mélodie y est plus souple, moins assujettie à répondre par une note à chaque syllabe. On sent l'influence italienne, même en de très modestes phrases... Ailleurs le style italien règne sans rival. » Ainsi le génie le plus original peut avoir quelque partie empruntée, ou reçue, et quand elle lui vient de l'étranger, cela doit nous rappeler seulement que, dans l'histoire artistique ou littéraire, la question de race est complexe, et délicat le partage des nationalités.

Mais, lorsqu'il s'agit de Rameau, une autre question, bien plus difficile encore, domine le sujet : c'est le problème des rapports ou des proportions, chez le musicien et dans la musique même, entre la science et l'art, entre la raison et « le goût, » comme on disait autrefois, ou, comme nous dirions maintenant, le génie. Et sans doute, chez le grand artiste véritable, complet, il faut que les deux termes soient réunis. Il y a pourtant la manière, en quelque sorte, de les poser l'un et l'autre. Et la manière de Rameau, je crois, fut unique.

Le *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*, le premier et le plus important des ouvrages théoriques de Rameau, celui dont les autres ne furent que les conséquences ou les corollaires, ce fameux *Traité*, qui parut en 1722, commence, ou peu s'en faut, ainsi : « La musique est une *science*, qui doit avoir des règles certaines. » Science physico-mathématique, elle a pour objet le son et les rapports entre les sons.

Certaine, elle-même elle l'est tout comme les autres sciences, d'une certitude absolue, géométrique, et c'est un instinct du même ordre, je veux dire mathématique aussi, c'est le désir du vrai, l'ardeur de connaître, qui poussa Rameau, « dès sa plus tendre jeunesse, » à devenir musicien. La théorie de la musique le préoccupa d'abord, et peut-être toujours. « Il ne cessa de s'y appliquer avec passion et de lui attribuer une importance prépondérante. Chabanon raconte qu'il regrettait le temps par lui donné à la composition, car il considérait ce temps comme perdu pour la recherche des principes de son art.

Lui-même, dans sa *Démonstration du principe de l'harmonie*, déclare que, s'il fut entraîné vers le théâtre, il ne le fut pas seulement « pour le plaisir de faire, comme artiste, beaucoup de peintures, dont il avait conçu l'idée ; » mais surtout « pour celui de voir, comme philosophe, le jeu de tous ces phénomènes, dont le principe ne lui était plus inconnu, et de donner lieu à une infinité d'effets, dont il s'était mis en état de connaître les causes. »

Il disait « comme philosophe, » et voulait dire par là, dans le langage de son siècle, comme savant. Aussi bien il a premièrement passé pour tel. Un de ses biographes (1) rappelle avec raison que les théories de Rameau « demeurèrent, au XVIIIe siècle, la seule base de sa réputation à l'étranger. » En Allemagne, le *Traité de l'Harmonie* provoqua les discussions les plus vives. Jean-Sébastien Bach avait beau se déclarer anti-ramiste, il n'en expliquait pas moins à ses élèves le système de la Basse fondamentale. Marpurg reconnaissait à Rameau, sans parler de ses talens de compositeur, « beaucoup d'érudition et de science, particulièrement dans les mathématiques. » En tout pays, les échos du monde savant, — de celui-là surtout, — répètent le nom de Rameau. Les complimens de l'Académie des Sciences décident en sa faveur plus d'une Académie de province et je ne sais laquelle fit au maître harmoniste l'honneur posthume de le placer « parmi les géomètres, entre l'auteur d'un *Traité sur les sections coniques* et celui d'un livre d'algèbre. »

De notre temps encore, sa renommée en ce genre n'a fait que s'accroître et l'un de ses deux plus récens biographes écrivait hier : « Les conceptions de Rameau, en dépit des réserves qu'elles commandent, le placent tout près des plus grands parmi les penseurs et les géomètres. Il se rapproche de Galilée, pour qui la nature s'écrivait dans la langue des mathématiques. Ses théories se sont continuées jusqu'à Helmholtz, qui proclamait le mérite de Rameau dans l'étude scientifique de la résonance. On retrouve sa doctrine dans les travaux de M. Hugo Riemann, et il a eu l'intuition du rôle que devaient jouer les mathématiques comme « moyen de reconnaître les grandes analogies. »

« Les mathématiques. » Voilà le mot qui revient toujours, et qui convient. On ne saurait trop insister sur ce point. La science, pour Rameau, la science qu'il voulut acquérir et posséder, la regardant comme le fondement nécessaire de son art, c'est la haute science, la science pure. Elle n'a rien de commun avec les spéculations, préa-

(1) M. Brenet.

lables aussi, mais tout esthétiques, sur lesquelles un Gluck bientôt, et beaucoup plus tard un Richard Wagner, élèveront à leur tour des systèmes nouveaux. Rameau « philosophe » est un savant, rien qu'un savant. Aucun musicien ne se soucia moins que lui de poésie ou de littérature. D'abord écolier médiocre, et qui, pendant les classes, ne faisait que chanter ou griffonner de la musique, il ne poussa pas ses études au delà de la quatrième. « Il apprit mal le français... Son langage et son orthographe laissèrent longtemps à désirer. » Mais on raconte qu'un jour « une femme qu'il aimait lui en fit le reproche. Il se mit aussitôt à étudier sa langue par principes et y réussit au point de parvenir en peu de temps à parler et à écrire correctement. » Peu sensible, semble-t-il, aux questions de l'ordre qu'on pourrait appeler musico-littéraire, comme celle des rapports entre la musique et la poésie, les plus pauvres poèmes, les plus méchans livrets, ne lui paraîtront jamais indignes de servir son génie de musicien.

Sa science enfin n'est pas non plus, n'est pas seulement celle du compositeur, fût-ce le plus grand, cette science en quelque sorte particulière ou spécifique et qui suffit pourtant à faire les Bach et les Mozart, les Beethoven et les Wagner. C'en est une autre, qui va plus avant, qui remonte plus haut, jusqu'aux « premiers principes, » et que le terme seul de « mathématiques, » il faut le répéter, embrasse et définit. Autrement dit, — et très bien, — voici quel sera l'effort de toute sa vie : « Il veut faire régner dans la musique entière, et particulièrement dans l'harmonie, l'ordre et la clarté dont témoignent d'autres constructions de l'esprit humain, la géométrie, par exemple, ou la physique. » Cela est nouveau, cela est considérable, et cela suffit pour assigner à Rameau une place particulière, unique peut-être, entre les grands musiciens.

Avec cela, ou malgré cela, Rameau le savant, dans un siècle scientifique, ne rencontra pas d'ennemis plus acharnés que ceux de ses contemporains qui se piquaient le plus de savoir : vous avez reconnu les Encyclopédistes. Sans parler de Rousseau, qui l'a toujours combattu, d'Alembert, après l'avoir approuvé, l'abandonne et le persifle. Il semble cependant, remarque avec raison M. Laloy, « que des « philosophes, » hommes de science et d'abstraction, auraient dû le soutenir. Il n'en fut rien... Tous se retournent contre lui » et, par une contradiction étrange, on ne peut dire de nul artiste mieux que de Rameau, qu'il est venu parmi les siens et que les siens ne l'ont pas reçu.

Il veut, disions-nous plus haut avec M. de la Laurencie, il veut établir l'ordre de la science, de la physique ou de la géométrie, ou, plus généralement, des mathématiques, dans la musique entière, « et particulièrement dans l'harmonie. » L'harmonie est pour lui le commencement et la fin; elle forme tout l'objet de son entendement et ce qu'on pourrait appeler la catégorie de son idéal. Il proclame tout de suite et très haut qu'elle règne sur la musique entière, qu'elle la constitue et l'absorbe, qu'elle en est la condition, bien plus, l'origine et la cause. Il lui donne la première place; il lui rend les premiers hommages et les premiers honneurs. « Au commencement était le rythme, » disait Hans de Bülow. Selon Rameau, c'est l'harmonie qui fut au commencement. Un accord, et surtout un accord consonant, un choix de sons, unis par une analogie particulière, tel est pour lui l'élément primitif, essentiel, de la science musicale. On lit dans le *Traité de l'Harmonie :* « Il semble d'abord que l'harmonie provienne de la mélodie, en ce que la mélodie que chaque voix produit devient harmonie par leur union; mais il a fallu déterminer auparavant une route à chacune de ces voix, pour qu'elles puissent s'accorder ensemble. Or, quelque ordre de mélodie que l'on observe dans chaque partie en particulier, elles formeront difficilement ensemble une bonne harmonie, pour ne pas dire que cela est impossible, si cet ordre ne leur est donné par les règles de l'harmonie... C'est donc l'harmonie qui nous guide, et non la mélodie. »

La prééminence de l'harmonie sur la mélodie, voilà le premier principe, et le dernier, de la doctrine de Rameau, son point de départ et son point d'arrivée, ou de retour. Tout le reste s'y appuie, ou s'y ramène, ou s'en déduit; tout, jusqu'aux erreurs. Il ne s'agit, bien entendu, que d'erreurs esthétiques. Le mépris, ou l'inintelligence du plain-chant en est la principale. Mais, étant donné la théorie de Rameau, sans parler de son temps, elle était naturelle, ou plutôt nécessaire. La monodie du moyen âge ne parut et ne pouvait paraître à Rameau que le produit grossier d'une époque barbare : « Ces anciens, lisons-nous dans le *Traité de l'harmonie*, trop esclaves de leurs premières découvertes, composèrent tous ces chants d'une mélodie... et finirent par où ils devaient commencer, c'est-à-dire qu'ils établirent les règles de l'harmonie sur cette mélodie, au lieu de commencer par celle qui se présenterait la première, qui est l'harmonie. »

Pour exposer ou seulement poser ici la question difficile, — et peut-être plus vaine encore, — de la priorité de la mélodie ou de l'harmonie, ou cet autre problème de la supériorité de l'une sur l'autre,

le temps et le savoir nous feraient également défaut. MM. de la Laurencie et Laloy nous en donnent, chacun en son ouvrage, un clair et vigoureux raccourci. Nous avons goûté particulièrement certaines pages, un peu trop dispersées, où M. de la Laurencie arrive à rendre sensible et comme concrète la relation qui existe entre la pratique de Rameau et ses principes, entre le compositeur et le théoricien, entre les doctrines du *Traité de l'harmonie* et la musique de *Castor et Pollux* ou de *Dardanus*. De telles pages manquaient, et rien n'y manque : rien de ce qui peut éclairer le passage, souvent obscur, du précepte à l'application et de l'idée à l'œuvre.

Quelques exemples en témoigneront. Celui-ci d'abord, où la « mentalité harmonique » de Rameau se manifeste jusque dans le caractère de la mélodie elle-même : « Afin d'assurer la clarté tonale, les mélodies ne comporteront que des notes douées d'un sens harmonique. D'où, l'emploi fréquent de l'accord parfait déployé en arpèges. Rien de plus conforme aux doctrines du théoricien. La mélodie découlant de l'harmonie, les accords se briseront afin de laisser s'épandre le « chant intérieur » qu'ils recèlent; mais une savante pratique des renversemens permettra de présenter des mélodies presque schématiques en leur concision aiguisée, avec une variété, une souplesse de distribution des notes vraiment surprenantes. »

La modulation, non moins que la mélodie, obéit à la loi que Rameau lui-même a posée. Elle « s'effectue de façon rapide, répétée, capricieuse. Ici, Rameau se trouve vraiment sur son terrain favori. Mais si grandes que soient la souplesse et la virtuosité avec lesquelles il module, les changemens de tonalité comportent toujours des bases solides, et des chaînes de cadences prennent soin de transporter la mélodie d'un ton initial à une tonalité souvent éloignée. Rien de brusque, rien d'impulsif; l'analyse de la Basse fondamentale est là pour montrer que le musicien reste fidèle à ses principes. »

Chaque élément de sa musique fournit la preuve de sa fidélité. Le récitatif de Rameau, disions-nous, imite encore le récitatif de Lully; mais nous observions aussi qu'il en diffère, ou le dépasse, et voici comment. Dans le récitatif de Rameau, « le soubassement harmonique, au lieu de demeurer tout nu et simplement constitué par des cadences ponctuant les incises du discours, s'ajoure, s'amenuise, se sculpte, s'innerve d'harmonies expressives, de dessins significatifs. Par son habileté à jouer de la modulation, Rameau l'entoure d'une succession d'atmosphères tonales qui le colorient et l'accentuent... En outre il applique au récitatif ses doctrines d'harmonie expressive,

en distribuant au-dessous de la ligne mélodique de véritables accens harmoniques sous forme d'accens altérés, de dissonances » et, comme dit Otto Jahn, d' « accords pressés qui se succèdent presque sur chaque note nouvelle du chant. »

Jusque dans le chant même, « Rameau glisse des applications curieuses de ses idées théoriques. On y trouve, notamment, la démonstration pratique du principe qui subordonne la mélodie à l'harmonie, car de l'harmonie même le musicien extrait des figurations variées, des dessins mélodiques. Ainsi l'air des prêtresses de Diane, d'*Hippolyte*, se construit au moyen de réalisations mélodiques d'accords. Il y a plus : l'harmonie, selon la modalité qu'elle affecte, joue par cela seul un rôle expressif. Se resserre-t-elle, se ramasse-t-elle en accords verticaux, elle frappe alors nerveusement, dramatiquement. Réalisée, fleurie, elle se pare au contraire de toutes les grâces, obéit aux fantaisies les plus capricieuses. »

L'harmonie, encore et toujours l'harmonie. Le mot est partout, comme partout la chose. Autant que de la doctrine, l'harmonie est la base, et le centre, et le sommet de l'œuvre. Entre la théorie et la pratique de Rameau, voilà l'analogie ou la conformité profonde, et ce n'est pas un médiocre mérite d'avoir su nous la montrer, comme ici, plus prochaine et plus claire que jamais peut-être on ne nous l'avait fait voir.

Maintenant c'est assez, ou même trop parlé du savant. Il est temps de venir à l'artiste. Aussi bien il est venu lui-même assez tardivement à son art. « C'est aux approches de la quarantaine que Rameau arrive à se connaître. Il a d'abord passé de longues années à réfléchir sur la théorie, comme si cet esprit logique avant tout, et de la plus rigoureuse probité, n'eût rien osé entreprendre avant d'être en mesure de le justifier par raison et principes. »

Son renom scientifique l'avait non seulement précédé, mais, d'avance, compromis.

Dans une lettre au poète Houdar de la Motte, il se croit obligé de s'en défendre et, sans désavouer la science, de revendiquer au moins ce « goût, » sans lequel il proteste dès lors et soutiendra toujours que la science n'est rien. « Qui dit un savant musicien entend ordinairement par là un homme à qui rien n'échappe dans les différentes combinaisons des notes ; mais on le croit tellement absorbé dans ces combinaisons, qu'il y sacrifie tout, le bon sens, le sentiment, l'esprit et la raison. Or ce n'est là qu'un musicien de l'école ; école où il n'est question que de notes, et rien de plus. De sorte qu'on a raison de lui pré-

férer un musicien qui se pique moins de science que de goût. » De ces deux musiciens, Rameau prétend bien être même le second. Pour en convaincre son correspondant, il le renvoie à ses œuvres déjà publiées, à ses cantates, à ses pièces pour clavecin, à ses motets : « Vous verrez alors que je ne suis pas novice dans l'art et qu'il ne paraît pas surtout que je fasse grande dépense de ma science dans mes productions, où je tâche de cacher l'art par l'art même ; car je n'y ai en vue que les gens de goût et nullement les savans, puisqu'il y en a beaucoup de ceux-là et presque point de ceux-ci. »

Que la musique soit uniquement affaire d'intelligence et de « connaissance distincte, » de raison et de savoir, que l'imagination et la sensibilité, la faculté d'exprimer ou de « peindre » n'y ait aucune part, voilà ce qu'on a souvent accusé Rameau de prétendre. Au contraire, il n'est pas de prétention dont il ait eu plus à cœur de se justifier. Parlant de la vérité, scientifique ou mathématique, et qu'on pourrait appeler pythagoricienne, de la musique, M. Laloy dit fort bien : « Elle est (cette vérité) la première condition, sans laquelle une œuvre ne peut se soutenir. Mais elle ne suffit pas. Une liaison d'accords, un système de cadences, un jeu de modulations n'a d'intérêt que pour le savant, non pour l'artiste. La fin de la musique n'est pas en elle-même. Un plan bien suivi lui est indispensable ; un sujet ne lui est pas moins nécessaire. Sur ce point, Rameau n'a jamais varié. »

Notons bien la formule : « La fin de la musique n'est pas en elle-même. » A première vue, cet axiome pourrait sembler aussi contraire que possible à la conception de Rameau. Il n'en est pas moins vrai que ce théoricien musical, ce géomètre ou cet algébriste des sons, qui prenait à l'étude de leur nature, à l'analyse de leurs propriétés et de leurs combinaisons je ne sais quel plaisir abstrait et spécifique, n'a pourtant presque jamais composé de musique pure. La plupart de ses pièces même instrumentales, celles pour clavecin, ont un titre, un programme, un sujet : les *Cyclopes*, les *Tourbillons* ou les *Sauvages*, l'*Entretien des Muses* ou la *Poule*. Épris du raisonnement et de la spéculation, Rameau l'est aussi de la vie. La nature, pour lui, c'est la nature des choses, mais c'est encore, ce n'est pas moins l'humaine nature. Autant que l'une et ses lois, il observe l'autre et veut la reproduire, avec ses accidens et sa fantaisie. « Un bon musicien doit se livrer à tous les caractères qu'il veut dépeindre, et, comme un habile comédien, se mettre à la place de celui qui parle, se croire être dans les lieux où se passent les différens événemens qu'il veut représenter, et y prendre la même part que ceux qui y sont le plus intéressés. »

Ainsi parle Rameau lui-même et M. Laloy continue ainsi, avec non moins de raison : « Le devoir de l'artiste, c'est de sortir de soi; l'objet de la musique, d'imiter la vie dans toute la variété qu'elle peut offrir. L'abbé du Bos a écrit tout un livre sur le mot d'Horace : *ut pictura poesis*. Rameau y souscrirait volontiers pour sa part. Il veut des portraits fidèles, des traits justes et frappans, une ressemblance éclatante. »

Autant qu'en principes scientifiques, le *Traité de l'harmonie* abonde en règles, j'allais dire en recettes de sentiment. On y trouve notamment cette déclaration : « Il est certain que l'harmonie peut émouvoir en nous différentes passions, à proportion des accords qu'on y emploie. Il y a des accords tristes, languissans, tendres, agréables, gais et surprenans. Il y a encore une certaine suite d'accords pour exprimer les mêmes passions, et bien que cela soit fort au-dessus de ma portée, je vais en donner toute l'explication que l'expérience peut me fournir. » Rameau la donne en effet, il essaie au moins de la donner, et les pages qui suivent n'ont pour objet que de déterminer le caractère moral ou passionnel, autrement dit l'*éthos* des accords ou des suites d'accords, des consonances, des dissonances, en un mot de tous les élémens de l'harmonie.

A la fin, quelqu'un demandera peut-être : « Et la mélodie? » Il faut pourtant que Rameau lui trouve, ou lui fasse une place. Il la lui fera donc, et si haute, et si belle, qu'en dernière analyse et comme par un retour involontaire, toute la théorie ou tout le système du maître harmoniste va se trouver, je ne dis pas sacrifié, mais soumis à ce principe indéfinissable, irréductible, et souverain. Écoutons cet aveu : « La mélodie n'a pas moins de force que l'harmonie. Mais il est presque impossible de pouvoir en donner des règles certaines, en ce que le bon goût y a plus de part que le reste.

« Ainsi nous laissons aux heureux génies le plaisir de se distinguer en ce genre, *dont dépend presque toute la force du sentiment;* et nous espérons que les habiles gens, pour qui nous n'avons rien dit de nouveau, ne nous sauront pas mauvais gré d'avoir déclaré des secrets dont ils auraient peut-être souhaité d'être les seuls dépositaires, puisque notre peu de lumières ne nous permet pas de leur disputer *ce dernier degré de perfection,* sans lequel la plus belle harmonie devient quelquefois insipide, et par où ils sont toujours en état de surpasser les autres; ce n'est pas que, lorsque l'on sait disposer à propos une suite d'accords, on ne puisse en tirer une mélodie convenable au sujet... mais le goût en est toujours le premier moteur. »

« Le goût, » encore une fois, « le bon goût, » dans la pensée et dans le langage de Rameau, c'est ce que nous appelons le génie. Et le génie, — écoutons ici M. Laloy, écoutons-le longuement, car il parle à merveille, — le génie, c'est aussi, pour Rameau du moins, « l'inconscient, l'instinct obscur, l'âme déraisonnable, enfin tout ce qui peut effrayer un esprit clair et méthodique comme le sien. Mais il est artiste : il sent que l'œuvre est imparfaite, sans cette consommation suprême qui lui donne la vie. Peu lui importe alors que la mélodie soit d'origine mystérieuse : elle est le dernier degré de perfection. »

Vous dites : « Peu lui importe. » Non pas si peu que cela et vous-même vous l'avez reconnu tout à l'heure : « Rameau ne quitte pas ce domaine interdit à la science sans y jeter un regard de regret et d'envie. Si l'instinct reprend ainsi ses droits, ce n'est pas en vertu d'un privilège de la musique, mais par une infirmité de notre pensée, que dans le fond du cœur il espère corriger un jour. Il ne lui plaît pas que rien échappe à l'empire de la raison. Son esprit ordonnateur a l'horreur de tout ce qui est indéterminé, insaisissable, arbitraire. L'infini, pour lui, c'est le vague; l'inconscient, c'est l'obscur. Il rêve d'un art sans mystère.

« C'est là, » continue M. Laloy, « c'est là une ambition qui va droit à l'encontre d'une de nos croyances les plus chères. Entre la science et l'art, nous avons élevé des barrières infranchissables, et nous avons mis d'un côté toute la rigueur de l'algèbre, de l'autre toute la liberté du sentiment. Le dieu de notre esthétique se reconnaît à ce qu'il est un dieu inconnu. C'est faire un froid éloge que d'attribuer à une œuvre la clarté, la logique, et une de ces belles ordonnances que l'on peut, suivant le mot d'Aristote, embrasser d'un coup d'œil... Le poète est devenu un prophète, le peintre un magicien qui transforme la nature, le musicien un organisateur de symboles. Un mysticisme intempérant ne nous parle que d'évocations, de suggestions, de mondes inaccessibles et de splendeurs entrevues. Nous avons bien raison, puisque tel est notre goût. Mais il faut comprendre aussi que ce goût ne se développe que depuis un siècle. Il fut un temps où l'on ne demandait pas autre chose à l'artiste que de voir juste et de raisonner bien. Ce temps est le XVIIe et le XVIIIe siècle, en France particulièrement; son esprit est l'esprit classique, dont Rameau est profondément imbu. Son cas est un défi presque insolent au préjugé moderne. Car il nous montre, justement dans l'art que nous vouons le plus volontiers au jeu des forces inconscientes, un génie réfléchi, calculateur, dont nous voudrions tout au plus pour un philosophe ou

un architecte. Nous aurions tort cependant. Un génie de cette espèce a suffi à Corneille, à Bossuet ou à Racine, et la musique en a reçu d'aussi grands bénéfices que l'éloquence de la poésie. »

Finissons par cette page brillante, sans y souscrire. Soit qu'elle le définisse, soit qu'elle le compare, elle fait à Rameau trop d'honneur. Dans la notion du génie, et surtout du génie musical, elle agrandit à l'excès la part de la raison pure. Il n'est pas vrai qu'un génie de cette espèce, ou plutôt ce demi-génie ait suffi à Corneille, à Bossuet, à Racine. Ils ont aussi possédé l'autre moitié, celle du sentiment, et Rameau ne leur est inégal que pour en avoir été moins largement pourvu. Rameau, comme Archimède, éclate aux esprits. Mais pour être Bach, ou Mozart, ou Beethoven, ou seulement Gluck, il faut éclater aux âmes. Oui, seulement Gluck, et la faveur, ou la mode présente ne saurait sacrifier longtemps au plus savant musicien d'*Hippolyte et Aricie*, de *Castor et Pollux* et de *Dardanus*, le musicien plus touchant d'*Alceste*, d'*Orphée* et des *Iphigénies*. Ce n'est pas Corneille ou Racine qu'il faut rappeler à propos de Rameau. L'un de ses biographes en convient, ce serait plutôt Voltaire. Je répéterais volontiers d'*Hippolyte et Aricie* ce qu'en disait un auditeur de 1743 : « J'en éprouve peu d'attendrissement; j'y suis peu remué; mais j'y suis occupé et amusé; la mécanique en est prodigieuse. » Et puisque enfin l'on parle de Bossuet, qu'on se rappelle aussi de quelle manière il a lui-même parlé des héros sans humanité : « Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font les objets extraordinaires, mais ils n'auront pas les cœurs. » Grand musicien et, plus d'une fois, héroïque, le musicien de tant de héros est de ceux que l'on étudie, que l'on comprend, que l'on admire; il n'est pas de ceux que l'on aime.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Rarement, dans l'histoire, deux semaines ont été remplies de plus d'événemens que les deux dernières qui viennent de s'écouler. La situation de l'Orient est toute changée. On voit voler à travers les Balkans, et déjà même à travers l'Europe, les morceaux déchirés du traité de Berlin, et on se demande avec inquiétude si le nouvel ordre de choses qui s'élabore s'établira sans douleurs, sans violences, sans guerre, question pleine d'angoisse à laquelle nous n'aurons pas la témérité de faire dès aujourd'hui une réponse. Qu'il nous soit d'ailleurs permis de ne pas montrer trop de surprise de ce qui arrive. Dans notre dernière chronique, après avoir constaté que la révolution opérée par les Jeunes-Turcs avait rencontré une sympathie unanime, nous nous demandions si l'approbation qu'on lui témoignait était tout à fait sincère. « Elle a dérangé bien des projets, disions-nous, compromis bien des ambitions, inquiété bien des espérances, et il est difficile de croire que, comme dans une nuit du 4 août d'un nouveau genre, chacun ait fait généreusement sur l'autel de la patrie ottomane le sacrifice définitif de ce qu'il a considéré jusqu'ici comme son intérêt, ou même comme son droit. » Depuis que ces lignes ont été écrites, quinze jours à peine se sont écoulés, et déjà l'infortunée Turquie ressemble à la bête forcée dont chaque chien s'efforce d'arracher un morceau. Les instincts carnassiers que les habitudes de la civilisation endorment quelquefois chez l'homme, mais qui n'y meurent jamais, se sont réveillés brutalement, et nous assistons à une véritable curée. Que peut y faire le traité de Berlin ? Un traité n'est qu'un morceau de papier, c'est-à-dire la plus fragile des barrières, s'il n'y a pas derrière lui des forces susceptibles d'en assurer le respect. Or, toutes les forces se sont modifiées dans les Balkans depuis trente ans. On a rappelé dans la

presse qu'en clôturant, en 1878, les travaux du Congrès de Berlin, le prince de Bismarck avait exprimé « le ferme espoir que l'entente de l'Europe, avec l'aide de Dieu, resterait durable, » en quoi on disait qu'il s'était trompé. Le prince de Bismarck était un trop grand réaliste pour croire qu'un traité pouvait survivre longtemps aux circonstances qui l'avaient fait naître, et il s'est expliqué à ce sujet bien des fois, avec la plus parfaite désinvolture. Déjà en 1888, dans le dernier grand discours qu'il a prononcé au Reichstag, dix ans après le Congrès de Berlin, il cherchait curieusement à prévoir à quel moment surviendrait une nouvelle crise orientale. Usant pour cela d'un procédé tout empirique, il constatait que ces crises s'étaient renouvelées dans le cours du siècle tous les vingt ans, ou même un peu plus, d'où il concluait qu'on pouvait s'attendre à en voir éclater une vers 1899. Le traité de Berlin a dépassé de huit ou neuf ans la durée que lui assignait son principal auteur : que peut-on lui demander de plus?

Mais la manière dont il a été violé n'en reste pas moins sujette aux plus expresses réserves : nous employons, on le voit, un vocabulaire tout diplomatique. Qui se serait attendu à ce que le premier ébranlement fût l'œuvre de l'Autriche, qu'on regardait, au point de vue international, comme le pays classique de la conservation et de la correction? Le caractère même de l'empereur François-Joseph, sans parler de son âge, semblait être une garantie pour l'Europe : elle était loin de croire qu'une perturbation révolutionnaire pouvait venir de son côté. Cependant, il y a quinze jours, nous avons dû noter, comme un symptôme dont il fallait déjà tenir compte, le ton plus que bienveillant du toast que l'Empereur avait adressé, à Pest, au prince Ferdinand de Bulgarie. Il y avait là un encouragement significatif. On a nié, depuis, qu'il y ait eu corrélation préétablie entre le geste autrichien et le geste bulgare, et on parviendrait peut-être à le prouver en jouant sur le sens des mots ; mais le sens des choses est parfaitement clair, et on peut dire qu'il saute aux yeux. Il est fort possible qu'on n'ait pas donné, à Vienne ou à Pest, un conseil formel au prince Ferdinand ; mais si on lui a laissé entendre que l'Autriche était résolue à s'annexer l'Herzégovine et la Bosnie, cela suffisait, cette suggestion indirecte devait immédiatement produire son effet. Personne n'ignorait que la Bulgarie était impatiente de faire un coup de main, et la petite principauté a dû éprouver une joie intense lorsqu'elle a appris que l'encouragement de l'exemple allait lui venir de si haut. Dès lors, qui aurait pu l'arrêter? Il aurait fallu pour cela

l'union de l'Europe, et cette union était détruite par l'initiative autrichienne. La Turquie était réduite à ses seules forces, qui sont grandes, mais ne sont pas immédiatement disponibles. En pleine transformation politique, placée entre son gouvernement d'hier, qui n'existe plus et son gouvernement de demain, qui n'existe pas encore, avec une armée considérable par le nombre de ses soldats et par leur valeur militaire, mais dispersée dans un empire immense et dès lors difficilement et lentement mobilisable, la Turquie ne pouvait pas faire face aux événemens aussi vite qu'ils se précipitaient. L'Autriche et la Bulgarie jouaient donc à coup sûr. Elles l'ont fait avec une décision froide et rapide, qui a mis brusquement l'Europe en face du fait accompli. Le lendemain même du jour où l'Autriche lui a notifié son intention d'incorporer l'Herzégovine et la Bosnie à l'Empire, cette intention a été réalisée. On n'a même pas eu le temps de respirer. Mais quelles seront les suites? Tout le monde s'émeut et s'agite en Orient ; chacun dénonce à son tour les articles du traité de Berlin qui le concernent et le gênent; toutes les questions se trouvent posées à la fois. Pourquoi ? Parce que le traité de Berlin, ce morceau de papier dont nous avons parlé plus haut, ce frêle écran placé entre les convoitises des uns et celles des autres, peut-être entre la paix et la guerre, a perdu d'un seul coup la plus grande partie de sa force morale. Sera-t-il possible de la lui rendre?

L'initiative autrichienne, si évidemment périlleuse, est d'autant plus singulière qu'on n'en comprend pas l'intérêt. Nous ne connaissons pas encore le texte de la lettre que l'empereur François-Joseph a adressée à M. le président de la République et aux divers souverains de l'Europe ; mais la thèse qui y est exposée l'a été aussi dans les rescrits impériaux, dans le discours de M. le baron d'Ærenthal aux Délégations, enfin dans un grand nombre d'entrevues auxquelles l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris a bien voulu se prêter. Le gouvernement autrichien explique qu'il a eu la main forcée par la révolution libérale qui vient de donner une constitution à la Turquie ; il a été obligé, par le simple effet de contagion, d'en donner une aux Bosniaques et aux Herzégoviniens, qui d'ailleurs la demandaient; et, — suivez bien l'argument, — ne pouvant pas donner une constitution à des pays qui ne lui appartenaient pas, il n'a pas trouvé d'autre moyen de se tirer d'affaire que d'étendre sur eux sa souveraineté : après quoi, il était enfin en mesure de combler leurs vœux. Inutile de discuter; ce sont là des choses qu'on écoute poliment lorsqu'elles vous sont dites par des gens infiniment polis eux-mêmes; puis on passe aux réalités.

La réalité est que rien, en ce moment, n'obligeait l'Autriche à s'emparer des deux provinces turques. On a dit que lorsque l'administration lui en a été confiée par le traité de Berlin, le monde entier a compris que cette administration aurait une duré illimitée et qu'il fallait y voir une cession définitive, sous des formes concertées pour ménager la transition. Cela est parfaitement vrai; aussi l'Autriche était-elle maîtresse absolue en Herzégovine et en Bosnie; elle y faisait ce qu'elle voulait, ce qui lui plaisait. Un jour devait venir sans doute où la fiction de la souveraineté ottomane disparaîtrait; mais rien ne pressait, puisque rien ne gênait la liberté de l'Autriche, et il convenait d'attendre le moment opportun où, d'accord avec la Porte et avec l'Europe, on pourrait régulariser la situation politique des deux provinces. Or, de tous les momens qui se sont présentés jusqu'ici et de tous ceux peut-être qui se présenteront dans l'avenir, il est à craindre que l'Autriche n'ait choisi le plus inopportun. Elle a vu seulement l'impuissance actuelle de la Porte; elle n'a pas songé que cette impuissance, ainsi dénoncée et mise au grand jour, ferait naître d'autres ambitions, provoquerait d'autres prétentions que les siennes, et que chacun se ruerait sur la Turquie. Nous avons la plus grande sympathie pour l'Autriche, et la sienne nous est précieuse; mais la vérité nous oblige à dire qu'elle a ouvert une crise très grave, et qu'elle l'a fait par une sorte de dilettantisme diplomatique dont l'intérêt sérieux nous échappe.

On ne se tromperait probablement pas beaucoup en attribuant l'entreprise où elle s'est engagée au ministre remuant qui a remplacé le comte Goluchowski au département des Affaires étrangères. M. le baron d'Ærenthal est un homme intelligent et actif, qui veut faire quelque chose, jouer un rôle, en faire jouer un à son pays, toutes choses fort légitimes en elles-mêmes, mais qui le deviennent un peu moins lorsqu'on cesse de concilier son intérêt particulier avec l'intérêt général. Il n'y a pas encore assez longtemps que M. le baron d'Ærenthal dirige la diplomatie austro-hongroise pour qu'on puisse porter sur lui un jugement définitif : toutefois il a manifesté déjà le caractère de sa politique par deux entreprises successives qui ont sans doute un lien assez intime l'une avec l'autre. On se rappelle l'émotion qu'a causée naguère en Europe, et surtout en Russie et dans les pays balkaniques, la nouvelle qu'un iradé du Sultan avait attribué à l'Autriche-Hongrie la concession du chemin de fer qui devait relier la Bosnie à Mitrovitza, c'est-à-dire à la Macédoine et à Salonique à travers le sandjak de Novibazar. La révolution

ottomane a remis tout en question, la Jeune-Turquie ayant fait connaître son intention de soumettre cet iradé impérial, et quelques autres encore, à la sanction parlementaire. C'était de sa part une imprudence, et la Jeune-Turquie en a commis malheureusement quelques autres du même genre. Ne voyant que la générosité et la pureté de ses intentions patriotiques, elle ne s'est pas suffisamment préoccupée des inquiétudes qu'elle faisait naître chez certaines puissances, naturellement soucieuses de leurs propres intérêts. Qui sait si l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie n'est pas la réplique de M. le baron d'Erenthal à la décision de la Jeune-Turquie au sujet du chemin de fer de Mitrovitza? Le ministre autrichien n'est pas homme à rester sur un échec, il recherche le succès, il le veut à tout prix. Il n'a d'ailleurs pas renoncé à son chemin de fer. « Le tracé, a-t-il dit aux Délégations, en est terminé et doit être soumis à une nouvelle revision touchant la partie financière. » Et, dans une autre partie de son discours, M. le baron d'Erenthal adressant à la Porte des conseils d'une bienveillance impérieuse, lui promet son appui « dans une mesure d'autant plus large, dit-il, qu'elle aura observé une attitude plus amicale à notre endroit et reconnu le bien fondé de nos intérêts. » M. d'Erenthal ne se contente pas des dépouilles de la Porte, il veut encore son amitié, il exige même qu'elle reconnaisse qu'il a eu raison de la dépouiller.

Bien que la proclamation de l'indépendance bulgare ait précédé de quelques heures l'annexion des provinces turques à l'Autriche, on peut dire que ceci a réellement engendré cela. Mais il n'y a pas dans la nature de génération spontanée, et rien n'était mieux préparé que l'affaire bulgare; la plus petite secousse devait déclancher le mouvement. Au cours de ses nombreux voyages dans l'Europe occidentale, le prince Ferdinand ne s'était pas fait défaut de dire qu'étant le chef des Bulgares il était bien obligé de les suivre, et que, s'il ne les suivait pas, il pourrait en résulter pour lui des désagrémens très fâcheux. Les mœurs de la Bulgarie sont encore très rudes : elles comportent des mesures qui ont cessé d'être en usage dans des pays plus occidentaux, et dont la moindre aurait été une révolution où le prince aurait pu perdre sa couronne princière, faute d'avoir montré assez d'audace pour en accepter ou pour en prendre une de roi.

Il faut d'ailleurs rendre aux Bulgares, et nous l'avons fait souvent, la justice qu'ils méritent : ils sont un peuple sérieux, laborieux, courageux, tenace dans ses projets et encore plus dans son action, qui dispose d'une force militaire très respectable et qui a sou-

tenu, pendant plusieurs années, pour la constituer, un effort infiniment méritoire. Il n'y a sans doute pas au monde un autre peuple qui, proportionnellement à sa population et à ses ressources financières, ait fait autant que le peuple bulgare pour être, quand le moment serait venu, à la hauteur de ses ambitions, qui sont grandes. La Bulgarie était d'autant plus disposée à juger le moment venu, qu'elle ne pouvait pas l'attendre beaucoup plus longtemps ; elle commençait à plier sous son fardeau militaire; pour elle, il fallait aboutir ou renoncer. Cette situation était parfaitement connue : nous l'avons signalée nous-même, toutes les fois que nous avons parlé des affaires d'Orient, comme un danger dont il fallait se préoccuper. L'allumette autrichienne devait mettre le feu au baril de poudre bulgare ; il aurait même suffi de beaucoup moins pour produire l'explosion. Aussi sommes-nous moins sévères pour les Bulgares qu'on ne l'est généralement en Europe, surtout dans les pays où on juge à propos de les rudoyer d'autant plus fort, au moins en paroles, qu'on s'y croit tenu à plus de ménagemens pour l'Autriche. Le Bulgare est « le pelé, le galeux, » d'où est venu tout le mal. Mais comment aurait-il pu se retenir lui-même, lorsque l'Autriche lui donnait le plus entraînant de tous les conseils, celui de l'exemple ? L'opinion bulgare avait déjà reproché au prince Ferdinand d'avoir laissé échapper une ou deux occasions dont, à notre avis, l'opportunité, était contestable ; mais l'opportunité de l'occasion actuelle ne pouvait pas l'être aux yeux d'un peuple énergique, résolu et d'ailleurs peu chargé de scrupules, comme l'ont été toujours les peuples commençans, et comme le sont encore quelquefois les peuples vieillissans. L'événement était regrettable, mais fatal. Si nos pacifistes, grands amateurs de désarmement, ont encore des yeux pour voir, et une intelligence pour comprendre, la leçon de choses que donne la Bulgarie ne saurait manquer de les frapper. Voilà un tout petit peuple qui, au milieu du relâchement général, s'est armé jusqu'aux dents; il a de bons soldats, de bons officiers, d'excellens canons qu'il a achetés chez nous ; tout le monde est obligé d'en tenir compte. Il marche, et rien ne l'arrête; et, s'il faut dire toute notre pensée, nous craignons qu'il ne soit pas encore au bout de son aventure. La gloire d'avoir un roi, un tsar même, à la place d'un simple prince, le touche médiocrement, car c'est un peuple de paysans qui se soucie peu de clinquant. Son indépendance même ne lui donne qu'une satisfaction insuffisante, car il l'avait déjà et sa vassalité était purement fictive; il lui importe assez peu que M. Guéchof soit désormais invité aux dîners diplomatiques.

Ces avantages risquent de lui paraître négligeables, surtout s'il les compare à ce que lui a coûté son armée. La Bulgarie reste inquiétante : elle n'a probablement pas dit son dernier mot, elle n'a pas fait son dernier geste, et qui sait si l'annonce d'une conférence prochaine ne la déterminera pas à brusquer encore les événemens? Nous lisions l'autre jour, dans *le Temps*, une conversation suggestive que M. Stancioff, son ministre à Paris, avait avec un rédacteur de ce journal, M. Georges Villiers. « Le gouvernement bulgare, disait M. Stancioff, fera tout ce qui dépend de lui pour que la paix ne soit pas troublée dans la péninsule des Balkans. Toutefois, — et je vous prie de ne point voir dans cette réserve une menace, — nous n'hésiterions pas à intervenir si une cause sérieuse et grave nous y obligeait... J'entends par là ce que la conférence de La Haye a prévu lorsqu'elle a exclu, en matière d'arbitrage, les cas qui mettent en cause l'honneur et les intérêts vitaux. » Ainsi la paix de l'Orient, et peut-être de l'Europe, est à la merci d'un froissement que la Bulgarie sentirait dans son honneur ou dans ses intérêts. « Permettez-moi, a conclu M. Stancioff, de vous dire en terminant qu'il est à mon avis nécessaire et même urgent que les « grands » prennent une décision rapide sur leur attitude dans les Balkans, car la situation à l'heure actuelle est telle que le « bal sur un volcan » pourrait mal tourner. »

Nous parlerons bientôt de ceux que M. Stancioff appelle les « grands, » et de ce qu'ils ont à faire : épuisons d'abord ce qui nous reste à dire des petits. La Serbie, en apprenant l'annexion par l'Autriche de l'Herzégovine et de la Bosnie, a éprouvé une émotion violente que l'opinion a exprimée sans ménagement. Des cris de guerre ont été poussés dans les rues, au milieu d'une agitation extrême qui, loin de s'apaiser, s'exalte chaque jour davantage. Rien de plus naturel, de plus légitime que les appréhensions qu'on éprouve à Belgrade, car la majorité des Bosniaques sont des Serbes, et le jour où ils seront incorporés à l'Empire austro-hongrois, c'en sera fait des rêves qui avaient pour objet de ressusciter la Grande Serbie. Tous les peuples balkaniques, on le sait, font en lisant leur histoire des rêves du même genre ; mais seuls les Bulgares se sont mis en mesure de réaliser une partie des leurs. Les Serbes ne parlent de rien moins que de partir en guerre contre l'Autriche : ont-ils pour cela une armée suffisante, même avec l'appui qu'ils demandent au Monténégro, et que le Monténégro leur promet, dit-on? Quand les traités sont déchirés, il n'y a pas d'autre question que

celle-là : a-t-on une armée? L'Europe a donné aux Serbes des conseils de modération et de prudence : ils feront bien de les suivre, et nous sommes convaincus que les Monténégrins les suivront, car le prince Nicolas est prudent. Mais lui aussi déclare supprimé l'article du traité de Berlin qui concerne le Monténégro, et qui met le protectorat autrichien sur le port d'Antivari, après l'avoir neutralisé ainsi que la région voisine. Les Serbes, les Monténégrins, est-ce tout? Non, il y a encore les Grecs. L'île de Crète se soulève et demande son annexion au royaume hellénique. Que fera celui-ci? Depuis quelque temps, un rapprochement presque intime s'est produit entre la Grèce et la Porte : on pourrait donc croire que la première hésitera à se mettre ostensiblement parmi les détrousseurs de la seconde. La Crète ne saurait lui échapper, elle n'a qu'à attendre : mais la tentation est forte pour elle. Si elle y résiste, ce sera sans doute à cause de la difficulté matérielle de l'opération. Il y a encore à La Canée des troupes européennes qui y maintiennent le *statu quo*. De plus, la Crète est une île, et la Grèce n'est pas maîtresse de la mer. Comprend-on maintenant pourquoi, malgré le désir commun de la Crète et de la Grèce, les puissances ont toujours ajourné la fusion de l'une avec l'autre? Elles savaient fort bien que, si la Crète était abandonnée à la Grèce, tous les autres pays balkaniques demanderaient des compensations : on aurait vu se déchaîner quelques années plus tôt le mouvement d'aujourd'hui. Mais il n'y a plus à craindre qu'il se déchaîne, c'est fait, et il sera sans doute impossible de s'opposer longtemps encore à l'attribution de la Crète à la Grèce.

Seulement, il faut pour cela quelques formes, précisément celles qui ont manqué jusqu'ici aux résolutions unilatérales prises et exécutées par l'Autriche et la Bulgarie. Ce serait un triste début pour le XXe siècle que la violation pure et simple, par quelques puissances grandes ou petites, d'un des plus importans traités auxquels, au cours du XIXe, l'Europe a mis solennellement sa signature : il faudrait en tirer la conclusion que la force règne seule et que le droit a cessé d'exister. Aussi quelques puissances ont-elles pensé tout de suite que le consentement de toutes pouvait seul modifier ou détruire aujourd'hui ce qu'il avait établi autrefois, et qu'une conférence était indispensable pour corriger l'œuvre du Congrès de Berlin. De nombreux précédens se présentaient; on en a cité un qui, effectivement, est topique et dispense de tous les autres : celui de la conférence de Londres, réunie en 1871 en pleine guerre franco-allemande, à la suite de la dénonciation par la Russie de l'article du traité de Paris

qui lui interdisait d'avoir une flotte de guerre dans la Mer-Noire. L'Autriche a été alors une des puissances les plus ardentes à soutenir le principe que l'Europe pouvait seule défaire ce qu'elle avait fait, principe que la Conférence énonça en termes formels. Ce qui était vrai en 1871 l'est encore aujourd'hui. La Russie, en dénonçant l'article du traité de 1856 qui neutralisait la Mer-Noire, avait écrit audacieusement : « Les altérations qu'ont subies, durant ces dernières années, les transactions considérées comme le fondement de l'équilibre de l'Europe, ont placé le Cabinet impérial dans la nécessité d'examiner les conséquences qui en résultent pour la position politique de la Russie... Il serait difficile d'affirmer que le droit écrit, fondé sur le respect des traités, comme base du droit public et règle des rapports entre les États, ait conservé la même sanction morale qu'il a pu avoir en d'autres temps. » Le prince Gortschakoff, auteur de cette dépêche, avait fait au cours de sa longue carrière un certain nombre d'observations qui lui auraient permis de défendre son opinion sur l'affaiblissement de tous les principes : cependant il finit par se rallier lui-même à l'idée de réunir une conférence où d'ailleurs satisfaction lui a été donnée, comme elle sera demain donnée à l'Autriche si elle consent à son tour à se rendre à l'appel qui lui est adressé par la Russie. La situation est, en effet, complètement retournée : c'est la Russie qui propose aujourd'hui de réunir une conférence. La proposition russe a été aussitôt accueillie par nous, et sans doute elle le sera finalement par les autres puissances ; toutefois, quelques hésitations se sont produites au premier moment, et elles ne sont pas encore tout à fait dissipées. Au surplus, ces hésitations sont assez naturelles. Elles le sont de la part de l'Autriche qui n'admet pas qu'on remette en cause ce qu'elle a fait ; elles le sont encore plus de la part de l'Angleterre, qui demande quel sera le programme de la Conférence, et s'il est possible de le limiter strictement. Il est certainement possible de limiter le programme de la Conférence, et il l'est aussi de donner toute sécurité à l'Autriche. Que l'Autriche ait eu tort ou raison d'annexer l'Herzégovine et la Bosnie, le fait est accompli ; elle est engagée : personne ne lui demandera de renoncer à ce qu'elle a pris. Il semble même que la Porte, dont l'attitude a été très digne dans cette suite d'événemens si douloureux pour elle, se soit appliquée à écarter les objections à la Conférence qui auraient pu être faites à Vienne. Elle a protesté auprès des puissances contre l'acte bulgare, mais c'est à l'Autriche seule qu'elle a adressé sa protestation contre l'annexion des deux provinces, se réservant sans doute de traiter directement

la question avec le gouvernement autrichien. L'Europe ne saurait toutefois l'ignorer et s'en désintéresser. Le gouvernement ottoman avait déjà beaucoup de sympathies : il s'en est acquis de nouvelles, et nous espérons qu'elles lui resteront fidèles, par le sang-froid et la modération dont il a fait preuve. Un premier mouvement aurait pu l'entraîner à déclarer à la Bulgarie une guerre dont il aurait été difficile de mesurer les conséquences ; il a préféré remettre sa cause entre les mains des puissances signataires du traité de Berlin ; n'est-ce pas à elles, en effet, qu'il appartient de défendre leur œuvre ou de la restaurer ?

Mais quelles sont les vues ultérieures des puissances les plus favorables à la Conférence, et de la Russie en particulier ? La Porte estime qu'elle seule a souffert des modifications qui ont été apportées au traité de Berlin, et qu'elle seule par conséquent a droit à des compensations. On peut d'autant moins contester à la Porte la légitimité du point de vue où elle se place que, si d'autres puissances demandent des compensations, il est fort à craindre que ce ne soit sur elle qu'on les prélève pour les leur donner : convenons que ce serait là un singulier résultat de l'œuvre de la Conférence. C'est pourtant celui vers lequel on s'achemine. La première de toutes, la Russie demande une compensation qu'elle cherche et qu'elle trouve dans la liberté des Détroits, de sorte qu'il ne s'agit plus seulement de changer le traité de Berlin, mais encore plusieurs de ceux qui l'ont précédé.

Nous avons des liens trop intimes avec la Russie pour discuter en ce moment sa prétention. Qui sait pourtant si elle ne se trompe pas sur son propre intérêt et si elle n'a pas actuellement plus à perdre qu'à gagner à la libre circulation des navires de guerre à travers les Détroits ? De vieux souvenirs entretiennent ici des préjugés dont nous parlerons peut-être un jour à loisir. A Saint-Pétersbourg même, on commence à se demander si la politique des compensations est la meilleure et si on ne risque pas d'y trouver des surprises désagréables. On a beaucoup remarqué les articles du *Novoié Vremia* qui conseillent à la Russie et à ses amis de montrer un désintéressement absolu : n'auraient-ils pas plus d'autorité sur la Conférence s'ils n'avaient rien à revendiquer pour eux et s'ils parlaient seulement au nom du droit ? Cela ne vaudrait-il pas mieux que de se laisser conduire par des considérations d'amour-propre ? La vérité est qu'en ce moment, comme il y a quelques mois, la Russie s'est laissé devancer par l'Autriche dans les Balkans et qu'elle veut la

rattraper ou en avoir l'air. Il y a quelques mois, M. le baron d'Ærenthal avait imaginé l'affaire du chemin de fer de Mitrovitza : il en est résulté à Saint-Pétersbourg l'émotion que nous avons rappelée, et tout de suite le gouvernement russe a pris en main l'affaire du chemin de fer transversal entre le Danube et l'Adriatique. Chose curieuse, M. le baron d'Ærenthal avait averti M. Isvolski de ses intentions; mais celui-ci, ayant fait des réserves, avait cru que le projet autrichien n'aurait pas de suites. Chose plus curieuse encore, dans la nouvelle affaire, celle de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, M. le baron d'Ærenthal avait encore averti M. Isvolski ; mais celui-ci n'avait pas compris que les choses dussent marcher aussi vite, et il n'en avait, dit-on, parlé à personne : la rapidité de l'événement l'a ensuite surpris. La Bruyère, en faisant le portrait du « ministre » ou du « plénipotentiaire, » — en d'autres termes, du diplomate, — dit que, dans certains cas, il a intérêt à « cacher une vérité en l'annonçant, parce qu'il lui importe qu'il l'ait dite et qu'elle ne soit pas crue. » Il semble que M. le baron d'Ærenthal abuse un peu de ce procédé à l'égard de M. Isvolski, et que celui-ci mette une étonnante complaisance à en assurer toujours le succès. M. Isvolski veut aujourd'hui prendre brillamment sa revanche en donnant à la Russie une grande satisfaction morale. Soit : mais comment ne pas constater que la clôture des Détroits était favorable à la Turquie et que leur liberté apportera un amoindrissement à sa sécurité? Si la Porte se trouve obligée, — et un peu plus tôt ou un peu plus tard elle le sera , — de céder la Crète à la Grèce, c'est encore elle qui fournira une compensation. Qui sait si l'Italie ne lui en demandera pas à son tour? A cela près, que de compensations lui seront dues à elle-même ! Mais où les prendra-t-on pour les lui donner? Nous ne nous chargerons pas de le dire. A ce point de vue, l'Autriche s'est exécutée assez galamment ; elle a évacué Novibazar et l'a restitué à la pleine souveraineté de la Porte. Est-elle tout à fait quitte envers celle-ci, c'est chose à voir? mais enfin, après avoir donné le mauvais exemple, elle a donné le bon. Seulement, ce bon exemple sera difficile à suivre, car tout le monde n'a pas un sandjak à évacuer. Disons-le en passant : la Porte a sans doute apprécié cette restitution plus vivement qu'elle ne l'a manifesté. Combien de fois n'a-t-on pas répété que jamais, jamais, la chrétienté ne rendrait à l'Islam un territoire qu'elle lui avait pris! C'était presque devenu un principe du droit public. Pour la première fois, une exception a été faite à ce prétendu principe. Le sandjak de Novibazar est un petit territoire, mais

il est bien situé, et à côté de l'intérêt matériel, sa restitution a un intérêt moral qui n'est pas négligeable.

Au moment où nous sommes, les résolutions de certaines puissances au sujet de la Conférence restent incertaines. Que décidera l'Italie? Que décidera même l'Angleterre? La politique italienne est encore enveloppée de nuages assez épais. Celle de l'Angleterre est beaucoup plus claire : aussi les difficultés qu'elle rencontre y apparaissent-elles mieux. Quant à l'Allemagne, qui n'a peut-être pas vu les derniers événemens d'un œil enchanté, mais qui ne peut pas abandonner son allié dans l'aventure où il s'est engagé, elle conformera sa décision à celle de l'Autriche. Nous avons, nous aussi, un allié et des amis, et, dès lors, le même intérêt que l'Allemagne à ce que nos alliance et amitiés sortent intactes de l'épreuve qu'elles traversent. A cet intérêt vient s'ajouter celui que nous portons à l'Empire ottoman, à son intégrité, à son indépendance, intérêt que les aspirations généreuses de la Jeune-Turquie ont encore accru dans ces derniers temps. Enfin, il y en a un dernier qui peut-être les domine tous, parce que ceux qui l'abandonnent en souffrent un jour ou l'autre, c'est celui du droit. Le droit résulte, dans l'ordre d'idées où nous sommes, des traités librement débattus et consentis : c'est lui, et lui seul, qui distingue la civilisation de la barbarie. Le droit vient de recevoir de cruelles entorses, et il sera sans doute difficile de le redresser complètement. Nous devons cependant essayer de le faire, et comment s'y prendre en dehors soit d'une conférence, soit de négociations qui rétabliront, pour quelques années, sur des bases nouvelles, l'édifice ébranlé, déséquilibré, disloqué, du traité de 1878 ? Ce traité est très vieux au bout de trente ans. Sa durée se serait prolongée quelque temps encore si aucun incident n'était venu révéler le secret de sa caducité ; mais il aurait fallu lui appliquer le vers célèbre :

N'y touchez pas, il est brisé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages

LETTRES INÉDITES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, publiées par M. PHILIPPE GODET. — I. 5

L'ÉNERGIE AMÉRICAINE, D'APRÈS LES PLUS RÉCENTES OBSERVATIONS, par M. FIRMIN ROZ. 43

LE FLAMBEAU, première partie, par ALBÉRICH-CHABROL. 81

LA TURQUIE NOUVELLE, par M. RENÉ PINON 125

DE L'ÉDUCATION DE L'ARTISTE, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts 159

LES ORIGINES DU CULTURKAMPF ALLEMAND. — VI. L'ALLEMAGNE ET LE CONCILE DU VATICAN, par M. GEORGES GOYAU 191

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Septembre.

LE CONGRÈS DE BERLIN. — I. LA GUERRE ET LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 241

LE FLAMBEAU, deuxième partie, par ALBÉRICH-CHABROL 281

LAMARTINE ORATEUR. — DE L'ENTRÉE A LA CHAMBRE AU BANQUET DES *Girondins* (1834-1847). — LETTRES INÉDITES, par M. RENÉ DOUMIC. 325

LE MIRAGE ORIENTAL, par M. LOUIS BERTRAND 353

LES RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS. — VII. HONORAIRES DES AVOCATS, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL 376

Pages.
L'Œuvre de Gevaert, par M. Ch.-M. WIDOR 393
Les Transformations de l'agriculture. — V. La crise viticole, par M. Victor DU BLED 411
Poésies, par M. Georges LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts . . . 447
Revues étrangères. — Un touriste italien en France sous François Ier, par M. T. DE WYZEWA 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 469

Livraison du 1er Octobre.

Le Congrès de Berlin. — II. Le Congrès, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française 481
Le Flambeau, troisième partie, par ALBÉRICH-CHABROL 515
Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau, publiées par M. Philippe GODET. — II 563
Une princesse conspiratrice sous la Régence, par M. le général DE PIÉPAPE . 596
Lettres écrites du sud de l'Inde. — VII. Les Pagodes du sud : Trichinopoly, — l'île de Sriringam, — Madura, par M. Maurice MAINDRON . . . 634
La Propriété artistique et littéraire a la conférence de Berlin, par M. Louis DELZONS 669
Les Metteurs en scène, par Mrs Edith WHARTON 692
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 709

Livraison du 15 Octobre.

Le Flambeau, dernière partie, par ALBÉRICH-CHABROL 721
Nicolas Ier et Louis-Philippe. — I. 1830-1831, par M. F. DE MARTENS . . . 769
L'Été du Nord. — Du golfe de Bothnie aux iles Lofoten, par M. André BELLESSORT 800
L'exil et la mort du général Moreau. — I. Moreau et la conspiration de Georges, par M. Ernest DAUDET 833
L'Idée mystique dans l'œuvre de Richard Wagner, par M. Édouard SCHURÉ . 867
Les Sociétés coopératives de consommation, par M. Joseph CERNESSON . . 891
Revues étrangères. — Pierre Breughel le Vieux et l'art de son temps, par M. T. DE WYZEWA 924
Revue musicale. — Jean-Philippe Rameau, d'après des publications récentes, par M. Camille BELLAIGUE 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 48081.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 060